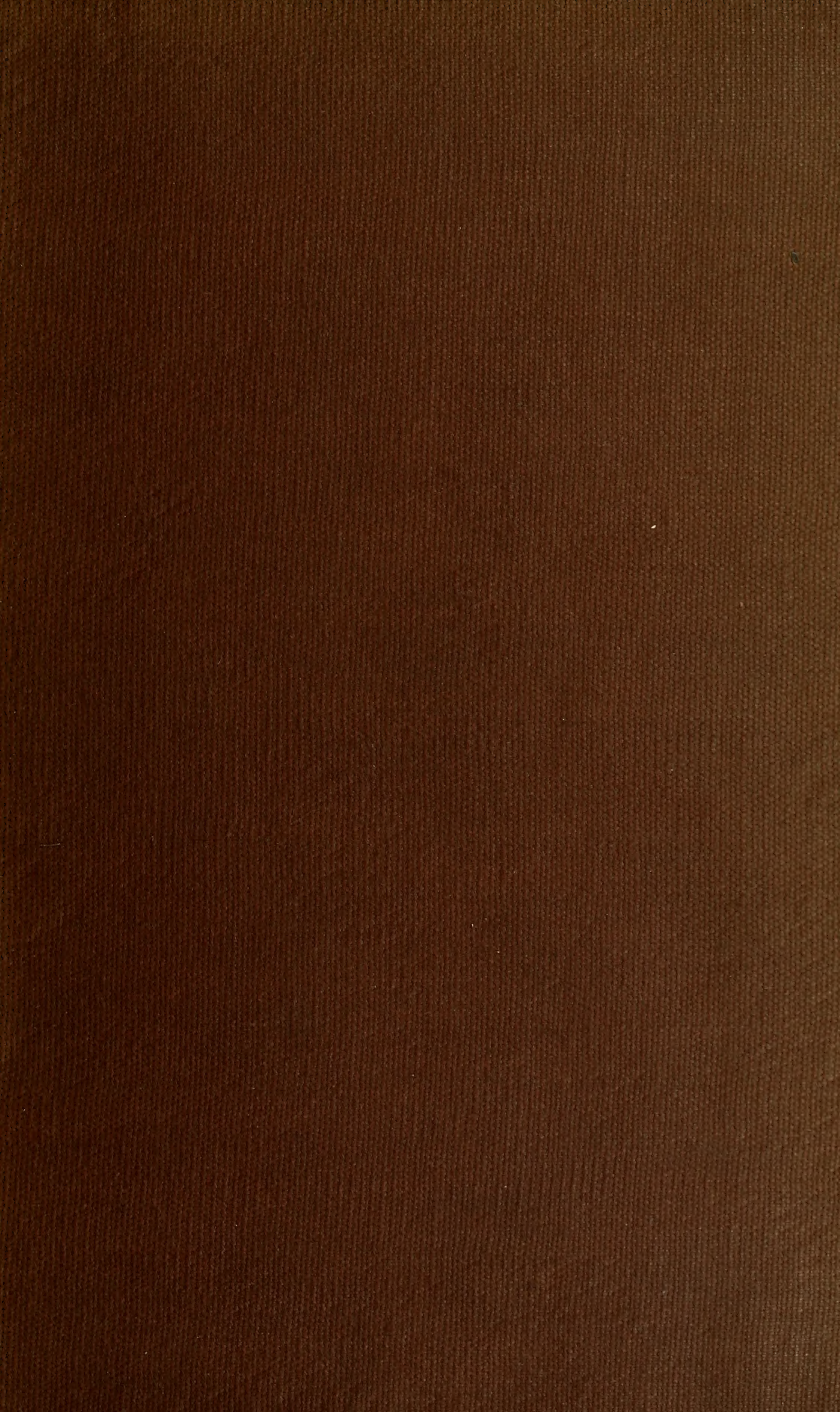
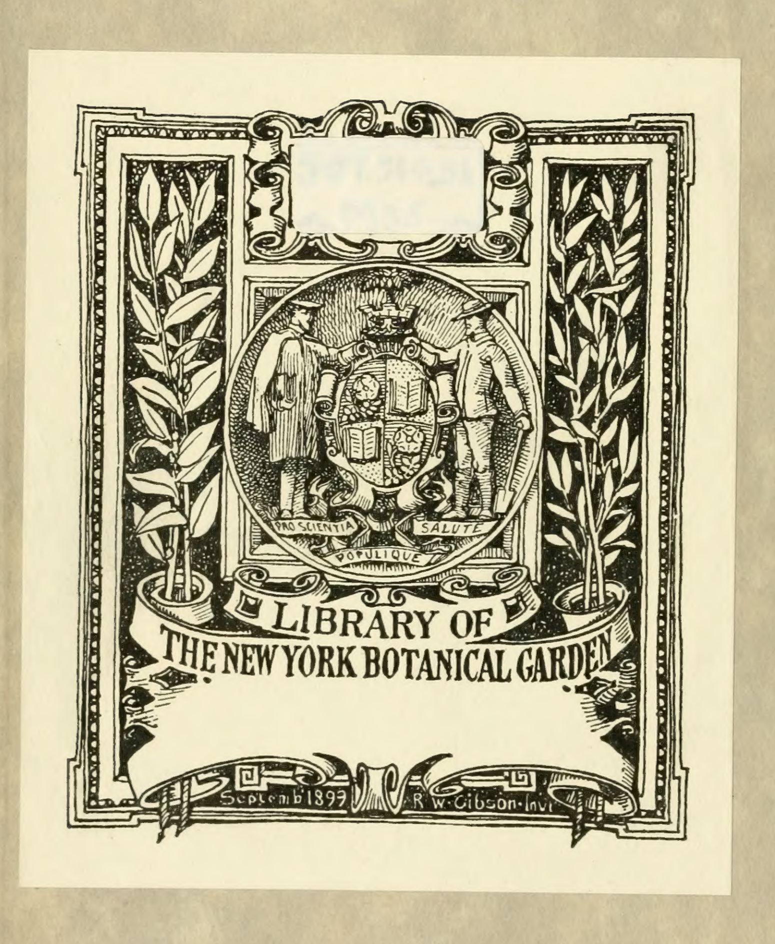



PRO SCIENTIA
SALUTE
POPULIQUE
LIBRARY OF
THE NEW YORK BOTANICAL GARDEN
Septemb 1899
R. W. Gibson. Inv.

ANNALES

DE

L'INSTITUT COLONIAL
DE MARSEILLE

publiées sous la direction de

M. LE PROFESSEUR ÉDOUARD HECKEL

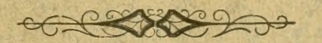
Publication subventionnée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône

---

Quatrième année. Troisième volume (1896).

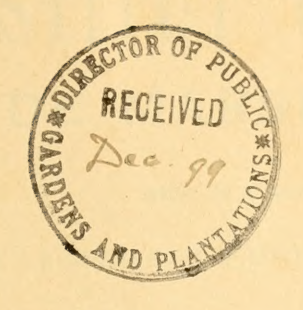
Flore phanérogamique des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique), par le R. P. DUSS, professeur au Collège de la Basse-Terre.

(Avec annotations du professeur Dr Édouard Heckel sur l'emploi de ces plantes.)



MACON
PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

1897



ANNALES

DE

L'INSTITUT COLONIAL DE MARSEILLE

(Année 1896)

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

ANNALES
DE
L'INSTITUT COLONIAL
DE MARSEILLE

publiées sous la direction de

M. LE PROFESSEUR ÉDOUARD HECKEL

Publication subventionnée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.

Quatrième année. Troisième volume (1896).

Flore phanérogamique des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique), par le R. P. DUSS, professeur au Collège de la Basse-Terre.

(Avec annotations du professeur Dr Édouard HECKEL sur l'emploi de ces plantes.)



MACON
PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS
1897



INTRODUCTION

Dans ce travail, auquel le Directeur de l'*Institut colonial de Marseille*, M. le professeur Heckel, veut bien accorder l'hospitalité dans les *Annales* de cet Institut, mon but est de fournir la nomenclature des plantes de la Guadeloupe et de la Martinique, en y ajoutant une courte description suivie de leur emploi et de leur habitat. Tous ceux qui voudront, dans l'avenir, étudier plus à fond la riche végétation de nos deux îles françaises des Antilles auront ainsi un guide sûr à leur disposition.

J'ai commencé, en 1882, à la Martinique, la collection et la mise en herbier des plantes de cette île. Durant douze ans, j'ai profité de mes loisirs de vacances pour parcourir successivement toutes les parties de l'île, les montagnes et les vallées, la haute et la basse région. Le danger n'était pas petit : il fallait compter avec les serpents les plus venimeux, mais cette menace perpétuelle ne m'a pas arrêté.

Dès mon arrivée à la Guadeloupe, en 1891, je n'eus rien de plus à cœur que de colliger les plantes de cette belle colonie. Mes supérieurs hiérarchiques m'ayant accordé un peu plus de loisir que je n'en avais à la Martinique, il m'a été possible, dans l'espace de quatre ans, de visiter tous les quartiers de l'île avec les dépendances de *Marie-Galante*, de la *Désirade* et des *Saintes*, mais surtout, et à plusieurs reprises, les grands bois de la *Guadeloupe proprement dite*.

Pour arriver à une détermination exacte des plantes, j'ai soigneusement étudié tous les ouvrages que possédait la bibliothèque, relativement bien fournie, du Jardin botanique de Saint-Pierre, traitant de la flore des Antilles. Ce sont :

1. Hans **Sloane** (1660-1753), *History of Jamaica*, en 2 vol. in-folio, contenant des figures et la description de plantes recueillies à la Jamaïque.
2. Charles **Plumier** (1646-1704), de l'ordre de Saint-François. *Description des plantes de l'Amérique*, avec 108 tables. *Nova plantarum Americanarum genera.*

Filicetum americanum, seu Filicum, Polypodiorum, Adiantorum, etc., in America nascentium Icones, avec 222 tables.

Plantarum Americanarum fasciculus primus — decimus continens plantas quas olim Car. Plumierus *detexit eruitque atque in insulis Antillis ipse depinxit. Has primum .. æneis tabulis illustravit* Joh. Burmannus, avec 262 tables.

3. Patrick **Browne** (1720-1790), *The civil and natural History of Jamaica, in three parts*, un vol. avec 50 tables, 1756.
4. Christen Friis **Rottboell** (1727-1797), *Descriptionum et iconum rariores et pro maxima parte novas plantas illustrantium liber primus*, avec 21 tables contenant des figures de Graminées et de Cypéracées.
5. **Vahl** (1749-1804), *Eclogæ Americanæ...*, en 3 fascicules avec 40 tables coloriées.
6. Nic.-Jos. **de Jacquin** (1727-1817), *Selectarum stirpium Americanarum historia...*, avec 183 tables.
7. **Fusée-Aublet** (1720-1778), *Histoire des plantes de la Guyane française*, en 4 vol. avec 392 tables.
8. Olavus **Swartz** (1760-1818), *Nova genera et species plantarum, seu prodromus descriptionum vegetabilium..., quæ sub itinere in Indiam occidentalem annis 1783-1787 digessit.*

   Observationes botanicæ, quibus plantæ Indiæ occidentalis .., avec 11 tables, 1791.

   Flora Indiæ occidentalis aucta et illustrata, sive descriptiones plantarum in prodromo recensitarum, 3 vol. avec 29 tables, 1797-1806.
9. Karl Bernh. **de Trinius**, *Species graminum iconibus et descriptionibus illustravit*, en 3 vol. avec 360 tables, publiés de 1828 à 1836.
10. F.-R. **de Tussac**, *Flora Antillarum, sive historia generalis botanica...*, avec 138 tables, publié de 1808 à 1827.
11. Michel-Étienne **Descourtilz**, *Flore médicale des Antilles*, en 8 vol. avec 600 tables, publiée de 1821 à 1829.
12. James **Macfadyen**, *The flora of Jamaica*, 1 vol., des Renonculacées aux Légumineuses, 1837.
13. William **Roscoë**, *Monandrian plants of the order* Scitaminées, avec 112 tables, 1828.
14. Antonio José **Cavanilles**, *Monadelphiæ classis dissertationes decem*, avec 296 tables (1785-1790).

15. A. **Richard**, *Flore de Cuba* (1838-1852), avec tables.

16. **Grisebach**, *Flora of the British West Indian Islands* (1859-64).

17. Ant.-Laurent-Apol. **Fée**, les dix mémoires sur les Fougères (1844-1868).

18. **Grisebach**, *Recherches systématiques sur la végétation des îles Caraïbes, surtout de la Guadeloupe*, Gottingen, 1857, petit ouvrage contenant l'énumération de 1.486 plantes collectionnées par le Dr **Duchassaing** à la Guadeloupe et à Panama, avec les noms de celles qui, par Swartz, Jacquin, West, Wikstroem, de Schlechtendal, ont été indiquées comme appartenant à la flore de Saint-Thomas, de Saint-Christophe, de Saint-Eustache, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.

Dans l'ensemble de ces ouvrages, on trouve à peu près la moitié des plantes des deux îles représentées par des figures ; celles de la basse région y occupent une plus large place que celles des grands bois et de la région supérieure. Il était, en effet, beaucoup plus facile de collectionner et de dessiner, avec leurs fleurs et leurs fruits, des végétaux qu'on pouvait avoir sous la main. Pour ceux des régions élevées, il en était tout autrement. Ce n'est pas dans deux ou trois herborisations qu'on peut se procurer leurs fleurs et leurs fruits. La région des grands bois doit être visitée tous les mois : c'est l'unique moyen de se mettre en possession de spécimens complets. Les voyageurs qui se sont occupés de botanique n'ont visité nos îles, pour ainsi dire, qu'en passant et plutôt pour y admirer les beaux sites que pour y récolter utilement ; ils n'ont pas pénétré sérieusement dans les grands bois, de peur peut-être des serpents venimeux, comme cela est arrivé pour la Martinique, où l'abondance du trigonocéphale est un obstacle sérieux aux herborisations.

Le manque de figures se fait surtout sentir pour les *Orchidées terrestres*, les *Sapotacées*, les *Laurinées*, *Myrtacées*, *Euphorbiacées*, dont la plupart viennent sur les hauteurs. Dans les représentants de cette dernière famille, on trouve difficilement les deux sexes, et les Myrtacées, on le sait, possèdent des fleurs fugaces. Des familles des Sabiacées et Dilléniacées, il n'est fait mention par aucun explorateur. Pour identifier les espèces douteuses, j'ai passé, en 1890, de longues heures au Musée des herbiers à Paris en vue de confronter mes spécimens de la Martinique avec ceux qui provenaient des Antilles. Malgré ce travail n'ayant pu trouver les noms d'un certain nombre d'entre elles, et

arrêté par les nouvelles espèces, j'ai envoyé mon herbier entier au Musée de Berlin. La plupart y a été revue, vérifiée et rectifiée par les savants docteurs Ig. Urban, sous-directeur du Musée et Jardin botanique, et Krug, avec la collaboration de plusieurs spécialistes, comme MM. Cogniaux, Pierre, Boeckeler, Mez, Heckel, etc. Pour les plantes de la Guadeloupe, j'ai eu recours au même moyen.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE DES DEUX ILES

Les Antilles françaises, la Guadeloupe avec ses dépendances et la Martinique, appartiennent à cette chaîne de soixante îles formant l'archipel américain qui s'étend, en courbe, de l'entrée du golfe du Mexique jusqu'au golfe de Maracaybo. Elles font partie du groupe des *Petites Antilles* ou *Iles du Vent*, et sont comprises entre 14° 20 et 16° 40 de latitude nord, entre 63° 10 et 64° 50 de longitude ouest. La Martinique est située au sud de la Guadeloupe, à une distance de 110 kilomètres, et est séparée de sa sœur par l'île anglaise de la Dominique.

LA GUADELOUPE ET ILES VOISINES

La Guadeloupe, d'une circonférence de 444 kilom., est divisée en deux parties très distinctes par un bras de mer très étroit, appelé Rivière-Salée. La partie occidentale a reçu le nom de Guadeloupe proprement dite ou de Basse-Terre, l'autre est désignée sous le nom de Grande-Terre.

La Guadeloupe proprement dite mesure 46 kilom. de long sur 27 kilom. de large ; elle a la forme d'une ellipse irrégulière. Elle est entièrement volcanique. Son sol est formé de basaltes, de trachytes, de porphyres et de laves compactes, cornéennes et porphyritiques, enfin, de tuf volcanique. Les flancs et les plaines sont recouverts de terres d'alluvion argileuses, tantôt rouges, tantôt jaunes, surtout dans les parties moins élevées, situées au nord.

Une chaîne de montagnes, à laquelle s'adossent, à droite et à gauche, de nombreuses ramifications et des contreforts puissants, la partage en deux versants inégaux du sud-est au nord-est. Son massif est formé d'un grand volcan encore en activité, la *Soufrière*, situé dans le Sud, d'une altitude de 1.484 mètres (point culminant des Antilles françaises), et de trois volcans éteints : les *Deux-Mamelles*, presque au centre de cette chaîne, 773 mèt. d'altitude ; la *Grosse-Montagne*, 730 mèt., dans

le Nord, et enfin le *Houëlmont*, 424 mètres. Ce dernier, avec les mornes *Dos-D'Ane*, *Hirondelle*, *Caraïbe* et *Citronnier*, forme un petit massif situé un peu à droite et en dehors de la direction générale du sud au nord et se rattache à la *Soufrière* par le col de Gourbeyre.

La *Soufrière*, avec le *Nez-Cassé*, la *Grande-Découverte*, 1466 mèt., le morne de l'*Échelle*, la montagne de la *Madeleine*, et, plus loin, les quatre pics du *Sans-Toucher*, 1480 mèt., forment le grand massif du Sud-Est de l'île et en occupent environ la demi-superficie. A partir du *Sans-Toucher*, les montagnes s'abaissent graduellement, mais forment encore quelques mornes importants, comme celui du *Saut de la Bouillante*, 422 mèt.; la *Montagne aux Pailles*; le *Bel-Air*, 864 mèt.; la *Montagne Beaugendre*, 645 mèt.; la *Montagne Saint-Jean*, qui sépare les deux bras de la *Grande-Rivière à Goyave*; la *Couronne*, 800 mèt.; le *Piton Guyonneau*, 700 mèt.; *Baille-Argent*, 610 mètres. Les derniers points élevés dans le Nord sont : la *Grosse-Montagne* et le *Piton de Sainte-Rose*, qui vont terminer l'île, en formant tantôt un littoral plat et sablonneux, tantôt des promontoires peu considérables; la pointe la plus avancée prend le nom de *Pointe-Allègre*.

Les deux versants de cette chaîne, sillonnés de vallées, arrosés par 70 rivières, couverts de forêts vierges, connus seulement par les chasseurs intrépides et, dans certains endroits, par de hardis contrebandiers de tafia, le botaniste doit les parcourir, les sonder, les scruter, pour découvrir les richesses végétales que la Providence y a entassées.

Le versant occidental diffère beaucoup du versant oriental. Celui-là est moins large, plus proche des sommets; ses mornes sont plus élevés, tantôt très roides, tantôt abrupts; le littoral maritime y est ou rocheux et abrupt, ou bas et marécageux; les rivières qui s'échappent des hauteurs forment des sauts et des cascades, roulent dans des lits très encaissés sur un fond rocheux ou argileux, laissant à nu leurs bords escarpés, formés de basaltes, de porphyres et de laves durcies. En temps ordinaire, un grand nombre de ces cours d'eau sont à sec; pendant l'hivernage, ils se changent en torrents impétueux. La rivière *Du Plessis*, entre *Le Baillif* et les *Vieux-Habitants*, la *Grande-Rivière des Vieux-Habitants* forment, à leur embouchure, des atterrissements marécageux et malsains, mais riches en végétation; la rivière de la *Petite-Plaine* forme, non loin de son embouchure, une sorte d'étang. Le bas de toute la côte occidentale est généralement sec, aride, très pierreux; on y trouve des plantes particulières.

En traversant l'extrémité Nord, depuis *Deshaies* jusqu'à *Sainte-Rose*, on rencontre une série de petites rivières de peu d'importance, à l'exception de la rivière *Madame*, et on arrive sur le versant oriental. Ici, la nature change complètement d'aspect. Les mornes descendent en pente douce; les cours d'eau, beaucoup plus considérables et moins fougueux dans le haut, coulent paisibles dans le bas. En déposant des sables argileux, des laves pulvérulentes, des débris basaltiques, des détritus mélangés à l'humus des grands bois, ils ont formé peu à peu ces vastes plaines alluvionnaires, marécageuses, ces forêts de *palétuviers* qui s'étendent sur toute la côte, depuis *Sainte-Rose* jusqu'au delà de *Sainte-Marie*. Le plus important de ces cours d'eau est la *Grande-Rivière à Goyave*. Elle prend sa source au *Sans-Toucher*, marche, dans la plus grande partie de son parcours, du sud au nord, formant la seule vallée longitudinale de l'île; elle reçoit sur sa gauche le *Bras-David*, le *Bras-Saint-Jean*, séparé de la *Grande-Rivière* par la montagne de *Saint-Jean*, le *Bras-de-Sable*, près de la *Rivière-Chaude*, et enfin la *Petite-Rivière*. A environ 6 kilom. de son embouchure, elle tourne brusquement vers l'est pour se jeter à la mer à travers une forêt de mangliers ou palétuviers. Cette rivière, dont le bassin seul occupe plus du quart de la superficie de la Guadeloupe proprement dite, a trois embouchures et forme un delta dont les alluvions augmentent tous les ans de 10 à 15 mètres. Ces palétuviers, dont le principal côté utile est d'abriter les cultures de l'intérieur contre l'air salin de la mer, sont un milieu de pullulation microbienne, de multiplication pour les moustiques et les maringouins, qui en rend l'exploration dangereuse; leur végétation est très uniforme, tandis que celle des plaines et des parties boisées situées en arrière offre à l'herborisateur une riche récolte.

Le reste de la côte, depuis la rivière de la *Capesterre* jusqu'à la Basse-Terre, est sec, mais continue à être arrosé par d'importantes rivières. Sur le versant oriental, et près du bourg de *Baie-Mahault*, on rencontre un grand étang, *la Digue*, entouré de collines et de ravines boisées, fertiles en toutes sortes de plantes. Sur le plateau boisé de *Longmont* à la *Capesterre* se trouvent deux grands étangs encaissés : le *Grand-Étang*, à 394 mèt. d'altitude, de forme semi-lunaire, mesurant près d'une lieue de circonférence, et l'étang *Zombi*, de forme ovale et d'un tiers environ plus petit. Ces lacs ont des déversoirs souterrains et donnent naissance à deux rivières : le premier à celle de *Saint-Sauveur* et l'autre à celle des *Bananiers*. C'est

sur leurs bords et dans les bois environnants qu'on trouve les plus belles et les plus luxuriantes fougères.

La Grande-Terre a la forme d'un triangle triquètre isoscèle ; elle est plus petite que la Guadeloupe proprement dite. Son origine est due aussi à des foyers volcaniques sous-marins, comme le prouvent les roches basaltiques littorales de l'*Anse-Bertrand* et de la *Pointe-des-Châteaux*, mais les éjections sont peu élevées et ont été couvertes d'une couche calcaire, dont l'épaisseur, selon les calculs de Moreau de Jonnès, varie entre 92 m. 84 et 387 m. 81. Cette terre offre un singulier contraste avec la Guadeloupe. C'est une vaste plaine fertile, presque partout cultivée. Les seuls reliefs qui vaillent la peine d'être cités sont les *Grands-Fonds*, situés sur la partie méridionale entre les *Abymes*, le *Morne-à-l'Eau*, le *Moule*, *Saint-François*, *Sainte-Anne*, le *Gozier* et la *Pointe-à-Pitre*. Ils sont formés de petits mamelons calcaires, tantôt presque nus, tantôt boisés, jetés çà et là par hasard et sans ordre, variant d'une altitude de 60 à 115 mètres. Ils sont séparés les uns des autres, soit par des coulées recouvertes d'une couche épaisse d'alluvion, soit par de petits marécages, soit par des gorges étroites, et, dans certains endroits, par de grandes plaines. Les plus pittoresques et les plus régulièrement formés appartiennent au *Gozier*. La végétation de ces mornes est en général assez pauvre et uniforme : les *poiriers*, les *mappous*, les *campêches*, les *bois-rinettes*, les *bois-rouges*, les *Eugenia coriacea* et *axillaris* y dominent. Le petit plateau, entre *Saint-Louis* et l'*Anse-Bertrand*, les mornes du *Petit-Canal* et de ses environs sont cependant très intéressants au point de vue botanique, et l'herborisateur y fait une ample provision.

Mais si l'intérieur de la Grande-Terre offre moins de ressources au collectionneur, les bords de la mer, par contre, sont plus riches en toutes sortes de plantes ; ils sont bien plus pittoresques, au point de vue des sites, que le littoral de la Guadeloupe proprement dite. Depuis la *Pointe-à-Pitre* jusqu'à la *Pointe-Gris-Gris*, on n'a qu'une série de palétuviers qui forment une lisière très large derrière laquelle s'étendent des marécages occupés par des herbes coupantes et qui sont tout à fait semblables à ceux du *Lamentin*, à la Martinique, et de la *Baie-Mahault*. Mais à partir de la *Pointe-Gris-Gris* jusqu'à la *Pointe-Plate*, entre *Port-Louis* et l'*Anse-Bertrand*, le littoral change ; il devient bas et sablonneux et offre une riche végétation toute spéciale, qui tranche fortement avec celle des côtes marécageuses. De la *Pointe-Plate* jusqu'à la *Petite-Vigie*, et de là jusqu'à la *Grande-Vigie*, point terminal de la *Grande-*

Terre, et sur la côte nord-est jusqu'au *Mont-Gozier*, on ne voit que des falaises nues et grises, contre lesquelles une mer toujours furieuse vient se heurter. Après le *Mont-Gozier*, la côte s'abaisse pour former une plage d'abord rocheuse, ensuite sablonneuse, et se prolonge jusqu'aux rochers de la *Couronne*. De là, à la *Pointe-des-Châteaux*, le littoral, extrêmement intéressant par ailleurs, ne présente que des roches à pic ou des amas de pierres sans végétation. Il n'en est plus de même de la côte méridionale depuis la *Pointe-des-Châteaux* jusqu'à la *Pointe-à-Pitre* : celle-ci est généralement basse, parfois marécageuse. Elle se relève au *Petit-Havre* pour former une série de falaises boisées et des marécages peu étendus. Ces falaises, surtout celles du *Gozier*, abritent une végétation particulière et riche en espèces.

La faible élévation de ses mornes et l'absence de forêts ne permettent pas à la *Grande-Terre* d'avoir de puissants cours d'eau. Les quelques rivières qui y existent méritent à peine ce nom et sont à sec pendant une grande partie de l'année. Les pluies y sont moins fréquentes qu'à la Guadeloupe proprement dite ; aussi la sécheresse se fait-elle souvent cruellement sentir. La végétation se ressent nécessairement de cet état de choses et revêt, surtout pour les plantes herbacées, un cachet anormal. Dans les grandes et profondes mares, qu'on a creusées autour des habitations et dans les savanes, on trouve des plantes flottantes très belles, qui protègent l'eau contre l'ardeur du soleil et la conservent limpide. Il en est de même de quelques grands étangs, nourris par des sources, comme celui du *Cocoyer*, près de l'usine de *Duchassaing* au Moule.

Les nombreux ilots du *Grand* et du *Petit-Cul-de-Sac*, ceux de *Sainte-Rose*, ne recèlent aucune végétation sortant de l'ordinaire.

La Désirade, île étroite, longue de 22 kilom., au nord-est de la *Grande-Terre*, un peu en dehors de la courbe formée par les Petites-Antilles, est traversée d'une extrémité à l'autre par un plateau assez élevé, dont le point culminant, le *Morne-Frégate*, a 280 mètres d'altitude. Sa côte orientale est taillée à pic ; l'occidentale s'abaisse presque partout en pente plus ou moins douce. L'île entière est de formation volcanique, comme la Grande-Terre, et recouverte d'une profonde couche calcaire, qui fournit une excellente chaux. Cette couche est plus épaisse du côté occidental et se montre parfois à nu, ce qui fait que de loin l'île ressemble à un immense rocher couvert d'un peu de végétation. La partie plate et quelques endroits du plateau, comme celui des *Lataniers*, contiennent une terre fertile, recouverte de sables

calcaires. Les *corosoliers*, le *cotonnier*, les *pois Bourcousson* (Dolichos Lablab), les *patates*, le *maïs* et le *manioc* y réussissent bien. Le ruisseau de la ravine *Cybèle*, entre le bourg de la *Grand'Anse* et la *Léproserie*, la rivière de la *Léproserie* et celle de la *Pointe-du-Nord* sont à peu près les seuls cours d'eau qui y existent; encore sont-ils presque toujours à sec. La constitution géologique ne permet aux arbres de devenir grands que dans les falaises et sur la plage occidentale; les flancs et le plateau sont plus ou moins couverts de grands arbrisseaux et d'arbustes, dont un bon nombre appartiennent à des espèces toutes particulières qu'on ne rencontre nulle part ailleurs. La flore de la *Désirade* a beaucoup d'analogie avec celle du plateau de *Port-Louis* et des mornes du *Petit-Canal*. Dans les savanes pierreuses, sèches et arides de la *Léproserie*, exposées au grand vent de la mer, on ne rencontre que des raquettes volantes et des *têtes-d'Anglais*. Le gayac, qu'on dit avoir été commun autrefois, n'est plus représenté que par trois ou quatre pieds.

L'île de Marie-Galante, au sud de la Guadeloupe, est de formation calcaire et appartient au même soulèvement que la *Grande-Terre*. De forme circulaire et d'une circonférence de 83 kilom., elle se trouve traversée du nord au sud par une petite chaîne de mornes, qui forment deux petits plateaux. Le premier, d'une altitude de 100 mètres, va jusqu'à la rivière du *Vieux-Fort*; le second, depuis cette rivière jusqu'à celle de *Saint-Louis*, présente comme point culminant le *Morne-Constant*, qui ne dépasse pas 205 mètres. La côte de l'Est ou la *Côte-du-Vent* est formée de falaises à pic : le littoral du Nord, entre la *Pointe-de-Ballet* et la *Pointe-du-Nord*, est couvert de palétuviers et de grands arbres, les mêmes qu'on rencontre dans les marécages du *Lamentin*; le reste de la côte est généralement bas et sablonneux. Le sol est fertile et cultivé, sauf en quelques flancs par trop pierreux et trop abrupts. La plaine boisée et sablonneuse de *Folle-Anse*, entre *Saint-Louis* et le *Grand-Bourg*, est extrêmement intéressante et à peu près le seul endroit où l'on puisse collectionner quelque chose de nouveau. Le reste de la végétation de l'île est assez exactement celle des mornes calcaires des *Grands-Fonds*.

Le groupe des Saintes, composé de huit îlots, d'une étendue très inégale, est formé de deux volcans qui se sont éteints avant que leurs éjections aient eu le temps de combler les passes qui les séparent. Le sol, semi-argileux, semi-calcaire, est généralement sec et aride. Les

deux principaux îlots, la *Terre-de-Haut* et la *Terre-de-Bas*, ont une végétation un peu différente. — La première et la plus grande est dominée par le morne du *Chameau* (316 mèt. de haut), très abrupt du côté de la mer. Il est maigrement boisé par des arbrisseaux et de petits arbustes; dans le Nord, c'est-à-dire au *Marigot* et à la *Grande-Anse*, le littoral est plat et marécageux. Par ailleurs, on rencontre beaucoup de mancenilliers, de poiriers et quelques mappous. — La *Terre-de-Bas* est plus boisée et nourrit de grands arbres; la partie plate est peu considérable et a le même sol que la *Terre-de-Haut*; la partie morneuse est couverte de pierres basaltiques; on y trouve en masse plusieurs espèces d'épiniers, des *Mammea humilis*, le petit bois vert (*Rochefortia cuneata*). En général, la flore des îlots des *Saintes* se rattache beaucoup à celle des coteaux secs du *Vieux-Fort* à Marie-Galante.

LA MARTINIQUE

La Martinique, un peu plus étendue que la Guadeloupe proprement dite, est entièrement volcanique comme celle-ci. Elle a la forme d'un parallélogramme irrégulier, avec des échancrures très profondes, et peut être considérée comme composée de deux massifs, qui diffèrent, au point de vue végétal naturel, presque autant que la Guadeloupe diffère de la Grande-Terre.

Le plus élevé des massifs occupe le Nord, l'autre le Sud de l'île. Celui-là est formé de deux volcans éteints : la *Montagne-Pelée* (1.350 mèt. d'altitude), dont l'aire embrasse treize mornes, et les *Pitons-du-Carbet* (1.207 mèt.), avec trente-un mornes principaux. Ils sont reliés par le plateau du *Morne-Rouge*, les montagnes qui entourent le *Champ-Flore*, les montagnes de la *Grand'Anse*, du *Lorrain* et les mornes des *Deux-Choux*. Ces deux massifs forment ensemble deux versants bien distincts à l'occident et à l'orient.

Le massif du Sud, de formation beaucoup plus ancienne, est constitué par quatre volcans éteints : celui de la *Plaine*, renfermant le plateau de ce nom et six mornes principaux, celui des *Roches-Carrées*, auquel s'adossent quatre mornes, celui du *Vauclin* (500 mèt.), qui est isolé, et enfin celui du *Marin*.

Les deux massifs se touchent par l'intermédiaire des collines et plaines qui s'étendent entre la baie du *Lamentin* et la baie du *Galion*. Le massif du Nord est le plus important et donne naissance à cinquante rivières, sur soixante-quinze que l'on compte dans l'île. Ses quarante-quatre mornes, avec leurs ramifications, ses nombreuses vallées, ses profondes ravines

sont couverts de grands bois et représentent fidèlement la partie montagneuse et boisée de la Guadeloupe. Ses côtes seules diffèrent. Depuis *Fort-de-France* jusqu'au *Prêcheur*, et de là, en doublant le cap Saint-Martin et en suivant le bord oriental, jusqu'à la Trinité, le littoral présente tour à tour des plages sablonneuses et plates, des falaises à pic et des pentes abruptes, il est toujours sec, nulle part marécageux, et présente peu de découpures. Les cours d'eau ne forment pas d'atterrissements.

Le sud de la Martinique, malgré ses reliefs, constitue la partie basse de l'île. Les cours d'eau y sont moins considérables et moins longs, à l'exception de la rivière la *Lézarde*, la plus grande du pays et qui prend sa source dans le massif des *Pitons-du-Carlet*. Ses côtes sont généralement plates et marécageuses. Les cinq rivières qui débouchent dans la vaste baie de *Fort-de-France* y ont formé, par l'apport des détritus, des atterrissements considérables qu'entoure une bande, tantôt très large, tantôt moins large, de palétuviers. Cette région est sillonnée par de nombreux canaux, dont deux seulement sont navigables. La flore y est la même que celle de tous les mangliers des Antilles. Les marécages des *Anses-d'Arlet* sont peu étendus, mais nourrissent un grand nombre de *Cypéracées* particulières; les atterrissements du canal de la *Rivière-Pilote* sont assez importants et produisent des *Glumacées* rares; sur le côté gauche de la baie du *Marin*, on rencontre beaucoup de roseaux; dans les palétuviers du *François*, du *Robert* et de la baie de *Galion*, le botaniste peut récolter quelques plantes rares. Les îlots du *François* sont secs, arides et d'une végétation pauvre; ceux de la baie du *Robert* ne fournissent, entre beaucoup d'autres plantes très ordinaires, que des mancenilliers, des poiriers et des savonnettiers.

L'extrémité sud de la Martinique est formée par une presqu'île recourbée et resserrée entre la baie du *Marin* et le *Cul-de-sac-Ferré*; ses reliefs sont constitués par des mamelons calcaires brisés. Leur forme et leur végétation sont très analogues à celles des *Grands-Fonds-du-Gozier*. Les salines et la plaine connue sous le nom de *Champ-de-Pétrification*, faisant suite aux mornes, sont presque dépourvues de végétation.

La presqu'île de la *Caravelle*, dont la première moitié, plate et riche en cultures, s'appelle *la Tartane*, se termine par un petit massif assez élevé, formé d'amas de pierres basaltiques et calcaires au milieu desquelles s'élève un phare. Les arbrisseaux et les petits arbres, qui

poussent entre ces pierres, forment une végétation riche en espèces et marquée d'un cachet tout spécial : elle ressemble beaucoup à celle de la *Désirade*.

Outre les nombreuses mares qu'on a été obligé de creuser, surtout dans le Sud de l'île, et dans lesquelles végètent presque toujours des plantes très intéressantes et souvent très rares, il y a à la Martinique deux lacs : celui du cratère éteint de la *Montagne-Pelée* (de 150 mètres de circonférence), et le lac *Larcher* (étang), au pied des *Pitons-du-Carbet*. En fait de végétation, ils ne recèlent rien de particulier.

Bien que le sol de la Martinique soit en général composé de laves argileuses et spathiques, de ponces scoriacées et argilo-ferrugineuses, de tuf volcanique siliceux, de divers calcaires, de basaltes, de minerais ferrugineux, on voit cependant que la région de la *Montagne-Pelée*, les flancs et les plaines arables qui en dépendent, contiennent une terre essentiellement ponceuse, légère, et par conséquent très perméable, tandis que les quartiers de la *Trinité*, du *Lamentin*, du *Saint-Esprit* et du *Robert* sont revêtus de terres argilo-ferrugineuses, grasses et fortes.

CLIMAT, HUMIDITÉ

Le plus ou moins de végétation et le cachet particulier de la flore de chaque région dépendent d'une multitude de causes, dont les principales sont : la constitution des terres, la direction et la variation des vents, la configuration des accidents telluriques, les conditions climatériques, l'altitude, la situation particulière des montagnes et la projection de leurs ombres, le voisinage des autres îles, la forme particulière des mornes, les variations de température, etc. De quelque point de vue que l'on considère nos deux îles, elles ont été très favorisées par la Providence et n'ont rien à envier aux pays les plus riches du monde.

Elles sont placées sous les tropiques, c'est-à-dire dans une zone chaude qui, dans nos îles, varie entre 30° et 32° c. au maximum, entre 20° et 22° au minimum. Par leur constitution géologique et minéralogique, elles ont tous les éléments d'un sol fertile et varié; par leur configuration, qui présente des montagnes élevées, des plaines et des plateaux secs ou humides, des vallées profondes, étroites ou larges, des

pentes abruptes ou douces; par la forme conique des mornes, qui augmente l'action sur les nuées électriques, elles ont été admirablement disposées pour une végétation, non seulement des plus exubérantes, mais encore des plus variées. De plus, leurs productions portent une caractéristique particulière dont il faut chercher la cause dans l'humidité dont l'atmosphère est presque constamment imprégnée. En raison de leur situation au milieu de l'océan, dont l'évaporation, selon les calculs des savants, porte sur plus de 33 millions de tonnes d'eau par degré carré; à cause de leur exposition à des vents variables qui poussent les vapeurs et les brumes de la mer vers les montagnes, où elles se condensent en même temps que les vapeurs qui se dégagent des rivières, lacs, mares et marécages, il n'est pas étonnant que ces îles, sur 365 jours de l'année, ne comptent en moyenne que 66 jours où la pluie fasse défaut sur un point quelconque de leur surface et où l'hygromètre n'accuse que 65° au lieu de 93° maximum. Il en résulte qu'à la Guadeloupe et à la Martinique il fait deux fois et demi plus humide qu'en France.

L'influence de cette humidité, combinée avec la chaleur, se fait sentir d'une manière très appréciable sur le développement des nombreuses Phanérogames herbacées, notamment chez les Cypéracées, les Graminées, les Broméliacées, les Orchidées terrestres, les Aroïdées épiphytes, les Convolvulacées, les Labiées, les Rubiacées et Cordiacées. Mais elle se manifeste d'une manière saisissante dans l'expansion exubérante des Cryptogames; et, parmi celles-ci, elle impressionne surtout les Fougères, les Lycopodes, les Mousses et les Champignons. La Guadeloupe et la Martinique, plus que toute autre île, sont le centre privilégié de formation des Fougères et des Lycopodes.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES PLANTES EN ZONES

En parcourant les bords de mer, les flancs des montagnes et les hauteurs dénudées, on peut aisément assigner à nos deux îles cinq régions végétales offrant chacune une flore distincte :

I. Région maritime.

Elle embrasse cette partie de la mer peu profonde, plus ou moins chauffée par le soleil, sablonneuse ou vaseuse, qui avoisine les terres ;

elle contient en abondance, outre les nombreuses Algues, deux Phanérogames stolonifères, complètement immergées et formant un gazon maritime souvent très épais. Ce sont : *Ruppia maritima* et *Thalassia testudinum*, de la famille des Naïadées.

II. Basse région ou région champêtre.

Elle commence au niveau de la mer, s'élève jusqu'aux grands bois à une altitude moyenne de 500 mètres et constitue, à l'exception des environs du *Camp-Jacob* et du *Matouba*, où l'homme est allé s'établir plus haut, la zone habitée et cultivée. Elle renferme à elle seule les quatre cinquièmes des espèces végétales. En tenant compte de la variété du sol qui les produit, on peut y distinguer huit sortes de flores spéciales :

1° *Flore du bord de mer sec.*

Elle embrasse toute la bande littorale, tantôt sablonneuse et plate, tantôt rocheuse et madréporique, arrosée ou inondée par l'eau de mer et exposée directement à l'influence de l'air salin. Ses végétaux se caractérisent par leurs feuilles épaisses ou coriaces et souvent succulentes, par une coloration grise ou peu vive. Les principales espèces sont :

Tournefortia gnaphalodes, *Strumpfia maritima*, *Fimbristylis spathacea*, *Philoxerus vermiculatus*, *Suriana maritima*, *Lithophila muscosa*, *Borrichia arborescens*. — Ces espèces, le plus souvent enracinées dans les pierres et roches madréporiques, où elles reçoivent l'eau de mer, fleurissent toute l'année.

Sesuvium portulacastrum, *Scævola Plumieri*, *Heliotropium curassavicum*, *Sporobolus virginica* et *littoralis*, *Tephrosia cinerea*, *Thespesia populnea*, *Pectis humifusa* et *carthusiana*, *Hecastophyllum Brownei*, *Vinca rosea*, *Guilandina Bonducella*, *Bontia daphnoides*, *Cakile æqualis*, *Euphorbia buxifolia*, *Ipomea pes-capræ*, *Trianthemum monogynum*, *Melanthera deltoidea*, *Dodonæa viscosa*, *Canavalia obtusifolia*, *Portulac apilosa*, *Opuntia Tuna* et *spinosissima*, *Tribulus cistoides* et *maximus*, *Cyperus brunneus*, *viscosus*, etc. — Ces espèces croissent sur le littoral maritime sablonneux accidentellement arrosé par l'eau de mer; quelques-unes se rencontrent aussi un peu à l'intérieur.

Morisonia americana, *Myriosma buxifolium*, *Elæodendron diœcum*, *Eupatorium integrifolium*, *Capparis Breynia* et *jamaicensis*, *Mitreola petiolata*, *Gymnogramme tartarea*, *Celtis aculeata*, *Ximenia americana*,

Melocactus communis, *Solanum igneum* et *racemosum*, *Jacquinia armillaris*, *Drypetes alba*, *Rheedia lateriflora*, *Cordia alba*, *Parkinsonia aculeata*, *Eugenia axillaris*, etc. — Ces espèces poussent le plus souvent dans les falaises abruptes du bord de mer.

Egletes domingensis, *Erigeron jamaicensis*, *Evolvulus nummularius*. — Ces espèces forment gazon, soit près du bord de mer, soit un peu à l'intérieur.

2° *Flore des palétuviers ou mangliers.*

Les végétaux propres à cette station sont, le plus souvent, des arbres et des arbrisseaux. Ils ont toujours leurs racines plongées dans l'eau salée ou demi-salée, ou sont souvent inondés par l'eau de mer. Voici les principaux :

Laguncularia racemosa, *Rhizophora Mangle*, *Avicennia nitida*, *Conocarpus erectus*, *Pavonia racemosa*, *Brachypteris borealis*, *Echites biflora*, *Bignonia æquinoctialis*, *Drepanocarpus lunatus*, *Sesbania sericea* et *occidentalis*, *Pterocarpus Draco*, *Bignonia incarnata*, *Montrichardia arborescens* et *aculeata*, *Chrysodium vulgare*. — Les sept dernières espèces se rencontrent aussi dans les marécages d'eau douce avoisinant les palétuviers.

3° *Flore palustre des savanes et des bas-fonds marécageux ou tourbeux, souvent boisés ou à demi boisés, des endroits aquatiques et des fosses remplies d'eau.*

Elle se compose en majeure partie de hautes herbes, connues sous le nom d'*herbes coupantes*, qui occupent de grandes étendues aux *Abymes*, au *Morne-à-l'Eau*, au *Lamentin*, à *Baie-Mahault*, de moindres étendues à *Port-Louis*, au *Petit-Canal*, à *Marie-Galante* (entre le bois de *Folle-Anse* et *l'Usine-de-Retz*.) Une espèce d'herbe coupante, le *Cladium occidentale*, si commune à la Guadeloupe, n'existe pas à la Martinique. Les principales plantes qui la forment sont :

Rynchospora aurea, *Cladium occidentale*, *Scleria microcarpa*, *Fuirena umbellata*, *Anona palustris*, *Pluchea purpurascens*, *Verbesina alata*, *Sparganophorus Vaillanti*, *Spilanthes uliginosa*, *Æschynomene sensitiva*, *Caperonia palustris*, *Ammannia latifolia* et *humilis*, *Neptunia plena* et *pubescens*, *Mimosa asperata*, *Jusssieua erecta*, *suffruticosa*, *Jussieua linifolia*, *Calathea Allouya*, *Ischnosiphon Arouna*, *Goniopteris scolopendrioides*, *Hibiscus bifurcatus* et *sororius*, *Malvastrum alcifolium*, *Herpestis Monnieria*, *Conobea aquatica*, *Ilysanthes gratioloides*, *Ipomea martinicensis*, *Lippia nodiflora*, *Dieffenbachia Seguine*, *Cyperus odoratus*, *Luzula*, etc.,

Aspidium unitum, *Pteris grandifolia*, etc., *Polygonum acre*, *glabrum* et *acuminatum*.

4° *Flore des étangs, mares, canaux, etc.*

Elle est constituée par des plantes qui vivent essentiellement dans l'eau. Ce sont :

Nymphæa ampla et *Rudgeana*, *Limnanthemun Humboldtianum*, *Neptunia natans*, *Pistra stratiotes*, *Pontederia crassipes*, *Paspalum distichum*, *Scirpus mutatus* et *plantagineus*, *Limnobium stoloniferum*, *Lemna minor*, *Ipomea palustris*, *Echinodorus cordifolius*, *Potamogeton fluitans* et *plantagineus*, *Panicum amplexicaule*.

5° *Flore des mornes et pentes rocailleux, secs, boisés ou plus ou moins boisés, souvent couverts de pierres basaltiques, soit une partie du massif de* Houëlmont *et de la* Grosse-Montagne-de-Deshaies (*sauf les sommets, qui participent à la flore des grands bois*), *le morne* Gommier *de la* Pointe-Noire, *le* Gros-Morne *de* Deshaies, *etc.* (*Guadeloupe*); *les mornes des* Roches-Carrées, *la* Plaine, *le* Gommier-du-Marin, *les hauteurs rocheuses de la* Rivière-Pilote, *les hauteurs pierreuses de la* Grande-Rivière (*Martinique*).

Elle contient beaucoup d'arbrisseaux et de petits arbres à bois dur, peu de Cryptogames et de Glumacées. Les plus belles Orchidées, par contre, sont l'apanage de cette station. Les végétaux qui y dominent sont :

Excæcaria caribæa, *Myginda latifolia*, *Pithecolobium micradenium*, *Pithecolobium filicifolium*, *Schnella splendens*, *Desmanthus virgatus*, *Cereus triangularis*, *Jacquemontia tamnifolia*, *Brunsfelsia fallax*, *Epidendrum ciliatum*, *Oncidium altissimum*, *Brassavola cucullata* et *nodosa*, *Guettarda scabra* et *parvifolia*, *Stenostomum acutatum* et *viscosum*, *Justicia eustachiana* et *carthagincensis*, *Erythroxylum ovatum*, *Talinum quadrangulare*, *Plumiera alba*, *Casearia parvifolia*, *Peperomia acuminata* et *clusiæfolia*, *Olyra pauciflora*, *Pharus latifolius* et *glaber*, *Cheilanthes radiata* et *elongata*, *Hemionitis palmata*, etc.

6° *Flore des endroits calcaires, soit les* Grands-Fonds, *la* Désirade, Marie-Galante, *le plateau de* Port-Louis, *les mornes du* Petit-Canal (*Guadeloupe*), *les mornes de* Sainte-Anne *et le massif de la* Caravelle (*Martinique*).

Elle contient beaucoup d'arbrisseaux, de grands arbustes et de petits arbres, un assez grand nombre de plantes herbacées et très peu de Fougères. Les végétaux propres à ces endroits sont :

Amyris maritima, *Stylosanthes procumbens*, *Antacanthus microphylla*, *Eugenia pallens* et *ligustrina*, *Borrera verticillata*, *Morinda citrifolia*, *Malpighia coccigera*, *Byrsonima lucida*, *Malpighia angustifolia*, *Canella alba*, *Pedilanthus tithymaloides*, *Dipholis nigra*, *Ernodea littoralis*, *Forestiera rhamnifolia*, *Eupatorium canescens*, *Baccharis dioica*, *Galactia angustifolia*, *Condalia ferrea*, *Bumelia cuneata*, *Acrodiclidium salicifolium*, *Comocladia ilicifolia*, *Cassyta americana*, *Euphorbia heterophylla*, *Euphorbia Berteroana*, *Phyllanthus falcatus*, *Aneimia adiantifolia*, *Aneimia hirta*, etc., *Pisonia subcordata* et *fœtida*, *Thrinax barbadensis*, *Asplenium dentatum*.

7° *Flore des côtes arides, sèches, pierreuses, point ou peu boisées, soit la côte occidentale entre la* Basse-Terre *et* Deshaies, *certaines pentes du* Vieux-Fort, *en majeure partie les mornes des* Saintes (*Guadeloupe*), *la côte entre le* Carbet *et* Case-Navire, *celle du* Diamant *et de* Sainte-Luce, *la grande pente du* Gros-Morne, *du* Diamant, etc. (*Martinique*).

Pendant la saison sèche, ces côtes paraissent comme brûlées par le soleil et toute végétation est arrêtée ; les arbres et arbrisseaux surtout perdent leurs feuilles. Les plantes qu'on y trouve sont peu nombreuses, mais portent un cachet tout particulier. Ce sont :

Corchorus siliquosus, *Malvastrum spicatum* et *tricuspidatum*, *Sida urens*, *hamulosa* et *jamaicensis*, *Abutilon crispum*, *Bastardia viscosa*, *Ibatia muricata*, *Tobinia trifoliata*, *Cracca caribæa*, *Chætocalyx vincentinus*, *Piscidia erythrina*, *Calliandra purpurea*, *Calotropis procera*, *Dicliptera martinicensis*, *Pectis linifolia*, *Gomphia lucida*, *Lantana salvifolia*, *Melochia tomentosa*, *Melochia pyramidata*, *Melochia nodiflora*, *Pithecolobium unguis cati*, *Polybœa corensis*, *Heliotropium frutescens*, *Cassia polyadena*, *Evolvulus sericeus*, *Cereus Curtisii*, *Anona squamosa*, *Borrera spinosa*, *Panicum diffusum*, *Bouteloua litigiosa*, etc.

8° *Flore des terres quelconques non comprises dans les sept stations précitées.*

Elle est de beaucoup la plus riche en genres et en espèces ; elle embrasse, outre les plantes des grandes et petites cultures, les plantes potagères, les herbes, arbrisseaux et arbres d'origine étrangère, environ le quart de la végétation insulaire. Elle se distingue surtout par le grand nombre de plantes médicinales et fourragères. Les familles des Labiées, Crucifères, Scrofularinées, Gentianées, Papavéracées,

Asclépiadées, Apocynées, Polygalées, Nyctaginées, Plombaginées, Hippocratéacées, Verbénacées, Crassulacées, Ampélidées, Bixinées, Liliacées et Iridées n'ont leurs représentants que dans ce terrain; les Malvacées, Solanées, Acanthacées, Borraginées, Bignoniacées, Gesnériacées, Dioscorées, Composées, Rubiacées et Légumineuses herbacées, les Graminées, Cypéracées et les Fougères en fournissent la majeure partie. Ne citons que quelques grands arbres :

Genipa americana, *Hymenæa Courbaril*, *Mammea americana*, *Tecoma pentaphylla*, *Hura crepitans*, *Eriodendron anfractuosum*, *Cordia Gerascanthus*, *Cordia Collococca*, *Cedrela odorata*, *Crescentia Cujete*, *Melicocca bijuga*, *Persea gratissima*, *Melia sempervirens*, *Ficus crassinervia* et *pallida*, *Sapota Achras*, *Sideroxylon mastichodendron*, etc.

III. Région des grands bois ou région moyenne.

Elle commence à une altitude de 500 mètres et embrasse tous les bois à haute futaie jusqu'à une élévation variant entre 800 et 1000 mètres. Sur le versant oriental (les bois de *Sainte-Rose*, de *Sofaya*, de la *Ravine-Chaude* et quelques vallées des *Pitons-du-Carbet*, à la Martinique), les forêts descendent au-dessous de 500 mètres et participent de la flore de la région inférieure. C'est la zone des forêts vierges, celle où la végétation étale un luxe et une beauté qui étonnent l'homme le plus indifférent. Une couche toujours humide et épaisse d'humus donne aux arbres une ampleur et une hauteur majestueuses. Les Cryptogames protégées par l'ombre contre l'ardeur du soleil, les plantes épiphytes de toutes sortes poussent avec une vigueur extraordinaire, couvrent les branches et les troncs des arbres vivants et envahissent les vieilles souches et les bois tombés de vétusté. C'est là qu'il faut chercher la plupart des arbres qui fournissent du bois de construction, des essences et du tanin. Nous ne mentionnerons que les plus importants :

Magnolia Plumieri, *Sloanea Massoni* et *caribæa*, *Hernandia sonora*, *Byrsonima spicata* et *lævigata*, *Bunchosia glandulifera*, *Guarea Perrotetii* et *Swartzii*, *Acrodiclidium sericeum*, *Hirtella triandra*, *Oxandra laurifolia*, *Amanoa caribæa*, *Meliosma Herbertii* et *Pardoni*, *Styrax glaber*, *Turpinia occidentalis*, *Dussia martinicensis*, *Richeria grandis*, *Nectandra patens*, *coriacea*, *Ocotea membrenacea*, *Prunus occidentalis* et *sphærocarpa*, *Guatteria Ouregou*, *Cicca antillana*.

C'est là qu'on récolte les belles Aroïdées à larges feuilles, les Orchi-

dées terrestres, et, en fait de Fougères, les *Danæa*, la plupart des *Hymenophyllum* et *Trichomanes*, des *Lindsaya*, des *Asplenium*, des *Pteris*, des *Polypodium* et *Aspidium*, des *Acrostichum*, etc. Le *Pteris incisa* se trouve toujours dans le voisinage des sources sulfureuses.

IV. Région de transition.

A mesure qu'on s'élève dans les grands bois, on voit que la taille des arbres diminue peu à peu, que les pentes deviennent plus rapides, que la température s'abaisse graduellement, que les vents commencent à se faire sentir, que la terre végétale est moins sèche, lavée ou entraînée qu'elle est par les pluies, que les plantes épiphytes sont moins nombreuses et moins exubérantes. On arrive alors dans ce qu'on peut appeler la région de transition ou région des bois à petite futaie. Sa limite inférieure se confond avec les grands bois; la supérieure est bien tracée et se termine là où les Sphaignes commencent à se montrer. Bien que la végétation en général soit celle des bois inférieurs, on est cependant frappé de la présence de certaines espèces d'arbrisseaux et d'herbes que l'on trouve partout et toujours à cette altitude. Les principales sont :

Myrsine floribunda, *Myrica microcarpa*, *Charianthus nodosus* (2 variétés), *Miconia guadalupensis*, *Miconia globulifera*, *Miconia coreacea*, *Miconia martinicensis*, *Ilex montana*, *Freziera amplexifolia*, *Sciadophyllum umbraculiferum*, *Peperomia Balbisii*, *Clusia venosa*, *Verbesina helianthoides*, *Myrcia deflexa* et *Dussii*, *Eugenia Dussii*, *Eugenia Berteri*, *Eugenia berberis*, *Eugenia floribunda*, *Manettia calycosa*, *Hymenachne rigens*, *Rynchospora polyphylla*, *Machærium restioides*, *Xiphopteris serrulata*, *Acrostichum Feei* et *Plumieri*.

V. Région supérieure.

Elle embrasse les sommets, les plateaux et les flancs des plus hautes montagnes, soit le cône et le plateau de la *Soufrière*, une partie de la *Savane à Mulets*, le plateau de la *Grande-Découverte*, du *Grand-Sans Toucher*, la *Savane aux Ananas* (Guadeloupe), le morne de la *Croix-de-la-Montagne-Pelée* (Martinique). Cette région est très nettement tranchée et offre un contraste extraordinaire avec l'ensemble de la végétation précédente. Les grands arbres et les lianes variées sont remplacés par une végétation rabougrie et uniforme. La température y descend souvent assez bas et le thermomètre accuse une moyenne

de 12° à 14°. A la *Soufrière*, pendant la saison fraîche et sereine, de janvier jusqu'en avril, on trouve souvent les feuilles chargées de givre et de glaçons. Le sol est enveloppé d'une toison épaisse de Sphaignes, de Lycopodes et de Fougères. Du fond de cette couche, toujours imprégnée d'eau et sous laquelle leurs racines trouvent une protection contre la violence du vent et de la pluie et aussi contre l'ardeur du soleil, surgissent un petit nombre de Phanérogames d'une grande beauté, remarquables par la vivacité de leurs couleurs, qui tranchent fortement avec la coloration terne du reste de la végétation. Toutes les plantes de cette région aérée, battues par des pluies presque quotidiennes et tourmentées sans cesse par une brise froide et violente, sont pourvues de feuilles rigides.

Un certain nombre de plantes, herbacées ou frutescentes, se rencontrent dans la zone inférieure tout aussi bien que dans la moyenne et même dans la supérieure. De cette catégorie sont surtout :

Palicourea crocea, *Arthrostemma glomeratum*, *Erythroxylon squamatum*, *Panicum Sloanei*, *Hydrocotyle asiatica*, *Mimosa pudica*, *Sauvagesia erecta*, *Dieffenbachia Seguine*, *Distreptus spicatus*, *Philodendrum giganteum*, *Peperomia pellucida*. *Eryngium fœtidum*, *Chrysobolanus Icaco*, *Loranthus americanus*, *Wedelia carnosa*, *Bambusa arundinacea*, etc.

La flore indigène des Antilles se rattache évidemment à la flore du continent américain et en particulier à celle de ces parties du Mexique, du Honduras, de Panama, du Vénézuela, des Guyanes et du Brésil équatorial formant le versant occidental. Un grand nombre des mêmes espèces, qu'il faut principalement ranger dans les Fougères, les Orchidées, les Glumacées, les Palétuviers, les Légumineuses herbacées et frutescentes et dans beaucoup de grands arbres forestiers appartenant à diverses familles, en sont une preuve. Elle tient à celle des États-Unis, surtout par les Graminées et Cypéracées. Le Pérou, l'Uruguay, le Paraguay, la Colombie et l'Équateur n'y sont représentés que dans une faible proportion.

Beaucoup de végétaux utiles et qui, pour la plupart, sont maintenant naturalisés, ont été introduits dans le passé par les colons, les travailleurs africains et indiens ; d'autres ont été répandus par les soins des Chambres d'agriculture, par les Jardins botaniques de la Trinidad, de la Jamaïque, de Cuba, de la Martinique et de la Guadeloupe ; d'autres encore ont été implantés par des hommes intelligents, désintéressés et soucieux du bien-être et de la prospérité de leurs pays.

Nous indiquerons, dans une liste particulière, les noms des plantes utiles et ornementales dont l'île s'est enrichie.

La flore de la Guadeloupe, en raison de son étendue plus considérable, de ses montagnes plus élevées, de sa température plus variée, et aussi parce que les déboisements ont été poussés moins loin, est très sensiblement plus riche que celle de la Martinique. De ces superbes arbres, comme le palétuvier jaune, le palétuvier gris ou carapate des bois, du bois bandé, du bois graine-violette, du bois de lan, du bois-négresse (*Diospyros ebenaster*), de plusieurs grands lauriers, qui tous fournissent des bois de charpente, d'un assez grand nombre de Fougères et d'Orchidées terrestres, communes dans les hauteurs, on ne trouve pas trace dans l'île sœur.

FLORAISON

Le propre de la végétation tropicale est de produire toujours et simultanément des feuilles, des fleurs et des fruits, grâce à la chaleur qui entretient une activité végétale incessante. Il en résulte que, quel que soit le jour de l'année où il herborise, le botaniste trouve toujours une récolte à faire, avec plus ou moins d'abondance, dans quelque lieu qu'il se dirige. Une sécheresse prolongée seule peut mettre obstacle à cet ordre de choses.

Il y a cependant un printemps végétal, qui, comme celui d'Europe, commence généralement en mars et finit en juin. C'est la saison pendant laquelle presque tous les arbrisseaux et la plupart des grands arbres se parent de fleurs. Après l'hivernage, ou temps des grandes pluies (qui officiellement dure du 15 juillet au 15 octobre), il y a une seconde montée de sève, celle de septembre ou d'octobre jusqu'en décembre : c'est l'arrière-saison, pendant laquelle fleurit et fructifie tout ce qui, dans la première saison, est resté à l'état de repos. Ces deux règles souffrent de nombreuses exceptions. Les lauriers, le carapate des grands bois et quelques *Mélastomacées* choisissent pour fleurir l'une ou l'autre saison, ou n'ont pas d'époque déterminée. Les *Miconia*, les *Psychotria peduncularis*, *crassa* et *parasitica*, le *Symphysia guadelupensis*, l'*Ilex montana*, le *Brossæa anastomosans*, le *Viola stipularis*, les *Freziera* et *Ternstrœmia*; les palétuviers : *Rhizophora Mangle*, *Avicennia nitida*, *Conocarpus erectus*, le *Cordia Sebestana*, le *Bigno-*

nia stans, le papayer et le cocotier, les Malvacées suffrutescentes et quelques frutescentes, comme les *Malvastrum* et les *Sida*, plusieurs *Hibiscus*, la très grande majorité des plantes herbacées fleurissent toute l'année, tandis qu'il est extrêmement rare de trouver les fleurs du bambou et de certaines Myrtacées des hauteurs éventées.

Les *Thrinax*, le gayac, les cerisiers du pays produisent deux ou trois fois par an; la *Sloanea caribæa*, les *Meliosma Herbertii* et *Pardoni* (« bois de sept ans » à la Martinique), les vieux pieds de courbaril ne fleurissent que tous les trois ou quatre ans.

NOMS VULGAIRES OU VERNACULAIRES

La plupart des plantes de la région habitée et beaucoup de celles des grands bois portent des noms vulgaires, qui leur ont été imposés par les planteurs, les médicastres, les panseurs, les quimboiseurs (sorciers), les coupeurs de bois et les chasseurs. Les mieux connus sont les végétaux qui servent pour la médecine domestique, pour l'alimentation des animaux, pour la charpente, la menuiserie, la tabletterie, etc.

Rien de plus incertain que ces noms vulgaires : ils changent d'une localité à une autre, à plus forte raison d'une île à l'autre. Ainsi le *Wedelia carnosa* s'appelle à Gourbeyre « patte-de-canard », à cause de la ressemblance de sa feuille trilobée avec la patte de ce palmipède; au Camp-Jacob, il reçoit le nom de « fleur-soleil », à cause de ses capitules à fleurs radiées; aux Trois-Rivières, la même herbe est nommée « herbe-à-lapin », parce que cette bête en est friande. Ce qui à la Martinique est un bois « crécré » est connu à la Guadeloupe sous le nom de « bois-côtelette », et le « bois-côtelette » des Martiniquais devient le « bois carré » des Guadeloupéens.

Une quarantaine de plantes cependant portent, non seulement dans les différents quartiers de notre île, mais encore à la Martinique, les mêmes dénominations pour désigner les mêmes espèces. Soit les noms de : poirier, campêche, fromager, sablier, galba, cachiman blanc et rouge, corosol, pomme-cannelle, gayac, goyavier, prune Monbin, prune d'Espagne, pomme Cythère, sapotillier, abricotier, suyan ou surian, mancenillier, calebassier, kennetier, pomme d'acajou, bois blanc,

gommier blanc, gommier rouge, balai doux, savonnettier-bord-de-mer, pois à gratter, ortie, pied-poule, surelle et surette, pomme rose, chardon béni, patate-bord-de-mer, raisinier-bord-de-mer.

On désigne, sous le nom collectif de « collants » ou « cousins », des plantes qui, quelle que soit la famille à laquelle elles appartiennent, produisent des fruits gluants ou pourvus soit de piquants soit de poils par lesquels ils s'attachent aux objets qui les touchent (14 espèces). On désigne de même sous les noms :

De « gratte-jambes », de « crocs-chiens », des arbrisseaux à branches pendantes, pourvues de piquants (5 espèces) ;

D'« épiniers » ou d'« épineux », des arbrisseaux ou arbres droits, munis de piquants forts (7 espèces) ;

De « caca-ravet », des arbrisseaux ou petits arbres à fruits très petits (3 espèces) ;

De « citronniers » ou de « bois-citron », des arbres à fruits ronds de la grosseur d'une graine de poivre (4 espèces) ;

De « merisiers », des arbres et des arbrisseaux à fruits pulpeux, du volume d'un pois ou d'une petite cerise (15 espèces) ;

De « bois-café », de « café bâtard », « café-montagne », « café-marron », des arbres et des arbrisseaux qui portent des fruits ayant la forme et le volume d'une cerise de café cultivé (10 espèces) ;

De « bois d'olive », des arbres ou des arbrisseaux à fruits peu pulpeux, de la forme et de la grosseur d'une olive de France (4 espèces) ;

De « bois-pistolet », des arbres dont les fruits capsulaires s'ouvrent avec fracas (4 espèces) ;

De « mauricipres » ou « mauricifs » (« bois-tan » à la Martinique), des arbres dont l'écorce sert pour le tannage (3 espèces) ;

D'« herbes en-bas-feuilles », des Phyllanthus et des Euphorbia dont les fleurs naissent à l'aisselle des feuilles ou sous les feuilles (9 espèces) ;

De « bois-côtelette », «bois-côte », « bois carrés », des arbres et des arbrisseaux dont les branches ont quatre angles ou dont les troncs ont des côtes ou des anfractuosités (11 espèces) ;

De « balai-savane », les sous-arbrisseaux à tiges flexibles et minces dont on fabrique des balais grossiers (15 espèces), etc.

On comprendra sans explication ce que signifient : « herbe à lapins », « herbe à vaches », « oreille-mouton », « langue à bœuf », « bois à agouti », « liane à serpent », « liane rude », « liane douce », « patate marron », « igname marron », « herbe à pisser », « herbe à tisane »,

« herbe aux sorciers », « oseille-bois », « herbe à miel », « cachiman-bâtons », « piment-vache », « bois-cabrit », « guérit-tout » , etc.

DIFFICULTÉS D'HERBORISATION

Dans les pays tropicaux, pour herboriser sérieusement, il ne suffit pas de se munir d'un couteau, d'un instrument à fouiller et d'une boîte de Dillenius : il faut avoir à sa disposition une presse portative dans laquelle on met, sitôt après les avoir cueillies, les plantes à fleurs caduques, tendres et délicates. En outre, on doit être accompagné d'un guide solide, armé d'un coutelas ou d'un sabre, instrument indispensable pour ouvrir des chemins, et d'une hache, pour abattre les arbres élevés et à tronc lisse sur lesquels il est impossible de grimper pour se procurer les fleurs ou les fruits. Ici, je demande pardon à qui de droit, si, sans permission préalable, j'ai dû faire coucher par terre une quarantaine d'arbres disséminés dans les forêts les plus denses, pour arriver à une récolte complète. Il le fallait : c'est mon excuse.

Ramasser les plantes n'est pas le côté le plus pénible : les presser et les conserver ensuite, l'humidité étant toujours très grande, est chose bien autrement difficile. On comprendra aisément combien de soins et de patience nécessitent la dessiccation et l'empoisonnement de toutes ces herbes grasses et succulentes, de ces fruits pulpeux, qui deviennent si facilement la proie des vers.

En terminant, je suis heureux d'avoir une occasion d'exprimer ici, publiquement, avec mes hommages respectueux, mes plus chauds remerciements à MM. les Curés de la Guadeloupe, de la Grande-Terre et de la Martinique, pour la bienveillante et généreuse hospitalité que tous, sans exception, dans un esprit admirable de fraternité, m'ont accordée, et sans laquelle, vu mes faibles ressources, il m'eût été impossible d'accomplir le travail d'herborisation que je m'étais proposé. Je remercie également M. le professeur Heckel des soins spéciaux qu'il a bien voulu donner à mon œuvre pour en augmenter la perfection et pour la mise au point des descriptions. En ce qui touche aux notes, relatives à l'emploi des plantes, qu'il a ajoutées à mon texte, en l'éclaircissant, enfin pour la sollicitude particulière dont il a entouré la composition matérielle de ce travail et la correction des épreuves, je ne saurais trop lui témoigner ma gratitude.

PLANTES
DE LA GUADELOUPE
ET DE LA MARTINIQUE

I. DICOTYLÉDONES

PREMIÈRE FAMILLE. — RENONCULACÉES.

Clematis L. (du grec « klema », sarment, parce que les tiges de beaucoup d'espèces sont grimpantes.)

C. *dioica* L. Clématite à fleurs dioïques. Vulgo : Liane à crabes. Sl., Hist. of Jam., t. 128, f. 2 ; Rich., Cuba, t. 1. **C.** *americana* Mill. **C.** *dominica* Lam. — Arbrisseau-liane, grimpant, volubile, haut de 3-5 mèt. Feuilles pétiolées, divisées en 3 folioles ovales, entières ou grossièrement dentées. Fleurs blanches, odorantes, en grappes larges, terminales. — Très rare. Le long du canal Montéran dans l'intérieur des bois. — Fl. de sept. en nov. [N° 3254.]

Martinique. Vulgo : Vigne sauvage, liane serpent. — Assez abondant dans les haies du Morne-Rouge et dans les broussailles du Champflore (habit. Gérard). [N° 1761.]

DEUXIÈME FAMILLE. — DILLÉNIACÉES.

Pinzona Mart. et Zucc. (dédié à l'Espagnol Vincent Nunez Pinzon, qui en 1500 découvrit le Brésil.)

P. *calineoides* Eichl. Pinzona à feuilles de Calinea (plante de la Guyane). Vulgo : Liane à eau. — Liane arborescente montant sur les arbres les plus élevés. Feuilles coriaces, elliptiques, mesurant 10-20 × 5-10 cm. ; à nervures très saillantes en dessous, les jeunes grossièrement dentées-crénelées vers le sommet. Jeunes branches pourvues de 5 angles aigus ; tige cylindrique d'un diam. de 6-12 cm. Fleurs blanches, petites, disposées en petites grappes axillaires. Fl. en sept. et oct. — Assez abondant dans les grands bois de Sofaya et de la Ravine-Chaude (Lamentin). — Cette liane contient une eau très lim-

pide, sans saveur sensible, rafraîchissante ; pour en avoir une certaine quantité, il suffit de couper le tronc dans un endroit quelconque, et, pour empêcher l'eau de monter dans la partie supérieure de la tige, d'en détacher lestement un morceau ; avec un tronçon de 1 mèt. de long, on peut remplir un verre à boire. — Alt. 180-300 mèt. [N° 3242.]

Elle n'existe pas à la Martinique.

Le **Dillenia** *speciosa* Thunb., arbre superbe par son port et son feuillage, originaire de la côte de Malabar, a été introduit à la Martinique en 1869 par l'horticulteur L. Hahn. Il est cultivé au Jardin botanique et dans plusieurs autres localités de l'île : Carbet, Fort-de-France, etc.

TROISIÈME FAMILLE. — MAGNOLIACÉES.

Talauma Juss. (nom qu'on lui donne en Amérique.)

T. *Plumieri.* DC. Talauma de Plumier. Vulgo : Maniolia (Magnolia) bois pin. Desc. Fl. méd. des Ant., vol. II, l. 163, p. 140. *Magnolia Plumieri* Sw. — Arbre majestueux, haut de 25-35 mèt., à tronc jusqu'à 1m 50 de diam., à bois dur et noir en dedans, mou et blanc en dehors. Feuilles larges, coriaces, ovales-oblongues, rudes. Fleurs grandes, très blanches, d'une odeur forte et exquise. Fruit strobiliforme. — Fl. habituellement d'avril en juin et aussi de sept. en nov. — Assez abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe. [N° 2995.]

Martinique. Vulgo : Bois pin. — Dans tous les grands bois de l'île, jusqu'à une altitude de 750 mèt. [N° 3.]

Le **Magnolia** *grandiflora* S., M. à grandes fleurs, petit arbre, originaire de l'Amérique continentale, est cultivé dans plusieurs jardins de l'île, où il fleurit tous les ans : ex., à Gourbeyre. — A la Martinique, il existe au Jardin des plantes et dans beaucoup d'autres localités de l'île.

L'**Illicium** *anisatum* L., vulgo : l'Anis étoilé, arbrisseau originaire du Japon et de la Chine, se rencontre au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans le pays. Il est célèbre pour ses fleurs et ses graines aromatiques et diurétiques. [N° 1773.]

QUATRIÈME FAMILLE. — ANONACÉES.

Anona L. (du mot malais « manoa » ou « minona ».)

A. *muricata* L. Anone à fruits hérissés. Vulgo : Corosolier. Desc., vol. II, t. 81, p. 56 ; Tuss., Fl., II, t. 24. — Petit arbre, dont les plus grands repré-

sentants ne dépassent guère 6 mèt. d'élévation ; originaire de Caracas et naturalisé depuis de longues années dans toutes les Antilles. Les fruits sont couverts d'écailles irrégulièrement coniques, recourbées et pointues ; ils sont très rafraîchissants et se servent à table, surtout le matin ; on en mange pendant une grande partie de l'année. — Les tisanes faites avec ses feuilles sont d'un emploi général : elles sont calmantes et favorisent la digestion. Descourtilz place cet arbre à juste titre dans les stomachiques astringents. On se sert des feuilles macérées dans l'eau tiède, pour frotter les parties du corps affectées de coups de soleil. L'écorce est fibreuse et se prête à la confection des cordes. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans la région du littoral, Désirade, Marie-Galante et dans toute l'île de la Guadeloupe. [N° 3056 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Corosolier. — Abondant dans toute l'île. Alt. 0-350 mèt. [N° 1767.]

A. *palustris*. L. Anone des marais. Vulgo : Cachiman cochon, bois flot. — Petit arbre touffu dépassant rarement 5 mèt. en hauteur, à écorce noire. Feuilles elliptiques ou oblongues, pointues au sommet, ressemblant assez bien à celles du corosolier. Le fruit, qui tient le milieu, pour la forme et les dimensions, entre la pomme-cannelle et le cachiman ordinaire, ne se mange pas ; les crabes en sont friands. — Avec ses racines spongieuses, on fabrique quelquefois des bouchons. Avec les feuilles, cuites dans l'eau bouillante, les habitants préparent une tisane pour les chevaux atteints de fluxion de poitrine et de la maladie de la gourme. Dans quelques endroits, on fait avec les feuilles une tisane contre la diarrhée, à cause du principe astringent qu'elles contiennent. Les fruits mûrs servent aux pêcheurs comme appât. — Fl. habituellement de juillet en janv. et aussi de nov. en mai. — Abondant dans la basse région : Ravine de Belost (Basse-Terre), Bouillante, Pointe-Noire, Lamentin, Moule (le long du canal). Alt. 0-140 mèt. [N° 3056.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mamain ou mamin. — Lamentin (habitation Lareinty), Sainte-Luce, Marin. [N° 1764.]

A. *squamosa* L. Anone écailleuse. Vulgo : Pomme-cannelle. Sl., Hist. of Jam., t. 227; Tuss., Fl., III, t. 4 ; Desc. Fl. méd. des Ant., vol. II, t. 83, p. 65. — Petit arbre souvent tortueux, ne dépassant guère 4 mèt. d'élévation, peu élégant, à branches irrégulièrement disposées. Fruits ronds, glauques, couverts d'écailles charnues, arrondies, à chair blanche sucrée. — Ils se mangent à table et sont stomachiques. Dans les campagnes, on fait, avec les feuilles, des infusions contre les dérangements de ventre. Descourtilz (*loco cit.*), place cette plante avec raison dans les stomachiques astringents. — Fl. habituellement d'avril en juillet ; les fruits mûrissent de sept. en fév. — Aime le terrain sec, tuffeux, chaud, près du littoral, et ne se rencontre guère au delà de 140 mèt. d'altitude. [N° 3054.]

Martinique. Vulgo : Pomme-cannelle. — Abondant sur tout le littoral. [N° 1766.]

A. *mucosa* Jacq. Anone muqueux. Vulgo : Cachiman crême. Tuss., Fl., I, t. 28. — Petit arbre de 4-5 mèt. de haut. Fruit grand, presque rond, couvert d'écailles larges, charnues, arrondies ; chair blanche, sucrée, d'un bon goût ; il se mange à table. — Fl. en avril, mai ; les fruits mûrissent d'août en déc. — Assez abondant dans les parties basses et sèches de Case-Pilote, du Carbet et surtout du Prêcheur. Alt. 0-150 mèt. — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe. [N° 1763.]

A. *reticulata* L. Anone réticulée. Vulgo : Cachiman cœur de bœuf. Aublet, Hist. de la Guyane, p. 618 ; Sl., Hist. of. Jam., t. 226 ; Desc., vol. II, p. 61, t. 82 ; Tuss., Fl., I, t. 29. — Petit arbre, haut de 5-7 mèt. Fruits ronds, affectant plus ou moins la forme d'un cœur de bœuf, à surface aréolée, dépourvue d'écailles. — Ils se mangent à table et sont stomachiques. Descourtilz les range dans les stomachiques astringents. Cueillis avant maturité et séchés, on les emploie avec succès contre les diarrhées rebelles. — Fl. habituellement en juin-juillet. Les fleurs exhalent, surtout le soir et pendant la nuit, un parfum pénétrant et agréable. Les fruits mûrissent d'août en février. — On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont : cachiman blanc, cachiman rouge et vert. Mêmes localités que la pomme-cannelle, mais moins abondant. Alt. 0-150 mèt. [N° 3055.]

Martinique. Vulgo : Cachiman. — Saint-Pierre, Prêcheurs, Case-Pilote, etc. [N° 17.]

Rollinia R. Br. (dédié à Charles Rollin, né à Paris en 1661, professeur de rhétorique et naturaliste ; aida Tournefort dans son ouvrage : *Institutiones rei herbariæ* 1770.)

R. *Sieberi* Dun. Rollinia de Sieber (botaniste et médecin de Prague, qui a voyagé en Amérique et dans les Antilles). Vulgo : Cachiman montagne. — Petit arbre, haut de 6-8 mèt. Fruits arrondis, habituellement plus volumineux qu'une grosse pomme-cannelle, couverts d'écailles fortes, larges, droites ou presque droites, arrondies à l'extrémité ; chair presque blanche, fondante dans la bouche, légèrement visqueuse, d'une saveur sucrée, agréable. — Fl. habituellement d'avril en juin. — Peu abondant. Çà et là quelques pieds au Camp-Jacob et à l'habitation Montéran. [N° 3059.]

Martinique. Vulgo : Cachiman morveux. — Hauteurs du Prêcheur et du Fond Canonville. [N° 1045.]

Guatteria R. Br. (dédié à J.-B. Guatteri, professeur de botanique à Parme.)

G. *Ouregou* Dun. Vulgo : Corosol montagne, petit cachiman des bois. —

Très grand arbre, droit, couvert d'une écorce noirâtre presque lisse, fournissant d'excellentes fibres, dont les bûcherons de Pigeon et de La Bouillante font des cordes très solides. Fleurs verdâtres, parfumées, solitaires à l'aisselle des feuilles tout le long des branches. Fruit mûr pulpeux, noir, de la grosseur et de la forme d'une olive ; les oiseaux en sont extrêmement friands. Le bois est léger et sert à faire des canots et des mâts. — Fl. de mars en mai ; les fruits mûrissent de juillet en août. — Assez abondant dans les grands bois du Trou aux Trois-Diables (Pigeon) au-dessus de l'habit. Turlet et Lafaye), bord du Galion du côté du Bassin-Bleu, etc. Alt. 500-800 mèt. N° 3057.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois de l'Anglais, mahot anglais. — Çà et là dans les bois de la Fontaine Absalon et du camp de l'Alma. Alt. 450-680 mèt. [N° 1767.]

Oxandra Rich. (du grec « oxus » pointu et « aner » homme, pour faire allusion au prolongement, en haut et en bas des anthères, du connectif en un appendice linguiforme.)

O. *laurifolia* Rich. Oxandre à feuilles de laurier. Vulgo : Bois de lau. Rich., Cuba, t. 8. — Grand arbre droit, à écorce noire. Feuilles coriaces, elliptiques, luisantes. Fleurs petites, axillaires et caulinaires, très nombreuses, disposées le long des branches ; boutons verdâtres, exhalant une mauvaise odeur ; fleurs très blanches, répandant un parfum délicieux. Cet arbre ne donne pas de fruits ; au moins, nous n'avons jamais pu en trouver. — Fl. de juin en août. — Assez rare. Bord de la rivière Noire, chemin de la Cascade de Vauchelet. [N° 3088.]

Ne se rencontre pas à la Martinique.

Cananga Rumph. (nom qu'on donne à cette plante à la Guyane.)

C. *odorata* J. Hook. Vulgo : Cananga, poivre de Guinée, poivre de nègre, arbre à rubans. *Unona odorata* Dun. — Grand arbre, originaire des Guyanes et des Indes orientales, introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans l'île. Les fleurs naissent par paquets à l'aisselle des feuilles le long des branches ; les pétales jaunes, très longs et larges, répandent une odeur forte et agréable ; on les ramasse souvent pour l'usage domestique. Les fruits sont des baies noires, d'un goût âcre et piquant, semblable à un mélange de camphre, de lavande et de thym ; ils sont masticatoires et sialagogues ; les pauvres s'en servent en guise d'épices. — Fl. ordinairement en août et septembre. — Saint-Pierre, Fort-de-France, Parnasse, Sainte-Marie, etc. Alt. 0-350 mèt. [N° 1762.]

L'*Artabotrys odoratissima* R. Br., arbrisseau sarmenteux, originaire de l'archipel malais, est cultivé au Jardin botanique, où il fleurit et donne des

fruits presque toute l'année. Les fleurs et les fruits sont très aromatiques. [N° 1768.]

CINQUIÈME FAMILLE. — MYRISTICÉES.

Myristica L. (du grec « muristicos », parfumé, odorant.)

M. *fragrans* Houtt. Vulgo : Muscadier. Desc., vol. 8, t. 561. **M.** *moschata* Thunb. — Petit arbre à fleurs dioïques, d'environ 5-8 mèt. de haut, d'un très beau port, originaire des îles Moluques, cultivé depuis de longues années dans les Antilles.— Cet arbre est presque continuellement en fleurs et en fruits et n'éprouve qu'une effeuillaison presque insensible.— En incisant l'écorce, en coupant une branche ou en détachant une feuille, il en sort un suc visqueux et assez abondant, d'un rouge pâle, qui teint le linge d'une manière assez durable. Le bois est poreux, filandreux, d'une grande légèreté et sans odeur. — Le muscadier commence à porter à l'âge de 7 à 8 ans, les graines germent au bout de 25 à 35 jours. — On peut manger un champignon noirâtre, appelé *Boletus moschati*, qui vient sur le brou entassé. Les fruits sont aphrodisiaques. Dans les campagnes où l'on trouve des muscadiers, on administre, à ceux qui ont de fortes coliques, un mélange de vin chaud, de muscade et d'écorce de cannelle râpées ; une pâte préparée avec du suif, du laudanum et de la muscade râpée, mise dans un linge et appliquée contre le front, fait passer en peu de temps les maux de tête ; enfin, le vin chaud, avec de la muscade râpée, s'emploie souvent contre les refroidissements, les forts rhumes et les bronchites. — Cultivé çà et là sur les propriétés. Gourbeyre, Trois-Rivières, etc. [N° 3656.]

Martinique. Vulgo : Muscadier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, [N° 2012.]

M. *fatua* Sw. Muscadier fou. **M.** *surinamensis* Rol. — Assez grand arbre, à feuilles linéaires-oblongues ; se rencontre çà et là sur les habitations, mais on ne possède que des pieds à fleurs mâles. — Fleurit en juillet et août. — Mazet l'indique comme existant à la Guadeloupe ; nous ne l'avons jamais trouvé. [N° 1053.]

M. *sebifera* Sw. Vulgo : Muscadier porte-suif. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre.

SIXIÈME FAMILLE. — MONIMIÉES.

Citrosma R. P. (du grec « kitron », citron, et « osmè », odeur, à cause de l'odeur forte qu'exhalent toute les parties de la plante.)

C. *glabrescens* Prl. Vulgo : Bois citronnier, consoude grand bois. —

Arbrisseau droit, haut de 3-4 mèt. Feuilles larges, opposées, elliptiques oblongues, crénelées ou subentières. Fleurs monoïques, les mâles et les femelles mélangées, disposées le long des branches. Les fruits sont des baies rouges contenant 5-6 semences dures. Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur forte qui rappelle plus ou moins celle du citron. — Assez abondant : Calebasse, Deux-Choux, Camp de l'Alma. Alt. 480-650 mèt. [N° 1726.] — Je ne l'ai pas rencontré à la Guadeloupe.

SEPTIÈME FAMILLE. — MÉNISPERMÉES.

Cocculus DC. (de « coccus » ou « kokkos », baie, parce que les fruits sont des baies noires.)

C. *domingensis* Eng. Pachygone Miers. Vulgo : Liane bamboche bâtard, liane à remède. — Arbrisseau-liane ornemental ; feuilles coriaces, arrondies au sommet, oblongues ou elliptiques lancéolées, très vertes. Branches allongées, flexibles, pendantes. Fleurs monoïques en grappes pendantes, allongées. Fruit drupacé, obovale, noir, de la grosseur d'une petite olive. — Assez rare : Morne Gobelin (Gourbeyre). — Fleurit en janvier et février, gr. mûres en mai et juin. Alt. 400-550 mèt. [N° 3432.]

Martinique. Vulgo : Liane perruche. — Rare : Fonds Saint-Denis près de l'endroit nommé Porte de l'Enfer, Camp de l'Alma. [N° 1487.]

Le **Cocculus** *laurifolius* DC, arbrisseau d'ornement, originaire du Nepaul, est cultivé au Jardin bot. de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les jardins du pays. [N° 1788.]

Cissampelos L. (du grec « kissos », lierre, et « ampelos », vigne, c'est-à-dire liane grimpant à la manière du lierre.)

C. *Pareira* L. Vulgo : Liane amère, liane corde, liane quinze jours. Desc., vol. 3, t. 201. — Liane ornementale à cause de son feuillage. Racines volumineuses ; tiges minces, flexibles, tombantes. Feuilles cordiformes, arrondies, le plus souvent légèrement peltées. Fleurs très petites, monoïques, en grappes minces, pendantes, disposées en une série de petits corymbes latéraux, les femelles supportées par une bractée, grande, en forme de cuiller. Fruits noirs, poilus, pulpeux, sphériques, de la grosseur d'une graine de poivre. — Les feuilles et les racines ont une saveur faiblement amère. Desc., p. 233, met cette espèce dans les alexitères internes ; il vante la racine comme très efficace contre les néphrites calculeuses et les maladies des voies urinaires, l'engorgement des bronches et des poumons par des matières visqueuses, et enfin contre les morsures du serpent. Dans le pays, on ne se sert que rarement de cette plante dans la médecine domestique.— Fl. de nov. en avril. —

Abondant dans les haies et les broussailles de la basse et moyenne région : Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2586.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane serpent. — Abondant : Trois-Ponts, Vallée du Carbet, etc. — Les feuilles et les racines pilées sont employées contre la morsure du serpent ; avec les feuilles et les fruits, on enivre les poissons. [N° 1038.] — Variété *macrocarpa* [N° 1040]. Variété *Caapéba* [N° 1041].

HUITIÈME FAMILLE. — NYMPHÉACÉES.

Nymphæa L. (du grec « numphé », nymphe, habitante des eaux.)

N. *ampla* L. Nymphaea à larges feuilles. Vulgo : Grand follet. — Herbe aquatique, vivace, à grandes feuilles larges, rondes, sinuées-dentées, flottant à la surface des mares d'eau douce. Les fleurs durent 3 ou 4 jours, se ferment pendant la nuit, se rouvrent dans la journée ; avant de se faner, elles changent leur couleur blanche et éclatante en une belle couleur de feu. — Fl. de mai en nov. — Petit Canal, Moule (mare du Cocotier) et dans beaucoup de mares de la Grande-Terre. [N° 3657.]

MARTINIQUE. Vulgo : Chapeau d'eau. — Case-Pilote, Rivière-Salée, Trois-Ilets (mare de la Plaine). [N° 1771.]

NEUVIÈME FAMILLE. — PAPAVÉRACÉES.

Argémone L. (du grec « argemon », tache blanche dans l'œil, affection de l'œil appelée cataracte, à cause de l'usage qu'on faisait de cette plante dans le traitement de cette maladie.)

A. *mexicana* L. Vulgo : Chardon, zerbe chardon, zerbe dragon. Desc., vol. 5, t. 380. — Herbe annuelle, originaire du Mexique, haute de 30-80 cm. Feuilles larges, ornementales, pinnatifides, épineuses sur les nervures et sur les bords, le plus souvent panachées de blanc. Fleurs grandes jaunes, terminales, solitaires. Capsules hérissées d'épines. — Terrains cultivés ou incultes de la basse région. — Toute la plante contient un suc laiteux jaunâtre et a une odeur vireuse. Les racines en décoction servent à arrêter la chute des cheveux. Desc., p. 288, fait grand cas de cette herbe. Il dit que les fleurs sont pectorales et somnifères et produisent des effets salutaires dans l'inflammation de la gorge et de la poitrine et, lorsqu'elles sont associées aux malvacées, dans les pleurésies. « Son extrait aqueux est utile dans les affections tétaniques, dans l'épilepsie nerveuse des enfants, leurs toux convulsives et autres maladies spasmodiques, qui réclament des préparations opiacées. Pour l'extérieur,

j'ajoutais des feuilles et fleurs d'argémone aux injections anodines, propres à calmer les douleurs brûlantes et aiguës des pustules vénériennes. Les graines, continue-t-il, sont purgatives et ont, parmi les habitations des colonies, la réputation d'être utiles dans les diarrhées et les dysenteries. Les feuilles, contusées et appliquées extérieurement, apaisent les douleurs céphalalgiques et celles des opthalmies. Comme l'argémone provoque la sueur et le sommeil, on en associe les fleurs aux diaphorétiques et le sirop aux potions calmantes. Le vin de Madère dans lequel on a laissé en macération l'argémone dissipe les taies de la cornée et les verrues. » Fleurit de janv. en avril.—Basse-Terre (cimetière des pauvres), Vieux-Habitants, Pigeon. Alt. 0-120 mèt. [N° 2434.]

Martinique. Vulgo : Chardon marbré, herbe dragon.—Abondant : Carbet, Saint-Pierre, Prêcheur, etc. Dans le sol sablonneux. [N° 1776.]

Bocconia L. (dédié par Linné à Bocconi, botaniste sicilien de l'ordre des Cisterciens, auteur d'ouvrages botaniques, mort en 1704.)

B. *frutescens*. L. Bocconie en arbre. Sl., Hist. of Jam., t. 125; Desc., vol. I, t. 54. — Suffrutescent, souvent presque arborescent, pouvant atteindre jusqu'à 4 mèt. d'élévation. Les jeunes tiges meurent tous les ans, et la tige principale, en produisant des rejetons, peut durer 5-7 ans. Ornemental, à cause de ses feuilles glauques-blanchâtres, larges, ressemblant assez bien, quant à la forme, à celles de l'arbre à pain. Fleurs petites, en panicule ample, terminales. — Peu abondant ; çà et là dans les savanes humides et les ravines abruptes de la moyenne région ; Camp-Jacob, Gourbeyre, environs de Dolé, etc. — Desc., p. 235, range cette plante dans les vermifuges. Dans le pays, elle est trop rare pour que la médecine domestique puisse en profiter. Alt. 200-700 m. [N°s 2439 *a* et 2439 *b*.]

Martinique. — Également peu abondant : Fontaine-Chaude, hauteur du Prêcheur. [N°s 1775 *a* et *b*.]

DIXIÈME FAMILLE. — CRUCIFÈRES.

Lepidium L. (du grec « lepis », écaille, allusion à la forme des silicules.

L. *virginicum* L. Lepidium de la Virginie. Vulgo : Cresson de savane, cresson sauvage. **Lepidium** *Iberis*. Desc., vol. I, t. 41. — Herbe annuelle droite, haute de 20-70 cm. Feuilles lancéolées serretées. Fleurs blanches, en racèmes allongés. Les jeunes feuilles se mangent cuites et plus souvent crues en salade. Desc., p. 113, place cette herbe dans les stomachiques antiscorbutiques, presque au même titre que le cresson. — Abondant dans les endroits un peu humides, cultivés ou abandonnés. Basse-Terre. [N° 2298.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cresson de savane. — Se mange souvent en salade. — Saint-Pierre, Trois-Ilets, etc. [N° 1787.]

Senebiera Poir. (dédié au physiologiste Sénébier, de Genève.)

S. *pinnatifida* DC. Sénébier à feuilles pennifides.—Herbe annuelle, couchée, longue de 15-40 cm. Branches flexibles, feuilles profondément incisées (penniséquées). Fleurs vertes, petites, en racèmes courts, opposés aux branches. — Cette plante émet une forte odeur vireuse et désagréable ; elle passe pour être vénéneuse. — Dans les champs cultivés et les jardins, où il vit en société et forme parfois un véritable gazon. Saint-Pierre (habit. Plaisance), Lamentin. [N° 1786.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

Cakile Tournef. (nom arabe, dont Sérapion s'est servi le premier pour dénommer la plante en question ; on prétend qu'il vient du grec « kalè » ou « kelè », enflement, faisant allusion à la nature des racines.)

C. *aequalis* L'Hérit. Vulgo : Chou bord de mer. Desc., vol. I, t. 43. **C.** *maritima* Rich. **C.** *cubensis* Kth. *Bunias cakile* Desc. — Annuel ou bisannuel, plus ou moins droit ou tortueux, haut de 30-80 cm. Feuilles charnues, lancéolées. Fleurs blanches en grappes allongées. — A la Désirade, on mange les feuilles en guise de salade ; elles ont assez exactement le goût du chou de France. Desc., p. 199, met cette herbe dans les stomachiques antiscorbutiques. — Vit en société sur les plages sablonneuses de la Désirade, du Moule, de Saint-François, de Sainte-Anne, de Marie-Galante, etc. — Fl. à toutes les époques de l'année.

Ne se rencontre nullement à la Martinique. [N° 3659.]

Sinapis L. (du grec « sinapi », sénevé, moutarde.)

S. *juncea* L. Vulgo : Moutarde : Desc., vol. 6, t. 430. **Sinapis** *nigra* Desc. — Annuel, droit, haut de 40-90 cm. Feuilles inférieures en forme de lyre, dentelées, les supérieures elliptiques, petites. Fleurs jaunes en grappes allongées. — Fl. surtout pendant la saison des pluies. — Dans les champs et autour des maisons. Au Camp Jacob et à Gourbeyre, on le cultive quelquefois et on vend les graines aux pharmaciens. Alt. 0-800 mèt. [N° 2299.]

MARTINIQUE. Vulgo : Moutarde sauvage. — Dans les champs : Trois-Ilets, Trinité. [N° 1785.]

Le **Nasturtium** *officinale* R. Br., vulgo : Cresson de fontaine, cresson de France, est cultivé dans le pays pour les besoins de la cuisine.— A la Martinique, entre le camp de l'Alma et les Deux-Choux, on traverse des savanes aquatiques où le cresson pousse à foison et sur une grande étendue ; on trouve aussi sur les bords de la Capote (Champflore) beaucoup de petits endroits couverts de cresson. — Il ne fleurit jamais.

ONZIÈME FAMILLE. — CAPPARIDÉES.

Cleome L. (mot employé par Octavius Horatius, médecin romain du IVe siècle de l'ère chrétienne, pour désigner une espèce de moutarde, plante qu'on ne connaît pas exactement, mais dont Linné a pris le nom pour dénommer le genre voisin « Cleome ».)

C. *pentaphylla* L. Cléome à 5 feuilles. Vulgo : Mouzambé à fleurs blanches. Desc., vol. 7, t 509. Gynandropsis DC. — Herbe annuelle, droite, haute de 50 cm.-1m,50 selon les terres. Tige souvent ligneuse à la base. Feuilles composées de 5 folioles entières. Fleurs blanches ou légèrement violacées, en grappes allongées, terminales. Siliques portées sur de longs pédoncules, pendantes. — Fleurit presque toute l'année. — Toute la plante exhale une odeur forte et désagréable. Elle passe pour sudorifique. Desc., p. 242, la met dans la catégorie des plantes épipastiques vésicantes. A la Basse-Terre, on mange les feuilles en guise de salade. — Très abondant sur les décombres, les bords des rivières et endroits abandonnés de la région du littoral. Basse-Terre. [N° 2275.]

MARTINIQUE. — Vulgo : Caya blanc, akaya blanc. — Abondant partout. [N° 570 *bis*.]

C. *speciosa* Kth. Mouzambé à fleurs roses. — Herbe annuelle, très ornementale, droite, haute de 50-110 cm. Feuilles larges, palmées, à 5-7 folioles. Fleurs roses, en grappes pyramides, terminales. — Naturalisé au Morne à l'Eau, à Sainte-Anne, etc., où on la cultive souvent dans les jardins. — Fl. d'août en mars. [N° 2863.]

MARTINIQUE. — Abondant aux environs de Saint-Pierre, au Morne-Rouge, où il s'est naturalisé. [N° 570.]

C. *pungens* W. Mouzambé à 6 feuilles. — Herbe annuelle, à base souvent ligneuse, droite, haute de 50-150 cm. Feuilles palmées, à 5-7 folioles, le plus souvent poilues, pourvues, à la base du pétiole, de petits piquants. Fleurs blanches, rarement rosées, en racèmes très allongés, terminaux. — Très abondant sur les décombres, dans les endroits abandonnés de la basse région. Basse-Terre. [N° 2277.] — A la Basse-Terre, on mange les feuilles cuites en guise de salade.

MARTINIQUE. Vulgo : Caya bord de rivière. — Abondant. Saint-Pierre (rivière de la Roxelane), Marin, Lamentin, etc. [N° 570 *b*.]

C. *aculeata* L. Cléomace épineux. Vulgo : Mouzambé zépineux. — Annuel, plus ou moins droit, parfois diffus, à branches étalées horizontalement. Feuilles palmées à 3 folioles, avec des piquants blancs, crochus, à la base des pétioles. Fleurs blanches, bien plus petites que dans les espèces précédentes.

en grappes courtes, lâches. — Rares. Quelques pieds aux environs du presbytère du Baillif. [N° 2276.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caya à épines. — Assez abondant sur les décombres et dans les endroits cultivés abandonnés. Saint-Pierre (Collège), Carbet. Prêcheur. [N° 1895.]

C. *viscosa* L. Cléome visqueux. Vulgo : Mouzambé à fleurs jaunes. *Polanisia* DC. — Annuel ; droit, haut de 40 à 80 cm., originaire de l'Asie méridionale, naturalisé depuis de longues années. Feuilles palmées à 5 folioles. Fleurs jaunes en racèmes terminaux. Tige chargée de poils visqueux. Toutes les parties de la plante sont enduites d'un suc visqueux répandant une forte et désagréable odeur. — Les feuilles sont vésicantes ; appliquées contre la peau, elles y déterminent une inflammation. — On s'en sert souvent dans la médecine domestique. — Commun dans les endroits abandonnés, sur les décombres, etc. Alt. 0-300 mèt. Basse-Terre. [N° 2272.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caya jaune. — Très abondant dans la basse région de l'île. Saint-Pierre. [N° 1628.]

Moringa Tuss. (de « mu'ringa », mot dont on se sert pour désigner cet arbre à Malabar, ou formé du tamoul « morunghi ».)

M. *pterigosperma* Gaert. Moringa à graines ailées. Vulgo, à la Basse-Terre : Maloko. Tuss., vol. 4, t. 16 ; Desc., vol. I, t. 27. — Petit arbre de 7-14 mèt. de haut, originaire de l'Asie tropicale, introduit dans les Antilles par les travailleurs indiens et naturalisé depuis longtemps. Feuilles 3 fois composées, pennniséquées, larges. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes terminales, réunies par plusieurs. Siliques longues, pendantes, à 3 côtes, déhiscentes ; graines garnies de 3 ailes minces. — Les Indiens mangent les jeunes feuilles et les fruits rôtis. L'huile qu'on retire des graines est très fine et ne rancit jamais ; elle sert surtout aux horlogers ; les parfumeurs la recherchent pour composer leurs essences. La racine et l'écorce ont un goût très prononcé de raifort et exercent sur la peau une action vésicante. Desc., p. 131, le met dans les végétaux stomachiques antiscorbutiques. — Abondant à la Basse-Terre, Pointe-Noire, Vieux-Habitants, Moule. [N° 2274.]

MARTINIQUE. Vulgo : Moringa. — Plus rare qu'à la Guadeloupe : Fond Canonville, Prêcheur, Carbet. [N° 1807.]

Crataeva L. (du nom de Cratevas, herboriste du temps du roi Mithridate, à qui il a dédié un ouvrage avec figures sur les pl. médicinales.)

C. *Tapia* L. : ainsi nommé en Amérique. Vulgo : Grand Cosmaya. — Petit arbre droit, mesurant 4-5 mèt. de haut. Feuilles trifoliées, à folioles ovales, acuminées. Fruit rond de la grosseur d'une petite orange — Endroits rocailleux, secs, chauds, près des bords de la mer. Rare. Case-

Pilote. Alt. 0-50 mèt. [N° 1823.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

Capparis L (du mot arabe « kabar ».)

C. *Jamaicensis* Jacq. Caprier de la Jamaïque. Vulgo : Bois noir. **C.** *intermedia* H. B. Kth. Br. Jam., t. 17, f. 2. — Grand arbre à fronde extrêmement touffue. Écorce noire ; tronc de 60-80 cm. de diamètre. Feuilles elliptiques ou elliptiques-lancéolées, luisantes, d'un vert très foncé en dessus, argenté en dessous. Fleurs très parfumées, d'un rose bleuâtre en s'ouvrant, devenant peu à peu rose tendre et finissant par être blanches. Siliques longues de 10-20 cm , pendantes, toruleuses. Dans les jeunes pieds, les feuilles sont longues, presque linéaires. — Le bois est excellent ; il est recherché pour la construction. — Terrain calcaire, pierreux, sec. Désirade, Marie-Galante, Grands Fonds de Sainte-Anne. — Fl. d'août en nov. Fruits mûrs en avril-mai. [N° 2864.]

Martinique. Vulgo : Bois noir.— Assez abondant sur les mornes calcaires et secs de Sainte-Anne. [N° 66.]

C. *Breynia* L. Caprier de Breyn. **C.** *amygdalina* Lam. Vulgo : Bois de mèche, bois puant. Br., Jam., t. 27, f. 2. — Arbrisseau, rarement petit arbre, peu branchu. Feuilles d'un vert très terne en dessus, squameuses-blanchâtres en dessous. Fleurs blanches en s'ouvrant, devenant roses avant de se flétrir, en cymes terminales. Fleurs et branches couvertes de petites écailles très nombreuses d'un blanc roussâtre. Siliques longues de 10-15 cm., toruleuses et ruguleuses. — Très abondant sur les coteaux secs et rocailleux entre le Baïllif et les Vieux-Habitants ; Sainte-Anne, Moule, Désirade, Marie-Galante. — Fleurit de mars en juin. [N° 2279.]

Martinique. Vulgo : Cosmaya bord de mer, bois puant. — Abondant sur le bord de la mer ou un peu dans l'intérieur des terres : Prêcheur, Case-Pilote, presqu'île de la Caravelle. [N° 1052.]

C. *cynophallophora* L. Vulgo : Bois couleuvre ; mabouge, à Saint-François ; bois mabouge, à Marie-Galante. Desc., vol. 5, t. 355, p. 193 ; Jacq., Sel., Amer. stirp. hist., f. 98. — Arbrisseau sarmenteux, extrêmement variable quant à la taille et à la forme des feuilles. Feuilles coriaces, très vertes, tantôt elliptiques, tantôt oblongues, tantôt obovales, échancrées ou non au sommet. Écorce noire. Fleurs grandes, blanches, s'ouvrant vers le soir et pendant la nuit, très parfumées, surtout au moment de l'éclosion. Siliques pendantes, pulpeuses à endocarpe d'un rouge foncé qui tranche fortement sur les graines entourées d'une pulpe blanche, très variables quant à la longueur, mais ne dépassant guère 16 cm. de long. Les jeunes pieds ont toujours des feuilles très étroites et parfois presque linéaires. — Abondant dans les falaises et endroits abrupts du littoral de toute l'île. — Descourtilz place cette plante dans la catégorie des antispasmodiques aromatiques. Dans

le pays elle ne sert pas dans la médecine domestique. Les graines passent pour être un poison ; cependant les merles et les grives en sont friands. [N° 2271.]

Martinique. Vulgo : Pois mabouïa, bois mabouïa (« mabouïa » veut dire lézard). — Abondant sur tout le littoral de l'île. Alt. 0-120 mèt. [Nos 626, 1897, avec quatre variétés.]

C. *frondosa* Jacq., Capparis touffu Jacq., Sel. Amer. stirp. hist., f. 199. — Arbrisseau droit, habituellement à tige unique, haut de 2-3 mèt. Feuilles larges, très coriaces et rudes, oblongues ou elliptiques, ramassées en faux verticilles. Fleurs en cymes terminales, d'un blanc terne. Silique verte, courte, 3-5 cm. de long. — Peu abondant. Terrain sec, pierreux, du littoral ou près du littoral. Alt. 0-200 mèt. Basse-Terre (rivière Sence). — Fl. de janv. en mars. [N° 2278.]

Martinique. Vulgo : Mabouïa. —Case-Pilote, près de la mer. Sainte-Anne. [N° 631 *a* et *b*.]

Morisonia L. (dédié par Linné à Morison, Écossais, professeur de botanique à Oxford, auteur de plusieurs ouvrages.)

M. *americana* L. Vulgo : Sapotte bâtard, sapotte diable, sapotillier falaise. Desc., vol. 7, t. 552, p. 336. — Arbrisseau ou petit arbre tortueux, haut de 2-4 mèt. Écorce grise ; feuilles oblongues-elliptiques, luisantes en dessus. Jeunes branches, pédoncules, fleurs et calices couverts de petites écailles blanchâtres. Fleurs d'un blanc légèrement jaunâtre, nombreuses, caulinaires et axillaires. Fruit globuleux de la forme et de la grosseur d'une petite orange. — Rare. Çà et là dans les endroits secs, rocailleux, chauds, près de la mer. — Descourtilz met cette plante dans la section des végétaux émollients. Dans le pays on ne s'en sert pas. Les Saintes (Terre de Haut), Marie-Galante (Capesterre). Alt. 0-120 mèt. [N° 2273.]

Martinique. Vulgo : Mabouïa falaise. — Bord de la mer, entre Fort-de-France et Case-Pilote. Peu abondant. [N° 620.]

De cette famille on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre le **Steriphoma** *aurantiaca* Spreng., arbrisseau originaire de l'Amérique tropicale, à fleurs de couleur d'orange, grandes et brillantes, d'une rare beauté.

DOUZIÈME FAMILLE. — BIXINÉES.

Bixa L. (du nom brésilien « biché ».)

B. *Orellana* L. Vulgo : Roucouyer, rocouyer, roucou ; originaire des bords de l'Orellana, plus connu sous le nom de fleuve des Amazones. Tuss., vol. II, t. 90 ; Desc., vol. I, t. 4, p. 25 ; Sl., Hist. of Jam. t. 181, f. 1.—Petit

arbre droit, à branches étalées, dont le plus grand représentant ne dépasse guère 5 mèt. Était autrefois cultivé en grand à la Guadeloupe et à la Martinique; aujourd'hui on n'en plante plus : on se contente d'entretenir les anciennes plantations. On rencontre 2 variétés : l'une à fleurs blanches, plus rare, l'autre à fleurs roses. Il existe une espèce à capsule sans piquants. Descourtilz lui assigne une place dans les stomachiques aromatiques. Les graines seraient un antidote contre le poison du manioc, du corail végétal et du pignon d'Inde. Selon le Dr Sindley, elles sont astringentes et fébrifuges. Fl. habituellement en avril, mai. — Gourbeyre, Trois-Rivières, Camp-Jacob, etc. [N° 2223.]

Martinique. — Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, etc. [N° 1189.]

Flacourtia L'Hérit. (dédié à la mémoire d'Étienne Flacourt, né à Orléans, directeur de la Compagnie française de l'Orient et auteur de l'histoire de la grande île de Madagascar 1607-1660.)

F. *Ramontchi*. L'Hérit. Fl. Ratmonchi (nom indien). Vulgo : Grosse prune café. — Petit arbre, haut de 4-5 mèt., le plus souvent tortueux à branches pendantes, flexibles, garni de piquants sur le tronc. Fleurs monoïques et dioïques, vertes, axillaires. Feuilles obovales-elliptiques, faiblement crénelées. Fl. en mai-juin ; fr. mûrs en août et sept. Fruit baccien, globuleux, de couleur brun noir à la maturité, de la grosseur d'une prune ordinaire de France. Originaire de Madagascar, introduit et cultivé à cause de l'excellence de ses fruits, qui sont recherchés comme fruits de dessert. — Rare. Basse-Terre (habit. Espérance). [N° 3658.]

Martinique. Vulgo : Prune de Madagascar. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. [Nos 69, 1190, 70.]

F. *cataphracta* Roxb. Flacourtia épineux. Vulgo : Prune café. — Petit arbre droit, haut de 5-10 mèt., le plus souvent garni d'épines sur le tronc et les branches. Branches souvent tombantes ou fortement infléchies. Feuilles ovales, elliptiques, finement serretées, pointues au sommet, plus longues, moins coriaces et moins vertes que dans l'espèce précédente. Fruit globuleux, également recherché comme fruit de table. Fleurs monoïques apparaissant en juin et juillet. — Originaire des Indes orientales, naturalisé et cultivé en assez grande abondance. Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, etc. [N° 2224.]

Avant de les manger, on froisse entre les doigts ces deux sortes de prunes, ce qui fait disparaître leur saveur âcre et astringente.

Martinique. Vulgo : Prune de Chine. Naturalisé et cultivé. Saint-Pierre (Collège, Trois-Ponts, Carbet, etc. [N° 1186.]

Myroxylon J. et G. Forst. (du grec « muron », baume, et « xulon », bois, à cause de l'odeur balsamique du bois.)

M. *martinicense* Kr. et Urb. Additamenta ad cognitionem floræ. Indiæ occident. auctore J. Urban, particula I, p. 15. — Vulgo : Bois capitaine. — Petit arbre ressemblant au **Fl.** *cataphracta*, haut de 5-9 mèt., garni, sur le tronc et les branches, de nombreux piquants noirs, droits, très aigus. Feuilles luisantes, longues de 6-9 cm., serretées-crénelées. Fleurs dioïques, axillaires, très nombreuses. Fl. en mai-juin. Fruits mûrs d'un jaune de citron, globuleux ou légèrement ovales, de la grosseur d'une graine de poivre. — Le bois sert à faire des planches et des poteaux. — Assez abondant dans les bois de la Calebasse, des Fonds Saint-Denis et du Camp de l'Alma. — Alt. 450-700 mèt. [N° 1187.] — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

M. *buxifolium* Kr. et Urb. (*loco citato* ex Additament. fl. I. occid., p. 16.) Vulgo : Attrape-sot. — Petit arbre très élégant, de 4-7 mèt. de hauteur, à tronc et branches garnis de piquants simples ou branchus. Feuilles luisantes, coriaces, longues de 3-5 cm. Fleurs dioïques, axillaires. — Assez abondant dans les bois de Folle-Anse à Saint-Louis (Marie-Galante) et sous les rochers calcaires du bord de mer du Gozier. — N'existe pas à la Martinique. — Alt. 0-80 mèt. [N° 3646.]

Trilix L. (du mot latin « trilix », tresse croisée de trois fils, faisant allusion à la disposition des trois sépales et des trois pétales de la fleur.)

T. *crucis*. Gr. *Prookia crucis* L. — Petit arbre ou arbrisseau, haut de 3-4 mèt., à branches pendantes, à écorce grise. Feuilles triplinerviées, finement serretées, ovales-elliptiques, acuminées au sommet, mesurant 3-4,5 × 4-10 cm. Fleurs petites, en cymes terminales. Fruit de la grosseur d'un pois garni de poils persistants. Fl. en juin et juillet. — Très rare. Çà et là dans les hauteurs des Trois-Ilets (plaine). [N° 1191.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

Casearia Jacq. (dédié à Jean Casearius, prêtre hollandais, missionnaire en Cochinchine, qui s'est occupé de botanique et a écrit les premiers volumes du « Hortus malabaricus » 1678.)

C. *parvifola* Wild. Casearia à petites feuilles. Vulgo : Coco ravet. Lamarck, Illust., t. 355, f. 2. — Petit arbre, rarement abrisseau, d'une élévation de 3-6 mèt., à branches couvertes de petites lentilles blanches très nombreuses. Feuilles lancéolées, serretées, luisantes, glabres, qui disparaissent presque toujours à l'époque de la floraison. Fleurs d'un blanc terne, axillaires et latérales, disposées en cymes contractées tout le long des branches, exhalant une odeur de miel très prononcée, qui attire une quantité de mouches à miel et de papillons. Fruits de la forme et presque de la grosseur d'une prune-café, d'abord blanc, ensuite jaune, s'ouvrant en 3 valves pulpeuses ; pulpe jaune, extrêmement sucrée, d'une saveur agréable. Les oiseaux en sont très friands. Cet arbre ressemble beaucoup au **Fl.** *catafracta* ou à la prune-café.

Fl. d'avril en mai. — Assez abondant dans les bois secs de la basse et de la moyenne région. Ravine de Belost, Morne-à-Vache (Basse-Terre), Camp-Jacob, Ravine du pont du Galion (Basse-Terre). Alt. 20-150 mèt. [Nos 2225, 2865.]

MARTINIQUE. Vulgo : Jaune d'œuf. — Assez abondant dans les bois inférieurs de l'Ajoupa-Bouillon, de la Grand'Anse, du Morne Saint-Martin (près de Saint-Pierre). [Nos 1188 *a*, *b*, *c*.]

Samyda Lam. (du grec « semuda », bouleau, parce que les feuilles des Samydas ont quelque ressemblance avec celles du bouleau.

S. *serrulata*, L. Samyda à feuilles dentées en scie. Plum., éd. Burm., t. 146, f. 2. — Petit arbre, haut de 2-3 mèt., à branches nombreuses, inclinées. Feuilles très brièvement pétiolées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, très régulièrement serretées, veloutées en dessous. Fleurs axillaires, très blanches et très parfumées. Fruits de la grosseur d'une prune, s'ouvrant en quatre valves, pulpeux ; semences entourées d'une arille. — Introduit de Saint-Martin et cultivé dans plusieurs jardins comme plante d'ornement. — Fl. de sept. en nov. — Basse-Terre. [No 3258.]

MARTINIQUE. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays.

De cette famille, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre une plante intéressante : l'*Onkoba spinosa* Forst. de l'Afrique tropicale, introduit par Ch. Thierry en 1886.

TREIZIÈME FAMILLE. — VIOLACÉES.

Ionidium Vent. (du grec « ionidion », diminutif de « ior », violette, parce que ce genre est voisin du *Viola*.)

I. *strictum* W., I. *linearifolium* Vent., Ionide droit. Vulgo : Petit ipéca, de herbe à Trément. — Herbe annuelle, à base souvent suffrutescente, haute 5-40 cm., droite, très rarement couchée, branchue. Feuilles inférieures opposées, les supérieures alternes, lancéolées-linaires. Fleurs blanches tachetées de violet, axillaires, portées sur des pédoncules aussi longs que les feuilles ; pédoncules articulés au-dessous de la fleur. — Fl. surtout pendant l'hivernage. — Abondant dans les terres calcaires cultivées ou incultes. Moule, Morne-à-l'Eau, Désirade (les Lataniers), où il forme gazon en certains endroits. — Les chèvres broutent cette herbe avec plaisir ; la racine prise en infusion est purgative ; on s'en sert souvent. [No 2959.

N'est pas à la Martinique.

Viola L. (du grec « ion », qui signifie violette : les Latins ont ajouté un *v*.)

V. *stipularis* Sw., Violette à grandes stipules. Vulgo : Violette montagne. — Herbe à tige vivace, rampante, radicante; stipules grandes, dressées, oblongues-lancéolées, acuminées, frangées. Feuilles elliptiques, pointues au sommet. Fleurs violettes ou plus rarement blanches, portées sur de longs pédoncules axillaires. — Abondant dans la région supérieure des hautes montagnes. Soufrière, Savane-aux-Ananas, Grande-Découverte, etc. — Fl. en tout temps. [N° 2425.]

Martinique. Vulgo : Violette montagne. — Abondant à la montagne Pelée et aux pitons du Carbet. [N° 1778.]

QUATORZIÈME FAMILLE. — POLYGALÉES.

Polygala L. (du grec « polu », beaucoup, et « gala », lait : c'est-à-dire plantes donnant beaucoup de lait aux vaches.)

P. *paniculata* L., Polygale en grappes. Vulgo : Herbe à lait. Sw., Observationes, t. 6, f. 2. — Herbe très ornementale, annuelle, droite, haute de 15-40 cm. ; tige grêle, branches nombreuses, grêles, fastigiées. Feuilles linéaires rappelant celles du lin. Fleurs blanches ou violacées, en racèmes terminaux, allongés. Fruit capsulaire, elliptique, légèrement échancré au sommet. — Fl. toujours, plus ou moins. — Abondant dans les régions moyenne et infra-supérieure. Camp-Jacob, Matouba, Trois-Rivières, etc. [N° 2420.]

Martinique. Vulgo : Estré fragile. — Abondant au Morne-Rouge, à la Calebasse, au Gros-Morne, etc. Alt. 200-900 mèt. — La racine, qui a une forte odeur *sui generis*, joue un grand rôle dans la fabrication des quimbois (philtres de sorcier). [N° 46.]

P. *angustifolia* Kth., Polygale à petites feuilles. — Herbe à base suffrutescente, souvent vivace, droite ou penchée, peu branchue, haute de 30-60 cm. Tige finement veloutée. Feuilles elliptiques-lancéolées, très brièvement pétiolées. Fleurs à sépales pourpres, à pétales d'un blanc jaunâtre, en racèmes terminaux. Fruit capsulaire, obovale, émarginé au sommet, contenant 2 semences soyeuses, cylindriques, surmontées d'une petite caroncule. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les champs des environs de Sainte-Rose et aux environs de l'usine La Retraite (Baie-Mahault). [N° 2981.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

Securidaca L. (du latin « securis », hache : allusion à l'aile membraneuse du fruit, qui ressemble assez exactement à une hache.)

S. *scandens* Lam., Securidaca grimpant. Vulgo : Liane-Pâques. S. *Lamarkii* Gr., Lam. *Illust.*, t. 529, f. 1. — Arbrisseau-liane, très beau, pouvant s'élever sur des arbres très hauts et les couvrir entièrement de ses larges grappes. Feuilles ovales, petites. Fleurs en grappes larges, axillaires et terminales, rosées ou d'un violet foncé selon la variété. — Fleurit d'avril en juin. — Abondant dans les hauteurs entre Fort-de-France et la fontaine Didier, où tous les arbres en sont couverts ; Case-Pilote, Trois-Ilets. [N° 140.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

QUINZIÈME FAMILLE. — EUPHORBIACÉES.

Buxus L. (du grec « puxos », buis.)

B. *subcolumnaris* Mull. Arg. ; Sw., *Fl. Ind. occid.*, t. 7. — Arbrisseau élégant, très droit, haut de 2-4 mèt. Feuilles très coriaces, elliptiques, pointues au sommet. Fleurs monoïques, en cymes axillaires et latérales, corymbiformes, jaunâtres. Fruit capsulaire à 3 coques surmontées chacune d'une petite corne. — Assez abondant dans les bois de la région moyenne. Case-Pilote (Plateau militaire), Morne-Rouge (bois du Calvaire). — Fl. d'avril en juin. [N° 578.] — N'existe pas à la Guadeloupe.

Richeria V. (dédié à Pierre Richer de Belleval, né en 1553 à Châlons-sur-Marne, professeur d'anatomie et de botanique à Montpellier, mort en 1623.)

R. *grandis* V., Richeria vigoureux. Vulgo : Bois bandé, bois mandé, bois marbré (à la Ravine-Chaude). Vahl, *Eglog. Americ.*, I, p. 30, t. 4. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille. Feuilles obovales, larges, coriaces. Branches garnies de grosses cicatrices laissées par les feuilles. Fleurs dioïques, vertes : les mâles, en épis interrompus, nombreux, dressés, axillaires et latérales ; les femelles, en racèmes courts. Fruit vert, à 3 loges, déhiscent de haut en bas, ovoïde ; endocarpe bivalve ; semences enveloppées d'une arille (masse pulpeuse). — Fleurit de septembre en novembre ; graines mûres en avril et mai. — Excellent bois pour toutes sortes de constructions ; mais le plus souvent le tronc sert à faire des planches. L'écorce est employée comme antisyphilitique et aphrodisiaque : on la laisse séjourner dans l'eau froide, qu'on boit ensuite.[1] — Abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de Sofaya et de la Ravine-Chaude. [N° 2347.]

N'existe pas à la Martinique.

1. Il résulte de recherches inédites de MM. Heckel et Schlagenhauffen que l'écorce de ce végétal ne renferme, en dehors du tanin, aucun principe auquel on puisse rapporter les prétendues propriétés aphrodisiaques.

Drypetes V. (du grec « druppa », drupe, parce que les fruits sont des drupes.)

D. *glauca* Vahl, Drypetes à feuilles glauques. Vulgo : Café-grand-bois. — Arbre de taille moyenne, quelquefois petit arbre, à écorce d'un gris noirâtre, lisse, à branches souvent horizontales. Feuilles très vertes, coriaces, elliptiques-oblongues, brusquement rétrécies en pointe au sommet. Fleurs dioïques, situées à l'aisselle des feuilles tout le long des branches, ce qui est un caractère commun à tous les Drypetes : les mâles, fasciculées ; les femelles, solitaires. Fruit drupacé, long de 12-15 mm., indéhiscent. — Bois dur, rouge en dedans, recherché pour les constructions dans la terre et dans l'humidité. — Fl. en mai et juin ; graines mûres en juillet, août, septembre. — Assez abondant dans les mornes de Houëlmont (Mornes Gobelin et Hirondelle), Camp-Jacob (rivière Noire), Matouba. Alt. 300-700 mèt. [N°s 3299, 3455.]

Martinique. Vulgo : Café-grand-bois. Variété *macrocarpa* Kr. et Urb. — Çà et là dans les grands bois de Saint-Martin, au pied de la montagne Pelée. [N° 33.]

D. *Dussii* Kr. et Urb. *Addit. ad cognit. fl. Ind. occid.*, part. I, p. 71. Vulgo : Bois-moussara. — Arbre d'environ 6 mèt. d'élévation, plus ou moins tortueux ; écorce brune, branches divariquées, souvent horizontales. Feuilles distiques, très coriaces, presque toujours couvertes de mousses, obovales-elliptiques. Drupe longue de 25-30 mm., anguleuse-arrondie. — Rare. Hauteurs de Case-Pilote ; çà et là dans les grands bois des environs du Camp de l'Alma. — Fruits mûrs en septembre et octobre. — Les fleurs mâles nous manquent. [N° 34.] — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

D. *serrata* Kr. et Urb. *Addit. ad cognit. fl. Ind. occid.*, part. I, p. 70. **Drypetes** *glomerata* Grisb. — Grand arbre d'un port élégant. Feuilles luisantes, ovales-lancéolées, serretées, très vertes. Fleurs vertes, fasciculées à l'aisselle des feuilles. Drupe longue de 11-14 mm. — Assez abondant à Marie-Galante dans les bois de Folle-Anse, près du bord de la mer. — Fl. en février, mars ; fruits mûrs en mai-juin. [N° 3628.]

Martinique. — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds à fleurs mâles, aux environs de l'habitation Saint-Martin, au pied de la montagne Pelée. [N° 50.]

Cicca L. (du grec « kiki », arbre merveilleux, à cause de la ressemblance qui existe entre ces deux arbres et de ce que l'écorce du Cicca est purgative comme les graines de l'arbre merveilleux.)

C. *disticha* L. *Phyllanthus longifolius* Jacq., Cicca à feuilles sur deux rangs. Vulgo : Surette. — Arbre touffu, haut de 6-10 mèt., originaire des Indes Orientales, introduit et naturalisé depuis de longues années. Feuilles petites,

distiques, ovales, pointues, ramassées à l'extrémité des branches ; tronc nu, branches marquées de grosses et nombreuses cicatrices laissées par les feuilles tombées. Fleurs monoïques, mâles et femelles mélangées dans la même grappe ; grappes pendantes, vertes, allongées, couvrant les branches nues. Fruit drupacé, anguleux, légèrement déprimé, jaunâtre, renfermant autant de semences qu'il y a d'angles. — Fl. de janv. en mars ; fruits mûrs en juillet-août. — Les fruits sont très acidules, rafraîchissants : on en fait des confitures, qui rappellent celles de l'épine-vinette ; les fleurs exhalent une odeur agréable et ont une saveur légèrement acide ; la racine rend un suc laiteux d'une saveur âcre. [N° 2929.]

MARTINIQUE. Vulgo : Surette. — Çà et là autour des habitations. [N° 955.]

C. *Antillana* Juss. Vulgo : Bois-savane, bois-diable (au Camp-Jacob). *Phyllanthus nobilis* Müll. Arg. ; Juss., *Euph.*, f. 13^{b}, analyt. — Arbre de taille moyenne, très branchu ; branches étalées. Feuilles d'un vert tendre, elliptiques-lancéolées. Fleurs dioïques axillaires : les mâles, fasciculées ; les femelles, solitaires. Fruit globuleux, légèrement déprimé au sommet, faiblement marqué de 5 angles, un peu plus grand qu'une graine de poivre. Après la déhiscence de l'épicarpe uni au mésocarpe, on voit l'endocarpe, d'un violet pourpre très foncé, enveloppant les 5 semences, ce qui produit, quand l'arbre est couvert de graines mûres, un effet des plus curieux. — Bois mou et peu propre à la construction. — Se rencontre dans tous les bois de la basse et de la moyenne région, sans être abondant nulle part. — Fl. en mai, juin ; graines mûres en juillet, août, septembre. — Vieux-Fort, Camp-Jacob (Bagatelle). [N°s 2745, 3237.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-mille-branches. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, vallée du Carbet. [N° 52.]

Amanoa Aubl. (de « Amanua », nom que donnent les Galibis de la Guyane à cet arbre.)

A. *caribæa* Kr. et Urb. Vulgo : Palétuvier gris des montagnes, carapate (par les bûcherons de la Bouillante), à cause de la ressemblance de la graine avec celle du ricin, nommé aussi vulgairement carapate. — Grand bel arbre, à tronc droit, nu jusqu'à une hauteur de 12-15 mèt. et d'un diamèt. de 80 cm. à 1 m. 20, anfractueux à la base ; écorce noirâtre, presque lisse, garnie de nombreuses aspérités blanchâtres. Feuilles coriaces, elliptiques, fortement veinées. Fleurs monoïques, blanches, en grappes terminales, exhalant une odeur forte et très agréable, qui attire une nuée de mouches à miel. Fruit capsulaire, un peu moins grand qu'une pomme de tamarinier des Indes, à 3 coques qui se séparent d'une colonne centrale à 3 ailes ; coque bivalve. Les fruits mûrs, quand ils sont chauffés par le soleil, éclatent avec bruit ; semences 3, lisses, dépourvues d'arille et de caroncule. — Dans les hauteurs de Pigeon et de la Bouillante, les bûcherons extraient des graines une huile qu'i[illegible]

emploient contre les blessures et les plaies. Le bois est recherché pour les constructions : il passe pour être incorruptible dans la terre, il sert aussi pour la menuiserie. — Cet arbre fleurit habituellement en juillet et août et aussi en janvier et février. — Alt. 400-800 mèt. Abondant dans les vastes forêts entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude, des hauteurs de Pigeon et de la Bouillante; plus rare dans les bois du Matouba et du bassin Bleu. [Nos 2466, 3236.]

Ne se rencontre nullement à la Martinique.

Phyllanthus L. (de deux mots grecs qui signifient feuille et fleur, c'est-à-dire fleurs qui viennent sous les feuilles.)

P. *ovatus* Poir., Phyllanthe à feuilles ovales. Vulgo : En-bas-feuilles grand-bois. — Arbrisseau droit, élégant, fortement branchu, haut de 2-4 mèt. Feuilles rigides, ovales, pointues par les deux bouts, de 2-4 cm. de long sur 1,5 à 2,5 cm. de large. Fleurs monoïques : les mâles, à l'extrémité; les femelles, dans le bas des branches. Capsules de la grosseur d'une graine de poivre. — Peu abondant. Hauteurs du Morne-Rouge (bois du Calvaire), hauteurs de Case-Pilote (Plateau militaire). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe. [N° 53.]

P. *Conami* Sw. **Ph.** *piscatorum* Kth. **P.** *brasiliensis* Müll. Arg. Vulgo : Bois à enivrer; Aublet, *Hist. de la Guyane*, t. 354, p. 927. — Arbrisseau ou petit arbre très ornemental à cause de son léger feuillage, droit, très branchu, haut de 2-4 mèt.; branches souvent tortueuses et noueuses. Feuilles distiques-alternes, petites, elliptiques, d'un vert tendre. Fleurs monoïques, très nombreuses, disposées par fascicules tout le long des branches, mâles et femelles mélangées, portées les unes et les autres sur de longs pédoncules filiformes. Capsule de la grosseur d'une tête d'épingle. — Çà et là autour des maisons. Camp-Jacob, Gourbeyre, etc. [N° 2446.]

Martinique. Vulgo : Enivrage, bois à enivrer. — Assez abondant. — Avec les branches broyées et mises dans un sac, qu'on dépose dans un bassin de rivière, on enivre les poissons. —Saint-Pierre, Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon. [N° 2047.]

P. *mimosoides* L., Phyllanthe à feuilles de mimosa. Vulgo : Fougère, bâtard de fougère. — Arbrisseau très élégant, ressemblant à une petite fougère en arbre. Tige souvent unique, d'un diamèt. de 8-14 cm., marquée de nombreuses cicatrices, haute de 2-4 mèt.; branches ramassées à l'extrémité de la tige, ressemblant à des feuilles deux fois composées-pennées. Feuilles distiques, obliquement lancéolées-oblongues, mucronulées, blanchâtres en dessous. Fleurs blanchâtres. Capsule sphérique, légèrement déprimée au sommet et à la base, plus petite qu'une graine de poivre. — Très abondant dans tous les grands bois humides. Bois des Bains-Jaunes, du bassin Bleu, du Matouba, des Trois-Rivières, etc. — Fl. presque toute l'année. — Alt. 400-950 mèt. [N° 2445.]

Martinique. — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les hauteurs boisées de la Grande-Rivière. [N° 2045.]

P. *Niruri* L. Phyllanthe Niruri (nom de la plante à Malabar). Vulgo : En-bas-feuilles. — Annuel ou suffrutescent, haut de 15-60 cm. Ramules penniformes, blanches, caractère qui le distingue facilement de tous ses congénères, horizontales, penchées à l'extrémité dans le jeune âge, filiformes, très allongées et fortement penchées dans l'âge adulte. Feuilles distiques, glauques en dessus, blanchâtres en dessous. Fleurs vertes, situées à l'aisselle des feuilles, habituellement 1-3 mâles accompagnées d'une femelle. Fruit vert, déprimé, de 1,5-2 mm. de diamètre ; semences longitudinalement côtelées. — Très abondant dans les terres cultivées, le long des chemins de la basse et de l'infra-moyenne région. — On se sert souvent, dans les campagnes, de cette herbe contre les fièvres ; on la prend en infusion. — Alt. 0-600 mèt. [N°s 2724, 2447.]

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles blanc. — Abondant dans tout le pays, où l'on en fait usage contre les fièvres.

P. *urinaria* L. Phyllanthe diurétique. Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Suffrutescent, droit ou plus ou moins couché, haut de 10-80 cm., peu branchu. Feuilles blanchâtres en dessous, distiques. Se distingue du précédent par sa taille plus forte, ses feuilles plus longues, ses fruits sessiles et plus grands et par ses semences transversalement côtelées. — Cette plante s'emploie souvent en infusion contre la rétention d'urine et aussi contre les fièvres. — Moins abondant que le précédent. Aime les endroits humides et ombragés. Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2722.]

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Abondant dans les endroits ombragés et humides. Saint-Pierre, Carbet, etc. [N° 46.]

P. *Carolinensis* Walt. Phyllanthe de la Caroline. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Annuel ou suffrutescent, cespiteux, haut de 5-50 cm. Tiges sans branches dans les jeunes pieds, branches toujours disposées sur le même plan ou distiques, ce qui lui donne un port particulier qui le distingue, de prime abord, des autres espèces auxquelles il ressemble. Capsule petite, d'un diamètre de 2 mm., semblable à celle du P. *Niruri*. — S'emploie aussi dans les campagnes contre les fièvres et les rétentions d'urine. — Assez abondant dans les quartiers cultivés et humides du Camp-Jacob, de Gourbeyre ; rare dans la basse région. [N° 2447 *b*.]

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Assez abondant. Morne-Rouge, Gros-Morne, etc. [N° 48.]

P. *lathyroides* H. B. Kth., Phyllanthe à feuilles de lathyrus. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Suffrutescent, droit, haut de 15-60 cm. Feuilles d'un vert très clair en dessus, blanchâtres en dessous, très brièvement pétiolées, ovales-elliptiques, souvent inégales à la base, longues de 6-10 mm. sur 5-7 mm. de large. Ressemble par le port et la taille au *P. Niruri* ; s'en éloigne par ses

branches plus allongées et plus penchées, par ses capsules et les lobes du calice beaucoup plus grands et ses semences pourvues de lignes longitudinales, ponctuées, très nombreuses et régulièrement disposées. — Très abondant dans les sentiers des caféières, cacaoyères, dans les champs de manioc, etc., de la région moyenne; plus rare dans la région inférieure. Gourbeyre, Matouba, Camp-Jacob. [N° 2921.]

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Abondant dans les champs cultivés. [N° 47 *a*.]

Nota. — Ces quatre dernières espèces de Phyllanthus sont hygroscopiques; elles ferment leurs feuilles pendant la nuit, et dans la journée quand il pleut. Toutes ont un suc laiteux.

P. *spec*. Vulgo : En-bas-feuilles rouge. — Suffrutescent ou souvent frutescent, droit, glabre dans toutes ses parties, haut de 15-85 cm., habituellement nu dans le bas. Tige cylindrique, très verte. Branches géminées : une grande portant de 2 à 5 ramules, une petite sans ramules; toutes munies, au point de leur insertion, de plusieurs petites stipules pointues. Feuilles distantes, très vertes en dessus, pâles en dessous, obovales terminées au sommet en pointe arrondie, pointues à la base; pétiole long de 1 mm., muni de 2 stipules à la base; limbe de la feuille large de 6-8 mm. sur 12-14 mm. de long, garni de points translucides à l'état vert. Ramules filiformes, plus ou moins horizontaux, longs de 7-10 cm., garnis de 12-20 feuilles. Fleurs blanches : 1-3 mâles accompagnées de 1-2 femelles; pédoncules filiformes, celui de la fleur mâle long de 2-3 mm., celui de la femelle long de 4-6 mm. et épaissi au sommet. Capsules très légèrement pubescentes, vertes, déprimées au sommet et à la base, plus larges que longues, 2 mm. de large sur un peu plus de 1 mm. de long. Lobes du calice ovales-lancéolés, de moitié plus courts que la capsule. Semences transversalement ponctuées sur le dos et longitudinalement côtelées sur les deux côtés. — Assez abondant dans les endroits ombragés et surtout sous les manguiers. Gourbeyre, Basse-Terre, Le Baillif, etc. Alt. 0-800 mèt. [N° 3557.]

Martinique. Vulgo : En-bas-feuilles vert. — Abondant dans les endroits ombragés. [N° 47 *b*.]

P. *spec*. — Petit arbrisseau droit, entièrement glabre, haut de 20-45 cm., très branchu dès la base; tiges très grêles et flexibles à l'extrémité, dichotomes, très vertes, cylindriques; ramules nombreux, filiformes, longs de 2-3,5 mm., complètement nus dans près de leur moitié inférieure, munis à la base de 2-3 écailles noires en forme de stipules. Feuilles 8-12 à l'extrémité de chaque ramule, vertes en dessus, noires sur les bords, pâles en dessous, nettement obovales, arrondies au sommet, distiques, très brièvement pétiolées, longues de 5-8 mm. sur 3-5 mm. de large. Fleurs monoïques, axillaires : les mâles, très petites, presque sessiles, au nombre de 1-3, accom-

pagnées d'une femelle, mâles et femelles entourées à la base de petites bractées translucides, pointues; pédoncule de la fleur femelle long de 3 mm., épaissi au sommet; lobes du calice de la fleur femelle obovales-lancéolés, blancs, translucides et minces sur les bords, épaissis, noirâtres et légèrement velus au milieu, moitié plus courts que la capsule mûre. Capsule jaunâtre, glabre, plus large que longue, 2-5 mm. de large sur 1-9 mm. de long; semences blanchâtres, très légèrement pubescentes, parcourues, sur le dos et sur les deux côtés, de petites côtes longitudinales. — Fleurit presque toute l'année, mais surtout pendant l'hivernage. — Abondant dans les hauteurs boisées, sèches et pierreuses du Vieux-Fort, seul endroit où nous ayons trouvé cette intéressante espèce. Alt. 180-200 mèt. [N° 2442.]

P. *epiphyllanthus* L., **P.** *falcatus* Sw., *Xylophylla falcata* Sw. Vulgo : Farine à Zombi, farine chaude, à cause de l'odeur de la fleur qui rappelle l'odeur de la farine de manioc, patte-à-chaux (au Gozier), langue-à-chatte (à Marie-Galante). — Arbrisseau très ornemental, habituellement droit, haut de 1-2,80 mèt., à tige nue dans le bas et couverte d'une écorce cendrée. Il est remarquable par ses branches coriaces, élargies, épaissies, légèrement recourbées en faux, ressemblant à des feuilles. Fleurs monoïques, situées sur le bord de ces phyllodes. — Très abondant dans les endroits pierreux, secs, arides près de la mer. Capesterre (Marie-Galante), Désirade, Gozier (bord de mer), Vieux-Fort, Port-Louis, etc. Alt. 0-150 mèt. [N° 2444.]

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins comme plante d'ornement. [N° 2044.]

P. *nivosus* Hort. Vulgo: La neige. — Arbrisseau superbe, haut de 1-2 mèt., très branchu, droit, à feuilles ovales, obtuses : les inférieures, panachées de blanc, de vert et de rouge; les supérieures et celles des extrémités des branches, plus petites et presque complètement blanches, à fleurs en petites clochettes très ouvertes, solitaires à l'aisselle des feuilles et portant 5 segments obcordés. — Originaire des îles de la mer du Sud. Introduit et cultivé dans un très grand nombre de jardins. [N° 3532.]

Martinique. — Cultivé dans les jardins. [N° 22.]

P. *roseo-pictus* Hort. — Variété plus vigoureuse, à feuilles panachées de blanc, de vert tendre et de vert sombre, obtenue par l'horticulteur anglais Veitch. Elle est également très répandue dans le pays. [N° 2467.]

Martinique. — Abondant dans les jardins. [N° 2046.]

Jatropha L. (selon Linné, du grec « iatron », remède, et « phagein », manger, parce qu'on trouve beaucoup d'espèces qui fournissent des remèdes, d'autres un excellent aliment.)

I. *gossypifolia* L. Jatrophe à feuilles de cotonnier. Vulgo : Médecinier bâtard, médecinier rouge (Desc., *Fl.*, II, f. 142 ; Sl., *Hist. of Jam.*, t. 81). —

Arbrisseau tortueux, peu branchu, haut de 1-2,50 mèt. Feuilles palmilobées, à 3-5 lobes, les jeunes habituellement noires, luisantes, les adultes vertes. Jeunes tiges, branches, pétioles, stipules et bords des feuilles garnis de poils longs, visqueux, branchus, glandulifères. Fleurs en cymes corymbiformes, terminales, couleur rouge de sang. Capsule de la grosseur d'une noisette, à 3 coques déhiscentes. — Descourtilz (*loco cit.*, page 306) range cette plante dans les purgatives; il dit que la graine contient un principe âcre, purgatif, et une huile semblable à celle de l'olive; selon lui, une seule graine suffit pour se purger. Dans le pays on ne se sert guère de cette espèce de Jatrophe. — Fl. de juin en août. — Endroits secs, rocailleux, calcaires, près du littoral. Abondant. Basse-Terre, Le Baillif, les Saintes (Terre de haut et de bas), etc. [N° 2928.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-ortolan, graine-ortolan, herbe aux ortolans. — Abondant. Case-Navire, Case-Pilote, Prêcheur, etc. [N° 2051.]

J. *multifida* L. Médecinier à feuilles fendues. Vulgo : Médecinier d'Espagne, noisette purgative, corail. — Arbrisseau ornemental, à branches étendues, à tige nue dans le bas, souvent tortueux, haut de 2-4 mèt. Écorce grisâtre; jeunes tiges marquées de nombreuses cicatrices provenant de la chute des feuilles. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, ornementales, larges, palmifides, composées de 9-11 segments pointus, tombants ou fortement penchés, ce qui fait qu'elles ressemblent à de petits parasols à moitié ouverts. Fleurs rouge écarlate vif. Capsules à 2-3 coques pulpeuses, tardivement déhiscentes, de la grosseur d'une aveline. — Originaire de l'Amérique, naturalisé et cultivé, moins pour son utilité que comme plante d'ornement. — Toutes les parties de cette plante contiennent un suc aqueux, limpide, âcre et amer; les fruits sont purgatifs, mais ne s'emploient guère dans ce pays. — Fl. d'avril en août. — Basse-Terre (hôpital militaire), Gourbeyre, Moule, Pointe-à-Pitre. [N° 2926.]

MARTINIQUE. Vulgo : Médecinier épicar. — Se rencontre souvent dans les jardins, les cours, et dans les campagnes autour des maisons. [N° 2054.]

J. *hastata* Jacq., *Jatropha pandurifolia* Andr. Médecinier à feuilles de violon. (Jacq., *Sel. Americ. stirp. hist.*, p. 256, t. 172, f. 54, une feuille; *Jardin des Amat. et manufact.*, vol. III, t. 32). — Arbrisseau très élégant, haut de 2-4 mèt., remarquable par ses feuilles en forme de violon et ses fleurs rouge cinabre. — Originaire de Cuba. Cultivé et naturalisé. Se rencontre souvent dans les jardins. — Fl. durant toute l'année. — Basse-Terre, Camp-Jacob, etc. [N° 2449.]

MARTINIQUE. Vulgo : Médecinier à feuilles de guitare. — Dans beaucoup de jardins. [N° 2052.]

J. *integerrima* Jacq. Médecinier à feuilles entières. — Arbrisseau semblable au précédent pour le port et la taille, avec des feuilles à 3 lobes rappelant

celles du lierre d'Europe. Fleurs en cymes allongées, terminales, grandes, d'un rouge éclatant. — Cultivé çà et là dans les jardins comme plante d'ornement. En le soumettant à la taille, on en fait de petits arbres qui prennent toutes les formes que l'on veut. Basse-Terre (presbytère du Carmel), Gourbeyre, etc. [N° 2448.]

MARTINIQUE. Vulgo : Épicar. — Abondant. Dans beaucoup de jardins dans les campagnes. Carbet, Fort-de-France, Prêcheur, Saint-Pierre (jardin de l'Évêché). [N° 51.]

J. *curcas* L., Jatrophe curcas, nom qu'on lui donne à Malabar. Vulgo : Médecinier béni, médecinier-barrière, médecinier blanc, médecinier purgatif. Desc., vol. II, t. 141, p. 299. — Arbrisseau ou petit arbre de 3-5 mèt. d'élévation. Écorce lisse, grise ; jeunes branches marquées de nombreuses cicatrices. Feuilles larges, anguleuses ou à 3-5 lobes peu marqués. Fleurs rouges en cymes terminales. Capsule drupacée, pendante, tardivement déhiscente, de la grosseur et de la forme d'une noix. — Abondant dans toute l'île. — Descourtilz, *loco cit.*, dit que les racines et certaines parties de cette plante fournissent une teinture violette, que les graines contiennent une huile volatile, pesante et vénéneuse, qu'on prétend que les propriétés émétiques résident dans l'embryon et qu'après l'avoir enlevé on peut manger le fruit sans danger[1]. Dans le pays on fait grand usage de l'huile comme purgatif ; on l'obtient facilement par pression ; elle sert souvent à frotter les membres affectés de rhumatisme. Les feuilles, chauffées sur une flamme et appliquées chaudes sur la peau, guérissent les névralgies ; bouillies dans l'eau salée, elles servent à laver les plaies et les blessures. — Commun dans les champs et surtout autour des habitations des nègres. On en fait souvent des clôtures. — Fl. presque toute l'année, excepté pendant la saison sèche. [N° 2746.]

MARTINIQUE. Vulgo : médecinier béni, pignon d'Inde. — Abondant. [N° 2052.]

J. *podagrica* Hook, Jatrophe à tige renflée. Vulgo : Corail végétal. Arbrisseau de 40 cm. à 1 m. 50 de haut, remarquable : par sa tige renflée dans le bas, surtout quand il est jeune, de manière à simuler une sorte de bulbe ; par ses feuilles peltées, à 5 lobes, ses fleurs en cymes d'un rouge de corail et portées sur de longs pédoncules. — Originaire de l'Amérique centrale et de la Grenade. — Ne cesse pas de fleurir. — Cultivé dans les jardins comme plante d'ornement. Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 2925.]

MARTINIQUE. Vulgo : Corail végétal. — Abondant dans les jardins. [N° 2055.]

1. Cette graine, connue sous le nom de *grand pignon d'Inde*, *graine de Pourghère*, est très employée aujourd'hui pour la fabrication de l'*huile de ricin anglaise* (mélange d'huile de ricin et d'huile de curcas, très active comme purgatif). C'est également une graine grasse industrielle très recherchée par les fabricants de savon. On la cultive beaucoup sur la côte occidentale d'Afrique (où elle a été introduite pour ce double objet). L'huile qu'elle donne par pression ou par dissolvant est purgative à très faible dose.

E. H.

Cnidoscolus Pohl (du grec « knizein », gratter, piquer, et « scolos », pieu, piquant, pour faire allusion aux poils rigides et brûlants de cette espèce.)

C. *napæfolius* Pohl. C. à feuilles de Napæa. Vulgo : Manioc bâtard, manioc brûlant, ricin bâtard, ricin brûlant (Jatropha Desc. ; Juss., *Euphorb.*, fig. 36, analys.) — Suffrutescent, droit, haut de 30-120 cm., remarquable par les poils blancs, rigides, brûlants, qui couvrent toutes ses parties. Feuilles larges, à 3-5 lobes arrondis. Fleurs d'un blanc très pur. Capsule à 3 coques, à peu près de la même grosseur que le fruit du *Jat. gossypifolia.* — Il est épispastique, rubéfiant et doit être manipulé avec précaution : les poils, quand ils pénètrent dans la peau, y causent une douleur vive qui dure longtemps ; devient gênant pour ceux qui marchent pieds nus. — Fl. en juin, juillet, août. — Endroits secs et rocailleux. Hauteur de Case-Pilote et des Anses d'Arlet. Alt. 80-270 mèt. [N° 2047.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

Janipha H. B. Kth. (nom donné à cette plante par les indigènes du Brésil, d'où elle est originaire.)

J. *manihot* Kth. *Jatropha manihot* L. *Manihot utilissima* Pohl. (Sl., t. 85; Tuss., vol. III, t. 1, 2; Desc., vol. III, t. 176.) Vulgo : Manioc amer. — Arbrisseau plus ou moins tortueux, à tige noueuse, remplie de moelle. Feuilles situées à l'extrémité des branches, à 3-7 lobes lancéolés. Fleurs peu nombreuses, en cymes racémiformes. Capsule pourvue de 5 ailes longitudinales et souvent ondulées. Les pieds de manioc abandonnés peuvent devenir arborescents et atteindre plus de 5 m. d'élévation. — Fl. habituellement en septembre et octobre, les fruits qui par ailleurs n'ont aucune valeur, mûrissent en novembre et décembre. — On rencontre un grand nombre de variétés, qui diffèrent par la couleur de la tige, par la couleur, la forme et la grosseur de la racine, par le plus ou moins de temps qu'il faut pour leur complet développement, par la richesse et la quantité de farine qu'on en retire. Celles qui ont le teint rouge ou violet sont les plus communes et les plus estimées; plus les racines sont nombreuses, moins elles sont grandes; les petites n'excèdent guère 16 cm. de long; quand il ne s'en trouve que 3 ou 4, elles peuvent atteindre jusqu'à 40 cm. de long sur un diam. de 6-8 cm. Les plus grosses peuvent peser jusqu'à 30 kilog. Les racines du manioc ne poussent ni verticalement ni horizontalement, mais affectent toujours une position intermédiaire. Il y en a qui mûrissent au bout de 7 mois; mais les meilleures, et celles qui sont le plus en usage, demeurent ordinairement de 15 à 18 mois sous terre, avant d'arriver à parfaite maturité. — Le manioc prend facilement par boutures, et c'est aussi le seul mode de multiplication. — Il se plaît dans les terres fraîches, meubles, bien exposées au soleil et en pente.

Manihot Pohl (du mot brésilien « mandihoca ».)

M. *palmata* Mul. Manioc à feuilles palmées. *Manihot Aipi* Pohl; *Iatropha*

dulcis Bank. Vulgo : Manioc doux, camanioc. — Arbrisseau haut de 1,50-2 m. Plusieurs botanistes, entre autres Grisb., *Fl. of British West Indian Islands*, considèrent cette espèce comme une variété du manioc amer, en disant que dans le manioc doux on trouve aussi des racines vénéneuses; en effet, plusieurs propriétaires de la Martinique m'ont assuré que le manioc dégénère au bout de quelque temps et que les racines deviennent vénéneuses. Müller, dans le *Prodrome* de de Candolle, p. 1062, le décrit comme une espèce distincte; il y a bien une petite différence : le camanioc est plus droit, sa tige n'est pas anguleuse, les pétioles sont d'un vert jaunâtre, et jamais bruns ou noirs comme dans le manioc amer; il y a, à la base du pétiole du camanioc, deux stipules ailées, qui, dans le manioc, ne sont représentées que par des traces de stipules ou par un appendice ressemblant à un piquant à large base; ses folioles sont plus larges, moins effilées et moins pointues; sa racine cuit plus vite et peut se manger crue; ses fruits sont, en outre, dépourvus d'ailes et légèrement anguleux au sommet. — Le camanioc ne se cultive presque plus actuellement à la Guadeloupe. Environs de la Basse-Terre, çà et là aux Trois-Rivières. [N° 3238.]

Martinique. Vulgo : Camanioc. — Plus abondant : Morne-Rouge, hauteur de la Grand'Anse, etc. [N° 2050 *b*.]

Siphonia Rich. (du grec « siphon », tuyau, parce que la fleur est munie d'un petit tuyau, long et étroit.)

S. *elastica* Pers. Siphonia produisant le caoutchouc. Vulgo : Arbre à caoutchouc. *Hevea guyanensis* Aub. (de « héwé », nom qu'on lui donne à la Guyane.) — Grand bel arbre à feuilles palmées, contenant 3-5 folioles entières, lancéolées et souvent arrondies au sommet. — Originaire du Brésil et des Guyanes. Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres localités de la Martinique [N° 170.]

Garcia Rohr (dédié au médecin du roi de Portugal Garcias del Huerto, qui a écrit sur les racines, 1567).

G. *nutans* Rohr. Garcia à fruits penchés. (Juss., *Tent. Euphorb.*, p. 41, t. 13, f. 40). — Petit arbre superbe, très touffu, haut de 3-5 mèt. Feuilles pétiolées, alternes, obovales, à sommet obtus, luisantes, à limbe de 10-16 cm. Fleurs blanchâtres, monoïques, en racèmes, très courtes. Capsule globuleuse, nous-ligneuse, déhiscente, à trois coques, un peu plus petite que le fruit du tamarinier des Indes. Semences globuleuses, d'environ 2 mm. de long. — Est cité dans le *Prodrome* de de Candolle, vol. XV, p. 721, comme étant indigène à la Guadeloupe. Nous ne l'y avons jamais rencontré.

Martinique. — Y est indiqué aussi, *loco cit.*, comme indigène, mais nous ne l'avons jamais trouvé à l'état sauvage; par contre, on voit au Jardin botanique de Saint-Pierre un assez grand nombre de ces pieds. [N° 888.]

Aleurites Forst. (du grec « aleurites », farine de blé, faisant allusion à la matière blanche qui couvre le dessous des feuilles, les pétioles, etc.)

A. *triloba* Forst. *Aleurites ambinux* L., Aleurites à trois lobes. Vulgo : Noir de Bancoul, noix des Moluques, noisette des Grands-Fonds. Lam., *Ill.*, t. 771. — Arbre de taille moyenne, souvent petit arbre, originaire des îles Moluques. Feuilles larges, ovales où les adultes à 3-5 lobes, le lobe du milieu étant toujours plus grand et deltoïde, longuement pétiolées, couvertes d'une pubescence pulvérulente blanche. Fleurs monoïques, blanches, en panicules terminales, longues de 10-14 cm. Noix dure, indéhiscente, couverte d'un péricarpe drupacé. — Introduit et cultivé çà et là sur les habitations : Le Baillif habitation Sainte-Sophie, Camp-Jacob, en beaucoup d'endroits dans les Grands-Fonds. — Les noix fournissent une huile d'assez bon goût, propre aux usages domestiques pour l'éclairage et pour la fabrication des chandelles; sèches, elles peuvent se manger impunément et ont le goût de la noisette de France; l'huile est laxative. L'arbre laisse exsuder une laque très belle, qui paraît comme une perle ou un bourgeon à l'aisselle des branches ou des feuilles. — Fl. habituellement deux fois par an, de septembre en décembre et de février en mai. [N° 2924.]

MARTINIQUE. Vulgo : Noix de Bancoul, noix de Saint-Domingue. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. — Assez abondant autour de quelques habitations de la plaine (hauteurs des Trois-Ilets), où l'on se sert de l'huile de la noix pour les besoins domestiques. [N° 692.]

Ricinus L. (à cause de la ressemblance de la graine avec l'insecte appelé ricin ou tique.)

R. *communis* L. Vulgo : Carapate. Desc., *Fl.*, I, t. 59, et *Fl.*, II, t. 127. — Arborescent, haut de 3-5 mèt.; originaire des Indes Orientales, naturalisé et cultivé dans le pays depuis un temps immémorial. Bien qu'arborescents, les plus forts pieds ne durent guère plus de quatre ans. — Abondant dans la basse région. On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont :

1° Variété à tige et branches rouges et couvertes d'une poussière blanche;

2° Variété à tige et branches blanches, également couvertes d'une poussière blanche;

3° Variété à grosses graines et à feuilles très amples;

4° Variété à fruits sans piquants.

— La graine est un drastique violent; l'huile, au contraire, est un purgatif assez doux, dont on se sert très fréquemment. Les pauvres récoltent souvent les graines pour les vendre aux pharmaciens. On applique au front les feuilles trempées dans du vinaigre, quand on souffre de maux de tête occasionnés par des insolations; passées sur une flamme ou chauffées au feu, on les met sur la peau contre les névralgies et les rhumatismes. — Alt. 0-500 mèt. Basse-Terre, Camp-Jacob, etc. [N° 2923.]

MARTINIQUE. Vulgo : Palma-Christi, ricin abondant. — Huile également très usitée comme purgatif. [N° 12.]

Croton L. (du grec « kroton », pou de chien, tique, parce que les graines de tous les crotons ont la forme d'une petite tique.

C. *balsamifer* L., Croton balsamique. Vulgo : Copahu, copahu bâtard. — Arbrisseau droit, n'atteignant guère plus de 3 mèt. d'élévation. Écorce grise, jeunes branches velues, jaunâtres. Feuilles ovales ou ovales-lancéolées en pointe allongée et souvent légèrement recourbée, velues, grises en dessus, blanchâtres en dessous et garnies de poils courts et étoilés; limbe muni de deux glandes à la base. Fleurs blanches, en grappes terminales exhalant une odeur de miel. — Le cœur de ce bois est très dur, tout en étant flexible; il sert à faire des manches pour toutes sortes d'outils; avec ce même bois, qu'il soit sec ou vert, on fabrique des flambeaux. De toutes les parties de cet arbrisseau, on peut, par incision, faire découler un suc assez épais, jaunâtre ou presque brun, balsamique et d'une odeur très suave; on l'emploie pour la guérison des plaies et des blessures. Dans quelques endroits, on distille la plante avec de l'esprit de vin et on obtient une liqueur appelée eau de Mante et que l'on destine à la toilette. — Aime le terrain sec, rocailleux près du littoral, où il vit en société. Très abondant entre la Basse-Terre et les Vieux-Habitants, à la Pointe-Noire, à la Désirade, à Marie-Galante, aux Saintes, etc. — Fleurit presque toute l'année, mais surtout d'avril en septembre. [N° 2456.]

MARTINIQUE. Vulgo : Baume, petit baume. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. — Abondant : Vauclin, Sainte-Anne, Diamant. Alt. 0-250 mèt. [N° 64.]

C. *flocculosus* Geiss., Croton laineux. Vulgo : Petit baume. — Ressemble beaucoup au précédent pour la taille, la forme des feuilles, la couleur et les dimensions des fleurs; s'en éloigne par le duvet jaune, court et dense, qui couvre les jeunes branches, par ses feuilles plus épaisses, garnies en dessous d'une couche de duvet plus serré et plus blanc. — Il sert aussi à faire des flambeaux, à cause du suc résineux que contiennent toutes ses parties. — Moins abondant que le précédent. Endroits secs, pierreux. — Fl. d'avril en juillet. — Diamant, Case-Pilote, Caravelle. (N° 63.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Guildingii*. Gr. Vulgo : Baume bâtard. — Arbrisseau haut de 1-2 mèt., droit, très buissonneux; jeunes branches et le dessous des feuilles garnis d'un duvet blanc tirant sur le jaune. Diffère des deux précédents par ses feuilles dentées en scie. — Abondant dans les savanes des anses d'Arlet et dans les hauteurs de Sainte-Luce. Alt. 80-320 mèt. [N° 62.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *corylifolius* Lam., **C.** *montanus*. Croton à feuilles de coudrier. Vulgo :

Bois-pays; Desc., vol. V, t. 366. Geiss. — Arbrisseau ou petit arbre, haut de 4-6 mèt. Écorce d'un gris blanchâtre. Jeunes branches et pétioles couverts d'un duvet gris. Pétiole long, limbe de la feuille large, ovale, irrégulièrement et doublement denté; quelquefois anguleux, parsemé, surtout dans sa jeunesse, d'une multitude de petites taches blanches et rondes. — Se rencontre dans les terrains secs et rocailleux de la basse et de la moyenne région. Peu abondant. Environs de la Basse-Terre (Ravine de la rivière Billaud); Gourbeyre (habitation Bisdary), Vieux-Fort (hauteur). — Fl. de mai en février. — Toutes les parties de cette plante, surtout les feuilles, sont aromatiques. Descourtilz, p. 238, la place dans la section des antispasmodiques aromatiques et en fait le plus grand éloge. Dans le pays, cet arbrisseau est peu connu, mais, là où il existe, on se sert des feuilles froissées dans les bains tièdes pour les femmes en couches; ces menues feuilles, bouillies et prises en tisane avec une addition d'un peu de rhum, de jus de citron et de sucre, constituent un excellent remède contre les fièvres. [Nos 2457, 3419.]

Martinique. Vulgo : Grand baume. — Assez abondant. Boulevard de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, hauteurs des Trois-Ilets. Alt. 0-300 mèt. [No 163.]

C. *niveus* Jacq., Croton à feuilles d'un blanc de neige en dessous. Vulgo : Baume blanc. Jacq., *Sel. Americ. stirp. hist.*, t. 162, f. 2, une feuille. — Arbrisseau haut de 2-3 mèt., facile à distinguer de tous ses congénères par ses feuilles minces, d'un blanc argenté en dessous, et garnies de petites touffes de poils étoilés ressemblant à de petits points blancs. — Endroits secs, rocailleux. Fort-de-France (coteau entre le collège et le fort Dartenson), Diamant, Trois-Ilets, Vauclin. Vit en société. Alt. 80-200 mèt. [No 1990.] — Nous n'avons pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe. — Descourtilz, vol. V, p. 238, attribue à ce croton les mêmes vertus qu'au *Croton corylifolius*.

C. *betulinus* V., Croton à feuilles de bouleau. — Arbrisseau grêle, plus ou moins droit, à branches nombreuses, noirâtres, haut de 50-80 cm. Feuilles petites, brièvement pétiolées, ovales, grossièrement dentées. Fleurs en grappes très courtes. — Fort rare. Nous n'en avons trouvé qu'un pied dans les terres de l'habitation de Saint-Martin, près de Saint-Pierre (sept. 1884). [No 60.] — N'est pas à la Guadeloupe.

C. *origanifolius* Lam., C. à feuilles d'origan. Desc., vol. VII, t. 471; Sl., t. 86, f. 3. — Arbrisseau haut de 80 cm. à 1 m. 20 à branches grêles, à feuilles petites, ovales. — Rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les hauteurs du Fond-Layette (Case-Pilote). [No 61.] — N'est pas à la Guadeloupe.

C. *ovalifolius* W., C. à feuilles ovales. Vulgo : Marie-L'hôpital (à la Basse-Terre). — Arbrisseau droit, ou parfois presque couché, très branchu, haut de 10-65 cm. Feuilles ovales, poilues en dessous; jeunes branches et pétioles légèrement jaunâtres et poilus. Fleurs blanches en petites grappes; calice de la fleur femelle couvert de glandes stipitées. C'est le plus petit croton du pays. — Abondant dans les environs de la Basse-Terre (hospice de Tillac, habit. Guillhemborde, Fort-Richepanse, Le Baillif, Vieux-Habitants, les Saintes, Terre de Haut). — Les chèvres et les moutons broutent volontiers les extrémités des branches. A la Basse-Terre, on se sert de cet arbrisseau pour la confection des bouquets. [N° 2458.]

N'existe pas à la Martinique.

C. *populifolius* Lam., C. à feuilles de peuplier. — Arbrisseau droit, élégant, haut de 1-1,50 m. Tige inférieurement ligneuse; jeunes branches et tiges herbacées, poilues et remarquables par leurs stipules simples ou divisées, garnies de glandes stipitées et globuleuses. Feuilles ovales, en cœur, pointues au sommet, irrégulièrement dentées en scie. — Peu abondant. Çà et là, dans les endroits secs et pierreux de Saint-Pierre, de Case-Pilote et de Ducos. Alt. 20-250 mèt. [N°s 58 et 59.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *hirtus* L'Hérit., C. hérissé. Vulgo : Herbe aux ortolans, ortie-savane. — Herbe annuelle, droite, très branchue, haute de 35-60 cm., entièrement garnie de poils raides et droits. Feuilles ovales, arrondies à la base, doublement crénelées-dentées. Fleurs blanches en grappes courtes, terminales. — Fl. toute l'année. — Abondant dans les savanes et le long des chemins de Sainte-Rose, du Lamentin, dans les champs de cannes de Baie-Mahault et du Morne-à-l'Eau. [N° 2743.]

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Fond-Canonville (Morne-Guirlande et Morne-Folie). Alt. 30-100 mèt. [N° 642 *bis*.]

C. *lobatus* L., C. à feuilles lobées. Vulgo : Mouzambi blanc (au Moule), Gombo française (au Morne-à-l'Eau). — Herbe annuelle, à base quelquefois suffrutescente, haute de 50 cm. à 1 m. 10, plus ou moins couverte de poils roux dans toutes ses parties. Feuilles à 3-5 lobes elliptiques, serretées. Fleurs verdâtres, en grappes terminales minces et allongées. — Très abondant le long des chemins, sur les décombres et les endroits abandonnés. Basse-Terre, Le Baillif, Moule, etc. Alt. 0-120 mèt. [N° 2460.]

Martinique. — Très rare. Nous n'en avons trouvé que quelques pieds dans les environs de la batterie Sainte-Marthe (Saint-Pierre). [N° 49.]

C. *astroites* Ait., C. à poils étoilés. Vulgo : Baume. — Arbrisseau droit, nu dans le bas, haut de 2-3,50 m. Ressemble à première vue au *C. balsamifer* par le port, la couleur des fleurs; mais s'en écarte par ses feuilles ovales,

légèrement cordées à la base, par son duvet tomenteux blanc qui couvre le dessous de ses feuilles, mais surtout par la nature de ses fleurs femelles à style profondément 8-fide, par la dimension des lobes du calice, qui sont presque aussi longs que la capsule elle-même. — Vit en société dans les endroits secs, rocailleux, arides. Désirade (environs de la léproserie), Grands-Fonds du Gozier, Vieux-Fort. Alt. 18-240 mèt. [Nos 2455 et 2734.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

Le **Croton** *Tiglium* L., arbrisseau ou petit arbre, originaire de l'Inde orientale et célèbre par ses vertus purgatives, drastiques et rubéfiantes, même vésicantes de la peau. Est cultivé au jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1991.] — On cultive à la Guadeloupe et à la Martinique un grand nombre de crotons à feuilles panachées provenant de différents établissements d'horticulture d'Europe et d'Amérique et qui font l'ornement des jardins. Ex. : **C.** *variegatus*, *Andreanus*, *maximus*, *longifolius*, *Jamesoni*, *tortilis*, *albicans*, *comptonifolius*, etc. La plupart sont d'une culture facile et se propagent par boutures.

Caperonia St. Hil. (dédié à Caperon, dont on n'a que le nom.)

C. *castaneifolia* St. Hil., C. à feuilles de châtaignier. Vulgo : Ortie grosse, Mâle coq d'Inde (au Moule). Plum., édit. Burm., t. 239, f. 1. — Herbe annuelle, très droite, haute de 50-90 cm. Tiges, branches et pétioles couverts de poils hispides portant à l'extrémité des glandes sphériques. Feuilles ovales-lancéolées, rigides, ressemblant, pour la forme, les nervures et les dentelures, assez exactement à celles du châtaignier de France, poilues sur les nervures de la face inférieure. Fleurs monoïques, blanches, très petites; fleurs femelles 3-4, unilatérales, situées à la base de petites grappes axillaires et terminales. Capsules garnies de piquants et de poils terminés par des glandes. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits humides et marécageux. Grands-Fonds des Abymes, Moule. [N° 2737.]

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Çà et là dans les champs humides. Lamentin, Ducos. Alt. 8-150 mèt. [N° 1989.]

Argyrothamnia P. B. (du grec « arguros », argent, et « thamnos », buisson, à cause de la couleur blanchâtre de la tige et du dessous des feuilles.)

A. *lanceifolia* Müll. Argov. ; *Ditaxis glabella* Gr. Vulgo : Bois-d'argent. — Petit arbrisseau, haut de 80-130 cm., nu dans le bas, très branchu dans le haut, à écorce plus ou moins blanche. Feuilles obovales-lancéolées, dentelées en scie. Bractées argentées et duvetées. Fleurs blanches, apparaissant souvent avant les feuilles, disposées en épis courts et axillaires. Capsule glabre, à 3 coques; semences sphériques, noirâtres. — Assez abondant dans les endroits secs et rocailleux près de la mer. Moule, Sainte-Anne, Gozier. Alt. 0-100 mèt. [N° 2459.]

Martinique. Vulgo : Bois-d'argent. — Fort-de-France, Case-Pilote, Anse d'Arlet. Alt. 0-50 mèt. [N° 889.]

Bernardia Müll. Arg. (dédié à Bernard de Trans, qui, en 1787, a écrit sur l'histoire naturelle de la Provence ou à P. F. de Bernard de Montbéliard, qui a écrit sur la flore du Jura, 1823.)

B. *corensis* Kl.; *Polybæa corensis* Kl.; Ricinelle de la Bétique. (Br. *Jam.*, t. 36, f. 1 ; Jacq., *Sel. stirp. amer. hist.*, p. 254, t. 161); Acalypha Jacq. — Arbrisseau haut de 80 cm. à 1,40 mèt. de haut, droit, nu dans le bas, très branchu dans le haut. Feuilles obovales, grossièrement serretées. Fleurs monoïques : les mâles, verdâtres, petites, disposées en racèmes spiciformes, interrompus, situés aux aisselles des feuilles; les femelles, en épis très courts, situés à l'extrémité des branches. Capsule verte, à 3 coques; semences presque rondes, blanchâtres. — Endroits secs, rocailleux, près du littoral. Vieux-Fort, Moule, ravine de Belost (Basse-Terre), Le Baillif, etc., Deshaies. [N° 2461.]

Martinique. — Abondant. Case-Pilote, Caravelle, Boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur. Alt. 0-100 mèt. [N° 83.]

Acalypha L. (de « a » privatif, « kalos », beau, et « aphé », contact, c'est-à-dire plantes qu'il n'est pas agréable de toucher.)

A. *arvensis* Poep. et End., A. des prés. Vulgo : Ortie bâtarde. — Suffrutescent, base de la tige couchée, traçante, d'une élévation de 25-45 cm. Branches, jeunes tiges, feuilles et inflorescences couvertes d'une fine pubescence. Feuilles rhomboïdes-ovales, et à pubescence blanche, quand elles sont jeunes. Fleurs monoïques, vertes, en épis compacts, terminaux : les femelles dans le bas, renfermées dans des bractées uniflores, laineuses et déchiquetées en 5-7 lobes allongés; les mâles très petites à l'extrémité de l'épi. — Çà et là dans les fissures des vieux murs et dans les savanes humides. Camp-Jacob (habit. Michaux), Basse-Terre. Peu répandu et peu abondant. Alt. 300-600 mèt. [N° 2751.]

Martinique. Vulgo : Ortie bâtarde. — Çà et là dans les champs. Trois-Ponts, Parnasse, Fort-de-France. [N° 807.]

A. *reptans* Sw., A. rampant. Vulgo : Ortie petite, ricin petit. Sl., t. 82, f. 3.

A. *chamædryfolia* Müll. Arg. ; A. *corchorifolia* W. — Vivace par le bas, herbacé par le haut, habituellement diffus, parfois droit, haut de 10-20 cm., très branchu; garni, dans toutes ses parties, d'une pubescence rousse. Feuilles petites, ovales, arrondies au sommet, celles du voisinage des fleurs allongées. Fleurs monoïques, en épis terminaux allongés : les femelles, à la base, renfermées dans des bractées arrondies, poilues, dentelées; les mâles, à l'extrémité. — Çà et là dans les savanes sèches, aux pieds et dans les fissures des vieux murs. — Les chèvres et les moutons sont friands de cette herbe. — Vieux-

Fort, Moule, Désirade, Fort-Richepanse (Basse-Terre). [N° 2736.]
N'existe pas à la Martinique.

A. *indica* L., A. de l'Inde. — Annuel ou suffrutescent, haut de 50-90 cm., peu branchu, remarquable par la longueur des pétioles, qui dépassent de beaucoup le limbe. Feuilles rhomboïdes-ovales, serretées. Fleurs en épis très nombreux, situés par 1-2 à l'aisselle des feuilles, presque dès la base de la tige : les femelles renfermées dans des bractées très larges, cuculliformes, alternes, au nombre de 5-10 sur chaque épi ; les mâles, très petites, vertes, placées à l'extrémité. — Assez abondant dans quelques faubourgs de la Pointe-à-Pitre (environs de l'église de Saint-Jules), Moule. — Fl. toute l'année. [N° 2735.]

Martinique. — Çà et là dans les environs de Saint-Pierre et dans quelques jardins mal soignés de cette ville. [N° 808.]

A. *macrophylla*. Hort. : Variété à feuilles bordées de blanc. — Arbrisseau ornemental, haut de 2-4,50 m., originaire des îles Fidji, à feuilles larges, dentées. Est cultivé à la Martinique et à la Guadeloupe dans beaucoup de jardins. [N° 3662.]

A. *musaica* Williams. — Arbrisseau très touffu, encore plus ornemental que le précédent, originaire des îles de la mer du Sud, à larges feuilles profondément dentées, richement panachées de vert bronzé, de rouge, de cuivre et d'orange. — Extrêmement répandu dans les jardins de la Guadeloupe, où l'on en fait souvent des haies ; plus rare à la Grande-Terre. Les deux espèces ci-dessus fleurissent toute l'année et donnent des graines fécondes. [N° 3363.] — Elles ont été introduites à la Martinique, en 1884, par l'horticulteur L. Hahn.

Le **Stillingia** *sebifera* Mich. ; Stillingflectia Boy. ; Excæcaria L. ; Adrien Juss., *Tentamen ad Euphorb.*, p. 49, t. 16. — Arbrisseau ou petit arbre, originaire du Japon et de la Chine, très ornemental, remarquable par ses feuilles d'un vert noir, à limbe plus large que long et brusquement terminé en pointe aiguë. Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres localités de l'île. [N° 1001.]

Tragia L. (dédié à Jérôme Tragus, maître d'école à Zweibrücken, intendant du Jardin ducal, médecin à Hornbach et à Saarbrück ; a écrit : *Nouveau livre sur les herbes*, 1498-1553.)

T. *volubilis*. Vulgo : Ortie brûlante, liane brûlante, Sl., t. 82 ; Plum., édit. Burm., t. 252, f. 2. — Suffrutescent, volubile, haut de 2-3 mèt., à tiges très minces et flexibles. Feuilles largement tronquées à la base, lancéolées-serretées. Fleurs monoïques : les mâles, en épis verts, minces, allongés, très nombreux, axillaires ; les femelles, solitaires, portées sur de longs pédoncules

naissant à l'aisselle des feuilles. Est remarquable par ses poils roux et brûlants qui couvrent les jeunes tiges, les feuilles et les capsules. — Assez abondant dans les broussailles de la région du littoral. — Fl. de février en septembre. — Environs de la Basse-Terre, Trois-Rivières, etc. [N° 2612.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe brûlante, liane brûlante. — Saint-Pierre, Lamentin, Trois-Ilets, etc. [N° 28.]

Sapium Jacq. (du mot celtique « sap », gras, gluant, allusion au suc gluant de cet arbre. Pline, XVI, 23, se sert du mot « sapium » pour désigner une espèce de pin qui exsude une gomme gluante.)

S. *aucuparium* Jacq., Sapium des oiseleurs. Vulgo : Bois-de-soie. Desc., vol. III, t. 154; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 158. — Arbre de taille moyenne. Feuilles elliptiques ou elliptiques-lancéolées, entières ou rarement dentées; pétioles munis de deux glandes un peu au-dessous de la base du limbe; fleurs monoïques, en épis minces, allongés, terminaux : les mâles occupent la partie supérieure; capsules à 3 coques de la grosseur d'un grain de poivre. — Toutes les parties de la plante donnent par incision un suc abondant, toxique et extrêmement corrosif; on le laisse durcir pour en faire de la glu; on pourrait en faire du caoutchouc. Le bois n'a qu'une médiocre valeur et n'est guère employé pour la construction. — Çà et là dans tous les bois de la basse et de la moyenne région. Alt. 0-1000 mèt. — Fleurit de septembre en novembre. [N° 2932.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-la-glu, glutier. — Dans tous les bois. [N° 29.]

Hippomane L. (du grec « hippos », cheval, et « mania », fureur, excitation, et plus directement de « hippomanes », qui signifie « liquor vaginæ », et qui s'écoule en son temps chez les cavales, et, comme cette matière a quelque ressemblance avec le suc du mancenillier, qui est un poison, on a, par métaphore, donné ce nom à l'arbre même.)

H. *Mancinella* L. Vulgo : Mancenillier (de l'espagnol « manzanilla », diminutif de « manzana », pomme, parce que les fruits de cet arbre ressemblent à de petites pommes). Sl., t. 195; Tuss., *Fl.*, III, t. 5; Desc., vol. III, t. 153. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, d'un bel aspect. Feuilles vertes, luisantes, elliptiques, serretées ou crénelées, munies d'une glande à la base du limbe. Fleurs monoïques, disposées comme celles du glutier. Le fruit est une petite pomme ressemblant, pour la forme et la couleur, à une pomme d'api; elle a une odeur agréable qui vous invite à la manger; la pulpe contient un suc blanc, semblable à celui qui réside dans l'écorce et dans les feuilles; le noyau est dur et ligneux. Le suc est abondant, très caustique et très vénéneux; une goutte reçue sur le dos de la main y produirait, dit-on, une ampoule pleine de sérosité. Il n'est pas vrai, comme on l'a prétendu, que l'ombre et les gouttes de pluie qui tombent de cet arbre soient nuisibles. Le mancenillier fournit un bois compact et de très longue durée, d'un bon

grain, prenant facilement le poli ; il est d'un gris cendré, veiné de brun, avec des nuances de jaune ; on l'emploie pour les boiseries et autres usages domestiques ; on en fait particulièrement de beaux meubles, des cassettes, etc. ; avec l'âge, le cœur du bois devient noirâtre. Les ouvriers qui abattent les arbres et en scient les planches sont obligés de prendre des précautions pour n'être pas incommodés par le latex : on environne le pied d'un grand feu pour lui enlever une partie de son suc, et on a soin d'éviter la fumée pendant l'opération ; sans cette précaution, on pourrait redouter des enflures occasionnées par les émanations. Les fruits, en forme de pomme d'api, sont très toxiques. L'eau de mer est le remède le meilleur et aussi le plus usité contre les ampoules et les excoriations causées par le suc de cet arbre ; on la fait boire à celui qui en a mangé les fruits, afin d'en empêcher l'action nocive. Quand il est durci, ce suc a les mêmes propriétés que le caoutchouc. (Voir au sujet de l'action toxique de ce végétal une étude complète de MM. Heckel et Schlagdenhauffen, *Bulletin de la Société de pharmacie des Bouches-du-Rhône*, 1880). — Fl. d'août en novembre, et aussi de février en mars. — Vit en société sur les plages sablonneuses du bord de mer et sur les collines peu élevées de l'intérieur. — Les Saintes, Marie-Galante, Désirade, Moule, etc. [N° 2744.]

Martinique. Vulgo : Mancenillier (par corruption, on dit aussi : maximilier), figuier bord de mer. — Diamant, Sainte-Anne, Caravelle, etc. [N° 88.]

Hura L. (nom sous lequel cette plante est connue à la Guyane.)

H. *crepitans* L., H. détonant. Vulgo : Sablier. Desc., vol. II, t. 124 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 5. — Très grand arbre, à branches horizontalement étalées et à tronc garni de piquants. Feuilles larges, arrondies à la base ou cordiformes et pourvues de 2 glandes, serretées ou entières. Fleurs monoïques : les mâles, en chatons imbriqués, ovales ; les femelles, solitaires, grandes, noires, ayant un style simple en forme d'entonnoir, dont le bord renversé contient les stigmates formant 10-12 lobes pendants, arrondis ou subulés. Fruits capsulaires, composés de 10-15 loges s'ouvrant, à la maturité et quand ils sont chauffés au soleil, élastiquement, tout d'un coup, et avec un bruit semblable à celui d'un coup de pistolet : les graines sont alors jetées dans toutes les directions ; semences rondes, biconvexes, blanches en dedans. — Descourtilz, p. 223, place le Hura dans les purgatifs émétiques. Toutes ses parties contiennent un suc laiteux plus ou moins corrosif. Dans le pays, on se sert des feuilles trempées dans l'huile contre les douleurs rhumatismales. Le bois n'est guère employé pour la construction. Pour empêcher les fruits de s'ouvrir, il faut les cueillir avant maturité, les faire bouillir dans l'eau ou dans l'huile ; on les vide ensuite et on s'en sert en guise de sablier. — Assez abondant dans la région du littoral de toutes les Antilles. [N° 2732.]

Martinique. Vulgo : Sablier. [N° 84.] — Dans toute l'île.

Omphalea L. (du grec « omphalos », nombril, parce que les anthères sont portées sur un disque charnu ayant la forme d'un nombril.)

O. *diandra* L., O à deux anthères : Vulgo : Liane-papaye. Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 328. — Liane très grande, montant sur les arbres les plus élevés. Feuilles entières, à bord pourvu d'un bourrelet, larges, ovales-elliptiques, épaisses, coriaces, garnies en dessous d'un duvet court et épais, nervures très saillantes en dessous, imprimées en dessus. Fleurs monoïques, en larges panicules terminales et axillaires : les mâles, en petites cymes accompagnées, à la base, d'une bractée spatulée-linéaire ; les femelles, au centre de la cyme. Le fruit est une baie capsulaire, plus volumineuse qu'une grosse orange, jaunâtre à la maturité, se partageant en 3 loges, dont chacune contient une graine enveloppée d'une substance blanche, ferme et huileuse, qu'on mange et qui est d'un aussi bon goût que les amandes fraîches de France. La coque est dure et revêtue à l'intérieur d'un duvet blanc et long; l'amande est également couverte d'un duvet blanc et long, elle peut se manger, mais il est bon, dit-on, d'enlever la radicule et les cotylédons pour éviter d'être purgé, ce qui arriverait, paraît-il, quand on ne prend pas cette précaution. Cette liane, qui devient arborescente, et dont les branches, une fois qu'elles ont atteint le sommet de l'arbre, se penchent et tombent presque à terre, a un tronc de 15-20 cm. de diamèt. ; il est cylindrique jusqu'à une hauteur de 6-10 mèt. Elle contient un suc abondant, clair et limpide, mais insipide ; il tache le linge. — Dans le pays on se sert des feuilles en décoction pour déterger les plaies et les vieux ulcères. Selon Crevaux, c'est avec la coque, mise en petits fragments polis et enfilés à la manière des perles, que les mulâtresses de la Guyane font leur colliers dits de *ouabé*. — Fl. en juin et en août ; fruits mûrs en septembre, octobre, novembre et même en janvier. — Bord de mer près de la rivière Sence (près de la Basse-Terre), Baie-Mahault (bois de la Digue, où elle est abondante), Lamentin. [N° 2424.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ouabé, liane-papaye. — Est devenu très rare à cause des déboisements. Se rencontre encore çà et là dans les bois entre le Camp-Balata et Saint-Joseph. [N° 57.]

Excæcaria L. (du latin « excæcare », aveugler, faisant allusion à l'action du suc de cette plante quand il tombe dans les yeux.)

E. *lucida* Sw. ; *Gymnanthes lucida* Sw., E. à feuilles luisantes. Vulgo : Bois-marbre (au Moule), bois droit (au Gozier). Juss., *Tent. Euphorb.*, t. 16. f. 55. — Petit arbre très élégant, très droit, haut de 4-7 mèt. Feuilles rigides, petites, d'un vert foncé, luisantes, lancéolées ou lancéolées-elliptiques, faiblement serretées. Fleurs monoïques : les mâles, vertes, disposées en petits chatons dressés, naissant à l'aisselle des feuilles ; les femelles, solitaires, portées sur un long pédoncule sortant également de l'aisselle des feuilles. Capsule à 3 coques, de la grosseur d'un pois. — Endroits boisés des environs du

Moule (habitation Malettre), où il vit souvent en société; Gozier (sur les rochers du bord de mer). — Fl. de sept. en mars. [Nos 2931, 3640.]

Il n'existe pas à la Martinique.

E. *caribæa* Gr.; *Actinostemon concolor* Müll. Arg. variété *caribaeum*. Excæcaria des Caraïbes. Vulgo : Bois fricassé. — Arbrisseau élégant haut de 1-2 mèt., à branches étalées, souvent un peu inclinées. Feuilles coriaces, entières, oblongues ou lancéolées-oblongues, pointues aux deux extrémités. Fleurs monoïques : les mâles en chatons axillaires, pourvus, à la base, de 3 bractées cuculliformes; les femelles, solitaires, longuement pédonculées; capsules à 3 coques, renfermant chacune une semence ovoïde, noire, luisante. — Très abondant dans les bois rocailleux de Houëlmont, depuis les hauteurs du Vieux-Fort jusqu'à Gourbeyre; hauteurs des Vieux-Habitants. — Fl. de janvier en avril. [N° 2465.]

Martinique. — Plus rare. Endroits rocailleux et boisés des hauteurs de la Grande-Rivière. [N° 891.] Alt. 250-400 mèt.

E. *spec.* — Arbrisseau très élégant, droit, haut de 2-4 mèt. Feuilles elliptiques, pointues à la base, acuminées au sommet, faiblement dentées en scie, à dents distantes. Fleurs dioïques : les mâles, en chatons très nombreux, souvent très allongés, minces, verts, souvent réunis par 3, naissant à l'aisselle des feuilles; les femelles, solitaires, brièvement pédonculées, axillaires. — Trouvé fleuri en septembre : Bois de Sofaya (Sainte-Rose).

Martinique. — Rare. Hauteurs boisées et rocailleuses de la Grande-Rivière. Alt. 380 mèt. [N° 890.]

L'**Excæcaria** *bicolor* Hass., arbrisseau originaire de Java, à feuilles luisantes, d'un vert noir, bleuâtre en dessous, est cultivé au Jardin botanique de la Basse-Terre et de Saint-Pierre; on n'a que des pieds femelles. [N° 3240.]

Dalechampia L. (dédié à Jacq. Dalechamps, de Bayeux, médecin, botaniste, philologue; a écrit, entre autres choses : *Historia generalis plantarum*, avec des figures, 1513 à 1588.)

D. *scandens* L., D. grimpant. Vulgo : Ortie rouge, Plum., *Descript.*, t. 101; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 160. — Liane vivace par le bas, volubile-grimpante, haute de 3-5 mèt., herbacée par le haut, couverte, dans toutes ses parties, de longs poils roussâtres et mous. Feuilles larges, à 3 lobes profonds. Fleurs monoïques, axillaires : les mâles, au nombre de 10 réunies en une petite ombelle pédonculée et occupant le centre; les femelles, au nombre de 3, insérées autour et à la base du pédoncule de l'ombelle : le tout niché dans 2 grandes bractées trifides. Capsule à 3 loges bivalves, renfermant chacune une semence globuleuse. — Rare à la Guadeloupe, assez abondant dans les savanes abandonnées et les brousailles des environs du Moule (savane Lemercier), Grands-Fonds-de-Sainte-Anne, etc. [N° 2463.]

Martinique. Vulgo : Liane poilue, liane-ortie. — Dans les haies et broussailles : Macouba, Trinité. Alt. 0-300 mèt. [N° 2048.]

Pedilanthus Neck. (du grec « pédilon », soulier, et « anthos », fleur, parce que les fleurs ressemblent à un soulier ou à un pied d'homme.)

P. *tithymaloides* Poir., Pédilanthe ressemblant au Tithymale. Vulgo : Herbe-à-cors, bois-lait, lait-à-cors, grosse-oreille (au Moule), Desc., vol. II, t. 117, p. 195, et t. 118, p. 199. — Arbrisseau haut de 70 cm.-1 m. 20, à tige tantôt sans branches, tantôt très branchue, de l'épaisseur du petit doigt, droite, richement feuillue, très verte, charnue-ligneuse, fléchie en zigzag. Feuilles épaisses, placées sur 2 rangs, ovales-arrondies ou ovales-elliptiques, carénées sur le dos, pubescentes dans leur jeunesse, brièvement pétiolées. Fleurs inodores, d'un beau rouge, très irrégulières, horizontalement situées, monoïques : les mâles, composées de 18-22 étamines d'inégale longueur, au centre desquelles s'élève une fleur femelle unique, longuement pédonculée et dépassant de beaucoup les étamines ; ovaire incliné, styles 3, longs, surmontés de stigmates. Capsule à 3 coques. — De cet arbrisseau on fait souvent des clôtures, qui, soumises à la taille, deviennent très touffues et très belles. — Toutes les parties de la plante contiennent un suc laiteux, abondant, âcre, caustique, émétique, purgatif, et c'est à juste titre que Descourtilz la place dans la section des plantes émétiques-purgatives. Dans le pays on se sert seulement du suc pour faire disparaître les cors, les verrues, les callosités, etc. — En transplantant cet arbrisseau dans les terres fertiles, on lui fait perdre les formes typiques qu'il avait dans les terrains secs, chauds et pierreux où il pousse habituellement. A l'ombre, ses tiges s'allongent, et, de grimpantes et fléchies en zigzag qu'elles étaient, deviennent droites ; les feuilles diminuent d'épaisseur et d'ampleur ; les fleurs changent de couleur, etc., etc. C'est ce qui a donné lieu à plusieurs variétés, dont beaucoup de botanistes ont fait des espèces distinctes : p. ex. **P.** *padifolius*, Poit., Pédilanthe à feuilles d'orpin ; **P.** *angustifolius* Poit., Pédilanthe à feuilles étroites. — Abondant dans les endroits rocailleux, arides, près du littoral. Vieux-Fort, Marie-Galante, Moule, etc. [N° 2733.]

Martinique. Vulgo : Bois-mamzelle, herbe-à-bordures, herbe-à-cors. — Case-Pilote, Caravelle, Prêcheur, etc. [N° 94.]

Euphorbia L. (dédié à Euphorbos, médecin de Juba, roi de Mauritanie (Pline, XXV, 38), qui, dit-on, s'est servi le premier de ces espèces de plantes en médecine.)

E. *linearis* R., Euph. à feuilles linéaires. Vulgo : Bois-lait bord-de-mer. Plum., édit. Burm., t. 251, f. 2. — Arbrisseau ou petit arbre, dont les plus grands ne dépassent guère 4 mèt., très ornemental, droit, nu dans le bas, très branchu, branches dichotomes, ramuscules articulés. Feuilles grises

glauques surtout en dessous, oblongues-lancéolées, et souvent tout à fait linéaires, distantes. Fleurs axillaires, subsolitaires : les mâles et les femelles ensemble. Capsule petite; semences sphériques-anguleuses. — Assez abondant sur les rochers et dans les sables du bord de la mer : Désirade, Marie-Galante, Vieux-Fort. — Fl. en tout temps. [N° 2451.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-lait. — Caravelle, Diamant. Anses-d'Arlet (Pointe-Salomon). [N° 957.]

E. *buxifolia* Lam., Euph. à feuilles de buis. Desc., vol. VI, t. 418. Vulgo : Bois-lait petit. — Arbrisseau droit, haut de 15-90 cm. Écorce noire, tige marquée de nombreuses cicatrices; branches courtes, fastigiées. Feuilles petites, ovales, pointues, charnues, entières, grises. Fleurs axillaires, situées à l'extrémité des branches; capsule petite, glabre; semences presque sphériques. —Dans les sables du bord de mer : Désirade, Moule, Capesterre (Guadeloupe), Saint-François. [N° 2741.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-lait. — Caravelle, Sainte-Anne (habitation Bertrand) et Champ de pétrification. [N° 1986.]

E. *thimifolia* Burm., Euph. à feuilles de thym. Vulgo : Petite teigne. — Petite herbe annuelle longue de 8-15 cm., couchée, diffuse, à branches filiformes, dont l'extrémité est souvent dressée. Feuilles très petites, obovales ou ovales-oblongues, glabres, arrondies au sommet, obliquement attachées. Capsules glabres ou poilues aux trois angles, de la grosseur d'un grain de millet; semences transversalement sillonnées et à 4 angles. — Abondant dans toute l'île. — Dans le pays on se sert de cette plante, en tisane avec de l'eau de riz, pour les nourrices, afin de purifier leur sang et de rendre leur lait meilleur; on la prend aussi en infusion contre la dysenterie. [N° 2739.]

E. *prostrata* Ait., Euph. couchée. Vulgo : Petite teigne noire. — Petite herbe couchée rampante. Ressemble beaucoup au précédent; en diffère par ses feuilles plus consistantes et plus larges, ses capsules ainsi que ses semences plus volumineuses. — Très abondant dans les chemins peu fréquentés, entre les pavés des rues peu battues, dans les champs de manioc et dans les jardins. — Sert aux mêmes usages que l'Euph. à feuilles de thym. [N° 3420.]

MARTINIQUE. — Très abondant. Saint-Pierre, Morne-Rouge, etc. [N° 1980.] — Les feuilles pilées servent dans le pansement des morsures du serpent.

E. *pilulifera* L., *Euph. hirta* L., Euph. pilulifère. Desc., vol. III, t. 227. Vulgo : Mal nommée vraie, zerbe mal nommée, la mal nommée vraie. — Herbe annuelle, pubescente dans toutes ses parties, simple ou branchue, à extrémité penchée, haute de 10-65 cm. Tige rougeâtre. Feuilles semi-ovales, pointues, obliques à la base. Fleurs des deux sexes mélangées, en cymes axillaires et terminales. Capsule poilue, un peu plus grande qu'un grain de millet; semences à 4 angles, transversalement anguleuses. — Fort

répandue dans toute l'île, jusqu'à une altitude de 700 mèt. — Cette herbe jouit d'une grande réputation dans le pays : on l'emploie surtout en infusion contre les fièvres et contre la rétention de l'urine; elle est préconisée aujourd'hui officiellement dans la médecine européenne, contre l'asthme spasmodique et les bronchites chroniques; Descourtilz la met dans les alexitères internes. [N° 2453.]

Martinique. Vulgo : Mal-nommée. — Est souvent employée contre la morsure des serpents. — Très abondant. [N° 1982.]

E. *hypericifolia* L., Euph. à feuilles de Millepertuis. Vulgo : Malnommée verte, petit-lait ou tilait (à Saint-Anne). — Annuel, à base souvent suffrutescente, droit, haut de 20-50 cm. Feuilles glabres, oblongues ou lancéolées, obliques à la base, finement serretées. Cymes nombreuses, axillaires et terminales. Fleurs mâles blanches. Capsule verte, obtusément anguleuse, de la grosseur d'un grain de millet. — Extrêmement abondant dans les terres cultivées, le long des routes, jusqu'à une altitude de 900 mèt. [N° 2454.

Martinique. Vulgo : Mal-nommée verte. — Abondant. [N° 488.

Dans cette espèce, les semences sont rouges, à 4 angles obtus, et garnies de petites fossettes transversales peu nombreuses.

E. *Preslii* Guss., Euph. de Presl. Vulgo : Malnommée verte. — Ressemble au précédent et a été souvent confondu avec lui, mais, en les voyant pousser dans les champs l'un à côté de l'autre, on découvre d'assez grandes différences : dans celui-ci les feuilles sont souvent linéaires et légèrement recourbées en faux; les cymes, plus lâches, plus allongées, sont plus nombreuses et situées principalement à l'extrémité des branches; les fleurs sont plus vertes et portées sur des pédoncules plus longs; les semences sont plus grandes, à surface irrégulièrement et transversalement garnie de nombreuses petites fossettes; les stipules sont triangulaires, tandis que dans E. *hypericifolia* elles sont lancéolées. — Tout aussi abondant que le précédent, dans les terres cultivées de la basse et de la moyenne région, où il vit en société avec lui. [Nos 2950, 2454 *a*.]

Martinique. Vulgo : Mal-nommée fine. — Abondant. [N° 488 *a*.]

E. *Berteriana* Balb. — Annuel, droit, très branchu, haut de 20-35 cm.; branches minces, blanchâtres, dichotomes. Feuilles presque sessiles, inégales à la base, oblongues-obovales, légèrement dentelées. Fleurs très blanches, ramassées en cymes sessiles, situées à l'extrémité des branches; capsule poilue de la grosseur d'un grain de millet; semences oblongues, tétragones, transversalement anguleuses. — Uniquement dans les terres cultivées et incultes du plateau de la Désirade. [N° 2738.]

N'existe pas à la Martinique.

E. *spec*. — Vivace, complètement couché, rampant, long de 20-50 cm.

Racines noires, pivotantes, ridées; tiges rouges, très nombreuses, filiformes, dichotomes, noueuses : les adultes, glabres et cylindriques; les jeunes, faiblement comprimées et poilues, et légèrement ailées sous les nœuds. Feuilles épaisses, un peu charnues, uninerviées, subentières ou légèrement dentées au sommet, grises en dessus, glauques en dessous, opposées, inégales à la base, subréniformes ou ovales, arrondies au sommet ou terminées en pointe obtuse; pétiole vigoureux, comprimé, tantôt plus, tantôt moins de 1 mm. de long; limbe de la feuille 3-6 mm. de long sur 1,5-2 mm. de large. Fleurs axillaires, 1-2 à l'aisselle des feuilles des ramuscules situés vers l'extrémité des branches. Capsule verte à 3 sillons profonds, garnie de poils blancs peu nombreux, coques carénées; semences noires sans caroncule, oblongues, tétragones, anguleuses, longues d'un peu plus de 1 mm. — Nous n'avons trouvé cette espèce qu'en petite quantité sur la terre sablonneuse qui couvre les rochers du bord de mer à Vieux-Fort. [N° 2740.]

N'est pas à la Martinique.

E. *geniculata* Ort., Euph. à articulations en forme de genou. Vulgo : Malnommée gros. — Annuel, droit, haut de 50-70 cm.; tige grosse, fistuleuse, simple, quelquefois dichotome par en haut. Feuilles larges, elliptiques, entières, assez épaisses. Cymes contractées, presque sessiles, situées à l'extrémité des branches. Capsules glabres, presque aussi grosses qu'un grain de poivre, à 3 coques; semences à surface irrégulièrement tuberculée. — Abondant dans les terres cultivées de la basse et de la moyenne région. — Fl. surtout pendant la saison de l'hivernage. — Basse-Terre (La Pintade et champs de cannes de l'habitation Boulogne), Trois-Rivières. [N° 2452.]

Martinique. Vulgo : Brinvilliers-bâtard, grosse malnommée. — Environs de Saint-Pierre, Lamentin, Ducos. [N° 56.]

E. *heterophylla* L., variété *cyathophora* Jacq.; Euph. à deux sortes de feuilles. Plum., édit. Burm., t. 251, f. 3. — Annuel ou bisannuel, à base ligneuse, très ornemental, droit, haut de 80 cm. à 1 m. 20 au plus. Feuilles ovales, en forme de violon, entières ou grossièrement et obscurément dentées; feuilles florales elliptiques, marquées, dans leur partie inférieure, d'une large tache rouge écarlate. Fleurs rouges en cymes terminales. Capsules à 3 coques, de la grosseur d'un grain de poivre; semences presque rondes, tuberculées. — Route du Morne-à-l'Eau au Moule, Grands-Fonds des Abymes. Est cultivé à la Basse-Terre, dans les jardins et dans les deux cimetières, comme plante d'ornement. [N° 2450.]

Martinique. — Cimetières du Carbet, du Prêcheur, du Fort (Saint-Pierre), etc.; plus rare à l'état sauvage (hauteurs des Trois-Ilets). [N° 1985.]

Variété : *graminifolia* Englem., à feuilles linéaires, longues de 5-7 cm. sur 2-3 mm. de large. — Hauteurs des Trois-Ilets, rare. [N° 1984.]

E. *Dussii* Kr. et Urb. — Arbrisseau droit, haut de 1 m. 40, droit. Feuilles

obovales, elliptiques, entières, pointues au sommet, longues de 9-17 cm. sur 3-5 cm. de large, très vertes, rapprochées en faux verticilles qui, au nombre de 4-5, sont composés de 5-6 feuilles. Cymes terminales. — Très rare. Hauteurs boisées du Fond-Layette (Case-Pilote), dans les endroits pierreux. Spécimen imparfait. [N° 69.]

E. *pulcherrrima* Willd. ; *Poinsettia pulcherrima* Grah., Euph. brillant. Vulgo : Petit-flamboyant. — Arbrisseau peu élégant, plus ou moins tortueux, à branches allongées, tombantes, remarquable par ses feuilles florales d'un rouge écarlate très vif. — Originaire des hautes montagnes du Mexique ; est cultivé dans toutes les Antilles comme plante d'ornement. Il contient un suc laiteux très abondant et extrêmement corrosif. [N° 3531.]

E. *verticillata* Poir. ; *E. petiolaris* Sins. Vulgo : Petit mancenillier. — Superbe arbrisseau à tige droite, remarquable par ses feuilles ovales, longuement pétiolées et verticillées par 3, à limbe noir en dessus, à fleurs en cymes paniculées, axillaires. — Originaire de Saint-Thomas et de Porto-Rico. Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans beaucoup d'autres jardins. Il se multiplie très facilement par bouture. [N° 1987.]

SEIZIÈME FAMILLE. — CARYOPHYLLINÉES.

Stellaria L. (de « stella », étoile, d'après la disposition des pétales de la fleur.)

S. *media* L., Stellaire intermédiaire. — Petite herbe annuelle, à tiges nombreuses, flexibles, tombantes, portant sur toute leur longueur une ligne de poils, alternant à chaque nœud. Feuilles ovales, en forme de cœur. Fleurs d'un blanc terne, à calice à 5 segments profonds, à 5 pétales bifides, à 10 étamines. Fruit s'ouvrant en 6 valves. — Introduit de l'Europe et naturalisé dans les jardins du Camp-Jacob, du Matouba, etc. [N° 3093.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mouron. — Très abondant dans les jardins mal soignés du Morne-Rouge, où il forme souvent un véritable gazon. [N° 398.]

Drymaria W. (du grec « drumos », forêt, forêt de chênes, faisant allusion à ces plantes qui rampent au loin, prennent racines aux nœuds et forment, pour ainsi dire, de petites forêts.)

D. *cordata* W., Drymaria à feuilles en cœur. Lam., *Ill.*, t. 51. Vulgo : Mouron blanc. — Herbe très tendre, couchée, radicante, rampante indéfiniment. Tiges filiformes. Feuilles opposées, rondes, légèrement cordiformes à la base. Fleurs petites, d'un blanc terne, étoilées, à 5 sépales, à 5 pétales bifides. Capsules à 3 valves. — Très abondant dans les terres humides, cultivées ou

incultes, jusqu'à une altitude de 900 mètres. Basse-Terre, Camp-Jacob, Bains-Jaunes, etc. [N° 3092.]

Martinique. Vulgo : Mouron blanc. — Abondant. — A cause de ses vertus sudorifiques, on l'emploie souvent extérieurement et intérieurement dans le pansement de la morsure du serpent. [N° 1779.]

Talinum Ad. (du nom donné à cette plante par les noirs du Sénégal, qui la mangent en salade.)

T. *triangulare* W. ; *Portulaca crassicaulis* Jacq., Talin à tige à 3 angles. Pourpier grand-bois, pourpier-bois. — Herbe à tige triangulaire dans le haut et avec des branches également triangulaires, droite, vivace par la base, haute de 60-90 cm. Feuilles molles, légèrement charnues, obovales, entières, rétrécies à la base. Fleurs jaunes, rarement d'un blanc terne, ne s'ouvrant que vers midi, en corymbes terminaux portés sur de longs pédoncules à trois angles. Capsule s'ouvrant par déhiscence pyxidaire comme dans le pourpier ; graines noires, polies. — Les jeunes tiges et les feuilles peuvent se manger en salade et ont le même goût que les feuilles du pourpier ; on la cultive quelquefois dans les jardins. — Assez abondant dans les bois secs et pierreux du Houëlmont. [N° 3192].

Martinique. Vulgo : Grand pourpier, pourpier droit. — Dans les hauteurs pierreuses de Case-Pilote ; dans les jardins du Grand-Morne et du Robert. Alt. 150-350 mèt. [N° 1781.]

T. *patens* W. ; *Portulaca paniculata* Jacq., Talin à grande grappe aux branches étalées. — Vivace par ses racines, herbacé par les tiges qui disparaissent sans laisser de traces, haut de 80 cm. à 1 m. 20. Feuilles ovales, légèrement charnues. Fleurs violet tendre, ne s'ouvrant que vers les 3 ou 4 heures du soir, en large panicule, dont les branches filiformes prennent une direction horizontale. Fruit comme dans le précédent. Les racines de cette espèce sont très volumineuses, 2-3 cm. de diamètre, molles, noires en dehors, blanches en dedans. — Endroits pierreux, chauds : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Pointe-Noire, etc. [N° 2343].

Martinique. Vulgo : Herbe-salade. — Assez abondant : Trou-Vaillant, Gros-Morne, Saint-Pierre. [N° 1782.]

Portulaca L. (de « portula », diminutif de « porta », porte, pour faire allusion, selon Wittstein, *Dictionnaire étymol.*, p. 723, aux vertus purgatives de ces plantes ; selon d'autres, du latin « porto », je porte, et « lac », lait, parce que ces plantes sont plus ou moins laiteuses ; d'après d'autres, à cause de la déhiscence de ses capsules ; selon Gesner, parce que les feuilles ressemblent à de petites portes.)

P. *oleracea* L., P. cultivé. — Annuel, charnu, habituellement diffus. Tiges dichotomes. Feuilles spatulées, arrondies au sommet : les supérieures, rosu-

lées autour des fleurs. Fleurs jaunes, sessiles, ne s'ouvrant que vers 10 ou 11 heures du matin. On rencontre deux variétés, une à fleurs plus grandes, l'autre à fleurs plus petites. — Cette herbe se mange souvent crue, en salade, ou cuite, après qu'on a jeté la première eau. — Fl. durant toute l'année. — Très abondant dans les terres cultivées, humides ou fertiles. Alt. 0-700 mèt. [N° 3094.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pourpier. — Abondant dans toute l'île; se mange également. [N° 1783.]

P. *pilosa* L., Pourpier garni de touffes de laine. Vulgo : Quinine, pourpier amer. — Herbe ornementale, annuelle et plus souvent suffrutescente, plus ou moins couchée, souvent rampante, à rameaux nombreux non divisés, droits, longs de 6-20 cm. Feuilles presque cylindriques, pointues, alternes, garnies à la base d'une touffe de laine blanche. Fleurs grandes, pourpre-violet. On la cultive souvent dans les parterres comme plante d'ornement : elle perd alors ses caractères typiques. — Elle est amère et jouit dans le pays d'une grande réputation comme fébrifuge. — Peu abondant. Çà et là sur le bord pierreux de la mer et quelquefois dans les endroits secs et pierreux, situés un peu dans l'intérieur. Bord de mer entre la Basse-Terre et le Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), Désirade, où il est abondant. [N° 2424.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pourpier bord-de-mer, pourpier amer. — Diamant (près du bord de mer, Anses d'Arlet), Sainte-Anne. [N° 1377.]

P. *halimoides* L., Pourpier ressemblant à l'arroche *halimus*. Vulgo : Petite quinine. Sl., t. 129, f. 3. — Annuel, haut de 6-11 cm., droit, quand il est jeune, ensuite plus ou moins couché, souvent à branches nombreuses et divisées sur la base. Feuilles très courtes, presque cylindriques, garnies au bas d'une touffe de laine blanche. Fleurs jaunes ou pourpres. — Endroits humides près du bord de mer : Les Saintes, Terre-de-Haut sur le chemin du Chameau, Gozier, Marie-Galante, Moule. [N° 2978.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit pourpier. — Diamant, Anses d'Arlet, Prêcheur. [N° 1378.]

Sesuvium L. (selon Adanson, synonyme de « sedum », orpin, plante grasse comme celle-ci.)

S. *portulacastrum* L., Sésuve à feuilles de pourpier. Vulgo : Pourpier de bord de mer, pourpier-mer (au Moule). Jacq., *Sel. stirp. Am. hist.*, t. 95. — Herbe vivace, grasse, couchée, radicante, rampante à une distance indéfinie, quelquefois à plusieurs mètres, si rien ne trouble sa croissance. Tige cylindrique, grosse, succulente, très verte : jeunes feuilles, cylindriques, luisantes, pointues; les adultes, lancéolées ou lancéolées-oblongues, épaisses très vertes, opposées. Fleurs roses brièvement pédonculées, axillaires et terminales, soli-

taires. Capsule s'ouvrant par déhiscence pyxidaire. — Uniquement sur les plages sablonneuses du bord de mer, où il vit en société et forme souvent un gazon superbe. — Les fleurs ne s'ouvrent que vers onze heures ou midi. — Moule, Désirade, Sainte-Anne, Marie-Galante, etc. [N° 3091.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pourpier bord-de-mer. — Très abondant à Sainte-Anne, Caravelle, Sainte-Luce. [N° 1780.]

Trianthema L. (de deux mots grecs qui signifient « trois » et « fleur », parce qu'on trouve habituellement trois fleurs à l'aisselle des feuilles.)

T. *monogynum* L., Trianthème à un style. Vulgo : Pourpier courant. Desc., *Fl.*, I, t. 51, p. 228. — Vivace par ses racines et le bas de la tige, rampant à une grande distance sans être radicant. Feuilles opposées : la paire, d'inégale grandeur, arrondies au sommet, obovales, pétiolées, pétioles s'élargissant pour devenir engaînants. Fleurs petites, violacées, groupées par 2-3 à l'aisselle des feuilles; styles 0-2. Capsules à déhiscence pyxidaire. — Le plus souvent sur le bord de mer et dans les endroits humides dans l'intérieur des terres. Alt. 0-80 mèt. — Avec les feuilles et les jeunes tiges on prépare une bonne salade. Descourtilz (*loco cit.*) prône cette herbe comme vermifuge. Dans le pays on ne s'en sert pas. — Environs de la Basse-Terre, Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante. [N° 2423.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pourpier courant. — Grand'Anse, bord de mer et dans les jardins et champs de l'intérieur, Basse-Pointe (abondant sur les pierres aux environs des magasins du bord de mer). — On la mange en salade à la Grand'Anse. [N° 1227.]

DIX-SEPTIÈME FAMILLE. — PHYTOLACCÉES.

Suriana L. (dédié par Linné à Jos. Donat Surian, médecin et pharmacien de Marseille, compagnon de Plumier en 1689, auteur d'un traité sur les drogues.)

S. *maritima* L., Suriane du bord de mer. Vulgo : Oseille bord de mer, romarin noir (au Moule). Sl., t. 162, f. 4; Lam., *Ill.*, t. 389. — Arbrisseau très élégant et ornemental, à feuillage grisâtre, haut de 40 cm., 4 mèt. et davantage, à branches très nombreuses, fastigiées, garnies de poils gris et extrêmement feuillues. Feuilles spatulées-lancéolées se rétrécissant vers la base, sessiles. Fleurs d'un jaune vif, grandes, nombreuses, en grappes courtes, terminales. Fruits secs, composés de 5-6 semences juxtaposées, velues, noires, entourées des sépales persistants. — Abondant sur les plages sablonneuses sèches et dans les pierres madréporiques du bord de mer. — Fl. pendant toute l'année. — Désirade, Marie-Galante, Moule, etc. [N° 2982.]

Martinique. Vulgo : Romarin noir. — Peu abondant. Roches madréporiques du bord de mer, du Macouba (Vauclin). [N° 2061.

Phytolacca L. (du grec « phuton », plante, et du latin « lacca », laque, parce que ces plantes peuvent fournir une belle couleur rouge.)

P. *icosandra* L., Phytolaque à 20 étamines. Vulgo : Raisin d'Amérique, épinard doux. — Herbe annuelle, haute de 70 cm. à 1 m. 50. Tige grosse, succulente, striée, simple, peu branchue ; branches horizontales ou penchées. Feuilles larges, d'un vert très clair, ainsi que la tige, ovales ou ovales-lancéolées, terminées en pointe effilée. Fleurs d'un blanc terne, pédonculées en grappes très allongées, axillaires et terminales, le plus souvent pendantes, longues quelquefois de 25 cm. Fruit baccien, rouge, contenant 10-12 semences. — On peut manger les feuilles et les jeunes tiges en guise d'épinard ; le suc de la racine et des baies non mûres est purgatif ; le suc des baies produit une belle couleur rouge qui, malheureusement, passe trop vite. — Fl. d'octobre en mai. — Peu abondant. Çà et là dans les clairières des forêts humides : Matouba, Trois-Rivières (Trou-aux-Chiens). [N° 2400.]

Martinique. Vulgo : Épinard de Cayenne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, Champflore, Camp-Balata, Chemin-de-la-Trace. [N° 2062.]

Microtea Sw. (du grec « mikrotes », exiguïté, petitesse, à cause de la petitesse de ses organes floraux.)

M. *debilis*. Sw., M. à tiges faibles. Vulgo : Herbe au long case. Lam., *Ill.*, t. 182 ; Sw., *Fl.*, t. 10, analys. — Herbe annuelle ou bisannuelle, complètement couchée, rampante, souvent radicante à la base. Tiges nombreuses, flexibles, linéaires. Feuilles d'un vert très clair, petites, ovales, rétrécies en un court pétiole. Fleurs d'un blanc mat, très petites, en petites grappes spiciformes simples ou bifurquées, allongées, portant souvent d'autres petites branches accessoires. Fruit sec, ovale, ruguleux, de la grosseur d'une tête d'épingle. — Abondant dans les champs en friches, autour des maisons de Basse-Terre, Camp-Jacob (habitation Ducharmois), Gourbeyre, Moule, etc. [N° 2401.]

Martinique. Vulgo : Marie-périne. — Jouit d'une grande réputation comme plante médicinale : on emploie le suc contre les maladies d'yeux et aussi en infusion contre les maux d'estomac. — Dans toute l'île. [N° 2063.

Rivinia L. (dédié par Linné à Augustin Quirinus Rivin, de Leipzig, botaniste et auteur d'importants ouvrages de botanique.)

R. *laevis* L., **R.** *humilis* L. ; Lam. *Ill.*, t. 81, f. 2 ; Rivinia à feuilles lisses. Vulgo : Herbe blanche, liane blanche. — Arbrisseau ornemental, haut de 30 cm., 1 m. 20, droit, rarement un peu sarmenteux, à branches herbacées. Feuilles grisâtres, ovales, elliptiques, pointues, habituellement glabres. Fleurs

petites, d'un blanc terne, rarement rosées, en petites grappes terminales; baies globuleuses, d'un beau rouge vif, plus petites qu'une graine de poivre. — Abondant dans les broussailles de la basse et infra-moyenne région. — Fl. en tout temps. — Basse-Terre, Grande route de la Basse-Terre à Gourbeyre. [N° 2398 *a*.] — On rencontre une variété à feuilles couvertes de duvet. [N° 2398 *b*.]

Martinique. Vulgo : Herbe de Saint-Domingue, herbe Grand-Jean. — Abondant : Case-Pilote, Saint-Pierre, Marin. Alt. 0-350 mèt. [N° 2064.]

R. *octandra* L., Rivinia à 8 étamines. Vulgo : Murette, liane-barrique, bois-à-terre (au Moule). — Arbrisseau-liane s'élevant sur les arbres les plus grands et jetant de tous côtés des rameaux qui pendent ensuite, se couvrent de fleurs et offrent un beau spectacle. Tige noire, de la grosseur d'un bras d'homme, couverte d'aspérités et de lenticelles blanchâtres. Feuilles elliptiques-lancéolées, pointues au sommet, luisantes. Fleurs d'un blanc légèrement jaunâtre, odorantes, attirant des nuées d'insectes, en panicules lâches, larges, très nombreuses; baie très noire à la maturité, ovale-globuleuse, de la grosseur d'une graine de poivre. — Fl. de février en mars. — Dans le pays on prend les tiges, on enlève l'écorce, on les fend en feuillets minces qu'on unit avec un couteau et on s'en sert pour empailler les dames-jeannes. — Abondant dans la basse-région. — Aime les endroits secs et rocailleux : Basse-Terre, Le Baillif, etc. Alt. 0-100 mèt. [N° 2399.]

Martinique. Vulgo : Laine à barriques. — Abondant près de la mer. Fond-Coré, Prêcheur, Boulevard de Saint-Pierre, etc. Alt. 0-110 mèt. [N° 1226.]

Petiveria L. (dédié par Linné à Jacques Pétiver, pharmacien de Londres, collectionneur passionné d'objets d'histoire naturelle, qu'il a décrits et dessinés en mars 1718.)

P. *alliacea* L., Pétiver à odeur d'ail. Vulgo : Danday, devant-nègre. Desc., vol. V, t. 374, p. 265. — Est connu dans les pharmacies sous le nom de racine de Pipi. — Vivace par ses racines et le bas de la tige, herbacé par le haut, droit, haut de 50-95 cm. Racines fortes, pivotantes, blanches en dedans, grises en dehors, fibreuses, pénétrant profondément dans la terre. Feuilles elliptiques ou oblongues, pointues au sommet et à la base. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes allongées, terminales, infléchies. Fruit sec, de la forme d'une graine d'avoine, mais plus petit, légèrement velu. — Toutes les parties de la plante, surtout la racine, exhalent une odeur forte et pénétrante, peu agréable, qui rappelle celle de l'ail : on s'en sert pour écarter les insectes qui attaquent les habits et les étoffes de laine. Les feuilles, les tiges et les racines sont diurétiques : on les emploie contre la pierre et autres maladies de la vessie; la plante tout entière contient du soufre, et comme telle elle guérit la gale; elle est en outre vésicante, antispasmodique et vermifuge. Descourtilz, *loco cit.*, la met dans la catégorie des antispasmodiques fétides. — Abondant dans les

endroits ombragés, le long des routes et dans les terres incultes de la basse-région: Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Le Baillif, Pointe-Noire, etc. [N° 2983.]

MARTINIQUE. Vulgo : Arrada, herbe-aux-poules de Guinée. — Abondant. Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Trinité, etc. — Elle est également employée comme diurétique et sudorifique. — Alt. 0-150 mèt. [N° 2065.]

DIX-HUITIÈME FAMILLE. — CHÉNOPODÉES.

Chenopodium L. (formé du grec « chen », oie, et « podion », pied, à cause des feuilles palmées de quelques espèces.)

C. *ambrosioides* L., Ch., qui ressemble à l'ambroisie. Vulgo : Herbe-à-vers, semen-contra, thé du Mexique, Desc., vol. I, t. 57, p. 245. — Vivace par la base, herbacé par en haut, droit, haut de 50-95 cm. Branches fastigiées. Feuilles lancéolées-oblongues, ou elliptiques-oblongues, les inférieures sinuées-dentées. Fleurs vertes, en épis axillaires et terminaux, nombreux, occupant plus de la moitié de la tige et formant dans leur ensemble une panicule allongée, feuillue, fastigiée. — Toutes les parties de cette plante exhalent une odeur forte qui n'est pas désagréable; sa saveur est aromatique et approche de celle du cumin; elle exude sur toute sa surface un suc balsamique, gluant et résineux, qui écarte tous les insectes : on s'en sert comme sudorifique et vermifuge. Descourtilz la place aussi dans les vermifuges. Se plante autour des maisons pour qu'on l'ait facilement sous la main. — Abondant dans toute l'île : Basse-Terre, Gourbeyre, etc. [N° 3089.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-à-vers, semen-contra, sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. — Abondant. [N° 2059.]

C. *murale* L., Ch. des murs. Vulgo : Épinard bord-de-mer. — Suffrutescent, droit ou plus ou moins couché, haut de 40-70 cm. Racine vigoureuse, pivotante. Feuilles deltoïdes, sinuées-dentées, tronquées à la base, pointues au sommet, glauques en dessous. Fleurs vertes, en petites grappes interrompues, laxillaires et terminales. — Originaire de l'Europe. Peu répandu. Moule (sur les décombres du bord de mer). [N°s 3090 et 3509.]

N'existe pas à la Martinique.

Boussingaultia H. B. (dédié à Boussingault, célèbre naturaliste et agronome français.)

B. *leptostachya* Moq., B. à épis minces. Vulgo : Guérit-tout. — Liane très vivace par ses racines, annuelle par ses tiges, haute de 3-4 mètres. Tiges nombreuses, très minces, flexibles, tombantes. Feuilles un peu charnues, molles, pétiolées, ovales, pointues au sommet, rétrécies à la base. Fleurs d'un blanc

terne, en racèmes très nombreux, souvent très allongés, pédonculés, naissant par 1-3 à l'aisselle des feuilles tout le long des tiges très enchevêtrées. — Après la floraison, les tiges disparaissent. Nous n'avons jamais trouvé des graines fécondes sur cette plante. Rhizomes cylindriques d'un diam. de 15-25 mm., brun-noir et en dehors, blancs, mous en dedans, situés horizontalement dans la terre et à peu de profondeur. — Les feuilles et les jeunes tiges sont très émollientes : on les emploie fréquemment surtout dans les bains tièdes. — Fl. de mars en mai, quelquefois en octobre et novembre — Assez abondant dans la basse région de l'île : Basse-Terre, Capesterre (Guadeloupe), Moule, etc. [N° 3088.]

Martinique. — Vulgo : Guérit-tout. — Abondant dans les haies et les broussailles du bord de mer et un peu dans l'intérieur. Alt. 0-80 mèt. — Avec les feuilles on fait souvent des cataplasmes émollients. — Carbet, Case-Pilote, Prêcheur, Saint-Pierre (dans les cours et les jardins). [N° 87.]

Batis L. (du grec « batos », terme par lequel les Grecs désignaient plusieurs espèces de ronces dont les fruits sont ramassés, allusion aux fruits syncarpés, propres à l'espèce suivante.)

B. *maritima* L., Batis du bord de mer. Vulgo : Herbe-à-crabes. Desc., vol. VII, t. 496; Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 40, f. 4.— Vivace, à racines fortes, radicantes, tige à base ligneuse, herbacée par les extrémités, d'abord droite, ensuite infléchie, souvent presque couchée, haut de 70 cm. à 1 m. 60. Feuilles succulentes, oblongues, linéaires, planes en dessus, convexes en dessous. Fleurs dioïques, en petits chatons très rapprochés placés tout le long des branches. — Vit à la Martinique en société dans les endroits inondés par l'eau de mer où il forme quelquefois des fourrés presque impénétrables. Trois-Ilets (en bas du bourg à côté de la route allant à la Rivière-Salée. — Abondant. Sainte-Anne (habitation les Anglais près de la mer). [N° 2060.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

DIX-NEUVIÈME FAMILLE. — AMARANTACÉES.

Celosia L. (du grec « kêleos », desséché, brûlé, parce que les fleurs ont l'air d'être desséchées.)

C. *argentea* L., Célosie argentée. Vulgo : Grande immortelle, grande Margarite. — Annuel, très droit, haut de 60 cm.-1 m. 80, selon les terres; à tige subligneuse à la base, striée, blanchâtre. Feuilles glabres, habituellement lancéolées, pointues au sommet, rétrécies à la base. Fleurs en épi compacte, oblong pointu au sommet, blanc argenté ou rosé. Dans les pieds gras on trouve souvent plusieurs épis. — Cultivé dans les parterres comme plante d'ornement et dans presque tous les cimetières de l'île, où elle se multiplie à

foison. Basse-Terre, Le Baillif, le Moule, Sainte-Anne, Désirade, les Saintes, etc. [N° 2805.]

Martinique. Vulgo : Amarantine, immortelle blanche, immortelle rouge. — Dans les parterres et sur les cimetières. Saint-Pierre, Carbet, Marin, etc. [N° 1055.]

C. *nitida* Vahl., *paniculata* W. Sl., t. 91, f. 1. ; C. Célosie brillante. — Arbrisseau haut de 40 cm.-3 m. et davantage. Quand il se trouve isolé, il pousse droit et peut atteindre 1-2 mèt. ; en société, avec d'autres arbrisseaux ou avec des arbres, il devient sarmenteux ; ses branches sont alors flexibles et deviennent pendantes ; quand on le coupe à fleur de terre, il pousse plusieurs branches; ses racines prennent un grand développement, et il commence à fleurir à une hauteur de 30 cm. Feuilles petites, alternes, ovales, acuminées, rétrécies à la base. Fleurs entourées de bractées noirâtres, luisantes, disposées en épis courts, nombreux, axillaires et terminaux. — Peu répandu. Abondant dans les endroits sablonneux et boisés du bord de mer entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand. [N° 3308.]

Martinique. — Très rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds sur le bord de mer de la Pointe-Salomon. [N° 1043.]

Chamissoa Kth. (dédié par Kunth à L. Charles Adalbert de Chamisso, né à Boncourt en Champagne ; fit, en 1815-1817, avec Kotzbue, un voyage autour du monde, mort à Berlin, 1781-1838.)

C. *altissima* Kth., **Celosia** *paniculata*, Sl., t. 91, f. 2. L. ; Chamissoa très élevé. — Arbrisseau-liane, grimpant à une hauteur indéterminée, à tiges et branches striées, anguleuses, à branches herbacées, pendantes. Feuilles ovales, pointues : les supérieures, ovales-lancéolées. Fleurs jaunâtre-doré, en épis nombreux, axillaires et terminaux, formant ensemble une large panicule feuillue. — Très rare. De cette espèce je n'ai trouvé que deux pieds sur les terres de l'habitation Litté au Parnasse. — Fl. en juin, juillet, août. [N° 91.]. — N'existe pas à la Guadeloupe.

Achyranthes L. (de deux mots grecs qui signifient « paille » et « fleur », faisant allusion à la couleur de paille des enveloppes florales.)

A. *aspera* D. ; Achyranthe rude. Vulgo : Queue-de-rat, collant, gendarme (au Moule). — Suffrutescent et vivace, entièrement grisâtre, noueux, droit, haut de 10-90 cm. Tige finement pubescente, plus ou moins tétragone, feuilles pubescentes, blanchâtres en dessous, ciliées sur les bords, largement ovales, arrondies au sommet, rétrécies en coin à la base. Fleurs presque sessiles, petites, scarieuses : les jeunes, dressées et serrées, plus tard complètement renversées et infléchies contre le rachis de l'épi penché à l'extrémité, long de 15 à 25 cm. Fruit à péricarpe utriculaire entouré de 2-3 bractées spinescentes plus courtes que les sépales ; semence cylindrique légèrement pubescente. — Abondant

jusqu'à une altitude de 400 mèt. : Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, etc. — Aime ces endroits. [N° 2803.]

Martinique. Vulgo : Queue-de-rat. — Très abondant aux environs de Fort-de-France (Collège, Fort-Dartenson, Carénage, etc.). Moins abondant à Saint-Pierre. [N° 2056.]

A. *argentea* Lam.; Achyranthe argenté. Vulgo : Grand-queue-de-rat. Grand-collant. — Annuel, à base suffrutescente, haut de 90 cm. à 1 m. 40. Tige remplie de moelle, noueuse et renflée aux entrenœuds, cylindrique dans le bas, obtusément quadrangulaire dans le haut. Feuilles glabres ou très légèrement pubescentes, larges, ovales, rétrécies à la base, d'un vert très clair; les jeunes, fortement pubescentes et argentées en dessous. Fleurs comme dans le précédent, mais à calice et à bractées plus allongés, plus luisants, disposées en épis axillaires et terminaux dont le plus long mesure jusqu'à 35 cm. — Rare. Çà et là dans les broussailles des environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches, fort Richepanse). — Cette espèce, que Grisebach, *Flora of W. british Is.*, p. 62, considère comme une variété du précédent, en est tout à fait différente par sa rareté, sa taille, la couleur, l'enflure des nœuds, la forme des feuilles, la longueur des épis. [N° 2804.]

Cyathula Bl. (du grec « kuathos », en latin « cyathus », gobelet, parce que les étamines adhérentes à la base forment une sorte de gobelet.)

C. *prostrata* Bl.; Cyathule couchée. — Herbe annuelle, droite par le haut, couchée à la base, haute de 40-60 cm., le bas de la tige cylindrique, le haut sillonné, à 4 angles et légèrement pubescente. Feuilles opposées, ovales, pointues, rétrécies à la base en un pétiole court. Fleurs vertes, très petites, en épi interrompu longuement pédonculé, penché au sommet. — Extrêmement rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds dans un endroit très ombragé du Fort-Saint-Pierre. [N° 797.] — Je ne l'ai pas rencontré à la Guadeloupe.

Gomphrena L. (du mot changé « Gromphaena » de Pline, XXVI, 23, pour désigner l'amarante à trois couleurs, espèce voisine de notre plante.)

G. *globosa* L., Gomphraena à tête ronde. Vulgo : Marguerite, immortelle. Desc., vol. V, t. 320, p. 60. — Herbe annuelle, grise ou blanchâtre, d'abord droite, ensuite penchée et presque diffuse, à branches étalées, haute de 15-50 cm. Tiges nombreuses, glabres, noueuses, trichotomes. Feuilles opposées, elliptiques ou obovales, quelquefois lancéolées, pubescentes, ciliées sur les bords, mucronées au sommet : les jeunes, fortement pubescentes et argentées en dessous. Fleurs à 5 sépales colorés, persistants, entourés de 3 bractées, ramassées en capitules, grandes, blanches ou bleues; étamines 5, à filets réunis; styles, stigmates; 2 capitules portés sur de longs pédoncules et entourés à la base de 2 bractées foliacées, vertes, apprimées, opposées; pédoncules longs de 15-20 cm. Fruit à péricarpe utriculaire, entouré de laine blanche. — On

se sert de cette plante pour faire des tisanes rafraîchissantes; Descourtil *loco cit.*, la met dans les rafraîchissantes aqueuses. — Originaire des Indes orientales, cultivée dans les parterres, sur les tombeaux domestiques et les cimetières publics, où elle se reproduit facilement : Basse-Terre, Vieux-Fort, etc. [N° 2488.]

Martinique. Vulgo : Marguerite blanche, marguerite bleue. — Dans les parterres et sur les cimetières : Saint-Pierre, Carbet, etc. [N° 2057.

Iresine L. (du grec « eiresioné », branche d'olivier entourée de laine, qu'on portait solennellement dans les processions, ici pour faire allusion au duvet laineux qui entoure les enveloppes de la fleur femelle.)

I. *celosioides* Moq., Irésine à feuilles de Célosie. Vulgo : Zerbe-coton. Sl., t. 90, f. 3. — Tantôt annuel, tantôt vivace par la base, droit quand il se trouve seul, sarmenteux quand il vit en société avec des arbrisseaux ou des arbres, à tige et branches grêles, très fragiles, haut de 60 cm. à 1 m. 80. Fleurs dioïques ou polygames, blanchâtres, petites, à 5 sépales dans la femelle, entourée d'abord d'un petit cercle laineux et, plus tard, complètement enveloppée de laine blanche; étamines 5. Épis très courts et très nombreux, axillaires et terminaux, formant ensemble une large panicule non feuillue. — Assez abondant dans les haies et les broussailles de la basse et infra-moyenne région. — Les gens du pays emploient cette plante dans la médecine domestique. On se sert des jeunes tiges et des feuilles pilées en guise de sinapismes; on les met également dans les bains qu'on donne aux hydropiques. — Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Moule, Gozier, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 2802,] — Fl. de mai en septembre.

Martinique. Vulgo : Zerbe-Jean (à Case-Pilote). — Abondant dans les haies et les broussailles : Trou-Vaillant, Case-Pilote, Morne (Morne-Gommier), etc. [N° 1056.]

I. *elatior* Rich.; Irésine plus élevé. Vulgo : Zerbe-coton. — Annuel et souvent vivace par le bas, droit, à tige unique, grêle, très fragile, souvent sarmenteuse, haut de 75 cm.-1 m. 70. Feuilles lancéolées, effilées en pointe, rétrécies à la base en pétiole court : les florales, lancéolées-linéaires. Fleurs polygames, blanchâtres dans la femelle, les sépales d'abord entourés par un petit cercle laineux et ensuite enveloppés de laine blanche, disposées en épis très courts, très nombreux, dont l'ensemble forme une large panicule feuillue, pyramidale. — Assez abondant dans les terres incultes, pierreuses et calcaires de la basse région. Environs de la Basse-Terre, bords de l'embouchure du Galion, Le Baillif, etc. — Plante ornementale. — Alt. 0-150 mèt. [N° 2800.

Martinique. — Rare. Çà et là à l'Anse-à-l'Ane (Trois-Ilets). [N° 92.

I. *Herbotii* Hook. — Plante très ornementale, herbacée, haute de 1-2 mèt., remarquable par ses feuilles panachées, arrondies. — Est souvent cultivée dans les jardins. — [Guadeloupe : N° 2801 ; Martinique : N° 1011.

Mogiphanes Mart. (du grec « mogis », à peine, et « phainein », paraître, pour faire allusion à la forme exceptionnelle du receptacle de la fleur : bractées séparées des sépales par un entrenœud.)

M. *Jacquini* Schrad. ; Mogiphanes de Jacquin. Vulgo : Bouton blanc. — Frutescent par la base, herbacé par le haut, d'une élévation de 90 cm.-1 m. 90. Tige cylindrique dans le bas, renflée aux entrenœuds, pubescente, verte, régulièrement trichotome, le plus souvent droite, glabre. Feuilles glabres, ovales-elliptiques, cunéiformes à la base. Fleurs d'un blanc terne et nacré; à 5 sépales séparés des bractées par un petit entrenœud; à 5 étamines soudées en un tube campanulé, disposées en capitules globuleux, portés sur de longs pédoncules pubescents. — Peu répandu. Assez abondant à Case-Pilote (environs du bourg), plus abondant dans les savanes des hauteurs du Fond-Layette, où il forme quelquefois des fourrés épais. Alt. 10-280 mèt. [N° 794.]

Philoxerus R. Br. (du grec « philein », aimer, et « xeros », sec, allusion aux endroits où pousse la plante.)

P. *vermicularis* R. Br. **Iresine** *vermiculata* Moq.; Philoxerus, qui rampe comme le ver. Vulgo : Amarante bord-de-mer. — Herbe vivace, radicante, couchée, rampante, d'une longueur indéfinie. Tige verte, cylindrique, succulente, légèrement renflée aux nœuds, trichotome. Feuilles presque linéaires, épaisses, concaves sur le dos ou (selon les endroits) oblancéolées-linéaires, se rétrécissant vers la base. Fleurs d'un blanc terne, nacré, à 5 sépales, dont les 2 intérieurs sont plus étroits, tous supportés par une petite touffe de laine; style bipartite; capitules globuleux d'abord, ensuite allongés et ovoïdes, quelquefois réunis par 2-4. — Très commun sur les plages sablonneuses du bord de mer ou sur le bord des mares et flaques d'eau de l'intérieur : Désirade, Moule, Sainte-Anne, les Saintes (Terre-de-Haut), Marie-Galante. [N° 2798.]

Martinique. Vulgo : Amarante bord-de-mer. — Abondant : Rivière-Pilote, Sainte-Anne, Trinité, Caravelle, etc. [N° 2058.]

Lithophila Sw. (du grec « lithos », pierre, et « philein », aimer, parce que ces plantes poussent sur les pierres.)

L. *muscoides* Sw., variété *longifolia*. Lithophile moussu à longues feuilles. — Petite herbe vivace, grisâtre, complètement couchée, longue de 5-15 cm. Racine pivotante, souvent très longue, forte, blanche. Tiges nombreuses, filiformes, glabres, trichotomes. Feuilles très variables, quant à la longueur, linéaires-oblancéolées, obtuses-pointues au sommet, se rétrécissant vers la base et portant une petite touffe de laine. Feuilles inférieures rosulées. Fleurs d'un blanc terne, à 3 sépales, dont les 2 intérieurs sont plus étroits, tous les 5 supportés par de petites touffes de laine blanche à 2 étamines; capitules

petits, ovoïdes, pédonculés. — Assez abondant sur les rochers arides, nus et souvent arrosés par l'eau de mer : Désirade (les Galets), Saint-François, Marie-Galante, etc. [N° 2799.]

Alternanthera Forsk. (du latin « alternus », alterne, et « anthera », fleur, parce que, dans beaucoup d'espèces, les étamines fertiles alternent avec les étamines dépourvues d'anthères ou avec les dents de la cupule.)

A. *sessilis* R. Br., Alternanthera à fleurs sessiles. — Herbe annuelle, branchue, couchée, radicante et rampant à une distance indéfinie. Jeunes tiges habituellement munies de 2 lignes de poils. Feuilles glabres, tantôt nettement obovales, tantôt obovales-lancéolées, obtusément pointues au sommet, se rétrécissant à la base en un court pétiole. Fleurs à 3 étamines fertiles, les 2 autres dépourvues d'anthères; à 5 sépales; en capitules d'un blanc terne, petits, sessiles à l'aisselle des feuilles. — Herbe fourragère. — Dans les savanes herbeuses, humides, le long des routes. Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières. Alt. 10-700 mèt. [N° 2795.]

Martinique. Vulgo : Magloire. — Dans les savanes herbeuses et dans les endroits cultivés. [N° 88.]

A. *paronychioides* St. Hil., Alternanthera, qui ressemble au Paronychia. — Vivace, complètement couché, radicant, rampant à une distance indéfinie, formant de longues traînées blanches sur la terre. Tiges laineuses aux entrenœuds, le plus souvent légèrement poilues. Feuilles réunies par 2-4 aux entrenœuds, et jamais de même dimension, oblancéolées-elliptiques ou obovales-elliptiques, ou simplement obovales, se rétrécissant tantôt brusquement, tantôt lentement, en un pétiole plus ou moins long. Fleurs en capitules réunis par 2-5, d'un blanc nacré intense. — Peu abondant. Habituellement sur les bords des mares d'eau douce près de la mer ou dans les endroits marécageux, où il forme quelquefois un vrai gazon : Saint-François, Gozier, Capesterre (Guadeloupe). [N° 2794.]

Martinique. Vulgo : Magloire blanc. — Rivière-Salée, Ducos, Anses d'Arlets. [Nos 2147 et 800.]

On cultive généralement en bordures, dans les parterres et jardins, une variété de *Alt. paronychioides* à feuilles crispées, panachées de vert, de rouge et de bronzé, originaire du Brésil [Guadeloupe : N° 2797 ; Martinique : N° 798], avec une variété dégénérée, plus forte, à feuilles sans panachures [Guadeloupe : N° 2797 ; Martinique : N° 799.]

A. *achyrantha* R. Br., Alternanthera à feuilles d'Achyranthes. Dill., *Eleth.*, I, t. 7, f. 7. — Annuel ou vivace, rampant, radicant, d'une longueur indéfinie. Tige légèrement comprimée, munie de poils blanchâtres, tuberculés à la base : sur les jeunes feuilles, poils blancs, plus longs. Feuilles obovales ou ovales, glabres, munies de points très nombreux. Fleurs en capitules blancs, globu-

leux : sépales 5, laineux sur le dos, rigides, à 3 nervures, dont la principale, carénée au sommet du sépale, se termine en une pointe rigide, et dont les 2 latérales se joignent à la principale presque au milieu du limbe, calice entièrement entouré de poils laineux. — Abondant dans les savanes herbeuses et entre les pavés de certaines rues de la Basse-Terre : Vieux-Habitants, Le Baillif, Trois-Rivières. [N° 2796.]

Martinique. — Abondant entre les pavés des rues de la Consolation ; dans les jardins mal tenus, etc. [N° 2148.]

Amblogyne Raf. (du grec « amblus », obtus, et « guné », femme, allusion à la nature de l'ovaire.)

A. *polygonoides* Raf., Amblogyne ressemblant au Polygonum. Vulgo : Petit épinard. Sl., t. 92, f. 2. — Herbe vivace par la base, très branchue, d'abord droite, ensuite diffuse, haute de 15 à 25 cm. Tige striée, branches horizontales ou tombantes. Feuilles petites, ressemblant à celles de l'épinard du pays. Fleurs monoïques : les mâles, à 3 étamines et à 3 sépales ; les femelles, à calice 5-fide et à tube campanulé, entourées à la base de 5-6 bractées aiguës, disposées en petites glomérules tout le long des branches à l'aisselle des feuilles ; ovaire à une seule semence, noire, polie, biconvexe, très petite. — Peu répandue. Désirade, en assez grande abondance aux environs du bourg et surtout dans la petite savane du Presbytère. [N° 2793.]

N'est pas à la Martinique.

Amarantus L. (du grec « amaraino », je ne flétris pas, parce que la plupart conservent leurs couleurs brillantes après la mort.)

A. *spinosus* L., Amarante épineuse. Vulgo : Zépinard-piquant, épinard rouge, zépinard-cochon. Desc., vol. V, t. 114, p. 41 (figure très mauvaise). — Annuel ou suffrutescent, droit, à tête penchée, haut de 50-90 cm. Tige grosse, succulente, striée, souvent rouge vers le sommet. Feuilles rhomboïdales ou rhomboïdales-lancéolées, longuement pétiolées. Fleurs vertes, polygames ou monoïques, à 3-5 sépales, à 2-3 styles : les mâles, habituellement en panicule terminale, formée d'épis axillaires et terminaux ; les femelles sont plus basses, axillaires, ramassées en capitules, à la base desquels se trouvent 2 piquants longs, droits ou en forme d'alène ; quelquefois ils font défaut. — Plante utile, dont les chevaux et les moutons sont friands. Les jeunes rameaux et les feuilles se mangent cuites ou en guise de salade. Toute la plante est douée des vertus rafraîchissantes. Descourtilz, *loco cit.*, la place dans les rafraîchissantes aqueuses. Il dit qu'elle agit sur les voies urinaires et favorise la sécrétion de l'urine par le nitrate de potasse qu'elle contient. — Assez abondant dans les environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches, Le Baillif, etc. — Aime les endroits fertiles et graveleux. [N° 2791.]

Martinique. Vulgo : Zépinard-cabrit. — Peu répandu. Bord de mer du

Fond-Canonville, du Fond-Coré, embouchure de la rivière des Pères-Marie. [N° 795.]

A. *tristis* L., Amarante à tête penchée. Vulgo : Zépinard du pays. — Droit, haut de 70 cm.-1 m. 20. Racine blanche, pivotante, forte. Tige grosse, succulente; feuilles rhomboïdales-ovales, longuement pétiolées, à sommet légèrement arrondi. Fleurs polygames, en épis axillaires et terminaux, formant ensemble une panicule allongée, toujours plus ou moins penchée. Fruits à déhiscence pyxidaire comme dans les pourpiers. — Très abondant dans les terres fertiles, cultivées et incultes de toute l'île. — Les feuilles et les jeunes tiges se mangent en salade ou cuites; la plante entière jouit des mêmes propriétés médicinales que la précédente. — Basse-Terre. Alt. 0-600 mèt. [N° 2792.]

Martinique. Vulgo : Zépinard de France, zépinard du pays. — Abondant dans toute l'île. — On se sert des racines pilées et mises dans l'eau tiède en lavement contre la constipation. [N° 796.]

On cultive dans les parterres différentes variétés de l'**Amarantus** *caudatus* L., très ornementales, qui poussent avec une grande facilité.

VINGTIÈME FAMILLE. — NYCTAGINÉES.

Mirabilis L. (du mot latin « mirabilis », admirable, parce que les fleurs sont très belles et exhalent une odeur agréable.)

M. *Jalapa* L. (confondue longtemps avec la plante que donne le vrai jalap); **M.** *dichotoma* L. Desc., vol. II, t. 139, p. 192. Vulgo : Belle-de-nuit. — Vivace par les racines, à tiges fermes, à nœuds renflés aux aisselles des feuilles, blanches ou rouges, régulièrement dichotomes-étalées, hautes de 40-90 cm. Feuilles opposées, entières, ondulées, ovales, vertes des deux côtés, légèrement glutineuses, ciliées sur les bords : les florales, plus petites que les caulinaires. Fleurs grandes, en entonnoir, en cymes ombelliformes, terminales, blanches ou violettes, ou jaunes, ou panachées, entourées par un involucre persistant, à 5 lobes, 6-7 fois plus court que la corolle. Fruit noir, ruguleux, rond, à périsperme blanc, farineux, copieux. La racine est pivotante, tubériforme, volumineuse, blanche en dedans et couverte en dehors d'une écorce noire et mince. — De sa nature, cette racine est purgative-drastique, et c'est aussi dans cette catégorie que Descourtilz, *loco cit.*, la place : il dit entre autres choses que, prise à froid et en poudre, elle purge les humeurs glaireuses, les viscosités et les sérosités de la tête, de la poitrine et des articulations, et la recommande contre la goutte, les affections scrofuleuses et syphilitiques. Dans le pays on ne fait guère usage de la racine, mais on emploie les feuilles macérées dans de l'eau vinai-

grée en cataplasmes contre les luxations et les foulures. — Assez abondant dans la basse région. — Fl. presque toute l'année, mais surtout dans les mois de juillet et novembre. — Basse-Terre, Moule, Trois-Rivières, etc. [N° 2887.]

MARTINIQUE. Vulgo : Belle-de-nuit. — Abondant. Saint-Pierre, Fort-de-France. [N° 2102.]

Boerhaavia L. (dédié par Linné au Hollandais Hermann Boerhaave, né en 1668, à Leyde, médecin, chimiste et botaniste célèbre, ami et admirateur de Linné. De ses nombreux écrits deux seulement ont trait à la botanique : *Index plantarum horti Lugduno-Batavi* et *Vaillanti botanicon Parisiense.*)

B. *erecta* L., B., droit. Vulgo : Patagon (parce que les feuilles sont argentées en dessous et rondes comme le patagon, pièce d'argent espagnole, valant environ 1 franc). — Herbe annuelle ou suffrutescente, plus ou moins droite, à racine pivotante, forte, à tige simple, délicate, légèrement tétragone, ne dépassant guère 80 cm. d'élévation. Feuilles petites, ovales ou ovales-oblongues, pointues, ondulées, d'un blanc argentin en dessous. Fleurs très petites, pourpre pâle, en ombelles terminales et axillaires, formant ensemble une panicule allongée. Fruit sec, visqueux, obconique, entièrement renfermé dans le calice, qui est devenu dur et s'est fermé au sommet, pourvu de 5 côtes saillantes. — Abondant dans les terres sablonneuses, cultivées ou abandonnées, dans les fossés, le long des routes du littoral. — Dans le pays on se sert de cette herbe comme diurétique et sudorifique. — Basse-Terre, Le Baillif, Sainte-Anne, Moule (très abondant dans les terres calcaires), Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 2172.]

N'existe pas à la Martinique.

B. *paniculata* Rich., **B.** *diffusa* Sw. ; B. à fleurs en panicules. Vulgo : Valériane, patagon. — Vivace par ses racines à tiges nombreuses, d'abord couchées, ensuite plus ou moins ascendantes, noueuses aux aisselles des feuilles, hautes de 60 cm.-1 m. 50. Racine pivotante, allongée, profondément et verticalement enterrée, grise. Feuilles opposées, ovées, arrondies au sommet, souvent ciliées sur les bords, blanchâtres, argentées en dessous. Fleurs pourpres, en petites cymes ombelliformes, portées sur des pédoncules grêles, axillaires et terminales, constituant ensemble une large panicule, à branches latéralement étalées. Fruit arrondi au sommet, à 5 côtes pourvues de glandes visqueuses. — Abondant dans les terres cultivées et meubles sablonneuses, sur les vieux murs, sur les décombres du littoral de toute l'île. [N° 2173.]

MARTINIQUE. Vulgo : Patagon blanc. — Abondant dans toute l'île. [N° 2100.]

B. *hirsuta* W., B. poilu. Vulgo : Patagon rouge. — Ressemble exactement au précédent quant au port, la forme et l'ampleur des feuilles ; s'en écarte par ses tiges, ses branches et ses pétioles velus, rouges ou rougeâtres, ses feuilles plus ou moins sinuées, moins blanches en dessous et légèrement pubescentes, ses fleurs rouge de sang. — Même habitat que **B.** *paniculata*. —

Les deux espèces jouissent dans le pays d'une haute réputation comme plantes médicinales; les feuilles et les racines sont stimulantes, toniques, vermifuges et surtout sudorifiques; la racine prise en poudre est en outre antispasmodique; les feuilles peuvent se manger cuites en guise d'épinards. [N° 2174.]

MARTINIQUE. Vulgo : Patagon rouge. — Abondant. — On se sert de la racine contre les piqûres du trigonocéphale. [N° 2099.]

Pisonia L. (dédié par Plumier au Hollandais Guillaume Pison, médecin et naturaliste de Leyde; fit en 1637 avec Marcgraaf un voyage au Brésil, mort en 1648; a écrit, avec ce dernier : *Historia naturalis Brasiliæ*.)

P. *aculeata* L., Pisonia à piquants. Vulgo : Croc-chien. Lam., *Ill.*, t. 861; Sl., t. 167, f. 3, 4; Plum., éd. Burm., t. 127. — Arbrisseau sarmenteux, pouvant s'élever à une grande hauteur, à tige de l'épaisseur d'un bras, à écorce brun noir, à rameaux pendants décussés-opposés, insérés à angle droit. Feuilles pétiolées, ovales, légèrement charnues, rétrécies à la base; pétiole muni, à la base, de 1-2 piquants, le plus souvent recourbés, aigus, perpendiculaires à la branche. Fleurs très petites, polygames ou dioïques, vert jaunâtres ou noirâtres, en cymes compactes, ombelliformes, axillaires et terminales, pédonculées; calice petit, à 5 dents; étamines 8. Fruit obovoïde, enveloppé du calice durci, à 5 côtes saillantes, garnies, dans toute leur longueur, de glandes globuleuses stipitées. — Les fruits, à cause de leurs glandes visqueuses, s'attachent à tout ce qui les touche. — Abondant le long des rivières, dans les halliers et endroits abandonnés de la basse région. — On en fait souvent des haies impénétrables. — Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Pigeon, Trois-Rivières. Alt. 0-250 mètres; rare, au delà de cette altitude. [N° 2171.]

MARTINIQUE. Vulgo : Croc-à-chiens. — Abondant dans les endroits secs et chauds : Saint-Pierre, Prêcheur, Case-Pilote, Lamentin, etc. [N° 2101.]

P. *subcordata* L., Pisonia à feuilles presque en cœur. Vulgo : Mapou gris. — Arbre de taille moyenne ou petit arbre, à tronc vigoureux, peu élevé, de 40-80 cm. de diamèt., nu jusqu'à une hauteur de 2-3^{m}50 seulement, à branches horizontales, à fronde arrondie. Feuilles coriaces, très vertes et très glabres, en cœur, à sinus très ouvert. Fleurs dioïques, en cymes très arrondies, pédonculées, pédicelles courts; calice de la fleur mâle, infundibiliforme, à 5 lobes courts; celui de la femelle, cylindrique-linéaire. Fruit sec, long de 1 cm., cylindrique, aminci vers la base, muni, dans le dernier tiers supérieur, de 5 rangées de glandes stipitées. — A l'époque de la floraison, l'arbre perd complètement ses feuilles, qui n'apparaissent qu'après la chute des fleurs. — Fl. en avril ou mai. — Le bois est noir et n'a aucune importance. — Assez abondant dans les terres sèches de Port-Louis, de l'Anse-Bertrand, du Gozier, de presque tous les Grands-Fonds, de Marie-Galante, etc. [N° 2172.]

Il ne se trouve pas à la Martinique.

P. *obtusata* Sw., Pisonia à feuilles obtuses. Vulgo : Mapou blanc, mapou rouge. — Arbre de taille moyenne, à rameaux plus ou moins pendants, à fronde élancée, à écorce fendillée. Feuilles très vertes, flaccides, ovales, obtuses au sommet, rétrécies à la base, à nervures peu sensibles; pétiole court. Fleurs dioïques, terminales : les mâles, en cymes trichotomes et longuement pédonculées; les femelles, en cymes plus ou moins allongées; calice de la fleur femelle charnu, mou, devenant plus tard pulpeux et formant une seule masse avec le fruit. Fruit oblong, d'abord très rouge, ensuite noir, traversé par 10 petits sillons longitudinaux sans glandes. — Le bois est assez tendre et ne peut servir tout au plus que pour les constructions à l'intérieur. — Abondant dans les endroits boisés et secs, et dans les savanes du littoral du Vieux-Fort, des Trois-Rivières, de la Capesterre (Guadeloupe). — Fl. en avril ou mars. [N° 2170.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mapou. — Abondant au Prêcheur, au Fond-Coré, au Carbet, à Ducos, etc. [N° 128.]

P *suborbiculata* Hems., Pisonia à feuilles presque rondes. Vulgo : Petit-mapou. — Arbrisseau élégant, peu branchu, nu dans le bas, haut de 2-2m 50, à écorce grise et lisse. Feuilles petites, rondes ou légèrement obovales, glauques, très brièvement pétiolées. Fleurs verdâtres, dioïques, en cymes courtes, lâches, pédonculées, terminales. Fruit mou, pulpeux, cylindrique, rouge glauque à la maturité. — Peu répandu. Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Il n'existe à la Martinique que sur la crête du morne rocheux, près du bourg de la Rivière-Pilote. [N° 1467.]

Les **Bugainvillea** *spectabilis* Wild. et *fastuosa* Heninq. (genre dédié à l'amiral Bougainville, qui, en 1766-69, a entrepris un voyage autour du monde et qui a puissamment aidé Commerson dans ses travaux scientifiques), lianes, originaires du Brésil, très fortes, sarmenteuses, épineuses, à branches pendantes, à fleurs pourpre foncé ou pourpre clair, d'une abondance et d'une beauté éblouissantes; sont assez abondamment cultivées dans les deux îles.

VINGT-UNIÈME FAMILLE. — MALVACÉES.

Malvastrum As. Gr. (de « malva », mauve, et « astrum », étoile, allusion à la forme de la fleur.)

M. *spicatum* Gr., **Malva** *polystachya* Cav.; Malvastre à fleurs en épis. Vulgo : Mauve d'Amérique. Diss., t. 20, f. 4; t. 138, f. 3. — Suffrutescent, droit, haut de 50-90 cm., couvert, dans toutes ses parties, d'un duvet gris; à

racine forte et pivotante. Feuilles deltoïdes ou ovales, presque tronquées à la base, pointues au sommet, crénelées-dentées. Fleurs jaunes, petites, en épis nombreux, axillaires et terminaux : ces derniers toujours plus longs; calice à 5 lobes poilus, ovales, pointus, entouré de 3 feuilles involucrales aussi longues que les lobes du calice. Fruit à autant de loges ou de carpides juxtaposés qu'il y a de pistils, le plus souvent 11-15. — Peu répandu. — Fl. de février en juin. — Endroits secs, graveleux, près de la mer. Les Saintes (Terre-de-Haut, chemin du chameau), Pigeon et Bouillante. [N° 3211.]

Martinique. Vulgo : Mauve-savane. — Route du Marin au Vauclin. [N° 858.]

M. *tricuspidatum*. As. Gr., **Malva** *americana* L. et **M.** *coromandeliana* Sw.; Cav. Diss., t. 22, f. 2 ; M. à carpides à 3 piquants. Vulgo : Pain-doux, balai-deux-heures. — Suffrutescent ou frutescent, le plus souvent droit, branchu, haut de 30-80 cm., à tige, branches, pétioles, inflorescence, et le dessous des feuilles couverts de longs poils gris et couchés. Feuilles vert clair, rhomboïdes-lancéolées, dentées en scie. Fleurs jaunes, larges, réunies par 3-5 ou solitaires, axillaires ou terminales. Feuilles involucrales 3, linéaires ; lobes du calice ovales, terminés en une longue pointe ; pétales obcordés ; carpides 10, semences armées de 3 piquants, dont 2 placés au coin du sommet et le 3e près de la base. — Extrêmement abondant dans toutes sortes de terrain de la basse et de la moyenne région de l'île. [N° 2333.]

Martinique. Vulgo : Balai-savane. — Très commun dans toute l'île. — On en fait souvent de gros balais, bons pour nettoyer les cours, les écuries, etc. [N° 859.]

Nota. — Ces deux espèces ont l'écorce très fibreuse, dont on pourrait tirer profit.

Sida L. (du grec « sidé », employé par Théophraste, IV, 11, pour dénommer le **Nymphaea** *alba* L. C'est par erreur que Linné a adopté ce nom.)

S. *carpinifolia* L., **Sida** *acuta* Burm., **S.** *stipulata* Cav.; Sida à feuilles de charme. Vulgo : Balai-onze-heures, balai-midi. Cav. Diss., t. 2, f. 3; t. 3, f. 10, 11 ; t. 134, f. 1. — Suffrutescent, haut de 40-90 cm., droit, glabre dans le bas, légèrement velu dans le haut, ainsi que sur les rameaux. Feuilles elliptiques-lancéolées, dentées au-dessus de la base, munies, à la base du pétiole, de deux stipules lancéolées, aussi longues ou plus courtes que les pédoncules. Fleurs jaunâtres ou blanches, axillaires; calice à 5 segments, plus courts que la corolle. Fruit à 10 carpides; semences garnies de 2 piquants droits, dont chacun est muni, à la base, d'un petit piquant court et obtus. Ressemble au précédent par le port et les feuilles. — Très répandu dans la basse et l'infra-moyenne région de l'île. Basse-Terre, etc. [N° 2338.]

Martinique. Vulgo : Balai-onze-heures, balai-savane. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Morne-Rouge, etc. [N° 860.]

S. *glomerata* Cav., S. à fleurs agglomérées. Vulgo : Balai-savane. — Suffrutescent et frutescent, haut de 70-90 cm., à tige nue dans le bas, très branchue dans le haut, à branches très rapprochées, penchées à l'extrémité et légèrement pubescentes. Feuilles petites, brièvement pétiolées, glabres, d'un vert très clair, finement dentelées; base du pétiole munie de 2 stipules larges, obliquement lancéolées, très accuminées, nervées. Fleurs petites, jaunes ou blanches, sessiles, solitaires dans le bas des branches, agglomérées et terminales dans le haut; bractées 3-4, lancéolées, linéaires, obliques; calice à 5 sépales; lobes de la corolle largement ovales, brusquement rétrécis en pointe fine. Fruit à 5 carpides glabres, réticulés, munis de 2 pointes. — Peu répandu. Vit en société dans quelques savanes des hauteurs du fond Canonville, près de Saint-Pierre. [N° 861.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

S. *ciliaris* L., Sida cilié. Vulgo (à la Désirade) : Balai-trois-heures. — Suffrutescent, haut de 5-30 cm., tantôt très droit, tantôt diffus, très branchu, dès la base; à tige et branches presque nues jusqu'au sommet. Feuilles d'un vert jaunâtre, très petites, oblongues, presque aussi longues que les pétioles, finement serretées au-dessus du milieu du limbe. Fleurs jaunes, axillaires, sessiles, solitaires ou réunies par deux. Feuilles involucrales 4-5, oblancéolées-linéaires, fortement ciliées, avec des organes accessoires, filiformes, ciliés; calice à 5 segments étroits, aussi longs que les pétales; pétales jaunes, tachetés de noir ou de brun en dedans à la base; carpides 5, tuberculeux, armés de 2 pointes très courtes et rigides. Sl., t. 137, f. 2; Cav. Diss., t. 3, f. 9. C'est la plus petite espèce de Sida dans les Antilles. — Peu répandu. Désirade (route du Bourg à la Léproserie), où il forme gazon en quelques endroits. [N° 2770.]

Martinique. Vulgo : Petit-balai. — Peu abondant et peu répandu : Sainte-Anne (habitation les Anglais), dans un terrain pierreux et calcaire. [N° 862.]

S. *jamaicencis* L., Sida de la Jamaïque. Vulgo : Balai-onze-heures. Cav. Diss., t. 2, f. 5. — Suffrutescent, plus ou moins droit ou diffus, haut de 70-95 cm., à tiges grêles, nombreuses, couvert dans toutes ses parties d'un duvet soyeux et blanchâtre. Feuilles ovales, dentelées au-dessus de la base, obtuses au sommet. Fleurs blanches axillaires, presque sessiles ou brièvement pédonculées, solitaires ou réunies par 2-4; stipules filiformes; calice à 5 lobes largement ovales et brusquement rétrécis en pointe molle; carpides 5; semences finement duvetées à la base et munies au sommet de 2 petites cornes droites. — Fl. en avril et mai et en octobre et novembre. — Les Saintes (Terre-de-Haut, sur le *chemin du Chameau*), bord de la rivière des Pères. [N° 3363.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

S. *spinosa* L., variété *angustifolia* Lam.; Sida épineux. Vulgo : balai-onze-heures. Cav. Diss., t. 1, f. 9; t. 2, f. 2. — Vivace, haut de 80-85 cm., droit, généralement peu branchu, à tige grêle, glabre. Feuilles petites, oblongues-lancéolées, souvent lancéolées-linaires, dentelées au-dessus de leur

insertion, base du pétiole garnie d'un appendice spinescent tuberculé sur le dos. Fleurs jaune pâle, axillaires, solitaires ou réunies par 2-3; pédoncule de la fleur articulé au-dessus du milieu; calice à 5 segments presque aussi longs que les pétales. Fruit à 5-8 carpides; semences légèrement tuberculées, glabres, armées de deux pointes allongées, filiformes, noires. — Abondant dans la région moyenne. Camp-Jacob, Matouba, hauteurs du Baillif, Désirade, etc. [N° 3498.]

MARTINIQUE. Vulgo : Balai-savane. — Gros-Morne, Case-Pilote. [N° 869.]

S. *rhombifolia* L.; Sida à feuilles en losange. Vulgo : Balai-onze-heures. Cav. Diss., t. 3, f. 4, 8, 12; t. 131, f. 2. — Frutescent, droit, ne dépassant guère 90 cm. d'élévation. Feuilles en losanges plus ou moins réguliers, blanchâtres en dessous, dentelées au-dessus de la base, légèrement arrondies au sommet et quelquefois à la base, brièvement pétiolées, glabres; stipules 2, sétacées, en forme d'alène. Fleurs à pétales jaunes, quelquefois tachetés de noir à la base; à l'intérieur, le plus souvent solitaires, portées sur des pédoncules articulés au-dessus du milieu et plus longs que dans toutes les espèces précédentes; lobes du calice ovales-ronds, brièvement pointus au sommet, plus courts que dans les autres espèces. Fruit à 8-12 carpides armés de 2 becs linéaires d'inégale longueur, veloutés à la base. — Abondant dans la moyenne région; plus rare du côté du littoral : Matouba, Vieux-Habitants, Deshaies, etc. [N° 2339.]

MARTINIQUE. Vulgo : Balai-dix-heures. — Abondant. Morne-Rouge, Calebasse, Parnasse, Gros-Morne. [N° 864.]

S. *rhombifolia* L., variété *minor*. Vulgo : Balai-dix-heures. — Diffère de l'espèce-type par ses feuilles constamment plus petites, ses pédoncules plus courts et les lobes deltoïdes du calice. — Se rencontre dans le terrains secs et rocailleux. Vieux-Fort, Trois-Rivières. [N° 2340.]

MARTINIQUE. Vulgo : Balai-dix-heures. — Caravelle, Gros-Morne, Prêcheur, Marin (Morne-Gommier). [N° 863.]

S. *urens* L., S. *verticillata* Cav.; Sida à poils brûlants. Vulgo : Ortie-long. Cav. Diss., t. 2, f. 1; t. 1, f. 12. — Suffrutescent, d'abord droit, ensuite sarmenteux, entièrement couvert de poils plus ou moins urticants, mais dont la piqûre n'incommode pas, à branches grêles très cassantes. Feuilles nettement cordiformes, pointues, dentées en scie, dès la base, longuement pétiolées. Fleurs axillaires et terminales, brièvement pédonculées, réunies par 2-5; pétales jaunes, habituellement munis d'une tache rouge, à la base, tube du calice à 5 angles saillants, lobes deltoïdes, poilus, dépassant le fruit. Fruit à 5 carpides ruguleux, munis de 1-2 becs. — Peu abondant. Çà et là dans les lisières et les broussailles du littoral. Environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante, etc. [N° 2336.]

Martinique. Vulgo : Ortie razier. — Peu abondant. Vauclin, Sainte-Anne. [Nos 866, 867.]

S. *ulmifolia* Cav., S. *truncata* L'Hérit.; Sida à feuilles d'orme. Vulgo : Balai-cinq-heures. Cav. Diss., t. 2, f. 4. — Suffrutescent ou frutescent, droit ou sarmenteux, haut de 80 cm.-1 m. 50. Tiges et pétioles munis de poils simples. Feuilles larges, cordiformes, terminées en pointe effilée, finement duvetées et blanchâtres en dessous, crénelées-serretées. Fleurs d'un jaune terne, axillaires et terminales, solitaires ou réunies par deux, dont une portée sur un pédoncule plus long ; pédoncules longs, articulés au-dessus du milieu ; tube du calice à 5 angles, lobes deltoïdes plus courts que la fleur. Fruit à 5 carpides surmontés de 2 arêtes courtes. — Assez rare. Dans les haies et savanes broussailleuses de la basse région : Le Baillif, Vieux-Fort, Moule, Grands-Fonds du Gozier et du Morne-à-l'Eau. [N° 2337.]

Ne se rencontre pas à la Martinique.

S. *arguta* Sw.; Sida à feuilles effilées. Vulgo : Balai-deux-heures. — Suffrutescent et plus souvent frutescent, glabre, à tige d'abord droite, ensuite plus ou moins sarmenteuse, très grêle, verte, légèrement pubescente dans le haut. Feuilles très vertes, cordiformes, effilées en longue pointe aiguë, irrégulièrement et doublement crénelées-serretées ; stipules courtes, sétiformes. Fleurs axillaires et terminales, solitaires ou réunies par trois, portées sur des pédoncules issus directement de l'aisselle des feuilles, ou de l'aisselle de bractées courtes et minces ; pédoncules courts, articulés au-dessus du milieu, duvetés ; calice très glabre, tube à 5 angles, lobes deltoïdes, plus courts que les pétales jaunes. — Peu abondant. Çà et là dans les broussailles, sur les côtes sèches du Baillif, des Vieux-Habitants et de la Pointe-Noire. [N° 2335.]

Martinique. — Assez rare. Boulevard de Saint-Pierre, Marin (Morne-Gommier), Case-Pilote. [N° 868.]

Ce Sida, que Grisebach (*Flora of the British West Indian Islands*, page 75) admet comme synonyme du précédent, forme une espèce nettement distincte par son port, sa couleur, la forme et la longueur des branches, la forme des feuilles et surtout par l'absence de poils.

S. *pyramidata* Cav., Sida *dumosa* Sw. ; Sida à fleurs en grappes pyramidales. Cav. Diss., t. 1, f. 12 ; t. 194, f. 1. — Arbrisseau ornemental, haut de 1 m. 50 à 2 m. 50, droit, nu dans le bas et glabre, branchu par le haut et finement pubescent. Feuilles larges, à pétiole presque aussi long que le limbe, penchées dans la journée, cordiformes ou souvent presque tronquées à la base, pubescentes en dessous, quelquefois presque 5-lobées, dentelées en scie, brusquement pointues au sommet. Fleurs en panicules avec des branches primaires en grappes, les secondaires en petites cymes ; tube du calice cylindrique, lobes du calice deltoïdes, pubescents ; pétales jaune-brun, munis à la base, à l'intérieur, de taches noir-brun ; carpides 5, surmontés de 2 becs

courts. — Peu répandu. Environs de Saint-Pierre (Trou-Vaillant, Trois-Ponts). [N° 856.] — Ne se trouve pas à la Guadeloupe.

S. *cordifolia* L.; Sida à feuilles en cœur. Vulgo : Balai-poilu. Cav. Diss., t. 3, f. 2, 3, 6, 7; Sl., t. 136, f. 2; Dill., *Eltham.*, t. 171.

S. *multiflora* Cav., **S.** *hamulosa* Salzm. — Suffrutescent et quelquefois frutescent, droit, couvert en entier d'un duvet étoilé, serré, fin, blanchâtre. Tige striée. Feuilles cordiformes ou subcordiformes, arrondies au sommet, grossièrement dentées en scie, longuement pétiolées. Fleurs axillaires et terminales, solitaires ou ramassées en glomérules; corolle jaune, plus longue que le calice; tube du calice à 10 angles avec des lobes deltoïdes. — Fruit à 10-12 carpides ruguleux, tronqués et poilus au sommet, surmontés de 2 arêtes droites. Facile à distinguer de tous ses congénères par son duvet et son calice à 10 angles. — Vit en société sur les coteaux secs, arides, chauds et graveleux. Environs des cimetières de la Basse-Terre, Pointe-Noire, Deshaies, Désirade, Marie-Galante. [N° 2335.]

Martinique. Vulgo : Balai-savane poilu. — Abondant entre Saint-Pierre et le Carbet, Prêcheur, Marin (Morne-Gommier). — Fl. surtout pendant l'hivernage. [Nos 870 *a* et *b*.]

Abutilon T. (du grec « a » privatif, ne pas, « bous », bœuf, « tilos », diarrhée, parce que ces plantes sont un remède contre la diarrhée des bêtes à cornes.)

A. *indicum* G. Don.; Abutilon de l'Inde. Vulgo : Guimauve. Cav. Diss., t. 7, f. 2, 5, 6, 10; t. 128, f. 12; t. 129, f. 1. — Frutescent ou suffrutescent, très droit, haut de 40-95 cm., très branchu, couvert, dans toutes ses parties, d'une pubescence courte, fine, grise. Feuilles larges, cordiformes, très irrégulièrement et grossièrement dentées, souvent plus ou moins trilobées, pointues au sommet; pétioles plus longs que les limbes des feuilles. Fleurs axillaires, solitaires, naissant sur la tige et les rameaux, portées sur des pédoncules longs et articulés un peu au-dessous de la fleur; corolle jaune; calice à 5 lobes ovales, pointus, deux fois plus courts que les pétales. Fruit volumineux, composé de 18-20 carpides, munis d'une pointe recourbée au sommet, verruqueux, glabres, contenant habituellement 3 semences noires. — Fl. de février en mai. — Peu répandu. Dans les savanes des environs du Grand-Bourg, de Marie-Galante. [N° 3642.]

Martinique. Vulgo : Mauve. — Rare. Çà et là autour des maisons des environs du Marin. [N° 848.)

A. *hirtum* G. Don.; Ab. hérissé de poils. Vulgo : Grosse mauve. — Suffrutescent et frutescent, haut de 60 cm.-1 m. 50, très branchu, droit, les pétioles et le haut de la tige couverts de poils droits, plus ou moins rigides. Feuilles aussi larges que longues, amples, cordiformes, presque rondes et très

brusquement terminées en une pointe obtuse, subentières ou irrégulièrement dentées, parfois à 3 lobes peu prononcés, plus ou moins visqueuses, finement duvetées et blanchâtres en dessous, presque glabres en dessus. Fleurs larges, d'un jaune d'orange; pétales munis d'une large tache noire à la base: à l'intérieur, axillaires, naissant soit directement à l'aisselle des feuilles de la tige principale, soit à l'aisselle des feuilles des rameaux, longuement pédonculées; lobes du calice, grands, deltoïdes, dépassant le fruit avant sa maturité, ensuite plus courts que lui; pédoncule articulé un peu au-dessous de la fleur. Fruit composé de 25-30 carpides veloutés, munis d'une pointe courte et veloutée; semences brunes légèrement duvetées, armées d'une pointe courte et rigide. — Cette espèce diffère de la précédente, surtout: par ses feuilles presques rondes et visqueuses, à l'état vert et exhalant une mauvaise odeur; par sa couleur vert-jaunâtre; par l'ampleur des fleurs et des fruits; par ses longs poils. Les fleurs s'ouvrent habituellement dans la soirée, vers les 3 ou 4 heures. — Peu répandu. Desirade (dans les savanes et autour des maisons du Bourg); çà et là autour des habitations des environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance). [Nos 2789, 3369.]

Martinique. Vulgo : Mauve-savane. — Rare. Marin, Vauclin (sur les décombres et autour des maisons). [No 846.]

A. *mollissimum* G. Don., **Sida** *mollissima* Cav.; Ab. à feuilles très molles. Vulgo : Mauve. — Suffrutescent et frutescent, droit, peu branchu, haut de 1-2 mèt., à feuilles larges, en cœur à la base, effilées en pointe aiguë au sommet, à tige, pétioles et pédoncules couverts de longs poils. Fleurs grandes, légèrement jaunâtres. Fruit comme dans le précédent. — Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs. [No 847.]

A. *crispum* G. Don.; Ab. crispé. Cav. Diss., t. 7, f. 2; t. 135, f. 2. Dill., *Eltham.*, t. 5; Plum., t. 25. — Frutescent, sarmenteux, à tige et branches grêles, très flexibles, légèrement pubescentes. Feuilles petites, en cœur à la base, pointues au sommet, duvetées et grises en dessous, crénelées. Fleurs axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules filiformes et articulés, au-dessus du milieu et presque aussi longs que le limbe de la feuille; pétales blanc-jaunâtre, plus longs que le calice; lobes du calice, ovales, pointus. Fruit gonflé, vésiculaire, blanc jaunâtre, contenant 10-12 carpides, dont chacun renferme habituellement 3 semences polies et brunes. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits secs, rocailleux et chauds de la basse région. Environs des cimetières de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies (Gros-Morne). [No 2342.]

Martinique. — Assez rare. Boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur, Sainte-Anne. [No 852.]

A. *striatum* Dicks.; Ab. à fleurs striées. — Arbrisseau élégant et très ornemental, haut de 2-3 mèt. Feuilles glabres, irrégulièrement dentées, en

cœur à la base, à 3 lobes pointus. Fleurs grandes, solitaires, renversées, axillaires, portées sur de longs pédoncules pendants; pétales veinés, d'un jaune orange; calice à 5 lobes profonds, deltoïdes. — Ne produit pas de fruits. — Originaire du Brésil; cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans un grand nombre de jardins de la Martinique. [N° 2020.]

A. *auritum* Wall.; Ab. à stipules en forme d'oreille. — Arbrisseau haut de 2-3m 50, très ornemental, très branchu, à branches d'abord fastigiées, ensuite infléchies, couvert en son entier d'une pubescence fine et grisâtre, à l'exception du dessus des feuilles. Feuilles larges, plus ou moins pendantes, très longuement pétiolées, cordiformes avec un sinus très ouvert, dentelées, brusquement pointues au sommet. Fleurs en une ample panicule pyramidale et allongée, dont les branches sont garnies, à la base, d'une large bractée cordiforme, laineuse, appliquée contre la tige principale et disparaissant avec la chute des fleurs; pétales veinés, d'un jaune brun foncé; calice à 5 lobes deltoïdes, beaucoup plus courts que les pétales. Fruit à 12 carpides, contenant chacun 3 semences pubescentes. — Je ne saurais dire si cette espèce est indigène ou non : elle existe en abondance dans plusieurs vieux jardins abandonnés de la Basse-Terre. — Fl. de décembre en mars. [N° 2321.]

Martinique. — Introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays et se reproduit spontanément. Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur, [N° 851.]

Bastardia Kth. (dédié par Kunth au botaniste français T. Bastard, qui, entre autres choses, a écrit : *Essai sur la flore du département de Maine-et-Loire*, 1809.)

B. *viscosa* Kth.; Bastardia visqueux. Vulgo : Balai-grand (à la Pointe-Noire). Cav. Diss., t. 196, f. 1; Sl., t. 139, f. 4. — Suffrutescent et plus souvent frutescent, haut de 50 cm.-1 m. 50, droit, à branches et tige grêles, allongées, finement pubescent dans le haut de la tige et dans toutes les autres parties. Feuilles petites, en cœur, pointues, dentelées. Fleurs petites, jaunes, axillaires, sur des pédoncules presque aussi longs que les pétioles. Fruit petit, à 5 carpides uniovulés, à déhiscence loculicide; calice à 5 lobes ovales, à pointe arrondie; semences noires et petites. — Fl. à toutes les saisons de l'année, mais surtout de février en mai. — Peu répandu. Pointe-Noire, dans les terrains rocailleux du bord de mer et des environs du bourg. [N° 3412.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

Malachra L. (tiré du grec « malaké », qui désigne une espèce de mauve.)

M. *capitata* L.; Malachra à fleurs en têtes. Vulgo : Gombo-savane. — Suffrutescent, très branchu dès la base, haut de 80 cm.-1 m. 40, à branches, jeune tige, pétioles, pédoncules revêtus d'un duvet gris, court, soyeux.

Feuilles palminerviées, dentées : les adultes, à 3 lobes peu profonds ; les jeunes, en forme de violon ; stipules 2, sétcuses, molles, en forme d'alène. Fleurs en glomérules axillaires, portées sur des pédoncules tantôt longs, tantôt courts, renfermant 3-5 fleurs sessiles, entourées de 3 bractées réniformes, cordées à la base et brusquement terminées en pointe, panachées de vert et de blanc, plus larges que longues et hérissées de poils ; corolle jaune, plus rarement blanche ; calice couvert de poils rigides, dressés ; lobes effilés. Fruit à 5 carpides, glabres. — Peu répandu. Moule (quelques pieds sur les décombres près du cimetière).

MARTINIQUE. Vulgo : Gombo bâtard. — Peu abondant. Trois-Ilets (dans les savanes avoisinant l'Anse-à-l'Ane) et aux Anses-d'Arlet. [N° 854.]

M. *alcifolia* Jacq. ; M. à feuilles d'Alcea. Vulgo : Gombo bâtard. Sl., t. 137, f. 1 ; Cav. Diss., t. 33, f. 2. — Haut de 60 cm. à 1 m. 80. Annuel ou suffrutescent, à tige striée, grosse. Feuilles palminerviées : les adultes, à 5 lobes ; les jeunes, à 3, hérissées ou glabres. Fleurs axillaires disséminées tout le long de la tige et des branches, sessiles ou brièvement pédonculées, ramassées en glomérules entourées de bractées larges, panachées ; corolle blanche ou jaune ; tube et lobes du calice hispides. — Abondant dans les endroits humides et dans les fossés, le long des routes. Vieux-Habitants, la Bouillante, Pigeon. — Fl. de juillet en janvier. — Dans le pays, on se sert des fleurs, soit sèches soit fraîches, en infusion contre la toux et les rhumes. [N° 2330.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gombo bâtard, gombo-savane. — Assez abondant. Caravelle, Trinité, Rivière-Salée, Anses d'Arlet. [N° 853.]

M. *fasciata* Jacq. ; M. à fleurs fasciculées. Vulgo : Gombo bâtard. — Annuel ou suffrutescent, haut de 90 cm.-1 m. 30, branchu, droit ou penché, à tige épaisse, pouvant atteindre 2 cm. de diamètre ; facile à distinguer de ses congénères par des poils roux ou blanchâtres, luisants, rigides, droits, presque piquants, qui couvrent tous ses organes. Feuilles dentées : les adultes, à 5 lobes peu marqués ; les moins adultes, à 3 lobes pointus ; les jeunes, ovales ou lancéolées ; stipules filiformes, hispides, longs. Fleurs fasciculées par 2-4, sessiles, axillaires, entourées de bractées beaucoup plus petites que dans les espèces précédentes, très hispides et accompagnées de bractées accessoires, filiformes et hispides ; corolle jaune ou blanche. Fruit de 4-5 carpides trigones et tuberculés. — Les feuilles sont employées en cataplasmes émollients, et les fleurs en infusion contre les rhumes et la toux. — Abondant dans les endroits humides et aquatiques de la basse région. Environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Capesterre, Pigeon. [N° 3368.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grande-guimauve. — Abondant. Saint-Pierre, Trinité, Caravelle, Matouba. [N° 855.]

Urena L. (du nom Malabar, « urena ».)

U. *lobata* L., variété *americana* L. fils ; Urena à feuilles lobées. Vulgo :

Grand-cousin, cousin-rouge. Cav. Diss., t. 185, f. 1; Desc., vol. IV, t. 271, p. 179; Cav. Diss., t. 183, f. 2; t. 184, f. 1. — Frutescent, ornemental par ses feuilles et son port, peu branchu, haut de 90 cm.-2 m. 50, à tête penchée. Feuilles palminerviées, glabres en dessus, duvetées et grises en dessous, pourvues à la face supérieure, à la base des nervures, de 2-3 glandes bifides, cordées à la base, trilobées, à lobes deltoïdes, celui du milieu plus grand (rarement à 5 lobes, avec des sinus plus ou moins ouverts), grossièrement et très irrégulièrement dentées-sinuées : les supérieures et les jeunes, ovales et sinuées seulement. Fleurs pourpres, axillaires, presque sessiles et terminales; lobes du calice alternant avec les 5 segments lancéolés, hispides et striés de l'involucre. Fruit à 5 carpides indéhiscents, durs, secs, globuleux, hérissés entièrement de piquants rigides, droits, roux et terminés en hameçon à double crochet, ce qui fait qu'il s'attache à tout ce qui le touche. — Les feuilles ont toutes les vertus des plantes émollientes, adoucissantes et rafraîchissantes : on s'en sert souvent en cataplasme et pour les bains tièdes. Descourtilz, *loco cit.*, vante beaucoup l'infusion des fleurs édulcorées, ou le sirop qu'on en fait contre les différentes maladies aiguës et inflammatoires; il la recommande en gargarisme contre l'angine, les aphthes ou excoriations des gencives; en boisson, contre les gastrites, les empoisonnements par des matières âcres et corrosives, contre le flux du ventre, la dysenterie et au début du catarrhe pulmonaire; en lotion, contre les exanthèmes aigus, les maladies éruptives, les érysipèles, les pleurésies, l'hépatite. Il ajoute qu'elle procure un grand soulagement dans les néphrites inflammatoires ou calculeuses, dans les deux premières périodes du catarrhe vésical, dans la blennorrhagie et autres maladies des voies urinaires, etc. — Abondant dans les savanes et endroits incultes de la région du littoral et de la région infra-moyenne. Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Montéran, Ducharmois, Vieux-Fort, Capesterre, etc. — Fl. de novembre en mars. — Alt. 0-600 m. [N° 2331.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grand-mahot-cousin. — Répandu dans toute l'île. Saint-Pierre (Boulevard), Carbet, Case-Pilote, Marin, Trinité, etc. — On en fait usage dans la médecine domestique. [N° 2040.]

U. *sinuata* L., **U.** *Swartzii* Macf.; Urena à feuilles sinuées. Vulgo : Cousin-petit. Cav. Diss., t. 185, f. 2. — Diffère nettement du précédent : par la forme bien tranchée de ses feuilles à 3-5 lobes, à sinus profonds, larges, arrondis, dépassant le milieu du limbe, et rappelant la feuille de la vigne; par les fleurs, habituellement plus grandes, et sa taille moins élevée. — Très ornemental. Jouit en tout des mêmes propriétés médicinales que son congénère et s'emploie fréquemment dans le pays. — Mêmes localités, mais plus abondant, surtout dans la basse région : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Le Baillif, Trois-Rivières, Deshaies, etc. [N° 2332.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit-mahot-cousin. — Abondant et très répandu dans

les parties inférieures de l'île et sur le bord de mer. Saint-Pierre, Marin, Prêcheur, etc. [N° 2041.]

Pavonia Cav. (dédié par Cavanilles à l'Espagnol Jean Pavon, qui, avec son compatriote Hip. Ruiz et le Français Dombey, a fait jusqu'à quatre-vingt-huit voyages importants à travers le Chili, le Pérou et les pays voisins; il a écrit avec Ruiz : *Flora peruviana et chilensis*.)

P. *spinifex* Cav.; Pavonia à fruits armés de piquants. Vulgo : Mahot jaune, coquelicot (au Moule). Cav., t. 43, f. 2, 3. — Arbrisseau ornemental, haut de 1-2 m. 80, nu dans le bas, médiocrement branchu, glabre. Feuilles faiblement cordées, pointues au sommet, grossièrement dentées, glabres ou parsemées de rares poils étoilés : les jeunes, ovales. Fleurs grandes, solitaires, axillaires, longuement pédonculées; calice entouré de 8 folioles involucrales poilues, plus longues que les lobes lancéolés du calice et beaucoup plus courtes que la corolle jaune et large; étamines 10. Fruit à 5 carpides secs, trigones, glabres, rugueux, armés de 3 arêtes pointues, solides, hérissées de petits piquants renversés; 2 de ses arêtes, latérales au sommet des bords; la 3e, au milieu du carpide. — Les fleurs sont très émollientes : on les recherche pour en faire des tisanes contre les inflammations de la gorge et des cataplasmes contre les clous, furoncles et abcès. — Assez abondant dans les environs de la Basse-Terre (ravine de la rivière Billaud, habitation l'Espérance et habitation Nadal), Moule (le long du Canal), Morne-à-l'Eau. Alt. 50-200 mèt. [N° 2328.]

Martinique. Vulgo : Mahot jaune. — Assez répandu, sans être abondant. Trois-Ponts, Parnasse, Marin (Morne-Gommier), Case-Pilote, etc. [N° 843.]

P. *racemosa* Sw., **P.** *spicata* Cav.; Pavonia à fleurs en grappes. Vulgo : Mahot-mare, sunabao (au Moule). Sl., t. 139, f. 2; Cav. Diss., t. 146, f. 1; Desc., vol. VII, t. 525, p. 309. — Arbrisseau droit, haut de 1-3 mèt., à tige simple, complètement nue dans le bas, peu feuillu par le haut, à racines fortes et traçantes. Feuilles entières, à peine dentées, en cœur à la base, pointues au sommet, larges. Fleurs en grappes simples, terminales, allongées, à branches inférieures longuement pédonculées. Feuilles involucrales 6-8, oblongues-lancéolées plus courtes que les lobes ovales et larges du calice; corolle jaune-orange pâle, peu ouverte; colonne staminifère renfermée. Fruit à carpides carénés, marginés, glabres, munis de deux petits becs, terminant la marge. — Vit souvent en société avec les mangliers, dans les marécages d'eau salée. — Descourtilz met cet arbrisseau dans les plantes émollientes. Dans le pays on se sert quelquefois des feuilles en cataplasmes. — Pointe-à-Pitre, Moule, Baie-Mahault, Lamentin. [N° 2786.]

Martinique. Vulgo : Mahot-mangle, gombo-mangle. — Abondant dans les marécages de la Rivière-Salée, de Ducos, du Robert. [N° 841.]

Nota. — Tous les genres de Malvacées cités jusqu'ici ont une écorce très fibreuse, que les habitants utilisent en beaucoup d'endroits.

P. *rosea* Schlech., **P.** *nemoralis* St. Hil. — Arbrisseau haut de 50-90 cm., à fleurs roses, à feuilles coriacées, dentées, ovales. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, où il se propage spontanément. [N° 842.]

Abelmoschus L. (de l'arabe « halb », graine, « el-mosk », musc, parce que les graines sont musquées.)

A. *esculentus* W.; Ab. cultivé. Vulgo : Gombo. Cav. Diss., t. 61, f. 2. Tuss, *Fl.*, I, t. 10; Desc., vol. IV, t. 267, p. 165. **Hibiscus** L. — Annuel, droit, ne dépassant guère 2 mèt. d'élévation. Tige épaisse, forte, poilue dans le haut. Feuilles larges, à 5 lobes irrégulèrement dentées; corolle large, jaune, munie d'une tache large, noire au fond, à l'intérieur; calice spathacé, enveloppant, en partie, la base de la corolle, entouré de 9-12 folioles involucrales lancéolées-linéaires, caduques, ciliées. Fruit tantôt allongé, oblong-lancéolé, tantôt court et ovale, selon la variété, s'ouvrant par déhiscence loculicide en 5 loges multiovulées. — A été porté des Indes Orientales en Égypte et est maintenant cultivé comme plante alimentaire dans le monde entier. — Fl. habituellement de juin en septembre. — Les fruits encore jeunes et tendres sont très appréciés pour la table : on les mange cuits, assaisonnés avec de l'huile et du vinaigre. La décoction des graines est employée comme diurétique : on se sert des feuilles et des graines en tisane ou en lavement contre la dysenterie; les graines entrent dans la composition du nafé d'Arabie. [N° 2785.]

Martinique. Vulgo : Gombo — Dans toute l'île. [N° 2021.]

A. *moschatus* Mich.; A. musqué. Vulgo : Gombo musqué. Cav. Diss., t. 62, f. 2; Desc., vol. V, t. 361. **Hibiscus** L. — Annuel, droit, de hauteur variable, mais ne dépassant pas 1 m. d'élévation, à tige, feuilles, pétioles et pédoncules hispides. Feuilles larges, grossièrement et irrégulièrement dentées en scie : les jeunes, hastées avec des lobes accessoires; les adultes, à 5 lobes deltoïdes, dont celui du milieu plus grand. Fleurs comme dans le précédent, mais plus grandes ou plus ouvertes. Fruit hispide, ovoïde-pyramidal, à 5 loges s'ouvrant par déhiscence loculicide. — Originaire de l'Égypte et de l'Arabie, naturalisé et cultivé dans toutes les Antilles; se rencontre assez souvent à l'état sauvage. — Descourtilz range cette plante dans la classe des antispasmodiques aromatiques et en vante ses propriétés médicinales. Dans le pays elle n'est pas employée souvent. — Ravine-Chaude, Sainte-Rose, Baie-Mahault. [N° 2784.]

Martinique. Vulgo : Gombo musqué. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. — Beaucoup de petits propriétaires le cultivent pour vendre les graines aux pharmaciens. — Hauteurs du Lamentin, Ducos, Gros-Morne, etc. [N° 121.]

Hibiscus L. (du grec « biscos », Diosc., III, 163 ; Plin., XIX, 27 ; XX, 14, qui est l'**Althaea** *officinalis*, composé de « ibis », oiseau sacré des anciens Égyptiens, et « skein », être semblable, c'est-à-dire plante consacrée à Ibis.)

H. *sororius* L. ; Hibiscus à fleurs jumelles. Vulgo : Liane de framboisin. — Arbrisseau haut de 1 m. 80 à 2 mèt., droit ou plus ou moins infléchi, à racines longues, traçantes, glabre et à tige nue dans le bas, peu feuillu ; le haut de la tige, pétioles, pédoncules et le dessous des feuilles couverts d'un duvet roussâtre et rude. Feuilles larges, en cœur, crénelées-dentées, arrondies au sommet, longuement pétiolées. Fleurs grandes, à corolle rose, axillaires, portées sur de longs pédoncules articulés presque au milieu, le plus souvent réunies par 2 ; calice ventru, à 5 lobes ovales et larges, deux fois plus courts que la corolle ; folioles involucrales 7-8, deux fois plus courtes que le calice, élargies au sommet en un limbe réniforme, caractère qui le distingue facilement de ses congénères. Fruit capsulaire, poilu, ovoïde-globuleux, renfermé dans les lobes du calice, à 5 loges multiovulées et à déhiscence loculicide ; semences brunes, légèrement muriquées. Les fleurs s'ouvrent de bonne heure le matin et se ferment vers 2 ou 3 heures du soir. — Peu répandu ; assez abondant dans les herbes de l'étang du Cocoyer, près de l'usine de Duchassaing (Moule). [N° 3495.]

N'existe pas à la Martinique.

H. *bifurcatus* Cav. ; H. bifurqué. Vulgo : Gombo-de-nuit. Cav. Diss., t. 51, f. 1. — Vivace, sarmenteux, très ornemental, haut de 2-4 mèt, à tige et pétioles munis de petits piquants nombreux recourbés. Feuilles longuement pétiolées, en cœur, à 3-5 lobes profonds, elliptiques, irrégulièrement dentés. Fleurs très grandes, d'abord rose pourpre, ensuite rose tendre, axillaires et solitaires ; pédoncules muriqués, poilus, assez courts, rigides, articulés au milieu ; calice à 5 lobes ovales, acuminés, glandulifères, hispides, 4 à 6 fois plus courts que la corolle ; folioles involucrales distinctes, au nombre de 10-12 bifurquées au sommet, tantôt un peu plus courtes, tantôt un peu plus longues que les lobes du calice. Capsule ovoïde, poilue, aussi longue que le calice ; semences glabres, muriquées. — Fl. de mai en janvier. — Assez abondant dans les endroits marécageux situés entre le bourg de la Baie-Mahault et l'habitation La Jaille ; çà et là le long de la rivière de la Capesterre (Guadeloupe). [N° 2780].

Martinique. Vulgo : Gombo-rivière. — Assez rare. Rivière-Salée (le long du canal, près du bourg ; çà et là dans les endroits marécageux entre la Rivière-Salée et les Trois-Ilets. Dans ces endroits on le cultive quelquefois dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs. [N° 844.]

H. *tulipiflorus* Hook. ; Hib. à fleurs de tulipe. Vulgo : Gombo-grands-bois. — Arbre souvent d'assez grande taille, peu élégant, habituellement peu branchu, nu dans le bas, à écorce grise, à branches divariquées, souvent

horizontales, cassantes, à jeunes branches remplies de moelle blanche; extrémités des branches, pédoncules, pétioles et le dessous des feuilles couverts d'une sorte de pubescence rude, apprimée, rousse et blanchâtre. Feuilles très larges, plus larges que longues, arrondies, très irrégulièrement et grossièrement dentées, ramassées à l'extrémité des branches; pétiole presque aussi long que le limbe de la feuille. Fleurs grandes, solitaires, axillaires, habituellement penchées, portées sur de très longs pédoncules; corolle laineuse, d'abord blanc pâle, ensuite légèrement jaunâtre; calice à 5 lobes ovales, pointus, parcourus par 3 nervures, deux fois plus courts que la corolle; involucre de 5-6 folioles, à peu près deux fois plus courtes que le calice. Fruit grand, velu, aréolé, presque aussi large que long, à 5 ailes, à loges pluriovulées, déhiscentes; semences biconvexes, enveloppées de laine rousse. Les fleurs sont extrêmement émollientes. — Assez abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Bassin-Bleu et du Haut-Matouba. [N° 2323.]

N'existe pas à la Martinique, mais nous l'avons vu à la Dominique et à Sainte-Lucie.

H. *mutabilis* L.; Hib. changeant de couleur. Vulgo : Caractère-des-dames, caractère-des-hommes. Desc., vol. IV, t. 270, p. 172. — Arbrisseau droit, haut de 2-5 mèt., originaire des Indes Orientales; introduit et cultivé çà et là comme plante d'ornement. Feuilles plus ou moins cordiformes, à 5 lobes pointus et très inégalement dentés, longuement pétiolées, grises en dessous. Fleurs très grandes, solitaires, ou en corymbe terminal, remarquables par leur changement de couleur. Le matin, en s'ouvrant, elles sont blanches; vers midi, elles deviennent roses, et le soir, avant de se flétrir, elles prennent une teinte pourpre. Du reste, tous les Hibiscus du pays changent plus ou moins de couleur. — Descourtilz place cet arbrisseau dans les béchiques adoucissants, et recommande les tisanes faites avec ses feuilles contre la toux. Dans les endroits où cette plante existe, on se sert des feuilles et des fleurs qu'on fait bouillir avec des feuilles de l'herbe-à-charpentier et de la verveine queue-de-rat pour préparer des cataplasmes émollients. — Rare. Dans quelques jardins d'amateurs de plantes. Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivière. — Fl. en tout temps. [N° 3496.]

Martinique. Vulgo : Caractère-des-dames. — Au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres localités. Saint-Pierre, Camp-Balata. [N° 2086.]

H. *rosa-sinensis* L.; Hib., rose de Chine. Vulgo : Rose de Cayenne. Cav. Diss., t. 67, f. 2. — Arbrisseau ornemental, droit, à branches allongées, devenant presque sarmenteuses, originaire des Indes Orientales. Feuilles ovales, grossièrement dentées; remarquable par ses grandes fleurs rouges devenant plus ou moins pourpres avant de se flétrir. — Abondant. — On en fait souvent des haies, qui, sous l'influence de la taille, deviennent fort

belles et solides. On cultive dans les jardins plusieurs belles variétés à fleurs blanches, à fleurs jaunes doubles, etc. — Les feuilles et les fleurs sont mucilagineuses et émollientes. — Basse-Terre, Camp-Jacob, Gourbeyre, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 2325.]

MARTINIQUE. Vulgo : Rose de Cayenne. — Abondant, avec les variétés ci-dessus indiquées. [N° 2089.]

H. *phœniceus* Jacq. ; Hib. à fleurs rouges. Cav. Diss., t. 67, f. 3; Desc., vol. VI, f. 382. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1 50-3 mèt., à branches allongées, minces, flexibles et penchées, à feuilles petites, deltoïdes, grossièrement dentées-crénelées, à fleurs rouge-cinabre-violacé. — Originaire de la Jamaïque et de Saint-Domingue. Cultivé dans beaucoup de jardins, où il fleurit abondamment à toutes les saisons de l'année. Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, Moule. [N° 3209.]

MARTINIQUE. — Jardins de Saint-Pierre, du Prêcheur, du Fond-Coré, etc. [N° 2088.]

H. *surratensis* L.; Hib. de Surrate. — Annuel, d'abord droit, ensuite penché, haut de 70 cm.-1 m. 40 ; remarquable : par ses feuilles ressemblant à celles du chanvre; par sa tige, ses pétioles et ses pédoncules armés de petits piquants recourbés; par ses larges fleurs d'un noir pourpre-violacé très riche, à calice à 5 segments ovales-lancéolés, très effilés, ligneux, munis de piquants sur les bords et sur la nervure du milieu ; par ses 6-9 folioles involucrales distinctes, linéaires-lancéolées, poilues et longuement bifurquées au sommet ; par son fruit ovoïde, hérissé de poils, renfermé par les segments du calice. — Originaire de l'Hindoustan anglais, naturalisé au Camp-Jacob; se cultive aussi au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins. — Fl. d'octobre en février. [Nos 2326, 2781.]

MARTINIQUE. — Introduit et cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans les environs et pousse spontanément. [N° 849.]

H. *Boryanus* Desc.; Hib. de Bory. — Arbrisseau glabre, touffu, haut de 2-4 mèt.; à branches divariquées; à feuilles coriaces, ovales, grossièrement dentées au-dessus de la base ; à fleurs larges, rouges, à calice à 5 lobes profonds, deltoïdes, moitié plus courts que la corolle; à fruit à 4 loges, renfermé par les lobes du calice ; à semences brunes, velues. — Cultivé dans un grand nombre de jardins comme plante d'ornement. Camp-Jacob, Basse-Terre, Gourbeyre, Pointe-à-Pitre. [N° 2327.]

MARTINIQUE. — Cultivé au Jardin botanique et dans les jardins de la ville de Saint-Pierre, de Fort-de-France, du Prêcheur, etc. [N° 2083.]

H. *lavateroides* Monc.; Hib. ressemblant au Lavatera. — Arbrisseau ornemental, haut de 1-2 m. 50. Écorce grise, branches flexibles, plus ou moins pendantes; jeunes tiges, branches, pédoncules, pétioles, calices avec calicules,

et le dessous des feuilles couvert d'un duvet fin et gris. Feuilles presque glabres en dessus, d'un vert très clair, cordiformes, à 3-5 lobes peu marqués et très irrégulièrement dentés ; corolle large, légèrement pourprée, poilue en dehors; pétales striés; calice un peu plus court que la corolle; à 5 lobes profonds, deltoïdes ; feuilles involucrales 8, obovales, deux fois plus courtes que le calice ; pédoncules articulés au-dessus du milieu. Fruit renfermé dans les lobes du calice, à 5 loges ; semences petites, entourées de coton gris. — Cultivé dans les jardins : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 2324.]

MARTINIQUE. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays et s'est naturalisé. Saint-Pierre, Morne-Rouge, Fort-de-France, etc. [N° 166.]

H. *cannabinus* L.; Hib. tenant de la nature du chanvre. Vulgo : Groseille, Gombo-chanvre. — Annuel, très ornemental, haut de 80 cm.-1 m. 40, très droit, à tige grosse, remplie de moelle. Feuilles ressemblant à celles du chanvre, dentées en scie, à dents placées à distance et aiguës, à 3-7 segments dont 3-5 très profonds, les 2 latéraux plus courts; pétiole long, souvent deux fois plus long que le limbe de la feuille. Fleurs axillaires et terminales, grandes, à pétales jaunes parcourus de veines noires allant en zigzag; calice gris, 5-6 fois plus court que la corolle, muni de glandes surmontées d'un poil rigide, à 5 lobes terminés par une pointe effilée, rigide et hispide ; folioles involucrales linéaires, aussi longues que le tube du calice. — Cultivé çà et là autour des habitations, à cause de ses fibres, qui sont très tenaces, et de ses fruits, avec lesquels, après qu'on en a retiré les graines, on fait des confitures et du vin, connu sous le nom de vin de groseille. — Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivières, Grands-Fonds du Moule, etc. [N° 783.]

MARTINIQUE. Vulgo : Groseille. — Autour des habitations. Gros-Morne, Grand'Anse, Trinité. [N° 2085.] (Spécimen imparfait.)

H. *sabdarifa* L. (nom de la plante en langue turque); Vulgo : Oseille de Guinée. Desc., vol. I, t. 31. — Annuel, à tige suffrutescente, haute de 90 cm.-2 mèt., branchue dans le haut, entièrement glabre. Feuilles larges, noirâtres, dentées en scie au-dessus de la base : les adultes, à 3 lobes elliptiques, pointus, celui du milieu beaucoup plus grand; les jeunes, elliptiques, pointues; pétioles noirs, à la base du limbe. Fleurs axillaires; corolle grande, jaune, en clochette, veinée de lignes noires allant en zigzag; calice d'un tiers plus court que la corolle, à 5 lobes très allongés, lancéolés, veinés de noir ; calicule à 8-10 folioles lancéolées-linéaires, plus courtes que le calice. Fruit grand, à 5 loges, à déhiscence loculicide, renfermé par les lobes du calice; semences brunes, pubescentes. — Après la chute de la corolle, les enveloppes florales s'épaississent, deviennent charnues et succulentes; le suc qu'elles contiennent est acide, très agréable et rafraîchissant : on en prépare des confitures exquises et un vin délicieux qu'on appelle vin d'oseille. — Plus abondant que le pré-

cédent. Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, Capesterre (habitation Longmont), etc. [N° 2782.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grand-oseille, oseille de Guinée, groseille de Guinée. — Assez répandu dans l'île. Prêcheur, Carbet, Gros-Moine. [N° 2084.] Plante introduite de la côte occidentale d'Afrique, par la culture, dans les deux îles.

H. *Cooperi* Hort. — Arbrisseau touffu, haut de 2-4 mèt., originaire de la Nouvelle-Hollande ; introduit par M. Bélanger au Jardin botanique de Saint-Pierre en 1880 ; remarquable : par ses larges fleurs à pétales roses, avec une tache rouge cramoisi au fond ; par ses feuilles, panachées de blanc, de vert foncé et de vert tendre. — S'est répandu à la Martinique dans tous les jardins [N° 35], de même qu'à la Guadeloupe, Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 3676.]

H. *vitifolius* L. ; Hib. à feuilles de vigne. — Petit arbrisseau à branches flexibles, penchées, à fleurs jaunes, grandes, avec des taches noires au fond. [N° 848.]. — Originaire des Indes Orientales.

H. *Lampas* Cav. — Originaire des îles Philippines. [N° 2087.] — L'espèce précédente et celle-ci sont cultivées au Jardin botanique de Saint-Pierre, où elles poussent spontanément.

H. *schizopetalus* Hort. — Espèce très remarquable par ses fleurs pendantes suspendues à un long pédoncule, à pétales pennilobés ou pennifides. — A été introduit, il y a quelques années, par M. Hip. Clayssen, maire de Gourbeyre, grand amateur de plantes ; il s'est répandu promptement et fait l'ornement des jardins. Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 3687.]

Gossypium L. (du latin « gossum », enflure, goître, allusion à la capsule bourrée de coton ; la racine du mot vient probablement de l'arabe « goz », substance soyeuse.)

G. *arborescens* L. ; G. arborescent. Vulgo : Cotonnier. — Arbrisseau plus ou moins tortueux, ne dépassant guère 4 mèt. en hauteur. — Se cultive en grand à la Désirade, aux Saintes, et çà et là à la Guadeloupe, seulement pour les besoins domestiques. — Fl. de novembre en mars. — On rencontre plusieurs variétés, dont les principales sont : le gros coton, le coton fin et le coton soie ; botaniquement parlant, ils ne diffèrent pas assez pour en faire des espèces distinctes [N° 3267], gros coton, et [N° 3364] coton fin.

MARTINIQUE. Vulgo : Coton ordinaire, coton Pierre, petit coton. — Ses racines râpées entrent dans les remèdes contre la morsure du serpent ; prises en tisane, elles sont employées contre l'oppression, et les feuilles en décoction contre la diarrhée ; dans quelques endroits on donne les graines en décoction aux nourrices dont le lait tarit : on se sert du coton pour l'appliquer contre les brûlures.

Paritium St. Hil. (de « parita », nom malabar de la plante.)

P. *tiliaceum* Ad. Juss., **Hibiscus** *arboreus* Desc.; P. tenant de la nature du tilleul. Vulgo : Mahot-gombo (au Camp-Jacob), bois-flot (ailleurs). Cav. Diss., t. 155, f. 1; Sl., t. 134, f. 2; Desc., vol. II, t. 148, p. 327. — Arbrisseau ou petit arbre, droit ou tortueux, haut de 3-5 mèt., à écorce grise-blanchâtre, très fibreuse, à jeunes branches et tige couvertes d'un duvet fin et blanc. Feuilles larges, aussi larges et souvent plus larges que longues, coriaces, entières, presque rondes, en cœur à la base, brusquement terminées en pointe, garnies en dessous d'un duvet fin argenté, avec des nervures très saillantes; stipules 2, grandes, caduques, lancéolées, tronquées à la base, arrondies au sommet, couvertes d'un duvet farineux. Fleurs axillaires et terminales, brièvement pédonculées; corolle jaune, grande, passant au pourpre pâle avant de se faner; calice deux fois plus court que la corolle, blanchâtre, à 5 segments allongés, deltoïdes, carénés au milieu, pointus; involucre à 10 dents pointues, blanchâtres, plus court que le calice. Fruit ovoïde-arrondi, pubescent, quinqueloculaire à déhiscence loculicide; style épaissi au sommet; stigmates 5, élargis; semences glabres. — L'écorce de cet arbuste se détache très facilement : on en fait des cordes solides. — Descourtilz met cette plante dans les purgatives hépatiques et dit que les fleurs sont émollientes et purgatives, que l'infusion faite avec la racine et les feuilles a des vertus sudorifiques, apaise la douleur des ophtalmies violentes offrant des symptômes inflammatoires, etc. A la Guadeloupe, dans les endroits où cette plante existe, on se sert de l'eau tiède, dans laquelle on a macéré des fleurs, contre les maladies d'yeux. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de novembre en mars. — Peu répandu. Gourbeyre (Val Canard); Houëlmont (batterie), Camp-Jacob (rivière Noire.) [N° 2329.]

Martinique. Vulgo : Mahot-franc, bois-de-liège. — Les pêcheurs se servent de son bois blanc, léger et poreux, pour faire flotter leurs seines. — Assez abondant : Parnasse (habitation Litté), Ducos, Lamentin, Marin (Morne-Gommier), Sainte-Luce, etc. [Nos 2022, 2023.]

Thespesia Corr. (du grec « thesbesios », divin, parce qu'on plante cet arbre dans les Indes Orientales autour des temples.)

T. *populnea* Corr.; T. qui tient de la nature du peuplier. Vulgo : Catalpa. Cav. Diss., t. 50, f. 1. — Petit arbre, très touffu, à fronde arrondie, haut de 4-6 mèt. Feuilles très vertes, luisantes, fermes, presque coriaces, en cœur à la base, deltoïdes et pointues. Fleurs axillaires, jaunes, munies d'une tache noire au fond, ressemblant à celles du Gombo, mais plus petites; calice tronqué ou avec 5 petites dents, cupuliforme, entouré de 3 folioles involucrales disparaissant de bonne heure. Fruit globuleux, vert, à peu près de la forme et de la grosseur d'une nèfle de France, à 5 loges indéhiscentes, multiovulées; péricarpe de la consistance du cuir; semences trigones, obovales,

striées, poilues et anguleuses à la base. — Le bois est dur et sert pour la menuiserie et les travaux de tour; l'eau dans laquelle on a macéré des feuilles est employée en lavement contre les hémorrhoïdes. — Très répandu. Abondant sur les plages sablonneuses du bord de mer : Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Sainte-Anne, Sénégambie, Indes Orientales, etc. [N° 2779.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caltappa. — Abondant. Trinité, Caravelle, Sainte-Anne, Vauclin. [N° 2024.]

De cette famille on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres jardins le **Goethea** *strictiflora* Nees. et Mart. — Petit arbrisseau droit, haut de 80 cm.-1 m. 20, originaire du Brésil; remarquable par ses fleurs caulinaires garnissant toute la longueur de la tige.

VINGT-DEUXIÈME FAMILLE. — BOMBACÉES.

Pachira (nom qu'on lui donne à la Guyane).

P. *aquatica* Aubl., **Carolinea** *princeps* L. fils, **P.** *grandiflora* Tuss., *Fl.*, IV, t. 3 et 4; P. aquatique. Vulgo : Cacao sauvage. — Grand bel arbre, à branches cassantes. Feuilles larges, glabres, palmées, composées de 5-7 folioles obovales-oblongues, presque sessiles, glauques en dessous. Fleurs axillaires, à corolle longue de 25-30 cm., à 5 pétales d'un rouge de feu, duvetés, en forme de lanières; étamines rouge foncé, très nombreuses, d'abord monadelphes sur une longueur de 5-6 cm., se divisant ensuite en 12-16 faisceaux monadelphes, qui à leur tour se subdivisent en faisceaux plus petits; calice tronqué, cupuliforme, couvert d'un duvet roux noir. Fruit capsulaire, de la forme et de la grosseur de celui du cacao, sauf les sillons, noir, duveté, à 5 loges multiovulées, s'ouvrant par déhiscence loculicide; semences ovoïdes, anguleuses, brunes en dehors, blanches en dedans : elles se mangent crues ou cuites sous le nom de châtaignes. — Fl. en février et mars; fruits mûrs en juillet-août. — Çà et là dans la région inférieure et moyenne : Bagatelle, Basse-Terre (cour du Gouvernement), Camp-Jacob, etc. [N° 3068.]

MARTINIQUE. Vulgo : Châtaignier. — Introduit de Cayenne, cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. [N° 2043.]

Eriodendron Desc. (formé de deux mots grecs, qui signifient « laine » et « arbre », allusion à la soie qui enveloppe les graines.)

E. *anfractuosum* Desc., **Bombax** *Ceiba* L.: Eridendre anfractueux. Vulgo : Fromager. Cav. Diss., t. 151; Desc., vol. IV, t. 247, p. 64. — Arbre gigantesque, le plus grand des Antilles, à tronc armé de piquants, surtout quand il est jeune, souvent ventru, à branches horizontalement et irrégulièrement

disposées. Feuilles palmées, à 5-7 folioles lancéolées ou oblongues-lancéolées, brièvement pétiolées, entières. Fleurs axillaires, fasciculées, ramassées à l'extrémité des branches, très nombreuses, pédonculées, corolle à 5 pétales cohérents à la base, couverts d'un duvet luisant, argenté en dehors; calice près de deux fois plus courts que la corolle, muni de 5 dents arrondies; étamines 5, subulées exsertes, unies à la base, portant chacune 2-3 anthères uniloculaires, formant ensemble un petit globule anfractueux; style élargi au sommet; stigmate capité. Fruit de la forme d'un petit concombre, rétréci à la base, à 5 loges multiovulées à déhiscence loculicide; semences nombreuses, ovoïdes, pointues, de la grosseur d'un pois, enveloppées d'un duvet long, brun, cotonneux. — Fl. en janvier et février; fruits mûrs en avril, mai. — Perd les feuilles tous les ans à l'époque de la floraison. — Le bois est mou et ne peut servir pour la construction. Les pauvres utilisent quelquefois le coton pour faire des matelas, oreillers, etc. Les fleurs sèches exhalent une très agréable odeur : vertes ou sèches, elles ont toutes les propriétés émollientes des Malvacées. Selon Descourtilz, qui range cet arbre dans la catégorie des plantes diurétiques, adoucissantes, la racine est apéritive et s'emploie avec succès dans les cas d'ascite ou d'hydropisie du ventre et d'anasarque ou d'hydropisie qui envahit les chairs; l'écorce de la racine serait vomitive et son suc, joint à la pulpe de tamarin, provoquerait l'émission des urines et des déjections alvines. Je n'ai pas entendu dire qu'on se serve souvent de cette plante dans le pays. — Assez abondant dans les bois de la moyenne et surtout de la basse région : Basse-Terre, Le Baillif, Moule, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2322.]

MARTINIQUE. Vulgo : Fromager. — Basse et moyenne région : Carbet, Prêcheur, etc. [N° 2029.]

Ochroma Sw. (du grec « ochroma », pâleur, à cause de la couleur pâle de ses fleurs.)

O. *Lagopus* Sw. ; O. à fruits en patte de lièvre. Vulgo : Pripri, fromager-mapou, bois-flot. Cav. Diss., t. 153. — Le plus souvent, arbre de taille moyenne, à branches horizontales et souvent inclinées, très cassantes. Feuilles très larges, un peu plus larges que longues, palminerviées, en cœur à la base, très grossièrement dentées, à 3 lobes peu marqués ou à 3 angles, couvertes en dessous d'un duvet roux, glabres en dessus. Fleurs de 13-14 cm. de long, terminales; corolle jaune pâle, à 5 pétales obovales, pubescents en dehors, épais et charnus; calice à 5 lobes imbriqués, pubescents, dont deux plus courts et pointus, avec la pointe réfléchie, et trois autres plus grands, arrondis; étamines en colonne tubuleuse ; anthères nombreuses, linéaires, plissées en zig-zag, adnées à 3 masses charnues, contournées en tire-bouchon et terminées par 5-6 segments; stigmates 5, exserts, linéaires, tordus en spirale en un corps cylindrique pointu ; pédoncule long portant 2-3 bractées caduques. Fruit

capsulaire long de 20-25 cm., pourvu de 5 sillons longitudinaux, profonds, à 5 valves multiovulées s'ouvrant par déhiscence loculicide; graines très nombreuses, arrondies, brunes, entourées d'un coton fin, roux pâle. — Fl. en mars et mai; fruits mûrs en juin et juillet. — L'écorce est très fibreuse et on en fait des liens très solides. Le bois, à cause de sa légèreté et sa porosité, est impropre à la construction; les pêcheurs coupent les branches en morceaux et s'en servent pour faire flotter les filets et les seines; le bois, sec et tendre, sert encore à aiguiser les couteaux et les rasoirs. — Peu abondant. Çà et là dans les ravines, les savanes et les bois de la basse et de la moyenne région. Camp-Jacob (rivière aux Écrevisses), Le Baillif (habitation Sainte-Sophie), Deshaies, etc. [N° 3634.]

Martinique. Vulgo : patte-de-lièvre, bois-flot, bois-rasoir, bois-de-liège. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. Peu abondant. — Ajoupa-Bouillon, Fonds-Saint-Denis, hauteur de la Basse-Pointe. [N° 2030.]

Myrodia L. (du grec « muron », baume, à cause de l'odeur agréable qu'exhalent les fleurs et les graines.)

M. *turbinata* L.; M. à calice turbiné. Vulgo : Bois-lélé. Sw., *Fl.*, t. 22, analys. — Petit arbre droit, à branches divariquées, irrégulièrement disposées, souvent pendantes, à écorce grise. Feuilles coriaces, elliptiques, entières, ressemblant à celles du cacaoyer, mais de moindre dimension. Fleurs petites, axillaires et caulinaires, solitaires, fixées tout le long des branches, exhalant un parfum des plus exquis et qui persiste dans la plante sèche; corolle à pétales spatulés, d'abord blancs, ensuite jaunâtres, pubescents en dehors; calice d'abord ovoïde, ensuite turbiné, se déchirant irrégulièrement en 4-6 lobes, colonne staminale longuement exserte, élargie au sommet en 5 dents, portant 15 anthères sessiles et biloculaires; stigmate 1, capité. Fruit rond comprimé par le haut, indéhiscent, à 1-2 graines, à péricarpe ligneux. — Fl. de septembre en janvier. — Assez abondant dans les grands bois humides de la fontaine Absalon. [N° 588.] — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

De cette famille, on rencontre çà et là l'**Adansonia** *digitata* L., originaire d'Afrique. Vulgo : Baobab, pain de singe[1]. Basse-Terre, enceinte du Vieux-Gouvernement, et à la Martinique au Jardin botanique, aux Trois-Ilets (habitation Anse-à-l'Ane, au Robert, etc. [N° 1500.]

1. Pour les multiples applications des diverses parties de ce végétal à l'alimentation, à la médecine et à la fabrication de textiles, voir : 1° L'étude de MM. Heckel et Schlagdenhauffen sur cette espèce (Journal *Les nouveaux remèdes*, 1886). 2° Le travail de M. Gerber sur le genre *Adansonia*, dans *Annales del Institut colonial* de Marseille, 1896. — La pulpe qui entoure les graines, les feuilles et l'écorce sont des émollients et des rafraîchissants. (E. H.)

VINGT-TROISIÈME FAMILLE. — STERCULIACÉES.

Sterculia L. (de « Sterculus », le dieu des latrines et inventeur des engrais ; de « stercus », excrément, allusion à la mauvaise odeur des fleurs ou des fruits dans quelques espèces.)

S. *caribæa* R. Br. et Benn.; Sterculier des Caraïbes. Vulgo : Bois-mapou, baril, mahot-cochon, bois châtaignier-grande-feuille. **Ivira** Sw. (partim). — Le plus souvent arbre de taille moyenne, droit, à tronc nu jusqu'à une grande hauteur, généralement peu branchu. Feuilles ramassées à l'extrémité des branches, blanchâtres en dessous, longuement pétiolées : les jeunes, ovales-oblongues ou elliptiques, entières; les moins jeunes, à 3 lobes peu marqués; les adultes, à 5 lobes aigus; pétioles cylindriques élargis et aplatis au sommet et à la base. Fleurs polygames, apétales, en grappes terminales, solitaires ou réunies par plusieurs; calice rotacé-campanulé, à 5 segments profonds, ovales-lancéolés, de couleur de soufre, portant à l'intérieur des nectaires; tube staminal terminé par 10 anthères à loges parallèles, ovaires 5, distincts, multiovulés, insérés au sommet du carpophore; stigmate capité, recourbé, simple. Fruits brièvement stipités, situés horizontalement, secs, normalement au nombre de 5 (souvent 1-4 par avortement), semi-elliptiques, biconvexes, couverts d'une pubescence légère, blanchâtre ou ferrugineuse, qui disparaît de bonne heure, longs de 7 cm. sur 4 cm. de large, s'ouvrant en follicule en une valve ligneuse, dont l'intérieur est entièrement garni d'une couche serrée de poils droits rouge foncé, rigides, légèrement brûlants, qui disparaissent sous l'action de la pluie et du vent; pédoncule commun fort et gros, de longueur variable; graine habituellement 4-5, légèrement obovales, de la forme et de la grosseur d'une olive de France, à tête mince, coriace, très noir, poli, à albumen blanchâtre, charnu, à cotylédons foliacés, à embryon droit, à radicule opposée au hile. On rencontre indifféremment des pieds à feuilles entières et à feuilles à 3-5 lobes. — Fl. habituellement deux fois par an, en octobre et novembre, en avril et mai. — Les graines sont bonnes à manger et ont le goût de la noisette. Le bois est blanc et tendre et se fend très facilement; il sert surtout à faire des fonds et des couvercles de boucauts. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. Alt. 150-1000 mèt. [N° 2345.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mahot-cochon. — Assez abondant dans les bois de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon, des Fonds-Saint-Denis, de la fontaine Absalon et du Camp de l'Alma. — Sert aux mêmes usages qu'à la Guadeloupe. [N° 2018.]

Le **Sterculia** *coccinea* Roxb., assez grand arbre à fleurs mâles en chatons pendants ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 2028.]

Le **Cola** *acuminata* R. Br. et Benn, arbre originaire de l'Afrique tropicale; est cultivé à la Guadeloupe chez plusieurs propriétaires [N° 3680], et à la Martinique au Jardin botanique, comme dans beaucoup d'autres endroits, où il fleurit et rapporte des fruits[1]. — Fl. en mai-juin. [N° 2019.]

L'**Heritiera** *littoralis* Ait. Vulgo : Mirobolan bâtard, grand bel arbre de l'Asie tropicale, à fleurs en grappes terminales; se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre; il fleurit en août et septembre. [N° 2025.]

VINGT-QUATRIÈME FAMILLE. — BUETTNÉRIACÉES.

Guazuma L. (nom d'origine mexicaine.)

G. *tomentosa* Lam., **Theobroma** *Guazuma* L.; G. à feuilles duvetées. Vulgo : Hêtre gris. Cav., *Icones*, III, t. 299. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, fortement branchu. Feuilles distiques, oblongues-lancéolées, plus ou moins en cœur à la base, acuminées, finement dentelées, couvertes d'un duvet blanchâtre en dessous. Fleurs vert jaunâtre, en cymes axillaires, nombreuses; corolle à 5 pétales en forme de cuiller et terminés par un appendice linéaire-bifide; calice à 3 sépales tomenteux, réfléchis dans la fleur ouverte; étamines monadelphes; styles 5, contigus. Le fruit est une sorte de noix subdrupacée, tuberculée, globuleuse, pourpre noir, à 5 loges multiovulées, longue de 10-12 mm. sur 7-8 mm. de diam., loges tardivement déhiscentes. — Fl. de février en avril, et aussi en juin et juillet. — L'écorce fournit des fibres très tenaces : on en fait des cordes très solides; le bois sert pour la construction. — Çà et là dans la basse et la moyenne région. Camp-Jacob (rivière aux Écrevisses, Bas-Matouba, hauteur du Baillif, etc. [N° 3603.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois de l'orme blanc, mahot-baba. — Assez abondant dans la basse et la moyenne région. Route de Saint-Pierre au Morne-Rouge, Parnasse, Trois-Ilets, Basse-Pointe. [N° 1.]

G. *ulmifolia* Lam.; G. à feuilles d'orme. Vulgo : Hêtre, bois de hêtre, bois de hêtre vert, mahot-baba. Tuss., *Fl.*, IV, t. 24; Desc., vol. II, t. 85, p. 76. — De même taille que le précédent et ressemblant assez bien à l'orme de France. Feuilles oblongues-lancéolées, obliques à la base, glabres des deux côtés, à l'exception des jeunes qui sont toujours plus ou moins duvetées

1. Ce précieux végétal et les espèces congénères utilisables ont été longuement étudiés par M. Heckel dans un mémoire intitulé *Les Kolas africains* inséré dans les Annales de l'Institut colonial, 1893. L'espèce a été introduite et préconisée à la Guadeloupe (comme dans toutes nos colonies françaises) par le professeur Heckel : on sait, par l'usage quotidien qui s'en fait dans l'Europe entière à cette heure, que la graine de Kola est un des médicaments les plus reconstituants de l'organisme humain par les principes actifs qu'il renferme (*kolanine*, *caféine*, *théobromine*). (E. H.)

en dessous. Branches grises : les jeunes, légèrement duvetées. Fleurs comme dans le précédent. Fruit globuleux, légèrement comprimé au sommet. — Fl. en mai et juin; fruits mûrs en janvier et février. — Le bois est employé pour les constructions à l'intérieur. L'écorce est très fibreuse : on l'utilise dans les campagnes; dans la médecine domestique, cette même écorce jouit d'une grande réputation : on en fait une décoction à laquelle on ajoute du sirop ou du sucre et on en prend un petit verre avant chaque repas pour exciter l'appétit et fortifier les estomacs faibles ou délabrés. Descourtilz, qui met le bois de l'orme dans les stomachiques astringents, dit que l'écorce du tronc et de la racine contient beaucoup d'acide gallique, qu'elle a une saveur amère, que les fruits donnent un suc stiptique, inodore et mucilagineux, et que la décoction de ses fruits est prise dans les affections dartreuses et syphilitiques de la peau, etc. — Dans la basse et la moyenne région : Camp-Jacob, Deshaies, embouchure de la rivière des Pères, etc. [N° 2668.]

Martinique. Vulgo : Bois de l'orme, orme du pays. — Assez abondant. — On emploie dans les campagnes la décoction de la racine contre la gourme des chevaux. — Champflore, Fort-de-France (La Dillon), Fontaine-Didier, Parnasse. [N° 1370.]

Theobroma L. (formé de deux mots grecs, qui signifient « nourriture des dieux ».

T. *Cacao* (cacao, mot mexicain). Vulgo : Cacao ou cacaoyer. Sl., t. 160 ; Tuss., *Fl.*, I, t. 13; Desc., vol. IV, t. 266, p. 147. — Petit arbre touffu, rameux, à branches étalées, à écorce grise, originaire du Mexique; introduit par les Français dans les Antilles vers le milieu du xviie siècle. Feuilles oblongues, acuminées au sommet, glabres, entières, alternes, coriaces. Fleurs solitaires ou fasciculées, caulinaires, situées sur le tronc et les branches, portées sur des pédoncules grêles et faibles ; calice à 5 segments réfléchis, de couleur rose ou blanche; pétales 5, blancs, à limbe en forme de cuiller, portant, inséré au milieu ou quelquefois à l'extrémité de ce limbe, un appendice spatulé, verdâtre ; tube staminal court, portant 10 étamines, dont 5 stériles, sessiles, plus longues que l'ovaire, noir pourpré, dressées, effilées, très pointues, légèrement pubescentes, et 5 fertiles, verdâtres, réfléchies, à peu près une fois plus courtes que les stériles et alternant avec elles, à filet aplati et portant 2 anthères biloculaires. Fruit baccien, ovoïde, marqué de 10 sillons longitudinaux, long de 12-16 cm. sur 6-8 cm. de diam., jaune en dehors, ou rouge, selon la variété, à 5 loges indéhiscentes, contenant chacune 8-10 graines, orientées dans le sens de la largeur du fruit, nichées dans une pulpe blanche, quelquefois un peu jaunâtre, acide et très rafraîchissante. Les graines ressemblent assez, quant à la forme et la grosseur, à la fève des marais; péricarpe du fruit dur, coriace, épais. — Le cacao constitue une des

principales denrées secondaires d'exportation. — Le cacaoyer fleurit presque toute l'année, mais on ne fait généralement que deux récoltes, la grande et la petite ; la première a lieu d'octobre en janvier. — On extrait du cacao un corps gras, solide, appelé beurre de cacao. On torréfie les graines de la même manière que le café : on les concasse, on enlève les pellicules et on les fait bouillir ; le beurre qui surnage est recueilli dans des vases : on le laisse ensuite refroidir. Ce beurre est souvent employé dans le pays contre les brûlures, en lavements contre les hémorrhoïdes, en frictions contre les enflures et les douleurs rhumatismales. Descourtilz, après avoir parlé des vertus béchiques adoucissantes du cacaoyer, dit que le chocolat est sans contredit le meilleur des stomachiques, qu'il produit même des miracles, quand il est bien préparé.

On rencontre principalement trois variétés qui diffèrent entre elles par le plus ou moins de régularité des sillons, par la forme, la grosseur et par la couleur extérieure des fruits. [N° 2900.]

Martinique. Vulgo : Cacaoyer ; cultivé dans toute l'île. [N° 2309.]

Herrania *albiflora* Goudot. Vulgo : Cacao du Pérou ; est cultivé au Jardin botanique, où il fleurit tous les ans, mais ne rapporte pas de fruits.

Melochia L. (du mot arabe « melochich ».

M. *tomentosa* L. ; M. duveté. Vulgo : Bois-champignon. Cav. Diss., t. 172, f. 2 ; Sl., t. 138, f. 2 et 3. — Arbrisseau élégant, droit, à feuillage gris, haut de 1 m. 50-2 m. 50. Écorce noire, fibreuse, jeunes branches duvetées, grises. Feuilles plissées-veinées, plus ou moins en cœur à la base, ou tronquées, irrégulièrement crénelées, à pointe arrondie au sommet, couvertes en dessous d'un duvet soyeux plus ou moins blanc, grises en dessus. Fleurs en cymes terminales ; calice couvert d'un duvet gris, à 5 lobes profonds, lancéolés, plus courts que la corolle ; corolle violet pâle, à 5 pétales obovales ; étamines cohérentes à la base ; style 5. Capsule duvetée, ventrue à la base, à 5 loges, à déhiscence loculicide, de forme trapézoïde-pyramidale, à 5 angles, terminée en pointe. — Vit isolé ou en société sur les coteaux secs, arides et pierreux près de la mer. Le Baillif, Deshaies, Vieux-Habitants, Marie-Galante. — Fl. de mars en juin. — Alt. 40-150 mèt. [N° 2901.]

Martinique. Vulgo : Bois champignon. — Abondant sur les coteaux secs et pierreux, entre le Carbet et Case-Pilote, Caravelle. [N° 1300.]

M. *pyramidata* L. ; M. à fruit pyramidal. Vulgo : Mauve. Cav. Diss., t. 171, f. 1 ; Sl., t. 139, f. 1. — Suffrutescent, haut de 40 cm.-1 m. 30, à tige grêle, souvent presque sarmenteuse, à branches inclinées. Feuilles pétiolées, glabres, oblongues-lancéolées, crénelées-serretées. Fleurs fasciculées, opposées aux feuilles, à pédoncules presque aussi longs que le pétiole, à corolle pourpre, plus rarement blanche ; lobes du calice lancéolés, acuminés, un peu

plus courts que la corolle. Fruit pyramidal, légèrement gonflé, à 5 angles cuspidés à l'extérieur, près de la base. — Abondant dans les terres cultivées et le long des routes de la basse région. Environs de la Basse-Terre, Pigeon, Vieux-Habitants, Lamentin. [N° 2671.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

M. *nodiflora* Sw.; M. à fleurs agglomérées aux aisselles. Vulgo : Mauve. Sl., t. 135, f. 2. — Suffrutescent, haut de 80 cm.-1 m. 60, droit, glabre, très vert. Feuilles ovales, pointues au sommet, dentées en scie. Fleurs agglomérées aux aisselles des feuilles : les unes, sessiles; les autres, brièvement pédonculées, entourées à la base par plusieurs petites bractées vertes et pointues; corolle lilas, ou blanche rayée de lilas, à 5 pétales spatulés, presque aussi longs que les étamines et le pistil. Capsule pubescente, deux ou trois fois aussi grande qu'une tête d'épingle; semences très petites. — Peu abondant. Çà et là dans les haies et les broussailles de la basse région : Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Vieux-Fort, Le Baillif. Alt. 0-240 mèt. [N° 2670.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mauve. — Également rare. Marin (environs de la ville), Saint-Pierre (Boulevard). — Fl. pendant l'hivernage. [N° 1361.]

Waltheria L. (dédié à Auguste-François Walther, professeur à Leipzig, qui, en 1735, a publié une description détaillée des plantes de son jardin.)

W. *americana* L.; W. de l'Amérique. Vulgo : Guimauve. Cav. Diss., t. 170, 171. — Suffrutescent, très droit, haut de 50-90 cm.; facile à reconnaître au duvet épais et gris qui couvre toutes ses parties. Feuilles ovales-oblongues ou oblongues-lancéolées, plissées, crénelées ou dentées. Fleurs petites, en glomérules larges, axillaires, tantôt presque sessiles, tantôt longuement pédonculées; pétales 5, jaunes; calice 5-fide, entouré d'un involucre latéral; colonne staminale entière; style simple. Fruit à péricarpe bivalve.— Vit solitaire ou en société sur les coteaux secs, pierreux, près de la mer : entre la Basse-Terre et Deshaies, Moule, Désirade, Marie-Galante. [N° 266.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mauve-gris. — Carbet (quartier Monsieur), Caravelle Fond-Canonville, etc. [N° 1362.]

W. *glabra* Poir.; W. à feuilles glabres. Vulgo : Mahot-noir. — Suffrutescent ou frutescent, souvent penché au sommet, glabre sur toutes ses parties, haut de 60 cm.-1 m. 60, à écorce noirâtre, très fibreuse. Feuilles et glomérules comme dans le précédent; colonne staminale divisée en 5 filaments, à partir du milieu. — Plante particulière à la Guadeloupe, à Marie-Galante et aux Saintes. Très abondant : environs de la Basse-Terre (La Pintade), plaine sablonneuse entre Saint-Louis et le bois de Folle-Anse (Marie-Galante), etc. — On en fait de gros balais pour les cours et les écuries. [N° 2269.]

De cette famille, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre le **Commersonia** *echinata* Forst., petit arbre à grandes feuilles duvetées en

dessous, à fleurs en larges cymes axillaires, à fruits globuleux, hérissés et couverts de poils. [N° 2023.]

Abroma *fastuosa* Gaert., arbrisseau des Indes Orientales, à feuilles larges orbiculaires, à fleurs en cymes terminales. [N° 2137.] **A.** *angusta* L., à feuilles larges, trilobées, à fleurs axillaires, également originaire des Indes Orientales. [N° 2036. **Astrapæa** *Wallichii* Lind., petit arbre des Indes Orientales, remarquable par ses larges feuilles duvetées, à fleurs agglomérées en capitules très grands, suspendus à de très longs pédoncules. **Kleinhovia** *hospita* L. Cav. Diss., t. 146, petit arbre, originaire de l'Asie tropicale, à fleurs en larges grappes terminales. **Stadmannia** *australis* G. Don., petit arbre à feuilles larges, trilobées, duvetées en dessous. **Dombeya** *mollis* Cav., à feuilles laineuses, trilobées, à fleurs en longues cymes axillaires.

VINGT-CINQUIÈME FAMILLE. — TILIACÉES.

Triumfetta L. (dédié par Linné à Giov. Bapt. Triumfetti, mort en 1707; a écrit sur la vie des plantes; son frère, Lœlius, était professeur de botanique à Rome.)

T. *Lappula* L. (diminutif de « Lappa », bardane, à cause des piquants crochus qui couvrent le fruit et qui ressemblent aux piquants de l'involucre de la bardane.) Vulgo : Tête-à-nègre. Desc., vol. II, t. 101, p. 135; Plum., édit Burm., t. 225. — Suffrutescent et frutescent, haut de 90 cm.-1 m. 90, droit, penché aux extrémités, à branches étalées, plus ou moins horizontalement, pubescentes. Feuilles finement duvetées, surtout en dessous, de forme variable : les adultes, à 5 lobes avec des sinus profonds et arrondis; les moins adultes, à 3 lobes; les jeunes et les florales lancéolées, parfois linéaires, irrégulièrement dentées en scie, dents inférieures du limbe glanduleuses; pétiole pubescent. Fleurs en petites cymes arrondies composant de longs épis interrompus, qui forment ensemble une longue panicule entremêlée de feuilles; calice à 5 sépales; étamines 10; pétales nuls, ce qui distingue facilement cette espèce de la suivante à qui elle ressemble beaucoup. Le fruit est un akène globuleux garni entièrement de soies courtes et crochues, ce qui fait qu'il s'attache à tout ce qui le touche. — Écorce très fibreuse dont on peut faire des cordes très tenaces. Descourtilz range cette plante parmi les stomachiques astringentes. Dans le pays, on se sert de la racine mucilagineuse, après qu'on l'a laissée séjourner pendant plusieurs heures dans l'eau froide, en potion rafraîchissante, pour préparer l'estomac à subir une purgation; la décoction de la racine est également employée contre la dysenterie. — Fl. vers la fin de l'hivernage et après cette

saison; les fleurs ne s'ouvrent habituellement que dans l'après-midi et se ferment tard dans le soirée. — Vit en société dans les broussailles et endroits abandonnés ou incultes de la basse et de l'infra-moyenne région : Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Habitants, Trois-Rivières, Lamentin, etc. [N° 1371.

MARTINIQUE : Vulgo : Mahot-cousin, grand-cousin, hérisson-blanc, cousin-blanc. — Abondant : Saint-Pierre, Prêcheur, Marin, Trinité, etc. [N° 1363.]

T. *semitriloba* L., **T.** *heterophylla* Sam., **T.** *havanensis* Kth.; T. à trois lobes. Vulgo : Cousin-petit, tête-à-nègre. Desc., vol. II, t. 102, p. 137. — Ressemble beaucoup au précédent par la taille et le port, avec lequel on le confond à première vue; il en diffère par la tige plus noire, ses feuilles moins duvetées, ses lobes souvent peu marqués, ou s'ils sont nettement marqués, avec un sinus moins profond, mais surtout par ses 5 pétales, jaune foncé, vif et luisant, et ses étamines au nombre de 15. Mêmes localités que le précédent, mais plus abondant. Écorce également fibreuse et très tenace. — Avec ses racines, on prépare souvent des tisanes rafraîchissantes et antidysentériques. — Environs de la Basse-Terre, embouchure du Galion Sainte-Rose, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2902.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit-mahot-cousin, mahot-cousin-rouge. — Abondant : Saint-Pierre (Boulevard), Prêcheur, Carbet, Case-Pilote, Trinité, etc. [N° 1364.]

T. *grandiflora* Vahl.; T. à grandes fleurs. Vulgo : Grand-cousin-bois. — Frutescent, extrémités des tiges et des branches frutescentes, haut de 1 m. 50-2 m. 80, droit, rarement à branches pendantes ou sarmenteuses, pubescent dans le haut, écorce noire, très fibreuse. Feuilles larges, largement ovales, pointues au sommet, inégalement dentées en scie. Fleurs en cymes distancées, pédonculées, formant ensemble une sorte de panicule dichotome, à branches très écartées et divariquées; calice à 5 sépales lancéolés-linéaires, terminés par deux pointes, dont une courte, émoussée, et l'autre longue et infléchie; pétales grands, d'un jaune vert et luisant, obovales; étamines 20; stigmate à 5 branches. Fruit globuleux noir, à piquants crochus, longs, glabres. — Rare. Çà et là dans les broussailles d'endroits humides de la moyenne région. Houëlmont, Camp-Jacob (rivière aux Écrevisses), Matouba. — Fl. vers la fin et après l'hivernage. [N° 2318.]

Ne se rencontre pas à la Martinique.

Corchorus L. (du grec « korchoros », dérivé de « kore », nettoyer, purger, parce que ces plantes ont des vertus purgatives. Ce nom, employé par Théophraste, correspond à notre **Anagallis** *arvensis* L.)

C. *siliquosus* L.; C. à siliques nombreuses. Vulgo : Petit-balai. Sl., t. 91, f. 1. — Suffrutescent, haut de 50 cm. à 1 m. 30, à branches et tiges noires,

souvent munies d'une ligne pubescente. Feuilles petites, glabres, pointues, serretées. Fleurs petites, axillaires, solitaires ou réunies par 2-3; calice à 4-5 sépales linéaires; pétales 4-5, jaunes, obovales ou spatulés; étamines en nombre indéterminé; siliques longues de 5-7 cm., linéaires, droites, comprimées, à loges multiovulées, s'ouvrant par déhiscence loculicide en 2 valves, munie chacune de deux petites cornes recourbées; semences petites, brunes, tronquées au sommet et à la base, contiguës les unes aux autres. Les fleurs ne s'ouvrent que vers midi, et jamais on n'en voit sur un pied plus de 5-6 ouvertes en même temps. — Vit en société dans les savanes sèches, arides et pierreuses près de la mer. Environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance, Guilhembarde), etc., Le Baillif, Deshaies, Vieux-Habitants, Moule, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 2316.]

Martinique. Vulgo : Zerbe-savane, balai. — Abondant dans les savanes sèches et pierreuses. Carbet, Prêcheur, Case-Pilote, Caravelle. [N° 1365.]

C. *hirtus* Pl., **C.** *tortipes*, St. Hil.; C. velu. Vulgo : Petit-balai. Plum., édit. Burm., t. 103, f. 2. — Annuel, droit, haut de 40-70 cm., sans branches ou peu branchu, à jeune tige garnie de poils fins, roux. Feuilles presque glabres, ovales, crénelées-dentées. Fleurs axillaires, réunies par 1-3 à l'aisselle des feuilles; pétioles poilus; sépales poilus; pétales jaunes, spatulés; étamines nombreuses, en nombre indéterminé; silique longue de 2,5-3,5 cm., pointue au sommet, à deux loges déhiscentes. — Herbe de peu d'utilité. — Rare. Çà et là dans les savanes herbeuses et dans les fosses, le long des chemins : Vieux-Fort. [N° 2903.]

Martinique. Vulgo : Petit-balai-poileux. — Endroits aquatiques et humides : Ducos, Trois-Ilets. [N° 1367.]

Heliocarpus L. (nom formé de deux mots grecs qui signifient « soleil » et « fruit », à cause des soies qui garnissent les bords du fruit, simulant un petit soleil.)

H. *americanus* L. — Assez grand arbre, très touffu, originaire de l'Amérique tropicale, cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs et se propage spontanément. Feuilles larges, ovales, presque trilobées, jeunes branches duvetées. Fleurs blanchâtres, en grappes terminales, compactes. Fruit petit, elliptique, comprimé, à bords entourés de poils ciliés. — Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur. [N° 1367.]

Sloanea L. (dédié à Sir H. Sloane, né en Irlande en 1660, mort en 1752, médecin du roi Georges II; a voyagé à Madère, à la Barbade, à Saint-Christophe et à la Jamaïque; a publié, entre autres choses : *Catalogus plantarum quæ in insulâ Jamaïca sponte proveniunt* et la *Flore et la faune* des îles ci-dessus dénommées.)

S. *caribæa* Kr. et Urb.; S. des Caraïbes. Vulgo : Acoma-boucan. —

Arbre gigantesque, le plus gros après le fromager, à tronc nu à une grande hauteur, à base anfractueuse, à écorce grise ou noirâtre, à branches étalées. Feuilles coriaces, légèrement luisantes, elliptiques-ovales, à pointe arrondie au sommet. Fleurs petites, en cymes ombelliformes, trichotomes, formant ensemble des panicules terminales ou axillaires, portées sur de longs pédoncules gris et finement duvetés; calice à 4 lobes, gris, duvetés des deux côtés, ovales, valvaires, réfléchis; pétales nuls; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, à anthères très allongées, presque deux fois plus longues que le filet, un peu plus courtes que les sépales. Capsule de la grosseur d'une grosse noisette, couverte d'un duvet roux gris ou ferrugineux, globuleux-ovoïde, marquée d'un ombilic au sommet, s'ouvrant en 4 valves ligneuses, épaisses; semence unique, enveloppée dans sa moitié inférieure d'un arille d'un beau rouge foncé. — Cet arbre ne fleurit que tous les trois ou quatre ans, de mars en mai; les fruits restent longtemps sur pied : les grands oiseaux en sont friands. — Le bois n'est guère employé pour la construction. — Assez abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, au Matouba, au bassin Bleu, des Trois-Rivières, de la Bouillante et de Pigeon. [N°s 2348, 3485.]

N'existe pas à la Martinique.

S. *Massoni* Sw.; S. de Masson. Vulgo : Châtaignier-grande-feuille. — Grand arbre à écorce noirâtre, rude, à jeunes branches couvertes d'un duvet ferrugineux et fin. Feuilles larges, très coriaces, ovales, arrondies au sommet et à la base, pétiolées, duvetées en dessous et à nervures très saillantes; pétioles duvetés; stipules linéaires. Fleurs en une sorte de petites panicules axillaires, situées près de l'extrémité des branches; calice de 6-10 sépales oblongs, lancéolés, acuminés; étamines pubescentes, nombreuses, un peu plus courtes que les lobes du calice; filets linéaires, aussi longs que les anthères; style exserte, 5-fide. Capsule grande, globuleuse, entièrement garnie de longs piquants rigides, robustes, recourbés au sommet en forme d'alène, entremêlés de piquants plus petits, plus minces et plus courts; péricarpe ligneux, d'une épaisseur de 10-12 mm., très dur, s'ouvrant en 4 valves par déhiscence loculicide; endocarpe d'un rouge foncé et brillant. — Abondant dans tous les grands bois. — Fl. en mai et juin. — Le bois vert est assez tendre; sec, il devient très dur : on l'emploie de préférence pour les constructions à l'intérieur, ne résistant pas longtemps à l'humidité; le tronc, qui peut mesurer 1 mèt. de diamèt., fournit de belles planches. — Bois des Bains-Jaunes, du Matouba, de la Bouillante, etc. [N° 3268.]

MARTINIQUE. Vulgo : Châtaignier-grande-feuille. — Abondant dans le bois des Fonds-Saint-Denis, de la fontaine Didier, de la fontaine Absalon, du camp de l'Alma, etc. [N° 2109.]

S. *sinemariensis* Aubl.; S. de Sinémarie. Vulgo : Châtaignier-petite-feuille Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 212. — Grand arbre à écorce rude, jeunes branches

pétiolées, nervures couvertes d'une pubescence fine, très courte et grise. Feuilles très coriaces, plus petites que dans le précédent, ovales, à base tantôt arrondie, tantôt cordiforme, tantôt tronquée, à sommet arrondi ou muni d'une pointe obtuse; pétiole épaissi aux deux extrémités, plus court que le limbe de la feuille; stipules petites, tombant de bonne heure. Fleurs en corymbes axillaires aussi longs que les pétioles. Capsule ligneuse, dure, petite, ovoïde, hérissée de poils ciliés, peu rigides et roux, longs de 4-7 mm., à 4 loges s'ouvrant en autant de valves par déhiscence loculicide; semences 1-2 (les 2 ou 3 autres avortant) enveloppées d'un arille pulpeux. — Fournit un des meilleurs bois de construction. — Fl. en juin, juillet, août. — Mêmes localités que le précédent. [N° 2317.]

Martinique. Vulgo : Châtaignier, châtaignier-petite-feuille. — Assez abondant dans tous les grands bois, mais surtout dans les bois des Fonds-Saint-Denis. [N° 1367.]

S. (*spec.*) Vulgo : Châtaignier-coco, petit-coco, châtaignier-petit-coco. — Grand bel arbre, à fronde pyramidale, à jeunes branches grises et duvetées. Feuilles coriaces, ovales ou légèrement obovales, terminées en pointe courte et obtuse; pétioles courts, finement duvetés, canaliculés. Fleurs en cymes axillaires. Capsule ovoïde, à 4 loges déhiscentes, dont une seule porte une semence (les autres avortant) de la grosseur d'une noix de France; valves hérissées de soies courtes, droites ou courbées en alène : les plus fortes, tuberculées à la base; péricarpe ligneux, très dur; endocarpe rouge et luisant du côté extérieur. — Fournit un bois de construction très recherché. — Assez rare. Çà et là dans les bois de la fontaine Absalon et du Champflore (bord de la rivière Claire). [N° 1363.] (Spécimen sans fleurs). — Nous ne l'avons pas trouvé à la Guadeloupe.

VINGT-SIXIÈME FAMILLE. — RHAMNÉES.

Condalia Cav. (dédié à l'Espagnol Ant. Condal, médecin et compagnon de Löffling dans ses voyages.)

C. *ferrea* Gr., **Zizyphus** *emarginatus* Sw., **Ceanothus** *ferreus* Desc.; C. à bois dur comme le fer. Vulgo : Petit bois-de-fer, bois de fer franc. — Arbrisseau ou petit arbre élégant, ne dépassant guère 4 mèt. d'élévation. Feuilles assez petites, luisantes, coriaces, minces, émarginées au sommet, entières. Fleurs axillaires en cymes ombelliformes, aussi longues que les pétioles, portées sur des pédoncules courts; pétales nuls; calice cupuliforme à 5 dents très courtes. Fruit drupacé, globuleux, noir, uniloculaire, de la grosseur d'une graine de poivre. — Fl. en avril, mai. — Peu abondant. Endroits secs, pierreux, chauds. Moule (dans les monceaux de pierres, le long du canal),

hauteurs du Vieux-Fort, Gozier (bord de mer). — Le bois est très dur, mais flexible, et sert à faire des manches de toutes sortes d'outils. [N° 3256.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-de-fer, petite feuille. — Assez abondant sur les collines calcaires de Sainte-Anne, Caravelle (environs du Phare, dans les endroits couverts de pierres). [N° 182.]

Colubrina Rich. (du latin « coluber », serpent, allusion à la disposition particulière des anthères, ou peut-être parce que ces plantes étaient employées contre la morsure des serpents.)

C *reclinata* Brongn., **Rhamnus** *ellipticus* Sw.; C. à branches inclinées. Vulgo : Bois-mabi. — Arbrisseau ou petit arbre, n'excédant guère 4-5 mèt. d'élévation, à tige droite, à branches allongées, fortement inclinées. Feuilles elliptiques-lancéolées entières, portant quelquefois de petites glandes sur le bord, au-dessus de la base. Fleurs en cymes ombelliformes axillaires, vertes; calice adné à l'ovaire, à 5 lobes deltoïdes, et carénés au milieu, à l'intérieur; pétales 5, spatulés, horizontalement étalés, alternant avec les lobes du calice; style trifide; étamines 5, insérées à la base des pétales et opposées à eux et les dépassant. Fruit globuleux, niché à un tiers près dans le tube persistant du calice, un peu plus grand qu'une graine de poivre, se divisant tardivement en 3 coques monospermes, qui s'ouvrent du côté intérieur en 2 valves; semences à enveloppe (testa) coriace, très noire, polie, luisante. — Avec le bois on fabrique une boisson acidulée, rafraîchissante et agréable, connue sous le nom de Mabie. — Fl. de juillet en octobre. — Introduit de Saint-Martin, cultivé au Jardin botanique et à l'hôpital Militaire de la Basse-Terre. [N° 2239.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-Mabi. — Rare. Çà et là quelques pieds dans les hauteurs du Diamant (terres de l'habitation Kikandon) et de Sainte-Lucie. [N° 641.]

C. *asiatica* Brongn., **Ceanothus** L.; C. de l'Asie. — Arbrisseau ou petit arbre à branches très allongées, plus ou moins sarmenteuses; à feuilles très luisantes, ovales, dentées; à fleurs en cymes axillaires; à graines et fruits comme dans le précédent. — Est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les environs et pousse spontanément. Probablement introduit de la Jamaïque, où il est indigène. Cav., *Icones*, t. 440. [N° 8.]

Gouania L. (dédié par Linné à Ant. Gouan, né en 1733, professeur de botanique à Montpellier, défenseur de Linné, auteur de plusieurs *Flores* de Montpellier et d'autres ouvrages de botanique, mort en 1822.)

G. *domingensis* L.; Gouania de Saint-Domingue. Vulgo : Liane-savon. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 117. — Liane vivace, ornementale, d'une hauteur indéterminée, à branches très allongées, flexibles, pendantes, souvent

munies de vrilles. Feuilles luisantes, alternes, palminerviées, elliptiques-crénelées, crénelures distancées et souvent terminées par une glande. Fleurs en petites cymes formant des grappes terminales et axillaires, pédonculées, allongées, odorantes, situées à l'extrémité des branches et simulant une large panicule feuillue; tube du calice adné à l'ovaire; pétales spatulés à 5 lobes et opposés aux lobes du calice; style trifide. Capsule à 3 ailes arrondies au sommet et à la base, et se séparant en deux cloisons à la maturité du fruit; semences 3, noires, polies, convexes sur le dos, à deux faces du côté intérieur. — Fl. de novembre en mars et aussi d'avril en juin. — Assez abondant. Bord de mer, entre la Basse-Terre et la rivière des Pères, halliers près de l'embouchure du Galion, Houëlmont. Alt. 0-250 mèt. [N° 2979.]

Martinique. Vulgo : Liane-brûlée. — Abondant. Boulevard de Saint-Pierre, Trois-Ponts, Parnasse, Carbet, Prêcheur, Marin (au pied du morne Gommier. [N° 650.]

Zizyphus T. (du mot arabe « zizuf ».)

Z. *Jujuba* Sam.; Z. Jujube. Vulgo : Surette. — Petit arbre pouvant devenir, selon les endroits, arbre de taille moyenne, souvent tortueux, à écorce blanchâtre. Branches flexibles, fléchies en zigzag, infléchies et souvent presque pendantes, épineuses : les jeunes, finement duvetées; épines 1-2, à l'aisselle des feuilles, semblables aux griffes de chat, noires et luisantes à l'extrémité. Feuilles elliptiques, finement dentelées au-dessous de la base, à 3 nervures principales, couvertes en dessous d'un duvet serré fin et blanc, d'un vert tendre en dessus; pétiole court, duveté. Fleurs verdâtres, en cymes axillaires tout le long des branches; tube du calice adné, à 5 lobes libres, deltoïdes rotacés; pétales 5, petits, spatulés, tronqués au sommet, creusés en gouttière, alternant avec les lobes du calice, penchés en dehors; étamines 5, adhérentes, par la base, aux pétales et opposées à eux; filets vigoureux, comprimés; anthères introrses, à 2 loges; style le plus souvent trifide, plus rarement bifide; ovaire niché dans un disque anguleux sur les bords et adné. Fruit de la grosseur d'une olive, ou un peu plus gros, ovoïde, globuleux, à 2 loges contenant chacune une graine, pulpeux, pulpe jaune verdâtre en dehors, presque blanche en dedans; noyau volumineux, dur, bosselé, épineux; semences jaunâtres, ovales-arrondies, aplaties. — Les fleurs exhalent une odeur forte et mauvaise, qui devient très incommode pour certaines personnes; la pulpe est acide et très rafraîchissante : on en prépare des confitures et des gelées exquises. Le bois est dur et sert pour la construction. — Fl. de juin en octobre. — Très probablement introduit. Abondant dans les environs de la Basse-Terre; assez abondant au Baillif et au Moule, çà et là aux Trois-Rivières, au Gozier, au Morne-à-l'Eau; assez abondant à Marie-Galante. [N° 2238.

Martinique. Vulgo : Jujubier. — Était cultivé autrefois au Jardin botanique; se rencontre çà et là sur les propriétés. [N° 7.]

VINGT-SEPTIÈME FAMILLE. — AMPÉLIDÉES.

Cissus L. (du grec « kissos », lierre, parce que ces plantes sont volubles et grimpent comme le lierre.)

C. *sicyoides* L., **C.** *ovata* Lam., **C.** *smilacina* Kth.; Cissus ressemblant au *Sicyos*, qui est une Cucurbitacée. Vulgo : Liane-molle, liane-à-eau, liane-des-chasseurs, liane-brûlante, liane-douce. — Sl., t. 144, f. 1; Desc., vol. V, t. 309 et 311; vol. VII, t. 481. — Vivace, grimpant, pourvu de vrilles, s'élevant sur des arbres de grande altitude. Tige cylindrique, nue, verte ou rouge, fendillée. Branches flexibles, pendantes. Feuilles simples, cordées-obovales, charnues, luisantes, dentées en scie, surtout vers le sommet, dents très aiguës, inclinées vers le limbe. Fleurs jaune verdâtre, en ombelles composées, axillaires, nombreuses; calice à 5 dents courtes; pétales 4, adhérents au sommet, disque à 5 lobes. Fruit globuleux, noir, pulpeux, environ deux fois plus gros qu'une graine de poivre, contenant une seule semence. — Les fruits ne se mangent pas, mais les oiseaux en sont friands; avec les tiges, quand elles sont débarrassées des parties corticales, on fait des liens assez solides. Ces mêmes tiges, surtout quand elles sont jeunes, contiennent de l'eau, et Descourtilz, qui met cette liane dans les rafraîchissants aqueux, dit, p. 24, qu'on donne l'eau pour apaiser la soif des fiévreux : ils s'en trouvent soulagés. Dans le pays on ne s'en sert pas. — Fl. de juin en septembre. — Très abondant dans les parties inférieures et basses de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. [N° 2958.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-douce, liane-corde. — Très abondant dans toute l'île : Carbet, Saint-Pierre, Prêcheur, Trinité, etc. [N° 1812.]

On rencontre dans les jardins de la Guadeloupe et de la Martinique le **Cissus** *discolor* Bl., originaire de Java, une des plus belles lianes, très remarquable par ses feuilles panachées.

VINGT-HUITIÈME FAMILLE. — TERNSTROEMIACÉES.

Ternstroemia L. (dédié au Suédois C. Ternstroem, naturaliste, mort en 1745, pendant son voyage d'exploration en Chine.)

T. *obovalis* Rich.; T. à feuilles obovales. Vulgo : Bois-vert, cacao-montagne. Rich., *Fl. de Cuba*, t. 25. — Grand arbre, se faisant remarquer de loin par la verdure foncée de ses feuilles. Feuilles entières, petites, obovales ou spatulées, arrondies au sommet, rétrécies à la base, coriaces, souvent roulées sur les bords. Fleurs d'un blanc mat, solitaires, situées à l'aisselle des

feuilles, vers l'extrémité des branches pédonculées; pédoncule près de la moitié aussi long que le limbe de la feuille ; sépales 7, disposés sur 3 rangs, 2 extérieurs, très petits et opposés, 2 au milieu et 3 à l'intérieur ; les 5 derniers arrondis au sommet ; pétales 5, cohérents à la base et portant les étamines; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, à filets courts, à anthères jaunes, linéaires, dressés; style filiforme, stigmate simple, capité. Fruit sec, indéhiscent, ovale, environ deux fois plus grand qu'une noisette, surmonté du style persistant, 2-5 loges, ne renfermant à la maturité que 2-4 graines. — Fl. d'avril en juin. — Le bois est recherché pour les constructions à l'intérieur. — Peu abondant. Çà et là dans les grands bois des Trois-Rivières, du Matouba ; très rare dans les bois des Bains-Jaunes. — Dans la haute région, comme à la Savane à Mulets et à la Savane aux Ananas, cet arbre reste à l'état d'arbrisseau rabougri. — Alt. 450-1100 mèt. [N° 2987.]

Martinique. Vulgo : Bois vert, bois-l'épreuve. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. Bois des Fonds-Saint-Denis (ravine de la rivière Colas), de Case-Pilote et de la fontaine Absalon. Alt. 380-901 mèt. [N° 638.]

T. *elliptica* Rich. ; T. à feuilles elliptiques. — Petit arbre peu branchu, à branches horizontalement étalées, à écorce grise. Feuilles ramassées à l'extrémité des branches, elliptiques ou spatulées, entières, rétrécies à la base, souvent échancrées au sommet, plus petites que dans le précédent et beaucoup moins vertes. Fleurs blanches, plus grandes que dans l'espèce précédente, axillaires, solitaires, portées sur des pédoncules comprimés, pendants plus longs que la moitié du limbe de la feuille ; sépales disposés comme dans le précédent, mais brusquement terminés en pointe ; pétales soudés, dans leur moitié inférieure, en un tube ventru, à 5 lobes deltoïdes. Fruit largement ovale, sec, surmonté d'une pointe courte et robuste, qui est un reste du style persistant, de la grosseur d'une noisette ; semences obovoïdes-blanchâtres.— Peu répandu. Çà et là dans les mornes secs et pierreux du Vieux-Fort, assez abondant dans les sables du bord de mer, du bois de Folle-Anse, à Marie-Galante. — Fl. de mars en septembre. [N°s 2352, 3651.]

Martinique. — Peu abondant et peu répandu : Case-Pilote (dans un endroit sec et pierreux du Plateau-Militaire). [N° 1825.]

Freziera Sw. (dédié à Amédée Frezier, ingénieur, né à Chambéry, mort en 1773 ; a entrepris, par ordre du Gouvernement, un voyage scientifique au Pérou et au Chili.)

F. *cordata* Tul. ; F. à fleurs en cœur. Vulgo : Bois-d'épice, goyavier-montagne. — Arbrisseau haut de 1-2 m. 50, à branches inférieures couchées : les supérieures, très étalées et souvent pendantes ; jeunes branches et jeunes feuilles couvertes d'un duvet roux et couché. Feuilles larges, très rapprochées, coriaces, sessiles, en cœur à la base, à lobes amplexicaules, dentées en scie, ovales-elliptiques, ressemblant assez à celles du goyavier ordinaire;

nervure principale très forte, nervures secondaires très rapprochées, nombreuses, saillantes en dessous, imprimées en dessus. Fleurs axillaires, réunies par 3 en une glomérule très brièvement pédonculée; sépales duvetés, pétales? (spécimen imparfait). — Fruit noir, ovale surmonté du style persistant. — Abondant à la Montagne-Pelée, surtout aux environs du lac. — Fl. à toutes les saisons de l'année. — Alt. 900-1000 mèt. [N° 576.] — Ne se trouve pas à la Guadeloupe.

F. *undulata* Sw., **Ternstroemia** *salicifolia* D. C.; F. à feuilles ondulées. Vulgo : Graine bleue des hauts. — Petit arbre, droit, élégant, rarement arbre de taille moyenne, à branches tantôt plus ou moins horizontalement étalées, tantôt fastigiées, à jeunes branches et feuilles couvertes d'un duvet soyeux, brillant et roux. Feuilles lancéolées-elliptiques, vert jaunâtre, surtout en dessous, terminées en pointe, rétrécies à la base, dentées en scie. Fleurs polygames, axillaires, réunies par 2-5, à pédoncules presque aussi longs que les pétioles, blanches; sépales 5, arrondis, ciliés, les 2 extérieurs une fois plus courts que les 3 intérieurs qui, eux-mêmes, sont trois fois plus courts que les 5 pétales; stigmates 3, distincts. Fruit à 3-5 loges multiovulées, noir, ovoïde, muni du style persistant. — Abondant dans les bois du Matouba, du morne Matelyane et dans la région supérieure du morne de la Madeleine (Trois-Rivières). — Le bois sert pour les constructions à l'intérieur. — Fl. habituellement d'octobre en décembre et de mars en juillet. [N° 2988.]

Martinique. Vulgo : Bois anonli. — Abondant dans les bois de la Calebasse et du Champflore. [N° 644.]

F. *elegans* Tul., **Cleyera** *theoides* Planch., **C.** *elegans* Chois.; F. élégant. Vulgo : Bois-de-savane. — Petit arbre ou arbrisseau très élégant par son port et son feuillage d'un vert jaunâtre doré, à écorce noire, à branches étalées ou fastigiées. Ressemble beaucoup au précédent; en diffère par sa taille plus faible, ses feuilles plus petites et à dents plus aiguës, ses fleurs de moindre dimension, réunies le plus souvent par deux, ses fruits plus petits et plus allongés. — Plus rare que le précédent et confiné dans la région supérieure des montagnes : Savane à Mulets et Savane aux Ananas, etc. [N° 3426].

Martinique. Vulgo : Bois-montagne, bois-anoli. — Abondant aux Deux-Choux et dans les bois des Pitons-du-Carbet. [N° 644 *a*.]

VINGT-NEUVIÈME FAMILLE. — OCHNACÉES.

Gomphia Schreb. (du grec « gomphos », clou, allusion à la forme des pétales.)

G. *nitida* Sw.; Gomphia à feuilles luisantes. Vulgo : Bois-baguette (à

Pigeon). — Tantôt arbrisseau buissonneux, élégant, tantôt petit arbre à branches divariquées, haut de 4-5 mèt. et perdant complètement les feuilles à l'époque de la floraison, à bois dur mais flexible, à écorce grise, polie. Feuilles petites, coriaces, luisantes, ovales-elliptiques ou nettement elliptiques, crénelées-dentées ou finement dentelées, à dents très pointues, piquantes et infléchies vers le limbe; nervures fines, irrégulières, peu saillantes. Fleurs d'un jaune vif, en panicules axillaires et terminales, courtes, très nombreuses, pédonculées; pédicelles linéaires, noirs, articulés au-dessus de la base; boutons floraux nettement ovales, environ deux fois plus longs que les pédicelles; sépales 5, bruns, réfléchis dans les fleurs ouvertes, ovales, les 2 extérieurs plus étroits; pétales 5, hypogynes, onguiculés, un peu plus longs que les sépales et alternant avec eux; étamines 10, hypogynes; filets courts; anthères dressées, introrses, oblongues, jaunes, biloculaires, s'ouvrant par 2 pores; style central simple, droit, plus long que les étamines; ovaire à 5 loges profondes uniovulées; inséré sur un carpophore, lequel, grandissant, fait que les loges se séparent pour former 5 fruits distincts. Fruits 1-5, drupacés, ovoïdes noirs, poils insérés obliquement dans le tiers supérieur du carpophore obconique charnu, long de 5-6 mm. sur 6-7 mm. de large, persistant longtemps après la chute des fruits. — Fl. en avril et mai. — Assez abondant dans les terres basses, sèches et pierreuses de Pigeon et de la Bouillante. [N° 2307.]

Martinique. Vulgo : Bois-café. — Çà et là dans les terres sèches et pierreuses et dans les falaises de la presqu'île des Trois-Ilets. [N° 6.]

G. *longifolia* Desc., Gomphia à longues feuilles. Vulgo : Café-bois au Camp-Jacob, langue-à-bœuf à Gourbeyre. — Petit arbre ou grand arbuste peu élégant, haut de 3-4 mèt., à branches peu nombreuses, très divariquées, horizontales ou inclinées. Feuilles longues de 15-22 cm. sur 5-8 cm. de large, coriaces, polies, entières, elliptiques, légèrement cordées à la base, à côte forte et très saillante en dessous. Fleurs d'un jaune d'or vif, plus larges que dans le précédent, disposées en panicules très lâches et pendantes; pétales aussi longs que les sépales; étamines, pistil comme dans le précédent. Fruits 1-5, insérés sur un carpophore obovale, très noirs, polis, de la grosseur d'une petite olive. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de septembre en février. — Assez abondant dans le bois de Matouba, des Bains-Jaunes, de la Pointe-Noire; assez rare à Gourbeyre (Mornes-Goblin et Hirondelle). [N° 3243.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

TRENTIÈME FAMILLE. — GUTTIFÈRES.

Clusia L. (dédié par Linné à Ch. de l'Écluse, en latin « Clusius », né à Arras en 1529, botaniste célèbre qui a parcouru presque toute l'Europe; il

fut, de 1575-1583, directeur du Jardin botanique de Vienne et, en 1593, professeur de botanique à l'université de Leyde, où il mourut.)

C. *rosea* L.; Clusia à fleurs roses. Vulgo : Figuier-maudit, figuier-maudit-marron. Tussac, *Fl.*, IV, t. 15; Desc., vol. VII, t. 485, p. 145. — Grand arbuste ou petit arbre parasite, à branches allongées, droites, à rameaux tantôt fastigiés, tantôt horizontaux; pousse quelquefois sur les rochers, mais le plus souvent sur les arbres qu'il entrelace de ses racines, les étreint peu à peu et finit par prendre leur place. L'écorce est lisse et noire. Dans les hautes montagnes, ils vivent à terre et souvent en société. J'ai vu, au morne *Diablotin* de la Dominique, une grande forêt uniquement composée de ces arbres. Dans ce cas, leurs racines adventives sont courtes et très fortes; s'ils poussent dans le haut des autres arbres, les racines adventives deviennent alors très longues, pendent verticalement et se ramifient. — Toutes les parties de la plante, surtout les fruits, contiennent une sorte de gomme-résine, très gluante, jaune et légèrement aromatique. Les fruits sont, paraît-il, un poison pour les animaux qui en mangent accidentellement; cependant les oiseaux sont friands de ses graines et s'en trouvent bien. Descourtilz range ce végétal dans la catégorie des détersives et lui attribue toutes sortes de vertus; dans nos îles, on n'en fait absolument aucun usage dans la médecine domestique. Le bois est léger et ne sert qu'à faire du charbon[1]. — Fl. habituellement de mai en juillet. — Abondant dans la haute et la moyenne région des grands bois des Bains-Jaunes, du Matelyane, du Matouba, de la Pointe-Noire, de la Bouillante, etc.; plus rare dans la basse région (route de Sainte-Rose au Lamentin). Alt. 15-1000 mèt. [N° 3168.]

Je crois que le **Clusia** *alba*, considéré comme une espèce particulière par Jacquin, n'est que le **C.** *rosea* à fleurs blanches.

Martinique. Vulgo : Aralie, aralie-z'abricot. — Également abondant dans les grands bois des Fonds-Saint-Denis, de l'Ajoupa-Bouillon, du Champflore, du Parnasse, de la Fontaine-Absalon, etc. On le rencontre quelquefois sur le bord de mer, dans les endroits éventés : Trois-Ilets. [N° 1829.]

C. *venosa* Jacq.; Clusia à feuilles veinées. Vulgo : Palétuvier-montagne, mangle-montagne, mangle-rouge-montagne, figuier-maudit-montagne. — Arbrisseau ou petit arbre tortueux dans le bas, droit par le haut, d'une élévation de 2 à 3 mèt. 50, à écorce noire ou noirâtre. Feuilles larges, entières, très épaisses et coriaces, opposées, largement obovales, arrondies ou presque tronquées au sommet, rétrécies à la base, ramassées à l'extrémité des branches; pétiole très court, s'élargissant et devenant semi-amplexicaule. Fleurs bien plus petites que dans le précédent, disposées en une sorte de panicule terminale, portant le plus souvent une cymule terminale de 7-10

1. Cette espèce et les deux suivantes laissent exsuder du tronc et des étamines une gomme-résine jaunâtre, épaisse, balsamique, amère, qui est réputée purgative. (E. H.)

rayons, et plus bas 2 cymules latérales plus petites, portant chacune 3 rayons; pédicelles très courts ou subsessiles; pédoncules légèrement comprimés, très vigoureux, munis de 2 bractées larges à l'insertion des 2 cymules latérales; calice à 6-8 pétales scarieux, fermes : les 2 extérieurs, opposés; les autres, graduellement plus grands et imbriqués; corolle à 4 pétales blancs, imbriqués; étamines nombreuses, en nombre indéterminé; stigmates 4-5 presque sessiles; anthères linéaires, jaunes, dressées. Fruit tardivement déhiscent, jaunâtre, de la grosseur d'une petite olive. — Produit assez rarement des fleurs, mais on trouve souvent des fruits, qui mûrissent très lentement. — Vit isolément ou en société dans les parties des hautes montagnes très éventées. — Ses tiges, dans leur moitié inférieure, portent des racines adventives recourbées en arc; celles qui sont près de la terre deviennent souvent chevelues. — Savane à Mulets, Grande-Découverte, Sans-Toucher, Savane aux Ananas, etc. Alt. 1000-1200 mèt. [N° 2351.]

La Martinique ne possède pas cette plante.

Tovomita Aubl. (du mot « Tovomite », employé chez les Galibis à la Guyane pour désigner cette plante.)

T. *Plumieri* Gr.; Tovomite de Plumier. Vulgo : Mangle-bois, palétuvier grand-bois. Plum., édit. Burm., t. 87, f. 2. — Arbre élégant, au-dessus de la taille moyenne, très branchu, branches inférieures longues et horizontales, le bas muni, sur une étendue de 1 mèt., de racines adventives nombreuses arquées, s'enfonçant dans la terre, flexibles, de l'épaisseur d'une baguette. Feuilles entières, larges, fermes, elliptiques ou légèrement obovales, mucronées, portant 8-10 nervures principales distancées. Fleurs blanches, polygames, exhalant une forte et agréable odeur, en cymes courtes, corymbiformes, terminales, composées de 3-7 rayons; pédicelles articulés au-dessus de la base, plus longs que les boutons; calice à 4 sépales persistants, opposés, concaves, bruns; corolle rosacée à 4 pétales imbriqués, hypogynes, blancs, opposés aux sépales, ovales, arrondis; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, libres, linéaires, jaunes, de longueur légèrement inégale, insérées sur un réceptacle large et charnu; anthères jaunes, biloculaires, s'ouvrant longitudinalement, adnées au sommet des filets; ovaire libre, sessile, à 5 loges; styles 4-5, courts; stigmates charnus, gros, arrondis, persistants. Fruit drupacé, noir, s'ouvrant par déhiscence septifrage comme celui du **Clusia** *rosea*, plus petit que lui. — Fl. d'avril en juillet. — Toutes les parties du végétal contiennent une assez forte dose de gomme-résine; le bois est recherché pour la construction : il dure très longtemps en terre et passe pour être incorruptible. — Assez abondant dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon, du Morne-Rouge, etc. Alt. 500-800 mèt. [N° 1834.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Moronobea Aubl. (nom de la plante chez les Galibis de la Guyane.)

M. *coccinea* Aubl., **Symphonia** *globulifera* L. f.; M. à fleurs écarlates. Vulgo : Palétuvier jaune. — Grand bel arbre, très remarquable par la beauté et la richesse de ses fleurs qui se succèdent pendant deux mois, par son feuillage toujours très vert ; tronc droit et nu jusqu'à une grande hauteur, d'une élévation de 20-35 mèt. ; écorce grisâtre ou noirâtre, presque lisse, couverte de nombreuses aspérités blanchâtres ; branches souvent pendantes ; racines adventives peu considérables, naissant près de la base du tronc sur une étendue de 2-3 mèt. Feuilles de la grosseur et de la forme de celles du muscadier ordinaire, à nervures très rapprochées, droites, fines, visibles seulement à la surface inférieure. Fleurs d'un rouge écarlate foncé, très nombreuses, en cymes ombelliformes, axillaires et terminales ; pédicelles comprimés, épaissis au sommet et à la base ; boutons floraux, gros, ovoïdes ; calice à 5 sépales persistants, imbriqués, arrondis : les deux extérieurs, plus petits ; pétales 5, fortement réfléchis et roulés en dedans dans la fleur ouverte, insérés sur un disque hypogyne et annulaire ; étamines 15-20, insérées sur un disque, soudées en un tube conique-ventru, qui se fend par en haut en 5 segments planes et arqués auxquels sont adnées 3-4 anthères linéaires, introrses, parallèles et longitudinalement déhiscentes ; style cylindrique, vigoureux ; stigmates 5 à segments rotacés, pointus, exsertes ; ovaire libre, renfermé dans le tube staminal, à 5 loges contenant chacune 2 ovules dont 1 avorte souvent. Fruit ovoïde, drupacé, indéhiscent, long de 3-4 cm. ; péricarpe cartilagineux, mince, lisse en dehors et jaune à la maturité du fruit ; embryon sans albumen, comme dans les deux espèces suivantes ; cotylédons charnus, ne s'ouvrant pas lors de la germination, munis sur toute leur surface de sillons ou de fossettes longitudinales, irrégulièrement disposées ; radicule légèrement courbe, tournée vers le micropyle. — Toutes les parties de la plante contiennent une gomme-résine jaune, épaisse, très visqueuse[1]. Le bois est rouge ou jaunâtre à l'intérieur, dur et très apprécié pour la charpente, le charronnage : on en fait aussi de belles planches ; les vers ne l'attaquent pas, et il résiste longtemps à l'humidité. — Vit en société dans l'étang du Valcanard (Gourbeyre). Abondant sur les bords du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi (Capesterre), où il devient très grand ; dans les marécages de l'îlet La Jaille (Baie-Mahault) et dans les marécages des montagnes (Matouba). Alt. 30-800 mèt. [N° 2350.]

La Martinique ne possède pas ce bel arbre.

1. Cette substance nommée *Résine de Mani* ou de *Manil* s'épaissit à l'air et prend une coloration d'un vert noirâtre qui lui donne quelque ressemblance avec la résine de Caragne (*Icica Caragna* H. B. K.) Elle est employée pour le calfetage des navires et sert à fabriquer des torches. C'est également au même végétal qu'il faudrait attribuer, selon le D[r] Bancroft, la résine-cochon (*Hog-gum* des Anglais) qu'on rapporte à *Hedwigia balsamifera* Swartz. C'est douteux. (E. H.)

Mammea L. (du latin « mamma », mamelle, allusion à la forme du fruit.)

M. *americana* L.; Vulgo : abricotier du pays. Tuss., *Fl.*, III, t. 7; Desc., vol. I, t. 2, p. 8. — Arbre majestueux, très élevé; à large frondaison; à feuilles ornementales, grandes, luisantes; à fleurs blanches, axillaires, odorantes, monoïques ou polygames. Les fruits mûrs se mangent crus, sans apprêts, ou à table, apprêtés avec du sucre ou du vin blanc sucré. La décoction des noyaux écrasés est employée dans le pays pour la destruction des tiques. Le bois a une teinte rouge, se fend facilement et peut servir pour la construction[1]. Descourtilz, *loco cit.*, vante les propriétés stomachiques, astringentes de l'écorce et des fleurs; dans le pays on ne s'en sert que rarement. — Fl. habituellement deux fois par an. — Assez rare dans les bois de la moyenne région, plus abondant autour des habitations de la zone inférieure et basse. Alt. 10-500 mèt. [N° 3467.]

MARTINIQUE. Vulgo : Abricotier. — Assez abondant. [N° 1828.]

M. *humilis*, variété **macrophylla** Mart.; M. à petite taille. Vulgo : Bois-l'onguent, à cause de son suc jaune et gluant; **Rheedia** *lateriflora* L. Plum., édit. Burm., t. 257; Desc., vol. I, t. 343, p. 149; Tuss., *Fl.*, III, t. 32. — Petit arbre, haut de 6-7 mèt., rarement plus élevé, fortement branchu; jeunes branches, comprimées, écorce lisse, noire. Feuilles elliptiques-oblongues ou ovales, rigides, luisantes, polies, terminées par une pointe obtuse; nervures fines, non parallèles et légèrement saillantes des deux côtés; pétioles épaissis au point d'insertion, et ridés, noirs. Fleurs très nombreuses, petites, blanches, très odorantes, situées tout le long des branches, solitaires ou réunies par fascicules de 2-6 rayons, portées sur des pédoncules épaissis au sommet, 4 ou 5 fois plus longs que les fleurs; sépales 2, opposés, arrondis au sommet, petits, 3 fois plus courts que les pétales et tombant après l'éclosion de la fleur; pétales 4, spatulés-arrondis; étamines 12-20, libres, hypogynes; anthères petites, arrondies, introrses, obliquement adnées au sommet du filet. Fruit drupacé d'une grande beauté, long de 6-7 cm., ovoïde, à péricarpe peu épais, très lisse et d'un jaune d'or, portant au sommet une pointe tronquée et courte; semences le plus souvent 1, rarement 2, plus rarement 3, à surface irrégulièrement creusée de petits sillons longitudinaux; cotylédones 2, s'ouvrant en deux moitiés égales. — Fl. généralement de mars en avril; fruits mûrs en juin et juillet, août. — Aucun animal ne les mange. De toutes les parties de l'arbre découle une gomme-résine, épaisse, d'une agréable odeur et qui entretient longtemps la flamme après ignition. Le bois est blanc à l'intérieur et s'emploie souvent pour la charpente et la menuiserie. Le bas du tronc émet souvent des racines adventives droites ou

1. L'écorce donne une gomme-résine appelée *Résine de Mami*; elle est usitée par les nègres pour faciliter la sortie des épines qui s'introduisent dans leurs pieds. L'écorce est encore employée aux Antilles en décoction contre les maladies parasitaires et pour le pansement des plaies phagédéniques. Même observation pour l'espèce suivante. (E. H.)

arquées. — On rencontre deux variétés, une qui pousse dans les falaises et endroits rocailleux du bord de mer ou un peu à l'intérieur, l'autre dans les grands bois humides. Les Saintes (bord de mer de la Terre-de-Bas), Vieux-Fort, Gozier, Désirade (bord de mer), Houëlmont (batterie), hauteur de la Bouillante et de Pigeon. Alt. 10-400 mèt. [N° 2353.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ciroyer, abricot bâtard, abricot bord-de-mer, abricot-montagne. — Caravelle (près du bord de mer); très abondant dans les bois de la Savane de Saint-Cyr, entre Case-Pilote et la fontaine Absalon. [N° 1831.]

Calophyllum L. (formé de deux mots grecs qui signifient « belle feuille » : « calos », beau, « phullon », feuille.)

C. *Calaba* L. (nom caraïbe de la plante). Vulgo : Galba. Jacq., *Sel., Americ. stirp. hist.*, t. 156; Desc., vol. II, t. 74, p. 30. — Grand arbre, droit, souvent plus ou moins tortueux, à tronc jusqu'à 1 mèt. de diamètre. — Fournit un des meilleurs bois de construction : il est très résistant, dure longtemps dans la terre et dans l'eau ; il est également recherché pour le charronnage et la tabletterie ; l'écorce est aromatique [1]. Selon Descourtilz, *loco cit.*, les fleurs et l'écorce ont des vertus stomachiques et astringentes ; dans le pays on ne s'en sert pas souvent. — Fl. ordinairement en juin et juillet. — Basse-Terre (sur les terres du Jardin botanique), Camp-Jacob (habitation Rollin), Pointe-Noire (le long de la Rivière de la Petite-Plaine), etc. [N° 2349.]

MARTINIQUE. Vulgo : Galba. Plus abondant qu'à la Guadeloupe : on la plante en lisières à la place du Pois doux, pour abriter les plantations. [N° 1833.]

TRENTE-UNIÈME FAMILLE. — CANELLACÉES.

Canella P. Br. (de l'espagnol « canela », qui, lui-même, dérive du latin « canalis », rigole, tuyau, parce que l'écorce se vend enroulée en cylindre.)

C. *alba* Murr., **Winterana** *canella* L., **C.** *laurifolia* Lodd.; Canelle blanche. Vulgo : Bois-canelle. *Fl.*, t. 191, f. 2; Desc., vol. VII, 568, p. 229; Br. Jam., t. 27, f. 3. — Grand arbuste ou petit arbre à écorce grise, à branches très nombreuses, droites, inclinées, très feuillues. Feuilles toujours vertes, très rapprochées, parsemées de glandes translucides, entières, spatu-

1. De cette écorce découle naturellement ou après incision une oléorésine qui, après dessication, forme le *baume vert de l'Amérique*, ou *baume Marie*, ou baume vert des Antilles, substance très parfumée, douée d'une agréable odeur de mélilot. Ce produit est employé avec succès, aux Antilles, comme vulnéraire dans le pansement des plaies de mauvaise nature. Les graines renferment une huile résineuse verte. (E. H.)

lées, brièvement pétiolées. Fleurs très odorantes, en corymbes bien fournis, terminaux; calice à 5 sépales persistants, imbriqués, courts, arrondis et concaves au sommet; pétales 5, imbriqués, charnus; étamines 10-20 hypogynes, soudées en un tube élargi à la base et tronqué au sommet, plus courtes que les pétales; anthères 10, adnées, jaunes, parallèles, contiguës, à deux loges s'ouvrant longitudinalement; pistil renfermé dans le tube staminal; style cylindrique, court, ferme; stigmate persistant, à 3 lobes à peine distincts; ovaire à 2 loges. Fruit globuleux, un peu plus grand qu'une graine fraîche de poivre, remplie d'une matière visqueuse, brune et très aromatique, dans laquelle se trouvent superposées 1-3 semences, noires, luisantes à testa crustacé. — Toutes les parties de cette plante sont aromatiques, antiscorbutiques, mais c'est surtout dans l'écorce que résident les propriétés toniques et stimulantes qui lui ont valu une si grande réputation. Elle les doit à une *huile essentielle*, à saveur chaude, brûlante et d'une âcreté très prononcée [1]. Au lieu et place de la *canelle blanche*, dans le commerce et en pharmacie, on utilise, sous le nom d'*écorce de Winter*, une écorce sarmenteuse qui provient d'un arbre de la famille des Magnoliacées, la **Drymis** *Winteri* Forst, originaire du détroit de Magellan, mais on emploie plus encore l'écorce d'une cannellacée, le **Cinnamodendron** *Corticosum* Miers. — Abondant sur le plateau calcaire de la Désirade; moins abondant sur le plateau entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand; assez rare à Marie-Galante; très rare aux Saintes (Terre de Haut). — Fl. de juin en septembre; fruits mûrs en avril, mai, juin. [N° 2869.]

MARTINIQUE. Vulgo : Canelle-bois. — Très rare. Je n'en ai trouvé que quelques pieds sur un morne pierreux des hauteurs du Fond-Layette (Case-Pilote). [N° 1501.]

TRENTE-DEUXIÈME FAMILLE. — MARCGRAAVIACÉES [2].

Ruyschia Jacq. (dédié au Hollandais Ruysch, né en 1628, à Haage, médecin et professeur d'anatomie à Amsterdam, mort en 1717; son fils Henri était également médecin et botaniste, mort en 1731.)

R. *clusiæfolia* Jacq., Ruyschia à feuilles de Clusia. Vulgo : José, bois-José. — Arbrisseau voluble-grimpant, s'élevant très haut sur les arbres, à

1. Cette écorce renferme en dehors de l'*huile essentielle* (1 0/0), de la *résine*, un *principe amer*, de la *mannite*, du *mucilage* et de l'*amidon*. Cette huile essentielle renferme quatre huiles différentes dont une est identique avec l'acide *eugénique*. Elle a une odeur qui rappelle celles de la menthe et du cajeput. (E. H.)

2. Cette petite famille est aujourd'hui considérée avec raison comme formant une simple section des **Ternstrœmiacées**. (E. H.)

branches très nombreuses et très enchevêtrées, à écorce noire. — Feuilles entières, alternes, obovales, articulées à la base et laissant après la chute de larges cicatrices, coriaces-charnues, brièvement pétiolées, à nervures imperceptibles, à côte large, aplatie. Fleurs en grappes terminales, spiciformes, souvent très allongées, toujours dressées; pédicelles courts, un peu plus longs que les fleurs; d'abord réfléchis vers l'axe de la grappe, ensuite horizontaux; calice à 7 sépales arrondis et imbriqués, les 2 extérieurs plus courts. Au sommet de chaque pédicelle pend, inséré à angle droit, une bractée charnue, persistante, ou un ascidium en forme de cuiller, très concave, qui se termine par une pointe tournée de bas en haut; pétales 5, fortement réfléchis; étamines 5, à anthères basifixes, allongées, introrses, quadriloculaires, à déhiscence longitudinale; pistils concrescents, formant une petite colonne; stigmates étalés, sessiles; ovaire libre à 5 loges imparfaitement séparées par des cloisons et renfermant 3-6 ovules. Fruit globuleux, de la grosseur d'un pois, à péricarpe charnu-coriace, s'ouvrant de bas en haut par déhiscence loculicide; graines petites, noires, anguleuses. — Assez abondant dans les bois inférieurs et moyens des Bains-Jaunes, du Matouba; plus rare Gourbeyre (morne Goblin). — Les fruits frais se mangent et ont le goût de la fraise. — Fl. d'octobre en janvier. [N° 2302.]

MARTINIQUE. Vulgo : Aralie petite-feuille. — Çà et là dans les bois des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de l'habitation Pecoul, etc. [N° 1827.]

Marcgraavia L. (dédié par Linné au Hollandais Georges Marcgraaf, né en 1610, à Sebstadt; a voyagé dans l'intérêt de la botanique : au Brésil, de 1636-1643; à la Guyane, en 1644; en Chine, où il est mort; a écrit avec Pison : *Historia naturalis Brasiliæ.*)

M. *spiciflora* Rich.; M. à fleurs en épis. Vulgo : José-vrai. — Arbrisseau droit ou tortueux, haut de 1-3 mètres, à tige souvent noueuse et toujours nue dans le bas. Feuilles comme dans le précédent. Fleurs en grappes corymbiformes, longues, de 8-10 cm., axe de la grappe plus gros que la tige; pédicelles fortement épaissis au sommet, longs de 3-3, 5 cm., subcylindriques; calice à 6 sépales imbriqués, les 3 extérieurs plus petits; ascidium en forme de cuiller naissant au-dessous du milieu des pédicelles; corolle en forme de cape, conique avant l'ouverture, à 4-5 pétales, réfléchis dans la fleur épanouie; étamines habituellement 20, unisériées, légèrement concrescentes à la base et insérées sur un disque étroit entourant l'ovaire; anthères biloculaires, blanches, introrses, s'ouvrant longitudinalement, articulées avec le filet au-dessus de la base; stigmate sessile; ovaire longitudinalement strié, à 4 loges incomplètes. Fruit globuleux, mangeable, couronné par le style persistant, tardivement et irrégulièrement déhiscent de bas en haut, légèrement ruguleux, à péricarpe résistant; graines nombreuses, petites, noires, luisantes, polies, tantôt obovales, tantôt arquées, tantôt

plus ou moins réniformes. — Vit isolément ou en société dans les sphaignes, sur les montagnes les plus élevées : Savane aux Ananas, Savane à Mulets. plateau et cône de la Soufrière, etc. — Fl. d'octobre en février. — Alt. 1200-1470 mèt. [N° 2303.]

Il n'existe pas à la Martinique.

M. *umbellata* L., **M.** *coriacea* V.; M. à fleurs en ombelles. Vulgo : Bois-couilles. Br. Jam., t. 25 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 13 ; Desc., vol. IV, t. 239, p. 25. — Liane épiphyte, montant jusqu'au sommet des plus grands arbres, très remarquable par les changements que subissent les feuilles et les tiges. Dans le premier âge, les tiges sont filiformes, rampantes, très radicantes et fortement attachées aux pierres, souches et troncs sur lesquels elles poussent ; les feuilles, longues de 3-15 mm., sont pétiolées ou sessiles, presque linéaires d'abord, ensuite elliptiques et sans nervures. Dans le second âge, les tiges deviennent striées, comprimées, tétragones et se couvrent souvent de petites écailles ; les feuilles ont une longueur de 30-40 mm. sur une largeur de 20-30 mm. ; elles sont subsessiles, cordées à la base, ovales, arrondies ou échancrées au sommet, très souvent crénelées et toujours minces et translucides sur les bords : la face supérieure porte fréquemment des panachures ou des stries blanchâtres, un des lobes basilaires et quelquefois les deux couvrent la tige, la côte est bien prononcée, mais les nervures sont à peine perceptibles dans les feuilles vertes. A l'âge adulte, les tiges sont plus ou moins cylindriques, quelquefois tout à fait cylindriques, et tout en restant radicantes elles émettent des branches d'abord dressées, ensuite pendantes, florifères ; les feuilles sont longues de 8-10 cm., brièvement pétiolées, ovales-elliptiques ou ovales-oblongues, rigides, à côte, nervures et nervilles bien prononcées, et rappellent assez bien celles de certains merisiers (*Eugenia*), ou encore celles du caféier. Dans les endroits ombragés, les feuilles adultes sont moins développées et prennent une forme linéaire-lancéolée, ont une côte rouge et forte, point de nervure et la face inférieure est couverte d'un duvet court et ferrugineux. Fleurs verdâtres, en ombelles pendantes terminales comptant jusqu'à 23 rayons longuement pédicellés, ruguleux et couverts de lentilles allongées ou rondes et blanchâtres ; pédicelles extérieurs ébractéolés, les 3-5 du centre changés en bractées longues, en forme de sac largement ouvert avec des pédicelles soudés à la base, ce sont des rayons extérieurs de l'ombelle ; corolle en forme de capuchon, qui ne s'ouvre jamais et tombe d'une seule pièce ; étamines nombreuses, droites, insérées sur le calice ; anthères recourbées. Fruit de la grosseur d'une cerise, plus large que long, gris-brun ou rouge et ruguleux en dehors, surmonté d'un mamelon strié, reste du stigmate persistant. — Abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe. Alt. 400-950 mèt. [N° 2301.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-pétard. — Dans tous les grands bois. [N° 1826.]

De cette famille on cultive à la Basse-Terre et à la Pointe-à-Pitre le **Norantea**

guyanensis Aubl. (*Hist. de la Guy.*, t. 220), grande liane originaire de la Guyane, à racines adventives, aériennes, filiformes, très longues, à feuilles épaisses, luisantes, à fleurs violettes, très allongées. Les pédicelles portent de grandes bractées écarlates en forme de sac, qui produisent le plus bel effet. Elle fleurit régulièrement d'octobre en janvier, mais sans produire de fruits. [N° 3208.]

Martinique. — Jardin botanique; introduit en 1887. [N° 2110.]

TRENTE-TROISIÈME FAMILLE. — HYPÉRICINÉES.

Marila Sw.; (du nom caraïbe de la plante dans les Antilles.)

M. *racemosa* Sw.; Marila à fleurs en grappes. Vulgo : Bois casse-rose. — Petit arbre peu élégant, dépassant rarement 8 mètres d'élévation, à branches allongées, souvent horizontales et inclinées, à écorce grise. Feuilles distiques, pétiolées, oblongues-lancéolées, ressemblant à celles du **cachiman** (**Anona** *reticulata* L.); à limbe de 14-17 cm. de long sur 3-4 cm. de large, pourvues d'une multitude de points et de lignes diaphanes, à nervures aboutissant à un arc marginal. Fleurs blanches, très odorantes, en grappes simples, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles ; pédicelles plus courts que les fleurs; calice persistant, à 5 sépales imbriqués, presque égaux, un peu plus courts que les 5 pétales hypogynes et alternant avec les sépales; étamines nombreuses, en nombre indéterminé, hypogynes, placées sur plusieurs rangs; sépales et pétales très réfléchis dans les fleurs ouvertes; anthères blanches, dressées et oblongues, s'ouvrant longitudinalement, terminées par une glande; ovaire libre, oblong-linéaire, à 3-4 loges; style très court; stigmate capité, persistant. Fruit capsulaire en forme de silique, long de 3-4 cm., s'ouvrant en 4 valves, par déhiscence loculicide; semences très petites, nombreuses, imbriquées, comprimées et ciliées. — Fl. de mai en juillet. — Le bois est mou et blanc en dedans et sert tout au plus pour les constructions à l'intérieur. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, de Pigeon, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude. Alt. 190-900 mèt. [N° 2435.]

Martinique. Vulgo : Bois-cachiman, cachiman grand-bois. — Champflore, Calebasse, Fonds-Saint-Denis, fontaine Absalon. [N° 1835 *a*.]

TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE. — SALICINÉES.

De cette famille, on cultive deux espèces introduites : 1° **Salix** *Humboldtiana* W. Vulgo : Saule-peuplier, arbre ornemental, ressemblant au

peuplier d'Italie. — Il ne fleurit pas dans le pays. — Abondant à Monteran, çà et là à Gourbeyre, aux Trois-Rivières et au Camp-Jacob. [N° 3769.]

MARTINIQUE. Vulgo : Saule-peuplier. — Fort-de-France (derrière l'hôpital Militaire, et au Collège), etc. [N° 495.] 2° **Salix** *babylonica* Sw. Vulgo : Saule-pleureur. Basse-Terre (Jardin botanique, établissement de Versailles), Pigeon (gendarmerie), Pointe-à-Pitre, etc. — On ne connaît que les fleurs femelles.

TRENTE-CINQUIÈME FAMILLE. — SAUVAGÉSIÉES [1].

Sauvagesia Jacq. (dédié à Fr. Boissier de Sauvages (Sauvages de la Croix), né en 1706, à Alais, mort en 1767, d'abord professeur de médecine, ensuite professeur de botanique à la Faculté de médecine de Montpellier, auteur de : *Methodus foliolorum*, ou classification des plantes d'après la forme de feuilles.)

S. *erecta* L. ; Sauvagésie droite. Vulgo : Thé-de-montagne, herbe de Saint-Martin, thé-savane. Br. Jam., t. 12, f. 3 ; Desc., vol. IV, t. 299, p. 310. — Herbe annuelle, d'abord droite, ensuite plus ou moins couchée, à tige flexible, mince, souvent radicante, quelquefois un peu sarmenteuse, haute de 20-70 cm. Feuilles elliptiques-lancéolées, petites, serretées, pointues, rétrécies à la base en un court pétiole ; stipules ovées-lancéolées, à longues branches sur les bords. Fleurs blanches, à corolle rotacée, portées sur des pédoncules filiformes axillaires ; sépales 5, persistants, lancéolés, acuminés et sétifères au sommet, presque aussi longs que les pétales et la capsule ; pétales 5, caducs, obovés ; étamines sur 2 rangs : les extérieures, nombreuses, stériles ; celles du rang intérieur, 5 ; entre les deux rangs se trouve une série d'écailles blanches, pétaloïdes ; style simple, ovaire-uniloculaire à trois loges s'ouvrant par déhiscence marginicide ; semences petites, crustacées, attachées à 3 placentas. — Très abondant dans toutes les savanes humides et dans les clairières et sentiers des bois. — Fl. toute l'année et constitue un fourrage assez apprécié. — Dans la médecine domestique, cette herbe jouit d'une grande réputation : on l'emploie fréquemment en infusion contre la toux, les bronchites, les rhumes. Descourtilz, *loco cit.*, la place à juste titre dans les béchiques aromatiques et la recommande, en outre, à cause de ses propriétés amères et aromatiques, comme stomachique, cordiale et digestive.[2] — Alt. 40-1100 mèt. [N° 2439.]

1. Cette petite famille est aujourd'hui généralement considérée avec raison comme une simple tribu des **Violacées**. (E. H.)

2. Cette plante, qui mériterait une étude plus complète de ses propriétés médicinales, est employée couramment à la Guyane française, où elle est commune, comme diurétique dans les affections des voies urinaires et comme antidiarrhéique. (E. H.)

Martinique. Vulgo : Thé-savane. — Abondant et employé dans tout le pays contre la toux et les maux d'estomac. [N° 1777.]

TRENTE-SIXIÈME FAMILLE. — ÉRYTHROXYLÉES.

Erythroxylon L. (de deux mots grecs, qui signifient « bois » et « rouge ».)

E. *obtusum* Desc., **E.** *areolatum* Poep.; E. à feuilles obtuses. Vulgo : Bois-marbré bâtard, bois-vinette petite-feuillle. — Arbrisseau touffu ou grand arbuste, rarement petit arbre, droit, à branches fastigiées, ou horizontales ou inclinées, à écorce grise et couverte, dans les jeunes branches, d'une multitude de lentilles blanches. Feuilles petites, ovales ou légèrement obovales, membraneuses, très entières, lisses, glauques, blanchâtres en dessous, vert pâle et luisantes en dessus, brièvement pétiolées, à nervures peu prononcées : les jeunes, traversées par deux veines latérales arquées et formant un aréa lancéolé. Fleurs blanches à odeur de miel, attirant une masse d'insectes ailés et de petits oiseaux, disposées par fascicules axillaires et caulinaires sur de petites protubérances ; pédicelles filiformes, plus longs que les pétales; stipules alternes, nombreuses, triangulaires, subulées, élargies à la base, insérées à la base des feuilles et des pédicelles; calice monosépale persistant, à cinq divisions profondes; corolle à 5 pétales onguiculés, doublés à l'intérieur de deux écailles adhérant aux onglets ; étamines 10, monadelphes ; ovaire de 1-3 loges; styles 3, libres. Fruit drupacé, rouge, ellipsoïde, pourvu de 3-5 sillons, peu profonds, longitudinaux; semence 1. — Cet arbuste perd habituellement les feuilles à l'époque de la floraison. — Assez abondant à Vieux-Fort (au pied de Houëlmont), Gourbeyre (habitation Bisdary), où il se plaît dans le terrain sec, pierreux. — Le bois est dur et fibreux : on en fait des manches d'outils. — Fl. régulièrement d'avril en juin. — Alt. 15-300 mèt. [N° 2404 *b*.]

Martinique. Vulgo : Brésillet. — Endroit secs et pierreux : Prêcheur Carbet, Case-Pilote, Marin (morne Gommier). [N° 661 *a*.]

E. *ovatum* Cav., **E.** *havanense* Jacq.; E. à feuilles ovales. Vulgo : Bois-vinette. Cav. Diss., VIII, t. 535. — Ressemble beaucoup au précédent et n'en diffère que par ses feuilles plus arrondies au sommet qui, au lieu d'être glauques en dessous, sont d'un vert pâle des deux côtés, et par ses pédicelles plus longs. On rencontre du reste entre l'**E.** *obtusum* et *ovatum* de nombreuses variétés qui permettent de croire qu'il existe des hybrides entre ces espèces. — Abondant dans les mornes calcaires des Grands-Fonds, de Marie-Galante, de la Désirade, etc. — Fl. en mars et mai. — Alt. 0-200 mèt. [N°s 2404, 3399.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cerisier bâtard. — Abondant à la Caravelle et sur les mornes de Sainte-Anne. [N° 661.]

E. *squamatum* Vahl.; E. squameux. Vulgo : Girofma (pour les bûcherons de Houëlmont), grande-vinette, bois rouge à grives. — Grand arbuste ou petit arbre, facile à distinguer des deux précédents : par son port, ses feuilles d'un vert foncé, surtout en dessus, beaucoup plus larges, rigides, très ouvertes, elliptiques, terminées brusquement en une pointe obtuse, munies souvent de deux glandes à la base, du côté supérieur; par ses stipules plus larges et moins rapprochées, qui garnissent les jeunes branches; par ses pédoncules quadrangulaires, s'épaississant graduellement jusqu'au sommet; enfin par ses fruits beaucoup plus volumineux, longs de 6-13 mm., d'un rouge très foncé. — Peu abondant. Dans les bois de la moyenne et de la basse région, aux endroits abrités contre les vents, il ne perd pas ses feuilles lors de la floraison : Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, etc. Alt. 160-1000 mèt. [N° 2402.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-piquette, bois à graines rouges. — Assez abondant dans les hauteurs de Case-Pilote, dans les bois du Morne-Rouge et dans les bois de la Régale. [N° 1813.]

Erythroxylon *Coca* L. Cav. Diss., VIII, t. 229. Vulgo : Le coca. — Originaire du Pérou et du Brésil; a été introduit à la Guadeloupe où l'on cultive çà et là quelques pieds [N° 2403], et à la Martinique où Bélanger, directeur du Jardin botanique, a fait en 1869 des essais d'acclimatation. Les cultures ont parfaitement réussi, mais ont été abandonnées. On sait qu'on extrait des feuilles un alcaloïde : la *cocaïne*, qui est un puissant anesthésique local et passager[1]. [N° 1812.]

TRENTE-SEPTIÈME FAMILLE. — MALPIGHIACÉES.

Byrsonima Rich. (du grec « burseuein », tanner, parce que les écorces de toutes les espèces contiennent beaucoup de tanin.)

B. *laevigata* Rich.; Byrsonima à feuilles lisses. Vulgo : Abricotier bâtard. — Très grand arbre, haut de 20-30 mèt., à tronc droit, nu, anfractueux à la base, à frondaison très ample. Feuilles larges, coriaces, ovales-elliptiques, obtusément pointues au sommet. Fleurs jaunes en racèmes terminaux; calice muni de 10 glandes; pétales 5, ondulés sur les bords, styles 3. — Fl. en avril et mai; fruits mûrs en juin et juillet. — Dans les grands bois humides du

1. D'après quelques recherches personnelles actuellement en cours d'exécution, tout fait supposer que le même principe actif existe, en plus ou moins grande abondance, dans les espèces propres aux Antilles; c'est à voir de plus près. (E. H.)

Gommier, du Matouba, du Bassin-Bleu, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. — Cette espèce se distingue de toutes ses congénères par l'ampleur des feuilles et des fruits. — Alt. 250-900 mèt. [N° 3675.]

Ne se trouve pas à la Martinique.

B. *martinicensis* Kr. et Urb., *nova species*. Vulgo : Bois-tan-montagne. — Arbre de taille moyenne, droit, à feuilles coriaces, elliptiques ou elliptiques-ovales, arrondies ou légèrement échancrées au sommet. — Fl. en août et septembre. — Dans les grands bois du Lorrain, de la Calebasse et de la Montagne-Pelée. Alt. 600-860 mèt. [N° 593.] — Je n'ai pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

B. *trinitensis* Juss.; Byrsonima de la Trinidad. Vulgo : Mauricif ou mauressif. — Assez grand arbre, droit, à feuilles ovales ou elliptiques, obtusément pointues au sommet, plus petites que les deux espèces précédentes. — Fl. en avril, mai. — Bois inférieurs des Bains-Jaunes et du Gommier. Alt. 450-700 mèt. [N° 3212.]

Ne se rencontre pas à la Martinique.

B. *spicata* Rich.; Byrsonima à fleurs en épis. Vulgo : Mauricif, bois-tan. Cav. Diss., VIII, t. 237; Desc., vol. II, t. 91, p. 97. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille; se distingue facilement de ses congénères par ses feuilles lancéolées, luisantes, pointues aux deux extrémités, et par ses fruits jaunes. — Assez abondant dans tous les grands bois du Gommier, des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, de la Pointe-Noire, etc. — Fl. en avril, mai. — Descourtilz, *loco cit.*, classe cet arbre dans les stomachiques astringents et recommande la décoction des fruits en gargarisme et en lavement contre l'angine, et le rob des fruits contre la dysenterie, dont on veut modérer le cours : on le délaye dans une décoction de l'écorce, lorsque la maladie touche à son terme; les baies, prises à une certaine dose, deviennent laxatives. Dans le pays on se sert souvent de la décoction de l'écorce et des graines contre les cours de ventre. — Fl. en avril et mai. — Alt. 200-900 mèt. [N° 2416.]

Martinique. Vulgo : Bois-tan. — Assez commun dans tous les bois. [N° 1475.]

Nota. — Tous les Byrsonima précités ont des fleurs jaunes très belles, en grappes courtes, terminales, un calice muni de 10 glandes longitudinales, symétriquement disposées, une corolle à 5 pétales onguiculés, 10 étamines avec des anthères adnées et des fruits ovales de la grosseur d'une petite cerise, munis au sommet d'une pointe, reste du style; tous contiennent beaucoup de tanin : les tanneurs de la Basse-Terre se servent surtout de l'écorce du B. *spicata*, en raison de l'abondance de ce végétal; tous fournissent un excellent bois pour la construction ; les oiseaux sont avides de leurs fruits.

B. *lucida* Rich.; Byrsonima à feuilles luisantes. Vulgo : Olivier. — Grand

arbuste ou petit arbre, souvent tortueux, à branches tantôt fastigiées, tantôt divariquées, tantôt inclinées, à tige nue dans le bas, à écorce grise. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, spatulées, petites, légèrement roulées sur les bords. Fleurs pourprées, disposées en grappes courtes, terminales; étamines violettes. Fruit drupacé, ovale, pointu, de la grosseur d'une petite olive. — Vit solitaire ou en société dans les terrrs calcaires de la Désirade, sur le plateau entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand, du Morne-à-l'Eau, de Marie-Galante, etc. — Fl. presque toute l'année. [N° 2891.]

N'existe pas à la Martinique.

Bunchosia Rich. (du mot « bunchos », nom qu'on donnait autrefois au café.)

B. *glandulifera* Desc.; Bunchosie à feuilles glanduleuses. Vulgo : Prune-café, bois-café-bois. — Arbre de taille moyenne, droit, haut de 15-18 mèt., ressemblant au **Byrsonima** *spicata*. Feuilles larges, variables, membraneuses, elliptiques ou ovales-elliptiques, brièvement pétiolées, opposées, munies près de la base, de chaque côté de la côte principale, de 1-2 taches brun-jaunâtre, larges, arrondies ou allongées. Fleurs jaunes, en grappes spiciformes, axillaires, allongées, pédonculées, opposées, plus courtes que les feuilles, naissant à l'aisselle des feuilles situées sur les branches de la dernière poussée; calice à 10 glandes larges; styles 3. Fruit drupacé, très jaune en dehors, à pulpe molle, brune, très douce et agréable au goût; semences le plus souvent au nombre de deux. — Le rob du fruit est très astringent. Le bois sert pour la construction. — Fl. en avril et mai. — Assez abondant au Gommier (bord du Galion), dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba. Alt. 400-800 mèt. [N°s 2411, 3213.]

Martinique. Vulgo : Café-bois, café-moka. — Assez rare. Hauteurs boisées du Robert, des Roches-Carrées et de la Régale. [N° 486.]

L. **B.** *glandulosa* Rich.; Vulgo : Prune-café. Cav. Diss., VII, t. 239, originaire de la Dominique, petit arbre très branchu et à larges feuilles; est cultivé, à cause de ses fruits, sur quelques habitations : Habitation Longmont (Capesterre, Guadeloupe), et à la Martinique, au Jardin botanique, enfin sur quelques habitations de la Rivière-Salée.

Malpighia L.; (dédié par Linné au célèbre Italien Marcelle Malpighi, né en 1628, à Crevalcoure, près de Bologne; depuis 1656, professeur de médecine à Bologne, médecin du pape Innocent XII, mort à Rome, en 1693; a écrit entre autre choses : *Anatomia plantarum*.)

M. *glabra* L.; Cav. Diss., VIII, t. 234. Malpighie à feuilles glabres. Vulgo : Cerisier du pays. — Arbrisseau tantôt très touffu, tantôt petit arbre plus ou moins tortueux, fortement branchu. Feuilles petites, ovales, habituellement pointues, brièvement pétiolées. Fleurs pourpres, plus rarement blanches,

solitaires ou réunies en ombelles, axillaires, nombreuses; pédicelles filiformes, articulés au milieu; calice à 6-10 glandes; styles 3. Fruit subglobuleux, à 3-4 côtes faiblement accusées. — Fl. habituellement deux ou trois fois dans l'année. — Endroits secs, rocailleux, près de la mer : Vieux-Fort, çà et là dans les terres calcaires de la Désirade et de Marie-Galante. Alt. 10-120 mèt. [N° 2890.]

Martinique. Vulgo : Cerisier du pays. — Assez abondant à la Caravelle, dans les endroits calcaires des environs du Phare. — Les fruits sont aqueux et très rafraîchissants. [N° 1479.]

Le **M.** *punicifolia* L., Plum., édit. Burm., t. 166, f. 2. **M.** *biflora* Poir., Cav. Diss., VIII, t. 234, f. 2; Tuss., *Fl.*, III, t. 27. Vulgo : Cerise carrée, cerisier à côte; n'est, à mon avis, que le **M.** *glabra* cultivé.

M. *urens*. L., Plum., édit. Burm., t. 167, f. 1; Cav. Diss., VIII, t. 235; Desc., vol. VIII, t. 569, p. 234. Malpighie à feuilles brûlantes. Vulgo : Cerisier-grosse-côte. — Petit arbre, souvent tortueux, à branches très divariquées, presque toujours horizontales, à jeunes branches couvertes de lenticelles nombreuses, blanchâtres, à écorce fendillée. Feuilles variables, nettement elliptiques ou elliptiques-oblongues, obtuses ou pointues au sommet, glabres en dessus, munies en dessous de poils longs, couchés, luisants, brûlants et bicuspidés. Fleurs pourpres ou légèrement pourprées ou blanches, en ombelles de 3-6 rayons, tantôt subsessiles, tantôt pédonculés; calice pourvu de 8-10 glandes. Fruit d'un rouge pâle, luisant, à trois grosses côtes. — Descourtilz classe les fruits de ce végétal au nombre des rafraîchissants aqueux et les recommande dans les fièvres inflammatoires et bilieuses : on en fait grand usage dans le pays. Le bois est dur : on en fait des poteaux solides et même de petits meubles. — Rare à l'état sauvage; se cultive souvent autour des habitations : Gourbeyre, Camp-Jacob, Trois-Rivières, Lamentin. [N° 3719.]

Martinique. Vulgo : Cerisier-capitaine, grosse cerise. — Au Jardin botanique et çà et là dans les campagnes : Lamentin, Ducos, etc. [N° 478.]

M. *urens* L., variété *lanceolata* Gr., Malpighie à feuilles lancéolées. Vulgo (aux Saintes) : Cerise-ruban-couleuvre. — Arbrisseau ou petit arbre, très élégant, droit, très touffu, à feuilles petites, lancéolées, garnies en dessous de nombreux poils couchés, brûlants; se trouve çà et là aux Saintes (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. — Fl. en avril, mai; les fruits, moins gros que dans le **M.** *urens*, sont excellents et très rafraîchissants. [N° 2888.]

Cette variété n'existe pas à la Martinique.

M. *angustifolia* L., Malpighie à feuilles étroites. Vulgo : Bois-royal. Cav. Diss., VIII, t. 536, f. 1. — Arbrisseau des plus élégants, très touffu dès la base, haut de 2-3 mètres, à branches flexibles, souvent inclinées et même

tombantes. Feuilles linéaires-lancéolées, luisantes en dessus, couvertes en dessous de nombreux poils couchés, très brûlants et bicuspidés. Fleurs blanches ou pourpres, solitaires ou en petits corymbes, axillaires, peu nombreux. Fruit pulpeux, ovoïde, petit, muni de 9 petits sillons et de 3 côtes. — On peut les manger. — Abondant sur le plateau et sur la côte de la Désirade; assez rare à Marie-Galante; rare aux Saintes (Terre-de-Haut, route du Bourg-au-Chameau). — Fl. de septembre en janvier. [N° 2889.]

De cette belle espèce on ne trouve pas trace à la Martinique.

M. *coccigera* L., Cav. Diss., VIII, t. 235, f. 2. Malpighie à fruits durs. Vulgo : Bois-petit-houx. — Arbrisseau très ornemental, couché, rampant, ou parfois ascendant, à branches minces, allongées, flexibles, enchevêtrées. Feuilles très petites, rigides, très luisantes, ovales-arrondies : les jeunes, entières; les adultes, sinuées-dentées, à 1-6 dents terminées par un mucro aigu, rappelant celles du houx de France (un certain nombre de feuilles sont presque tronquées au sommet et tricuspidées). Fleurs solitaires, axillaires, portées sur des pédoncules longs, filiformes. Fruit petit, globuleux, presque sec, à 3 sillons, qui deviennent plus profonds vers la base. — Peu répandu et peu abondant. Je n'ai trouvé cette magnifique espèce que sur les rochers, près du bourg de la Rivière-Pilote. [N° 1477.] — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe.

Brachypteris Juss. (du grec « brachus », court, et « pterux », aile, parce que, dans les espèces-types, les feuilles sont pourvues, à la base du limbe, de deux petites stipules.)

B. *borealis* Juss., Cav. Diss., VIII, t. 237, f. 1. Brachyptère boréale. Vulgo : Liane bord-de-mer, aile ravet-bord-de-mer. — Petite liane vivace, haute de 0,80-2 mètres, d'abord droite, ensuite volubile, branchue, à branches étalées, à jeunes branches comprimées, blanchâtres, légèrement pubescentes. Feuilles opposées, ovales, arrondies à la base et garnies de 2 glandes ; à pétioles courts, munis au sommet de 2 glandes arrondies. Fleurs jaune vif, en ombelles axillaires de 3-4 rayons; pédoncules plus longs que les pétioles et 2-3 fois plus courts que les feuilles ; étamines 10. Fruit samaroïde, portant une aile latérale, courte et arrondie au sommet. — Endroits marécageux du bord de mer et endroits inondés par la mer. Pointe-à-Pitre (route du Gozier). [N° 2893.]

Martinique. Vulgo : Mibi bord-de-mer. — Très abondant dans les marécages d'eau salée du Robert, du François (le long du canal) et de la Tartane. [N° 1474.]

Stigmatophyllum Juss. (du grec « stigma », stigmate, et « phullon », feuille, parce que les 3 stigmates se terminent chacun par un appendice foliacé.)

S. *convolvulifolium* Juss., Cav. Diss., IX, t. 256. Stigmatophylle à feuilles

de liseron. Vulgo : Mibi, liane-mibi. — Liane ornementale, vivace, à branches trichotomes, très allongées, très flexibles et pendantes, haute de 3-5 mètres. Feuilles larges, opposées, ovales, pointues, glabres, ondulées et glanduleuses sur les bords, légèrement cordées à la base; pétiole court, biglanduleux au sommet. Fleurs larges, d'un jaune citron, en corymbes ramassés, ombelliformes de 5-12 rayons, axillaires et terminaux, portés sur un long pédoncule; pédicelles articulés au milieu ; pétales frangés ; étamines 6, dont 4 stériles, plus courtes que les 2 fertiles. Fruit samaroïde, à une aile large, membraneuse, oblongue, arrondie et mince au sommet, munie, sur le dos, de deux appendices obtus. — Assez abondant le long des rivières de la basse région. — Fl. en septembre, octobre et novembre. — Sainte-Marie, Marigot, Carbet, Case-Pilote. Alt. 10-250 mèt. [N° 1572.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

S. *puberum* Juss. ; Stigmatophylle velu. Vulgo : Liane aile-à-ravets. — Ressemble au précédent par le port, l'inflorescence et la couleur des fleurs et la forme du fruit ; il en diffère par ses feuilles plus petites, plus pointues, luisantes, lisses, mais surtout par le duvet blanc argenté qui en revêt toute la face inférieure comme il revêt les pédoncules et les pédicelles, les branches et les jeunes tiges. — Abondant dans les halliers, le long des rivières et dans les endroits abrités contre le vent. Basse-Terre (rivière aux Herbes), Gourbeyre (rivière Sence), Moule, Capesterre (Guadeloupe). [N° 2414.]

Martinique. — Vulgo : Mibi, liane-à-corde. — On se sert des tiges pour faire des liens. — Saint-Pierre (Trois-Ponts), Carbet, Grande-Rivière, Trinité, Marigot. [N° 1473.]

S. *emarginatum* Juss., **Banisteria** *splendens* Macf. ; Cav. Diss., IV, t. 249. Stigmatophylle à feuilles échancrées. Vulgo : Liane noire, liane aile-à-ravets. — Liane vivace, pouvant grimper à 4-6 mètres de haut, souvent rampante par défaut de support et alors d'une élévation de quelques pieds. Feuilles variables, ou nettement ovales, ou obovales-lancéolées, fermes, à bords légèrement roulés, largement ou peu échancrées au sommet ou terminées par une pointe obtuse, luisantes en dessus, couvertes en dessous d'un duvet fin, blanchâtre et épais ; pétiole court, duveté, blanc et muni au sommet de deux glandes noires et sessiles. Fleurs grandes, jaune vif, en panicules terminales, dichotomes, composées de corymbes ombelliformes ou en ombelles simples et axillaires ; pétales dentés-frangés, onguiculés, dont deux plus petits ; pédoncules et pédicelles duvetés, blanchâtres. Fruits réunis par 2, à aile glabre, membraneuse, pourvue de petits sillons et portant sur le dos deux petits appendices membraneux. — Abondant dans les terres sèches, calcaires et arides du littoral : Vieux-Fort, Le Baillif, Vieux-Habitants, Gozier, Marie-Galante, Désirade, etc. — Fl. principalement d'avril en juillet. [N° 2313.]

Martinique. Vulgo : Petit-mibi, mibi-falaise. — Sainte-Luce, Diamant, Sainte-Anne, Caravelle (environs du Phare). [N° 437.]

S. *periplocifolium* Juss.: Stigmatophylle à feuilles de Periploca. Vulgo : Petit-mibi. Sl., t. 162, f. 2. — Petite liane vivace, souvent rampante, à branches allongées, filiformes. Feuilles membraneuses, elliptiques ou ovales-lancéolées, toujours glabres des deux côtés, échancrées au sommet et munies d'une petite pointe. Fleurs jaunes, en corymbes ombelliformes ; pédicelles filiformes bibractéolés au milieu, caractère qui distingue facilement cette espèce de la précédente. Dans les deux dernières espèces, l'appendice du stigmate est tronqué et petit. — Peu abondant. Endroits rocailleux et secs de Sainte-Luce. Alt. 0-150 mèt. [Nos 438, 439.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Heteropteris Kth. (du grec « heteros », différent, et « pterux », aile, allusion à la forme particulière des ailes du fruit.)

H. *purpurea* Kth., Cav. Diss., IX, t. 246, f. 2; Hétéroptère à fleurs pourprées. Vulgo : Aile-à-ravets, liane-à-ravets, liane-caraïbe. — Liane ornementale, très florifère, à branches très enchevêtrées, longues, très flexibles, minces, pendantes, haute de 2-5 mèt., à vieilles tiges d'un diamètre de 7-10 mm., très fendillées et subéreuses. Feuilles petites, ovales ou elliptiques, membraneuses, glauques en dessous. Fleurs pourpres, petites, en panicules terminales et axillaires, composées d'ombelles; pédicelles articulés au-dessous du milieu, bibractéolés à la base et aux articulations; glandes du calice pourpres; étamines toutes fertiles. Fruit petit, prolongé latéralement en une aile membraneuse arrondie au sommet. — Fl. d'avril en juillet. — Abondant dans les halliers de terres sèches et rocailleuses du littoral : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Fort, Deshaies, Désirade, Marie-Galante, etc. Alt. 10-200 mèt. [N° 2412.]

Martinique. Vulgo : Aile-à-ravets. — Abondant : Carbet, Prêcheur, Case-Pilote, Marin, Caravelle, etc. [N° 1470.]

H. *platyptera* D. C.; Hétéroptère à ailes plates. Vulgo : Liane-à-ravets. — Liane vigoureuse, très ornementale, peu élevée et peu sarmenteuse, à branches d'abord droites, ensuite inclinées, à écorce roussâtre couverte de nombreuses lenticelles globuleuses. Feuilles très coriaces, larges, opposées, oblongues ou elliptiques-oblongues, très glabres, luisantes en dessus, roussâtres en dessous. Fleurs d'un jaune vif, en panicules larges, terminales trichotomes, avec des grappes simples, situées aux extrémités des branches; pédoncules principaux et pédicelles primaires longs, rigides, droits; pédicelles tertiaires courts, gros, articulés et souvent bibractéolés au milieu, tous couverts d'un duvet court et ferrugineux. Fruits larges, réunis par 2-3, à aile large, tantôt droite, tantôt recourbée, longue de 25-30 mm. sur 8-10 mm. de large. — Abondant le long des rivières et dans les coulées aérées des parties inférieures de la Pointe-Noire (rivière de la Petite-Plaine),

de Pigeon (rivières Lostau et Bourceau), etc. — Fl. en avril et mai. — Alt. 0-300 mèt. [N° 3377.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-caco (à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celle du cacoyer). — Le long des rivières de la Capote, de la Grand' Anse, ravine de Ducos, etc. [N° 169.]

Tetrapteris Cav. (du grec « tetra », quatre, et « pterux », aile, parce que le fruit a quatre ailes.)

T. *inaequalis* Cav., *Diss.*, IX, t. 260; Tétraptère inégale (fruit à quatre ailes de longueur inégale). Vulgo : Aile à ravets. — Forte liane, d'abord droite, ensuite sarmenteuse, à branches fortement inclinées, à jeunes branches et jeunes feuilles couvertes d'un duvet blanc et farineux, qui disparaît facilement. Feuilles ovales ou elliptiques, pointues : les jeunes, molles ; les adultes, coriaces. Fleurs d'un jaune vif, en panicules trichotomes, composées d'ombelles de 3-4 rayons ; pédicelles articulés et bibractéolés au milieu ; calice à 8 glandes ; étamines toutes fertiles ; styles 3. Fruit à 4 ailes dont 2 supérieures, divergentes et plus grandes, et 2 inférieures, parallèles, beaucoup plus étroites et plus courtes. — Peu abondant : bord de la rivière du Céron (Prêcheur), hauteurs pierreuses de la Grande-Rivière. Alt. 20-200 mèt. [N° 1469.] — Je n'ai pas trouvé cette espèce à la Guadeloupe.

De cette famille on cultive dans tous les jardins le **Galphimia** *glauca* Cav. (**G.** *elegans* Bartl.), arbrisseau originaire de l'Amérique tropicale, droit, d'un très beau port, haut de 1-3 mèt., à fleurs jaunes en panicules pyramidales, courtes. Guadeloupe [N° 2415.] — Martinique [N° 1471.]

TRENTE-HUITIÈME FAMILLE. — SAPINDACÉES.

Cardiospermum L. (du grec « kardion », cœur, et « sperma », semence, parce que les graines portent une tache noire affectant la forme d'un cœur.)

C. *Halicacabum* L.; Cardiosperme à fruit de coqueret (nom spécifique tiré du grec « hali », sel, et « kakabon », tonneau, parce que les Grecs comparaient le fruit, qui a la forme d'une vessie, à un tonnelet dans lequel ils conservaient le sel). Vulgo : Persil bâtard, Desc., vol. IV, t. 241, p. 40. — Liane herbacée, annuelle ou suffrutescente, grimpante, très ornementale, à cause de son feuillage ; à tiges minces, pubescentes, très flexibles ; à jeunes tiges à 4 angles. Feuilles biternées, incisées et grossièrement dentées. Fleurs blanches, petites, en corymbes axillaires, longuement pédonculés ; pédoncules filiformes, munis au sommet de 1-3 petites vrilles filiformes ; sépales 4, les 2 inférieurs plus larges ; pétales 4, inégaux, portant de petites écailles séparées des étamines par un petit disque ; étamines 8 ; styles 3. Fruit vésiculaire, dont la forme rappelle un bonnet de prêtre, plus large que long,

tardivement déhiscent, pubescent; semences 3, bleues, sphériques, portant à la base une large tache noire en forme de cœur. — Abondant dans les savanes et les halliers de la région du littoral. — Descourtilz range cette herbe dans les diurétiques excitants et dit que la décoction de la racine est spécialement recommandée dans les affections de la vessie et des voies urinaires. Dans le pays, on se sert fréquemment des feuilles et des tiges dans les bains tièdes et en cataplasmes émollients contre les abcès, les phlegmons et les furoncles; l'eau dans laquelle on a laissé séjourner les feuilles pendant quelque temps constitue un des meilleurs rafraîchissants. — Fl. pendant l'hivernage. — Environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Petit-Bourg, Capesterre, etc. Alt. 0-380 mèt. [N° 2521.]

Martinique. Vulgo : Bonnet carré. — Abondant : Saint-Pierre, Parnasse, Carbet, Marin, etc. [N° 39.]

La variété β. *microcarpum* Bl. se distingue du précédent par ses fruits plus petits, plus déprimés, et par ses côtes plus saillantes [N° 2421.] — Martinique [N°s 38 et 38 *a*.]

Urvillea Kth (dédié par Kunth au navigateur français J. Dumont d'Urville, né à Condé-sur-Noireau; il a entrepris, de 1826-29, un voyage de découvertes en Australie; a écrit une énumération des plantes des îles Falkland et *Enumeratio plantarum, quas in insulis Archipel. et littoribus Ponti-Euxini collegit.*)

U. *ulmacea* Kth; Urvillée à fruits d'orme. Vulgo : Liane-persil, liane-savon. — Vivace, grimpant, à tiges minces, flexibles, striées et à 4-6 angles saillants. Feuilles ternées, d'un vert très pâle, à folioles ovales, acuminées, grossièrement et irrégulièrement dentées, arrondies au sommet ou terminées en pointe; pétioles secondaires très légèrement ailés; vrilles de deux sortes : les unes longues, axillaires, sortant des aisselles des feuilles; les autres toujours par 2, courtes, naissant au sommet des pédoncules. Fleurs blanches, en grappes : les unes axillaires, les autres portant des vrilles pédonculaires; sépales 5; pétales 4, munis d'écailles; étamines 8. Fruit samaroïde, vésiculeux, trilobé-triailé; contenant trois semences crustacées, globuleuses, pourvues d'une arille blanc. — Rare : route des Trois-Ilets aux Anses-d'Arlet. [N°s 40, 1482.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Paullinia L. (dédié par Linné à Simon Paulli, né en 1603, à Rostok; en 1632, professeur de médecine, et, en 1639, professeur d'anatomie, de chirurgie et de botanique à Copenhague, mort en 1680; a écrit : *Quadripartitum botanicum de simplicium medicamentorum facultatibus*, et la *Flore danoise*. [Fern. Paullini a écrit, en 1664, de *Abusu Tabaci* et *Herbæ Theæ*; Christ. Franc. Paullini, en 1688, sur le Salvia, en 1700, sur le Jalap, en 1704, sur la Muscade.]

P. *Vespertilio* Sw.; Paullinie à pattes de chauve-souris. Vulgo : Liane-persil. — Puissante liane, haute de 10-15 mèt., à tiges adultes cylindriques, ruguleuses, noirâtres, à jeunes tiges profondément sillonnées ou seulement striées, à branches pendantes. Feuilles imparipennées, longuement pétiolées, à 5 folioles ovales-oblongues, très grossièrement dentées vers le sommet : la paire inférieure est très éloignée de la supérieure, qui se trouve au même niveau que la foliole terminale. Fleurs très petites, jaune pâle, en grappes axillaires allongées, portées sur de très longs pédoncules qui sont pourvus, à la base, de deux stipules ovales-lancéolées, munies au sommet de deux grandes vrilles comprimées; sépales 5; pétales 4, pourvus de petites écailles; étamines 8; disque formé de quatre glandes. Fruit large, pyriforme, s'ouvrant par déhiscence septicide, pourvu au sommet de trois ailes membraneuses et oblongues, plus courtes que le fruit et situées horizontalement; semence 1, brune, à moitié plongée dans un arille blanc, ondulé sur le bord, spongieux à l'état frais. — Avec les tiges, on fabrique des bâtons à la fois très flexibles et très solides. — Fl. en février et mars; fruits mûrs en octobre et novembre. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes (canal Dupuy, rivière Roche, etc.). [N° 3599.]

Martinique. Vulgo : Liane-persil. — Parnasse, Fonds-Saint-Denis, Grande-Rivière. [N°s 1483, 1483 *b*.] P. *microsepala* Radlk. in *Monogr. Paulliniæ*, 1895-96, p. 253.

P. *Cururu* L. part.[1], Plum., édit. Burm., t. 111, fig. 2; Paullinie Cururu (mot caraïbe). Vulgo : Liane à scie, liane-mangle, persil noir. — Vivace, grimpant, haut de 2-6 mèt., à branches flexibles, pendantes, à jeunes branches quadrangulaires-sillonnées, à angles saillants. Feuilles digitées-trifoliées, à folioles très brièvement pétiolées, ovales-elliptiques, acuminées, grossièrement et irrégulièrement dentées vers le sommet : la terminale plus grande; pétiole commun ailé. Fleurs blanches, en grappes courtes, axillaires; stipules courtes, lancéolées; vrilles opposées aux feuilles ou caulinaires. Fruit pyriforme, trigone, surmonté de trois styles persistants, s'ouvrant par déhiscence septicide; semences 1-3, noires, luisantes, nichées dans un arille épais et blanc. — Dans l'opinion des habitants, les graines passent pour être un poison[2]. Avec les tiges, on fait également des bâtons solides et flexibles. — Abondant dans les endroits marécageux du bord de mer : Lamentin, Trois-Ilets, Ducos; plus rare à l'intérieur : boulevard de Saint-Pierre, Prêcheur. [N° 1485.] — Elle ne se trouve pas à la Guadeloupe.

P. *pinnata* L., Plum., *Descript.*, t. 91; Paullinie à feuilles pennées. Vulgo :

1. (Partim *Serjania nodosa* Radlk. — Radlk., *Monogr. Serjania*, 1875, p. 341; *Monogr. Paull.*, 1895-96, p. 14, obs. n° 3, p. 128, 133).

2. Cette espèce donne un suc qui serait employé par les sauvages de la Guyane, où cette plante existe, pour empoisonner leurs flèches. Il entrerait dans la préparation du *curare*. (E. H.)

Liane-persil. — Vivace, haut de 2-5 mèt., à jeunes tiges sillonnées-striées. Feuilles longuement pétiolées, à 5 folioles brièvement pétiolées, coriaces, luisantes, ovales-elliptiques, acuminées, irrégulièrement et grossièrement dentées, à dents obtuses, distancées : la paire inférieure, éloignée de la supérieure, est au niveau de la foliole terminale; le pétiole principal est ailé entre la première et la deuxième paire et de là jusqu'au point d'insertion sur la tige. Fleurs blanches en grappes axillaires. Fruit pyriforme, couronné par les restes du style. Cette espèce se distingue de la précédente surtout par la forme de ses feuilles et de ses folioles. — Assez rare. Çà et là dans les halliers de la région inférieure : Lamentin, Rivière-Salée, Parnasse. [N° 1484.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *Plumerii* Tr. et Pl. — Voir à la fin de l'ouvrage, aux *Addenda*, la description omise par l'auteur. (Radlk., *Monog. Paulliniae,* 1895-96, p. 309.)

Cupania L. (dédié par Linné à Franç. Cupani, né en 1657, à Myrti en Sicile; étudia la médecine, entra, en 1681, dans l'ordre de Saint-François; devint directeur du Jardin botanique du comte della Catholica et professeur de théologie à Palerme, mort en 1700; a écrit : *Hortus Catholicus*; *Catalogus plantarum sicularum*; a travaillé pendant vingt et un ans à l'histoire naturelle de la Sicile et a laissé un ouvrage de 700 planches dont 191 furent imprimées.)

C. *americana* L., Desc., vol. II, t. 89, p. 89; Plum., édit. Burm., t. 110. Vulgo : Yeux-crabes. — Arbre de taille moyenne, à branches très étalées, horizontales, à écorce roussâtre, unie. Feuilles paripennées à 4-5 paires de folioles alternes, obovales-oblancéolées, régulièrement dentées en scie, à dents inférieures distantes : celles du sommet du limbe, arrondies, rapprochées; côtes, nervures et nervilles de la face inférieure couvertes d'un duvet roux. Fleurs petites, blanchâtres, en panicules larges, terminales; jeunes branches, pédoncules, pédicelles et calices couverts d'un duvet très roux et fin; sépales 5, imbriqués; pétales 5; étamines 8, insérées sur un disque complet. Fruit large, déprimé au sommet, duveté de roux à trois coques sous-ligneuses, s'ouvrant par déhiscence loculicide, contenant chacune une semence globuleuse, brune, lisse, luisante, enchâssée d'un arille rouge et irrégulièrement frangé. — Descourtilz place cette plante dans les stomachiques astringents à cause du tanin que contiennent les feuilles et les fruits; il ajoute que les feuilles prises en infusion s'administrent dans le catarrhe vésical et toutes les fois qu'il s'agit d'exciter la membrane muqueuse des voies urinaires et des autres membres frappés d'atonie. — Fl. en avril, mai. — Le bois est dur et blanc en dedans. — Très rare. De cette espèce, je n'ai trouvé qu'un pied sur le plateau des Trois-Ilets. [N° 1486.] — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

C. *triquetra* A. Rich.; Cupanie à fruit triquètre. Vulgo : Bois-châtaignier,

caconnier rouge. — Arbre de taille moyenne, à écorce rousse, à branches très étendues. — Ressemble au précédent par la taille et le port; il en diffère par ses feuilles adultes glabres, moins dentées, les pédoncules et pédicelles beaucoup moins duvetés, mais surtout par son fruit à angles aigus. — Fl. en décembre et janvier; fruits mûrs en mai, juin, juillet. — Peu abondant : çà et là dans les bois secs de la ravine Blondeau (Trois-Rivières), sur le bord de la rivière de la Petite-Plaine (Pointe-Noire) et de la rivière Noire, près du Saut-de-Constantin. [Nos 3376, 3561.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Sapindus L. (du latin « sapo », savon, et « indus », indien, parce que les graines servent de savon dans l'Inde.)

S. *saponaria* L., Desc., vol. IV, t. 261, p. 121; Sapindus saponaire. Vulgo : Savonnette, savonnier, bois mousseux. — Grand bel arbre, à tronc très droit, cylindrique, à frondaison allongée, à branches peu étendues, tantôt fastigiées, tantôt étalées, à écorce grise, mince, sèche et lisse : celle des jeunes branches couverte de lenticelles blanchâtres. Feuilles paripennées à 4-5 paires de folioles oblongues-lancéolées, coriaces, inégales à la base; pétiole principal étroitement ailé. Fleurs blanchâtres, petites, disposées en panicules larges réunies en groupe, soit à l'extrémité des branches, soit à l'aisselle des dernières feuilles; pédoncules et pédicelles couverts d'un duvet roux pâle, très court; sépales et pétales 5; étamines 10, insérées sur un disque complet; styles 3. Fruit drupacé, sphérique, noir en dehors, de la grosseur d'une cerise, muni à la base, à côté du pédicelle, d'une large glande traversée d'un sillon profond; semence 1, par avortement des 2-3 autres ovules, complètement sphérique, noire, lisse, dure. — On se sert des graines pour fabriquer des chapelets et des bracelets; la pulpe des fruits, mise dans l'eau, donne une écume blanche très abondante dont on se sert pour laver le linge en guise de savon; les feuilles, macérées, produisent également une écume savonneuse[1]; le bois est dur, grisâtre en dedans, pesant : il sert à faire des rouleaux de moulins, des moyeux, etc. — Descourtilz met ce végétal au nombre des diurétiques sédatifs; il dit que le suc visqueux des fruits, qui renferme du tanin, est administré à l'intérieur et en injections vaginales contre les hémorrhagies utérines; il ajoute que la décoction de l'écorce de la tige est bonne, en injection, dans la leucorrhée vaginale et l'uréthrite; en lotions, contre les vieux ulcères. — Malheureusement, cet arbre est devenu rare : çà et là autour des habitations et le long des rivières de la basse région. — Fl. en janvier et février; graines mûres en juin et juillet. —

1. Toutes les parties de ce végétal (*fruit*, *feuilles*), qui rendent l'eau mousseuse, renferment de la *saponine* comme le *bois de Panama*. On utilise les mêmes propriétés dans les fruits et feuilles du S. *arborescens* Aubl. à la Guyane et du S. *rigida* Vahl aux Mascaraignes, L'écorce de ces végétaux est réputée fébrifuge. (E. H.)

Rivière de la Petite-Plaine (Pointe-Noire), environs des Abymes et du Moule. Alt. 0-300 mèt. [N° 3590.]

MARTINIQUE. Vulgo : Savonnettier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe Saint-Pierre (cours de l'hospice), Fort-de-France, Lamentin. [N° 614.]

Blighia Koen. (dédié au navigateur anglais Bligh, qui a laissé une description d'un voyage dans les mers du Sud, 1792.)

B. *sapida* Koen., **Akeesia** *africana* Tuss., Tuss., *Fl.*, I, t. 3; Desc., vol. VIII, t. 560; Blighie savoureuse. Vulgo : Ris-de-veau. — Petit arbre à feuilles pennées, à 3-4 paires de folioles opposées, à fleurs blanches, pubescentes, en grappes axillaires, à fruits grands, rouges en dehors, obovales-oblongs, à trois grosses côtes, s'ouvrant par déhiscence loculicide, contenant 1-2 graines noires, polies, entourées dans les deux tiers de leur longueur par un arille blanc, charnu, ressemblant à des ris de veau. — Cet arille se mange dans les fricassées de poulet ou autrement. L'arbre est originaire de la Guinée (Afrique tropicale), d'où il fut apporté par un vaisseau négrier à la Jamaïque. Il est maintenant répandu dans toutes les Antilles. — Le bois est d'une consistance solide et sert pour la menuiserie. Les fleurs, odorantes, permettraient de préparer une eau distillée aromatique. — Se cultive çà et là autour des habitations : Saint-Pierre (Fond-Coré), Basse-Pointe, Fort-de-France, etc. [N° 1810.] — On dit qu'il existe aussi à la Guadeloupe.

Le **Lepisanthes** *tetraphylla* Radlk., arbre de petite taille, originaire de l'archipel indien, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, où il fleurit tous les ans, mais ne donne pas de fruits. [N° 1837.]

Schmidelia Sw. (dédié à Casimir Christ. Schmidel, né à Baireuth en 1718; devint, en 1742, professeur dans sa ville natale, et, en 1743, à Erlangen; en 1763, médecin du Marcgraf d'Ausbach; s'occupa beaucoup d'histoire naturelle, surtout de botanique; il a laissé, entre autres choses : *Icones plantarum et analysis partium*.)

S. *occidentalis* Sw., **Allophylus** *occidentalis* Radlk. ; Schmidelie occidentale. Vulgo : Café jaune, petit-café. — Arbuste ou petit arbre, à branches étalées, à écorce grise, à jeunes branches pubescentes. Feuilles ternées, longuement pétiolées, à folioles elliptiques, sinuées-dentées, à dents courtes, aiguës, infléchies vers le limbe, glabres en dessus, duvetées et grisâtres en dessous. Fleurs d'un blanc pâle, en grappes simples ou divisées, raccourcies, presque aussi longues que le pétiole principal; sépales 5, ciliés; pétales 4, ciliés; étamines 8, de longueur inégale, entourées, à la base, d'un disque glanduleux. Fruit sphérique, un peu plus grand qu'une graine de poivre, jaune en dehors, contenant une semence globuleuse. — Cet arbrisseau perd souvent les feuilles en temps de floraison. — Fl. en mai, juin et juillet. — Peu abondant. Çà et là dans les bois et les falaises de la basse région : rivière Noire

(près du Saut-de-Constantin, Houëlmont (batterie), Vieux-Habitants. Alt. 150-380 mèt. [N° 2908.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-négresse. — Assez abondant au plateau des Trois-Ilets, à la montagne du Vauclin et dans les hauteurs de Case-Pilote. [N° 584.]

Melicocca L. (du grec « meli », miel, et « hokkos », baie, fruit, allusion à la saveur du fruit.)

M. *bijuga* L., Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 172. Melicocca à feuilles bijuguées. Vulgo : Kenettier ou kénepier. — Grand arbre, à tronc droit, anfractueux à la base, à frondaison large, arrondie, à écorce grise ou noirâtre, peu fendillée. Feuilles paripennées, à deux paires de folioles opposées, glabres, entières, elliptiques. Fleurs blanchâtres, exhalant une odeur forte, plus ou moins agréable, souvent dioïques, plus rarement monoïques, rarement polygames, en panicules terminales, avec des grappes simples, axillaires, situées dans les aisselles des feuilles de l'extrémité des branches : les panicules des fleurs femelles beaucoup plus courtes que celles des mâles; calice à 4 segments profonds; pétales 4; étamines 8, insérées sur un petit disque complet, noir; styles 2; stigmates 4, bilobés, très courts; ovaire placé dans le disque, entouré, à la base, d'écailles ciliées-frangées. Fruit globuleux-ovoïde, à péricarpe subcharnu, mince, vert en dehors, blanc en dedans; graines volumineuses, entièrement enveloppées d'un arille gélatineux d'une saveur légèrement acidulée, astringente et très agréable. — L'amande, cuite ou rôtie, peut être mangée comme la châtaigne; le bois est dur et se prête à la construction. — Fl. en avril, mai; fruits mûrs en juin, juillet, août. — Alt. 0-350 mèt. Dans toute la Guadeloupe et la Grande-Terre. [N° 3718.]

MARTINIQUE. Vulgo : Kénettier. — Dans tout le pays. [N° 1809.]

Dodonæa L. (dédié à Rembert Dodoens (en latin Dodonæus), né en 1518 à Mechelen, en Belgique; fut médecin de l'empereur Maximilien II et de Rodolphe II, ensuite professeur à Leyde, mort en 1583; il a laissé *Cruydeboek* avec figures, ouvrage corrigé de : *Historia stirpium*.)

D. *viscosa* L., Sl., t. 162, f. 3; Dodonée visqueuse. Vulgo : Mangle-oseille. — Arbuste buissonneux, élégant, très droit, rarement petit arbre, à branches fastigiées, à feuilles, fruits, pédoncules et jeunes branches visqueux. Feuilles obovales-lancéolées, oblancéolées. Fleurs verdâtres, en corymbes paniculés : les terminaux, plus larges; les axillaires, plus courts; calice à 4 sépales; pétales nuls; étamines 10, insérées sur un disque hypogyne. Fruit samaroïde, à 3 ailes égales, arrondies, membraneuses, formant au sommet, à leur point de jonction, trois sinus profonds, à 3 loges, s'ouvrant par déhiscence septicide, contenant chacune deux graines ovales, dont la supérieure est dressée et l'inférieure pendante. — Assez abondant sur le plateau calcaire de la Désirade,

dans les sables du bord de mer, de Folle-Anse (Marie-Galante). — Fl. en avril, mai, juin, souvent aussi en septembre et octobre. [Nos 2904, 3627.]

MARTINIQUE. Vulgo : Olivier bord-de-mer. — Fond Canonville (rare); abondant au bord de mer des Anses-d'Arlet (surtout à la Grand'Anse) et du Diamant. [N° 368.

L'*Euphoria Litchi* Commers., **Nephelium** *Litchi* L. Vulgo : Litchi ou Letchi; a été introduit à la Guadeloupe, il y a une quarantaine d'années : le premier pied a été planté au Petit-Bourg, d'où il s'est répandu dans le pays. Pour le faire produire plus vite on le propage par marcottes. — Fl. habituellement en janvier ou février. [N° 2909.]

MARTINIQUE. — Le premier Letchi a été planté en 1826 dans le jardin du Gouvernement de Fort-de-France; selon le rapport de M. Bélanger, direcreur du Jardin botanique de Saint-Pierre, il a fleuri une fois et a produit des fruits. Les pieds qui existent actuellement dans le pays proviennent de deux grands pieds, qui ont été pris à la Guadeloupe et plantés dans le jardin de M. Ernest Duchamp, ex-notaire, sur l'habitation Baranville, aux Trois-Ponts. [N° 1811.]

TRENTE-NEUVIÈME FAMILLE. — STAPHYLÉACÉES.

Turpinia Vent. dédié par Ventenat au Français P. J. Fr. Turpin, botaniste et peintre de plantes, mort en 1840; il a écrit : *Essai d'une iconographie des plantes*, 1820, et avec A. Poiteau : *Flores parisienses*, 1808.)

T. *occidentalis* Don., Sl., t. 220. **Staphylea** Sw.; Turpinia occidental. Vulgo : Bois-pilori. — Assez grand arbre, à branches souvent très étalées, à jeunes branches cassantes, verruqueuses, tachetées de lenticelles ligneuses, blanchâtres, à écorce fortement fendillée. Feuilles glabres, larges, longuement pétiolées, imparipennées, à 7-11 folioles ovales-lancéolées, acuminées, serretées, à dents aiguës, blanches, droites ou infléchies vers le limbe. Fleurs d'un blanc mat, en panicules terminales, trichotomes, très lâches, plus ou moins pendantes; calice à 5 sépales très verts; pétales 5; ovaire à 3 loges, contenant chacune 1-3 ovules; styles 3, distincts; étamines 5, insérées sur un disque hypogyne. Fruit baccien, trimamelonné-trigone au sommet, chaque mamelon portant une pointe, reste du pistil; graines 1-3, osseuses, d'un gris blanchâtre, très lisses, luisantes. Fl. en avril, mai; graines mûres en juin, juillet, août. — Abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants; plus rare dans les bois de la Pointe-Noire. Alt. 450-1000 mèt. [N° 3436.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-vignot. — Rare : çà et là dans les bois de l'habitation Saint-Martin, sur le flanc occidental de la Montagne-Pelée. [N° 1821.]

QUARANTIÈME FAMILLE. — SABIACÉES.

Meliosma Urb. (du grec « méli », miel, et « osmé », odeur, parce que les fleurs exhalent une odeur de miel.)

M. *Pardoni* Kr. et Urb., *nova species*; Meliosma de Pardon (Gouverneur de la Guadeloupe, 9 juillet 1894-8 juin 1895). Vulgo : Graines vertes. — Grand arbre, haut de 18-25 mèt., très branchu, à tronc droit, anfractueux à la base, à écorce noirâtre et fortement fendillée, à branches supérieures fastigiées : les inférieures, étalées. Feuilles très coriaces, rudes, épaisses, obovales ou obovales-elliptiques, arrondies au sommet ou terminées en une pointe très courte et obtuse, rétrécies en coin à la base, habituellement roulées sur les bords, très vertes en dessus, d'un vert ferrugineux en dessous et entièrement couvertes de squamules minces; côtes principales et secondaires, fortes, saillantes en dessous, imprimées en dessus, côtes secondaires arquées, reliées par des arcades, près du bord du limbe; limbe long de 8-12 cm. sur 3-5 cm. de large ; feuilles des branches de la panicule (prophylla) 2-5 plus courtes; pétioles courts, à base élargie, épaissie, ruguleuse, grise et transversalement fendillée; partie supérieure de l'axe de la panicule, et surtout les pédicelles, couverts d'un duvet ferrugineux. Fleurs petites, sessiles, d'un blanc très pur, à odeur de miel, en panicules pyramidales, longues de 11-13 cm., soit terminales, soit situées à l'extrémité des branches ; calice à 5 sépales persistants, imbriqués : les 3 extérieurs, plus grands ; étamines 5, dont 2 seules fertiles, insérées sur un disque hypogyne ; anthères biloculaires, globuleuses, à loges opposées et longitudinalement déhiscentes; style 1, simple, ovaire sessile, à 3 loges, contenant chacun 2 ovules. Fruit drupacé, peu pulpeux, obové, de la grosseur d'un grain de muscat, muni, à la base, d'une petite proéminence latérale ; endocarpe osseux, très dur, irrégulièrement sillonné-bosselé ou raboteux. Avant d'être mûr, son épicarpe est luisant, très lisse, presque translucide, très légèrement ponctué, vert-glauque clair, de sorte que la panicule entière ressemble, à s'y méprendre, à une grappe de raisins non mûrs ; à l'état de maturité, l'épicarpe devient noir et porte des taches grises et irrégulières ; la pulpe disparaît; semence 1, oléagineuse. — Fl. en mai et juin ; les fruits mûrs restent plus d'un an sur l'arbre. La plante fleurit avec une grande abondance pendant deux ou trois saisons : elle se repose ensuite pour refleurir quatre ou cinq ans après. — Le bois est dur et rouge, variant jusqu'au brun; il passe pour être inattaquable par les poux de bois et incorruptible : on l'emploie avec avantage pour les constructions dans l'eau et dans la terre; on en fait aussi de belles planches

pour les boiseries. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 550-700 mèt. [N° 3435.]

Il n'existe pas à la Martinique.

M. *Herbertii* Rolfe; Meliosma de Herbert. Vulgo : Graines-violettes, bois-violet. — Le plus souvent grand arbre, à branches nombreuses : les inférieures, étalées; les supérieures, fastigiées, à jeunes branches très anguleuses, couvertes de verrues grises ou rouges et de cicatrices laissées par les feuilles. Feuilles obovales-elliptiques, pointues au sommet, rétrécies en coin à la base, longues de 10-15 cm. sur 3-5 cm. de large : consistance, couleur et nervures des feuilles, pétiole, pubescence des pédoncules et des pédicelles, forme, couleur et parfum des fleurs, à quelques petits détails près comme dans le précédent. Panicule allongée, dépassant de beaucoup les feuilles, longue de 18-22 cm. à la base, d'une largeur de 5-6 cm., portée sur un pédoncule beaucoup plus long que dans le **M.** *Pardoni*. Fruit non mûr violet foncé, ensuite violet noir, d'abord pulpeux, ensuite sec, long de 2 cm., obové, muni, à la base, de 2 mamelons latéraux dont 1 plus petit; drupe portée latéralement sur un pédoncule prenant naissance au petit mamelon. A mesure que les fruits mûrissent, la panicule s'allonge et devient peu à peu pendante. — Le bois est dur, noirâtre en dedans avec des reflets jaunes; il est élastique, résistant et peut servir pour la menuiserie aussi bien que pour les constructions dans la terre et dans l'eau. Les graines restent également plus d'un an sur l'arbre qui fleurit avec une grande abondance pendant le mois d'avril ou de mai et cesse ensuite durant plusieurs années. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, dans les bois du Gommier, des Trois-Rivières. Alt. 400-750 mèt. [N° 2442.]

Martinique. Vulgo : Bois-de-sept-ans (parce qu'on croit qu'il ne fleurit que tous les sept ans). — Bois des Fonds-Saint-Denis, du Lorrain, du Camp-de-l'Alma. [N° 53.]

QUARANTE-UNIÈME FAMILLE. — MÉLIACÉES.

Melia L. (du grec « mélia », frêne, allusion à la forme des feuilles : le mot dérive de « méli », miel, parce que plusieurs espèces de frêne contiennent un suc doux.)

M. *sempervirens* Sw., **M.** *azedarach* L.; Melia toujours vert. Vulgo : Lilas du pays. — Arbrisseau ou petit arbre, ne dépassant que rarement 5 mèt. d'élévation, originaire de la Perse et de la Syrie, naturalisé depuis de longues années dans toutes les Antilles, très élégant par son port, son feuillage et ses branches fastigiées : quand il est jeune, toujours très ornemental par ses

fleurs; peu gracieux, quand il est âgé, à cause de ses branches horizontales ou inclinées et maigrement feuillues. Feuilles 2 fois composées imparipennées, à 3-11 folioles dentées, ovales-elliptiques. Fleurs à odeur de lilas en cymes paniculées, larges, soit terminales, soit accompagnées d'autres panicules situées aux extrémités des branches; calice monosépale à 5 dents profondes; corolle polypétale à 5 pétales violets ou violacés, ou panachés de blanc et de violet, alternant avec les lobes du calice; étamines soudées en tube, 20-30, violet foncé, élargies au sommet; anthères 10, sessiles au sommet du tube. Fruit drupacé, globuleux ou globuleux-ovoïde, jaune en dehors; à la maturité, de la grosseur d'une petite noisette; grappes dressées quand elles fleurissent, pendantes quand elles sont chargées de graines. — Fl. habituellement deux fois par an. — Le bois est blanc, mou, très cassant et ne peut servir que pour le chauffage; l'écorce et la racine sont vermifuges; la pulpe est, dit-on, un poison pour l'homme; elle est mortelle pour les chiens; avec les noyaux on fabrique des chapelets [1]. — Çà et là dans la région inférieure, se cultive souvent dans les jardins et les cours. Alt. 0-350 mèt. [N° 2310.]

Martinique. Vulgo : Lilas du pays. — Assez abondant dans toute l'île. [N° 1488.]

Trichilia Sw. (du grec « tricha », par trois, triplement, parce que dans les espèces-types les feuilles sont composées de 3 folioles, ont un ovaire à 3 ovules et un fruit à 3 valves.)

T. *simplicifolia* Spreng., **T.** *diversifolia* Tuss.; Trichilie à feuilles simples. Vulgo : Bois-de-fer bâtard. — Petit arbre ne dépassant guère 5 mèt. d'élévation, très branchu, à écorce grise, unie. Feuilles très variables, tantôt simples, tantôt imparipennées à 3-5 folioles ovales-elliptiques, entières, coriaces, plus ou moins luisantes en dessus; foliole terminale toujours beaucoup plus ample que les 2 ou 4 autres qui vont en décroissant. Fleurs petites, blanches, exhalant une odeur exquise et forte, en panicules courtes, axillaires; calice à 4-5 dents courtes, aiguës; pétales 5 ovales-oblongs; étamines soudées en un tube court; ovaire à 3 loges. Fruit gris, de la grosseur d'une petite noisette, s'ouvrant en 3 valves par déhiscence loculicide; graines 1-3, brunes, lisses, luisantes, entourées, à la base et d'un côté, d'un arille blanc qui devient noir en se desséchant. — Fl. en avril, mai, juin. — Le bois est dur, excellent pour la construction et aussi pour la menuiserie. — Assez abondant dans presque tous les bois humides ou secs du pays. Bains-Jaunes, Matouba, Pointe-Noire, etc. Alt. 300-900 mèt. [N°s 2312, 3217.]

1. L'écorce de ce végétal est nauséeuse et amère. Les feuilles sont réputées astringentes et stomachiques; dans l'Inde on les applique en cataplasme sur les ulcères. Les fruits sont vénéneux à haute dose, les semences fournissent environ 18 °/o d'une huile fixe, odorante, qui pourrait être utilisée dans l'industrie du savon. (E. H.

MARTINIQUE. — Bois-de-l'Anglais, mahot-anglais. — Calebasse, Camp-Balata, fontaines Didier et Absalon, etc. [N° 165.]

Guarea L. (nom qu'on donne à cette plante à Cuba.)

G. *ramiflora* Vent., **Guarea** *humilis* Bertero; Guarea à fleurs situées sur les branches. Vulgo : Néflier-des-bois, tamarin-des-bois, bois-pistolet. — Arbre de petite taille, à branches irrégulièrement disposées, le plus souvent étalées. Feuilles paripennées à 1-3 paires de folioles très vertes, glabres, elliptiques, membraneuses, larges, pointues au sommet. Fleurs blanches exhalant une forte et très agréable odeur, en grappes simples, rarement composées, striées à l'extrémité des branches; pétales 4, ovales, arrondies au sommet; étamines soudées en un tube conique, très évasé à la base; anthères sessiles, insérées près du bord inférieur du tube; pistil aussi long que le tube; style filiforme; stigmate capité; ovaire entouré vers la base d'un anneau, à 4 loges biovulées. Fruit brun, ruguleux, tacheté de pointes grises, de la grosseur d'une nèfle de France, s'ouvrant en 4 valves par déhiscence loculicide; semences 4, d'un magnifique rouge vermillon et luisant sur le dos, blanches sur tout le côté hilaire. — Assez abondant dans les bois de Gourbeyre (morne Goblin), des hauteurs du Baillif, du Gommier, du Matouba, des Vieux-Habitants, etc. — Le bois est dur et recherché pour la construction. — Alt. 400-900 mèt. [N° 3301.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-pistolet. — Dans presque tous les bois du pays, mais surtout dans les bois de la Sibérie (Prêcheur). [N° 591.]

G. *Perottetii* A. Juss., **G.** *trichilioides* Gr.; Guarea de Perottet (botaniste français). Vulgo : Bois-pistolet. — Arbre de taille moyenne ou plus petit. Feuilles paripennées, à 2-5 paires de folioles oblongues ou elliptiques-oblongues, très glabres, coriaces, très vertes et luisantes en dessus. Fleurs en grappes allongées, spiciformes simples ou plus rarement composées à la base; calice pubescent, à 4 dents arrondies; pétales 4, pubescents en dehors; ovaire pubescent; pédoncule principal vigoureux, ruguleux, fendillé et couvert de lentilles blanches et allongées. Fruit pyriforme, plus petit que dans le précédent, pourvu de côtes et de bosselures irrégulières; déhiscence et semences comme dans **G.** *ramiflora*. — Fl. en avril, mai, ou en décembre et janvier. — Dans les bois des Bains-Jaunes, dans les falaises des rivières Rouge et Noire, dans les bois du Matouba et de Gourbeyre, etc. — Le bois est dur et s'emploie avantageusement pour la construction. — Alt. 350-900 mèt. [N° 2314.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-caco. — Dans les bois de l'Alma, de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon et du Lorrain. [N° 1499.]

G. *Kunthianum* A. Juss., variété *Hahnianum* Kr. et Urb. Vulgo : Goyavier-bois, bois-de-rose, bois-pistolet. — Arbre de petite taille, à branches

très étendues, horizontales ou inclinées. Feuilles larges, paripennées, à 2-3 paires de folioles elliptiques, très vertes et luisantes. Fleurs blanches, très odorantes, en panicules terminales ou situées aux extrémités des branches; calice à 4 dents très courtes et arrondies; pétales 4; anthères sessiles, insérées au sommet du bord intérieur du tube staminal; stigmate exsert. Fruit de la grosseur d'un œuf de poule, obové, gris brun en dehors, uni, déhiscent, s'ouvrant en valves ligneuses et épaisses; semences 5 ou 8 et alors superposées, rouge vermillon sur le dos avec une tache blanche au milieu. Cette espèce se distingue facilement des autres par l'ampleur des feuilles et du fruit. — Fl. en avril, mai; fruit mûr en juin, juillet et août. — Rare. Alt. 400-800 mètres. Çà et là dans les bois de la Calebasse et de la fontaine Absalon. [N° 1489.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Cedrela L. (du mot latin « cedrus ».)

C. *odorata* L.; Sl., t. 220, f. 2; Br. Jam., t. 10, f. 1; Desc., vol. VI, t. 411, p. 120; Cédrèla odorant. Vulgo : Acajou amer, acajou du pays, acajou à meubles, acajou senti. — Grand arbre à tronc droit, à écorce fendillée et à base anfractueuse, quand il est vieux. Feuilles imparipennées à 10-16 folioles entières, ovales-elliptiques ou elliptiques, pointues, inégales à la base ou obliques; pétiole court, pubescent. Fleurs petites, blanchâtres ou légèrement jaunâtres, émettant une odeur forte et peu agréable, en panicules longues, terminales et pendantes; calice à 5 lobes; pétales 4, hypogynes, oblongs, pourvus d'une nervure médiane qui, à l'intérieur, forme un petit pli; tube staminal combiné avec le gynophore; étamines 10, dont 5 stériles; ovaire à 5 loges, contenant chacune 8-12 ovules. Fruit capsulaire s'ouvrant de haut en bas en 5 valves, par déhiscence septifrage; graines imbriquées, pourvues d'une aile membraneuse et mince. — Abondant dans les mornes et les falaises et autour des habitations de la région inférieure. — Son bois est assez dur, sans aubier, rougeâtre avec de belles nuances; exhale, surtout quand il est sec, une agréable odeur : il se laisse facilement travailler et, à cause de son amertume, il ne se laisse jamais attaquer par les insectes. C'est pour ces raisons qu'il est employé si fréquemment pour la fabrication des meubles, des cercueils, des cassettes, des rayons de bibliothèque, des boîtes à cigares, etc. Dans le pays, on emploie l'écorce réduite en poudre pour sécher les plaies, et les feuilles, dont l'odeur est désagréable, pour chasser les puces[1]. — Fl. en mai et juin; fruits mûrs en juillet et août. — Alt. 0-350 mèt. [N° 2315.]

1. L'extrait du bois est fébrifuge : ce bois laisse exsuder une résine aromatique. L'infusion des feuilles et des fleurs est considérée comme antispasmodique à la Guyane, et employée en injection dans les maux d'oreilles. L'écorce est très astringente, amère, et constitue un bon tonique et fébrifuge. Le fruit serait anthelminthique. L'huile des graines est recommandée pour la cicatrisation des brûlures et blessures. Il serait intéressant d'étudier la résine aromatique de ce bois. (E. H.)

MARTINIQUE. Vulgo : Acajou. — Assez abondant. [N° 1498.]

De cette famille on cultive dans les deux îles trois espèces d'arbres, introduits et d'une grande importance :

1° Le **Kaya** *senegalensis* A. Juss., **Swietenia** *senegalensis* Desr. Vulgo : Mahogani du Sénégal. — Très grand arbre, à large fronde, à branches très étendues, à feuilles paripennées de 2-4 folioles, à fruit de la forme et de la grosseur d'une poire, s'ouvrant en 5 valves, de haut en bas, par déhiscence septifrage. Introduit du Sénégal, où il est indigène. — Fl. en juin et juillet, et rapporte des fruits en novembre, décembre et janvier. — Basse-Terre (hopital Militaire, habitation Saint-Aude-Gall), Vieux-Habitants (habitation Rollin). [N° 3215.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acajou du Sénégal. — Rare[1]. Prêcheur (habitation le Céron) et Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 507.]

2° Le **Swietenia** *Mahagoni* L., Tuss., *Fl.*, IV, t. 23; Desc., vol. I, t. 99, et vol. VI, t. 416. Vulgo : Acajou de Saint-Dominique. — Très grand arbre à feuilles paripennées, à 6-10 paires de folioles petites et inégales à la base, à fleurs blanches en petites panicules corymbiformes, situées à l'extrémité des feuilles, à fruit large, pyriforme, s'ouvrant de bas en haut en 5 valves ligneuses. — Fl. en mai; fruits mûrs en septembre et octobre. — Basse-Terre (Jardin botanique) et çà et là autour des habitations. [N° 3214.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acajou de Saint-Dominique. — Jardin botanique de Saint-Pierre et sur plusieurs propriétés de l'île. [N° 1497.]

Ces deux espèces fournissent un bois précieux (*bois d'acajou*) pour la menuiserie, les boiseries, etc., et devraient être plantées en grand[2].

3° Le **Carapa** *guyanensis* Aubl.; Carapa de la Guyane (nom donné par les Tamanacos, peuple de l'Amérique du Sud, et qui signifie « huile, graisse », parce que les graines sont très oléagineuses). Vulgo : Carapate. Desc., vol. VI, t. 466. — Grand bel arbre, à branches supérieures, fastigiées, les inférieures, horizontales; à feuilles larges, pennées; à fleurs en panicules larges, racémiformes : les unes, terminales; les autres, situées à l'extrémité des branches; à fruits larges, ressemblant, pour la forme et la grosseur, à un petit cacao, s'ouvrant par déhiscence septifrage en 4-5 valves charnues; à semences larges, anguleuses, oléagineuses et mangeables. — Rare. Basse-Terre (habi-

1. Ce végétal précieux donne l'écorce de *cail-cédrat* des officines, qui, d'après Caventou (1849), renferme un principe amer particulier, le *cail-cédrin*, une matière grasse et des matières colorantes. Cette écorce, désignée quelquefois sous le nom de *quinquina du Sénégal*, est simplement douée d'une action tonique (*caïl-cédrine*), qu'on peut utiliser contre les fièvres légères. (E. H.)

2. En outre, la décoction de l'écorce est employée à la Guyane pour panser les blessures par armes à feu : cette écorce, amère, astringente, antiseptique (par son essence) et fébrifuge, aurait à être étudiée avec soin. Son fruit (capsule ovoïde) donne, par ses graines, une huile dite de *carapa*, à la Guyane, qui mériterait aussi d'être étudiée. (E. H.)

tation La Jacinthe), et dans le pays sur quelques propriétés. — Fl. en novembre et décembre. [N° 3216.] [1]

Martinique. Vulgo : Carapate, bois rouge. — Au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays; on le trouve naturalisé au Morne-Jubin, dans les hauteurs de l'habitation Pécoul. [N° 1496.]

QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE. — AURANTIACÉES.

Les représentants de cette famille, qui constituent un groupe de petits arbres ou arbrisseaux très importants, sont tous exotiques, mais naturalisés depuis longtemps; ce sont :

Citrus L. (du grec « kitron, kitria, kitrion, kitros », qu'on croit être un mot africain.)

C. *medica* L. Vulgo : Citronnier. Desc., vol. V, t. 339, p. 131. — Originaire de la Médie. On rencontre un grand nombre de variétés, soit cultivées soit à l'état sauvage; entre autres : le limonier à peau très ruguleuse et épaisse, le citronnier de Valence, le limettier, le citronnier doux, le citronnier sans piquants, etc. — Dans quelques endroits, surtout à la Martinique, on fait avec le citronnier des haies vives, impénétrables qui, soumises à la taille, deviennent très belles; les graines pilées sont employées comme vermifuges; le jus du fruit est fébrifuge, stomachique, antiscorbutique et surtout sudorifique; les charbonniers, les coupeurs de bois et de chou palmiste, les braconniers de la Martinique se munissent habituellement de quelques citrons, pour que, dans le cas où ils seraient piqués par un serpent, ils puissent boire le jus et s'en frotter l'endroit piqué, pour neutraliser le venin. Le bois est compact, solide et a de belles nuances : il est employé avantageusement dans la menuiserie et pour les ouvrages de tour. — L'arbre pousse jusqu'à une altitude de 700 mèt. [N° 3758.]

Martinique. [N° 600.]

C. *Aurantium* L. Vulgo : Oranger, orange douce. Tuss., *Fl.*, III, t. 14; Desc., vol. V, t. 338, p. 127. — Petit arbre, plus grand que le citronnier, selon toutes les probabilités originaire des contrées méridionales de la Chine et des îles de l'archipel indien; introduit par les Portugais aux Canaries, à Madère, d'où il fut propagé dans tous les pays que baignent les eaux de la Méditerranée. On cultive plusieurs variétés, surtout la lime, la bigarade.

1. L'huile des graines de *carapa* est amère, mais pourrait servir à l'industrie des savons : l'écorce, riche en tanin, est employée comme tonique et fébrifuge, propriétés qu'elle doit à la présence d'un alcaloïde (Caventou, 1859). (E. H.)

Vulgo : Orange amère ou orange-sure, et qui possède par excellence des vertus fébrifuges et sudorifiques. — Dans le pays on se sert des feuilles en infusion théiforme contre les dérangements du ventre et aussi comme anti-spasmodique. Le bois est utilisé au même titre que celui du citronnier. Alt. 0-700 mèt. [N° 2354.]

Martinique. [N° 1817.]

C. *sinensis* Riss.; Orange de Chine. Vulgo : Mandarine, orange-macaque. — Petit arbre, originaire des parties chaudes de la Chine. On cultive deux variétés : la grosse et la petite. (Les spécimens manquent.)

C. *decumana* L. (du latin « decumanus », grand, immense); Tuss., *Fl.*, III, t. 17, 18; Desc., vol. III, t. 220. Vulgo : Chaddok, fruit défendu, fruit du Paradis. Originaire de la Chine et porté en Europe par le capitaine écossais Chaddok. — Petit arbre de la taille de l'oranger. [N° 3766.]

Martinique. [N° 1939.]

C. *myrtifolia* Riss. et Pav.; Oranger à feuilles de myrte. Desc., vol. III, t. 219, p. 308. — Arbrisseau haut de 1-2^{m} 50, originaire de la Chine, très élégant; à feuilles très petites et très rapprochées; à fruits sphériques, de la grosseur d'une mandarine. — Çà et là dans les jardins de quelques habitations : Gourbeyre (aux Palmistes). [N° 3767.]

Martinique. — Grand'Anse (habitation Diobine). [N° 1941.]

Triphacia *trifoliata* D. C., **Limonia** *trifoliata* L. Vulgo : Citronnelle. — Arbrisseau élégant ou petit arbre, haut de 2-3 mèt., introduit et originaire des Indes Orientales; à feuilles trifoliées; à tiges et branches sans piquants; à fruits pulpeux, noirs, mangeables. Cultivé dans beaucoup de jardins; se rencontre quelquefois à l'état sauvage. — On en fait des haies vives très belles et très solides; la pulpe, mêlée avec de la suie, fournit un beau vernis pour les souliers[1]. — Basse-Terre, Gozier, Lamentin, etc. [N° 3765.]

Martinique. [N° 1941.]

Murraya *exotica* L. Vulgo : Buis de Chine (dédié au Suédois Jean André Murray, médecin et directeur du Jardin botanique de Gottingue, 1740-1791). — Arbrisseau introduit de l'Inde, haut de 1-2^{m} 50, élégant; à fleurs blanches très odorantes, en cymes terminales; se cultive dans beaucoup de jardins[2]. [N° 3768.]

Martinique. [N° 1940.]

1. Le bois de ce petit arbuste est à grain très fin et usité pour l'ébénisterie à La Réunion où il a été introduit également. (E. H.)

2. Ce végétal donne un bon bois, que son grain dur et serré rend susceptible d'un beau poli et qui peut être employé pour le tour et l'ébénisterie. Toutes ses parties sont considérées comme astringentes et stimulantes (huile essentielle). L'écorce est insipide mais huileuse; les feuilles ont une saveur âcre; les fleurs donnent, à la distillation, une essence parfumée; les pétales renferment un glucoside : la *Murrayine*. (E. H.)

Le **Cookia** *punctata* Retz. (dédié au célèbre navigateur anglais Cook, 1723-1779). Cookia à fruits tachetés de points bruns. — Petit arbre, originaire de la Chine et des Moluques; à fleurs blanchâtres, en panicules larges, terminales; à fruits pulpeux, ovoïdes, de la grosseur d'un œuf de pigeon, d'une saveur très sucrée et agréable; se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre et chez quelques amateurs de plantes utiles. [N° 1942.] — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

QUARANTE-TROISIÈME FAMILLE. — GÉRANIACÉES.

De cette famille on cultive très fréquemment dans les jardins le **Pelargonium** *zonale* L., Cav. Diss., 98, et plus rarement le **Geranium** *odoratissimum* L., Cav. Diss., 103; tous deux introduits de l'Europe.

QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE. — BALSAMINÉES.

Le **Basalminum** *hortense* Desp., introduit de l'Europe, s'est naturalisé et pousse à foison autour des cases et sur les bords des chemins des caféières, aux Trois-Rivières; les fleurs sont simples.

QUARANTE-CINQUIÈME FAMILLE. — OXALIDÉES.

Oxalis L. (du grec « oxalis », composé de « oxus », pénétrant, aigu, acide, et « hallis », eau salée, parce que les feuilles et les fruits sont acides et contiennent de l'acide oxalique.)

O. *Martiana* Zuc.; Oxalis de Martian. Vulgo : Herbe de Vauchelet (qui l'a introduit à la Guadeloupe). — Herbe vivace par ses tubercules agrégés, haute de 20-40 cm. Feuilles radicales, digitées-trifoliées, à folioles larges, sessiles, obcordées, plus larges que longues, étroitement échancrées au sommet; pétiole très long, plus ou moins violacé dans le haut, filiforme, le plus souvent poilu; hampe plus longue que les feuilles, dressée. Fleurs lilas, en cymes ombelliformes, souvent penchées; sépales 5, unis à la base, velus; pétales 5, striés à partir du milieu du limbe et jaunâtre vers la base; étamines 10, dont 5 plus courtes, alternant avec des longues; anthères jaunes; styles 5, poilus, plus longs que les étamines courtes; stigmates rouges, légère-

ment penchés, globuleux. Capsules à 5 lobes, s'ouvrant par déhiscence loculicide; semences petites, enveloppées d'un testa charnu, qui se sépare du tégument. Les feuilles sont acides et peuvent remplacer l'oseille de France.— Très abondant le long des routes, dans les endroits humides et fertiles, où il forme parfois un véritable gazon ; il se propage avec une grande facilité, à cause de ses tubercules agrégés : Camp-Jacob, Matouba, Gourbeyre, Sainte-Rose, etc. Alt. 30-800 mèt. [N° 2355.]

Martinique. Vulgo : Petite-oseille. — Saint-Pierre, Camp-Balata, Parnasse. Abondant. [N° 1818.]

O. *corniculata* L., variété *microphylla* Poir.; Oxalis corniculé. Vulgo : Petite-oseille-savane. — Petite herbe annuelle, rampant à une distance indéfinie ; à tiges filiformes, pubescentes ou glabres ; à racines pivotantes, blanches. Feuilles digitées-trifoliées, sessiles, obcordées; pétioles filiformes, longs, pourvus, à la base, de 2 stipules filiformes. Fleurs jaunes, en cymes de 1-3 rayons. Capsule oblancéolée, terminée par un petit bec, reste du pistil. — Abondant dans les terres cultivées, le long des routes, sur les murs, etc. Alt. 0-800 mèt. Basse-Terre, Camp-Jacob, Gourbeyre, Moule, etc. [N° 2354.]

Martinique. Vulgo : Petite-oseille. — Abondant. [N° 1817.]

O. *Barrelieri* Jacq.; Oxalis de Barrelier. Vulgo : Oseille-savane, oseille-maronne. — Herbe annuelle ou suffrutescente, haute de 40-65 cm., très branchue et feuillue, quand elle est jeune, et qu'elle pousse dans un terrain fertile; nue dans le bas, quand elle est adulte. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovales ou ovées-oblongues, la troisième plus grande, distante des deux autres; pétiole filiforme, long, pubescent. Fleurs violet pâle et jaune au fond, à l'intérieur, en cymes ombelliformes, portées sur des pédoncules longs, filiformes, réunis par 2 à l'aisselle des feuilles de l'extrémité des branches. Capsule ovale-oblongue. — Pendant la nuit et quand il pleut, les folioles sont pendantes. — Herbe fourragère. — Abondant dans toutes sortes de terrains humides, mais surtout dans les champs en friches : Basse-Terre, Gourbeyre, Sainte-Rose, Gozier, etc. Alt. 0-610 mèt. [N° 2357.]

Martinique. Vulgo : Oseille bâtard. — Abondant dans toute l'île. [N° 1491.]

O. *sepium* St. Hil.; Oxalis des haies. Desc., vol. I, t. 32, p. 153. Vulgo : Oseille-maronne-des-bois. — Sous-arbrisseau, haut de 40 cm.-1 mèt., très branchu, mais peu feuillu, tortueux ou plus ou moins couché. Feuilles très glabres, molles, d'un vert intense, pennées-trifoliées ou simples; celles des branches adultes, beaucoup plus larges. Fleurs larges, d'un jaune d'or vif, uniforme, en cymes terminales, portées sur des pédoncules bifides, longs, munis, près de la base, de 2 stipules placées à des hauteurs différentes. — Descourtilz classe cette plante dans les stomachiques antiscorbutiques; dans le pays, on n'en fait aucun usage. — Peu abondant. Çà et là dans

les environs du Camp-Jacob; se cultive souvent dans les jardins à cause de ses fleurs. — Fl. d'avril en juillet. [N° 2358.]

Il n'existe pas à la Martinique.

O. *frutescens* L., **O.** *Plumieri* Jacq.; Oxalis frutescent. Vulgo : Oseille-bois jaune. — Arbrisseau haut de 80 cm.-1m 40, tortueux; à tige noueuse et nue dans le bas, branchue dans le haut. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles molles, ovales, arrondies ou émarginées au sommet. Fleurs jaunes, nombreuses, en cymes terminales, contenant 3-6 rayons. — Fl. presque toute l'année. — Endroits secs, pierreux. Se cultive quelquefois dans les jardins en guise de bordures, qui, soumises à la taille, produisent un bel effet. Hauteurs pierreuses des Vieux-Habitants, Basse-Terre (Jardin botanique). [N° 2356.]

Martinique. Vulgo : Oseille jaune. — Hauteurs du Fond-Layette (Case-Pilote), Caravelle (Trinité). [N° 1819.]

L'**Averrhoa** *Bilimbi* L.; Desc., vol. V, t. 333, p. 110 (dédié au médecin arabe Averrhoës, 1149-1217 — Bilimbi nom malabar). Vulgo : Bilimbi, cornichon. — Petit arbre, originaire et introduit des Indes Orientales, à tronc très noueux; est cultivé dans plusieurs endroits. — Les fleurs paraissent sur le tronc et sur les branches; ses fruits, bacciens, cylindriques-oblongs, contiennent un suc très acide, qui renferme du bioxalate de potasse : on les emploie, pour cette raison, dans la lessive et surtout pour l'enlèvement des taches d'encre; confits avec du sucre et préparés avec du vinaigre et du sel, ils peuvent servir de condiment. Descourtilz place l'arbre dans les rafraîchissants acides; il dit qu'on compose avec les fruits un sirop très estimé dans les maladies inflammatoires et particulièrement dans les hépatites aiguës : on emploie aussi la décoction avec du riz non pelé comme un remède excellent dans la même maladie et toutes les fois qu'il s'agit de tempérer la fièvre et de modérer les diarrhées et les coliques bilieuses. — Fl. pendant toute l'année. — Basse-Terre (hôpital Militaire), Gourbeyre, Petit-Bourg, etc. [N° 3473.]

Martinique. Vulgo : Cornichon. — Saint-Pierre (Collège et Jardin botanique), Trinité (habitation Saint-Joseph), Marin (usine), etc. [N° 1820.]

L'**Averrhoa** *Carambola* L.; Desc., vol. V, t. 335, p. 116. Vulgo : Carambolier, est cultivé aussi sur quelques habitations, notamment autour de l'usine du Marin et sur l'habitation Saint-Joseph (Trinité). — Le fruit a les mêmes propriétés que celui de l'espèce précédente.

QUARANTE-SIXIÈME FAMILLE. — ZYGOPHYLLÉES.

Tribulus L. (du grec « treis », trois, et « bolos », trait, flèche, parce que les fruits sont munis de trois ou quatre pointes aiguës.)

T. *cistoïdes* L., Desc., vol. IV, t. 250, p. 77; Tribule ressemblant au Ciste. Vulgo : Herse, pourpier bord-de-mer. — Herbe vivace, couchée; à racines fortes, longues et grises; à tiges noueuses, relevées aux extrémités. Feuilles opposées, paripennées, à 8 folioles petites, opposées, oblongues, mucronées au sommet, blanchâtres en dessus, couvertes en dessous d'un duvet argenté et fin; stipules 2, juxta-axillaires. Fleurs larges, jaune vif, très belles, portées sur des pédoncules solitaires, axillaires, presque aussi longs que les feuilles; sépales 5, lancéolés-acuminés, une fois plus courts que les 5 pétales; étamines 10; pistil syncarpé. Fruit crustacé, tuberculé, se séparant en 4, rarement en 5 coques indéhiscentes, dont chacune est armée de 2 piquants droits, rigides, divergents (la disposition des coques avec leurs piquants est telle que le fruit ressemble assez bien à une croix militaire). — Descourtilz classe cette herbe dans la section des diurétiques excitants et dit entre autres choses qu'elle contient beaucoup de mucilage et un extrait aromatique. A Marie-Galante, on se sert des feuilles en cataplasme contre les contusions et de la racine en décoction comme apéritive. — Peu répandu. Abondant dans les sables du bord de mer, entre la Capesterre et l'usine (Marie-Galante). — Fl. presque toute l'année. [N° 3645.]

Martinique. Vulgo : Herbe-soleil, pourpier. — Sainte-Anne (habitation Bertrand). [N° 1815.]

T. *maximus* L., Sl., t. 132, f. 2; Plum., édit. Burm., t. 254, f. 1; Br. Jam., t. 21, f. 3; Grande Tribule. Vulgo : Cresson-courant, pourpier bâtard. — Herbe annuelle ou suffrutescente et souvent frutescente, rampante, s'étendant quelquefois à plus de 4 mètres; à racines longues, pivotantes-fibreuses, blanchâtres, épaisses. Feuilles paripennées, le plus souvent à 3 paires de folioles, d'abord vertes, ensuite blanchâtres en dessus, d'un blanc argenté en dessous, obliquement insérées, d'abord ovales, ensuite lancéolées-linéaires. Fleurs tantôt jaunes, tantôt blanc jaunâtre, beaucoup plus petites que dans le précédent; calice persistant, pédoncules presque aussi longs que les feuilles. Fruit composé de 4-6 coques juxtaposées, transversalement tuberculées sur le dos et se séparant tardivement de l'axe central. — Très abondant dans les terres sèches et sablonneuses, près de la mer. Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Sainte-Anne, Gozier. [N° 2427.]

Martinique. Vulgo : Pourpier jaune, pourpier bâtard. — Abondant. Saint-Pierre (boulevard), Case-Navire (cimetière), Case-Pilote, Trois-Ilets, etc. [N° 1816.]

Guajacum L. (du mot caraïbe « guajak ».)

G. *officinale* L., Sl., t. 222, t. 3-6; Tuss., *Fl.*, IV, t. 35; Desc., vol. VII, t. 463; Gaïac officinal. Vulgo : Gaïac. — Arbre de grande taille, quand il

est vieux ; à branches le plus souvent étalées : les inférieures, presque toujours horizontales et penchées aux extrémités ; à écorce dure, couverte de croûtes brunes ou légèrement jaunâtres, qui se détachent par plaques. Feuilles très vertes, paripennées à 2-3 folioles, successivement peu amples, obovales ou ovales, arrondies au sommet, inégales à la base. Fleurs très nombreuses, bleues à l'anthèse, devenant plus tard bleuâtres ou blanchâtres, en ombelles terminales, composées de 5-12 rayons pédonculés ; sépales 5, pubescents, ovales, trois fois plus courts que les pétales ; pétales 5, spatulés ; étamines 10, bleues, d'inégale longueur ; style pointu ; stigmate simple ; ovaire stipité. Fruit à loges uniovulées, jaunâtre en dehors, obové-arrondi, largement rétus au sommet, et muni, au milieu, d'une pointe, s'ouvrant par déhiscence septicide ; graines ovales, bianguleuses, complètement entourées d'une matière rouge écarlate, dont la couleur s'efface facilement ; embryon orthotrope. — Le cœur du bois est noir, extrêmement dur et pesant, d'où son emploi rare en ébénisterie, malgré son beau poli ; il est en outre sans odeur, mais la râpure en est légèrement aromatique et fait éternuer ; l'écorce est dépurative et s'emploie contre les maladies de peau, mais surtout contre la syphilis. Descourtilz range la plante dans la classe des sudorifiques et dit, entre autres choses : que la racine, l'écorce et la résine sont stimulantes et toniques [1] ; que les feuilles sont purgatives, et que l'huile qu'on obtient des fruits sert avec succès pour combattre la carie des os. Malheureusement, à la Guadeloupe ce bel arbre n'existe plus à l'état sauvage et est devenu une plante presque inconnue. Si on le cultive encore dans quelques rares endroits, c'est plutôt pour la richesse et la beauté de ses fleurs que pour son bois et ses vertus médicinales. A la Désirade, où il abondait autrefois, on l'a presque complètement détruit : on se servait de son bois pour chauffer les fours à chaux ; en août 1892, je n'ai pu en découvrir que quatre pieds mal venus, dont deux, plantés près du bord de mer et couverts de pucerons, paraissaient disposés à faire le sacrifice de leur vie. — L'arbre pousse très lentement ; à l'état de culture, il fleurit habituellement deux fois dans l'année ; les graines germent en deux jours mais perdent leur faculté germinative en quatre ou cinq semaines. — Basse-Terre (habitation Saint-Aude-Gall). [N° 2956.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gaïac. — Plus abondant, quoiqu'il ne se rencontre

1. Le bois de Gayac possède une odeur aromatique et une saveur légèrement âcre, qu'il doit à la résine qu'il renferme. Celle-ci est employée comme diaphorétique et antisyphilitique, antigoutteuse, etc. Elle est douée d'une saveur aromatique qui rappelle celle du *benjoin* et s'augmente par le frottement ou la chaleur : sa saveur d'abord peu sensible devient ensuite très âcre. Elle est dure, mais cassante, et la cassure est brillante et vitreuse ; ses fragments, considérés sur les parties minces, sont transparents et d'un brun verdâtre ; sa poudre d'abord grise verdit peu à peu à l'air. D'après Lucker (1892), cette résine est formée de trois acides : *gaïacinique*, *gaïaconique* et *résino-gaïacique*. Le bois de gayac en râpure est employé sous forme de décoction ou d'extrait, c'est un des quatre bois sudorifiques : sa teinture alcoolique forme un bon dentifrice. (E. H.

plus à l'état sauvage. Saint-Pierre (Collège, Jardin botanique et Trois-Ponts), Fort-de-France, Prêcheur, Lamentin, etc. [N° 1814.]

QUARANTE-SEPTIÈME FAMILLE. — RUTACÉES.

Pilocarpus Vahl (du grec « pilos », chapeau, et « carpos », fruit, parce que les fruits à 4 coques prennent, après la déhiscence, la forme d'une coiffe ou d'une mitre).

P. *racemosus* V. Plum., éd. Burm., t. 127; Vahl, *Eglogæ*, t. 10; Pilocarpe à fleurs en grappes. Vulgo. Flambeau-caraïbe. — Arbrisseau souvent buissonneux et touffu, droit, haut de 3-3m 50. Feuilles larges, elliptiques, arrondies ou échancrées au sommet, garnies de très nombreuses cryptes translucides, comme les feuilles du citronnier. Fleurs en grappes simples, très allongées, terminales, le plus souvent penchées, pédonculées; pédicelles longs, insérés à angle droit; calice à 5 lobes; pétales 5, jaune safran; étamines 5, étalées, insérées sur un large disque; ovaire à 5 lobes. Fruits 2-4, folliculaires, à endocarpe bivalve; semences ovales, noires, luisantes, petites, terminées en un bec court et légèrement recourbé. — A la maturité du fruit, le péricarpe se détache de l'endocarpe et reste longtemps attaché à la grappe, tandis que celui-ci disparaît de bonne heure. Toutes les parties de la plante exhalent une odeur forte, pénétrante, plus ou moins désagréable [1]; avec les tiges on fait des flambeaux qui brûlent comme une chandelle. — Fl. de novembre en janvier et très souvent de juin en septembre. — Rare. Çà et là dans les endroits secs et rocailleux des hauteurs du Vieux-Fort. [N° 2240.]

Martinique. Vulgo : Flambeau noir. — Endroits secs et pierreux, hauteurs boisées des Trois-Ilets, morne Gommier (Marin), hauteurs de Sainte-Luce. [N° 1193.]

Tobinia Desv. (nom américain de la plante.)

T. *punctata* Gr.; Tobinia à feuilles pointillées. Vulgo : Lépineux rouge, bois-flambeau, bois d'Inde marron (au Moule). — Arbrisseau buissonneux ou petit arbre; à écorce lisse, noirâtre. Feuilles paripennées à 5-6 paires de folioles, très luisantes, coriaces, elliptiques ou lancéolées-elliptiques, très finement crénelées, munies à la face inférieure, entre les nervures, d'un grand nombre de petits points noirâtres. Fleurs très petites, dioïques, en cymes

1. Ce végétal contient assurément une huile essentielle qui est peut-être voisine de celle du jaborandi (**Pilocarpus** *pinnatifolius* L.); il serait intéressant de rechercher si, comme il faut le prévoir, elle renferme aussi l'alcaloïde *pilocarpine*, dont les propriétés sialagogues et sudorifiques sont si souvent et heureusement utilisées par les médecins. (E. H.)

courtes, couvrant les branches de la poussée de l'année précédente; calice à 2 lobes; pétales et étamines 3. Fruit folliculaire, trois fois plus petit qu'une graine de poivre, ovale, comprimé, muni d'une pointe au sommet, contenant une graine globuleuse, crustacée, très noire et très luisante. — Les feuilles de cet arbrisseau sont très variables : les pieds adultes n'en portent qu'à 1-2 paires de folioles; les jeunes en ont jusqu'à 8 et sont garnies, sur la côte de la face inférieure et à la base du pétiole, d'aiguillons luisants, très pointus; les tiges sont également munies de ces aiguillons très nombreux, forts, cylindriques et insérés à angle droit. Avec les tiges on fait des flambeaux, qui brûlent avec une grande facilité à cause de l'huile essentielle qui y réside. — Fl. d'avril en juin. — Abondant dans les terres sablonneuses du bord de mer et sur les mornes peu élevés, calcaires ou pierreux : Marie-Galante (Folle-Anse), les Saintes (Morne-du-Chameau), Deshaies (Gros-Morne), Désirade, etc. [N°s 2974, 2995, 3629.]

Martinique. Vulgo : Bois-flambeau noir. — Abondant dans les bois secs de la Plaine des Trois-Ilets, du morne Gommier (Marin) et des mornes calcaires de Sainte-Anne. [N° 494.]

Fagara L. (le médecin arabe Avicenne donne ce nom à une plante aromatique qu'on ne connaît pas; Linné se sert du même mot pour dénommer une autre plante aromatique.)

F. *microphylla* Desf., **F.** *pterota* L. (*partim*). Br. Jam., t. 5, f. 1 ; Fagara à petites feuilles. Vulgo : Bois-à-piano, bois-chandelle, bois-lépineux blanc. — Grand buisson ou petit arbre tortueux, très ornemental, surtout quand il est jeune, à cause de son léger et joli feuillage; à branches très nombreuses, souvent étalées et inclinées, pourvu, sur la tige et à la base des feuilles, d'aiguillons droits, très aigus. Feuilles petites, imparipennées, à 3 folioles coriaces, ovales ou spatulées, sessiles, souvent échancrées au sommet; pétiole ailé. Fleurs dioïques, très nombreuses et très petites, disposées en petites cymes axillaires et sessiles. Fruit folliculaire, s'ouvrant en 2 valves; graines globuleuses, très noires et très luisantes. — Toute la plante exhale une odeur aromatique et forte [1]; le bois est très dur et incorruptible : il sert pour les constructions sous terre; on en fait des traverses, des poteaux, etc. — Dans les terres sèches, arides et pierreuses : Le Baillif, Vieux-Habitants, Désirade, Moule, les Saintes, Marie-Galante, Gozier. Alt. 0-200 mètres. [N° 2976.]

Martinique. Vulgo : Bois-flambeau. — Case-Pilote, Caravelle, Rivière-Pilote (bord de mer). [N° 1192.]

1. L'écorce et les fruits de cette plante ont une saveur brûlante et poivrée qui en justifie l'emploi à titre d'épices : l'écorce passe pour être sudorifique, et sous forme de cataplasme agissant sans doute par son action antiseptique due à l'essence aromatique qui y est contenue, serait un bon remède contre le pian. (E. H.)

Zanthoxylon L. (du grec « xanthos », jaune, et « xulon », bois, allusion à la couleur du bois.)

Z. *aromaticum* W. Vulgo : Lépineux blanc. — Le plus souvent arbre de taille moyenne; à tronc et branches munis de piquants; à branches étalées, souvent horizontales; à écorce noirâtre, très ruguleuse et fendillée. Feuilles imparipennées, à 6-7 paires de folioles elliptiques, glabres, coriaces et luisantes, à crénelures larges et tronquées au sommet, couvertes de points translucides, munies de glandes au fond des crénelures, à la face inférieure. Fleurs polygames, en panicules courtes, ramassées et pyramidales; pédoncules et pédicelles rudes et verruqueux; sépales à 4-5 lobes arrondis; pétales 5; ovaire le plus souvent 5, inséré sur un carpophore. Fruits folliculaires, solitaires ou réunis par 2-5 sur le carpophore; graines globuleuses-comprimées, très noires et très luisantes, restant longtemps attachées aux valves. — Toutes les parties de l'arbre répandent une odeur aromatique et très pénétrante. A la Grande-Terre on prépare avec les feuilles une tisane astringente et tonique. L'aubier est blanc et tendre, mais à l'intérieur le bois est rouge et dur; à cause de son odeur, les poux de bois (termites) ne l'attaquent jamais : il est employé pour les constructions dans l'eau et dans la terre; il sert aussi dans l'ébénisterie. — Çà et là dans les plaines du Lamentin; plus abondant au Moule et dans les Grands-Fonds du Gozier. — Fl. en mai et juin. — Alt. 10-280 mèt. [N° 3437.]

Martinique. Vulgo : Lépiné blanc. — Parnasse, hauteur du Prêcheur, Ajoupa-Bouillon, Marin (morne Gommier.) [N° 1195.]

Z. *microcarpum* Gr.; Zanthoxylon à petits fruits. Vulgo : Lépineux rouge. — Petit arbre, très droit, ornemental, habituellement sans piquants. Feuilles imparipennées, à 5-7 paires de folioles petites, crénelées-serretées, subsessiles, lancéolées ou lancéolées-obovales, munies de points translucides. Fleurs en panicules terminales, pyramidales. Follicules solitaires, petits, sessiles, à péricarpe verruqueux; semences globuleuses, très noires et très luisantes. On rencontre souvent une variété, dont le pétiole commun ainsi que les nervures principales des folioles sont garnis, à la face inférieure, de piquants droits ou recourbés. — Toute la plante exhale une odeur forte et peu agréable; le bois n'est pas dur et ne peut servir que pour les constructions à l'intérieur.— Abondant dans les terres sèches et pierreuses de Bouillante, de Deshaies, des hauteurs du Vieux-Fort, des Grands-Fonds du Moule et du Gozier. — Fl. en mai et juin. — Alt. 20-300 mèt. [N° 3436.]

Martinique. Vulgo : Bois-lépiné rouge, bois-noyer. — Plaines de Trois-Ilets, hauteur du Diamant, montagne du Vauclin, etc. [N° 1183.]

Z. *flavum* Vahl; Zanthoxylon jaune. Vulgo : Noyer, bois-noyer. — Petit arbre élégant, rarement arbre de taille moyenne, dépourvu de piquants. Feuilles larges, imparipennées, à 2-4 paires de folioles, elliptiques, épaisses,

grossièrement crénelées, pourvues de nombreux points translucides. Fleurs en panicules terminales. Cette espèce se distingue facilement de toutes ses congénères par ses folioles larges, nettement elliptiques et ses follicules plus volumineux. — Rare. Çà et là dans les terres sablonneuses ou rocailleuses voisines de la mer : Sainte-Anne, Marie-Galante (bois de Folle-Anse). [N° 3631.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Z. *martinicense* L. Vulgo : Lépineux jaune. — Petit arbre à branches fastigiées ou étalées, à jeunes branches couvertes de lenticelles blanches, longitudinales. Feuilles unifoliées, elliptiques, entières, couvertes de points transparents; pétiole articulé, près du sommet. Fleurs dioïques, en petites panicules terminales; calice très petit, se réduisant à quelques écailles noires; pétales 4-5, blanc jaunâtre; ovaire inséré sur un gynophore, en forme de disque. Fruit folliculaire; semences comme dans les précédentes espèces. — Abondant dans les falaises, dans les haies, aux lieux secs et pierreux. — La plante répand une odeur très prononcée, aromatique, mais peu agréable. Le bois, à aubier jaune et à cœur rouge et dur, sert pour les constructions dans la terre; avec les branches on fabrique généralement des manches de toutes sortes d'outils, des charrues, des brouettes, etc. — Fl. en mai ou juin. — Alt. 20-400 mèt. Les Saintes (Morne-du-Chameau), Désirade, Marie-Galante, Grands-Fonds du Gozier, etc. [N° 2972.]

Martinique. Vulgo : Lépiné jaune. — Abondant dans les terres sèches, le long des rivières et dans les mornes inférieurs boisés : Trois-Ilets, morne Gommier (Marin), Sainte-Anne, Fort-de-France (route de la fontaine Didier au Camp-Balata, etc. [N° 1196.]

Quassia L. (du nom de « Quassi », nègre, esclave de Surinam, qui, avec cette plante, guérissait les mauvaises fièvres.)

Q. *amara* L., Desc., vol. I, t. 5; Quassia amère. Vulgo : Quinine de Cayenne. — Arbrisseau ornemental, quand il est jeune, ou très petit arbre, originaire des Guyanes, à branches nombreuses, fastigiées ou divariquées. Feuilles imparipennées, à 5 folioles elliptiques-oblongues, pointues, entières, subsessiles ou à pétioles courts et noirs : la paire inférieure, très distante des 3 folioles terminales qui partent du même point; pétiole commun ailé. Fleurs en grappes allongées, tantôt solitaires ou réunies en groupes, terminales, ou plus rarement en panicules lâches; calice petit, à 5 dents profondes, corolle grande, écarlate, à 5 pétales tordus, ne s'ouvrant que très peu; ovaire inséré sur un carpophore charnu obconique, rouge écarlate, luisant. Fruits 1-5, ovoïdes-bianguleux, laissant, après la chute, autant de creux jaune vert sur le carpophore devenu plus long que large. — Cet arbrisseau constitue une plante médicinale précieuse. L'écorce et le bois sont très amers, toniques et fébrifuges. Dans le pays on coupe les branches par petits mor-

ceaux, qu'on laisse infuser dans l'eau froide, dont on prend un verre le matin et à midi, ou bien on prépare, avec les fruits également très amers, une sorte de vin, qu'on donne à boire avant le principal repas, comme on ferait pour le vin de quinquina [1]. — Se cultive souvent dans les jardins et autour des habitations : Basse-Terre, Vieux-Habitants (habitation Rollin), Gourbeyre. — Fl. en mai.

Martinique. Vulgo : Quinquina Cayenne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. [N° 1197.]

Simaruba Aubl. (nom indigène de la plante de la Guyane française.)

S. *amara* Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 332. **S.** *officinalis* D. C.; Simarube amer. Vulgo : Acajou blanc. — Arbre de taille moyenne, à tronc droit et nu, sur une étendue de 6-9 mèt., à écorce grise, blanchâtre, lisse. Feuilles paripennées, à 5-7 paires de folioles alternes, entières, oblongues ou oblongues-lancéolées, épaisses, coriaces, terminées en une pointe arrondie, d'un rouge ferrugineux en dessous, d'un vert foncé en dessus. Fleurs dioïques, en petites cymes formant ensemble une large panicule terminale; calice à 5 dents peu profondes; pétales 5, hypogynes, étalés; étamines 10, insérées sur une écaille arrondie; style 5-fide. Fruit drupacé, bianguleux, ovoïde. — Le bois est assez dur, résistant et élastique; à l'intérieur, il a une teinte jaune clair. L'écorce de la racine est amère, tonique et fébrifuge; elle est employée en décoction pour combattre l'anémie, la dyspepsie, les fièvres intermittentes et la dysenterie chronique; à haute dose, elle devient purgative et vomitive [2]. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants, de Pigeon, des Trois-Rivières. — Fl. en mai, juin, juillet. — Alt. 250-700 mèt. [N° 2973.]

Martinique. Vulgo : Bois blanc. — Abondant. Savanes du Morne-Rouge, du Champflore, bois de l'Ajoupa-Bouillon, fontaine Didier, etc. [N° 1198.]

Picramnia Sw. (du grec « picros », amer, et « thamnos », buisson, allusion à l'amertume des feuilles et des fruits.)

P. *pentandra* Sw., **P.** *micrantha* Tul.; Picramnia à 5 étamines. Vulgo : Graines dorées, bois-montagne, bois-poisson. — Arbrisseau ou très petit

1. Ce végétal fournit, en Europe, le *bois de Surinam* des pharmacies, qui doit ses propriétés amères et toniques à un principe amer nommé *quassine*, que Oliveri et Denaro (1884) considèrent comme un éther diméthilique de l'*acide quassique*. Massute (1890) a ajouté à la connaissance de cette *quassine* l'existence dans le bois de Surinam de trois autres corps cristallisés et amers, dont deux, bien étudiés, représenteraient des homologues supérieurs de la *quassine*. Ce dernier principe actif n'est pas azoté. (E. H.)

2. L'écorce de la racine de simarouba, qui est officinale, renferme de la *quassine*, une matière résineuse, une huile volatile, dont l'odeur rappelle celle du *benjoin*, *des acides gallique et malique*. C'est un tonique amer qu'on trouve dans une foule de préparations complexes et notamment dans la formule de tous les élixirs anticholériques; elle est caractérisée par son amertume intense et son défaut d'odeur et enfin une structure spéciale. Elle est supérieure au *quassia amara* comme tonique et fébrifuge. (E. H.)

arbre, ornemental, à branches pendantes. Feuilles imparipennées à 5-9 folioles ovées-oblongues, pointues, très glabres et luisantes. Fleurs dioïques, très petites, ramassées en petites glomérules, assises sur des branches spiciformes qui constituent ensemble des panicules pendantes, terminales et axillaires, allongées, plus rarement des grappes simples; calice à 5 dents; pétales 3-5, insérés sur un disque rond; ovaire à 2-3 loges biovulées; styles 2-3, sessiles. Fruit jaune pâle en dehors, drupacé, lisse et luisant, à moitié aussi gros qu'une olive, contenant une seule graine. — Le bois est très amer. La racine et le bois jouissent dans le pays d'une grande réputation : on les emploie en infusion contre les affections lépreuses et contre la syphilis. — Fl. en avril et mai. — Se rencontre un peu dans tous les bois, sans être abondant nulle part : Houëlmont, Vieux-Habitants, Grands-Fonds du Morne-à-l'Eau. Alt. 60-400 mèt. [N° 3257.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-moudongue, bois-madame. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : il s'emploie pour les mêmes usages. Morne-Rouge (Calvaire), Parnasse, Lamentin (Roches-Carrées), etc. [N° 200.]

Picræna Lind. (du grec « picraïno », rendre amer, allusion à l'amertume du bois et de l'écorce.)

P. *excelsa* Lind., **Simaruba** *excelsa* D. C.; Vulgo : Bois-noyer, graines vertes. — Arbre d'assez grande taille, élancé, à écorce grise, peu fendillée. Feuilles imparipennées, à 9-11 folioles oblongues ou oblongues-lancéolées, terminées par une pointe obtuse, entières, coriaces. Fleurs polygames, en cymes larges, corymbiformes, terminales, beaucoup plus courtes que les feuilles; calice à 5 dents; pétales 5, oblongs, jaune pâle; étamines 5, insérées sur un disque; ovaires 3, distincts; style fendu en 3 branches. Fruit drupacé, sphérique, bleu foncé et glauque à la maturité. — Le bois, de couleur blanchâtre, nuancé de jaune verdâtre en certains points, sert pour les constructions à l'intérieur. Le bois et l'écorce sont amers : on les emploie en infusion contre les fièvres[1]. — Peu abondant : Bois de Gourbeyre (Morne-Goblin), Camp-Jacob (bords des rivières Noire et Rouge). Alt. 400-700 mèt. [N° 3630.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois amer. — Hauteur des Trois-Ilets, montagne du Vauclin, Sainte-Anne, etc. [N° 1192.]

1. On emploie surtout le bois dans la pharmacie européenne, qui en fait grand usage sous le nom de *quassia de la Jamaïque*, presque à l'exclusion entière du *quassia de Surinam* (**Quassia** *amara* L.). Massute (1890) a retiré de ce *quassia de la Jamaïque* comme principes actifs, deux corps cristallisés qu'il appelle *picrasmines*; l'un fond à 204° et l'autre à 209-212°. Le premier, traité par l'acide chlorhydrique, donne de l'*acide picrasmique* qui n'est pas identique à l'*acide quassique* d'Oliveri et Donaro (voir note à la fin de *Quassia amara*). Il résulte de ces travaux que la matière amère des deux bois de quassia (de Surinam et de la Jamaïque) est constituée par une série de corps homologues, mais différents dans les deux espèces. C'est avec le bois de ce *Picraena excelsa* qu'on fait les gobelets tournés dans lesquels on laisse séjourner de l'eau, qui y acquiert très rapidement une grande amertume. Les copeaux provenant de la fabrication de ces gobelets sont aussi vendus en pharmacie. (E. H.)

QUARANTE-HUITIÈME FAMILLE. — ÉRICACÉES.

Brossæa D. C. (dédié à Gui de la Brosse, médecin de Louis XIII, fondateur du Jardin botanique royal de Paris; a publié, outre la description de ce jardin, un traité sur la nature, l'utilité et les vertus des plantes.)

B. *anastomosans* G., **Epigæa** *cordifolia* Sw., **Gaultheria** *buxifolia* W.; Brossæa à nervures foliaires anastomosées. Vulgo : Myrtille. — Très petit arbrisseau, ornemental, plus ou moins radicant, haut de 30-60 cm., à écorce noire ou grise. Feuilles petites, ovées, légèrement cordées, cartilagineuses, finement serretées; à dents aiguës, très brièvement pétiolées; à limbe ne dépassant jamais 8 mm. de long sur 3 mm. de large; à nervures principales et secondaires souvent parsemées de poils courts et rigides. Fleurs en petites cymes terminales; calice persistant, couleur lie de vin; à 5 dents profondes, deltoïdes, arquées; corolle rouge carmin vif, en clochettes conoïdes, fortement élargies à la base, terminées par 5 dents; étamines 10, incluses, à anthères pourvues, au sommet, de 2 petites arêtes; pédoncules et pédicelles garnis de plusieurs bractées rouges, écailleuses et pointues. Fruit globuleux, à moitié niché dans le calice, pulpeux, mangeable, tardivement loculicide, contenant un grand nombre de très petites graines brunes. — Abondant dans les sphagnums de la Soufrière; plus rare à la Grande-Découverte. — Fl. presque toute l'année, mais surtout en décembre, janvier, février et mars. — Alt. 1100-1480 mèt. [N° 2255.]

MARTINIQUE. Vulgo : Myrtille. — Peu abondant : sommet de la Montagne-Pelée (Morne-de-la-Croix) et dans la coulée du Prêcheur, qui avoisine le lac. [N° 1358.]

Symphysia Prl. (du grec « symphysis », union, connexion, parce que le calice adné à l'ovaire forme une seule masse avec lui.)

S. *guadalupensis* Kl., **S.** *martinicensis* Deless., **Hornemannia** *martinicensis* Hook fils. Vulgo : José. — Arbrisseau ornemental par son feuillage tortueux ou plus ou moins sarmenteux, quand il peut trouver un appui, à branches nombreuses, toujours fortement inclinées, haut de 2-3 mèt. Feuilles vert clair, cartilagineuses, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, atténuées à la base, pointues au sommet, crénelées ou subentières, à nervures invisibles en dessus, bien dessinées en dessous, 2-3 paires de nervures secondaires partant de la côte principale et formant un area dans la partie supérieure du limbe. Fleurs en corymbes, le plus souvent terminaux, renfermant 15-25 rayons longuement pédicellés; calice campanulé, adné à l'ovaire, à 6-8 dents, largement arrondies et souvent munies d'une petite pointe; corolle campanulée, charnue, à 6-8 dents; étamines 15, distinctes, incluses, insérées en cercle à

la base du tube, un peu au-dessus de l'ovaire; anthères larges, ovales-oblongues, dressées, laissant échapper le pollen par un petit pertuis surmontant l'anthère; filets élargis à la base et s'atténuant vers le sommet; ovaire à 6 loges, dont les cloisons se détruisent plus ou moins. Fruit pulpeux, tronqué au sommet, dépassé par le bord du calice et muni, au milieu de la partie plate du sommet, d'un petit enfoncement, trace du style; semences scobiformes, très nombreuses, situées dans la partie inférieure du fruit, la partie supérieure étant remplie par une matière dure. — Les fruits mûrs sont noirs et peuvent se manger; leur saveur rappelle celle des myrtilles de France. — Çà et là dans les clairières des grands bois, très abondant à la Soufrière, à la Grande-Découverte, à la Savane aux Ananas, où les pieds sont petits et rabougris. Alt. 500-1480 mèt. [N° 2243.]

MARTINIQUE. Vulgo : Myrtille du pays. — Calebasse, Montagne-Pelée, Pitons du Carbet, etc. [N° 1359.]

QUARANTE-NEUVIÈME FAMILLE. — CYRILLÉES.

Cyrilla L. (dédié à l'Italien Dominico Cyrillo, professeur de médecine à Naples; a écrit : *Collectio plantarum rariorum regni Neapolensis*, 1788; *Tabulæ botanicæ*, 1790.)

C. *Antillana* Mich.; Cyrille des Antilles. Vulgo : Bois-couché, olivier-de-montagne. — Arbrisseau droit, touffu, très ornemental, par l'ensemble de son port, de son feuillage et de ses fleurs, toujours très vert, haut de 80 cm. sur le cône et le plateau de la Soufrière, de la Grande-Découverte, petit arbre aux sources du Galion et au Matouba, où il vit en société, arbre gigantesque dans les bois de Sofaya (Sainte-Rose), à l'endroit nommé « le bois-couché ». Feuilles vert clair, rigides, très rapprochées et confinées aux extrémités des branches, lancéolées-oblongues, légèrement échancrées au sommet, finement réticulées, surtout en dessous. Fleurs petites, blanches, en racèmes serrés, allongés, nombreux, axillaires, situés aux extrémités des branches, plus longs que les feuilles; pédicelles courts, aussi longs que les pétales; calice très petit, à 5 divisions; pétales 5, pointus; étamines 5; anthères s'ouvrant par une fente latérale; style court; stigmate bifide; ovaire ovale, inséré sur un petit torus, à 2 loges. Fruit capsulaire s'ouvrant en 2 valves; semence 1. — Fl. en mai, juin, juillet. — Alt. 280-1480 mèt. [N° 2346.]

Cet arbre si commun à la Guadeloupe ne se trouve pas à la Martinique.

CINQUANTIÈME FAMILLE. — CÉLASTRINÉES.

Maytenus Juss. (du nom chilien « mayten ».)

M. elliptica Kr. et Urb., **M.** *gonocladus* Gr.; Maytenus à feuilles elliptiques.

Vulgo : Bois-citron. — Petit arbre, très droit, haut de 3-4 mèt., à écorce grise, à jeunes branches tétragones et à écorce brune. Feuilles elliptiques ou elliptiques-ovales, cartilagineuses, obtuses ou légèrement échancrées au sommet, luisantes en dessus, grises en dessous, délicatement veinées. Fleurs très petites, axillaires, solitaires ou en cymes très courtes, situées à l'aisselle des feuilles; calice cupuliforme, à 5 dents; pétales 5; étamines 5, insérées sur le fond d'un disque rond; pistil syncarpé; ovaire plongé dans le disque. Fruit à 2 loges uniovulées; style court; stigmate bilobé; semences 1-2, orbiculaires, fortement comprimées-aplaties, dures, d'un brun noir, luisantes, polies, presque complètement entourées d'un arille légèrement violacé. — Fl. en avril ou mai; fruits mûrs en juillet. — Assez abondant dans les endroits calcaires ou pierreux et secs : Vieux-Fort, Marie-Galante (Folle-Anse), Gozier. Alt. 0-300 mèt. [N° 2176.]

Martinique. Vulgo : Bois-citron, bois-Guillaume. — Hauteurs de Case-Pilote (Fond-Layette), Diamant (habitation Kikandon), morne Gommier (Marin). [N° 809.]

M. *guyanensis* Gr.; Vulgo : Café-bois, bois-café.— Petit arbre, tantôt droit et à branches tout à fait horizontales, tantôt tortueux, à branches inclinées et allongées. Feuilles trois fois plus larges que dans le précédent, vertes des deux côtés, luisantes, brièvement pétiolées, elliptiques, terminées en pointe, à côte saillante en dessous. Fleurs jaune verdâtre, très petites, en cymes très courtes, insérées à l'aisselle des feuilles. Fruit ovoïde, un peu plus grand qu'une cerise de café, s'ouvrant en 2 valves, transversalement sillonnées en dedans; semences 2, ovoïdes-aplaties, entièrement couvertes sur le dos et sur plus de la moitié du côté ventral d'un arille rosé.— Fl. en avril, septembre. — Peu abondant. Çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes; moins rare dans les bois marécageux du bord de mer, entre le Vieux-Bourg et le canal des Rotours. Alt. 0-650 mèt. [N°s 3101 et 3673.]

Martinique. Vulgo : Café-bois. — Bois inférieurs de la Montagne-Pelée (rare), Trois-Ilets (La Plaine). [N° 2133.]

Elæodendron Jacq. (du grec « elaion », huile, et « dendron », arbre, parce que les fruits ressemblent à une olive et que plusieurs espèces contiennent de l'huile.)

E. *xylocarpum* D. C.; Eléodendre à fruits ligneux. Vulgo : Prune bord-de-mer. — Petit arbre peu élégant, presque toujours plus ou moins tortueux, à écorce noire, rude, transversalement fendillée, à branches très étalées, souvent fortement inclinées. Feuilles cartilagineuses, elliptiques-obovales, atténuées à la base en un court pétiole, crénelées, à crénelures grosses, distancées, peu profondes. Fleurs polygames, en cymes terminales; calice à 4-5 divisions profondes; pétales 5; étamines 5, insérées sur le bord d'un disque rond; ovaire plongé dans le disque, à 3 loges biovulées. Fruit ovoïde, très glauque

et légèrement pubescent avant la maturité, tantôt grand comme une noix de France, tantôt comme une olive; à épicarpe et mésocarpe secs; à endocarpe osseux et épais; semences 1-3, oléagineuses. — Peu abondant. Çà et là entre les pierres des falaises du bord de mer. — Fl. en mai et juin; fruits mûrs en septembre, octobre et novembre. — Les fruits restent longtemps attachés au pied. — Gozier. [N° 3680.]

Martinique. Vulgo : Prune bord-de-mer. — Assez abondant entre les pierres des environs du phare de la Caravelle. [N° 587.]

Myginda Jacq. (dédié au botaniste autrichien Fr. Mygind, qui a collectionné les plantes de la Barbade pour l'herbier de Jacquin.

M. *Rhacoma* Sw. (de « Rha », vieux nom de la Wolga, d'où l'on tirait cette plante. Le *Rachoma* de Pline, XXVII, 105, est le **Rheum** *rhaponticum*, plante très différente de celle dont il est question ici. **Rhacoma** *uragoga* Rich., Br. Jam., t. 17, f. 1; Desc., vol. IV, t. 25, p. 81. — Grand arbuste ou arbrisseau, élégant, très touffu, à branches divariquées ou fastigiées. Feuilles petites, membraneuses, obovées ou ovales, parfois nettement elliptiques, crénelées-serretées, à pétiole court. Fleurs très petites, en cymes axillaires, courtes; pédoncules filiformes, plus courts que les feuilles et bifurquées au sommet; calice persistant, à 4 divisions profondes; pétales 4; étamines 4, insérées sur le bord d'un disque; ovaire niché dans le disque, à 4 loges uniovulées. Fruit drupacé, rouge, très dur, plus petit qu'une graine de poivre. — Descourtilz classe cette plante dans les diurétiques excitants et recommande la racine dans les néphrites calculeuses; il ajoute que les colons des Antilles s'en servent pour cicatriser les abcès des reins et de la vessie, et qu'ils absorbent dans ce cas la poudre de la racine dans du lait. Dans les endroits de la Guadeloupe et de la Martinique où cet arbuste existe, on se sert quelquefois des racines en décoction comme diurétique. — Aime les endroits secs et calcaires. — Abondant à la Désirade (côte occidentale), à Marie-Galante (Capesterre), aux mornes calcaires, entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand. [N° 2870.]

Nota. — La figure de Descourtilz représente mal le fruit; dans mes spécimens, provenant de la Désirade et de Marie-Galante, on trouve, en dehors des cymes axillaires, des panicules terminales assez allongées et formées de petites cymes.

Martinique. Vulgo : Petit merisier. — Assez abondant au Vauclin (Macouba) et sur les mornes calcaires de Sainte-Anne. [N° 569.]

M. *pallens* Sw.; Myginda à feuilles vert pâle. Vulgo : Petit merisier. — Petit arbre droit, à branches divariquées souvent inclinées : les jeunes, tétragones; les adultes, cylindriques, à écorce lisse et grisâtre. Feuilles petites, membraneuses, obovales ou obovales-oblongues, à pointe obtuse ou échancrée, subentières ou faiblement crénelées. Fleurs très petites, en cymes

axillaires, portées par 2 pédoncules filiformes opposés et bifurqués au sommet, plus courts que les feuilles; drupe rouge, obovale, couronnée du stigmate persistant. — Rare. Çà et là dans les endroits secs et pierreux de Houëlmont. — Fl. en tout temps. — Alt. 190-300 mèt. [N° 2177.]

Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

M. *latifolia* Sw.; Myginda à larges feuilles. Vulgo : Petit merisier. — Arbuste ou petit arbre élégant, très droit et très touffu, à jeunes branches tétragones. Feuilles très rigides, elliptiques, ou obovales ou spatulées, subentières ou grossièrement crénelées vers le sommet, et souvent profondément échancrées. Fleurs très nombreuses, blanches, odorantes, en cymes dichotomes ou trichotomes, courtes, fasciculées, formant ensemble un corymbe terminal ou axillaire. Le fruit manque. — Fl. en août et septembre. — Assez rare. Çà et là sur le plateau calcaire de la Désirade. [N° 2871.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Schaefferia Jacq. (dédié au pasteur protestant allemand, Jac. Christ. Schaeffer, né à Querfurt (Saxe), en 1718, grand prédicateur et chef de consistoire, auteur de différents ouvrages de botanique.)

S. *frutescens* Jacq., Sl., t. 209; Sw., *Fl.*, t. 7, analyt.; Schaefferia frutescent. Vulgo : Merisier. — Arbrisseau buissonnant, élégant, haut de 1-2 mèt., à branches minces, flexibles : les jeunes, bianguleuses-comprimées et finement striées. Feuilles alternes, vert pâle en dessous, glabres, rigides, elliptiques, pointues au sommet, rétrécies à la base en un court pétiole. Fleurs dioïques, axillaires, diversement groupées : les mâles, presque sessiles, en petites glomérules axillaires; les femelles, en cymes sur un pédoncule généralement long et portant 4-6 rayons; pédicelles petits, filiformes, épaissis au sommet, aussi longs que les fleurs femelles; calice petit, persistant, à 4 divisions arrondies; pétales 4, écarlates; étamines 4, hypogynes; ovaire à 2 loges uniovulées. Fruit pulpeux, ovoïde-comprimé, surmonté du style et du stigmate persistants, traversé au milieu, sur les deux côtés, par un sillon; semences 2. — Fl. en juin et juillet, en septembre et octobre. — Dans les terrains secs et pierreux : Moule (le long du canal), mornes calcaires de Port-Louis et aussi dans les sables du bord de mer. [N° 2872.]

Martinique. Vulgo : Petit merisier. — Hauteurs du Carbet (le long du canal), mornes calcaires de Sainte-Anne. [N° 590.]

CINQUANTE-UNIÈME FAMILLE. — ILICINÉES.

Ilex L. (du celtique « ec » ou « ac », pointe, parce que les feuilles des espèces-types portent des piquants.)

I. *montana* Gr., variété *orientalis* Loes. Houx des montagnes. Vulgo : Graines vertes, pruneau. — Petit arbrisseau, très élégant à cause de son port et son feuillage toujours très vert, à branches fastigiées, ou petit arbre à branches étalées, à écorce d'un brun foncé, verruqueuse et peu fendillée. Feuilles simples, elliptiques ou ovales-lancéolées, acuminées au sommet, atténuées à la base, dentées en scie, à dents aiguës, infléchies vers le limbe, veines saillantes en dessous ; pétiole court, noir. Fleurs complètes, petites, en corymbes de 8-20 rayons, plus longs que les pétioles ; calice monopétale 4-6-partite ; corolle blanche, rotacée, à 6 pétales concrescents près de la base ; étamines 6, insérées à la base de la corolle et alternant avec les segments du calice ; filet filiforme ; anthères introrses, s'ouvrant longitudinalement ; ovaire sessile, à 4 loges ; stigmates 4, sessiles, distincts, noirs et très visqueux. Fruit brun, baccien, globuleux, de la grosseur d'une graine de poivre, surmonté du style persistant ; semences 2-4, triquètres, légèrement cannelées. — Assez abondant dans la région supérieure des hautes montagnes : cône et plateau de la Soufrière, où il est rabougri, sources du Galion, Grande-Découverte, Savane aux Ananas. — Fl. presque toute l'année. — Alt. 950-1480 mèt. [Nos 2558, 3435.]

Martinique. Vulgo : Petit citronnier. — Abondant à la Montagne-Pelée, au-dessus de la petite savane et aux Pitons-du-Carbet. [N° 616.]

I. *sideroxyloides* Gr. ; Houx ressemblant au Sideroxylon. Vulgo : Bois-citron, citronnier blanc. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, à branches inférieures divariquées : les supérieures, fastigiées, à écorce blanchâtre, peu fendillée. Feuilles variables, elliptiques ou obovales, rétrécies à la base, obtusément pointues ou échancrées au sommet, d'une consistance de parchemin, luisantes et vertes en dessus, grises en dessous ; pétiole court, cannelé. Fleurs très nombreuses, en petites cymes ombelliformes axillaires de 3-13 rayons, aussi longs ou une fois plus longs que les pétioles ; corolle blanche, rotacée, plus large que dans le précédent. Fruit globuleux, comprimé au sommet, plus grand qu'une graine de poivre. — Cet arbre fournit un bois recherché pour la charpente, la menuiserie et le charronnage. — Fl. de janvier en mars ; fruits mûrs en mai et juin : les oiseaux en sont friands. — Abondant dans tous les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants et du massif de Houëlmont. Alt. 200-900 mèt. [N° 2309.]

Martinique. — Variété *typica* Loes., forma *vulgaris* Loes. Vulgo : Bois gris. — Abondant dans les bois inférieurs de la Montagne-Pelée (bois de Galbiac), des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de la Grand'Anse, et à l'état de buisson dans les terres calcaires de la Caravelle et des mornes de Sainte-Anne. Alt. 50-600 mèt. [Nos 654, 1246.]

I. *nitida* Max. ; Houx à feuilles luisantes. Vulgo : Citronnier, graines vertes, pruneau noir. — Arbre de taille moyenne, droit, à écorce grisâtre, couverte e rugosités, à branches munies de verrues et de lenticelles, à jeunes rameaux

noirs ou bruns, lisses, légèrement striés. Feuilles membraneuses, vert noir en dessus, larges, elliptiques ou elliptiques-oblongues, grossièrement crénelées au-dessus de la base, roulées sur les bords, obtusément pointues au sommet. Fleurs petites, nombreuses, en corymbes axillaires. Fruit comme dans le précédent, mais à épicarpe noir et luisant; semences 4, triquètres, nettement cannelées. Se distingue facilement de ses congénères par ses feuilles plus larges et crénelées, ses fleurs plus petites et plus ou moins verdâtres. — Abondant dans les mêmes habitats que le précédent. — Fl. en mars et avril. —Alt. 100-700 mèt. [N° 2867.]

Martinique. Vulgo : Bois-petit-Jean. — Parnasse, Fonds-Saint-Denis, fontaines Didier et Absalon, etc. [N° 656.]

I. *dioica* Gr.; Houx à fleurs dioïques. Vulgo : Citronnier-montagne. — Petit arbre tortueux, à écorce verruqueuse, à jeunes branches comprimées et striées. Feuilles larges, cartilagineuses, elliptiques ou ovales, subentières ou à peine crénelées au-dessus de la base, terminées en pointe obtuse, arrondies à la base, côte très saillante en dessous, imprimées en dessus; pétiole court, large, cannelé. Fleurs nombreuses, en corymbes ombelliformes ou en simples ombelles naissant d'une tubérosité, à 5-14 rayons aussi longs que les pétioles; corolle rotacée. Fruit globuleux, à peu près deux fois plus petit qu'une graine de poivre, surmonté d'une pointe courte, reste du style persistant. C'est de tous les Ilex de nos colonies l'espèce dont les fruits sont les plus petits. — Assez rare. Çà et là dans les Pitons-du-Carbet. Alt. 780-850 mèt. [Nos 237, 655.] — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

CINQUANTE-DEUXIÈME FAMILLE. — HIPPOCRATÉACÉES.

Hippocratea L. (dédié au célèbre médecin grec Hippocrate, né à l'île de Cos, en 470 ou 460 avant J.-C.; mort à Larisse, en 372 ou 351.)

H. *ovata* Lam.; Hippocratea à feuilles ovées. Vulgo : Liane-z'amande, bois-z'amande, liane rouge. Lam., *Ill.*, t. 28, f. 2; Desc., vol. IV, t. 290, p. 265. — Arbrisseau sarmenteux, pouvant s'élever très haut, quand il trouve un appui, à branches très nombreuses, décussées, insérées à angle droit, tordues et enchevêtrées, pendantes dans les vieux pieds : les supérieures et les terminales, changées en vrille; écorce noirâtre ou grise, presque lisse. Feuilles opposées, elliptiques ou oblongues, ou ovées, terminées en pointe obtuse, tantôt nettement crénelées, tantôt faiblement dentelées au-dessus de la base; pétioles courts, articulés tout près de la base. Fleurs très petites, en panicules trichotomes, terminales et axillaires, composées de cymes dichotomes et bibractéolées à la base; pédoncules tétragones; pédicelles et pédicellules

légèrement duvetés; calice 5-fide; pétales 5, obovés, vert jaunâtre; étamines 3, insérées sur le côté d'un disque large, annulaire; ovaires 3; styles 3, cohérents à la base. Fruits uniloculaires, réunis par 3 sur un carpophore attenant au disque lignifié, larges, très comprimés, elliptiques ou légèrement ovales, ou obovales (dans mes spécimens), longs de 5 cm. sur 2-3 cm. de large, s'ouvrant des deux côtés, en deux valves naviculaires; péricarpe membraneux, gris, lisse, finement et longitudinalement strié; semences 6, pendantes, comprimées, prolongées inférieurement en une large aile membraneuse. — Fl. presque toute l'année, mais surtout d'août en novembre. — Lamentin (bord du canal et dans les broussailles qui avoisinent les marais), Baie-Mahault. [Nos 2996, 3400.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-crabe. — Rare : Ravine-de-Ducos, ravines du Parnasse (près de l'habitation Littée). [N° 181.]

CINQUANTE-TROISIÈME FAMILLE. — CHAILLÉTIACÉES.

Tapura Mart. (nom de la plante à la Guyane.)

T. *guyanensis* Aubl. Vulgo : Bois-côtelette noir, bois-côte noir. Aubl., *Hist. de la Guyane*, t. 48. — Arbre de taille moyenne, plus rarement grand arbre, à tronc droit, pourvu de 3-5 côtes, qui, peu saillantes dans le haut, deviennent de plus en plus fortes dans le bas et finissent par former une base très anfractueuse; à écorce grise, peu épaisse, fendillée; à branches souvent horizontales, très étalées; à rameaux toujours inclinés. Feuilles cartilagineuses, glabres, luisantes, très vertes en dessus, pâles en dessous, légèrement obovales, arrondies à la base, brièvement pointues au sommet, entières, alternes, à côte et à nervures très saillantes en dessous, peu visibles à la face supérieure; pétiole court, gris, épaissi, ruguleux, souvent cannelé. Fleurs en ombelles presque sessiles, contenant jusqu'à 20 rayons, attachées au sommet du pétiole ou quelquefois à la base du limbe; calice monosépale, à 5 lobes pubescents, ovales, dont 3 extérieurs et plus grands, et 2 intérieurs, et placés plus haut; corolle à 5 pétales, longs de 1-2,3 mm., blancs, insérés au fond du calice; étamines 8-11, blanches, exsertes, d'inégale longueur, tantôt libres, tantôt légèrement cohérentes et laineuses, simulant un tube dont le sommet est rempli d'une matière laineuse et blanche; anthères longues de 1 mm., presque aussi larges, dorsifixes, introrses; pistil trilobé, cylindrique, aminci vers le sommet; ovaire sessile, velouté, ovale, triloculaire. Fruit drupacé, long de 18-22 mm. sur 12-15 mm. de diamètre, obovoïde, à épicarpe gris blanchâtre et duveté, à mésocarpe blanchâtre succulent, copieux, d'une saveur très sucrée et fort agréable; semences ovoïdes-allongées,

blanches. Les rats, les oiseaux et les chauves-souris font aux fruits une guerre acharnée. — Le bois est blanchâtre, dur et sert pour la construction. — Assez rare dans les bois des bains-Jaunes, du Matouba et de Gourbeyre; assez abondant dans les forêts des environs du Grand-Étang, de l'Étang-Zombi (Capesterre) et des Trois-Rivières. — Fl. en avril et mai, et aussi en septembre et octobre. — Alt. 300-800 mèt. [N°s 3462, 3622.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-côte. — Abondant dans les bois du Morne-Rouge, de l'Ajoupa-Bouillon, des Fonds-Saint-Denis, du Lorrain et du Camp de l'Alma. [N° 183.]

CINQUANTE-QUATRIÈME FAMILLE. — URTICÉES.

Celtis (Pline désigne par ce mot une espèce de *Lotus*, du grec « kellein », pousser, « keltis », cravache, parce que les branches flexibles peuvent servir de cravache.

C. *aculeata* Sw., **Rhamnus** *iguaneus* L.; Celtis à piquants. Vulgo : Croc-chien, gratte-jambes. Desc., vol. VII, t. 492? — Arbrisseau sarmenteux, à branches allongées, distiques, flexibles et toujours pendantes ou fortement inclinées, pourvues de piquants stipulaires, solitaires et recourbés : les vieux pieds, à écorce rude; les jeunes branches, à écorce couverte de tubérosités lenticulaires et blanches. Feuilles obovales-oblongues, brièvement pétiolées, à 3 nervures partant de la base du limbe, à pointe obtuse au sommet, subcordées à la base, membraneuses, légèrement gaufrées, alternes-distiques. Fleurs polygames, très petites, verdâtres, en cymes axillaires, portées sur des pédoncules articulés au sommet et aussi longs que les pétioles; calice 5-partite; style bifide, à branches recourbées. Fruit globuleux, drupacé, un peu plus volumineux qu'une graine de poivre, à endocarpe dur, renfermant 1 semence. — Fl. en mai et juin. — Endroits secs, sablonneux ou pierreux du littoral ou dans les sables du bord de mer : Basse-Terre (La Pintade), rivière Sence, Deshaies, Pointe-Noire. [N° 2849.]

MARTINIQUE. Vulgo : Croc-à-chiens. — Carbet (bord de mer du Quartier-Monsieur), Case-Pilote, Marin (morne Gommier). Alt. 0-190 mèt. [N° 1001.]

Sponia Commers. (dédié à J. Jac Spon, né en 1647, mort en 1785, médecin à Lyon; a publié, en 1775, les résultats de ses voyages en Italie, en Dalmatie, en Grèce et en Orient.)

S. *micrantha* Decs.; Sponia à petites fleurs. Vulgo : Bois-de-l'Orme, petit-orme, orme petite-feuille. — Petit arbre très droit, élégant à cause de son port et de son feuillage, haut de 6-7 mèt., rarement plus élevé, à écorce

rude, peu fendillée, à branches inférieures tout à fait horizontales, à branches supérieures fastigiées, à cyme pyramidale. Feuilles très rudes des deux côtés, membraneuses, gaufrées entre les nervures, triplinerviées; à nervures et nervilles rougeâtres en dessous, ovales-lancéolées, acuminées, finement dentelées en scie, légèrement cordées à la base; à lobes inégaux. Fleurs polygames, très petites, en cymes axillaires, très nombreuses, courtes, géminées ou trichotomes, tantôt plus courtes, tantôt plus longues que les pétioles; pédoncules et pédicelles souvent bibractéolés au sommet; calice 5-partite; anthères exsertes. Fruit drupacé, très petit, surmonté du style persistant. — Peu abondant. Çà et là dans toutes sortes de terrains de la région inférieure. — Le bois est blanchâtre et sert à faire des lattes, des poteaux, etc. — Sainte-Rose (environs du bourg), Camp-Jacob (dans le bas de la rivière Noire, etc.). Alt. 30-400 mèt. [Nos 2858, 3639.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-de-l'Orme. — Assez abondant au Champflore et dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon, etc. [No 1400.]

S. *Lamarkiana* Decs.; Sponia de Lamark. Vulgo : Orme petite-feuille, caca-ravet. Plum., édit. Burm., t. 206, f. 2. — Arbrisseau ou petit arbre très élégant, à écorce grisâtre, très rude, à branches inférieures horizontales, à rameaux distiques, à jeunes rameaux duvetés. Feuilles petites, ovales-lancéolées, pointues aux deux extrémités, brièvement pétiolées, extrêmement rudes sur les deux faces, finement dentelées en scie, inégales à la base, roulées sur les bords, d'un vert grisâtre, à côte et à nervures imprimées en dessus et couleur de rouille, très saillantes et duvetées en dessous. Fleurs et fruits comme dans le précédent, duquel il se distingue facilement par la petitesse et la rudesse de ses feuilles, par ses cymes subsessiles et plus longues que les pétioles. — Fl. en septembre et octobre. — Çà et là dans les mornes secs et dans les falaises : Rivière-Noire, Deshaies, Pointe-Noire. Alt. 150-300 mèt. [No 3572.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caca-ravet. — Assez abondant dans les mornes secs des hauteurs du Prêcheur (habitation de Messimy), morne Gommier (Marin). [No 1398.]

Ficus L. (du grec « sukon », figue, que les Latins ont changé en « ficus ».)

F. *laurifolia* Lam., **F.** *martinicensis* W., **F.** *virens* Ait.; Figuier à feuilles de laurier. Vulgo : figuier à agouti. Sl., t. 223. — Arbre souvent énorme, à tronc de 1 m 60 de diamètre, très anfractueux à la base, à cyme très étendue, à branches divariquées ou horizontales, très divisées, à écorce rougeâtre, généralement très peu fendillée. Feuilles larges, membraneuses, plus ou moins glabres, vertes en dessus, pâles en dessous, ovales-elliptiques, pointues au sommet, arrondies à la base, à côte large et aplatie, à 12-15 paires de nervures alternes, saillantes en dessous; pétiole cannelé, de longueur variable. Fruit rouge vert, sphérique, parfois légèrement comprimé au sommet, de la

forme et de la grosseur de celui du tamarin des Indes, le plus souvent tacheté de brun ou de jaune, d'un diamètre de 25-30 mm., porté par un pédoncule long de 14-18 mm. — Les agoutis sont particulièrement friands de ce fruit. — Le bois est mou, il pourrit facilement et ne s'emploie pas pour la construction. — Çà et là dans les falaises et sur les bords de rivières des bois inférieurs : Bains-Jaunes, rivière Rouge, Trois-Rivières. Alt. 50-600 mèt. N° 2194.

MARTINIQUE. Vulgo : Figuier maudit. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe ; se rencontre dans tous les grands bois inférieurs. [N° 1412.]

F. *crassinervia* Desf. ; Figuier à fortes nervures. Vulgo : Figuier grande-feuille. — Arbre de taille moyenne, plus rarement très grand arbre, presque toujours muni de racines adventives, à tronc droit, à branches peu divisées, toujours horizontales ou inclinées, à écorce grise, épaisse, fendillée dans les vieux pieds. Feuilles larges, cartilagineuses, ramassées à l'extrémité des rameaux courts, vert pâle en dessus, grisâtre en dessous, ovales, arrondies à la base et au sommet : les jeunes, souvent obovales et atténuées en coin, à la base ; à nervures larges, carénées et très saillantes à la face inférieure ; pétiole long, cannelé, comprimé, élargi à la base et laissant de grandes cicatrices blanches. Fruit globuleux, subsessile, de 8-10 mm. de diamètre, légèrement plus long que large, velouté, marqué de taches rondes, vertes ou brunes. Feuilles involucrales 2, persistantes, larges, arrondies, opposées, fortement appliquées contre le fruit, finement duvetées et noires, ce qui tranche fortement avec la couleur grise du péricarpe, ouverture du sommet annulaire, formée de 2-3 écailles. — Fruits mûrs en avril et mai. — Assez abondant dans les mornes, les falaises boisées et les savanes de la région du littoral : Basse-Terre (rivière des Pères), Houëlmont, Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), etc. Alt. 10-350 mèt. [N° 2196.]

MARTINIQUE. Vulgo : Figuier blanc. — Çà et là dans la basse région : Vauclin (route du Marin), Trois-Ilets, Sainte-Luce, etc. [N° 1411.]

F. *lentiginosa* V. ; Figuier à formations lenticulaires. Vulgo : Figuier blanc. — Arbrisseau souvent gigantesque, produisant sur le tronc et les branches une masse de racines adventives de l'épaisseur d'un crayon, courant quelquefois au loin sur la terre, devenant alors beaucoup plus grosses et se couvrant de nombreux corps lenticulaires blancs ; à branches très étendues, divariquées, horizontales ; à écorce grise ou blanchâtre, gercée ; à tronc formant, à la base, des anfractuosités énormes. Feuilles membraneuses, beaucoup plus petites que dans le précédent, membraneuses, lisses, vert tendre, longuement pétiolées, faiblement cordées ou plus rarement arrondies à la base, terminées en pointe obtuse au sommet. Fruit mûr, blanchâtre, souvent tacheté de rouge, de brun ou de vert, globuleux, glabre, deux fois plus gros qu'une graine de poivre, muni, à l'ouverture, d'une petite proémi-

nence rouge, mammiforme. Feuilles involucrales petites, bilobées. — Assez abondant dans les mornes inférieurs : Abymes (morne du Calvaire), Gozier (bord de mer), dans les falaises de la rivière Noire et de la rivière des Pères, etc. Alt. 10-500 mèt. [N° 2177.]

MARTINIQUE. Vulgo : Aralie-cerise. — Parnasse, Prêcheur, Case-Pilote, Lamentin, Ducos, Trinité, etc. [N° 1407.]

F. *pertusa* L.; Figuier à feuilles percées. Vulgo : Multipliant, figuier petite-feuille. — Petit arbre, haut de 7-10 mèt., ornemental, toujours très vert; à branches très nombreuses, fastigiées et extrêmement feuillues; à rameaux tétragones; à écorce lisse et grise. Feuilles petites, coriaces, obovales-lancéolées ou légèrement oblongues, arrondies au sommet, obtuses à la base, finement veinées; pétiole court, renflé. Fruits très nombreux, glabres, globuleux, souvent tachetés de brun, solitaires ou géminés, de la grosseur d'une graine de poivre, fermés au sommet par une proéminence mammiforme. Feuilles involucrales, petites, bilobées; pédicelles cylindriques, un peu plus courts que le fruit. — Fruits mûrs en mai et juin. — Les petits oiseaux les mangent avec avidité. — Abondant dans les savanes et les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2195.]

MARTINIQUE. Vulgo : Aralie petite-cerise. — Abondant au Champflore (bords de la Capote), dans les bois de la Grand'Anse, du Lorrain, de la Calebasse, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, etc. [N° 1408.]

Le **Ficus** *carica* L. Vulgo : Figuier de France, est cultivé dans beaucoup de jardins ; le **Ficus** *elastica* L., très grand arbre, à racines adventives, originaire des Indes Orientales, se rencontre dans plusieurs endroits, entre autres à la Basse-Terre (cour de la prison) [N° 3271], et à la Martinique (Saint-Pierre, Prêcheur). [N° 1413.]

Le **Ficus** *metallica* Hort., avec ses feuilles à reflets métalliques, a été introduit, en 1879, à la Martinique par l'horticulteur Louis Hahn et est cultivé chez plusieurs amateurs de plantes. [N° 1414.]

Artocarpus L. (du grec « artos », pain, et « karpos », fruit, parce que le fruit de cet arbre forme la principale nourriture des habitants des îles de l'Océanie.)

A. *incisa* L. : α, variété *non seminifera*; Artocarpe à feuilles incisées. Vulgo : Arbre à pain, fruit à pain. Desc., vol. VIII, t. 539, p. 28. — Arbre de deuxième grandeur, d'un beau port, à fronde ample, à branches étendues : les inférieures, horizontales, à écorce grise, gercée et crevassée. Feuilles en touffes, à l'extrémité des rameaux, très larges et très vertes, luisantes, glabres, pinnatifides, à 8-11 lobes oblongs, pointues, plus ou moins profondes et disposées avec plus ou moins de régularité, à côte carénée, extrêmement forte et saillante en dessous; pétiole cylindrique-comprimé, vigou-

reux : jeunes feuilles, renfermées dans deux bractées spathiformes-naviculaires, jaunes, opposées, imbriquées sur les bords. Fleurs monoïques, incluses sur les branches fructifères, dans la même double bractée, soit les mâles, soit les femelles séparément, soit les deux réunies : les mâles, sessiles, très nombreuses et très rapprochées, couvrant entièrement un réceptacle d'abord droit, ensuite pendant, spongieux, mollet, arrondi au sommet, cylindrique-comprimé, long de 15-22 cm. sur 3 cm.-3, 50 de large, pédonculé ; elles sont composées de deux sépales blanchâtres, soudés à la base, obtus, concaves, et d'une étamine à filet très court, à anthères oblongues, ne dépassant pas les lobes des sépales. Habituellement les sépales forment un tube complet, fermé au sommet et contenant l'étamine stérile ; les femelles, insérées sur un réceptacle globuleux ou oblong, mesurant 4-6 cm. de long, et se composant : d'un calice allongé, prismatique, hexagone ; d'un ovaire uniovulé, enfoncé dans une substance spongieuse, presque charnue et blanche ; d'un style à 3 divisions filiformes, surmontées de deux stigmates. Dans cette variété les ovules ne sont jamais fécondés parce que les anthères sont toujours stériles. Les jeunes chatons sont portés sur des pédoncules pourvus de poils roux, longs et droits, et disparaissent quelque temps après leur sortie de la spathe. Le fruit est sphérique, de la grosseur d'un melon vert, jaunâtre en dehors et marqué d'aréoles irrégulières à 4 ou 5 angles. — Quand il est parfaitement mûr, sa pulpe est succulente, fondante, très laxative, d'une saveur douceâtre. Pour l'usage domestique, on le cueille un peu avant sa maturité ; sa chair est alors ferme, blanche, et constitue un aliment sain et facile à digérer. Sa préparation consiste à l'éplucher et à le couper par tranches, qu'on fait rôtir ou bouillir ; sa saveur approche de celle du pain de froment. Les chatons mâles se mangent confits ; secs, ils peuvent tenir lieu d'amadou. Cette espèce ne produisant pas de graines, on multiplie les pieds par les drageons qui poussent aux racines. Toutes les parties de l'arbre et le fruit, avant qu'il ne soit mûr, contiennent un suc laiteux, très visqueux, qui, en se durcissant, donne du caoutchouc[1]. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de mars en août. — Originaire de Java, des Moluques, etc. Introduit à la Guadeloupe et à la Martinique, en 1793, par les Anglais, qui les ont apportés de Saint-Domingue. — Très abondant dans tout le pays. [N° 3771.]

MARTINIQUE. Vulgo : Arbre à pain, fruit à pain. — Abondant. [N° 1401.]

β, variété *seminifera*. Vulgo : Châtaignier, châtaigne. — Cet arbre est plus élancé mais moins grand que le précédent, ses branches inférieures sont plus inclinées, ses rameaux creux et remplis de moelle blanche portent, à l'extérieur, des cicatrices annulaires laissées par les feuilles. Celles-ci ont la forme

1. Ce caoutchouc, comme celui de l'espèce suivante, serait à étudier de près aussi bien du reste que celui qui provient des divers *Ficus* précédemment énumérés. Il y a là peut-être un intérêt industriel. (E. H.)

et les dimensions du précédent, mais la côte, les nervures, les pétioles et souvent les bords du limbe sont couverts de poils. Chaton femelle ovale-arrondi, presque globuleux, long de 8-12 cm., moins long que le pédoncule et hérissé, de toutes parts, de pointes molles, très nombreuses, longues de 4-5 mm.; ovaire à style distinct, mais caché. Fruit plus ou moins globuleux, de la grosseur d'une tête d'enfant, souvent difforme, selon les variétés, verdâtre, raboteux en dehors, avec des aréoles pentagones ou hexagones; il contient, sous une peau épaisse, une pulpe d'abord blanche, un peu fibreuse et comme farineuse; en mûrissant, elle devient jaunâtre, succulente, d'une consistance gélatineuse. Dans cette pulpe sont nichées 60-80 graines ovales-oblongues, presque aussi grosses qu'une châtaigne de France et couvertes de plusieurs membranes brunes et fines. — On les mange cuites dans l'eau avec du sel. Les cotylédons sont très inégaux et dépourvus d'albumen; la radicule est supère et relativement courte. Les graines germent très vite et perdent en peu de temps leur faculté germinative. — Çà et là autour des habitations dans les deux colonies.

A. *integrifolia* L.; Artocarpe à feuilles entières. Vulgo : Jaquier. Tuss., *Fl.*, II, t. 4. — Grand arbre à cime majestueuse, d'un port élégant; à écorce épaisse, pleine d'un suc laiteux; à rameaux nombreux, cylindriques, très feuillus et remplis de moelle. Feuilles alternes, pétiolées, ovales-cunéiformes, coriaces, luisantes, surtout en dessus : les adultes, entières; les jeunes, souvent à 3-5 lobes, à sinus très profonds; bractées renfermant les bourgeons terminaux, courtes, glabres, lisses, brunes en dehors, blanches en dedans, ovales-arrondies, tronquées à la base. Fleurs en chatons mâles et femelles, renfermés séparément dans les mêmes bractées, qui abritent les feuilles avant l'éclosion : les mâles, courts, cylindriques, grêles, pédonculés, situés sur les petits rameaux et à l'aisselle des feuilles supérieures, réunis par 2-4 et d'un âge toujours différent; les femelles, plus ou moins globuleuses, situées sur le tronc et les grosses branches. Fruit extrêmement gros, long de 50-70 cm. sur 25-40 de large, souvent difforme, en général ovale-oblong, à surface hérissée de pointes courtes, situées au milieu d'une petite aréole pentagone ou hexagone. — Avant la maturité, la pulpe est blanche et ferme, et devient ensuite jaunâtre; elle a une saveur acidulée et agréable, malgré l'odeur puante qu'elle exhale : on lui attribue des vertus rafraîchissantes. Dans cette pulpe sont placées côte à côte une masse de graines oblongues comprimées, plus ou moins pentagones, de la grosseur d'une châtaigne; elles se mangent crues ou cuites dans l'eau avec du sel, ou rôties. L'arbre pousse lentement. Le bois est dur et peut servir pour la construction et la menuiserie. Originaire des Indes Orientales et des îles du Pacifique. — Rare : Basse-Terre (habitation Saint-Aude-Gall), morne Houëlmont (aux environs de la batterie), Sainte-Rose, etc. [N° 2859.]

Martinique. Vulgo : Jaquier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe :

Jardin botanique de Saint-Pierre, Champflore (habitation Gérard), Basse-Pointe, Grand'Anse, etc. [N° 1399.]

L'**Artocarpus** *Lœcucha* Roxb., arbre à larges feuilles, rudes, elliptiques-arrondies ; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1402.]

Cecropia L. (du grec « kekragein », crier, parce que les pétioles et le tronc sont creux comme les instruments de musique à vent.)

C. *obtusa* Tréc., Cecropia à feuilles obtuses. Vulgo : Bois-trompette. Sl., t. 88, f. 2, et t. 89; Desc., vol. I, t. 75, p. 34. — Arbre ornemental, dont les plus grands ne dépassent pas 14 mètres d'élévation, à tronc droit, nu, rude, mais jamais gercé ni crevassé, à branches nulles ou peu nombreuses, nues et toujours confinées dans les parties supérieures. Feuilles ramassées en touffes à l'extrémité des branches : les jeunes, renfermées dans une bractée commune, naviculaire, tenant lieu de spathe, pointue au sommet, longue de 14-46 cm. sur 3-4 cm. de large, membraneuse, couverte, en dehors, de poils gris, laineux, brune et glabre en dedans; feuilles adultes, longues de 35-45 cm. sur autant ou presque autant de large, blanches, tomenteuses en dessous, peltinerviées, palmilobées à 7-9 lobes arrondis, à sinus plus ou moins profonds, à côtes très saillantes en dessous et à nervures primaires rouges ; pétiole long de 15-24 cm., creux, blanc, tomenteux et semi-amplexicaule à la base, laissant sur les branches de larges cicatrices en forme d'écusson. Fleurs dioïques, sessiles, sur des réceptacles charnus et disposés en ombelles axillaires, renfermés dans une bractée obovale, pointue au sommet, membraneuse, tomenteuse, blanchâtre, longue de 6-8 cm. sur 3-3,5 cm. de large, et qui est elle-même contenue dans la grande bractée commune qui abrite les jeunes feuilles; ombelle des réceptacles mâles de 8-16 rayons, brièvement pédonculés, cylindriques, grêles, longs de 3-5 cm., portant des fleurs composées d'un calice tubulaire, anguleux, aminci vers la base, et de deux étamines à filets courts; réceptacles des ombelles femelles sessiles au nombre de 2-4, plus longs ou aussi longs, ou plus courts, mais toujours beaucoup plus gros et plus charnus que les réceptacles mâles, portant des fleurs à un ovaire libre, uniloculaire, uniovulé, surmonté d'un stigmate à plusieurs branches courtes. Les fruits sont des akènes ovoïdes, allongés, enveloppés par le calice devenu pulpeux, de la grosseur d'une graine de poivre. Chaque grosse bractée laisse, après sa chute, sur le jeune rameau une ligne circulaire en relief, couverte de poils couchés, roux et caducs. Les jeunes tiges et les branches sont creuses de distance en distance, et transversalement cloisonnées à l'instar des bambous; à l'extrémité des branches, les cloisons sont très rapprochées et les creux sont à demi remplis d'une moelle. Dans les vieux troncs, les cloisons disparaissent, le bois devient massif, et l'écorce se couvre de petites tubérosités lenticulaires et blanches. — Le bois est poreux, blanc, tendre, rude au toucher; il se

fend facilement : on en fait du charbon. Toutes les parties de la plante sont le siège d'un latex âcre, très amer, contenant un principe corrosif et astringent. Dans le pays, on n'en tire aucun profit. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les bois et les falaises, jusqu'à une altitude de 900 mèt. [N° 2860.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-canon[1]. — Abondant. [N° 1405.

Maclura Nutt. (dédié à Will. Maclur, naturaliste des États-Unis du Nord ; mort au Mexique, en 1840.)

M. *xanthoxyloides* Endl. ; Maclure ressemblant au xanthoxylon. Vulgo : Mûrier du pays. Plum., éd. Burm., t. 204. — Arbre de taille moyenne, élégant, très touffu, avec ou sans piquants ; à branches horizontales ; à rameaux penchés ; à écorce grise, rude, légèrement gercée. Feuilles grossièrement dentées en scie, ovales-oblongues, pointues au sommet, arrondies à la base ou subcordées, distiques-alternes, presque glabres. Fleurs dioïques, axillaires, pédonculées : les mâles, en épis cylindriques, composées d'un calice monosépale, à 4 segments profonds et imbriqués, à 4 étamines exsertes ; les femelles, en capitules globuleux, composées d'un calice à 4 folioles, qui, à la maturité du fruit, deviennent dures et écailleuses, d'un ovaire libre, sessile, à style simple, persistant. Akènes 30-40, insérés sur un réceptacle presque charnu, de la grosseur et de la forme d'une framboise. — Les fruits ont une saveur sucrée et très agréable ; les enfants en sont très friands. Le bois est solide, d'un jaune brillant ; il est apprécié des menuisiers. — Assez rare : Trois-Ilets, à l'Anse-à-l'Ane, près du bord de mer, et quelques pieds aux Anses-d'Arlet. Ce bel arbre tend à disparaître. On le rencontre en assez grande abondance le long de la rivière de la ville de la Soufrière et de la ville du Vieux-Fort, à l'île de Sainte-Lucie. Son congénère, le **M.** *tinctoria* Don., qui était autrefois abondant, n'existe plus à la Martinique. [N° 1401.] — Je n'ai trouvé ni l'un ni l'autre à la Guadeloupe.

Dorstenia L. dédié à Théodore Dorsten, professeur de médecine à Marbach, mort en 1539, à Cassel ; a écrit *Botanicum*, qui a paru un an après sa mort.

D. *Contrajerva* L. ; Dorsténie, contre-poison (mot à mot en espagnol : *herbe contre*). Vulgo : Herbe-chapeau. Desc., vol. III, t. 207, p. 256. — Herbe sans tige, vivace par ses rhizomes noueux et tubériformes, haute de 25-30 cm. Feuilles rosulées, au nombre de 3-6, très longuement pétiolées, cordées-arrondies à la base, palmatipartites ou palmatifides ; à segments larges, ovales ou oblongs, habituellement acuminés, grossièrement et très

1. Sous le nom de *bois-canon*, on désigne à la Guyane le **Cecropia** *peltata* L., dont le suc caustique est employé couramment contre les verrues et les dartres, dont les feuilles et l'écorce sont un astringent employé contre la blennorrhagie. Le **C.** *obtusa* pourrait servir aux mêmes usages aux Antilles. (E. H.)

irrégulièrement dentés. Fleurs monoïques, insérées en grand nombre dans les alvéoles d'un réceptacle pelté, convexe à la face supérieure, arrondi ou elliptique, ou quadrangulaire ou lacinié, porté sur un pédoncule plus long que les feuilles, dressé, ferme, élargi au sommet : les mâles, sessiles, sans calice (Descourtilz se trompe en disant qu'il y a un calice à 4 divisions obtuses), à 2-4 étamines, à filets filiformes, à anthères globuleuses; les femelles, sans calice, avec un ovaire libre, muni d'un style recourbé, latéral, bidenté et d'un stigmate simple; semences ovoïdes-arrondies, nichées dans le réceptacle charnu et succulent, surmontées d'une pointe courte et recourbée. — La racine fraîche a une odeur aromatique, une saveur amère, son suc est légèrement caustique; elle est d'un jaune brun et ressemble à celle du sceau de Salomon. Descourtilz place cette herbe dans les alexitères internes et la recommande comme diaphorétique et cordiale dans certaines fièvres lentes et nerveuses, surtout quand il est nécessaire d'activer la circulation, de stimuler les intestins et l'estomac; il ajoute que le suc de la racine favorise puissamment l'éruption languissante des affections cutanées et qu'il arrête, employé en gargarisme, les progrès de l'angine gangreneuse [1]. — Aime les endroits ombragés. — Abondant au Jardin botanique de Saint-Pierre, où les panseurs se servent des feuilles et des racines contre les piqûres du serpent; assez commun au morne Gommier (Marin). On le rencontre quelquefois dans les jardins comme plante d'ornement. [N° 1403.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Le **Morus** *nigra* L. Vulgo : Mûrier noir; se rencontre à l'état de culture : on en fait quelquefois des haies; les fruits sont un objet de friandise pour les enfants. — Gourbeyre, Sainte-Rose, Camp-Jacob. [N° 2186.]

Martinique. Vulgo : Mûrier noir, bonbon noir. — Saint-Joseph, fontaine Didier. [N° 503.]

Le **Broussonetia** *papyrifera* Vent., arbre originaire de la Chine et du Japon, à feuilles larges, trilobées; se trouve au cimetière du Lamentin, où il y en a plusieurs pieds [N° 3534], et à la Martinique au Jardin botanique. [N° 211.]

Fleurya Gaud. (dédié à J.-F. Fleury, qui, en 1819, a fait la description des Orchidées des environs de Rennes.)

F. *æstuans* Gaud., **Urtica** Jacq.; Fleurya brûlant. Vulgo : Ortie-brûlante. Gaudich., *Voyage à bord de «la Bonite»*, t. 83. — Herbe annuelle, droite, haute de 30-80 cm., à tige épaisse, succulente, lisse, sillonnée-striée, souvent pourvue de poils brûlants et droits. Feuilles larges, ovées, pointues, arrondies à la base, grossièrement et régulièrement dentées en scie, glabres,

1. Cette espèce, comme sa congénère **D.** *brasiliensis* Lamk., est employée au Mexique où elle existe, contre la morsure des serpents et de tous les animaux venimeux. Sa racine se distingue de celle de **D.** *brasiliensis* par sa forme noueuse tout à fait irrégulière, sa couleur noirâtre et l'absence d'odeur après dessication. (E. H.)

pubescentes, souvent munies, à la surface supérieure et à l'extrémité des dents, de poils terminés par une glande brûlante ; pétiole long, strié-sillonné. Fleurs monoïques, en panicules larges, terminales et axillaires, composées de cymes scorpioïdes : les mâles, à calice à 4-5 lobes profonds, égaux, à 4 étamines blanches, infléchies, se dressant élastiquement ; les femelles, à calice à 4 divisions profondes, inégales, à style ovale, court, simple. Akène oblong, tuberculé. — La plante est sudorifique, et les gens de la campagne préparent, avec les feuilles et les jeunes tiges, une décoction contre les pleurésies et les fluxions de poitrine. — Abondant sur les décombres, dans les lieux incultes et dans les fossés, le long des routes et au pied des murs, etc. : Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2190.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ortie-brûlante, z'herbe-brûlante. — Abondant dans toute l'île. [N° 1389.]

Urera L. (du latin « urere », brûler.)

U. *caracassana* Gaud.; Urera de Caracas. Vulgo : Bois-de-frédoche, grande-ortie. — Arbrisseau haut de 2-2^{m} 80, le plus souvent à une seule tige, grise ou rouge, cassante, remplie, surtout à l'extrémité, d'une moelle blanche très copieuse. Feuilles très amples, souvent gaufrées, largement ovales, pointues au sommet, arrondies ou très légèrement cordées à la base, tantôt très faiblement crénelées-serretées, pubescentes en dessous, sur les nervures et les nervilles, souvent poilues en dessus, les poils naissant sur de petites pustules. Fleurs monoïques (dans les pieds que j'ai rencontrés), en cymes axillaires et caulinaires, dichotomes ou trichotomes, petites, couvrant la tige entière dans ses deux tiers supérieurs. Fleurs comme dans le précédent, mais calice femelle devenant pulpeux et rouge, renfermant complètement les akènes globuleux surmontés des styles formant pinceau. — Peu abondant. Çà et là le long des rivières des grands bois humides et abrités contre les vents : Camp-Jacob (rivière Noire, près de la Cascade de Vauchelet), bois des Bains-Jaunes, Trois-Rivières (bois du Trou-aux-Chiens). Alt. 400-700 mèt. [N°s 2195, 2861.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grande-ortie. — Rare : Fonds-Saint-Denis, Route des Deux-Chous au Gros-Morne, etc. [N° 1387.]

Pilea Lindl. (du grec « pilos » ou du latin « pilus », chapeau, parce qu'un des trois segments du calice de la fleur femelle a la forme d'un petit capuchon.)

P. *microphylla* Liebm.; Pilea à petites feuilles. Vulgo : Teigne, petite-teigne blanc. Sl., t. 93, f. 2. — Petite herbe annuelle, diffuse, ou plus ou moins droite, haute de 4-15 mm., cespiteuse, à tiges et branches molles, délicates, succulentes, aqueuses et lisses. Feuilles très petites, habituellement réunies par 2-4, dont 1-2 plus grandes, obovales ou presque rondes, souvent mucro-

nées, entières, uninerviées, couvertes en dessous de lignes transversales. Fleurs monoïques en cymes subsessiles, contractées, beaucoup plus courtes que les feuilles : les mâles, avec un calice à 4 segments; les femelles, avec un calice à 3 segments, dont un plus grand et bossu au-dessous de l'extrémité, avec un style très court, à stigmate multipartite, formant un petit pinceau. Akène scobiforme, enfermé dans le calice devenu charnu. — Très abondant dans toutes les localités de l'île; il se plaît dans les endroits humides, sur les vieux toits pourris, les vieux murs, dans les sentiers peu fréquentés, le long des rigoles, etc. — Il a des vertus sudorifiques et s'emploie fréquemment, dans le pays, en tisane ou en décoction contre les fièvres. — Alt. 0-900 mèt. [N° 2192.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petite-teigne. — Très abondant. [N° 1395.]

On cultive dans les jardins et les parterres une variété : le P. *trianthemoides* Lind., haute de 20-50 cm., à tige grosse, vigoureuse, succulente, à branches flabelliformes; elle sert à faire des bordures très fournies et ornementales. Entre cette variété et l'espèce-type, on rencontre une masse de variétés intermédiaires, qui diffèrent par la taille, la largeur des feuilles et la disposition des cystolithes. [N° 3457.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à bordure. — Abondant dans les jardins. [N° 1393.]

P. *ciliaris* Wedd.; Pilea à feuilles ciliées. Vulgo : Ortie-des-bois. Plum., édit. Burm., t. 120, f. 2. — Herbe annuelle, souvent suffrutescente, tortueuse, rarement sarmenteuse, haute de 50 cm.-1^{m} 20, à tige glabre, peu branchue, noueuse aux aisselles. Feuilles larges, membraneuses, ovées ou ovales-lancéolées, acuminées au sommet, arrondies ou pointues à la base, entières, habituellement poilues en dessus, ciliées sur les bords, à 3 nervures bien marquées prenant naissance à la base du limbe; pétiole plus court que le limbe de la feuille. Fleurs en cymes unisexuées, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles. — Très abondant dans les clairières et le long des sentiers des bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières. Alt. 500-1100 mèt. [N° 2191.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ortie-montagne. — Bois supérieurs des Fonds-Saint-Denis, des Deux-Choux, du Camp de l'Alma, des Pitons-du-Carbet, etc. [N° 1386.]

P. *elegans* Wedd.; Pilea élégant. Vulgo : Ortie rouge. — Herbacé bisannuel ou trisannuel, rarement droit, à tige grosse, succulente, rétrécie aux nœuds, haute de 30-60 cm. Feuilles épaisses, ovées-oblongues, brièvement acuminées au sommet, pointues à la base, brièvement pétiolées, irrégulièrement dentées en scie, à côte large, aplatie, à nervures latérales dont deux prennent naissance à la base et les deux autres au-dessus de la base du limbe, les quatre se confondant ensuite avec les arcs des deux bords. Fleurs en cymes monoïques,

portées sur des pédoncules très longs, comprimés, faibles et penchés, dépassant de beaucoup les feuilles : les mâles, en cymes contractées ; les femelles, en cymes flabelliformes lâches. Cette espèce est caractéristique et se distingue facilement de ses congénères par l'épaisseur de ses feuilles et la disposition particulière des nervures principales. — Abondant dans les bois pierreux, secs ou humides de tout le massif de Houëlmont, des hauteurs de Deshaies, de la Pointe-Noire, etc. Alt. 150-500 mèt. [N° 2187.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ortie-des-bois. — Abondant : Hauteur des Trois-Ilets, Roches-Carrées, Rivière-Pilote, etc. [N° 1390.]

P. *chamædrys* Willd.; Pilea petit-chêne. Vulgo : Petite-ortie. — Herbacé, haut de 15-30 cm., à tige habituellement poilue, plus ou moins couchée, ensuite ascendante. Feuilles membraneuses, ovées, grossièrement dentées en scie, obtusément pointues au sommet, arrondies à la base, scabres-pubescentes en dessous, à 3 nervures naissant à la base du limbe. Fleurs en cymes unisexuées, corymbiformes, aussi longues ou plus longues que les feuilles, à pédoncules grêles, souvent penchés, terminaux ou situés à l'aisselle des dernières feuilles. Akène très petit. — Abondant dans les clairières et le long des ruisseaux et des rivières des bois de la région supérieure : Bains-Jaunes, Matouba, Matélyane, Trois-Rivières, etc. Alt. 700-1100 mèt. [N° 2188.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ortie-bois. — Abondant. Calebasse, Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet, Deux-Choux, etc. [N° 508.]

Boehmeria Jacq. (dédié à Georg. Rodolphe Boehmer, né en 1723, à Liegnitz, professeur d'anatomie et de botanique à Wittenberg ; mort en 1803 ; a écrit, entre autres choses : *Flora Lipsiæ; De plantarum semine*, etc.)

B. *ramiflora* Jacq.; Boehmeria à fleurs caulinaires. Vulgo : Grande-ortie des bois, ortie-bois, ortie-grande. Jacq., *Sel. stirp. Am. hist.*, t. 157. — Arbrisseau ornemental, haut de 1m 50-2m 50, à tige le plus souvent unique, à branches allongées, toujours inclinées, portant des feuilles placées à leur extrémité. Feuilles plus ou moins pendantes, obliquement ovées-oblongues, longuement acuminées ou quelquefois pointues au sommet, distiques-alternes, dentées en scie presque dès la base, glabres ou pubescentes, une plus grande succédant alternativement à une plus petite, les deux nervures latérales d'inégale longueur : les jeunes, pustulées ; pétiole plus ou moins long, velu ou glabre ; stipules allongées, distinctes. Fleurs monoïques en glomérules nombreuses, sphériques, sessiles, occupant la partie supérieure des tiges : les mâles, calice à 4 segments, étamines 3, à filets plus longs que le calice et à anthères arrondies ; les femelles, calice tubulaire à 2-4 dents ovales ; style simple, persistant, fort long, pubescent d'un côté, ovaire supère. Fruit composé de trois petits carpelles contenant chacun une semence dressée, oblongue et biconvexe. — Çà et là dans les bois des Bains-Jaunes ; abondant sur le bord de la rivière Noire et surtout sur le chemin de la cas-

cade de Vauchelet; assez rare dans les ravines humides de Houëlmont. Alt. 300-700 mèt. [N° 2184.]

Martinique. Vulgo : Ortie-bois. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Parnasse, Calebasse, Champflore, bois inférieurs de la Montagne-Pelée, Fonds-Saint-Denis, chemin de la Trace au Gros-Morne, etc. [N° 1391.]

Phenax L. (du grec « phénakè », fausse chevelure, à cause des bractées qui entourent le calice.)

P. *vulgaris* Wedd.; Phénax commun. Vulgo : Ortie bâtard. — Herbe annuelle, haute de 60 cm.-1 mèt., ressemblant à la pariétaire de France, à tige droite, très branchue dans le haut, glabre, parsemée de poils hispides. Feuilles ovées-lancéolées, acuminées, dentées en scie au-dessus de la base, à 3 nervures principales. Fleurs monoïques en petites glomérules sphériques, sessiles, très nombreuses, entourées de bractées aussi longues que les stipules subulées : les mâles, avec un calice à 4-5 lobes, infléchies, ciliées et munies d'un pli transversal, à 4-5 étamines; les femelles, sans calice, à ovaire libre, sessile, à stigmate filiforme caduc, à akène ové, pointu et légèrement muriqué. — Abondant dans les terres cultivées et incultes, sur les décombres, etc. : Camp-Jacob, Gourbeyre, Lamentin, Basse-Terre, Vieux-Habitants, etc. Alt. 30-600 mèt. [N° 2862.]

Martinique. Vulgo : Ortie-savane. — Abondant dans les terres en friches : Morne-Rouge, Parnasse, Fonds-Saint-Denis, Trois-Ilets, etc. [N° 1388.]

Du **Boehmeria** *nivea* Hook., **Urtica** *nivea* L., variété *utilissima*, vulgo : Ramie ou China-grass, dont on avait entrepris, dès 1870, la culture en grand à la Capesterre, à Baie-Mahault, à la Goyave, etc., et qui a dû être abandonnée, on trouve souvent des pieds en masse, qui se propagent seuls. [N° 2193.]

Martinique. Vulgo : Ramie. — Ajoupa-Bouillon, Saint-Pierre, Trois-Ponts, Grand'Anse, etc. [N° 1396.]

CINQUANTE-CINQUIÈME FAMILLE. — POLYGONÉES.

Polygonum L. (du grec « polu », beaucoup, et « gonos », nœud, genou, à cause des nœuds enflés des tiges et leur ressemblance avec un genou.)

P. *acre* Kth.; Renouée, à saveur âcre. Vulgo : Piment-vache. — Herbacé, vivace, à tige couchée, rampante, ensuite ascendante, à nœuds fortement renflés. Feuilles lancéolées, acuminées, entières, munies, sur les bords, de cils courts, fins et très rapprochés; face inférieure du limbe pourvue de points transparents; pétiole court, très élargi à la base, nœuds des aisselles

entourés d'une gaine frangée de longs cils poilus, tubuleuse, membraneuse, caduque, très brune. Fleurs à pétales, blanches ou plus ou moins rosées, en racèmes allongés, penchés, assez souvent branchus à la base; pédicelles articulés, d'abord très courts, ensuite plus longs; calice 5-partite, pourvu de petites glandes; étamines 8; ovaire simple, uniovulé; styles 3. Akène trigone, luisant, lisse. — Herbe très âcre et brûlante, qu'aucun animal ne mange. Dans le pays, on la met dans les nids des poules couveuses pour les préserver des parasites. — Vit en société dans les endroits aquatiques, le long de ruisseaux et sur les bords des étangs : Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Le Baillif, Pointe-Noire, etc. Alt. 0-700 mèt. [N° 2178.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-piment. — Abondant dans les savanes du Lamentin et du Ducos, etc. [N° 1209.]

P. *acuminatum* Kth.; Renouée à feuilles terminées en longue pointe. Vulgo : Piment-vache. — Ressemble au précédent; il en diffère : par ses feuilles, plus acuminées et plus larges; par les gaines, plus longues, frangées de cils très longs, strigilleux et fortement appliqués contre la tige; par les racèmes, dressés, à fleurs plus serrées et plus larges; par le calice dépourvu de points transparents; étamines 6; styles 2. Akène plus large et biconvexe. — Mêmes localités et tout aussi abondant que **P.** *acre*. [N° 3533.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-piment, herbe-piment-vache. — Endroits aquatiques de la Rivière-Salée et du Saint-Esprit. [N° 3095.]

Coccoloba Jacq. (du grec « kokkos », graine, baie, et « lobos », lobe, parce que le fruit est trigone et se termine par plusieurs lobes.)

C. *uvifera* Jacq.; Coccoloba portant des raisins. Vulgo : Raisinier bord-de-mer. Sl., t. 220, f. 3-5; Desc., vol. II, t. 77, p. 31. — Arbre de taille moyenne, plus rarement grand arbre, à racines tortueuses, traçantes, chevelues, à tronc tortueux, noueux, à branches le plus souvent horizontales, à écorce grise ou blanche, se détachant par plaques. Feuilles alternes, cartilagineuses, cordiformes-orbiculaires, le plus souvent plus larges que longues, glabres, polies, d'un vert clair, côte et nervures rouges; pétiole court, rougeâtre, pubescent, inséré sur le dos ou près de la base d'une gaine fendue, souvent bilobée, coriace, noirâtre, non appliquée contre la branche et laissant, après la chute, des cicatrices annulaires et brunes. Fleurs d'un blanc mat, d'une odeur suave, en grappes terminales, spiciformes, souvent très allongées, dressées, toujours penchées, quand elles sont chargées de fruits; calice 5-partite, devenant charnu et formant une seule masse avec le fruit; étamines 8; styles 3; pédicelles courts, rougeâtres, articulés au-dessus du milieu. Fruit pulpeux, de la grosseur d'un raisin, de couleur pourpre, d'une saveur légèrement aigrelette et agréable; semence ovale-trigone, noire, luisante, polie, renfermant une amande amère et blanche. — Le bois, au centre duquel se trouve une moelle rouge, est dur et incorruptible : on l'emploie

pour les constructions sous terre et aussi pour le charronnage, plus rarement pour la menuiserie [1]. On ramasse les fruits pour les vendre au marché. Dans le pays on emploie le rob des raisins contre la dysenterie, la décoction des racines et de la tige contre la diarrhée. — Fl. en avril, mai; fruits mûrs en juillet, août. — Sur les vieilles souches on trouve une espèce de champignon blanc, qu'on peut manger. — Abondant dans les sables et sur les rochers du littoral de toute l'île, quelquefois aussi un peu dans l'intérieur. [N° 2183.]

MARTINIQUE. Vulgo : Raisin bord-de-mer. — Abondant sur les plages sablonneuses et rocailleuses. [N° 1742 *a*.]

Sur la plage du Diamant, du Macouba (Vauclin) et à l'Anse-Raisinier (Trinité), on trouve une variété à feuilles plus petites, à fruits blancs, plus ronds et plus petits. [N° 1472 *b*.]

C. *pubescens* L.; Coccoloba à feuilles pubescentes. Vulgo : Raisinier grande-feuille. — Petit arbre (dans nos deux Colonies), droit, habituellement peu branchu et peu ramifié, à écorce brune, assez fortement crevassée. Feuilles très amples, mesurant jusqu'à 45 cm. de large, toujours plus larges que longues, orbiculaires, entières, échancrées en cœur à la base, très coriaces, d'un vert très pâle, à côte, nervures et nervilles très saillantes en dessous et couleur de rouille; gaine large, chargée de poils roux qui, dans les jeunes branches, deviennent très longs. Fleurs blanchâtres, petites, portées sur des pédicelles réunis par 2-4, et disposées en grappes simples et allongées. Fruit ovoïde, noirâtre à la maturité, plus gros que dans le précédent. — Le bois est dur, pesant et incorruptible, d'un rouge foncé : on l'emploie avantageusement pour les constructions dans la terre, dans l'eau; dans les endroits argileux, la partie enfoncée dans la terre devient dure comme la pierre. — Fl. en septembre et octobre, et souvent aussi en mai et juin. — Assez abondant dans les hauteurs pierreuses et sèches du Vieux-Fort, sur le plateau calcaire de la Désirade, sur le bord de mer du Gozier, etc. [N°s 2193, 3399.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois grande-feuille. — Abondant dans les hauteurs pierreuses de Case-Pilote; plus abondant encore sur le plateau des Trois-Ilets, etc. [N° 1793.]

C. *barbadensis* Jacq., C. *diversifolia* Jacq.; Coccoloba de la Barbade. Vulgo : Bois rouge. — Arbre élégant, le plus souvent d'assez grande taille, anfractueux à la base, à rameaux grisâtres et souvent pendants, à ramuscules striés, à écorce peu fendillée. Feuilles rigides, très glabres, de forme variable, généralement ovées, terminées en pointe plus ou moins obtuse,

1. Le bois donne par décoction dans l'eau un extrait rouge brun qui constitue un des *kinos* appréciés dans le commerce, où il est désigné sous les noms de *kino de la Jamaïque* ou *des Indes Occidentales*. Il est probable que les espèces suivantes jouissent des mêmes propriétés. (E. H.)

arrondies à la base ou cunéiformes, à nervures plus saillantes en dessous qu'en dessus, à nervilles finement réticulées; pétiole court, cannelé en dessus. Fleurs blanches, en grappes spéciformes, terminales, plus longues que les feuilles, d'abord droites ensuite plus ou moins penchées; pédicelles très courts, aussi longs que les fleurs, articulés au sommet, solitaires, entourés, à la base, d'une bractée circulaire; gaine petite, membraneuse. Fruit ové, très vert à la maturité, poli, luisant, finement strié, surmonté d'une pointe qu'entourent et dépassent les 5 lobes du calice. — On peut le manger; les oiseaux et les rats en sont avides. Le bois est dur, rouge en dedans et se fend facilement : on le recherche pour la charpente et la construction à l'extérieur. Dans le pays, on emploie l'écorce séchée, réduite en poudre et conservée dans le tafia, comme un excellent remède contre les rhumatismes. — Abondant dans les bois montueux et secs : Houëlmont, bois de Bisdary, de Gourbeyre (mornes Dos-d'Ane et Goblin), Vieux-Habitants, Pigeon, etc. Alt. 200-600 mèt. [N° 3251.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois rouge. — Abondant. Bois-de-la-Régale, hauteur du Diamant et des Trois-Ilets, etc. [Nos 37, 248.]

C. *Dussii* Kr. et Urb. Vulgo : Raisinier marron, raisin marron (au Camp-Jacob), Jaquot brulot (à la Ravine-Chaude). — Forte liane, pouvant s'élever à plus de 15 mèt. de haut, à tige cylindrique-anguleuse, ruguleuse, noirâtre, d'un diamètre de 6-9 cm., nue dans le bas, à branches flexibles, allongées, très enchevêtrées, presque toujours pendantes, à jeunes rameaux noirs. Feuilles longues, de 12-17 cm. sur 8-10 cm. de large, très coriaces, ovales-elliptiques, arrondies ou subcordées à la base, obtusément pointues au sommet, à côte, nervures et nervilles imprimées en dessus, carénées, très saillantes et roussâtres en dessous, nervures secondaires 7-9 paires alternes, reliées sur les bords par des arcs; pétioles le plus souvent tordus, souvent contournés, rarement droits, subcylindriques, cannelés en dessus, ruguleux, longs de 12-15 mm., insérés à la base de l'ochréa qui est fendue jusqu'à la base, à 2-3 lobes inégaux, longs de 3-6 mm. Fleurs blanches, d'une odeur suave, mais forte, en grappes allongées, spiciformes, terminales, souvent plus courtes que les feuilles; pédoncules comprimés, noirs, scabres, munis à la base de 2-5 bractées imbriquées, alternes, couleur de rouille, tubuleuses à la base : les inférieures, plus courtes; les supérieures, successivement plus grandes, pointues et fendues; pédicelles réunis par 2-3, noirs, longs de 3, 5 mm., articulés et renflés au sommet, articulés à la base, au niveau d'une protubérance entourée de bractéoles; tube du calice campanulé, à lobes ovales-arrondis; étamines aussi longues que les lobes. Fruit pulpeux, noir foncé à la maturité, luisant, long de 20-26 mm., ovoïde, rétréci vers le sommet que termine une pointe formée par les lobes charnus du calice, brusquement rétréci à la base, cylindrique et court; semence ovoïde, à peine trigone, noire et très polie. — Les fruits sont bons à manger; les oiseaux et

les rats en sont friands. — Fl. en juin et juillet; fruits mûrs en décembre et janvier. — Çà et là dans les bois des Bains-Jaunes, de Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane); plus abondant dans les bois de la Ravine-Chaude et de la Pointe-Noire. Alt. 250-600 mèt. [N° 3430.]

Il n'existe pas à la Martinique.

C. *ascendens* Duss.; Coccoloba ascendant. Vulgo : Raisinier-grand-bois, liane tordue. — Puissante liane, montant à une grande hauteur, quand elle trouve un appui, ou petit arbre à branches pendantes, allongées, à écorce grise presque lisse. Feuilles longues de 13-16 cm. sur 10-12 cm. de large, ovales ou légèrement obovales, arrondies ou obtusément pointues ou subcordées à la base, arrondies au sommet, à 4-5 paires de nervures principales, à côte et nervures rouges, saillantes sur les deux faces, mais plus marquées en dessous; pétiole cannelé, souvent ruguleux et transversalement gercé; ochrées fendues jusqu'à la base, acuminées, longues de 15-18 mm., glabres. Fleurs d'un blanc mat, en grappes nombreuses, terminales et axillaires, mais droites ou recourbées quand les rameaux avortent; pédoncules entourés, à la base, de plusieurs bractées membraneuses : les inférieures, courtes; les supérieures, successivement plus grandes; rachis strié-sillonné; pédicelles réunis par 2-4, délicats, cylindriques, longs de 3 mm. Fruit rouge vert avant d'être mûr, bleu foncé à la maturité, pulpeux, mangeable, long de 15-17 mm., de même forme que celui du précédent. — On emploie la décoction ou l'infusion de la racine comme dépurative dans les maladies vénériennes. Les tiges se fendent facilement : les pêcheurs s'en servent pour fabriquer des nasses, des paniers et pour empailler des dames-jeannes, etc. — Fl. en mars et avril, et aussi en octobre et novembre. — Assez abondant dans les bois de la Pointe-Noire, de la Ravine-Chaude; plus rare à Gourbeyre (morne Goblin). Alt. 300-600 mèt. [Nos 2180, 2189.]

Martinique. Vulgo : Liane tordue. Bois du Morne-Rouge (Savane Chazot), des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, de Saint-Joseph, de Ducos (ravine). Alt. 60-700 mèt. [N° 36.]

C. *excoriata* L., **C.** *nivea* Jacq.; Coccoloba sans écorce. Vulgo : Raisin-coudre, raisinier-des-coudres, raisin-coudre (probablement parce que les premiers colons européens l'appelaient raisin du coudrier). Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, p. 215, t. 78; Desc., vol. V, t. 352, p. 178. — Petit arbre haut de 4-7 mèt., lequel a, de sa nature, un tronc simple, mais qui, quand on le coupe, pousse à la base une masse de rejets, de manière à former un grand et souvent un énorme buisson touffu et très feuillu. Écorce mince, lisse, assez semblable à celle du goyavier, grise; jeunes tiges et branches habituellement couvertes de lenticelles orbiculaires, ou elliptiques ou linéaires. Feuilles insérées un peu au-dessus de la base de l'ochrée, glabres, membraneuses-coriaces, oblongues-ovées ou oblongues-obovées, acuminées au sommet, pointues ou

très légèrement cordées à la base, longues de 7-27 cm. sur 4-12 cm. de large; nervures à moitié imprimées en dessus, saillantes en dessous; nervilles saillantes des deux côtés; pétioles glabres, cannelés en dessus, longs de 5-23 mm.; ochrées longues de 1-8 mm., fendues, acuminées au sommet, membraneuses et glabres. Fleurs blanc jaunâtre, très odorantes, glomérulées, en grappes effilées, penchées ou redressées, de la longueur d'une feuille de moyenne grandeur, très brièvement pédicellées ou sessiles, entourées à la base de petites bractées triangulaires, pointues et noirâtres; rachis glabre, finement strié; calice à 5 segments profonds; étamines à filets subulés, aussi longues que les lobes du calice; anthères exsertes. Fruit ovoïde, petit, trigone, long de 6 mm., à péricarpe blanc, formé des lobes du calice devenus charnus, entourant les carpelles jusque vers leur milieu et restant assez visiblement distincts jusqu'à la base; semence à 3 sillons. — Les fruits sont tantôt sucrés, tantôt aigrelets et très rafraîchissants; les enfants en sont particulièrement friands. Le bois est rougeâtre, tendre et léger; il ne peut servir que pour les constructions à l'intérieur. — Assez abondant dans la région sèche et pierreuse du littoral. — Fl. en juin ou juillet; fruits mûrs en juillet et août. — Bord de mer : la Basse-Terre et le Vieux-Fort, Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Deshaies, etc. [N° 3250.]

MARTINIQUE. Vulgo : Raisin-coudre. — Assez abondant sur le littoral et les mornes inférieurs et pierreux de Case-Pilote, du Carbet; plus rare à Case-Navire et au morne Gommier (Marin). — On emploie les tisanes faites avec les fruits contre les échauffements; la décoction des fruits séchés et pilés contre la dysenterie. [N° 1744.]

De cette famille on cultive au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins le **Muehlenbeckia** *platyclada* Lind., petit arbrisseau très ornemental, à branches allongées ayant la forme de feuilles, sur les bords desquelles se trouvent une masse de petites fleurs blanchâtres. Il est originaire de l'île de Salomon. [N° 2094.]

CINQUANTE-SIXIÈME FAMILLE. — PIPÉRACÉES.

Peperomia R. Br. (du grec « peperi », poivre, et « homos », semblable, parce que ces plantes ont des vertus et une saveur semblables à celles du poivrier.)

P. *nummularifolia* Kth.; Pépéromie à feuilles de nummulaire. Vulgo : Gironflé (mot corrompu de giroflé). Plum., édit Burm., t. 69. — Petite herbe épiphyte, vivace, rampant en tous sens, radicante, à tiges très nombreuses, souvent très allongées, filiformes et partout de la même épaisseur, très enche-

vêtrées. Feuilles petites, rondes, quelquefois légèrement obovées, larges de 5-7 mm., convexes en dessous, concaves en dessus, succulentes, vert clair tendre, palminerviées, à 3 nervures à peine visibles; pétioles filiformes, plus courts ou aussi longs, ou plus longs que les feuilles. Fleurs en épis pédonculés, en forme de petits chatons cylindriques, solitaires, longs de 18-20 mm., droits ou arqués; étamines 2, à anthères sessiles; stigmate sessile, très petit. Fruit ovoïde,.sessile. — Sur les arbres vivants ou pourris et sur les pierres humides des grands bois du Lorrain, du Camp de l'Alma, de la Montagne-Pelée, etc. — Cette herbe est aromatique, surtout quand elle est sèche; elle est très sudorifique : les bûcherons, les charbonniers la recueillent et s'en servent en décoction ou en tisane contre les fluxions de poitrine, les pleurésies, les bronchites, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 269.] — Elle ne se trouve pas à la Guadeloupe.

P. *rotundifolia* Kth.; Pépéromie à feuilles rondes. Vulgo : Petit-mouron. — Ressemble beaucoup au précédent; il en diffère par ses feuilles plates, finement ciliées sur les bords et par ses épis plus longs. — Elle est également sudorifique et s'emploie souvent contre les fluxions de poitrine et les bronchites. — Sur les arbres vivants et les souches pourries des grands bois humides des Bains-Jaunes, de Matouba, du Gommier, des Trois-Rivières, etc. [N° 2828.]

Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

P. *exilis* Grisb.; Pépéromie à tiges délicates. Vulgo : Petite-giroflée. — Épiphyte, rampant, radicant, à tiges capillaires, très délicates. Feuilles rondes, succulentes à l'état vert, membraneuses et comme transparentes à l'état sec, longues de 1-25 mm. Épis longs de 4-6 mm. Branches fructifères aussi longues que les épis. — Rare : Bois du Camp de l'Alma, des Pitons-du-Carbet, de la Calebasse, etc. Alt. 500-900 mèt. [N° 1260.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *emarginella* Sw.; Pépéromie à feuilles échancrées. — Épiphyte, radicant, rampant, à tiges très nombreuses, filiformes, très enchevêtrées. Feuilles obcordées, rétrécies à la base, longues de 1-3 mm., un peu plus longues que larges. Épis solitaires, filiformes, longs de 10-12 mm., pédonculés. — Assez rare. Çà et là sur les arbres et les vieilles souches des grands bois, dans les endroits sombres : Grand-Étang (Capesterre), Trois-Rivières. Alt. 370-800 mèt. [N° 2829.]

Il n'existe pas à la Martinique.

P. *tenella* Dietr.; Pépéromie délicate. Vulgo : Mouron vivace. — Épiphyte, rampant, radicant, à tiges comprimées, très flexibles, souvent presque filiformes, toujours ascendantes. Feuilles alternes-distiques, confinées aux extrémités des branches, ovales-lancéolées, épaisses, brusquement rétrécies, en pointe obtuse au sommet, atténuées à la base, longues de 5-12 mm. sur

3-8 mm. de large ; à 3 nervures distinctement visibles en dessus, vert pâle ou blanchâtres en dessous. Épis légèrement recourbés, longs de 10-13 mm., assez longuement pédonculés; étamines à filaments distincts; stigmates en forme de pinceau. Fruit elliptique, rétréci aux deux extrémités, de la grosseur d'une petite tête d'épingle. — Rare. Vit en société dans les mousses, sur les arbres vivants ou pourris de la haute région : plateau de la Soufrière, coulée de la Ravine-à-Déjeuner, au pied de la Grande-Découverte, morne du Matelyane, etc. Alt. 800-1400 mèt. [N°s 3248, 3616.]

P. *pellucida* Kth. ; Pépéromie à feuilles transparentes. Vulgo : Cochlearia. Desc., vol. III, t. 226, p. 340. — Herbe annuelle, tantôt droite, tantôt plus ou moins couchée, à racines blanchâtres, filiformes, traçantes ou non ; à tiges délicates, aqueuses, très glabres, blanchâtres ou rougeâtres, de hauteur variable, mais n'excédant qu'exceptionnellement 50 cm. d'élévation, alternativement et largement cannelées entre les nœuds. Feuilles alternes, subcordées-deltoïdes, obtusément pointues au sommet, palminerviées ; à 5 nervures principales, très vertes en dessus, vert pâle en dessous, succulentes à l'état vert, membraneuses et munies d'une infinité de points transparents à l'état sec : les adultes sont larges de 13-15 mm. et presque toujours plus larges que longues; les pétioles sont cannelés, plus courts que les feuilles. Épis axillaires et terminaux, cylindriques, solitaires ou réunis par deux, effilés, légèrement recourbés, brièvement pédonculés, longs de 3-6 cm. ; bractées oblongues, caduques ; étamines 2, à filets distincts, insérées à la base de l'ovaire ; stigmate en forme de pinceau. Fruits placés à distance, ovoïdes-arrondis, sessiles, d'abord verts, ensuite jaunâtres, puis noirs, du volume de la tête d'une petite épingle. — Descourtilz classe cette herbe dans les alexitères internes. On se sert souvent de la décoction des tiges et des feuilles comme un excellent sudorifique et un puissant antiscorbutique ; la même décoction, employée en gargarismes prolongés, calme les maux de dents. — Très abondant dans les terres cultivées, le long des murs et des sentiers, sur les vieux toits et autour des vieux bâtiments de toute l'île. Alt. 0-900 mèt. [N° 2571.]

Martinique. Vulgo : Herbe à courèze ou couresse (parce qu'on croit que la couleuvre, nommée *courèze* ou *couresse*, fait la guerre au trigonocéphale et qu'elle a recours à cette herbe comme à un contre-poison, lorsqu'elle est piquée dans la lutte). — Très abondante dans tous les quartiers de l'île, où elle joue un plus grand rôle qu'à la Guadeloupe, à cause de son emploi interne et externe contre les morsures du serpent. [N° 1265.]

P. *acuminata* L. ; Pépéromie à feuilles acuminées. Vulgo : pourpier bâtard. — Vivace, haut de 40-60 cm., terrestre, stolonifère, droit, penché aux extrémités, à une ou plusieurs tiges, grosses, très succulentes, nues dans le bas, peu branchues, rougeâtres ou blanchâtres, fortement renflées aux nœuds :

partie supérieure des tiges et des rameaux, à 3-4 angles aigus. Feuilles longues de 25-35 cm. : les inférieures, alternes; les supérieures, opposées, succulentes avant la dessication, elliptiques, acuminées au sommet ou en pointe obtuse, munies sur les deux faces de nombreux points transparents, à 5 nervures principales, dont les 3 intérieures sont peu prononcées; pétiole large, court, cannelé en dessus, semi-amplexicaule. Épis solitaires, réunis par 2, plus rarement par 3, toujours d'un âge différent, effilés, longs de 9-10 cm. ; pédoncules courts ; stigmate petit. Fruit globuleux, sessile, surmonté d'une pointe courte et rigide. — Abondant dans les endroits pierreux, montueux et secs : Houëlmont, Gourbeyre (morne Goblin), mornes calcaires des Grands-Fonds du Gozier. Alt. 100-430 mèt. [N° 2830.]

Martinique. Vulgo : Pourpier-bois, pourpier bâtard. — Abondant au plateau des Trois-Ilets, dans les hauteurs pierreuses de Case-Pilote (habitation Fond-Layette). [Nos 498, 1262.]

P. *glabella* Dietr., variété *nigropunctata* Miq. ; Pépéromie à feuilles glabres, variété à feuilles ponctuées de noir. Vulgo : Mouron. — Épiphyte, rampant, radicant, flexible; à branches libres, très souvent pendantes et toujours divergentes, allongées et munies de points noirs. Feuilles glabres, succulentes, ovées ou ovées-lancéolées, acuminées et obtusément pointues au sommet, longues de 2-7 cm. sur 6-40 mm. de large, rétrécies à la base; à 3-5 nervures principales, habituellement munies des deux côtés de points noirs ; pétiole court, étroit, cannelé en dessus. Épis minces, allongés, le plus souvent réunis par deux, d'un âge différent, longs de 6-9 cm., souvent recourbés au sommet; pédoncules longs de 5-7 mm. Fruit sessile, ovoïde-globuleux, surmonté d'une petite pointe. — Très abondant sur les arbres, les pierres, les souches pourries des grands bois et des savanes humides. Alt. 30-900 mèt. — Cette herbe est sudorifique et s'emploie souvent dans la médecine domestique. [N° 2567.]

Martinique. Vulgo : Mouron grande-feuille. — Très abondant dans les bois, jusqu'à une altitude de 800 mèt. [Nos 500, 501.]

P. *hernandifolia* Dietr. ; Pépéromie à feuilles de Hernandia. Vulgo : Mouron grand-bois, siguine noire, petite siguine. — Petite liane, très ornementale, rampante ou le plus souvent grimpante, radicante, à tige peu branchue, succulente, renflée aux nœuds, haute de 1-2m 60. Feuilles petites, alternes, épaisses, ovées, cuspidées au sommet, longues de 8 cm. sur 6 cm. de large; à 7-9 nervures invisibles sur les feuilles vertes et à peine visibles sur les sèches : face inférieure, d'un blanc verdâtre; face supérieure, vert noir, luisante et comme veloutée, souvent panachée de vert tendre ; pétiole prenant naissance dans le dernier tiers inférieur de la feuille, à peu près de la même longueur que le limbe, cylindrique comprimé. Épis terminaux ou axillaires, longs de 3-4 cm. ; pédoncules le plus souvent plus longs que les

épis. — Assez rare. Çà et là dans les endroits très humides et sombres des grands bois : chemin des Bains-Jaunes à la Savane à Mulets, bois de Trois-Rivières, morne du Matelyane, etc. Alt. 400-1000 mèt. [N° 2570.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gironflé grande-feuille. — Bois élevés de l'Ajoupa-Bouillon, du Matouba, du Lorrain, etc. [N° 1264.]

P. *bracteiflora* D. C. ; Pépéromie à fleurs entourées de bractées. Vulgo : Mouron. — Épiphyte, rarement terrestre, haut de 20-40 cm., couché, radicant, ensuite ascendant ; à tiges cylindriques, noires, légèrement renflées aux nœuds, à jeunes tiges et branches velues, disposées en zigzag. Feuilles longues de 1-5 cm. sur 5-3 mm. de large, ovées, brièvement acuminées au sommet, subarrondies ou rétrécies à la base, finement et fortement ciliées sur les bords, légèrement pubescentes en dessus, blanchâtres en dessous et couvertes d'une infinité de petites écailles, qui, à l'état vert, les font paraître comme saupoudrées de petits cristaux luisants, munies (à l'état sec) de points transparents ; pétiole court, velu. Épis longs de 3-5 cm., à fleurs insérées sur de petites protubérances constituées par des bractées verruqueuses. Fruit globuleux et verruqueux. — Assez abondant le long des ruisseaux, sur le vieux bois, les arbres vivants, les pierres humides, etc. : Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte), au Matelyane, route des Bains-Jaunes à la Savane à Mulets, montagne de la Madeleine (Trois-Rivières), etc. Alt. 500-1000 mèt. [N° 2567 *a*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gironflé. — Abondant dans les clairières de la Montagne-Pelée, des bois des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, etc. [N° 497.]

P. *magnolifolia* Dietr. ; Pépéromie à feuilles de Magnolia. Vulgo : Queue-de-lézard. — Épiphyte et terrestre, rampant, radicant, ensuite ascendant, à tige souvent unique, charnue, ferme, cylindrique, nue dans le bas, peu feuillue dans le bout, ne dépassant que rarement 40 cm. de haut. Feuilles glabres, épaisses, charnues, longues de 7-10 cm. sur 5-7 cm. de large, obovales, arrondies ou plus rarement échancrées au sommet, à nervures pennées, presque invisibles à l'état vert ; pétiole plus ou moins cannelé et amplexicaule. Épis minces, fermes, solitaires ou réunis par 2, terminaux, longs de 10-16 cm. ; anthères blanches. Fruit ovoïde, sessile, plus long que le bec subulé qui le surmonte. — Abondant dans les terres pierreuses, sèches : Houëlmont, hauteurs du Vieux-Fort, Trois-Rivières (dans les chemins de certaines caféières). Alt. 80-400 mèt. [N° 2572.]

MARTINIQUE. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant. Hauteurs pierreuses de Case-Pilote et des Trois-Ilets, etc. [N° 1267.]

P. *obtusifolia* Dietr., variété *cuneata* Miq. ; Desc., vol. V, t. 313, p. 37. Plum., *Descript.*, t. 70. — Pépéromie à feuilles obtuses, variété cunéiforme. Vulgo : Queue-de-lézard. — Vivace, à tige couchée, ensuite ascendante, peu

branchue, haute de 30-40 cm. Feuilles longues de 35-45 cm. sur 10-15 cm. de large, charnues, fermes, obovales, rétrécies en un pétiole court, cannelé en dessus, amplexicaule. Épis très droits, fermes, longs de 11-12 cm. Fruit ovoïde, aussi long que le bec recourbé qui le surmonte. — Descourtilz, qui place cette herbe dans les rafraîchissants aqueux, dit que le suc récent de toute la plante est doué de propriétés rafraîchissantes, tempérantes et laxatives; il le prescrit dans tous les cas inflammatoires, surtout dans la néphrite, l'entérite, dans les affections bilieuses et les maladies des voies urinaires; il l'ordonne avec beaucoup d'avantages dans le scorbut. Dans le pays on emploie cette espèce ainsi que la précédente en décoction comme sudorifique contre les refroidissements et les fièvres. — Assez rare. Çà et là sur les pierres et les souches pourries des bois inférieurs des Trois-Ilets, de la Régale et des hauteurs de la Rivière-Pilote. Alt. 150-369 mèt. [N° 1266.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *trifolia* Dietr.; Pépéromie à trois feuilles. Vulgo : Mouron. — Épiphyte, rampant, radicant ; à branches nombreuses, articulées, tétragones, très flexibles, souvent très allongées et verticalement pendantes : les jeunes, pubescentes. Feuilles longues de 10-15 mm. sur 7-13 mm. de large, le plus souvent verticillées par 3, rarement par 4, ovales, rondâtres ou obovales, arrondies ou légèrement échancrées au sommet, succulentes, à 3 nervures bien prononcées ; pétiole pubescent; rachis fovéolé. Épis droits ou recourbés, terminaux, effilés, longs de 5-6 cm. Fruit globuleux, surmonté d'un petit bec. — Abondant sur les arbres vivants, les vieilles souches et les troncs pourris : Monterau, Camp-Jacob, rivière Noire, hauteurs des Vieux-Habitants, bois du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi (Capesterre). Alt. 250-700 mèt. — Cette herbe jouit d'une grande réputation comme sudorifique : on l'emploie fréquemment en décoction ou en tisane contre les fièvres, les bronchites, etc. [N° 3617.]

Martinique. Vulgo : Gironflé, mouron. — Abondant. — On en fait le même usage qu'à la Guadeloupe. — Morne-Rouge, Parnasse, Calebasse, hauteurs humides du Prêcheur, fontaine Didier, etc. [N° 1263.]

P. *Balbisii* Dahlsted ; Pépéromie de Balbis. Vulgo : Mouron rouge. — Épiphyte, d'abord rampant, radicant, ensuite dressé, à tiges rigides, très branchues, tétragones-cannelés, souvent dichotomes, inférieurement nues. Feuilles le plus souvent opposées-distiques, rarement verticillées par 3, plus rarement encore par 4, longues de 4-10 mm. sur 3-6 mm. de large, obovales-elliptiques, arrondies ou échancrées au sommet, rétrécies à la base en un pétiole très court, succulentes à l'état vert, membraneuses après dessiccation, finement et brièvement ciliées sur les bords : les adultes, à 5 nervures ; les jeunes, à 3 (les deux autres étant à peine visibles à l'état frais), à côte bien visible. Épis solitaires ou groupés par 2, terminaux, minces, longs de 25-30 mm. — Peu

abondant. Çà et là sur les troncs pourris, sur les arbres vivants, au milieu des mousses et des petites fougères : Bains-Jaunes, Camp-Jacob, coulée de la Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte), plateau de la Soufrière. Alt. 700-1480 mèt. [N° 2566.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Piper L. (du latin « piper », poivre, venant du grec « peperi », ou du nom indien « pipla ».)

P. *peltatum* L., **Pothos** *peltata* Miq.; Poivrier à feuilles peltées. Vulgo : Bois-anisette. Plum., *Descript.*, t. 74; Desc., vol. IV, t. 236, p. 14 (figure mal faite). — Sous-arbrisseau haut de 1-1m 60, à racines blanches, chevelues, stolonifères, traçantes, à plusieurs tiges droites, grosses, fortement renflées aux nœuds. Feuilles peltées, cordées-rondâtres, amples, souvent obtusément pointues au sommet, membraneuses, glabres, blanchâtres en dessous et marquées de points transparents, à 13 nervures principales, la côte portant en outre 2 nervures latérales; pétiole engainant, prenant naissance au-dessous du milieu du limbe, gris, finement strié, pubescent, un peu plus court que le limbe. Épis disposés en une ombelle axillaire, pédonculée, de 3-10 rayons d'un âge très inégal, longs de 7-9 cm., recourbés ou droits; pédoncule long de 2-3 cm., et les pédicelles de 6-9 mm. ; étamines 2, latérales par rapport à l'ovaire; stigmates 3, sessiles, recourbés. — Assez abondant dans les mornes boisés inférieurs et dans les endroits humides : Saint-Pierre (Boulevard), Parnasse, morne Saint-Martin, etc. Alt. 20-500 mèt. [N° 1340.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *smilacifolium* H. B. Kth., **P.** *Decumanum* W.; Poivrier à feuilles de salsepareille. Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau buissonnant ou petit arbre, haut de 3-5 mèt., à tiges cylindriques, renflées aux nœuds, nues dans le bas, médiocrement feuillues dans le haut. Feuilles longues de 15-22 cm., sur 8-12 cm. de large, glabres, membraneuses, ovées ou ovales-elliptiques, acuminées au sommet, obliques et arrondies à la base, apposées sur une feuille avortée et bractéiforme, palminerviées, à 5-7 nervures : face inférieure des limbes pourvue de points transparents; pétiole long de 10-15 mm., cannelé en dessus, épais, à base amplexicaule, laissant, après la chute, de larges cicatrices. Épis axillaires, allongés, plus courts que les feuilles. Fleurs contiguës. — Assez rare. Çà et là dans les mornes inférieurs secs et pierreux : Houëlmont, bord de l'embouchure du Galion, etc. Alt. 5-200 mèt. [N° 2834.]

Martinique. Vulgo : Queue-de-rat. — Également peu abondant : Parnasse, lisière des bois du morne Saint-Martin, Morne-Rouge, Marin (morne Gommier). Alt. 200-406 mèt. [N° 502.]

P. *reticulatum* L.; Poivrier à feuilles réticulées. Vulgo : Queue-de-rat blanc. **Enckea** Miq., Plum., éd. Burm., t. 242, f. 2. — Arbrisseau ou buisson d'une élévation de 2-3 mèt., droit, à racines traçantes, à tiges cylindriques et

nues dans le bas, à rameaux tétragones, cannelés, renflés aux nœuds. Feuilles acides, penninerviées, obovales, elliptiques, très inégales à la base, transversalement réticulées, couvertes en dessus d'une infinité de petites protubérances arrondies et très rapprochées, côte large, côte et nervures principales scabres-poilues et rougeâtres, limbes d'une longueur de 12-14 cm. sur une largeur de 5-7 cm. Épis long de 12-14 cm., droits, à fleurs circulairement disposées; étamines blanches. — Assez abondant dans les grands bois de la région moyenne et parfois dans la région infra-moyenne : Bains-Jaunes, Matouba, Gommier, Trois-Rivières. Alt. 350-900 mèt. [N° 2835.]

MARTINIQUE. Vulgo : Queue-de-lézard. — Morne-Rouge, Champflore, Parnasse, Ajoupa-Bouillon. [N° 2147.]

P. *dilatatum* Rchb.; Poivrier à feuilles élargies. Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau assez élevé, droit, glabre dans toutes ses parties; à écorce fine, brun noirâtre ; à rameaux légèrement comprimés, cannelés-striés. Feuilles de même forme que dans le précédent, mais plus petites, pustulées-ruguleuses. Épis axillaires, presque toujours recourbés au sommet. Fleurs situées sur de petits anneaux très rapprochés. — Abondant dans les falaises et le long de la basse et de l'infra-moyenne région : Basse-Terre (ravine Belost), bord du Galion (près de l'embouchure), Houëlmont, Grands-Fonds du Moule et du Gozier. Alt. 10-600 mèt. [N° 2569.]

MARTINIQUE. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant : Carbet, Parnasse, environs de Saint-Pierre, Case-Pilote (Fond-Layette), Marin (morne Gommier). [N° 2112.]

P. *macrophyllum* H. B. Kth. ; Poivrier à grandes feuilles. Vulgo : Queue-de-rat. Sl., t. 88, f. 1. — Arbrisseau haut de 2-3 mètres, droit, souvent buissonneux, à branches légèrement inclinées, à jeunes rameaux striés. Feuilles longues de 20-27 cm. sur 12-15 cm. de large, ovées-oblongues, acuminées au sommet, inégales à la base, membraneuses, à 4-5 paires de nervures principales, scabres-pubescentes ; pétiole légèrement ailé. Épis courts, dépassant rarement 4 cm. de long, axillaires, toujours horizontaux et opposés aux feuilles, brusquement terminés en une pointe conique, courte et noire; pédoncule court, noir. — Peu abondant. Çà et là dans les parties inférieures des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, etc. Alt. 400-700 mèt. [N° 3696.]

Il n'existe pas à la Martinique.

P. *hirsutum* Sw.; Poivrier à feuilles hirsutes. Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau haut de 3-4 mèt., à une ou plusieurs tiges cylindriques, noires, nues dans le bas, irrégulièrement trigones ou tétragones dans le haut, à rameaux légèrement pubescents et disposés en zigzag. Feuilles de même forme que dans P. *dilatatum*, mais un peu plus larges, plus acuminées ; à 5 paires de nervures principales, dont la paire supérieure prend naissance à peu près

au milieu de la nervure médiane ; côte, nervures et nervilles, surtout des jeunes feuilles, couvertes de poils courts, couchés, blanchâtres : face supérieure ruguleuse, dépourvue de points transparents ; pétiole le plus souvent poilu, toujours plus ou moins pubescent. Épis opposés aux feuilles, droits, d'abord dressés, ensuite horizontaux, longs de 10 cm. — Abondant dans les falaises et le long des rivières de la basse région, et sur les lisières des bois de la moyenne zone : Basse-Terre (ravine de Belost), Gourbeyre (Grande-Savane), Camp-Jacob, Gommier, etc. Alt. 70-600 mèt. [N° 2568.]

Martinique. Vulgo : Queue-de-lézard. — Abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Case-Navire, Carbet, etc. [N° 2113.]

P. *incurvum* Sieb., **Artanthe** *martinicensis* Miq. ; Poivrier à épis recourbés. Vulgo : Poivrier bâtard. Queue-de-rat. — Arbrisseau sarmenteux, d'abord rampant, ensuite grimpant, pouvant s'élever jusqu'à 12 mèt. de haut ; à tige grosse, noueuse, nue dans le bas, presque cylindrique, très branchue dans le haut ; à branches allongées, irrégulièrement tétragones-cannelées, toujours pendantes et disposées en zigzag. Feuilles longues de 8-11 cm., alternes-distiques, très vertes et luisantes en dessus, pâles en dessous, pointues au sommet, palminerviées à 4 paires de nervures latérales, dont les 3 inférieures prennent naissance à la base et la supérieure au-dessus de la base de la côte : les jeunes, ovées, brièvement rétrécies à la base ; les adultes, nettement cordées, rondâtres, un peu plus larges que longues ; pétiole cannelé en dessus, cylindrique en dessous, trois fois plus court que le limbe. Épis axillaires, recourbés, difformes-toruleux, amincis vers le sommet, souvent réunis par deux, longs de 8-14 cm. Fruit pulpeux ; semence arrondie-comprimée, très brièvement stipitée, longue de près de 2 mm. — Abondant dans toutes les forêts humides : Bains-Jaunes, Gommier, rivières Noire et Rouge, Matouba, Trois-Rivières, etc. Alt. 500-900 mèt. [N° 2565.]

Martinique. Vulgo : Poivrier bâtard, Queue-de-lézard. — Abondant : Calebasse, Ajoupa-Bouillon, bois du Lorrain, du Camp de l'Alma, etc. [N° 1333.]

P. *ceanothifolium* H. B. Kth., **P.** *medium* Jacq. ; Poivrier à feuilles de Ceanothus. Vulgo : Malimbé, queue-de-rat. Desc., vol. VI, t. 427, p. 194. **Enckea** *Sieberi* Miq. — Arbuste buissonnant, ou grand arbuste, rarement petit arbre, haut de 4-4^{m}50, droit, à tiges dichotomes, cylindriques, lisses, à écorce noire, à jeunes branches cannelées sur un côté. Feuilles ne dépassant guère 10 cm. de longueur sur 7 cm. de largeur, très glabres, luisantes, papyracées, ovées, légèrement obliques à la base, pointues au sommet, palminerviées, à 2 paires de nervures latérales, prenant naissance à la base de la côte ; pétiole court, mince, noir, comprimé. Épis axillaires, solitaires, opposés aux feuilles, longs de 4-6 cm., droits, à pédoncules 2-3 fois plus courts que l'épi. Fleurs insérées sur de petits anneaux très rapprochés.

Fruit légèrement pulpeux, ovoïde, beaucoup plus grand que dans tous ses congénères, surmonté des 3 styles sessiles et persistants. — Descourtilz place la plante dans la catégorie des masticatoires, mais dans le pays on n'en fait aucun usage, même populaire. — Abondant dans les falaises, le long des rivières et dans les halliers de la basse et de la moyenne région : environs de la Basse-Terre, Houëlmont, Gourbeyre, Vieux-Habitants, etc. [N° 2564 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Malimbé, queue-de-rat. — Abondant : Trois-Ponts, Carbet, Parnasse, Marin, Trois-Ilets, Gros-Morne, etc. [N° 1332.]

P. *tuberculatum* H. B. Kth.; Poivrier tuberculeux. Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau touffu, à une ou plusieurs tiges, haut de 2-3 mèt., renflé aux nœuds ; à écorce noire ; à rameaux pubescents, inclinés. Feuilles longues de 8-11 cm. sur 5-8 cm. de large, vert noir en dessus, ovales-oblongues, pointues au sommet, très inégales à la base, pustulées en dessous ; pétiole très court, pubescent, amplexicaule. Épis allongés, dressés, presque toujours arqués, opposés aux feuilles, solitaires. — Je ne crois pas que cette belle espèce soit indigène. — Habitation la Jacinthe, près de la Basse-Terre. [N° 2831.]

P. *æquale* Vahl.; Poivrier à feuilles égales à la base. Vulgo : Suriau maladif (aux Vieux-Habitants), queue-de-rat. — Petit arbrisseau haut de 60 cm.-1m 80, rarement plus élevé, le plus souvent à tige unique, droite, grêle, dichotome, très fortement renflée aux nœuds, nue dans le bas, à rameaux dressés ou légèrement inclinés. Feuilles longues de 10-15 cm. sur 4-7 cm. de large, rarement plus amples, fermes, opaques, membraneuses, brusquement terminées en pointe courte, égales à la base, à 5-8 paires de nervures inégalement distantes; pétiole cannelé, aussi long que le pédoncule. Épis solitaires, opposés aux feuilles, de longueur variable, la plus longue ne dépassant jamais 6 cm., droits. — Abondant dans la région supérieure des grands bois : Matouba, Trois-Rivières, environs du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi, Bains-Jaunes, etc. Alt. 600-900 mèt. [Nos 2563, 2564.]

MARTINIQUE. Vulgo : Queue-de-rat. — Abondant : Fontaines Didier et Absalon, Camp de l'Alma, Champflore, Lorrain. [Nos 1335, 1336.]

P. *citrifolium* Lam.; Poivrier à feuilles de citronnier (le nom n'est pas justifié). Vulgo : Queue-de-rat. — Arbrisseau haut de 1-1m 60, habituellement touffu, à tiges grêles, renflées aux nœuds, droites. Feuilles longues de 10-14 cm. sur 3 cm. de large, un peu inégales à la base, souvent inégalement divisées par la côte, scabres-ruguleuses, lancéolées, fortement acuminées et à pointe terminale souvent recourbée, d'un vert extrêmement pâle, à 4-5 paires de nervures; pétiole très court. Épis longs de 4-6 cm., droits ou recourbés. — Çà et là dans les parties supérieures des grands bois : Champflore (Piton-Gelé, Calebasse, bois du Lorrain, chemin de la Trace, etc. Alt. 500-900 mèt. [N° 1334.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *nigrum* L.; Poivrier à fruits noirs. Vulgo : Poivrier, poivrier vrai, poivrier aromatique. Desc., vol. VI, t. 429. — Liane radicante, grimpante; à racines fibreuses, noirâtres ; à tiges souples, lisses, dichotomes, renflées aux nœuds, à branches libres, pendantes. Feuilles longues de 10-18 cm. sur 5-8 cm. de large, très vertes en dessus, ovales, acuminées au sommet, souvent inégales à la base, épaisses, opaques, palminerviées, à 5 nervures, dont les deux supérieures latérales partent de la côte au-dessus de sa base; pétiole cannelé, aussi long que le pédoncule. Épis opposés aux feuilles, recourbés, longs de 7-9 cm. Fleurs inférieures de l'épi ordinairement stériles. Fruit globuleux, légèrement charnu à l'état frais, d'abord verdâtre, ensuite rouge et noir. Un épi contient 20-30 fruits, qui mûrissent quatre mois après la floraison. Le poivrier ne rapporte qu'au bout de trois ans; la culture en est facile : il suffit de le placer dans une bonne terre et d'arracher avec soin, pendant les trois premières années, les mauvaises herbes qui poussent autour des racines. Pendant les cinq premières années, il produit avec une grande abondance; après ce temps, les récoltes commencent à diminuer et, au bout de douze ans d'existence, il faut le remplacer par un nouveau pied. Le poivre blanc ne constitue pas une espèce à part. On laisse séjourner les fruits du poivrier noir pendant quelque temps dans l'eau de mer ; on enlève ensuite, pour n'avoir que des graines blanches, les pellicules, qui se sont gonflées. — Originaire des îles de la Sonde; cultivé çà et là autour des habitations, pour la consommation locale : Basse-Terre (Jardin botanique), Gourbeyre, Camp-Jacob, Sainte-Rose, Capesterre (habitation Longmont), Lamentin, etc. [N° 2832.]

Martinique. Vulgo : Poivrier. Cultivé en différents endroits. [N° 1338.]

P. *Betle* L., Chavica *Betle* Miq.; Poivrier Bétel. Vulgo : Bétel, poivrier des Indiens. — Arbrisseau grimpant, radicant ; à tiges articulées, flexibles, lisses et striées; à feuilles alternes, pétiolées, habituellement plus larges que celles du poivrier, ovales, acuminées, un peu inégales et obliques à la base, très vertes et luisantes en dessus ; à 7 nervures principales alternes, dont les 2 dernières et supérieures prennent naissance au-dessus de la base de la côte. Épis longs de 4-5 cm., portés sur des pédoncules noirs, une fois plus courts que les épis, opposés aux feuilles. — Originaire des îles de la Sonde et des Moluques, cultivé dans quelques endroits : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre (jardin du Musée L'Herminier), Matouba (morne Savon), Pointe-Noire, etc. — Les Indiens, surtout ceux de Madras et de Bombay, font, avec les feuilles, de la chaux et la noix d'arec, une espèce de masticatoire dans laquelle la chaux[1]

1. Les feuilles de bétel doivent leurs propriétés à une huile essentielle, brune, qu'on obtient par distillation, dont l'odeur rappelle celle du thé et dont la saveur est brûlante ; les feuilles sèches en donnent 1/2 °/₀. Cette essence de bétel est employée à Java couramment dans les catarrhes de toute nature, dans les inflammations de la gorge, du larynx et des bronches. (E. H.)

domine. Ce mélange raffermit les gencives et conserve les dents longtemps blanches et saines. La racine en décoction est encore employée par les Indiens contre les fièvres. [N° 2833.]

Martinique. Vulgo : Bétel. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, habitations Pécoul et Perinell (Saint-Pierre), Rivière-Salée, etc. [N° 1339.]

SOIXANTE-SEPTIÈME FAMILLE. — CHLORANTHACÉES.

Hedyosmum (du grec « hedus », doux, agréable, et « osme », odeur, parce que ces plantes émettent un parfum fort et agréable.)

H. *arborescens* Sw.; Hédyosme arborescent. Vulgo : Bois fragile. — Petit arbre, haut de 3-6 mèt., résineux ; à tronc droit ou tortueux, nu dans le bas ; à branches nombreuses, fastigiées dans le jeune âge, divariquées et horizontales dans l'âge adulte, très fragiles, remplies de moelle, renflées aux nœuds. Feuilles opposées, penninerviées, longues de 8-10 cm. sur environ 3 cm. de large, elliptiques-lancéolées, obtusément pointues au sommet, pointues et dentées en scie au-dessus de la base, épaisses, plus ou moins succulentes, à côte large, plate, à nervures fines, nombreuses et très rapprochées ; pétioles courts comprimés, insérés sur une gaine qui, élargie au sommet, va en se rétrécissant de haut en bas et porte à l'extrémité supérieure, de chaque côté, deux petits becs. Fleurs dioïques (dans les spécimens que j'ai trouvés), en chatons opposés : les mâles, à 1 étamine longue de près de 2 mm., ébractéolée, jaune vert, à filet droit, fort, strié, tronqué au sommet, inséré à angle droit, à anthère subsessile, assise sur le bord de la tête du filet, disposées en chatons cylindriques, nombreuses, axillaires-opposées, pédoncules obtus au sommet et atténués à la base, longs de 2,5-3 cm. ; les femelles, réunies par 2-4, en glomérules bractéolées, sessiles, formant ensemble trois panicules fortement interrompues. Une fleur toujours terminale et deux axillaires prennent naissance dans les deux avant-dernières aisselles ; stigmate sessile, simple. Fruit drupacé, légèrement violacé, petit ; semence trigone, de près de 2 mm. de long, surmontée d'un tube très court. — Toutes les parties de la plante exhalent une odeur forte et aromatique [1]. — Fl. en octobre et novembre. — Assez abondant dans les clairières des bois et dans les savanes du Matouba, des environs des Bains-Jaunes ; plus rare dans les bois des Trois-Rivières. Alt. 600-900 mèt. [N° 2960.]

1. Il est étonnant que cette plante ne reçoive, aux Antilles, aucun emploi de ses propriétés aromatiques qu'elle partage, du reste, avec toutes les Chloranthacées. Ce qu'il y a de certain c'est que les jeunes pousses et les feuilles d'**H.** *nutans* et de **H.** *arborescens* sont employées couramment à la Jamaïque, où ces espèces existent, dans la médecine populaire, comme antispasmodiques et digestives. (E. H.)

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-de-l'eau. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Calebasse, route du Camp de l'Alma aux Deux-Choux, bois du Lorrain. [N° 2105.]

SOIXANTE-HUITIÈME FAMILLE. — TÉRÉBINTHACÉES.

Bursera L. (dédié au Danois Joachin Burser, né à Kaminz vers la fin du XVI[e] siècle, élève et ami de Bauhin, médecin à Annaberg, ensuite professeur à Saroë, dans l'île de Seeland, grand amateur de plantes, mort en 1649.)

B. *gummifera* L.; Bursère produisant de la gomme. Vulgo : Gommier rouge, gommier-barrière. Sl., t. 199, f. 1, 2; Desc., vol. II, t. 97, p. 117; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 65. — Habituellement arbre de taille moyenne, rarement grand arbre dans nos colonies; à tronc souvent tortueux, gros, anfractueux à la base; à branches le plus souvent étalées, nombreuses; à écorce rouge, lisse, se détachant par lambeaux minces, transparents. Feuilles alternes, imparipennées, à 3-9 paires de folioles ovées-oblongues, lisses, luisantes, pétiolées. Fleurs blanc pâle, polygames, en panicules terminales et axillaires; calice 5-partite, à segments fortement repliés après l'éclosion de la fleur; pétales 5, valvaires; étamines 8, périgynes, à anthères oblongues; ovaire à 3 loges; style trilobé au sommet. Fruit de la grosseur d'une petite noisette, pourpre, trigone, à faces convexes; péricarpe drupacé s'ouvrant en 3 valves; semence 1, subtrigone, à face dorsale polie, convexe, beaucoup plus grande que les deux faces ventrales (qui sont marquées au milieu d'un aréa ovale) proéminent et pointu. — L'arbre perd ses feuilles à l'époque de la floraison ; toutes ses parties laissent suinter, à la moindre incision, un suc blanc aromatique, qui s'épaissit vite et s'emploie en guise d'encens. Le suc de la racine passe pour un des meilleurs vulnéraires : on en fait un usage fréquent pour guérir les plaies, les blessures, les foulures, les luxations des membres [1]. Le bois est mou et ne peut servir pour la construction. Les branches les plus grosses prennent très facilement par boutures, et on en fait souvent des clôtures. — Fl. en mai et juin. — Abondant dans les endroits secs et pierreux de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Pointe-Noire, Pigeon et Bouillante, Gozier, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 3276.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gommier rouge. — Abondant dans toute l'île. [N° 1945.]

1. La *résine de Gommart*, qui a pris une si grande place dans l'industrie des vernis en Europe, est fournie par ce végétal : le même produit d'exsudation est désigné encore sous les noms de : *Elemi des Antilles, Tacamaque jaune terne*, *Tacamaque de Guatémala*, *Gommart d'Amérique*, *Gomme chibou*. En Amérique tropicale, le bois et l'écorce de cet arbre sont employés comme diurétiques et diaphorétiques. (E. H.)

Icica Aub. (du nom de la plante à la Guyane : ce mot veut dire « gomme ».)

I. *heptaphylla* Aubl.; Icica à sept folioles. Vulgo : Bois d'encens, gommier blanc. Aubl., *Hist. de la Guy.*, t. 130 ; Rich., *Cuba*, t. 37. — Le plus souvent arbre de taille moyenne, rarement de grande taille dans nos deux îles, droit ; à branches souvent pendantes ; à écorce rougeâtre, rude et gercée. Feuilles imparipennées, à 5-7 folioles, rarement à 3, dont les plus grandes n'excèdent guère 10 cm. de long, coriaces, elliptiques, acuminées, souvent inégales à la base. Fleurs hermaphrodites, en panicules corymbiformes, axillaires, situées à l'extrémité des branches, plus courtes ou plus longues que le pétiole commun ; calice court, à 4-5 dents deltoïdes ; pétales 4, valvaires, ovales, pointus, verts en dehors et pubescents sur les bords ; étamines 8 ; anthères oblongues ; styles 4-5, lobés à l'extrémité. Fruit long de 10-13 mm., de la grosseur d'une olive, recourbé, ovale, pointu, à péricarpe drupacé, rouge en dehors, s'ouvrant en 3 valves ; semences 1-2, longues de 8 mm., irrégulièrement trigones, à face dorsale beaucoup plus large. — Toutes les parties de la plante émettent un suc blanc et aromatique, qui s'épaissit promptement et qu'on emploie pour les cérémonies religieuses ; il jouit également d'une grande réputation comme vulnéraire : on s'en sert aussi pour parfumer les appartements ; sa fumée chasse les moustiques et les maringouins[1]. L'aubier est blanc, le centre est rouge : ce bois est rarement employé pour les constructions. — Fl. en mai et juin, ou en août. — Çà et là dans la plupart des grands bois inférieurs : Rivière-Rouge, Gourbeyre (mornes Goblin et Hirondelle), Pointe-Noire, Deshaies. Alt. 300-700 mèt. [N° 3276.]

Martinique. Vulgo : Bois-gommier, gommier blanc, bois d'encens. — Assez rare. Çà et là dans les bois du Lorrain, de Sainte-Marie et de la Grand'-Anse. [N° 1054.]

Je l'ai vu en abondance à l'île de Sainte-Lucie et à la Dominique.

Dacryodes Vahl. (du grec « dacruon », larme, et « eidos », forme, qui ressemble à des larmes, allusion à la gomme qui découle de l'arbre.)

D. *hexandra* Gr.; Dacryode à six étamines. Vulgo : Gommier blanc, bois-cochon. — Arbre énorme, parfois gigantesque ; à tronc très anfractueux à la base, d'un diamètre de 1m 60 ; à écorce rude, très gercée ; à branches très longues et étalées ; à rameaux souvent verruqueux. Feuilles imparipennées, à 3-5 folioles de 8-12 cm. de long sur 7-8 cm. de large, souvent en forme de cuiller ou roulées sur les bords, obovales ou elliptiques-oblongues, très coriaces, arrondies au sommet, rétrécies à la base en un pétiole comprimé-

1. Ce produit d'exsudation constitue la *Tacahamaque jaune terreuse* de Guibourt, qui est la Tacahamaque la plus répandue dans le commerce de la droguerie européenne. Elle a une odeur résineuse et térébinthacée ; sa saveur est amère et âcre ; elle se dissout complètement dans l'alcool. (E. H.)

ailé et transversalement ruguleux ; pétiole commun, tantôt très long, tantôt court, comprimé-ailé ou comprimé-tégragone. Fleurs dioïques : les mâles, à calice tronqué, adné, à 3, plus rarement à 4 pétales ovales et arrondis, à 6 étamines subsessiles, à anthères biloculaires ; les femelles ont un calice adhérant à l'ovaire et un style simple, panicules mâles très branchues, pyramidales, brièvement pédonculées, plus courtes que les panicules femelles, qui sont allongées et de 16 cm. de long. Fruit drupacé, indéhiscent, pourpré-glauque à la maturité, de la grosseur d'une olive et souvent plus gros, surmonté d'une petite pointe, reste du style ; endocarpe crustacé, blanchâtre ; semence 1. — Toutes les parties de la plante, surtout l'écorce, contiennent un suc laiteux très aromatique : il sert pour la guérison des blessures et pour les cérémonies religieuses. Avec le tronc, qu'on creuse et qu'on carbonise extérieurement, on fait des pirogues qui durent très longtemps. — Fl. en juillet ; graines mûres en janvier, février, mars. — Çà et là dans tous les grands bois : Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, Pointe-Noire, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 3307.]

Martinique. Vulgo : Gommier blanc, bois-cochon. — Dans les bois du Morne-Rouge, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, du Camp Balata, du Lorrain. [N° 1946.]

Nota. — Les graines de tous les gommiers sont recherchées par les oiseaux.

Amyris L. (du grec « alpha », augmentatif, et « muron » ou « muris », baume, allusion à l'odeur de la résine que contient la plante.)

A. *elemifera* Willd., **Elaphrium** *elemiferum* Royle ; Amyris produisant la résine élémi. Vulgo : Bois-chandelle. — Arbrisseau très élégant, touffu, très florifère, ou petit arbre à branches plus ou moins étalées, à rameaux grêles, à écorce grise et glabre. Feuilles imparipennées à 3, moins souvent à 5 folioles, de grandeur variable, mais n'excédant que rarement 6 cm. de longueur sur 3 cm. de large, largement ovées ou presque triangulaires, médiocrement acuminées au sommet, ou souvent obtusément pointues, fréquemment presque tronquées à la base, coriaces, luisantes en dessus, pâles ou blanchâtres, ou de couleur de rouille en dessous ; pétiole commun, long de 1-2 cm., rarement plus long ; pétioles partiels, longs de 4-5 mm. Fleurs blanches, odorantes, en panicules corymbifères, terminales et axillaires, plus courtes que les feuilles ; calice petit, quadrifide ; pétales 4, ovales ; étamines 8, hypogynes, plus longues que les pétales ; stigmate capité, sessile ; ovaire à deux ovules. Fruit drupacé, globuleux, noir à la maturité, de la grosseur d'un pois, 4-6 mm. de diamèt. — Toute la plante contient un suc résineux, aromatique, dont l'odeur rappelle celle de la rue[1]. — Fl. en juin et juillet ; graines mûres en septembre et

1. Ce produit porte, pour le distinguer des autres élémis de provenance botanique ou géographique fort différente, le nom d'*élémi du Mexique*, parce que ce végétal croît dans cette contrée (environs d'Oaxaca). Elle a du reste presque complètement disparu du com-

octobre. — Abondant dans les mornes inférieurs, pierreux et secs, et sur le bord de mer : Gozier (bord de mer), Marie-Galante (bois de Folle-Anse), les Saintes (morne du Chameau), Désirade, Houëlmont, Deshaies. Alt. 0-250 mèt. [N° 3271.]

Martinique. Vulgo : Bois-chandelle, bois-chandelle blanc. — Abondant. Caravelle (environs du Phare), Sainte-Anne (mornes calcaires), Marin (morne Gommier). [N° 96.]

A. *maritima* Jacq.; Amyris maritime. Vulgo : Bois-flambeau, bois-chandelle, bois-pini (au Moule). — Ressemble beaucoup au précédent par le port, la taille, l'inflorescence; il en diffère : par ses folioles, qui sont toujours au nombre de 3 et luisantes en dessous; par ses pétales obovales; par ses anthères fermées, ovées, et par son gynophore nettement accusé. — Même habitat que le précédent. [N° 184.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Comocladia L. (du grec « komé », chevelure, et « klados », rameau, allusion aux feuilles qui forment une rosette à l'extrémité des branches.)

C. *ilicifolia* Sw.; Comoclade à feuilles de houx. Vulgo : Houx du pays. Plum., édit. Burm., t. 118, f. 1. — Arbrisseau très élégant, le plus souvent à plusieurs tiges, hautes de 2-3m 50, nues dans le bas et marquées de grosses cicatrices cordiformes, provenant des feuilles tombées; à rameaux courts; à écorce cendrée, rude et couverte de nombreux tubercules lenticulaires. Feuilles alternes, imparipennées, dont les plus longues n'excèdent guère 20 cm. de longueur; à 5-10 paires de folioles, opposées, longues de 7-10 mm. sur 5-9 mm. de large, sessiles, largement ovées-deltoïdes, subcordées ou arrondies à la base, luisantes des deux côtés; à 3 nervures formant sur le bord 3 épines rigides, très acérées, ce qui leur donne l'aspect de feuilles de houx; foliole terminale munie de 5-7 piquants; pétiole commun grêle, légèrement pubescent. Fleurs polygames, très petites, en glomérules multiflores, placées à distance, formant ensemble une grappe interrompue; grappes rarement solitaires, presque toujours réunies par 2-16, naissant au sommet d'une protubérance, terminales ou axillaires : ces dernières toujours plus courtes et échelonnées le long des tiges; calice tripartite; pétales 3, hypocratériformes; calice et pétale d'un bleu rouge foncé; étamines 3, ovaire à 1 loge uniovulée; stigmates 3, sessiles. Fruit drupacé, oblong, rouge, à noyau allongé. — Fl. en avril et mai. — Abondant et exclusivement propre au terrain sec et calcaire : Désirade, mornes entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand, mornes calcaires du Petit-canal, etc. [N° 3274.]

Il n'existe pas à la Martinique.

merce de la droguerie européenne, au profit des élémis de Manille et des Philippines, fournis par les *Canarium*. Elle a une teinte jaune blond, marquée çà et là de taches verdâtres. Elle porte à sa surface des débris de feuilles brunâtres qu'on retrouve dans l'intérieur des morceaux. Odeur très prononcée, un peu térébinthacée; saveur légèrement amère. (E. H.)

Spondias L. (du grec « spondias », prune, allusion à la forme des fruits.)

S. *Monbin* Jacq., **Myrobolanus** *lutea*, Macf. Vulgo : Monbin, prune Monbin, prune Myrobolan. Desc., vol. VI, t. 397, p. 61. — Grand arbre élégant, ayant l'aspect du frêne d'Europe, très branchu, à fronde ample, à écorce très épaisse, crevassée, couleur cendrée; tronc et grosses branches très souvent munis d'aiguillons naissant sur des mamelons elliptiques; à rameaux très cassants. Feuilles ramassées à l'extrémité des rameaux, imparipennées, à 5-7 paires de folioles, pétiolées, dont les plus longues n'excèdent guère 9 cm., ovales-lancéolées ou lancéolées, en pointe allongée et obtuse au sommet, inégales à la base, ondulées sur les bords, subentières ou dentées-crénelées au-dessus de la base : les inférieures, plus petites, distantes, alternes-opposées; les supérieures, successivement plus grandes, opposées et rapprochées. Fleurs odorantes, d'un blanc mat, polygames, en panicules très ouvertes, lâches, à branches secondaires insérées à angle droit, solitaires ou réunies par 2-3, souvent pendantes, aussi longues que les feuilles; calice très petit, 5-fide, à dents aiguës; pétales 4-5, lancéolés, très ouverts, plus longs que les sépales, sur un disque hypogyne ; ovaire à 3-5 loges uniovulées, habituellement bien développées; styles courts, en même nombre que les loges. Fruit drupacé, ovoïde, long de 25-30 mm. sur 18-20 mm. de diamèt., jaune et lisse en dehors, portant, à quelque distance du sommet, trois à cinq petits enfoncements; ce sont des traces laissées par les styles; épicarpe mince; mésocarpe copieux; endocarpe composé d'une matière spongieuse-filandreuse, épaisse et parcourue par cinq faisceaux longitudinaux. — La pulpe est astringente, plus ou moins acidulée : on en fait d'excellentes gelées et des confitures; par distillation, on en obtient un alcool très apprécié dans le commerce. Descourtilz place la plante dans la catégorie des antiophtalmiques et dit que la décoction des bourgeons, de la racine et de l'écorce du tronc est prescrite en tisane contre la diarrhée et la dysenterie, en gargarisme dans les angines, en collyre dans les ophtalmies, et en injection contre la gonorrhée; d'après lui, la fumée très chaude des noyaux calme les douleurs de la goutte. Dans le pays, on se sert de la décoction des feuilles et des bourgeons pour laver les plaies et les ulcères; dans les campagnes, les femmes en couches emploient communément, en bains tièdes, les feuilles froissées, à cause de leurs vertus astringentes. La partie subéreuse de l'écorce prend un très grand développement; elle est compacte et se laisse facilement travailler : on en fabrique des bouchons, des cachets, des couvercles, des tabatières et de petites cassettes. Le bois est mou et tendre et ne peut servir pour la construction; l'arbre pousse très vite et prend très facilement de bouture. — Abondant dans la basse région de toute l'île. — Fl. en mai ou juin. Alt. 0-300 mèt. [N° 3272.]

Martinique. Vulgo : Prune Monbin. — Abondant. [N° 322.]

S. *Cytherea* Tuss. (du grec « Kuthereia », surnom de Vénus, qui recevait un culte particulier à l'île de Cythère ; allusion à la beauté et à la douceur du

fruit.) Vulgo : Pomme Cythère. Tuss., *Fl.*, III, t. 28; Lam., *Illust.*, t. 384. — Petit arbre ou arbre approchant de la taille moyenne, à branches habituellement peu nombreuses, divariquées, fortes : les inférieures, toujours horizontales ou penchées, à rameaux très cassants et épaissis à l'extrémité, dans la portion qui reçoit les feuilles : à écorce verte, lisse, surtout celle des branches. Feuilles à peu près comme dans le précédent, mais à folioles plus étroites, plus vertes, subcharnues à l'état frais, ornées sur les bords d'un liséré grisâtre, large de près de 1 mm., dentées-crénelées au-dessus de la base; à crénelures distancées; à nervures fines, rapprochées. Fleurs blanches, odorantes, en panicules pouvant atteindre jusqu'à 45 cm. de long, lâches, habituellement pendantes; à axes primaires et secondaires striés-anguleux, très vigoureux. Fruit drupacé, d'une longueur moyenne de 8 cm. sur 4-5 cm. de diamètre, généralement ovoïde ou obovoïde, jaune en dehors; à épicarpe mince; à mésocarpe copieux, entrelacé de fibres, qui naissent sur l'endocarpe hérissé de toutes parts de pointes filamenteuses; loges du fruit écartées entre elles et de l'axe commun. — Les fruits sont très estimés dans les colonies : on en mange pendant quatre ou cinq mois. Le bois est tendre et léger et ne peut servir que pour le chauffage; les branches et même les gros troncs, mis en terre, prennent avec une très grande facilité. Les feuilles servent pour les bains comme celles du S. *Monbin*. Ce végétal perd habituellement ses feuilles à l'époque où les fleurs commencent à paraître. — Introduit et cultivé, originaire des îles de la Société; selon d'autres, de l'île de Taïti. — Fl. en mai et juin. — Autour des habitations de toute l'île. Alt. 0-400 mèt. [N° 3760.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme Cythère. — Abondant. C'est dans les quartiers de Ducos et du Lamentin qu'on rencontre les meilleures variétés. [N° 323.]

S. *purpurea* L.; Spondias à fleurs pourpres. Vulgo : Prune d'Espagne, prune rouge, Monbin rouge, prune-à-téter. Tuss., *Fl.*, III, t. 28; Desc., t. 336, p. 119; Sl., t. 219, f. 3-5. — Arbre peu élevé; à tronc gros, le plus souvent tortueux; à branches très divariquées, très souvent horizontales ou penchées : jeune tronc et branches, à écorce verte, lisse, souvent couvertes de rugosités lenticulaires; vieux tronc, à écorce grise ou grisâtre et crevassée. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux courts, imparipennées, longues de 13-15 cm., à 8-10 paires de folioles opposées, brièvement pétiolées, elliptiques-oblongues, arrondies ou pointues, ou souvent mucronées au sommet, subentières ou dentelées, inégales et rétrécies à la base, légèrement roulées sur les bords, d'une longueur moyenne de 3 cm. sur 1-5 cm. de large; pétiole commun comprimé. Fleurs polygames, petites, rouges, portées sur des pédoncules uniflores, quelquefois biflores, formant ensemble des grappes courtes, très nombreuses, situées tout le long des branches; calice à 5 lobes arrondis, concaves; pétales 5, obtus et concaves à l'extrémité; stigmates 5; ovaire à 3-5 loges, dont deux ou trois avortent souvent. Fruit pulpeux, pourpre

noirâtre, lisse, luisant, en général obovoïde, d'une longueur moyenne de 27 mm. sur 9 mm. de diamètre, souvent irrégulièrement bosselé et toujours muni, à l'extrémité, d'un appendice mamelonné; epicarpe mince; mésocarpe peu pulpeux ; endocarpe dur, bosselé. — La pulpe est jaune, rafraîchissante, légèrement acide : on en fait des confitures et des marmelades très agréables, dont le goût rappelle celui du raisin sec. Descourtilz place l'arbre dans les plantes astringentes, et préconise les bourgeons en collyre dans les maladies d'yeux; il ajoute que les fruits mûrs sont antidysentériques. Dans le pays, on emploie quelquefois les feuilles dans les bains tièdes. Le bois est blanc et mou, et la facilité avec laquelle il prend de bouture le fait employer couramment pour la fabrication des haies. Si on plante une branche chargée de fruits non mûrs, ceux-ci continuent à grossir et arrivent à maturité. L'arbre exsude une gomme verdâtre, dont la saveur est à peu près celle de la gomme arabique ; les enfants s'amusent à la manger. — Fl. en mai et juin. — Abondant dans la basse région de toute l'île, jusqu'à une altitude de 500 mèt. [N° 3278.]

Martinique. Vulgo : Prune rouge, prune-pacôme, prune d'Espagne. — Abondant dans toute l'île. [N° 326.]

La prune nommée vulgairement prune de Chili, prune jaune, assez abondante à la Guadeloupe et à la Martinique, à fruit jaune, point ou peu bosselé, à pulpe plus copieuse, d'une saveur agréable, astringente et acide, ne constitue pas une espèce botanique différente, les feuilles et les fleurs étant identiquement les mêmes, et les semences avortant toujours.

Une nouvelle espèce, le **Spondias** *pleiogyna* L., originaire de Queensland (nord de l'Australie), a été introduite à la Martinique par M. Ernest Duchamp, de Saint-Pierre, en 1883 : elle a fleuri pour la première fois en mai et juin de l'année 1886, et a produit une masse de fruits; depuis, elle n'a cessé de fleurir et de produire tous les ans.

Mangifera L. (du mot indien « mange », mangue, et du latin « fero », je porte.)

M. *indica* L.; Vulgo : Manguier. Tuss., *Fl.*, II, t. 15; Desc., vol. I, t. 25, p. 121. — Arbre de très grande taille dans la région inférieure, moins élevé dans la région supérieure, originaire des Indes Orientales et naturalisé dans tous les pays tropicaux ; à tronc pouvant dépasser 1m 50 de diamètre à la base; à fronde majestueuse, touffue; à branches tri- ou quadrichotomes; à écorce épaisse, jaune en dedans, raboteuse, gercée, noirâtre et cendrée en dehors. Feuilles alternes, éparses au sommet des branches, oblongues ou lancéolées, pointues, entières, coriaces, vertes des deux côtés, lisses, glabres, à nervures jaunâtres, parallèles; pétioles de longueur variable, comprimés en dessus, légèrement renflés et transversalement ruguleux à la base. Fleurs polygames, petites, rougeâtres, en panicules larges, terminales, pyramidales, dont les dernières divisions portent, à la base, une bractéole courte, ovale

et pointue; calice 5-partite; pétales 5, striés de noir en dedans, réfléchis; étamines 5, périgynes, 1-2 fertiles, 2-3 stériles, à filets subulés, à anthères presque réniformes; ovaire à 1 loge; style simple. Fruit drupacé, grand, lisse et généralement jaunâtre en dehors, comprimé des deux côtés et un peu arqué en forme de rein; à épicarpe plus ou moins épais, se détachant avec plus ou moins de facilité; à mésocarpe charnu, le plus souvent jaunâtre, traversé de fibres qui partent d'un endocarpe ligneux-cartilagineux, s'ouvrant en 2 valves, lors de la germination de la graine; cotylédons 1-3, charnus, sans albumen; radicule infère.

Le fruit est succulent, très sain et bienfaisant; il a un léger goût de térébenthine. On compte une masse de variétés, qui diffèrent par le volume, la couleur, la forme, le plus ou moins de fibres, etc.; il y en a qui n'excèdent pas la grosseur d'un œuf de poule; d'autres qui pèsent jusqu'à deux livres. On se sert souvent des espèces sans fibres pour la confection des confitures et des marmelades. Sous l'influence de la culture et surtout de la greffe, on a obtenu des espèces qui, par leur volume, la finesse et la délicatesse de leur chair, laissent loin derrière elles l'espèce primitive Le fruit du manguier greffé s'appelle « mangue ». — Les meilleures espèces sont : la mangue Fiffine-Gabrielle, de Cayenne; la mangue Julie, introduite de Cayenne en 1860 ou 1861 par M. Neyrat, qui planta cette variété sur son habitation, le « Parnasse » : de forme ovale, aplatie, à couleur d'un vert pâle, à chair sans fibres, d'un goût délicieux, ce fruit, à graine mince, avorte presque toujours; la mangue Martin d'un beau jaune, souvent un peu rosé, à pulpe légèrement térébenthinée, à forme moins aplatie que la mangue Julie; la mangue divine, de forme allongée et peu aplatie, à chair d'un brun clair, sans fibres, assez fortement térébenthinée; la mangue d'or, assez volumineuse, presque ronde, un peu arquée, à peau épaisse adhérente à la chair, d'une saveur très sucrée; la mangue Reine-Amélie, à peau très fine et un peu tachetée, se détachant facilement de la chair; la mangue Crassous, à forme oblongue, d'un vert clair en dehors, à chair peu fibreuse; la mangue Freycinet, à chair rougeâtre et sans fibres, de couleur souvent rosée en dehors; la mangue Raynaud, originaire de l'archipel indien, petite, ronde, de couleur pâle en dehors, à chair blanchâtre bien parfumée; la mangue sans-pareille, la plus grande de toutes, de forme oblongue, à chair aqueuse, d'une médiocre valeur; la mangue Cédot, qui a beaucoup d'affinité avec la mangue Crassous; la mangue Albert, la mangue Emmonet, qui se rapprochent des espèces déjà citées. — Le fruit obtenu d'un pied provenant de la graine d'une mangue greffée se nomme « mangotine ». Les manguiers greffés sont loin d'atteindre les dimensions du manguier sauvage. Le bois est blanchâtre; il a à peu près la dureté du peuplier de France : on ne l'emploie que pour faire du charbon et comme bois de chauffage. J'ai vu cependant à la Martinique quelques beaux meubles faits avec le bois du manguier. — Fl. en janvier, février, mars; fruits mûrs en

juin, juillet. — Descourtilz place l'arbre dans les stomachiques antiscorbutiques; les fleurs et les feuilles prises en infusion sont pectorales, vermifuges, sudorifiques et antiscorbutiques. Dans le pays, on emploie les noyaux rôtis pour arrêter les cours de ventre. Selon le chevalier de Tussac, le manguier aurait été importé à Saint-Domingue, en 1782, par le capitaine de vaisseau anglais Marshal, qui l'a rapporté de l'île de France avec une quantité d'autres arbres utiles; de Saint-Domingue il ne tarda pas à se répandre dans les autres Antilles.— Alt. 0-400 mèt.; au delà de cette altitude, le manguier pousse encore très bien, mais fleurit et rapporte difficilement. [N° 3275.]

Martinique. [N° 333.]

Anacardium L. (du grec « ana », approchant, ressemblant, et « kardion », cœur, parce que les fruits de cet arbre ressemblent, quant à la couleur et à la forme, à un cœur desséché.)

A. *occidentale* L.; Anacarde d'Occident. Vulgo : Pomme d'acajou, noix d'acajou. Tuss., *Fl.*, III, t. 13; Desc., vol. VII, t. 507, p. 233. — Petit arbre tortueux, peu élégant à l'état sauvage et ne dépassant guère 5 mèt. de haut (arbre élégant et droit, d'une élévation de 10-15 mèt. à l'état de culture, dans les endroits bien abrités et exposés au soleil), à cyme arrondie, à branches très divariquées, souvent horizontales, à écorce grise, peu fendillée. Feuilles naissant par bouquets aux extrémités des rameaux, épaisses, coriaces, obovées ou obovales, arrondies ou échancrées au sommet, à côte saillante en dessous : les jeunes, rouges ou rougeâtres, passant ensuite et bientôt au jaune, selon le terrain dans lequel il pousse; pétiole court, renflé et ruguleux à la base. Fleurs polygames, en panicules terminales, larges, plus longues que les feuilles, à branches écartées, terminées par des corymbes arrondis; pédoncule long, comprimé; pédicelles et pédicellules pourvus, à la base, d'une bractéole ovée, acuminée, duvetée-glauque; calice caduc 4-5 partite, à segments duvetés en dehors; pétales 5, longs de 9 mm., deux plus longs que les divisions du calice, linéaires, acuminés, recourbés, d'abord blanchâtres, devenant peu à peu pourpres; étamines 9-10, périgynes, dont une plus longue et fertile, les autres stériles; style simple, filiforme, légèrement courbe ou droit, près de deux fois plus long que les étamines; stigmate brun, tronqué-capité. Fruit réniforme, comprimé-biconvexe, long de 28-30 mm. sur 18-25 mm. de large, à péricarpe épais, cartilagineux-ligneux, brun clair; pédoncule très gros, charnu, plus ou moins pyriforme-obovale, tronqué au sommet, poli et luisant, d'abord vert, puis jaunâtre, ensuite couleur de feu plus ou moins intense.

Le fruit, qui porte le nom de « noix d'acajou », renferme une amande blanche, très bonne à manger, et dont le goût rappelle la noisette de France : on la mange crue ou rôtie; dans le pays, elle remplace souvent l'amande

douce dans la confection des orgeats, des nougats, etc.; elle contient aussi une huile très agréable, qui vaut celle de l'amande douce. Entre l'épicarpe et l'endocarpe, on trouve une matière huileuse extrêmement caustique et âcre, qui oxyde très promptement le fer, qui sert à marquer le linge en caractères indélébiles et qui peut aussi détruire les verrues, les cors; c'est grâce à cette matière (ni les insectes ni les rats n'osent l'affronter) que les noix d'acajou se conservent longtemps[1]. — Le pédoncule, charnu, qui prend le nom de « pomme d'acajou », renferme, dans une matière spongieuse et fibreuse, un suc aqueux, abondant, astringent, acide, qui oxyde très vite le fer et l'acier; il a une saveur vineuse et peut en quelque sorte remplacer le vinaigre; par la distillation, on en obtient une excellente eau-de-vie. Dans nos colonies, le suc entre dans la préparation des punchs, et, avec les pommes dont on a exprimé le jus et enlevé la peau, on fait d'excellentes confitures. — La pomme, mangée crue, est indigeste à cause de son acidité.

Du tronc de l'arbre découle une gomme transparente, qui, quoique inférieure à la gomme arabique, est propre à faire de la colle[2]. Le bois est blanc et sert pour la menuiserie et la construction. — Fl. en janvier et février; fruits mûrs en mai et juin. — Abondant dans les endroits secs, sablonneux et pierreux de la basse région. Alt. 0-280 mèt. [N° 3277.]

MARTINIQUE. Vulgo : Noix ou pomme d'acajou. — Abondant. [N° 334.]

SOIXANTE-NEUVIÈME FAMILLE. — AMENTACÉES.

Casuarina Kumph (nom donné par Kumph, à cause de la ressemblance des ramuscules avec les plumes du casoar.)

C. *equisetifolia* Forst.; Casuarina à rameaux en crin de cheval. Vulgo : Filao. — Grand arbre, originaire de Madagascar et de l'archipel indien, très ornemental, à écorce cendrée, raboteuse, se détachant par plaques : les jeunes pieds, à branches inférieures horizontales; les vieux, à branches inférieures penchées, et à tronc anfractueux à la base. Feuilles petites, verticillées, concrescentes; ramuscules rappelant l'Equisetum, filiformes, nombreux, très rapppochés et ramassés à l'extrémité des branches, longs de 20-

1. Cette substance caustique renferme de l'*acide anacardique*, du *cardol*, du *tanin*, de l'*acide gallique*, une *gomme résine* et une *matière colorante*. L'*acide anacardique* est blanc, cristallin, inodore, d'une saveur âcre et brûlante, aromatique; il est insoluble dans l'eau et donne par l'acide sulfurique une couleur rouge de sang; le *cardol* est un liquide oléagineux, jaune, très altérable, insoluble dans l'eau, soluble dans l'éther; il est vésicant. (E. H.)

2. Cette gomme, qui se produit seulement sur les pieds âgés, se concrète en masses stalactiformes, est d'une couleur jaune et rougeâtre et se dissout incomplètement dans l'eau. Elle est formée d'*arabine* et de *bassorine*. (E. H.)

26 cm., composés de 30-35 articulations, striées, à feuilles s'engainant les unes dans les autres et terminées par autant de dents qu'il y a de stries. Fleurs à pétales, unisexuées : les mâles, en épis longs, cylindriques-oblongs, composés d'une multitude de petites articulations, courtes, engainées les unes dans les autres, longues de 1,5 mm., terminées circulairement par six dents velues et pointues; étamine 1, naissant latéralement au fond de la gaine et munie de deux bractées et de deux sépales diaphanes, à filet filiforme, d'abord court, s'allongeant ensuite pendant la floraison : les femelles, réunies en capitules strobilacés, pédonculés, d'abord globuleux, ensuite cylindriques-globuleux, situés vers l'extrémité des ramuscules; ovaire sessile au fond de deux bractées latérales, ovales, ligneuses, striées, soudées inférieurement en tube ouvert, au moment de la floraison, fermé après la fécondation, pour s'ouvrir de nouveau après la maturité de la graine; ovaire uniloculaire et uniovulé ; style court; stigmates 2, filiformes et allongés ; semence petite, longue de 4-6 mm., prolongée en une aile membraneuse, mince et diaphane. — Le bois est presque aussi dur que le fer, il ébrèche les outils les mieux trempés : l'aubier est blanchâtre, le cœur est d'un rouge foncé et on peut en extraire une couleur rouge. Quand le vent souffle à travers les ramuscules, il produit un bruissement vague, agréable et poétique. — Fl. de juin en en août. — Pointe-à-Pitre (cimetière) Basse-Terre (Jardin botanique), Camp-Jacob (habitation Rollin), etc. [N° 2999.]

MARTINIQUE. Vulgo : Filao. — Fort-de-France (port des Transatlantiques), morne Rouge, Trinité, etc. [N° 2092.]

On cultive chez quelques amateurs de plantes le **C.** *quadrivalvis* Labill. et **C.** *tenuissima* Hort.

Myrica L. (du grec « muriki » (le Tamariscus des anciens) venant de « muron », baume, suc, parce que ces plantes contiennent habituellement de la cire odorante.)

M. *microcarpa* Benth.; Myrica à petits fruits. Vulgo : Caca-râvet. — Arbrisseau extrêmement touffu, haut de 1-2m 50, à branches étalées, formant une cyme aplatie, à tiges et branches nues dans le bas, à écorce grise, à bois dur. Feuilles longues de 4-6 mm. sur 2,5 cm. de large, elliptiques, coriaces, très vertes, brièvement pétiolées, couvertes en dessous de sécrétions globuleuses, grasses, résineuses : les jeunes, très grossièrement et irrégulièrement sinuées-dentées, de manière à simuler des feuilles de chêne; les adultes, subentières ou dentées au-dessus de la base, et souvent faiblement roulées sur les bords, à côte saillante en dessous et munie d'un duvet couleur de rouille. Inflorescence en petits chatons dioïques, solitaires ou réunis par 2, aux aisselles des feuilles, longs de 4-7 mm., à bractées en forme de coin : les chatons mâles, courts, cylindriques, portant des fleurs à 4 étamines, unies au milieu, formant une petite colonne filiforme et velue; les chatons

femelles, ovoïdes, à bractées caduques, à fleurs avec 1 ovaire à 1 loge uni-ovulée. Fruit drupacé, rond, trois fois plus petit qu'une graine de poivre.— Abondant sur le plateau de la montagne de la Madeleine (Trois-Rivières). — Très rare à la Savane aux Ananas. Alt. 1050-1100 mèt. — Fl. en avril, mai. [N° 3000.]

Il n'existe pas à la Martinique.

SOIXANTE-DIXIÈME FAMILLE. — LÉGUMINEUSES.

I. — PAPILIONACÉES.

Crotalaria L. (du grec « krotalon », cliquette, castagnette, allusion au bruit résultant de la secousse des gousses, dans lesquelles les graines se sont détachées.)

C. *stipularis* Desv., **C.** *sagittata* Desv.; Crotalaire à stipules. Vulgo : Herbe tchatcha. Desc., vol. VI, t. 434, p. 227. — Herbe annuelle, plus ou moins velue, haute de 15-65 cm., droite. Feuilles ovales ou lancéolées, ou lancéo-lées-linéaires, subsessiles, finement mucronées; stipules larges, décurrentes, s'étendant d'un nœud à l'autre, à sommet terminé en un croissant bien prononcé. Inflorescence en grappes longuement pédonculées, axillaires, opposées aux feuilles. Fleurs peu nombreuses, jaunes; calice à 5 divisions profondes, lancéolées, aussi longues ou plus longues que la corolle; étendard cordé au sommet; carène arquée. Gousses courtes, d'abord pubescentes, ensuite glabres, oblongues, portées sur des pédicelles courts. — Fl. presque toute l'année. — Dans les savanes herbeuses, humides et sablonneuses de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Baie-Mahault, etc. Alt. 15-400 mèt. [N°s 2664, 3432.]

Martinique. Vulgo : Herbe tchatcha. — Environs de Saint-Pierre (Trou-Vaillant), morne Saint-Martin, hauteurs de la Rivière-Salée, etc. [N° 1113.]

C. *verrucosa* L.; Crotalaire à feuilles verruqueuses. Vulgo : tchatcha, pois-zombi. — Annuel, très ornemental, sous-ligneux à la base, droit ou tortueux, glabre, à branches nombreuses, quadrangulaires, étalées et souvent penchées, haut de 50-90 cm., rarement plus haut. Feuilles ovées, brièvement pétiolées; stipules 2, larges, sessiles, arrondies à la base et inégales, pointues au sommet, obliquement appliquées contre la tige. Inflorescence en grappes terminales, pédonculées; calice bilobé jusque vers le milieu, à moitié aussi long que la corolle : lobe supérieur, ové; l'inférieur, lancéolé; corolle large, violette ou panachée de violet sur fond blanc; pédoncule à 3-4 ailes, ce qui distingue cette espèce très facilement de tous ses congénères. Gousses

oblongues, brièvement pédicellées, munies, au sommet, d'un bec recourbé. — Assez abondant dans les savanes herbeuses et le long des routes de la région inférieure de toute l'île. [N° 2643.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois-zombi. — Abondant. [N° 1142.]

C. *retusa* L.; Crotalaire à feuilles rétuses. Vulgo : Pois à zombi jaune. — Annuel, à base suffrutescente, haut de 0 m 70-1 mèt., le plus souvent très branchu, à rameaux striés, grisâtres, pubescents. Feuilles spatulées, très brièvement pétiolées, arrondies ou rétuses au sommet, glabres en dessus, couvertes en dessous d'un très léger duvet soyeux et blanchâtre; stipules subulées. Inflorescence en grappes allongées, terminales; calice bilobé, plus court que la corolle : lobes supérieurs, ovés; les inférieurs, lancéolés; corolle grande, jaune; étendard souvent strié de noir. Gousses oblongues, très brièvement pédicellées, glabres. — Abondant dans les savanes et le long des routes, jusqu'à une altitude de 700 mèt. [N° 3018.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pistache bâtard. — Abondant. [N° 1110.]

C. *incana* L.; Crotalaire à feuilles blanchâtres. Vulgo : Pois à zombi. Sl., t. 179, f. 1. — Ornemental, annuel, droit, haut de 0 m 70-1 m 20, sous-ligneux à la base, à jeunes tiges, branches, pédoncules, pédicelles et gousses finement duvetés. Feuilles longuement pétiolées, à 3 folioles très rapprochées, obovées ou ovales, glabres ou duvetées en dessous; stipules très petites, caduques. Inflorescence en grappes axillaires et terminales : les axillaires, opposées aux feuilles; calice à 5 divisions profondes, ovales-lancéolées; corolle jaune verdâtre, plus longue que le calice; carène fortement barbue sur les bords. Gousses pendantes, oblongues, brièvement pédicellées, couvertes de poils courts et roux. — Abondant dans les savanes herbeuses et humides de toute la Guadeloupe; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-600 mèt. [N° 2666.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pistache marron. — Abondant dans toute l'île. [N° 1109.]

C. *lotifolia* L.; Crotalaire à feuilles de lotier. Vulgo : Pistache bâtard, tchatcha. Sl., t. 176, f. 1, 2. — Suffrutescent, très droit, haut de 0 m 70-1 mèt. Feuilles trifoliées, très brièvement pétiolées, elliptiques ou obovales-elliptiques; pétiole commun plus long que les folioles et cannelé au-dessus; stipules très petites. Fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles; calice plus court que la corolle, à cinq divisions profondes et lancéolées; corolle jaunâtre; étendard strié de brun. Gousses petites, pendantes, spatulées-oblongues, glabres ou légèrement pubescentes, terminées par un bec très recourbé. — Rare : çà et là dans les hauteurs du Diamant (habitation Kikandon). [N° 1107.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *pendula* Benth.; Crotalaire à gousses pendantes. Vulgo : Pois savane. — Annuel, haut de 0 m 70-1 m 20, plus ou moins grimpant, à tiges et branches très grêles. Feuilles longuement pétiolées, à 3 folioles petites, elliptiques :

la supérieure, beaucoup plus grande; pétiole commun presque aussi long que les folioles; stipules très petites. Inflorescence en grappes axillaires, allongées, plus longues que les feuilles; calice à 5 divisions deltoïdes-subulées; corolle petite, jaune. Gousses ovoïdes, courtes, pendantes, longues de 11 mm., munies, près du sommet, sur la soudure ventrale, d'une longue arête rigide, fortement repliée sur elle-même; semences 4-5, rondâtres, brunes, lisses. — Peu répandu : hauteurs du Carbet, dans les champs de cannes de l'habitation Crassous. [N° 818 *b*.] — Elle n'existe pas à la Guadeloupe.

Les **C.** *juncea* L. et *quinquefolia* L., originaires des Indes Orientales, poussent spontanément dans le Jardin botanique de Saint-Pierre. [Nos 1111 et 1108.]

Indigofera L. (du mot indigo « indicum » ou couleur indienne, parce que, autrefois, on recevait cette matière tinctoriale de l'Inde, et « fero », je porte.)

I. *tinctoria* L.; Indigo tinctorial. Vulgo : Indigo vrai. Sl., t. 176, f. 2; Desc., vol. I, t. 17, p. 81. — Sous-arbrisseau, haut de 1-1 m 50, légèrement pubescent, droit, grisâtre, buissonneux ou à tige simple, à branches nombreuses, étalées et infléchies. Feuilles imparipennées, pétiolées à 4-6 paires de folioles opposées, ovales ou obovales-oblongues; stipules subulées. Inflorescence en grappes axillaires, sessiles, minces, allongées, presque aussi longues que les feuilles; calice à 5 divisions triangulaires; corolle petite, pourpre; étamines diadelphes; pédicelles très courts et bractéolés à la base. Gousses subcomprimées-cylindriques, légèrement toruleuses, linéaires, longues de 3-3,4 cm., un peu arquées, munies d'un bourrelet dorsal; semences 10-15. — Fl. de mai à septembre. — Originaire des Indes Orientales; introduit autrefois pour la grande culture. — Abondant dans les endroits secs, sablonneux ou calcaires de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Marie-Galante, la Désirade, etc. [Nos 2649 *b*, 3015.]

Martinique. Vulgo : Indigo. — Sainte-Anne (Fond-Moustique), Vauclin, Marin, etc. [N° 1058 *b*.]

I. *Anil* L.; Indigo anil (du mot arabe « annil », « nil » ou « nilch », qui veut dire bleu.) Vulgo : Indigo, indigo bâtard. Sl., t. 176, f. 3; Tuss., *Fl.*, II, t. 9. — Ressemble au précédent pour la taille, l'inflorescence, la forme et la couleur des fleurs; il en diffère par ses feuilles plus grises en dessous et à 3-7 paires de folioles, mais surtout par ses gousses plus courtes, très recourbées, non toruleuses, munies d'un bourrelet dorsal très épais, longues de 11-13 mm., ne contenant que 4-6 semences. — Fl. de septembre à février. — Abondant : originaire des Indes Orientales; introduit autrefois pour la grande culture. — Même habitat que le précédent. [Nos 2649, 3414.]

Martinique. Vulgo : Indigo. — Se rencontre dans la basse région de toute l'île. [N° 1858.]

L'I. *disperma* L., arbrisseau droit, haut de 1-2 mèt., à gousses ne contenant que deux semences; a été introduit en 1887 à la Martinique, par Ch. Thierry, directeur du Jardin botanique de Saint-Pierre, pour l'exploitation de l'indigo. Il est originaire du Venezuela et fleurit en juin, août, septembre. [1] Il paraît réussir très bien dans l'île et donne de beaux résultats. [N° 1059.]

Tephrosia Pers. (du grec « tephros », couleur cendrée, allusion à la couleur de la plante.)

T. *cinerea* Pers. ; Tephrosie à couleur de cendres. Vulgo : Mort aux poissons, herbe à enivrer. — Herbe suffrutescente, plus ou moins couchée, entièrement grise, à tige grêle, peu branchue, haute de 15-60 cm. Feuilles imparipennées, brièvement pétiolées, à 4-7 paires de folioles opposées, oblancéolées-linéaires, couvertes en dessous d'un léger duvet argenté, à nervures très nombreuses et très fines; stipules subulées, sétiformes, très petites. Inflorescence en grappes lâches, allongées, terminales et axillaires : les dernières opposées aux feuilles; calice à 5 lobes subulés, inégaux; corolle blanc pâle ou rosée; étendard soyeux, trois fois plus long que le calice; étamines diadelphes. Gousses linéaires, oblongues, arquées, comprimées, longues de 4-5 cm., contenant 5-10 semences. — A la Désirade, on se sert de cette herbe pour enivrer les poissons. — Peu répandu. Abondant dans les sables du bord de mer et aussi un peu à l'intérieur : Désirade, Saint-François, Marie-Galante. [N° 3014.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Cracca L. (du grec « krazein », crier, c'est-à-dire plante recherchée par les animaux criants, sans doute les oiseaux.)

C. *caribæa* Benth. ; Cracca des Caraïbes. Vulgo : Pois-z'oiseaux. — Suffrutescent et plus souvent arbrisseau, parfois sarmenteux, haut de 0m 80-2 mèt., à une ou plusieurs tiges grêles, peu branchues et nues dans le bas, toujours penchées au sommet. Feuilles imparipennées, brièvement pédonculées, à 5-11 paires de folioles nettement elliptiques, mucronées, couvertes en dessous d'un duvet argenté et soyeux ; stipules longues, sétiformes, subulées. Inflorescence axillaire en grappes très lâches, pédonculées, pauciflores, à

1. Les *Indigofera* ne sont pas seulement des plantes industrielles d'une haute valeur, elles se recommandent encore par quelques vertus médicinales qui les font employer dans leur pays d'origine ou de culture. C'est ainsi qu'en Amérique les racines de l'I. *anil* sont réputées néphrétiques et les feuilles passent pour altérantes et purgatives ; la racine d'I. *tinctoria* est employée communément aux Antilles, dit-on, comme fébrifuge, et dans l'Inde comme antiépileptique ; les feuilles en décoction sont réputées alexitères et employées aussi contre les douleurs néphrétiques. (E. H.)

fleurs distantes les unes des autres; calice 5-fide, à lobes deux fois plus longs que le tube; corolle blanche, plus rarement rosée; ailes transversalement rugu-leuses; étamines diadelphes. Gousses linéaires, aplaties, droites ou légèrement arquées, longues de 6-7 cm. sur 2-3 mm. de large; semences 15-18, séparées par de fausses cloisons. — Fl. presque toute l'année. — Dans les terres pierreuses, sèches et chaudes près de la mer : Pointe-Noire, Deshaies, Pigeon, etc. [N° 2659.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit pois. — Case-Pilote, Diamant, Sainte-Anne (abondant). N° 1061.]

Agati Ad. (du nom de cette plante à Malabar.)

A. *grandiflora* Desv.; Agati à grandes fleurs. Vulgo : Colibri végétal. — Petit arbre, droit, très ornemental, originaire des Indes Orientales et de Malabar, introduit dans nos colonies par les travailleurs indiens et naturalisé depuis de longues années, à fronde pyramidale et à branches inférieures horizontales. Feuilles alternes, paripennées, brièvement pétiolées, à 15-22 paires de folioles, opposées, très brièvement pétiolées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, grisâtres en dessous. Inflorescence en grappes axillaires, pauciflores, pendantes; calice campanulé, environ quatre fois plus court que la corolle, dentelé-ondulé sur les bords; corolle blanche ou rose, très large; étendard ovale-oblong, plus court que les ailes libres et la carène arquée; étamines diadelphes. Gousses verticalement pendantes, mesurant jusqu'à 18 cm., droites, stipitées, terminées par un bec long, large et droit, linéaires, comprimées, pourvues d'un bourrelet sur les quatre bords, contenant jusqu'à 24 semences, séparées les unes des autres par de fausses cloisons. — L'écorce est amère et, suivant le Dr Jackson, elle est employée dans l'Inde comme fébrifuge et en infusion contre la variole [1]. Les Indiens mangent les jeunes feuilles après les avoir apprêtées à leur manière. — Fl. en mai et juin, et aussi en octobre et novembre. — Cultivé dans les jardins, dans les cours et autour des habitations, pour la beauté de ses fleurs. [N° 3013.]

MARTINIQUE. Vulgo : Colibri végétal. — On y rencontre souvent la variété à fleurs roses. — Cultivé dans les jardins et autour des habitations. [N° 1057.]

Sesbania Pers. (du mot arabe « seiseban ».)

S. *sericea* D. C.; Sesbanie à feuilles soyeuses. Vulgo : Z'aiguille-mare. — Suffrutescent et frutescent, haut de 1m 50-2m 80, droit, à branches peu nombreuses : les inférieures, toujours horizontales, à jeunes tiges et branches

1. Cet arbre laisse exsuder une gomme d'abord rouge puis noirâtre qui est analogue au kino, à laquelle elle doit ses propriétés astringentes et qui mériterait d'être étudiée. L'écorce, les feuilles et les gousses sont aussi astringentes; le suc des fleurs et des feuilles serait un remède populaire contre le coryza; la racine serait antirhumatismale. (E. H.)

pubescentes. Feuilles grisâtres, paripennées, à 10-20 folioles oblongues-linéaires, soyeuses en dessous, plus rarement glabres, le plus souvent mucronées au sommet. Inflorescence en grappes axillaires, pédonculées, trois ou quatre fois plus courtes que les feuilles; calice à 5 dents subulées; corolle jaune; étendard veiné de noir ou de brun; étamines diadelphes. Gousses d'abord biconvexes, ensuite comprimées, linéaires, pourvues de bourrelets sur les côtés, arquées, longues de 12-22 cm., terminées par un onglet court. — Fl. en avril, mai. — Vit solitaire ou plus souvent en société dans les endroits aquatiques et marécageux près de la mer : Lamentin, Sainte-Anne, Moule, Baie-Mahault. [N° 3012.]

Martinique. Pois-mare. — Trois-Ilets, Anses-d'Arlets, Fort-de-France, Trinité, Galion, Marigot, etc. [N° 1060.]

Aeschynomene L. (du grec « aïschunomaï », j'ai honte, parce que les feuilles se ferment quand on les touche.)

A. *sensitiva* Sw.; Aeschynomène sensitive. Vulgo : Honteuse mâle. Plum., édit. Burm., t. 149, f. 2. — Annuel, ligneux ou sous-ligneux à la base, très droit, entièrement glabre, haut de 0m 80-1m 80, le plus souvent très branchu dans le haut. Feuilles irritables, imparipennées, à 15-22 folioles oblongues-linéaires, uninerviées, sessiles; stipules semi-sagittées, scarieuses. Inflorescence en grappes terminales, lâches, courtes, pédonculées, portant 3-6 fleurs; calice bibractéolé à la base, à deux lèvres; corolle jaune ou jaunâtre brun ou blanchâtre, petite; étendard arrondi, entier; carène en forme de nacelle, avec pétales séparés à la base; étamines 10, divisées en deux faisceaux égaux. Gousses lomentacées, longues de 12-14 cm. sur 5 mm. de large, composées de 6-9 articulations carrées, rectilignes, sauf sur le côté dorsal. — Fl. de novembre à février. — Vit en société dans les endroits aquatiques ou marécageux, sur le bord des étangs et des mares : Le Baillif, rivière des Pères, Camp-Jacob, Pointe-Noire, Lamentin, Baie-Mahault, etc. [N° 2655.]

Martinique. Vulgo : Honteuse mâle. — Champflore, Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Rivière-Pilote, Le Robert, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 1062.]

A. *americana* L. Vulgo : Honteuse femelle. Sl., t. 118, f. 3. — Herbacé, sous-ligneux à la base, annuel, haut de 40-90 cm., branchu ou sans branches, à tige grêle, délicate, toujours inclinée à l'extrémité, couvert, dans toutes ses parties, de poils roux, droits. Feuilles délicates, pétiolées, irritables, imparipennées, à 15-32 folioles, très petites, oblongues-linéaires, obliques à la base, trinervées, finement mucronées; stipules ovales, subulées, à deux branches opposées, dont une se dirige de bas en haut, et l'autre de haut en bas. Inflorescence en grappes axillaires et terminales, pédonculées, très lâches, courtes, à 2-6 fleurs jaune brun ou jaunâtre, veinées de brun; pédoncules et pédicelles filiformes, bractéolés à la base, à bractéoles ovales, ciliées-dentées; calice bilobé; corolle comme dans le précédent. Gousses lomentacées, stipi-

tées, longues de 25-30 mm., rectilignes sur le dos, sinuées sur le ventre, composées de 6-7 articulations contractées. — Fl. de mai à juillet. — Cette herbe, quand elle est jeune, fournit un assez bon fourrage. — Très abondant dans les savanes humides, le long des ruisseaux et des étangs de la basse région, où il vit solitaire et plus souvent en société : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Lamentin, Sainte-Rose, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2645.]

MARTINIQUE. Vulgo : Honteuse femelle. — Abondant : Lamentin, Trois-Ilets, Caravelle, etc. [N° 1065.]

Zornia Gmel. (dédié à l'Allemand Jean Zorn, né en 1737, à Kempten en Bavière, pharmacien et sénateur de cette ville ; a écrit sur plusieurs plantes rares et a publié des figures de plantes officinales.)

Z. *diphylla* Pers. ; Zornie à deux feuilles. Vulgo : Zerbe-cabrite. — Petite herbe annuelle, rampante, entièrement glabre, à tiges dichotomes, allongées, grêles et flexibles, longues de 10-20 cm., souvent relevées aux extrémités. Feuilles longuement pétiolées, à une paire de folioles ovales ou lancéolées, le plus souvent pointues au sommet, très brièvement pétiolées ; stipules lancéolées, subulées, munies d'un prolongement basilaire. Inflorescence en épis allongés, terminaux, pédonculés, à rachis filiformes. Fleurs très distantes, alternes, chacune à moitié cachée dans deux bractées elliptiques ; calice à deux lèvres : la supérieure, émarginée-obtuse ; l'inférieure, trifide ; corolle jaune brun ; étendard longitudinalement plissé et veiné de rouge ; étamines monadelphes. Gousses lomentacées, comprimées, longues de 6-7 mm., composées de 4-6 articulations rondes, biconvexes et fortement muriquées. — Cette herbe forme souvent un superbe gazon dont les chèvres et les moutons sont très avides : broutée, elle devient vivace ; la racine pivotante prend un grand développement et les tiges se multiplient ; quand elle pousse dans des endroits où les bestiaux n'arrivent pas, la tige reste simple et s'allonge indéfiniment. — Abondant dans les savanes sèches ou plus ou moins humides et sablonneuses de la région inférieure : entre la Basse-Terre et Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Pigeon, Pointe-Noire, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 2650.]

MARTINIQUE. Vulgo : Zerbe-mouton. — Hauteurs du Diamant, de Case-Pilote, environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Prêcheur, etc. [N° 1064.]

Le **Lourea** *vespertilionis* Desv., herbe annuelle, droite, à feuilles de chauves-souris, originaire des Indes Orientales ; s'est naturalisé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans quelques autres localités de l'île. [N° 1065.]

Alysicarpus Neck. (du grec « alusis », chaîne, et « harpos », fruit, parce que la gousse se compose d'articulations qui, à la maturité, se détachent une à une.)

A. *vaginalis* D. C.; Alysicarpe à stipules engainantes. Vulgo : Zerbe-savane. — Annuel ou vivace, selon qu'il est brouté ou non, couché, entièrement glabre, à branches très flexibles, souvent très allongées. Feuilles simples, petites, nettement elliptiques ou ovales-linéaires, à pétioles filiformes, environ trois fois plus courts que les feuilles; stipules longues, scarieuses, engainantes à la base, plus courtes que les pétioles. Inflorescence en grappes courtes, terminales, à 3-8 fleurs; calice tubuleux, 5-fide, à lobes subulés, rigides; corolle jaune pourpre; étamines diadelphes. Gousses lomentacées, droites, presque cylindriques, à 2-8 articulations, muriquées et tronquées aux deux extrémités. — Peu abondant; constitue un bon fourrage. Savanes sèches de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Moule, Gozier, Trois-Rivières, etc. Alt. 20-400 mèt. [N° 3011.]

Desmodium D. C. (du grec « desmos », lien, allusion aux étamines réunies en un tube dans la plupart des espèces.)

D. *triflorum* D. C.; Desmodium à trois fleurs. Vulgo : Petit trèfle. — Herbe délicate, annuelle, devenant parfois vivace quand elle est broutée, complètement couchée, parfois voluble quand elle trouve un appui, radicante, à tiges et branches nombreuses, très flexibles, filiformes, à jeunes tiges et branches pubescentes. Feuilles digitées-trifoliées, très brièvement pétiolées, sessiles, très petites, obovées ou obcordées, parfois presque rondes; stipules relativement grandes, acuminées, persistantes. Fleurs peu nombreuses, terminales, réunies par 2-4, opposées aux feuilles; calice brièvement campanulé, à 5 segments rigides et poilus; corolle pourpre foncé, rarement blanchâtre ou blanche; étendard obové; ailes adhérentes à la carène et biauriculées à la base. Fruit lomentacé, légèrement arqué, composé de 3-6 articulations presque carrées, légèrement arrondies sur le bord de la suture dorsale. — Excellent fourrage pour les moutons et les chèvres. — Abondant dans certaines savanes sablonneuses, humides ou sèches, où il forme souvent un fort joli gazon : environ de la Basse-Terre (ravine Belost), les Vieux-Habitants, Pigeon, Trois-Rivières, etc. Alt. 10-700 mèt. [N° 3005.]

MARTINIQUE. Vulgo : Corde à violon, petit trèfle. — Fond-Canonville (abondant); Marin, Trois-Ilets, etc. [N° 809.]

D. *ascendens* D. C.; Desmodium ascendant. Vulgo : Cousin. — Annuel ou vivace, à tige rampante, radicante, cylindrique, verte, ascendante : jeune tige et branches, pubescentes. Feuilles pétiolées, pennées-trifoliées, à folioles obovées ou ovales-arrondies, très vertes en dessus et bordées d'un liseré rouge, blanchâtres en dessous : la troisième foliole, distante et plus grande; stipules 2, distinctes, petites, ovales-lancéolées, apprimées. Fleurs pourpres ou plus rarement blanches, en grappes allongées, terminales; calice comme dans le précédent; corole petite. Fruit lomentacé, droit, couvert de poils roux et crochus, divisé en 2-5 articulations semi-ovoïdes. — Fourrage

recherché par tous les bestiaux. — Abondant dans toutes les savanes humides de la basse et de l'infra-moyenne région de la Guadeloupe. Alt. 0-1000 mèt. [N° 2939.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cousin, trèfle-savane. — Abondant dans toutes les savanes humides. [N° 812.]

D. *incanum* D. C.; Desmodium à feuilles blanchâtres. Vulgo : Cousin-grand'savane. Sl., t. 118, f. 1, 2. — Annuel ou vivace, couché, ascendant et souvent dressé aux extrémités, à jeunes tiges et branches pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou oblongues, presque toujours mucronulées : les jeunes souvent ovales-elliptiques ; la troisième beaucoup plus grande et distante des deux autres ; pétiole commun poilu, pétiolules courts, velus ; stipules connées jusqu'au milieu. Fleurs en grappes allongées, terminales, multiflores ; corolle pourpre foncé, plus rarement blanche. Fruit lomentacé, subsessile, arqué, couvert de poils crochus, articulations 2-8, à suture ventrale unie et rectiligne, suture dorsale présentant autant d'entailles qu'il y a d'articulations. — Cette herbe constitue un précieux fourrage. — Abondant dans toutes les savanes humides ou sèches de la basse et de la moyenne région de la Guadeloupe ; moins abondant à la Grande-Terre et dans les dépendances. Alt. 0-800 mèt. [N° 3007.]

MARTINIQUE. Vulgo : Trèfle-savane, cousin. — Très abondant. [N° 813.]

Le **D.** *latifolium* D. C., originaire des Indes Orientales, droit, haut de 0m80-1m20, à feuilles larges, pubescentes en dessous, à tige grosse, à fleurs violettes ou blanchâtres, en grappes très nombreuses axillaires et terminales ; est naturalisé au Jardin botanique de Saint-Pierre et aux environs de la ville. [N° 811.]

D. *axillare* D. C. ; Desmodium à fleurs axillaires. Vulgo : Cousin-falaise. — Suffrutescent, rampant, radicant, s'étendant à une distance indéfinie, ascendant aux extrémités et voluble quand il peut trouver un appui, à tiges et branches nombreuses, filiformes, très flexibles, légèrement pubescentes : les jeunes, poilues. Feuilles larges, souvent panachées, très longuement pétiolées, pennées-trifoliées : les deux folioles inférieures, elliptiques ou ovales ; la troisième, plus grande, ovale, deltoïde en dessus de la base ; pétiolules courts et poilus ; stipules distinctes, poilues, élargies à la base, terminées en pointe fine et longue. Fleurs en grappes axillaires, lâches, longues, dressées, naissant aux aisselles radicantes ; pédoncules très longs, dressés, fermes, pubescents ; corolle pourpre ou blanche. Fruit lomentacé, composé de deux articulations larges, demi-rondes, couvertes de poils roux et crochus : suture dorsale, droite avec deux petits rebords ; la ventrale, sinueuse, à sinus profonds ; pédicelles filiformes, tantôt aussi longs, tantôt un peu plus courts que le fruit. — Constitue un bon fourrage. — Beaucoup moins abondant que les espèces précédentes. Aime les endroits ombragés et humides :

Basse-Terre (ravine de Belost), Gourbeyre, Trois-Rivières, Camp-Jacob, Moule, Gozier, Morne-à-l'Eau, etc. Alt. 10-800 mèt. [N° 2640.]

MARTINIQUE. Vulgo : Trèfle courant. — Assez abondant dans les haies, sur les lisières des bois de la basse et de l'infra-moyenne région de l'île : Morne-Rouge, Parnasse, Carbet, Marin, Trois-Ilets, etc. [N° 810.]

D. *scorpiurus* Desv. ; Desmodium à fruits en forme de queue de scorpion. Vulgo : Cousin-trèfle. — Suffrutescent, radicant, rampant à une distance indéterminée, à tige anguleuse, à jeune tige et branches filiformes, pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles elliptiques ou ovales, ou oblongues, blanchâtres en dessous, pétiole commun filiforme, plus long que les folioles; stipules subulées, obliquement insérées à la base. Fleurs en grappes terminales, allongées, lâches; corolle blanche, petite, striée de violet, pédicelles capillaires, délicats. Fruit lomentacé, long de 3-5 cm., droit ou arqué, toruleux, légèrement contracté aux cloisons, composé de 2-7 articulations ovales-linéaires et tronquées aux deux extrémités : la dernière, terminée en pointe allongée. — Assez répandu dans la basse région : bords du Galion (près de l'embouchure), dans les savanes, le long des routes et sur les vieux murs. Alt. 0-300 mèt. [N° 3008.]

MARTINIQUE. Vulgo : Trèfle-savane, petit trèfle. — Dans les savanes et le long des routes : environs de Saint-Pierre, Prêcheur, Basse-Pointe, Macouba, etc. [N° 815.]

D. *tortuosum* D. C.; Desmodium à fruits tortueux. Vulgo : Cousin. — Annuel, très droit, ornemental, à tige unique, très branchue dans le haut, d'une élévation de 0^{m} 80-1^{m} 40, à jeune tige et branches striées-cylindriques, couvertes de poils rigides et crochus. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou ovées-oblongues, hispides, glauques en dessous : la troisième foliole, beaucoup plus large; stipules obliquement subulées. Fleurs en grappes allongées, terminales et axillaires : les dernières, situées dans les aisselles des feuilles supérieures; pédoncule long; corolle pourpre violet ou violette, ou blanchâtre ou blanche; pédicelles filiformes plus longs que les fleurs. Fruits lomentacés, subsessiles, tortueux, couverts de poils rigides et crochus; articulations 2-6, comprimées, très contractées aux jointures, arrondies. — Abondant dans les savanes sablonneuses, le long des routes, sur les décombres, et dans les endroits défrichés de la région inférieure de toute l'île. Alt. 4-500 mèt. [N° 3007.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cousin. — Abondant dans les environs de Saint-Pierre, au Carbet, à Case-Pilote, au Marin, etc. [N° 814.]

D. *spirale* D. C.; Desmodium à fruits en spirale. Vulgo : Cousin. — Annuel ou vivace, haut de 50-80 cm., d'abord couché et radicant, ensuite plus ou moins droit, à tiges flaccides, délicates, allongées, anguleuses, glabres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou lancéolées, presque toujours

panachées de blanc en dessus; stipules sétacées, obliquement insérées et légèrement élargies à la base. Fleurs en grappes axillaires courtes ou en grappes terminales allongées et composées à la base; corolle petite, blanche ou légèrement pourprée; pédicelles bibractéolés à la base, capillaires. Fruit lomentacé, très tortueux et restant dans cet état jusqu'à la chute, composé de 2-8 articulations rhomboïdes-orbiculaires, ondulées. — Excellente herbe fourragère — Peu répandu. Assez abondant sur les bords du Galion (près de l'embouchure), Gourbeyre (Grande-Savane, abondant), quelques savanes entre Pigeon et la Pointe-Noire. Alt. 10-300 mèt. [N° 3010.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit trèfle, cousin. — Assez abondant au Vauclin, au pied des murs et dans quelques savanes, où il forme gazon. [N° 816.]

D. *molle* D. C.; Desmodium à feuilles molles. Vulgo : Cousin. — Annuel, très droit, haut de 50-90 cm., à tige simple, anguleuse-striée et pubescente dans le haut. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovales, pubescentes en dessous; la supérieure, plus grande et bistipulée à la base; pétiole commun long, très comprimé, cannelé-strié; stipules sétacées. Fleurs en grappes effilées, très allongées, simples; corolle pourpre ou blanche; pédicelles réunis par 2-3, filiformes, bibractéolés au sommet. Fruit lomentacé, subsessile, à deux articulations tortueuses, dont l'inférieure avorte et dont l'autre seule se développe, devient large, membraneuse, et est munie d'une entaille sur le bord supérieur. — Très rare. De cette espèce, je n'ai trouvé que trois pieds dans une savane herbeuse, aux environs du bourg de Case-Pilote (Martinique). [N° 817.]

Le D. *girans* D. C.; Desmodium à feuilles oscillantes, Vulgo : Télégraphe, originaire des Indes Orientales, cultivé autrefois au jardin botanique de Saint-Pierre; s'y est naturalisé et aussi dans les environs. [N° 1105.]

Stylosantes Sw. (du grec « stulos », pistil, et « anthos », fleur, allusion au grand développement du style.)

S. *procumbens* L.; Stylosanthe penché. Vulgo : Trèfle jaune. — Suffrutescent ou plus souvent vivace, d'abord droit, ensuite plus ou moins couché, très branchu, pubescent, haut de 20-34 cm., à racine pivotante, grosse. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles lancéolées-oblongues, mucronées, entièrement pubescentes; remarquables par les nervures, qui sont très saillantes en dessous; stipules adnées au pétiole. Inflorescence en épis courts, ovales. Fleurs petites, accompagnées d'un pédicelle accessoire, velu, et entourées de plusieurs bractées rigides; calice à tube filiforme, caduc; corolle jaune, striée de brun, insérée en dedans des lobes du calice; étendard rondâtre; étamines monadelphes; anthères alternativement inégales. Fruit lomentacé, sessile, composé d'une articulation réticulée-côtelée, plate d'un côté, aussi longue que son bec allongé et tourné en crosse. — Jeune, cette herbe constitue un bon

fourrage. — Abondant dans les terres calcaires du Petit-Canal, du Moule, du Gozier, de Saint-François, de la Désirade, de Marie-Galante, etc. [N° 3017.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Arachis L. (du grec « arachné », araignée, à cause de la surface du fruit, qui présente quelque ressemblance avec une toile d'araignée.)

A. *hypogæa* L.; Arachide souterraine. Vulgo : Pistache, pistache-vraie. — Herbe annuelle, longue de 40-60 cm., d'abord plus ou moins droite, ensuite couchée, se relevant aux extrémités; à racine fusiforme, allongée, portant un grand nombre de radicelles fibreuses, munies de petits tubercules arrondis; à tige simple ou ramifiée; à jeunes tiges et branches comprimées, velues, striées-anguleuses. Feuilles paripennées longuement pétiolées, à deux paires de folioles presque sessiles, très vertes, légèrement obovales ou oblongues-ovales; stipules 2, très longues, adnées au pétiole dans leur moitié inférieure, longuement acuminées dans la moitié supérieure. Fleurs jaunes, larges, axillaires : celles des aisselles supérieures, habituellement mâles; celles des inférieures, femelles. Après la fécondation, le pédoncule de la fleur femelle s'allonge, portant l'ovaire à son extrémité et s'enfonce peu à peu sous terre pour y laisser mûrir le fruit, qui est lomentacé, composé de 1-2 articulations indéhiscentes. — Originaire de l'Afrique occidentale, de l'Amérique centrale et du Brésil; cultivé et naturalisé dans toutes les Antilles. — La graine, nommée pistache de terre, fournit une huile peu rancissable et très estimée dans le commerce. On la cultive pour la consommation locale et on la mange rôtie aux Antilles[1]. — Fl. de mai en juillet. [N°s 3004, 3581.]

Martinique. Vulgo : Pistache. [N° 1066.]

Chætocalix D. C. (du grec « chaïté », crinière, crin, et « kalux », calice, à cause des aiguillons allongés qui couvrent le calice.)

C. *vincentinus* D. C.; Chætocalyx de Saint-Vincent. Vulgo : Corde à violon. — Petite liane délicate, ligneuse à la base, à tige unique, branchue dès la base, haute de 1m 50-2m 80, à tige et branches très flexibles, minces, très enchevêtrées, cylindriques, glabres et noirâtres. Feuilles pétiolées, imparipennées, à 5 folioles elliptiques ou elliptiques-oblongues, mucronées, à pétiolules courts et filiformes. Fleurs jaunes, larges, axillaires, soit réunie en fascicules, soit disposées en grappes courtes, simples; à pédoncule et rachis couverts de très petits piquants, élargis à la base et capillaires au sommet; calice 5-fide, à lobes inégaux, subulés, partie tubuleuse du calice

1. Ces graines donnent, par expression à froid de leurs cotylédons, de 40 à 50 °/₀ d'une huile agréable, de saveur douce. Cette huile est constituée par un mélange d'*oléine*, de *palmitine*, d'*hypogæine* et d'*arachidine*. Elle est surtout employée en Europe pour la fabrication du savon et des fromages de Hollande. (E. H.)

couverte de piquants semblables à ceux du pédoncule et aussi longs que les dents les plus longues du calice; étendard pubescent, arrondi-émarginé; étamines monadelphes. Fruit lomentacé, arqué, linéaire, glabre, composé de 6-8 articulations, longues de 8 mm., comprimées, convexes sur les bords et tronquées aux deux extrémités, finement striées. — Les chèvres et les moutons sont friands des feuilles et des jeunes tiges. — Exclusivement propres aux terrains secs, pierreux et arides : Le Baillif, les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Pointe-Noire, Désirade, etc. — Fl. pendant la saison des pluies. — Alt. 0-150 mèt. [N° 3003.]

Martinique. Vulgo : Liane-corde, cordon de violon. — Abondant sur la côte, entre le Carbet et Case-Navire, Sainte-Anne, Diamant, etc. [N° 1067.]

Abrus L. (du grec « abros », élégant, allusion au tendre et joli feuillage de cette plante.)

A. *precatorius* L.; Abrus propre à prier, Jéquirity. Vulgo : Graines d'église, liane à réglisse, réglisse. Sl., t. 112, f. 4; Desc., vol. IV, t. 275, p. 194. — Suffrutescent, voluble, haut de 1-3 mèt., branchu; à tiges et branches grêles, très flexibles et très enchevêtrées; à racines traçantes, chevelues. Feuilles paripennées, délicates, à 10-12 paires de folioles opposées, arrondies aux deux extrémités ou mucronées au sommet. Fleurs roses ou rosées, en grappes courtes, simples, habituellement situées à l'extrémité de branches sans feuilles; calice tronqué; carène plus longue que les ailes; étamines 9 (celle qui est opposée à l'étendard manquant), réunies en tube court, fendu du côté de l'étendard, et attaché à la base de l'onglet vexillaire; stigmate capité. Gousse pubescente, oblongue, presque tronquée aux deux extrémités, divisée en 2-4 fausses cloisons transversales, contenant chacune une graine ronde ou ovale, rouge écarlate, et munie, à la base, d'une tache noire. — Les semences restent longtemps attachées aux valves fortement tordues, au milieu desquelles on peut admirer leur belle couleur. Les tiges, quand on les mâche, ont le goût de la réglisse d'Europe. — Descourtilz place la plante dans les béchiques adoucissants; dans le pays, on se sert en effet des feuilles, et surtout des tiges et des racines, en tisane contre la toux, l'oppression, l'irritation de la gorge et des bronches. Avec les graines, on fabrique des chapelets, des colliers, des bracelets, etc. [1] — Aime les terrains secs, chauds et pierreux

1. Les racines sont employées dans plusieurs colonies tropicales comme succédané de la réglisse, de là le nom de *liane-réglisse* donné à la plante, ou de *réglisse d'Amérique*. Les graines de cette espèce sont employées avec succès en Europe, sous forme de macération dans l'eau, contre la conjonctivite granuleuse chronique; elles doivent cette action à la présence d'une substance albuminoïde très toxique, l'*abrine*, qui appartient à la classe des ferments solubles. Cette substance se présente sous la forme d'une poudre brun jaunâtre, soluble dans l'eau; elle peut être employée aux lieu et place de la graine de jequirity (1 pour 500.000 d'eau). (E. H.)

de la basse région : Basse-Terre, Le Baillif, Vieux-Fort, Pointe-Noire, Grands-Fonds du Gozier, du Moule, de Sainte-Anne, etc. [N° 3413.

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-réglisse. — Abondant. [N° 1068.]

Rynchosia Lour. (du grec « rhunchos », bec, trompe, allusion à la forme particulière de la carène.)

R. *minima* D. C., **R.** *caribæa* Torr. et Gr. ; Rynchosie très petite. Vulgo : Pois-z'oiseaux, petit pois. Sl., t. 115, f. 1. — Liane annuelle, haute de 1m 50-2m 50, élégante, très branchue, à tiges et branches anguleuses, très flexibles et grêles, infiniment enchevêtrées. Feuilles velues, à 3 folioles ovées-rhomboïdes, pourvues, à la base, de deux stipules. Fleurs jaunes, très réduites, en grappes très nombreuses, petites, axillaires, longuement pédonculées ; calice 5-partite, à lobes lancéolés-linéaires, inégaux : l'inférieur, environ de moitié aussi long que la corolle ; étendard arrondi ; ailes et carène veinées de noir ; étamines monadelphes. Gousses longues de 12-15 mm. sur 3 mm. de large, comprimées, recourbées à l'extrémité, rétrécies à la base, contenant deux semences noires, réniformes, avec un petit raphé blanc. — Les graines passent pour être toxiques et corrosives. — Fl. pendant l'hivernage. — Abondant dans les halliers de la basse région : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Moule (commun), Gozier, Lamentin, etc. Alt. 0-150 mèt. [N° 2642.]

MARTINIQUE : Vulgo : Pois-halliers, pois-sucrier. — Fort-de-France, Trois-Ilets, Lamentin, Ducos, etc. [N° 1069.]

R. *phaseoloides* D. C. ; Rynchosie à feuilles de haricot. Vulgo : Pois-hallier. — Liane élevée de 5-10 mèt., suffrutescente, peu branchue ; à tige adulte, très comprimée ; à jeune tige et branches cylindriques et velues. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées ou ovées-rhomboïdes, pointues, couvertes en dessous d'un duvet soyeux et blanchâtre ; pétiole commun long, cannelé en dessus, strié en dessous. Fleurs en grappes axillaires, longuement pédonculées, multiflores, longues de 10-17 cm. ; calice à 5 lobes inégaux : l'inférieur, de moitié plus petit que la corolle ; étendard strié de pourpre. Gousses longues de 18 mm. sur 10 mm. de large, garnies d'un duvet fin et roux, terminées par une pointe large et courte, contractées entre les deux semences, arrondies, noires, à hile entouré d'un anneau jaune et à raphé court, oblong-linéaire. — Fl. en janvier et février. — Rare : çà et là dans les grands bois de Houëlmont, de Gourbeyre (morne Goblin) et des Bains-Jaunes. Alt. 250-700 mèt. [N° 3022.]

Il n'existe pas à la Martinique.

Cajanus D. C. (paraît venir, selon Dupetit-Thouars, du mot malais « catjung », qui désigne une légumineuse.)

C. *indicus* Spreng., **C.** *flavus* D. C., **Cytisus** *Cajan* L. ; Cajan de l'Inde. Vulgo :

Pois de bois, pois de lisière. Tuss., *Fl.*, IV, t. 32; Desc., vol. IV, t. 280, p. 221. — Arbrisseau droit ou souvent tortueux, haut de 1m50-2m80, originaire des Indes Orientales, cultivé et naturalisé dans toutes les contrées chaudes de l'Amérique. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles lancéolées-oblongues, pointues, duvetées et blanchâtres en dessous. Fleurs vertes en dehors, jaunes en dedans et souvent striées, en grappes axillaires et terminales, simples ou souvent rameuses; calice quadrifide, bilobé : le lobe supérieur, souvent bidenté; étendard arrondi, auriculé à la base; étamines monadelphes. Gousses comprimées, obliquement imprimées à l'endroit des graines, stipitées, pointues au sommet et rétrécies à la base, à valves minces, parcheminées. — Descourtilz cite la plante comme béchique-adoucissante, et dit : que les bourgeons sont pectoraux et les fleurs béchiques; que les feuilles bouillies et appliquées sur les plaies les guérissent; que la décoction des feuilles déterge les ulcères et apaise le prurit dans les maladies de la peau. Dans nos colonies, on se sert, en effet, de la décoction des feuilles pour laver les plaies : on emploie en outre la farine faite avec les semences comme résolutive; les feuilles bouillies et pilées avec du sel contre les foulures, les entorses et les luxations; les feuilles séchées sur une plaque métallique servent en décoction contre la diarrhée; les feuilles vertes, en tisane contre les dérangements de ventre et les coliques; les fleurs sèches, en infusion contre la toux. On utilise encore les feuilles vertes pour les bains émollients. — Il existe plusieurs variétés de cette espèce. — Les pois de bois constituent un aliment sain et nourrissant; ils sont d'une grande ressource pour l'alimentation publique. — Les pieds adultes fleurissent presque toute l'année : on peut les tailler, mais ils ne vivent guère au delà de trois ans. — Alt. 0-600 mèt. [N° 3001.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois d'Angole. [N° 1071.]

Flemingia Roxb. (dédié à l'Anglais John Fleming, président du *Medical board* au Bengale, au commencement de ce siècle, grand ami et promoteur des sciences naturelles, auteur d'un Catalogue des plantes médicinales et des drogues des Indes Orientales.)

F. *strobilifera* R. Br.; Flemingia strobilifère. Vulgo : Goyavier bâtard (ainsi nommé à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du **Psidium** *pomiferum* du pays). — Arbrisseau haut de 0m 80-2 mèt., droit, habituellement très touffu, toujours fortement feuillu, à racines traçantes. Feuilles simples, glandulifères en dessus, larges, elliptiques, parcheminées, arrondies à la base. Inflorescence en épis côniformes, axillaires et terminaux : ces derniers sont longs de 12-15 cm.; les axillaires, plus courts. Fleurs blanches, petites, cachées dans de larges bractées réniformes, plissées en deux, scarieuses, d'un blanc pâle, distiques-alternes, pubescentes et formant ensemble une inflorescence strobiliforme allongée et ovoïde; calice 5-fide, à lobe inférieur plus long; étendard arrondi, auriculé à la base et infléchi; ailes adhé-

rentes à la carène. Gousses longues de 10-11 mm., ovoïdes, pubescentes, munies d'un bec à l'extrémité, renfermant deux semences noires et presque rondes. — Les inflorescences restent très longtemps attachées à la plante : on les cueille avec les branches pour en faire des bouquets qui se conservent intacts pendant plusieurs années. — Abondant dans les endroits ombragés, comme aussi dans les endroits secs ou aquatiques : environs de la Basse-Terre, Camp-Jacob (lieux inondés et humides), Gourbeyre, Montéran, Matouba. — Originaire des Indes Orientales, naturalisé depuis de longues années. Alt. 5-700 mèt. [N° 2661.]

Martinique. Vulgo : Herbe Madeleine. — Abondant : lit inférieur de la rivière des Pères, Trois-Ponts, Trois-Ilets (extrêmement abondant dans les savanes), Marin, etc. [N° 1070.]

Clitoria L. (du grec « klei toris », clitoris, de « kleio », je ferme, allusion à la forme de la corolle.)

C. *Ternatea* L.; Clitorie de Ternate (une des îles des Moluques). Vulgo : Pois-savane. — Liane annuelle ou bisannuelle, à base suffrutescente et frutescente, grimpant à une hauteur indéfinie, quand elle trouve un appui, rampante, quand elle n'en trouve pas. Feuilles très pâles, imparipennées, pétiolées, à 5 folioles distantes, pétiolulées, ovales ou ovées, arrondies au sommet, chacune pourvue de deux petites stipules sétiformes; stipules du pétiole commun subulées, pointues, élargies à la base. Fleurs solitaires, axillaires, brièvement pédonculées; bractées 2, presque rondes, veinées, blanches, à moitié aussi longues que le calice; calice campanulé, à 5 lobes profonds, lancéolés et acuminés; étendard émarginé, rondâtre au sommet, bleu ou pourpre foncé, rarement blanc, avec une grande tache jaunâtre naissant au milieu et s'étendant jusqu'à la base de l'onglet; ailes et carène 2-3, plus courtes que l'étendard; style bilobé et barbu au sommet. Gousses linéaires, aplaties, longues de 10-13 cm. sur 1 cm. de large, terminées, du côté du dos, par un long bec droit; semences 9-10, comprimées. — Naturalisé dans toute la Guadeloupe et surtout à la Grande-Terre. Alt. 0-400 mèt. [N° 3232.]

Martinique. Vulgo : Pois-marron, pois sauvage, lentille sauvage. — Répandu dans toute l'île. — A cause de la beauté de ses fleurs, on le cultive souvent sur des treillis et des grillages. [N° 1073.]

C. *glycinoides* D. C.; Clitorie ressemblant à la glycine. Vulgo : Pois-marron, pois-halliers. — Vivace, voluble, quand il trouve un appui; couché ou ascendant, dans le cas contraire; à racines fortes et pivotantes; à tige adulte glabre; à jeune tige et branches pubescentes et très grêles. Feuilles pennées-trifoliées, à 3 folioles elliptiques, blanchâtres en dessous et duvetées, surtout les jeunes; pétiole principal long; pétiolules courts, épaissis, noirâtres, velus; stipules des folioles subulées-lancéolées : celles des feuilles lancéolées, acuminées. Fleurs blanches ou roses, larges, axillaires, peu nom-

breuses, réunies par 1-3, longuement pédonculées et entourées, à la base, de bractées ovales-elliptiques et striées; calice deux fois plus court que la corolle, campanulé, à 5 lobes profonds, lancéolés, acuminés. Gousses stipitées, longues de 3-5 cm., presque tétragones, à valves marquées au milieu d'une côte saillante; semences rouges, rondes. — Peu abondant. Çà et là dans les halliers ou dans les savanes, ou dans les endroits aquatiques : Lamentin, Trois-Rivières, Marie-Galante, etc. [N° 3233.]

MARTINIQUE, variété *ecostata* Urb. Vulgo : Pois-raziers, haricot-marron. — Macouba, Basse-Pointe, Carbet. [N° 1075.]

C. *arborescens* Ait. — Arbrisseau d'abord droit, ensuite voluble, originaire de la Guyane; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre (Martinique).

Centrosema Benth. (du grec « kentron », aiguillon, et « sema », étendard, à cause de la pointe que porte l'étendard près de la base.)

C. *Plumieri* Benth.; Centrosème de Plumier. Vulgo : Pois sauvage. Desc., vol. VIII, t. 591, p. 242. — Voluble, haut de 3-4 mèt., suffrutescent ou frutescent et pouvant durer plusieurs années, à tiges adultes, à 4-5 ailes étroites, jeunes tiges et branches tétragones et très flexibles. Feuilles pennées-trifoliées, longuement pétiolées, à folioles largement ovées, amples; bractées ovées, deux fois plus longues que le calice; calice infundibiliforme, à dents très courtes et inégales; corolle blanche, striée de pourpre, pubescente; étendard plus large que long, muni à l'extérieur, près de la base, d'une bosse conique, tournée vers le bas. Gousses longues, de 14-18 cm. sur 1 cm. de large, terminées par un bec arqué; valves 2, traversées, à l'extérieur, par une côte longitudinale et saillante; semences subcomprimées-cubiques. — Çà et là dans les halliers de la basse région : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts, Trou-Vaillant), Macouba, Carbet, etc. Alt. 0-300 mèt. [N°s 821, 822.] — Il ne se trouve pas à la Guadeloupe.

C. *pubescens* Benth.; Centrosème à fleurs velues. Vulgo : Pois bâtard, pois-hallier, pois sauvage. — Annuel, voluble, grêle, à branches nombreuses, filiformes, glabres, pendantes : les jeunes, pubescentes. Folioles 3, ovées ou ovées-oblongues; stipules très petites, sétiformes. Bractées ovées, aussi longues que le calice. Fleurs réunies par 2-4, axillaires, portées sur un pédoncule long; calice infundibiliforme, à dents allongées, plus longues que le tube; corolle ayant même couleur, même forme et même étendard bossu que dans le précédent. Gousses droites, linéaires, comprimées, longues de 10 cm. sur 5 mm. de large, terminées par un long bec droit, à valves rehaussées près du bord, de chaque côté, par une côte longitudinale, saillante, large de près de 1 mm.; semences subcomprimées-cubiques. — Très abondant dans tous les halliers et les haies, qu'il couvre souvent entièrement. — Fl. de novembre en février. — Alt. 0-500 mèt. [N° 3234.]

Martinique. Vulgo : Pois-raziers, pois-marron. — Très abondant dans toutes les parties de la basse région de l'île. [N° 820.]

C. *virginianum* Benth.; Centrosème de la Virginie. Vulgo : Pois sauvage, petit pois, pois bâtard savane. Desc., vol. VIII, t. 590, p. 339. — Annuel ou bisannuel, à base suffrutescente ou frutescente, haut de 0m 80-2m 50, à tige et branches très grêles, flexibles et filiformes, volubles ou rampantes. Folioles 3, ovées, oblongues ou souvent linéaires, toujours glabres; bractées ovées, généralement plus courtes que le calice; calice infundibiliforme, à 5 lobes très inégaux, réfléchis à l'extrémité, linéaires, plus longs que le tube; corolle pourpre foncé, plus rarement blanche ou lavée de pourpre; étendard large, bossu comme dans la précédente espèce, pubescent en dehors. Gousses linéaires, noires à la maturité, longues de 7-10 cm. sur 2 mm. de large, munies d'un bec long et droit; semences comme dans le précédent, mais plus petites. Se distingue facilement de ses congénères par la couleur de ses fleurs et les moindres dimensions de toutes ses parties. — Abondant, surtout dans la région du littoral où il aime de préférence les endroits secs et pierreux : Le Baillif, les Vieux-Habitants, Deshaies, environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, etc. [N° 3235.]

Martinique. Vulgo : Pois-marron savane. — Abondant dans toutes les parties basses de l'île. [N° 819.]

Teramnus Sw. (du grec « teramnos », tendre, allusion probable aux poils tendres qui couvrent les tiges, les pédoncules et le calice.)

T. *labialis* Spreng., **T.** *volubilis* Macf. (partim); Teramne à grandes lèvres. Vulgo : Pois-z'oiseau, pois enivrant. — Annuel, voluble, délicat, suffrutescent à la base, à branches très nombreuses, filiformes, extrêmement flexibles et très fortement enchevêtrées, à jeune tige, branches, pétioles, pédoncules hispides. Feuilles pennées-trifoliées; folioles elliptiques ou ovées, souvent légèrement pubescentes en dessous. Fleurs jaunes, petites, striées et tachetées de brun, en grappes axillaires, très nombreuses, effilées, droites, généralement aussi longues que les feuilles; calice campanulé-tubuleux, 5-fide, à lobes légèrement inégaux; carène un peu plus courte que les ailes; étendard obové; étamines monadelphes, alternativement stériles et fécondes; stigmate capité. Gousses longues de 4 cm. sur 1-3 mm. de large, linéaires, comprimées, arquées, arrondies au sommet et terminées par un bec court et recourbé, rétrécies à la base, pubescentes, rarement glabres; semences noires, comprimées-cubiques, séparées par des fausses cloisons. — Dans les haies et les broussailles de la basse région, de toutes sortes de terrains. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de mars à septembre. [N° 2653.]

Martinique. Vulgo : Pois-colibri. Dans la région inférieure de toute l'île. [N° 682.]

Galactia P. Br. (du grec « gala », lait, allusion au suc laiteux que contiennent la plupart de ces lianes.)

G. *longiflora* Arn.; Galactie à longues fleurs. Vulgo : Pois rouge bâtard. — Annuel, très ornemental, à base suffrutescente, voluble, haut de 2-4 mèt., à branches très allongées, grêles, tombantes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles flasques, pubescentes et blanchâtres en dessous, ovées-oblongues, mucronées, presque aussi longues que le pétiole commun. Fleurs larges, rouge carmin, rangées par deux sur des grappes allongées, terminales et pendantes; calice campanulé quadrifide, à lobes lancéolés, longuement acuminés, inégaux : l'inférieur et le supérieur, plus longs que le tube; les deux latéraux plus courts et égaux; étendard glabre, obové-spatulé, deux fois aussi long que le calice; étamines monadelphes. Gousses bivalves, longues de 6-12 cm. sur 6-9 mm. de large, linéaires-oblongues, pubescentes, arrondies au sommet et munies d'une pointe; semences 7-15, séparées les unes des autres par un tissu cellulaire. — Fl. de septembre à février. — Assez abondant dans les haies et les broussailles de la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Capesterre, etc. Alt. 5-300 mèt. [N° 2657.]

Martinique. Vulgo : Pois bâtard raziers. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Parnasse, Prêcheur, Trois-Ilets, etc. [N° 823.]

G. *filiformis* Benth.; Galactie à branches filiformes. Corde à violon. — Voluble, haut de 2-4 mèt., vivace, à branches très nombreuses, filiformes, extrêmement enchevêtrées, à jeunes branches légèrement pubescentes. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles caduques, obovées, rigides, échancrées et mucronulées au sommet, roulées sur les bords, très vertes et luisantes en dessus, pâles en dessous; pétiole commun aussi long que la foliole terminale. Fleurs petites, très blanches, peu nombreuses, réunies par trois sur des grappes axillaires très courtes; calice campanulé, à 4 lobes lancéolés, rigides, légèrement inégaux, glabres, plus longs que le tube, deux fois plus courts que la corolle; étendard arrondi; étamines diadelphes. Gousses aplaties, pubescentes, longues de 5 cm. sur 7-8 mm. de large, recourbées-arrondies au sommet, à suture ventrale terminée par un bec court et élargi à la base; semences brun noir, renfermées dans un tissu cellulaire blanc. — Se rencontre exclusivement dans les endroits calcaires, pierreux, très secs de la région du littoral : Vieux-Fort, Port-Louis, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 3023.]

Il n'existe pas à la Martinique.

G. *angustifolia* Kth.; Galactia à feuilles étroites. Vulgo : Pois-savane. — Annuel, haut de 60-90 cm., d'abord droit, ensuite voluble, à tige unique, grêle. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles grises, oblongues-linéaires, mucronées, beaucoup plus longues que le pétiole commun, finement duvetées, surtout en dessous : les jeunes, à duvet argenté. Fleurs roses, pédonculées,

axillaires et terminales, toujours réunies par deux : les terminales, en grappes interrompues, allongées ; calice à tube campanulé, à 4 lobes lancéolés, deux fois plus longs que le tube, légèrement inégaux : le supérieur, plus large ; étamines diadelphes. Gousses longues de 4-5 cm. sur 4-5 mm. de large, pubescentes, légèrement arquées et terminées par un bec court. — Fl. de janvier à septembre. — Peu répandu : Marie-Galante, dans un champ sablonneux des environs du Grand-Bourg. [N° 3641.]

Pachyrhiza Rich. (du grec « pachus », gros, épais, et « rhiza », racine, allusion aux grosses racines tubériformes de cette plante.)

P. *angulatus* Walp., **Dolichos** *bulbosus* L. ; Pachyrhize à feuilles anguleuses. Vulgo : Pois-patate. Plum., édit. Burm., t. 222. — Vivace par ses racines, annuel par ses tiges volubles pouvant atteindre le sommet de très grands arbres. Feuilles longuement pédonculées, pennées-trifoliées, à folioles larges, deltoïdes-ovées, trinerviées, pubescentes en dessous, anguleuses ou très grossièrement dentées, à dents mucronées : jeunes tiges, cylindriques, hérissées de poils roux. Fleurs bleu foncé, en grappes terminales, dressées, très longuement pédonculées ; pédoncules gros, cylindriques, revêtus de poils roux ; calice bilobé : lèvre supérieure, bidentée ; l'inférieure, tripartite ; étendard obové, biauriculé à la base ; étamines diadelphes ; style comprimé, velu ; stigmate latéral. Gousses longues de 13-14 cm. sur 16-17 mm. de large, comprimées, plus larges à l'extrémité qu'à la base, imprimées entre les graines, terminées par un bec court et légèrement recourbé, revêtues de poils roux et couchés ; semences 9-10, comprimées, arrondies. — Fl. en février, mars et mai. — Assez rare : çà et là dans les mornes inférieurs et dans les ravines abruptes : bord de la rivière Noire (près du Saut-de-Constantin), Gourbeyre (habitation le Bisdary), Trois-Rivières (près du Trou-aux-Chiens). [N° 3686.

Martinique. Vulgo : Patate-cochon. — Abondant dans les mornes du Jardin botanique, hauteurs du Prêcheur, environs du bourg du Macouba. [N° 1085.]

La racine est globuleuse, souvent de la grosseur d'une tête d'homme ; elle est traversée par de nombreuses fibres et contient un suc aqueux ; quand elle est jeune et tendre, elle peut se manger cuite et possède, dit-on, des vertus résolutives.

Vigna Sw. (dédié à l'Italien Dominique Vigna, de Florence, professeur de botanique à Pise, auteur de : *Animadversiones in Theophrasti libros* ; *De historia et causis plantarum*, 1628.)

V. *luteola* Benth. ; Vigna à fleurs jaunâtres. Vulgo : Pois-zombi. — Rampant ou grimpant, à tiges annuelles, à base suffrutescente. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovées, très glabres, pourvues de stipules ; pétiole commun plus long que les feuilles, strié-cannelé, comprimé. Fleurs larges, jaunes,

axillaires et terminales, brièvement pédicellées, réunies en ombelles de 3-7 rayons; pédoncule commun très long, cylindrique-comprimé, dressé; calice campanulé, quadrifide, quatre fois plus court que la corolle, à lobes subulés aussi longs que le tube; carène subdeltoïde, pointue; étendard large, arrondi-échancré au sommet, auriculé à la base; étamines diadelphes; style cartilagineux et velu; stigmate latéral. Gousses longues de près de 5 cm., subcylindriques, glabres, jaunâtres, arquées et pourvues, au sommet, d'une pointe très courte et recourbée; semences 5-9, brunes, semi-ovoïdes-globuleuses, avec un hile blanc. — Abondant dans les champs, le long des rivières et des routes de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Capesterre, Trois-Rivières, Lamentin, Moule, Gozier, Sainte-Anne, etc. [N° 2656.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois-pigeon. — Très abondant sur le bord de mer et un peu à l'intérieur : Fond-Canonville, Prêcheur, Caravelle, Robert, etc. [N° 159.

1° **V.** *sinensis* Endl. Vulgo : Pois-chique, dont il y a deux variétés : une, haute de 30-40 cm., et une autre, grimpante [N° 3032]. Martinique, vulgo : Pois-choucres [N° 676].

2° **V.** *sesquipedalis* L. Vulgo : Pois-ficelle, pois long [N° 3466]. Martinique, vulgo : Pois-rigoise, pois-ficelle [N° 1103]. Sont cultivés comme plantes alimentaires. On rencontre aussi, mais plus rarement, le **Psophocarpus** *tetragonolobus* D. C. Vulgo : Pois carré [N° 3761]. Martinique [N° 677]. Les pois connus sous le nom vulgaire de pois-pigeon, pois-cassé-canari, pois-chicane, pois-de-dame ne sont que des variétés du **V.** *sinensis*.

Dolichos L. (du grec « dolichos », long. — Téophraste désigne par ce mot le haricot ordinaire (**Dolichos** *vulgaris* L.), à cause de ses longues tiges grimpantes. Les Dolichos, qui ressemblent au haricot quant au port, et aussi parce qu'ils ont de longues gousses, ont justifié cette dénomination.)

D. *Lablab* L.; Dolic Lablad (du mot arabe « lablab », « liblac » ou « leblab », ce qui tourne autour; selon d'autres, le mot « lablab » signifie « jeu », parce que les Arabes se servaient des graines pour jouer.) Vulgo : Pois-bourcoussou, pois indien. — Annuel, voluble, à tiges glabres, noires ou blanchâtres, selon la variété. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles vert noirâtre, rhomboïdes-ovales, stipulées : les deux latérales à lobe arrondi. Fleurs fasciculées, espacées, en grappes axillaires et terminales, allongées, pédonculées; calice campanulé, quadrifide, à lobe supérieur plus large; étendard arrondi et muni, extérieurement, de deux callosités médianes, auriculé à la base; carène en forme de faux, et recourbée en pointe courte au sommet; style comprimé, cartilagineux et velu à l'extrémité; stigmate terminal. — Gousses en forme de cimeterre, comprimées-convexes, muriquées sur les bords, terminées en pointe très recourbée ou plus ou moins droite et plus ou moins longue; semences subcomprimées, pourvues d'un raphé épais et blanc.

On rencontre trois variétés principales de cette espèce :

α. Variété à fleurs bleues, avec des gousses bleues, longues (le bec compris) de 4-5 cm. sur près de 2 cm. de large, à graines noires, ovales. [N° 2651 *a*.]

β. Variété à fleurs blanches (**D.** *albiflorus* D. C., Sl., t. 113), avec des gousses également blanches et de même longueur que dans la précédente. [N° 2615 *b*.]

γ. Variété avec des fleurs blanches et des gousses longues de 12-13 cm. sur 13-14 mm. de large, blanches et rétrécies aux deux extrémités; à semences blanches ou noires. [N° 2651 *c*.]

Il existe un certain nombre de variétés intermédiaires à caractères peu constants. — Les Indiens sont grands amateurs de ce pois et c'est surtout autour de leurs cases qu'on les trouve cultivés. Naturalisé et abondant : Désirade, Guadeloupe et Grande-Terre. Originaire des Indes Orientales.

Martinique. Vulgo : Pois-bourcoussou, pois-d'un-sou, pois-contour, pois-Coolis, pois indien, pois-en-tout-temps. [N°s 1103, β, γ.]

Phaseolus L. (du grec « phaseolos », canot, allusion à la forme des graines.)

P. *lunatus* L.; Haricot en forme de demi-lune. Desc., vol. VIII, t. 558, p. 143. — Bisannuel ou triannuel, voluble. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles vert pâle, ovées, pointues au sommet; pétiole commun plus long que les feuilles. Fleurs blanc verdâtre, petites, en grappes axillaires, courtes ou allongées, longuement pédonculées; calice campanulé, à quatre dents plus longues que les bractéoles : dent inférieure, triangulaire; la supérieure, tronquée; étendard blanc, arrondi; ailes et carène verdâtres; carène en spirale. Gousses en forme de cimeterre, comprimées, munies d'un bec à l'extrémité. — Cultivé dans toutes les Antilles comme plante alimentaire. On en rencontre principalement trois variétés :

α. Variété à petites gousses, longues de 3-5 cm. sur 11-12 mm. de large, contenant 3-4 graines : c'est la plus communément cultivée. Vulgo : Pois-savon [N° 3020 *a*]. Martinique, vulgo : Pois-chouche [N° 1096 *a*]. On cultive souvent une sous-variété de celle-ci, connue sous le nom de pois de 20.000 fr., à gousses de 3-4 cm. de long, à 3 semences, très recherchée à cause de son exquise saveur légèrement sucrée. C'est le **Phaseolus** *saccharatus* de Macfadien. [N° 1095.]

β. Variété moyenne, à gousses mesurant jusqu'à 9 cm. de long sur près de 2 cm. de large [N° 3020 *b*]. Martinique, vulgo : Pois-chouche. [N° 1096 *b*.]

γ. Variété à gousses atteignant jusqu'à 15 cm. de long. sur 2 cm. 5 de large, très aplaties [N° 3020 *c*]. Martinique, vulgo : Pois de Saint-Martin [N° 1094]. C'est le **P.** *latisiliquus* Macf. qui porte à la Guadeloupe le nom de « pois de Sainte-Catherine ». De ces trois variétés typiques, on a obtenu par la culture plusieurs variétés intermédiaires.

P. *vulgaris* L., P. *nanus* L.; Haricot commun. Vulgo : Haricot ordinaire, haricot blanc. Sl., t. 115, f. 2, 3. — On en cultive deux variétés : une qui n'atteint pas plus de 20-40 cm. de haut, à fleurs pourpres ou violettes, ou blanches ou violacées, vulgo : Haricot-terre, petit haricot, et une autre qui grimpe, vulgo : Haricot-rame. Originaire de l'Asie et de l'Afrique; cultivé dans toutes les Antilles [N° 3583]. Martinique [N° 1101].

P. *adenanthus* Mey., P. *rostrata* Willd., P. *truxillensis* Kth., P. *surinamensis* Miq., P. *amœnus* Macf.; Haricot à fleurs glanduleuses. Vulgo : Corde à violon. — Annuel, voluble, à tige et branches flexibles, enchevêtrées, haut de 0m 80-3 mèt. Feuilles pennées-trifoliées, à stipules ovées, réfléchies; à folioles ovées, pointues, stipellées : les deux latérales, inégales à la base. Fleurs blanches ou violacées, en grappes d'abord courtes, s'allongeant ensuite, portées sur des pédoncules habituellement plus courts que les feuilles; calice campanulé, quadrifide, à lobe inférieur lancéolé-linéaire, aussi long que le tube : les deux latéraux, plus courts et en forme de faucille; le supérieur, tronqué; corolle large; étendard échancré au sommet et biauriculé à la base, quatre ou cinq fois plus long que le calice; carène fortement tordue en spirale; rachis portant, à la base et au sommet, des tubérosités, restes des fleurs non fécondées. Gousses longues de 10-11 cm. sur 1 cm. de large, fortement arquées, comprimées-convexes, à suture ventrale terminée par un bec légèrement recourbé; semences 10-13, brunes, comprimées, à hile elliptique, blanchâtre. — Ornemental et abondant dans les savanes et halliers de la région inférieure, jusqu'à une altitude de 500 mètres. — Fl. de septembre à mars. [N° 2647.]

Martinique. Vulgo : Pois-marron. — Abondant, surtout dans les savanes du Lamentin, de la Rivière-Salée et de la Trinité. [N° 1097.]

P. *semierectus* L.; Haricot à moitié droit. Vulgo : Pois-poison. — Annuel, haut de 0m 80-1 mèt., à tige simple, droite dans le bas, plus ou moins penchée, ou plus ou moins voluble dans le haut : jeune tige et jeunes branches, habituellement soyeuses, plus rarement glabres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles très vertes, ovées ou lancéolées. Fleurs caduques, pourpre foncé, en grappes axillaires et terminales, d'abord très courtes, s'allongeant ensuite à mesure que les fleurs s'ouvrent; pédoncules très longs; pédicelles très courts; calice campanulé, à cinq dents ovées-lancéolées, pointues : la supérieure, un plus courte que les quatre autres. Gousses subcylindriques linéaires, droites, toujours penchées, longues de 10-13 cm. sur 2 mm. de large, soyeuses ou glabres, munies d'un bec droit, de la même largeur que la gousse et s'amincissant peu à peu; semences 15-20. — Commun dans les terres sablonneuses, fertiles, sèches ou humides de la basse région. Alt. 0-300 mèt. [N° 2646.]

Martinique. Vulgo : Pois-poison. — Très abondant au François, dans les

endroits marécageux; çà et là aux environs de Saint-Pierre; plus abondant au Carbet, etc. [N° 1100.]

Canavalia D. C. (du mot « canavali », emprunté à la langue indigène des îles du Sud.)

C. *obtusifolia* D. C., **Dolichos** *roseus* Sw.; Canavalie à feuilles obtuses : Vulgo : Pois bord-de-mer. (**Dolichos L.**); Desc., vol. VIII, t. 559, p. 144. — Frutescent et vivace par la base, herbacé et annuel par les branches, rampant ou grimpant, à tiges grosses, nombreuses et très branchues; tombantes, quand elles ont pu grimper. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles coriaces-charnues, obovales, obtuses ou nettement elliptiques. Fleurs pourpre foncé, en grappes axillaires longuement pédonculées; calice campanulé, bilobé : à lèvre supérieure, largement bilobée, beaucoup plus courte que le tube; l'inférieure, trifide; étendard arrondi; étamines vexillaires adhérentes à la colonne formée par les autres étamines; carène courbe, obtuse. Gousses pendantes, oblongues, brièvement pédicellées et stipitées, comprimées-convexes, longues de 10-13 cm. sur un peu plus de 2 cm. de large, droites ou légèrement arquées, munies d'un bec court, pourvues de deux côtes proéminentes qui courent parallèlement à la suture dorsale et à peu de distance d'elle; semences 3-7, ovoïdes-comprimées, brunâtres, polies, transversalement nichées dans un tissu cellulaire blanc. — Sur le bord de mer ou un peu à l'intérieur : entre Basse-Terre et Le Baillif, Deshaies, Capesterre, Désirade. [N° 2652.]

MARTINIQUE. Vulgo : Vonvon, pois-vonvon, pois-cabrit, pois-Makendal. — Abondant : Carbet, Case-Pilote, Fond-Canonville, Trinité, Robert, etc. [N° 1076.]

Cette liane couvre parfois des plages entières; la couleur très verte de ses feuilles tranche agréablement avec le sable blanc et repose les yeux; les graines sont, dit-on, toxiques et corrosives; les bestiaux sont friands des feuilles et des rameaux.

C. *gladiata* D. C.; Canavalie à fruits en forme de glaive. Vulgo : Haricot-sabre, pois-goganne. Sl., t. 114, f. 1-3. — Ornemental, volubile, bi-ou triannuel; diffère du précédent : par ses feuilles plus longuement pétiolées, plus amples, ovées-oblongues et mucronées, ses pédoncules et grappes bien plus allongées; par la lèvre supérieure du calice arrondie, recourbée et émarginée, plus longue que le tube campanulé; par sa corolle d'un pourpre plus foncé, mais surtout par ses gousses qui peuvent atteindre jusqu'à 32 cm. de long sur environ 3 cm. de large et portent deux ailes ou crêtes étroites qui courent parallèlement à la suture dorsale et à une distance de 4-5 mm.; par ses graines blanches, ovoïdes-oblongues, subcomprimées, très blanches, polies, munies d'un raphé brun, elliptique. — Rare : çà et là dans les jardins pour la garniture des tonnelles, et dans les broussailles de la région inférieure. — Les semences peuvent se manger, mais sont d'une digestion

difficile. — On en rencontre deux variétés : une à gousses recourbées, ensiformes; l'autre à gousses droites et à graines blanches ou brunes : Basse-Terre (variété à gousses droites), Le Baillif, Moule. [N° 3051.]

MARTINIQUE : Vulgo : Pois-haricot-sabre, pois-Makendal, variété *ensiformis* D. C. — Saint-Pierre, Fort-de-France, Carbet, le long de la rivière (rare). [N°s 1077 *a*, *b*.]

Mucuna Ad. (nom brésilien.)

M. *pruriens* D. C.; Mucune pruriente. Vulgo : Pois à gratter, pois-gratter. Br. Jam., t. 31, f. 4; Desc., vol. I, t. 49, p. 221. (**Dolichos** L.) — Annuel, voluble, pouvant grimper à 4-6 mèt. de haut, à tiges flexibles : les jeunes, toujours poilues. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles larges, soyeuses, surtout en dessous : les jeunes, légèrement argentées, foliole terminale rhomboïde; les latérales, obliques-deltoïdes. Fleurs en grappes axillaires, simples, toujours verticalement pendantes, longuement pédonculées; calice brièvement campanulé; quadrifide, à lobe supérieur largement deltoïde; corolle pourpre foncé; étendard ové, plié en deux, rétréci et auriculé à la base; ailes une fois plus longues que l'étendard; carène cartilagineuse au sommet et terminée par un bec recourbé; anthères monadelphes, alternativement inégales. Gousses longues de 4-5 cm. sur 1 cm. de large, oblongues-linéaires, affectant la forme d'un S, comprimées-turgides, entièrement couvertes de poils roux, droits, serrés, brûlants et fragiles; semences brun noir, polies, luisantes, munies d'un raphé épais et blanc, formant un rebord autour du hile. — Quand on touche une gousse mûre, les poils pénètrent sous la peau et y produisent une démangeaison très cuisante qui cesse, dit-on, de suite par l'application de cendres chaudes. Les mêmes poils, confits dans le sirop et administrés dans un morceau de figue banane, constituent un des plus infaillibles remèdes contre les vers intestinaux : les jeunes gousses, avant de se couvrir de poils, sont comestibles. — Fl. de novembre à mars. — Très abondant dans les broussailles de la région inférieure de toute l'île. [N° 3019.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois à gratter. — Abondant. [N° 1081.]

M. *urens* D. C. ; Mucune brûlant. Vulgo : Z'ieux-bourrique, z'ieux à bœufs, œil de bourrique. (**Dolichos** L., **Negretia** Tuss.) — Grimpant, pouvant monter très haut et couvrir de ses branches des arbres très élevés. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles glabres en dessus, duvetées, argentées et luisantes en dessous, arrondies et obliques à la base, acuminées au sommet. Fleurs jaunes en grappes d'abord courtes, axillaires, verticalement suspendues à un pédoncule long de 0^{m} 20-3 mèt. ou même davantage, selon la hauteur de l'arbre et la disposition de ses branches; calice campanulé, à quatre dents : dent inférieure, lancéolée, aussi longue que le tube; la supérieure, plus courte et deltoïde;

corolle jaune, large, à étendard ové-lancéolé, à moitié aussi long que les ailes; carène cartilagineuse au sommet et recourbée en bec. Gousses longues de 10-14 cm. sur 5 cm. de large, oblongues, épaisses, comprimées, sillonnées de rides et de crêtes nombreuses, irrégulières, profondes, transversales, hérissées de poils très roux, rigides, courts, fragiles, piquants, mais n'excitant que de légères démangeaisons, surmontées d'un bec court, rigide; endocarpe blanc nacré, luisant. Graines orbiculaires, biconvexes, presque entièrement entourées par le funicule comprimé, large de 1-3 mm. et laissant une cannelure entre deux bandelettes brunes. — Fl. en décembre. — Rare : Camp-Jacob (pont de Nozières), bord de la rivière Noire, etc. [N° 3568.]

Martinique. Vulgo : Œil-bourrique. — Moins rare qu'à la Guadeloupe : collines entre le Vauclin et le Marin. [N° 1078.] Les graines seraient amères, cependant elles peuvent se manger rôties; elles seraient diurétiques-excitantes. Les feuilles contiennent un suc colorant.

M. *altissima* D. C.; Mucune très élevé. Vulgo : Œil-bourrique noir, canicroc. Jacq., *Sel. stirp. Americ. hist.*, t. 182, f. 84. — Liane très élevée, à tige ligneuse, vivace : jeune tige et branches couvertes de poils roussâtres. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles glabres, elliptiques et pointues. Fleurs en grappes courtes, pendant verticalement à l'extrémité d'un pédoncule filiforme, pouvant atteindre jusqu'à 5 mèt. de long; calice soyeux, brièvement campanulé, à quatre dents : les trois supérieures, étroites ou peu dévelopées; l'inférieure, plus longue; étendard ové-oblong, presque aussi long que les ailes : ces deux organes sont pourpre foncé; carène tachetée de vert jaunâtre. La plupart des fleurs avortent et la grappe ne contient jamais plus de 3-4 gousses, de même forme que dans le précédent, mais à crêtes foliacées, formant des sillons plus profonds; semences aussi de même forme, mais habituellement plus petites. — Fl. en août et septembre. — Peu abondant : marécages du Lamentin, de Baie-Mahault; çà et là dans les Grands-Fonds du Moule. [N° 3582.]

Martinique. Vulgo : Œil-bourrique. — Parnasse, hauteurs de la Régale, hauteurs du Prêcheur, etc. [N° 683.]

Erythrina L. (du grec « eruthron », rouge, allusion à la couleur des fleurs.)

E. *Corallodendron* L.; Erythrine, arbre à corail. Vulgo : Bois-immortel vrai, Sl., t. 178; Desc., vol. IV, t. 298, p. 305; *Flore des Jardiniers, Amateurs et Manufacturiers*, vol. II, t. 20. — Arbre le plus souvent de petite taille dans nos colonies, rarement de grande taille, à tronc noueux, souvent tortueux, tronc et branches le plus souvent garnis d'épines courtes, noires, droites ou recourbées. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles ovales-rhomboïdes, pétiolées; pétiole commun quelquefois armé de piquants : la foliole terminale, plus grande et distante. Fleurs très belles, rouge corail, disposées par fasci-

cules, formant une grappe simple, droite, à pédoncule fort et long; calice campanulé, tronqué ou à dents rudimentaires, un peu plus court que les ailes; étendard dressé, linéaire-oblong, obtus au sommet, environ cinq fois plus long que les ailes et la carène; étamines monadelphes à la base. Gousses stipitées, longues de 12-14 cm., moniliformes, subcomprimées, glabres, arquées, contenant jusqu'à 12 graines, rouge écarlate, ovoïdes, luisantes, munies habituellement d'une grande tache noire. — Fl. en mars, avril, mai. — On en fait souvent des bordures qui croissent promptement; le bois est tendre et blanchâtre, mais les vieux troncs se pétrifient dans les terres argileuses, d'où le nom de « bois-immortel ». — Les feuilles et l'écorce sont, selon Descourtilz, regardées comme un puissant remède contre l'asthme; les feuilles sont en outre stomachiques; les fleurs sont employées contre les maladies vénériennes. Dans le pays, on ne se sert pas souvent de cette plante dans la médecine domestique[1]. — Abondant, surtout dans la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Deshaies, Lamentin, Grands-Fonds-du-Gozier, du Moule, Désirade, Marie-Galante, etc. Alt. 0-450 mèt. [N° 3026.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-immortel. — Assez abondant : Trou-Vaillant, Parnasse, Prêcheur, Grand'Anse, Diamant, Trois-Ilets, etc. [N° 1082.]

E. *indica* Lam.; Erythrine de l'Inde. Vulgo : Immortel-grand, holocauste. — Grand arbre, à tronc le plus souvent droit, sans piquants; à branches très étalées : les inférieures, toujours penchées dans les vieux pieds; à écorce noirâtre, fortement crevassée; à rameaux armés de petites épines noires, fermes, très élargies à la base. Feuilles pennées-trifoliées, à folioles larges, très vertes, fermes, glauques en dessous, elliptiques-arrondies : les latérales, inégales à la base; stipules des folioles remplacées par des protubérances glanduliformes. Fleurs d'un rouge écarlate très vif, d'une grande beauté, en grappes terminales, simples, racourcies, à pédicelles très rapprochés; calice spathiforme, fermé à la base, supérieurement plissé en deux, aussi long que la carène et terminé par 2-3 pointes linéaires, recourbées ou souvent avortées; étendard long de 6-7 cm. sur 2 cm. 5 de large, obovale, obtusément pointu jusqu'au sommet, très rétréci à la base, veiné et fortement réfléchi, près de un tiers plus long que les ailes et la carène; ailes semi-obovales, arrondies au sommet, de même forme et de même étendue que les pétales libres de la carène; étamines diadelphes : les vexillaires, plus courtes; les autres, soudées en tube dans un peu plus de la moitié de leur longueur, alternativement inégales, droites : les longues atteignent la longueur de l'étendard. Gousses interruptimoniliformes, longues de 10-17 cm. sur 2 cm. 5 de large,

1. Cette écorce renferme (Rochefontaine et Rey) un alcaloïde, l'*érythrine*, et un glycoside (Yung), la *migarrhine*, qui en sont les principes actifs. C'est un hypnotique bien établi par les expériences de Rey; bon contre l'asthme, la coqueluche et les névralgies histériques. (E. H.)

terminées en une longue pointe légèrement courbe; semences 1-8, réniformes-ovoïdes, longues de 2 cm. sur 1-1, 2 cm. de large, brunes, lisses, dures; à micropyle noir, grand, cordiforme; à trace de funicule elliptique, noirâtre, entourée d'un rebord verdâtre. — L'arbre se dépouille de ses feuilles à l'époque de la floraison. — Fl. en avril ou mai. — Assez abondant dans la basse région, le long des rivières et dans les falaises : environs de la Basse-Terre, Lamentin, Sainte-Rose, Morne-à-l'Eau, Gozier, les Abymes. [N° 3025.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-immortel vrai. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Grand'Anse, Ducos, Lamentin, etc. [N° 675.]

L'E. *Amasica* Spruce. Vulgo : Immortel jaune, arbre gigantesque, originaire de Caracas, introduit pour servir d'abri aux caféiers et aux cacaoyers; est assez commun au Camp-Jacob, où il fleurit avec une grande abondance en février ou mai, mais ne rapporte pas de fruit [N° 3724]; l'E. *crista-galli* L., petit arbre à fleurs d'une beauté remarquable, originaire du Venezuela; est cultivé dans plusieurs jardins du Camp-Jacob, où il fleurit en mai et juin [N° 3762], et au Jardin botanique de Saint-Pierre comme dans d'autres localités de l'île. [N° 1083.]

Lonchocarpus Kth. (du grec « lonché », lance, et « karpos », fruit, c'est-à-dire fruit en forme de lancette.)

L. *violaceus* Kth.; Lonchocarpe à fleurs violettes. Vulgo : Bois-savonnette. Desc., vol. VII, t. 522. — Petit arbre, ornemental, rarement de taille moyenne, le plus souvent tortueux, à branches très divariquées, presque toujours inclinées, à écorce grise. Feuille imparipennées, à 3-4 paires de folioles ovales, glabres, opposées, blanchâtres en dessous et munies de points transparents. Fleurs violettes ou plus rarement violacées, très rarement blanches, en grappes simples, terminales et axillaires : les dernières, situées à l'extrémité des branches; pédicelles filiformes, souvent géminés; calice campanulé, subtronqué, environ trois fois plus court que la corolle; étendard glabre; ailes adhérentes à la carène; étamines monadelphes, soudées en un tube dans près des trois quarts de leur longueur. Gousses indéhiscentes, longues de 5-8 cm. sur 3 cm. 6 de large, dures, contractées entre les graines, pointues aux deux extrémités, concaves d'un côté et convexes du côté opposé; semences 1-3, très comprimées, beaucoup plus larges que longues, réniformes, brunes. — Fl. en juin, juillet. — Abondant sur les rochers des mornes inférieurs, secs, et dans les falaises du bord de mer. Alt. 0-200 mèt. [N° 2663.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-savonnette. — Abondant : à Case-Pilote, au Prêcheur, à la Grande-Rivière, aux Trois-Ilets, à la Caravelle, etc. [N° 1091.]

L. *latifolius* Kth.; Lonchocarpe à feuilles larges. Vulgo : Savonnette grand-bois. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille, anfractueux à la base; à branches très étalées : les inférieures, horizontales ou penchées; à

écorce grise. Feuilles imparipennées, à 2-4 paires de folioles elliptiques ou lancéolées-oblongues, pointues, blanchâtres en dessous et revêtues d'un léger duvet. Fleurs petites, blanc verdâtre, en grappes serrées, simples, terminales et axillaires; calice soyeux, tronqué ou à 3-5 dents courtes, deltoïdes; étendard soyeux. Gousses minces, cartilagineuses, glabres, subsinuées, oblongues, pointues au sommet et rétrécies à la base, longues de 8-12 cm. sur environ 1 cm. de large, contenant 1-3 semences semblables à celles du précédent. — Fl. en mai, juin, juillet. — Assez abondant dans les bois inférieurs et le long des rivières de la basse région : Capesterre, Houëlmont, Gourbeyre (morne Goblin), Deshaies, Pointe-Noire. Alt. 10-450 mèt. [N° 2665.]

MARTINIQUE. Vulgo : Savonnette grand-bois. — Également assez abondant : bois de Saint-Martin, Fond-Saint-Denis, hauteurs du Prêcheur et de la Basse-Pointe, etc. [N° 681.]

L. *sericeus* Kth.; Lonchocarpe soyeux. Vulgo : Savonnette-rivière. — Généralement arbre de taille moyenne; à tronc droit, lisse ou légèrement gercé; à branches peu nombreuses, étalées; à rameaux garnis de nombreuses lenticelles blanches. Folioles 5-9, elliptiques-ovales, coriaces, duvetées et grisâtres en dessous. Fleurs violettes en grappes terminales et axillaires; calice soyeux, subtronqué; étendard soyeux. Gousses ligneuses, légèrement sinuées et oblongues, garnies d'un duvet soyeux et gris, longues de 8-12 cm. sur 2 cm. de large; semences 1-3. — Fl. en avril, mai, juin. — Çà et là dans les grands fonds marécageux du Gozier, de Sainte-Anne, du Moule, etc. [N° 3635.]

MARTINIQUE. Vulgo : Savonnette-rivière. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Trois-Ilets (Anse-à-l'Ane), Vauclin, Lamentin (bord de la rivière Lézard), etc. Alt. 0-150 mèt. [N° 685.]

Piscidia L. (du latin « piscis », poisson, allusion à l'emploi de la plante, qui sert à prendre les poissons.)

P. *Erythrina* L.; Piscidie à fleurs rouges. Vulgo : Bois enivrant, bois à enivrer. Desc., vol. VIII, t. 196, p. 203; Sl., t. 176, f. 4, 5; Plum., édit. Burm., t. 233, f. 2.— Petit arbre, droit, habituellement très branchu, ou souvent (dans les endroits très secs) grand arbuste, à racines traçantes produisant une masse de rejetons ; dans les endroits humides, arbre de taille moyenne. Feuilles imparipennées, à 3-5 paires de folioles d'un vert très pâle, opposées, oblongues ou elliptiques, pointues ou obtuses au sommet, membraneuses. Fleurs rose foncé, en panicules larges, allongées ; pédicelles articulés presque au milieu ; calice turbiné, à cinq dents courtes, deltoïdes ; carène en forme de faucille; ailes transversalement striées, plus ou moins lacérées sur les bords, adhérentes à la carène; étamines comme dans les *Lonchocarpus*. Gousses indéhiscentes, comprimées, brièvement stipitées, membraneuses,

tronquées à la base, échancrées ou rarement tronquées au sommet, longues de 7-10 cm., remarquables par les quatre ailes, larges de 2 cm., qui courent le long de leurs bords ; semences 2-6, transversalement oblongues-réniformes, comprimées. — Cette espèce perd ses feuilles à l'époque de la floraison. — La plante étant toxique et narcotique [1], les pêcheurs s'en servent pour enivrer le poisson. Ils coupent les branches, les froissent et les brisent un peu, les lient en fagots, les mettent au fond des bassins ou des rivières et les chargent de pierres pour les y maintenir. — Fl. en avril ou mai ; fruits mûrs en juin et juillet. — Assez abondant dans les terres sèches, sablonneuses et pierreuses du littoral, entre la Basse-Terre et Deshaies, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut). Alt. 0-150 mèt. [N° 2662.]

Il n'est pas indigène à la Martinique, mais se cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 120.]

Pterocarpus L. (du grec « pteron », aile, et « karpos », fruit, parce que le fruit est entouré d'une membrane en forme d'aile.)

P. *Draco* L. ; Ptérocarpe sang-dragon. Vulgo : Mangle-médaille, palétuvier. — Arbre de taille moyenne, assez souvent très grand arbre ; à tronc droit ; à fronde large ; à branches très étendues : les inférieures, toujours plus ou moins penchées ; à écorce noire, très fendillée. Feuilles imparipennées, de 5-9 folioles opposées, réticulées, membraneuses, luisantes, très vertes, oblongues, arrondies ou obtusément pointues au sommet, ressemblant, dans leur ensemble, aux feuilles du caféier. Fleurs jaunes, en panicules courtes, nombreuses, axillaires, à pédoncules de longueur variable, situés à l'extrémité des branches ; calice turbiné, à 5 dents, pédicelles courts, pubescents ; tube staminal ouvert. Fruits indéhiscents, spongieux, ruguleux, anguleux-obcordés, fortement rétrécis à la base, tronqués ou rétus au sommet, longs de 4 cm. sur autant de largeur ; semence 1. — Fl. d'août en octobre. — Vit en société et sur une grande étendue dans les marécages salés, ou dans les fonds inondés pendant l'hivernage : Lamentin, les Abymes, Morne-à-l'Eau, fonds marécageux du Gozier, de la Pointe-à-Pitre, de Baie-Mahault, de Marie-Galante. [N° 3027.] [2]

Il croît à la Dominique, mais n'existe pas à la Martinique.

Drepanocarpus Mey. (du grec « drepanon », faucille, et « karpos », fruit, parce que les fruits sont en forme de faucille.)

D. *lunatus* Mey. ; Drépanocarpe en forme de demi-lune. Vulgo : Croc-à-

1. Cette écorce est employée comme hypnotique ; elle est douée de propriétés analgésiques qui la rapprochent des *Gelsemium* et qu'elle devrait à la *picrotoxine*, alcaloïde reconnu par Bruel et Tanret. On la donne sous forme d'extrait fluide (3 à 4 gr. par jour) ou de teinture alcoolique (50 gouttes par jour). (E. H.)

2. C'est à cette plante qu'on attribue une sorte de *sang-dragon*, nommé *sang-dragon d'Amérique*, qui est d'ailleurs sans emploi jusqu'ici en Europe.

chiens, croc-chien. Plum., édit. Burm., t. 201, f. 2. — Grand arbuste ou petit arbre, plus souvent tortueux que droit; à tronc avec ou sans piquants; à branches très divariquées et souvent très penchées; à écorce noire, lisse; à branches et rameaux armés d'aiguillons noirs, courts, forts, droits ou recourbés, tenant lieu de stipules. Feuilles imparipennées, à 5-11 folioles, petites, coriaces, elliptiques, très vertes et très glabres, à nervures très fines et très rapprochées. Fleurs bleues, petites, en panicules terminales, accompagnées de panicules axillaires et plus petites; calice campanulé, à cinq dents larges à la base; colonne staminale comme dans les **Pterocarpus**. Fruit stipité, réticulé-strié, aplati, ligneux indéhiscent : les deux extrémités se rapprochant de manière à former un cercle seulement interrompu par un petit sinus profond; diamètre du fruit 3-4 cm.; semence 1. — Fl. en avril, mai, juin; les fruits restent longtemps sur pied. — Vit solitaire ou en société dans les marécages salés et d'eau douce près de la mer : Pointe-Noire (dans les marécages d'eau douce, derrière le bourg), Lamentin (le long du canal et dans les marécages), Baie-Mahault. [Nos 3371, 3458.]

MARTINIQUE. Vulgo : Croc-chien, mangle, mangle-médaille. Abondant : Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Trois-Ilets, Robert, etc. [N° 1092.]

Hecastophyllum P. Br. (du grec « hecastos », chacun pour soi, et « phyllon », feuille, c'est-à-dire arbres à feuilles simples, par rapport au **Pterocarpus** à feuilles composées, à qui ce genre appartenait autrefois.)

H. *Browni* Pers.; Hécastophylle de Brown. Vulgo : Liane à barriques. Desc., vol. IV, t. 258, p. 108; Br. Jam., t. 32, f. 1. — Liane haute de 1m 50-4 mèt., d'abord droite, ensuite sarmenteuse, à écorce grise. Feuilles simples, entières, glabres, vert pâle, ovées ou ovées-oblongues, pointues, légèrement pubescentes et grises en dessous. Fleurs blanches, en grappes corymbiformes, très courtes, axillaires, très nombreuses, aussi longues que les pétioles, situées tout le long des branches; calice à cinq dents courtes et inégales; étamines 10, diadelphes. Gousses orbiculaires, longues de 2-3 cm. sur 2-6 cm. de large, très plates, portées sur des pédicelles aussi longs que le calice; semence 1. — Fl. en août et septembre. — Sur le bord de mer et dans l'intérieur, le long des canaux, où il vit souvent en société sur une assez grande étendue; plus rare sur le littoral sec : Vieux-Fort, Trois-Rivières, Pointe-Noire, Bouillante, Pigeon, Lamentin, Sainte-Anne, Gozier, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 2658.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-barrique bord-de-mer. — Assez abondant : Case-Navire, Fort-de-France (Marigot), Trinité (Galion), Caravelle, etc. [N° 1099.]

H. *monetaria* D. C.; Hécastophylle à fruits en forme de monnaie. Vulgo : Liane à barriques. Plum., édit. Burm., t. 246, f. 2; Miq. Surin, t. 5. — Liane puissante, grimpant sur les arbres les plus élevés; à tige d'un diamètre

de 10-15 cm.; à branches très enchevêtrées, tombantes. Feuilles imparipennées, à 3-5 folioles alternes, distantes, ovées ou ovales, pointues, coriaces, très vertes en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Fleurs très blanches, petites, en corymbes beaucoup plus courts que le pétiole commun; calice pubescent; étamines 9, triadelphes; pédicelles plus longs que le calice. Fruits indéhiscents, orbiculaires, coriaces-ligneux, concaves d'un côté et convexe de l'autre, longs de 3 cm. sur presque autant de large; semence 1. — Dans les grands bois inférieurs : Trois-Rivières (Trou-aux-Chiens), Capesterre (habitation Longmont), hauteurs du Baillif, etc. Alt. 200-600 mèt. N° 3028.

Martinique. Vulgo : Liane-barrique. — Très abondant dans les bois du Lorrain, de la fontaine Absalon, du Champflore, de la Régale, etc. — Elle forme souvent des fourrés impénétrables. [N° 1098.]

Dans les deux colonies, on se sert des branches fendues longitudinalement pour faire des cercles de barriques.

Andira Lam. (ainsi nommé par Indigènes du Brésil.)

A. *inermis* H. B. Kth.; Andira sans piquants. Vulgo : Bois-olive, Lam., *Ill.*, t. 600, f. 1.; Desc. vol. I, t. 33, p. 233; Aublet, t. 373. — Bel arbre, d'une taille moyenne, à tronc très droit, parfois muni de quelques rares piquants plus ou moins avortés. Feuilles imparipennées, à 7-18 folioles opposées, elliptiques ou lancéolées-oblongues, luisantes, glabres, pourvues, à la base, d'une spinule stipulaire : pétioles secondaires, noirs. Fleurs très odorantes, violacées ou purpurines, ou pourpre noir, en panicules terminales, larges, pyramidales; pédicelles, pédoncules et rachis garnis d'un duvet court, couleur de rouille; calice campanulé, subtronqué, à cinq dents courtes; ailes et carène de même longueur; étendard un peu plus long; étamines carinales libres jusqu'à la base; ovaire longuement stipité, à un ovule. Fruit drupacé, ovoïde, d'une longueur moyenne de 3 cm. — L'amande est amère et a un mauvais goût. Le tronc fournit un excellent bois de construction, mais il est plus souvent employé, surtout à la Martinique, pour le charronnage. [1] — Fl. en mai, juin, et aussi en décembre, janvier et février. — Peu répandu : Pointe-Noire (dans le bas, le long de la rivière de la Petite-Plaine), Pigeon (le long de la rivière Lostau), etc. [N° 3231.]

Martinique. Vulgo : Angelin. — A Saint-Pierre et au Carbet, on se sert du bois pour construire les carcasses des grands canots, des chalands, etc. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : hauteurs du Prêcheur, Carbet, Grande-Rivière, etc. [N° 1089.]

Dussia Kr. et Urb. (novum genus.)

1. Sous le nom de graine d'*angelin*, les semences de ce végétal sont employées au Brésil comme vermifuges; ces propriétés se retrouvent dans l'écorce qui serait en outre évacuante. C'est cette espèce qui fournit, suivant toute probabilité (avec **Andira** *racemosa* Lk peut-être), l'écorce de *Geoffrée de la Jamaïque*. (E. H.)

Dussia *martinicensis* Kr. et Urb. Vulgo : Caconnier blanc. — Arbre de grande taille, à tronc droit et nu jusqu'à une grande hauteur ; à branches très étendues, divariquées, horizontales et souvent fortement penchées ; à écorce lisse, très épaisse et grise ; à rameaux adultes verruqueux, marqués de larges cicatrices, et souvent couverts de lenticelles ; à rameaux foliifères très épaissis. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux : les plus longues mesurant jusqu'à 35 cm. de long, imparipennées, à 7-11 folioles opposées, ou subopposées ou alternes, longues de 9-15 cm. sur 3-6,5 cm. de large, distantes, subentières, ovales-elliptiques, brusquement pointues au sommet, subcordées ou arrondies, ou presque tronquées à la base : les jeunes, très rouges, couvertes des deux côtés d'un duvet serré, brun foncé ; les adultes, presque glabres en dessus, plus ou moins grises en dessous, à nervures courbes, à côte saillante en dessous ; côte, nervures et réticulations garnies en dessous d'un duvet court, très roux. Pétioles secondaires, longs de 3-4 mm. ; pétiole commun caréné en dessous, comprimé en dessus et garni également d'un duvet roux. Inflorescence en grappes lâches, plus courtes que les feuilles, simples ou composées, axillaires et terminales : les composées portant à la base 2-5 branches distantes, de longueur variable, mais n'excédant guère 25 cm. de long ; les axillaires, au nombre de 2-7, situées à l'extrémité des rameaux, presqu'au niveau des grappes composées ; calice très oblique, bossu à la base, du côté de l'étendard, à tube évasé, bilobé ; à lèvre supérieure, large, deltoïde, bidentée, apprimée à lèvre inférieure, plus courte, à 3 dents deltoïdes, non apprimées et tournées vers le bas ; base du calice entourée de 1-2 bractéoles apprimées, elliptiques, persistantes, longues de 5 mm ; corolle de couleur lilas, plus ou moins foncé, rarement presque blanche ; étendard long de 2 cm. sur 1,5 cm. de large, veiné de lilas plus foncé, pubescent, cilié sur le bord supérieur, ovale-arrondi, et légèrement échancré au sommet, environ deux fois plus long que le calice, se rétrécissant à la base en un onglet de 4 mm. de long ; ailes étroites, ovales-lancéolées, obtuses, libres, larges de 2, 5 mm., un peu plus courtes que l'étendard, biauriculées à la base, à lobes inégaux, arrondis (l'un d'eux très souvent placé plus haut), onguiculées, à onglets filiformes-comprimés, longs de 3 mm. et prenant naissance entre les deux lobes ; étamines 10, dressées, diadelphes : la vexillaire, libre jusqu'à la base ; les autres, réunies en un tube court et fendu ; calices, bractées, bractéoles, pédicelles et pédoncules garnis d'un duvet roux ; pédicelles tantôt plus courts, tantôt plus longs que le calice, munis, à la base, d'une bractée longue de 7 mm., brusquement acuminées en une pointe linéaire et tronquée ; ovaire couvert d'un duvet blanc argenté, sessile ou très brièvement stipité, à 1-4 ovules. Gousses folliculaires, longues de 9-10 cm. sur 2,6 cm. de large, cylindriques-convexes, atténuées aux deux extrémités, rouge jaunâtre en dehors, à péricarpe de consistance ligneuse, épais de 3-4 mm., à endocarpe blanc en dedans ; semences 1-4, longitudinalement situées, entièrement enve-

loppées d'un arille ferme, d'un rouge vermillon foncé, d'une épaisseur (à l'état frais) de près de 1 mm., testa d'un rouge écarlate foncé, lisse, ferme ; le volume des semences est très variable : s'il n'y en a qu'une, elle est longue de 4-4,5 cm. sur 2,5 mm. de large, ovoïde-convexe, atténuée aux extrémités ; s'il y en a deux, elles sont nettement, obliquement ou non obliquement tronquées et se touchent du côté tronqué ; s'il s'en rencontre trois ou quatre, celles du milieu seules sont tronquées et cela aux deux extrémités; hile blanc, allongé, situé sur le côté, vers la base de la graine ; funicule large, court. A la maturité, le péricarpe se roule et se ferme ; les semences dès lors sont saillantes en dehors, où elles se trahissent par leur belle couleur. — Les rats sont très friands de ces graines. — Le bois est mou et blanc en dedans et ne peut servir pour la construction. — Abondant dans les grands bois de Trois-Rivières; moins abondant dans les falaises boisées et presque inaccessibles des rivières Rouge et Noire, etc. — Fl. en avril, mai; fruits mûrs en août et septembre. Alt. 280-600 mèt. [N° 3557.]

Martinique. Vulgo : Bois-gamelle. — Plus rare qu'à la Guadeloupe. Çà et là dans les bois du Morne-Rouge, du Champflore et des Fonds-Saint-Denis. [N° 1072.]

Ormosia Jacks. (du grec « ormos », collier, chaîne, allusion à la forme de la gousse.)

O. *dasycarpa* Jacks.; Ormosie à fruits poilus. Vulgo : Caconnier rouge. — Arbre d'assez grande, rarement de très grande taille, à tronc droit, à branches nombreuses, horizontales ou penchées, à écorce noirâtre, presque lisse, à jeunes rameaux striés, garnis d'un duvet roux brun foncé. Feuilles imparipennées, à 7-11 folioles coriaces, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, à pointe obtuse au sommet, à nervures nombreuses, parallèles, saillantes en dessous ainsi que la côte. Fleurs en panicules larges, serrées, très divisées, terminales; calice bilobé, à lèvres obtuses ; corolle pourpre foncé ; étendard arrondi ; pétales, du côté de la carène, soudés en un seul organe ; les autres, libres et distincts ; stigmate latéral. Gousses déhiscentes, insérées sur un pédoncule épaissi et terminé par une sorte de cupule, longues de 7 cm., à valves terminées par une pointe très forte, très large à la base et obtuse au sommet, rétrécies entre les semences, s'il y en a deux; orbiculaires, convexes et longues seulement de 4-5 cm., s'il ne se rencontre qu'une graine. Gousses, calice, pédicelles, pédoncules et rachis garnis d'un duvet tomenteux, brun noir. — Le bois est dur et s'emploie pour la charpente. — Çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, de la rivière Noire; très abondant dans les bois de la Ravine-Chaude, bords de la rivière Bras-de-Sable, etc. Alt. 100-600 mèt. [N° 3580.]

Martinique. Vulgo : Angelin palmiste, angelin bâtard, bois-kaklin, grande savonnette, caconnier blanc. — Assez abondant dans les bois du Champflore

bord de la Capotte, des Fonds-Saint-Denis, de l'Ajoupa-Bouillon, de la Grand'Anse, etc. [Nos 686, 1010.]

Sophora L. (du mot arabe « Sophera ».)

S. *tomentosa* L.; Sophora à feuilles tomenteuses. Sl., t. 178, f. 2; Br. Jam., t. 34, f. 1; Desc., vol. VII, t. 475, p. 95. — Bel arbrisseau, droit, haut de 1-2 mèt., à jeunes branches, pédoncules, pétioles, gousses, et le dessous des feuilles garnis d'un duvet cotonneux-farineux, fin, court. Feuilles alternes, imparipennées, à 7-13 folioles vert pâle, entières, elliptiques, inégales à la base, roulées sur les bords, obtusément pointues au sommet. Fleurs jaunes, en panicules terminales, allongées, pyramidales; calice campanulé, obliquement subtronqué, à peu près deux fois plus court que la corolle; étendard ovoïde-oblong, rétréci à la base; pétales de la carène distincts au sommet; ailes et carène de même longueur que l'étendard; étamines 8, incluses, distinctes, jusqu'à la base. Gousses longues de 8-13 cm., longuement stipitées, nettement moniliformes, indéhiscentes, contenant 2-10 graines brun pâle, ovoïdes; à hile blanc entouré d'un rebord. — Peu répandu : dans les mornes calcaires et secs des environs du bourg de la Capesterre (Marie-Galante). — Fl. de juillet à novembre; fruits mûrs en mars, avril. [N° 3643.]

Martinique. Vulgo : Haricot bâtard. — Rare : Rivière-Pilote (bord de mer de l'habitation Lormier-Ducanet), Caravelle. [N° 1088.]

Le **Deguelia** *scandens* Aublet (*Hist. de la Guy.*, vol. II, t. 300; Lamark., *Ill.*, t. 603), liane très belle, à feuilles imparipennées, à folioles très luisantes, à fleurs blanches, en grappes axillaires très nombreuses [N° 1087]; le **Nissolia** *quinata* Aubl. (Jacq., *Sel. Amer. stirp. hist.*, t. 174, n° 48), arbre-liane, à branches volubles, s'étendant très loin, pourvues de vrilles, à fleurs en panicules et à fruits en forme de couteau [N° 350]; le **Dipterix** *odorata* Schreb., vulgo : Fève de Tonka, petit arbre dont les fruits, drupacés, ovoïdes, d'une odeur des plus agréables, sont employés pour parfumer le linge [N° 610], constituent autant d'espèces introduites et cultivées au Jardin botanique de Saint-Pierre (Martinique).

DEUXIÈME TRIBU. — CÆSALPINIÉES.

Hæmatoxylon L. (du grec « haïma », sang, et « xulon », bois, à cause de la couleur rouge de ce bois.)

H. *Campechianum* L.; Hématoxylon de Campêche. Vulgo : Campêche. Tuss., *Fl.*, IV, t. 36; Desc., vol. II, t. 73, p. 25. — Habituellement petit arbre dans nos colonies, rarement grand arbre, à tronc anfractueux, à écorce grise,

lisse, à branches le plus souvent munies d'épines. Feuilles paripennées, à 3-4 paires de folioles obovées, rétuses, coriaces, luisantes, glabres. Fleurs jaunes, très odorantes, en grappes généralement courtes, axillaires et terminales ; calice 5-partite ; pétales 5, presque égaux ; étamines 10. Fruit long de 2-4 cm. sur 1 cm. de large, oblong, membraneux, très aplati, rétréci aux deux extrémités, déhiscent, s'ouvrant longitudinalement sur les deux côtés, et formant alors deux valves naviculaires, très comprimées, dont celle qui porte les graines est une fois plus étroite que l'autre ; semences 1-3, transversalement oblongues-linéaires, très aplaties, attachées latéralement. — Fl. en avril ou mai. — Son bois est pesant, dur, résistant et élastique ; il a une teinte rouge foncé et exhale une agréable odeur ; il est excellent pour le chauffage ; on peut en faire de beaux meubles, mais son emploi en menuiserie est assez rare. Son incorruptibilité le désigne pour les constructions souterraines ; on l'emploie souvent pour faire des poteaux, des traverses de chemin de fer, des ponceaux, etc. Le bois de campêche est aussi un article d'exportation, et comme c'est le cœur qu'on utilise pour l'extraction de la matière colorante, on enlève d'abord l'aubier. En l'année 1849, on a commencé par exporter 2.500 kilog. de ce bois ; ce chiffre a augmenté d'année en année, et en 1895 (annuaire colonial) il en a été expédié de la Guadeloupe 8.826.111 kilog. — Quelque temps après la coupe, le bois noircit : si, en cet état, on le met à bouillir dans l'eau, après y avoir ajouté quelques gousses vertes d'acacia odorant (**Acacia** *Farnesiana*) et du jus de citron, on obtient une encre d'un beau noir. Avec le campêche, on fait souvent des haies très fortes et impénétrables, qui, soumises à la taille, deviennent très belles. L'écorce laisse exsuder une espèce de gomme rougeâtre ; les feuilles sont aromatiques ; le bois est stomachique et astringent [1]. Naturalisé dans toutes les Antilles ; abondant surtout dans les endroits calcaires de la Grande-Terre. [N° 3221.]

Martinique. Vulgo : Campêche. [N° 1137.]

Parkinsonia L. (dédié à l'Anglais John Parkinson, pharmacien et directeur du Jardin botanique de Hampton-Court, né en 1567, auteur du *Theatrum botanicum* (1629), et du *Paradisus terrestris* (1640)).

P. *aculeata* L. ; Parkinsonie à piquants. Vulgo : Bois caca-rat, acacia-savane, arrête-bœufs. Desc., vol. I, t. 12, p. 54. — Petit arbre, très ornemental à cause de son léger et singulier feuillage, n'excédant que rarement 6 mèt. de haut, à branches presque toujours penchées et nues, à rameaux épineux, à écorce grise ou rougeâtre, et assez rude. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux, pennées, réunies par 1-3 ; pétiole commun cylindrique, noi-

1. Le bois de campêche doit ses propriétés colorantes à un principe cristallisé qui a été isolé par Chevreul sous le nom d'*hématine* ou *hématoxyline*. L'emploi thérapeutique de cette substance est très limitée : on l'a parfois utilisée comme astringente et anti-diarrhéique, ses usages industriels sont au contraire très répandus. (E. H.

râtre, très court, long de 3-4 mm., s'étendant ensuite en une lanière étroite, biailée, longue de 15-25 cm. sur une largeur moyenne de 1 mm., et portant 26-60 folioles très petites, alternes, longues de 2-6 mm. sur environ 1 mm. de large : celles du haut et du bas du pétiole réduites à de simples écailles; épines longues de 3-7 mm., acérées, droites ou courbes. Fleurs jaunes, en grappes simples, axillaires et terminales, pédonculées; calice 5-partite; pétales 5 : les pétales vexillaires plus longs; étamines 10; ovaire sessile. Gousses linéaires, oblongues-lancéolées, contractées entre les graines, indéhiscentes, longues de 9-13 cm. : semences 1-5, oblongues, obtuses aux extrémités, situées longitudinalement. — Fl. presque toute l'année. — On les plante quelquefois en allées, souvent on en fait des haies. — Çà et là sur le bord de mer et un peu à l'intérieur : Le Baillif, Deshaies, Sainte-Anne, etc. [N° 2624.]

MARTINIQUE. Vulgo : Arrête-bœufs. — Case-Pilote, Marin, Vauclin, etc. [N° 1138.]

Guilandina L. dédié au Prussien Melchior Guilandinus (Wieland), qui, en 1559 et 1560, entreprit un voyage en Orient, où il fut pris par les pirates. Après sa délivrance, il devint professeur à Padoue, mort en 1590; a laissé des écrits sur la botanique.)

G. *glaber* Mill.; Guilandine à feuilles glabres. Vulgo : Zieux-chat, œil-de-chat. — Arbrisseau sarmenteux, entièrement couvert d'épines courtes, très acérées, jaunâtres ou brunes, droites ou courbes, longues de 2-4 mm., à rameaux remplis de moelle blanche. Feuilles larges, paripennées, à 3-6 paires de pennes, portant 5-7 paires de folioles, brièvement pétiolées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, mucronées, égales ou inégales à la base : rachis principal, strié; rachis secondaires, garnis d'un duvet roux; stipules 2, très larges, profondément et irrégulièrement tri-quadrilobées, arrondies, souvent dentées et à dents terminées par une spinule droite. Fleurs jaune brun, en grappes axillaires, très allongées et longuement pédonculées; calice 5-partite; pétales 5, presque égaux; étamines 10, de longueur inégale, filets poilus dans le bas. Gousses déhiscentes, s'ouvrant en deux valves, ovées-oblongues, convexes-comprimées, longues de 7 cm. sur 5 cm. de large, entièrement hérissées de spinules rigides; semences 1-4, subglobuleuses, grises, osseuses, luisantes, polies, attachées à un funicule droit, court, filiforme; cotylédons blanchâtres, ridés, huileux, d'un goût désagréable et amer[1]. Les graines sont loin de remplir les gousses, et y restent longtemps attachées;

1. Il est probable que cette graine et celle de l'espèce suivante jouissent des mêmes propriétés fébrifuges et du même principe actif (*bonducine*) que celles des **Guilandina** *Bonducella* et Cæsalpinia *Bonduc*, qui ont été étudiées par MM. Heckel et Schlagdenhauffen (journal *Les Nouveaux Remèdes*, 1886), et où ces auteurs ont découvert la *bonducine*. (E. H.)

quand elles se détachent, elles séjournent encore longtemps au fond de la gousse : alors si le vent agite l'arbrisseau, elles roulent dans l'intérieur de ces gousses et produisent un bruit étrange. — Fl. de septembre en janvier. — La plante est stomachique-astringente. — Abondant sur certaines plages, où il forme souvent des fourrés impénétrables : bord de mer entre la Basse-Terre et Le Baillif, les Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Sainte-Anne, etc. [N° 3046.]

MARTINIQUE. Vulgo : Œil-de-chat, zieux-chat. — Abondant : Fond-Canonville, Marin, Sainte-Anne, Trinité, etc. [N° 1136.]

G. *Grisebachiana* Kr. et Urb. ; Guilandine de Grisebach. Vulgo : Canique jaune. — Ressemble au précédent par le port, les feuilles, les fleurs et par la forme des gousses; il en diffère par ses folioles plus petites, plus inégales à la base; par ses gousses moins épineuses et munies, près de l'extrémité supérieure, d'un bec corné, fort, recourbé, et par ses graines jaunes. — Plus rare que l'autre. Çà et là sur le bord de mer et dans les mornes pierreux avoisinant la mer : Désirade (les Galets et mornes calcaires au-dessus du Bourg), Marie-Galante (Capesterre), Sainte-Anne, etc. [N° 3045.]

MARTINIQUE. Vulgo : Canique jaune. — Trois-Ilets, Marin, Vauclin. [N° 1136.]

Cæsalpinia L. (dédié à l'Italien And. Cæsalpini, 1519-1603, né à Arezzi, professeur de médecine et directeur du Jardin botanique de Pise, médecin du pape Clément VII; a publié une classification des plantes, d'après les fleurs et les fruits.)

C. *sepiaria* Roxb. ; Cæsalpinie des haies. Vulgo : Arrête-bœufs. — Arbrisseau ornemental, sarmenteux ou tortueux, quand il ne trouve pas d'appui, à écorce noirâtre ou grise, à tige, branches et pétioles garnis de piquants acérés, haut de 2-4 mèt. Feuilles paripennées, deux fois composées, à 4-6 paires de pennes, portant 8-12 paires de folioles, petites, oblongues, légèrement duvetées et blanchâtres en dessous, arrondies au sommet, à pétiolules courts; rachis à piquants crochus et plantés à rebours; stipules semi-sagittées, caduques. Fleurs jaunes, larges, en grappes simples, nombreuses, dressées, axillaires et terminales; calice à tube turbiné, vert, persistant, à 5 lobes rouge jaunâtre, profonds, légèrement pubescents; pétales 5, inégaux, un peu plus longs que le calice; étamines 10, alternativement inégales, à filets dressés, exserts et laineux dans leur tiers inférieur; stigmate épais, concave; pédicelles longs de 2-2,5 cm., filiformes, pubescents, articulés au sommet, un peu plus cours que la fleur. Gousses déhiscentes, longues de 7 cm. sur environ 2 cm. de large, glabres, convexes, ligneuses, arrondies aux deux extrémités, droites, terminées par un bec dur et droit; semences 6-7, ovoïdes, panachées de jaune pâle sur fond brun. — Fl. de novembre à février. — Originaire

des Indes Orientales; introduit aux Antilles pour la formation de haies. — Naturalisé et abondant dans la basse et l'infra-moyenne région de la Guadeloupe et de la Grande-Terre : environs de la Basse-Terre, Le Baillif, Deshaies, Sainte-Rose, Moule, Sainte-Anne, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2628.]

MARTINIQUE. Vulgo : Arrête-bœufs. — Abondant dans toute l'île. [N° 1139.]

C. *pulcherrima* Sw.; Cæsalpinie la plus belle. Vulgo : Baraguette. Desc., vol. I, t. 6, p. 27. — Arbrisseau ornemental, à cause de son port et de ses fleurs, droit, haut de 2-4 mèt., rarement plus haut, quelquefois plus ou moins tortueux, le plus souvent dépourvu d'épines ou garni de piquants à moitié avortés. Feuilles larges, paripennées, deux fois composées, à 5-9 paires de pennes, portant 5-10 paires de folioles oblongues ou spatulées-oblongues, arrondies au sommet, finement mucronées. Fleurs larges, en grappes simples, droites, pyramidales, longues souvent de 35 cm., axillaires et terminales : ces dernières, toujours plus longues : les axillaires, situées près des terminales, toutes longuement pédonculées; pédicelles inférieurs très longs, mesurant parfois jusqu'à 9 cm., filiformes, noirâtres, articulés près du sommet; calice tubuleux, turbiné, persistant, à 5 lobes profonds, de même couleur que les pétales; corolle large, jaune ou jaune pourpre; pétales 5, frangés ou lacérés sur les bords, près d'un tiers plus longs que le calice; étamines exsertes, pourpre foncé, filiformes, trois fois plus longues que la corolle. Gousses noires, longues de 11-12 cm. sur 11-13 mm. de large, très aplaties, légèrement obovales, obliquement arrondies au sommet, avec une pointe rigide, droite, terminant la suture dorsale; semences 8-10, ovoïdes-comprimées, nichées dans un tissu cellulaire peu abondant. — Fl. de juillet à février. — Dans nos deux colonies, les fleurs sont fréquemment employées comme un des meilleurs et des plus puissants emménagogues. — Assez abondant dans la basse et l'infra-moyenne région de l'île. On en rencontre deux variétés : une à fleurs jaunes, l'autre à fleurs jaune pourpre. [N° 2623.]

MARTINIQUE. Vulgo : Macata jaune, fleur de paon, œillet d'Espagne. — Abondant. — On en fait souvent des haies. [N° 1033.]

Poinciania L. (*Poincia* Neck.) (dédié par Necker à Rich. de Poincy, gouverneur général des îles françaises sous le Vent (1647-1660), qui a laissé des écrits sur l'histoire naturelle des Antilles.)

P. *regia* Boj.; Poinciane royale. Vulgo : Flamboyant, grand flamboyant. — Arbre ornemental, de taille moyenne, approchant de la grande taille; à tronc assez souvent tortueux, très anfractueux; à branches très étalées, horizontales; à rameaux penchés; à racines traçantes, superficielles, très étendues; à fleurs très larges, rouge vermillon, d'un effet merveilleux; à pétale postérieur, beaucoup plus large et plus long, panaché de vermillon sur fond blanc; en grappes très nombreuses, terminales, racourcies, pédonculées; à gousses déhiscentes, mesurant jusqu'à 50 cm. de long sur 7-8 cm. de large

et restant sur l'arbre d'une floraison à l'autre. S'est naturalisé dans le pays et dans toutes les Antilles. — Fl. en mai ou juin, ou juillet, selon la saison. — Originaire de Madagascar. [N° 2628.]

MARTINIQUE. Vulgo : Flamboyant. [N° 1135.]

Le **Lebidibia** *coriaria* Schlecht. Vulgo (par corruption) Dividivi : arbre dont les gousses sont très riches en tanin; est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et sur plusieurs habitations de l'île. Il est originaire du Mexique. [N° 1134.]

Cassia L. (du mot « kassia », de Dioscoride; de « cassia », de Pline, par lequel il désigne l'écorce du **Laurus** *Cassia* de Linné, probablement rapporté par erreur à ces Légumineuses.)

C. *fistula* L.; Casse fistuleuse. Vulgo : Canéficier, casse-habitant. Tuss., *Fl.*, IV, t. 2; Desc., vol. II, t. 125, p. 231. — Petit arbre, rarement arbre de taille moyenne, à branches inférieures horizontales, à écorce gercée dans les vieux pieds. Feuilles paripennées, plus rarement imparipennées, à 4-9 paires de folioles, larges, opposées, ovées-oblongues, nettement pointues ou arrondies au sommet, glauques en dessous. Fleurs larges, jaunes, en grappes lâches, simples, d'abord dressées, ensuite verticalement pendantes, longues de 15-45 cm., pédonculées; calice à 5 sépales inégaux, ovales, subdistincts, caducs ; pétales inférieurs plus grands; étamines 10, dont 3 beaucoup plus longues et fortement courbées en avant; anthères grandes, ovées-oblongues, s'ouvrant, à la base, par deux pores. Gousses indéhiscentes, cylindriques, droites, pouvant atteindre jusqu'à 50 cm. de long sur un diamètre de plus de 2 cm., verticalement pendantes, divisées, à l'intérieur, en cloisons parallèles, transversales, rapprochées; semences cordiformes, aplaties, dures, nichées dans une pulpe noire. — Fl. en avril ou mai. — Originaire de l'Égypte et des Indes Orientales; naturalisé dans toutes les Antilles. — La pulpe est acide et s'emploie fréquemment, dans le pays, comme laxative et purgative. On en prépare aussi des confitures. — Alt. 0-250 mèt. [N° 3061.]

MARTINIQUE. Vulgo : Canéficier, canéfice. [N° 1114.]

C. *bicapsularis* L.; Casse à double capsule. Vulgo : Sou marqué, canéfice bâtard. Plum., éd. Burm., t. 76, f. 1. — Arbrisseau sarmenteux, ou petit arbre, droit, haut de 3-4 mèt., très rameux, à branches flexibles, allongées, cylindriques, striées, toujours pendantes à l'extrémité, à écorce lisse et grise. Feuilles alternes, paripennées, à 3-4 paires de folioles, glabres, subcharnues, glauques en dessous, moins glauques en dessus, obovales ou ovales, arrondies ou échancrées au sommet : celles de la paire inférieure, rondâtres; pétiole commun portant, entre toutes les folioles ou seulement entre les folioles de la paire inférieure, une glande noire. Fleurs jaunes, en grappes axillaires et terminales, aussi longues que les feuilles; pédicelles courts, brac-

téolés ; étamines 10, dont 7 fertiles. Gousses longues de 9-12 cm. sur 1,2 cm. de diamèt., stipitées, subcylindriques, toujours pendantes, déhiscentes le long de la suture, obtuses au sommet, divisées intérieurement en deux par une cloison longitudinale et incomplète ; semences très nombreuses, situées transversalement et nichées dans une pulpe brune, légèrement sucrée et comestible. — Fl. de septembre à février. — Assez abondant dans les halliers, les falaises et endroits abandonnés de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Vieux-fort, Le Baillif, les Vieux-Habitants, Deshaies, Pointe-Noire, Moule, Morne-à-l'Eau, Gozier, Désirade, Marie-Galante. [Nos 2624, 3049.]

MARTINIQUE. Vulgo : Sou marqué, canéfice bâtard, casse-hallier. — Abondant dans toute l'île, jusqu'à une élévation de 300 mèt. [N° 1115.]

C. *emarginata* L. ; Casse à feuilles échancrées. Vulgo : Casse-savane. — Grand arbuste, peu élégant : très touffu, quand il est jeune; à tige et branches nues, haut de 3-4 mèt., à l'âge adulte, à rameaux striés : à jeunes rameaux, noirâtres et pubescents. Feuilles paripennées, à 2-5 paires de folioles ovales-oblongues, pointues ou le plus souvent émarginées au sommet, pubescentes et rougeâtres en dessous; pétiole commun sans glandes; stipules courtes, sétiformes. Fleurs jaune chrome assez foncé, en grappes corymbiformes, axillaires et terminales, plus courtes que les feuilles; étamines 10, dont 3 stériles. Gousses longues de 21-28 cm. sur 1 cm. de large et de 1-2 mm. d'épaisseur, noires à la maturité, jaunes avant d'être mûres, toujours verticalement pendantes, droites ou légèrement arquées, fortement et uniformément aplaties, à rebords relevés ; semences transversalement situées, obovales, brunes, luisantes. — Fl. en février et mars ; perd les feuilles à l'époque de la floraison. — Exclusivement propre au terrain sec, pierreux, calcaire, chaud, près de la mer. Abondant sur la côte entre Le Baillif et Deshaies, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Bas). [N° 2620.]

Il n'existe pas à la Martinique.

C. *glauca* Lam., **C.** *planisiliqua* Lam. ; Casse à feuilles glauques. Vulgo : Canéficier bâtard. — Arbrisseau droit, haut de 2-3m 50. Feuilles à 4-6 paires de folioles, larges, ovales-oblongues ou ovales, obtusément pointues, glauques en dessous ; glandes ovoïdes, larges, entre chaque paire de folioles ; stipules en forme de faux, linéaires. Fleurs larges, jaunes, en grappes corymbiformes, axillaires et terminales, longuement pédonculées. Gousses longues de 12-14 cm. sur 10-13 mm. de large, extrêmement aplaties, sensiblement plus larges au sommet qu'à la base, terminées par une longue pointe, transversalement imprimées entre les graines et marquées d'autant de lignes relevées et droites qu'il y a de semences ; semences de 20-25, oblongues, très comprimées. — Très rare. Trouvé une fois dans les hauteurs de Saint-Joseph. [N° 1116.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

C. *glandulosa* L.; Casse glanduleuse. Vulgo : Zinting, gros balai. — Arbrisseau haut de 0m 80-2 mèt., simple ou branchu, à tige flexible, presque toujours penchée au sommet. Feuilles ovales, à 5-14 paires de folioles obovales ou oblongues, très minces, finement mucronées au sommet, arrondies à la base, petites, presque sessiles; pétiole commun portant 1-3 glandes stipitées, arrondies, diversement placées; stipules très petites, sétiformes ou lancéolées-acuminées, subulées. Fleurs jaunes, le plus souvent disposées par deux tout le long des branches, à l'aisselle des feuilles, et ne fleurissant jamais en même temps; pédoncules filiformes, plus courts que les feuilles; calice 5-partite, à lobes lancéolés-acuminés, dont 2 falciformes; pétales inégaux, plus longs que les lobes du calice. Gousses longues de 3-3 cm. sur 3 mm. de large, obovales, habituellement glabres, terminées en pointe recourbée. — Très abondant dans toutes les savanes, les haies et les broussailles de la base et de la moyenne région, où il vit souvent en société sur une grande étendue. Alt. 0-700 mèt. [N° 2627.]

MARTINIQUE. Vulgo : Diotine, balai-savane. — Abondant dans toute l'île. [N° 1117.]

C. *multijuga* Rich.; Casse à multiples paires de folioles. Vulgo : Canéficier bâtard. — Arbrisseau élégant, haut de 2-3m 50, droit, à écorce noirâtre. Feuilles longues de 12-26 cm., portant jusqu'à 20 paires de folioles oblongues, mucronées-obtuses, glauques en dessous; pétiole commun muni d'une glande cylindrique entre la première paire de folioles. Fleurs jaunes, larges, en panicules terminales et axillaires: les dernières, situées dans le voisinage des terminales. Gousses longues de 9-13 cm. sur 12-15 mm. de large, oblongues-linéaires, noires, unies, lisses, très aplaties, droites, presque tronquées au sommet, avec une pointe courte, émoussée, ondulées sur les bords, imprimées transversalement entre les semences aplaties. — Originaire de la Guyane et cultivé autrefois au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays : environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Fort-de-France (Marigot). [N° 2118.] — Il n'est pas à la Guadeloupe.

C. *ligustrina* L.; Casse à feuille de Troëne. Vulgo : Sené-zombi. Desc., vol. II, t. 134, p. 273. — Arbrisseau haut de 1-1,50 m. ou grand arbuste haut de 2-3,50 m., droit, à branches tantôt peu nombreuses, tantôt très nombreuses et inclinées. Feuilles à 5-8 paires de folioles lancéolées, acuminées, habituellement opposées, ciliées sur les bords et légèrement pubescentes des deux côtés; pétiole commun pourvu d'une glande ovoïde au-dessus de sa base. Fleurs jaune pâle, en corymbes terminaux. Gousses ressemblant extérieurement à celles du C. *bicapsularis*, longues de 9-10 cm., légèrement arquées, glabres, sessiles, terminées par une pointe obtuse et droite, déhiscentes le long de la suture ventrale, subcylindriques; semences petites, nombreuses, obovoïdes-comprimées, nichées dans une pulpe blanchâtre peu copieuse. —

Assez rare. Çà et là dans les savanes et endroits incultes ou abandonnés : Gourbeyre, Baie-Mahault (quai de l'embarquement), environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance). [N° 2622.]

MARTINIQUE. Vulgo : Canéfice bâtard, casse-savane. — Peu abondant : environs de Saint-Pierre (Trou-Vaillant), Carbet (habitation Crassous), Lamentin (environs du bourg). [N° 1835.]

C. *alata* L. ; Casse à fruits ailés. Vulgo : Dartrier, herbe à dartres. Sl., t. 175, f. 2 ; Desc., vol. VI, t. 445, p. 263. — Sous-arbrisseau, souvent annuel, et bis-annuel, haut de 0m90-1m40, rarement presque arborescent, haut de 3m50, plus ou moins tortueux, branchu, à feuillage vert jaunâtre. Feuilles larges, à 6-14 paires de folioles oblongues, arrondies ou rétuses au sommet, sub-tronquées à la base, subsessiles : celles de la dernière paire, plus petites, distantes des autres et très rapprochées de la base du pétiole commun, qui est triangulaire et dépourvu de glandes. Fleurs jaune vif, en grappes simples, rarement composées à la base, terminales, très denses, un peu plus courtes que les feuilles, longues de 20-35 cm. ; bouton de la fleur à moitié enfermé dans une bractée naviculaire, large, obovale, souvent lacérée sur les bords, tombant avec l'éclosion de la fleur. Gousses tétragones, longues de 12-16 cm., noires, droites, mucronées au sommet, longitudinalement quadriailées, à ailes larges, crénelées sur les bords ; semences nombreuses, brunes, trigones, comprimées, pourvues, des deux côtés, d'un aréa, séparées par des fausses cloisons. — Fl. en avril, mai. — Toute la plante exhale une odeur forte et désagréable. — Avec les jeunes feuilles et les fleurs, on prépare dans le pays un onguent contre les dartres et les maladies de peau ; le suc des feuilles, pilées et délayées dans l'eau, constitue un excellent gargarisme contre les maux de gorge[1]. — Assez abondant dans les endroits marécageux ou aquatiques ou humides et le long des ruisseaux : Pointe-Noire, Sainte-Rose, Lamentin, environs de la Pointe-à-Pitre. Alt. 0-350 mèt. [N° 3224.]

MARTINIQUE. Vulgo : Dartrier, casse puante, casse ailée. — Un peu partout, sans être abondant nulle part : Rivière-Salée, Anses-d'Arlet, Ducos, Robert, etc. [N° 1119.]

C. *hirsuta* L. ; Casse hérissée de poils Vulgo : Sou marqué poilu. — Annuel, droit, haut de 0m80-1m30, entièrement garni de poils fins, gris, couchés, plus ou moins longs, qui disparaissent sur la tige adulte ; à jeunes branches, anguleuses-striées. Feuilles à 4-6 paires de folioles, successivement plus grandes, elliptiques ou elliptiques-oblongues, acuminées, de consistance molle ; pétiole commun garni d'une glande cylindrique au-dessus de sa base ; stipules subulées. Fleurs jaune pâle, en grappes courtes, terminales. Gousses

1. La poudre de feuilles de **Cassia** *alata* est le remède par excellence contre *l'herpès circiné*, affection si commune dans nos colonies chaudes et en particulier dans celles de l'Extrême Orient. On en saupoudre la partie malade. (E. H.)

longues de 11-14 cm. sur 4-6 mm. de large (j'ai des spécimens de gousses qui ont 32 cm. de long), marginées, comprimées-convexes, déhiscentes; semences ovoïdes, brunes, séparées par des fausses cloisons. — Peu abondant. Çà et là dans les champs incultes et abandonnés de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Trois-Rivières, etc. Alt. 10-250 mèt. [N° 3048.]

Martinique. Vulgo : Herbe puante, herbe puante bâtard. — Un peu partout, sans être abondant nulle part. [N°s 829 et 829 *b*.]

C. *occidentalis* L.; Casse des Indes Occidentales. Vulgo : Herbe puante, casse puante, pois puant. Desc., vol. II, t. 135, p. 277. — Annuel ou bisannuel, sous-ligneux à la base, droit, haut de 0^m 80-1^m 40, glabre dans toutes parties, à tige sillonnée, verdâtre. Feuilles imparipennées, à 7-11 folioles ovales-lancéolées ou lancéolées, acuminées; pétiole commun pourvu d'une glande ovoïde près de la base. Fleurs jaune pâle, en grappes courtes, lâches; pédicelles bractéolés. Gousses longues de 10-12 cm. sur 5-7 mm. de large, arquées, comprimées-convexes, déhiscentes, mucronées au sommet, marginées; semences ovoïdes, brunes, dures. — Abondant dans toutes les natures de terrains de la basse et de l'infra-moyenne région de toute l'île. — Les feuilles exhalent une mauvaise odeur; elles sont dépuratives, purgatives et légèrement sudorifiques; les racines, infusées dans l'eau tiède, sont employées contre les maladies de peau, contre les enflures des jambes; les semences sont fébrifuges et emménagogues [1]; torrifiées, elles peuvent remplacer le café; elles calment, comme la fève d'Arabie, les crises d'asthme, les oppressions et les maux d'estomac. Alt. 0-500 mèt. [N° 3225.]

Martinique. Vulgo : Café bâtard, herbe puante, pois puant. — On rencontre une variété à feuilles velues. [N° 1120.]

C. *obtusifolia* L.; Casse à feuilles obtuses. Vulgo : Séné, sou marqué, sous marqué bâtard. Sl., t. 185, f. 5; Dill., *Eltham.*, t. 63, f. 73. — Annuel, droit dans le bas, penché au sommet, sous-ligneux à la base, haut de 0^m50-0^m95, rarement plus. Feuilles à 2-3 paires de folioles, subcharnues, glauques en dessous, nettement obovées, mucronées-arrondies au sommet, souvent munies d'un liséré vert foncé sur les bords, cunéiformes à la base; pétiole commun garni d'une glande conique, stipitée, entre la paire inférieure et quelquefois entre les deux dernières paires de folioles; stipules longues, ciliées,

1. MM. Heckel et Schlagdenhauffen ont publié dans les *Archives de médecine navale* (1886), sur cette espèce tropicale ubiquiste, un mémoire détaillé démontrant ses propriétés fébrifuges. L'emploi de cette plante réussit mieux que la *quinine* dans certains cas spéciaux de fièvre rebelle. — La graine, sous le nom de *café nègre*, *cafia*, s'est introduite largement dans la consommation européenne, où elle est très demandée pour être mêlée ou substituée au vrai café; à cet égard, elle pourrait faire l'objet d'une culture très rémunératrice dans nos Antilles françaises. Elle est couramment employée par les peuplades de la côte occidentale d'Afrique, à titre de fébrifuge, sous les noms de *m' bentamiré* ou *fedegosa*. (E. H.)

linéaires-sétacées, caduques. Fleurs jaune pâle, en grappes corymbiformes, terminales et axillaires, réunies par 2-3. Gousses cartilagineuses, glabres, arquées, légèrement mucronées, linéaires, comprimées-tétragones, longues de 11-16 cm. sur 2-3 mm. de large, à bords fortement relevés; semences brunes, luisantes, obliquement tronquées. — Fl. de novembre en février. — Les feuilles sont souvent employées comme sudorifiques. — Très abondant dans les endroits défrichés, dans les savanes herbeuses, le long des routes, autour des maisons, sur les décombres, etc., de la région inférieure. Alt. 0-600 mèt. [N° 3047.]

Martinique. Vulgo : Sou marqué. — Très abondant. — On en emploie les feuilles en infusion, aussi bien que celles du **C.** *bicapsularis*, pour aider à la dentition des enfants. [N° 824.]

C. *nicticans* L.; Casse clignotante. Vulgo : Balai-savane, acacia-balai. — Annuel ou bisannuel, suffrutescent à la base, infléchi au sommet, haut de 40-70 cm., habituellement sans branches : la partie supérieure de la tige, les pétioles, les stipules et les gousses sont garnis de duvet. Feuilles ovales, à 12-18 paires de folioles obliques à la base, oblongues-linéaires, mucronulées et foliiformes au sommet, penninerviées, très brièvement pétiolées, à pétioles noirâtres; pétiole commun garni d'une glande tronquée, au-dessous de la paire inférieure des folioles; stipules appliquées contre le pétiole, lancéolées-acuminées, obliques à la base. Fleurs jaunes, axillaires, réunies par 3 à l'aisselle des feuilles, quatre à cinq fois plus courtes que les feuilles. Gousses longues de 3 cm. sur 3 mm. de large, arquées, comprimées, imprimées entre les graines, munies, au sommet, d'un petit mucro; semences aplaties, obliquement obovoïdes, tronquées au sommet. — Cette herbe, quand elle est jeune et tendre, constitue un bon fourrage. — Vit en société dans les savanes herbeuses, le long des routes : Camp-Jacob, Gourbeyre, Montéran, Trois-Rivières, Lamentin (Ravine-Chaude et savanes voisines), Sainte-Rose, etc. Alt. 50-700 mèt. [N°s 2625, 3060.]

Martinique. Vulgo : Petit balai-savane, petite diotine. — Abondant : savane entre Case-Pilote et Fort-de-France, Lamentin, Ducos, Robert, etc. [N° 1121.]

Nota. — La plupart des casses, surtout les **C.** *bicapsularis*, *obtusifolia*, *nicticans et glandulosa*, ont des feuilles mobiles qui se ferment pendant la nuit, et quand il pleut durant le jour.

Le **Cassia** *spectabilis* D. C., arbre d'assez grande taille, à fleurs jaune vif, en panicules larges, dressées, à gousses pendantes, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et sur quelques habitations de l'île : sa patrie est le Mexique. [N° 826.]

Tamarindus L. (de l'arabe « tamar », datte, et « hindi », indien, c'est-à-

dire datte de l'Inde, nom que donnèrent les Arabes aux fruits du tamarinier, lorsqu'ils les virent pour la première fois.)

T. *indica* L. ; Tamarinier de l'Inde. Vulgo : Tamarinier. — Grand et bel arbre, généralement très branchu, à fronde arrondie, à tronc droit, anfractueux, surtout dans le bas, à écorce grise, fortement fendillée et crevassée, à racines traçantes et fortes. Feuilles paripennées, de 10-18 folioles oblongues, glauques des deux côtés, légèrement échancrées ou arrondies au sommet ; pétiole commun épaissi et noir à la base. Fleurs légèrement odorantes, en grappes courtes ou plus ou moins allongées, axillaires et terminales : les axillaires, toujours pendantes ; calice à tube turbiné, quadripartite, à segments blanc jaunâtre, d'inégale longueur, fortement repliés et appliqués contre le pédicelle, après l'ouverture de la fleur ; pétales 3, à moitié ouverts, les 2 latéraux de même grandeur, panachés-striés de rose brun et crépus sur les bords : celui du milieu, dressé, plus étroit et plus court, naviculaire, plus crépu et plus coloré ; étamines fertiles 3, rarement 2, monadelphes, subulées, divergentes, ascendantes, soudées à la base, sur une étendue de 3-4 mm. : partie soudée, large, comprimée, munie, souvent, de petites dents ; les autres étamines, nulles ou avortées, ou rudimentaires ; ovaire stipité, gynophore adné au tube du calice ; style subulé, légèrement tordu et barbu d'un côté. Fruits indéhiscents, long de 11-15 cm. sur une largeur moyenne de 2 cm., plus ou moins oblongs, comprimés, mucronés, légèrement arqués ou droits, imprimés entre les graines, quelquefois difformes ; épicarpe rude, fragile, brun, subéreux-crustacé ; semences 1-8, lisses, très dures, brun foncé, trapézoïdes-arrondies, comprimées, marquées, de chaque côté, d'un area circonscrit par une lige verte, enveloppées chacune séparément d'une membrane mince, solide, qui représente l'endocarpe, lui-même entouré d'une pulpe noirâtre qui est le mésocarpe. — Fl. en juin ou juillet. — Le tamarinier est un arbre des plus utiles qui joue un grand rôle dans la médecine domestique. Les feuilles sont acidules : jeunes et employées en infusion, elles calment les inflammations des yeux ; l'écorce est bonne contre l'asthme ; la pulpe est un purgatif doux, que tout le monde connaît ; avec du sucre, on en prépare une limonade rafraîchissante et légèrement laxative ; avec la même pulpe, on prépare encore des confitures agréables. Mêlée avec un peu de sel de cuisine, cette pulpe forme un tonique dont on se sert en friction contre les douleurs rhumatismales. Le bois est très dur, mais n'est guère utilisé ni pour la construction ni pour la menuiserie. — L'arbre pousse lentement et, comme on a remarqué que rien ne vient à son ombre épaisse, on en a conclu que son voisinage est malsain ; la vérité, c'est qu'il est dangereux de s'arrêter longtemps sous un tamarinier, quand on est en sueur. — Originaire des Indes Orientales ; naturalisé dans toutes les parties chaudes de l'Amérique. [N° 2618.]

Martinique. Vulgo : Tamarinier. [N° 1126.]

Hymenæa L. (du grec « humenaios », chant nuptial, mariage, parce que les deux folioles, éloignées l'une de l'autre pendant le jour, se rapprochent pendant la nuit.)

H. *Courbaril* L. Vulgo : Courbaril (mot tiré de la langue des Indigènes de l'Amérique du Sud.) Desc., vol. V, t. 359, p. 208. — Un des plus beaux et des plus grands arbres des Antilles, à fronde majestueuse, large, arrondie, à tronc droit, cylindrique, peu anfractueux à la base, à feuillage d'un vert sombre et agréable, à branches nombreuses, très rapprochées et richement feuillues : les inférieures, très étalées, horizontales et souvent penchées, à écorce épaisse, raboteuse, d'un roux noirâtre. Feuilles alternes, bifoliées, à folioles coriaces, luisantes, obliquement oblongues-lancéolées, très inégales à la base, munies d'un certain nombre de grands points transparents, très visibles, avec une infinité d'autres, invisibles à l'œil nu. Fleurs d'une odeur suave, en grappes corymbiformes, terminales, bractéolées ; calice urcéolé-campanulé, ligneux, à 4-5 segments caducs, ovales, imbriqués, pubescents, tombant d'une seule pièce en se détachant de bas en haut ; corolle blanche, à 5 pétales presque égaux, ovales-oblongs, très blancs, très concaves, insérés, avec les étamines, au sommet du tube du calice et alternant avec ses lobes ; étamines 10, libres, subulées, à filets filiformes, à anthères oblongues, longitudinalement déhiscentes ; ovaire stipité ; style subulé ; stigmate obtus ; pédicelles courts, à 4 angles obtus. Gousses indéhiscentes, longues de 10-15 cm. sur 5-6 cm. de large et sur une épaisseur d'environ 2 cm., ruguleuses, chagrinées, ligneuses, dures, arrondies au sommet ; semences ovoïdes, à testa dur comme la pierre, nichées dans une pulpe sèche, farineuse et jaunâtre. — Le courbaril est un végétal utile : son tronc, droit, peut mesurer jusqu'à 1m 80 de diamètre ; il fournit des arbres de couche et des roles pour les moulins, etc. ; le bois ressemble beaucoup au mahogani, mais il est plus dur, plus résistant, sa texture est fibreuse et enchevêtrée ; il ne se fend presque jamais et se conserve indéfiniment. En dehors des usages déjà indiqués, il est généralement employé pour les meubles. Il laisse exsuder une gomme-résine noirâtre, qui brûle comme le camphre ; elle serait, selon Descourtilz, aromatique[1]. — Fl. en juin et juillet : la floraison ne dure guère plus de quinze jours ; les fruits restent sur pied pendant plus d'une année. — Assez abondant dans la région inférieure de la Guadeloupe ; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-550 mèt. [N° 3044.]

Martinique. Vulgo : Courbaril. [N° 1525.]

1. MM. les professeurs Heckel et Schlagdenhauffen ont publié en 1888, dans le *Naturaliste*, un travail détaillé sur ce végétal, sur son fruit et sur sa résine. La résine, extraite des racines par incision, est employée à la Guyane en liniment contre les rhumatismes. L'écorce y est réputée purgative et carminative à petite dose en infusion. La résine fraîche est un topique de toutes les plaies : on l'emploie aussi comme celle du cèdre blanc (Icica *altissima* Aubl.). C'est la *résine animé tendre d'Amérique* ou *copal du Brésil*, *copal de Cayenne*. (E. H.)

Bauhinia L. (dédié aux deux frères Bâlois, Jean Bauhin (1541-1613), médecin du duc Ulrich de Wurtemberg, et Gaspar Bauhin (1560-1624), professeur de médecine à Bâle. Tous deux ont bien mérité de la botanique.)

B. *Krugii* Kr. et Urb.; Bauhinie de Krug. Vulgo : Petit flamboyant. — Petit arbre essentiellement ornemental, n'excédant guère 6 mèt. d'élévation, plus ou moins droit, à écorce grise, à branches très divariquées : les inférieures, horizontales ou penchées. Feuilles alternes, palminerviées, rondâtres, tronquées à la base, un peu plus larges que longues, bilobées, à lobes courts, obliquement arrondies. Fleurs larges, en corymbes nombreux, pauciflores, terminaux et axillaires ou réunies par 2, et situées à l'extrémité des rameaux ; calice vert, à tube allongé, obconique, creux, renfermant le support de l'ovaire, en se prolongeant inférieurement sur une longueur de 2-3 cm., pubescent en dehors et terminé, au sommet, par une bractée large, spathiforme et bifide à l'extrémité, pubescente en dehors et verte ou blanc verdâtre en dedans, renfermant complètement la fleur avant son éclosion ; pétales 5, larges, subégaux, insérés au sommet et sur le bord du tube élargi du calice, à limbe obovale et arrondi au sommet, passant assez brusquement à un onglet très long : 3 de ces pétales sont finement ponctulés-striés de rose tendre sur fond blanc pâle ; le 5e et l'inférieur sont fortement panachés-striés de carmin foncé, ce qui tranche nettement avec la couleur des autres; étamine fertile 1, blanche, subulée, ascendante, vigoureuse, cylindrique-lancéolée, s'amincissant graduellement vers le sommet, longue de près de 1 cm., presque aussi longue que les pétales : les autres étamines manquent complètement ou se trouvent représentées par 1-5 filaments capillaires, le plus souvent sans anthères ; anthères noires ; style robuste, subulé ; stigmate terminé par deux lamelles épaisses ; ovaire arqué, ascendant, longuement stipité ; stipe dont les trois quarts inférieurs sont renfermés dans le tube du calice. Dans un grand nombre de fleurs, l'ovaire n'est pas fécondé ou fait complètement défaut. Gousses longues de 16-22 cm. sur 2-2,3 cm. de large, tardivement déhiscentes, mucronées, coriaces-ligneuses, polies, convexes-comprimées, droites, légèrement imprimées entre les semences ; semences 2-6, transversalement situées, noires, polies, comprimées-ovoïdes, nichées dans une pulpe farineuse, brune, peu copieuse ; funicule court, noir, portant, à son point d'attache à la graine, un prolongement pointu ; pédicelles robustes, cylindriques, articulés près du sommet, bibractéolés à la base. — Fl. en juin et juillet. — Originaire des Indes Orientales ; naturalisé et cultivé fréquemment dans les cours, les jardins et autour des habitations : Basse-Terre (ville et banlieue), Pointe-à-Pitre, Moule, Gourbeyre, Camp-Jacob, etc. [N° 2619.]

Martinique. Vulgo : Petit flamboyant. — Assez abondant dans les jardins et autour des habitations : Saint-Pierre (ville et banlieue), Fort-de-France, Lamentin, Prêcheur, Marin, etc. [N° 1022.]

Le **Bauhinia** *tomentosa* L., vulgo : Fleur du Sacré-Cœur, arbrisseau droit, haut de 2-3 mèt., à fleurs grandes, d'abord blanc jaunâtre, ensuite blanches, puis rose pourpre, est cultivé dans divers jardins comme plante d'ornement. [N° 3046.]

MARTINIQUE. Vulgo : Fleur du Sacré-Cœur. — Marin, Saint-Pierre, etc. [N° 1123.] — Le **B.** *megalandra* Gr., grand arbuste très touffu, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1124.]

Schnella Radd. (dédié à Schnell.)

S. *splendens* Benth., **Bauhinia** *Outimoutou* Aubl.; Schnelle à fleurs splendides. Vulgo : Liane-boudin tordu. Aublt., t. 144. — Puissante liane, dont les branches s'étendent au loin et s'étalent fièrement sur les cimes des arbres les plus élevés, à tige complètement nue dans le bas, très aplatie, de 7-9 cm. de large, sur une épaisseur de 3-12 mm., anfractueuse, à jeunes branches cylindriques, à rameaux flexibles tournant autour des branches des autres arbres pour trouver des appuis. Feuilles larges, plus larges que longues, coriaces, palminerviées, à 9 nervures, bilobées, à lobes pointus ou subarrondis, peu profonds : les adultes, glabres des deux côtés; les jeunes, garnies d'un duvet court, doré-argenté; pétioles de longueur très variable, contournés et jouant le rôle de vrilles. Fleurs très belles, rouges, en grappes simples, allongées, terminales; tube du calice campanulé, à 5 lobes obtus; pétales pubescents en dehors, inégaux : le plus large, obové, deux fois plus long que le calice; étamines 10, distinctes, toutes fertiles, insérées, avec les pétales, près de la base du calice; ovaire sessile; stigmate capité. Gousses bivalves, déhiscentes, très comprimées. — Fl. en juin, juillet. — Assez abondant dans les bois secs de Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane), dans les forêts entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude, etc. [N° 3222.]

De la tribu des Cæsalpiniées, on cultive au Jardin botanique de la Martinique et sur beaucoup d'habitations des plantes introduites, très ornementales, dont les principales sont :

Brownea *grandiceps* Jacq., vulgo : Rose de Venezuela [N° 1129], et **B.** *Rosa* Berg., vulgo : Rose de Venezuela [N° 1132], tous deux arbres de grande taille, originaires du Venezuela;

Ionezia *Asoca* Roxb., petit arbre de l'Asie tropicale [N° 1130];

Swartzia *tomentosa* Aubl. Aubl., t. 59; De Candolle, *Lég.*, t. 59. [N° 1127), petit arbre originaire de la Guyane.

S. *grandiflora* W., petit arbre de la Dominique et de la Trinidad [N° 679];

Copaifera *officinalis* Jacq. Vulgo : Copahu, Coumarouna, dont le suc oléorésineux donne le baume de Copahu, originaire du Brésil. [N° 1128.]

TROISIÈME TRIBU. — MIMOSÉES.

Entada Ad. (nom de la plante à Malabar.)

E. *scandens* Benth.; Entada grimpant. Vulgo : Liane-ouaoua, liane-bœuf. Tuss., *Fl.*, III, 21; Desc., vol. III, t. 200, p. 226. — Gigantesque liane, à tronc droit, élevé, mesurant jusqu'à 70 cm. de diamètre, cylindrique, à branches extrêmement allongées, montant sur les arbres voisins, les couvrant complètement, retombant ensuite, pour prendre racine et remonter plus loin, sur d'autres arbres, de manière à occuper un espace considérable, à écorce noirâtre, ruguleuse, à branches striées, à jeunes rameaux munis de vrilles doubles, portées sur un long pédoncule. Feuilles paripennées, longuement pétiolées, à pétiole commun noir et épaissi à la base, à 2-3 paires de folioles, petites, fermes, oblongues ou elliptiques-oblongues, inégales à la base, luisantes. Fleurs régulières, blanc pâle, polygames, petites, en grappes minces, pendantes, souvent très allongées, solitaires, quelquefois géminées, axillaires, naissant à l'aisselle des feuilles, tout le long des rameaux ; calice à 5 dents ; étamines 10; anthères ovoïdes, oblongues, munies d'une glande. Gousses indéhiscentes, pendantes, longues de 0m80-1m20 (rarement plus longues) sur 10-12 cm. de large, ligneuses, sinuées entre les semences, aplaties, renflées à l'endroit des graines, contenant autant d'articulations transversales qu'il y a de semences et pouvant se détacher en laissant intact le cordon ou le prolongement du pédoncule, qui forme autour de la gousse un cadre complet; semences jusqu'à 12, rondâtres, comprimées, larges de 5-6 cm. sur une épaisseur de 2 cm., polies, à testa crustacé, brun noir. — Les jeunes graines peuvent se manger rôties, bien qu'elles soient amères; dans les campagnes, on en fait, après avoir enlevé les cotylédons blancs et éburnés, des petites bourses et des tabatières. — Çà et là dans les falaises et endroits boisés, marécageux ou secs du Lamentin, de la Goyave, de Baie-Mahault, etc. — Il fleurit en octobre et novembre. [N° 3530.]

Martinique. Vulgo : Liane-ouaoua. — Autrefois abondant dans les bois de la Régale et des hauteurs de Sainte-Luce. En 1889, il n'existait plus qu'un seul pied de cet arbre intéressant dans les bois de Sainte-Luce, près de l'habitation Montravel. [N° 1153.]

E. *polystachya* D.C.; Entada à nombreux épis. Vulgo : Liane à agoutis. De Candolle, *Lég.*, t. 61 et 62. — Forte liane, à tige cylindrique-anfractueuse, d'un diamètre de 10-15 cm., à rameaux pourvus de vrilles, à racines traçantes, grosses, formant des nœuds très grands, spongieuses et blanchâtres en dedans. Feuilles deux fois composées-pennées, à 4-6 paires de pennes,

contenant 6-8 paires de folioles, petites, oblongues, arrondies au sommet ou légèrement échancrées, et très souvent mucronées, très pâles ou blanchâtres en dessous, inégales à la base et obliquement insérées. Fleurs blanchâtres, en panicules terminales, longues de 20-25 cm., composées d'un très grand nombre de petites grappes secondaires, spiciformes, souvent unilatéralement situées. Gousses encadrées d'un cordon filiforme (prolongement et démembrement du pédoncule), très aplaties, longues de 12-18 cm. sur 6-7 cm. de large, indéhiscentes, membraneuses, transversalement articulées, à articulations libres, en forme de parallélogramme, et se détachant en laissant le cordon intact; semences longues de 15 cm. sur 7 mm. de large, obovoïdes, comprimées-convexes, lisses, brunes, marquées d'un aréole elliptique, circonscrit par un petit sillon. A la maturité, l'épicarpe se détache par plaques du mésocarpe. — Les racines coupées par morceaux et mises dans l'eau froide ne tardent pas à produire une masse d'écume (*saponine?*); cette eau est un des meilleurs diurétiques-rafraîchissants qu'on connaisse; dans le pays, on en fait grand usage. — Vit dans les monceaux de pierres du littoral et sur les mornes inférieurs : bord de mer de la Basse-Terre au Baillif et de la Basse-Terre au Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), Pigeon, Deshaies, etc. [N° 3029.]

Martinique. Vulgo : Manioc-Lachapelle. — Mornes du Jardin botanique, Basse-Pointe, Grande-Rivière, Macouba, Trois-Ilets. [N° 1154.]

Adenanthera L. (du grec « aden », glande, et « anthera », fleur, allusion à la glande qui termine les anthères.)

A. *pavonina* L.; Adenanthère pavonine. Vulgo : Arbre à réglisse, arbre graines réglisse. — Grand arbre à branches peu nombreuses, étalées horizontalement, à écorce lisse, grisâtre. Feuilles deux fois composées-paripennées, larges, à 3-4 paires de pennes, distantes, portant 5-13 paires de folioles alternes, également distantes, ovées ou rétuses au sommet, subtronquées à la base. Fleurs régulières, jaunes, en grappes axillaires, confinées aux extrémités des branches et longuement pédonculées; calice à 5 dents; pétales 5; étamines 3, incluses, à anthères munies d'une glande stipitée, terminale. Gousses longues de 20-25 cm. sur 14-16 mm. de large, recourbées en forme de faucille, déhiscentes, imprimées à l'endroit des graines, rétrécies à la base, pointues au sommet; semences 3-8, laissant des espaces vides entre elles, rondes, biconvexes, très luisantes, d'un rouge écarlate, très vif [1]. Après la déhiscence, les valves se tordent et tournent en spirale; l'endocarpe, blanc en dedans, se détache des

1. Ces graines, sous le nom de *faux jéquirity*, ont été étudiées en détail par MM. Heckel et Schlagdenhauffen, dans un travail qui a paru au journal de pharmacie de Recber, le *Progrès* (Genève, 1882). Elles se substituent quelquefois aux graines d'**Abrus** *precatorius* L.

autres parties du péricarpe; les graines se montrent en dehors et restent longtemps attachées, *pour faire admirer leur belle couleur.* — Fl. en juin et juillet. — On ramasse souvent les graines pour en fabriquer des bracelets, des colliers, etc. — Originaire des Indes Orientales; naturalisé et abondant dans nos deux colonies. Alt. 0-400 mèt. [Nos 3225, 3532.]

Martinique. Vulgo : Graines rouges, arbre à graines rouges. — Prêcheur, Carbet, Trois-Ilets, Macouba, Trinité, etc. A été introduit au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays. [No 820.]

Le **Pentaclethra** *filamentosa* Benth., grand arbre, originaire de la Trinidad et de la Guyane, à feuilles très larges et très belles, deux fois composées-paripennées, de 10-20 paires de pennes, ornées de 30-50 paires de folioles, très rapprochées et luisantes, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans l'île; il pousse déjà spontanément dans plusieurs endroits, aux environs de la ville. [No 1152.] Les graines doivent être grasses (à vérifier).

Neptunia L. (de « Neptune », dieu des eaux, parce que ces plantes recherchent habituellement le milieu aqueux.)

N. *plena* Benth.; Neptunie pleine. Vulgo : Pompon jaune. — Suffrutescent, glabre, haut de 0m70-1m80, droit ou tortueux, ordinairement peu branchu et peu feuillu, à rameaux comprimés. Feuilles bipennées; à 3-5 paires de pennes, portant 12-40 folioles irritables, délicates, linéaires-oblongues; pétiole long, garni d'une glande large, elliptique, sessile, entre la première paire de pennes; stipules plus ou moins larges, obliquement insérées, cordées à la base, pointues ou mucronées au sommet. Fleurs jaune vif, en capitules obovales, très longuement pédonculés, axillaires; pédoncule arqué portant 1-4 bractées, irrégulièrement distancées, larges, cordiformes, ovales, pointues-mucronées; calice à 5 dents : fleurs inférieures du capitule, stériles, avec des filets pétaloïdes et longs; étamines fertiles 10, avec des anthères noires et surmontées d'une glande stipitée. Gousses stipitées, arquées, infléchies, mucronées, longues de 4-5 cm. sur 5-7 mm. de large, comprimées-convexes, ordinairement au nombre de 4-6, imprimées entre les semences obovoïdes, noires, lisses, transversalement situées. — Assez abondant à la Grande-Terre, sur les bords des étangs et des mares. — Il arrive parfois que ces plantes vivent complètement dans l'eau. Les parties inférieures des tiges deviennent alors spongieuses, très larges, et aux aisselles des feuilles il pousse des touffes de racines fibreuses. — Moule (étang du Cocoyer), Gozier, Lamentin, Baie-Mahault, Marie-Galante, Port-Louis, etc. [Nos 3030, 3527.]

Martinique. Vulgo : Pompon jaune. — Vauclin, Marin, Sainte-Anne. [Nos 830, 831.]

Desmanthus W. (du grec « desmé », lien, fascicule, c'est-à-dire fleurs réunies en capitules.)

D. *virgatus* W., variété *strictus* Benth.; Desmanthe à baguettes. Vulgo : Petit acacia. — Sous-arbrisseau, droit, haut de 0m50-1m80, à une seule ou plusieurs tiges cylindriques, souvent très branchues, striées-anguleuses, noirâtres et lisses. Feuilles deux fois composées-paripennées, à 2-4 paires de pennes, comptant 10-25 paires de folioles linéaires ou oblongues-linéaires; pétiole principal muni d'une glande aplatie et rougeâtre, entre la première paire de pennes; stipules obovales-sétacées. Fleurs blanches en capitules pédonculés, axillaires, situées dans les parties supérieures des rameaux; calice à 5 dents; pétales subdistincts; étamines 10; anthères ovoïdes-oblongues, sans glandes. Gousses réunies le plus souvent par 4-5, longues de 4-6 cm. sur 2-3 mm. de large, sessiles, mucronées; semences 10-25, ovoïdes-comprimées, noires, polies, longues de 2 mm. — Très abondant dans les halliers et dans les savanes sablonneuses de la région inférieure : Montéran, Vieux-Fort, Trois-Rivières, Sainte-Rose, Deshaies, etc. [N° 2630.]

Martinique. Vulgo : Petit acacia, pompon blanc. — Abondant : Parnasse, environs de Saint-Pierre, savanes de Ducos, hauteurs de la Rivière-Salée, etc. [N° 1150.]

D. *depressus* Kth.; Desmanthe à tiges couchées. Vulgo : Acacia courant. — Suffrutescent et frutescent, glabre, couché, long de 40-70 cm., à racines pivotantes, allongées, fortes, à tiges très nombreuses, cylindriques dans le bas, subtétragones dans le haut et souvent ascendantes aux extrémités. Feuilles à 3 paires de pennes, portant 8-12 paires de folioles, très petites, linéaires, obtuses. Fleurs blanches, en capitules pédonculés, peu nombreux, axillaires et terminaux; pétiole commun muni d'une glande arrondie, entre la dernière paire de pennes; calice trifide, pétales linéaires-oblongs, deux fois aussi longs que le calice; étamines deux fois aussi longues que les pétales; pédoncule presque aussi long que les feuilles. Gousses de 4 cm. de long sur 2 mm. de large, droites, pointues au sommet, contenant 8-15 semences ovales, noirâtres. — Les bestiaux sont friands des feuilles et des jeunes tiges. — Assez abondant dans les savanes sablonneuses, sèches, où il forme souvent gazon : Désirade (abondant), les Saintes (Terre-de-Haut), Baillif, environs de la Basse-Terre, Vieux-Habitants, etc. [N° 3032.]

Martinique. Vulgo : Acacia-terre. — Assez abondant dans les savanes des environs de Fort-de-France, de l'Adillon, de Case-Navire, etc. [N° 1151.]

Mimosa L. (du latin « mimus », pantomime, comédie, allusion à la contraction des feuilles quand on les touche.)

M. *pudica* L.; Mimeuse pudique. Vulgo : Sensitive, zerbe-mamzelle, honteuse femelle. Plum., édit. Burm., t. 202. — Suffrutescent, à tige herbacée, grêle, rampante ou ascendante, parfois grimpante, peu branchue, à tige et rameaux armés de piquants jaunâtres : les uns, infra-stipulaires, au nombre de deux; les autres, caulinaires et habituellement plus petits. Feuilles deux

fois composées-paripennées, à 1-2 paires de pennes, très rapprochées, de manière à simuler une feuille palmée, portant 15-25 folioles oblongues-linéaires, pointues, ciliées sur les bords; pétiole secondaire garni de poils roux, sétacés; pétiole commun comprimé, glabre, souvent muni de spinules; stipules ciliées-frangées. Fleurs pourpres, ou purpurines, plus rarement blanches, en capitules ovoïdes, axillaires, pédonculées, réunis par 2-3; pédoncule souvent poilu, aussi long ou souvent plus long que le pétiole commun; calice avorté ou rudimentaire; étamines 4 ou 8, trois ou quatre fois plus longues que les pétales. Gousses indéhiscentes, longues de 12-18 mm. sur 3 mm. de large, sinuées, imprimées entre les graines, à 2-4 articulations, convexes, orbiculaires, se détachant, à la maturité, du cordon qui les encadre et qui est hérissé de soies rigides, jaunâtres et droites; semences lenticulaires, brunes, comprimées-convexes. Cette plante est célèbre à cause de l'irritabilité de ses feuilles. — La racine de la sensitive est purgative, émétique et en même temps alexitère; dans le pays, on se sert uniquement de la décoction de la racine en gargarisme contre l'irritation de la gorge et contre la coqueluche, en y ajoutant un peu de miel pour corriger son astringence. — Répandu dans toutes les Antilles, jusqu'à une altitude d'environ 700 mèt. [N° 3034.]

Martinique. Vulgo : Amourette, Marie-honte, sensitive, zherbe-z'amuser. [N° 1149.]

M. *casta* L.; Mimeuse chaste. Vulgo : Zamourette. Desc., vol. II, t. 119, p. 203. — Suffrutescent, grimpant ou rampant, glabre, à tiges, rameaux, pédoncules et pétioles armés de piquants jaunes ou jaunâtres, élargis à la base, droits ou recourbés, placés à rebours. Feuilles irritables, à 1 paire de pennes, longues de 5 cm., divergentes, munies de 3-5 paires de folioles opposées, oblongues, semi-elliptiques, coriaces, pointues, marginées, garnies de poils rigides et couchés, surtout sur les bords; pétiole commun plus long que les pennes. Fleurs purpurines, ou blanches, en capitules axillaires et terminaux : les axillaires, solitaires; les terminaux, en grappes corymbiformes. Gousses longues de 3 cm. sur un peu plus de 12 mm. de large, droites, membraneuses-coriaces, arrondies aux extrémités, à 3-4 articulations se détachant isolément du cadre fibreux hérissé de piquants jaunes, droits ou plus souvent recourbés en crochet; semences comprimées, obovoïdes, marquées, de chaque côté, d'un aréole circonscrit par une ligne blanchâtre. — Assez répandu dans la basse région de la Capesterre (Guadeloupe), de la Goyave, de Sainte-Marie, du Petit-Bourg. [N° 3763.]

Martinique. Vulgo : Amourette. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Carbet, Trois-Ilets, Prêcheur, Trinité, etc. [N° 1147.]

M. *camporum* Benth.; Mimeuse des champs. Vulgo : Sensitive, petite amourette. — Suffrutescent, droit, très branchu, haut de 50-90 cm., rarement

plus haut, hérissé de toutes parts de spinules droites, blanchâtres, et de poils droits et roux. Feuilles pétiolées, à 5-7 paires de pennes, contenant de 18-30 paires de folioles très petites, pubescentes, sensitives, linéaires, obtuses au sommet. Fleurs pourpres ou purpurines, ou (si elles se trouvent à l'ombre) blanches, en capitules ovoïdes, disposés en grappes axillaires et terminales : ces dernières sont allongées et interrompues. Gousses longues de 7-11 mm. sur 3 mm. de large, poilues, arrondies-pointues aux deux extrémités ; articulations 2-3 se détachant du cordon-cadre, qui, après la chute des articulations, se rompt au sommet; semences noires, obovoïdes, comprimées. — Fl. en juin, juillet. — Peu répandu : environs de Saint-Pierre, sur les bords des chemins des champs de canne, entre l'Élise de la Consolation et l'habitation Périnell ; çà et là dans les champs du Trou-Vaillant. — Cette espèce a dû être introduite avec les engrais. [N° 1148.] — Elle n'est pas à la Guadeloupe.

M. *asperata* L. ; Mimeuse rude. Vulgo : Amourette-rivière, zamourette violet. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1m50 à 3 mèt., habituellement droit, à branches nombreuses, distiques, à tige, jeunes branches, pétioles, rachis hispides-ruguleux et garnis de piquants acérés, subulés, à pointe noire : ceux de la tige, plus grands et latéralement élargis à la base ; ceux des pédoncules et des pétioles, plus petits. Feuilles à 8-15 pennes, pourvues de 20-60 folioles très petites, très rapprochées, linéaires, obliquement pointues au sommet, glabres en dessus, hispidulées en dessous ; pétiole commun garni de piquants larges insérés par paires sur les parties qui séparent les pennes, et d'une spinule dressée, subulée, entre chaque penne ; stipules subulées. Fleurs purpurines, en capitules larges ovoïdes-allongés, géminés, pédonculés, alternes, formant une large grappe feuillue, terminale et allongée ; étamines en nombre double des pétales ; pédoncules hispides, ruguleux, longs de 23 cm. Gousses longues de 6-7 cm. sur 8-9 mm. de large, mucronées, très arquées, hérissées de toutes parts, mais surtout sur les bords, de poils très roux, imprimées entre les 20-26 articulations étroites, lesquelles tombent sans entraîner le cordon encadrant qui forme un rebord de chaque côté ; semences brunes, ovoïdes-allongées. — Fl. en avril, mai, juin. — Le long des rivières de la basse région et dans les endroits aquatiques voisins des cours d'eau : Ravine-Chaude (rivière Bras-de-Sable), Lamentin, Baie-Mahault. [Nos 3228, 3418.]

Martinique. Vulgo : Amourette-rivière. — Bords de la rivière du Carbet (cours inférieur), rivière des Pères, rivière sèche, rivière du Prêcheur, etc. [N° 910.]

M. *ceratonia* L. ; Mimeuse à épines corniculées. Vulgo : Amourette, gratte-jambe, croc-chiens. — Puissant arbrisseau-liane, ornemental, grimpant à une grande hauteur et couvrant les arbres de ses branches et de ses belles fleurs, à tige très tortueuse, plus ou moins cylindrique, à rameaux striés-anguleux, à tige, branches, rameaux et pétioles armés de piquants noirs, subulés ou droits, placés à rebours et latéralement élargis à la base, de grandeur variable.

Feuilles longuement pétiolées, à 5-6 paires de pennes, pétiolées, distantes, portant 2-3 paires de folioles également distantes et pétiolées, obovales, arrondies au sommet et à la base, très glauques en dessous ; pétioles secondaires filiformes, noirs avec ou sans piquants. Fleurs purpurines, en capitules globuleux, petits, disposés en grappes lâches, axillaires et terminales : les dernières, souvent très allongées; corolle trifide. Gousses longues de 5-6 cm. sur 2 cm. de large, obovales, non articulées, noires, membraneuses, à bords formant cadre et armés de 8-10 piquants subulés, courts, placés à rebours; semences 3-5, longues de 2 mm., brunes, comprimées. — Endroits secs, pierreux et calcaires : Moule (environs de l'habitation Malettre), Vieux-Fort, Gourbeyre (morne Dos-d'Ane), Le Baillif, Vieux-Habitants, Pigeon, Bouillante. — Fl. en septembre et octobre. [N° 3033.]

Martinique. Vulgo : Amourette grand-bois, croc-chiens. — Abondant dans les hauteurs des Trois-Ilets, de la Régale, de Case-Pilote, etc. [N° 1146.]

Schrankia L. (dédié à l'ex-Jésuite allemand Schrank (1747-1835), né à Varnbach en Bavière, professeur d'agriculture et de botanique économique à Ingolstadt, directeur du Jardin botanique de Munich; a laissé un grand nombre d'ouvrages de botanique.)

S. *leptocarpa* D. C.; Schrankie à fruits longs et minces. Vulgo : Sensitive. — Suffrutescent, ressemblant beaucoup, quant au port, au feuillage et aux fleurs, à la sensitive ordinaire, à racines tubériformes, à tiges et branches quadrangulaires, armées, ainsi que le pétiole commun, d'aiguillons crochus. Feuilles irritables au même degré que le **Mimosa** *pudica*, à 2-3 paires de pennes, contenant 12-20 paires de folioles linéaires, obliquement insérées. Fleurs purpurines, en capitules axillaires, presque toujours solitaires, petites, pédonculées; étamines libres, 8-10. Gousses très droites ou parfois légèrement arquées, longues de 6-9 cm., tétragones-sillonnées, s'ouvrant en quatre valves hérissées sur les bords de piquants jaunes, subulés, très acérés, et terminées en une longue pointe aiguë; pédoncule vigoureux, long environ de 1 cm.; semences obliquement tronquées-subtétragones, longues de 2 mm., situées longitudinalement. — Fl. en septembre, octobre et novembre. — Abondant dans les savanes entre Fort-de-France et Case-Navire, surtout sur l'habitation Sainte-Catherine et aux environs du Marigot. [N° 1036.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Leucæna Benth. (du grec « leucaïno », blanchir, allusion à la couleur des fleurs, qui sont presque blanches.)

L. *glauca* Benth.; Leucæne à feuilles glauques. Vulgo : Monval, tamarin bâtard, macata. (**Mimosa** L., **Acacia** W.) — Arbrisseau ou petit arbre peu branchu, à tronc nu, à branches étalées, à tiges couvertes de petites écailles et de lenticelles roussâtres, à rameaux, pétioles, pédoncules finement pubes-

cents ou comme saupoudrés d'une poussière blanche. Feuilles de 8-13 cm. de long, à 8 paires de pennes, portant 10-20 paires de folioles oblongues-linéaires, obliquement pointues, obliques à la base, glabres, glauques en dessous; pétiole commun chargé, au milieu, d'une glande large, sessile, aplatie. Inflorescence axillaire et terminale, en capitules globuleux, larges, presque blancs, formant ensemble une grappe lâche; calice à 5 dents; étamines 10. Gousses stipitées, longues de 12-17 cm. sur 2 cm. de large, glabres, déhiscentes, très aplaties, atténuées à la base, pourvues d'un bec court et recourbé au sommet; semences 12-22, transversalement placées, obovales-elliptiques, brunes, luisantes, attachées à un funicule filiforme et droit. — On se sert des graines pour fabriquer des petits travaux d'art, comme bourses, porte-montres, bracelets, etc. — Très commun dans les terres inférieures, sèches et sablonneuses de toute la Guadeloupe, de la Grande-Terre et des dépendances. Alt. 0-350 mèt. [N° 3042.]

MARTINIQUE. Vulgo : Macatta, macatta-bourse. — Très abondant dans toute l'île. [N° 834.]

Acacia L. (du grec « akakia », épine, pointe : la racine est dans le mot celtique « ac », pointe, allusion aux épines que portent la plupart des plantes de ce nom.)

A. *tamarindifolia* W.; Acacia à feuilles de tamarinier. Vulgo : Côte-lézard. Plum., édit. Burm., t. 7. — Arbrisseau tantôt sarmenteux, tantôt plus ou moins droit, haut de 4-6 mèt., à branches allongées, à rameaux quadrangulaires, à branches et rameaux garnis de piquants noirs, droits ou recourbés, à écorce presque toujours noire. Feuilles longues de 7-8 cm., à 4-6 paires de pennes, de 12-20 paires de folioles de 3 mm. de long, oblongues, obliques à la base; pétiole commun garni d'une glande entre la dernière paire de pennes. Inflorescence en grappes terminales et axillaires; fleurs blanc pâle, en capitules larges, pédonculés, réunis par 2-5, à pédicelles enveloppés, à la base, de deux grandes bractées foliacées, cordées, largement ovales, pointues, caduques : caractère qui distingue facilement cette espèce de toutes ses congénères; calice à 5 lobes; corolle à 5 lobes, deux fois plus longs que ceux du calice; étamines nombreuses, en nombre indéfini. Gousses stipitées, sub-oblongues, atténuées à la base, longues de 7-11 cm. sur 2 cm. de large, très aplaties, coriaces, sèches; semences 5-8, transversalement placées. — Abondant dans les quartiers secs, chauds, pierreux de toute la côte, de la Basse-Terre jusqu'à Deshaies. — Fl. en août, septembre et octobre. — Alt. 0-150 mèt. [N° 3261.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grand amourette. — Environs de Saint-Pierre, Carbet, Case-Pilote, Trois-Ilets, Marin, etc. [N° 1145.]

A. *riparia* H. B. et Kth., **A.** *sarmentosa* Desv.; Acacia des bords des rivières. Vulgo : Amourette. — Ressemble beaucoup au précédent; il en

diffère par ses branches toujours sarmenteuses, plus grêles et blanchâtres, par ses folioles plus étroites et plus nombreuses, par ses piquants beaucoup plus étroits, plus courts et souvent réduits à de petites spinules, par ses capitules plus petits, plus nombreux, ses grappes plus larges, par ses pédoncules plus courts et non enveloppés dans des bractées, ou ayant des bractées rudimentaires ou avortées, par ses gousses plus étroites et un peu plus longues. — Surtout abondant le long des rivières, jusqu'à une altitude de 180 mèt., depuis la Basse-Terre jusqu'à Deshaies, et de la Basse-Terre jusqu'à la Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante, les Saintes, et dans toute la Grande-Terre. [N° 3041.]

MARTINIQUE. Vulgo : Amourette, fleurs d'amour, fleurs du bien-aimé. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Fond-Coré, Canonville, Prêcheur, Grande-Rivière, Case-Pilote, Marin, Trois-Ilets, etc. [N° 1141.]

A. *paniculata* W., **A.** *martinicensis* Prl.; Acacia à fleurs en panicules. Vulgo : Amourette. — Arbrisseau sarmenteux, haut de 5-12 mèt., armé de petits aiguillons crochus. Feuilles longues de 12-18 cm., à 12-17 paires de pennes, longues de 4-6 cm., portant 30-60 folioles petites, très rapprochées, linéaires, sessiles, obliquement arrondies au sommet; pétiole commun chargé d'une glande à peu près à son milieu. Inflorescence en petits capitules globuleux, très nombreux, formant une panicule terminale sans bractées; fleurs blanc pâle ou blanches. Se distingue facilement de ses congénères par le nombre des pennes, la finesse et le grand nombre de ses folioles. Gousses déhiscentes, très aplaties, pointues aux deux extrémités, très coriaces; graines 6-8, noires, très comprimées, longues de 7-9 mm.; funicule long de 3 mm., robuste, noir. — Fl. en mai, juin, juillet. — Peu abondant : environs du Moule, du Saint-François, de Sainte-Anne, etc. [N° 3464.]

MARTINIQUE. Vulgo : Amourette, acacia blanc. — Abondant aux environs de Saint-Pierre (Boulevard, Trois-Ponts), Carbet, Prêcheur, Trinité, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 1140.]

A. *macrantha* H. B. Kth.; Acacia à grosses épines. Vulgo : Acacia piquant, acacia-savane. — Petit arbre très touffu, à branches toujours divariquées, horizontales, et les inférieures toujours penchées, à tronc, branches et rameaux garnis d'épines stipulaires, droites, acérées, très souvent blanches, surtout les adultes, insérées à angle droit, réunies par deux à la base. Feuilles de 12-15 cm. de long, ayant de 20-25 pennes de 3-4 cm. de long., portant 15-34 folioles, petites, linéaires, émoussées au sommet (le nombre des pennes est très variable; dans mes spécimens, il s'en trouve jusqu'à 40); pétiole glandulifère. Inflorescence axillaire, en capitules arrondis, pédonculés; fleurs jaunes, odorantes. Gousses indéhiscentes, plus ou moins moniliformes, ligneuses, tantôt droites, tantôt courbes, sessiles, vertes, longues de 9 cm., biconvexes, couvertes de poils rudes, très serrés et très courts, légèrement pulpeuses en

dedans; semences 10-13, brunes, convexes, ovales, longues de 4 mm. — Fl. surtout en mai, juin, juillet. — Très abondant sur toute la côte entre la Basse-Terre et Deshaies, entre la Basse-Terre et Vieux-Fort, Gozier, Moule, Marie-Galante, etc. Alt. 0-250 mèt. [N° 3416.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acacia-savane. — Rare dans les environs de Saint-Pierre; plus abondant aux environs de Fort-de-France, notamment entre le collège et le fort Tartanson, le long de la rivière Madame et de la rivière de La Dillon. [N° 838.]

A. *arabica* W.; Acacia de l'Arabie. Vulgo : Acacia de Cayenne. — Petit arbre, plus rarement assez grand arbre, à branches inclinées, à rameaux pédonculés, pétioles et fruits couverts d'un duvet tomenteux, fin, blanc ou blanchâtre. Feuilles fasciculées, à 4-8 paires de pennes, portant 10-20 paires de folioles oblongues-linéaires, obtuses; pétiole habituellement garni d'une glande, près de la base; épines géminées, tantôt courtes, tantôt très longues, droites, blanches. Fleurs fasciculées, à pédoncules longs, bibractéolés au milieu. Gousses stipitées, de 7-9 cm. de long sur 13-15 mm. de large, couvertes d'un duvet fin et blanchâtre. — Çà et là dans les savanes sèches des environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, etc. [N°s 2635, 3415.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acacia-savane. — Rare : dans les savanes sèches de Sainte-Anne. [N° 840.]

A. *Farnesiana* W.; Acacia de Farnèse. Vulgo : Acacia jaune, acacia odorant. Desc., vol. I, t. 1, p. 1. — Arbuste ou petit arbre, le plus souvent tortueux, à branches très divariquées, d'un port peu élégant, à rameaux et pétioles glabres. Feuilles à 4-8 pennes, chargées de 10-20 folioles obtuses, oblongues-linéaires; pétiole commun muni d'une glande scutelliforme, entre la dernière et souvent entre la première paire de pennes. Fleurs jaune d'or vif, fasciculées, fortement musquées; étamines en nombre indéfini, subdistinctes; épines stipulaires 2, sétacées. Gousses longues de 6-9 cm. sur 7-12 mm. de large, fortement arquées, cylindriques, atténuées aux deux extrémités, brièvement stipitées ou sessiles, terminées par un bec allongé et recourbé. Avec les gousses vertes et la gomme qui suinte de l'arbre sans incision, en y joignant un peu de bois de campêche et du jus de citron, on peut préparer à chaud une encre très noire et indélébile, si on a soin de fixer la couleur avec un peu de sulfate de cuivre ou de zinc. Le bois est dur et résiste longtemps à l'humidité. Il sert à faire de petits meubles. Avec les fleurs, on prépare une excellente tisane contre les dyspepsies. Les racines, qui sont couvertes d'une écorce brune ou noirâtre, ont une odeur d'ail très prononcée; râpées, elles entrent (à la Martinique et à Sainte-Lucie) dans la composition des remèdes contre la morsure du serpent; avec la décoction des gousses, pilées, on peut noircir les cuirs. — Fl. à peu près toute l'année. — Cultivé dans les jardins de la ville et autour des habitations; abondant dans les terres

sèches et pierreuses, près du littoral, entre la Basse-Terre et les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Capesterre, etc. [N° 2638.]

Martinique. Vulgo : Acacia jaune, acacia odorant, pompon jaune. — Cultivé et à l'état sauvage, dans toute l'île, mais surtout au Carbet, à Case-Pilote, au Diamant, à Sainte-Anne, etc. [N° 1141.]

A. *parvifolia* W.; Acacia à petites feuilles. Vulgo : Acacia bord-de-mer, acacia-savane. — Arbrisseau ou grand arbuste, quelque fois petit arbre, habituellement très touffu, souvent tortueux, nu dans le bas, à branches inclinées et divariquées. Feuilles de 2-4 pennes, contenant de 10-15 folioles pubescentes en dessous, finement ciliées sur les bords, linéaires, obtuses, longues de 2-3 mm.; pétiole commun marqué d'une glande sessile, elliptique, entre la plus basse paire de pennes (quelquefois un peu au-dessous de cette paire); pétioles secondaires finement duvetés. Fleurs jaunes, solitaires, odorantes, pédonculées, à pédoncules pubescents; épines variables, géminées, pubescentes; étamines monadelphes. Gousses longues de 12-15 cm. sur 5 mm. de large, linéaires, légèrement moniliformes, arquées. Ressemble au précédent, avec lequel on peut le confondre de prime abord; il en diffère surtout par la pubescence des pétioles, l'étroitesse et la longueur de ses gousses. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les sables secs du bord de mer, de Saint-François, du Moule, de Sainte-Anne, du Petit-Canal, etc., et aussi dans les mornes secs, près du littoral. [Nos 3037, 3525.]

Martinique. Vulgo : Acacia bord-de-mer. — Abondant, entre Sainte-Anne et le François. [N° 839.]

A. *Vincentis* Gr., **Pithecolobium** *Vincentis* Benth.; Acacia de Saint-Vincent. Vulgo : Acacia blanc. — Arbrisseau tortueux, haut de 2-3 mèt., à écorce blanchâtre. Feuilles longues de 3-4 cm., à 3 paires de pennes, de 2 cm. de long, portant 5-6 paires de folioles, de 5 mm. de long, oblongues; pétiole garni d'une glande pointue, au-dessus de sa base : pétioles primaire et secondaire, pubescents; stipules petites, caduques; aiguillons droits, solitaires ou réunis par deux, dont un toujours plus grand. Fleurs en capitules blancs, globuleux, axillaires, brièvement pédonculés; étamines 10-12, connées à la base. Gousses longues de 12-15 cm. sur 1,5 cm. de large, plus ou moins arquées, ligneuses, indéhiscentes, sinuées, aplaties; semences 10-15, obovales, comprimées-convexes. — Endroits secs, pierreux des environs du bourg de Case-Pilote; çà et là au Vauclin, à Sainte-Anne et au Marin. Alt. 0-80 mèt. [N° 837.] (Spécimen imparfait.) — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

A. *Lebbeck* W.; Vulgo : Bois noir, vieille fille. Tuss., *Fl.*, IV, t. 29. — Arbre de taille moyenne, rarement grand arbre, droit, sans piquants, glabre dans toutes ses parties, à écorce noire, presque lisse, à branches inférieures, horizontales et souvent penchées. Feuilles très larges, à 2-4 paires de pennes

distantes, portant 3-9 paires de folioles larges, obovales-oblongues, inégales à la base. Fleurs en capitules, grandes, purpurines ou blanches, axillaires et alors solitaires, ou géminées ou terminales, disposées en une sorte de corymbe ombelliforme; capitules pédonculés, à pédoncules longs, filiformes; étamines en nombre indéterminé, soudées à la base. Gousses longues et larges, pouvant atteindre jusqu'à 32 cm. de long sur 4-5 cm. de large, droites, très membraneuses, minces, blanches, toujours pendantes, atténuées aux deux extrémités, brièvement stipitées et munies d'un crochet au sommet; valves tardivement déhiscentes, concaves d'un côté et convexes de l'autre, à l'endroit des graines. — Les gousses restent longtemps sur pied, et, quand le vent les agite, elles produisent beaucoup de bruit. — Le bois est recherché pour la construction, mais surtout pour le charronnage. — Originaire du Bengale. Naturalisé et abondant dans les environs de la Basse-Terre, Baillif, Capesterre (Guadeloupe), Pointe-à-Pitre, Moule, etc. — Fl. en avril, mai, et aussi en septembre et octobre. [N° 2636.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois noir. — Abondant : Fort-de-France (environs de la maison de campagne du gouverneur), Saint-Pierre (place Bertin), Prêcheur, Carbet, etc. [N° 1143.]

Parmi les espèces d'acacia introduites et sur le point de se naturaliser, on rencontre : 1° l'**Acacia** *cornigera* W., vulgo : Acacia à cornes de bœuf, apporté du Mexique à la Martinique par l'horticulteur Louis Hahn, en 1867. C'est un arbrisseau ou un grand arbuste, remarquable par ses grands piquants connés à la base, divergents, géminés, ayant exactement la forme de cornes de bœuf, par son beau feuillage vert, dont les folioles portent, à l'extrémité, un appendice arrondi, et par ses fleurs jaunes disposées en épis courts, à fleurs très serrées. — On l'emploie pour faire des haies impénétrables, aux environs de la Basse-Terre, du Camp-Jacob (habitation Rollin), de Gourbeyre, de Pointe-à-Pitre, etc. [N° 3226.] MARTINIQUE. Vulgo : Acacia arrête-bœufs, acacia à cornes. [N° 1144.]

2° L'**Acacia** *Sundra* Roxb., originaire des montagnes du Coromandel, introduit, pour la formation de haies impénétrables, par le comte de Lautrec, sur son habitation Grand-Fond-Balata au Marin. [N° 836.]

3° L'**Acacia** *Suma* Kunz, arbre assez élevé, très ornemental, à fleurs blanches, en épis très nombreux, axillaires et terminaux. Naturalisé près de la Basse-Terre (La Pintade) et au bord de mer, entre la Basse-Terre et la rivière des Pères. N° 3039.

Calliandra Benth. (du grec « kallos », beau, et « aner », homme, allusion à la belle couleur des étamines.)

C. *purpurea* Benth.; Calliandre à fleurs rouges. Plum., édit. Burm., t. 10, f. 2 — Petit arbre, souvent tortueux, très touffu, haut de 2-4 mèt., à écorce crevassée-ruguleuse, à branches allongées, gracieusement recourbées. Feuilles à 1 paire de pennes divergentes, portant 3-7 paires de folioles très vertes,

luisantes, elliptiques-oblongues ou elliptiques-ovales, arrondies au sommet, inégales à la base; pétiole commun pubescent. Inflorescence axillaire et terminale, en capitules pédonculés; étamines 10, écarlates, quatre fois plus longues que le calice. Gousses élastiquement déhiscentes, à 4-5 cm. de long sur 4 mm. de large, glabres, oblongues, droites ou arquées, stipitées, valves cornées, à rebords épaissis; semences 3-5, légèrement anguleuses, convexes, tachetées. — Il est cultivé comme plante d'ornement, mais existe à l'état sauvage à Deshaies (sommet du Gros-Morne, seul endroit où j'aie rencontré cette espèce). [N° 3038.]

Martinique. Vulgo : Pompon rouge. — Abondant sur la côte sèche entre le Carbet et Case-Pilote. — Fl. à toutes les époques de l'année. [N° 1164.]

Nota. — L'espèce de Deshaies diffère de celle qui est cultivée et de celle de la Martinique par les ramuscules qui portent, dans toute leur étendue, quatre rangées de squamules imbriquées et très rapprochées; c'est peut-être une espèce particulière. [N° 3227.]

C. *tergemina* Benth.; Calliandre trigéminée. Vulgo : Bois-patate (à cause de ses racines noueuses). Plum., édit. Burm., t. 10, f. 1. (**Inga** W.). — Arbrisseau ornemental, haut de 0m 90-1m 70, à tiges grêles, à rameaux penchés, parfois un peu sarmenteux, à écorce blanchâtre, à racines traçantes, noueuses, très allongées. Feuilles solitaires, ou géminées ou fasciculées, à une paire de pennes, portant le plus souvent une paire et demi de folioles ou 1-2 paires (la foliole intérieure de chaque penne avortant), obliquement ovales, arrondies au sommet, folioles terminales plus grandes et plus rapprochées; pétioles filiformes. Fleurs axillaires, pédonculées, purpurines, réunies par 2-4, en capitules globuleux; étamines 10, trois fois plus longues que le calice. Gousses déhiscentes, droites, oblongues-linéaires, toujours pendantes, stipitées, cartilagineuses. — Abondant dans les endroits secs, pierreux et chauds : Saint-Pierre (Boulevard), Case-Pilote, Trois-Ilets, etc. Alt. 5-70 mèt. [N° 1165.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *latifolia* Gr.; Calliandre à larges feuilles. Vulgo : Acacia-rivière, pois-doux bâtard. Br., Jam., t. 22, f. 3; Plum., éd. Burm., t. 9. — Grand arbuste ou petit arbre, à branches très divariquées, horizontales ou penchées. Feuilles à une, souvent à deux paires et demi de folioles, larges : celles de la première paire, alternes; celles de la dernière paire, opposées, rapprochées, longues de 8-13 cm. sur 4-5 cm. de large, chacune pourvue de quatre nervures arquées et saillantes en dessous; pétiole principal muni d'une glande au-dessus de sa base et d'une autre entre la dernière paire. Inflorescence caulinaire; fleurs purpurines ou rouge cramoisi, ou plus rarement blanches, en fascicules nombreux, situés tout le long des branches; étamines 20, soudées à la base. Gousses arquées, plus ou moins sinuées, biconvexes, longues de 10-13 cm. sur 2 cm. de large; semences 5-11, orbiculaires, biconvexes. — Assez abon-

dant le long des rivières de Case-Pilote, dans leur cours inférieur. — Cet arbre a beaucoup de ressemblance avec le pois-doux (**Inga** *laurina* W.). — Alt. 0-120 mèt. [N° 1162.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

C. *portoricensis* Benth.; petit arbre à branches sarmenteuses tombantes, à feuilles vert foncé, d'une grande beauté; est cultivé comme plante d'ornement à la Martinique, [N° 835.] — Originaire de Porto-Rico.

Le **C.** *Saman* Gr., **Inga** *Saman* W., vulgo : Samana, arbre gigantesque, originaire du Brésil, est cultivé au Jardin botanique de la Basse-Terre (N° 3036), à la Martinique au Jardin botanique de Saint-Pierre, et sur plusieurs propriétés du pays, comme arbre d'ombrage. [N° 1163.]

L'**Enterolobium** *cyclocarpum* Mart. (**Inga** W.), arbre énorme, originaire de la Jamaïque et du Venezuela, très remarquable par ses gousses larges, noires, sinuées-anguleuses sur le bord extérieur, aplaties, indéhiscentes, formant un cercle complet et laissant au milieu un petit espace vide. L'intérieur du fruit contient une pulpe blanche, comestible. — Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1160.]

Pithecolobium Mart. (du grec « pithex », singe, et « ellobion », anneau d'oreille, parce que les fruits, par leurs spirales, rappellent la forme de l'oreille du singe.)

P. *unguis-cati* Benth., **Inga** *guadalupensis* Desv. Vulgo : Griffe-chat, tendre à caillou rivière, bois traînant (aux Saintes), collier diable. Desc., vol. I, t. 11, p. 51; Plum., édit. Burm., t. 4 (**Mimosa** L.) — Arbrisseau ou petit arbre, selon le terrain, habituellement très touffu, muni d'aiguillons géminés, très courts ou inerme, à écorce blanchâtre. Feuilles à une paire de pennes, portant une paire de folioles obovales, inégales à la base, échancrées au sommet; pétiole commun long de 3 cm., folioles longues de 3-5 cm. sur 2-4 cm. de large. Inflorescence en capitules globuleux, formant des grappes axillaires et terminales; corolle blanc jaunâtre; fleurs sessiles; étamines monadelphes. Gousses comprimées, sinuées, décrivant deux ou trois tours de spirale; graines noires, rondâtres, comprimées, en forme de lentilles, très lisses, luisantes, entourées, à un tiers près, d'un arille copieux, blanc, charnu. — L'écorce est amère, astringente et fébrifuge. — Endroits secs, rocailleux, près de la mer. — Abondant sur la côte, entre Le Baillif et Deshaies, les Saintes (Terre-de-Haut et de Bas), Marie-Galante, Moule, Sainte-Anne, etc. (N° 3031.)

Martinique. Vulgo : Diaballe, acacia à bracelets. — Sur la côte sèche, entre Case-Pilote et Case-Navire, Diamant, Sainte-Luce. — Fl. presque toute l'année. [N° 1161.]

P. *micradenium* Benth.; Pithécolobe à petites glandes. Vulgo : Fougère. — Le plus souvent arbre de grande taille, droit, à branches très divariquées,

étalées, horizontales ou penchées, à écorce grise, peu gercée. Feuilles de 4-7 pennes, longues de 5-9 cm., portant 3-12 paires de folioles, longues de 1-2,5 cm. sur 1 cm. de large, luisantes, blanchâtres en dessous, rhomboïdes ou trapézoïdes, ce qui distingue cet arbre facilement de son congénère; pétiole commun long de 6-9 cm. Inflorescence en capitules globuleux, axillaires et terminaux, portés sur un pédoncule long; fleurs blanc jaunâtre. Gousses rouges, comprimées-aplaties, formant deux ou trois tours de spirale, sinuées sur les bords; semences rondâtres-ovoïdes, grises, enveloppées, sur les deux tiers de leur longueur, d'un arille charnu, blanc. — Fl. de décembre à mars. — Abondant dans les hauteurs pierreuses et sèches du Vieux-Fort, Houëlmont, Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane), hauteurs des Trois-Rivières et des Vieux-Habitants, etc. [N° 3375.]

Il n'existe pas à la Martinique, mais abonde dans les bois secs de la Dominique et de Sainte-Lucie.

Inga W., Mart. (nom caraïbe de la plante.)

I. *laurina* W.; Inga à feuilles de laurier. Vulgo : Pois-doux, pois-doux blanc. (**Mimosa** L.) — Arbre de taille moyenne, plus rarement de grande taille, à tronc généralement droit, cylindrique, anfractueux, très branchu, à écorce grise ou blanchâtre, unie. Feuilles à 1-2 paires de folioles : celles de la paire inférieure, plus petites ou réduites à une foliole, luisantes, coriaces, elliptiques, ou elliptiques-oblongues, terminées par une pointe obtuse. Inflorescence en grappes axillaires, spiciformes, souvent allongées, très nombreuses, situées le long des branches, surtout vers l'extrémité; fleurs blanches, odorantes, subsessiles; corolle infundibiliforme; étamines soudées à la base. Gousses renflées à l'endroit des graines, arquées, de longueur très variable, mais ne dépassant guère 13 cm. de long, vert jaunâtre; semences placées transversalement, nichées dans une pulpe blanche, abondante, d'une saveur douce et agréable, dont les enfants, les oiseaux, les rats et les fourmis sont très friands. — Très abondant dans toute la Guadeloupe, jusqu'à une altitude de 650 mèt. — On le plante en lisières pour abriter les caféiers, les cacaoyers, les bananiers, etc. — Fl. en mars, avril. [N° 2633.]

Martinique. Vulgo : Pois-doux. — Abondant. — On en fait également des haies pour abriter les plantations; on préfère cependant les haies de galba. [N° 1157.]

I. *martinicensis* Prl.; I. *coruscans* W. Vulgo : Pois-doux-montagne. — Petit arbre tortueux, d'un port peu élégant, à branches divariquées, horizontales, à jeunes branches, pédoncules, pétioles, gousses et nervures garnis d'un duvet couleur de rouille, et à rameaux couverts de lenticelles. Feuilles pétiolées, à 2-3 paires de folioles presque elliptiques, luisantes en dessus, coriaces, longues de 6-12 cm. sur 4 cm. de large; pétiole principal muni d'une glande concave, sessile, nu ou marginé, au-dessus du sommet. Inflorescence en épis

axillaires, courts ou allongés; calice pubescent, comme dans la précédente espèce; corolle blanche, hérissée de poils, deux fois plus longue que le calice et renfermant le tube staminal. Gousses longues de 8-10 cm. sur 2 cm. de large, droites, à bords relevés, terminées par un bec tantôt droit, tantôt recourbé. — Fl. en mai et juin. — Rare. Çà et là dans les hautes montagnes, aux endroits exposés aux grands vents : Savane aux Ananas, morne du Matelyane, coulée de la Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte). Alt. 800-1000 mèt. [N° 3230.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois-doux-montagne. — Çà et là dans les grands bois de la Montagne-Pelée et des Pitons-du-Carbet. [N° 1155.]

I. *ingoides* W., **Mimosa** *Inga* L.; Inga ressemblant au vrai Inga. Vulgo : Pois-doux poilu. — Assez grand arbre, souvent arbre de grande taille, à branches très étendues et fortement penchées, à tronc droit, à écorce grisâtre, à pédoncules, pétioles et nervures revêtus d'un duvet épais, couleur de rouille. Feuilles de 3-5 paires de folioles elliptiques; pétiole primaire ailé et portant des glandes entre les folioles. Inflorescence en grappes corymbiformes; calice couvert d'un duvet laineux et roux, tubuleux, à 5 dents pointues, courtes; corolle blanche, en entonnoir, une fois plus longue que le calice, à 5 lobes; étamines environ 30, soudées en un tube long de 5 mm., d'un beau rouge; pistil plus long que les étamines. Gousses de longueur variable : les plus longues ne dépassant pas 16 cm., garnies d'un duvet laineux, épais, court, couleur de rouille, droites ou arquées, à quatre côtes arrondies dont deux plus larges; semences 10-15, noires, de forme irrégulière, nichées dans une pulpe sucrée et rafraîchissante. — Le bois est dur et se fend facilement : on l'emploie pour faire des merrains. — Fl. en août, septembre et octobre. — Abondant dans les bois du Gommier, des mornes Goblin et Dos-d'Ane (Gourbeyre), de Houëlmont, des Vieux-Habitants, de la Capesterre (Guadeloupe), des Trois-Rivières. [N°s 3035, 3229, 3601.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pois-doux gris. — Assez abondant dans les bois du morne Saint-Martin (bois de Galbiac), du Champflore, du Parnasse; abondant dans les environs de la fontaine Didier, etc. [N° 1158.]

SOIXANTE-ONZIÈME FAMILLE. — CONNARACÉES.

Connarus L. (du grec « konnaros », arbre inconnu, qui, selon Athenæus, se trouvait dans les environs d'Alexandrie.)

C. *grandiflorus* Planch.; Connarus à grandes fleurs. Vulgo : Liane à barriques. — Puissante liane, sans vrilles, pouvant s'élever sur des arbres très grands, à écorce unie, noirâtre, à rameaux et panicules garnis d'un duvet

couleur de rouille. Feuilles très grandes, imparipennées, à 5-11 folioles ovales ou ovales-oblongues, obtuses au sommet, arrondies à la base. Inflorescence en panicules axillaires, souvent très allongées, pouvant atteindre jusqu'à 35 cm. de long; fleurs petites, subsessiles; calice à lobes imbriqués; pétales blancs 5; étamines 10, alternativement grandes et petites, unies à la base. Fruits folliculaires, biconvexes, obovales, longs de 3,5 cm. sur 2 cm. de large, droits du côté de la suture dorsale, recourbés du côté de la suture ventrale; valves dures, noires; endocarpe rouge en dedans; semences noires, lisses, oliviformes, enveloppées dans à peu près le tiers de leur longueur d'un arille blanc, charnu, souvent frangé sur les bords. — Assez abondant le long des rivières et dans les falaises des bois inférieurs des Bains-Jaunes (rivières Noire et Rouge), de Gourbeyre (Dolé), des Trois-Rivières, etc. — Fl. en juin, juillet, août. [N° 2411.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-barrique. — Rare : çà et là dans les bois du Champflore avoisinant le Lorrain. [N° 833.]

SOIXANTE-DOUZIÈME FAMILLE. — CHRYSOBALANÉES.

Chrysobalanus L. (du grec « chrusous », couleur d'or, et « balanos », gland, parce que les fruits ont la forme d'un gland et sont jaunâtres avant d'être mûrs.)

C. *Icaco* L.; Chrysobalan Icaco (mot caraïbe). Vulgo : Icaque, zicaque. — Petit arbrisseau droit, touffu, ou grand arbuste, rarement petit arbre, à branches fastigiées dans les jeunes pieds, divariquées ou parfois penchées dans les pieds adultes ou vieux. Feuilles ovales, arrondies au sommet. Inflorescence en corymbes axillaires et terminaux, plus courts que les feuilles; fleurs blanches; étamines unilatérales, jusqu'à 20, gynophore court, adné au tube du calice. Drupe obscurément marquée de 5-6 côtes, bleu foncé ou pourpre, ou parfois blanche, ovale, de la dimension d'une prune; comestible. — La pulpe est blanche, adhérente au noyau, d'une saveur douce et astringente; on la mange crue ou confite avec du sucre. Toutes les parties de la plante contiennent du tanin; l'écorce, prise en infusion, est un excellent remède contre les cours du ventre et la dysenterie [1]. — Abondant sur le bord de mer, où il vit souvent en société sur une grande étendue, et sur les mornes secs inférieurs. Alt. 0-350 mèt. [N° 2730.]

1. Cette plante, connue à la Guyane sous le nom de *prune-coton*, *prune de l'anse*, à cause de la nature et de la forme de son fruit, y est employée dans ses racines, écorces et feuilles, à titre d'astringent dans les cas de diarrhée ou de leucorrhée. Le suc des feuilles et des racines battu avec de l'huile est employé par les matrones pour resserrer les muqueuses du vagin et simuler la virginité. (E. H.)

MARTINIQUE. Vulgo : Icaque, zicaque. — Hauteurs de Base-Pilote, Diamant (bord de mer et hauteurs), la Régale, etc. [N° 154.]

C. *cuspidatus* Grisb. ; Chrysobalan à feuilles cuspidées. Vulgo : Icaque-montagne, icaque grand-bois. — Petit arbre, haut de 3-5 mèt., droit, très branchu, à branches et rameaux couverts de lenticelles blanches et de rugosités. Feuilles coriaces, elliptiques, cuspidées, nettement obovales. Fleurs pédonculées, blanches, solitaires ou réunies par 2-3, axillaires. Drupe obovale, presque sèche, munie de 5-6 côtes saillantes. — Fl. presque toute l'année. — Dans les bois de l'As-de-Pique, des Bains-Jaunes et du Gommier. [N°s 3476, 3633.]

MARTINIQUE. Vulgo : Zicaque-montagne. — Assez abondant au Piton-Gelé, sur les mornes qui entourent le Champflore, et dans les hauteurs de Case-Pilote (Savane Saint-Cyr). [N° 154.]

Hirtella L. (du latin « hirtus », rude au toucher, allusion à la nature des feuilles et des jeunes branches, qui sont très scabres.)

H. *triandra* Sw. ; Hirtelle à trois étamines. Vulgo : Icaque à poils, icaque poileux. — Le plus souvent petit arbre, rarement arbre de taille moyenne, droit, à branches fastigiées, ou horizontales ou penchées. Feuilles très scabres, poilues en dessous, surtout sur les nervures, elliptiques, cuspidées. Inflorescence en grappes ou en panicules ; fleurs grandes, blanches ou pourpres ; calice 5-fide ; pétales 5 ; étamines 3, unilatérales. Fruit drupacé, bleu foncé ou noir, poilu, obové-oblong, comestible. — Le bois est dur et sert pour la construction à l'extérieur et à l'intérieur. — Fl. presque toute l'année. — Abondant dans les grands bois inférieurs des Bains-Jaunes, des environs du Camp-Jacob, du Gommier, des Trois-Rivières, des hauteurs du Baillif, des Vieux-Habitants, de la Bouillante et de la Pointe-Noire, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2214.]

MARTINIQUE. Vulgo : Icaque poileux, bouis poilu, icaque grand-bois. — Morne-Rouge, Grand'Anse, hauteurs du Prêcheur, hauteurs de Case-Navire. [N° 2140.]

H. *pendula* Sol. ; Hirtelle à grappes pendantes. Vulgo : Icaque grand-bois, icaque poilu. — Arbrisseau ou petit arbre, haut de 4-5 mèt., à branches inférieures très inclinées ou pendantes, à grappes verticalement pendantes. Feuilles très scabres, surtout en dessous, oblongues-lancéolées, insensiblement acuminées en une longue pointe au sommet, souvent brusquement pointues, nervures très saillantes en dessous et garnies de poils courts, rudes et roux. Inflorescence le plus souvent en grappes composées, surtout à la base, tomenteuses, couleur de rouille, très allongées, atteignant souvent 32 cm. de long ; calice persistant ; étamines 5-6. Drupe obovée, pubescente. — Çà et là dans les bois de Houëlmont, de Sainte-Rose (Sofaya). [N° 3255.]

Il n'existe pas à la Martinique, mais il est très abondant dans les hauteurs de Castries (île de Sainte-Lucie). [N° 1904.]

Licania Aublet (anagramme du mot « Calignia », nom de l'arbre à la Guyane.)

L. *Ternatensis* Hook.; Licanie de Ternate. Vulgo : Bois-diable, bois gris, bois de fer. — Très grand arbre, souvent arbre gigantesque, droit, très anfractueux à la base, à tronc cylindrique dans le haut, à fronde très large et arrondie, à rameaux presque toujours couverts de lenticelles blanchâtres ou rouges. Feuilles très coriaces, épaisses, ovales-elliptiques, cuspidées, blanches en dessous, à côte et nervures très saillantes à la face inférieure, et rouges. Inflorescence en grappes terminales, courtes, pubescentes, blanchâtres ; calice à 5 dents ; pétales nuls ; étamines 3 ou 4. Drupe sèche, obovale, tomenteuse, souvent sillonnée ou striée ; semence 1. — Le bois est rouge en dedans, extrêmement dur et incorruptible ; il sert pour les constructions à l'extérieur et surtout pour les constructions sous terre et dans l'eau. — Assez commun dans les bois du massif de Houëlmont, des Vieux-Habitants, de la Bouillante, de la Pointe-Noire, des Trois-Rivières. — Fl. de mai en août; fruits mûrs en octobre et novembre. — Alt. 300-700 mèt. [N° 2868.]

Martinique. Vulgo : Bois de fer, bois gris, bois résolu. — Bois des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, des hauteurs de la Grand'Anse, du Gros-Morne, du Lorrain, etc. [N° 1902.]

Le **Licania** *pyrifolia* Gr. existe à la Dominique et a été introduit à la Martinique, sur l'habitation Pécoul. [N° 153.]

SOIXANTE-TREIZIÈME FAMILLE. — ROSACÉES.

Prunus L. (du latin « prunus »; prunier, qui vient du grec « prouné ».)

P. *Dussii* Kr. et Urb. (*n. sp.*) ; Vulgo : Bois-noyau. — Tantôt petit arbre, tantôt arbre de grande taille, d'un port élégant, à branches supérieures fastigiées, les inférieures horizontales, à tronc très droit, cylindrique, à écorce brune, légèrement gercée, à feuilles très vertes, toujours à moitié fermées. Feuilles longues de 5-9 cm. sur 3-5 cm. de large, ovales-elliptiques ou ovées, fermes, luisantes, terminées en pointe obtuse ou souvent rétuse, ou légèrement échancrée, arrondies à la base et souvent munies de deux taches, ou brusquement rétrécies en un pétiole cannelé, long de 6-10 mm. Inflorescence axillaire, en grappes spiciformes, extrêmement nombreuses, longues de 3-5 cm., confinées à l'aisselle des feuilles de la poussée de l'année précédente ; fleurs blanches, petites, odorantes ; calice infundibiliforme, charnu, blanc pâle, environ 2 mm. de long, à 5 dents deltoïdes, plus courtes que le tube et alter-

nant avec les pétales; pétales 5 ou plus rarement 6, concaves, arrondis, longs de 3 mm.; étamines en nombre double des pétales, insérées sur le rebord du calice, cinq ou six d'entre elles sont penchées en dehors et plus longues, elles alternent avec les pétales, les autres, plus courtes, sont opposées aux pétales et penchées vers le pistil; filet blanc, subulé, conique-allongé; ovaire libre, sessile ou subsessile au fond du calice; ovules collatéraux; style droit, aussi long que les étamines les plus courtes; stigmate tronqué, obscurément trilobé; pédicelles de la base de la grappe plus longs que le calice : les supérieurs, plus courts. Drupe plus large que longue, 12-14 mm. de large sur 8-9 mm. de long, à péricarpe sec, brun en dehors; cotylédons très larges, sans albumen. — Çà et là dans les parties inférieures des bois des Bains-Jaunes, du Gommier, des environs du Camp-Jacob, du Matouba. — Fl. en mai, juin. — Le bois est dur, élastique et très recherché pour le charronnage; on peut extraire des feuilles une essence qu'on emploie en guise de créosote contre les maux de dents. — Alt. 280-600 mèt. [N° 2731.]

MARTINIQUE. Vulgo : Noyau de France. — Bois inférieurs du morne Saint-Martin, hauteurs du Prêcheur (Céron), de Case-Pilote, de Case-Navire, etc. [N° 1907.]

Rubus L. (du latin « ruber », rouge, à cause de la couleur rouge des fruits dans un grand nombre des espèces de ce genre.)

R. *rosifolius* Smith.; Ronce à feuilles de rosiers. Vulgo : Framboisier, framboise. — Arbrisseau ou sous-arbrisseau buissonnant, très touffu, tortueux, parfois sarmenteux, à tiges et rameaux garnis de petits aiguillons, droits ou crochus, souvent implantés à rebours. Feuilles à 5 folioles ovales-elliptiques, doublement serretées, pubescentes, à dents mucronulées; pétioles communs et pédoncules armés d'aiguillons crochus. Fleurs blanches, solitaires ou en cymes pauciflores et terminales; calice 5-partite; pétales 5; étamines nombreuses, en nombre indéterminé; ovaires nombreux, insérés sur un réceptacle charnu, conico-cylindrique, surmontés d'un style caduc; carpidium rouge, ovoïde, charnu. — Les fruits se mangent soit sans apprêt, soit dans le vin blanc sucré. — Fl. surtout d'octobre en mai. — Abondant le long des chemins, dans les clairières et sur les lisières des bois de la moyenne région de toute la Guadeloupe. [N° 2203.]

MARTINIQUE. Vulgo : Framboisier. — Abondant. [N° 152.]

R. *jamaicensis* Sw.; Ronce de la Jamaïque. Vulgo : Grand framboisier, framboisier blanc. — Vivace, grimpant, haut de 3-5 mèt., à racines stolonifères, à tiges et rameaux hérissés de poils droits, roux, entremêlés de rares piquants crochus, à pétioles primaires, secondaires, et pédoncules également poilus et garnis de nombreux aiguillons recourbés et implantés à rebours. Feuilles palmées, à 3-5 folioles d'inégale grandeur, elliptiques, acuminées,

finement et inégalement serretées, munies en dessous d'un duvet court et blanc; pétiole commun long. Fleurs petites, blanchâtres, en panicules terminales, laineuses; pétales obovales, aussi longs que les segments du calice; carpidium presque sec, noir à la maturité. Fruit obovale. — Fl. en mars, avril, mai. — Rare : Haut-Matouba (bord de la rivière Rouge, près du pont). [N° 2215.] — Il n'existe pas à la Martinique.

De cette famille, on rencontre, sans parler des nombreuses et belles espèces et variétés de rosiers, qui ornent les parterres et les jardins : l'**Eriobotrya** *japonica* Lind., vulgo : Néflier du Japon [N° 3477], Martinique [N° 2141], qu'on cultive pour ses fruits; le **Raphiolepis** *indica* Lind., petit buisson, très beau; se trouve au Jardin botanique de Saint-Pierre.

SOIXANTE-QUATORZIÈME FAMILLE. — MYRTACÉES.

Psidium L. (du grec « psiein », donner à manger, indiquant l'usage qu'on fait de ces fruits propres à ces plantes.)

P. *Guajava* L. (mot de la langue des Indigènes de l'Amérique du Sud.) Vulgo : Goyavier. Desc., vol. II, t. 72, p. 30. — Le plus souvent petit arbre, tortueux, nu dans le bas, à branches très divariquées, à écorce très lisse, mince, verte ou rougeâtre, à jeunes rameaux tétragones et pubescents. Feuilles opposées, membraneuses, fermes, oblongues ou elliptiques-oblongues, légèrement veloutées en dessous et pâles, à nervures saillantes en dessous, imprimées en dessus. Fleurs blanches, le plus souvent réunies par deux, à l'aisselle des feuilles et opposées; calice d'abord fermé et renfermant la fleur, ensuite 4-denté après l'ouverture de celle-ci; pétales 5; ovaire à 2-5 loges multiovulées. Fruit baccien, ovoïde, couronné par les lobes persistants du calice ; semences très nombreuses, nichées dans une pulpe succulente. — Les fruits sont recherchés pour la table. Verts, ils sont astringents ; à l'état de parfaite maturité, ils sont au contraire laxatifs. Les graines sont dures à ce point qu'elles ne subissent aucune altération dans l'estomac de l'homme et des oiseaux, qui en sont friands. Restituées, après digestion, elles gardent leur faculté germinative. Avec les fruits on fait d'excellentes compotes et des confitures; avec les fruits débarrassés des graines, on prépare des gelées universellement appréciées. L'écorce de la racine, les jeunes feuilles et les boutons sont toniques et astringents, et s'emploient souvent dans le pays contre la

dysenterie [1]. Le bois est dur et sert pour la menuiserie. — Par la culture, on a obtenu une assez grande variété de goyaves dont les principales sont : la goyave-poire (P. *pyriferum* L.), la goyave ronde (P. *pomiferum* L.), la grosse goyave blanche, la grosse rouge, la petite rouge, dont le goût rappelle la framboise. — Les goyaviers fleurissent habituellement d'avril en juillet. — Alt. 0-700 mèt. [N° 2992.]

MARTINIQUE. Vulgo : Goyavier. — Très abondant. [N° 1850.]

P. *Cattleyanum* Sabine, variété *coriaceum* O. Berg. Vulgo : Goyavier-prune, originaire de la Chine et du Brésil, arbrisseau ou grand arbuste, à feuilles très glabres, coriaces, subcharnues et luisantes, à petits fruits ronds et rouges. [Nos 2993, 2198.]

MARTINIQUE. [N° 1848.]

P. *Araça* Radd., **P.** *guineense* Sw. Vulgo : Goyavier-fraise, originaire de la Trinidad et de l'Amérique tropicale, arbuste ou petit arbre, à fruit de la grosseur d'une framboise, ayant le parfum et le goût de la fraise. [N° 2198 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Goyavier-fraise. [Nos 595, 657.] — Sont cultivés dans les cours et les jardins.

Amomis Berg. (du grec « amomos », irrépréhensible, de « a », privatif, et « momos », blâmable, c'est-à-dire des plantes dont l'odeur et le parfum ne laissent rien à désirer. Genre corrigé par Krug et Urban dans : *Addimenta ad cognitionem floræ Indiæ occidentalis*, particula II, anno 1895.

A. *caryophyllata* Kr. et Urb., **Pimenta** *acris* Sw.; Amomis dont les différentes parties tiennent de la nature du giroflée. Vulgo : Bois d'Inde. — Arbre de taille moyenne, rarement grand arbre, d'un port élégant, à branches fastigiées, à rameaux quadrangulaires et bruns, à écorce grise ou rougeâtre, lisse, se détachant par plaques minces. Feuilles presque toujours fortement roulées, oblongues ou lancéolées-oblongues, ou elliptiques, échancrées au sommet, très coriaces : les jeunes, garnies d'une infinité de points transparents; les adultes, opaques. Fleurs blanches, très odorantes, en cymes corymbiformes, terminales, dépassant de beaucoup les feuilles; calice à 4-5 lobes, tube turbiné; pétales 4-5; ovaire à deux cellules biovulées. Drupe ovoïde, noire, pulpeuse, contenant une semence. — Toutes les parties de la plante exhalent une odeur aromatique et stimulante, les feuilles contiennent une huile essen-

1. Le goyavier a été l'objet de recherches botaniques, chimiques et pharmaceutiques, dans un remarquable travail de M. Khouri, qui a paru aux *Annales de l'Institut colonial* de Marseille, 1895. Cet auteur y a démontré dans les feuilles l'existence d'une huile essentielle antiseptique et d'un tanin spécial (*acide psiditanique*), qui justifient scientifiquement l'emploi populaire de cette plante contre les diarrhées atoniques des pays chauds. (E. H.)

tielle [1]. — Relativement peu abondant à la Guadeloupe ; plus commun à la Grande-Terre, sur les mornes calcaires et à la Désirade, à Marie-Galante, aux Saintes (Terre-de-Bas), etc. [N° 2209.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois d'Inde. — Abondant : Anses-d'Arlet (morne Larcher, où il forme des forêts), hauteurs des Trois-Ilets, de Case-Pilote, du Diamant, etc. [N°s 1210, 1843.]

Mitranthes Berg. (du grec « mitra », mitre, turban, et « anthos », fleur, parce que les lobes du calice forment une coiffe qui couvre les fleurs avant leur épanouissement.)

M. *Eggersii* Niedenzu. ; Mitranthe d'Eggers (baron danois, capitaine de vaisseau, qui a publié la flore de Saint-Christophe, de Sainte-Croix, de Saint-Thomas, etc.). Vulgo : Cerisier-montagne petite-feuille. (**Marlieriopsis** Kiersk.). — Petit arbre, élégant, droit, rarement assez grand arbre, à branches très nombreuses, fastigiées, à écorce grise ou noirâtre, lisse. Feuilles petites, ovales-elliptiques, coriaces, terminées en pointe obtuse, allongée. Fleurs blanches, en panicules corymbiformes, d'une odeur forte et agréable. Drupe petite, ovoïde. — Fl. en juillet, août. — Assez rare : bois de la Grande-Citerne, des Bains-Jaunes (partie supérieure), bois du Matelyane, etc. [N° 3463.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Myrcia D. C. (du grec « muriné », myrte, parce que ce genre était autrefois confondu avec le genre *Myrtus*.)

M. *paniculata* Kr. et Urb., **M.** *coriacea* D. C. ; Myrcie à feuilles très membraneuses et fermes. Vulgo : Bois-Fustet, bois de Sainte-Lucie, merisier bois petite-feuille. — Arbrisseau, ou grand arbuste, haut de 2, 5-3 mèt., rarement petit arbre, à branches étalées ou fastigiées, à écorce lisse et grise, à jeunes rameaux rougeâtres, légèrement pubescents ou glabres. Feuilles très coriaces, très variables quant aux dimensions, tantôt brièvement pétiolées, tantôt presque sessiles, ovales ou obovales, échancrées au sommet ou non, très luisantes en dessus. Fleurs blanches, odorantes, en panicules corymbiformes. Fruit pulpeux, noir, plus grand qu'une graine de poivre. — On en rencontre deux variétés bien distinctes :

α, variété **Jacquiniana** Gr. Vulgo : Merisier, arbrisseau ou petit arbre, faiblement feuillu, à feuilles larges, très luisantes, coriaces et polies, à rameaux toujours glabres. [N°s 2724, 3507. — MARTINIQUE. N°s 192, 1260.

1. Cette essence, très agréable mais d'arrière odeur poivrée, pourrait être employée surtout dans la parfumerie anglaise et devenir, en raison de l'abondance de ce végétal, une source de revenus importante pour la colonie. Les feuilles de cet arbre sont stimulantes, et, distillées avec du rhum, elles sont inscrites dans la pharmacopée des États-Unis sous le nom de *Bay-rum* et *Spiritus Myrciæ*. (E. H.)

β, variété **Imrayana** D. C. Vulgo : Merisier bois petite-feuille, arbrisseau ou grand arbuste, très ornemental, à branches très fastigiées, grêles, à feuilles plus petites, ternes des deux côtés, légèrement échancrées au sommet, à jeunes rameaux et pédoncules garnis de duvet couleur de rouille, à panicules moins allongées. [Nos 2199, 2207, 3516, 3517.] — Martinique. [No 201.]

Les deux variétés fleurissent en mai, juin, juillet. — Abondant dans les mornes inférieurs, secs, de toute la Guadeloupe : Vieux-Fort, Baillif, Vieux-Habitants, Deshaies, etc.

Martinique. — Case-Pilote, Diamant, Sainte-Anne, Vauclin, Caravelle, etc.

M. *dumosa* Kr. et Urb.; Myrcie buissonneuse. Vulgo : Merisier-montagne, goyavier-montagne petite-feuille. — Arbuste ou petit arbre, droit, très feuillu, à branches fastigiées. Feuilles très coriaces, épaisses, obovées, obtuses au sommet ou très brièvement acuminées, rétrécies à la base en un pétiole très court : les jeunes, rouges en dessous; les adultes, grises du même côté. Baie mûre, noirâtre, ruguleuse, peu pulpeuse, globuleuse, pouvant atteindre la grosseur d'une petite cerise. — Fl. en juin, juillet. — Abondant dans les endroits ventés des grands bois du Gommier, des hauteurs du Matouba, des Vieux-Habitants, du massif de Houëlmont, de Pigeon, de la Savane aux Ananas, de la Grande-Découverte, du morne de la Madeleine (Trois-Rivières). — Sur ces hauteurs, il est rabougri et n'atteint souvent pas 1 mèt. d'élévation. — Alt. 300-1080 mèt. [Nos 2727, 3207, 3514, 3588.]

Martinique. Vulgo : Merisier. — Pitons-du-Carbet, hauteurs de Case-Pilote et des Trois-Ilets (abondant). [No 1250.]

M. *edulis* Kr. et Urb.; Myrcie à fruits comestibles. Vulgo : Goyavier-bois. — Grand arbuste ou très petit arbre, élégant, droit, à branches fastigiées ou divariquées, à rameaux très glabres, à écorce lisse et grise. Feuilles longues de 6-12 cm. sur 4-7,5 cm. de large, obovales ou elliptiques, très coriaces, à côte très forte, à côte et nervures imprimées en dessus, saillantes en dessous et reliées à un arc qui court parallèlement au bord et à peu de distance de ce bord ; pétiole de 5-8 mm. de long. Fleurs en grappes corymbiformes, axillaires et terminales. Fruit noirâtre, ruguleux, globuleux, de la grosseur d'une petite cerise. — Assez abondant dans les bois de la Ravine-Chaude. [No 3510.] — Il n'existe pas à la Martinique.

M. *leptoclada* D. C.; Myrcie à branches faibles. Vulgo : Bois-guépois. — Petit arbre, peu élégant, presque toujours tortueux, à branches divariquées, à rameaux minces, faibles et inclinés, à écorce noirâtre. Feuilles membraneuses, très vertes, elliptiques ou ovales-elliptiques, terminées en pointe allongée et obtuse. Fleurs blanches, en panicules axillaires et terminales. Baie noire, globuleuse, un peu plus grande qu'une graine de poivre. — Fl. en mai, juin, août. — Abondant sur les lisières des bois inférieurs : Gourbeyre,

Camp-Jacob, Trois-Rivières, hauteurs du Baillif, Houëlmont. Alt. 300-600 mèt. [Nos 2201, 3514.]

Martinique. Vulgo : Petit merisier. — Hauteurs et plateau des Trois-Ilets et du Diamant (abondant), hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire. [N° 193.]

M. *splendens* D. C.; Myrcie brillante. Vulgo : Bois petite-feuille, bois-baguette. — Grand arbuste ou petit arbre, élégant, droit, à branches fastigiées ou plus ou moins étalées. Ressemble beaucoup au précédent ; il en diffère par son port, ses rameaux plus fermes, son écorce grise, ses grappes plus nombreuses, plus allongées et plus fournies, par ses fleurs plus grandes et surtout par ses baies plus volumineuses et ovoïdes. — Fl. en mai, juin, juillet. — Cet arbuste fait l'ornement des savanes de Gourbeyre, des Palmistes, des environs du Camp-Jacob, des bords inférieurs des rivières Rouge et Noire, des Trois-Rivières, etc. — C'est l'espèce la plus abondante du genre. — Alt. 50-600 mèt. [Nos 2994, 3515.]

Martinique. Vulgo : Bois-baguette. — Abondant : hauteurs et plateau des Trois-Ilets, de Case-Pilote et Case-Navire, des endroits boisés de Ducos, etc. [N° 197.]

M. *divaricata* Gr., **M.** *berberis* D. C.; Myrcie à branches divariquées. Vulgo : Petite-feuille du haut, petit goyavier bâtard montagne. — Petit arbre, droit, à branches divariquées, souvent horizontales, à rameaux glabres, à écorce grise et fendillée. Feuilles très coriaces et rigides, fortement roulées sur les bords, souvent en forme de cuiller, ovales-elliptiques, brièvement pétiolées. Fleurs blanches, très odorantes, en cymes terminales, très nombreuses. Baie ovoïde-allongée, longue de 7-12 mm. sur 4-8 mm. de diamèt. — Abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes ; plus rare dans les parties inférieures, chemin des Bains-Jaunes à la Savane à Mulets (plus ou moins rabougri), hauteurs du Baillif, etc. Alt. 400-950 mèt. [Nos 2720, 2721.]

Martinique. Vulgo : Goyavier bâtard. — Assez commun : Parnasse (morne de La Croix), Morne-Rouge (Calvaire), bois de l'Ajoupa-Bouillon et de la Calebasse, endroits boisés de Ducos, etc. [Nos 194, 196.]

M. *martinicensis* Kr. et Urb. (*n. sp.*). Vulgo : Bois de basse blanc, bois de fer blanc. — Petit arbre, droit, haut de 3-4 mèt. Feuilles très coriaces et fermes, vert brun, longues de 3,5-6,5 cm. sur 1,5-4 cm. de large, à pétioles de 1,5-3 mm. de long. Inflorescence en grappes, longues de 3-5 cm., presque glabres, naissant aux aisselles des dernières feuilles des rameaux, presque aussi longues que les feuilles; pédoncules longs de 1-2 cm., subcomprimés ; sépales 5, arrondis au sommet, 1-1,2 mm. de long, dont deux plus longs ; fleurs manquent. Baie cylindrique-ovoïde, pulpeuse, longue de 10-14 mm. — Peu abondant : çà et là aux Pitons-du-Carbet, au Piton-Gelé, au morne Jacob. [N° 191.]

M. *deflexa* D. C., variété *Dussii* Kr. et Urb.; **M.** *ferruginea* Berg.; Myrcie pliée. Vulgo : Goyavier queue-de-rat, goyavier-montagne. — Généralement assez grand arbre, haut de 10-15 mèt., à branches supérieures fastigiées, les inférieures divariquées et horizontales, à tronc nu dans le bas, à écorce lisse. Feuilles larges, très variables quant aux dimensions, ovales ou ovées, ou ovées-oblongues ou elliptiques, roulées sur les bords, garnies d'une infinité de points transparents (*cryptes*); pétiole court, couvert d'un duvet couleur de rouille. Fleurs très blanches et très odorantes, en panicules nombreuses, trichotomes, axillaires et terminales; pédoncules comprimés, garnis d'un duvet couleur de rouille; bourgeons de feuilles et jeunes feuilles également munis d'un duvet fin, long et de même couleur que celui des pédoncules. Jeune baie duvetée, verte; baie mûre blanche, glabre, subglobuleuse ou ovale-oblongue. — Fl. de mai en juillet. — Abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, dans la partie inférieure de la Savane à Mulets, où il est rabougri et couvert de mousse, hauteurs des Vieux-Habitants, de Pigeon, de la Pointe-Noire et des environs de la Ravine-Chaude. Alt. 150-1000 mèt. [Nos 2726, 3674.]

Martinique. Vulgo : Goyavier bâtard. — Hauteurs des Trois-Ilets, ravine de Ducos, hauteurs de la Rivière-Salée et de la Régale, de la Calebasse et du morne Saint-Martin. Alt. 80-600 mèt. [Nos 195, 649, 658. [1]]

Calyptranthes Sw. (du grec « kaluptra », couverture, et « anthos », fleur, parce que le calice forme une sorte de coiffe qui tombe d'une seule pièce à l'éclosion de la fleur.)

C. *pallens* Griseb.; Calyptranthe à feuilles pâles en dessous. Vulgo : Bois de basse. — Arbuste élégant, haut de 3-4 mèt., droit, fastigié, nu dans le bas. Feuilles elliptiques, ou elliptiques-ovales, terminées en pointe allongée et obtuse. Fleurs blanchâtres, en cymes trichotomes, axillaires et terminales; pédoncules comprimés, roux. Fruit petit, globuleux, brun noir à la maturité. — Rare : dans les terres sèches et pierreuses, le long du canal du Moule. [N° 3512.] — Il n'existe pas à la Martinique.

C. *elegans* Kr. et Urb. (*n. sp.*); Calyptranthe élégant. Vulgo : Bois-baguette, bois petite-feuille. — Grand arbuste ou petit arbre, très élégant, glabre dans toutes ses parties. Feuilles petites, longues de 2-5 cm. sur 1, 3-2 cm. de large, ovées ou ovales, ou subrhomboïdes-ovales, très brièvement acuminées en une pointe obtuse, rétrécies à la base; pétiole long de 1-2 mm. Fleurs blanches, en panicules terminales, longues de 5-9 cm.; pédoncules

1. Tous les représentants de ce genre se font remarquer par la présence dans les feuilles d'une quantité notable d'une huile essentielle, à odeur poivrée et très excitante, qui fait rechercher ces feuilles pour les usages culinaires; à titre d'épices, certains Myrcia (**M.** *acris* D. C., p. ex.) sont cultivés pour cet emploi aux Indes et à la Réunion. (E. H.)

filiformes-comprimés. Baie petite, globuleuse, brune. — Assez abondant dans les hauteurs de Case-Pilote (Fond-Layette et Fond-Brulé), Marin (morne Gommier). [N° 205.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *sericea* Griseb.; Calyptranthe à feuilles soyeuses en dessous. Vulgo : Bois de basse rouge, bois étti. — Arbrisseau très élégant, droit, souvent très touffu, rarement grand arbuste. Feuilles elliptiques, acuminées, épaisses, coriaces, d'un vert rouge en dessus, garnies, en dessous, d'un duvet couleur de rouille, ou rouge. Fleurs axillaires, solitaires, brièvement pédonculées ou en petites grappes très courtes. Baie globuleuse, de 7-9 mm. de diamèt., glanduleuse et soyeuse entre les glandes. — Assez abondant sur les crêtes des Pitons-du-Carbet et des mornes qui environnent les Deux-Choux. — On se sert des tiges pour faire des cannes très belles, flexibles et fortes. — Alt. 600-880 mèt. [N°s 618, 1243] avec la variété *Hahnii.* Kr. et Urb. [N° 203.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Le **C.** *Forsteri* Berg., petit arbre élégant, ne se trouve pas dans nos deux colonies : je l'ai trouvé à l'île de Sainte-Lucie, au fonds Saint-Jacques. [N° 213.]

Marlierea Camb. (dédié à Guido Thomas Marlière, qui, en 1823, a introduit la culture du maïs, du riz et du café dans les déserts du fleuve Rio Doce au Brésil.)

M. *Dussii* Kr. et Urb. (*n. sp.*). Vulgo : Cerisier-montagne. — Petit arbre, haut de 6-10 mèt., ou arbuste rabougri dans les endroits exposés au grand vent, élégant, très branchu, à branches fastigiées ou étalées, à tronc nu dans le bas. Feuilles très vertes, longues de 2-4 cm. sur 0,2-8 mm. de large, à pétioles longs de 2,5-6 mm., coriaces, ovées ou elliptiques-oblongues, munie d'une infinité de points transparents (*cryptes à essence*), rétrécies à la base obtusément acuminées au sommet. Inflorescence axillaire et caulinaire en glomérules sessiles ou subsessiles, composées de 1-6 fleurs, odorantes, blanc pâle : base de la glomérule entourée de bractées suborbiculaires. Baie manque. — Fl. en mai, juin ou juillet. — Dans les grands bois supérieurs du Matelyane, des Bains-Jaunes, de la Savane à Mulets (rabougri). [N° 2750.] — Il n'existe pas à la Martinique.

M. *glomerata* Berg.; Marlière à fleurs en glomérules. Vulgo : Bois-muscade, muscadier-bois. — Petit arbre, droit, élégant, à branches très fastigiées. Feuilles elliptiques, obtusément acuminées. Inflorescence en glomerules contenant 2-6 fleurs sessiles, blanchâtres. Baie de la forme et de la grosseur d'une petite nèfle, longue de 15-18 mm. sur 20-25 mm. de large, à 12 côtes, plus prononcées au sommet qu'à la base, à péricarpe de 1 mm. d'épaisseur. — Fl. en novembre et décembre; fruits mûrs en avril, mai. — Le fruit exhale la même odeur que la muscade proprement dite. — Assez rare : çà et là dans les

hauteurs de Case-Pilote (environs de l'habitation Saint-Cyr). [N° 659.] Spécimen imparfait.)

Eugenia L. (dédié au prince Eugène de Savoie, protecteur de la botanique, né en 1663, mort en 1736.)

E. *albicans* Rich.; Eugénie à feuilles blanchâtres en dessous. Vulgo : Bois-cendre. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 4-5 mèt., à branches flexibles, étalées. Feuilles ovées ou ovales, brusquement et obtusément acuminées, blanchâtres ou glauques en dessous, longues de 4-7 cm. sur 2,5-3,5 cm. de large ; pétioles ruguleux, larges, noirâtres, longs de 5-6 mm. Inflorescence axillaire comme dans tous les Eugenia. Fleurs blanches, solitaires ou réunies par 2-4 à l'aisselle des feuilles supérieures ; pédoncules filiformes, longs de 4-12 mm. ; pédoncules, bractées, ovaire et l'extérieur du calice garnis d'un duvet grisâtre ou couleur de rouille. Baie subglobuleuse-ovoïde, de la grosseur d'une petite cerise, couronnée par les lobes persistants et recourbés du calice; péricarpe sec et dur. — Çà et là dans les grands bois sombres des Fonds-Saint-Denis, de la Grand'Anse et du Camp de l'Alma. [Nos 211, 212, 1244.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

E. *ligustrina* Willd.; Eugénie à feuilles de troëne. Vulgo : Merisier noir, cerise noire. — Grand arbuste, très élégant et très touffu, ou petit arbre, haut de 4-6 mèt., à branches supérieures fastigiées, les inférieures souvent horizontales ou penchées. Feuilles très luisantes et d'un vert noir foncé en dessus, lancéolées-oblongues ou ovales-elliptiques, longues de 2,5-5 cm. sur 1-2 cm. de large, obtuses au sommet, rétrécies à la base en un pétiole long de 3-5 mm. : les jeunes, pourvues d'une masse de points transparents ; les adultes, opaques. Fleurs larges, blanches, très odorantes et très nombreuses, solitaires ou réunies par 2-3 à l'aisselle des feuilles, portées sur des pédoncules longs de 5-6 cm., filiformes, roussâtres, pubescents, accompagnés, à la base, de bractées spatulées, longues de 9-10 mm. Baie noire, glabre, luisante, lisse, surmontée des lobes allongés et persistants du calice, d'un diamèt. de 6-8 mm. — Les fruits sont comestibles. — Très abondant dans les terres sèches, calcaires ou graveleuses des Saintes (Terre-de-Haut), Vieux-Fort, Marie-Galante, Désirade, Port-Louis, Petit-Canal, etc. Alt. 5-100 mèt. [N° 2210.]

Martinique. Vulgo : Grosse merise. — Abondant à Case-Pilote, à la Rivière Pilote (bord de mer), etc. [Nos 198, 1254.]

E. *uniflora* L., E. *Michelii* Lam.; Eugénie à une seule fleur à l'aisselle. Vulgo : Cerise-côte, cerise à côtes. — Arbuste ou petit arbre, haut de 2-4 mèt., très souvent tortueux. Feuilles membraneuses, ovées-lancéolées, obtuses : les jeunes, garnies de nombreux points transparents ; les adultes, opaques. Fleurs blanches, très souvent solitaires, plus rarement réunies par 2, portées

sur des pédoncules filiformes, longs de 1,5-2 cm.; lobes du calice linéaires-oblongs. Baie d'abord rouge clair, noir brun à la parfaite maturité, acidulée, pourvue de huit côtes. — Les fruits sont comestibles et rafraîchissants. — Fl. en mai, juin, juillet. — On en fait souvent de très belles haies, qui, sous l'influence de la taille, deviennent très épaisses. — Très abondant au Camp-Jacob, à Gourbeyre, au Matouba, etc. lt. 10-700 mèt. [N° 2204.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cerise de Cayenne, cerise à côtes. — Abondant. — On en fait aussi des haies vives. [N°s 1211, 1255.]

E. *chrysobalanoides* D.C.; Eugénie ressemblant au chrysobalanus. Vulgo : Grand merisier. — Très grand arbre, droit, très branchu, à branches très étalées-divariquées. Feuilles larges, ovées ou obovales, acuminées, très vertes, surtout en dessus, légèrement rougeâtres en dessous; pétiole court, comprimé-cannelé. Fleurs blanches, odorantes, en grappes trichotomes, tantôt très courtes, tantôt allongées, portées sur des pédoncules longs de 4-6 mm., bibractéolés au sommet, unibractéolés à la base. Baie globuleuse, noire à la maturité, de la grosseur d'une petite cerise, ou plus petite. — Fl. en mai ou juin. — On met les fruits dans le tafia et le rhum pour leur donner un bouquet particulier. — Planté autour des habitations : Basse-Terre (habitation Saint-Aude Gall), Baillif (habitation Sainte-Sophie), etc. [N° 2728 *b*.]

E. *Trinitatis* D.C.; Eugénie de la Trinidad. Vulgo : Bois petite-feuille. — Arbuste ou petit arbre, élégant, haut de 3-5 mèt., droit, à branches fastigiées, à rameaux effilés. Feuilles petites, ovales, acuminées, terminées en une pointe obtuse. Inflorescence en petites grappes contenant 10-20 fleurs blanches, odorantes, portées sur des pédoncules filiformes, bibractéolés au sommet, unibractéolés à la base. Baie noire, petite, globuleuse. — Çà et là dans les hauteurs des Trois-Ilets et de Case-Pilote, Caravelle. [N° 199.] — Je ne l'ai pas rencontré à la Guadeloupe,

E. *monticola* D. C., **E.** *baruensis* Balb.; Eugénie des montagnes. Vulgo : Merisier petite-feuille. — Arbrisseau ou grand arbuste, rarement petit arbre, à branches fastigiées, à écorce grise et ruguleuse. Feuilles petites, elliptiques, cunéiformes à la base, très coriaces, vert clair en dessus, grises en dessous, à nervures à peine perceptibles, reliées à un arc qui court à peu de distance le long des bords. Inflorescence en petites cymes, contenant 4-8 fleurs blanches, petites, odorantes; pédicelles bractéolés au milieu, longs de 3-5 mm., aussi longs que les pétioles. Baie petite, noirâtre à la maturité. — Fl. en mai, juin. — Abondant dans les terrains montueux, secs et pierreux : bois inférieurs des Trois-Rivières, hauteurs du Baillif, Gourbeyre, Houëlmont, Deshaies, Pointe-Noire. Alt. 100-480 mèt. [N°s 2723, 2723 *b*.

MARTINIQUE. Vulgo : Merisier. — Commun : hauteurs et plateau des Trois-Ilets, de Case-Pilote, de Case-Navire et de Fort-de-France, du Marin, etc. [N°s 189 *b*, 209, 1253.]

E. *axillaris* Willd., E. *guadalupensis* D.C., E. *baruensis* Jacq.; Eugénie à fleurs axillaires. Vulgo : Merisier. — Petit arbre, droit, élégant, touffu, à branches fastigiées, à écorce gris blanchâtre, lisse. Feuilles très coriaces, opaques, ovées ou ovales-elliptiques, très obtusément pointues; pétioles noirs ou rouges, cannelés, longs de 2-4 mm. Baie globuleuse, brun noir à la maturité, ruguleuse, peu pulpeuse ou sèche, très souvent monstrueuse et dépourvue de semence, surtout dans les pieds qui poussent près de la mer. — Endroits habituellement pierreux et secs : Vieux-Fort, Gourbeyre (rare), les Saintes (morne du Chameau), Marie-Galante (abondant dans les sables du bord de mer, entre Saint-Louis et le Grand-Bourg). Alt. 0-550 mèt. [Nos 2722, 3639.] — Je ne l'ai pas rencontré à la Martinique.

E. *Dussii*, Kr. et Urb. (*n. sp.*). Vulgo : Merisier-montagne. — Petit arbre rabougri, couvert de mousses, de fougères, haut de 2-4 mèt., ou petit arbre haut de 6-10 mèt., droit, à branches fastigiées ou étalées, très feuillues. Feuilles larges, longues de 4-5 cm. sur 2-3,5 cm. de large, ovées ou ovales, très obtuses ou arrondies au sommet, brusquement rétrécies en un pétiole long de 4-5 mm. Fleurs manquent. Baie déprimée-globuleuse, longue de 5 mm. sur 6-7 mm. de diamèt. — Fl. très rarement. Assez abondant aux environs des Bains-Jaunes et dans les bois inférieurs de la Savane à Mulets. Alt. 900-1200 mèt. [N° 2200.] — Il n'existe pas à la Martinique.

E. *pseudopsidium* Jacq.; Eugénie faux goyavier. Vulgo : Bois plié (à Marie-Galante), ailleurs goyavier-montagne. — Arbre haut de 10-16 mèt., rarement plus élevé, droit, à tronc cylindrique, nu dans le bas, à fronde arrondie, à branches nombreuses, fastigiées ou plus ou moins étalées, à écorce lisse et rougeâtre. Feuilles membraneuses, minces, ovées-elliptiques, terminées en une pointe très obtuse, brièvement pétiolées. Fleurs blanches, larges, d'une odeur très agréable, réunies par 2 et opposées, naissant aux aisselles supérieures des feuilles; pédicelles longs de 1-2,3 cm., filiformes, bibractéolés au sommet. Baie brun noir, pulpeuse, mangeable, globuleuse-ovoïde, couronnée par les 4 larges lobes persistants du calice. — Assez rare : çà et là dans les bois inférieurs du massif de Houëlmont (mornes Goblin et Dos-d'Ane), du Gommier et des Bains-Jaunes. Alt. 150-600 mèt. [N° 2729.]

Martinique. Vulgo : Goyavier-montagne, goyavier bâtard. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, hauteurs de Case-Pilote (assez abondant), fontaine Absalon, etc. [N° 190.]

E. *Lambertiana* D.C., E. *smaragdina* Berg., E. *nigropunctata* L.; Eugénie de Lambert (dédié à Aylmer Bourke Lambert, président de la Société linéenne de Londres, mort en 1842). Vulgo : Merisier jaune. — Grand arbuste ou assez souvent petit arbre, haut de 3-4 mèt., plus rarement arbre de 10-15 mèt. d'élévation, très glabre dans toutes ses parties, droit, parfois tortueux, à

écorce blanchâtre. Feuilles ovales, très coriaces, arrondies ou pointues à la base, brièvement et obtusément acuminées au sommet; pétioles longs de 7-10 mm. Fleurs blanches, très odorantes, réunies par 2-12 à l'aisselle des feuilles et naissant sur une protubérance bractéolée; pédoncules filiformes, longs de 4-6 mm., bibractéolés. Baie sphérique, jaune orange avant d'être mûre, bleu foncé à la parfaite maturité. — Les fruits sont comestibles. — Fl. en avril, mai, juin. — Le bois est dur et rouge en dedans : on l'emploie pour la construction. — Assez abondant dans les haies et sur les lisières des bois inférieurs des Bains-Jaunes, de la Pointe-Noire, des Vieux-Habitants, de Gourbeyre, etc. Alt. 50-600 mèt. [Nos 2208, 2211, 3447.]

Martinique. Vulgo : Merisier. — Caravelle, Marin, morne Gommier, hauteurs de Case-Pilote, Morne-Rouge (Calvaire), Grand'Anse, etc. [Nos 188 *b*, 1259.]

E. *Tapacumensis* Berg.; Eugénie de Tapacuma. Vulgo : Bois grillé. — Petit arbre peu élégant, le plus souvent tortueux, glabre dans toutes les parties, à branches très divariquées, souvent penchées, à écorce noirâtre et rude. Feuilles longues de 7-12 cm. sur 3-4 cm. de large, nettement elliptiques ou elliptiques-ovales, brièvement rétrécies à la base en un pétiole long de 5-11 mm., à côte saillante en dessous, non imprimée en dessus, à nervures également saillantes en dessus et en dessous. Fleurs blanches réunies par 2-6 et naissant sur une protubérance bractéolée; pédoncules fermes, longs de 7-8 mm., bibractéolés au sommet. Baie sphérique, de 9 mm. de diamèt. — Fl. en septembre et octobre. — Endroits secs et rocailleux : Caravelle (environs du Phare), Marin (morne Gommier, Sainte-Anne), mornes calcaires) Alt. 10-200 mèt. [Nos 188, 1243]. — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *gryposperma* Kr. et Urb. (*n. sp.*); Eugénie à semence recourbée. Vulgo : Cerise-montagne. — Arbuste haut de 2-3,5 mèt., très touffu, élégant, droit. Feuilles larges, sessiles, légèrement ovées, en cœur à la base, ce qui le distingue facilement de ses congénères, très brièvement et obtusément acuminées, longues de 5-9 cm. sur 3,5-8 cm. de large, à côte noire et épaissie vers la base du limbe. Fleurs. . . . . ; pédicelles longs de 5-15 mm. Baie large, sphérique, de 12-15 mm. de diamèt., bleu noir foncé à la maturité, à pulpe violacée, copieuse et très savoureuse. — Très rare. De cette belle espèce, je n'ai pu trouver que quelques pieds au milieu de la grande pente de la montagne du Vauclin (Martinique). Alt. 390 mèt. [No 1242.]

E. *Duchassaingiana* Berg.; Eugénie de Duchassaing. Vulgo : Grosse merise, prunier des bois. — Assez grand arbre, très droit, à tronc cylindrique mesurant jusqu'à 35 cm. de diamèt., à écorce grise, ruguleuse, se détachant par petites plaques, à jeunes rameaux garnis d'un duvet gris. Feuilles très larges, ovales-elliptiques, brièvement acuminées au sommet, subarrondies à

la base : les jeunes, pubescentes et argentées en dessous; les adultes, glauques du même côté ; nervure médiane très forte et très saillante en dessous et garnie d'un duvet couleur de rouille; pétioles longs de 3-4,3 mm., couverts d'un duvet roux. Fleurs très nombreuses, blanches ou légèrement violacées, disposées en glomérules caulinaires, contenant jusqu'à 55 pédoncules, qui naissent sur une grosse protubérance couverte de bractéoles plus ou moins avortées ; pédoncules filiformes, longs de 1,5-2,5 mm. et bibractéolés au sommet. Baies elliptiques ou oblongues, de 15-20 mm. de longueur sur 8-12 mm. d'épaisseur, jaune avant la maturité, bleu foncé ensuite, pulpeuse et bonne à manger. — Fl. en juin et août. — Çà et là sur les lisières des bois et dans les falaises de la région inférieure : bords de la rivière Noire, Vieux-Fort, Gourbeyre (morne Goblin). Alt. 200-500 mèt. [Nos 2725, 3671.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grosse merise. — Bois inférieurs de la Calebasse, Morne-Rouge (Savane Chazot et Calvaire), Grand'Anse, etc. [Nos 210, 1252.]

E. *Gregii* Poir.; Eugénie de Gregg. Vulgo : Goyavier-bâtard. — Petit arbre, élégant, droit, haut de 5-9 mèt., à branches supérieures fastigiées, les inférieures étalées, parfois très penchées et très allongées, à jeunes branches garnies d'un duvet roux et court, à écorce rougeâtre et lisse. Feuilles larges, rigides, blanches-tomenteuses en dessous, nettement elliptiques ou ovales, ou ovales-elliptiques, très brièvement et obtusément acuminées au sommet, longues de 6-11 cm. sur 4-5 cm. de large, rétrécies, à la base, en un pétiole long de 4-7 mm. Inflorescence en glomérules courtes portant 2-8 fleurs sur des pédoncules pubescents et bibractéolés, longs de 5-8 mm. ; calice pubescent en dehors. Baie longue de 2 cm., oblongue, garnie d'un duvet gris avant d'être mûre, bleu foncé à la maturité. — Fl. en mai, juin ; fruits mûrs en octobre et novembre. — Le bois est très flexible et élastique : on le recherche pour en faire des manches de houes, de pelles, etc. — Peu abondant : ravine de Belost (près de la Basse-Terre), bords de la rivière Rouge, Houëlmont (pente du Nord), Trois-Rivières, Matouba, Pointe-Noire (près de l'habitation Longcase), etc. [Nos 2205, 3445.]

MARTINIQUE. Vulgo : Goyavier bâtard. — Prêcheur (Céron), Fort-de-France (Marigot), hauteurs de Case-Navire et de Case-Pilote, etc. Alt. 10-400 mèt. [Nos 187, 1248.]

E. *brachystachya* Berg. ; Eugénie à épis courts. Vulgo : Merisier. — Petit arbre, à branches étendues, penchées, à écorce lisse, blanchâtre, à jeunes rameaux comprimés, couverts d'un duvet court et roux. Feuilles larges, ovales-elliptiques ou elliptiques-allongées, longues de 8-15 cm. sur 4,3-6,3 cm. de large, à nervures principales reliées à un arc bien prononcé, à 3-6 mm. de distance des bords, et les nervilles secondaires à un arc plus faiblement marqué courant tout près du bord. Inflorescence en grappes

longues de 3-4 cm.; fleurs blanches, odorantes ; calice brun, duveté en dehors : lobes du calice, garnis de cils courts, blanchâtres et fins ; pétales 4-5, orbiculaires-obovales; jeunes pédicelles garnis d'un duvet blanchâtre. Fruit inconnu. — Fl. en juillet ou en août. — Peu abondant : çà et là dans les bois de la Ravine-Chaude, dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes; çà et là dans les falaises de la rivière Noire. Alt. 150-800 mèt. [Nos 3510 b, 3771.] — Il n'existe pas à la Martinique.

E. *octopleura* Kr. et Urb., **E.** *ferruginea* Griseb. ; Eugénie à huit côtes. Vulgo : Gueppois bâtard, koumaré (au Camp-Jacob). — Arbre haut de 10-16 mèt., élancé, à branches tantôt fastigiées, tantôt divariquées et horizontales, à jeunes rameaux comprimés, garnis d'un duvet couleur de rouille. Feuilles membraneuses, très vertes, surtout en dessus, et luisantes, longues de 7-13 cm. sur 3-5 cm. de large, deux fois et demi plus longues que larges, ovales ou ovales-elliptiques, tantôt longuement, tantôt brièvement et brusquement acuminées, lentement rétrécies à la base en un pétiole long de 7-13 mm., à côte imprimée en dessus, saillante en dessous. Inflorescence en grappes ombelliformes, longues de près de 2 cm., très nombreuses, contenant 2-8 fleurs blanches, odorantes; pédicelles environ de la même longueur que le pétiole, garnis d'un duvet couleur de rouille, bibractéolés au sommet; calice garni d'un duvet couleur de rouille, à 4 lobes; pétales 4, orbiculaires; ovaire biloculaire. Baie obovale, longue de 12-15 mm. sur 8-10 mm. d'épaisseur, pulpeuse, bleu noir à la maturité, pourvue de huit côtes, faiblement marquées au sommet et au milieu, plus prononcées vers la base. — Le bois est rouge en dedans et dur; il est recherché pour la construction. — Fl. en mai, ou juin ou juillet. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, de Gourbeyre (mornes Dos-d'Ane et Boucanier). Alt. 600-1000 mèt. [Nos 2759, 3270, 3600.]

Martinique. Vulgo : Goyavier bâtard grand-bois. — Bois de la Calebasse et de l'Ajoupa-Bouillon, du Morne-Rouge (Calvaire et habitation Petit), etc. [Nos 200, 619, 1257.]

E. *floribunda* West., **E.** *disticha* Bello; Eugénie florifère. Vulgo : Cocosarette, bois de basse bâtard. — Grand arbuste ou petit arbuste, élégant, fastigié, haut de 3-5 mèt. Feuilles petites, coriaces, elliptiques-ovales, longuement acuminées. Fleurs blanches, en glomérules nombreuses, subsessiles à l'aisselle des feuilles, bractéolées à la base. Baie rouge avant d'être mûre, jaune à la maturité, globuleuse, de 8-10 mm. de diamèt., luisante, acidulée, mangeable. — Peu abondant : Pitons-du-Carbet (morne d'Amour), morne Jacob, Piton-Gelé, hauteurs de Case-Navire. Alt. 350-900 mèt. [Nos 189, 204.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *coffeifolia* D. C., **E.** *sinemariensis* Berg.; Eugénie à feuilles de caféier. Vulgo : Merisier-bois. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 4-5 mèt., à

branches peu nombreuses, allongées, flexibles. Feuilles membraneuses, minces, longues de 8-17 cm: sur 4-4,6 cm. de large, brusquement et le plus souvent longuement acuminées, arrondies à la base, traversées par deux arcs, dont le premier est à 6-8 mm. et le second à 2-3 mm. du bord du limbe; pétiole noir, long de 3-4 mm., ruguleux. Fleurs petites, blanches, en glomérules sessiles, pauciflores, situées tantôt à l'aisselle des feuilles, tantôt le long des branches dépourvues de feuilles. Fruit inconnu. — Fl. en mai ou juin. — Endroits ombragés des grands bois de la Ravine-Chaude, et çà et là dans les bois entre la Pointe-Noire et Deshaies. [N° 3448.] — Il n'existe pas à la Martinique.

E. *fragrans* Willd., variété *brachyrhiza* Kr. et Urb., **E.** *emarginata* Macf., **Amomis** *fragrans* Griseb.; Eugénie odorante. Vulgo : Bois d'Inde bâtard, bois pelé, goyavier-montagne. — Arbre droit, haut de 16 mèt., très glabre dans toutes ses parties, à tronc anfractueux-cylindrique, à écorce verdâtre et lisse, à rameaux comprimés. Feuilles ovales-arrondies ou obovées, très luisantes en dessus, très pâles en dessous, ou blanchâtres et marquées de points noirs : les jeunes, pourvues d'une masse de points transparents (*cryptes*). Fleurs blanches, d'une odeur exquise, en cymes, ou solitaires ou réunies par 2-3; calice 4-5-lobé; pétales 4-5; pédoncule bibractéolé, long d'environ 2 cm.; pédicelles longs de 4-5 mm., bractéolés au sommet, à bractéoles souvent glandulifères. Baie ovoïde-globuleuse, jaune avant d'être mûre, bleu foncé à la maturité, couronnée par les lobes persistants du calice; semences 1-3, réniformes. — Fl. en mai, ou juin ou juillet. Les feuilles et l'écorce sont aromatiques presque au même degré que le bois d'Inde. — Assez abondant : çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes et à Marie-Galante (bois de Folle-Anse). [N°s 2758, 3269.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

E. *Malaccensis* L., **Jambos** *Malaccensis* D. C.; Eugénie de Malacca. Vulgo : Pomme de Taïti, pomme d'Haïti. Tuss., *Fl.*, III, t. 25. — Petit arbre, droit, haut de 6-9 mèt., à branches toujours horizontales, à fleurs rouge pourpre foncé, disposées en cymes trichotomes très nombreuses, qui couvrent les branches dépourvues de feuilles, à fruits turbinés pourpre foncé, plus petits qu'une pomme, à chair blanche, d'une odeur légère de rose, mais d'une saveur assez insignifiante. — Se rencontre çà et là autour des maisons : Gourbeyre (morne des Palmistes), Trois-Rivières, Lamentin, etc. — Originaire de l'île de Malacca. — L'écorce est astringente et s'emploie contre la dysenterie. [N° 3733.]

Martinique. Vulgo : Pomme d'Haïti. [N° 1856.]

E. *Jambos* L., **Jambosa** *vulgaris* D. C. (du mot des Indiens d'Orient « chambu ».) Vulgo : Pomme-rose. Desc., vol. V, t. 314, p. 49. — Grand arbre, très branchu, introduit autrefois pour abriter les plantations de caféiers et de cacaoyers; s'est naturalisé et est devenu très abondant dans les quar-

tiers supérieurs du Matouba et dans le Gommier, où il forme de véritables forêts; abondant à Gourbeyre, au Camp-Jacob, au Bas-Matouba, dans les hauteurs du Baïllif, aux Trois-Rivières, etc. [N° 2206.]

Martinique. Vulgo : Pomme-rose. — Abondant : Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon, Champflore, Parnasse, hauteurs de l'habitation Pécoul, etc. — Fl. surtout en avril, mai, juin. [N° 1855.]

E. *Javanica* Lam.; Eugénie de Java. Vulgo : Frambroisier, pomme de Malacca. — Grand arbre, à branches fastigiées dans le haut, horizontales et souvent très penchées dans le bas, à fleurs blanches en cymes trichotomes-allongées, nombreuses, à fruits rose pourpre ou plus rarement blancs, obco, niques et tronqués au sommet, d'une saveur aqueuse et insipide. —Fl. en avril ou mai, ou juin. — Originaire de l'Asie centrale et des îles de l'Océanie. — Environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Capesterre, Trois-Rivières, etc. [N°s 2202, 2990.] — Dans cette espèce d'Eugenia, il est rare de trouver des graines qui germent.

Martinique. Vulgo : Pomme de Java. — Cultivée au Jardin botanique et sur quelques propriétés de l'île. [N°s 206, 207.]

E. *aromatica* Baill., **Caryophyllus** *aromaticus* L.; Eugénie aromatique. Vulgo : Giroflier. Desc., vol. VIII, t. 566, p. 214. — Arbre de taille moyenne. — Fl. en avril et mai. — On cueille les boutons de fleur, on les sèche et on s'en sert comme épice sous le nom de « clous de girofle ». Dans le pays, on emploie les feuilles contre la dysenterie et contre les coliques; le bois est recherché des menuisiers et des tourneurs. — Plante originaire des Moluques. — Cultivée çà et là dans le pays : Capesterre (Guadeloupe, habitation Longmont), Sainte-Marie (habitation La Caféière), Pigeon, Gourbeyre, Lamentin, etc. [N° 2203.]

Martinique. Vulgo : Giroflier[1]. — Plus rare qu'à la Guadeloupe. [N° 1840.]

Parmi les plantes introduites et cultivées appartenant à la famille des Myrtacées, on rencontre souvent, outre l'espèce précédente :

1° **Punica** *granatum* L. Vulgo : Grenadier. — Introduit et cultivé dans les jardins comme plante médicinale. Les feuilles sont antiscorbutiques; l'écorce des fruits est employée contre la diarrhée chronique; la décoction concentrée de l'écorce râpée de la racine constitue un souverain remède classique contre le ver solitaire, par la *pelletiérine* (principe tænifuge) qui y est contenue et qui a été découverte par Tanret.

1. L'huile essentielle, qu'on extrait par distillation des clous de girofle (16 à 17 0/0), est formée d'*eugénol* ou *acide eugénique* et d'un hydrate de carbone plus léger que l'eau (*essence légère de clous de girofle*). L'essence laisse déposer un camphre analogue à celui des Laurinées, appelé *caryophyllène*; l'essence renferme aussi de l'*acide salycilique* et les clous de girofle ont encore du tanin. Employé comme éclaircissant dans la technique du microscope. (E. H.)

2° **Couroupita** *guyanensis* Aubl. Vulgo : Boulet à canon. Aubl., *Guy.*, t. 282; Desc., vol. V, t. 340; Tuss., *Fl.*, II, t. 10 et 11. — Assez grand arbre, originaire de la Guyane.

3° **Myrtus** *communis* L. Vulgo : Myrte de France. — Fl. difficilement.

4° **Gustavia** *augusta* L. — Grand arbre de la Guyane. Cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et sur quelques propriétés. [N° 1854.]

5° **Barringtonia** *speciosa* L. fils. Vulgo : Arbre à barrette, bonnet de prêtre. — Originaire des côtes occidentales d'Afrique. [N° 1853.] Cultivés aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre, et planté en bordure à la Savane de Fort-de-France (beaux spécimens). — Les graines, toxiques, servent à enivrer le poisson.

6° **Eucalyptus** *robusta* Smith, **E.** *amygdalina* Labill. et **E.** *grandiflora* L'Hér. — Originaires de l'Australie. Le dernier est assez répandu à la Guadeloupe : Pointe-à-Pitre (hospice de Saint-Jules), Vieux-Habitants (habitation Rollin), Pigeon (Gendarmerie), Basse-Terre (La Jacinthe et la Gendarmerie), Camp-Jacob (habitation Rollin), Sainte-Rose, etc. — Il est beaucoup plus rare à la Martinique [1].

7° **Syzygium** *Jambolanum* D. C. Vulgo : Tété-négresse. [N° 1852.] — Grand arbre, originaire de l'Asie centrale, qui est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, et au Marin, sur l'habitation Grand-Fond-Balata. — Il fleurit et rapporte tous les ans [2].

8° **Lecythis** *grandiflora* Aubl. Vulgo : Canari macaque. — Se rencontre à la Basse-Terre, sur l'habitation Saint-Aude Gall. — Il est originaire de la Guyane. — Fl. de mars en juillet et rapporte des fruits.

SOIXANTE-QUINZIÈME FAMILLE. — MÉLASTOMACÉES.

Henriettella Cogn. (diminutif de « Henriettea », qui, à la Guyane, porte le nom de « caca-Henriette ».)

1. Les feuilles et l'écorce d'**E.** *globulus* doivent au tanin qui y existe les propriétés toniques et astringentes qu'on leur connaît; le même principe les rend sans doute fébrifuges. En Australie, en Corse, les feuilles sont administrées à la dose de 4 à 16 gr. par jour, en poudre, contre les fièvres intermittentes; on en fait aussi des cigarettes antiasthmatiques. Ces feuilles donnent, à la distillation, une huile essentielle, dont un des éléments composants, l'*eucalyptol* (cloëz), a été employé avec succès contre les bronchites. L'**E.** *amygdalina* (*pepermint-tree* des Anglais), moins répandu que le précédent dans l'Australie mais plus odorant par ses feuilles, riches en huile essentielle, est souvent préféré à l'**E.** *globulus* pour le pansement des plaies et le traitement des fièvres. (E. H.)

2. Dans ces dernières années, les médecins anglais de l'Inde ont attiré l'attention sur cette plante dont, d'après eux, les graines seraient non seulement capables de diminuer la quantité énorme d'urine émise par les diabétiques, mais encore de faire disparaître le sucre rapidement dans ces urines. L'expérimentation méthodique faite en Europe n'a pas justifié ces affirmations. Ces graines, analysées par M. Elborn (1888), ont donné une résine soluble dans l'alcool et l'éther, de l'acide gallique et un extrait soluble dans l'eau. (E. H.)

H. *lateriflora* Triana; Henriettelle à fleurs caulinaires. Vulgo : Caca-ravet. — Grand arbuste, haut de 4-5 mèt., à branches très étalées et penchées, à tige cylindrique, à rameaux tétragones, à tige et branches nues. Feuilles elliptiques, ramassées aux extrémités des rameaux, pointues aux deux bouts, à 3 nervures principales (les 2 latérales prenant naissance au-dessus de la base de la médiane), pourvues d'un arc partant de la base du limbe et courant près du bord, à nervilles transversales parallèles. Inflorescence axillaire en fascicules nombreux et petits, disposés tout le long des branches, contenant 1-8 fleurs, petites, blanches, brièvement pédonculées; calice conné avec l'ovaire, campanulé, glabre, tronqué au sommet ou obscurément 5-denté, formant une coiffe pointue, tombant d'une seule pièce à l'ouverture de la fleur; étamines 8; style droit, plus long que les étamines; stigmate capité. Baie globuleuse, deux ou trois fois plus petite qu'une graine de poivre, turbinée, couronnée par le rebord annulaire du calice; ovaire à 5 loges multiovulées. — Fl. en octobre en novembre. — Çà et là au milieu des grandes forêts humides des Bains-Jaunes et du Matouba. Alt. 500-800 mèt. [N° 2265.]

Martinique. Vulgo : Crécré grand-bois. — Çà et là dans les bois inférieurs des Pitons-du-Carbet. [N° 1176.]

H. *Dussii* Cogn. (*n. sp.*); Crécré grand-bois. — Grand arbuste ou petit arbre, droit, haut de 3-5 mèt., à rameaux à quatre angles obtus, renflés aux nœuds, à tige et branches nues, à feuilles ramassées aux extrémités des branches, à jeunes rameaux, pétioles, calice et face supérieure des feuilles hérissés de soies subulées, couchées, tuberculées à la base et jaunâtres. Feuilles longues de 12-17 cm. sur 6-7 cm. de large, elliptiques-ovales, acuminées au sommet, rétrécies et subarrondies à la base, à 5 nervures principales et 2 arcs courant parallèlement sur le bord, à nervilles transversales parallèles; pétioles comprimés, longs de 1,8-2,8 cm. Inflorescence axillaire, en glomérules de 1-3 fleurs sessiles, naissant sur une sorte de tubérosité, tout le long des branches; calice campanulé, long de 7-8 mm., obscurément quadridenté, garni de soies plus courtes que celles des rameaux; pétales blancs, insérés sur le bord intérieur du calice, longs de 7 mm. sur 7,2 mm. de large, arrondis au sommet et lacérés, très rétrécis à la base, caducs, formant une coiffe conique et tordue avant l'éclosion de la fleur; étamines 8. Baie inconnue. — Rare : çà et là dans les grands bois du Lorrain et du Gros-Morne. [N° 1180.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Clidemia Don. (dédié à Clidemus, médecin grec de l'antiquité, qui a écrit sur les maladies des plantes. (*Théophraste*, V, 12.)

C. *guadalupensis* Griseb.; Clidemie de la Guadeloupe. Vulgo : Bois-côtelette. — Arbrisseau ou grand arbuste, haut de 2-3 mèt., habituellement peu branchu et peu feuillu, droit, à rameaux nettement tétragones, caractérisés par une pubescence rubigineuse ou rarement glabres. Feuilles rougeâtres,

très scabres, ovales-elliptiques, longuement acuminées au sommet, arrondies ou fortement rétrécies à la base, très finement crénelées-dentées, longues de 17-18 cm. sur 5-7 cm. de large; nervures principales 3, très saillantes en dessous et légèrement pubescentes, pourvues de deux arcs, dont le premier est de 2 mm. de distance, et le second, plus faiblement marqué, est très rapproché du bord; pétioles longs de 2-3 cm., comprimés-subquadrangulaires. Fleurs blanches ou légèrement roses, en petites cymes très lâches, racémiformes, axillaires, pauciflores, confinées dans la partie supérieure des rameaux, géminées et opposées, plus courtes que les feuilles, à divisions souvent verticillées par 4; pédicelles délicats, comprimés-filiformes, d'inégale longueur, pubescents ainsi que le pédoncule; calice pubescent; lobes du calice linéaires, subulés, plus courts que le tube; pétales 4, obtus; étamines 8; anthères jaunes, linéaires, dressées; stigmate petit; ovaire à 4 loges. Baie mûre bleu foncé, poilue, sphérique, un peu plus grosse qu'une graine de poivre. — Assez abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, de la Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte), etc. — Fl. toute l'année. — Alt. 700-1000 mèt. [N° 3203.]

MARTINIQUE. Vulgo : Crécré-montagne. — Assez rare : Morne-Jacob (entre le Champflore et Sainte-Marie), Piton-Gelé, etc. [N° 667.]

C. *hirta* Don., variété *elegans*, **C.** *crenata* Mey.-Esseq.; Clidémie hérissée de poils. Vulgo : Herbe-côtelette. Aubl., *Guy.*, t. 167. — Arbrisseau élégant, haut de 0,70-1 mèt., rarement plus haut, droit ou plus ou moins incliné, à rameaux, feuilles, pétioles, calice et pédoncules entièrement garnis de poils roux, rigides, droits, serrés et tuberculés à la base. Feuilles ovées ou plus rarement ovées-oblongues, subcordées à la base, ciliées sur les bords, nettement crénelées, à 3 nervures principales et 2 arcs. Fleurs en cymes subsessiles, corymbiformes, courtes, aussi longues que les pétioles, contenant 2-20 pédoncules; lobes du calice filiformes, subulés, aussi longs que le tube; pétales 5, blancs ou rosés, obovés; étamines 8-10, tuberculées à la base, du côté antérieur, s'ouvrant au sommet par un pore; ovaire à 5 loges, libre dans le bouton, ensuite adhérent au calice; style filiforme; stigmate obtus. Baie poilue, de la grosseur d'une graine de poivre et portant au sommet un long rebord annulaire. — Fl. toute l'année. — Peu abondant : çà et là dans les savanes herbeuses des Trois-Rivières et du Lamentin. [N° 2261.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-crécré. — Très abondant dans les savanes de Ducos, du Lamentin, de la Rivière-Salée; assez abondant au Parnasse et aux environs du Morne-Rouge, etc. [N°s 106, 1181.]

C. *latifolia* D.C., **C.** *umbrosa* Cogn.; Clidémie à larges feuilles. Vulgo : Cœur à bœuf, groseiller grand-feuille. — Arbrisseau très droit, élégant, haut de 1-2 mèt., à rameaux tétragones-sillonnés, à tige cylindrique, à branches, pétioles, pédoncules, pédicelles et calices hérissés de poils roux blancs, rudes,

droits ou appliqués horizontalement, tuberculés à la base, ceux des deux faces des feuilles sont couchés. Feuilles longues de 15-22 cm. sur 14-18 cm. de large, subcordées à la base, pointues au sommet, finement crénelées, ciliées sur les bords, à 5 nervures principales, et deux arcs, distants, à la base, de 3-4 mm. et expirant sur le bord, au-dessus du milieu du limbe; pétioles longs de 3-9 cm., comprimés; les nervilles sont transversales, parallèles. Inflorescence en cymes corymbiformes très lâches, à branches secondaires terminées par deux fleurs pédonculées, et les branches tertiaires par trois, dont celle du milieu est souvent sessile; calice bibractéolé; lobes du calice brièvement subulés, de moitié plus courts que le tube; pétales blancs, obovés; ovaire à 4 loges; style filiforme; stigmate arrondi-capité. Baie mûre hérissée de quelques poils, bleu foncé à la maturité, sphérique, d'un diamèt. de 5-7 mm. — Abondant dans les savanes et les clairières des quartiers du Camp-Jacob, de Bagatelle, du Gommier, du Matouba, de la Ravine-Chaude, des Trois-Rivières. — Fl. presque toute l'année. — Alt. 150-800 mèt. [N° 2268.]

Martinique. Vulgo : Crécré grand-feuille. — Abondant au Morne-Rouge, à l'Ajoupa-Bouillon, au Gros-Morne, etc. Alt. 200-600 mèt. [N[os] 668, 1174.]

Conostegia Don. (du grec « konos », cône, et « stegé », couverture, parce que la partie supérieure du calice forme un cône qui couvre complètement les organes de la fleur et se détache d'une seule pièce au moment de l'anthèse.)

C. *subhirsuta* D.C.; Conostégie peu velue. Vulgo : Bois-côtelette. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 4-6 mèt., à branches souvent très divariquées, à tige anfractueuse, à écorce verte, presque lisse, à jeunes branches obtusément quadrangulaires, renflées aux nœuds et couvertes d'une pubescence roux brun, ainsi que les pétioles et les panicules. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, pointues, longues de 11-15 cm. sur 6-8 cm. de large, glabres en dessus, grisâtres en dessous, à 3 nervures principales avec un arc distant de 2 mm. du bord, subentières ou crénelées-dentées au-dessus de la base; pétiole subcomprimé, fort, long de 3-5 cm. Inflorescence en panicules corymbiformes, à 7 divisions portant 3-7 fleurs; calice plus ou moins glabre; coiffe arrondie, convexe; pétales 6, blancs, obliquement obovés; anthères 20; ovaire à 12-20 loges; stigmate pelté. Baie turbinée, ruguleuse, verte avant d'être mûre, bleu foncé à la maturité. — Assez abondant dans les mornes secs de Gourbeyre (mornes Dos-d'Ane et Boucanier); çà et là aux Palmistes. [N° 3472.]

Martinique. Vulgo : Crécré-falaise. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, des hauteurs de la Basse-Pointe, du Champflore (bords de La Capotte), etc. [N° 1170.]

C. *calyptrata* Don.; Conostégie coiffée. Vulgo : Côtelette grand-bois. Arbrisseau haut de 1 m 50 à 3 mèt., ou, selon les endroits, petit arbre, haut de 4-6 mèt., entièrement glabre, à branches nombreuses, plus ou moins fas-

tigiées, flexibles, à rameaux obtusément quadrangulaires, épaissis aux nœuds. Feuilles longues de 8-13 cm. sur 1.2-5 cm. de large, oblongues ou elliptiques-oblongues, acuminées, luisantes, à 3 nervures principales, avec un arc; nervilles transversales et parallèles. Inflorescence en grappes composées, dressées, souvent pyramidales-allongées, portant des cymes à 3-7 fleurs blanches; pédicelles de longueur inégale; opercule allongé, deux fois plus long que le tube du calice, conique, mucroné; pétales 5, elliptiques, à peu près aussi longs que le calice; anthères 11-15; ovaire à 5 loges. Baie petite, verte, munie d'un large rebord. — Assez abondant dans les mornes secs de Gourbeyre (mornes Goblin et Dos-d'Ane), Houëlmont, Matouba, Sainte-Rose, Deshaies, Ravine-Chaude. — Fl. de mai en août. — Alt. 150-500 mèt. [N° 2267.]

Martinique. Vulgo : Crécré. — Abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Carbet, hauteurs de Case-Pilote, Trois-Ilets (plateau). [N° 108.]

Tetrazygia Rich. (du grec « tetra », quatre, et zugon », liaison, parce que, dans les espèces-types, la fleur est construite sur le type tétramère.)

T. *angustifolia* D. C. : Tetrazygie à feuilles étroites. Vulgo : Palissade à Jacques (au Gozier), ailleurs bois-côtelette petite-feuille. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 3-6 mèt., très élégant, à cause de son port et de son feuillage, à branches très nombreuses et noirâtres, à rameaux cylindriques, garnis d'un duvet blanchâtre et fin. Les feuilles, ramassées aux extrémités des branches, sont longues de 2,3-4,3 cm. sur 3-6 mm. de large, linéaires-lancéolées, acuminées au sommet, pointues à la base, garnies en dessus d'un duvet blanc, court et serré, grisâtres en dessous; nervures 3. Inflorescence en panicules courtes, corymbiformes, terminales, moins longues que les feuilles, à divisions portant 3-5 fleurs rosées, ou blanchâtres ou blanches; anthères 8. Baie noir brun à la maturité, deux fois plus petite qu'une graine de poivre. — Fl. en avril, mai, juin; dans certains points, il fleurit toute l'année. — Abondant dans les terres pierreuses, argileuses, plus ou moins sèches : Gourbeyre (morne Goblin), hauteurs sèches et pierreuses du Vieux-Fort, etc. Alt. 200-400 mèt. [N° 2260.]

Martinique. Vulgo : Crécré petite-feuille. — Hauteurs et plateau des Trois-Ilets, Marin (morne Gommier), Sainte-Anne (mornes calcaires, abondant). [N° 1169.]

T. *discolor* D. C., variété *villosa*; Tétrazygie à deux couleurs différentes. Vulgo : Côtelette blanc. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 5-8 mèt., à branches divariquées, à rameaux, pétioles, pédoncules et le dessous des feuilles garnis d'un duvet tomenteux, blanc et court. Feuilles ovées, ou ovées-lancéolées, acuminées au sommet, arrondies ou inégales à la base, subentières ou faiblement crénelées-dentées au-dessus de la base; nervures 3-5, rougeâtres, avec un arc peu distant du bord. Fleurs en panicules corymbiformes, contractées, arrondies, multiflores; pétales blanchâtres, ou blanc jaunâtre;

étamines 8; anthères jaunes; ovaire à 4 loges. — Fl. en avril, mai, juin. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions : Montéran, environs de la Basse-Terre (ravine de Belost), Ducharmois, Gourbeyre, Dolé, Trois-Rivières, Moule, Gozier, etc. Alt. 40-600 mèt. [N° 2270.]

MARTINIQUE. Vulgo : Crécré blanc. — Abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Carbet, hauteurs du Prêcheur, de la Trinité, route de Fort-de-France au Gros-Morne, etc. [N° 1170.]

Miconia R. P. (dédié à Micon, médecin espagnol.)

M. *guyanensis* Cogn., variété *ovalis* ; Miconie de la Guyane, variété à feuilles ovales. Vulgo : Bois-côtelette. — Petit arbre, haut de 4-7 mèt., rarement arbre de 15-18 mèt., et alors très anfractueux ou à grosses côtes, à branches horizontales et souvent penchées, à rameaux tétragones, épaissis aux nœuds. Feuilles elliptiques, ou légèrement ovales, acuminées au sommet, brusquement atténuées à la base, longues de 10-15 cm. sur 5-8 cm. de large, vertes en dessus, pâles et rougeâtres en dessous, à 5 nervures et un arc près du bord, subentières ; pétioles longs de 2-4 cm., comprimés. Inflorescence en grappes terminales, composées, allongées, longues de 13-16 cm., à divisions courtes, terminées par des cymes triflores ; bouton de la fleur entièrement enveloppé de deux bractées, obovales, opposées et complètement garnies d'un duvet épais et blanchâtre ; calice campanulé, jaunâtre, rétréci au-dessous du sommet ; pétales 4-5, blancs, environ deux fois plus longs que le calice ; étamines 10; anthères jaunes, transversalement tuberculées du côté intérieur, munies d'un appendice en bec à la base et d'une petite bosse près de cette base (du côté extérieur), longues de 4-5 mm., subulées, terminées en pointe ; pédicelles quadrangulaires, striés et duvetés comme les bractées ; pédoncule comprimé-quadrangulaire, rarement strié, à duvet fin et roux. Baie turbinée, d'abord jaunâtre, ensuite noire. — Fl. en mai, juin et juillet. — Ce petit arbre fait l'ornement des savanes du Camp-Jacob, de Gourbeyre, des bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Gommier, des hauteurs du Baillif, des Vieux-Habitants, de la Pointe-Noire, du Matouba, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2249.

MARTINIQUE. Vulgo : Crécré-falaise. — Abondant : Champflore, Ajoupa-Bouillon, Grand'Anse, Gros-Morne, Fonds-Saint-Denis, fontaine Didier, etc. [N° 109.]

M. *lævigata* D. C. ; Miconie à feuilles lisses. Vulgo : Bois-côtelette. — Arbrisseau ou grand arbuste, entièrement glabre, haut de 2-3 mèt., à branches dressées, minces, à feuilles ternes des deux côtés. Ces feuilles, ovales-elliptiques, crénelées-dentées, irrégulières, ou arrondies ou subcordées à la base, ont cinq nervures et un arc à peu de distance du bord. Inflorescence en panicules terminales, lâches, longues de 9-13 cm., à branches terminées en cymes triflores. Baies brunes, petites, turbinées-globuleuses. — Très variable, quant aux dimensions des feuilles, des panicules et des baies. — Abondant dans la

basse région : environs de la Basse-Terre, Montéran, Baillif, Deshaies, Dolé (Gourbeyre), Trois-Rivières, Lamentin, Grande-Terre, etc. Alt. 10-400 mèt. [Nos 1158, 2157.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit crécré. — Abondant dans la basse région. [No 1182.]

M. *ambigua* D. C., **M.** *prasina* D. C., **M.** *collina* D. C. ; Miconie ambigu. Vulgo : Bois-côtelette. — Ressemble beaucoup au précédent, quant aux feuilles, aux panicules et aux baies ; il en diffère par ses feuilles plus ternes, ses nervures légèrement pubescentes en dessous, ses baies plus larges. C'est de tous les Miconia celui qui offre le moins d'éclat. — Même habitat que le précédent. [No 2250.]

MARTINIQUE. Vulgo : Crécré-savane. — Abondant comme le précédent : environs de Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet, Case-Pilote, Trois-Ilets (hauteurs), la Régale, etc. [No 2148.]

M. *globulifera* Cham. ; Miconie à fruits globuleux. Vulgo : Bois-côtelette-montagne. — Arbrisseau ou grand arbuste, très ornemental, haut de 1-3 mèt., entièrement glabre, à branches très nombreuses, formant une tête arrondie et large, nu dans le bas, à feuilles confinées aux extrémités des rameaux quadrangulaires. Feuilles longues de 4-11 cm. sur 2-4,3 cm. de large, elliptiques, finement crénelées-dentées, à dents fermes, ou subentières, acuminées au sommet, rétrécies à la base ; nervures 3, saillantes en dessous et légèrement violacées. Fleurs petites, blanches, en panicules courtes, arrondies, très nombreuses ; anthères jaunes. Baies globuleuses, sphériques, blanches avant d'être mûres, bleu foncé à la maturité, plus petites qu'une graine de poivre. — Fl. en mai, juin, juillet. — Abondant dans la région supérieure des montagnes : Savane à Mulets, Soufrière (cône et plateau), Grande-Découverte, Savane aux Ananas, Savane du Nez-Cassé. Alt. 1000-1400 mèt. [No 2448.]

MARTINIQUE. Vulgo : Crécré-montagne. — Abondant au plateau de la Montagne-Pelée et des Pitons-du-Carbet. [No 671.]

M. *tetrandra* Naud. ; Miconie à 4 étamines. Vulgo : Bois-côtelette. — Arbuste haut de 0,90-2 mèt., rarement plus haut dans la région élevée, souvent petit arbre dans les bois de la région infra-supérieure, touffu, très élégant et ornemental, à rameaux obtusément tétragones, à rameaux, pétioles, pédoncules et nervures garnis d'un duvet très court, fin et gris. Feuilles longues de 10-14 cm. sur 2-4 cm. de large, à nervures imprimées-cannelées en dessus, très saillantes en dessous ; pétiole long de 2-4 cm. Inflorescence en panicules pyramidales serrées, à branches terminées en cymes triflores, brièvement pédonculées ; pétales blanc ou très souvent couleur de soufre. Baies globuleuses, environ deux fois plus petites qu'une graine de poivre. — Assez commun dans les environs des Bains-Jaunes, dans le bas de la Savane à

Mulets et au sommet du morne Hirondelle (Gourbeyre). — Fl. de janvier à mai. — Alt. 700-1200 mèt. [N° 3469.] — Ne se trouve pas à la Martinique.

M. *martinicensis* Cogn.; Miconie de la Martinique. Vulgo : Crécré-montagne. — Arbrisseau haut de 1m 80-2 mèt., droit, très ornemental, entièrement glabre. Feuilles extrêmement coriaces, presque toujours fortement roulées sur les bords, parfois en forme de cuiller, ovales-elliptiques, noirâtres, très glabres, entières, à 3 nervures et un arc près du bord. Inflorescence en panicules allongées, à branches très divisées, étagées, avec des pédicelles unilatéraux et tournés vers le haut. Baies noires, globuleuses, du volume d'une graine de poivre. — Très rare. — De cette belle espèce, je n'ai trouvé que quelques pieds dans la petite savane de la Montagne-Pelée (Martinique). [N° 672.]

M. *furfuracea* Griseb.; Miconie couleur de son. Vulgo : Bois-côtelette. — Grand arbuste, haut de 3-4 mèt., peu branchu, richement feuillu, à branches et rameaux cylindriques, à jeunes rameaux, pétioles, pédoncules, pédicelles, nervures, nervilles et calices revêtus d'un duvet gris brun, dense, poudreux. Feuilles vert noirâtre, longues de 12-25 cm., parfois de 32 cm. sur 5-13 cm. de large, obovées, acuminées au sommet, rétrécies à la base, dentées-crénelées au-dessus de la base; nervures 3 : les deux latérales très écartées de la médiane, et un arc près du bord; nervilles transversales parallèles et écartées; pétioles de longueur variable, n'excédant jamais 6 cm. de long. Inflorescence en panicules lâches, allongées, portant des divisions le plus souvent triflores, avec des fleurs solitaires à l'aisselle des pédicelles; calice conique, long de 4 mm.; pétales blancs, une fois plus courts que le calice. Baies côtelées, noires, globuleuses. — Çà et là sur les lisières des grands bois : Capesterre (Guadeloupe), aux environs du Grand-Étang et de l'Étang-Zombi, Gommier; rare au Matouba. Alt. 300-600 mèt. [N° 2263.]

Martinique. Vulgo : Crécré grand-bois. — Fonds-Saint-Denis, Calebasse, Champflore, fontaine Absalon. [N° 1175.]

M. *coriacea* D.C.; Miconie à feuilles coriaces. Vulgo : Bois-côtelette-montagne. — Arbrisseau d'une grande beauté, haut de 0m 80-1m 80, nu dans le bas, à feuilles confinées aux extrémités des branches, à rameaux quadrangulaires, grisâtres, très ruguleuses, portant de nombreuses cicatrices et une faible couche de poils rigides et courts. Feuilles très rigides, épaisses, fortement roulées, souvent en forme de cuiller, entièrement glabres : les adultes, vert jaunâtre en dessous, longues de 7-12 cm. sur 4-5 cm. de large, finement crénelées-dentées, à dents glanduliformes; nervures 3, larges, rougeâtres ou jaunâtres, très saillantes en dessous; nervilles transversales très rapprochées, avec un arc près du bord; pétioles larges, comprimés, longs de 1-2 cm. Inflorescence en panicules trichotomes, corymbiformes, pyramidales-arrondies, plus courtes que les feuilles : les dernières divisions portant

2-3 fleurs blanches sessiles; pédoncules et pédicelles glabres, quadrangulaires, robustes. Baies petites, noirâtres, globuleuses, couronnées par les bords lacérés du calice. C'est de tous les Miconia la plus brillante espèce. — Assez abondant à la Soufrière (cône et plateau, où il est souvent rabougri), Savane aux Ananas, plateau de la Grande-Découverte. — Fl. presque toute l'année, mais surtout de février à juillet. [N° 2252.]

M. *impetiolaris* Don.; Miconie sans pétioles. Vulgo : Bois-côtelette rouge. — Arbuste haut de 2-4 mèt., très droit, à tige cylindrique, à rameaux, pétioles, pédoncules, calice et le bas de la côte médiane revêtus d'un duvet rude, court, couleur de rouille. Feuilles longues de 20-35 cm. sur 10-16 cm. de large, ovées-oblongues, pointues ou obtuses au sommet, auriculées à la base, brièvement pétiolées ou subsessiles, faiblement crénelées-dentées, ou subentières, glabres en dessus, garnies en dessous d'un duvet glanduleux, court, brun clair; nervures 3, avec un arc double : le premier, peu marqué, à 3-4 mm. de distance, et l'autre près du bord; côte non imprimée en dessus et très saillante en dessous. Inflorescence en panicules trichotomes, longues de 10-17 cm., à branches primaires très allongées, spiciformes, interrompues, portant des cymules sessiles à 3-5 fleurs blanches, petites. Baies mûres bleu foncé, poilues, globuleuses, obscurément marquées de 7-8 côtes. — Fl. en juin, juillet, août. — Abondant dans les environs de la Ravine-Chaude, du Trou-aux-Chiens, de Gourbeyre (Valcanar et Grande-Savane), Pigeon (le long de la rivière Lostau), etc. — Alt. 12-400 mèt. [N° 2264.] — Cette belle espèce n'existe pas à la Martinique.

M. *trichotoma* Cogn.; Miconie à panicules trichotomes. Vulgo : Bois-côtelette rouge. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 3-8 mèt., entièrement glabre, à branches presque toujours penchées, à rameaux obtusément tétragones et renflés aux nœuds. Feuilles membraneuses, rougeâtres, longues de 10-18 cm. sur 6-9 cm. de large, acuminées au sommet, subcordées à la base, ou atténuées ou arrondies, à 3 nervures et un arc près du bord. Fleurs en panicules trichotomes, longues de 10-15 cm., pyramidales, allongées, à branches très divisées, à pédoncules secondaires cylindriques, faibles, à pédicelles filiformes, pourvus d'une petite bractée à la base; pétales blancs; anthères 8; ovaire biloculaire. Baies globuleuses, plus petites qu'une graine de poivre, à huit côtes. — Fl. en mai, juin, juillet. — Abondant dans presque tous les grands bois humides de la Guadeloupe jusqu'à une altitude de 880 mèt. [N° 2254.]

Martinique. Vulgo : Bois crécré rouge. — Abondant dans tous les grands bois. [N° 669.]

M. *striata* Cogn.; Miconie à fruits striés. Vulgo : Du bon matin (à Gourbeyre), à cause de la bonne odeur que les fleurs émettent le matin. — Arbrisseau ou grand arbuste, haut de 3-4 mèt., très droit, ornemental, entièrement

glabre, à rameaux cylindriques. Feuilles très variables quant aux dimensions, d'une longueur moyenne de 9 cm. sur 3 cm. de large, généralement vert pâle sur les deux faces, ovales-elliptiques, acuminées au sommet, atténuées à la base ou pointues; pétioles longs de 1-2 cm., cannelés. Fleurs blanches, en panicules terminales, à branches peu divisées. Baies petites, élargies à la base, d'un bleu noir à la maturité, pourvues de huit petites côtes. — Abondant sur les lisières des bois et dans les savanes de la région inférieure : hauteurs inférieures du Baillif, des Vieux-Habitants, de Deshaies, de la Pointe-Noire, de Sainte-Rose, etc. Alt. 150-400 mèt. [Nos 2247, 2253.]

Martinique. Vulgo : Crécré blanc. Très abondant : Parnasse, plateau des Trois-Ilets, Carbet, hauteurs de Case-Pilote, etc. [Nos 108 *b*, 670, 1179.]

Charianthus Don. (du grec « charis », beauté, et « anthos », fleur, allusion à la beauté des fleurs dans les espèces de ce genre.)

C. *coriaceus* D. C.; Charianthe à feuilles coriaces. Vulgo : Fuchsia-montagne. — Superbe arbrisseau, haut de 1-1m 50, rarement plus haut, souvent rabougri, toujours couvert de mousses et de petites plantes épiphytes, entièrement glabre, à branches obtusément tétragones, noueuses, grisâtres. Feuilles très coriaces, entières, longues de 7-10 cm. sur 3-5 cm. de large, ovées, acuminées au sommet, subarrondies ou rétrécies à la base, à 3 nervures non imprimées en dessus, très saillantes en dessous, avec un arc près des bords du limbe; pétioles longs de 6-9 mm. Inflorescence en panicules corymbiformes, penchées ou pendantes, arrondies, axillaires et plus rarement terminales. Fleurs pourpres, d'une grande beauté, longues de 11 mm.; pétales 5, longs de 5 mm., oblongs; étamines 8, dépassant les pétales de 6 mm.; pédicelles fermes, munis d'un nœud articulé près du sommet, bibractéolés ou biglanduleux à la base. Baies noirâtres, turbinées, couronnées par les lobes persistants du calice, à 4 loges. — Assez abondant dans les terres volcaniques de la Savane à Mulets, pente du Galion à la Grande-Citerne, Grande-Découverte, etc. [No 2229.] — Il n'existe pas à la Martinique.

C. *nodosus* Triana; Charianthe à branches très noueuses. Vulgo : Fuchsia. — Arbrisseau très beau, dont les fleurs, comme celles du précédent, rappellent les fleurs du fuchsia de France, haut de 0m 90-1m 40, à branches subtétragones, très noueuses, chargées de mousses et d'autres plantes épiphytes, souvent hérissées de poils rigides aux extrémités. Feuilles glabres, longues de 4,5-6 cm. de large, tantôt largement et nettement elliptiques, tantôt légèrement ovées, très obtusément pointues au sommet, souvent prolongées à la base; pétioles longs de 6-8 mm., finement et nettement dentelées-serretées, à dents mucronées, subulées, presque couchées et tournées vers le sommet du limbe, à 5 nervures et un arc très près des bords. Inflorescence, forme et couleur de la corolle comme dans le précédent, mais à pédoncules

et pédicelles plus minces, presque filiformes. Baies tétragones, élargies vers le sommet, roses, caractères qui distinguent facilement cette espèce de la précédente. [N° 666.]

C. *nodosus* Tr., variété *crinitus* Naud., présente des feuilles très nettement elliptiques-orbiculaires, grisâtres en dessous, très brièvement et obtusément pointues au sommet, à branches hérissées de soies rudes et couchées, qui, à l'extrémité des rameaux, forment une couche épaisse, laquelle devient moins accusée sur les cinq nervures, du côté inférieur, et se réduit, sur le côté supérieur du limbe, à des soies éparses. — Cette belle espèce avec sa variété n'existent pas à la Guadeloupe ; elles sont assez abondantes dans la région supérieure de la Montagne-Pelée. [N° 665.]

C. *corymbosus* Cogn.; Charianthe à fleurs en corymbes. — Grand arbuste, plus rarement petit arbre, n'excédant guère 5 mèt. de haut, à branches peu nombreuses : les supérieures, fastigiées; les inférieures, divariquées, horizontales ou penchées, entièrement glabre. Feuilles d'un vert noirâtre, à 5 nervures et un arc, acuminées au sommet, rétrécies ou subarrondies à la base. Inflorescence en corymbes larges, arrondis ou allongés, selon la variété. Fleurs jaune verdâtre. Baies globuleuses, d'un noir bleu foncé à la maturité, deux ou trois fois plus volumineuses qu'une graine de poivre.

α, variété *grandiflorus* Cogn. — Abondant dans les hauteurs de Trois-Rivières, morne Gommier, etc. [N° 2269.]

β, variété *diffusus* Cogn. — Bois supérieurs des Bains-Jaunes, Matouba, Vieux-Habitants, etc. [N°s 2250, 3204.]

Martinique. — Variété *glaberrimus* D. C. Vulgo : Crécré noir. — Abondant à la Calebasse, dans les endroits exposés aux vents, Prêcheur (hauteur du Céron et à la Sibérie), fontaine Absalon, etc. [N°s 666, 1164.]

Mouriria Aubl. (de « Mouriri », nom de la plante à la Guyane.)

M. *domingensis* Walp.; Mouriri de Saint-Domingue. Vulgo : Mèle. Tuss., *Fl.*, III, t. 37. — Petit arbre élégant, à feuillage très vert et luisant, haut de 5-7 mèt., très branchu, à branches supérieures fastigiées, les inférieures horizontales et penchées aux extrémités, flexibles et allongées, à rameaux tétragones. Feuilles cartilagineuses, ovées-oblongues, petites, pétiolées, entières, à nervures secondaires presque imperceptibles. Inflorescence en corymbes umbelliformes, axillaires, pédonculés, nombreux, situés tout le long des branches, à l'aisselle des feuilles, contenant 2-10 fleurs blanches, petites; pédoncules filiformes, longs de 4-8 mm., plus longs que les pétioles, bibractéolés et articulés au-dessus de la base; calice campanulé, à 4-5 dents deltoïdes; corolle à 4 pétales tordus, avant l'anthèse, en un bouton pointu; étamines 8; anthères jaunes à deux pores au sommet. Baie globuleuse, couronnée par les lobes et par le prolongement du tube du calice, de la grosseur

et de la couleur d'une petite prune-café du pays, d'une saveur très agréable; semences grosses, dures, 2-4, anguleuses. — Peu abondant : çà et là dans les endroits pierreux, secs et chauds des bois inférieurs du massif de Houëlmont. — Fl. en mai, juin et juillet. [N° 1299.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Blakea L. (dédié à l'Anglais Stephan Blake, de l'île d'Antigua, zélé botaniste, auteur de l'ouvrage : *Le Jardinier pratique*.)

B. *pulverulenta* Vahl; Blackea pulvérulent. Vulgo : Goyavier rose, goyave rose, framboisier (au Camp-Jacob), petit figuier blanc. — Arbrisseau sarmenteux, épiphyte, très beau et ornemental, à branches nombreuses, dichotomes, très divariquées : les adultes toujours penchées, à jeunes rameaux quadrangulaires (à quatre angles aigus). Feuilles petites, situées à l'extrémité des branches, coriaces, glabres, souvent couvertes d'une couche pulvérulente et glauque, nettement obovées, cunéiformes à la base, brusquement rétrécies au sommet en une pointe très courte, à 3 nervures et un arc sur les bords. Fleurs larges, odorantes, roses, très belles, solitaires ou réunies par deux aux aisselles des feuilles et opposées ; bouton de la fleur enveloppé de quatre bractées, elliptiques, d'inégale grandeur, tombant après l'anthèse ; calice à 6 dents ; pétales 6, obovés ; anthères 12, dressées, s'ouvrant par deux pores terminaux ; pistil droit, beaucoup plus long que les étamines. Baie large, de la forme d'une nèfle, mais beaucoup moins volumineuse, comestible, à odeur de groseille ; péricarpe pulpeux. — Abondant dans les quartiers inférieurs des Bains-Jaunes, Gommier, bords de la rivière Rouge, du Matouba, bords de l'Étang-Zombi et du Grand-Étang (Capesterre). — Fl. en juin, juillet, août, et souvent aussi en septembre et octobre. [N° 2147.] — Il n'existe pas à la Martinique, mais il est assez commun à la Dominique (environs de Lauda). [N° 113.]

Le **Bellucia** *grossularioides* Tr., vulgo : Néflier du Mexique, introduit du Mexique à la Guadeloupe par le Dr L'Herminier, est cultivé dans beaucoup d'endroits à cause de ses fruits, qui sont blancs et qui ont la forme mais non pas le volume d'une nèfle de France. — Ravine-Chaude (abondant), Longmont (Capesterre, Guadeloupe), Lamentin (près des marais), etc. [N° 3205.]

Martinique. Vulgo : Néflier du Mexique. — Çà et là chez quelques propriétaires. [N° 1167.]

Graffenrieda Mart. (dédié à H. R. et D. Graffenriede, de Bâle, auteurs d'un ouvrage sur les arbres fruitiers et éditeurs de *Historia plantarum*, de Bauhin.)

G. *latifolia* Thib.; Graffenrieda à feuilles larges. Vulgo : Côtelette grand-feuille. (**Cycnopodium** Naud.) — Grand arbuste, haut de 3-5 mèt., à une seule ou à plusieurs tiges, partant d'une grosse souche, à tige et branches nues dans le bas, marquées de larges cicatrices, à écorce lisse et verte. Feuilles orbicu

laires, coriaces, très glabres, entières, longues de 10-15 cm. : les jeunes, un peu moins larges ; les adultes, plus larges que longues. Fleurs petites, blanches, en panicules larges, terminales, trichotomes et corymbiformes. Fruit inconnu. — Rare : dans les bois inférieurs du morne Desboulais, au-dessus de l'habitation Pagesis, à Pigeon. [N° 3714.]

Martinique. Vulgo : Crécré grand-feuille. — Prêcheur (bois de la Sibérie), Basse-Pointe, dans les hauteurs, sur la pente de la Montagne-Pelée (assez abondant). [N° 110.]

Tibouchina Aubl. (nom indigène à la Guyane.)

T. *chamæcistus* Cogn. ; Tibouchina petit ciste. Vulgo : Thym violet, thym de montagne. — Arbrisseau haut de 15-40 cm., tortueux, flexible, branchu ou presque dépourvu de branches, à ramuscules tétragones. Feuilles longues de 4-7 mm. sur 2-4 mm. de large, roulées sur les bords, ovées ou ovales, terminées au sommet par une soie, garnies en dessus de 10-16 soies courtes, adnées dans toute leur longeur ; nervure 1. Fleurs pourpre foncé, larges, d'une grande beauté, solitaires ou réunies par 2-4 ; calices et pédoncules hérissés de soies ; pétales obovés, ciliés sur les bords ; étamines 8-10 ; ovaire à 4 loges. — Fl. presque toute l'année. — Vit dans les sphagnums, sur le cône et le plateau de la Soufrière, de la Grande-Découverte, de la Savane aux Ananas, etc. [N° 2251.]

Martinique. — **Chætogastra** *chamæcistus* Gr. Vulgo : Thym de montagne. — Ressemble exactement à l'espèce guadeloupéenne, quant à la couleur, la forme et les dimensions des feuilles et des organes floraux ; il en diffère : par sa taille beaucoup plus élevée (0m 70-1 m.), ce qu'explique sa station sur un sol volcanique couvert d'une couche d'humus très riche ; par ses branches et ses fleurs très nombreuses ; par ses feuilles pourvues aussi, mais à la face inférieure, de soies adnées ; par ses pédoncules plus longs et le plus souvent disposés par ombelles de 3-4 rayons. — Il constitue un des plus beaux arbrisseaux que la Providence ait créés. — Fl. surtout de mai en juillet. — Vit solitaire ou en société à la Montagne-Pelée (Petite et Grande-Savane), sur la pente du morne Lacroix (plus ou moins rabougri) ; plus rare aux sommets des Pitons-du-Carbet. [N° 112.]

T. *chironioides* Gr. — Arbrisseau plus ou moins droit, haut de 40-80 cm., à branches allongées, à fleurs larges, pourpre pâle ; se rencontre à la Dominique (environs de Lauda). [N° 1172.]

Arthrostemma D. C. (du grec « arthron », articulation, et « stemma », étamine, à cause de l'état articulé de ces organes.)

A. *glomeratum* Naud., **Pterolepis** *capitata* Miq., **P.** *glomerata* Crueg ; Arthrostemme à fleurs en glomérules. Vulgo : Herbe à vaches mâle. — Herbe annuelle, très souvent suffrutescente à la base, ornementale, haute de 30-

80 cm., droite, peu branchue, vert pâle dans toutes ses parties, à tige et branches tétragones, garnies de poils couchés, roux jaunâtre, ainsi que les pétioles et la face inférieure des feuilles, mais surtout les ramuscules. Feuilles entières, petites, lancéolées, pointues, à 3 nervures. Fleurs roséesou blanches, larges, caduques, en glomérules terminales, contenant rarement plus de deux rayons ; tube du calice à huit sillons, garni de poils sétiformes, longs, rigides et étoilés à l'extrémité ; lobes du calice longs, persistants ; étamines 8 ; anthères jaunes, tuberculées à la base, subulées ; ovaire mûr libre, surmonté de plusieurs soies droites. Fruit sec. — Extrêmement abondant dans toutes les savanes humides, depuis environ 300-1000 mèt. d'élévation (jusque dans la petite savane autour de la case des Bains-Jaunes). — Fl. toute l'année. [N° 2266.]

Martinique. Vulgo : Herbe à mouches. — Très abondant dans toutes les savanes jusqu'à altitude de 680 mèt. [N° 1173.]

Nepsera Naud. (anagramme du g. **Spennera** de Martius et de D. C. *Prod.*, III, p. 115.)

N. *aquatica* Naud. Nepsera aquatique. Vulgo : Herbe à mouches. Aubl., t. 169. — Annuel, droit, à base souvent couchée et ligneuse, d'une élévation moyenne de 70 cm., très ornemental, à tige cylindrique, très fragile, branchue ou à branches peu nombreuses, allongées, à jeunes rameaux tétragones. Feuilles petites, ovées-lancéolées, opposées, peu nombreuses, brièvement acuminées, finement serretées, à 3-5 nervures. Fleurs violettes, ou violacées ou blanches, disposées en un large panicule trichotome, feuillue à la base ; pédicelles longs, filiformes ; calice à 4 lobes linéaires ; étamines 8 ; anthères violettes, lancéolées-linéaires. Fruit mûr sec, non adhérent au calice. — Fl. presque toute l'année, mais surtout d'avril à juillet. — Endroits aquatiques ou très humides, pas rarement dans les savanes sèches et argileuses : Trois-Rivières (chemin du Trou-aux-Chiens), Capesterre, Matouba ; çà et là au morne Gommier et à Gourbeyre (environs du Valcanard). Alt. 270-700 mèt. [N° 2261.]

Martinique. Vulgo : Herbe à mouches. — Fonds-Saint-Denis, Champflore, La Régale, Rivière-Salée, etc. [N° 1168.]

SOIXANTE-SEIZIÈME FAMILLE. — LYTHRARIÉES.

Cuphea P. Br. (du grec « kuphos », voûté, bossu, parce que le calice est bossu à la base.)

C. *Balsamona* Cham. et Schl., **C.** *hyssopifolia* Grisb. ; Couphéa à feuilles d'hysope. Vulgo : Herbe-savane. — Herbe suffrutescente ou frutescente,

haute de 15-70 cm., scabre, plus ou moins visqueuse, droite; à branches alternes, situées sur le même plan : les inférieures, longues; les supérieures, graduellement plus courtes ; à tige, branches et pédoncules plus ou moins garnis de poils rudes, tuberculés à la base, et plus ou moins crochus au sommet. Feuilles ovées-oblongues ou oblongues-lancéolées, petites, à pétiole très court. Fleurs très petites, pourpres ou plus rarement blanches, axillaires et terminales : les axillaires habituellement solitaires ou réunies par 2-5; calice tubuleux, à 12 sillons, bossu à la base; pétales 5, inégaux; ovaire supère, à deux loges inégales et garnies d'une glande du côté supérieur. Fruit capsulaire, s'ouvrant latéralement. — Plante de peu d'utilité. — Abondante dans les endroits humides ou aquatiques : Bagatelle, morne Gommier, route de la Basse-Terre à Gourbeyre. Alt. 80-700 mèt. [N° 2234.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petite violette. — Route de la Trace (Deux-Choux), environs de Fort-de-France (dans les chemins peu battus), Gros-Morne. [N° 1495.]

On cultive assez fréquemment dans les parterres le **C.** *micropetala* Kunth. (**C.** *platycentra* Benth.), joli sous-arbrisseau à fleurs larges, jaunâtres. [N° 2233.]

MARTINIQUE. [N° 2149.]

Ammannia L. (dédié au Suisse Jean Ammann, né à Schaffhouse en 1699, mort en 1741, professeur d'histoire naturelle à Pétersbourg ; a écrit sur les plantes russes rares. — Paul Ammann a écrit sur l'histoire du Pérou en 1663, et a laissé plusieurs ouvrages ayant trait à la botanique.)

A. *latifolia* L. ; Ammannie à larges feuilles. Vulgo : Herbe-mare. Sl., t. 7, f. 4. — Herbe annuelle, entièrement glabre et glauque, très droite, haute de 25-80 cm. Feuilles opposées, décussées, lancéolées-linéaires, sessiles, cordées à la base, avec deux lobes semi-amplexicaules. Fleurs petites, blanches, axillaires, réunies par 2-5 aux aisselles des feuilles, depuis la base de la tige jusqu'au sommet; calice à 4 dents, doublées de dents accessoires; pétales 4, rouges; étamines 4; ovaire à 4 loges; style filiforme. Fruit capsulaire, renfermé dans le calice, s'ouvrant irrégulièrement. — Çà et là dans les mares d'eau douce et dans les fossés le long des routes : environs de la Basse-Terre, route de la Pointe-à-Pitre au Gozier, les Saintes (Terre-de-Haut, autour de la mare située derrière le cimetière, où cette plante vit en société avec d'autres herbes). [N° 3053.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-mare. — Marin, environs de Fort-de-France. [N° 1303].

A. *humilis* Mich., **A.** *ramosior* L., **A.** *occidentalis* D. C., **Rotala** *ramosior* Koehne; Petite Ammanie. Vulgo : Herbe-mare. — Petite herbe annuelle, à base couchée, radicante, à branches très allongées et plus ou moins relevées aux extrémités, haute de 20-35 cm. Feuilles lancéolées-linéaires, spatulées,

très rapprochées. Fleurs sessiles, solitaires ou réunies par 3 aux aisselles des feuilles, tout le long de la tige ; étamines 4; style très court. Fruit globuleux, plus petit que dans le précédent. — Rare : Pointe-Noire (sur le bord de la grande mare, à côté du bourg. [N° 3387.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Lawsonia L. (dédié à John Lawson, médecin à Grand-Strickland, au commencement du XVIIe siècle ; a voyagé en la Caroline dans un intérêt botanique, et a publié la description de cette contrée.)

L. *inermis* L.; Lawsonie sans piquants. Vulgo : Réséda de France, réséda du pays. Desc., vol. VIII, t. 596, p. 365. — Arbrisseau ou grand arbuste, plus rarement petit arbre, à branches fortement inclinées. Originaire d'Arabie et des Indes Orientales, naturalisé et cultivé à cause de la bonne odeur de ses fleurs, qui se rapproche beaucoup de celle du réséda de France. On en rencontre plusieurs variétés qui diffèrent par la couleur des fleurs [1]. N° 2235.

Également abondant à la Martinique.

Le **Lagerstrœmia** *indica* L. Vulgo : Cestram. — Arbre originaire des Indes Orientales, qui, soumis à la taille, se couvre de fleurs d'avril en septembre; est très fréquemment cultivé dans les jardins des Antilles [N° 902], et le **L.** *Reginæ* L., grand arbre, originaire de la côte de Malabar, à fleurs larges, pourpre foncé; se rencontre aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre (Martinique), d'où il s'est répandu dans plusieurs localités de l'île. [N° 903.]

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME FAMILLE. — ONAGRARIÉES.

Jussieua L. (dédié par Linné au célèbre Bernard de Jussieu, né à Paris en 1699, mort en 1777, médecin; en 1775, directeur du jardin royal du Trianon, où il classa des plantes d'après le principe des affinités naturelles. Le résultat de ses travaux fut publié dans un simple catalogue, sous le titre : *Ordines naturales in Ludovici XV horto Trianonensi dispositi.*)

J. *suffruticosa* L.; Jussiée suffrutescente. Vulgo : Girofle-mare. Sl., t. 11, f. 1; Plum., édit. Burm., t. 175, f. 1; Lam., *Ill.*, t. 280, f. 1. — Herbacé, haut de 0^m^70-1^m^50, à base suffrutescente, à tige glabre, grosse, anguleuse,

1. Les feuilles de cet arbuste forment le *Henné* d'Égypte et d'Arabie, employé depuis la plus haute antiquité, comme cosmétique colorant, par les femmes et les enfants pour augmenter la beauté et assurer la santé. Ils se servent de la poudre de feuilles fraîches pour se colorer les ongles, ce qui est un signe de dignité. Il est aussi employé comme topique contre toutes les blessures par les Arabes. L'industrie l'utilise enfin pour teindre la soie et pour donner au bois blanc une belle couleur d'acajou. (E. H.)

noire, à branches habituellement étalées. Feuilles lancéolées-oblongues ou lancéolées, ou lancéolées-linéaires, rétrécies à la base en un pétiole très court. Fleurs jaunes, larges, brièvement pédonculées, solitaires et axillaires; calice à lobes largement ovés ou elliptiques, cuspidés. Capsule rétrécie vers la base. — Assez abondant le long des rivières, sur le bord des mares et des étangs.

α, variété à fleurs plus larges : environs de la Basse-Terre, Pointe-Noire, Capesterre [Nos 2917, 2245.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gironflé, herbe à pique. — Carbet, Fort-de-France, Trinité. [N° 805.]

β, variété *angustifolia*. Lam., *Ill.*, t. 280, f. 3. — Lamentin, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, etc. [Nos 2918, 3247.]

MARTINIQUE. — Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, etc. [N° 1385.]

J. *erecta* L., J. *palustris* Miq.; Jussiée droite. Vulgo : Giroflé-mare. — Annuel, très droit et élégant, nu dans le bas, branchu dans le haut, d'une élévation de 0m80-2m50, à tige anguleuse, à branches fastigiées. Feuilles elliptiques-linéaires. Fleurs petites, jaunes. Capsules courtes et grosses, nombreuses. — Endroits humides ou aquatiques, dans les fossés remplis d'eau et sur les bords des étangs : Sainte-Rose, Lamentin, Morne-à-l'Eau, les Saintes (Terre-de-Haut), Marie-Galante, etc. [N° 2246.]

MARTINIQUE. Vulgo : Géronflé, herbe à pique. — Abondant : Rivière-Salée, Marin, Caravelle, Trois-Ilets. [N° 1386.]

J. *linifolia* Vahl; Jussiée à feuilles de lin. Vulgo : Gérofle-mare. — Suffrutescent, haut de 0m90-2 mèt., très droit, nu dans le bas, à branches fastigiées : les inférieures, longues; les supérieures, successivement plus courtes. Feuilles inférieures beaucoup plus larges et plus longues, lancéolées, celles des branches plus courtes, linéaires-lancéolées. Capsule courte, linéaire, légèrement recourbée. — C'est l'espèce dont les capsules sont les plus minces. — Endroits humides, marécageux et aquatiques; vit souvent en société sur une grande étendue : Sainte-Rose, Lamentin, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, etc. [N° 2919.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gironflé, herbe à pique. — Ducos, Trois-Ilets, Lamentin, Saint-Esprit, François, etc. [N° 802.]

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME FAMILLE. — RHIZOPHORÉES.

Rhizophora L. (du grec « rhiza », racine, et « phero », je porte, allusion aux nombreuses racines adventives qui supportent la plante.)

R. *Mangle* L. (mot de la langue malaise). Vulgo : Manglier, palétuvier rouge, mangle rouge, mangle-chandelle, mangle noir. Desc., vol. I, t. 10,

p. 45. — Petit arbre ou assez souvent arbre d'assez grande taille ; à branches très nombreuses, allongées, très inclinées, souvent pendantes ; à racine principale courte, souvent presque nulle ; à tronc soutenu par des racines adventives, arquées, nombreuses, plongeant dans l'eau ; à écorce noire et lisse. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, épaisses, très glabres, entières, ovales ou ovales-elliptiques, arrondies au sommet ; stipules interpétiolaires, tantôt longues, tantôt courtes. Fleurs axillaires, solitaires ou en cymes dichotomes ; calice quadripartite, à lobes persistants ; pétales 4, laineux à l'intérieur ; étamines 8, sur deux verticilles. Fruit ovale, couronné, à la base, par les lobes persistants et durs du calice ; semences 1. — Dès que le fruit est arrivé à maturité, il commence à germer sur pied, la radicule en perce le sommet, s'allonge peu à peu, atteint quelquefois une longueur de 30 cm., devient pendante et, entraînée par son poids, elle finit par se détacher de la capsule. Dans sa chute, elle s'enfonce verticalement dans la vase. — Le bois est blanchâtre en dedans et ne sert guère que comme bois de chauffage ; l'écorce et le fruit sont riches en tanin, et dans le pays on en fait souvent usage, surtout pour les tanneries de la Basse-Terre [1]. — Fl. principalement de juin à septembre. — Vit en société sur une grande étendue, dans les marécages du Morne-à-l'Eau, de la Pointe-à-Pitre, de Baie-Mahault, du Lamentin, de Sainte-Rose ; moins abondant aux Saintes (Terre-de-Haut), au Gozier, etc. [N° 2961.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mangle-chandelle, palétuvier rouge, mangle rouge. — Vit en société sur une large échelle : au Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Robert, François, Trinité, Galion, etc. [N° 1836.]

Cassipourea Aubl. (nom indigène de la plante à la Guyane.)

C. *elliptica* Poir. ; Cassipoure à feuilles elliptiques. Vulgo : Bois-de-l'ail. — Arbre élégant, de taille moyenne, parfois grand arbre, selon les endroits, très branchu, à branches supérieures très fastigiées, les inférieures étalées. Feuilles entières, coriaces-subcharnues, elliptiques, légèrement acuminées, opposées. Fleurs très nombreuses, en fascicules axillaires de 2-6 rayons pédonculés ; calice aussi long que les pétioles, à 4-6 lobes deltoïdes ; pétales 5-4, blancs, délicatement frangés et laineux en dedans. Capsule petite, à 3 valves. — Les fleurs, en s'ouvrant, émettent un parfum agréable ; plus tard, ces mêmes fleurs exhalent une mauvaise odeur. Les feuilles, froissées entre les doigts, répandent une odeur rappelant bien celle de l'ail. — Fl. habituellement en mai et juin, et aussi en octobre et novembre. — Assez abondant

1. L'emploi de cette écorce, riche en tanin, a pris aujourd'hui une place marquée dans l'industrie de la tannerie et surtout des matières colorantes. Elle sert surtout à la fabrication des extraits tannants aujourd'hui presque exclusivement employés au lieu et place des écorces abandonnées. (E. H.)

dans les bois inférieurs du Matouba, des Bains-Jaunes, de Houëlmont, des Trois-Rivières, etc. [N° 2737.] [1]

Martinique. Vulgo : Bois-de-l'ail. — Était encore assez abondant, en 1878, dans les bois de la Régale et dans ceux de quelques mornes de la Rivière-Salée; les déboisements l'ont fait disparaître. — Assez abondant encore dans les bois du Prêcheur (Céron et la Sibérie). [N° 2149.]

SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME FAMILLE. — COMBRÉTACÉES.

Terminalia L. (du grec « terma », en latin « terminus », terme, pointe, parce que les feuilles sont confinées aux extrémités des branches.)

T. *Catappa* L. (du mot « catapan », nom de l'arbre aux Moluques.) Vulgo : Amandier. Desc., vol. IV, t. 279, p. 217. — Arbre de taille moyenne, plus rarement arbre de grande taille, droit, à branches étagées, horizontales, à écorce rude et gercée. Feuilles obovales, subcordées et portant deux glandes à la base du limbe, arrondies au sommet. Fleurs polygames, en grappes effilées, réunies en groupes, axillaires, situées aux extrémités des branches : les femelles, mélangées avec les mâles dans le bas de la grappe et distantes; les mâles, plus haut et rapprochées. Fruit ovale-oblong ou elliptique, biconvexe-comprimé, muni de deux ailes longitudinales et étroites. — Le bois est recherché pour le charronnage; l'amande est blanche et très goûtée des créoles, son goût approche de celui de la noisette. On peut retirer des amandes une huile qui ne rancit jamais. Selon Descourtilz, le lait des amandes est émulsif, et l'huile, extraite à froid et mêlée à du sirop de l'herbe-à-charpentier, est recommandée contre les toux opiniâtres [2]. — Originaire de l'Asie et de l'Afrique, naturalisé dans les deux colonies; on les plante habituellement dans les cours et le long des routes comme arbres à ombrage. — Fl. toute l'année dans la basse région; dans la région supérieure, la floraison a lieu de mai en août, et les grappes sont souvent très allongées et composées. [N° 3100.]

Martinique. Vulgo : Amandier. [N° 1800.]

Laguncularia D. C. (du latin « laguncula », diminutif de « lagena », bouteille, parce que le limbe du calice, qui couronne le fruit, a un peu la forme d'une bouteille ou d'une cruche renversée.)

1. Plante riche en tanin, astringente : teinture et tannage des peaux.

2. La racine est employée contre la dysenterie, la diarrhée; l'écorce contre les fièvres gastriques et bilieuses. Elle contient un tanin qni lui donne ses propriétés astringentes et ses matières colorantes qui en permettent l'emploi dans la teinture. L'huile des amandes est comestible. (E. H.)

L. *racemosa* G.; Laguncalaire à fleurs en grappes. Vulgo : Mangle blanc (à cause de la couleur de la face inférieure de la feuille). — Petit arbre, droit, très branchu, à branches horizontales, très souvent penchées ou tombantes, à rameaux cylidriques-comprimés, à écorce grise et lisse. Feuilles coriaces, subcharnues, ovales ou elliptiques, ou ovales-oblongues, souvent échancrées et mucronulées au sommet, blanchâtres-duvetées en dessous; pétiole long, portant habituellement deux glandes en dessus, près de la base ou au milieu. Fleurs polygames, en cymes trichotomes et à branches spiciformes; pédoncules pubescents; calice à 5 lobes persistants; pétales 5, blancs ou légèrement rosés, caducs, petits; étamines 10, bisériées. Fruit petit, à deux ailes étroites, pubescent, gris, rappelant un peu la forme d'une bouteille de genièvre de Hollande. — Très abondant dans les marécages du bord de mer, où il vit en société avec d'autres palétuviers. [N° 3097.] [1]

MARTINIQUE. Vulgo : Mangle gris, palétuvier gris. — Rivière-Salée, Lamentin, Ducos, Trois-Ilets, François, Robert, etc. [N° 1798.]

Conocarpus L. (du grec « konos », cône », et « carpos », fruit, parce que les fruits affectent une forme conique.)

C. *erectus* L.; Conocarpe droit. Vulgo : Palétuvier rouge, mangle rouge, mangle gris, olivier bord-de-mer. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 52; Sl., t. 161, f. 2; Desc., vol. VI, t. 399, p. 68. — Petit arbre, entièrement glabre, habituellement droit, plus rarement tortueux, à branches horizontales, allongées, penchées ou tombantes, à ramuscules triangulaires, à écorce grise ou rougeâtre, fortement gercée dans les vieux pieds. Feuilles lancéolées ou elliptiques, brièvement pétiolées, garnies de deux glandes, situées à droite et à gauche, à égale distance du sommet du pétiole. Inflorescence en grappes courtes, simples, à branches terminées par des capitules d'abord sphériques, devenant ensuite coniques; divisions du calice 5, rudes, caduques; pétales nuls; étamines 5-10; akènes imbriqués, petits, recourbés, ressemblant à de petites écailles d'un cône de sapin; capitule mûr conique, long de 5-7 mm., souvent tout à fait rond. — Le bois n'est employé que pour le chauffage [2]. — Très abondant dans les endroits marécageux du bord de mer, où il vit en société avec d'autres palétuviers; plus rare dans les sables secs : les Saintes (Terre-de-Haut), Port-Louis, Petit-Canal, Anse-Bertrand, Moule, etc. [N° 3098.]

MARTINIQUE. Vulgo : Palétuvier gris, palétuvier rouge. — Abondant dans les endroits marécageux du bord de mer : Trinité (Galion), Robert, François, Lamentin, Sainte-Luce, Rivière-Pilote, etc. [N° 1797.]

1. Plante à tanin, astringente, usitée contre la dysenterie.

2. Plante amère et astringente : on l'a proposée comme succédanée du quinquina et comme utile dans le traitement du diabète et de la syphilis. (A étudier.)

Le **Conocarpus** *latifolius* Roxb., grand arbre, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre, où il fleurit et rapporte des fruits tous les ans. [N° 1802.]

Bucida L. (du grec « bous », bœuf, parce que, dans les espèces-types, le fruit est long et recourbé en forme de corne de bœuf.)

B. *capitata* V.; Bucida à fleurs en capitules. Vulgo : Bois gli-gli ou gri-gri (oiseau de l'ordre des rapaces). — Arbre souvent énorme, à tronc très anfractueux, surtout à la base, à branches nues, très irrégulièrement étalées, plus ou moins horizontales, souvent penchées, à rameaux régulièrement et nettement dichotomes, à écorce grise ou blanchâtre, peu crevassée. Feuilles ramassées à l'extrémité des branches, spatulées ou ovées-oblongues, coriaces : les jeunes couvertes en dessous d'un duvet couleur de rouille. Inflorescence en capitules pubescents, allongés, axillaires, situés à l'extrémité des branches, longuement pédonculés. Jeunes feuilles et capitules d'abord renfermés dans une masse de bractées luisantes, garnies d'un duvet fin, couleur de rouille. Fleurs vertes, très petites; calice à 5 petites dents; pétales nuls; étamines 10, dont 5 plus grandes et insérées plus haut. Fruit ovoïde, pointu aux deux bouts et muni de 4-6 côtes longitudinales et de côtes accessoires plus courtes. — Lors de la germination, le fruit s'ouvre en deux moitiés égales. — Fl. en janvier, mars ou avril. — Peu abondant : çà et là dans les bois du massif de Houëlmont, des bois inférieurs des Bains-Jaunes, des bords de la rivière Rouge, etc. [N° 3095.]

Martinique. Vulgo : Bois-arcoqois. — Rare : hauteurs de l'habitation Pécoul; çà et là dans les bois de la Régale (Saint-Esprit) et des bois de la fontaine Absalon. [N° 660.]

B. *buceras* L. (de « bous », bœuf, et « keras », corne.) Vulgo : Bois gli-gli. Sl., t. 189, f. 3 ; Br. Jam., t. 23, f. 1. — Grand arbre, à frondaison large et allongée, à branches étalées. Feuilles comme dans le précédent, mais habituellement plus larges. Fleurs en épis courts, très nombreux, soyeux, cylindriques, interrompus, situés à l'extrémité des branches, habituellement plus courts que les feuilles; étamines exsertes. Fruit inconnu. — Les deux espèces de gli-gli fournissent pour la charpente un bois serré, résistant, très élastique, se travaillant facilement; il passe pour être inattaquable par les termites[1]. — Assez abondant dans les environs du Moule; çà et là à Port-Louis, etc. [N° 3096.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Le **Quisqualis** *indica* L., vulgo (à la Guadeloupe) : Fleur à trois couleurs, est très fréquemment cultivé pour la garniture des treillis, des grillages et des

1. Écorce à tanin et à matière colorante, employée en médecine et dans la teinture. Sous l'influence de la piqûre de certains insectes, le **B.** *buceras* fournit des galles riches en tanin.

tonnelles. Cette belle liane, originaire des Indes Orientales et des Moluques, a des grappes simples, pendantes, à fleurs longuement tubulées, blanches en s'ouvrant, ensuite blanc rose, puis rouge pâle et enfin rouge sombre. Fl. sans cesse mais ne produit pas de fruits. [N° 3777.] — Martinique. [N° 954.]

QUATRE-VINGTIÈME FAMILLE. — THYMÉLÉES.

Daphnopsis Mart. Zucc. (du grec « daphné », laurier, et « opsis », aspect, c'est-à-dire ressemblant à un laurier.)

D. *caribæa* Gr.; Daphnopsis des Caraïbes. Vulgo : Mahot-piment, pimenté, mahot pimenté. — Petit arbre, habituellement droit, haut de 4-10 mèt., très variable quant à la disposition des branches, à écorce grise, lisse, très fibreuse. Feuilles subcoriaces, lancéolées-oblongues. Inflorescence terminale, en cymes arrondies, pédonculées, plusieurs fois dichotomes, à branches terminées par des ombelles. Fleurs blanc pâle, dioïques, apétales; tube du calice de la fleur mâle en forme de massue, celui de la fleur femelle d'abord infundibiliforme, ensuite campanulé. Baies mûres très blanches, ellipsoïdes, à peu près de la grosseur d'une graine de poivre, contenant une semence rondâtre. — Fl. en avril, mai, et aussi en octobre et novembre. — Le bois a peu de valeur, mais l'écorce fournit des fibres très longues et très fortes : les habitants en fabriquent des cordes et des liens [1]. — Assez abondant à Gourbeyre (Dolé, mornes Goblin, Dos-d'Ane, Boucanier), Vieux-Fort, Moule, Gozier, etc. Alt. 20-480 mèt. [N° 3220.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mahot-piment. — Parnasse, morne Saint-Martin, Prêcheur, Grande-Rivière, Robert, hauteurs du Carbet, etc. [N° 2103.]

QUATRE-VINGT-UNIÈME FAMILLE. — LAURINÉES.

Cinnamomum Bl. (du grec « kinnamomon », écorce de cannelle, de « kinein », rouler, et « amomon », amone ; selon d'autres, du mot « china », c'est-à-dire écorce de Chine, parce que les Arabes, qui les premiers apportaient la cannelle en Grèce, croyaient qu'elle venait de la Chine.)

C. *zeylanicum* Bl.; Cinnamome de Ceylan. Vulgo : Cannellier. Desc., vol. VIII, t. 565, p. 202. — Petit arbre asiatique, élégant, naturalisé et cultivé dans le pays à cause de son écorce. — Fl. en février, mars. — Fournit un excel-

1. Cette écorce, comme les feuilles, est âcre et détermine, par la mastication, d'abord une vive brûlure dans la bouche (d'où le nom de *piment*), puis de la vésication.

lent bois pour l'ébénisterie. — Capesterre (habitation Longmont), Camp-Jacob, Gourbeyre, Lamentin, etc. [N° 3194.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cannellier. — Camp Balata, Saint-Pierre, Fort-de-France, Marin, etc. [N° 1947.]

Phœbe Nees (parce que le genre « Phœbe » était fondu autrefois dans le genre « Laurus » proprement dit, qui était dédié à Phœbus ou Apollon.)

P. *elongata* Nees; Phœbé à grappes allongées. Vulgo : Bois-doux, bois-Chypre. — Grand arbre, droit, à branches étalées et allongées, à écorce noirâtre. Feuilles coriaces, ovales-elliptiques. Inflorescence en panicules allongées, axillaires, confinées aux extrémités des branches. Fleurs blanches, odorantes; calice large, à 6 lobes persistants. Fruit ovale-elliptique, long de 10-13 cm., supporté par une cupule obconique-allongée, muni des lobes persistants du calice. — Le bois est recherché pour la construction. — Forêts des hauteurs de Deshaies, de Sofaya, et des environs de la Ravine-Chaude. — Fl. en mai et juin; fruits mûrs en août et septembre. [N° 3196.]

MARTINIQUE. Vulgo : Laurier-cannelle, cannelier sauvage. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, des hauteurs du Prêcheur (bois de Galbiac et du morne Saint-Martin), Champflore, etc. [N° 216.]

Persea L. (nom donné par Théophraste à un arbre d'Égypte.)

P. *gratissima* L.; Persée très agréable au goût. Vulgo : Avocatier, avocat (du mot des Indiens du Brésil « Aguacate », que les Brésiliens modernes ont changé en « avocate », et les Espagnols en « avocato », et les Français en « avocat ».) Tuss., *Fl.*, III, t. 3; Desc., vol. VIII, t. 577, p. 280; Sl., t. 222, f. 3. — Petit arbre, originaire de l'Amérique tropicale et subtropicale, et de l'Asie, naturalisé et cultivé dans toutes les Antilles à cause de l'excellence de son fruit. C'est une drupe brune en dehors, pyriforme-obovale, pouvant atteindre jusqu'à 16 cm. de long. sur 9-12 cm. de diamèt., polie et luisante, abritant, sous un épicarpe mince qui se détache facilement à la maturité, un mésocarpe à chair butyracée, verdâtre, d'une saveur particulière mais agréable. Il renferme une seule grosse graine, enveloppée par un endocarpe ou une pellicule blanche, qui s'enlève facilement. La semence est globuleuse, déprimée à la base, d'un diamèt. de 4-6 cm., très souvent un peu plus large que longue; les deux cotylédons sont charnus et hémisphériques. — Le fruit se sert à table en hors-d'œuvre. Les Européens le trouvent fade, les créoles en sont friands. Il passe pour être aphrodisiaque. Descourtilz le classe dans les emménagogues excitants. Selon Ricord-Madiana, les feuilles seraient emménagogues, antihystériques et antidysentériques [1]. La graine contient un suc

1. Cette dernière propriété, seule bien reconnue aux feuilles jusqu'ici, tient à la présence dans ces organes d'une quantité notable de tanin. (E. H.)

laiteux, qui rougit peu à peu à l'air et tache le linge d'une manière presque ineffaçable. Dans le pays, on se sert de l'eau, dans laquelle on a infusé les boutons de feuilles et de fleurs, comme apéritive et béchique. Les agoutis sont extrêmement friands des graines. Le bois est sans valeur pour la construction. — Fl. en avril, mai; fruits mûrs en août, septembre, octobre et novembre. [N° 3195.]

MARTINIQUE. Vulgo : Avocatier. [N° 1948.]

P. *Urbaniana* Mez; Persée d'Urban. Vulgo : Laurier-avocat. — Arbre de taille moyenne, à écorce noirâtre. Feuilles elliptiques, larges, à côte et nervures imprimées en dessus, très saillantes en dessous. Inflorescence en grappes axillaires, courtes, situées à l'extrémité des branches. Fleurs et fruits inconnus. — Hauteurs de l'habitation Pécoul, morne Saint-Martin et bois de Galbiac. [N° 218.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Hufelandia Nees (dédié à Hufeland?.)

H. *pendula* Nees; Hufelandie à grappes pendantes. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, à branches pendantes. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, terminées au sommet par une pointe obtuse. Inflorescence en panicules pendantes; fleurs inconnues. Fruit long de 3-4 cm., ovale-cylindrique, inséré sur un petit disque. — Assez rare : çà et là dans les bois du morne Saint-Martin, des hauteurs du Pécoul et du Prêcheur (bois de Galbiac). [N° 222.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Acrodiclidium Nees (du grec « akros », pointe, et « diklis », porte à double battant, en raison du mode de déhiscence des anthères.)

A. *salicifolium* Gr.; Acrodiclidium à feuilles de saule. Vulgo : Bois-fourmi, bois-chique. — Petit arbre, n'excédant guère 7 mèt. de haut, droit, à écorce lisse, à jeunes branches couvertes d'un duvet très léger et gris. Feuilles très coriaces, lancéolées, acuminées, à nervures formant des arcs près du bord. Inflorescence en grappes courtes, pauciflores, axillaires. Fleurs verdâtres. Fruit ovoïde-oblong, long de 11-13 mm., inséré dans une cupule moitié plus courte que ce fruit, munie d'une double marge, dont la première forme un petit rebord près du sommet, tandis que la seconde est située plus haut et appliquée contre le fruit [1]. — Arbre croissant exclusivement dans les terres calcaires ou pierreuses, sèches et peu élevées : Port-Louis et Anse-Bertrand, mornes calcaires des environs du Moule, de Sainte-Anne, etc.; rare à la Guadeloupe proprement dite (çà et là sur le bord de mer, entre Deshaies et Sainte-Rose). [N°s 3197, 3382.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

A. *sericeum* G.; Acrodiclidium à feuilles soyeuses en dessous. Vulgo : Bois

1. Le bois est amer et aromatique; les fruits, desséchés, sont employés pour combattre la dysenterie. (A étudier.)

à pian. — Petit arbre, très droit, haut de 6-12 mèt., à branches fastigiées, à écorce grise et lisse. Feuilles petites, elliptiques, brièvement acuminées au sommet, pointues à la base, pâles et légèrement pubescentes en dessous; calice soyeux, à 6 dents. Fruit inconnu. — Était, en 1878, encore très abondant dans les hauteurs entre la Rivière-Salée et la Régale : les déboisements sont la cause de sa rareté. [N° 1903.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Nectandra Rottb. (du grec « nectar », nectar, et « aner », homme, parce que sur les neuf étamines fertiles, les trois intérieures sont garnies sur le dos de deux nectaires globuleux : quelquefois les trois étamines stériles portent aussi des nectaires.)

N. *Dominicana* Mez; Nectandre de la Dominique. Vulgo : Muscadier-bois-doux-muscade. — Arbre droit, de taille moyenne, haut de 12-18 mèt., entièrement glabre, à tronc fort, nu, cylindrique, à écorce épaisse, verdâtre, lisse : les branches supérieures, fastigiées : les inférieures, allongées et toujours plus ou moins tombantes. Feuilles larges, très vertes et luisantes en dessus, jaunâtres en dessous, elliptiques ou elliptiques-oblongues, brièvement et obtusément pointues au sommet, à côte noirâtre, très large, aplatie en dessus, très saillantes en dessous. Inflorescence en grappes larges, dressées, axillaires, confinées dans les aisselles des cinq ou six dernières feuilles de la branche. Fleurs vertes; grappes mûres pendantes. Fruit long de près de 4 cm. sur 13-14 mm. de diamètre, légèrement obovale, noir et pulpeux à la maturité, glauque avant d'être mûr, inséré dans une cupule large, verruqueuse à l'extérieur, munie des dents persistantes et émoussées du calice. C'est le laurier indigène dont les feuilles soient les plus larges. — Fl. en août et septembre. — Le tronc, qui peut atteindre jusqu'à 40 cm. de diamèt., fournit un excellent bois de construction. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba et du Gommier. Alt. 400-800 mèt. [N° 2226.]

MARTINIQUE. Vulgo : Laurier-gombo. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, du Lorrain, des Fonds-Saint-Denis, etc. [N°s 224, 228.]

N. *Antillana* Meiss.; Nectandre des Antilles. Vulgo : Bois de laurier. — Arbre de taille moyenne, élancé, entièrement glabre, à branches étalées, relativement courtes. Feuilles très coriaces, elliptiques-ovales, acuminées, à pointe terminale obtuse, à 3-5 paires de nervures irrégulièrement alternes. Inflorescence en grappes confinées aux extrémités des branches; fleurs blanches. Fruit sphérique, de la grosseur d'une petite cerise, souvent monstrueux et sans noyau, piqué qu'il est par des insectes. — Abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, des Vieux-Habitants, du Gommier, de Deshaies, etc. — Le bois est mou et est employé tout au plus pour les constructions à l'intérieur. [N° 2222.]

MARTINIQUE. Vulgo : Laurier à cerise. — Abondant dans les quartiers infé-

rieurs de la fontaine Didier et de la fontaine Absalon, de la Calebasse, du Lorrain (côté de la Grand'Anse), etc. [N° 221.]

N. *coriacea* Gr. ; Nectandre à feuilles très coriaces. Vulgo : Bois-négresse. — Arbre haut de 9-17 mèt., à branches très étalées, à jeunes branches rougeâtres, lisses et luisantes, à écorce lisse et noirâtre. Feuilles elliptiques-oblongues, cartilagineuses, très luisantes en dessus. Inflorescence en panicules axillaires, courtes, plus ou moins pendantes, plus courtes que les feuilles ; fleurs blanches, très odorantes. Fruit obovoïde, inséré dans une cupule tronquée. — Fl. en juillet, août. — Le bois de cette espèce de laurier est excellent pour la construction. — Bois des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, du massif de Houëlmont, des Trois-Rivières. Alt. 300-700 mèt. [N°s 3199, 3200, 3528.]

Martinique. Vulgo : Laurier-fine. — Bois du Lorrain, du Camp de l'Alma, de la fontaine Absalon, de la Grand'Anse, etc. [N°s 227, 232.]

N. *patens* Gr. ; Nectandre à grappes ouvertes. Vulgo : Laurier doux. — Arbre de 15-20 mèt. de haut, à tronc cylindrique, à écorce noirâtre, à jeunes branches gris brun. Feuilles ovées ou ovales, cunéiformes-arrondies à la base, à côtes et nervures très imprimées en dessus, saillantes en dessous et portant de petites touffes de poils courts à l'angle d'insertion des nervures. Inflorescence en panicules axillaires et à branches très ouvertes. Fleurs blanches, odorantes ; cupule large. Fruit oliviforme. — Fl. en mai, juin, juillet. — Bois de Gourbeyre (mornes Goblin, Dos-d'Ane et Boucanier), bois des environs du Grand-Étang (Capesterre, Guadeloupe), etc. [N°s 2216 *a*, 3618.]

Martinique. Vulgo : Bois petit Jean, laurier Isabelle rouge. — Fontaine Absalon, hauteurs de Sainte-Luce, de la Rivière-Salée et de la Régale. [N° 229.]

N. *membranacea* Gr. ; Nectandre à feuilles très membraneuses. Bois-doux. — Arbre de 12-22 mèt., ressemble au précédent quant au port, à la forme des feuilles et à la couleur des fleurs ; il en diffère par ses jeunes branches, pédoncules et pédicelles pubescents, par ses nervures autrement disposées, par ses panicules deux ou trois fois plus allongées, par ses fleurs plus petites. — Le bois est poreux et blanchâtre en dedans et ne sert que pour les constructions à l'intérieur ; sa racine contient une teinture violette. On trouve souvent sur le même pied des fleurs et des fruits mûrs. — Bois inférieurs de la Pointe-Noire, bois de la Ravine-Chaude, de Sofaya, etc. Alt. 50-400 mèt. [N° 3381.]

Martinique. Vulgo : Laurier-Chypre. — Basse région boisée de l'île : Prêcheur, Parnasse, Rivière-Pilote, environs de Fort-de-France, etc. [N° 220.]

Ocotea Aubl. (nom indigène de l'arbre à la Guyane.)

O. *cernua* Mez, Oreodaphne *martinicensis* Sieb.; Ocotée penché. Vulgo : Bois-doux Isabelle. (Oreodaphne Nees. — Arbre d'une élévation de 18-25 mèt., à tronc nu sur une longue étendue, cylindrique dans le haut, anfractueux à la base, à frondaison large, à écorce noirâtre. Feuilles cartilagineuses, oblongues ou oblongues-lancéolées, ou elliptiques, à nervures principales parallèles, au nombre de 4-5 et formant un arc sur les bords. Panicules plus courtes ou plus longues que les feuilles, à pédoncules minces et noirs; fleurs blanches, odorantes, habituellement dioïques. Fruit ovoïde-oliviforme, inséré dans une cupule tronquée et large. — Fl. en mai, juin, juillet. — Abondant dans les bois inférieurs du Gommier, des Bains-Jaunes, des Vieux-Habitants, de l'îlet Lajaille, des environs du Saut-de-Constantin, des hauteurs de Baillif, etc.

Martinique. Vulgo : Laurier Isabelle. — Prêcheur (fontaine Chaude), Grande-Rivière, hauteurs de Pécoul, Champflore. [N° 223.]

O. *leucoxylon* Mez; Ocotée à bois blanc. Vulgo : bois-doux jaune, bois-doux pimenté, bois-doux-couronne. — Arbre de taille moyenne, haut de 15-18 mèt., à branches divariquées et souvent couvertes de lenticelles blanches, et toujours garnies d'un duvet poudreux et blanc. Feuilles cartilagineuses, oblongues ou elliptiques, le plus souvent acuminées. Fleurs blanches, odorantes. Fruits sphériques, noirs, de la grosseur d'une très petite cerise, insérés dans une cupule tronquée, verruqueuse et souvent couverte de lenticelles blanches. — Abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, de la Pointe-Noire, de Deshaies, de Sainte-Rose, etc. — Le bois est jaunâtre; il est employé pour la charpente et pour les boiseries [1]. [N°s 3202, 3203, 3482.]

Martinique. Vulgo : Laurier-fine, laurier-madame. — Calebasse, Lorrain, Champflore, Fonds-Saint-Denis, Gros-Morne, etc. [N° 231.]

O. *Martinicensis* Mez ; Ocotée de la Martinique. Vulgo : Laurier bord-de-mer. — Arbre haut de 16-22 mèt., à tronc nu sur une grande hauteur, à frondaison élancée. Feuilles obovales, larges, très obtusément pointues au sommet, à 5-10 paires de nervures formant un arc sur les bords du limbe. Inflorescence en panicules axillaires, habituellement aussi longues que les feuilles, longuement pédonculées. Fleurs blanches, exhalant une forte et bonne odeur. Fruit ovoïde-oliviforme, large, très pulpeux, inséré dans une cupule large et verruqueuse-sillonnée, s'amincissant peu à peu jusqu'au pédoncule. — Dans les régions inférieure et infra-moyenne de l'île : Ajoupa-Bouillon, Carbet, Parnasse, Saint-Esprit, Rivière-Salée, etc. [N° 234.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

O. *Eggersii* Mez; Ocotée d'Eggers. Vulgo : Peste-à-pou. — Arbre haut

1. Cette espèce, comme toutes celles du genre Ocotea propres aux Antilles, est aromatique; son fruit renferme, dans sa partie pulpeuse, une huile fixe et une essence employées dans le traitement du rhumatisme. (E. H.)

de 14-18 mèt., élancé ou à frondaison très large, arrondie, selon qu'il est seul ou en société avec d'autres arbres, entièrement glabre, à écorce lisse et noirâtre. Feuilles cartilagineuses, d'un vert sombre en dessus, glauques en dessous, elliptiques, obtusément pointues au sommet, à nervures reliées à un arc, près des bords du limbe. Panicules courtes, axillaires, plus longues que les feuilles; pédicelles quadrangulaires. Fruit sphérique, bleu foncé, de la grosseur d'une cerise, inséré dans une cupule tronquée. — Le bois est excellent pour la charpente. — Çà et là dans les bois secs du massif de Houëlmont, des hauteurs pierreuses de Deshaies, route de Deshaies à Sainte-Rose, etc. [N° 2220.]

MARTINIQUE. Vulgo : Laurier noir. — Bois de Saint-Joseph, plateau des Trois-Ilets (endroits secs et pierreux), Anses-d'Arlet, etc. [N° 124.]

O. *falcata* Mez; Ocotée à feuilles en forme de faux. Vulgo : Bois-doux Desbonnes. — Grand, bel arbre, entièrement glabre, haut de 20-25 mèt., à écorce épaisse et lisse. Feuilles plus ou moins pliées en deux et falciformes, roulées sur les bords, ovales, cartilagineuses, très luisantes, d'un vert sombre en dessus, à nervures à peine perceptibles à l'état vert, rougeâtres en dessous. Panicules axillaires, confinées aux extrémités des branches plus ou moins pendantes; fleurs inconnues. Fruit long de 2-3 cm. sur 15 mm. de diamèt., inséré dans une cupule peu profonde, tronquée, noire, verruqueuse-sillonnée. Le bois de cette espèce de laurier est très recherché : avec le tronc, on fait de belles planches. — Dans les bois des Bains-Jaunes, bord de la rivière aux Écrevisses. [N° 3661.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

O. *floribunda* Mez; Ocotée à fleurs abondantes. — Arbre élancé, très glabre dans toutes ses parties. Feuilles lancéolées-elliptiques, d'un vert pâle des deux côtés. Inflorescence en grappes spiciformes, interrompues, axillaires. Fruit inconnu. — Dans les bois du plateau des Trois-Ilets (rare). — Le spécimen de cette espèce me manque; j'en possède un du Musée botanique de Berlin, sous le N° 6522. — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

O. *Jacquiniana* Mez; Ocotée de Jacquin. Vulgo : Laurier-gland. — Arbre haut de 12-17 mèt., à rameaux légèrement pubescents, à ramuscules garnis d'un duvet roux doré, soyeux, à calice soyeux, à fruit très gros, inséré dans une cupule profonde, dont l'ouverture mesure jusqu'à 22 mm. de diamètre. — J'ai trouvé cette belle espèce à l'île de Sainte-Lucie, dans les bois de Barabara, entre Castries et la Grand'Anse. [N° 215.]

Endlicheria Nees (dédié au célèbre botaniste autrichien, Étienne Endlicher, né en 1804, à Pressbourg, professeur de botanique à Vienne, mort en 1849; a écrit, entre autres ouvrages : *Prodomus floræ Norfolk*, et surtout : *Genera plantarum secundum ordines naturales disposita*.)

E. *sericea* Nees, **Aydendron** *sericeum* Gr.; Endlichérie soyeuse. Vulgo : Bois-

doux blanc, cayali-cayari, bois-doux grand-feuille. — Arbre haut de 10-20 mèt., à branches inférieures étalées, longues, penchées à l'extrémité, à jeunes branches et panicules soyeuses. Feuilles cartilagineuses, larges, elliptiques-oblongues ou ovées-oblongues, terminées par une pointe obtuse, aiguës à la base, garnies en dessous d'un duvet soyeux et argenté, qui est plus long et plus fourni chez les jeunes, caractère qui distingue facilement cette espèce de tous ses congénères. Panicules axillaires; calice à 6 dents caduques; fleurs blanches, dioïques. Fruit ovale, inséré dans une cupule tronquée, souvent verruqueuse. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, rivières Noire et Rouge, Trois-Rivières, etc. [Nos 2217, 3624.]

Martinique. Vulgo : Laurier-caillé, bois-montagne. — Bois du Lorrain, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, de la fontaine Absalon, etc. [No 220.]

Aniba Aubl. (nom indigène de l'arbre à la Guyane.)

A. *bracteata* Mez, **Aydendron** *bracteatum* Nees; Anibe à fleurs enfermées dans des bractées avant l'éclosion. Vulgo : Bois jaune. — Arbre très droit, haut de 7-12 mèt., rarement arbre de 15-18 mèt. d'élévation, à tronc nu, raboteux, à écorce grise, à jeunes branches et pétioles couverts de cicatrices et de lenticelles, à ramuscules et panicules garnis d'un duvet gris et poudreux. Feuilles très coriaces, scabres, elliptiques ou elliptiques-allongées, cunéiformes à la base, ramassées en rosettes ou en faux verticilles, situés à l'extrémité des branches, caractère distinctif par lequel on reconnaît facilement cette espèce. Panicules à fleurs blanches et petites. Fruit ovoïde-oliviforme, brun noir à la maturité, assis dans une cupule verruqueuse et tronquée au sommet. — Fl. en mai, juin. — Le bois est jaune à l'intérieur, très dur et recherché pour les constructions et la menuiserie. — Gourbeyre (morne Goblin, abondant), rivière Rouge, bois inférieurs des Trois-Rivières, etc. [No 3433.]

Martinique. Vulgo : Bois jaune. — Abondant à l'Ajoupa-Bouillon et dans les hauteurs du Macouba. [No 233.]

A. *Ramageana* Mez; Anibe de Ramage. Vulgo : Laurier-falaise. — Arbre de taille moyenne, haut de 12-16 mèt., à branches étalées, à rameaux noirs. Feuilles ovales ou ovées, très glabres et luisantes en dessus, à nervures presque imperceptibles à l'état frais. Inflorescence en panicules; fleurs inconnues. Fruit long de 2 cm., ovoïde-oliviforme, inséré dans une cupule tronquée. — Peu abondant : hauteurs de la Grande-Rivière et du Prêcheur. [No 217.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Misanteca Mez (de « Palo-misanteco », nom donné à la plante par les habitants des forêts de Misantla, du Mexique, dans le district de Vera-Cruz.)

M. *triandra* Mez; Misantèque à trois étamines. — Arbre de taille

moyenne, souvent petit arbre. Feuilles elliptiques, obovées, acuminées au sommet, coriaces, petites. Inflorescence en grappes composées de cymes. Fleurs inconnues; calice à six petites dents. Fruit petit, oliviforme, inséré dans une cupule tronquée. — Rare : trouvé dans les hauteurs des Trois-Ilets. [N° 85.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Hernandia Plum. ex. L. (dédié à Francisco Hernandez, qui, vers la fin du XVIe siècle, était médecin de Philippe II, roi d'Espagne, et fut envoyé comme naturaliste dans les Indes Occidentales; il a écrit : *Historia naturalis mexicana.*)

H. *sonora* L. ; Hernandie sonore. Vulgo : Mirobolan bâtard, Desc., vol. II, t. 143, p. 309. — Arbre de 20-28 mèt. de haut, à branches étalées et souvent horizontales : les inférieures très penchées. Feuilles larges, peltinerviées, ovées, arrondies à la base, pointues au sommet. Inflorescence en panicules corymbiformes, allongées, plus longues que les feuilles, à branches terminées par des ombelles triflores : fleur du milieu de l'ombelle, sessile et femelle; les deux latérales, mâles et longuement pédonculées, base de chaque branche entourée de quatre bractées foliacées et pubescentes. Fruit ovale, marqué de huit côtes longitudinales, entièrement renfermé dans un calice vésiculaire et ouvert au sommet. Quand le vent agite l'arbre et s'engouffre dans le calice, il se produit un sifflement qu'on entend au loin, de là le nom spécifique de la plante. — Fl. en janvier et décembre; fruits mûrs en octobre et décembre, et il arrive souvent aux pieds qui poussent dans la basse région de porter des fleurs et des fruits mûrs en même temps[1]. — Bois du Gommier et des Bains-Jaunes, embouchure de la rivière de Baillif, etc. [N° 2219.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mirobolan. — Çà et là dans les mornes inférieurs entre Saint-Pierre et les Fonds-Saint-Denis, hauteurs de l'habitation Pécoul. Jardin botanique de Saint-Pierre, etc. [N° 235.]

Cassytha L. (du grec « kassutha » ou « kaduta », synonyme de « cuscuta », parce que ces plantes ont quelque ressemblance extérieure avec la cuscute.)

C. *americana* Nees, **C.** *filiformis* L. ; Cassyte d'Amérique. Vulgo : Corde à violon, liane-ficelle. — Liane parasite sans feuilles, vivace, à tige de l'épaisseur d'une ficelle, d'une longueur indéfinie, à branches filiformes, à tige et branches extrêmement enchevêtrées, pubescentes, se nourrissant et s'accrochant par des suçoirs. Inflorescences en épis très courts, axillaires, pédonculés ; fleurs blanches, distantes. Fruit sessile ou subsessile, globuleux, de la grosseur d'une graine de poivre, renfermé dans le calice qui laisse au sommet une

1. Sous le nom de *myrobolan*, le fruit de ce végétal est employé aux Antilles comme à la Guyane pour son amande, qui entre dans la composition d'une émulsion purgative. L'écorce, les graines et les jeunes feuilles sont du reste légèrement purgatives (à étudier le principe cathartique). Frais, le suc des feuilles est, dit-on, un puissant épilatoire : avec la partie charnue du fruit, on prépare une liqueur de table assez agréable. (E. H.

petite ouverture entourée de six lobes persistants. — Fl. en avril, mai, juin. — Vit sur les arbres et les buissons, dans les endroits secs et rocailleux : environs du Moule (savane de l'habitation Mercier), Sainte-Anne, Saint-François. [N° 3201.][1]

Martinique. Vulgo : Liane-sans-fin. — Uniquement dans le sud de l'île : Marin, Vauclin, Sainte-Anne, etc. [N° 1770.]

Le **Tetranthera** *laurifolia* Jacq., **Litsea** *sebifera* Pers., petit arbre à fleurs dioïques, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre[2]. [N° 343.]

QUATRE-VINGT-DEUXIÈME FAMILLE. — CUCURBITACÉES.

Sechium P. Br. (nom modifié de « Sicyos », genre auquel la plante appartenait autrefois.)

S. *edule* Sw.; Sechium comestible. Vulgo : Christophine. Desc., vol. V, t. 328, p. 94. — Voluble, à racines larges, charnues, à tiges à cinq angles[3], grimpant par le moyen de vrilles filiformes, 3-5 fides et opposées aux feuilles. Feuilles larges, rudes, à 5 lobes deltoïdes peu profonds, cordées à la base avec un sinus profond. Inflorescence en grappes simples, longuement pédonculées. Fleurs blanches, petites, monoïques; corolle rotacée, à tube garni de 10 glandes nectarifères. Fruit large, obovale, operculé au sommet, long de 11-15 cm. sur 4-6 cm. de diamèt., pourvu de côtes longitudinales et garni de piquants : sa forme rappelle un peu celle d'un fruit de cacao (cabosse). — Dès que ce fruit est mûr, la graine, unique, située à la base, se met à germer sur pied. — Cultivé dans tout le pays à cause de ses fruits, qui constituent un aliment sain : on les mange cuits; ils sont rafraîchissants et émulsifs. — Fl. pendant l'hivernage. [N° 2295.]

Martinique. Vulgo : Christophine. [N° 1793.]

1. Cette plante parasite est employée en Cochinchine comme dépurative et antisyphilitique.

2. Cette laurinée, d'origine asiatique (Inde, Cochinchine, Iles de la Sonde), est introduite actuellement dans toutes nos colonies tropicales, où ses feuilles constituent (à la Réunion surtout) un précieux aliment pour les bêtes à cornes laitières. Les feuilles et les rameaux renferment un mucilage qui les fait employer comme émollients dans la diarrhée et la dysenterie. Le fruit, très petit malheureusement, contient une graisse solide, appréciable, et qui pourrait prendre, avec le produit du **T.** *monopetala* Roxb. de l'Inde, une place dans l'industrie des corps gras en France. (E. H.)

3. Avec cette plante, on prépare à la Réunion, après fente longitudinale, grattage et dessication de la tige, des rubans de paille qui servent à la fabrication de chapeaux et de forts jolis objets de luxe : cette industrie est développée dans cette colonie à un point qu'il serait désirable de voir atteindre dans nos autres possessions tropicales, où cette Cucurbitacée se développe et croît sans soins spéciaux. (E. H.)

Cayaponia Silva Manso (nom indigène de la plante à la Guyane.)

C. *americana* Cogn.; Cayaponie d'Amérique. Vulgo : Concombre-marron. — Voluble, annuel, à tige très grêles, à 4-5 angles obtus, à vrilles simples, opposées aux feuilles. Feuilles larges, à 5 lobes : les 3 supérieurs, deltoïdes; les 2 basilaires, arrondis. Fleurs blanches, en grappes simples et nombreuses. Fruit mûr jaune, sphérique, du volume d'une cerise, contenant plusieurs semences noires. — Çà et là dans les halliers des lisières des bois des basse et moyenne régions. Alt. 10-900 mèt. — Camp-Jacob, Gourbeyre, Capesterre (Guadeloupe), Sainte-Marie. [N° 2293.]

Martinique. Vulgo : Concombre bâtard, concombre-hallier. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts, Boulevard), Carbet, Trois-Ilets, etc. [N° 766.]

Sicydium Schlechtd. (du grec « sikudion », diminutif de « sikuos », courge).

S. *tamnifolium* Cogn., variété *Dussii* Cogn.; Sicydium à feuilles de Tamnus. Vulgo : Petit concombre-hallier. — Annuel, grimpant, haut de 4-6 mèt., à tige très grêle, sillonnée-anguleuse, à vrilles simples. Feuilles cordiformes, palminerviées. Fleurs dioïques, extrêmement petites, blanches, en panicules allongées et très branchues, à pédicelles filiformes. — Fl. en mai, juin. — Très rare : trouvé dans trois endroits au Camp-Jacob (route de la cascade de Vauchelet). [N° 2294.]

Martinique. Vulgo : Liane-hallier. — Assez rare : Prêcheur (çà et là sur le bord de la rivière Claire). [N° 93.]

Momordica L. (du latin « mordeo », « momordi », mordre, parce que, dans les espèces-types, les graines sont irrégulièrement aplaties comme si on les avait mâchées à moitié, et parce qu'en outre elles contiennent un suc âcre, mordicant.)

M. *Charantia* L. Vulgo : Pomme-coolis, concombre-coolis, pomme-z'Indiens. Desc., vol. VIII, t. 594, p. 355. — Annuel, grimpant par le moyen de simples ou doubles vrilles, à tiges nombreuses, très flexibles et très enchevêtrées, à tiges, branches et feuilles scabres-hispides : les jeunes branches souvent très hispides. Feuilles à 5-7 lobes sinués-serretés. Fleurs monoïques, jaunes, délicates, larges. Fruit muriqué, d'un beau jaune orange, ellipsoïde, s'ouvrant en trois valves de haut en bas, rempli d'une pulpe brun jaune; graines aplaties nichées dans la pulpe. — Les fruits se mangent confits dans le vinaigre; dans le pays, on emploie souvent les feuilles et les fruits, écrasés, en tisane contre les fièvres et les dérangements de ventre[1]. Extrêmement commun

1. Cette espèce, peu utilisée aux Antilles, l'est davantage à la Guyane. Ses fruits mûrs, dépouillés de leurs semences et macérés dans l'huile d'amandes douces, y forment un vulnéraire populaire. Les feuilles, contusées et mêlées à un corps gras, donnent un onguent contre la gale et les maladies de la peau. (E. H.)

dans les halliers de la région littorale de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. [N° 2292.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mexicaine, pomme de merveille. — Abondant. [N° 1795.]

Luffa L. (du mot arabe « Luff ».)

L. *acutangula* Roxb. ; Luffa à angles aigus. Vulgo : Torchon-Liane, à tiges anguleuses, grimpant au moyen de vrilles trifides. Feuilles scabres à 5 lobes, cordées à la base, à limbe prolongé dans le sinus. Fleurs très grandes, jaunes, délicates, monoïques : les mâles, en grappes ; les femelles, solitaires. Fruit long de 25-30 cm. sur un diamètre de 7-8 cm., cylindrique-oblong, s'ouvrant au sommet par un opercule ; ovaire à 3 loges ; semences nombreuses, aplaties, noirâtres. — Les fruits, encore tendres, peuvent se manger ; avec le fruit mûr, réduit aux fibres, après ablation de l'enveloppe, de la pulpe et des graines, on fabrique des paniers, des bourses, des franges, des bonnets de nuit et même des éponges. Les graines mûres et crues provoquent des vomissements et des évacuations alvines ; pour être purgé, il suffit d'en avaler une quinzaine, après les avoir épluchées[1]. — Assez abondant dans la basse région de toute l'île. — Fl. en août, septembre, octobre et novembre. [N° 1796.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

L. *cylindrica* Roem. **L.** *ægyptiaca* Mill. ; Luffa à fruits cylindriques. Vulgo : Torchon. — Ne diffère du précédent que par ses fleurs plus larges, ses fruits cylindriques et plus longs, pouvant atteindre jusqu'à 37 cm.[2] — Dans les halliers, autour des maisons : Morne-à-l'Eau, Moule, les Abymes, environs de la Basse-Terre, etc. [N° 2965.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Lagenaria Ser. (du latin « lagena », bouteille, allusion à la forme du fruit.)

L. *vulgaris* Ser. ; Gourde commune. Vulgo : Calebasse musquée ; calebasse douce. — Voluble ou rampant, à tige cylindrique, molle ; à tige, feuilles, pédoncules, calice et jeune fruit garnis d'un duvet gris et soyeux. Feuilles cordées, arrondies, subentières ou dentelées, larges. Fleurs blanchâtres, très longuement pédonculées, solitaires, monoïques. Fruit oblong, courbe, arrondi au sommet, long de 30-40 cm. — Sauvage et cultivé à cause de ses fruits, qui constituent un excellent légume. [N° 2287.]

MARTINIQUE. Vulgo : Calebasse douce, avec la variété calebasse-herbe, dont on emploie les racines et les feuilles contre la morsure du serpent. [N° 789.]

1. Cette espèce, originaire de l'Inde, est utilisée dans sa patrie : les racines comme drastiques et émétiques, les tiges comme amères et diurétiques.

2. Cette plante, en Arabie et en Égypte, est utilisée dans sa racine comme purgative et hydragogue ; le fruit, très mucilagineux, pourrait être employé comme émollient : son squelette fibreux sert aux mêmes usages que celui du fruit de l'espèce précédente. (E. H.)

Melothria L. (du grec « melothron », qui répond à **Bryonia** *cretica* L., **Vitis** *alba*, de Pline, XXIII, 16, à cause de la ressemblance de la plante avec la Bryone d'Europe.)

M. *guadalupensis* Cogn., **M.** *pervaga* Griseb. ; Melothria de la Guadeloupe. Vulgo : Petit concombre-hallier. — Liane très délicate et faible, courant au loin dans les haies et les broussailles, à tiges filiformes, sillonnées-quadrangulaires, pourvues de vrilles bi ou trifides. Feuilles en cœur, à sinus profond et ouvert : les adultes garnies d'une masse de points blancs et ruguleux (poils cystolithiques), à 3-5 lobes, grossièrement dentés : celui du milieu beaucoup plus grand que les 2 ou les 4 latéraux. Fleurs petites, jaunes, solitaires, pendantes, pédoncules longs, filiformes. Fruit sphérique ou ovoïde. — Çà et là dans les haies et les broussailles de la basse région : Capesterre (Guadeloupe), Gourbeyre, Pointe-Noire, etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 2377.

Martinique. Vulgo : Concombre-diable. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : environs de Saint-Pierre, Carbet, Parnasse, hauteurs de la Rivière-Salée. [N° 2070.]

Ceratosanthes Burm. (du grec « keras », corne, et « anthos », fleur, parce que les parties intérieures du calice sont couronnées par une petite corne.

C. *corniculata* Cogn., **C.** *tuberosa* Spreng.; Ceratosanthe corniculé. Vulgo : Pomme-hallier bâtard. — Petite liane, très délicate, glabre, à tiges filiformes. Feuilles à trois segments très profonds, formant presque une feuille trifoliée, les deux latéraux portant chacun un lobe court près de la base. Fleurs et fruits inconnus. — Très rare : trouvé une fois dans un sol pierreux et sec de Case-Pilote. [N° 748.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Anguria L. (du grec « aggourion », melon d'eau, « aggos », vase creux, allusion à la forme du fruit.)

A. *Plumieriana* Schlecht.; Angurie de Plumier. Vulgo : Concombre bâtard. — Liane annuelle, haute de 2-4 mèt., à tige sillonnée-comprimée. Feuilles à trois lobes, faiblement dentés, à dents très distancées : lobe du milieu beaucoup plus grand ; vrilles simples, opposées aux feuilles. Fleurs jaunâtres, axillaires, réunies par 2-3, situées à l'aisselle des feuilles. Fruit ovoïde, long de 4 cm., sur 16 mm. de diamèt. — De cette espèce, je n'ai que des fleurs femelles. — Rare. Çà et là dans les broussailles de la région inférieure : Trois-Ilets (dans les halliers du bord de mer), Saint-Pierre, Trois-Ponts, Trou-Vaillant. [N° 750.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Cucumis L. (de « cucuma », vase creusé ; racine du celtique « cucc », creux, ventru, allusion à la forme du fruit.)

C. *Anguria* L. ; Cucumis-concombre. Vulgo : Petit cornichon, petit con-

combre. — Rampant et grimpant, annuel, à tige molle, sillonnée, hispide. Feuilles garnies de poils rudes, couchés, surtout à la face inférieure, à trois lobes arrondis, qui sont eux-mêmes trilobés, à sinus arrondis et dentelés. Fleurs blanc jaunâtre, monoïques. Fruit ovoïde, de la grosseur d'un œuf, hérissé de pointes arrondies. — Il constitue un bon légume. — Probablement introduit; cultivé à la Guadeloupe et à la Grande-Terre : on le rencontre souvent aussi à l'état sauvage dans les savanes et les broussailles de la région inférieure. [N° 2962.]

MARTINIQUE. Vulgo : Concombre-cornichon. [N° 1791.]

1° **C.** *sativus* L. Vulgo : Gros concombre. [N° 3580.] MARTINIQUE. [N° 749.]

2° **Cucurbita** *Pepo* L. Vulgo : Giromont. [N° 3551.] MARTINIQUE. [N° 1770.]

3° **Cucurbita** *maxima* Duch. Vulgo : Potiron ; sont toutes trois un objet de culture dans les deux iles, où elles ont été introduites depuis très longtemps.

4° **Citrullus** *vulgaris* Schrad. Vulgo : Citrouille. [N° 751] ; se rencontre plus rarement.

5° **Trichosanthes** *colubrina* Jacq., **Tr.** *Anguina* L., d'Asie tropicale, se voit çà et là dans les jardins des cultivateurs indiens[1]. [N° 3778.]

QUATRE-VINGT-TROISIÈME FAMILLE. — PAPAYACÉES.

Carica L. (du nom « Caria », Carie, ancienne province de l'Asie Mineure, particulièrement riche en figues.)

C. *Papaya* L. (de « papara-maram », nom de la plante à Malabar.) Vulgo : Papayer. Desc., vol. I, t. 47, 48; Tuss., *Fl.*, III, t. 10, 11. — Arbre haut de 9-16 mèt., rarement plus élevé, à tronc nu, souvent sans branches, marqué de cicatrices annulaires laissées par les feuilles. Feuilles ramassées aux extrémités de la tige ou des branches, très larges, glabres, à 7 lobes profonds, pinnatifides et pointus ; pétioles subcylindriques, creux, très longs. Fleurs dioïques, blanc jaunâtre : les mâles, en panicules axillaires, interrompues, portées sur des pédoncules très longs, de même couleur que les fleurs; les femelles, plus larges, également axillaires, en corymbes courts. Fruit large, meloniforme, comestible ; semences sphériques, très nombreuses, complètement entourées d'un arille transparent. — Fl. presque toute l'année. — Le lait qui découle du fruit, par incision, a la propriété de ramollir les viandes. La *papaïne* (principe actif) qu'on en extrait a le pouvoir de dis-

1. Cette plante est réputée laxative et fébrifuge, comme ses congénères **Tr.** *cucumerina* L., très appréciée des Indous, et **Tr.** *palmata* Roxb.

soudre les matières albuminoïdes et entre dans les préparations pharmaceutiques digestives ou antidyspepsiques. Selon Descourtilz, le suc de la racine serait vermifuge. Dans le pays, on se sert des racines macérées dans le tafia contre les douleurs rhumatismales. — Abondant dans toutes les Antilles. [N° 2980.]

MARTINIQUE. [N° 201.]

QUATRE-VINGT-QUATRIÈME FAMILLE. — PASSIFLORÉES.

Passiflora L. (du latin « passio », passion, et « flos », fleur, parce qu'on a vu dans les différentes parties de la fleur quelques rapports avec les instruments de la Passion de N.-S. Jésus-Christ.)

P. *minima* L.; Passiflore très petite. Vulgo : Pomme-liane bâtard. — Petite liane, à vrilles simples comme dans toutes les Passiflores, à feuilles arrondies à la base, trilobées, à lobes profonds : celui du milieu plus grand ; pétiole garni de deux glandes subsessiles, au-dessus du milieu. Fleurs 1-2, petites, pédonculées. — Fl. en septembre et octobre. — Rare : dans le bois du plateau des Trois-Ilets. [N° 886.] (Spécimen imparfait.) — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe. — Cette espèce pourrait se fondre peut-être dans la suivante.

P. *suberosa* L.; Passiflore subéreuse. Vulgo : Pomme-liane à rat. Cav., *Diss.*, 10, t. 265. — Haute de 3-5 mèt., à racines et tiges subéreuses. Feuilles extrêmement variables, arrondies à la base, peltinerviées ou palminerviées dans le même pied, à lobes lancéolés ou deltoïdes, plus ou moins longs; pétiole à deux glandes subsessiles, au-dessus du milieu, alternes ou opposées. Fleurs blanchâtres ou blanc verdâtre, à couronne courte. Fruit ovoïde, de la grosseur d'un œuf de pigeon. — Abondant dans les halliers des basse et infra-moyenne régions de l'île; plus abondant à la Grande-Terre. [N°s 2626, 3538, 3539, 3616, 3540, 3562, 3563.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-liane bâtard. — Abondant. [N° 876.

P. *hederacea* Cav.; Passiflore à feuilles de lierre. Vulgo : Pomme-liane-hallier. Pl., édit. Burm., t. 84. — Tige glabre. Feuilles à 3 lobes courts, deltoïdes, pétiole à deux glandes subsessiles, placées au-dessus du milieu. Baies légèrement pubescentes, bleu foncé à la maturité. — Çà et là dans les broussailles des basse et infra-moyenne régions : Moule, Morne-à-l'Eau, Capesterre (Guadeloupe), Gourbeyre, etc. [N° 3616 *b*.] — Pourrait se fondre peut-être dans la précédente espèce.

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-liane-z'oiseau. — Vallée du Carbet, hauteurs des Trois-Ilets, Anses-d'Arlet. Alt. 0-400 mèt. [N° 874.

P. *peltata* Cav.; Passiflore à cinq feuilles peltées. Vulgo : Liane à couleuvres. Cav., *Diss.*, 10, t. 274. Feuilles peltinerviées près de la base, à 3 lobes larges, divergents, ovales lancéolés. Baies globuleuses, pendantes, bleu foncé. — Dans les haies et les halliers de la région inférieure : Carbet, Caravelle, Robert, La Régale, etc. [N° 873.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe. — Pourrait peut-être se fondre dans P. *suberosa* L.

P. *rubra* L., P. *capsularis* Lk.; Passiflore à feuilles et tige rouges. Vulgo : Pomme à rats, Mariegougeat, pomme-liane bâtard. Plum., *Descript.*, t. 83; Cav., *Diss.*, 10, t. 268. — Tiges et feuilles garnies d'un duvet fin, soyeux, rougeâtre. Feuilles arrondies, à 2 lobes divergents, pointus, mucronés, tronquées entre les 2 lobes et mucronulées; pétiole sans glandes. Fruit déhiscent, marqué de six stries rouges ou noirâtres, longitudinales. Cette espèce se distingue facilement de ses congénères. — Fl. en mai, juin, juillet, août. — Abondant dans les moyenne et infra-moyenne régions : lisières et clairières des Bains-Jaunes, de Gourbeyre, du Gommier, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 300-700 mèt. [N° 2231.]

Martinique. Vulgo : Pomme-liane rouge hallier, Mariegougeat. — Hauteurs de Fort-de-France, des Trois-Ilets, de Case-Pilote, etc. [N° 872.]

P. *rotundifolia* L.; Passiflore à feuilles rondes. Vulgo : Liane-à-l'encre. Cav., *Diss.*, 10, t. 290; Plum., éd. Burm., t. 38, f. 1. — Tige pubescente, striée. Feuilles rondâtres, à 3 lobes très courts, légèrement arrondis-tronqués, mucronés. Facile à distinguer des autres à cause des deux rangées de points transparents ou des petits yeux (ocelles) qui se trouvent entre les nervures. Baie obovoïde, oliviforme. — Sur les lisières des bois de la Capesterre (Guadeloupe), des Trois-Rivières, de Gourbeyre, etc. [N° 2228.]

Martinique. Vulgo : Patte-de-canard. — Fonds-Saint-Denis, hauteurs de Case-Pilote et de l'habitation Pécoul, etc. [N° 271.]

P. *laurifolia* L.; Passiflore à feuilles de laurier. Vulgo : Pomme-liane, Desc., vol. I, t. 56, p. 242; Plum., *Descript.*, t. 80. — Entièrement glabre, à tige cylindrique. Feuilles ovales, entières; pétiole à deux glandes près du sommet; feuilles involucrales, larges, au nombre de 3, dentées; couronne florale à 3 séries de filaments. Fleurs larges, à odeur aromatique, très belles. Fruit ovoïde, à 3 côtes, alternant avec 3 stries. — Sauvage et cultivé à cause de ses fruits et pour garnir les tonnelles et les grillages. — Le fruit, un peu plus gros qu'un œuf de poule, cache, sous un péricarpe mou et spongieux, une pulpe très légèrement acide, très agréable au goût, rafraîchissante, apéritive, stomachique et vermifuge. Avec les tiges dépouillées de l'écorce, on peut fabriquer des paniers et autres ouvrages. — On en rencontre une variété à fruits plus petits, à pulpe plus exquise; elle est connue sous le nom de *Marie-tambour*. — Abondant dans toutes les Antilles. [N° 3249.]

Martinique. Vulgo : Pomme-liane. [N° 883.]

P. *maliformis* L.; Passiflore à fruits ronds comme une pomme. Vulgo : Liane à agouti. — Tige et branches cylindriques. Feuilles ovées-oblongues, pointues au sommet, d'un vert sombre; pétiole à deux glandes, au-dessus de la base. Fleurs larges. Fruits sphériques, d'un diamètre de 3,5 cm., à péricarpe dur. — L'intérieur se mange, mais il n'a pas le parfum de la pomme-liane ordinaire. — Rare : cultivé çà et là dans les jardins; très rare à l'état sauvage : Basse-Terre (jardins de la ville), Gourbeyre, Capesterre, etc. [N° 2229.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-liane de la Guadeloupe. — Dans les jardins : Saint-Pierre, Fort-de-France, Lamentin. [N° 879.]

P. *quadrangularis* L.; Passiflore à tige à quatre angles. Vulgo : Barbadine. Cav., *Diss.*, 10, t. 283. — Tige forte, à quatre ailes courtes. Feuilles larges, ovées, subcordées à la base, mucronées au sommet, entières, nervures reliées par des arcs, près du bord. Fleurs larges, très belles, à filaments de la couronne placés sur cinq rangs. Fruit meloniforme, long de 20-25 cm. sur 15-18 cm. de diamètre; péricarpe succulent, charnu, d'un diamètre de 3-4 cm. — Le fruit se mange confit; il est stomachique et vermifuge; les graines, entourées d'un arille pulpeux, se servent à table dans du vin blanc sucré et constituent un dessert recherché; la racine passe pour très toxique; mais le fait est contesté. — Cultivé dans toutes les Antilles. — Fl. de juillet en novembre. [N° 3779.]

MARTINIQUE. Vulgo : Barbadine. [N° 884.]

P. *serrata* L; Passiflore à feuilles dentées en scie. Vulgo : Pomme à agouti. Plum., *Descript.*, t. 179; Desc., vol. V, t. 349, p. 119. — Forte liane, à tige cylindrique-striée. Feuilles larges, à 5-7 lobes profonds et serretés; pétiole portant deux glandes presque en son milieu, et deux autres près du sommet. Feuilles involucrales trifides. Fleurs presque aussi grandes que celles de l'espèce précédente, mais à couleurs plus pâles. Fruit de la grosseur d'une pomme rainette, sphérique, à péricarpe dur. — Les graines, pulpeuses, se mangent. — Fl. en août, septembre, octobre. — Assez abondant dans les halliers et les caféières de l'habitation Bisdary (Gourbeyre); çà et là à Deshaies et à la Pointe-Noire. [N° 2232.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-liane-manicou. — Très rare. Je n'en ai trouvé que trois pieds sur les lisières des bois de l'habitation Saint-Martin (Prêcheur). [N° 882.]

P. *fœtida* L.; Passiflore fétide. Vulgo : Mariegougeat. — Tige velue, annuelle, glandulifère. Feuilles anguleuses ou à 3 lobes, cordées à la base, visqueuses, garnies de poils glanduleux, ciliées sur les bords. Feuilles involucrales 3, multipartites, formant comme une garniture qui entoure le fruit, caractère qui le distingue facilement des autres congénères. Fruit ovoïde, comestible. — Fl. d'octobre à avril. — Assez abondant dans les halliers, les

haies et les broussailles de la région inférieure : environs de la Basse-Terre, Baillif, Pointe-Noire, Gozier, Moule, les Abymes, etc. [N° 2230].

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-liane collant. — Abondant. [N°s 885 *b*, 1936 *a*.]

P. *Murucuja* L. (nom de la plante chez les Indiens du Brésil.) — Vulgo : Pomme-liane-hallier. Cav., *Diss.*, 10, t. 287 ; Tuss., *Fl.*, II, t. 62 ; Desc., vol. I, t. 62, p. 265. — Tige délicate, glabre. Feuilles bilobées, transversalement obliques, trimucronées, ocellées avec deux rangées de glandes en dessous. — Assez rare : Champflore, Parnasse, Trois-Ilets (plateau), etc. [N° 880.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

NOTA. — Toutes les passiflores des Antilles sont volubles et grimpent au moyen de vrilles simples ; les graines sont scrobiculées et entourées d'un arille pulpeux.

QUATRE-VINGT-CINQUIÈME FAMILLE. — TURNÉRACÉES.

Piriqueta Aubl. (nom indigène de la plante à la Guyane.)

P. *cistoides* G. F. W. Meyer, **P.** *villosa* Aubl. ; Piriquète villeuse. Vulgo : Bouton d'or. Sl., t. 127, f. 7. — Herbe annuelle, ornementale, haute de 15-80 cm., ressemblant assez exactement à l'*hélianthème des champs* en France, branchue ou non, à tige, branches et pédoncules garnis de poils roux, luisants et droits. Feuilles lancéolées-linéaires, poilues, grossièrement serretées, à dents obtuses et distantes. Fleurs larges, jaune vif. Fruit capsulaire, rondâtre, garni d'un duvet roux jaunâtre, une fois plus petit qu'une graine de poivre. — Assez abondant dans les savanes supérieures des Vieux-Habitants ; çà et là dans les savanes sèches entre la Basse-Terre et Baillif, etc. — Fl. pendant l'hivernage. — La fleur s'ouvre au lever du soleil et se ferme après midi. [N° 2438.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bouton d'or. — Dans les savanes des environs de Case-Pilote. [N° 1804.]

QUATRE-VINGT-SIXIÈME FAMILLE. — HOMALINÉES.

Homalium Jacq. (du grec « homalos », égal, parce que les vingt-une étamines sont divisées en sept faisceaux égaux.)

H. *racemosa* Jacq. ; Homalium à fleurs en grappes. Vulgo : Acomat-hêtre, acomat franc, bois de hêtre. Sw., *Fl.*, t. 17. — Arbre de taille moyenne, haut de 8-16 mèt., rarement plus haut, à branches très divariquées : les infé-

rieures horizontales et souvent plus ou moins tombantes, à écorce rude brune ou noirâtre. Feuilles membraneuses, glabres, luisantes en dessus, elliptiques-oblongues. Fleurs blanc pâle, rotacées, en grappes simples ou composées à la base, axillaires et terminales. — Assez abondant dans les mornes inférieurs; rare sur le littoral : Houëlmont, Baillif, Vieux-Habitants, Camp-Jacob, bords de la rivière Noire, etc. — Fl. en mai et juin. — Le bois sert pour les constructions à l'intérieur; avec le tronc, on fait de belles planches pour les boiseries; exposé à l'air et à l'humidité, il pourrit facilement[1]. [Nos 2427, 2998.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acomat. — Saint-Pierre (Boulevard), Parnasse, Anses-d'Arlet, la Régale, fontaine Didier. [N° 1806.]

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME FAMILLE. — ARISTOLOCHIÉES.

Aristolochia Tourn. ex L. (du grec « aristos », très bon, et « lochia », lochies, plante autrefois employée pour les accouchements.)

A. *obtusata* Sw.; Aristoloche à feuilles obtuses. Vulgo : Liane fer à cheval. Pl., éd. Burm., t. 33. — Tige voluble, comme dans toutes les « Aristoloches » du pays, glabre, cylindrique. Feuilles cordées-oblongues, arrondies au sommet, pédatinerviées, à sinus ouvert. Tube de la fleur terminé par un appendice arrondi, couvert de poils, noir à la face supérieure. Fruit long de 4-5 cm. — Fl. presque toute l'année, mais surtout en mai, juin et août. — Les feuilles et les tiges répandent une mauvaise odeur. — Peu abondant; çà et là dans les halliers des basse et infra-moyenne régions : Camp-Jacob (Bagatelle, dans les caféières), morne Gommier, environs de la Basse-Terre, Lamentin, etc. [Nos 2957, 3573.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

A. *trilobata* L.; Aristoloche à trois lobes. Vulgo : Trèfle, pipe végétale. — Feuilles arrondies à la base, pédatinerviées, glauques en dessous, à lobes oblongs ou ovés-oblongs, obtus; stipules cordées-rondâtres; base du calice entourée, à l'extérieur, d'une rangée de six filaments ou éperons de longueur inégale; calice campanulé, brusquement tronqué du côté supérieur, muni d'une lèvre portant un prolongement ou une queue filiforme, pouvant atteindre jusqu'à 25 cm. Fruit long de 6-7 cm. — Fl. de juin en novembre. — Peu abondant. Çà et là dans les broussailles des basse et infra-moyenne régions : Capesterre (habitation Longmont), Trois-Rivières (près du bord de mer), environs de la Basse-Terre (ravine de Belost), etc. — Les racines de cette espèce, épaisses, d'un diamèt. de 2-3 cm., sont ramifiées

1. Sous le nom créole de *mavévé* ou *matévé* et indigène d'*Acoma*, les racines de ce végétal sont employées à la Guyane française contre la gonorrhée et à titre d'astringent. (*tanin*?).

et contournées. Toutes les parties du végétal sont réputées alexitères et employées intérieurement et extérieurement contre les morsures du serpent [1]. Le suc de la racine enivre, dit-on, ce reptile : il suffirait d'en introduire dans sa gueule deux ou trois gouttes pour l'enivrer au point de pouvoir le manier sans danger pendant quelque temps. A plus forte dose, il éprouverait de fortes convulsions et mourrait bientôt après. A la Martinique, on cultive souvent cette aristoloche auprès des maisons. [N° 2585.]

MARTINIQUE. Vulgo : Trèfle-caraïbe. — Parnasse, hauteurs du Carbet, Prêcheur, etc. [N° 582.]

A. *anguicida* Jacq.; Aristoloche tue-serpent. Vulgo : Liane douce. Desc., vol. III, t. 202, p. 144. — Racines grosses, noueuses, blanchâtres en dedans, spongieuses-ligneuses. Feuilles cordiformes, ovales, à sinus ouvert; stipules cordées. Fleurs petites, longues de 3,3 cm. — Fl. presque toute l'année. — Toutes les parties de cette liane exhalent une mauvaise odeur, qui chasse, dit-on, le serpent, et la décoction des feuilles est dite alexitère et antisyphilitique par excellence. La racine s'emploie de préférence contre les tumeurs vénériennes. — Assez abondant dans les halliers des environs du bourg de Sainte-Anne, seule localité où j'aie trouvé cette plante. [N° 887.] — Je ne l'ai pas rencontrée à la Guadeloupe.

A. *constricta* Griseb.; Aristoloche resserrée. Vulgo : Liane amère. — Forte liane pouvant monter sur des arbres très élevés, à tige noirâtre, striée-cylindrique. Feuilles larges, obovales-elliptiques, pointues au sommet, cordées à la base, à sinus ouvert (quelquefois fermé : les lobes basilaires se couvrant l'un l'autre). Fleurs et fruits inconnus. — Baie-Mahault (dans les bois de la Digue), hauteurs de Pigeon (bois de l'habitation Maler, où elle abonde). [N° 3660.] — Elle n'existe pas à la Martinique.

L'**A.** *grandiflora* Sw., Vulgo : Cou-de-canard (Tuss., *Fl.*, t. 27; Desc., vol. III, t. 157, p. 35), a été introduite de la Jamaïque à la fontaine Absalon, où elle fleurit régulièrement tous les ans, mais ne donne pas de fruits. [N° 2104.]

L'**A.** *odoratissima* L. (Sl., t. 104; Desc., vol. V, t. 356, p. 196), introduite de la Jamaïque, est cultivée à la Martinique chez quelques propriétaires, où elle fleurit toute l'année et donne des fruits; l'**A.** *galeata* Mart. et Zucc., du Brésil, Aristoloche à casque, se rencontre dans quelques jardins de la Pointe-à-Pitre et du Moule. (Lindley, *The vegetal Kingdom*, p. 794.)

QUATRE-VINGT-HUITIÈME FAMILLE. — CACTÉES.

Melocactus Link et Otto (du latin « melo », melon, et « cactus », cactée,

1. Elle passe aussi pour très sudorifique; sa racine renferme une huile volatile, une résine amère et une substance âcre à laquelle on rapporte ces propriétés. (E. H.)

parce que ce végétal, qui affecte la forme ronde du melon, est aussi pourvu de côtes. »

M. *communis* Link et Otto; Mélocactus commun. Vulgo : Tête-à-l'Anglais, tête d'Anglais. Tuss., *Fl.*, II, t. 27; Desc., vol. VII, t. 515, p. 269. — Tige d'abord globuleuse-déprimée, ensuite ovée, à 12-20 côtes longitudinales, garnies d'aréoles de 4-12 épines, droites, rigides : les pieds adultes sont surmontés d'une colonne longue de 10-18 cm. et hérissée de piquants entourés de laine. Fleurs petites, pourpres. Fruits ovoïdes, pourpres, mangeables, de la grosseur d'un œuf de moineau. — Fl. de juin en novembre. — Ne végète que dans les terres extrêmement sèches, pierreuses, près de la mer ou sur les rochers du littoral. Abondant à la Désirade (grande savane entre la Léproserie et le bord de mer), les Saintes (Terre-de-Haut). Le spécimen manque. — Il n'existe pas à la Martinique.

Cereus Mill. (du latin « cereus », bougie de cire, parce qu'en Amérique les tiges desséchées et trempées dans l'huile servent de flambeaux.

C. *triangularis* Haw., **C.** *compressus* Mill.; Cierge à tige triangulaire. Vulgo : Pomme-jardin, cierge-lézard. Desc., vol. VII, t. 519, p. 291; Plum., éd. Burm., t. 199, f. 2, et 200, f. 1, 2. — Tige triquètre, radicante, grimpante, à aréoles portant 4-2 épines. Fleurs blanches, longues de 20-22 cm., s'ouvrant le soir et se fermant le matin pour ne plus s'ouvrir. Fruit ovoïde, plus grand qu'un œuf de poule, blanchâtre à la maturité, couvert d'aréoles munis de 5-8 épines droites. — Assez abondant sur les vieux murs de la ville de la Basse-Terre, de la Pointe-à-Pitre, du Moule, etc. — Fl. en juin, juillet, août. [N° 3076.]

Martinique. Vulgo : Cierge-liane. — Çà et là sur les vieilles souches et sur les rochers : François, Roches-Carrées (Lamentin), vallée du Carbet. N° 1904.

C. *grandiflorus* Mill.; Cierge à grandes fleurs. Vulgo : Fleur d'amour, cierge rouge. Pl., éd. Burm., t. 199, f. 1. — Tiges rampantes ou grimpantes, radicantes, à 5-7 angles obtus, à aréoles à 5-12 spinules courtes, insérées dans une petite touffe de laine. Fleurs d'un rouge écarlate vif, nocturnes, longues de 20-24 cm., garnies en dehors d'une masse d'aréoles portant de 10-15 soies, longues et rousses. Fruit ovoïde, long de 7-8 cm. sur 5-6 cm. de diamèt., revêtu d'aréoles épineuses et petites. — Fl. en juin, juillet, août. — Sur les vieux murs de la ville de la Basse-Terre, de la Pointe-Noire; çà et là à la Pointe-à-Pitre, au Moule, etc. [N° 3077.]

Martinique. — Introduit de la Guadeloupe et cultivé sur quelques vieux toits de la ville de Saint-Pierre et de Fort-de-France.

C. *Curtisi* Otto; Cierge de Curtis. Vulgo : Cierge. — Tiges droites, souvent cespiteuses, hautes de 2-5 mèt., d'un diamèt. de 7-9 cm., à 8-10 côtes continues, saillantes, garnies d'aréoles laineuses et portant des épines longues de 2-4,5 cm., droites ou subulées. Fleurs jaunes, larges. Fruit

ovoïde, pourpre, mangeable, mais d'une saveur fade, de la grosseur d'un œuf de poule. — Fl. en juin, juillet, août et septembre. — Cette espèce forme souvent des touffes énormes, composées de 15 à 20 tiges. — Sur la côte sèche entre Baillif et les Vieux-Habitants, Désirade, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut). [N° 3506.]

MARTINIQUE. Vulgo : Chardon, charderon. — Saint-Pierre (sur les rochers du Mouillage), Case-Pilote (près du bourg), Diamant, etc. [N° 903.]

Opuntia T. (du nom « d'Opuntia », contrée de l'ancienne province grecque de la Phocide, ayant pour capitale Opus, parce que ces sortes de plantes y poussaient en abondance.)

O. *Tuna* Mill. (du mot arabe « Tyn », arbre à figues.) Vulgo : Raquette bord-de-mer, raquette à piquants. Desc., vol. VII, t. 513, p. 261 ; Tuss., *Fl.*, II, t. 30. — Haut de 0, 60-2m50, droit, à tige cylindrique, à pattes ou à articulations larges, obovales, garnies de tubercules laineux, pourvus d'une touffe de poils courts, jaunâtres, rigides, et de piquants droits ou subulés, très acérés. Fleurs larges, jaunes. Fruit ovoïde, pourpre-glauque, de la grosseur d'une figue de France. — Ce fruit est rafraîchissant, mais d'une saveur fade. — Fl. surtout de mai à août. — Bord de mer entre la Basse-Terre et Baillif, Pigeon, Bouillante, Pointe-Noire, Désirade, les Saintes. Alt. 0-50 mèt. [N° 3074.]

MARTINIQUE. Vulgo : Raquette bord-de-mer. — Abondant : Case-Pilote, Caravelle, Prêcheur, etc. [N° 1757.]

O. *spinosissima* Mill. ; Opuntia très épineux. Vulgo : Raquette volante. Haute de 0m 50-1m 50, à articulations plus petites que dans le précédent, à tubercules ou aréoles laineux, dans lesquels sont insérés 2-4 piquants, très droits, blancs, noirs à l'extrémité, en forme d'aiguille et très acérés, de longueur inégale : les plus longs mesurant de 3-3 à 4 cm. Fleurs jaune orange. Fruit ovoïde, mangeable, de la grosseur d'une figue de France. — Désirade (très abondant dans la grande savane pierreuse et aride qui s'étend entre la Léproserie et la mer), les Saintes (Terre-de-Haut) ; çà et là entre Baillif et les Vieux-Habitants. [Nos 3071, 3457.] — Elle n'est pas à la Martinique.

O. *cochinelifera* Mill., **Nopalea** *coccinellifera* Salm-Dyck. ; Opuntia à cochenilles. Vulgo : Nopal, raquette sans piquants. — Haut de 3-5 mèt., forme quelquefois de petits arbres à branches divariquées et tombantes. Articulations à aréoles laineuses sans piquants, à fleurs peu ouvertes, à étamines exsertes, pourpres, ramassées en pinceau. — Introduit du Mexique et cultivé autour des maisons. — On se sert des entre-nœuds dépouillés de leur épiderme, soit sans préparation, soit pilés dans du lait, en cataplasmes émollients et résolutifs sur les tumeurs inflammatoires. [N° 3072.]

MARTINIQUE. Vulgo : Raquette sans piquants. [N° 1796.]

Pereskia Plum. (dédié au Français Nicolas Fabr. Peiresc, membre du parlement d'Aix; a laissé des écrits sur la culture des plantes.)

P. *aculeata* Mill.; Pereskia à piquants. Vulgo : Groseiller du pays, groseiller de la Barbade. Desc., vol. IV, t. 294, p. 289. — Liane sarmenteuse, haute de 3-5 mèt., à branches très allongées et tombantes, armées de piquants courts et recourbés. Feuilles subcharnues, oblongues-elliptiques. Fleurs en cymes larges, racémiformes, terminales, d'un blanc pâle. Fruit jaunâtre, à épiderme membraneux, pourvu de petits enfoncements d'où sortent de petites feuilles charnues et oblongues. — Le fruit se mange : sa chair est molle, succulente, rafraîchissante, d'une saveur aigrelette qui rappelle celle de la groseille de France. — Fl. en juin et juillet. — Rare. Çà et là dans les endroits secs de la basse région : environs de la Basse-Terre (rivière Sence), Baillif, Vieux-Fort. — On le cultive quelquefois autour des maisons. [N° 3073.]

MARTINIQUE. Vulgo : Groseille du pays. — Rare : Case-Pilote (Fond-Layette), Trois-Ilets (route des Anses-d'Arlet). [N° 958.]

Le **Pereskia** *grandifolia* Haw., arbuste très branchu ou petit arbre, à fleurs larges, pourpre foncé, se rencontre assez souvent dans les jardins des deux colonies. — Introduit du Brésil.

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME FAMILLE. — CRASSULACÉES.

Bryophyllum Salisb. (du grec « beruein », pousser, et « phyllon », feuille, à cause de la facilité avec laquelle les feuilles charnues donnent des boutures.)

B. *calycinum* Salisb.; Bryophylle à grand calice. Vulgo : Herbe-mal-tête. — Haut de 0^m 80-1^m 20, à base souvent suffrutescente, à racines grosses, stolonifères, à tige cylindrique, grosse, rouge ou panachée. Feuilles elliptiques, charnues, grossièrement crénelées : les inférieures, trifoliées. Inflorescence en panicules larges, terminales; fleurs rouges, très belles, penchées; calice campanulé, tubuleux, ventru, à 4 lobes courts; corolle monopétale, tubuleuse, à 4 lobes courts; étamines 8. — Fl. de juillet en décembre. — Abondant dans les endroits secs, pierreux, chauds de la basse région : environs de la Basse-Terre, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Deshaies, et dans toute la Grande-Terre. [N° 2955.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-à-mal-tête. — Très abondant dans toute l'île. [N° 1808.] — Probablement introduit du Mexique dans les deux îles.

QUATRE-VINGT-DIXIÈME FAMILLE. — SAXIFRAGÉES.

Weinmannia L. (dédié à l'Allemand Jean Guil. Weinmann, apothicaire à Regensbourg, mort en 1737, auteur du *Phylanthosa iconographica.*)

W. *pinnata* L.; Weinmannie à feuilles pennées. Vulgo : Bois-siffleur. Lam., *Ill.*, t. 313, f. 1. — Petit arbrisseau rabougri et très ornemental, haut de 0m 80-2 mèt., ou petit arbre, pouvant atteindre jusqu'à 9 mèt. d'élévation, très branchu, à jeunes branches couvertes d'un duvet court, couleur de rouille, à tige nue, à feuilles ramassées aux extrémités des branches. Feuilles petites, imparipennées, à 5-9 paires de folioles elliptiques-oblongues, obtuses, serretées au-dessus de la base ; pétiole ailé entre les folioles. Fleurs blanches, en grappes spiciformes, très nombreuses, terminales. — Fl. presque toute l'année, mais surtout d'avril à août. — Abondant dans les bois supérieurs de la Montagne-Pelée, de la Calebasse, des Deux-Choux, des Pitons-du-Carbet. [N° 1797.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

W. *hirta* Sw.; Weinmannie à branches hirsutes. Vulgo : Tamarinier des montagnes, bois-tan rouge. — Ne diffère du précédent que par la couche plus épaisse de duvet qui couvre les jeunes branches, et par les ailes qui sont rhomboïdes-obovées, tandis que dans le précédent elles sont spatulées. — Abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matelyane, des environs de la Ravine-à-Déjeuner. [N° 2426.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

QUATRE-VINGT-ONZIÈME FAMILLE. — BÉGONIACÉES.

Begonia L. (dédié à Mich. Bégon, né en 1638, intendant de Saint-Domingue, zélé promoteur de la botanique.)

B. *dominicalis* A.DC.; Bégonia de la Dominique. Vulgo : Oseille-bois. — Herbe à tige succulente, souvent tortueuse, glabre, luisante, haute de 0m 70-1m 20. Feuilles semi-cordées, ovées, sinuées-dentées. Fleurs blanches, monoïques, en cymes dichotomes, longuement pédonculées : les mâles à pétales inégaux. Capsule à trois ailes, dont deux étroites, la troisième arrondie et beaucoup plus grande. — Très abondant dans tous les bois humides des deux régions moyenne et supérieure. Alt. 450-900 mèt. [Nos 3069, 3070, 3460.]

MARTINIQUE. Vulgo : Oseille-bois. — Également très abondant. Alt. 300-800 mèt. [N° 973.]

B. *martinicensis* A. DC.; Bégonia de la Martinique. Vulgo : Oseille-bois. — Haut de 0 m 90-1 m 80, droit ou souvent sarmenteux. Feuilles velues, sur les nervures, à la face inférieure, caractère par lequel il se distingue facilement des autres. — Abondant. — Même habitat que le précédent. [N° 3781.]
MARTINIQUE. Vulgo : Oseille-bois. [N° 976.]

B. *humilis* Dryand. ; Bégonia de petite taille. Vulgo : Oseille-bois. — Haut de 25-45 cm., très droit, à tige grosse, succulente, sillonnée, poilue. Feuilles inégalement ciliées-serretées sur les bords, garnies de poils épais en dessus, semi-cordées-oblongues; pétioles très velus. Fleurs blanches, en cymes axillaires et terminales, pauciflores. Capsule à trois ailes, arrondies, dont deux d'égale grandeur et la troisième plus large. — Peu abondant : Camp-Jacob, Bas-Matouba (autour des maisons), Basse-Terre (hospice de Tillac). [N° 3780.]
MARTINIQUE. Vulgo : Petite oseille-bois. — Environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts, Jardin botanique et Trou-Vaillant). [N° 994.]

QUATRE-VINGT-DOUZIÈME FAMILLE. — ARALIACÉES.

Sciadophyllum P. Br. (du grec « sciadion », parasol, ombrelle, et « phyllon », feuille, parce que les feuilles, ramassées et étalées à l'extrémité des branches, suggèrent l'idée d'un parasol ouvert.)

S. *capitatum* Griesb., **Oreopanax** *capitatum* Dcne et Pl. ; Sciadophylle à fleurs en capitules. Vulgo : Figuier-aralie, figuier-hêtre. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 61. (**Aralia** Jacq.) — Arbre ornemental, haut de 10-18 mèt., très droit, à écorce brune ou noirâtre, ou rougeâtre lisse. Feuilles simples, longuement pétiolées, confinées aux extrémités des branches, ovées ou elliptiques, ou elliptiques-oblongues, longuement acuminées. Inflorescence en panicules terminales, réunies par 2-5, à branches terminées par des capitules d'abord ronds, ensuite ovoïdes. — Assez abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, des Trois-Rivières. — Fl. d'avril à juillet, et souvent d'octobre en janvier. — Alt. 400-900 mèt. [N° 2548.]
MARTINIQUE. Vulgo : Aralie blanc. — Abondant : Morne-Rouge, Parnasse, hauteurs de Pécoul, Basse-Pointe, Ajoupa-Bouillon, etc. [N° 1761.]

Panax L. (du grec « pan », et « akos », remède, c'est-à-dire remède universel contre toutes les maladies. Le « panax », « panace » ou « panakes » des anciens auteurs grecs et latins n'est pas le « panax » de Linné; mais ils désignaient par ce mot plusieurs espèces de plantes différentes, appartenant à la famille des Ombellifères. — Pline, XXV, 11-14.)

P. *Morototoni* Aubl. (nom de la plante à la Guyane.) Vulgo : Bois-flot (au Lamentin). Aubl., t. 360. — Petit arbre, très droit et très ornemental, à tronc nu, haut de 5-9 mèt., très peu branchu (souvent même sans branches, ou ne se divisant que quand il est déjà grand), marqué de cicatrices larges et annulaires qui persistent après la chute des feuilles. Feuilles ramassées au sommet de la tige et à l'extrémité des branches (s'il y en a), digitées, très longuement pétiolées, à 7-11 folioles, larges, oblongues, acuminées, longuement pétiolées, pendantes dans la journée, sous l'influence du soleil : les adultes couvertes en dessous d'un duvet fin, rougeâtre doré, qui, dans les jeunes, est rouge doré et très luisant. Inflorescence en panicules pubescentes-tomenteuses, très larges, à branches terminées par des ombelles de 12-15 rayons. — Fl. en mars, avril, mai, juin[1]. — Assez abondant dans les plaines du Lamentin et de Baie-Mahault. [N° 3378.]

Cette belle plante n'existe pas à la Martinique.

Oreopanax Lindl. (du grec « oros », « oreos », montagne, et « panax », panacée.)

O. *Dussi* Kr. et Urb.; Oreopanax de Duss. Vulgo : Bois-flot. — Arbre haut de 6-14 mèt., très ornemental quand il est jeune, à cause de son beau et riche feuillage; à tige et branches complètement nues dans l'âge adulte, à branches très divariquées et penchées, de manière à perdre toute son élégance. Feuilles larges, cordées, couvertes en dessous d'un duvet épais, farineux, blanc, à nervures rouges en dessous et garnies d'un duvet roux, à 5 lobes pointus, les 3 supérieures largement ovales. Inflorescence en panicules terminales, pyramidales, à branches terminées par des capitules ronds; pédoncules et pédicelles vigoureux, garnis d'un duvet farineux et blanchâtre. — Fl. en mai, juin, juillet. — Assez abondant dans les bois du Haut-Matouba (Matelyane, coulée de la Ravine-à-Déjeuner), des Bains-Chauds; plus rare dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes. Alt. 800-1000 mèt. [N° 2986.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-flot. — Rare ; çà et là sur les sommets et dans les falaises du massif des Pitons-du-Carbet, morne d'Amour. [N° 186.]

Didymopanax Decne et Planch. (du grec « didumos », double, jumeau.)

D. *attenuatum* March.; Didymopanax à feuilles atténuées. Vulgo : Trompette à canon, mapou blanc. — Petit arbre, habituellement tortueux, plus rarement arbre de taille moyenne, haut de 8-13 mèt., à écorce lisse, rou-

1. Cette plante, qui n'est pas utilisée aux Antilles, jouit d'une réputation considérable à la Guyane. On lui attribue les merveilleuses propriétés analeptiques que les Chinois accordent au ginseng (**Aralia** *quinquefolia* Dec. et Pl.) et lui donnent le nom de « Saint-Jean », par transposition des consonnes de ce nom. Il y aurait intérêt à faire l'étude de la racine de cette plante. (E. H.)

geâtre, à tige et branches nues. Feuilles digitées, à 3-5 folioles, pétiolées, ovées, ondulées, souvent crénelées au-dessus de la base; pétiole commun, long, se terminant à la base en une ligule semi-amplexicaule. Inflorescence en grappes allongées, spiciformes, terminales, réunies par 2-5, à branches terminées par des ombelles de 5-10 rayons. Fruit mûr noir, pulpeux, arrondi, contracté au milieu par deux sillons longitudinaux. — Fl. presque toute l'année. — Très abondant dans la région supérieure : bois des Bains-Jaunes, Savane à Mulets (rabougri), Savane aux Ananas (rabougri), coulée de la Ravine-à-Déjeuner, Matelyane, etc. Alt. 800-1400 mèt. [N° 2587.

MARTINIQUE. Vulgo : Aralie-montagne. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet (abondant). [N° 185.]

D. *Urbanianum* March.; Didymopanax d'Urban. Vulgo : Aralie. — Arbre droit, haut de 15-20 mèt., élégant, à frondaison arrondie, à branches courtes, plus ou moins horizontales. Feuilles digitées, à 3-5 folioles elliptiques, acuminées, coriaces, obtuses à la base. Inflorescence en panicules terminales, partant des branches, réunies par 5-10, courtes, terminées par 6-10 ombelles. — Rare : çà et là dans les grands bois du Lorrain et de la Grand'Anse. [N° 434.]

De cette famille on cultive dans les jardins comme plantes d'ornement plusieurs espèces introduites, telles que : **Aralia** *filicifolia* Hort., haut de 2-3 mèt. [N° 200.], **Panax** *fruticosum* L. Vulgo : Romarin [N° 1755 ; **Panax** *cochleatum* D.C. (à feuilles en forme de cuiller). Vulgo : Couis [N° 1754]; **Polyscias** *pinnata* Lam. Vulgo : Petit romarin. (Ce spécimen me manque.

QUATRE-VINGT-TREIZIÈME FAMILLE. — OMBELLIFÈRES.

Hydrocotyle L. (du grec « hudor », eau, et « kotulé », écuelle, parce que ces plantes poussent habituellement dans l'eau et que les feuilles sont plus ou moins creuses au milieu.)

H. *umbellata* L.; Hydrocotyle à fleurs en ombelles. Herbe à pou-bois. Desc., vol. I, t. 3, p. 165. — Herbe aquatique, vivace, à racines fibreuses, à tiges rampantes, stolonifères et radicantes. Feuilles peltées au milieu, orbiculaires, crénelées, à pétioles très longs, faibles, cylindriques, à pédoncules aussi longs que les feuilles, portant au sommet une ombelle étalée, contenant jusqu'à 30 rayons. — Vit en société avec d'autres herbes, dans les endroits aquatiques : Capesterre (Guadeloupe), près du bord de mer, Pointe-à-Pitre (abondant). Alt. 0-20 mèt. [N° 2308.]

Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

H. *verticillata* Thumbg; Hydrocotyle à fleurs en verticilles. Vulgo : Herbe-mare. — Herbe aquatique, à tiges couchées, radicantes, filiformes, stolonifères. Feuilles comme dans le précédent, mais plus petites, à pétioles plus flexibles et plus minces; pédoncules aussi longs ou plus courts que les feuilles et portant, de distance en distance, 2-5 fleurs verticillées et subsessiles. — Rare : trouvé en petite quantité dans la mousse, sur une pierre, dans le Grand-Étang (Capesterre-Guadeloupe). N° 2873. — Il n'existe pas à la Martinique.

H. *asiatica* L., **Centella** *asiatica* Urb.; Hydrocotyle asiatique. Vulgo : Herbe-pou-bois. — Herbe à tiges radicantes, rampantes, grêles, filiformes, stolonifères, s'étendant à une distance indéfinie. Feuilles cordées-arrondies ou cordées-ovées, avec un sinus très ouvert, crénelées-dentées, à pétioles longs et velus. Inflorescence en ombelles nombreuses, contractées, pauciflores, portées sur des pédoncules beaucoup plus courts que les pétioles. Fruit réniforme. — Dans le pays, la plante jouit d'une grande réputation et s'emploie fréquemment, comme un puissant dépuratif, en tisane contre la gale, la gratelle, les dartres, les ulcérations, les engorgements des glandes, les affections scrofuleuses, syphilitiques et rhumatismales, et même contre le cancer. — Très abondant dans les savanes humides du Matouba, du Camp-Jacob, du Gommier, du Parnasse, sur le bord du chemin et dans les clairières des Bains-Jaunes, de Gourbeyre, du Houëlmont, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. Alt. 150-800 mèt. [N° 2297.]

Martinique. Vulgo : Véronique. — Plus rare qu'à la Guadeloupe. — Employé souvent contre les maladies de peau et contre les fluxions de poitrine, comme sudorifique[1]. — Saint-Joseph (dans beaucoup de champs de manioc). [N° 1753.]

Eryngium L. (du grec « erruggion », rejet, parce que ces plantes seraient éminemment sudorifiques.)

E. *fœtidum* L. : Eryngium fétide. Vulgo : Herbe à fer, herbe puante, chardon béni. Sl., t. 156, f. 3, 4; Desc., vol. VIII, t. 585, p. 319. — Herbe bisannuelle, droite, haute de 10-45 cm., glabre, à racine pivotante, forte, blanche ou rougeâtre, à tige striée. Feuilles rosulées dans les jeunes pieds, appliquées contre la terre, amplexicaules, spatulées-lancéolées, nettement serretées, à dents épineuses. Inflorescence en cymes dichotomes, larges, à fleurs en capitules brièvement pédonculés : capitules entourés d'une collerette de bractées

1. Cette plante a joui dans l'Inde d'une véritable célébrité comme médicament vanté contre la lèpre; aujourd'hui, complètement déchue, elle n'est plus qu'un vulgaire dépuratif tonique, même altérant. Le principe actif (*vellarine*), qui avait été extrait par Lépine, pharmacien de la marine, et auquel on attribuait des propriétés merveilleuses, est aujourd'hui plus que douteux, Fluckiger en ayant nié l'existence. Cependant c'est une plante qui, à haute dose, peut occasionner des accidents dus à son âcreté et à l'action spéciale qu'elle exerce sur le système nerveux. (E. H.)

beaucoup plus longues que les capitules, souvent dentées, à dents terminées par une spinule rigide et très acérée; capitules rouge vert; fleurs très petites, blanches. — Abondant autour des maisons, dans les chemins peu battus, au pied des vieux murs, etc. Alt. 5-800 mèt. [N° 2296.]

Martinique. Vulgo : Charderon ou chardon béni. — Abondant. [N° 1752.] — Toutes les parties de la plante, mais surtout les racines, exhalent une odeur très forte, fétide et nauséabonde ; elle n'en est pas moins très estimée et souvent employée dans la médecine domestique. Les racines, les tiges et les feuilles pilées s'administrent en décoction, plus ou moins réduite, dans les fièvres fortes et tenaces, comme un des plus infaillibles sudorifiques et fébrifuges connus. Cette herbe, puante, entre aussi dans la compostion du fameux « looch », connu à la Guadeloupe sous le nom de : « Looch de Mme Parizet. » — A la Martinique, on se sert des feuilles et des racines pilées contre la morsure du serpent; avec ces feuilles, cuites dans l'eau, et des feuilles pilées de gros coton, on prépare encore une tisane contre les fluxions de poitrine.

Apium Hoffm. (nom donné par les Latins à plusieurs ombellifères, probablement de « apis », abeille, parce que ces insectes recherchent plusieurs espèces de ce genre.)

A. *Ammi* Urb. (du grec « ammos », sable, parce que beaucoup d'espèces poussent dans le sable), **Helosciadium** *leptophyllum* D. C. — Herbe annuelle, délicate, haute de 25-35 cm., à tige striée, plus ou moins droite. Feuilles triternatiséquées, à segments comprimés-linéaires. Inflorescence en ombelles axillaires, opposées aux feuilles, à 6-10 rayons filiformes. — Peu répandu : Camp-Jacob (habitation Michaux), où il est abondant. Alt. 580 mèt. [N° 2874.]

Martinique. — Abondant aux Trois-Ponts et dans les terres de Tivoli, du Jardin botanique. [N° 961.]

De cette famille, on cultive plusieurs herbes introduites pour les besoins domestiques, comme : **Petroselinum** *sativum* Hoff., vulgo : Persil, originaire de la Grèce et de la Sardaigne; **Fœniculum** *vulgare* Adans, vulgo : fenouil; **Coriandrum** *sativum* L., vulgo : Coriandre [N° 3475]; **Pimpinella** *anisum* L., vulgo : Anis; **Daucus** *carota* L., vulgo : Carotte, et plus rarement **Arrechacha** *esculenta* D. C., vulgo : Arrachacha ou navet de Jérusalem, originaire du Pérou et de la Colombie, dont la grosse racine tubériforme constitue un légume délicat et recherché, enfin l'**Ammi** *majus* L., qui est cultivé comme plante d'ornement. [N° 420 *b*.]

QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME FAMILLE. — BALANOPHORÉES.

Helosis Rich. (du grec « helos », clou, parce que les écailles qui enveloppent d'abord les fleurs ont la forme d'un clou.)

H. *guyanensis* Hook; Hélosie de la Guyane. Vulgo : Champignon. — Petite plante, aphylle, parasite sur les racines de plantes vivantes ou mortes, et ressemblant à un champignon. Fleurs ramassées sur un spadice terminal, arrondi au sommet, long de 2-3 cm. — Çà et là dans les bois humides et sombres des régions moyenne et infra-supérieure : bois de la Montagne-Pelée, de l'Ajoupa-Bouillon, du Lorrain. [N° 1106.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

QUATRE-VINGT-QUINZIÈME FAMILLE. — OLACINÉES.

Ximenia L. (dédié à l'Espagnol Franç. Ximenes, naturaliste, qui, en 1615, a écrit sur les plantes et les animaux employés en médecine.)

X. *americana* L.; Ximenia de l'Amérique. Vulgo : Bois puant (à Marie-Galante), prune bord-de-mer, prune-épine. Desc., vol. II, t. 132, p. 266; Tuss., *Fl.*, III, t. 30. — Grand arbuste, buissonneux et très touffu, haut de 3-4 mèt., ou petit arbre, de 4-6 mèt. d'élévation, à tige et branches avec ou sans épines, à écorce noire, lisse. Feuilles elliptiques-ovales, alternes, sub-charnues, à nervures peu marquées. Inflorescence en corymbes axillaires, pauciflores; fleurs blanches, très odorantes, approchant de l'odeur du girofle, couvertes en dedans de nombreux poils laineux. Fruit drupacé, rempli d'un suc laiteux, de la grosseur et de la forme d'une olive. — Comestible. — Fl. en novembre, décembre et janvier. — Peu abondant. Çà et là dans les terres pierreuses et sèches : Désirade, Gozier, Saint-François, Marie-Galante (Capesterre), les Saintes (Terre-de-Bas). [N° 3245.]

Martinique. Vulgo : Prune bord-de-mer. — Case-Pilote, Sainte-Anne. [N° 1944.]

Heisteria L. (dédié à l'Allemand Laurent Heister, né en 1683, à Frankfort-sur-le-Mein ; en 1706, professeur à Altdorf, mort en 1758 ; a laissé des écrits sur la botanique, dans lesquels il se déclare adversaire du système de Linné.

H. *coccinea* Jacq.; Heisterie à fleurs rouges. Vulgo : Bois-perdrix, bois-lélé. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 4-5 mèt., à écorce grise et lisse. Feuilles coriaces, oblongues, acuminées. Fleurs très petites, axillaires, solitaires ou portées sur des pédoncules bi-triflores; calice rouge, d'abord petit, ensuite très élargi, en un bord ondulé ou à 5 lobes peu distincts. Fruit drupacé, inséré dans le calice sur les deux tiers de sa longueur. — Le bois est très flexible et recherché pour des manches d'outils, pour de petits meubles. — Assez commun dans les grands bois de Case-Pilote (surtout de ceux du Plateau militaire, des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, du

Lorrain, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 573.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Schœpfia Schreb. (dédié au Bavarois Jean Dav. Schœpf, né en 1572, à Wunsiedel, mort en 1800; a écrit son voyage en Amérique et sur les îles de Bahama.)

S. *arborescens* R. S.; Schœpfie arborescente. Vulgo : Café-bois. — Arbrisseau ou grand arbuste, ou petit arbre élancé, fastigié, à écorce noire et lisse. Feuilles toujours à moitié ouvertes, ovées-oblongues, brièvement acuminées, arrondies à la base, à nervures très peu marquées. Inflorescence en petites cymes axillaires, très nombreuses, portant des pédoncules bi-triflores; fleurs petites, blanc verdâtre; tube de la corolle campanulé, à 4 lobes arrondis et réfléchis. Fruit drupacé, à peine pulpeux, ovoïde, de la grosseur d'une graine de poivre. — Endroits secs et pierreux : Houëlmont, hauteurs des Vieux-Habitants. Peu abondant. [N° 3246.]

Martinique. Vulgo : Petit café-bois. — Rare : dans les mornes entre le Carbet et les Fonds-Saint-Denis, dans le bas du morne Saint-Martin. [N° 103.]

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME FAMILLE. — LORANTHACÉES.

Loranthus L. (du grec « loros », lanière, et « anthos », fleur, allusion aux parties linéaires qui composent la corolle.)

L. *americanus* Jacq.; Loranthe d'Amérique. Vulgo : Pimprenelle (chez les bûcherons des Vieux-Habitants). Plum., édit Burm., t. 166, f. 1; Desc., vol. VI, t. 390. — Parasite vivace, comme le sont toutes les Loranthacées des Antilles, vivant sur les arbres, qu'ils tuent avec le temps et auxquels ils se substituent. Feuilles ovées ou ovales, obscurément veinées. Fleurs en corymbes terminaux, d'un beau rouge vif, larges. Fruit de la forme et de la grosseur d'une olive, inséré dans une cupule. — Peu abondant : dans les grands bois humides comme aussi sur les coteaux secs et pierreux; forêts des Bains-Jaunes (rare), de Deshaies, Morne-à-l'Eau (bois du canal des Rotours), etc. — Fl. en août, septembre, octobre et novembre. Alt. 0-850 mèt. [N° 2970.]

L. *uniflorus* Jacq., **L.** *parviflorus* Lam.; Loranthe à une fleur ouverte. Vulgo : Teigne bord-de-mer. — Racines rampant sur l'écorce, très allongées, filiformes. Feuilles obovées ou spatulées. Fleurs en petites grappes, axillaires, spiciformes, nombreuses; pied haut de 40-60 cm. — Fl. toute l'année. — Abondant sur toutes sortes d'arbres, mais surtout sur les roucouyers (Bixa

Orellana L.), qu'il faut nettoyer tous les ans : Gourbeyre, Trois-Rivières, vallée entre Gourbeyre et le bord de mer, habitation Bisdary, etc. [N° 2417.]
Il n'existe pas à la Martinique.

L. *emarginatus* Sw. ; Loranthe à feuilles échancrées au sommet. Vulgo : Teigne. — Très touffu, haut de 0 m 50-1 m 80, rarement plus haut. Jeunes branches comprimées. Feuilles obovées, arrondies, petites. Fleurs vertes, en grappes axillaires et courtes. — Bois des Bains-Jaunes, du Matouba, coulée de la Ravine-à-Déjeuner, etc. Alt. 500-800 mèt. [N° 2967.]
Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Phoradendron Nutt. (du grec « phoreo », porter, et « dendron », arbre.)

P. *hexastichum* Griseb. ; Phoradendre à six rangées de fleurs sur l'épi. Vulgo : Haut-bois. Pl., éd. Burm., t. 258, f. 1. — Haut de 0 m 7-1 m 50. Branches comprimées-tétragones. Feuilles larges, ovées ou elliptiques, obtuses au sommet, contractées à la base. Fleurs en épis interrompus, placées sur six rangs. Fruits mûrs très blancs. — Bois des Fonds-Saint-Denis, de la Grand'Anse, du Macouba, etc. Alt. 200-600 mèt. [N° 1375.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

P. *martinicense* Griseb. ; Phoradendre de la Martinique. Vulgo : Graine à perruche (au Camp-Jacob). — Très touffu, haut de 0 m 80-2 m 50, à branches flexibles, très allongées, tombantes. Feuilles oblongues-lancéolées, à 2-4 nervures secondaires, unies à la côte, près de la base du limbe. Inflorescence en grappes spiciformes. Fleurs vertes, placées sur quatre rangs. — Çà et là dans les bois humides et secs : Camp-Jacob, Matouba, Houëlmont, Gourbeyre (les Palmistes). Alt. 400-900 mèt. [N° 2966.]
Martinique. Vulgo : Haut-bois. — Abondant : Fonds-Saint-Denis, Carbet, Trois-Ilets (plateau), Case-Pilote, etc. Alt. 100-600 mèt. [N° 1374.]

P. *trinervium* Griseb. ; Phoradendre à feuilles à trois nervures. Vulgo : Liane à perruche (au Camp-Jacob). — Très touffu, haut de 0m 80-1m 90, rarement plus grand, à branches allongées, souvent pendantes. Feuilles petites, obovales, à 3-5 nervures peu marquées. Fleurs en épis axillaires et géminés ; graines mûres vertes. — Camp-Jacob, Matouba, bois de la Pointe-Noire et des hauteurs de Deshaies. Alt. 50-800 mèt. [N° 2968.]
Martinique. Vulgo : Haut-bois. — Abondant : Morne-Rouge, Champflore, Gros-Morne, Sainte-Luce, etc. [N° 1373.]

Dendrophthora Eichl. (du grec « dendron », arbre, et phtheirein », détruire, c'est-à-dire des plantes qui détruisent les arbres.)

D. *macrostachya* Eichl., **Viscum** *macrostachyum* Jacq. ; Dendrophthore à épis allongés. Vulgo : Haut-bois. — Haut de 0m 80-1 mèt., à jeunes branches

comprimées, caduques. Fleurs dioïques, sessiles, sur des branches articulées. — Assez abondant dans les bois du Champflore, des Fonds-Saint-Denis, de la Calebasse, etc. [N° 1371.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

QUATRE-VINGT-DIX-SEPTIÈME FAMILLE. — CAPRIFOLIACÉES.

Sambucus L. (du grec « sambuké », sorte de harpe à forme triangulaire, qu'on fabriquait avec le bois de cette plante, ou encore de « sambux » ou « sandux », couleur rouge, parce que les fruits contiennent un suc rouge foncé.)

S. *canadensis* L., variété *pinnata* Cham. et Schl.; Sureau du Canada. Vulgo : Suriau ou suyau. — Grand arbrisseau, buissonneux, haut de 2-4 mèt.; introduit de l'Europe et fréquemment cultivé dans les jardins et autour des maisons comme plante ornementale et médicinale. — On emploie souvent les fleurs en tisane contre les rhumes et les fluxions de poitrine, en décoction contre les fortes fièvres, à cause de ses vertus sudorifiques. — Fl. durant toute l'année. [N° 2429.]

MARTINIQUE. Vulgo : Suyau, suriau. [N° 1911.]

Le **Caprifolium** *pubescens* Goldie, vulgo : Chèvrefeuille de Chine, est cultivé dans les jardins des deux colonies, à cause de la richesse et de l'exquise odeur de ses fleurs, qui sont blanches au moment de l'anthèse, et qui passent ensuite au jaune clair. Elle est originaire de la Chine et fleurit en tout temps. [N° 2428.]

MARTINIQUE. [N° 1911.]

QUATRE-VINGT-DIX-HUITIÈME FAMILLE. — RUBIACÉES.

TRIBU I. — CINCHONACÉES.

Genipa L. (de « Jenipalea », nom de la plante au Brésil.)

G. *americana* L.; Génipa d'Amérique. Vulgo : Génipa, génipayer. Desc., t. 87, p. 81. — Arbre majestueux, à tronc très droit, à fronde vaste et arrondie, à branches nombreuses : les inférieures horizontales, souvent penchées. Feuilles larges. Fleurs en corymbes terminaux. Fruit baccien, ovoïde, long de 7-9 cm. sur 4-6 cm. de diamèt., rétréci en pointe à la base; tronqué et ombiliqué au sommet. — Fl. en septembre et en octobre, et souvent en juin et juillet.

— Rare. Dans la coulée au pied de Houëlmont; çà et là dans l'intérieur des terres du Lamentin, de Sainte-Rose, etc. [1] [N° 2729.]

MARTINIQUE. Vulgo : Génipa. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. Petit-Bourg, Fort-de-France, La Dillon et rivière Monsieur, Rivière-Salée, etc. [N° 991 *b*.]

L'**Alibertia** *edulis* Rich. [N° 184], originaire de la Guyane, grand arbuste, le **Posoqueria** *palustris* Mart. [N°s 986 et 304], le **P.** *latifolia* R. S. [N° 323], petits arbres de la Guyane, sont cultivés à la Martinique chez quelques amateurs de plantes et au Jardin botanique de Saint-Pierre.

Randia L. (dédié à l'Anglais Isaac Rand, pharmacien, né en 1730; a publié un catalogue des plantes pharmaceutiques du jardin de Chelsea [2].)

R. aculeata L.; Randia à piquants. Vulgo : Petit coco, bois-quenouille. Sl., t. 11, f. 4.; Br. Jam., t. 8, f. 1; Desc., vol. II, t. 92, p. 101. — Arbuste haut de 1-3 mèt., rarement plus haut, élégant, quand il est jeune; tortueux, souvent subsarmenteux, à branches divariquées, horizontales ou pendantes, quand il est vieux. Feuilles obovées, luisantes. Fleurs solitaires, subsessiles, très blanches, odorantes. Baies jaunes à la maturité, ovoïdes. — Dans la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Fort, Pointe-Noire. [N° 2554.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-lance. — Abondant : Case-Pilote, Caravelle, Sainte-Anne, Prêcheur. [N° 990.]

R. *armata* D. C., **Basanacantha** *armata* Hook fils; Randia armé de piquants. Vulgo : Petit coco. — Arbuste élégant, haut de 1-2m50, très branchu, extrémités des branches armées de quatre piquants plus ou moins longs, quelquefois inerme. Feuilles elliptiques. Fleurs blanches. Baie ovoïde, de la grosseur d'une prune, rude en dehors. — Endroits secs et pierreux : hauteurs du Prêcheur, des Trois-Ilets (plateau), Sainte-Luce, etc. [N° 988.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

R. *Moussændae* D. C. (de « Moussænda », nom de la langue des Indigènes de Ceylan.) Vulgo : Petit coco. — Arbuste élégant, haut de 1-2 mèt., droit. Feuilles lancéolées-elliptiques. Fleurs blanches en s'ouvrant, tournant ensuite au jaune légèrement pourpré, à tube long et pubescent. Baie ovoïde. — Je

1. Cette plante, dont l'emploi n'est pas indiqué aux Antilles, est utilisée à la Guyane. L'écorce, astringente, est un bon remède contre les diarrhées atoniques. Avec les racines, on fait une tisane dépurative très recommandée contre la gonorrhée.

2. Les Randia américains n'ont aucun emploi; ils mériteraient cependant d'être étudiés par comparaison avec **Randia** *dumetorum* Lam., de l'Inde, qui, sous le nom de Mainphal, est utilisé par les Hindous comme vomitif et employé au même titre que la coque du Levant (**Menispermum** *Cocculus* L.) pour enivrer le poisson. La pulpe du fruit jouit de propriétés émétiques dues à une *saponine* spéciale et à un *acide randique*, d'après Vogtherr. (E. H.)

n'ai trouvé cette belle espèce que sur la pente de la montagne du Vauclin et dans quelques jardins du voisinage. — Fl. de juin à octobre. — Introduit à la Guadeloupe et cultivé sur l'habitation Sainte-Sophie, Baillif. [N° 989.]

Le **Randia** *grandiflora* Lam., arbrisseau d'une beauté remarquable, à fleurs longues de 7-12 cm. [N° 104], est souvent cultivé dans les jardins de Saint-Pierre; le **Gardenia** *floribunda* Roxb. ou **Randia** *dumetorum* Lk. [N° 1466] se rencontre souvent dans les parterres de la Guadeloupe et de la Martinique; le **Mussænda** *frondosa* L., superbe arbrisseau à feuilles florales blanches [N°s 1004, 1005], originaire des Indes Orientales; l'**Oxyanthus** *longiflorus* Lem., **O.** *versicolor* Lindl. [N° 102], petit arbrisseau; le **Leptactinia** *Mannii* Hook. fils [N° 101] font l'ornement du Jardin botanique de Saint-Pierre.

Schradera Vahl (dédié à l'Allemand Henri Adolphe Schrader, né en 1761, à Alfeld, près de Hildesheim, professeur de médecine et de botanique à Gottingue, mort en 1836; a écrit entre autres choses : *Spicilegium Floræ germanicæ*; *Flora germanica*; *Description systématique des plantes cryptogamiques*, etc.; *Nova genera plantarum horti Guettingensis.*

S. *capitata* Vahl; Schradère à fleurs en capitules. Vulgo : Liane blanche. Vahl, *Eclog.*, t. 5. — Liane épiphyte, à branches allongées, pendantes ou horizontales, ou dressées. Feuilles elliptiques, subcharnues-coriaces. Fleurs blanches, réunies en capitules terminaux, pédonculés, d'une odeur exquise. — Abondant dans la plupart des grands bois humides : Gommier, Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 2547].

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-jasmin, jasmin-bois. — Montagne-Pelée. Calebasse, Champflore, Lorrain, etc. [N° 1454.]

Hamelia Jacq. (dédié à H. L. Duhamel du Monceau, né en 1700, à Pithiviers, près de Paris, inspecteur de la marine, mort en 1782; s'est occupé beaucoup d'histoire naturelle et a laissé des ouvrages sur la botanique et l'agriculture.)

H. *patens* Jacq.; Hamélie à grappes ouvertes. Vulgo : Fleur corail. Desc., vol. II, t. 107, p. 155. — Arbuste droit, très élégant, haut de 1m60-2m50. Feuilles verticillées par 3-4 (5-2), elliptiques. Fleurs rouge corail, en grappes terminales, à branches scorpioides. Baies d'abord rouge pâle, ensuite rouge sombre foncé. — Rare : morne de la Fontaine-Chaude, seul endroit où j'aie rencontré cet arbuste. On le cultive fréquemment dans les jardins. [N° 953.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Hoffmannia Sw. (dédié à Georg Franç. Hoffmann, né en 1760, à Markbreit, dans la Franconie, médecin, botaniste, professeur de botanique à Göttingue, et en 1804 à Moskou, mort en 1826; a écrit sur les lichens, les champignons et les Ombellifères.)

H. *pedunculata* Sw.; Hoffmannie à fleurs pédonculées. Vulgo : Herbe grand-bois. — Frutescent, droit ou plus ou moins tortueux, haut de 0m90-1m90, à tige grosse, renflée aux nœuds, très glabre. Feuilles larges, elliptiques, pointues aux deux bouts. Fleurs verdâtres, réunies par 2-8 à l'aisselle des feuilles, pédonculées, répandues tout le long de la tige et des branches. Fruit pulpeux, rouge foncé. — Peu commun. Endroits aquatiques ou très humides et ombragés des grands bois : Bains-Jaunes (le long du canal de Montéran), Matouba; çà et là au Gommier (le long du Galion). [N° 1545.] — Il n'existe pas à la Martinique.

H. *tubiflora* (Griseb.); Hoffmannie à fleurs tubulées. Vulgo : Herbe grand-bois. — Ne diffère du précédent que par ses fleurs sessiles, à tube plus allongé et de couleur jaune pâle. — Rare : endroits aquatiques des bois entre les Fonds-Saint-Denis et les Deux-Choux. [N° 325.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Gonzalea Pers. (dédié au botaniste espagnol F. Gonzales Laguna.)

G. *spicata* D. C.; Gonzalée à fleurs en épis. Vulgo : Bois-foufou (nom d'une espèce de colibri). — Petit arbrisseau, haut de 0m90-1m80, habituellement peu branchu, élancé. Feuilles elliptiques-obovales ou lancéolées-oblongues, acuminées au sommet. Fleurs blanches, en grappes simples, spiciformes, très allongées, d'abord droites, ensuite penchées. Baies petites, légèrement poilues, d'abord vertes, ensuite blanches, puis bleu foncé. — Très abondant sur les lisières et dans les clairières des bois et dans les savanes des moyenne et infra-moyenne régions : Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, Matouba, Vieux-Habitants, Ravine-Chaude, Sainte-Rose, etc. Alt. 300-900 mèt. [N° 2561.]

Martinique. Vulgo : Bois-colibri. — Abondant : Champflore, Parnasse, hauteurs de Pécoul et de Périnell, Case-Pilote, etc. Alt. 40-550 mèt. [N° 952.]

Chimarrhis Jacq. (du grec « Cheimarros », fleuve, parce que cet arbre pousse principalement le long des rivières.)

C. *cymosa* Jacq.; Chimarrhis à fleurs en larges cymes. Vulgo : Bois-résolu. — Grand et bel arbre, haut de 16-25 mèt., à cime arrondie et à branches inférieures très étalées, longues. Feuilles larges, glabres, obovées-oblongues ou elliptiques, pointues au sommet, rétrécies à la base. Fleurs blanc pâle, en cymes larges, arrondies ou allongées. — Fl. de mai à août. — Le bois est jaunâtre nuancé, flexible et recherché pour la charpente, les boiseries et les meubles. — Assez abondant dans les régions inférieure et infra-supérieure de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 50-600 mèt. [Nos 2424, 2548.]

Martinique. Vulgo : Bois de rivière. — Dans tout le nord de l'île. [N° 1452.]

Le **Coutarea** *speciosa* Aubl. (*Guy.*, t. 122), petit arbre originaire de la

Guyane, à fleurs larges et pourpres, est cultivé sur quelques habitations. [N° 1462 *b*.] — Écorce amère, stomachique et fébrifuge employée à la Guyane.

Exostemma D. C. (du grec « exo », en dehors, et « stemon » ou « stema », filet (étamine), parce que les étamines sont saillantes en dehors de la corolle.

E. *floribundum* R. S.; Exostemme très florifère. Vulgo : Quinquina-piton, quina-montagne, tabac-montagne, bois-tabac. Desc., vol. I, t. 13, p. 507. — Petit arbre, rarement arbre de taille moyenne, haut de 8-14 mèt., droit, à écorce rougeâtre. Feuilles larges, glabres, très vertes, elliptiques ou obovales. Fleurs rouge jaunâtre, en corymbes terminaux et axillaires : ces derniers partant des aisselles des trois ou cinq dernières feuilles de la branche; étamines exsertes. Capsule oblongue, longue de 2-3 cm.; graines ovales, ailées, petites. — Assez abondant dans tous les bois de la Guadeloupe proprement dite, mais surtout dans le massif de Houëlmont. — Le bois sert pour la construction, et, à cause de son amertume, les insectes ne l'attaquent pas; l'écorce est très amêre, astringente et fébrifuge. Dans le pays, on en fait un usage fréquent [1]. — Fl. de mai à septembre. — Alt. 250-800 mèt. [N° 2560.]

Martinique : Vulgo : Quinquina-montagne. — Dans tous les bois de l'île, surtout de ceux de la Calebasse, de la Basse-Pointe, du Champflore, etc. [N° 1458.]

E. *caribæum* R. S.; Exostemme des Caraïbes. Vulgo : Quinquina-caraïbe, tendre, en gomme. — Arbrisseau élégant, rarement tout petit arbre, haut de 2-4 mèt., très branchu ou presque sans branches, selon les localités. Feuilles brièvement elliptiques, contractées, à la base, en un court pétiole. Fleurs très odorantes, blanches ou légèrement rosées, en corymbes axillaires. Capsules obovoïdes-oblongues. Assez abondant dans les terres sèches et pierreuses, entre Baillif et les Vieux-Habitants, entre Deshaies et Sainte-Rose (près du bord de mer), Vieux-Fort (hauteurs pierreuses). Alt. 25-200 mèt. [N° 2550.]

Martinique. Vulgo : Quinquina-caraïbe. — Rare : Caravelle (habitation Leferré, sur le bord de mer), variété *à piquants*. [N° 951.]

Le **Portlandia** *gypsophila* Macf., superbe petit arbre à fleurs blanches, ayant jusqu'à 20 cm. de long, est cultivé sur quelques propriétés de la Martinique. [N° 991.]

Hillia Jacq. (dédié à John Hill, né à Peterborough, apothicaire et botaniste à Londres, mort dans cette ville, en 1775; a laissé des écrits sur la botanique et l'histoire naturelle, et en a publié un grand ouvrage avec figures sur cuivre.

1. Cette espèce et la suivante constituent par leurs écorces très amères et fébrifuges des faux quinquinas très appréciés. L'E. *floribundum* contient un alcaloïde nommé *montanine* (*exostemmina* de Bocquillon-Limousin) qui en est le principe actif. — L'E. *caribæum* a une saveur d'abord mucilagineuse et sucrée qui devient ensuite très amère et très désagréable, nauséeuse même, dans l'une comme dans l'autre écorce. (A étudier avec soin.) (E. H.)

H. *longiflora* Sw., **H.** *parasitica* Jacq.; Hillie à longues fleurs. Vulgo : Jasmin-bois. Sw., *Observ.*, t. 5, f. 1; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 66. — Arbrisseau épiphyte, vivant sur les arbres, les roches et les souches pourries, à branches allongées, droites, souvent pendantes. Feuilles épaisses, très luisantes, elliptiques, brièvement pointues au sommet. Fleurs blanches, solitaires ou géminées, terminales, à long tube cylindrique, à lobes rotacés, à odeur forte et exquise. Fruit en forme de silique, long de 9-13 cm., ressemblant à une petite gousse de vanille. — Dans les bois humides : Matouba, Bains-Jaunes, Gommier, Trois-Rivières, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 2546.]

Martinique. Vulgo : Jasmin des bois. — Bois du Camp de l'Alma, de la fontaine Absalon, de la Montagne-Pelée, etc. Alt. 500-800 mèt. [N° 1462.]

Rondeletia Plum. (dédié à Guil. Rondelet, né en 1507, à Montpellier, professeur à la faculté de médecine en 1545, mort en 1566, à Réalmont, près d'Alby.)

R. *stereocarpa* Griseb.; Rondelétie à fruits secs. Vulgo : Bois-résolu-montagne, petit résolu. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 2-5 mèt., nu dans le bas, à écorce rude, presque toujours couverte de mousses et de lichens. Feuilles larges, lancéolées-oblongues, pointues au sommet, contractées à la base, à nervilles très anastomosées et aréolées. Fleurs en cymes pédonculées, d'abord blanchâtres, passant ensuite au jaune brun. Capsule subglobuleuse, loculicide; semences petites, ovales, aplaties, entourées d'une aile membraneuse et dentelée. — Abondant dans les bois du Gommier, des Bains-Jaunes, de la Savane aux Ananas (rabougri), du Matelyane, de la Ravine-à-Déjeuner, etc. Alt. 450-900 mèt. [N° 2552.]

Martinique. Vulgo : Bois-montagne. — Calebasse, Montagne-Pelée, fontaine Absalon, Lorrain. [Nos 210, 941.]

Le **Rondeletia** *speciosa* Paxt., arbrisseau ou petit arbre d'une grande beauté, est cultivé çà et là dans quelques jardins de la Basse-Terre et du Camp-Jacob [N° 3253), et à la Martinique dans beaucoup de jardins privés et au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 604.]

Le **Pentas** *carnea* Benth., vulgo : Maladrière (à la Basse-Terre) [N° 2552], Martinique, vulgo : Corbeille d'argent [N° 1461], est très fréquemment l'objet de culture comme plante d'ornement; il est originaire de l'Afrique.

Manettia L. (dédié à l'Italien Xav. Manetti, né en 1723, à Florence, directeur du Jardin botanique de cette ville, zélé propagateur du système de Linné.)

M. *calycosa* Griseb.; Manettie à grand calice. Vulgo : Liane blanche montagne. — Petite liane, annuelle, très branchue, à tige et branches blanchâtres, légèrement hispides aux angles. Feuilles glabres, ovées, acuminées, cartilagi-

neuses. Inflorescence en cymes axillaires, contenant 2-5 fleurs blanches. — Çà et là dans la haute région : Savane à Mulets, Grande-Découverte, etc. Alt. 900-1300 mèt. [N° 2563.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-colibri-montagne. — Montagne-Pelée (Petite-Savane), Pitons-du-Carbet, etc. [N° 1003.]

Oldenlandia L. (dédié aux Danois Henri Bernh. Oldenland, botaniste : a voyagé dans l'Afrique du Sud, où il est mort à la fin du XVIIe siècle.)

O. *corymbosa* L.; Oldenlandie à fleurs en corymbes. Vulgo : Mille-graines. Desc., vol. I, t. 50, p. 225. — Petite herbe, annuelle, haute de 10-20 cm., délicate, droite ou plus ou moins diffuse, à tige grêle. Feuilles lancéolées-linéaires, à une nervure. Fleurs blanches, petites, en corymbes umbelliformes, terminaux. — Répandu dans toute la Guadeloupe et dépendances, sans être très abondant nulle part [1]. Alt. 5-600 mèt. [N° 2542.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mille-graines. — Abondant. [N° 1456 *a*.]

O. *herbacea* D. C.; Oldenlandie herbacée. Vulgo : Mille-graines. — Herbe très délicate, flasque, diffuse, quand elle est solitaire; droite ou grimpante, quand elle pousse dans les hautes herbes, haute de 25-70 cm., à tige tétragone. Feuilles linéaires ou linéaires-lancéolées. Fleurs petites, blanches, disposées comme celles de la précédente espèce. — Endroits aquatiques ou très humides : Lamentin (dans les savanes marécageuses et couvertes de hautes herbes), Trois-Rivières (çà et là dans les champs sablonneux). [N° 3388.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mille-graines. — Çà et là dans les chemins peu battus des environs de la fontaine Absalon. [N° 1456 *b*.]

O. *Halei* Chap.; Oldenlandie de Hale. Vulgo : Mille-graines. — Herbe annuelle, rampante ou grimpante, extrêmement flasque et délicate, haute de 0 m 20-1 m 40. Feuilles lancéolées. Fleurs blanches ou rosées, en cymes ombelliformes. — Assez abondant dans les jardins et les savanes herbeuses des environs de la Pointe-à-Pitre. [N° 2761.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

Mitreola L. (diminutif du grec « mitra », bonnet, mitre, allusion à la petite calotte qui couronne le fruit et qui tombe après la déhiscence, comme dans les pourpiers.)

M. *petiolata* Torr. et Gray; Mitréole à feuilles pétiolées. Vulgo : Mille-

1. Cette espèce, abondamment répandue dans l'Inde, y est employée comme fébrifuge : les mêmes propriétés sont reconnues à l'espèce suivante : **O.** *herbacea* D. C. Quant à **O.** *umbellata* L., également de l'Inde, sous le nom de *chaya-vair*, elle fait, par l'écorce de sa racine, l'objet d'un grand commerce en tant que matière colorante très appréciée des Indiens pour la teinture de leurs étoffes en jaune orange. Ce trafic se fait surtout sur la côte de Coromandel. Les feuilles y sont appréciées comme expectorantes et antiasthmatiques. On pourrait peut-être retrouver les mêmes propriétés dans les racines et les feuilles des Oldenlandia des Antilles. (E. H.

graines. — Herbe annuelle, droite, grêle, haute de 30-60 cm., entièrement grisâtre. Feuilles opposées, petites, ovées-lancéolées. Fleurs roses, en cymes terminales, unilatérales, pédonculées. — Fl. en juin, juillet, août. — Peu répandu : le long de la route et dans les savanes entre la Pointe-à-Pitre et le Gozier ; çà et là dans les champs sablonneux de Marie-Galante. [N° 3644.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Spigelia L. (dédié à Adrien Van der Spigel, né en 1558, à Brüssel, médecin à Mähren ; en 1616, professeur d'anatomie à Padoue, mort en 1625 ; a écrit entre autres choses : *Isagoge in rem herbarariam.*)

S. *Anthelmia* L. ; Spigélie anthelminthique. Vulgo : Brinvillière, herbe à la Brinvilliers, poudre à vers. Br. Jam., t. 37, f. 3 ; Tuss., *Fl.*, IV, t. 8 ; Desc., vol. I, t. 61, p. 261. — Herbe annuelle, droite, haute de 25-70 cm., branchue ou simple, nue dans le bas. Feuilles ovées-lancéolées, subsessiles, réunies par 2-4, dont deux toujours plus grandes. Fleurs pourpre brun, en cymes unilatérales, axillaires et terminales. Capsules muriquées. — Cette herbe est vénéneuse à l'état frais. Les graines et les feuilles sont stomachiques et vermifuges [1]. — Abondant dans les champs en friches, le long des routes et dans les terres cultivées : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, Moule, Les Abymes, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 2762.].

Martinique. Vulgo : Herbe Brinvilliers, herbe-poison. — Abondant dans la région inférieure de toute l'île. [N° 1459.]

TRIBU II. — COFFÉACÉES.

Guettarda Vent. (dédié à François-Jean-Étienne Guettard, né en 1715, à Étampes, médecin et minéralogiste, mort en 1786, à Paris ; a écrit entre autres choses : *Flore des environs d'Étampes.*)

G. *crispiflora* Vahl ; Guettarde à fleurs crépues. Vulgo : Bois-flot-montagne, bois-flot-des-hauts. — Grand arbuste ou petit arbre, dont le maximum de taille ne dépasse guère 7 mèt. de haut, à branches divariquées, à jeunes branches médulleuses, à écorce blanchâtre, à bois mou et fragile. Feuilles larges, elliptiques, flasques, pubescentes en dessous et blanchâtres. Fleurs

1. Cette plante est mieux classée dans les Strychnées ou Loganiacées avec le genre auquel elle appartient. Le rhizome est employé contre les vers intestinaux. A haute dose, c'est un poison violent. La plante répand une odeur vireuse très accentuée et possède une saveur nauséeuse et amère persistante. Elle contient, d'après Dudley, un alcalo de volatil qui serait le principe actif de la plante (*spigéline*) et qui présenterait d'étroites affinités avec la *nicotine* et la *lobéline*. Cette drogue, bien que constituant un bon vermifuge, doit être employée avec la plus grande prudence, à cause de ses propriétés éminemment toxiques. (E. H.)

odorantes, en cymes nombreuses, axillaires, confinées aux extrémités des branches ; corolle rouge tendre, jaune au fond de la gorge ; calice rouge. Fruit triquètre. — Fl. toute l'année. — Peu répandu : dans la coulée de la Ravine-à-Déjeuner, et bois des Bains-Chauds. Alt. 800-1000 mèt. [N° 2763.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-flot-montagne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Calebasse, Ajoupa-Bouillon, chemin de la Trace, etc. Alt. 600-700 mèt. [N° 949.]

G. *scabra* Lam. ; Guettarde à feuilles rudes. — Vulgo : Bois-madame, bois-goyavier. Lam., *Ill.*, t. 154, fleurs à gauche, en bas. — Grand arbuste et très souvent petit arbre, haut de 5-9 mèt., à tronc droit, à branches allongées, fastigiées ou étalées, à écorce blanchâtre et rude. Feuilles très scabres et ruguleuses, blanchâtres en dessous, obovales ou oblongues-elliptiques. Inflorescence en cymes très contractées sur des pédoncules pubescents presque aussi longs que les feuilles. Drupes globuleuses, gris noir à la maturité, pubescentes, contenant 3-6 semences. — Abondant dans les mornes inférieurs, secs et rocailleux de tout le massif de Houëlmont, Gozier, Moule, Sainte-Anne. Alt. 200-450 mèt. [N° 2555.]

MARTINIQUE. Vulgo : Goyavier bâtard. — Endroits secs des hauteurs de Case-Pilote, de la Rivière-Pilote, des Trois-Ilets (plateau). [N° 1463.]

G. *parvifolia* Sw. ; Guettarde à petites feuilles. Vulgo : Bois puant, bois-caca. — Grand arbuste ou petit arbre, ornemental, ne dépassant guère 4 mèt. d'élévation. Feuilles petites, ovées ou lancéolées. Fleurs blanches, très nombreuses, en petites cymes pédonculées, axillaires, portant 2-3 fleurs. Drupe globuleuse, pubescente, plus petite qu'une graine de poivre. — Fl. en juin, juillet, août. — Région sèche du littoral : environs de la Basse-Terre, côte entre Baillif et les Vieux-Habitants, Vieux-Fort, etc. Alt. 10-140 mèt. [N° 2362.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-de-fer blanc. — Côte sèche de Case-Pilote, route de Fort-de-France au fort Desaix, Trois-Ilets (bord de mer). [N° 943.]

Stenostomum Gærtn. (du grec « stenos », court, et « stoma », bouche, parce que les lobes du calice persistant se réunissent au-dessus du fruit et y laissent une petite ouverture.)

S. *acutatum* D. C., **Antirrhœa** *aristata* Benth. ; Sténostome à lobes du calice acuminés. Vulgo : Mapou noir. — Arbre d'assez grande taille, haut de 10-15 mèt., à écorce noire et lisse. Feuilles elliptiques, pointues, vert sombre en dessus. Fleurs blanches, odorantes, en cymes terminales. Drupe noire, ellipsoïde-oblongue, pointue. — Fl. en octobre, novembre et décembre. — Peu abondant : çà et là dans les bois secs du massif de Houëlmont, hauteurs de Deshaies. Alt. 250-400 mèt. [Nos 2807, 3260.]

Martinique. Vulgo : Mapou noir. — Assez abondant dans les hauteurs des Trois-Ilets, de la Rivière-Salée et de la Régale. [N° 251.]

S. *resinosum* Griseb., **Laugeria** *resinosa* Vahl ; Sténostome résineux. Vulgo : Bois-fer blanc. (**Laugeria** V.) Vahl, *Eclog.*, t. 10, f. 6, analyt. — Grand arbuste ou petit arbre, ornemental, haut de 3-6 mèt., à tige et branches nues, noirâtres. — Feuilles petites, ramassées aux extrémités des branches, très rapprochées, oblongues-lancéolées, résineuses, grises en dessous. Fleurs blanchâtres, en cymes axillaires. — Abondant dans les endroits secs du massif de Houëlmont, des hauteurs du Vieux-Fort, etc. Alt. 200-450 mèt. [N° 2543.]

Martinique. Vulgo : Bois-de-fer blanc. — Abondant dans les hauteurs de Case-Pilote (savane Saint-Cyr et environs), de Case-Navire et des Trois-Ilets (plateau). [N° 1457.]

Chione D.C. (du grec « chion », neige, parce que les fleurs sont d'un blanc de neige.)

C. *glabra* D.C. ; Chione glabre. Vulgo : Grand branda. — Petit arbre, haut de 6-12 mèt., droit, à tronc nu, à branches étalées ou fastigiées. Feuilles lancéolées-oblongues, plus ou moins molles, à nervures secondaires peu marquées. Inflorescence en cymes larges, trichotomes, terminales, portées sur de longs pédoncules blancs. Fruit long de 11-15 mm., elliptique-oblong. — Fl. d'août à septembre. — Bois de Gourbeyre (morne Goblin), hauteurs de Deshaies et bois entre Deshaies et Sainte-Rose (bord de mer), etc. — Alt. 40-500 mèt. [N° 3252.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Strumpfia Jacq. (dédié à l'Allemand Charl. Strumpf, qui s'occupa beaucoup de l'édition des ouvrages de Linné.)

S. *maritima* Jacq. ; Strumpfie du bord de mer. Vulgo : Romarin bord-de-mer. Desc., vol. III, t. 208, p. 260. — Arbrisseau très rabougri, très élégant et ornemental, ou arbuste haut de 1-2 mèt., droit, très branchu et richement feuillu, ressemblant à un grand pied de romarin, par le port, la couleur et la forme des feuilles. Fleurs blanches, en très petites grappes axillaires. Drupe blanche à la maturité, globuleuse, plus petite qu'une graine de poivre. — Fl. toute l'année. — Fait l'ornement des rochers et des sables du bord de mer, de Marie-Galante (Capesterre), de la Désirade, de Saint-François, etc. [N° 2764.] — Il n'est pas à la Martinique.

Erithalis P. Br. (du grec « eri », très, beaucoup, et « thallein », verdir, c'est-à-dire des arbrisseaux à feuilles très vertes.)

E. *fruticosa* L. ; Erithale frutescent. Vulgo : Bois d'huile bord-de-mer, bois-chandelle noir. Desc., vol. IV, t. 242, p. 40. — Arbrisseau ou grand arbuste, haut de 2-3 m 50, à écorce noire, à branches et feuilles bien fournies. Feuilles obovées ou spatulées-lancéolées, arrondies au sommet, subcharnues,

luisantes en dessus. Fleurs blanches, d'une odeur forte et exquise, en cymes trichotomes, assez courtes et terminales. Fruit globuleux, marqué de dix sillons longitudinaux ; semences 5-10, petites. — Abondant dans les falaises, sur les rochers et les sables du bord de mer ou sur les mornes secs et pierreux près du littoral. — Fl. toute l'année avec plus ou moins d'abondance.— On en rencontre deux variétés, dont une à feuilles plus étroites, à cymes plus petites et à fleurs moins larges et moins odorantes ; habite de préférence les mornes inférieurs. — Vieux-Fort (bord de mer et hauteurs pierreuses), Moule, Marie-Galante, Désirade. [N° 2557.]

MARTINIQUE. Vulgo : Flambeau noir, bois-chandelle noir. — Abondant : Basse-Pointe (chemin de la Grotte), Grand'Anse, Sainte-Luce, Caravelle, etc. [N°s 945, 946.]

E. *angustifolia* D. C. ; Erithale à feuilles étroites. Vulgo : Bois-flambeau[1]-montagne. — Arbrisseau très élégant, droit, haut de 1-2 mèt. Feuilles lancéolées, acuminées aux deux bouts. — Inflorescence en cymes allongées, aussi longues que les feuilles, d'abord droites, ensuite penchées. — Fl. de décembre en mars. — Assez abondant à la Montagne-Pelée. Alt. 900-1000 mèt. [N° 1724.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Chiococca P. Br. (du grec « chion », neige, et « kokka », baie, parce que les baies de cette liane ont la blancheur de la neige.)

C. *racemosa* Jacq. ; Chiococca à fleurs en grappes. Vulgo : Bois-branda. Sl., t. 188, f. 3. — Arbrisseau sarmenteux, haut de 4-8 mèt., à tiges flexibles, à branches horizontales ou pendantes. Feuilles coriaces, petites, elliptiques ou ovées, ou ovées-lancéolées, plus rarement ovales-oblongues. Inflorescence en cymes racémiformes, unilatérales, souvent pendantes. Fleurs à odeur exquise ; corolle d'un blanc pâle ou légèrement jaunâtre. Drupe d'abord verte, ensuite d'un blanc très pur. — Commun dans les mornes inférieurs, secs et pierreux ; plus rare dans les mornes humides[2] : Vieux-Fort, Gour-

1. Ces deux espèces d'Erithalis, dont la première porte à la Guyane le nom de *bois-flambeau* et fournit, par son bois résineux, une matière à confectionner des torches, doivent jouir des mêmes propriétés et peuvent, sans doute, se suppléer l'une l'autre. Il y aurait intérêt à étudier cette résine et à la rapprocher de celle des *gardenia* de la Nouvelle-Calédonie (fournie par les feuilles), qui tient le milieu, d'après des recherches que j'ai faites avec M. Schlagdenhauffen, entre les résines et les tanins. Astringente et aromatique, cette résine est employée contre les affections des reins et de la vessie.

2. Cette plante, dite « caiça des Antilles », constitue, par ses racines, un violent drastique. Elle se rapproche sensiblement de la **Chiococca** *anguifuga* Mart., dite « caïnça du Brésil », dont quelques botanistes font une simple variété de **C.** *racemosa*, et dont les racines constituent un émétique drastique violent, employé avec succès contre les hydropisies essentielles. En Allemagne, on emploie de préférence contre la même affection la racine de **Chiococca** *racemosa*, qui se distingue de sa congénère par l'abondance d'une matière colorante jaune. Celle-ci donne à l'écorce une teinte gris jaunâtre et au bois une couleur franchement jaune. Même composition chimique dans les deux *caïnça*. (E. H.)

beyre (mornes Goblin, Dos-d'Ane, Boucanier), Trois-Rivières, Grands-Fonds du Moule, du Gozier, du Morne-à-l'Eau, etc. Alt. 470-450 mèt. [N° 2559.]

Martinique. Vulgo : Jasmin-bois. — Très abondant : Parnasse, hauteurs du Prêcheur, Trois-Ilets et Anses-d'Arlet, Marin (morne Gommier), etc. Alt. 50-340 mèt. [N° 948.]

Vangueria Vahl (de « Voa-vanguier », nom de la plante à Madagascar.)

V. *edulis* Vahl, **V**, *madagascariensis* Gmél.; Vanguérie comestible. Vulgo : Tamarin des Indes, néflier des Indes. — Petit arbre, à branches divariquées et étalées, à feuilles larges, à fleurs vertes, en cymes axillaires disposées tout le long des branches, à fruits de la forme d'une nèfle, mais moins volumineux. — Fl. en juin, juillet, août. — Originaire de l'Afrique tropicale. Cultivé pour ses fruits blets dans toutes les colonies chaudes. [N° 2765.]

Martinique. Vulgo : Tamarin des Indes. [N° 1465.]

Ixora L. (nom d'un dieu de Malabar.)

I. *ferrea* Benth.; Ixora à bois dur comme le fer. Vulgo : Bois-de-fer rouge. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 3-5 mèt., à tronc droit ou tortueux, à branches étalées et souvent tortueuses, à écorce noire et rude. Feuilles oblongues, pointues au sommet, brièvement pétiolées. Fleurs blanches, exhalant une odeur exquise, en corymbes axillaires et latéraux, très courts, disposés tout le long des branches. Drupe subglobuleuse, noire, contenant deux semences. — Assez rare : çà et là dans les bois humides ou secs des mornes inférieurs du massif de Houëlmont et des hauteurs du Vieux-Fort; disséminé dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes. Alt. 200-700 mèt. [N° 2547.]

Martinique. Vulgo : Bois-baguette, bois-piquet. — Bois des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire, de la fontaine Didier, etc. [N° 1460.]

I. *coccinea* L., **I.** *Bandhuca* Roxb., vulgo : Bois-pintade, arbrisseau touffu, originaire des Indes Orientales, à fleurs rouges, en corymbes ombelliformes, est fréquemment cultivé dans les jardins. [N° 2769.]

Martinique. [N° 1008.]

On rencontre à la Guadeloupe et surtout à la Martinique, l'**Ixora** *blanda* Ker.-Gawl. et l'**I.** *odorata* Hook., qui font l'ornement des parterres. Les **I.** *javanica* D. C., *salicifolia* D. C., *ternifolia* Cav. et *Pavetta* Roxb. [N° 1006] sont cultivés au Jardin botanique de Saint-Pierre.

Coffea L. [peut-être du mot arabe « kakueh », qui signifie force, vie, allusion aux effets toniques de la plante ; selon le voyageur Ritter, du mot « caffa », parce que le caféier pousse à l'état sauvage sur une très grande étendue dans les contrées africaines de *Caffa* et d'*Enarea*, entre le 3e et 6e degré de latitude nord, comme aussi au sud du Niger jusqu'à Tombouktou;

selon le voyageur Tams, jusqu'à Angola; selon Afzelius, jusqu'à Sierra-Leone, pendant que dans le Schoa abyssinien (entre 8° et 11° de latitude nord) il existe à l'état de culture.]

C. *arabica* L.; Café arabique. Vulgo : Cafier, caféier (selon toutes les probabilités introduit de l'Abyssinie dans l'Yemen ou l'Arabie heureuse, et cultivé là sous le nom de « café Moka »). Implanté à la Martinique, en 1720, par le chevalier normand Gab. de Clieu (1688-1774), capitaine d'infanterie à la Martinique; de là, il fut d'abord répandu à la Guadeloupe, à Cayenne, à Saint-Domingue, et finalement dans le reste des Antilles. — A la Guadeloupe, les cultures du caféier occupent 4.000 hectares de terre; l'exportation s'élevait, en 1896, à 575.148 kilog. (1er janvier au 1er septembre 1896). Les principaux centres de culture sont : les Trois-Rivières, Gourbeyre, Saint-Claude, Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Deshaies, Capesterre, Sainte-Marie, etc. — La récolte a lieu de fin septembre en janvier ou février. [N° 3766.]

Martinique. [N° 212.] — On y cultive principalement trois variétés : 1° celle d''Abyssinie, la plus ordinaire, à cerises ovoïdes, contenant deux semences ; 2° celle de Bourbon, à fruits ovoïdes pointus; 3° le café Moka, à fruits subglobuleux, ne renfermant qu'une semence. [N° 2766 *b*.]

C. *liberica* Hiern. Café de Libéria. — Petit arbre, originaire de la côte de Libéria (Afrique occidentale), droit, haut de 5-6 mèt., à branches inférieures étalées, à feuilles et fleurs plus larges que dans le caféier d'Arabie, à fruits longs de 9-11 mm. sur 7-9 mm. de large, qui restent attachés au pied jusqu'à ce qu'ils soient secs. [N° 4323.]

Martinique. Vulgo : Café Libéria. — Les premiers pieds de cette Rubiacée ont été reçus, en 1870, par M. Ch. Belanger, directeur du Jardin botanique : ils provenaient du Jardin botanique de Paris. [N° 987.]

Faramea Rich. (nom de la plante à la Guyane.)

F. *odoratissima* D. C.; Faramée à fleurs très odorantes. Vulgo : Café-marron, café bâtard. Br. Jam., t. 6, f. 2; Tuss., *Fl.*, II, t. 16; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 47. — Grand arbuste, rarement petit arbre, haut de 2-5 mèt., très élégant, à branches allongées, tantôt fastigiées, tantôt étalées. Feuilles d'un vert sombre en dessus, elliptiques ou oblongues, pointues au sommet, pétiolées. Inflorescence en cymes trichotomes, corymbiformes, lâches, terminales et axillaires. Fleurs d'un blanc pur, exhalant une odeur exquise et forte qui se fait sentir au loin. Baie noire, globuleuse-déprimée. — Rare : endroits secs et pierreux des mornes boisés inférieurs de Houëlmont, des hauteurs de Vieux-Fort, etc. [N° 2767.]

Martinique. Vulgo : Bois-flèche. — Fl. presque toute l'année. — Çà et là dans les hauteurs de Case-Pilote (savane Saint-Cyr), de Case-Navire, des environs de la fontaine Didier. Alt. 100-300 mèt. [N° 1451.]

Rudgea Salisb. (dédié au botaniste anglais Ed. Rudge, qui, le premier, a fait connaître les plantes de la Guyane dans son ouvrage : *Plantarum Guianæ rariorum icones et descriptiones*. Londres, 1606.)

R. *caribæa* Benth.; Rudgée des Caraïbes. Vulgo : Café bâtard-montagne, bois-mêle jaune, bois cassant. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 2-6 mèt., droit ou tortueux. Feuilles subcharnues-cartilagineuses à l'état frais, très luisantes en dessus, elliptiques. Inflorescence en panicules courtes, terminales. Fleurs d'un blanc pur, à odeur exquise. Drupe obovoïde-oblongue, longue de 2 cm. sur 8-9 mm. de diam., à 6-8 côtes longitudinales, jaune à la maturité. — Fl. en mars, avril, mai. — Très abondant dans tous les bois humides, surtout dans ceux de Sainte-Rose, de la Ravine-Chaude, du Gommier, des hauteurs des Vieux-Habitants, etc. [N° 2556.]

Martinique. Vulgo : Café-montagne. — Abondant : hauteurs de Case-Pilote (savane Saint-Cyr et Plateau militaire), de Case-Navire, de la Grand'-Anse, etc. Alt. 300-600 mèt. [N° 601.]

Ronabea Aubl. (nom indigène de la plante à la Guyane.)

R. *latifolia* Aubl., **Psychotria** *axillaris* Willd.; Ronabée à larges feuilles, Branda grand-bois, café blanc. Aubl., *Guy.*, t. 59. — Arbrisseau herbacé, haut de 40-90 cm., rarement plus haut, à tige unique, très épaisse et succulente, cylindrique, épaissie aux nœuds, souvent couchée et radicante à la base, quelquefois munie de racines adventives. Feuilles opposées, très larges, elliptiques ou oblongues, brièvement mucronées au sommet, contractées à la base en un long pétiole cylindrique. Inflorescence en cymes axillaires, très serrées, glomérulées-allongées, à pédoncules et pédicelles blancs; fleurs blanches, odorantes, laineuses en dedans (sur une cyme, on trouve rarement plus de 3-5 fleurs ouvertes en même temps). Drupe ovoïde-globuleuse, très blanche à la maturité, à pulpe assez copieuse et spongieuse. — Fl. toute l'année. — Peu abondant : çà et là dans les endroits très humides, ou sur les bords des ruisseaux, dans les grands bois. — Bains-Jaunes (le long du canal de Montéran), Matouba (coulée de la Ravine-à-Déjeuner), Capesterre (bois des environs du Grand-Étang). [N° 2768.]

Martinique : Vulgo : Café-montagne. — Abondant : hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire, bois du « Bambou-gouverneur », environs de la fontaine Absalon, du Camp de l'Alma, bois du Lorrain, etc. [N° 601.]

Psychotria L. (du grec « psyché », vie, âme, et « tropho », je nourris, parce que, avec les fruits du **Psychotria** *herbacea* Vell., on prépare à la Jamaïque, d'après Browne, une boisson agréable, semblable à celle du café. Linné a contracté le nom primitif de **Psychotrophum** en celui de **Psychotria**.)

P. *uliginosa* Sw.; Psychotrie des endroits humides et ombragés. Vulgo : Petit café bâtard. — Suffrutescent ou frutescent, haut de 0^{m}50-1 mèt.,

droit ou plus souvent tortueux, à tige parfois couchée et radicante. Feuilles larges, horizontales ou penchées, subcharnues, obovales ou elliptiques, pointues au sommet, cunéiformes à la base, longuement pétiolées. Inflorescence en panicules trichotomes, axillaires, courtes ; fleurs d'un blanc pâle. Baie ovée, pulpeuse, rouge foncé à la maturité. — Assez abondant dans les endroits très humides et ombragés des grands bois des Bains-Jaunes, du Gommier, des Trois-Rivières, de Sainte-Rose, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2528.]

Martinique. Vulgo : Café-bois. — Calebasse, Montagne-Pelée, Lorrain, Fonds-Saint-Denis, Camp de l'Alma, etc. [N° 130 *b*.]

P. *floribunda* H. B. et Kth. ; Psychotrie très florifère. Vulgo : Café-bois marron. — Arbuste haut de 2-3 m 50, droit, élégant, à branches plus ou moins divariquées. Feuilles subcharnues-coriaces, oblongues. Inflorescence en panicules trichotomes, contractées, terminales ; fleurs blanc pâle. Drupe ovoïde. — Assez abondant dans les bois des environs du Camp-Jacob, des bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Gommier, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. Alt. 400-700 mèt. [N° 2527.]

Martinique. Vulgo : Café-marron. — Très abondant dans les bois du Champflore, ceux de la fontaine Didier, de la fontaine Absalon, des Fonds-Saint-Denis, etc. [N° 2144.]

P. *lanceolata* Nutt., P. *chimarroides* D.C. ; Psychotrie à feuilles lancéolées. Vulgo : Petit café-marron. — Arbuste haut de 1-1 m 50, rarement plus haut, droit, touffu. Feuilles lancéolées, acuminées, ternes en dessus, grisâtres en dessous. Inflorescence en panicules courtes ; fleurs petites, blanc pâle. — Fl. en mai, juin, juillet. — Endroits secs, rocailleux de la région inférieure : Vieux-Fort, Gourbeyre, Trois-Rivières, Moule, Gozier, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2531.]

Martinique. Vulgo : Petit café bâtard. — Parnasse, Prêcheur, Carbet, Trois-Ilets (plateau), Anses-d'Arlet (morne Larcher). [N° 124.]

P. *tenuifolia* Sw. ; Psychotrie à feuilles minces. Vulgo : Café-marron. — Arbrisseau haut de 2-3 mèt., touffu. Feuilles cartilagineuses, elliptiques ou oblongues, à veines saillantes en dessous. Fleurs en panicules brièvement pédonculées, trichotomes. Drupe ellipsoïde. — Çà et là dans les haies et les endroits boisés de la région inférieure : Lamentin, Ducos, Trois-Ilets, etc. Alt. 50-300 mèt. [N° 126.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

P. *pubescens* Sw. ; Psychotrie pubescente. Vulgo : Café-marron grand-bois. — Grand arbuste, rarement petit arbre, haut de 3-4 mèt., droit, à branches étalées, à quatre angles arrondis. Feuilles larges, flasques, elliptiques ou lancéolées-oblongues : les jeunes pubescentes, grisâtres en dessous. Inflorescence en panicules pubescentes, longuement pédonculées, axillaires et terminales, pyramidales, trichotomes, à branches terminées en petites

cymes; corolle verdâtre passant ensuite au jaune pâle. Drupe marquée de huit côtes longitudinales. — Abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Gommier, du Matouba, des Vieux-Habitants, etc. [N° 2529.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit café-marron. — Bois des Fonds-Saint-Denis, des hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire, de la Montagne-Pelée, etc. [N° 125.]

P. *horizontalis* Sw.; Psychotrie à branches horizontales. Vulgo : Café bâtard. — Arbrisseau droit, à branches fastigiées, quand il est jeune; à branches tortueuses, parfois sarmenteuses, très divariquées, horizontales ou pendantes, quand il est vieux. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, luisantes en dessus. Inflorescence en cymes contractées, arrondies, à branches terminées par trois rayons; fleurs d'un blanc pur. Drupe globuleuse-ovée, pulpeuse, rouge à la maturité. — Assez commun dans la basse région sèche : environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Baillif, Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Moule, Gozier, Grand-Fonds-du-Morne-à-l'Eau, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 2253.]

MARTINIQUE. Vulgo : Café-marron. — Abondant : Prêcheur, Fond-Coré, Lamentin, Trois-Ilets (près du bord de mer), Carbet (le long de la rivière), Case-Pilote (bord de mer), etc. [N° 126.]

P. *parasitica* Sw.; Psychotrie parasite. Vulgo : Graine rouge. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 56, f. 1. — Arbrisseau épiphyte vivant sur les arbres, les vieilles souches et les troncs pourris, vivace, sarmenteux, long de 0^m 40-1 mèt., à branches souvent très nombreuses, allongées, pendantes. Feuilles épaisses, ovées ou ovées-lancéolées, d'un vert sombre en dessus, grisâtres en dessous. Inflorescence en cymes trichotomes, terminales; fleurs blanches. Fruit pulpeux, globuleux, rouge foncé à la maturité. — Dans tous les grands bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 480-950 mèt. [N° 2534.]

MARTINIQUE. Vulgo : Graine à perdrix. — Abondant dans tous les grands bois. [N° 1468.]

P. *crassa* Benth.; Psychotrie à feuilles très épaisses. Vulgo : Graine à perdrix, graine rouge montagne. — Épiphyte et radicant comme le précédent, auquel il ressemble de prime abord. Feuilles très épaisses, elliptiques, pointues au sommet, marginées, à nervures imperceptibles à l'état frais. Fleurs blanches, en cymes trichotomes, multiflores, corymbiformes; corolle hérissée de poils. Drupe comme dans le précédent. — Fl. toute l'année. — Abondant dans les bois supérieurs des Bains-Jaunes et du Haut-Matouba, comme aussi à la Savane à Mulets, à la Soufrière, à la Grande-Découverte et à la Savane aux Ananas. Alt. 700-1480 mèt. [N° 2533.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Palicourea Aubl. (nom indigène de la plante à la Guyane.)

P. *crocea* DC., **Psychotria** *subcrocea* Muell. Arg.; Palicourée à fleurs couleur de safran. Vulgo : Bois-cabrit noir, bois-foufou (au Camp-Jacob), arbre à l'encre. Br. Jam., t. 13, f. 1, 2. — Arbrisseau d'une grande élégance, haut de 1-3 mèt., à branches le plus souvent fastigiées, à jeunes rameaux tétragones. Feuilles membraneuses, elliptiques ou lancéolées-oblongues, pointues au sommet. Inflorescence en grappes corymbiformes, allongées; drupe ovée, arrondie, latéralement comprimée; fleurs de couleur très variable, tantôt d'un jaune de citron, tantôt d'un jaune orange, tantôt d'un jaune safran, selon qu'il pousse dans les régions basse, moyenne ou supérieure. — Abondant dans toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 30-1100 mèt. [N° 2530.] — Cette espèce et la suivante sont réputées émétiques.

Martinique. Vulgo : Bois-cabrit. — Très abondant dans toutes les parties boisées de l'île, à l'exception de celles de Sainte-Anne, du Vauclin, de la Caravelle. [N° 602.]

P. *Pavetta* D.C.; Palicourée à feuilles de Pavetta (autre Rubiacée). Vulgo : Bois-cabrit. Plum., édit. Burm., t. 156, f. 1; Sl., t. 202, f. 2. — Arbrisseau buissonnant, haut de 1 m 50-2 mèt., à tiges très glabres, enflées aux nœuds. Feuilles membraneuses, lancéolées-oblongues ou elliptiques-oblongues. Fleurs blanchâtres. Fruit inconnu. — Fl. en septembre, octobre et novembre. — Rare : çà et là dans les Grands-Fonds-du-Gozier. [N° 3667.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Cephælis Sw. (du grec « kephalé », tête, et « eilein », prendre, réunir, c'est-à-dire fleurs réunies en capitules.)

C. *axillaris* Sw.; Céphélis à fleurs axillaires. Vulgo : Ipéca bâtard, bois-marguerite, graine bleue. — Petit arbrisseau élégant, peu branchu, toujours nu dans le bas, haut de 0 m 80-1 m 40, à rameaux tétragones. Feuilles elliptiques, pointues, fermes. Fleurs blanches, en glomérules larges, axillaires, situées tout le long des branches défoliées. Drupe petite, d'abord violacée, ensuite bleu foncé. — Fl. en janvier, février, mars et avril. — Endroits ombragés de tous les bois supérieurs de la Guadeloupe, surtout de ceux des Trois-Rivières et du Matouba. Alt. 600-900 mèt. [N° 2535.]

Martinique. Vulgo : Graine bleue. — Abondant dans les bois de la Calebasse, de la Montagne-Pelée, des Pitons-du-Carbet, etc. [N° 1453.]

C. *muscosa* Sw.; Céphélis mousseux. Vulgo : Ipéca bâtard, bois-marguerite (à Bouillante). — Arbrisseau très élégant, haut de 0 m 90-2 mèt., très droit, à branches légèrement étalées. Feuilles elliptiques-oblongues, pointues. Inflorescence en capitules longuement pédonculés, terminaux; fleurs blanches, chacune entourée de cinq bractées ovées-arrondies. Drupe large, à pulpe copieuse, spongieuse ou mousseuse et blanche. — Très abondant dans tous les grands bois humides de la Guadeloupe. Alt. 500-900 mèt. [N° 2537.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-marguerite. — Dans tous les bois humides. [Nos 134, 135 *a*.]

C. *Swartzii* D.C.; Cephélis de Swartz. Vulgo : Faux ipéca, bois-marguerite. — Ressemble au précédent; il en diffère : par ses capitules brièvement pédonculés, beaucoup plus petits; par ses drupes plus arrondies, peu pulpeuses et bleu foncé à la maturité. — Également très abondant dans tous les bois humides, où il vit en société avec l'espèce précédente. [N° 2536.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-marguerite, graine bleue. — Abondant. [N° 135 *b*.]

Morinda Vahl (du latin « morus », mûrier, et « indicus », de l'Inde, parce que ces plantes sont originaires de l'Inde et que leurs fruits, composés, ont quelque ressemblance avec ceux du mûrier.)

M. *citrifolia* L., **M.** *macrophylla* Desf.; Morinda à feuilles de citronnier. Vulgo : Rhubarbe-caraïbe, bilimbi (au Morne-à-l'Eau). — Arbre haut de 5-12 mèt., à branches étalées : les inférieures penchées. Feuilles très larges, ovées-elliptiques. Inflorescence en capitules subglobuleux, larges, aréolés; fleurs blanches, insérées sur le réceptacle charnu dont se compose le capitule. Baie ovoïde à la maturité, lougue de 4-7 cm., jaune en dehors, contenant 10-40 semences aplaties, nichées dans une pulpe blanchâtre. — Cet arbre ne devient pas grand à la Guadeloupe à cause de la nature du terrain dans lequel il pousse; ses fruits restent également petits[1]. — Fl. en août, septembre, octobre. — Ne se rencontre qu'à la Grande-Terre, où il a été introduit de l'Asie et où il s'est naturalisé. — Mornes calcaires du Morne-à-l'Eau, du Moule; çà et là dans les Grands-Fonds-du-Gozier et de Sainte-Anne; rare dans les environs de la Pointe-à-Pitre. — Originaire des Indes Orientales. — Alt. 0-150 mèt. [N° 2770.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme de singe, pomme-macaque. — Introduit et cultivé au Jardin botanique, où il devient un très grand arbre. [N° 1005.]

Geophila Don. (du grec « gué », terre, et « phileo », j'aime, parce que ces plantes se plaisent à ramper sur la terre.)

G. *reniformis* Don., **Mapouria** *herbacea* Müll. Arg., **Psychotria** *herbacea* Jacq.; Géophile à feuilles en forme de rein. Vulgo : Ipéca noir, graine dorée (à Deshaies). Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 46; Tuss., *Fl.*, I, t. 8. — Herbe annuelle, radicante, rampant à une distance indéfinie, en tous sens, à tiges délicates, filiformes. Feuilles longuement pétiolées, cordiformes, un peu plus longues que larges (du moins dans mes spécimens). Inflorescence en petites

1. Le fruit de cette espèce est employé dans l'Inde, sa patrie, comme emménagogue, ses feuilles sont toniques et fébrifuges, propriétés dues sans doute à un glucoside, la *morindine*. Cette écorce fournit, en outre, une matière colorante rouge écarlate foncé, employée dans l'Inde et en Nouvelle-Calédonie (où ce végétal croît spontanément) pour la teinture des étoffes par les indigènes. Il est probable aussi que ses racines sont purgatives comme celles du **M.** *Royoc* L., espèce du continent américain. (E. H.)

cymes axillaires, pédonculées; fleurs d'un blanc très pur. Baie d'abord rouge écarlate, ensuite d'un jaune doré. — Des personnes dignes de foi m'ont affirmé que les fruits sont un poison pour les volailles. — Assez abondant dans les bois secs et humides : Deshaies (dans les bois voisins de la mer, où il forme souvent un vrai gazon, sur une grande étendue), bois des environs du Grand-Étang (Capesterre, Guadeloupe), hauteurs des Vieux-Habitants, etc. Alt. 60-450 mèt. [N° 2771.]

Martinique. Vulgo : Liane-terre, herbe à terre, graine dorée. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, hauteurs du Macouba, de Case-Pilote, etc. [N° 1455.

Ernodea Sw. (du grec « ernos », rameau, jeune branche, parce que la plante a des rameaux très nombreux.)

E. *littoralis* Sw. ; Ernodée du littoral. Vulgo : Liane sèche (à Marie-Galante). Sl., t. 189, f. 1, 2; Sw., *Fl.*, t. 4, fig. int., analyt. — Arbrisseau plus ou moins couché, très glabre, haut de 0^{m}80-1^{m}20, à tige très rameuse, à tige et branches tétragones. Feuilles petites, très rigides, luisantes, cartilagineuses, elliptiques-linéaires, terminées par une pointe rigide et acérée. Fleurs d'un blanc pur, solitaires à l'aisselle des feuilles, tout le long des rameaux. Drupe jaune, subglobuleuse. — Uniquement dans les terres calcaires, très sèches de la Désirade, de Marie-Galante. [N° 2772.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Diodia L. (du grec « diodeuein », voyager à travers; « dia », à travers, et « odos », chemin, c'est-à-dire des plantes qui rampent à travers les chemins.)

D. *sarmentosa* Sw. ; Diodie sarmenteuse. Vulgo : Liane-hallier. — Annuel, grimpant ou rampant, peu élégant, à tige très branchue, à tige et branches nettement tétragones, flexibles et souvent pendantes. Feuilles petites, très scabres, oblongues-lancéolées, pointues, brièvement pétiolées. Inflorescence en glomérules axillaires, situées tout le long des branches. Drupe petite, se divisant, à la maturité, en deux petites coques. — Çà et là dans les halliers des régions inférieure et basse : Capesterre, Trois-Rivières, Baillif, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 2773.]

Martinique. — Liane à cornette. — Hauteurs de Sainte-Luce (habitation Montravail), Ducos (abondant dans les broussailles près du bord de mer), Trois-Ilets. [N° 979.]

Spermacoce L. (du grec « sperma », semence, et « akoke », pointu, parce que le fruit est surmonté de deux pointes, qui sont les dents persistantes du calice.)

S. *tenuior* L.; Spermacoce plus délicate que les autres. Vulgo : Herbe à macornet. Lam., *Ill.*, t. 62, f. 1; Sl., t. 94, f. 2. — Herbe annuelle, odorante, très grêle, peu feuillue, d'abord très droite, ensuite pen-

chée ou plus ou moins infléchie, haute de 15-90 cm., à tige anguleuse, pubescente ou glabre. Feuilles petites, lancéolées, ou souvent lancéolées-linéaires. Inflorescence comme dans le précédent. Fruit très petit, composé de deux cariopses. — Abondant dans les terres sablonneuses, cultivées ou incultes de la région inférieure de toute la Guadeloupe et dépendances. Alt. 0-400 mèt. [N° 2539.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à cornette. — Abondant dans toute l'île. [N° 982.

S. *portoricensis* Balb.; Spermacoce de Porto-Rico. Vulgo : Herbe à macornet. — Annuel, très droit, rigide, branchu ou simple, haut de 30-70 cm., à tige cylindrique, noirâtre, à branches à quatre angles obtus. Feuilles ovales-lancéolées, très scabres sur le bord ; glomérules nombreuses. Fleurs blanches, très petites. — Abondant dans les régions humides ou sèches supérieure et moyenne : Camp-Jacob, Gourbeyre, Vieux-Fort, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, etc. — Herbe de peu d'utilité [1]. — Alt. 400-800 mèt. [N° 2540.]

MARTINIQUE. — Herbe à cornette. — Marin, Sainte-Luce, Diamant, Case-Pilote, Gros-Morne (très abondant). [N° 2146.]

Borrera Miq. (dédié à W. Borrer, collaborateur de Turner pour la monographie des lichens d'Angleterre.)

B. *laevis* Irisb; Spermacoce à feuilles lisses. Vulgo : Herbe à macornet. — Herbe fourragère très utile, annuelle, haute de 20-65 cm., presque toujours couchée et radicante à la base, dressée à l'extrémité. Feuilles elliptiques-lancéolées, acuminées. Fleurs blanches, velues en dedans, ramassées en glomérules verticillées, axillaires. Fruit petit, s'ouvrant en deux petites coques. — Abondant dans les terres humides et fertiles des basse et moyenne régions. Alt. 0-800 mèt. [N° 3444.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à cornette. — Abondant dans toute l'île. [N° 980.]

B. *spinosa* Cham. et Schl.; Borrère épineux. Vulgo : Herbe à macornet. — Annuel, très droit, rigide, branchu ou simple, haut de 40-70 cm., rarement plus haut, à tige cylindrique dans le bas, à quatre angles obtus dans le haut. Feuilles scabres, lancéolées-linéaires ou lancéolées-allongées, muriquées en dessous sur la nervure médiane. Inflorescence en larges glomérules axillaires; fleurs blanches. Fruit septicide. — Assez abondant dans les terres fertiles, sablonneuses, le long des routes de la basse région : environs de la Basse-

1. Les Spermacoce des Antilles ne reçoivent aucun emploi, celles du continent américain, par contre, et notamment S. *longifolia* Aublet, *Poyan* A. S. H., *cærulescens* Aublet, *radicans* Aublet, *aspera* Aublet, *sexangularis* Aublet, *prostrata* Aublet, ont des propriétés éméto-catarthiques très marquées qui les font employer (racine) comme vomitives. Il y a lieu de supposer que ces propriétés sont aussi communes aux espèces des Antilles. (E. H.)

Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pointe-Noire, Moule, Saint-François, Désirade, Marie-Galante, etc. [Nº 2541.]

Martinique. Vulgo : Herbe à cornette. — Prêcheur, Case-Pilote, Carbet, etc. [Nº 379.]

B. *latifolia* K. Sch., **Spermacoce** *latifolia* Aubl.; Borrère à feuilles larges. Vulgo : Herbe à macornet. — Annuel, rampant, rarement dressé aux extrémités, long de 20-90 cm., à tige à quatre angles aigus et poilus. Feuilles garnies de poils couchés et roux, ovées, pointues. Inflorescence en glomérules contractées, petites. — Abondant à Baie-Mahault (environs de l'usine « La Retraite », où il forme gazon, dans les champs de cannes du Lamentin. [Nº 3519.] — Il n'existe pas à la Martinique.

B. *podocephala* D. C.; Borrère à racines noueuses. Vulgo : Herbe à macornet. — Suffrutescent, haut de 30-60 cm., à racine pivotante-noueuse, horizontale ou verticale, longue, à tiges souvent nombreuses, toujours droites, et tétragones vers le sommet. Feuilles linéaires, sessiles. Fleurs blanches, en glomérules sessiles, axillaires. — Peu répandu. Uniquement dans les terres calcaires de la Désirade et de Marie-Galante. [Nº 2774.] — Il n'existe pas à la Martinique.

B. *parviflora* Mey.; Borrère à petites fleurs. Vulgo : Herbe à macornet. — Annuel, diffus, haut de 15-25 cm., droit, souvent cespiteux, à tiges tétragones. Feuilles oblongues-lancéolées ou elliptiques. Fleurs blanches, petites, calice et dents roux jaunâtre ; glomérules verticillées. — Assez abondant dans les champs des régions inférieure et basse : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre (abondant), Camp-Jacob, Matouba, Vieux-Habitants. [Nº 2977.]

Martinique. Vulgo : Herbe à cornette. — Abondant dans toutes les savanes humides de la basse région, où il constitue une bonne herbe fourragère. [Nº 2147.]

B. *verticillata* Mey.; Borrère à feuilles verticillées. Vulgo : Herbe à macornet. — Suffrutescent, haut de 30-40 cm., à racine forte et grosse, à tiges nombreuses, très branchues, tétragones, droites ou couchées, à la base. Feuilles linéaires ou lancéolées, le plus souvent réunies par quatre. Fleurs en glomérules axillaires et terminales. — Je n'ai trouvé cette espèce qu'aux Saintes (Terre-de-Haut, chemin du morne du Chameau). Alt. 0-170 mèt. [Nº 2886.] — Elle ne se trouve pas à la Martinique.

Mitracarpu Zucc. (du grec « mitra », bonnet, mitre, et « karpos », fruit, parce que la partie supérieure du fruit s'enlève par déhiscence circulaire comme une petite calotte.)

M. *hirtus* DC., **Spermacoce** *hirta* Linn.; Mitracarpe laineux. Vulgo : Herbe à macornet. — Annuel, haut de 25-60 cm., habituellement droit, souvent cespiteux. Feuilles petites, oblongues ou lancéolées. Fleurs

blanches, en glomérules globuleuses, axillaires et terminales. Fruit ovale, à 4 lobes. Ressemble au **Borrera** *parviflora* Mey. — Dans les savanes herbeuses, dans les terres cultivées et incultes, le long des routes, etc. — Cette herbe forme un bon fourrage. — Environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Lamentin abondant, dans toute la Grande-Terre, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 2776.]

Martinique. Vulgo : Herbe à cornette. — Régions basse et moyenne de toute l'île. [N° 981.]

Nota. — Toutes les herbes connues sous le nom vulgaire de « herbes à macornet » et « herbes à cornette » répandent, après dessiccation, une bonne et forte odeur de coumarine (?), et toutes sont douées de vertus sudorifiques que les habitants mettent souvent à profit. Elles mériteraient une étude attentive.

Rubia Tourn. (du latin « ruber », rouge, allusion aux propriétés tinctoriales de la plante.)

R. *guadalupensis* Spreng., **Galium** *hypocarpium* Endl. ; Garance de la Guadeloupe. — Petite liane, flasque, délicate, haute de 1-2 mèt., à tige et à branches tétragones. Feuilles plus ou moins glabres, verticillées par 4, ovales-oblongues, mucronées, à une nervure. Inflorescence axillaire ; fleurs solitaires, jaunes. Fruit inconnu. — Très rare : trouvé une fois près du sommet de la Grande-Découverte. [N° 2778.] — Il n'est pas à la Martinique.

QUATRE-VINGT-DIX-NEUVIÈME FAMILLE. — SYNANTHÉRÉES.

TRIBU I. — CORYMBIFÈRES.

Sparganophorus Vaill. (du grec « sparganon », bande, et « pherein », porter, parce que les semences portent au sommet un petit appendice entouré d'une bandelette.)

S. *Vaillantii* Gr., **Ethulia** *sparganophora* L. ; Sparganophore de Vaillant (célèbre botaniste français). Vulgo : Oreille-mouton. Br. Jam., t. 34, f. 1, analyt. — Herbe annuelle ou bisannuelle, habituellement droite, haute de 15-70 cm., à racine forte, pivotante, blanche ou rouge, à tige grosse, le plus souvent très branchue, médulleuse. Feuilles vert pâle, lancéolées ou elliptiques, serretées ou irrégulièrement dentelées. Fleurs petites, blanches ou rosées, en capitules sessiles et axillaires. — Assez abondant dans les faubourgs et les environs de la Pointe-à-Pitre ; çà et là dans les endroits marécageux ou aquatiques du Moule, du Morne-à-l'Eau ; très rare à la Guadeloupe proprement dite. [N° 2811.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

Vernonia Schreb. (dédié au botaniste français Guillaume Vernon, célèbre par ses voyages en Amérique du Sud, entrepris dans un intérêt botanique.)

V. *cinerea* Less.; Vernonie cendrée. Vulgo : Bouton violet. — Herbe annuelle, haute de 30-90 cm., très droite, ornementale, entièrement garnie d'une pubescence fine et grise. Feuilles ovales, subentières ou grossièrement dentées. Fleurs violet pâle ou blanches, en cymes dichotomes, lâches, terminales, longuement pédonculées; capitules petits, cylindriques. — Abondant dans les endroits cultivés ou incultes de la basse région : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Deshaies. Alt. 5-200 mèt. [Nos 2481, 2517.] — Il n'est pas à la Martinique.

V. *arborescens* Sw., **V.** *icosantha* D. C.; Vernonie arborescente. Vulgo : Tabac à jacot petit, tabac à jacot bâtard. (**Conyza** L.) Plum., édit. Burm., t. 130. — Arbrisseau élégant, ornemental, haut de 2-3 mèt., souvent buissonneux, à écorce grise, à branches fastigiées, à tiges nues dans le bas. Feuilles grises, pubescentes, ovales-elliptiques. Capitules généralement sessiles, disposés en cymes scarpioïdes, feuillues ou non; involucre long de 6 mm. — Fl. de janvier en mai. — Abondant dans les endroits marneux, secs et pierreux de la basse région : Vieux-Fort, Pointe-Noire, Deshaies. [No 2812.]

Martinique. Vulgo : Casser-coutelas. — Case-Pilote (très abondant), hauteurs du Prêcheur, des Trois-Ilets, du Diamant, du Marin. [Nos 303, 304, 305, 984.]

V. *punctata* Sw.; Vernonie à feuilles pointillées. Vulgo : Tabac à jacot bâtard. — Arbrisseau ornemental, droit, buissonneux, haut de 2-3 mèt., gris dans toutes ses parties, à tiges cylindriques, à rameaux striés. Feuilles coriaces, parsemées, sur les deux faces, de poils couchés, courts et gris, garnies en dessous de pellicules blanches. Capitules longs de 7-11 mm., réunis par 2-4, en cymes partielles, nombreuses, courtes, scarpioïdes, formant collectivement une large panicule fastigiée; fleurons violets, plus rarement blancs. Mêmes localités que le précédent, mais plus abondant [1]. [No 2487.]

Martinique. Vulgo : Grande violette. — Abondant. [No 302.]

Centratherum Cass. (du grec « kentron », pointe, et « ather », barbe d'épi, allusion aux pointes rigides qui terminent les écailles de l'involucre.

1. Les **Vernonia** *arborescens* et *punctata* sont réputés digestifs et stomachiques, par leurs feuilles prises en infusion; mais quelques espèces de ce genre jouissent de propriétés plus actives, tels : **V.** *nigritiana* Ol. et Hiern. du Soudan, dont la *vernonine* (principe actif) peut être rapprochée, d'après mes travaux (en commun avec M. Schlagdenhauffen), de la digitaline; le **V.** *anthelmentica* W. de l'Inde, dont les graines sont anthelmintiques; le **V.** *cinerea* Less. est un fébrifuge des Indous; le **V.** *squarrosa* Lour., de Cochinchine, est utilisé comme emménagogue; enfin **V.** *prœalta* W. et *altissima* Nutt. sont considérés comme alexipharmaques. Il y aurait donc lieu de mieux étudier les espèces des Antilles. (E. H.)

C. *muticum* Less. ; Centrathère à capitules avec réceptacle dépourvu de paillettes. Vulgo : Grande violette, grande marguerite. — Suffrutescent, ligneux à la base, touffu, plus ou moins couché-diffus, haut de 25-60 cm. Feuilles spatulées-oblongues, glanduleuses, gaufrées, irrégulièrement serretées. Capitules larges, ventrus à la base, plus larges que longs ; fleurons pourpre foncé. Akène légèrement poilu, glanduleux, tronqué au sommet et muni d'une petite touffe de poils courts. — Originaire de la Trinidad, naturalisé et cultivé comme plante d'ornement. — Pointe-à-Pitre, Gourbeyre, Basse-Terre, Camp-Jacob, etc. [N° 2526.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grande marguerite. — Abondant dans les jardins. [N° 1734.]

Elephantopus L. (du grec « elephas », éléphant, et « pous », pied, allusion à la forme des glomérules, rappelant un pied d'éléphant.)

E. *scaber* L. ; Eléphantope à feuilles rudes. Vulgo : Langue à vache. — Herbe vivace par la base, haute de 0 m 90-1 m 40, rarement plus élevée, à racine grosse, pivotante, à tige droite, rigide. Feuilles spatulées, subentières ou crénelées, poilues en dessous : les inférieures, rosulées et appliquées contre la terre, dans les jeunes pieds ; les supérieures, éparses et plus petites ; capitules longs de 7-9 mm., cylindriques, glomérulés, enveloppés par trois grandes bractées. Inflorescence en panicules très lâches, longuement pédonculées ; corolle blanche ou plus souvent rosée. — Fl. toute l'année, mais surtout pendant la saison des pluies. — Plante de peu d'utilité : cependant, jeune et mélangée avec d'autres herbes, elle peut servir de fourrage. — Très abondant dans le sol sec ou humide des basse et moyenne régions de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. [N° 2515.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grand'oreille-mouton. — Dans toute l'île. [N° 1444.]

E. *angustifolius* L. ; Eléphantope à feuilles étroites. Vulgo : Langue à bœuf femelle. Sl., t. 148, f. 4. — Vivace par sa base, très droit, à tige finement striée, médulleuse, laineuse, haute de 70-90 cm., peu branchue et peu feuillue. Feuilles en rosette, lancéolées-oblongues, finement serretées, semi-amplexicaules, engainantes. Capitules blancs, sessiles, glomérulés, constituant un épi interrompu et allongé. — Peu répandu : çà et là dans les savanes herbeuses des hauteurs des Vieux-Habitants. [N° 3535.]

MARTINIQUE. Vulgo : Oreille-mouton long. — Assez rare : dans le haut des terres de l'habitation Fond-Layette (Case-Pilote), et au Marigot, près de Fort-de-France. [N° 308.]

E. *spicatus* Juss., **Distreptus** *nudicaulis* Less. Sl., t. 150, f. 3, 4 ; Eléph. à épis. Vulgo : Herbe à vache mâle, herbe à vache noire. (**Distreptus** Cass.) — Vivace par la base, haut de 0m 40-1m 10, droit, rigide, glabre, à tige striée dans le bas, velue dans le haut. Glomérules entourés de 2-3 brac-

tées, disposées en épis, droits, composés, terminaux; corolle blanche. — Extrêmement commun et de peu d'utilité. — Alt. 0-900 mèt. [N° 2509.]

Martinique. Vulgo : Petite oreille-mouton, oreille-lapin. — Très abondant dans tous les coins de l'île jusqu'à une altitude de 600 mèt. [N° 1448.]

Rolandra Rottb. (dédié à Rolandre, élève de Linné; a voyagé à Surinam, dans un intérêt botanique.)

R. *argentea* Rottb., **Echinops** *fruticosus* L.; Rolandra argenté. Vulgo : Herbe-pilori. Sl., t. 7, f. 3; Sw., *Fl.*, t. 17, analyt. — Vivace par sa base, souvent stolonifère, haut de 0m60-1m20, droit, rigide, à tige noire. Feuilles tomenteuses, blanc argenté en dessous, elliptiques-oblongues ou lancéolées-oblongues, pointues. Capitules uniflores, ramassés en glomérules globuleuses, axillaires; écailles de l'involucre luisantes, membraneuses, carénées : les extérieures, terminées par une pointe rigide et acérée. — Fl. presque toute l'année. — Herbe de peu d'utilité. — Assez abondant dans les endroits incultes des régions moyenne et infra-moyenne : Camp-Jacob, Trois-Rivières, Vieux-Habitants. Alt. 250-700 mèt. [N° 2500.]

Martinique. Vulgo : Bouton piquant, herbe argentée, herbe blanche, dos blanc. — Fonds-Saint-Denis, Gros-Morne, Trois-Ilets, etc. [N° 1433.]

Ageratum L. (du grec « ageratos », qui ne vieillit pas, parce que les fleurs conservent longtemps leur fraîcheur.)

A. *conyzoides* L.; Ageratum à feuilles de Conyza. Vulgo : Petit pain-doux, herbe à pisser, herbe aux sorciers, herbe à la vierge. — Annuel, droit, très branchu, haut de 40-90 cm. Feuilles vert pâle, ovales, grossièrement dentées, trinerviées, parsemées de poils couchés. Capitules multiflores, en corymbes terminaux, pédonculés; corolle lilas, plus rarement blanche. — Herbe fourragère, quand elle est jeune; les lapins surtout en sont friands. — Dans la médecine domestique, elle jouit d'une grande réputation comme plante diurétique; on l'emploie, en outre, en tisane contre les rhumes, la toux et les refroidissements [1]. — Très répandu dans toute la Guadeloupe, la Grande-Terre et les dépendances. Alt. 0-800 mèt. [N° 2520.]

Martinique. Vulgo : Herbe à femmes. — Partout très abondant. — S'emploie dans les campagnes pour les femmes en couches; les feuilles et les jeunes tiges se mettent dans les bains tièdes pour favoriser les éruptions de la peau; elle est en outre préconisée contre les coliques. [N° 934.]

Hebeclinium DC. (du grec « hébé », puberté, et « cliné », lit, allusion à la pubescence dont est couvert le réceptacle.)

H. *macrophyllum* DC., **Eupatorium** *populifolium* Mart., **Ageratum** *coeru-*

1. A la Guyane, l'infusion de cette plante est donnée dans les cas d'atonie du tube digestif. (E. H.)

læum Sieb. ; Hébéclinie à larges feuilles. Vulgo : Grande guimauve. Pl., éd. Burm., t. 129. (**Eupatorium** L.) — Herbe aromatique, haute de 0 m 80-1 m 80, rarement plus haute, simple ou branchue, à base sous-ligneuse, couverte, dans toutes ses parties, d'une pubescence fine, grise et courte, à tige grosse, cylindrique-striée, remplie de moelle blanche. Feuilles opposées, larges, cordées, deltoïdes-arrondies, pointues, irrégulièrement crénelées. Capitules nombreux, en corymbes arrondis, contractés, terminaux et axillaires ; corolle violacée ou blanche. — Répandu dans toute la Guadeloupe et la Grande-Terre, sans être abondant nulle part. Alt. 5-600 mèt. [N° 2516.] — On le rencontre quelquefois à l'état de culture comme plante médicinale ; elle sert surtout aux femmes en couches ; avec les feuilles et les rameaux, on prépare, en outre, des tisanes très rafraîchissantes.

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à chat. — Dans toute l'île, avec plus ou moins d'abondance. [N° 309.]

Eupatorium DC. (dédié à Mithridate, roi du Pont, surnommé Eupator, qui, le premier, employa des plantes contre les maladies du foie. — Pline, XXV, 29.)

E. *punctatum* L. ; Eupatoire à feuilles pointillées. Vulgo : Amourette. — Arbrisseau ornemental, aromatique, haut de 1 m 50 à 2 m 50, entièrement glabre, à tige cylindrique striée, à branches souvent inclinées, à rameaux à quatre angles émoussés. Feuilles ovales-lancéolées, pétiolées, fortement serretées, glanduleuses en dessous. Capitules en corymbes composés, multiflores, pédicellés. — Abondant sur les lisières et dans les clairières des grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Vieux-Habitants, des Trois-Rivières, de la Ravine-Chaude, etc. Alt. 280-900 mèt. [N° 2528.]

MARTINIQUE. Vulgo : Amourette. — Abondant : hauteurs du Prêcheur, Fonds-Saint-Denis, fontaine Didier, Trois-Ilets. [N° 299.]

E. *odoratum* L., **E.** *brachiatum* Wickst ; Eupatoire odorant. Vulgo : Guérit-tout, guérit-trop-vite, langue à chat, fleurit Noël. — Annuelle ou bisannuelle par la base, aromatique, haute de 0 m 30-1 m 30, entièrement garnie d'une pubescence fine, grise et plus prononcée à la face inférieure des feuilles. Branches nombreuses, insérées à angle droit, décussées. Feuilles pétiolées, ovées ou ovées-lancéolées, acuminées. Capitules à 15-25 fleurs, en corymbes trichotomes, serrés. — Fl. en décembre, janvier, février. — Répandu dans toute la Guadeloupe ; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-500 mèt. [N° 2518.] — Cette herbe est très appréciée dans la médecine domestique, et s'emploie fréquemment en décoction ou en tisane contre les coliques ; les feuilles et les jeunes tiges, écrasées, sont émollientes et s'appliquent en cataplasme sur le ventre contre les douleurs intestinales[1].

1. Cette plante donne des infusions aromatiques et stimulantes, propriétés qu'elle doit aux essences contenues dans les glandes dont ses feuilles sont couvertes. (E. H.)

Martinique. Vulgo : Fleurit Noël. — Abondant dans toute l'île. [N° 1741.]

E. *integrifolium* W. ; Eupatoire à feuilles entières. Vulgo : Violette bord-de-mer. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1-3 mèt., très rameux, à rameaux étalés, très fragiles, souvent tortueux. Feuilles ovées-deltoïdes, ondulées sur les bords. Inflorescence en corymbes arrondis, terminaux ; corolle violet foncé. — Fl. presque toute l'année. — Endroits sablonneux, secs, rocailleux du bord de mer ou un peu à l'intérieur : Vieux-Fort, Gozier, Désirade, les Saintes (Terre-de-Haut). [N° 2493.] — Ne se trouve pas à la Martinique.

E. *Vahlianum* Urb. ; Eupatoire de Vahl (célèbre botaniste danois). Vulgo : Grande violette. — Arbrisseau très beau, haut de 1-3 mèt., rameux, droit ou tortueux, duveté, à tige cylindrique, noire, nue dans le bas, médulleuse. Feuilles glabres, rigides, fortement réticulées, ovales. Capitules en corymbes trichotomes, ombelliformes, terminaux, pédonculés ; corolle lilas foncé. — Fl. de janvier à mai. — Cette belle plante, avec son feuillage sombre et ses nombreuses fleurs, tranche fortement sur les végétaux d'un vert pâle ou gris, avec lesquels elle vit en société ; elle ne se trouve que sur les hautes montagnes, dans les endroits exposés aux grands vents : Savane à Mulets, Grande-Découverte, Savane aux Ananas, montagne de la Madeleine. Alt. 800-1100 mèt. [N° 2483.]

Martinique. Vulgo : Grande violette. — Pitons-du-Carbet, Montagne-Pelée. [N° 295.]

E. *ivæfolium* L. ; Eupatoire à feuilles d'Ivette. Vulgo : Violette-savane. — Herbacé, très droit, ornemental, haut de 0^{m} 70-1^{m} 20, simple ou branchu, à rameaux trichotomes, fastigiés. Feuilles opposées, lancéolées-linéaires, pointues aux deux bouts, serretées au-dessus du milieu. Inflorescences en corymbes lâches et larges, terminales ; capitules à 10-20 fleurons ; corolle violette ou violacée. — Dans les savanes et champs de canne du Lamentin, de la Baie-Mahault ; plus rare dans les environs de la Basse-Terre (savane de l'hospice de Tillac). — Fl. en août, septembre, octobre. [N° 2813.] — Il n'est pas à la Martinique.

E. *canescens* Vahl, E. *sinuatum* Lam. ; Eupatoire blanchâtre. Vulgo : Bois-savane. Plum., éd. Burm., t. 128, f. 1 ; Lam., *Ill.*, t. 692, f. 5. — Arbrisseau buissonneux, ornemental, à tiges en baguettes, entièrement garni d'un duvet blanchâtre, haut de 1-2 mèt. Feuilles ovées-arrondies, sinuées-crénelées. Inflorescence en corymbes simples, ombelliformes, terminaux, à branches racémiformes ; capitules à 10 fleurons. — Rare et peu répandu : côte calcaire de la Désirade. [N° 3241.] — N'existe pas à la Martinique.

E. *iresinoides* H. B. Kth., E. *Sieberianum* DC. ; Eupatoire ressemblant à une Irésine. Vulgo : Herbe-halliers. — Suffrutescent, haut de 0^{m} 60-1^{m} 50, souvent sarmenteux et ligneux à la base, à tige faible, flexible, tombante, striée,

duvetée dans le haut. Feuilles d'un vert très clair, finement réticulées, ovales-deltoïdes, cunéiformes à la base, acuminées au sommet. Inflorescence en corymbes umbelliformes, nettement trichotomes, portés sur des pédoncules velus; capitules petits, contenant 3-5 fleurs blanc pâle. — Çà et là dans les haies et broussailles des hauteurs pierreuses de Case-Pilote. [N° 577.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *celtidifolium* Lam.; Eupatoire à feuilles de micocoulier. Vulgo : Amourette blanc, tabac à diable. — Arbrisseau ornemental, haut de 3-4 mèt., rarement tout petit arbre, glabre, strié, habituellement très branchu, à branches inclinées ou tombantes. Feuilles membraneuses, ovées-lancéolées, acuminées au sommet et se terminant en une longue pointe souvent recourbée, quintuplinerviées, glanduleuses en dessous. Inflorescence en corymbes allongés, trichotomes; capitules à 10-12 fleurons; corolle blanc pâle. — Fl. de novembre à février. — Assez abondant dans les mornes inférieurs boisés, secs et pierreux, ou humides : Houëlmont, Vieux-Fort, hauteurs des Vieux-Habitants, Grands-Fonds du Morne-à-l'Eau, du Gozier, de Sainte-Anne. [N° 2503.]

Martinique. Vulgo : Amourette. — Prêcheur, Trou-Vaillant, Trois-Ilets, Marin (morne Gommier), Vauclin. [N° 300.]

E. *paniculatum* Schrad., **E.** *guadalupense* Spreng., **E.** *urticifolium* Hb. Bks.; Eupatoire à fleurs en panicules. Vulgo : Tabac à jacot petit. — Herbe annuelle, flasque, grêle, aromatique, haute de 60-95 cm., à tige simple, le plus souvent droite, à tige et feuilles couleur de paille. Feuilles deltoïdes, serretées au-dessus de la base, trinerviées. Inflorescence en corymbes larges, lâches, paniculés; capitules à 12-20 fleurs blanc pâle. — Çà et là dans les haies; plus abondant dans les savanes et endroits en friches du Camp-Jacob, des hauteurs de Baillif, des Vieux-Habitants. [N° 2494.]

Martinique. Vulgo : Tabac à diable bâtard. — Trou-Vaillant, Morne-Rouge, Parnasse, Grande-Rivière, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 1740.]

L'**Eupatorium** *Ayapana* Vent. (nom de la plante chez les indigènes voisins du fleuve des Amazones), **E.** *triplinerve* Vahl; Vulgo : Ayapana (Aya-pana), herbe à thé, herbe contre fièvre. (Desc., vol. III, t. 203, p. 240.) — Herbe couchée, à base radicante, à tige branchue, à branches et tige relevées aux extrémités, à feuilles lancéolées, à fleurs purpurines. — Est souvent cultivé dans les jardins comme plante médicinale; les racines et surtout les feuilles ont une saveur aromatique et légèrement astringente. Elle est originaire du bassin des Amazones, dont les habitants vantaient ses vertus comme capables de guérir toutes les maladies qui affligent le corps humain. Sans avoir tant de propriétés, elle reste cependant une plante des plus précieuses. Descourtilz l'employait avec succès, comme stimulante, contre les affections scorbutiques; comme sudo-

rifique, contre les fièvres occasionnées par les blessures. Dans les hôpitaux de Cayenne, il est d'usage de servir aux malades, tous les soirs, une tasse de thé fait avec l'ayapane. — A la Guadeloupe, on prépare avec les feuilles et les jeunes tiges une tisane contre les fièvres tenaces et rebelles, et les personnes anémiées, qui font usage de cette herbe, louent beaucoup ses vertus toniques[1]. — L'herbe se propage facilement par boutures; les semences avortent presque toujours, ce qui l'empêche de se naturaliser. [N° 2506.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ayapana, herbe vulnéraire. — Également cultivé dans beaucoup d'endroits. — On se sert des feuilles en infusion dans les digestions difficiles, les dérangements de ventre et les fluxions de poitrine; on les écrase et on les fait macérer dans le vin, ou le tafia ou le miel, pour panser les blessures, les contusions et les luxations, soit chez l'homme, soit chez les animaux, les mulets et les chevaux surtout; il entre aussi dans les remèdes contre la morsure du trigonocéphale. [N° 1737.]

Critonia P. Br. (dédié à Criton, médecin grec de l'antiquité.)

C. *macropoda* D. C.; Critonia à grosse racine. Vulgo : Tabac-diable bâtard. — Arbrisseau ou grand arbuste, ornemental, haut de 3-4 mèt., à tige vigoureuse, à branches et jeune tige médulleuses, striées-cylindriques, glabres. Feuilles larges, membraneuses, ovales-lancéolées, inégalement et grossièrement serretées. Inflorescence en corymbes composés, à branches portant des capitules aglomérés, brièvement pédicellés. — Rare : hauteurs du Prêcheur, vallée de la rivière Claire (Champflore). [N°s 194, 298.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *parviflora* D. C.; Critonia à petites fleurs. Vulgo : Tabac-diable grand-bois. — Arbrisseau haut de 2-3^m 50, très droit, à branches inférieures horizontales, à jeune tige, branches, pétioles, pédoncules et pédicelles garnis de poils laineux, couleur de rouille. Feuilles larges, ovales ou ovales-elliptiques, dentées-serretées. Inflorescence en panicules larges, composées, portant des branches terminées par 3-7 capitules; fleurs blanches. — Fl. de mars à mai. — Rare : bois du Matelyane et des environs des Bains-Jaunes. Alt. 800-950 mèt. [N° 3615.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Mikania Willd. (dédié à Mikan, professeur de botanique à l'université de Prague; il a exploré le Brésil, mort en 1844.)

M. *ovalis* Griseb.; Mikanie à feuilles ovales. Vulgo : Wappe-montagne. — Liane vivace, haute de 3-5 mèt., à écorce noire, lisse, à branches cylindriques. Feuilles ovales, brièvement pointues, entières, d'un vert sombre. Inflorescence en corymbes trichotomes, racémiformes; corolle blanc pâle. — Peu

1. Toutes ces propriétés ont été singulièrement exagérées; elle n'est en réalité que digestive et sudorifique, propriétés qu'elle doit à l'existence d'une huile essentielle abondante, d'un principe amer et d'une matière grise, soluble dans l'éther (Wuatlart). (E. H.

abondant : çà et là dans les bois supérieurs et sur les hautes montagnes : Ravine-à-Déjeuner (au pied de la Grande-Découverte), Savane aux Ananas, montagne de la Madeleine (Capesterre, Guadeloupe). [N° 2498.] — Il n'est pas à la Martinique.

M. *latifolia* Sm., **M.** *Badieri* D. C.; Mikanie à larges feuilles. Vulgo : Gros-fort (chez les bûcherons du Matouba), liane gaufre, liane à eau. — Puissante liane, à tige grosse comme le bras, glabre, nue dans le bas, sur une grande étendue, pourvue d'anneaux dans le haut, à branches très enchevêtrées, finement striées-subanguleuses, tombantes. Feuilles épaisses, ovées, luisantes, entières ou subentières. Capitules réunis par trois en glomérules constituant ensemble un corymbe allongé; fleurs blanches ou blanc verdâtre, à odeur aromatique. — Fl. de septembre à mars. — Abondant dans les grands bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, du bassin Bleu et du Gommier. [N° 2501.]

Martinique. Vulgo : Liane tordue. — Abondant dans les bois de la Montagne-Pelée, des hauteurs de la Basse-Pointe, des Fonds-Saint-Denis, etc. [N° 312.]

M. *Imrayana* Griseb.; Mikanie d'Imray (médecin de la Dominique, qui s'est occupé de la flore de cette île.) Vulgo : Liane tordue, liane à eau, liane-gaufre. — Se confond à première vue avec le précédent, auquel il ressemble par la vigueur de la tige, la couleur des feuilles, le parfum et la couleur des fleurs, l'enchevêtrement des branches; il en diffère par ses feuilles ovales, d'un vert sombre en dessus, par les branches deltoïdes et nombreuses de la panicule, par ses capitules plus longs, réunis par 5-3, par les lobes du calice moins profonds, et par les écailles ciliées, oblongues-linéaires de l'involucre. — Même habitat, mais moins abondant. [N° 2815.]

Martinique. Vulgo : Liane tordue. — Forêts du Macouba, de la Basse-Pointe, des environs du Camp de l'Alma, etc. [N° 313.]

Nota. — Cette espèce et la précédente ont des tiges spongieuses, remplies d'une eau limpide et potable; les chasseurs et les bûcherons en boivent souvent le contenu; les vieilles tiges sont en outre pourvues de longues racines adventives, cylindriques, pendantes.

M. *cordifolia* Willd.; Mikanie à feuilles en cœur. Vulgo : Wappe. — Forte liane, pouvant monter sur de très hauts arbres, à tige grise, cylindrique-noueuse, à branches extrêmement enchevêtrées, tombantes, à jeunes branches, tiges et feuilles garnies d'une pubescence grise, ce qui donne à la liane un aspect particulier et la distingue de loin de toute autre plante. Feuilles molles, plus ou moins gaufrées, cordiformes-deltoïdes, à sinus basilaire largement ouvert. Fleurs odorantes, surtout le soir, en corymbes composés, nettement trichotomes, terminant la tige principale, avec 8-10 corymbes axillaires formant ensemble une large panicule. — Abondant aux environs du Camp-

Jacob, hauteurs de Baillif et de Gourbeyre (environs du Valcanard), Trois-Rivières, bois de la Capesterre. [N° 2814.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-serpent, Guaco. — Abondant dans la région moyenne : Champflore, Camp-Balata, Gros-Morne, etc. Alt. 300-700 mèt. [N° 310.]

M. *congesta* D. C., **M.** *scandens* Willd.; Mikanie à fleurs ramassées. Vulgo : Wappe. — Assez grande liane, haute de 5-7 mèt., à tiges très allongées, pendantes, à rameaux glabres, striés-anguleux, garnis de quelques poils épars sur les stries. Feuilles membraneuses, d'un vert clair, cordées, à lobes basilaires, tantôt divergents, tantôt parallèles, et alors avec un sinus étroit et profond, pédatinerviées, grossièrement et inégalement dentées-sinuées ou dentées : les jeunes entières. Corymbes ramassés, plus petits que dans le précédent, en ombelles composées et très longuement pédonculées, à pédoncules nettement tétragones. — Abondant dans les endroits humides des basse et infra-moyenne régions : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivières (très commun), etc. [N° 2950.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-serpent. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet (le long de la rivière), Parnasse, etc. Alt. 5-400 mèt. [N° 311.]

NOTA. — Les deux dernières espèces posséderaient à un haut degré des propriété alexitères et sudorifiques; les panseurs en appliquent les feuilles et les jeunes rameaux, pilés, ainsi que le suc de la racine et de la tige, sur les morsures du trigonocéphale pour en neutraliser le venin. Ces propriétés rapprochent ces plantes du **Mikania** *Guaco* H. et Bp. propre au continent américain.

Erigeron L. (du grec « eri », printemps, de bonne heure, et « geron », vieillard, parce que les akènes avec leurs soies grises disparaissent de suite après la chute des fleurs et que ces plantes ressemblent déjà dans leur jeunesse à des plantes fanées.)

E. *jamaicensis* L., **E.** *cuneifolius* D. C.; Vergerette de la Jamaïque. Vulgo : Petite marguerite. Sw., *Observ.*, t. 8, f. 2. — Herbe vivace, ornementale, à racine pivotante, blanche, émettant au collet 5-10 tiges rampantes, qui s'allongent indéfiniment. Feuilles glabres, spatulées. Capitules longs de 4-5 mm., solitaires, terminaux, portés sur des pédoncules très longs, filiformes et flexibles ; ligules blanches placées sur deux rangs. — Peu répandu : Basse-Pointe (près du bord de mer et dans le gazon des environs des magasins, du côté de la grotte de N.-D. de Lourdes). [N° 669.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe à l'état sauvage, mais on le cultive fréquemment dans les jardins. [N° 2951.]

E. *spathulatus* Vahl; Vergerette à feuilles spatulées. Vulgo : Herbe à dinde. — Annuel, très droit, haut de 80-95 cm., rarement plus haut, entièrement

poilu, branchu dans le haut, branches fastigiées : les inférieures longues. Feuilles alternes, ruguleuses, spatulées-lancéolées. Capitules nombreux, constituant un corymbe lâche et large. — Abondant le long des routes et dans les savanes sablonneuses en friches : Gourbeyre, environs de la Basse-Terre, Trois-Rivières, Lamentin, etc. [N° 2507.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-lapin. — Environs de Saint-Pierre, Parnasse, Carbet, etc. [N° 311.]

E. *bonariensis* L.; Vergerette de Buenos-Ayres. Vulgo : Herbe-coq d'Inde. Dill., *Hort. Elth.*, vol. II, t. 334. — Annuel, droit, haut de 70-95 cm., rarement plus haut, à tige striée, légèrement poilue, nue dans le bas, très branchue dans le haut. Feuilles supérieures lancéolées, les inférieures plus larges, presque toujours pinnatifides-sinuées. Capitules longs de 5 mm., disposés en une large panicule racémiforme. — Assez abondant aux environs du Camp-Jacob (chemin de la cascade de Vauchelet), le long du chemin et dans les clairières des Bains-Jaunes, Matouba, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 2707.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-coq d'Inde. — Morne-Rouge, Fonds-Saint-Denis, fontaine Didier, Ajoupa-Bouillon, etc. [N° 314.]

E. *canadensis* L.; Vergerette du Canada. Vulgo : Herbe-coq d'Inde. — Annuel, très droit, haut de 30-90 cm., à tige striée, très feuillue et sans branches. Feuilles très rapprochées, lancéolées-linéaires : les inférieures fanées avant l'éclosion des fleurs. Capitules nombreux, longs de 4-5 mm., constituant une panicule racémiforme allongée. — Abondant dans toute la région inférieure de la Guadeloupe et dépendances; répandu dans presque toutes les parties du monde. [N° 2565.)

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-coq d'Inde. — Abondant. [N° 1142.]

L'**Aster** *chinensis* L., vulgo : Œil du Christ, à fleurs violet poupre et à feuilles glauques, originaire de Chine, est cultivé dans beaucoup de parterres. [N° 3389.]

MARTINIQUE. Vulgo : Œil du Christ. [N° 322.]

Baccharis L. (dédié à Bacchus, dieu du vin, à cause de l'odeur agréable de la plante.)

B. *speciosa* D. C.; Baccharis brillant. Vulgo : Bois Guillaume. — Arbrisseau très ornemental, haut de 1-2 mèt., à branches fastigiées, nombreuses, rigides, à tige grosse, striée. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, mucronées, à trois nervures. Capitules en corymbes contractés, arrondis; fleurs dioïques. — Fl. d'août à janvier. — Peu abondant. Région supérieure des hautes montagnes : Savane aux Ananas, Savane à Mulets, Grande-Découverte. [N°s 2512, 2952.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois Guillaume. — Pitons-de-l'Alma, route de l'Alma, route de l'Alma aux Deux-Choux. [N° 935.]

B. *nervosa* D. C.; Baccharis à feuilles fortement nervées. Vulgo : Liane ou

bois Guillaume. — Sarmenteux, haut de 3-5 mèt., très branchu, à branches allongées, plus ou moins droites, d'abord dressées, ensuite tombantes. Feuilles ovales-lancéolées, d'un vert très pâle. Capitules dioïques, hémisphériques, en corymbes nombreux à 8-12 branches, constituant une large panicule terminale; fleurs blanc pâle. — De l'espèce guadeloupéenne, je n'ai pu trouver que les fleurs mâles. — Très rare : Bas-Matouba (habitation Dubreuil). [N° 3598.]

Martinique. Vulgo : Bois Guillaume. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Parnasse (habitation Littée), morne Saint-Martin et habitation l'Ermitage, près de Saint-Pierre, etc. [N° 936.] — Je n'ai trouvé que les fleurs femelles.

B. *dioica* Vahl; Baccharis à fleurs dioïques. Vulgo : Bois Guillaume. — Liane des plus belles et des plus florifères, haute de 2-4 mèt., à tige noirâtre, d'abord droite, ensuite voluble. Feuilles oblancéolées, très rapprochées et très visqueuses, mucronées au sommet. Fleurs blanches, en corymbes larges, fastigiés, longuement pédonculés, à pédicelles bractéolés à la base. — Fl. de juillet à novembre. — Ne se trouve qu'à la Désirade, dans la ravine Cybèle, où elle abonde. [N° 2810.] — Elle n'existe pas à la Martinique

Pluchea Cass. (dédié à l'abbé Franç. Pluche, auteur de : *Spectacles de la nature.* — Paris, 1732.)

P. *odorata* Cass., **Conyza** *odorata* L., **C.** *carolinensis* Jacq.; Pluchée odorante. Vulgo : Tabac à Jacot, bois-liège, grande sauge. Desc., vol. III, t. 217, p. 300. — Arbrisseau ou grand arbuste, touffu, haut de 2-3,50 mèt., couvert dans toutes ses parties, sauf le bas de la tige, d'un duvet court et blanchâtre, à branches étalées, divariquées, finement striées. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, pointues aux deux extrémités, subentières ou légèrement dentelées. Capitules multiflores, hémisphériques, en corymbes arrondis, larges, pédonculés. — Assez rare à la Guadeloupe ; abondant à la Grande-Terre, dans les sables du bord de mer ou dans les savanes intérieures : Saint-François, Moule, Sainte-Anne, Marie-Galante. — Cette plante passe pour jouir de nombreuses vertus (alexitère et stimulante). Pour l'avoir plus facilement sous la main, on la cultive souvent autour des maisons, dans les cours et les jardins. On l'emploie dans les bains chauds et en fomentations contre la paralysie ; l'infusion des feuilles est stomachique et les sommités mêlées aux aliments excitent l'appétit et facilitent la digestion ; dans le pays, on se sert des feuilles et des boutons en infusion contre les refroidissements, les rhumes et la toux, et en décoction contre les fièvres et les fluxions de poitrine. [N° 2523.]

Martinique. Vulgo : Tabac-diable. — Assez abondant. — Il entre souvent dans les remèdes contre la morsure des serpents. On met les feuilles et l'écorce des racines pilées dans du tafia fort, on en exprime le suc et on le donne à boire ; le marc s'applique sur la plaie. [N° 575.

P. *purpurascens* D. C.; Pluchée à fleurs purpurines. Vulgo : Sauge rouge, guérit-tout. Sl., t. 152, f. 1. — Herbe annuelle ou bisannuelle, souvent stolonifère, surtout quand elle pousse dans l'eau, haute de 30-80 cm., à tige noire, simple ou garnie d'un petit nombre de branches, à jeune tige et branches revêtues d'un duvet très court, fin et blanchâtre. Feuilles d'un vert très pâle, lancéolées ou oblongues-lancéolées. Capitules en corymbes terminaux, longuement pédonculés; fleurs purpurines ou pourpres, ou plus rarement blanches. — Endroits aquatiques ou marécageux près de la mer : les Saintes, Terre-de-Haut (derrière le cimetière, où il abonde), Pointe-Noire, Moule. [N° 2953.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Martinique.

Pterocaulon Ell. (du grec « pteron », aile, et « kaulon », tige, parce que les feuilles décurrentes forment des ailes sur la tige.)

P. *virgatum* D. C., **Conyza** *alopecuroides* Lamk.; Pterocaulon droit comme une baguette. Vulgo : Langue à vache femelle. Sl., t. 152, f. 2. — Herbe suffrutescente, très droite, haute de 40-80 cm., simple ou touffue. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, vertes et glanduleuses en dessus, garnies d'un duvet laineux et blanc en dessous, ainsi que les ailes formées par les pétioles décurrents. Capitules en glomérules formant un épi oblong : les glomérules inférieurs distants; corolle blanc pâle. — Fl. de novembre à juin. — Çà et là aux Saintes (Terre-de-Haut); assez abondant dans les savanes et les terres en friches des hauteurs des Vieux-Habitants. Alt. 20-350 mèt. [N° 2949.]

MARTINIQUE. Vulgo : Oreille-mouton. — Rare : Fort-de-France (Marigot), hauteurs de l'habitation Fond-Layette (Case-Pilote). [N° 1440.]

Clibadium L. (nom emprunté d'une plante que les Grecs appelaient « klibadion », dont on n'a pas pu trouver la signification.)

C. *asperum* D. C., **Cl.** *surinamense* L., **Trixis** *scabra* Sw.; Clibadie à feuilles rudes. Vulgo : Bois enivrant. Aubl., *Guy.*, f. 313. (**Bailleria** Aubl.) — Arbrisseau haut de 2-3 mèt., droit, à tige cylindrique, nue dans le bas, à branches nombreuses dans le haut, fastigiées, à tige et branches grises et hispides. Feuilles ovales-lancéolées, grisâtres, surtout en dessous, finement serretées, scabres-hispides des deux côtés. Capitules en panicules corymbiformes, terminales; corolle blanche. — Rare : hauteurs des Trois-Ilets (quartier de la Plaine), où il fleurit presque toute l'année. [N° 317.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Badieri* Griseb.; Clibadie de Badier. Vulgo : Herbe enivrante. — Plante herbacée par le haut, suffrutescente à la base, haute de 0m60-1m30, très feuillue, vénéneuse. Feuilles ovales-lancéolées ou ovées, subentières ou serretées au-dessus de la base, ruguleuses en dessus, hispides-laineuses en dessous, surtout sur les nervures. Capitules pédicellés, en corymbes terminaux. — Peu abondante : çà et là dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon. — Les pêcheurs

la plantent quelquefois à côté de leurs cases et s'en servent pour enivrer le poisson [1]. Elle passe pour tonique et est employée pour combattre l'anémie et la chlorose. [N° 315.] — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe. Espèce probablement à fondre dans la précédente.

C. *erosum* D. C.; Clibadie à feuilles frangées. Vulgo : Bois enivrant. (**Trixis** Sw.) — Grand arbuste, haut de 2-4 mèt., rarement plus haut, à tige unique, à branches très étalées, peu nombreuses, à branches et tige nues. Feuilles larges, ovées, inégalement incisées-serretées, rugueuses en dessus, pourvues en dessous d'un duvet gris, court, légèrement hispide. Capitules en corymbes étalés, arrondis, larges; corolle blanche ou rose purpurine. — Fl. presque toute l'année. — Dans les bois, le long des rivières et des ruisseaux : Bains-Jaunes, Matouba. [N° 2491.]

Martinique. Vulgo : Bois à enivrer. — Bois des Fonds-Saint-Denis, chemin de la Trace, falaises des Pitons-du-Carbet. Alt. 350-900 mèt. [N° 316.]

Ogiera Cass. (dédié à Ogier?.)

O. *ruderalis* Griseb., **Eleutherantera** *ovata* Poit; Ogiérie des décombres. Vulgo : Herbe-savane. — Herbe annuelle, haut de 15-60 cm., pubescente, à tige simple, très branchue, cylindrique dans le bas, tétragone dans le haut, à branches très longues, insérées à angle droit, tombantes ou penchées aux extrémités. Feuilles ovales, triplinerviées, glanduleuses en dessous. Capitules solitaires ou géminés à l'aisselle des feuilles; corolle jaunâtre. — Herbe fourragère de médiocre valeur. — Abondante dans les savanes herbeuses et plates du Lamentin, de Sainte-Rose, etc. [N° 3264.] — Elle n'existe pas à la Martinique.

Melampodium L. (du grec « melas », noir, et « podion « pous », pied, allusion à la racine noire de la plante, ce qui est vrai du Melampodium des anciens, **Helleborus** *niger* (Hellébore noir), qui n'a aucune ressemblance avec le Mélampode de Linné. — Pline, XXV,21, dit qu'un diseur d'aventures, appelé Melampus, ou un berger de ce nom, avait le premier découvert les propriétés de l'Hellébore.)

M. *perfoliatum* H. B. et Kunth; Melampode à feuilles perfoliées. Vulgo : Bouton jaune. — Petite herbe plus ou moins droite, haute de 25 à 30 cm., à tige noire, nue dans le bas, nettement dichotome dans le haut. Feuilles larges, en forme de losange, opposées, s'élargissant à la base pour devenir amplexi-

1. Les Clibadium sont probablement tous doués de propriétés toxiques qui en font utiliser quelques-uns, notamment **Cl.** *asperum* (à la Guyane) ou **Cl.** *Badieri* (aux Antilles), pour enivrer le poisson. Ils sont désignés à la Guyane, en raison de cet emploi, sous le nom de *conami* qu'ils partagent avec quelques *Phyllanthus* employés aussi comme poison enivrant. On ignore la nature des principes actifs de ces *Clibadium*; il y aurait lieu de faire sur les espèces de ce genre un travail de recherches semblable à celui de feu Geoffroy sur le **Robinia** *Nicou*, qui est aussi un poison enivrant de la Guyane. Ce dernier travail a paru dans les *Annales de l'Institut Colonial* en 1889. (E. H.)

caules et connées avec la feuille opposée. Capitule solitaire, radié, multiflore, terminal, porté sur un long pédoncule : fleurs de la périphérie (femelles), au nombre de 20; celles du centre (mâles), entourées de paillettes diaphanes; fleurs involucrales sur deux rangs, ovales, ciliées. — Rare : çà et là dans les savanes et champs de cannes entre la Basse-Pointe et la Grande-Rivière. [N° 320.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Guadeloupe.

Acanthospermum Schrk. (du grec « akantha », épine, et « sperma », semence.)

A. *xanthioides* D. C., **A.** *brasilum* Schrk; Acanthosperme à feuilles de lampourde. Vulgo : Herbe-savane. — Annuel, couché, hispidulé dans toutes ses parties, à tige trichotome et à branches dichotomes. Feuilles opposées, pétiolées, obovées, inégalement dentelées, glanduleuses en dessous. Capitules subsessiles, terminaux, souvent fixés dans la bifurcation de deux branches; écaille ligneuse renfermant l'akène, munie de piquants crochus et de 8-10 côtes longitudinales [1]. — Peu répandu : Carbet (dans une savane herbeuse du haut de l'habitation Crassous). [N° 1042.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Xanthium L. (du grec « xanthos », jaune, parce que l'infusion de la plante doit, selon Dioscorides, IV, 133, teindre les cheveux en jaune.)

X. *orientale* L.; Lampourde à gros fruits. Vulgo (dans le pays : gros cousin). — Annuel ou vivace, à racine grosse, longue, pivotante, à tige très branchue, haute de 0m 80-1m 40, rarement plus haute. Feuilles grisâtres, pédatinerviées, ovées, inciso-dentées, larges : les adultes, penchées. Inflorescence en corymbes allongés, composés de capitules agglomérés et monoïques : les mâles dans le haut et les femelles dans le bas du corymbe; involucre des capitules mâles unisérié, libre; réceptacle cylindrique et garni de paillettes; corolle tubuleuse, à 5 lobes très courts; involucre des capitules femelles ovoïde, épineux, dur, surmonté de deux pointes fortes, très crochues au sommet, épines crochues au sommet; corolle filiforme-tubuleuse; stigmates 2. — Fl. de juin à octobre. — Assez abondant dans les usines « La Retraite », à Baie-Mahault. — Introduit d'Europe par les marchandises ou les engrais, car elle se rencontre dans toutes les parties chaudes et tempérées du monde entier [2]. [N° 2816.]

Martinique. Vulgo : Gros cousin. — Environs de Fort-de-France et port des Transatlantiques. [N° 918.]

Parthenium L. (du grec « parthenos », vierge, jeune fille, c'est-à-dire plante à guérir les maladies des femmes.)

1. Cette plante est usitée sous le nom de *Picaïo de Praya* comme fébrifuge et diurétique. (E. H.)
2. Cette plante qui, comme toutes les autres lampourdes de France, est réputée jouir de propriétés mirifiques, n'a aucun emploi aux Antilles, et c'est avec raison.

P. *Hysterophorus* L.; Parthénium matricaire. Vulgo : Absinthe bâtard, herbe à pian, matricaire. — Annuel, ornemental, très droit, haut de 40-90 cm., très branchu, à branches étalées. Feuilles bi-pinnatiséquées : les supérieures entières. Capitules pentagones, en une large panicule terminale ; fleurons blancs. — Très abondant sur les décombres, le long des routes et dans les terres abandonnées de toute la Guadeloupe et dépendances [1]. Alt. 0-500 mèt. [N° 2502.]

Martinique. Vulgo : Matricaire, — Abondant dans toute l'île. [N° 261.]

Ambrosia L. (du grec « ambrosia », nourriture des dieux, parce que les feuilles froissées répandent une agréable odeur.)

A. *artemisifolia* L.; Ambroisie à feuilles d'Artémise. Vulgo : Absinthe anglaise, ambroisie. — Suffrutescent, droit, haut de 0m 40-2 mèt., velu. Feuilles bi-pinnatiseequées. Capitules nombreux, multiflores, en épis allongés, nombreux et terminaux ; fleurons verdâtres. — Çà et là dans les savanes : Gourbeyre (Dolé), Vieux-Fort. — On le rencontre plus souvent autour des maisons à l'état de culture. — Descourtilz le vante comme un excellent vermifuge ; dans le pays, on s'en sert comme tel et aussi comme sudorifique, fébrifuge et antigoutteux. [N° 2511.]

Martinique. Vulgo : Absinthe de la Dominique. — Çà et là dans les champs, et à l'état de culture dans les jardins ; il est employé comme vermifuge : Sainte-Anne, Vauclin, Ducos, etc. [N° 218.]

Zinnia L. (dédié à Jean Gottfrid Zinn, né en 1717, à Schwabach, près de Nuremberg ; en 1753, professeur de médecine à Göttingue, mort en 1759 ; a écrit, entre autres choses : *Descriptiones plantarum horti et agri Goettingensis.*)

Z. *multiflora* L.; Zinnia multiflore. Vulgo : Brésine. Lam., *Ill.*, t. 585, fig. inf. — Annuel, très droit, haut de 25-35 cm., à fleurs rouges. Trouvé à l'état sauvage sur plusieurs mornes calcaires de la Désirade. [N° 2817.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Z. *elegans* Jacq.; Zinnia élégant. Vulgo : Brésine. — Haut de 40-70 cm. — Pousse spontanément autour des maisons, dans les cimetières et dans beaucoup d'endroits cultivés : Moule, Sainte-Anne, Gozier, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, etc. — Introduit du Mexique, sa patrie. [N° 2818.] — Il tend à se naturaliser à la Martinique.

Eclipta L. (du grec « ekleipsis », éclipse, absence, manque, parce que les

1. Cette plante est citée dans nos classiques comme employée de temps immémorial aux Antilles à titre de fébrifuge et dans le traitement de l'herpès : elle contient un principe actif cristallisé, la *Parthénine*, qui a été donnée avec succès contre les névralgies crâniennes et de la face ; la plante passe aussi pour astringente et emménagogue. E. H.

fleurons blancs de la périphérie du capitule font, pour ainsi dire, disparaître les fleurons verts du centre.)

E. *alba* L.; Eclipte blanche. Vulgo : Herbe à l'encre. — Annuel, droit, haut de 40-85 cm., branchu, entièrement scabre, à tige presque toujours noirâtre. Feuilles lancéolées ou elliptiques-lancéolées, subsessiles. Capitules solitaires, axillaires et terminaux, pédonculés, hémisphériques. — Abondant dans toute la Guadeloupe et dépendances. Alt. 0-600. [N° 2495.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à l'encre. — Commun. [N° 1436.]

Borrichia Ad. (dédié à Olof Borrich, botaniste du XVIIe siècle; a laissé : *De somno et somniferis maxime papavereis*, 1683, et *De usu plantarum indigenarum in medicina*, 1690.)

B. *arborescens* DC.; Borrichie arborescente. Vulgo : Pourpier bord-de-mer, tiraille. Plum., éd. Burm., t. 106, f. 2. — Arbrisseau haut de 0m 40-1m 90, rarement plus haut, droit, rarement tortueux, très branchu et très feuillu, à branches fastigiées et à feuilles très rapprochées, à écorce grise. Feuilles épaisses, blanc argenté ou grises, spatulées ou lancéolées, entières. Capitules radiés, larges, solitaires, terminaux; fleurs jaunes. — Fl. toute l'année. — Sur les roches madréporiques ou dans les sables, ou aussi dans le gazon du bord de mer : Désirade, Marie-Galante, Moule, Saint-François, Sainte-Anne, etc. [N° 2819.] — Il n'existe pas à la Martinique.

L'**Helianthus** *tuberosus* L., vulgo : Navet de Jérusalem, topinambour de France, à capitules larges, radiés, à corolle jaune, est souvent cultivé à cause de ses racines tubériformes qui constituent un excellent légume. — Originaire du Brésil. [N° 3265.]

MARTINIQUE. Vulgo : Navet de Jérusalem. [N° 1735.]

Wedelia Jacq. (dédié à l'Allemand Georg Wolfgang Wedel, né en 1645, à Golzen, dans le Niederlansitz; en 1667, ingénieur à Gotha; en 1673, professeur de médecine à Iéna, mort en 1721; a écrit, entre autres choses, sur les plantes des anciens.)

W. *carnosa* Rich.; Wédélie à feuilles charnues. Vulgo : Herbe à couresse à femme, patte-de-canard, herbe-soleil, bouton d'or. Sl., t. 155, f. 1. — Herbe couchée, radicante, stolonifère, rampant à une distance indéterminée, élevée aux extrémités. Feuilles sessiles, obovées, trilobées, grossièrement dentées, offrant dans leur ensemble un peu la forme d'une patte de canard. Capitules jaunes, radiés, larges, axillaires et terminaux. — Très abondant dans les savanes humides ou sèches et sablonneuses, où il forme souvent gazon sur une grande étendue : Vieux-Fort, Gourbeyre, Camp-Jacob, Lamentin, Baie-Mahault et dans toute la Grande-Terre, etc. Alt. 0-800 mèt. [N° 2524.]

Martinique. — Vulgo : Herbe-soleil, bouton d'or. — Extrêmement abondant. [N° 1434.]

W. *pulchella* H. B. Kth. ; Wédélie élégante. Vulgo : Herbe-soleil. — Suffrutescent, à tige couchée, radicante, à extrémités dressées, haut de 40-70 cm. Feuilles rudes, ovales-elliptiques. Capitules larges, jaunes, terminaux. — Peu répandu : Fort-de-France, aux environs du port des Transatlantiques, où il forme gazon. [N° 319.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

W. *frutescens* Jacq. ; Wédélie frutescente. Vulgo : Herbe à vache. — Vivace par le bas, à branches herbacées, haut de 1-1 m 90, rarement plus élevé, droit ou tortueux, peu ou fortement branchu, à branches et jeune tige médulleuses, garnies de soies courtes et rudes. Feuilles pétiolées, ovales-elliptiques, acuminées, serretées, très scabres-hispides. Capitules jaunes, solitaires ou géminés, terminaux. — Abondant dans les endroits secs des mornes inférieurs ou dans les falaises et les sables du bord de mer, où il vit en société : Carbet, Case-Pilote, Prêcheur, Grande-Rivière. [N° 318.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

W. *buphthalmoides* Gr. ; Wédélie à fleurs de Buphthalmum. Vulgo : Herbe à vache. — Frutescent dans le bas, herbacé par les branches, haut de 0 m 90-1 m 4. — Ressemble au précédent ; il s'en éloigne par ses feuilles moins rudes, par ses jeunes branches velues, et par la longueur des écailles de l'involucre. Plante variable quant au port, à la taille et à la disposition des nervures, selon qu'elle pousse dans les endroits ombragés ou exposés au soleil et au vent. — Abondant : Vieux-Fort, Gourbeyre, Capesterre, Moule, Gozier, Saint-François, Marie-Galante, etc. [N° 2525.]

Martinique. Vulgo : Herbe-soleil. — Abondant. (Spécimen manque.)

Le **Tithonia** *speciosa* Hook., herbe annuelle, très ornementale, haute de 1-2 mèt., à feuilles très larges, sinuées, à capitules rouges très larges, posés sur de longs pédoncules terminaux, est cultivé dans les jardins de la Désirade, du Moule, du Morne-à-l'Eau, du Petit-Canal, etc., et aussi à la Martinique. — Originaire du Mexique. [N° 2806.]

Melanthera Rich. (du grec « melas », noir, et « anthera », anthère, parce que les anthères sont naturellement noires.)

M. *deltoidea* Mich. ; Melanthère à feuilles deltoïdes. Vulgo : Bouton blanc. — Vivace par la base, herbacé par le haut, stolonifère, haut de 0 m 70-1 m 20, d'abord droit, ensuite infléchi ou tombant, ou parfois sarmenteux, peu feuillu mais très branchu, à branches allongées, divariquées, à tige tétragone. Feuilles deltoïdes, parfois légèrement hastées, scabres, serretées. Capitules blanc pâle, longuement pédonculés, terminaux, solitaires ou géminés, ou ternés. — Très abondant sur le bord de mer et un peu dans l'intérieur. Vit souvent en société sur une grande étendue : Désirade, Marie-

Galante, les Saintes, Moule, Saint-François, Petit-Canal, Port-Louis, etc. [N° 2820.]

Martinique. Vulgo : Bouton blanc. — Abondant : Prêcheur, Carbet, Caravelle, Trinité, Sainte-Anne. [N° 1431.]

Wulffia Neck. (dédié à J. C. Wulff, qui, en 1744 et 1765, a écrit sur les plantes de la Prusse.)

W. *stenoglossa* DC. ; Wulffie à capitules pourvus de ligules courtes. Vulgo : Gros bouton. — Herbe suffrutescente, grimpante, haute de 2-4 mèt., à tige subtétragone, peu branchue, à branches étalées. Feuilles très rudes, ovées-lancéolées ou ovées, brièvement acuminées. Capitules jaunes, arrondis, terminaux, portés sur de longs pédoncules géminés ou ternés. — Dans les haies et les broussailles de la région inférieure : environs de Saint-Pierre, Parnasse, Carbet, Prêcheur, Marin (morne Gommier), etc. [N° 929.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

W. *havanensis* DC. ; Wulffie de la Havane. Vulgo : Gros bouton. — Suffrutescent, sarmenteux, haut de 1-3 mèt., à tige subanguleuse. Feuilles rudes, ovées-oblongues, acuminées, faiblement hispidulées ; écailles de l'involucre non apprimées comme dans le précédent, foliacées, oblongues-lancéolées, pointues, un peu plus longues que les fleurons du contour. — Çà et là dans les haies et les broussailles de Camp-Jacob et de Gourbeyre (les Palmistes). [N° 2486.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Bidens L. (du latin « bis », deux, et « dens », dens, parce que les akènes sont surmontés de deux arêtes.)

B. *leucanthus* W. ; Bidens à fleurs blanches. Vulgo : Herbe-z'aiguille, persil bâtard. Desc., vol. VIII, t. 583, p. 308. — Herbe annuelle, glabre, droite, haute de 0^{m} 30-1 ^{m} 50, rarement plus élevée, à tige tétragone. Feuilles pennisequées à 1-3 paires de segments grossièrement serretés-dentés. Capitules à fleurons blancs, radiés, à anthères jaunes ; pédoncules longs. Akène surmonté de 2-4 arêtes divergentes. — Très commun dans les champs de cannes, le long des routes et sentiers, dans les terres en friches, etc. Alt. 5-900 mèt. [N° 2504.]

Martinique. Vulgo : Herbe-z'aiguille. — Abondant. [N° 1444.]

B. *coreopsidis* DC. ; Bidens à fleurs de Coréopsis. Vulgo : Liane jaune, herbe z'aiguille-liane. Pl., éd. Burm., t. 53, f. 1. — Suffrutescent, grimpant, très ornemental, haut de 3-5 mèt., à tiges et branches très nombreuses, à branches souvent pendantes. Feuilles pinnatisequées, à 1-3 paires de segments serretés. Feuilles larges, jaunes, en larges corymbes le plus souvent pendants ou penchés, terminaux. — Plus répandu : çà et là dans les mornes secs et pierreux des hauteurs du Prêcheur ; plus abondant aux Anses-

d'Arlet, surtout sur la pente occidentale du morne Larcher. [N° 1045.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

B. *bipinnata* L.; Bidens à feuilles bipennées. Vulgo : Herbe-z'aiguille. — Annuel, droit, glabre, haut de 20-90 cm., très branchu ou simple. Feuilles penniséquées, à segments inférieurs assez souvent penniséqués. Capitules jaunes. — Très abondant dans les terres cultivées ou laissées en friches de toute la Guadeloupe ; plus rare à la Grande-Terre, à Marie-Galante et à la Désirade. Alt. 5-600 mèt. [N° 2492.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à aiguilles. — Très abondant. [N° 1446.]

Cosmos Cav. (du grec « kosmos », ornement, allusion à la beauté des fleurs.)

C. *caudatus* H. B. Kth.; Cosmos à queue (en parlant des deux arêtes horizontales des akènes). Vulgo : Herbe-z'aiguille. — Herbe droite, très ornementale par les feuilles et les fleurs, annuelle, haute de 0m 70-1m 20. Feuilles bipenniséquées, à 3-5 paires de segments entiers. Capitules pourpres ou purpurins, portés sur de longs pédoncules terminaux. — Dans les champs et le long des routes, dans les endroits pierreux et secs : route de la Basse-Terre à Gourbeyre, Camp-Jacob, Monteran, Ducharmois, Lamentin, Baie-Mahault, Gozier, Moule, etc. Alt. 20-560 mèt. [N° 2499.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-z'aiguille. — Assez abondant : environs de Saint-Pierre, Parnasse, Trou-Vaillant, Carbet, Marin, etc. [N° 1443.]

Verbesina L. (du latin « verbena », verveine, parce que les feuilles de ces plantes ont une assez grande ressemblance avec celles de la verveine.)

V. *gigantea* Jacq.; Verbésine gigantesque. Vulgo : Camomille. — Suffrutescent, très droit, haut de 1-2 mèt., à tige grosse, striée-cylindrique, nue dans le bas, très branchue dans le haut, glabre, jeune tige et branches pubescentes. Feuilles grisâtres, rudes : les inférieures, très larges et penchées, pinnapartites. Capitules blancs en cymes ombelliformes, pédonculées, terminales, larges, accompagnées de 3-5 cymes axillaires. — Les fleurs restent très longtemps sans se faner. On en fait souvent des bouquets pour les salons. — Çà et là dans les champs de toute la Guadeloupe proprement dite, mais surtout dans les quartiers du Camp-Jacob et de Gourbeyre. [N° 2497.] — Plante aromatique et stimulante.

MARTINIQUE. Vulgo : Grande camomille. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : environs de Saint-Pierre (habitation Pécoul et Perinell), Prêcheur Carbet, Trois-Ilets. Alt. 10-400 mèt. [N° 1438.]

V. *alata* L.; Verbésine à tige ailée. Vulgo : Camomille rouge. — Vivace par ses stolons, haut de 30-70 cm., rarement plus élevé, hispidulé, à tige striée et ailée par ses feuilles décurrentes. Feuilles obovées ou spatulées-lancéolées, inégalement dentées, larges. Capitules rouges ou couleur d'orange, solitaires

ou géminés, portés sur de longs pédoncules. Arêtes de l'akène, de longueur inégale : les plus longues crochues au sommet. — Abondant dans les faubourgs de la Pointe-à-Pitre, Moule, Morne-à-l'Eau ; çà et là dans le bourg des Trois-Rivières. — Plante stimulante et aromatique. [N° 2821.] — Il n'existe pas à la Martinique.

V. *helianthoides* H. B. Kth. ; Verbésine ressemblant à l'Helianthus. Vulgo : Fleur jaune montagne. — Arbrisseau très ornemental et florifère, haut de 0m90-2 mèt., nu dans le bas, très branchu dans le haut, souvent tortueux, à branches fastigiées, hispides, médulleuses. Feuilles larges, épaisses, rigides, très fragiles, dentées en scie, obovées-lancéolées, pointues au sommet, contractées, à la base, en un court pétiole. Capitules jaunes, larges, radiés, disposés en cymes allongées. — Fl. d'août en octobre. — Uniquement sur les hautes montagnes : Savane à Mulets et Savane aux Ananas, Grande-Découverte, etc. [N° 3308.]

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique, d'où il s'est répandu dans le pays ; et se rencontre assez fréquemment. [N° 971.]

Spilanthes Jacq. (du grec « spilos », tache, et « anthos », fleur, parce que les fleurs portent des taches noires.)

S. *uliginosa* Sw., **S.** *Acmella* Murr. ; Spilanthes des lieux humides. Vulgo : Créosote du pays, herbe mal-aux-dents. — Annuel, haut de 20-60 cm., délicat, droit ou couché, ou plus ou moins couché, à tige souvent radicante. Feuilles opposées, petites, ovées-lancéolées, souvent crénelées. Capitules à ligules blanches ; réceptacle conique. — Dans les endroits très humides ou aquatiques, dans les fosses remplies d'eau, sur les bords des étangs et des mares, etc. — Les capitules sont très âcres et piquants. — Quand on souffre des dents par suite d'une névralgie, on écrase un ou deux capitules et on les met sous la dent malade ; la douleur disparaît souvent instantanément. — Alt. 5-700 mèt. [N° 2521.]

Martinique. Vulgo : Créosote du pays, bouton d'or. — Dans toute l'île. [N° 930.]

S. *urens* Jacq. ; Spilanthe brûlant. Vulgo : Créosote. — Herbe annuelle, haute de 50-80 cm., à tige souvent couchée à la base, ensuite droite. Feuilles lancéolées, à trois nervures. Capitules jaunes, petits, longuement pédonculés, solitaires, terminaux. — Fl. toute l'année. — Peu répandu : dans les savanes herbeuses du bord de mer, entre Fort-de-France et le Lamentin. [N° 1733.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

S. *exasperata* Jacq. ; Spilanthe très rude. Vulgo : Cresson de Para, bouton d'or. — Annuel, haut de 30-90 cm., très droit, à tige et branches scabres. Feuilles ovées ou lancéolées, crénelées, caractère qui le distingue facilement de ses deux congénères. Capitules très coniques, portés sur des pédoncules longs, filiformes, droits, axillaires et terminaux. — Assez rare. Dans les

endroits humides, rarement dans les endroits aquatiques : Camp-Jacob, environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, etc. [N° 2822.]

Martinique. Vulgo : Bouton d'or, créosote. — Assez abondant dans les environs de la fontaine Absalon, notamment sur l'habitation Adonis. [N° 983.]

S. *oleracea* Lin., **S.** *Acmella* Murr. Vulgo : Zerbe-bouton, bouton d'or. Desc., vol. I, t. 52, p. 231. — Herbe plus ou moins couchée, souvent radicante à la base, à feuilles larges, ovées, crénelées. — Est souvent cultivée dans les jardins comme plante vermifuge [1]. [N° 2498.]

Martinique. Vulgo : Bouton d'or, créosote. [N° 1449.]

Synedrella Gærtn. (du grec « sunedra », réunion, à cause de l'agglomération des capitules.)

S. *nodiflora* Gærtn. ; Synédrelle à capitules réunis. Vulgo : Herbe à feu, cochon gras (parce que cet animal en est friand et s'en engraisse). Sl., t. 155, f. 3 ; Sw., *Observ.*, t. 8, f. 2. — Annuel, droit, rarement à base couchée, haut de 50-85 cm., scabre ou glabre, à branches trichotomes dans le bas, dichotomes dans le haut. Feuilles ovées, triplinerviées. Capitules pauciflores, subsessiles, au nombre de 2-3 à l'aisselle des branches ; fleurons jaunes. — Abondant dans toutes sortes de terrains, et constitue un assez bon fourrage pour le bétail. Alt. 0-600 mèt. — Dans toute la Guadeloupe et dépendances. [N° 2496.]

Martinique. Vulgo : Herbe à feu. Abondant dans toute l'île. [N° 1441.]

Le **Chrysanthemum** *indicum* L., vulgo : Chrysanthème, pyrèthre ; est très fréquemment cultivé dans les jardins, où il fleurit presque toute l'année. [N° 2823.] — Originaire de l'Inde Orientale.

Martinique. Vulgo : Chrysanthème. [N° 321.]

Pectis L. (du grec « pectos », épais, solide, parce que les akènes sont enflés ou épaissis à la base.)

P. *punctata* Jacq., **P.** *linifolia* L. ; Pectis à feuilles pointillées. Vulgo : Lin bâtard. Sl., t. 149, f. 3 ; Lam., *Ill.*, t. 684. — Herbe annuelle, délicate, haute de 30-75 cm., à tige noire, droite, rigide, à branches dichotomes, nombreuses, étalées. Feuilles linéaires, petites, acuminées aux deux bouts, pointillées sur les deux côtés. Capitules petits, cylindriques, solitaires, axillaires et terminaux, ne contenant que trois ou cinq fleurs, jaunes, radiées ; pédoncules fili-

1. Cette plante est plutôt considérée comme un excellent antiscorbutique ; elle peut remplacer le cochlearia et le cresson ; du reste, elle est connue sous le nom de « cresson du Para ». Elle renferme une huile volatile, odorante, âcre, une gomme, de l'extractif, du malate et du sulfate de chaux, enfin une matière colorante jaune. Cette composition doit être peu différente dans les autres espèces des Antilles qui ont aussi des vertus antiscorbutiques. — Seul le **Sp.** *uliginosa* paraît avoir des propriétés syalagogues très énergiques et une âcreté qu'on ne retrouve pas au même degré dans les autres espèces du genre. (E. H.)

formes. — Abondant dans les terres sèches et pierreuses de Baillif, Vieux-Habitants, etc. Alt. 40-150 mèt. [N° 2519.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique, mais il est abondant à la Dominique et à Sainte-Lucie. [N° 932.

P. *carthusianorum* Less.; Pectis des Chartreux. Vulgo : Lin bâtard. — Annuel, haut de 30-65 cm., plus ou moins incliné, rarement couché, très branchu, à tige noire et lisse. Feuilles spatulées, garnies d'une infinité de petits points transparents sur les deux faces. Capitules sessiles, terminaux, réunis par 2-5, pédonculés. — Assez abondant dans les savanes maritimes de Sainte-Anne, du Vauclin et du François. [N° 933.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *humifusa* Sw.; Pectis couché et appliqué sur le sol. Vulgo : Marguerite bord-de-mer, petite marguerite jaune. — Annuel ou suffrutescent, radicant, rampant, à une distance indéterminée, en tous sens. Feuilles petites, épaisses, spatulées, arrondies au sommet et mucronulées. Capitules jaunes, sessiles, ne contenant que 10-15 fleurons. — Très abondant sur les plages sablonneuses, sur les pierres madréporiques du bord de mer, et un peu à l'intérieur, où il forme souvent un gazon superbe : Désirade, Marie-Galante, Saint-François, Sainte-Anne, Moule, etc. [N° 2487.]

Martinique. Vulgo : Marguerite bord-de-mer. — Vauclin, Sainte-Anne, Diamant, etc. [N° 970.]

Porophyllum Vaill. (du grec « poros », trou, et « phyllon », feuille, parce que les feuilles ont une infinité de petits trous.)

P. *ruderale* Cass.; Porophylle des décombres. Vulgo : Herbe à soie. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 129. — Annuel, très droit, haut de 0m60-1m10, nu dans le bas, très branchu dans le haut, à branches fastigiées. Feuilles glauques, pétiolées, lancéolées, pointues, entières ou crénelées. Capitules longs, cylindriques, blanc pâle, terminaux, pédonculés, formant ensemble une large panicule. — Dans les savanes herbeuses, sur les décombres et le long des routes de la région inférieure : Vieux-Fort, Pigeon et Bouillante, Moule, Gozier, Marie-Galante, etc. [N° 2514.]

Martinique. Vulgo : Herbe soyeuse, herbe à soie. — Environs de Saint-Pierre, Parnasse, Trois-Ilets, Trinité, etc. [N° 1435.]

Helenium L. (du grec « elios », soleil, à cause de la forme des capitules, dont le centre représente le soleil, et les fleurons radiés les rayons du soleil. — Pline dit (XXI, 33) que la plante est née des larmes d'Hélène, épouse de Ménélas, roi de Sparte, enlevée par Pâris.)

H. *quadridentatum* Labill.; Helenium à ligules à quatre dents. Vulgo : Bouton d'or, œil-de-bœuf. — Annuel, haut de 45-80 cm., à tige faible, souvent couchée dans le bas, peu branchue. Feuilles décurrentes, lancéolées, acuminées. Capitules allongés, blancs, solitaires ou géminés, portés sur des

pédoncules longs, filiformes et terminaux. — Rare : çà et là dans les savanes maritimes de Ducos et du Lamentin. [N° 480.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Egletes Cass. (du grec « aigletis », brillant, rayonnant, allusion aux belles fleurs jaunes au centre, et blanches à la circonférence.)

E. *domingensis* Cass.; Egletès de Saint-Domingue. Vulgo : Bouton d'or, herbe-soleil, matricaire-savane. — Annuel ou vivace (selon les endroits), couché, radicant, rampant à une distance indéfinie, stolonifère, très branchu. Feuilles subsessiles, cunéiformes-obovées, petites, subcharnues. Capitules larges, très nombreux, axillaires, pédonculés : fleurons du contour blancs. — Dans les savanes maritimes, où il forme parfois un beau gazon sur une assez grande étendue : Saint-François, Marie-Galante (entre le bois de Folle-Anse et le Grand-Bourg), etc. [N° 3386.]

Martinique. Vulgo : Bouton d'or, matricaire bord-de-mer. — Basse-Pointe, Grand'Anse (environs de l'hospice), Sainte-Marie, etc. [N° 1435.]

Gnaphalium Lin. (du grec « gnaphalon », bourre cotonneuse d'un matelas, allusion au duvet laineux et blanc qui garnit les inflorescences.)

G. *americanum* Mill., **G.** *purpureum* Lin.; Gnaphale américain. Vulgo : Herbe-coton. — Annuel, haut de 50-70 cm., plus ou moins droit, entièrement garni d'un duvet laineux et blanchâtre, à branches inférieures très allongées et pendantes. Feuilles spatulées-allongées, rétrécies vers la base. Capitules laineux, nombreux, disposés en épis corymbiformes-allongés. — Fl. en mai, juin, juillet. — Rare : çà et là dans le haut du bourg du Camp-Jacob et aux environs. [N° 3664.]

Neurolæna R. Br. (du grec « neuron », nervure, et « laina » ou « chlaina », manteau qu'on jetait par-dessus la tunique, allusion à la manière d'être des bractées à trois nervures qui entourent les capitules.)

N. *lobata* R. Br.; Neurolæne à feuilles lobées. Vulgo : Herbe à pique, tabac à diable. Sl., t. 154, f. 4. — Annuel, haut de 0m80-1m80, très droit et ornemental, à tige grosse, striée, médulleuse, branchue. Feuilles vert clair, larges, luisantes, subcharnues à l'état frais, oblongues-lancéolées ou ovées-lancéolées, rétrécies à la base : les adultes, presque toujours à 1-3 lobes, au-dessus de la base. Capitules jaune d'or vif, en panicules corymbiformes, pédonculées. — Toutes les parties de la plante sont très amères et sont douées de vertus fébrifuges et toniques; dans les campagnes, on en fait souvent usage. — Assez abondant dans les mornes inférieurs, humides, et dans les ravines : Houëlmont, Gourbeyre (Dolé), hauteurs de Baillif, Trois-Rivières, etc. [N° 2824.]

Martinique. Vulgo : Herbe à pique. — Route du Morne-Rouge à l'Ajoupa-Bouillon, bois des Fonds-Saint-Denis, de la fontaine Didier, etc. [N° 1437.]

Erechthites Raf. (du grec « erechthites », qui est un « **Senecio** » de Dioscorides, genre auquel appartenait autrefois notre plante.)

E. *hieracifolia* Raf., **E.** *prævalta* Raf.; Erechthite à feuilles d'épervière. Vulgo : Herbe à lapin, laitue sauvage. — Annuel, droit, haut de 45-80 cm., à tige striée. Feuilles oblongues-lancéolées, inciso-dentées, scabres en dessous (sur la nervure médiane). Capitules blancs, en corymbes terminaux. — Abondant dans les terres cultivées ou en friches, le long des routes, etc. Alt. 50-500 mèt. [N° 2825.]

Martinique. Vulgo : Laitue sauvage. — Abondant dans les terres cultivées. [N° 1437.]

Emilia Cass. (Cassini, qui emploie ce nom générique, n'en fait pas connaître les origines.)

E. *sonchifolia* D. C.; Émilie à feuilles de laitron. Vulgo : Salade à lapins. — Annuel, haut de 25-60 cm., délicat, plus ou moins droit, à base souvent couchée et radicante. Feuilles adultes en forme de lyre : les jeunes, sagittées et amplexicaules. Capitules blancs, en corymbes très lâches, pauciflores, portés sur des pédoncules longs et filiformes. — Abondant le long des routes, au pied des murs, dans les champs de cannes et de manioc, etc. Alt. 5-700 mèt. [N° 2510.]

Martinique. Vulgo : Herbe à lapins. — Abondant dans toute l'île. [N° 968.]

E. *sagittata* DC., **E.** *flammea* cass.; Émilie à feuilles sagitées. Vulgo : Herbe à lapin, goutte-de-sang. — Annuel, ornemental, haut de 30-70 cm., droit, à tige poilue dans le bas. Feuilles ovales-lancéolées, sagittées-amplexicaules, poilues sur la nervure médiane, en dessous. Capitules rouge de sang, en corymbes très lâches et très longuement pédonculés. — Çà et là dans les champs autour des maisons; abondant dans les cimetières : Gourbeyre, Vieux-Habitants, Sainte-Rose, Moule, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2485.]

Martinique. Vulgo : Goutte-de-sang. — Abondant au Parnasse, aux cimetières du fort de Saint-Pierre, du Carbet, du Morne-Rouge, de l'Ajoupa-Bouillon. Alt. 5-500 mèt. [N° 967.]

Nota. — Tous les Emilia des colonies constituent un bon fourrage.

Senecio L. (du latin « senex », vieux, vieillesse, à cause des aigrettes qui ressemblent à des cheveux blancs.)

S. *lucidus* D. C.; Séneçon à feuilles luisantes. Vulgo : Herbe à lapin. Plum., éd. Burm., t. 154. — Suffrutescent, très ornemental, droit, très rarement sarmenteux, haut de 1m 50-3 mèt., rarement plus haut, à tige grosse, striée, médulleuse, très glabre. Feuilles larges, luisantes, subcharnues, dentées en scie : les supérieures, lancéolées et acuminées; les inférieures, elliptiques. Capitules radiés, jaunes, en corymbes larges, arrondis, pédonculés, axillaires et terminaux. — Fl. de mai à août. — Assez abondant dans les falaises, sur les

lisières et dans les clairières des grands bois humides : Matouba, Bains-Jaunes, Gommier, Gourbeyre, Trois-Rivières, etc. Alt. 300-900 mèt. [N° 2954.]

Martinique. Vulgo : Herbe à pique bâtard. — Chemin de la Trace, Ajoupa-Bouillon, Grand'Anse, etc. [N° 966.]

TRIBU II. — LABIATIFLORES.

Lerya D. C. (dédié au Français Jean Lery, qui a écrit : *Voyage dans la Terre de Brésil*, Larochelle, 1578.)

L. *nutans* D. C. **Chaptalia** *nutans* Hemsl. ; Lerya à capitule penché. Vulgo : Dos blanc, guérit-vite. (**Chaptalia** Hemsl. Sl., t. 150, f. 2. — Annuel, haut de 15-30 cm., sans tige. Feuilles rosulées, complètement appliquées contre la terre, larges, en forme de lyre, à segment supérieur large, ové-oblong, garnies en dessous d'un duvet blanc. Capitule unique, toujours penché, porté sur un pédoncule de 15-30 cm. de haut, pubescent; aigrettes blanches. — Sur les talus, dans les champs de toute la Guadeloupe et dépendances. — Cette herbe est souvent employée dans le pays comme vulnéraire et comme détersive. Alt. 5-800 mèt. [N° 2470.]

Martinique. Vulgo : Dos blanc. — Dans toute l'île. [N° 1439.]

TRIBU III. — LIGULIFLORES.

Sonchus L. (du grec « sogchos » ou « somphos », mou, tendre, spongieux, par allusion à la consistance de la tige.)

S. *oleraceus* L. ; Laitron maraîcher. Vulgo : Laitue sauvage, herbe à lapin. — Annuel, haut de 30-60 cm. Feuilles roncinées, ou subentières ou dentées, à dents épineuses. Capitules jaunes, en corymbes lâches, terminaux ; aigrettes blanches. Akènes à trois stries et transversalement ruguleux. — Le long des routes, au pied des murs et dans les terres cultivées [1]. [N° 2483.]

Martinique. Vulgo : Herbe à lapin, laitue sauvage. [N° 306.]

S. *asper* Vill. ; Laitron âpre. Vulgo : Laitron épineux, herbe à lapin. — Annuel, très droit, haut de 30-70 cm., à racine grosse, pivotante, à tige robuste, striée-sillonnée. Feuilles légèrement roncinées-dentées, à dents molles. Capitules jaunâtres ou jaunes, en corymbes ramassés, arrondis ; aigrettes blanches. Akènes mous. — Très abondant dans les terres en friches,

1. Cette plante, évidemment introduite aux Antilles, donne un suc épaissi qui, à la dose de 15 à 20 cg., jouit de propriétés cathartiques comparables à celles du suc d'elaterium (**Ecballium** *agreste* Reich.) ; on en tire aussi un caoutchouc en épuisant la plante par le sulfure de carbone et en faisant bouillir dans de l'alcool ce résidu de l'évaporation. (E. H.

dont il compose souvent l'unique végétation, et dans les champs de manioc de la région moyenne; moins abondant dans la région du littoral. [N° 3387.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à lapin. — Abondant. [N° 306.] — Introduit d'Europe comme le précédent.

Le **Taraxacum** *officinale* Wigg., vulgo : Pissenlit, tend à se naturaliser en Matouba et au Camp-Jacob [N° 2826] ; le **Brachyramphus** *intybaceus* DC. (**Lactuca** Jacq.), vulgo : Chicorée, et le **Lactuca** *sativa* L., vulgo : Laitue, fleurissent facilement et se rencontrent çà et là à l'état sauvage.

De la tribu des Corymbifères, on cultive très souvent l'**Artemisia** *vulgaris* L. [N° 1737] et l'**A** *Absinthium* L., les deux connus sous le nom vulgaire d'« absinthe »; le **Tanacetum** *vulgare* L., vulgo : Herbe aux vers, menthe glaciale, amande glaciale. [N° 3694.]

MARTINIQUE. [N° 1732.]

CENTIÈME FAMILLE. — LOBÉLIACÉES.

Centropogon Presl (du grec « kentron », éperon, pointe, et « pogon », barbe, parce que les anthères sont velues et que les deux inférieures sont terminées en pointes.)

C. *surinamensis* Presl; Centropogon de Surinam. Vulgo : Bois-poison. *Fl. des Jardiniers, Amateurs et Manufacturiers*, vol. III, t. 19. — Arbrisseau, haut de 0m 90-2 mèt., tantôt très touffu, tantôt sans branches et nu dans le bas, droit ou tortueux, à rameaux remplis de moelle. Feuilles brièvement pétiolées, ovées ou ovées-oblongues. Inflorescence axillaire; fleurs rouge foncé, à deux lèvres. Baie globuleuse, large, couronnée par les lobes persistants du calice. — Fl. presque toute l'année. — Rare. Çà et là dans les haies de la région moyenne : Camp-Jacob, Matouba. Alt. 500-800 mèt. [N° 2409.]

MARTINIQUE. Vulgo : Orégine. — Rare : Morne-Rouge, Champflore. [N° 921.]

Siphocampylus Pohl (du grec « siphon », tuyau, et « kampulos », courbe, parce que le tube de la corolle est courbe.)

S. *Berterianus* G. Don, **Centropogon** *Bertarianus* DC.; Siphocampylos de Bertero. Vulgo : Liane rouge. — Herbe délicate, plus ou moins voluble ou tortueuse, haute de 0m 80-1m 40, à tige blanchâtre, striée. Feuilles ovées-elliptiques, flasques, acuminées au sommet, arrondies à la base. Fleurs rouge pâle, axillaires, solitaires, portées sur de longs pédoncules. — Disséminé dans les endroits ombragés et sur le bord des rivières des grands bois : Matouba. Bains-Jaunes. Alt. 500-800 mèt. [N° 2407.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Lobelia Plum. (dédié à Math. de Lobel, né en 1538, à Ryssel, en Flandre, médecin ; fut appelé à Londres par Jacques, roi d'Angleterre, mort en 1616, à Highgate ; a laissé des écrits ayant trait à la botanique.)

L. *Cliffortiana* L. ; Lobélie de Cliffort (naturaliste d'Amsterdam). Vulgo : Herbe-savane. — Petite herbe délicate, haute de 30-45 cm., droite, branchue. Feuilles ovées, inégalement et grossièrement dentées, pétiolées, petites. Fleurs blanches, petites, en grappes lâches, allongées, terminales. — Endroits humides : savanes du Morne-Rouge, des Fonds-Saint-Denis, etc. Alt. 350-600 mèt. [N° 1748.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Tupa G. Don (nom indigène de la plante au Pérou.)

T. *flavescens* A. DC. ; Tupa à fleurs tirant sur le jaune. Vulgo : Fleur-montagne. — Vivace, ornemental, stolonifère, haut de 0^{m} 60-1^{m} 20, droit ou tortueux, toujours nu dans le bas, sans branches ou peu branchu. Feuilles ramassées aux extrémités des branches ou de la tige, très rapprochées, lancéolées-oblongues, acuminées, très finement serretées, à dents cartilagineuses et pointues. Inflorescence en grappes simples, allongées, portées sur un long pédoncule ; fleurs jaunâtres, pédicellées ; pédicelles garnis de deux bractéoles au milieu et d'une grande bractée à la base. — Haute région des montagnes : abondant à la Savane à Mulets, au cône et ou plateau de la Soufrière, Savane aux Ananas, Grande-Découverte, etc. [N° 2408.]

Martinique. Vulgo : Fleur-montagne. — Abondant à la Montagne-Pelée et aux Pitons-du-Carbet. [N° 504.]

T. *stricta* A. DC. ; Tupa à tiges en baguette. Vulgo : Fleur-montagne. — Haut de 1-1^{m} 70, généralement très droit, stolonifère, herbacé par le haut, à tiges simples ou multiples, grosses, cylindriques, complètement nues dans le bas. Feuilles rigides, lancéolées-oblongues, pointues aux deux extrémités, serretées, à dents émoussées et épaissies au sommet. Inflorescence en grappes simples, portées sur de longs pédoncules rouges ; fleurs larges, rouge pourpre, longuement pédicellées, très belles, caractères par lesquels il se distingue facilement du précédent. — Fl. de janvier en juin. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits humides ou aquatiques de la région supérieure des grands bois : Bains-Jaunes (environs), Matelyane, coulée de la Ravine-à-Déjeuner, etc. Alt. 800-1000 mèt. [N° 2406.] — Il n'existe pas à la Martinique.

T. *cirsiifolia* A. DC. ; Tupa à feuilles de cirsium (sorte de chardon). Vulgo : Fleur rouge montagne. — Vivace par la base, herbacé par le haut, élevé de 60-95 cm. Feuilles flasques, lancéolées-oblongues, acuminées aux deux bouts, dentées en scie, à dents allongées, très pointues. Inflorescence comme dans le précédent. — Çà et là dans les endroits humides de la Calebasse, de la Montagne-Pelée. Alt. 600-900 mèt. [N° 1746.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

T. *persicæfolia* A. DC.; Tupa à feuilles de pêcher. Vulgo : Herbe-poison. — Annuel, ornemental, haut de 0m 60-1m 20, à tige très feuillue, au-dessus de la base. Feuilles flasques, pétiolées, ressemblant, quant à la forme, à celles du pêcher. Inflorescence en grappes feuillues; fleurs rouges, pédicellées, bibractéolées près de la base. — Abondant sur les talus et le long des chemins des bois des Bains-Jaunes, du Matouba. — Fl. en tout temps, mais surtout d'octobre à mai. — Alt. 450-800 mèt. [N° 2405.]

Il n'existe pas à la Martinique.

T. *conglobata* A. DC.; Tupa à boule allongée. Vulgo : Fleur-boule-montagne. — Annuel, parfois vivace par les stolons, haut de 30-60 cm., droit ou à base couchée, à tige inférieurement nue. Feuilles larges, pendantes ou non, lancéolées, fortement dentées en scie, acuminées au sommet, brusquement rétrécies à la base, à pétioles longs, décurrents. — Assez abondant dans les ravines de la Calebasse. — Fl. en septembre, octobre et quelquefois en janvier. [N° 506.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Isotoma Lindl. (du grec « isos », égal, et « tomé », section, allusion à la régularité de la corolle.)

I. *longiflora* Presl; Isotome à fleurs à long tube. Vulgo : Quidec-z'erbe-poison, mort aux cabrits, mort aux vaches. Pl., éd. Burm., t. 253; Tuss., *Fl.*, IV, t, 25; Desc., vol. III, t. 156, p. 30; Sl., t. 104, f. 2. — Bisannuel ou triannuel, haut de 15-45 cm., à tige branchue ou sans branches, rarement bien droite. Feuilles lancéolées ou oblancéolées, sinuées-dentées, ressemblant assez bien à celles du pissenlit d'Europe. Inflorescence en cymes axillaires, pédonculées; fleurs d'un blanc pur, à tube long, cylindrique, à lobes rotacés. — Fl. de novembre en août. — Herbe dangereuse pour les animaux qui la mangent; elle contient un suc laiteux et très corrosif, aussi a-t-on soin de la détruire le plus possible. — Çà et là dans les endroits humides et aquatiques et dans les savanes herbeuses des basse et moyenne régions : environs de la Basse-Terre (ravine de Belost), ravines de Houëlmont, Trois-Rivières, etc. Alt. 20-700 mèt. [N° 2410.]

Martinique. Vulgo : Herbe-poison, mort aux cabrits. — Environs de Saint-Pierre, Trois-Ilets, Marin, etc. [N° 4747.]

CENT UNIÈME FAMILLE. — GOODÉNIACÉES.

Scævola L. (du latin « scævus », gauche, parce que le pistil se trouve du côté gauche, par rapport à la lèvre unique de la corolle.)

S. *Plumieri* Vahl; Scævola de Plumier. Vulgo : Prune ou cerise bord-de-mer. Desc., vol. VII, t. 474, p. 92. — Arbrisseau haut de 0m 60-1m 40, à tige

grosse, souvent couchée et radicante à la base, dressée aux extrémités, à racines cylindriques, traçantes, blanches. Feuilles obovées, succulentes-charnues, entières, fermes, luisantes. Inflorescence en cymes axillaires, pédonculées, pauciflores; fleurs blanches. Fruit drupacé, noir, pulpeux, rempli d'un suc blanc, de la grosseur et de la forme d'une olive. — Vit en société sur les plages sablonneuses de la Désirade. — Fl. toute l'année, avec plus ou moins d'abondance. [N° 2997.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Le **Scævola** *Koenigii* Vahl [N° 1750], originaire des Indes Orientales, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre.

De la famille des Loganiacées, qui trouve ici sa place, on rencontre au Jardin botanique de Saint-Pierre les **Fagræa** *ceylanica* Thunb. [N° 115] et **F.** *littoralis* Blume [N° 116], deux grands arbustes, très touffus, à feuilles larges, obovales et épaisses, à fleurs larges, en cymes. Ils sont originaires de Ceylan.

CENT DEUXIÈME FAMILLE. — PLANTAGINÉES.

Plantago L. (du latin « planta », plante du pied, et « ago », je me montre, à cause de la ressemblance de la figure laissée par les feuilles pressées contre la terre avec la trace d'un pied d'homme.)

P. *major* L.; Plantain majeur. Vulgo : Millet. — Herbacé, vivace, haut de 9-15 cm., sans tige, à rhizome souterrain, stolonifère (dans les espèces que j'ai observées). Feuilles larges, radicales, rosulées, alternes, longuement pétiolées, palminerviées, ovées, souvent dentées à la base, un peu plus courtes que les hampes, cylindriques, longues de 15-22 cm. Capsule à 16-20 semences, convexes du côté placentaire, plates du côté extérieur. — Probablement introduit d'Europe. — Assez abondant dans les champs des environs du bourg des Trois-Ilets, dans les jardins et aux pieds des murs et vieilles maisons de Saint-Pierre, de Fort-de-France, du Morne-Rouge, etc. — On se sert du suc des feuilles contre les ophtalmies; des feuilles, écrasées, comme vulnéraires ; on donne enfin les épis mûrs aux petits oiseaux en cage. — Alt. 5-600 mèt. [N° 1920.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

P. *virginica* L.; Plantain de la Virginie. Vulgo : Millet. — Annuel, haut de 25-33 cm. Feuilles spatulées-oblongues, dressées : les inférieures, tombantes, à 5 nervures, très longuement pétiolées, poilues, surtout en dessous; pétioles poilus; hampes considérablement plus longues que les feuilles; pyxides à trois semences seulement, concaves du côté placentaire et convexes du côté extérieur. — Les épis mûrs servent de nourriture aux petits oiseaux. — Assez abondant aux pieds des murs, des vieilles cases, et dans les endroits abandonnés et fertiles : Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Matouba, Moule, etc. [N° 2424.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

Le P. *lanceolata* L., vulgo : Plantain lancéolé (herbe à cinq côtes), petit millet, est naturalisé à la Martinique. — Dans les champs des environs du bourg des Trois-Ilets, dans les environs de Saint-Pierre et dans quelques jardins de cette ville, et du Morne-Rouge. [N° 1921.] — Il est très rare à la Guadeloupe.

CENT TROISIÈME FAMILLE. — PLUMBAGINÉES.

Plumbago Tournf. (du latin « plumbum », plomb, et « agere », se conduire, parce que la racine contient une matière qui laisse sur les mains une couleur de plomb.)

P. *scandens* L.; Dentelaire sarmenteuse. Vulgo : Herbe Mme Bihoret, sinapisme (à cause de ses vertus vésicantes), collant (à cause de ses fruits visqueux), moutarde du pays (à cause de son âcreté). Desc., vol. III, t. 172, p. 94; Sl., t. 133, f. 1. — Vivace, touffu, très feuillu, haut de 1-3 mèt. et davantage, à tiges glabres, striées, coudées en zig-zag, sarmenteuses-grimpantes. Feuilles ovées ou ovées-lancéolées, acuminées au sommet : les inférieures, à base amplexicaule; les supérieures, brièvement pétiolées, légèrement pointillées en dessous; elles ressemblent assez bien à celles de la bette de France. Fleurs blanches, presque sessiles, en épis terminaux, formant ensemble une large panicule allongée ; calice à 5 côtes, garnies de glandes stipitées et visqueuses. — Fl. de décembre en juin. — Toutes les parties de la plante ont une saveur âcre et brûlante. Dans le pays, les habitants se servent des feuilles, froissées, comme vésicantes, en guise de sinapisme. — Abondant sur le littoral : Basse-Terre, Baillif, Capesterre (Guadeloupe), Pointe-à-Pitre, Deshaies, Pointe-Noire, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 2430.]

Martinique. Vulgo : Sinapisme, herbe brûlante. — Abondant : Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet, etc. [N° 1919.]

On cultive souvent dans les parterres des deux colonies le **Plumbago** *coccinea* Salisb.. [N° 2432], vivace, stolonifère, à tiges presque couchées, à fleurs rouge foncé, en panicules spiciformes, très allongées, et très souvent le **P.** *capensis* Thunb., arbrisseau vivace, stolonifère, grimpant, à fleurs d'un bleu azuré. Originaire du Cap. [N° 2430.]

Martinique. [N° 1918.]

CENT QUATRIÈME FAMILLE. — LENTIBULARIÉES.

Utricularia L. (du latin « utriculus », diminutif de « uter », outre, allusion aux renflements des segments foliaires, qui ressemblent à de petites vessies.)

U. *montana* Jacq.; Utriculaire des montagnes. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 6. — Petit herbe, haute de 15-35 cm., sans feuilles ou avec 1-3 feuilles, lancéolées-oblongues ou ovées-lancéolées, arrondies au sommet, contractées à la base, situées au pied de la hampe; tubercules ovoïdes ou ovoïdes-cylindriques, blancs, transparents, luisants, au nombre de 1-3; hampe droite. Fleurs grandes, solitaires, ou plus rarement en cymes uni-triflores, blanches, munies d'une large tache jaunâtre, au milieu. — Fl. surtout de janvier à août. — Sur les arbres, dans la mousse ou à terre : bois supérieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, montagne de la Madeleine (Trois-Rivières), Soufrière, Grande-Découverte, etc. Alt. 700-1480 mèt. [N° 2947.]

Martinique. — Bois des Fonds-Saint-Denis, de la Montagne-Pelée, de la Calebasse, des pitons de Fort-de-France, du Lorrain. [N° 1228.

CENT CINQUIÈME FAMILLE. — MYRSINÉES.

Myrsine L. (du grec « myrsine », myrte, parce que ces plantes ressemblent aux myrtes par leur feuillage.)

M. *læta* A. DC.; Myrsine à feuillage d'un vert agréable. Vulgo : Caca-ravet. — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 2-5 mèt., nu dans le bas, très branchu et feuillu par le haut, à branches presque toujours divariquées et étalées, à écorce lisse et gris noirâtre. Feuilles petites, coriaces, lancéolées ou lancéolées-elliptiques, habituellement roulées sur les bords, glabres, garnies en dessous d'un grand nombre de points transparents. Fleurs très petites, blanchâtres, en cymes très courtes, glomérulées, axillaires, dispersées tout le long des rameaux. Drupe ovoïde-globuleuse, deux fois plus petite qu'une graine de poivre, surmontée du style persistant. — Fl. de février en mai. — Abondant : Bains-Jaunes, Matouba, Gommier, Trois-Rivières. Alt. 150-900 mèt. [N° 2282.]

Martinique. Vulgo : Caca-ravet. — Ajoupa-Bouillon, Champflore, Piton Gelé, Case-Pilote, etc. [N° 611.]

M. *coriacea* R. Br.; Myrsine à feuilles coriaces. Vulgo : Caca-ravet. — Petit arbre, plus rarement arbre d'assez grande taille, d'une élévation moyenne, de 4-8 mèt., à écorce lisse et grise, à branches souvent fastigiées. Feuilles plus larges que dans le précédent, lancéolées-oblongues ou ovées-oblongues, roulées sur les bords, garnies en dessous de nombreux points et de lignes transparents. Fleurs glomérulées, insérées sur de petites branches courtes et avortées. Drupe plus volumineuse que dans son congénère précédent. — Bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, des hauteurs des Vieux-Habitants. [N° 3219.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caca-ravet. — Calebasse, Montagne-Pelée, Piton Gelé, Case-Pilote. [N° 146.]

M. *floribunda* R. Br. ; Myrsine à fleurs abondantes. Vulgo : Caca-ravet-montagne. — Arbrisseau rabougri et très touffu, ou grand arbuste à tête arrondie, élégant, droit. Feuilles petites, oblongues ou elliptiques-lancéolées, échancrées ou rétuses au sommet, fortement roulées sur les bords : les adultes, opaques. Drupes très petites. — Fl. de septembre à février. — Plateau de la Soufrière, Grande-Découverte, Savane aux Ananas, etc. [N° 3703.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caca-ravet. — Assez abondant dans le massif des montagnes entre les Deux-Choux et les Pitons-du-Carbet, notamment sur le morne d'Amour. [N° 610.]

Grammadenia Benth. (du grec « gramma », ligne, et « aden », glande, parce que les feuilles sont garnies en dessous de nombreuses glandes linéaires.)

G. *parasitica* Griseb. ; Grammadénie parasite. — Plante épiphyte, ornementale, longue de $0^{m}60$-$1^{m}20$, à branches pendantes ou horizontales, à écorce grise. Feuilles oblancéolées, sessiles, brièvement acuminées, entières. Fleurs blanchâtres, tachetées de points noirs, en petites grappes axillaires, confinées aux aisselles des dernières feuilles des rameaux, deux ou trois fois plus courtes que les feuilles. Drupe petite, noire. — Rare : çà et là sur les arbres du Matelyane et de la coulée de la Ravine-à-Déjeuner. Alt. 800-950 mèt. [N° 3479.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Ardisia Sw., Miq. (du grec « ardis », pointe, épine, parce que les différentes parties de la fleur sont pointues.)

A. *laurifolia* A. DC., **A.** *lateriflora*, var. *latifolia* Sieb. ; Ardisier à feuilles de laurier. — Grand arbuste, élégant, très branchu, droit, à branches et tige nues dans le bas. Feuilles coriaces, lancéolées-oblongues ou elliptiques, terminées en pointe, arrondie, rétrécies, à la base, en un large pétiole marginé. Fleurs blanches, d'une odeur très suave, en corymbes composés, axillaires, ombelliformes. — Fl. presque toute l'année. — Peu abondant : çà et là dans les bois humides des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, des Vieux-Habitants. Alt. 400-900 mèt. [N° 2283.]

MARTINIQUE. Vulgo : Aralie-z'abricot. — Fonds-Saint-Denis, Case-Pilote (bois de la savane Saint-Cyr), Camp de l'Alma, Lorrain. [N° 236.]

A. *guadalupensis* Duchass. ; Ardisier de la Guadeloupe. Vulgo : Bois petit chique. — Arbuste haut de 2-3 mèt., rarement plus élevé, élégant, à branches nombreuses, fastigiées. Feuilles cartilagineuses, obovées-oblongues ou elliptiques-oblongues, contractées, à la base, en un court pétiole. Inflorescence en grappes composées, pyramidales, terminales ; fleurs tantôt orangées, tantôt jaunâtres, tantôt vert jaunâtre. — Fl. de décembre en février et souvent de

juillet en octobre. — Assez rare : hauteurs des Vieux-Habitants, Gozier (bord de mer), Marie-Galante (bois de Folle-Anse). Alt. 5-400 mèt. [N° 2281.]

Martinique. Vulgo : Bois-chique. — Assez abondant dans les hauteurs inférieures et pierreuses de Case-Pilote, entre les pierres des environs du Phare de la Caravelle, des mornes calcaires de Sainte-Anne, etc. [N° 147.]

Les **A.** *crenulata* Vent. [N° 1732], petit arbrisseau des plus élégants, et **A.** *humilis* Vahl. (**A.** *solanacea* Roxb.), arbuste haut de 2-3 mèt. [N° 240], sont cultivés au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans beaucoup d'autres jardins.

Conomorpha A. DC. (du grec « konos », quille, et « morphé », forme, allusion au pistil, qui est court et en forme de quille.)

C. *peruviana* A. DC.; Conomorphe du Pérou. Vulgo : Bois-chique. — Arbuste ou petit arbre, peu branchu, nu dans le bas, haut de 2-4 mèt., à jeunes rameaux couverts de petites pellicules. Feuilles ovales, ou obovées-elliptiques, très brusquement rétrécies, au sommet, en une pointe courte, garnies, en dessous, d'une infinité de points noirs, qui ne se voient que sous la loupe. Inflorescence en grappes simples, axillaires, plus courtes que les feuilles. Drupe rondâtre, tachetée de lignes et de points bruns, comme le sont toutes les drupes des espèces de Myrsine et d'Ardisia ci-dessus dénommées. — Fl. en mars, avril. — Rare : Pigeon (dans les grands bois, sur une crête au pied du morne Desboulais, au-dessus de l'habitation Maler. [N° 3734.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Jacquinia L. (dédié au célèbre botaniste autrichien Nic.-Jos. Jacquin, né en 1727, à Leyden, médecin, a collectionné, de 1754 à 1759, dans les Indes Occidentales, des plantes pour les Jardins botaniques impériaux de Vienne et de Schoenbrun, qu'il avait fondés, directeur du Jardin de l'Université, mort en 1817. A écrit : *Enumeratio systematica plantarum quas in insulis caribæis vicinoque Americæ continenti detexit*; *Selectarum americanarum stirpium historia*; *Observationes botanicæ*; *Hortus botanicus vindob.*; *Flora austriaca*, etc.)

J. *armillaris* Jacq.; Jacquinie à bracelets. Vulgo : Bois-casse-cou, olivier bâtard (à Marie-Galante), boit-la-fièvre, graine à fièvre (à Vieux-Fort). Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 39; Sl., t. 190, f. 2. — Arbuste haut de 1m50-2m80, très élégant, nu dans la base, à écorce lisse, blanchâtre ou cendrée, à branches nues, verticillées par 4-5, nombreuses, courtes. Feuilles d'un vert très pâle, très rigides, verticillées par 3-5, roulées sur les bords, obovées ou spatulées, arrondies au sommet et souvent mucronulées. Inflorescence en grappes courtes, ombelliformes, terminales, très nombreuses; fleurs blanc pâle, tirant légèrement sur le jaune. Drupe subglobuleuse, de couleur orange, de la grosseur d'un pois, surmontée du style robuste et persistant. — Fl. généralement

de février en avril et d'octobre en décembre. — Les Caraïbes, après avoir enlevé la pulpe, perçaient les noyaux et en fabriquaient des bracelets. Avec les feuilles et les jeunes tiges, macérées et mises dans l'eau, on peut enivrer les poissons. — Assez abondant dans les falaises et entre les rochers du bord de mer, et souvent un peu à l'intérieur : Vieux-Fort, Marie-Galante (Capesterre, sur les mornes calcaires), Gozier (bord de mer), Saint-François, etc. [N° 2280.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-bouc (à la Caravelle), bois-bracelet. — Caravelle (habitation Le Ferré et environs du Phare. [N° 1730.]

Le **J.** *ruscifolia* Jacq. [N° 1727], petit arbrisseau, très élégant, à feuilles très piquantes, originaire des montagnes de la Havane, et **J.** *aristata* Jacq. [N° 1731], grand arbuste, à feuilles également piquantes, à fleurs de couleur orange, sont cultivés au Jardin botanique de Saint-Pierre.

CENT SIXIÈME FAMILLE. — SAPOTACÉES.

Chrysophyllum L. (du grec « chrusous », d'or, et « phyllon », feuille, parce que les feuilles sont dorées en dessous.)

C. *Cainito* L. ; Chrysophylle kaïmite. Vulgo : Kaïmitier ou kaïnitier. Desc., vol. II, t. 70, p. 13 ; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 37. — Petit arbre ou arbre de taille moyenne, à écorce noirâtre, gercée. Feuilles ovales ou oblongues, ou ovales-oblongues, dorées, soyeuses en dessous. Inflorescence en fascicules axillaires, disposés tout le long des branches, à l'aisselle des feuilles, comme cela a lieu dans toutes les Sapotacées du pays. Fruit large, ovoïde ou sphérique, selon les variétés, de la grosseur d'une pomme, rempli d'un suc blanc et gluant ; semences 8-10, dont 2-4 seulement se développent. — Fl. en mai, juin, juillet. — Les fruits sont stomachiques et astringents ; l'aubier est tendre, mais le cœur est dur et noirâtre [1]. — Rare à la Guadeloupe : Basse-Terre, Camp-Jacob (habitation Rollin), Trois-Rivières. [N° 3672.]

MARTINIQUE. Vulgo : Kaïmitier, kaïmitier blanc. — Abondant : Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Trinité, François, etc. [N° 264.] — Par la culture et la greffe, on a obtenu plusieurs variétés, supérieures à l'espèce-type par le volume de leurs fruits ; la variété *Martinicensis* Pierre, vulgo : « La grosse blanche », en est une des plus appréciées. [N° 262.]

C. *cæruleum* Jacq. ; Chrysophylle à fruits bleus. Vulgo : Kaïmitier noir, gros bouis. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 37. — Grand arbre, cultivé çà et là à la Martinique. — Le fruit est sphérique, beaucoup plus petit que celui du

1. Écorce tonique excitante, amande amère à étudier.

précédent, de couleur bleu foncé. Rare : Jardin botanique, fontaine Didier, Parnasse. [N° 263.] — Cet arbre ne tardera pas à disparaître du sol de la Martinique.

C. *glabrum* Jacq. ; Chrysophylle à feuilles glabres. Vulgo : Bois-Kabi, kaïmitier-bois, bois de bouis. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 38, f. 2. — Petit arbre, haut de 6-12 mèt., rarement plus grand, très branchu, à branches étalées ou fastigiées. Feuilles elliptiques-oblongues ou oblongues : les jeunes, garnies, en dessous, d'un duvet très fin, plus ou moins argenté et luisant ; les adultes, glabres en dessous. Drupe mûre, bleu foncé en dehors, renfermant une pulpe blanche laiteuse, mangeable, de la grosseur et de la forme d'une grande olive ou plus grosse. — Fl. en mai, juin, juillet. — Le bois est recherché pour la construction. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Matouba, du Gommier, hauteurs des Vieux-Habitants, etc. Alt. 200-700 mèt. [N° 2911.]

Martinique. Vulgo : Bois-Couis, petit bouis. — Abondant dans les bois inférieurs : Parnasse, morne Saint-Martin, fontaine Didier, Champflore, etc. [Nos 265, 266, 269.]

C. *argenteum* Jacq. ; Chrysophylle à feuilles argentées en dessous. Vulgo : Petit bouis, prune, bois-glu (à Marie-Galante), acomat (à la Grande-Terre). — Ressemble au précédent ; il en diffère par son écorce plus blanchâtre, ses feuilles habituellement plus petites et garnies, en dessous, d'un duvet serré et fortement argenté. — Ses fruits se mangent également. — Se plaît dans la basse région sèche : Vieux-Habitants, Morne-à-l'Eau, Moule (rare), Gozier (bord de mer), Marie-Galante (bois de Folle-Anse). Alt. 5-200 mèt. [N° 2912.]

Martinique. Vulgo : Bouis. — Parnasse, bord de mer, entre le bourg de la Trinité et le Robert, Trois-Ilets, etc. [N° 747.]

Sapota Plum. (du nom indigène au Mexique « cochit-zaboil ».)

S. *Achras* Mill, **Achras** *Sapota* L. (du grec « achras », poirier, parce que les fruits de cet arbre sont bons à manger, comme ceux du poirier d'Europe : « achras » s'applique réellement au poirier sauvage, dont les fruits n'étaient pas mangeables ; de « achraios », inutile, sans usage.) Vulgo : Sapotillier. Tuss., *Fl.*, I, t. 5 ; Desc., vol. IV, t. 259, p. 112 ; Br. Jam., t. 19, f. 5 ; Sl., t. 69. — Grand arbre, très branchu, à frondaison arrondie, à branches inférieures horizontales, à jeunes rameaux, pédicelles et pétioles garnis d'un duvet couleur de rouille. Feuilles ramassées aux extrémités des branches, très rapprochées, lancéolées-oblongues ou plus ou moins elliptiques. Fleurs solitaires, situées aux aisselles des dernières feuilles des rameaux. Le fruit est une pomme dont le volume et la forme varient beaucoup, selon l'exposition et le terrain ; la pulpe est fondante, d'un jaune roux, traversée par des lignes sanguines ou blanchâtres ; semences 10, dont très souvent plusieurs, rarement toutes, avortent. — Ce fruit est diurétique, mais les graines le

sont à un degré plus élevé; dans le pays, on les écrase, après les avoir débarrassées du testa, et on en prépare une tisane. L'arbre contient, comme la plupart des plantes de cette famille, un latex blanc, résinoïde, analogue à la gutta. Le bois est rougeâtre, dur et incorruptible; il sert pour la menuiserie, le charronnage, et pour construction dans l'eau et dans la terre. — Il fleurit habituellement deux fois par an. — A la Basse-Terre, on mange de ses fruits presque toute l'année; les chauves-souris leur font une guerre acharnée. — Abondant dans la basse région de toute la Guadeloupe et dépendances. [N° 2914.]

MARTINIQUE. Vulgo : Sapotillier. — Abondant dans toute l'île. [N° 1909.]

Sideroxylon L. (du grec « sideros », fer, et « xulon », bois, parce que le bois est très dur.)

S. *Mastichodendron* Jacq., **Bumelia** *pallida* Sw.; Sidéroxylon produisant du mastic (du grec « mastiché », mastic). Vulgo : Acomat, acomat franc, acomat bâtard. Desc., vol. II, t. 88, p. 86. — Grand arbre, à tronc droit, à fronde élancée, à branches peu étendues : les inférieures, pendantes ou très penchées, à écorce peu gercée. Feuilles ovales, membraneuses, ondulées sur les bords. Inflorescence en fascicules axillaires, très nombreuses, situées tout le long des rameaux; fleurs petites, jaune verdâtre, à odeur forte et agréable; pédoncules courts. Drupe jaunâtre, lisse, de la forme et de la grosseur d'une olive, contenant un suc jaunâtre, très visqueux et d'une saveur très amère; semence 1, dure, polie, amère. — Fl. de septembre à novembre; fruits mûrs en février et mars. — Cet arbre est devenu rare à cause de l'excellence de son bois pour la construction; il est dur, compact, jaunâtre en dedans. Son incorruptibilité dans la terre et dans l'eau tient sans doute à son amertume, qui le rend inattaquable par les insectes. — Vieux-Fort (quelques pieds), environs de la Basse-Terre (ravine de Belost); çà et là au Moule, Marie-Galante (bois de Folle-Anse). [N° 2915.]

MARTINIQUE. Vulgo : Acomat. — Très rare : Caravelle (environs du Phare, quelques pieds), hauteurs inférieures des Trois-Ilets. [N° 1920.]

S. *chrysophylloides* Mich, **Bumelia** *tena* Willd; Sidéroxylon ressemblant au chrysophylle. Vulgo : Kaïmitier-bois. — Arbre parfois énorme et très élancé, à tronc très anfractueux, surtout à la base, à branches horizontales, à écorce grise et crevassée. Feuilles rigides, obovales, assez brusquement rétrécies, au sommet, en une pointe courte, contractées à la base : les jeunes, dorées en dessous et luisantes; les adultes, blanchâtres argentées. Fruit cylindrique, obtus aux deux bouts, long de 3-4,5 cm. sur 4-7 mm. d'épaisseur; comestible. — Çà et là dans tous les grands bois inférieurs des Bains-Jaunes, du Gommier, du Matouba, de la Pointe-Noire (au-dessus de l'habitation Longcase), etc. — Alt. 400-700 mèt. [N° 3379.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois à rames. — Çà et là dans les bois des hauteurs

de Case-Pilote et de la fontaine Absalon, où je l'ai trouvé à l'état de petit arbre. [N° 268.]

Mimusops L. (du grec « mimo », singe, et « ops », aspect, parce que les fleurs ont l'aspect d'une tête de singe.)

M. *Riedleana* Pierre; Mimusops de Riedlé. Vulgo : Bois noir, bois-négresse, sapotillier marron. — Arbre de taille moyenne, à tronc peu élevé, à branches allongées, droites, divariquées, à écorce noire et épaisse. Feuilles ramassées aux extrémités des rameaux, cartilagineuses, elliptiques, rigides, longuement pétiolées, à nervures droites, parallèles, très rapprochées, à face inférieure ruguleuse-pelliculée et couleur de rouille. Fleurs blanches, très odorantes, fasciculées et confinées aux aisselles des dernières feuilles des rameaux. Fruit légèrement ruguleux, sphérique, pédonculé, de la grosseur d'une prune, surmonté du gros style persistant. — Fl. en juin, juillet. — Assez abondant dans les endroits secs des bois du massif de Houëlmont, surtout sur la crête Mittan, aux mornes Goblin, Boucanier, Hirondelle, etc. : rare dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba; plus abondant dans les hauteurs des Vieux-Habitants. [N° 3263.]

Martinique. Vulgo : Balata. — Hauteurs de la Rivière-Salée, de la Régale. — Le bois est recherché pour la construction. [N° 252.]

Le **Mimusops** *Elengi* L., est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1908.]

Oxythece Miq. (**Lucuma** Juss.) (du grec « oxus », pointu, et « theké », fourreau, étui, allusion aux étamines soudées en tube aminci au sommet.)

O. *Hahnianum* Pierre; Oxythèce de Hahn (horticulteur et collectionneur martiniquais). Vulgo : Balata rouge. — Très grand arbre, à tronc droit, anfractueux, surtout à la base, à branches très étalées, à écorce grise, épaisse. Feuilles cartilagineuses, larges, obovées, arrondies au sommet, blanchâtres en dessous. Inflorescence en fascicules axillaires, pédonculés, confinés aux aisselles des feuilles de l'extrémité des branches. Fruit pulpeux, jaunâtre, long de 5-7 cm. sur 4-5 cm. d'épaisseur, à pulpe mangeable. — Çà et là dans les grands bois inférieurs de la Pointe-Noire, de Deshaies, bois de la Ravine-Chaude, de Sofaya, etc. — Le bois est recherché pour la construction ; il est dur, élastique, d'une teinte rouge brun, et se conserve indéfiniment dans la terre et dans l'eau. [N° 3493.]

Martinique. Vulgo : Bois Balata, bois Balate. — Dans tous les grands bois des Fonds-Saint-Denis, du Camp Balata, de l'Alma, du Lorrain, etc. [Nos 253, 254.]

Guapeba Gomez (nom de la plante au Brésil.) (**Guapebeira** Gomez. — **Lucuma** Juss.)

G. *semecarpifolia* Pierre; Guapébé à feuilles de semecarpus. Vulgo : Bois-contrevent. Desc., vol. V, t. 346, p. 160. — Grand et bel arbre, à tronc

élevé, très branchu, à branches inférieures très étalées et horizontales, à écorce noirâtre, gercée. Feuilles larges, obovales, subcordées à la base et rétrécies en un pétiole large et court. Inflorescence en fascicules axillaires, sessiles, très nombreux, situés tout le long des rameaux. Fruit inconnu. — Fournit un bois recherché pour la construction. — Çà et là dans les grands bois de l'Alma, du Lorrain, de la fontaine Absalon. [N° 255.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Dipholis A. DC. (du grec « dis », deux fois, et « pholis », écaille, pellicule, parce que la corolle est garnie d'une double rangée d'appendices, dont les extérieurs se trouvent entre les divisions de la corolle, et dont les intérieurs alternent avec les filets.)

D. *salicifolia* A. DC.; Dipholis à feuilles de saule. Vulgo : Acomat bâtard. Sl., t. 205, f. 2; Br., *Jam.*, t. 17, f. 4; Rich., *Cuba*, t. 54, f. 2. — Petit arbre, plus rarement arbre de taille moyenne (dans nos colonies), à tronc droit, très branchu, à branches habituellement courtes, infléchies ou plus ou moins horizontales, à rameaux garnis, à l'extrémité, d'un duvet soyeux. Feuilles lancéolées, pointues aux deux bouts. Inflorescence en fascicules axillaires, très rapprochés et nombreux, disposés tout le long des rameaux; fleurs verdâtres, très odorantes. Drupe ovoïde-allongée, noire, de la grosseur d'une petite cerise. — Fl. en mai, juin; fruits mûrs en août et septembre. — Abondant sur les mornes calcaires de toute la Grande-Terre, de Marie-Galante. [N° 2913.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Bumelia Sw. Gaert. (du grec « boumelia », c'est-à-dire le grand Melia des anciens auteurs, qui est le **Fraxinus** *excelsior* L. et qui n'a aucun rapport avec notre plante; l'auteur a voulu perpétuer le nom antique d'une plante à haute tige, parce que les Bumelia sont souvent des arbres de grande taille.)

Lucuma Molina (nom indigène de la plante au Pérou.)

L. *Dussiana* Pierre. Vulgo : Pomme-pain. — Arbre de taille moyenne, plus rarement de grande taille, droit, à branches plus ou moins étalées, à tronc nu jusqu'à une grande hauteur. Feuilles obovales-elliptiques, coriaces, rétrécies à la base, arrondies ou rétuses au sommet. Inflorescence en fascicules axillaires, pédonculés, disposés tout le long des rameaux. Fruit ovoïde, ou sphérique-déprimé, environ une fois plus volumineux qu'un œuf de poule, lisse en dehors et jaunâtre, à pulpe brun jaunâtre; mangeable. — Fl. en octobre, novembre, janvier, comme aussi en juin et juillet. — Le bois est très apprécié pour la charpente. — Assez abondant dans les bois du massif de Houëlmont, des hauteurs de Bouillante, de Pigeon, de la Pointe-Noire; plus rare au Gommier et dans les bois des Bains-Jaunes. Alt. 300-700 mèt. [N° 2916.]

Martinique. Vulgo : Bois de pain d'épice. — Morne-Rouge, Champflore, Fonds-Saint-Denis, Grand'Anse, etc. [Nos 257, 258.]

L. *mammosa* Gærtn.; Lucuma à fruits en forme de mamelle. Vulgo : Sapote, grosse sapote. Sl., t. 218. — Habituellement arbre de petite taille, assez rarement arbre de taille moyenne, droit ou quelquefois tortueux, à écorce rougeâtre, ruguleuse-gercée, à jeunes rameaux garnis d'un duvet laineux et gris. Feuilles larges, cartilagineuses, obovées-allongées ou spatulées. Fleurs fasciculées, sessiles, disposées tout le long des rameaux. Fruit mammiforme, volumineux, contenant une semence. — Il est d'une saveur fade et généralement peu apprécié. L'amande est agréable au goût, mais un peu amère; gragée, elle entre dans la confection des crèmes. Le fruit, avant sa maturité, est doué de vertus astringentes et peut servir contre les diarrhées rebelles et chroniques. — Fl. en août, septembre et octobre. — Peu abondant. Cultivé çà et là autour des maisons : Camp-Jacob (Choisy), Montéran, Gourbeyre, Trois-Rivières, Morne-à-l'Eau, Moule, etc. Alt. 10-550 mèt. [N° 3734.]

MARTINIQUE. Vulgo : Sapote à crème. — Çà et là dans toute l'île. [N° 1901.]

CENT SEPTIÈME FAMILLE. — STYRACÉES.

Styrax L. (du grec « sturax », nom de la gomme résineuse qui découle de ces arbres.)

S. *glabrum* Sw.; Styrax nu. Vulgo : Oranger des bois, cypre-orange. — Le plus souvent petit arbre, plus rarement arbre de taille moyenne, droit, à branches très divariquées, nombreuses, étalées, à écorce gris blanchâtre. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, subentières, pointues, garnies en dessous d'une couche de petites squamules blanches. Fleurs blanches, très odorantes, en cymes axillaires, racémiformes; étamines monadelphes; anthères jaunes. Fruit ovoïde, long de 20-25 mm., surmonté du style persistant, posé dans une cupule formée par le calice persistant. — Fl. souvent deux fois dans l'année, en juin et juillet, et aussi en octobre et novembre. — Le bois est dur, d'une teinte jaune foncé et nuancé; il passe pour être incorruptible. — Çà et là dans tous les bois des Bains-Jaunes et du Gommier. [N°s 3262, 3707.]

MARTINIQUE. Vulgo : Laurier caraïbe, bois-madame. — Bois de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon, de Fontaine-Chaude, de Case-Pilote (savane Saint-Cyr). Alt. 250-650 mèt. [N° 1728.]

Symplocos Jacq. (du grec « sumploké », noué, parce que les filets staminaux sont concrescents avec la base de la corolle.)

S. *martinicensis* Jacq.; Symploce de la Martinique. Vulgo : Graine bleue. Sw.; *Observ.*, t. 7, f. 1; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 175, f. 68, la fleur.

— Petit arbre, haut de 6-9 mèt., à branches nombreuses, le plus souvent fastigiées. Feuilles jamais complètement ouvertes, elliptiques, subentières ou crénelées. Inflorescence en cymes axillaires, avec branches à 3-7 fleurs blanches odorantes. Drupe pulpeuse, bleu foncé, cylindrique-oblongue ou obovée-elliptique, ou ovale, longue de 9-12 cm. sur 5-7 mm. d'épaisseur. — — Fl. principalement d'octobre en janvier. — Abondant : Camp-Jacob, Bains-Jaunes (bois inférieurs), Gommier, Vieux-Habitants, Pigeon, Bouillante, etc. [N° 2236.]

MARTINIQUE. Vulgo : Graine bleue, caca-rat. — Abondant : Morne-Rouge, Champflore, Fonds-Saint-Denis, Case-Pilote, Case-Navire, La Régale, etc. Alt. 350-700 mèt. [Nos 1494-1727.]

S. *guadalupensis* Kr. et Urb.; Symploce de la Guadeloupe. Vulgo : Graine bleue de montagne. — Arbre de taille moyenne, assez souvent de grande taille, droit, entièrement glabre, à écorce noirâtre ou grise, lisse, à branches peu allongées, horizontales ou penchées. Feuilles rigides, lancéolées, acuminées aux deux extrémités, plus petites que dans le précédent, vert pâle. Inflorescence en petites grappes plus courtes que les feuilles, ne portant environ que huit fleurs blanches, très odorantes. Drupe ovée-elliptique, rétrécie à la base, longue de 12-15 cm. sur 8 mm. d'épaisseur. — Fl. de février en mai. — Dans les bois supérieurs du Haut Matouba (Ravine-à-Déjeuner), chemin du Matelyane à la Savane aux Ananas, où il est souvent rabougri. Alt. 800-1100 mèt. [Nos 2989, 3407.] — Il n'existe pas à la Martinique.

CENT HUITIÈME FAMILLE. — ÉBÉNACÉES.

Diospyros L. (du grec « dios », divin, et « puros », nourriture, parce que les principales espèces de ce genre ont des fruits d'une saveur agréable.)

D. *Ebenaster* Retz.; Plaqueminier-ébène. Vulgo : Barbacoar, bois-négresse. — Arbre de taille moyenne, souvent plus ou moins tortueux, à branches très divariquées, horizontales, à écorce noire, extrêmement crevassée et se détachant par plaques. Feuilles cartilagineuses, luisantes : les adultes, obovées; les jeunes, elliptiques. Fleurs dioïques, blanches, axillaires : les mâles, caduques, en petites grappes beaucoup plus courtes que les feuilles; les femelles, solitaires. Fruit déprimé-rondâtre, de la grosseur et de la forme d'une petite pomme reinette, contenant 2-4 graines aplaties-convexes. L'intérieur est rempli d'une pulpe noirâtre. — Les graines, écrasées et mises dans l'eau, enivrent les poissons. Le bois est très amer et aussi dur que le chêne ; il a une teinte gris foncé ; à cause de son incorruptibilité, on l'emploie pour les constructions dans l'eau et dans la terre. — Fl. en juin, juillet, août. — Assez abondant dans les bois du massif de Houëlmont ; plus rare

dans les bois des Bains-Jaunes et du Gommier ; se rencontre aussi dans les hauteurs de Bouillante (Trou au Trois-Diables), et dans les bois inférieurs de la Pointe-Noire. [N° 2573.] — Il n'est pas à la Martinique.

CENT NEUVIÈME FAMILLE. — OLÉINÉES.

Mayepea Aubl. (de « Mayepé », nom indigène de la plante à la Guyane.

M. *caribæa* O. Kze, **Chionanthus** *compacta* Sw. ; Mayepé des Caraïbes. Vulgo : Bois de fer, bois de fer blanc. (**Linociera** Sw.) — Petit arbre, haut de 8-10 mèt., droit, à branches fastigiées ou divariquées, à écorce cendrée, presque lisse. Feuilles coriaces, presque jamais ouvertes, elliptiques-oblongues. Inflorescence en panicules pyramidales, larges, axillaires, confinées à l'extrémité des branches, quelquefois terminales. Fleurs d'un blanc très pur, exhalant une odeur faible, mais très agréable. Drupe suboblique-ovoïde, allongée, brun noir. — Fl. en avril, mai, juin. — Le bois est dur, incorruptible et sert pour les constructions souterraines. — Croît dans tous les bois inférieurs plus ou moins secs, sans être abondant nulle part : Vieux-Fort (hauteurs pierreuses), Vieux-Habitants, cours inférieur de la rivière Noire, Pointe-Noire, Trois-Rivières (bord de mer). Alt. 10-700 mèt. [1] [N° 2244.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois de fer. — Morne-Rouge (Calvaire), hauteurs du Prêcheur, et des Anses-d'Arlet, etc. [N° 1234.]

M. *Dussii* Kr. et Urb. Vulgo : Acomat du pays. — Petit arbre, haut de 4-7 mèt., droit, très branchu. Feuilles coriaces, ovales ou elliptiques, acuminées au sommet. Inflorescence en panicules axillaires, larges ; fleurs blanches, très odorantes, pédicelles et pédoncules garnis d'une pubescence fine et grise ; lobes de la corolle plus larges que dans le précédent. Drupe subglobuleuse. — Fl. en juin, juillet. — Assez rare : dans le bois entre la rivière de la Capote et le versant occidental du Champflore. [N° 336.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Forestiera Poir. (dédié au Français Charles Le Forestier, collaborateur de Lefébure pour l'*Album floral des plantes indigènes de France*, Paris, 1829.)

F. *rhamnifolia* Griseb., variété *Martinicensis* Kr. et Urb. ; Forestière à feuilles de Rhamnus. — Grand arbuste, haut de 2-4 mèt., très branchu, à branches minces, allongées, à tige nue. Feuilles ovées, obtusément pointues. Inflorescence en petits chatons racémiformes, axillaires, extrêmement nom-

1. Le Mayépé de la Guyane (**M.** *guyanensis* Aubl., **Linociera** *tetrandra* R. Br.) est utilisé dans son fruit, dont l'enveloppe est amère et tonique. Celui du Mayépé des Antilles a sans doute les mêmes propriétés et devrait être étudié à ce point de vue, comme celui de la Guyane. (E. H.)

breux ; fleurs vertes, polygames. Drupe petite, bleu foncé, longue de 5-7 mm. sur 3 mm. d'épaisseur. — Fl. en septembre et octobre. — Rare : çà et là sur les mornes pierreux et secs de Vieux-Fort. [N° 3244.]

MARTINIQUE. Vulgo : Caca ravet, graine bleue bâtard. — Sur les mornes calcaires de Sainte-Anne. [N° 640.]

CENT DIXIÈME FAMILLE. — JASMINÉES.

Jasminum L. (de « Jasmin », nom de la plante chez les Arabes.) On cultive fréquemment les espèces suivantes, mais dont aucune n'est indigène :

J. *Sambac* Ait. Vulgo : Jasmin double. — Arbrisseau sarmenteux-tortueux, à fleurs presque toujours doubles, d'une odeur forte et exquise. — Dans les jardins abandonnés, on le rencontre quelquefois avec des fleurs simples. Originaire des Indes Orientales. [N° 2286.] — Martinique. [N° 342.]

J. *humile* L. Vulgo : Jasmin jaune. — Arbrisseau buissonneux, haut de 2-4 mèt., à feuilles imparipennées de 5-7 folioles, à fleurs jaunes, à odeur faible. [N° 2287.] — Martinique. [N° 345.]

J. *grandiflorum* L. Vulgo : Jasmin odorant. — Sarmenteux, grimpant, à feuilles imparipennées de 5-11 folioles, à fleurs blanches, d'une odeur forte et très agréable. [N° 2284.] — Martinique. [N° 641.]

J. *azoricum* L. ; Jasmin des Açores. Vulgo : Jasmin à bouquet. — Sarmenteux, grimpant, à fleurs blanchâtres ou rosées, en panicules terminales, à odeur des plus suaves. — Rare à la Guadeloupe : Basse-Terre, Pointe-à-Pitre. [N° 3697.] — Plus abondant à la Martinique. [N° 341.]

J. *undulatum* Ker-Gawl. Vulgo : Jasmin blanc. — Arbrisseau d'abord droit, ensuite sarmenteux, à feuilles ondulées sur les bords, à fleurs blanches, odorantes, larges, en cymes ombelliformes, à corolle rotacée. [N° 2285.] — Martinique. [N° 642.]

J. *pubescens* Willd., J. *multiflorum* Andr. — Arbrisseau d'abord droit, ensuite sarmenteux, très branchu, à jeunes tiges, feuilles, pédoncules, pédicelles et pétioles garnis d'un duvet gris ou roux, à fleurs blanches, sans odeur, en cymes courtes, terminales, très nombreuses. C'est l'espèce la plus commune : elle se propage avec une grande facilité par ses racines stolonifères ; on la rencontre souvent aussi dans les cimetières. [N° 2288.] — Martinique. [N° 339.]

Tous les jasmins ci-dessus dénommés fleurissent sans interruption, mais ne produisent pas de fruits.

Au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans quelques jardins de cette ville, on cultive le **Nyctago** *arbor-tristis* L., arbrisseau droit, qui fleurit tout le temps et rapporte des fruits. Originaire de l'Asie tropicale. [N° 343.]

CENT ONZIÈME FAMILLE. — APOCYNÉES.

Allamanda L. (dédié au Dr Fr. Allamand, qui, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, était professeur d'histoire naturelle à Leyde. Il a entrepris en Amérique un voyage marqué par la découverte de beaucoup de plantes nouvelles; il a aussi publié une édition des ouvrages d'histoire naturelle de Buffon.)

A. *cathartica* L., **Orelia** *grandiflora* Aubl.; Allamada purgative. Vulgo : Liane à lait. — Arbrisseau-liane, haut de 3-6 mèt., à écorce noire ou noirâtre. Feuilles verticillées par 5, elliptiques-oblongues ou oblancéolées. Fleurs jaunes, larges; corolle à tube infundibiliforme, brusquement dilaté. — Cette belle liane est constamment couverte de fleurs, mais ne produit pas de fruits; elle a été très probablement introduite du Brésil ou de la Guyane[1]. Usitée dans tous les jardins de l'île pour la garniture des treillis, des grillages et des tonnelles. [N° 2613.]

Martinique. Vulgo : Liane à lait. — Dans toute l'île, soit à l'état de culture, soit à l'état sauvage, dans les broussailles et les haies : Robert, Lamentin, etc. [N° 1869.]

L'**Allamanda** *Schottii* Pohl, du Brésil, arbrisseau touffu, à branches tortueuses, allongées, est cultivé au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres jardins du pays; il fleurit abondamment et donne une riche récolte de fruits. [N° 1870.]

Rauwolfia Plum. (dédié à Léonard Rauwolf, qui a voyagé en Orient, de 1573-76, et a écrit, en autres choses : *Flora orientalis*, et son voyage en Orient.)

R. *Lamarckii* A. DC.; Rauwolfie de Lamark. Vulgo : Bois-lait petit. Lam., *Ill.*, t. 172, f. 1. — Arbrisseau buissonneux, élégant, haut de 1-2m 50, à suc laiteux, comme le sont la plupart des plantes de cette famille. Feuilles verticillées par 3-4, elliptiques-oblongues ou elliptiques, pointues, très vertes. Inflorescence en cymes ombelliformes, axillaires et terminales : les axillaires, situées à l'extrémité des branches; fleurs blanches, petites. Drupe très verte, arrondie, plus large que longue, rétuse-tronquée au sommet. — Fl. en tout temps. — Assez abondant sur les côtes sèches et pierreuses près de la mer : Vieux-Fort, Baillif, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Bouillante, Gozier, Moule, Désirade, Marie-Galante, etc. [N° 2614.]

1. Cette plante donne, par incision, un latex abondant qui constitue un purgatif énergique, dont le succès serait, dit-on, bien établi, contre les coliques saturnines, à la dose de 8 à 10 gouttes. Les feuilles, en infusion (à 10 pour 1000), donnent un purgatif excellent; à dose plus forte, c'est un purgatif émétique violent. (E. H.

Martinique. Vulgo : Bois-lait petite-feuille. — Environs de Saint-Pierre, Case-Pilote, Marin, Sainte-Anne, Caravelle, etc. [N° 1225.]

R. *biauriculata* J. Muell. ; Rauwolfie à corolle biauriculée. Vulgo : Arbre à lait. — Petit arbre, très élégant, haut de 4-6 mèt., à frondaison arrondie, à branches nombreuses, à tronc droit, à écorce noirâtre et lisse. Feuilles cartilagineuses, verticillées par 3, elliptiques-oblongues ou lancéolées-oblongues, terminées par une pointe obtuse. Fleurs rosées, en cymes longuement pédonculées, lâches, umbelliformes. Drupes elliptiques, réunies par 2 et cohérentes jusqu'au delà du milieu, ensuite divergentes. — Fl. de décembre en mars. — Rare : çà et là dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes. [N° 2544.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Thevetia L. (dédié au moine français And. Thevet, mort en 1590 ; a voyagé dans le Brésil ; a écrit sur la Guyane française, où ce genre est représenté.)

T. *neriifolia* Juss., **Cerbera** *Thevetia* L. ; Thévétie à feuilles de laurier-rose. Vulgo : Arbre à lait. Desc., vol. III, t. 158, p. 40; Tuss., *Fl.*, IV, t. 7 ; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 34, p. 48. — Petit arbre, souvent tortueux, très branchu, à branches divariquées, et penchées dans les vieux pieds, à tronc et branches nus. Feuilles d'un vert clair, luisantes, longues, très rapprochées et ramassées aux extrémités des rameaux, linéaires. Fleurs larges, solitaires, axillaires, d'un jaune de safran, odorantes. Fruit transversalement élargi, obconique-comprimé, quadrangulaire. — Fl. surtout d'octobre à mai. — Peu abondant : environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches), route de la Basse-Terre à Gourbeyre, Lamentin, etc.[1] Alt. 0-120 mèt. [N° 2611.]

Martinique. Vulgo : Noix de serpent, bois à lait. — Assez rare : Diamant, Vauclin, Marin. [N° 1867.]

Tabernæmontana Plum. [dédié à Jac. Théodore Tabernæmontanus, ainsi nommé de son lieu de naissance, Bergzabern, dans le Palatinat (mot à mot taverne de montagne), botaniste, médecin du prince-électeur-évêque de Spire, de l'électeur du Palatinat et de la ville libre de Worms ; a publié un ouvrage sur les herbes médicinales, avec de belles gravures ; mort en 1590.]

1. Ce végétal, qui est l'*Ahouaï* de la Guyane, donne un fruit et une graine toxiques (*narcotico-âcres*). La mort survient après des convulsions violentes et des désordres gastro-intestinaux. Une amande, mâchée ou broyée dans le lait, amène rapidement (en un quart d'heure) une purgation violente, souvent suivie de vomissements : on emploie une demi-amande comme purgatif contre les hydropisies et le rhumatisme. C'est surtout à titre de fébrifuge qu'elle est usitée, ainsi que l'écorce. Pilée avec du rhum, c'est un alexitère recommandé. Deux graines, broyées dans ce liquide, donnent un breuvage qui est absorbé par fraction ; la partie fibreuse, pressée, est appliquée sur la blessure. La dose maxima en poudre, décoction, macération, teinture, extrait aqueux, doit ne pas dépasser la valeur de 0 gr. 25 d'extrait. — De Vry a isolé de cette graine la *thévétine* : c'est un glycoside cristallisé dont l'action est tétanisante ; il est très amer, a un goût métallique et piçote la langue, qu'il finit par engourdir. La graine contient, en forte proportion, une huile fixe, qui est purgative ; on y trouve, comme dans toutes les autres parties de la plante, du *pseudo-indican*. (E. H.)

T. *citrifolia* L.; Tabernæmontane à feuilles de citronnier. Vulgo : Bois-lait, Desc., vol. I, t. 9, p. 4; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 175, f. 13, p. 38. — Grand arbuste ou petit arbre, laiteux, haut de 3-5 mèt. Feuilles oblongues ou oblongues-lancéolées, terminées en pointe obtuse. Fleurs d'abord blanches, tirant ensuite sur le jaune, odorantes, en cymes axillaires, pauciflores. Fruits folliculaires, géminés; semences nombreuses, enveloppées d'une pulpe rouge. — Fl. presque toute l'année, avec plus ou moins d'abondance. — Abondant dans tous les bois de la Guadeloupe, de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Alt. 40-700 mèt.[1] [N° 2617.]

Martinique. Vulgo : Bois-lait. — Abondant dans toute l'île. [N° 1886.]

Le **Tabernæmontana** *coronaria* Willd.; Jasmin à bouquets, jasmin double, arbrisseau laiteux, à fleurs blanches, toujours doubles, originaire de l'Archipel indien, est très fréquemment cultivé dans les jardins, où il ne cesse de fleurir. [N° 2612.] — Martinique. [N° 1872.]

Vinca L. (du latin « vincere », vaincre, triompher, parce qu'il reste vert pendant le froid de l'hiver, ou de « vincire », lier, à cause de ses tiges allongées et flexibles.)

V. *rosea* L.; Pervenche à fleurs roses. Vulgo : Herbe aux sorciers. — Suffrutescent, plus ou moins droit, haut de 50-80 cm., habituellement peu branchu. Feuilles vert pâle, ovales-elliptiques. Inflorescence axillaire; fleurs géminées, ou réunies par 3, le plus souvent roses, plus rarement blanches, larges, situées tout le long des branches; follicule comprimé-cylindrique, long de 2-3 cm. sur 2,4 mm. d'épaisseur. — Fl. toute l'année. — Très abondant dans les sables du bord de mer et souvent un peu à l'intérieur : Basse-Terre, Baillif, Deshaies, Désirade, Marie-Galante, les Saintes, Moule, Saint-François, etc. On le cultive souvent dans les jardins. Alt. 0-60 mèt. [N° 2615.]

Martinique. Vulgo : Caca-poule (à cause de son odeur désagréable). — Très abondant sur toutes les plages sèches et aussi un peu à l'intérieur. [N° 1864.]

Plumeria Tourn. (dédié au célèbre Franciscain français Charles Plumier, né en 1646, à Marseille, qui fut envoyé trois fois par Louis XIV en Amérique pour chercher des plantes médicinales. Sur le point de s'embarquer pour un quatrième voyage, il mourut dans le port de Sainte-Marie, à Cadix, en 1706. Ses ouvrages sont énumérés dans l'introduction de ce livre.)

P. *alba* L.; Plumière à fleurs blanches. Vulgo : Frangipanier blanc, frangipan blanc. Plum., éd. Burm., t. 231; Desc., vol. III, t. 178, p. 128. —

1. Cet arbuste, dont toutes les parties sont aromatiques, est employé à la Guyane, où il a été introduit des Antilles, à titre de tonique et de fébrifuge par son écorce. Les feuilles, prises en infusion, sont purgatives : froissées et introduites dans les bains, elles passent pour fébrifuges. Le latex, très actif, est à étudier comparativement avec celui de **T.** *utilis* Arn., qui est alimentaire sur le continent de l'Amérique tropicale. (E. H.)

Arbuste rabougri, haut de 1m 50, ou petit arbre, haut de 6-9 mèt., selon les terres dans lesquelles il pousse. Feuilles allongées, linéaires ou oblancéolées, le plus souvent acuminées au sommet, roulées sur les bords, surtout les jeunes, blanchâtres en dessous. Fleurs d'un blanc pur, d'un parfum suave, en cymes larges, longuement pédonculées; follicules longs de 12-15 cm. sur 7-9 mm. d'épaisseur, géminés, à forme d'un vanillon. — Fl. de juillet à novembre. — Assez abondant sur les mornes rocheux et secs, voisins de la mer : Vieux-Fort, Vieux-Habitants, Bouillante, Désirade, Marie-Galante, etc. Alt. 0-250 mèt. — On le cultive quelquefois dans les cours et les jardins; il devient alors un assez grand arbre, et ses feuilles se modifient considérablement [1]. [N° 2838.]

Martinique. Vulgo : Frangipanier blanc. — Prêcheur, Anses-d'Arlet, Diamant, Caravelle, etc. [N° 1863.]

P. *rubra* L.; Plumière à fleurs rouges. Vulgo : Frangipanier rouge, laurier rouge bâtard. Desc., vol. IV, t. 297, p. 301; Tuss., *Fl.*, III, t. 20; Sl., t. 185, 186, f. 1. — Petit arbre, souvent plus ou moins tortueux, à branches divariquées et étalées horizontalement, à tige et branches nues. Feuilles obovées-oblongues ou oblongues, pointues, pétiolées, glabres. Fleurs rouges, en cymes larges, pubescentes; follicules géminés, pendants, longs de 15 à 22 cm., noirs, lisses. — Fl. d'avril en juillet. — Originaire du Mexique; il est cultivé et naturalisé dans toute la Guadeloupe et la Grande-Terre : on le rencontre fréquemment sur les cimetières [2]. [N° 2839.]

Martinique. Vulgo : Frangipanier rouge. — Dans toute l'île. [Nos 1184, 1185.]

Le **P.** *pudica* Jacq.; Frangipanier jaune. — Petit arbre, originaire du Pérou, à fleurs jaunes, qui ne s'ouvrent qu'à moitié, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans le parc de l'habitation Pécoul. [N° 1868.]

Echites P. Br. (du grec « echis », couleuvre, par allusion aux tiges volubles et flexibles de la plante. — Pline, XXIV, 89, appelle « Echites » différentes espèces de clématites et de liserons.)

E. *biflora* Jacq.; Echite à deux fleurs à l'aisselle des feuilles. Vulgo : Liane-mangle. Desc., vol. VII, t. 510, p. 250; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 21, p. 30.

1. A la Guyane, on emploie le latex de frangipanier blanc (suc gommo-résineux caustique et partant suspect) dans le traitement des ulcères, des dartres et de la gale. Les graines sont préconisées, d'après Descourtilz, contre les flux sanguins. L'écorce des racines, qui est purgative, est donnée surtout contre la blennorrhagie; on l'administre sous forme de décoction ou de macération, de poudre et même d'extrait. On la donne encore, à l'intérieur, contre l'herpès et la syphilis; à l'extérieur, en lotion contre les ulcères syphilitiques. C'est un médicament à étudier sérieusement. (E. H.)

2. A la Guyane, le frangipanier rouge fournit à la médecine des fleurs, qui sont réputées béchiques, aromatiques, et employées dans un sirop pectoral renommé. Le latex est usité contre les rages de dents déterminées par la carie. L'écorce est drastique : on l'emploie comme celle de l'espèce précédente. (E. H.)

— Vivace, volubile, haut de 1-5 mèt., grêle, très flexible, à écorce lisse et noire. Feuilles ovales ou oblongues, arrondies au sommet et mucronées. Inflorescence en cymes pédonculées, biflores : fleurs d'un blanc pur, larges, odorantes; follicules cylindriques, linéaires, pointus au sommet. — Vit en société avec les palétuviers, dans les marécages maritimes : Pointe-à-Pitre (environs), Sainte-Anne, Baie-Mahault, etc. [N° 2840.] [1]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-mangle. — Abondant : Rivière-Salée, Ducos, Trois-Ilets, etc. [N° 1867.]

Le **Nerium** *Oleander* L., Laurier rose, grand arbuste, buissonneux, haut de 3-4 mèt., introduit de la région méditerranéenne, sa patrie, est très fréquemment cultivé à la Martinique, plus rarement à la Guadeloupe. [N° 1873.] Il contient un suc caustique, très amer et très vénéneux. Les feuilles et l'écorce séchées, pulvérisées et mêlées à de la graisse ou à de l'huile et réduites à l'état de pommade, peuvent être employées en friction contre la gale et la teigne ; la décoction des feuilles bouillies dans l'huile présente les mêmes avantages; l'écorce et le bois, réduits en poudre et mêlés à de la graisse, servent encore à tuer les rats.

De cette famille, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre un certain nombre de plantes très intéressantes, entre autres :

Kopsia *fruticosa* A. DC., arbrisseau des Indes Orientales, qui fleurit sans cesse, mais ne produit pas de fruit [N° A];

Roupellia *grata* Wall. et Hook., arbrisseau sarmenteux, à grandes fleurs doubles, très parfumées, originaire de l'Afrique tropicale [N° B];

Tanghinia *venenifera* Poir., petit arbre ou grand arbuste célèbre, à suc laiteux et à graines très toxiques, originaire de Madagascar [N° C];

Alstonia *scholaris* R. Br., grand arbre, très élégant, qui, en octobre ou novembre, se couvre d'une toison de fleurs, mais ne produit pas de fruits, originaire des Indes Orientales [N° D];

Carissa *Carandas* L., Lam., *Ill.*, t. 118, f. 1, arbrisseau épineux, dont les fruits, laiteux, de la forme et de la grosseur d'une prune, sont comestibles et ont une saveur très agréable, originaire de Malaisie [N° E];

Serissa *fœtida* L., très petit arbrisseau, à fleurs blanches, doubles, à feuilles petites, exhalant une odeur très désagréable quand on les froisse [N° F], originaire de Chine et Japon ; appartient aux Rubiacées.

Beaumontia *grandiflora* Wall., liane puissante, à fleurs très larges, blanches, originaire des Indes Orientales [N° G];

1. Cette espèce est utilisée à la Guyane : 1° dans son latex, amer, purgatif et vomitif; 2° dans ses feuilles, appliquées comme topiques sur les ulcères, et usitées, en outre, comme purgatives. (E. H.)

Dipladenia *Harrisii* Hook., (**Odontadenia** *speciosa* Benth., **Echites** *grandiflora* Mey.), liane à très larges fleurs jaunes, originaire de la Trinidad et de la Guyane [N° H], etc.

CENT DOUZIÈME FAMILLE. — ASCLÉPIADÉES.

Metastelma R. Br. (du grec « meta », entre, et « stellein », placer, parce que la corolle est garnie de cinq dents accessoires, alternant avec ses lobes.)

M. *parviflorum* R. Br. ; Metastelme à petites fleurs. Vulgo : Liane à corde. — Liane haute de 3-4 mèt., suffrutescente, très branchue, à tige adulte subéreuse, à jeunes tiges et branches filiformes, très allongées, extrêmement enchevêtrées. Feuilles petites, ovales, elliptiques, mucronées. Fleurs blanches, très petites, en fascicules ombelliformes, axillaires, très nombreux, à pédicelles plus longs que le pédoncule commun ; follicule long de 4,5 cm. sur 2 mm. d'épaisseur, terminé par une pointe droite et rigide ; semences couronnées par une longue touffe de soie blanche. — Fl. de juin en août. — Assez abondant dans les halliers des basse et infra-moyenne régions de l'île. — Environs de la Basse-Terre, Baillif, Désirade, Marie-Galante, Grande-Terre, les Saintes, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 2616.]

Martinique. Vulgo : Corde à violon, liane-corde. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Trois-Ilets, Marin, Caravelle, etc. [N° 347.]

M. *Schlechtendalii* Dcne ; Metastelme de Schlechtendal. Vulgo : Vanille bâtard. — Liane vivace, très élevée, à tige adulte subéreuse, à jeune tige et branches très allongées, flexibles et fortement enchevêtrées. Feuilles ovées-lancéolées, brièvement acuminées, deux ou trois fois plus grandes que dans le précédent ; follicule long de 13-15 cm. sur 4-7 mm. d'épaisseur, cylindrique, terminé, au sommet, par une pointe longue et forte, aminci à la base, ressemblant, à l'état vert, à un petit vermillon ; semences imbriquées, surmontées d'une touffe de soie blanche. — Fl. en juillet, août et septembre. — Rare : çà et là dans les bois des Bains-Jaunes et sur les bords de la rivière Noire. [N° 3774.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Asclepias L. (dédié à « Asclepios », Esculape, dieu de la médecine, ou à Asclépiade, célèbre médecin grec de Pruse, en Bithynie, qui vivait à Rome environ 100 ans avant J.-C.)

A. *curassavica* L. ; Asclépias de Curaçao. Vulgo : Herbe à Mme Boivin, herbe à ouate, ipéca bâtard, ipéca-savane. Sl., t. 129, f. 4, 5 ; Desc., vol. II, t. 116, p. 191. — Vivace par sa base et ses racines stolonifères, herbacé par le haut, d'une élévation de 40-80 cm., droit, peu branchu ou sans branches, pubescent. Feuilles opposées, oblongues-lancéolées, pointues. Fleurs en

ombelles pédonculées, terminales et axillaires : les dernières, situées à l'aisselle des feuilles de l'extrémité des branches ; corolle d'un rouge écarlate, à cornets d'un jaune orange ; follicule long de 5-6 cm., oblong-lancéolé, mou ; graines garnies, au sommet, d'une touffe de soie blanche. — Herbe très répandue dans toutes les Antilles. Dans le pays, on emploie les racines contre le syphilis et les maladies cutanées. Descourtilz dit : « La racine jouit d'une propriété émétique dont j'ai souvent éprouvé les bons résultats, surtout dans les diarrhées si communes aux colonies et quelquefois si rebelles. » Les racines, qui sont, selon la dose, vomitives ou purgatives, offrent de grandes ressources dans l'asthme humide, les affections muqueuses, etc. — Fl. toute l'année. — Alt. 0-600 mèt. [N° 2841.]

Martinique. Vulgo : Zerbe-papillon, quadrille. — Abondant. [N° 1858.]

Calotropis R. Br. (du grec « kalos », beau, et « tropis », quille de vaisseau, parce que les cornets de la corolle, d'un beau violet clair, sont en forme de quille de navire.)

C. *procera* Ait. ; Mudar de grande taille. Vulgo : Arbre à soie, coton de France (à Marie-Galante). — Arbrisseau ou grand arbuste, haut de 2-3 mèt., rarement plus haut, droit, quelquefois tortueux, habituellement très branchu dans le haut, à jeunes tiges et branches : le dessous des feuilles, les pédoncules et pédicelles garnis d'un duvet cotonneux qui donne à la plante un aspect particulier qui le distingue, de loin, de tout autre végétal. Feuilles larges, épaisses, cartilagineuses, grisâtres en dessus et glabres, obovées, très brièvement acuminées au sommet, cordées, sessiles, à lobes amplexicaules. Fleurs blanches ou rosées, à cornets violet clair, en corymbes larges, pédonculés, terminaux ; follicules pendants, gris, grands, vésiculeux, qui, quand on les presse brusquement, crèvent et produisent une assez forte détonation ; ils ressemblent, quand à la forme et au volume, à un mango ; semences nombreuses, aplaties, imbriquées, surmontées d'une touffe de soie blanche[1]. — Fl. toute l'année. — Cet arbrisseau, ornemental, est exclusivement propre aux terrains secs, pierreux ou calcaires, chauds et arides : Baillif, environs de la Basse-Terre (La Pintade), Marie-Galante, les Saintes, Désirade, Moule, etc. Alt. 0-200 mèt. [N° 2846.]

Martinique. Vulgo : Bois-pétard, bois-canon. — Fond Canonville, Prêcheur, Anses-d'Arlet (morne Larcher), Diamant, etc. [N° 1859.]

1. Cette espèce est une de celles qui fournissent à la médecine les écorces de Mudar, réputées toniques, diaphrétiques et antisyphilitiques, et jouissant d'une grande renommée dans l'Inde. On emploie cette écorce à la dose de 15 à 20 cg. par jour comme tonique altérant, et à la dose de 2 à 4 gr. comme émétique. Duneau en a extrait un alcaloïde, le *mudarine*, qui n'a pas été retrouvé ; Fluckiger en a retiré 12 0/0 d'une résine âcre qui paraît être le principe actif de cette drogue ; Warden et Weddel, en 1881, en ont extrait une matière cristallisable analogue à l'*albane* de la gutta, une résine jaune très amère, une résine noire et du caoutchouc. (E. H.)

Gonolobus Mich. (du grec « gonos », coin, angle, et « lobos », gousse, parce que les fruits de ces plantes sont anguleux en dehors.)

G. *martinicensis* Dcne; Gonolobe de la Martinique. Vulgo : Liane noire. — Liane vivace, haute de 4-8 mèt., à tige adulte subéreuse, à jeunes tiges et branches habituellement poilues, allongées, flexibles et très enchevêtrées, à écorce noirâtre. Feuilles ovales, cordées, à sinus très ouvert. Fleurs rouge de sang, en corymbes ombelliformes et pédonculés; follicule grand, ovoïde-ventru, long de 12-14 cm. sur 6-7 cm. d'épaisseur, pourvu de quatre ailes longitudinales, aboutissant à la base du fruit, deux de ces ailes prenant naissance au sommet et les deux autres à peu près au milieu; semences aplaties, nombreuses, imbriquées, surmontées d'une touffe de soie blanche. — Peu abondant : çà et là dans les mornes de la Pointe-Noire, bords de la rivière Rouge. [N° 3714.]

Martinique. Vulgo : Liane-serpent. — Parnasse (habitation Litté), hauteurs du Prêcheur, hauteurs de l'habitation Pécoul. [N° 1862.]

Ibatia Dcne (nom arabe de la plante.)

I. *muricata* Griseb., **I.** *maritima* Griseb.; Ibatia à fruits garnis de piquants. Vulgo : Corosol à chien. Desc., vol. III, t. 189, p. 171; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 56, p. 83. — Liane suffrutescente, bi ou trisannuelle, haut de 2-4 mèt., à tige adulte subéreuse, glabre, jeune tige, branches et feuilles garnies d'un duvet laineux et grisâtre. Feuilles cordées-deltoïdes, cuspidées. Fleurs rougeâtres, en fascicules subsessiles ou brièvement pédonculés, situés tout le long des branches; follicule ventru-ové, pointu, long de 5-7 cm. sur 2,9-3,2 cm. dans sa plus grande épaisseur, légèrement duveté, garni de protubérances nombreuses, spiniformes, pointues ou émoussées; semences convexes-aplaties, imbriquées, surmontées d'une touffe de soies blanches. — A l'époque de la maturité des fruits, les feuilles se sont flétries et ont disparu; on ne voit que des tiges complètement nues. — Fl. de juin en novembre. — Exclusivement propre à la région aride, sèche et pierreuse des côtes maritimes : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Deshaies, Marie-Galante, etc. [N° 2843.]

Martinique. Vulgo : Corosol-diable, corosol-chien. — Carbet, Case-Pilote, Trois-Ilets, Marin, Vauclin, etc. [N° 1860.]

Marsdenia R. Br. (dédié à l'Anglais Guill. Marsden, secrétaire de l'amirauté anglaise; a visité l'île de Sumatra et a écrit : *History of Sumatra*, 1783.)

M. *elliptica* Dcne; Marsdénie à feuilles elliptiques. Vulgo : Liane à vache (à cause de l'abondance de son suc laiteux). — Liane haute de 4-6 mèt., à tige adulte subéreuse, à jeune tige et branches allongées, lisses et noirâtres. Feuilles larges, cartilagineuses, d'un vert très foncé, elliptiques. Fleurs blanches, en cymes courtes, axillaires; follicule inconnu. — Rare : çà et là

dans les broussailles des mornes secs de Case-Pilote. [N° 1857.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

De cette famille, on rencontre très souvent dans les jardins, pour l'ornementation des tonnelles et des grillages, le **Stephanotis** *floribunda* Ad. Brongn., vulgo : Stephanotis, liane à bouquet, originaire de Madagascar, liane vigoureuse, à fleurs blanches en ombelles axillaires, exhalant une odeur exquise, à follicule de la forme, de la couleur et du volume d'un mango (fruit du manguier) [N° 2837], Martinique [N° 1861]; le **Hoya** *carnosa* R. Br., vulgo : Liane-porcelaine, à feuilles elliptiques, charnues, polies, à fleurs en ombelles pendantes, très belles; elle est originaire des Indes Orientales et ne rapporte pas de fruits [N° 2847]; le **Cryptostegia** *grandiflora* R. Br., vulgo : Liane à caoutchouc, forte liane pouvant produire du caoutchouc, est cultivée au Jardin botanique de la Basse-Terre, où elle fleurit d'octobre à janvier et produit des fruits; elle est originaire de Madagascar et des Indes Orientales. [N° 3067.]

CENT TREIZIÈME FAMILLE. — GENTIANÉES.

Slevogtia Reichenb. (dédié à l'Allemand Jean-Adrien Slevogt, né en 1653, mort en 1726, professeur d'anatomie et de chirurgie à Iéna, auteur d'un grand nombre de traités sur différentes plantes et drogues.)

S. *occidentalis* Griseb., **Gentiana** *verticillata* L., **Enicostema** *littorale* Blum.; Slevogtie des Indes Occidentales. Balai-savane bâtard. Desc., vol. I, t. 16, p. 76; Plum., éd. Burm., t. 81, f. 2. — Herbe annuelle, plus rarement suffrutescente et bisannuelle, haute de 40-60 cm., droite, sans branches ou peu branchue, à tige et branches scabres, tétragones. Feuilles elliptiques, lancéolées, acuminées aux deux bouts. Fleurs petites, blanc pâle (jamais bleues, comme dit Grisebach, p. 423), en glomérules axillaires, situées tout le long des tiges. Fruit capsulaire, long de 3-5 mm., sessile. — La plante tout entière est employée dans le pays comme stomachique et fébrifuge. — Le long des routes et dans les savanes sèches de la basse région : Baillif, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Gozier, Moule. Alt. 5-120 mèt. [N° 2855.

Martinique. Vulgo : Balai-savane. — Case-Pilote, Case-Navire, environs de Fort-de-France, Marin, etc. [N° 1330.]

Coutoubea Aubl. (nom de la plante chez les indigènes de la Guyane.)

C. *densiflora* Mart.; Coutoubée à fleurs très serrées. Vulgo : Muguet des savanes. Desc., vol. VIII, t. 587, p. 325. — Herbe ornementale, annuelle ou bisannuelle, à racines pivotantes-fasciculées, à tige très droite, rigide, branchue dans le haut ou sans branches, haute de 15-80 cm. Feuilles opposées, décussées, oblongues-lancéolées, cordées, à la base, avec des lobes amplexi-

caules. Inflorescence en épis denses, allongés ; fleurs blanches ou très légèrement violacées. — Fl. toute l'année avec plus ou moins d'abondance. — Abondant dans les savanes herbeuses, humides et graveleuses de la région infra-moyenne : Vieux-Fort, Baillif, Vieux-Habitants (abondant), Trois-Rivières, etc. — Bien que Descourtilz range la plante parmi les emménagogues, dans le pays on n'en fait aucun usage. Alt. 200-500 mèt. [N° 2305.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Lisianthus Lin. (du grec « lis » ou lissos », lisse, et « anthos », fleur, parce que, dans ce genre, toutes les parties des plantes sont lisses.)

L. *frigidus* Sw.; Lisianthe des endroits froids. Vulgo : Lis-montagne, gueule-de-loup-montagne. — Vivace, haut de 25-90 cm., très ornemental, plus ou moins droit, à tige carrée, sans branches ou très peu branchue. Feuilles elliptiques, coriaces, brièvement pétiolées, pointues. Fleurs blanc verdâtre, larges, solitaires ou en cymes bi-triflores, terminales, très longuement pédonculées ; corolle penchée, à tube largement campanulé au-dessus du calice. Capsule ovoïde-oblongue. — Fl. à peu près toute l'année. — — Cette belle plante n'habite que les montagnes les plus élevées de l'île : Savane à Mulets, cône et plateau de la Soufrière, Savane aux Ananas, Grande-Découverte, etc. [N° 2305.] — Elle n'est pas à la Martinique.

Voyria Aubl. (nom de la plante à la Guyane.)

V. *uniflora* Person.; Voyère uniflore. Vulgo : Muguet jaune, muguet grand-bois. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 60, f. 3. (**Gentiana** Jacq.) — Herbe parasite, ornementale, haute de 15-22 cm., sans feuilles et sans branches, ou à feuilles représentées par de petites squamules, droite, jaunâtre, dépourvue de chlorophylle. Fleur unique, jaune, terminale. — Pousse à terre sur le bois pourri, dans les endroits ombragés et humides des grands bois. — Assez rare : Bouillante (bois du Trou-aux-trois-Diables), Trois-Rivières. [N° 2837.] [1]

MARTINIQUE. Vulgo : Muguet jaune. — Bois du Lorrain, des Deux-Choux, etc. [N° 1331.]

Limnanthemum Gmel. (du grec « limné », étang, et « anthemon », fleur, parce que ces plantes vivent dans les étangs.)

L. *Humboldtianum* Griseb.; Limnanthème de Humboldt. Vulgo : Follet femelle, petit follet. Desc., vol. I, t. 24, p. 112. — Herbe aquatique, vivace, à racines chevelues, très allongées, blanches. Feuilles flottantes, cordées-orbiculaires et à peine peltées, très longuement pétiolées, succulentes, très vertes et luisantes. Inflorescences axillaires, en ombelles de 5-10 rayons d'inégale longueur, à pédicelles filiformes, concrescents avec le pétiole jusqu'un

1. Cette plante doit avoir des propriétés amères et toniques des voies gastro-intestinales, voisines de celles qui sont reconnues, à la Guyane, à **V.** *cærulea* Aubl. ou voyère bleue : est à étudier. (E. H.)

peu au-dessous de la feuille ; corolle blanche, à gueule et à lobes frangés. Sur une ombelle, on ne trouve jamais plus d'une fleur ouverte ; dès que la fleur est fanée sur son pédoncule dressé, ce dernier organe s'abaisse sous la feuille, le lendemain un autre le remplace. — Fl. surtout de juin à janvier. — Vit dans les étangs peu profonds ou sur le bord des étangs profonds : étang Cocoyer (Moule). [N° 3507.] — Il n'existe pas à la Martinique.

CENT QUATORZIÈME FAMILLE. — SCROPHULARINÉES.

Scoparia L. (du latin « scopa », balai, parce qu'avec ces plantes on fait des balais aux Antilles.)

S. *dulcis* L. ; Scoparia doux. Vulgo : Balai-savane, thé-savane. Sl., t. 108, f. 3 ; Desc., vol. II, t. 106, p. 162. — Herbe annuelle ou suffrutescente, droite, haute de 15-90 cm., à tige simple, branchue dans le haut, à jeune tige et branches tétragones. Feuilles opposées, réunies par 3-4, petites, lancéolées ou oblongues-lancéolées, ou linéaires, dentées en scie. Inflorescence en fascicules axillaires, disposées tout le long des branches ; fleurs blanches, portées sur des pédoncules filiformes, à moitié aussi longs que les feuilles. — Très abondant dans toutes sortes de savanes des basse et infra-moyenne régions de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. — A cause de ses vertus astringentes, stomachiques et béchiques, on fait grand cas de cette herbe dans les campagnes ; on l'emploie en tisane contre les maux d'estomac, les rhumes, la toux, les maux de gorge, enfin contre toutes sortes d'indispositions. Descourtilz dit, entre autres choses, qu'avec le suc on prépare une pommade contre les hémorroïdes et que, contre la chute du rectum, on se sert de sa décoction ferrée [1]. — Alt. 5-600 mèt. [N° 2304.]

MARTINIQUE. Vulgo : Balai-doux. — Dans toute l'île. [N° 1336.]

Capraria L. (du latin « capra », chèvre, parce que ces animaux en sont friands.)

C. *biflora* L. ; Capraria à deux fleurs à l'aisselle de chaque feuille. Vulgo : Thé du pays, thé-muraille. Desc., vol. IV, t. 300, p. 313 ; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 115, p. 182. — Suffrutescent, ligneux à la base, droit, haut de 0m45-1m10, habituellement très branchu, glabre. Feuilles elliptiques-lancéolées ou elliptiques-oblongues, grossièrement serretées, à dents aiguës. Fleurs d'un blanc pâle, géminées, pédicellées, axillaires, situées tout le long de la tige et

1. A la Guyane, sous le nom de *balaï-doux, herbe à balais*, cette espèce est surtout employée, toutes les parties de la plante étant émétiques, à faire vomir les enfants. Les feuilles sont amères et usitées en infusion dans les affections fébriles. La décoction de la racine, astringente et mucilagineuse, qui entre dans la composition d'une tisane antiblennorrhagique, est recommandée aussi contre l'écoulement trop abondant des règles. (E. H.

des branches. Capsules ovoïdes-subglobuleuses, à déhiscence septicide et loculicide. — Abondant sur les vieux murs, autour des maisons, sur les décombres et endroits abandonnés de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — La plante est aromatique et fébrifuge; elle s'emploie dans les campagnes contre toutes sortes d'affections, mais surtout en tisane contre les rhumes, bronchites, fluxions de poitrine, etc. [1] — Alt. 0-600 mèt. [N° 2853.]

Martinique. Vulgo : Thé-muraille, thé du pays. — Dans toute l'île. [N° 1357.]

Alectra Thunb. (du grec « alector », coq, parce que, dans les espèces-types, les fleurs, par l'ensemble des pièces qui les composent et par leur couleur, ont quelque ressemblance avec la crête d'un coq.)

A. *brasiliensis* Benth.; Alectre du Brésil. Vulgo : Herbe fragile, gueule-de-loup. — Annuel, haut de 35-45 cm., droit, rigide, sans branches ou peu branchu, très hispide dans toutes ses parties et très fragile. Feuilles subsessiles, rigides, subcordées et élargies à la base, acuminées au sommet, grossièrement et inégalement dentées, dents émoussées et souvent blanchâtres. Fleurs : les unes, axillaires et solitaires; les autres, terminales, géminées, ou solitaires ou réunies par trois; corolle d'un jaune de citron, caduque, large, très belle. — Vit habituellement en parasite sur les racines d'autres herbes. — Fl. surtout de juillet à décembre. — Assez abondant dans les savanes herbeuses et sablonneuses des environs de la Ravine-Chaude et des Trois-Rivières. [N° 2984.] — Il n'existe pas à la Martinique, mais je l'ai vu récolté à la Dominique.

Stemodia L. (du grec « stemon », étamines, et « dis », double, parce que les étamines didynames ont chacune une anthère partagée en deux parties distinctes et divergentes.)

S. *parviflora* Ait., **S.** *arenaria* H. B. et Kth.; Stémodie à petites fleurs. Vulgo : Petite véronique. — Petite herbe, diffuse, à branches longues de 5-12 cm., plus ou moins dressées à l'extrémité, quelquefois tout à fait dressées. Feuilles petites, opposées, ovées, crénelées-serretées au-dessus de la base, longuement pétiolées. Fleurs violettes, panachées de blanc, ou violet pâle, brièvement pédonculées, axillaires et solitaires, situées tout le long des branches; corolle à deux lèvres. Capsule à quatre valves. — Çà et là dans les chemins peu battus, le long des routes, dans les endroits sablonneux . environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Baillif, Trois-Rivières, Moule [2]. Alt. 10-400 mèt. [N° 2852.]

1. Sous le nom de thé de la Guadeloupe, cette espèce est employée à la Guyane surtout comme diurétique, comme tonique à faible dose, et antipériodique à dose plus élevée. On utilise les feuilles en infusion théiforme.

2. Le **St.** *pusilla* Benth., sous le nom de basilic sauvage, est employé à la Guyane contre la migraine (infusion théiforme des feuilles et des fleurs). La décoction des racines est recommandée en gargarismes contre les inflammations buccales; elle passe aussi pour vulnéraire. Le **St.** *parviflora* Ait. doit avoir des propriétés analogues. (E. H.)

Martinique. Vulgo : Petite violette. — Saint-Pierre (Jardin botanique et Trois-Ponts), Trou-Vaillant, Trinité, etc. [N° 1351.

Herpestis Gærtn. (du grec « erpein », ramper, parce que les plantes de ce genre sont rampantes.)

H. *Monnieria* H. B. Kth.; Herpeste de Monnier. Vulgo : Petite véronique. Sl., t. 129, f. 1; Br., *Jam.*, t. 28, f. 3. — Herbe radicante, rampant en tous sens, à une distance indéfinie, glabre, à tiges comprimées-filiformes. Feuilles petites, très vertes, spatulées ou obovées, subentières. Fleurs violettes, panachées de blanc, solitaires, axillaires, portées sur des pédoncules filiformes et bibractéolés au sommet. — Les fleurs ne s'ouvrent que vers neuf heures et se ferment de bonne heure dans l'après-midi. Cette plante forme souvent un gazon superbe. — Çà et là dans les endroits humides et aquatiques de la basse région : Capesterre (Guadeloupe), Pointe-à-Pitre. Alt. 0-200 mèt. [N° 2851.]

Martinique. Vulgo : Véronique. — Fort-de-France (dans les jardins), Lamentin (bord de mer), Ducos, etc. [N° 1353.]

Vandellia L. (dédié à Dom Vandelli, professeur de botanique à Coïmbre; a publié, entre autres choses, un ouvrage sur les plantes du Portugal et du Brésil, 1788.)

V. *crustacea* Benth.; Vandellie à fruits crustacés. Vulgo : Cresson bâtard. — Petite herbe, glabre, aquatique, délicate, à tige rampante, radicante, ensuite dressée, haute de 10-17 cm. Feuilles petites, rondâtres, palminerviées, à 3-5 nervures à peine perceptibles. Fleurs axillaires, blanches, tachetées de violet, ou violettes et tachetées de blanc. — Très abondant dans les endroits très humides ou aquatiques, autour des fontaines, sur le bord des ruisseaux et des rigoles : Basse-Terre, Camp-Jacob, Gourbeyre, Lamentin, Ravine-Chaude, Matouba, Gozier, Moule, etc. Alt. 0-900 mèt. [N° 2850.

Martinique. Vulgo : Cresson bâtard, petit cresson. — Dans toute l'île. [N° 1355.]

V. *diffusa* L.; Vandellie couchée. Vulgo : Herbe à tisane. — Petite herbe, complètement couchée, radicante, à branches peu nombreuses, longues de 5-25 cm., filiformes. Feuilles orbiculaires, brusquement contractées, à la base, en un court pétiole, palminerviées, serretées au-dessus de la base, opposées : les paires, distantes. Fleurs axillaires, 1-2 à l'aisselle de chaque feuille; corolle violet pâle. Capsules bivalves, pointues, longues de 5-6 mm. — Assez rare. Çà et là dans les chemins humides et peu fréquentés : environs de Saint-Pierre, Carbet, Fonds-Saint-Denis, Marin [1]. [N° 1354.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

1. Cette plante, amère et mucilagineuse, est employée à la Guyane, sous le nom d'*herbe du Paraguay*, en décoction contre les fièvres continues et intermittentes. Contre les mala-

Angelonia Humb. et Bonpl. (de « angelon », nom de la plante à Caracas.)

A. *angustifolia* Benth.; Angélonie à feuilles étroites. Vulgo : Gueule-de-loup. — Herbe suffrutescente, à tiges nombreuses, haute de 40-85 cm., glabre. Feuilles lancéolées ou linéaires-lancéolées, pointues au sommet, acuminées, à la base, en un pétiole très court, serretées au-dessus de la base, à dents distantes. Fleurs larges, violet foncé, en grappes simples, allongées, terminales. — Plante d'ornement, cultivée dans un grand nombre de jardins. — Fl. à toutes les époques de l'année. — Alt. 5-700 mèt. [N° 2300.] — Introduite de l'Amérique continentale et tropicale (Mexique).

Martinique. Vulgo : Gueule-de-loup. — Dans beaucoup de jardins et parterres. [N° 1350.]

Le **Russelia** *juncea* Zucc., vulgo : Goutte-de-sang [N° 2845], Martinique [N° 1347], arbrisseau sarmenteux, sans feuilles, à branches et tiges très nombreuses, striées, à rameaux verticillés par 5-10, à fleurs d'un rouge de sang très vif, disposées en panicules larges, allongées et tombantes, est souvent cultivé dans les jardins. Originaire du Mexique.

CENT QUINZIÈME FAMILLE. — SOLANÉES.

Browallia L. (dédié à John Browallius, né en 1707, à Westeräs, en Suède, écrivain, mort évêque et chancelier de l'Université d'Abo, en 1755; a écrit un ouvrage remarquable contre les adversaires du système de Linné.)

B. *demissa* L.; Browallie de petite taille. Vulgo : Grande violette. — Herbe annuelle, ornementale, droite, sous-ligneuse à la base, haute de 50-90 cm., rameuse dans le haut, à tige et branches grêles. Feuilles flasques, distantes, entières, longuement pétiolées, ovées, légèrement poilues ou glabres. Fleurs violettes, plus rarement blanches et à gorge violette, distantes, en cymes racémiformes, axillaires et terminales : les dernières allongées. Capsule striée, septicide, à valves trifides. — Fl. presque toute l'année, mais surtout d'octobre à mai. — Très abondant au Camp-Jacob, à Bagatelle, à Choisy, Montéran, etc. [N° 2593.]

Martinique. Vulgo : Ne m'oublie pas. — Abondant : Saint-Pierre, Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur (assez rare), Ajoupa-Bouillon. Alt. 40-500 mèt. [N° 2125.]

dies du foie, elle entre dans le médicament brésilien connu sous le nom de *haimerada*. Elle est surtout recommandable comme éméto-cathartique et fébrifuge. Le V. *crustacea* jouit des mêmes propriétés. Sous le nom de » Hachaa ou Mataura », c'est une des plantes médicinales dont les indigènes font le plus fréquent usage à Tahiti; elle y tient la place de la digitale. Elle donne de bons résultats aux débuts des affections bilieuses, dans la dysenterie, l'aménorrhée. (Voir E. Heckel, *Hist. méd. et ph. des nouv. méd.*, 1874.)

Brunfelsia Plum. (dédié à Otto Brunfels, né à Mayence vers la fin du xv[e] siècle, mort médecin à Berne, en 1534; a été le premier botaniste qui ait écrit sur les plantes. Il a laissé entre beaucoup d'autres choses : *Herbarium vivæ icones*.)

B. *fallax* Duchass.; Brunfelsie trompeuse. Vulgo : Bois à plier (à Vieux-Fort). — Grand arbuste ou petit arbre, haut de 3-4 mèt., très peu feuillu, nu dans le bas, à écorce brune. Feuilles coriaces, elliptiques-obovées, arrondies au sommet. Fleurs larges, à long tube, d'abord blanches, tournant ensuite au jaune pâle, très parfumées, surtout pendant la nuit, solitaires ou géminées, axillaires et terminales. Fruit sphérique, déhiscent, de la grosseur d'une cerise, jaune à la maturité[1]. — Fl. de novembre à mars. — On le cultive quelquefois dans les jardins, où il devient plus branchu et plus feuillu. — Endroits secs, pierreux, chauds, près de la mer : Vieux-Fort, les Saintes (Terre-de-Haut, chemin du Chameau), Marie-Galante (Capesterre). [N° 2594.]

Martinique. — Cultivé au Jardin botanique. [N° 1233.]

Solandra Sw. (dédié à Daniel C. Solander, né en 1736, à Stift Nordland, en Suède : voyagea à travers la Laponie jusqu'à Archangel et à Saint-Pétersbourg; passa ensuite en Angleterre, aux îles Canaries; fut employé, après son retour, au Musée britannique; accompagna Cook dans son premier voyage, de 1768-71; obtint, après son retour, une place de bibliothécaire au musée; mort en 1782.)

S. *grandiflora* Sw.; Solandre à larges fleurs. Vulgo : Liane-pomme, liane-trompette. Sl., t. 9, *Analyt.*; Desc., vol. III, t. 174, p. 104. — Puissante liane, montant sur les arbres les plus élevés et les couvrant de ses branches allongées et très feuillues, à tige cylindrique, lisse. Feuilles larges, subcharnues, elliptiques-ovales, très glabres des deux côtés, luisantes, brièvement pointues au sommet. Fleurs odorantes, terminales, solitaires ou géminées, blanches d'abord, plus tard jaune verdâtre ou jaunâtres; corolle longue de 16-18 cm., à tube infundibiliforme, à 5 lobes arrondis, ondulés-crénelés; calice à 3-5 lobes longs de 10 cm., pointus et persistant encore longtemps après la chute des fruits; pistil subulé, dépassant la corolle. Fruit ovoïde-mammiforme, rétréci au sommet, surmonté du pistil fané, très vert, de la grosseur d'une pomme reinette, contenant un grand nombre de semences, nichées dans une pulpe brune. — Toute la plante est toxique, aucun animal n'en mange les fruits. — Fl. de décembre à mars. — Çà et là dans les grands bois des Bains-Jaunes (canal de Monteran), au Matouba, dans les bois-

1. Les fruits de cette espèce paraissent être sans usage aux Antilles, mais ceux du B. *americana* L. servent, à la Guyane, à faire un sirop astringent employé contre les diarrhées rebelles. (E. H.)

entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude, et dans ceux des Trois-Rivières. Alt. 500-900 mèt. [N° 3409.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-chasseur. — Çà et là dans les bois de l'Ajoupa-Bouillon et des ravines de la Basse-Pointe (habitation Gradis), du Lorrain, etc. [N° 2129.]

Datura L. (selon les uns, du mot arabe « Datora »; selon d'autres, du mot persan « Tatula » (de « tat », piquer), c'est-à-dire des plantes à fruits piquants.

C. *suaveolens* Humb. et Bonpl.; Datura à fleurs suaves. Vulgo : Fleur-trompette, trompette-du-jugement. — Grand arbuste ou petit arbre, peu élégant, haut de 3-4^{m} 50, à écorce grise, branches divariquées, souvent penchées. Feuilles flasques, glabres ou souvent légèrement pubescentes en dessous, ovées ou ovées-oblongues, larges, pointues au sommet, souvent inégales à la base, entières. Fleurs toujours penchées, blanches, solitaires ou géminées, naissant dans les bifurcations des rameaux supérieurs, odorantes, longues de 20-25 cm.; corolle infundibiliforme-cylindrique, à 5 lobes dentés-subulés; calice ventru, d'un tiers plus court que la corolle. — Fl. de janvier à juin. — La plante ne produit pas de fruits dans nos colonies. — Introduit et cultivé, originaire du Mexique. — Camp-Jacob et environs. Alt. 450-600 mèt. [N° 2598.]

MARTINIQUE. Vulgo : Fleur-trompette. — Morne-Rouge, fontaine Absalon, etc. [N° 1924.]

D. *Metel* L. (du mot arabe « methel ».) Vulgo : Concombre à chien. — Annuel, droit, haut de 30-95 cm., à tige et branches rouges ou blanchâtres, étalées, à jeunes tiges, branches, feuilles, pédoncules et pétioles garnis d'un duvet gris, tendre, plus ou moins visqueux. Feuilles ovées, entières ou à dents peu nombreuses. — Fleurs larges, d'un blanc pur; corolle à tube cylindrique, brusquement élargi au sommet et muni de cinq dents courtes. Fruit gros, couvert de piquants subulés ou droits. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Les fleurs s'ouvrent le soir et se ferment de bonne heure dans la matinée. — Dans le pays, on emploie les feuilles de cette espèce indienne, flambées au préalable sur une flamme, comme topiques contre les inflammations, les enflures, etc[1]. — Abondant sur les décombres et dans les endroits

1. Il est à peine besoin de rappeler que les feuilles et les graines du **D.** *Stramonium* L. sont employées en médecine comme narcotiques, à cause de leur principe actif qui est un mélange d'*atropine* et d'*hyoscyamine*, mélange plus abondant dans les graines que dans les feuilles. Les autres **Datura** indiqués ici participent évidemment des mêmes propriétés : **D.** *fastuosa* L., remarquable par l'ampleur de ses fleurs, figure dans la pharmacopée de l'Inde comme plante sédative; **D.** *Metel* L., espèce indienne, donne des graines employées comme narcotiques dans sa patrie; **D.** *Tatula* L. est employée au Pérou (feuilles et graines) contre les maladies de la peau et contre l'asthme. A la Guyane française, le **D.** *ceratocaula* Jacq. est couramment employé et de la même façon que **D.** *Stramonium* L. Les feuilles, chaudes, servent en application contre la sciatique. La

abandonnés de la basse région : Basse-Terre (ville et environs), Baillif, Lamentin ; çà et là dans toute la Grande-Terre, à Marie-Galante, à la Désirade, etc. Alt. 0-100 mèt. [N° 2877.] — Introduit vraisemblablement de l'Inde.

Martinique. Vulgo : Concombre à chien, concombre-diable. — Environs de Saint-Pierre, Carbet (cimetière), Prêcheur, Marin, Trinité, etc. [N° 1926.]

D. *Tatula* L., **D.** *Stramonium* L.? (du mot persan « tatula »). Vulgo : Concombre à chien. Desc., vol. III, t. 173, p. 99. — Annuel, droit, branchu dans le haut, à branches très étalées, à tige et branches tantôt rouges, tantôt blanches, grosses, succulentes. Feuilles ovées, sinuées-dentées, larges. Fleurs grandes, violettes ou violacées, glabres. Fruit garni de piquants droits. — Çà et là autour des maisons, sur les décombres, dans les champs en friche, etc. : Vieux-Habitants (cimetière), Pointe-Noire, Trois-Rivières, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2596.]

Martinique. Vulgo : Concombre à chien. — Assez rare : Sainte-Anne, Trinité. [N° 1925.]

On rencontre quelquefois à la Guadeloupe et à la Martinique le **Datura** *Stramonium* L. [N° 2996 *b*.] qui se confond, d'après certains auteurs, avec **D.** *Tatula* L.

D. *fastuosa* L. ; Datura fastueux. Vulgo : Concombre à chien grand, carapate bâtard (au Moule). — Annuel, tortueux, haut de 0m 90-2 mèt. Feuilles larges, ovées, subentières ou dentées, à dents peu nombreuses. Fleurs longues de 15-18 cm., jaunâtres ou violet panaché, ou blanc sale ; corolle toujours double, à tube subcylindrique et terminé par cinq dents longuement subulées. Fruit de la grosseur d'une pomme, à piquants longs et droits. — Fl. de novembre à mars. — Çà et là sur les décombres, dans les endroits abandonnés de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. — Toutes les parties de la plante exhalent une odeur désagréable ; les feuilles s'emploient extérieurement contre les douleurs rhumatismales et contre les maux de tête. [N° 2559.] — Introduit de la région tropicale de l'ancien continent.

Martinique. Vulgo : Trompette-du-jugement. — Çà et là dans la basse région de toute l'île. [Nos 1927, 2128.]

Nicotiana L. (dédié à Jean Nicot, né en 1530, à Nîmes ; mort en 1600, à Paris, ambassadeur à la cour du Portugal ; apporta, en 1560, des graines de tabac en France, et y introduisit, en 1564, l'usage d'en fumer les feuilles.)

N. *Tabacum* L. Vulgo : Tabac. — Introduit autrefois de l'Amérique tro-

teinture des feuilles est recommandée contre les palpitations. L'extrait alcoolique, mêlé à l'huile, ou encore les feuilles, pilées et macérées dans l'huile, servent en frictions contre les rhumatismes et contre le prurit des parties génitales. On recommande le fruit vert, écrasé, en application contre les pustules charbonneuses. (E. H.

picale pour la culture en grand, qui a été ensuite abandonnée ; se rencontre encore cultivé çà et là pour l'usage personnel. Naturalisé dans toute la Guadeloupe et la Grande-Terre. [N° 2878.] [1]

MARTINIQUE. Vulgo : Tabac. — Naturalisé et cultivé çà et là en petit. [N° 338.]

Acnistus Schott. (du grec « aknistès », plante des Anciens, qu'on ne connaît pas.)

A. *arborescens* Schlecht., **Cestrum** *cauliflorum* Jacq. ; Acniste arborescent. Vulgo : Surio, suyau (corruption du mot sureau). Pl., édit. Burm., t. 46, f. 1; Desc., vol. III, t. 177, p. 119. (**Atropa** L.) — Petit arbre, haut de 4-5 mèt., peu élégant, à branches très divariquées, souvent penchées, à écorce grise, feuilles larges, flasques, elliptiques-oblongues, pointues aux deux extrémités. Inflorescence en fascicules latéraux, penchés, très nombreux, situés tout le long des branches ; corolle blanc pâle, graduellement dilatée du sommet à la base. Fruit sphérique, jaune à la maturité, de la grosseur d'une très petite cerise. — La plante est toxique-narcotique, cependant les enfants en mangent impunément les fruits. Dans le peuple, on se sert des fleurs séchées en tisane contre les maux d'estomac, et comme sudorifiques contre la toux et les refroidissements; on les ramasse souvent pour les vendre aux pharmaciens du pays ; les feuilles s'emploient avec le curage (**Commelyna** *nudiflora* L.), comme émollientes dans les bains tièdes, et à l'extérieur contre les névralgies, au même titre que les feuilles des concombres à chien. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. Alt. 10-600 mèt. [N° 2589.]

MARTINIQUE. Vulgo : Suyau, sureau. — Pour enivrer les poissons, on se sert des feuilles, froissées, à cause de leurs vertus narcotiques. — Abondant dans tout le nord de l'île; plus rare dans le sud. [N° 1929.]

Physalis L. (du grec « phusalis », vessie, allusion au calice accru qui forme une vessie entourant et cachant le fruit.)

P. *fœtens* Poir. ; Coqueret puant. Vulgo : Herbe à cloques. — Annuel, haut de 25-45 cm., délicat, visqueux, à tige blanche, à branches très étalées et dichotomes, à tige, branches et pétioles garnis de poils mous et blanchâtres. Feuilles ovées, anguleuses-dentées, molles. Fleurs solitaires dans la bifurcation de deux branches, jaunâtres avec une tache noire à l'entrée de la gorge ; anthères violettes ; calice accru, à cinq angles, s'effaçant plus ou

1. En dehors des usages connus du tabac, qui est une plante médicinale en Europe (employée en lavements pour favoriser la réduction des hernies et pour combattre les obstructions alvines), citons ce fait qu'à la Guyane la feuille, écrasée avec du rocou (**Bixa** *Orellana* L. préserve des piqûres de la chique (**Pulex** *penetrans*) et cicatrise les plaies déterminées par l'extraction de l'insecte parasite. Les feuilles, huilées et tièdes, s'appliquent sur les blessures récentes. (E. H.)

moins avec la maturité du fruit, qui est sphérique, mangeable, de la grosseur d'une petite cerise, et rouge foncé quand il est mûr. — Dans les savanes herbeuses et humides, dans les endroits défrichés, etc., de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. Alt. 0-700 mèt. [N° 2591.]

MARTINIQUE. Vulgo : Poc. — Dans toutes les savanes de l'île. [N° 1931.]

P. *angulata* L.; Coqueret anguleux. Vulgo : Herbe à cloques. Dill., *Elth.*, t. 12, f. 12. — Herbe annuelle, glabre, haute de 40-90 cm., très divisée dans le haut, à rameaux fastigiés ou étalés, à tige quelquefois couchée, à tige et branches anguleuses-striées. Feuilles flasques, plus larges que dans le précédent, ovées ou ovées-elliptiques, irrégulièrement sinuées-dentées, contractées, au sommet, en une pointe allongée; vessie du calice à cinq angles aigus. Fruit jaune à la maturité, et bon à manger. — Très abondant sur les décombres, les endroits abandonnés et cultivés, et le long des routes des basse et inframoyenne régions de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. Alt. 0-500 mèt. [N° 2590.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à poc. — Abondant dans toute l'île. [N° 1930.]

Capsicum L. (du grec « kapto », futur « kapso », mordre, à cause de sa saveur piquante.)

C. *frutescens* L.; Capsicum frutescent. Vulgo : Piment-z'oiseau, piment enragé, piment cabresse, piment caraïbe. Desc., vol. VI, t. 413, p. 24. — Arbrisseau grêle, délicat, glabre, haut de 0m 30-1m 20, peu branchu, à branches dichotomes et un peu en zig-zac. Feuilles ovées, pointues, flasques. Fleurs blanchâtres, petites, en cymes réduites, courtes et latérales. Fruit conico-cylindrique, long de 6-8 mm., rouge foncé à la maturité. — Fl. en août, septembre et octobre. — Assez rare à l'état sauvage : basse région de Bouillante, de Pigeon; çà et là à Baillif, aux Vieux-Habitants. Alt. 15-400 mèt. [N° 2595.][1]

MARTINIQUE. Vulgo : Piment-oiseau, piment enragé. — Çà et là dans les haies et les broussailles, des hauteurs inférieures de Case-Pilote, morne Gommier (Marin) [N° 351], avec ses variétés [Nos 352, 353, 354.]

On a transplanté cette espèce dans les jardins, et, par la culture, on est arrivé à obtenir des variétés qui dépassent de beaucoup la taille de l'arbrisseau primitif et le volume normal des fruits; entre autres : le piment ordinaire ou piment blanc, dont le pied peut atteindre jusqu'à 2m 50, et le fruit dépasser le volume d'une grosse cerise. [Nos 1603, 2604.]

C. *baccatum* L.; Capsicum à fruits ronds. Vulgo : Piment rond, piment-

1. Les fruits de ce Capsicum (qui est officinal) doivent leur âcreté, comme ceux de tous les piments, à un liquide oléo-résineux et à une substance cristalline, la *capsicine*. Les piments, en dehors de leur action stimulante des voies digestives, qui en rend l'emploi voisin de l'abus dans toutes nos colonies chaudes, ont été vantés, ainsi que leurs extraits, comme un remède merveilleux contre les hémorrhoïdes. (E. H.)

poivre. Sl., t. 246, f. 2. — Arbrisseau haut de 0 m 80-1 m 50, faiblement branchu, à branches en zig-zac. Fleurs comme dans le précédent, mais plus longuement pédonculées. Fruit sphérique, rouge foncé, plus petit qu'une graine de poivre. — Çà et là dans les halliers et les haies des basse et infra-moyenne régions de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. [N° 3681.]

Martinique. Vulgo : Piment-poivre, piment à grives. — Parnasse, vallée du Carbet, Trois-Ilets (plateau), morne Gommier (Marin), etc. [N° 349.]

La culture a donné des variétés nombreuses, dont les fruits diffèrent beaucoup, par le volume, de ceux de l'espèce-type, mais affectent toujours la forme ronde; les principales sont :

1° *Piment moka*, fruit de la grosseur d'un fruit de café moka [N° 3575];

2° *Piment rouge*, *piment cerise*, de la grosseur d'une cerise ordinaire [N° 2602];

3° *Piment bonda Madame Jacques*, à fruits subsphériques, du volume d'une grande cerise. [Nos 348, 3574.]

C. *conoides* Roem. et Schult, **C.** *frutescens* L.; Capsicum à fruits conoïdes. Vulgo : Piment-café, à fruits du volume et aussi un peu de la forme d'un café ordinaire [N° 356], et la variété plus grosse. [Nos 355 et 3559.] — Introduit.

C. *ceratocarpum* Fingerhut. Vulgo : Piment-z'indien, à fruits conico-cylindriques, blancs ou rouges à la maturité, longs de 5-6 cm., légèrement recourbés en forme de corne. Introduit de l'Inde [N° 2601], et Martinique [N° 357.]

On rencontre aussi le **C.** *dulce* Hort. Vulgo : Piment-doux [N° 353], et le **C.** *annuum* L., vulgo : Gros piment, tous deux introduits de l'Europe.

Les **Lycopersicum** *cerasiforme* Dun., vulgo : Tomadose [N° 3785], Martinique [N° 2001], et le **L.** *esculentum* Mill., vulgo : Tomate (Desc., vol. VI, t. 303, et vol. V, t. 877), introduits et naturalisés, sont cultivés dans toutes les Antilles. On les rencontre à l'état sauvage, échappés des cultures.

Solanum L. (du latin « solamen », consolation, tranquillisation; de « solari », allusion aux vertus adoucissantes et soporifiques de ces plantes.)

S. *nodiflorum* Jacq., **S.** *caribæum* Dun.; Morelle, à fleurs axillaires. Vulgo : Agoman ou agouman (planter). — Herbe annuelle, droite, glabre, haute de 0 m 60-1 m 10, à branches grêles, lisses, noires, habituellement penchées au sommet. Feuilles flasques, ovées, contractées en coin à la base, entières ou sinuées-dentées. Fleurs blanches, en ombelles latérales et axillaires. Fruit sphérique, rouge, un peu plus petit qu'une graine de poivre. — Abondant dans les terres cultivées ou laissées en friches de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. On en rencontre une variété à feuilles larges, toujours sinuées-dentées, à tige tétragone, garnie de protubérances spinescentes. Alt. 0-700 mèt. [N° 2604.]

Martinique. Vulgo : Herbe amère, herbe à calalou. — Dans toute l'île, avec les mêmes variétés qui existent à la Guadeloupe. [N° 2130.]

S. *Seaforthianum* Andr.; Morelle de Seaforth (lord anglais). Vulgo : La douce-mère, lilas grimpant, liane-lilas. — Liane vivace, glabre. Feuilles ovées, flasques : les inférieures, penniséquées, à 3-5 segments; les supérieures, entières. Fleurs lilas, en grappes allongées, pyramidales et toujours pendantes. Baie sphérique, jaune à la maturité, de la grosseur d'une graine de poivre. — Cultivé dans les jardins pour l'ornementation des grillages, des tonnelles, etc. On le rencontre quelquefois à l'état sauvage. [N° 2006.]

Martinique. Vulgo : La douce-amère. [N° 367.]

S. *triste* Jacq.; Morelle d'un aspect triste. Vulgo : Bois-caca. Desc., vol. III, t. 185, p. 155; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 40, f. 2, p. 50. — Arbrisseau glabre, fortement branchu, haut de 1^{m} 50-2^{m}50, à tige noir verdâtre. Feuilles larges, flasques, d'un vert noirâtre, elliptiques-oblongues ou oblongues-lancéolées, pointues, habituellement réunies par deux, souvent garnies en dessous, à l'aisselle des nervures principales, de petites touffes de poils. Fleurs blanchâtres, petites, en cymes umbelliformes, latérales, pédonculées. Baie sphérique, jaune à la maturité, de la grosseur d'une petite cerise. — Toutes les parties de la plante exhalent une odeur désagréable; on n'en fait aucun usage dans la médecine domestique. — Fl. d'octobre à mai. — Çà et là dans les halliers et les broussailles des régions inférieure et basse : environs de Saint-Pierre, Carbet, Marin, Trois-Ilets, etc. [N° 2366.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

S. *asperum* Vahl; Morelle à feuilles rudes. Vulgo : Bois-lélé (dans les hauteurs de Baillif), ailleurs Bélangère petit. — Grand arbuste, haut de 2-3 mèt., très branchu dans le haut, à écorce rougeâtre, rude, à tige et rameaux très scabres, garni d'aspérités lenticulaires, blanchâtres et très nombreuses. Feuilles scabres, elliptiques ou elliptiques-oblongues, acuminées au sommet, rétrécies, à la base, en un pétiole ailé. Fleurs d'un blanc sale, en cymes arrondies, contractées, poilues, longuement pédonculées, terminales, à pédoncules et pédicelles revêtus de poils courts, roussâtres. Baie scabre, jaunâtre à la maturité, sphérique, de la grosseur d'une petite cerise. — Fl. de février à mai. — Peu abondant : çà et là le long des rivières, et dans les halliers des mornes inférieurs : Baillif, rivière Noire, rivière des Pères. Alt. 50-300 mèt. [N° 2607.]

Martinique. Vulgo : Mélongène bâtard, — Basse-Pointe (environs du bourg), Macouba, fontaine Didier. Alt. 50-400 mèt. [N° 370.]

S. *neglectum* Dun.; Morelle négligée. Vulgo : Mélongène-liane bâtard. Pl., édit. Burm., t. 245, f. 4. — Liane suffrutescente ou frutescente, s'étendant en tous sens sur les branches des plantes voisines, à tige cylindrique,

glabre, à rameaux plus ou moins pubescents à l'extrémité. Feuilles très flasques, ovées ou ovées-oblongues, pointues, laineuses en dessous, et grisâtres. Fleurs d'un blanc pâle, en cymes ombelliformes, pauciflores, pédonculées; calice garni, au sommet, de dix appendices droits, courts. Fruit subglobuleux-oliviforme, surmonté du style persistant. — Fl. de mai à juillet, et aussi d'octobre à janvier. — Peu abondant. Sur les lisières et dans les clairières des grands bois inférieurs : Camp-Jacob, rivière Noire, Capesterre (Guadeloupe, habitation Longmont, etc.). Alt. 150-600 mèt. [N° 2884.]

Martinique. Vulgo : Mélongène bâtard, mélongène-liane-razier. — Trois-Ilets, hauteurs de Case-Pilote, fontaine Didier, etc. [N° 364.]

S. *racemosum* Jacq.; Morelle à fleurs en grappes. Vulgo : Picanier femelle.

a, variété inerme. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 36, p. 50. — Grand arbuste, haut de 2-3 mèt., peu branchu, nu dans le bas, à écorce cendrée, à rameaux pulvérulents-pubescents, gris. Feuilles allongées-lancéolées, acuminées au sommet, légèrement pubesbentes et grises en dessous. Fleurs blanches, pédicellées, unilatérales, en grappes terminales et axillaires : ces dernières confinées aux aisselles des feuilles de l'extrémité; pédicelles penchés. Baie rouge de feu à maturité, sphérique, de la grosseur d'une graine de poivre. — Fl. d'août à mars. — Abondant sur les côtes sèches du littoral, entre Baillif et Deshaies, Désirade, Moule, Saint-François, Sainte-Anne, Gozier, Marie-Galante, les Saintes, etc. Alt. 0-120 mèt. [N° 2605.]

Martinique. Vulgo : Mélongène-diable bord-de-mer. — Abondant : Prêcheur, Case-Pilote, Diamant, Sainte-Anne, Vauclin, etc. [N° 1131.]

b, variété épineuse. Vulgo : Picanier mâle. Sl., t. 11, f. 3. (S. *igneum* L.) — Diffère de la précédente par sa taille moins élevée, par les tiges dont l'extrémité supérieure est garnie de piquants forts, droits et jaunes, par les feuilles, les pétioles et le dessous de la nervure médiane également dépourvus de piquants recourbés et latéralement comprimés et plus courts que ceux de la tige. — Environs de la Pointe-à-Pitre, Moule, Gozier, etc. — Cette variété est loin d'être aussi abondante que l'autre. [N° 2882.] — Je ne l'ai pas vue à la Martinique.

S. *lanceæfolium* Jacq.; Morelle à feuilles en fer de lance. Vulgo : Bélangère piquante. — Liane vivace, rampante et grimpante, courant mollement sur les branches des végétaux voisins ou montant à une faible hauteur, à tige, branches, pétioles et nervure médiane garnis de piquants recourbés ou droits, acérés, courts, nombreux. Feuilles lancéolées ou ovées-lancéolées, longuement pétiolées. Fleurs blanches, plus rarement violacées, en cymes latérales. Baie sphérique, rouge, de la grosseur d'un pois. — Fl. de novembre à mai. — Peu abondant. Çà et là dans les haies des savanes, sur les lisières et dans les clairières des grands bois inférieurs : rivières Noire et Rouge, Matouba, Camp-Jacob, etc. [N° 3408.]

Martinique. Vulgo : Mélongène-razier, mélongène piquant. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : hauteurs de Fort-de-France, fontaine Didier, Trois-Ilets (plateau), Anses-d'Arlet (morne Larcher), etc. [N° 365.]

S. *torvum* Sw., S. *ferrugineum* Jacq. ; Morelle à cymes contournées. Vulgo : Bélangère bâtard. Desc., vol. III, t. 188, p. 167. — Arbrisseau droit ou tortueux, frutescent par la base, herbacé par le haut, d'une élévation de 1 m 50-2 m 50, à branches peu nombreuses, presque étalées et souvent penchées, à rameaux et feuilles couverts d'un duvet grisâtre et garnis de piquants droits ou courbés. Feuilles larges, ovées, sinuées-dentées : les jeunes souvent entières. Fleurs d'un blanc pâle, en cymes dichotomes, tournées de côté, latérales. Fruit jaune à la maturité, sphérique, de la grosseur d'une petite cerise. — Très abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — Fl. presque toute l'année, mais surtout pendant et après l'hivernage. — La plante est, comme la plupart des Solanum, toxique-narcotique. Dans le pays, on emploie les racines, macérées dans l'eau et prises en tisane, contre les coliques néphrétiques, la racine et l'écorce en décoction contre les fièvres gangréneuses. Les cultivateurs se servent souvent de la Bélangère bâtard comme support pour greffer les mélongènes cultivées. [N° 2885.]

Martinique. Vulgo : Mélongène-diable. — Très abondant dans toute l'île. [N° 2123.]

S. *Melongena* L. Vulgo : Mélongène (du grec « melon », pomme, et « genæin », produire, qui produit des fruits semblables à une pomme), aubergine. Desc., vol. III, t. 107, p. 163. — Originaire de l'Asie tropicale, cultivée comme légume dans toutes les parties chaudes et tempérées du monde entier. [N° 2880.]

Martinique. Vulgo : Mélongène, aubergine. [N° 2127.]

S. *macrocarpum* L. ; Morelle à grands fruits. Vulgo : Mélongène de Guinée. — Haut de 50-90 cm., à feuilles très larges, épaisses, sinuées, à tige rouge, ou blanche ou noirâtre, à fruits d'un jaune d'or, de la grosseur d'un œuf de poule ou d'une petite poire ; se rencontre assez souvent dans les deux colonies. — Originaire de l'Afrique (La Réunion, Madagascar). — Les fruits sont délicats et se mangent comme les mélongènes ordinaires[1]. On les greffe habituellement sur la Bélangère bâtard. [N° 2881.]

S. *mammosum* L. ; Morelle à fruits mammiformes. Vulgo : Pomme-poison. Sl., t. 12, f. 1 ; Desc., vol. III, t. 186, p. 159. — Annuel, ornemental, haut de

1. On emploie, à Madagascar, la décoction de la racine ou le fruit de cette plante nommée, à la Réunion, *grosse anghine* contre les fièvres paludéennes. La décoction, aqueuse ou vineuse, se prépare avec 15 grammes de racines concassées pour un litre d'eau ou de vin rouge ; on prend cette décoction par verrée en 24 heures, d'après Bocquellon-Limousin. (E. H.)

0^{m} 60-1 mèt., tortueux ou droit, à branches étalées et divergentes, à tiges, branches, pétioles, pédoncules et faces des feuilles garnis de piquants jaunes, droits ou recourbés et très acérés. Feuilles larges, sinuées-anguleuses, flasques, velues des deux côtés, à poils dorés et couchés. Fleurs violet foncé, en cymes latérales, scorpioïdes, plus ou moins cachées par les feuilles. Fruit mammiforme, long de 5-6 cm., nu, de 4-4,5 cm. d'épaisseur, muni de son calice persistant. — A l'époque de la maturité des fruits, les feuilles se sèchent et tombent : on voit alors l'arbrisseau chargé de 10-40 capsules, très lisses, d'un jaune d'or vif et brillant de tout leur éclat au milieu des savanes sèches, ce qui produit le plus bel effet. — La plante est éminemment toxique-narcotique et pourrait rendre de grands services dans la médecine domestique. Descourtilz dit : « Je l'ai administrée avec succès à dose fractionnée, dans de violentes cardialgies, dans plusieurs autres douleurs nerveuses, et dans beaucoup d'affections locales douloureuses, dans la cure des dartres rongeantes et des autres maladies de la peau, rebelles aux moyens ordinaires. C'est par sa vertu sédative qu'elle convient en topique dans les cas d'ischurie spasmodique, la strangurie et les douleurs néphrétiques. On en recommande les topiques contre les brûlures et pour le soulagement des hémorroïdes. On applique le feuillage de cette plante calmante, soit en bains, soit en fomentation ou en cataplasmes, sur les abcès douloureux, les furoncles et les panaris, et particulièrement la décoction dans les pansements des ulcérations douloureuses des seins et dans ceux des ulcères cancéreux, etc. » Dans le pays, on ne fait guère usage de cette herbe : on se sert cependant des fruits verts pour empoisonner les ravets (cancrelats). Dans quelques endroits, on détruit la plante, de peur que les enfants et les animaux n'en mangent les fruits. — Fl. habituellement pendant l'hivernage. — Çà et là dans les régions inférieure et basse de toute la Guadeloupe et de ses dépendances, sans être abondant nulle part. [N° 3367.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pomme-zombi. — Çà et là dans toute l'île. [N° 1214.]

Cestrum L. (du grec « kestron », marteau, parce que les étamines sont pourvues d'une dent qui les fait ressembler à un marteau avec un manche; le « kestron » de Dioscoride, IV, 1, est une Labiée qui a reçu ce nom dans le sens de pilon, parce que l'ensemble de la fleur visée présente une certaine ressemblance avec cet instrument.)

C. *laurifolium* L'Hérit.; Cestreau à feuilles de laurier. Vulgo : Citronnier, bois-savon (à Bouillante), bois-poison (au Camp-Jacob). — Arbrisseau ou grand arbuste, haut de 1^{m} 50-3 mèt., très glabre, droit, très feuillu. Feuilles cartilagineuses, très vertes, luisantes, elliptiques ou obovées, à nervures à peine perceptibles à l'état frais. Fleurs odorantes, jaune verdâtre, en cymes contractées, axillaires, très nombreuses, situées tout le long des branches. Baie ovoïde, noire ou bleu foncé à la maturité.

— Toutes les parties de la plante, surtout les feuilles, froissées, émettent une odeur désagréable. — Fl. de janvier à avril. — Assez abondant dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, de la rivière Noire, des hauteurs de Baillif, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 230-700 mèt. [N° 2608.

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-poison. — On se sert des fruits, écrasés et mêlés à de la graisse, pour tuer les ravets (cancrelats) et les rats. — Abondant : Grande-Rivière, la Régale, Trois-Ilets, Roches-Carrées (Lamentin), etc. [N° 361.]

C. *nocturnum* L.; Cestreau nocturne. Vulgo : Jasmin grand-bois. Dill., *Elth.*, t. 186. — Grand arbuste ou plus rarement petit arbre, haut de 3-4 mèt. Feuilles ovales-elliptiques, cartilagineuses[1], pointues au sommet, brusquement rétrécies, à la base, en un pétiole ailé, de couleur vert pâle. Fleurs en cymes racémiformes; corolle blanc pâle, à lobes rosés, à tube graduellement élargi de la base au sommet. Baie ovoïde, bleu foncé à la maturité. — Çà et là dans tous les grands bois : Bains-Jaunes, rivière Rouge, Gommier, Vieux-Habitants, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 2610.]

MARTINIQUE. Vulgo : Jasmin des bois : hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire, fontaine Didier, etc. [N°s 167, 359 *a*.]

C. *vespertinum* L.; Cestreau du soir. Vulgo : Jasmin bâtard, suyau bâtard. — Arbuste haut de 2-3 mèt., à branches flexibles, peu nombreuses. Feuilles ovales-elliptiques, minces. Fleurs odorantes, surtout le soir après le coucher du soleil, purpurines d'abord, ensuite blanc pâle, en cymes axillaires, pauciflores ; diffère du précédent : par les lobes du calice subulés-deltoïdes; par le tube filiforme de la corolle, qui s'élargit brusquement au sommet ; par ses étamines insérées dans la gorge de cette corolle, et leurs filets aussi longs que les anthères. Baie bleu foncé. — Fl. de septembre en janvier. — Assez abondant aux mornes Sulpice et Pérou (Marin). [N° 360.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *latifolium* Lam.; Cestreau à larges feuilles. Vulgo : Jasmin-bois. — Arbrisseau haut de 2-3 mèt., peu branchu. Feuilles membraneuses, ovées, glabres. Fleurs blanc pâle, odorantes, subsessiles, en cymes contractées; tube de la corolle graduellement dilaté de la base au sommet. — Çà et là dans les endroits ombragés des grands bois : Bains-Jaunes, Trois-Rivières, hauteurs de Baillif, etc. [N°s 2609, 3410.]

1. Ces feuilles sont sans usage aux Antilles : toutefois à la Guyane elles ont servi autrefois, soit seules, soit mêlées à celles de divers Datura, à confectionner des philtres connus des *piayeurs* (sorciers ou empoisonneurs). D'autre part, le C. *auriculatum* L'Hérit. (de l'Amérique australe, qui n'existe pas spontané aux Antilles) y serait employé comme fébrifuge, d'après Bocquellon-Limousin (*Mat. méd.*, études de plantes des colonies françaises, 2e partie, plantes fébrif., 1895), comme fébrifuge et comme calmant. On l'utiliserait aussi contre les hémorrhoïdes et l'œdème des membres inférieurs. (T. H.)

MARTINIQUE. Vulgo : Jasmin sauvage. — (Environs de Saint-Pierre, morne du Jardin botanique), Fonds-Saint-Denis, Case-Pilote, vallée du Carbet. [N° 1900.]

De la famille des Solanées, on cultive au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres jardins un superbe arbuste à fleurs en cymes terminales, violet foncé, à corolle longue, tubuleuse, c'est **Iochroma** *tubulosa* Benth., introduit de la Nouvelle-Grenade.

CENT SEIZIÈME FAMILLE. — BIGNONIACÉES.

Crescentia L. (dédié à l'Italien Pierre Crescenzi (Petrus de Crescentiis), né en 1230, à Bologne, mort dans cette ville à un âge très avancé ; a écrit : *Opus ruralium commodorum*. C'est le premier auteur qui ait écrit sur l'agriculture depuis les anciens Romains.)

C. *Cujete* L. (Cujete, nom brésilien de l'arbre). Vulgo : Calebassier, calebasse. Tuss., *Fl.*, II, t. 9 ; Desc., vol. IV, t. 244, p. 47. — Arbre de la taille d'un pommier de France, habituellement très branchu, à rameaux droits, allongés, peu divisés, à écorce grisâtre, crevassée. Feuilles fasciculées par 3-10, cartilagineuses, subsessiles, spatulées, les fascicules de feuilles naissant sur des protubérances. Fleurs larges, couleur de crème, latérales, solitaires, naissant sur le tronc, les grosses branches et les rameaux ; calice bipartite, spathacé, caduc ; corolle à deux lobes dentés-ondulés. Fruit, nommé calebasse, très variable quant à la forme et aux dimensions : les plus petits ne mesurant que 5 cm.-5,2 cm., et les plus grands jusqu'à 32 cm. de long. — C'est une sorte de baie, à péricarpe dur, ligneux et vert dont l'intérieur est rempli d'une pulpe aigre, contenant une masse de semences comprimées-cordiformes. Arrivé à maturité, on le vide et on en fabrique des ustensiles de ménage, que les Créoles appellent « Couis ». Selon Descourtilz, la pulpe est diurétique-excitante, et cet auteur recommande le jus passé à travers un linge et mêlé à du sirop contre les maladies de poitrine, contre la diarrhée chronique et certains catarrhes intestinaux. Dans le pays, on se sert de la pulpe, qu'on applique à froid, pour la guérison du crabe (crevasses de la plante des pieds), contre les coups de soleil, en y ajoutant un peu de vinaigre, et contre les blessures et les fortes contusions ; avec les jeunes fruits, pilés, on prépare aussi des « loochs ». Le bois est blanc et compact, mais il se laisse facilement attaquer par les insectes. — Le calebassier fleurit presque toute l'année, mais ne produit que peu de fleurs à la fois. — Abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toutes les Antilles. Alt. 0-700 mèt. [N° 3066.]

MARTINIQUE. Vulgo : Calebassier. — Abondant. Alt. 0-500 mèt. [N° 1236.]

C. *cucurbitina* L. ; Crescentie à fruits en forme de concombre. Vulgo :

Calebassier bâtard, calebasse-poison. Desc., vol. III, t. 182, p. 143; Pl., édit. Burm.; t. 109. — Grand arbre, à fronde ample, à feuilles larges, cartilagineuses, obovées-oblongues ou ovales-oblongues, à fruit de la grosseur et un peu de la forme d'un petit avocat. — Existait autrefois à la Martinique, dans les bois de la Régale et des Trois-Ilets; il a disparu de ces stations et on en a conservé un seul pied au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 1234.] — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

Schlegelia Miq. (dédié au célèbre zoologiste Dr H. Schlegel, conservateur du musée zoologique de Leide.)

S. *Urbaniana* K. Sch.; Schlégélie d'Urban. Vulgo : Œil de crabe. — Liane puissante, s'élevant sur des arbres très hauts, à écorce lisse et grise, à branches rigides, très allongées. Feuilles cartilagineuses, nettement elliptiques, luisantes en dessus, vert très pâle en dessous. Fleurs violacées, en grappes courtes, axillaires et caulinaires, très nombreuses, disposées tout le long des branches. Fruit subglobuleux, de la grosseur d'une petite cerise, bleu foncé à la maturité. — Fl. de février à mars. — Peu abondant : çà et là dans les bois de Houëlmont et dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes et du Matouba. [N° 2418.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Catalpa Scop. (nom de la plante chez les Indigènes de la Caroline.)

C. *longisiliqua* Cham.; Catalpa à longues siliques. Vulgo : Chêne d'Amérique. Desc., vol. I, t. 18; Tuss., *Fl.*, IV, t. 37. — Grand arbre, droit, anfractueux, surtout vers la base, à tronc nu à une grande hauteur, à frondaison peu fournie, à fleurs violet pâle, en petites grappes terminales. — Était autrefois abondant dans la basse région de la Martinique. — A cause de son bois recherché pour la construction, on a fait abattre tous les pieds, il n'en existait plus que deux ou trois au Jardin botanique de Saint-Pierre en 1889. — Il est indiqué, par Mazé [1], comme faisant partie de la flore de la Guadeloupe; mais il n'y a jamais existé.

Tecoma Juss. (du nom mexicain « Tecomaco-chitl. »)

T. *pentaphylla* DC.; Tecome à feuilles à cinq folioles. Vulgo : Poirier du pays. — Arbre de grande taille, peu élégant, peu branchu, très anfractueux, surtout les vieux pieds dont le tronc peut atteindre un diamètre de 80-95 cm.; à écorce blanchâtre. Feuilles composées-palmées à 3-5 folioles, longuement pétiolées, luisantes, cartilagineuses; pétioles communs, longs, ne portant quelquefois qu'une seule foliole. Fleurs rosées ou blanches, ou à peine rosées; siliques pendantes, à 3 valves, longues de 12-27 cm. sur 5-8 mm. de large, droites ou légèrement courbes; semences de 30-40, très aplaties, plus larges que longues, pourvues de deux ailes latérales, transparentes,

1. *Contribution à la flore de la Guadeloupe*, Basse-Terre, 1892.

minces, frangées et blanches. — Le bois est gris, dur, à texture fibreuse, tenant de l'orme, du chêne et du châtaignier de France : il sert avantageusement pour la confection des canots, des bateaux de cabotage, des moulins à manioc, pour les constructions dans l'eau et dans la terre ; il est également recherché pour l'ébénisterie et la confection de jantes de roues. A cause de son bois flexible et de ses longues et fortes racines, il se laisse difficilement renverser par les coups de vent. Pendant la saison sèche, l'arbre perd habituellement ses feuilles. — Abondant dans toute la région du littoral et à l'intérieur jusqu'à une altitude d'euviron 350 mèt. [N° 3061.]

MARTINIQUE. Vulgo : Poirier. — Abondant. [N° 1917 *a*.]

T. *leucoxylon* Mart. ; Tecome à bois jaune. Vulgo : Bois d'ébène. Desc., vol. III, t. 204, p. 244. — Arbre de grande taille, à feuilles composées-palmées, à cinq folioles ressemblant à celles du précédent, à fleurs larges, d'un jaune très vif, en bouquets terminaux très nombreux. — Était autrefois abondant à la Martinique. On en conserve encore quelques pieds au Jardin botanique. — A l'époque de la floraison, il perd complètement les feuilles. (Spécimen en mauvais état.)

T. *stans* Juss. ; Tecome droit et solidement attaché. Vulgo : Bois-pissenlit, fleurs jaunes, bois à enivrer (au Baillif) (**Bignonia** L.) — Grand arbuste ou petit arbre, droit ou souvent tortueux, haut de 2-4^{m} 50. Feuilles imparipennées, à 3-5 paires de folioles oblongues-elliptiques, acuminées, dentées en scie. Fleurs larges, jaunes, en grappes simples ou composées à la base, pyramidales, dressées ; siliques linéaires, pendantes, longues de 12-15 cm., droites ou légèrement courbes, pointues à l'extrémité ; semences nombreuses, aplaties, à deux ailes latérales. — Il fleurit toute l'année. — On se sert, en quelques endroits, des feuilles et des jeunes tiges, froissées, pour enivrer les poissons [1]. — Très abondant dans la région sèche du littoral de toute la Guadeloupe et des dépendances. Alt. 0-350 mèt. ; rare à une plus grande altitude. [N° 2417.]

MARTINIQUE. Vulgo : Fleur jaune. — Abondant dans toute l'île. [N° 1915.]

1. Tous les Tecoma des Antilles sont sans emploi médicinal ; mais il faut signaler toutefois que **T.** *undulata* Bon. y serait utilisé, dans son écorce, ses fleurs et ses feuilles, comme fébrifuge et astringent. Poupée-Desportes recommande l'usage du sirop fait avec l'écorce et les fleurs au même titre que le sirop de quinquina du commerce auquel il pourrait être substitué. La poudre d'écorce s'administrerait à la dose de 8 à 15 gr., en cachets ou en infusion dans le vin. On préparerait un électuaire (miel, poudre d'écorce et sirop d'écorce) qui répugnerait moins aux fébricitants. Les fleurs, qui seraient aussi fébrifuges, s'emploieraient en poudre à moitié dose de la poudre d'écorces. Enfin, l'infusion faite avec 30 gr. de feuilles pour un litre d'eau serait employée en lavements fébrifuges. M. Bocquellon-Limousin (*loc. cit.*) s'est occupé de cette plante et n'y a trouvé que du tanin, ce qui confirmerait cette opinion dont je me suis souvent fait le propagateur après l'étude de certaines plantes coloniales, nettement fébrifuges et ne renfermant que de l'acide tannique, que ce principe est doué de propriétés fébrifuges. A étudier comparativement tous les Tecoma des Antilles. (E. H.)

Le **T.** *capensis* Lindl., Tecome du Cap de Bonne-Espérance, vulgo : Jasmin-trompette, est un arbrisseau sarmenteux, à feuilles imparipennées, à fleurs rouges, en grappes courtes, terminales, à étamines exsertes, à corolle en tube comprimé et courbe, qui est naturalisé et cultivé pour l'ornementation des tonnelles, des grillages, etc. [N° 3062.]

Martinique. Vulgo : Jasmin de Virginie, jasmin-trompette. [N° 1917.]

Bignonia L. (dédié à Jean-Paul Bignon, né à Paris, en 1662, abbé de Saint-Quentin, bibliothécaire du roi, ami et protecteur de tous les savants de son temps; mort en 1743, dans son château d'Isle-Belle.)

B. *æquinoctialis* L., **B.** *spectabilis* V. ; Bignone fleurissant à l'époque de l'équinoxe. Vulgo : Liane-crabe, liane à paniers, liane-corde. Desc., vol. II, t. 100, p. 130. — Forte liane, grimpant au moyen de vrilles partant du sommet du pétiole commun, à tige nue dans le bas, à rameaux allongés, flexibles et pendants. Feuilles à deux folioles ovées-oblongues, ou ovées, pointues, entières. Fleurs axillaires, géminées ou en corymbes pauciflores; corolle violette avec des stries jaunes à l'entrée de la gorge ; silique longue de 30-45 cm. sur 2 cm. de large, plus ou moins courbes; semences aplaties, noires, à ailes opaques. — Fl. de septembre à mars. — Avec les sarments préalablement fendus, on fabrique des paniers, des nasses pour la pêche, des cordes, etc. — D'après Descourtilz, cette liane est stomachique, astringente ; mais dans la médecine domestique du pays, on n'en fait pas usage. — Vit en société avec les palétuviers de toutes sortes, dans les marécages maritimes : Lamentin, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, etc. [N° 3065.]

Martinique. Vulgo : Liane à crabes. — Rivière-Salée, Trois-Ilets, Lamentin, Ducos, Robert, etc. [N° 1239.]

B. *unguiscati* L. ;Bignone à racines adventives en forme de griffes de chat. Vulgo : Griffe-chatte. — Liane ne dépassant guère 5 mèt. d'élévation, à tige d'abord rampante, radicante, pourvue de racines adventives ayant assez exactement la forme de griffes de chat. Feuilles adultes dans les branches libres, à deux folioles larges, luisantes, membraneuses, elliptiques ou elliptiques-lancéolées : celles des tiges radicantes, plus petites. Fleurs larges, d'un jaune brillant, en grappes nombreuses, courtes ou allongées, axillaires et terminales ; silique linéaire longue de 60-85 cm. sur 1.5 cm. de large, toujours pendante, droite ou courbe ; semences ailées. — A l'époque de la floraison, la liane se dépouille souvent entièrement de ses feuilles. — La plante a des vertus alexitères internes, et Descourtilz la place, en effet, dans cette catégorie. — Fl. de juin à août. — Çà et là dans les ravines, dans les endroits boisés de la basse région de la Guadeloupe et de la Grande-Terre : Moule, Saint-François, environs de la Basse-Terre (ravine de Belost), Baillif, etc. [N° 3069.]

Martinique. Vulgo : Griffe-chatte. — On se sert des racines, pilées, comme

remède contre la morsure du serpent[1]. — Case-Pilote (fond Layette et fond Brûlé), Trinité, Trois-Ilets, etc. [N° 1914.]

La **Bignonia** *alliacea* Lam., vulgo : Bignone à l'ail (**Adenocalymna** *alliacum* Miers), forte liane, dont les feuilles froissées exhalent une forte odeur d'ail, est cultivée au Jardin botanique de Saint-Pierre : elle est originaire de la Guyane. La **B.** *radicans* L. se trouve à l'habitation Rollin, au Matouba.

Amphilophium Kth. (du grec « amphi », autour, et « lophion », diminutif de « lophos », crinière, crête, parce que la partie extérieure du double limbe calcinal est ondulée-crêpue et rappelle en quelque sorte le bord d'une crête de coq.)

A. *paniculatum* H. B. Kth. ; Amphilophe à fleurs en panicules. Vulgo : Liane à canot. Pl., éd. Burm., t. 56, f. 1 ; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 116, p. 183. — Forte liane, vivace, grimpant au moyen de vrilles sur des arbres très élevés et les couvrant complètement, pour y étaler ses nombreuses grappes ; à branches, jeune tige et rameaux à six angles, légèrement velus. Feuilles opposées, le plus souvent à deux folioles, rarement à trois, ovées, pointues, pétiolées, larges et garnies en dessous d'un léger duvet soyeux et gris. Inflorescence en panicules pyramidales médiocrement allongées ; fleurs odorantes ; calice à limbe double : l'extérieur formant, au-dessous du sommet du premier, un collet ondulé qui s'applique contre la corolle ; celle-ci est blanche, ou violacée ou blanche dans le haut, et violacée ou violette à la base ; silique longue de 11-14 cm. sur 6 cm. de large, et 3-4 cm. de diamèt., elliptique, échancrée au sommet ; valves dures, ligneuses, épaisses, formant deux écuelles ; semences larges imbriquées, à deux ailes latérales, minces et transparentes. — Peu abondant. Çà et là dans les falaises et endroits abrupts, d'un accès souvent difficile : Basse-Terre (ravine de Belost), rivières Noire et Rouge, Vieux-Habitants, etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 3060.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-canot. — Parnasse (habitation Litté), morne du Jardin botanique, vallée du Carbet, Fonds-Saint-Denis (près de la Porte-de-l'Enfer), etc. [N° 1238.]

Tanæcium Sw. (du grec « tanakès », ce qui est allongé, par allusion aux branches droites et allongées, qui plus tard deviennent sarmenteuses.)

T. *crucigerum* Seem. (Tanæcie dont la coupe transversale de la tige montre les faisceaux disposés en croix.). Vulgo : Liane à barrique. Pl., éd. Burm., t. 58. — Liane puissante, s'élevant sur les arbres les plus hauts, à branches d'abord droites, devenant ensuite sarmenteuses, à tige cylindrique-

1. A la Guyane, le suc de toutes les parties de cette plante est réputé alexitère. En infusion, les feuilles et les bourgeons sont utilisés en bains médicamenteux, et comme sudorifiques dans les fièvres d'accès. Ils entrent dans la composition d'un sirop béchique adoucissant. (E. H.)

anfractueuse, à rameaux souvent couverts de nombreuses aspérités lenticulaires, blanchâtres. Feuilles larges, pétiolées : les inférieures, à 3 folioles ; les supérieures, très souvent à deux folioles seulement, folioles ovales, cartilagineuses. Fleurs blanches, géminées ou en grappes pauciflores, axillaires et terminales ; corolle à tube long et infundibuliforme, pubescente, à lobes deltoïdes, pointus, ondulés ; silique longue de 12-15 cm. sur 5-6 cm. de large, convexe, elliptique, arrondie aux extrémités, formant, après déhiscence, deux écuelles profondes ; semences nombreuses, aplaties, anguleuses, presque quadrangulaires, à surface lisse, ondulée. — Peu abondant : environs de Saint-Pierre (habitation Périnell, près du bord de la rivière des Pères). Case-Pilote (le long de la rivière du Fond Layette). — Ses tiges servent à faire des cercles pour les barriques. [N° 1237.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Le **Jacaranda** *filicifolia* D. Don. Vulgo : Palissandre, grand arbre, originaire de la Guyane et du Brésil, fournissant un bois recherché pour l'ébénisterie et la marqueterie, est cultivé aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre, spécimen (C.). On rencontre également au Jardin botanique de la Martinique le **Calosanthes** *indica* Blum., petit arbre, originaire de la Cochinchine, à fleurs violettes, en panicules larges, à siliques ayant jusqu'à 30 cm. de long, et le **Phyllarthron** *comorense* DC., petit arbre des îles Comores, qui fleurit presque constamment, mais ne produit pas de fruits.

CENT DIX-SEPTIÈME FAMILLE. — ACANTHACÉES.

Ruellia Plum. (dédié à Jean de la Ruelle, né en 1474, à Soissons, botaniste et médecin de François Ier, entra plus tard dans un ordre religieux ; mort à Paris, en 1537 ; a publié plusieurs ouvrages des anciens, traitant des plantes médicinales, entre autres ceux de Dioscoride. Il a aussi écrit : *De natura stirpium*.)

R. *tuberosa* L., **R.** *clandestina* L. ; Ruellie à racines tubéreuses. Vulgo : Chandelier. Desc., vol. II, t. 113, p. 180 ; Sl., t. 95, f. 1. — Vivace par ses racines fasciculées, fusiformes-allongées, profondément enterrées ; à tiges souvent multiples, droites, branchues, tétragones et velues dans le haut, d'une élévation de 30-60 cm. Feuilles elliptiques, cunéiformes à la base. — Fleurs violet pourpre, larges, en cymes dichotomes, terminales et axillaires. Capsule lancéolée-oblongue, contenant 16-20 semences. — Les racines sont purgatives et émétiques, et peuvent remplacer l'ipéca ; réduites en poudre et prises en décoction, elles servent, dans le pays, contre les fièvres [1]. — Assez

1. A la Guyane, le sirop obtenu avec les racines est très vanté contre la coqueluche. (E. H.)

abondant dans les environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Moule, Saint-François, Lamentin, Désirade, Capesterre (Guadeloupe), etc. [N° 2366.]

Martinique. — Ipéca bâtard, patate-macaque. — Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Marin, Vauclin, etc. [N° 2013.]

R. *geminiflora* H. B. Kth.; Ruellie à deux fleurs aux aisselles des feuilles. Vulgo : Herbe-hallier. — Suffrutescent et frutescent, haut de 30-70 cm., droit ou tortueux, à tiges souvent nombreuses, grêles. Feuilles lancéolées, ovées, subsessiles. Fleurs violet pâle, petites, très caduques. — Assez rare. Dans le sol sec, pierreux et en pente de la basse région : environs de Saint-Pierre (ravine de Belost), Houëlmont. [N° 3808.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Blechum P. Br. (du grec « blekon », mot par lequel les Grecs désignaient une espèce de marjolaine : notre Blechum a une inflorescence semblable.)

B. *Brownei* Juss., **Justicia** *martinicensis* Sieb.; Blechum de Browne. Vulgo : Herbe-savane. Sl., t. 109, f. 1. — Herbe annuelle ou bisannuelle, haute de 25-80 cm., à tige souvent couchée et radicante, habituellement nue dans le bas. Feuilles ovées. Inflorescence en épis tétragonaux, terminaux, réunis par 2-3; corolle violet pâle, pédicelles courts, munis, à la base, de trois bractées ovées, ciliées. Capsule ovoïde, contenant huit semences. — Très abondant dans les savanes sèches et humides de la basse région, où il vit souvent en société et forme une sorte de gazon; il constitue un assez médiocre fourrage. — Environs de la Basse-Terre, Baillif, Lamentin, Moule, Désirade, Marie-Galante, les Saintes. Alt. 0-400 mèt. [N° 2363.]

Martinique. Vulgo : Herbe-savane. — Abondant dans toute l'île. [N° 1212.]

Lepidagathis Willd. (du grec « lepis », écaille, et « agathis », pelote, parce les fleurs sont en glomérules, et les segments inférieurs de ces fleurs en forme d'écaille.)

L. *alopecuroides* R. Br.; Lépidagathis à queue de renard. Vulgo : Queue de renard (**Teliostachya** Nees). — Herbacé, annuel ou vivace, ou parfois suffrutescent, selon les endroits, à tige couchée, allongée, radicante, ensuite relevée, haute de 20-75 cm. Feuilles elliptiques, cunéiformes à la base. Fleurs en glomérules verticillées, formant ensemble un épi serré, ovoïde-allongé; bractées scarieuses, elliptiques, pointues, grisâtres; corolle violet pâle, petite. — Dans les endroits aquatiques ou très humides et le long des ruisseaux des grands bois : Bains-Jaunes, Matouba, Vieux-Habitants, Trois-Rivières[1], etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 2365.]

1. Dans l'Inde, on emploie couramment le **Lepid.** *cristata* Willd. contre les fièvres intermittentes : on en prépare une décoction aqueuse ou une infusion vineuse, à la dose de 45 gr. de plante pour un litre de liquide. Il y aurait à voir si l'espèce des Antilles n'a pas les mêmes propriétés. (E. H.)

Martinique. Vulgo : Queue-de-renard. — Abondant : Bois de la Montagne-Pelée, du Lorrain, de l'Alma, etc. [N° 1213.]

Pachystachys Nees (du grec « pachus », épais, serré, et « stachys », épi, allusion à la forme de l'inflorescence.)

P. *coccinea* Nees ; Pachystachys à fleurs écarlates. Vulgo : Plumet d'officier. Aubl., t. 3. — Arbrisseau élégant, haut de 1 m 50-3 mèt., droit, très ornemental. Feuilles larges : les adultes, penchées ; les jeunes, dressées, elliptiques ou elliptiques-oblongues, pétiolées. Fleurs larges, serrées, en épis cylindriques, longs de 8-12 cm. — Introduit de Cayenne, naturalisé et cultivé à la Martinique, au Jardin botanique et dans beaucoup d'autres endroits de l'île ; se rencontre rarement dans les jardins de la Guadeloupe. [N° 2371.]

Thyrsacanthus Nees (du grec « thyrsos », thyrse, panache, et « akantha », épine, pointe, probablement parce que les grappes en forme de thyrse sont allongées et pointues.)

T. *nitidus* Nees ; Thyrsacanthe à fleurs brillantes. Vulgo : Bois indien. Sl., t. 10, f. 2. — Arbrisseau suffrutescent et souvent frutescent, très glabre, droit, haut de 0 m 70-1 m 40, ornemental, peu branchu, à bois très cassant. Feuilles oblongues ou lancéolées-oblongues, acuminées au sommet, rétrécies, à la base, en un pétiole court. Fleurs violet pourpre, ou violacées ou plus rarement blanches, et panachées de violet, en thyrses allongés, formant, le plus souvent, une large panicule terminale. — Abondant dans les bois inférieurs, humides et rocailleux : Camp-Jacob, Houëlmont, Gourbeyre (mornes Boucanier et Hirondelle), Trois-Rivières, Vieux-Habitants, etc. Alt. 0-40-600 mèt. [N° 2361.]

Martinique. Vulgo : Bois genou, à cause des renflements des nœuds. — Très abondant dans presque tous les grands bois, mais surtout dans les environs de la fontaine Didier et dans les hauteurs des Trois-Ilets et du Diamant. [Nos 2004, 2005.]

Le **Graptophyllum** *hortense* Nees, **Justicia** *picta* L., grand buisson, haut de 2-4 mèt., à feuilles panachées de blanc sur fond vert, est fréquemment cultivé dans les jardins des deux colonies. [N° 1996.]

Dianthera Gronov. (du grec « dis », double, et « anthera », anthère, allusion aux loges de l'anthère, qui sont séparées par le connectif, de manière à paraître doubles.)

D. *androsæmifolia* Griseb. ; Dianthère à feuilles d'Androsema. Vulgo : Violette-savane. — Suffrutescent et frutescent, haut de 40-60 cm., nu dans le bas, à tige grêle, à branches peu nombreuses, plus ou moins inclinées au sommet. Feuilles ovées ou ovées-lancéolées. Fleurs violettes, panachées de

blanc, en épis pauciflores et allongés. — Peu abondant. Endroits secs, chauds et pierreux : les Saintes (chemin du Chameau), Deshaies (Gros-Morne). [N° 2895.]

MARTINIQUE. Vulgo : Violette des bois. — Assez abondant dans les broussailles pierreuses et en pente des hauteurs du Fond Layette (Case-Pilote). [N° 2008.]

D. *pectoralis* J. F. Gmel.; Dianthère pectorale. Vulgo : Herbe aux charpentiers. Tuss., *Fl.*, III, t. 2; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 3, p. 3. — Suffrutescent, haut de 20-70 cm., à racines fibreuses, à tige grêle, allongée, peu branchue (à l'état sauvage) et souvent garnie d'une ligne de poils gris. Feuilles ovées ou ovées-lancéolées, petites. Fleurs violettes, en épis allongés, formant ensemble une panicule terminale, lâche. — Rare à l'état sauvage ; se rencontre très fréquemment dans les jardins, où il est cultivé comme plante médicinale et aussi en bordures, qui, par la taille, deviennent très touffues et très belles. — Dans la médecine domestique, on emploie les feuilles et les branches en infusion contre les maux d'estomac ; mêlées à du sirop, contre les maladies de poitrine ; macérées avec du sel, pour la guérison des blessures. [N° 2362.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à charpentiers. — Çà et là dans les haies et surtout dans le cimetière de l'Ajoupa-Bouillon. — On en fait aussi des bordures. [N°s 2001, 2132.]

D. *sessilis* J. F. Gmel. ; Dianthère à feuilles sessiles. Vulgo : Petite marguerite. — Suffrutescent, haut de 30-80 cm., souvent très branchu, à branches rigides, droites, fastigiées, peu feuillues, quelquefois presque sans feuilles. Feuilles ovées, pointues, brièvement pétiolées. Fleurs larges, violet foncé, sessiles, axillaires. — Endroits secs, chauds, pierreux, arides. — Fl. en avril, mai. — Assez abondant sur la côte de Baillif, entre le bourg et l'habitation Bovis. [N° 3625.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Justicia Houst. (dédié à l'horticulteur Écossais James Justice, qui a écrit : *The scots gardener director*, 1745 ; *The british gardener director*, 1767.)

J. *eustachiana* Jacq. ; Justicie de Saint-Eustache. Vulgo : Grande marguerite. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 4, p. 4. — Suffrutescent, ornemental, haut de 50-95 cm., droit, à tige et branches rétrécies aux nœuds. Feuilles lancéolées, acuminées, terminées par une pointe obtuse, pointues à la base. Fleurs rose foncé, en épis axillaires et terminaux. — Fl. d'août à janvier. — Environs du Moule, seul endroit où j'aie pu trouver cette belle plante, mais elle y est assez abondante. [N° 2894.] — Elle n'existe pas à la Martinique.

J. *carthaginensis* Jacq., *Beloperone violacea* Planch. et Linden ; Justicie de Carthage. Vulgo : Grande marguerite. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 5, p. 5. — Suffrutescent, haut de 50-95 cm., droit, quelquefois tortueux et subsar-

menteux, à tige noirâtre, lisse, à branches courtes, à tige et branches rétrécies et noirâtres aux nœuds. Feuilles ovées ou elliptiques-lancéolées. Inflorescence en épis courts, terminaux ; bractées obovales, spatulées, plus longues que le calice ; corolle violet foncé, très belle, à lèvre supérieure large et à deux stries blanches. — Abondant dans les environs de la Basse-Terre (Morne-à-Vaches), Baillif, Pigeon, Moule, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2361.

MARTINIQUE. Vulgo : Grande violette. — Environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts), vallée du Carbet, Trinité (Tartane), etc. [N° 409.

Le **Crossandra** *infundibuliformis* Nees, sous-arbrisseau haut de 0m 90-1m 20, droit, à fleurs d'un jaune d'ocre, en épis carrés et allongés, a été introduit au Jardin botanique de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu et naturalisé dans les deux colonies [N° 2368), Martinique [N° 408] ; il est originaire de Madagascar.

On rencontre également dans les deux îles le **Justicia** *Adhatoda* L. (**J.** *caracassana* Sieb.), sous-arbrisseau à branches tombantes, relevées aux extrémités, à fleurs d'un bleu noir, panaché de blanc, en larges cymes axillaires ; il est originaire de Caracas. [N° 411.

Anthacanthus Nees (du grec « anthos », fleur, et « akantha », épine, à cause des épines qui se trouvent à la base du pédoncule floral.)

A. *spinosus* Nees ; Anthacanthe épineux. Vulgo : Picanier jaune. — Arbrisseau haut de 0 m 60-1 mèt., droit ou tortueux, le plus souvent fortement branchu. Feuilles ovées ou ovées-elliptiques, pointues au sommet, atténuées à la base en un pétiole tantôt long, tantôt court. Inflorescence en épis courts, terminaux et axillaires : les derniers très courts, épines à 3-5 branches acérées, droites ou légèrement recourbées, blanches, situées à l'aisselle des branches et des fleurs ; corolle large, d'un jaune pâle ; bractées ovales-lancéolées, terminées par une épine rigide et très acérée. — Peu répandu : çà et là dans les terres sablonneuses des environs de la Basse-Terre (quartier de l'Arsenal et embouchure de la rivière du Galion). [N° 2360.] Il existait autrefois à la Martinique : je n'ai pas pu le retrouver.

A. *microphyllus* Nees ; Anthacanthe à petites feuilles. Vulgo : Amourette. — Buisson très touffu et très ornemental, haut de 1-2m 50, à branches allongées, flexibles, infléchies ou tombantes. Feuilles très petites, spatulées ou obovales, solitaires ou fasciculées par 2-5. Fleurs violettes, axillaires, solitaires ou plus rarement fasciculées. — Fl. de septembre à mars. — Abondant dans les terres calcaires de la côte occidentale de la Désirade ; rare à Marie-Galante. [N° 2899.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Dicliptera Juss. (du grec « diklis », double porte, et « pteron », aile, parce que les deux valves de la capsule sont ailées et se séparent à la base.

D *martinicensis* Juss. ; Dicliptère de la Martinique. Vulgo : Herbe-savane

Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 2, f. 3, p. 2 (une feuille et une fleur). **Justicia** Jacq. — Herbe géniculée, rameuse, glabre, haute de 50-80 cm., plus ou moins droite. Feuilles ovées ou ovées-oblongues, rétrécies, à la base, en un pétiole mince. Inflorescence en épis allongés, interrompus, terminaux et axillaires ; fleurs fasciculées par 3-5 : chacune enveloppée par deux bractées larges ; corolle à deux lèvres, violet pâle. — Assez abondant. Dans les endroits ombragés et dans les haies de la basse région : environs de Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Trois-Ilets. Alt. 0-300 mèt. [N° 2002.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Thunbergia Retzius (dédié à Charles-Pierre Thunberg, né en 1743, à Jönköping, en Suède ; étudia, sous Linné, les sciences naturelles ; après de nombreux voyages au Cap, à Batavia et au Japon, devint professeur de botanique, et mourut en 1822, sur sa propriété de Tunaberg, près d'Upsal. Il a écrit : *Flora japonica* ; *Icones plantarum japonicarum* ; *Prodromus plantarum capensium* ; *Flora capensis*, etc.)

T. *fragrans* Roxb. ; Thunbergie à fleurs odorantes. — Liane annuelle, haute de 2-4 mèt., à tige flexible, filiforme, cylindrique. Feuilles ovées ou ovées-lancéolées, subcordées ou hastées à la base. Fleurs d'un blanc pur, inodores (dans nos colonies), axillaires, larges, pédonculées ou réunies par 2-3 ; corolle à 4-5 lobes deltoïdes-renversés, tronqués ou tridentés au sommet ; calice entouré de deux bractées spathacées, caduques, vertes. Capsule ovoïde, s'ouvrant élastiquement en deux valves, dont chacune terminée par une pointe longue, large, obtuse ; semences subglobuleuses, tronquées aux deux extrémités et percées d'un trou de part en part. — Fl. surtout pendant et après l'hivernage. — Naturalisé et très abondant dans les haies et les broussailles des basse et infra-moyenne régions de la Guadeloupe et de la Grande-Terre. — Originaire des Indes Orientales. Alt. 0-600 mèt. [N° 2370.]

Martinique. Vulgo : Abondant dans toute l'île. [N° 2014.]

T. *alata* Boj., *Bot. mag.* ; Thunbergie à pétiole ailé. Vulgo : Fleur jaune savane. — Liane annuelle, rampante et grimpante, haute de 3-5 mèt., à tige et branches très enchevêtrées, flexibles, filiformes. Feuilles velues, en cœur, à sinus ouvert et profond. Fleurs jaunes, ornementales, larges, disposées comme celles de la précédente espèce, marquées d'une tache pourpre noir à la gorge ; corolle à cinq lobes arrondis ; calice, bractées et fruits comme dans le précédent. — Fl. surtout pendant et après l'hivernage. — Dans toute la Guadeloupe et ses dépendances, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut), etc. Alt. 0-700 mèt. [N° 2367.]

Martinique. Vulgo : Fleur jaune savane. — Abondant dans toute l'île. [N° 2015.]

T. *grandiflora* Roxb. ; Thunbergie à grandes fleurs. Vulgo : Liane-fleur violette. *Illust. hortic. Belge*, pl. xxxii, anno 1895. — Très forte liane, à

branches extrêmement nombreuses, allongées, flexibles, pendantes, glabres et noires. Feuilles larges, ovales, cordées, anguleuses. Inflorescence en grappes pendantes, terminales, nombreuses ; corolle large, violette, plus rarement violacée ou blanche, renfermée, avant l'anthèse, dans deux bractées spathacées et caduques, tube ventru, à 5 lobes arrondis et inégaux. Capsule ovoïde, terminée par un bec large, droit, environ deux fois plus long qu'elle ; déhiscence élastique ; semences 2, arrondies, convexes-concaves, noires, sillonnées-ruguleuses. — Fl. toute l'année. — Originaire de la Chine et des Indes Orientales, introduite en Europe en 1820. Naturalisée et cultivée comme plante d'ornement dans les jardins de la Basse-Terre, de Gourbeyre, du Camp-Jacob. [N° 2367.]

Martinique. Vulgo : Liane de Chine. — Introduite au Jardin botanique, où elle s'est naturalisée, et pousse avec une vigueur et une rapidité telles qu'elle envahit tout et qu'il faut détruire de temps en temps les vieux pieds. La racine devient très grosse et prend la forme d'une souche ; elle est subéreuse et spongieuse.

Sesamum L. (du grec « sesamon », ou de l'arabe « sem-sem ».)

S. *orientale* L., **S.** *indicum* L. ; Sésame de l'Orient. Vulgo : Gigiri. Desc. vol. IV, t. 268, p. 155. — Herbe annuelle, pubescente, droite, haute de 60-95 cm., rarement plus élevée. Feuilles ovées-lancéolées, acuminées, grossièrement dentées, longuement pétiolées : les inférieures, opposées ; les supérieures, alternes. Fleurs axillaires, brièvement pédonculées, situées tout le long de la tige ; corolle rosée. Capsule ovoïde-oblongue, brusquement terminée par un bec court et droit, traversée de quatre sillons, s'ouvrant au sommet en deux valves, par le dédoublement d'une fausse cloison. — Naturalisé et cultivé. — Fl. en mai, juin, juillet. — Les feuilles et surtout les fleurs sont émollientes et ont des vertus béchiques adoucissantes ; dans le pays, on les emploie souvent contre le rhume et la toux. L'eau froide ou tiède, dans laquelle on a infusé soit les feuilles, soit les fleurs, soit les deux ensemble, sert de collyre pour les yeux malades ou fatigués ; l'huile, qu'on extrait des graines, se conserve longtemps et rend les mêmes services que l'huile d'olive ; avec les graines, grillées, mêlées à du sirop, on fait des galettes ou des tablettes très appréciées des Créoles. [N° 2898.]

Martinique. Vulgo : Gigiri. — Cultivé et naturalisé. (Spécimen manque.)

De cette famille des Acanthacées, si riche en arbrisseaux d'ornement, toujours faciles à propager à cause de leur bois mou, on cultive dans les deux colonies les espèces suivantes :

Eranthemum *nervosum* R. Br. (**Ruellia** *varians* Vent.), buisson haut de 1-1 m 50, à fleurs bleues, serrées, en épis terminaux et nombreux, originaire des Indes Orientales. [N° 838.] — **E.** *bicolor* Spr. Vulgo : Pensée créole.

arbrisseau grêle, haut de 50-90 cm., à fleurs blanches, ponctuées de noir, originaire de Java. [N° 1999.] — **Meyenia** *erecta* Benth. Vulgo : Gueule-de-loup, buisson à tiges très nombreuses, à fleurs violettes, larges, originaire de la Guinée. [N° 2372.] Martinique. [N° 1996.] — **M.** *alba* Hort. Vulgo : Gueule-de-loup-blanc, buisson comme le précédent, mais à fleurs moins larges et blanches. [N° 2373.] Martinique. [N°s 831, 833.] — **Sanchezia** *nobilis* Hook., arbrisseau, tortueux, à fleurs jaunes, en épis terminaux, originaire de la République de l'Équateur. [N° 835.] — On rencontre plus souvent le **Stephanophysum** *ventricosum* Nees de la Nouvelle-Grenade, arbrisseau à fleurs rouges, en cymes lâches et larges [N° 1995]; — le **Barleria** *cristata* L., de l'Inde Orientale, sous-arbrisseau, fort élégant et touffu, originaire de Pondichéry [N° 1992]; le **B.** *cærulea* Roxb., à fleurs bleu céleste, originaire du Népaul. [N° 1993.]

L'**Aphelandra** *pectinata* Willd. [N° 2000], de l'Amérique australe, et le **Gendarussa** *vulgaris* Nees, de l'Asie tropicale [N° 1994], sont cultivés au Jardin botanique de Saint-Pierre [1] et dans l'île de la Martinique.

CENT DIX-HUITIÈME FAMILLE. — GESNÉRIACÉES.

Pentarhaphia Lindl. (du grec « penté », cinq, et « raphia », couture, parce que le tube de la corolle présente cinq côtes.)

P. *longiflora* Lindl., **P.** *Swartzii* Decne., **Gesneria** *ventricosa* Sw.; Pentaraphie à longues fleurs. Vulgo : Gueule-de-loup-montagne. — Arbrisseau ornemental, droit, haut de 0^{m} 90-5^{m} 50, à écorce lisse, se détachant par petites plaques. Feuilles rigides, souvent visqueuses, entières ou serretées au-dessus de la base, lancéolées-elliptiques ou lancéolées-oblongues, atténuées à la base. Fleurs axillaires, très longuement pédonculées, en cymes ombelliformes de 2-5 rayons; corolle rouge foncé, bilabiée, à tube arqué; étamines exsertes; pistil plus long que les étamines; calice herbacé, à dix côtes, à 5 lobes subulés, longs, linéaires; ovaire infère. Fruit médianicide au sommet; semences nombreuses, petites. — Fl. en juin, juillet. — Rare : dans les hauteurs sèches et pierreuses de Vieux-Fort et des Vieux-Habitants. Alt. 200-400 mèt. [N° 2375.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gueule-de-loup-montagne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe, Pitons-du-Carbet, morne des environs de l'Alma. Alt. 700-800 mèt. [N°s 330 *a* et *b*], avec la variété *Lindleyana* Decne, à feuilles plus petites, elliptiques-ovales. [N° 329.]

1. D'après Limousin-Bocquellon (*loc. cit.*) on emploierait, aux Antilles, souvent cette plante, le **G.** *vulgaris*, contre les fièvres intermittentes. On en prépare une décoction aqueuse ou une infusion vineuse à la dose de 30 gr. de plante pour un litre de véhicule. (E. H.)

Episcia Mart. (du grec « episkos », ombragé, parce que ces plantes se plaisent dans les endroits couverts et humides.)

E. *melittifolia* Mart. ; Episcie à feuilles de mélisse. Vulgo : Herbe à miel. — Herbe flasque, pubescente, droite ou ascendante, à tige succulente, grosse, carrée dans le haut, d'une élévation de 15-60 cm. Feuilles larges, plus ou moins pubescentes, elliptiques, pointues, crénelées, à base toujours inégale. Fleurs violet pourpre, en cymes axillaires, pauciflores ou multiflores ; corolle infundibiliforme, droite, à 5 lobes arrondis, presque égaux. Capsule médianicide. — Fl. presque toute l'année. — Cette herbe s'emploie souvent en tisane comme sudorifique contre les fièvres, les bronchites, la toux et les rhumes. — Abondant dans les anfractuosités des roches humides, sur les talus des chemins des grands bois : Houëlmont, Camp-Jacob, Trois-Rivières, Ravine-Chaude, Sofaya, etc. Alt. 150-900 mèt. [N° 3384.]

Martinique. Vulgo : Herbe à miel. — Abondant : Morne-Rouge, Champflore, Fonds-Saint-Denis, Chemin de la Trace, fontaines Didier et Absalon, etc. [N° 327.]

Tussacia Reichb. (dédié au botaniste français G. Rich. de Tussac, qui a écrit : *Flora Antillarum*, en 4 grands volumes, avec des figures coloriées.)

T. *pulchella* Reichb. ; Tussacie gracieuse. Vulgo : Herbe à miel bâtard. (**Besleria** Plum.) (**Episcia** Mart.) — Suffrutescent, à tige inférieurement couchée et ensuite dressée, grosse, carrée-sillonnée, pubescente dans le haut, d'une hauteur de 40-80 cm. Feuilles flasques, larges, plus ou moins pubescentes, ovées ou ovées-oblongues, pointues, fortement crénelées au-dessus de la base et rétrécies en un pétiole court. Fleurs jaunes, solitaires ou en cymes axillaires, pédonculées ; calice rouge jaunâtre. — Dans les bois humides et rocailleux : Ravine-Chaude (bord de la rivière Bras de Sable). [N° 3381.] — On le cultive quelquefois dans les jardins comme plante médicinale, et on emploie feuilles et fleurs en décoction contre les fortes fièvres, les bronchites, les fluxions de poitrine, etc.

Martinique. Vulgo : Herbe à miel. — Environs de la fontaine Didier, du Camp de l'Alma, et dans les bois du Gros-Morne. [N° 328.

Besleria Plum. ex L. (dédié à Basile Besler, né en 1561, à Nuremberg, pharmacien, directeur du jardin de l'évêque d'Eichstaedt, à Saint-Wilibald, mort en 1629 ; a décrit les plantes du jardin de l'évêché, avec des figures gravées sur cuivre. Son frère et son neveu ont également publié des ouvrages de botanique.)

B. *lutea* L. ; Beslérie à fleurs jaunes. Vulgo : Herbe à pique bâtard. Plum. éd. Burm., t. 49. — Sous-arbrisseau, droit, glabre, stolonifère, haut de 0m 90-1m 50, à tige grosse, succulente, remplie de moelle blanche. Feuilles larges, pétiolées, à veines très fortes et saillantes en dessous, limbe ellip-

tique ou elliptique-oblong, pointu, serreté au-dessus de la base. Fleurs jaunes, axillaires, solitaires ou en cymes ombelliformes à 2-8 rayons; corolle tubuleuse, à tube droit, subcylindrique et légèrement bossu à la base. Fruit mûr rouge foncé, subglobuleux-comprimé, luisant, de la grosseur d'une très petite cerise, contenant une masse de petites semences noires. — Peu abondant. Çà et là sur les lisières et dans les clairières des grands bois, dans les haies des savanes : Camp-Jacob, Houëlmont, Trois-Rivières, Sofaya, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2379.][1]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-graine rouge. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Morne-Rouge, Calebasse, Ajoupa-Bouillon, hauteurs de Case-Pilote, fontaine Didier, etc. [N° 326.]

Alloplectus Mart. (du grec « allos », autre, et « plectos », noué, entortillé, allusion à l'état de torsion des étamines.)

A. *cristatus* Mart. ; Alloplectes à calice en crête de coq. Vulgo : Fuchsia sauvage (au Camp-Jacob). Jacq., *Sel Am. st. hist.*, t. 119, p. 188. — Vivace, ornemental, grimpant, à tige radicante, à branches libres et velues. Feuilles petites, elliptiques, flasques, laineuses, entières ou serretées au-dessus de la base. Fleurs laineuses, très belles, d'un rouge jaunâtre, solitaires, axillaires, pédonculées, à pédoncules presque aussi longs que les feuilles; calice à 5 folioles herbacées, inégales, cordées, serretées, laineuses, persistantes. Fruit baccien, subglobuleux ou nettement globuleux, très blanc à la maturité, de la grosseur d'une cerise, contenant une infinité de petites semences nichées dans une pulpe blanche. — Assez abondant dans tous les bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 300-1000 mèt. [N° 2985.]

MARTINIQUE. Vulgo : Fuchsia sauvage. — Dans tous les grands bois du nord de l'île. [N° 1877.]

Columnea Plum. (dédié à Fabio Colonna (en latin Fabius Columna), né en 1567, à Naples, fut d'abord jurisconsulte, étudia ensuite la botanique, après avoir été guéri du haut mal par l'usage prolongé de la valériane; devint plus tard gouverneur de la Calabre et ensuite professeur à Naples, où il mourut en 1650; a écrit : *Phytobasanos* ou entretiens sur les plantes), accompagné de gravures sur cuivre; **Ecphrasis** (description *minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium*.)

C. *scandens* L. ; Columnea grimpant. Vulgo : Fuchsia des bois. Plum., édit. Burm., t. 89, f. 1. — Vivace et grimpant comme le précédent. Feuilles laineuses, épaisses, elliptiques, subentières, petites. Fleurs larges, rouges, très belles, solitaires à l'aisselle des feuilles placées à l'extrémité des branches libres; corolle laineuse, arquée, profondément bilobée, à étamines exsertes, mais ne

1. Sous le nom d'*Ortie d'eau*, le **B.** *violacea* d'Aublet est employé à la Guyane comme sudorifique par ses feuilles (infusions chaudes). (E. H.)

dépassant pas la lèvre supérieure. Fruit baccien, globuleux, déhiscent, blanc à la maturité, de la grosseur d'une petite cerise, contenant une masse de petites semences. — Fl. de mai à août. — Rare. Çà et là dans les bois supérieurs des Fonds-Saint-Denis, des Deux-Choux, du Lorrain, etc. [N° 1876.] — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

Martynia Houst. (dédié à John Martyn, né en 1699, à Londres; en 1733, professeur de botanique à Cambridge; mort en 1761; a écrit : *Tabulæ synopticæ plantarum officinalium*; *Methodus plantarum circa Cantabrigiam nascentium*; *Historiæ plantarum rariorum decades V.*)

M. *diandra* Glox.; Cornaret à deux étamines. Vulgo : Tête-de-mort. Desc., vol. IV, t. 272, p. 180. — Herbe annuelle, droite, haute de 50-80 cm., visqueuse, pubescente. Feuilles penchées dans la journée, larges, finement duvetées, opposées, cordées-arrondies, sinuées-dentées, à pétiole long. Inflorescence en grappes courtes, terminales et axillaires; calice à cinq feuilles obliques; corolle à deux lèvres, blanche, avec des taches larges, d'un pourpre noir, sur les lobes; tube obliquement campanulé. Capsule large, ligneuse et dure à la maturité, s'ouvrant, au sommet, par déhiscence médianicide, en deux valves, dont chacune est surmontée d'un crochet brusquement recourbé et acéré. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Durant la nuit, par un beau clair de lune, les feuilles se dressent verticalement et s'abaissent vers le matin. — Dans les terres sèches ou humides et ombragées près du bord de mer : Prêcheur, Fond-Canonville. [N° 1874.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Guadeloupe.

De la famille des Gesnériacées, on cultive dans les jardins des deux colonies, où elles se sont pour ainsi dire naturalisées, les espèces suivantes : **Achimenes** *longiflora* DC. du Mexique [N° 2236]; **A.** *grandiflora* DC. [N° 2374] du Mexique, qui fleurissent en juin, juillet et août; **Tydæa** *picta* Decne, de Panama, très abondant dans les jardins du Camp-Jacob, du Matouba et du Morne-Rouge [N° 1937]; enfin le **Gloxinia** *maculata* L'Hérit., de l'Amérique Australe. Vulgo : Gueule-de-loup. [N° 2378.]

CENT DIX-NEUVIÈME FAMILLE. — CONVOLVULACÉES.

Argyreia Lour. (du grec « arguros », d'argent, parce que les feuilles sont habituellement argentées en dessous.)

A. *tiliæfolia* Wight; Argyreia à feuilles de tilleul. Vulgo : Liane gros boudin, bois-patate marron. — Vivace par ses racines, fortes et allongées, herbacée par ses tiges, à tige adulte subéreuse, grosse. Feuilles larges, cordées-arrondies, membraneuses, glabres; calice à cinq feuilles persistantes et accres-

centes. Fruit large, indéhiscent, niché dans le calice; ovaire à quatre logettes, contenant chacune une semence brune, lisse, de la grosseur d'un pois. — Fl. de septembre à février. — Assez abondant le long des ruisseaux, des rivières et dans les savanes humides de la basse région : environs de la Basse-Terre, Trois-Rivières, Baillif, Sainte-Rose, Lamentin, Moule, Sainte-Anne, etc. [Nos 2476, 3503.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gros boudin, liane d'argent bâtard. — Grande-Rivière (abondant près du bord de mer), Grand'Anse, Trinité, Fort-de-France, etc. [N° 1883.]

L'**Argyreia** *bracteata* Chois. de l'Inde Orientale, vulgo : Liane d'argent, à feuilles larges, cordées, garnies, en dessous, d'un duvet soyeux, blanc argenté, à fleurs en grappes terminales, est cultivé dans les jardins des deux colonies. [N° 3480.] — MARTINIQUE. [N° 1884.]

Ipomœa L. (du grec « ips », ver, et « omoios », semblable, plante qui marche comme un ver, c'est-à-dire plante semblable au liseron.)

I. *Bona-nox* L., **Calonyction** *megalocarpum* Rich.; Ipomée bonne nuit. Vulgo : Belle-de-nuit. Sl., t. 96, f. 1; Rich., *Cuba*, t. 63. — Annuel, voluble, à tige adulte subéreuse, jeune tige et branches filiformes. Feuilles larges, cordées-rondâtres, pointues. Inflorescence axillaire; fleurs pédonculées, larges, blanches, très odorantes, à odeur suave et très agréable, solitaires ou réunies par trois; corolle à tube cylindrique, long, s'élargissant brusquement au sommet; sépales 5, inégaux : les deux intérieurs, ovales-oblongs, obtus; les trois extérieurs, ovés-lancéolés et terminés par un appendice filiforme; ovaire à deux loges quadriovulées. Capsule entourée des sépales persistants, s'ouvrant de la base au sommet et ne contenant que quatre semences blanchâtres, glabres : les autres ovules avortent. — Fl. d'août à décembre. — Peu abondant. Çà et là dans les halliers du Morne-à-l'Eau et du Moule. [N° 3499.]

MARTINIQUE. Vulgo : Belle-de-nuit, liane douce. — Dans les halliers du Parnasse, des Trois-Ponts et des hauteurs de l'habitation Pécoul. [N° 128.]

I. *tuba* G. Don, **Calonyction** *grandiflorum* Chois.; Ipomée à fleurs à long tube. Vulgo : Liane douce bord-de-mer. — Voluble, grimpant, peu branchu, haut de 5-7 mèt., tige grosse, subéreuse, adulte quand elle est jeune, tige et branches striées. Feuilles cordées-rondâtres, pointues, entières. Fleurs blanches, pédonculées, réunies par trois aux aisselles des feuilles, nombreuses; cinq lobes courts et à peine distincts; sépales et capsule comme dans le précédent; semences 4, anguleuses, pubescentes, laineuses autour du hile et le long des angles. — Fl. de juin à novembre. — Abondant sur les lisières des bois du bord de mer : Sainte-Anne (habitation Les Anglais), Vauclin, etc. [N° 1892, spécimen imparfait.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

I. *ventricosa* Chois.; Ipomée à fleurs ventrues. Vulgo : Liane blanche,

liane d'argent. — Vivace, grimpant et rampant, extrêmement branchu, à branches très allongées, glabres. Feuilles cordées, rondâtres : les adultes, souvent plus larges que longues. Inflorescence en cymes longuement pédonculées, axillaires, allongées, portant 3-5 fleurs ; corolle blanche, faiblement odorante, large, infundibuliforme, à tube large, ventru-campanulé. Capsule large, globuleuse, complètement couverte et dépassée par les sépales persistants et accrescents ; semences 4, globuleuses, couvertes d'un duvet court et noir. — Rare à l'état sauvage : se rencontre souvent dans les cours et les jardins, où il est cultivé comme plante d'ornement à cause de la richesse de ses fleurs qui se succèdent d'octobre jusqu'en mars : Basse-Terre, Trois-Rivières, Pointe-à-Pitre, Moule, etc. [N° 3081.]

MARTINIQUE. Vulgo : Liane-serpent, liane bord-de-mer. — Assez rare : Grande-Rivière (dans les halliers près du bord de mer), Basse-Pointe, Grand'Anse, etc. [N° 427.]

I. *tuberosa* L. ; Ipomée à racine tuberculeuse. Vulgo : Liane à tonnelle, liane à courtine, bois-patate. Sl., t. 96, f. 2. — Forte liane, montant sur des arbres très élevés, dont elle atteint le sommet, vivace par ses racines tuberculeuses, grosses comme une tête d'homme, annuelle par ses tiges, à branches flexibles, pendantes, brunes et cylindriques. Feuilles larges, palmifides, à 5-7 segments profonds, elliptiques-lancéolés, pointus, entiers. Fleurs jaunes, plus petites que dans les trois espèces précédentes, en cymes longuement pédonculées, uni-triflores ; corolle, campanulée-infundibuliforme. Capsule très large, globuleuse, entourée et dépassée par les larges sépales cartilagineux et accrescents ; semences rondâtres, pubescentes. — Fl. de septembre à janvier. — Çà et là dans les halliers des falaises de la basse région : Basse-Terre (ville et environs), Trois-Rivières, Gourbeyre (Dolé), Pigeon, Deshaies, etc. [N° 2481, 3010.] — Il n'existe pas à la Martinique. — Tubercule énorme, drastique.

I. *dissecta* Pursh, I. *sinuata* Orteg. ; Ipomée à feuilles découpées. Vulgo : Liane-amande amère, liane à noyau (de cerise sous-entendu). — Annuel, voluble, à tige et branches poilues, filiformes. Feuilles palmatifides, à 5-7 segments profonds, elliptiques-lancéolés, pennifides ou sinués-dentés ; pétiole long, poilu ou glabre. Fleurs le plus souvent solitaires, plus rarement géminées, pédonculées, glabres ; corolle blanchâtre ou blanc pâle, ou blanche ; sépales membraneux, luisants, légèrement violacés, oblongs, obtus, environ une fois plus courts que la corolle ; semences 4, rondes, glabres, brunes. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Les feuilles contiennent de l'acide cyanhydrique, car, quand on les froisse, elles exhalent une odeur analogue à celle des noyaux de cerise. — Abondant dans les halliers de la basse région : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, et çà et là dans tous les grands fonds de la Grande-Terre, de la Désirade et de Marie-Galante, etc. [N° 2472.]

Martinique. Vulgo : Pâte d'amande. — Abondant dans la basse région de l'île. [N° 1886.]

I. *pentaphylla* Jacq.; Ipomée à cinq feuilles. Vulgo : Liane poilue. — Annuel, grimpant, à branches filiformes, tombantes; à tige, branches, pédoncules, pétioles et sépales garnis de poils longs, roux, droits, sétiformes. Feuilles à cinq lobes elliptiques ou lancéolés-elliptiques, pointus, entiers. Fleurs blanc pâle, peu odorantes, en cymes très lâches, axillaires et très longuement pédonculées; sépales 5, ovés-oblongs, obtus : les trois extérieurs plus longs et garnis de poils très développés; ovaire à quatre logettes. Capsule à quatre semences globuleuses et brunes. — Dans les halliers de la région inférieure de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2481.]

Martinique. Vulgo : Liane poilue. — Dans toute l'île. [N° 1889.]

I. *Batatas* Poir., Batatas *edulis* Chois. (du mot espagnol « batata » ou « patota », pomme de terre, allusion à la saveur et à l'usage des racines de la plante.) Vulgo : Patate douce. Tuss., *Fl.*, IV, f. 1; Desc., vol. VIII, t. 545, p. 70. — Rampant ou voluble, à racines tuberculeuses, allongées. Feuilles très variables : tantôt cordées ou hastées à la base, tantôt entières ou sinuées-dentées, tantôt à 3-7 lobes pointus ou arrondis, tantôt très longuement, tantôt brièvement pétiolées. Fleurs violettes ou violet pâle, ou blanches, en cymes pauciflores, pédonculées, à pédoncules de longueur variable. — On croit que la patate est originaire de l'Amérique : elle est cultivée dans presque toutes les parties chaudes et tempérées du monde entier. On en rencontre plusieurs variétés, entre autres : la patate « Maley », à racines violettes en dehors et en dedans; la patate « Créole », à racines violettes en dehors et blanches en dedans; la patate « Samana », à racines jaunâtres; la patate « moyenne » ou patate « suif », à racines napiformes, grasses; la patate de la « Barbade » ou « gros bois », à racines blanches; la patate « rouge », etc. Celles qui ont des racines blanches sont généralement plus sucrées et sont préférées aux autres. — Les patates se mangent rôties dans le four ou cuites avec du sel, ou en confitures avec du sirop. Dans le pays, on se sert de la patate, gragée ou mêlée au lait froid, comme d'un remède infaillible contre les démangeaisons des vieillards (*pruriclus senilis*); il suffit d'en frictionner les parties malades pendant trois ou quatre jours. La patate rouge, gragée et mêlée à l'huile d'olive, s'emploie intérieurement contre les empoisonnements causés par les crabes, les moules, les écrevisses, etc. On fait encore usage de la patate blanche, crue et gragée, contre les brûlures. Les patates produisent très rarement des graines : les pieds se multiplient surtout par les tronçons de la partie inférieure de la tige. [N° 3452.]

Martinique. Vulgo : Patate douce. [N°s 436, 1884.]

I. *fastigiata* Swt.; Ipomée à fleurs en cymes ramassées. Vulgo : Patate marron, patate bâtard, patate sauvage, liane douce. — Vivace par les racines

tuberculeuses, annuelle par les tiges, qui sont, comme les branches, très vertes, lisses, cylindriques. Feuilles variables, généralement cordées, à sinus fermés ou très ouverts, pointues au sommet. Fleurs violettes, en cymes fastigiées, multiflores, longuement pédonculées; sépales scarieux, oblongs, mucronés, quatre ou cinq fois plus courts que la corolle. Capsule à 2-4 semences glabres. Les racines, tuberculeuses, sont blanches, verticalement enfoncées dans la terre, ovoïdes-cylindriques et souvent très allongées; elles peuvent se manger cuites, mais elles n'ont pas la saveur des patates cultivées. — Fl. pendant et après l'hivernage, jusqu'en janvier ou février. — Très abondant dans les halliers et les broussailles des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [N° 2479.]

Martinique. Vulgo : Liane douce, patate sauvage. [N° 432.]

I. *violacea* L.; Ipomée à fleurs violettes. Vulgo : Liane douce. Plum., édit. Burm., t. 193, f. 1; Sl., t. 98, f. 1. — Annuel, rampant et grimpant, entièrement glabre. Feuilles cordées, rondâtres, pointues, pédatinerviées, rarement sinuées sur les bords. Fleurs larges, violettes, en cymes longuement pédonculées, multiflores ou pauciflores; sépales oblongs-lancéolés, subégaux, six ou huit fois plus courts que la corolle. Capsule ovoïde-conique, surmontée du style rigide et persistant; semences noires et pubescentes. — Çà et là dans les halliers propres aux endroits secs et pierreux : vieille route de Baillif aux Vieux-Habitants, Pigeon, Bouillante, etc. [N° 3591.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Martinique.

I. *setifera* Poir.; Ipomée à calice sétifère. Vulgo : Liane à faux. — Rampant ou grimpant, vivace par ses racines épaisses et allongées. Feuilles cordées-ovées, terminées en une pointe large, échancrée et mucronulée. Inflorescence en cymes triflores, pédonculées; sépales 5, larges, inégaux : les trois extérieurs, imbriqués, herbacés, verts, ovales, carénés, à carène muriquée et terminée par un bec long et rigide; les intérieurs, membraneux, beaucoup plus étroits et un peu plus courts; corolle violet foncé, infundibuliforme, veinée, à cinq dents aiguës. Capsule enfoncée dans les sépales persistants. — Fl. d'octobre à mars. — Extrêmement abondant dans les savanes et terres cultivées des basse et infra-moyenne régions de la Guadeloupe proprement dite, où elle devient souvent gênante pour les laboureurs et les planteurs. — Les lapins sont friands de ses feuilles. [N° 2474.]

Martinique. Vulgo : Coudrel. — Abondant au Marigot, à la Grande-Anse, à Sainte-Marie, etc., où elle gêne beaucoup les planteurs. [N° 429, 430.]

I. *triloba* L.; Ipomée à feuilles trilobées. Vulgo : Petite patate marron. Sl., t. 97, f. 1. — Petite liane, annuelle, rampante et grimpante, haute de 0m90-1m80, filiforme et très flexible. Feuilles habituellement très petites, cordées-deltoïdes, à trois lobes : les deux inférieurs, courts, situés près de la base, peu profonds et arrondis; celui du milieu, deux ou trois fois

plus long. Fleurs petites, violet pâle ou roses, en cymes ombelliformes à 2-3 rayons ou solitaires; sépales ovés-oblongs, velus sur les bords, environ trois fois plus courts que la corolle infundibuliforme; semences glabres, brunes. — Çà et là dans les savanes inférieures de Baillif, des Vieux-Habitants; très abondant sur les mornes calcaires du Gozier. [Nos 3084, 3559.]

Martinique. Vulgo : Petite liane douce. — Mornes calcaires de Sainte-Anne, endroits pierreux du plateau des Trois-Ilets. [N° 433.]

I. *umbellata* G.F.W. Mey., I. *mollicoma* Miq.; Ipomée à fleurs en ombelles. Vulgo : Liane à malingres, liane-berceau. Desc., vol. VII, t. 524, p. 305; Miq., *Stirpes Surinam*, t. 37. — Annuel, grimpant, ornemental, haut de 3-5 mèt. Feuilles cordées-deltoïdes, pointues, plus ou moins gaufrées, à pétiole garni, à la base, de deux stipules de longueur variable. Fleurs jaunes, en ombelles pédonculées, de 5-12 rayons; corolle obconique au-dessus du tube cylindrique; sépales ovales, obtus, subégaux, imbriqués, trois ou quatre fois plus courts que la corolle. Capsule globuleuse, s'ouvrant en quatre valves égales; semences 4, garnies d'un duvet noir et de poils longs sur les angles. — Fl. vers la fin de l'hivernage jusqu'en février. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions : environs de la Basse-Terre, Montéran, Gourbeyre, Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), Lamentin, Sainte-Rose, etc. Alt. 10-600 mèt. [N° 3082.]

Martinique. Vulgo : Liane douce, jaune. — Abondant : environs de Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet, Parnasse, Basse-Pointe, Trinité, etc. [N° 1891.]

I. *pes-capræ* Roth; Ipomée pied-de-chèvre (parce que la feuille reproduit à peu près la forme que laisse la trace d'un pied de chèvre). Vulgo : Patate bord-de-mer, passe-pierre (aux Saintes). Desc., vol. II, t. 130, p. 255. — Vivace par ses racines volumineuses, très allongées, grimpant ou rampant à une distance indéfinie, quelquefois à plus de 15 mèt., à rameaux blancs, cylindriques, vigoureux. Feuilles cartilagineuses, très vertes, penninerviées, verdâtres, émarginées au sommet, cunéiformes ou tronquées et garnies de deux glandes à la base. Fleurs violettes ou violacées, en cymes triflores, pédonculées; sépales ovés-oblongs, mucronés, cinq fois plus courts que la corolle; semences pubescentes. — La plante est rangée, par Descourtilz, parmi les purgatives laxatives. Dans le pays, on s'en sert rarement pour se purger, mais on emploie les racines en décoction contre les coliques et les fièvres intermittentes; les feuilles, bouillies et macérées, en topique contre les tumeurs et les œdèmes des jambes. — Fl. presque toute l'année. — Abondant sur les sables du bord de mer et aussi dans les savanes sablonneuses près de la mer : toute la Guadeloupe et ses dépendances. [N° 3501.]

Martinique. Vulgo : Patate bord-de-mer. — Sur toutes les plages sèches et sablonneuses et dans les savanes du bord de mer. [N° 1888.]

I. *acetosæfolia* R. S.; Ipomée à feuilles d'oseille. Vulgo : Liseron rampant.

Plum., *Descript.*, t. 105; Desc., vol. II, t. 145, p. 317. — Vivace, rampant, radicant à tous les nœuds, à feuilles linéaires-oblongues, cordées ou arrondies à la base, à fleurs blanches, axillaires. — Est indiquée, par Mazé (page 88, *loc. cit.*), comme existant à la Guadeloupe; je ne l'y ai pas trouvée; mais elle est abondante à Sainte-Lucie, sur le bord de mer, près de la ville de Vieux-Fort. [N° 1885.]

I. *martinicensis* G. F. W. Mey., I. *salicifolia* Desv.; Ipomée de la Martinique. Vulgo : Liseron-savane. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 17, p. 26. — Annuel, haut de 2-4 mèt., voluble, délicat, filiforme, à tige unique, très peu branchue. Feuilles linéaires-oblongues ou oblongues, mucronées, obtuses, rétrécies, à la base, en un court pétiole. Fleurs solitaires ou géminées, axillaires, pédonculées, garnies de deux bractées; sépales 5, pointus, veinés et réticulés : les deux extérieurs, plus larges, elliptiques, décurrents, une fois plus courts que la corolle; les trois intérieurs, ovés; corolle blanche, se rétrécissant graduellement vers la base, à plis garnis de poils. Capsule à deux loges, contenant chacune deux semences arrondies. — Fl. de mars à juin. — Peu abondant : dans les marécages de Port-Louis, et à Marie-Galante (environs de Saint-Louis et du Grand-Bourg), Moule (étang du Cocoyer). [N° 3500, 3638.]

Martinique. Vulgo : Petit liseron. — Peu abondant : endroits marécageux du Robert et du François. [N° 1996.]

I. *repanda* Jacq.; Ipomée à feuilles ondulées. Vulgo : Liane-patate, patate grand-bois. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 20, p. 28. — Voluble, vivace par ses racines tuberculeuses, herbacé par le haut, à branches très allongées, glabres. Feuilles luisantes, cordées, acuminées, entières ou ondulées sur les bords. Fleurs très belles, rouge carmin, en cymes très nombreuses, situées tout le long des branches, pauciflores ou multiflores; sépales ovés, rondâtres, quatre ou cinq fois plus courts que la corolle, dont le tube est infundibuliforme, recourbé, quatre fois plus long que ses cinq lobes droits, oblongs-lancéolés. Capsule à deux loges à la base et à quatre logettes au sommet. — Jacquin ne fait pas mention de ses racines; Grisebach, p. 472, dit : « Root with small tubers. » J'ai vu de vieux pieds dont les tubercules presque ligneux ont 70 cm. de long sur 40 cm. de large; ils sont pointus aux deux extrémités, tantôt rondâtres, tantôt plus ou moins cylindriques. — Fl. de janvier à avril. — Assez abondant dans les bois inférieurs secs : Vieux-Fort, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Camp-Jacob (rivière Noire), Gourbeyre (morne Boucanier). Alt. 180-480 mèt. [N° 2478.]

Martinique. Vulgo : Patate grand-bois. — Abondante : hauteurs des Trois-Ilets, Marin (morne Gommier), Trinité, Grand'Anse. [N° 1890.]

I. *filiformis* Jacq.; Ipomée à tige et branches filiformes. Vulgo : Petite liane bleue. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 19, p. 27. — Vivace par ses racines,

herbacé par les tiges, voluble, haut de 2-4 mèt., à tige adulte subéreuse, à branches filiformes très enchevêtrées. Feuilles petites, ovées-oblongues, légèrement cordées à la base, mucronées-obtuses au sommet. Inflorescence en cymes courtes et lâches, pédonculées, très nombreuses ; corolle pourpre noir, à tube infundibuliforme-cylindrique, environ quatre fois plus long que ses lobes ; sépales ovés-rondâtres, terminés par une pointe. Capsule globuleuse, de la grosseur d'une graine de poivre ; semences 4. — Assez abondant dans les endroits pierreux, secs, chauds, près de la mer : Marie-Galante (bois de Folle-Anse), Moule, Gozier, Désirade, etc. [N° 3085.]

Martinique. Vulgo : Liane razier bord-de-mer. — Dans les broussailles du bord de mer de Sainte-Luce. [N° 425.]

I. *pendula* R. Br., I. *palmata* Forsk. ; Ipomée à fleurs pendantes. Vulgo : Liane rouge à tonnelles. — Vivace, glabre, à feuilles à cinq folioles elliptiques, pointues aux deux extrémités, à fleur rouge carmin très foncé, fleurissant toute l'année, mais ne produisant que très rarement des graines ; a été introduit d'Égypte et est cultivé dans les deux colonies pour l'ornementation des tonnelles, des grillages, etc. [N° 3086.] — Martinique. [N° 1822.]

I. *Quamoclit* L. (du grec « Kuamos », fève, et « klitos », bas, petit, c'est-à-dire une petite plante grimpante comme le haricot) ; Quamoclit *vulgaris* Chois. Vulgo : Cheveux de Vénus, herbe à éternuer. Desc., vol. VI, t. 415, p. 146. — Annuel, voluble, très délicat, haut de 3-4 mèt., à tiges et branches filiformes, très enchevêtrées. Feuilles subsessiles, palmipartites, à segments filiformes, pointus, entiers, ou les inférieurs bifides. Fleurs petites, rouge cramoisi ou écarlates, pédonculées, solitaires ou en cymes bi-triflores ; tube de la corolle trois ou quatre fois plus long que ses lobes ; sépales ovés, obtus, mucronés, quatre fois plus courts que le tube de la corolle ; semences comprimées, glabres, brunes. — Fl. de septembre à décembre. — Descourtilz classe la plante parmi les sternutatoires irritantes ; dans le pays, on n'en fait pas usage. — Elle est à l'état sauvage et à l'état cultivé : environs de la Basse-Terre, Vieux-Fort, Capesterre (très abondant au cimetière), Moule (cimetière), Sainte-Anne, Baillif, etc. [N° 2473.]

Martinique. Vulgo : Cheveux de Vénus. — Abondant, surtout dans les cimetières. [N° 1887.]

I. *coccinea* L. ; Ipomée à fleurs écarlates. Vulgo : Liseron-hallier. — Annuel, grimpant, à tige et branches filiformes. Feuilles flasques, cordées-deltoïdes, sinuées-dentées ou entières, ondulées sur les bords ou trilobées. Fleurs petites, écarlates, en cymes très longuement pédonculées et très lâches ; tube de la corolle trois fois plus long que ses cinq lobes ; sépales subégaux, environ cinq fois plus courts que le tube de la corolle. Capsule à quatre semences trigones, anguleuses, pubescentes. — Dans les halliers et les haies de la basse région :

environs de la Basse-Terre, Baillif, Trois-Rivières, grands fonds du Moule, du Gozier, etc. [N° 2477.]

Martinique. Vulgo : Liseron rouge. — Çà et là dans les balliers de la basse région de toute l'île. [N° 1230.]

I. *Nil* Roth, I. *hederacea* Jacq.; Ipomée Nil. Vulgo : Liseron bleu. — Annuel, ornemental, voluble, à tige et branches filiformes et poilues. Feuilles cordées, trilobées, pointues au sommet; pétiole long, velu. Inflorescence en cymes biflores, à pédoncule long et velu; corolle délicate, large, bleu azur au sommet, blanche dans le bas, s'élargissant graduellement de la base cylindrique au sommet; sépales hirsutes, filiformes dans les trois quarts supérieurs, brusquement élargis dans le quart inférieur, ensemble près de la moitié plus courts que la corolle. Capsule insérée sur un disque cupuliforme, triloculaire; semences 4, obovales[1]. — Abondant dans les haies et les broussailles de la région inférieure : Basse-Terre (ville et environs), Gourbeyre, Capesterre (Guadeloupe), les Abymes, Moule, Marie-Galante. [N°s 2480, 3450.

Martinique. — Liseron bleu. — Saint-Pierre, Trois-Ponts, Carbet, Prêcheur, Trinité, Marin, etc. [N° 1231.] — On en rencontre une variété à feuilles plus larges et à lobes courts. [N° 2475.] — Martinique. [N° 431.]

Jacquemontia Chois. (dédié à Victor Jacquemont, voyageur français, qui, chargé d'une mission par le Jardin botanique de Paris, parcourut les environs de Rio-Janeiro, l'île Bourbon, la région du Nord-Est des provinces de Kachmir, le Sud-Ouest du Tibet; mort en 1832.)

J. *tamnifolia* Griseb.; Jacquemontie à feuilles de Tamnus. Vulgo : Liseron-savane. Dill., *Elth.*, t. 318, f. 410. — Annuel, haut de 0^{m}60-1^{m}80, d'abord droit, ensuite voluble, sans branches ou peu branchu, à tige adulte glabre, à jeune tige et branches filiformes et velues. Feuilles subcordées-deltoïdes, ondulées sur les bords. Fleurs bleuâtres, petites, en cymes ombelliformes, très contractées, longuement pédonculées, contenant 8-20 rayons; bractées hispides; sépales linéaires, acuminés, hispides, aussi longs que la corolle campanulée-infundibuliforme. — Fl. presque toute l'année. — Peu répandu : Capesterre (Guadeloupe); abondant dans le cimetière et dans les champs de cannes et les haies des environs. [N° 2480.] — Il n'existe pas à la Martinique.

1. L'Ipomæa *Nil*, originaire des montagnes de l'Inde, donne des graines inscrites sous le nom de *Kaladana* dans la Pharmacopée anglo-indienne et qui possèdent les propriétés cathartiques du jalap; elles s'emploient à la dose de 2 à 3 gr. comme purgatives. Fluckiger, qui a fait l'analyse de ces graines, en a retiré : 14 °/₀ d'une huile épaisse, brunâtre, de saveur âcre, se solidifiant à 18°; une forte proportion de mucilage, des matières albuminoïdes, de l'acide tannique et surtout 8.2 °/₀ d'une résine qui en constitue le principe actif cathartique. Il a reçu le nom de *Pharbitisine*, sous lequel cette résine a été introduite dans la médecine indienne. C'est une masse friable, jaunâtre, douée d'un goût âcre, nauséeuse et d'une odeur désagréable, qui s'accentue par l'action de la chaleur : elle fond à 160° et se dissout dans l'alcool absolu, l'acétone, l'éther acétique. Cette résine a la plus grande analogie avec la *convolvuline*, qui, comme on le sait, est un des deux principes bien définis qui constituent la résine purgative du jalap. (E. H.)

J. *violacea* Chois., **Convolvulus** *pentanthus* Jacq. — Suffrutescent à la base, voluble, glabre, très ornemental, à tige et branches filiformes, très enchevêtrées, haut de 3-4 mèt. Feuilles petites, cordées-ovées, pointues, entières ou ondulées. Inflorescence en cymes contractées, bractéolées, pédonculées, axillaires, très nombreuses; sépales de moitié moins longs que la corolle : les trois extérieurs, plus larges, ovés, pointus; les deux intérieurs, ovés-lancéolés et acuminés; corolle campanulée-infundibuliforme, beaucoup plus large que dans le précédent, violet foncé. Capsule à quatre valves, glabre, globuleuse; semences glabres. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Il fait l'ornement des haies et des broussailles de la région inférieure de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2480.]

Martinique. Vulgo : Liseron bleu. — Dans la région inférieure de toute l'île. [N° 1879.]

Evolvulus L. (du latin « evolvere », dérouler.)

E. *sericeus* Sw.; Evolvulus soyeux. Vulgo : Herbe argentée. Sl., t. 99, f. 3; Br., *Jam.*, t. 10, f. 3. — Herbe annuelle, plus ou moins diffuse, rarement droite, à tiges nombreuses, grêles, hautes de 15-35 cm., à racine pivotante, forte. Feuilles petites, garnies d'un duvet blanc et soyeux, subsessiles ou brièvement pétiolées, lancéolées-linéaires, mucronées. Fleurs blanches ou légèrement violacées, solitaires, portées sur un pédoncule beaucoup plut court que les feuilles; sépales à cinq lobes ovés-lancéolés, acuminés, un peu plus courts que la corolle rotacée-infundibuliforme. — Fl. pendant l'hivernage. — Assez abondant dans les terres sablonneuses, sèches, arides près de la mer ou tout à fait sur le bord de la mer : entre Baillif et les Vieux-Habitants, Désirade, Moule. [N° 2451.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

E. *linifolius* **L.**; Evolvulus à feuilles de lin. Vulgo : Herbe grise. Br., *Jam.*, t. 10, f. 2. — Ressemble de prime abord au précédent; il en diffère : par ses tiges plus élevées et plus droites, ses feuilles plus étroites, non argentées; par ses pédoncules filiformes, beaucoup plus longs que les feuilles, unibractéolés au-dessus du milieu, et infléchis au-dessus de la bractéole; par ses sépales plus étroits. — Endroits secs, arides de la côte du Diamant, Vauclin, Caravelle. [N° 1810.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

E. *nummularius* L.; Evolvulus à feuilles en pièce de monnaie. Vulgo : Véronique. Sl., t. 99, f. 2. — Petite herbe, ornementale, complètement couchée, radicante, rampant en tout sens à une distance indéterminée, à tige filiforme, un peu en zig-zag, à racine forte, pivotante. Feuilles petites, orbiculaires ou ovales-orbiculaires, subcordées à la base, arrondies ou rétuses au sommet. Fleurs solitaires, à pédoncules plus courts que les feuilles et disposés tout le long des branches; corolle blanche ou légèrement violacée; sépales oblongs, obtus, de moitié moins longs que la corolle. — Cette herbe vit habituellement en société et forme alors un magnifique tapis qui, dans la journée,

est émaillé de fleurs innombrables; quand il pleut, les fleurs ne s'ouvrent pas; quand il fait beau temps, elles s'ouvrent vers 9 heures du matin et se ferment l'après-midi. — Abondant dans les endroits sablonneux, plats et secs du bord de mer, et aussi dans les savanes sèches peu éloignées du littoral : Port-Louis, Anse-Bertrand, Marie-Galante, Désirade, les Saintes, etc. [N° 3003.]

Martinique. Vulgo : Petite véronique, véronique bord-de-mer. — Diamant, Anses-d'Arlet, Sainte-Anne, Marin, Vauclin, Caravelle. [N° 1881.]

Cuscuta L. (du mot arabe « kechout », c'est le « kadutas » de Théophraste, mot modifié de « kattuein », attacher, parce que les plantes s'attachent, par leurs suçoirs, aux autres végétaux.)

C. *americana* L.; Cuscute américaine. Vulgo : Vermicelle, herbe-z'amitié, corde à violon. Sl., t. 128, f. 4. — Herbe parasite, annuelle, sans feuilles, à tiges jaunes, filiformes, cylindriques, très entortillées, s'accrochant, au moyen de leurs suçoirs, aux petits arbrisseaux, qu'ils couvrent souvent entièrement et finissent par tuer. Inflorescence en petites grappes courtes, très nombreuses; corolle blanc verdâtre, campanulée, à cinq lobes; calice ventru, un peu plus court que la corolle. Capsule ovoïde-globuleuse, s'ouvrant irrégulièrement par déhiscence pyxidaire. — Fl. en juin, juillet, et aussi en octobre et novembre. — Peu abondant : environs de la Basse-Terre, Baillif, Pointe-Noire, Sainte-Rose, les Abymes, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2468.]

Martinique. Vulgo : Liane à cordon, liane sans fin, cordon de violon, vermicelle. — Rare dans les années pluvieuses; assez abondant dans les années sèches : environs de Saint-Pierre, Carbet, Trois-Ilets, Case-Pilote, Vauclin, etc. [N° 1878.]

De la famille des Convolvulacées, on cultive, pour l'ornement des murs et des grandes tonnelles, le **Porana** *paniculata* Roxb., vulgo : Muguet, puissante liane, à écorce grise, à branches très nombreuses et très allongées, à feuilles cordées, à fleurs blanches, petites, infundibuliformes, en grappes terminales et axillaires : ces dernières formant avec les terminales une large panicule. — Originaire de l'Inde Orientale et de la Malaisie, elle a été introduite du Brésil et de l'Uruguay à la Martinique, en 1875, par Mme Duplessis. Elle s'est répandue dans l'île et dans les autres colonies. [N° 3087.] — Martinique. [N° 247.]

CENT VINGTIÈME FAMILLE. — HYDROLÉACÉES.

Nama L. (du grec « nama », eau courante, de « naein », couler, allusion à l'habitat de la plante.)

N. *jamaicense* L.; Name de la Jamaïque. Vulgo : Herbe couchée. Br., *Jam.*, t. 18, f. 2. — Petite herbe, annuelle, couchée, longue de 10-20 cm., entièrement garnie d'un duvet grisâtre. Feuilles obovées, contractées à la base, décurrentes, entières. Fleurs violet pâle ou blanches, petites, obliquement tournées, brièvement pédonculées, naissant, sur de petites cymes, à la bifurcation de deux branches ; segments du calice, linéaires, acuminés ; tube de la corolle infundibuliforme, un peu plus long que le calice ; étamines incluses. Capsule oblongue-linéaire, médianicide. — Assez rare : çà et là dans les endroits humides des environs de Saint-Pierre, Trou-Vaillant, Trois-Ilets, Marin, etc. [N° 1894.] — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe.

CENT VINGT-UNIÈME FAMILLE. — BORAGINÉES.

Cordia L. (dédié à Eurich et Valérien Cordus : le premier, né en 1486, à Simmershausen, dans la Hesse, professeur à Erfurt, ensuite à Marbourg, mort médecin à Brême, en 1535 ; a écrit : *Botanologicum* ; son fils, Valérien, né à Erfurt, en 1515, médecin et botaniste, mort à Rome, en 1544, a laissé : *Annotationes in Dioscoridem* ; *Liber quintus stirpium descriptionum quas in italia sibi visas describit* ; *Dispensatorium pharmacorum omnium*, publié et annoté par Conrad Gesner.)

C. *Gerascanthus* Jacq. (du grec « geraskein », vieillir, et « anthos », fleur, parce que la gorge de la corolle est garnie de poils gris ou blancs.) Vulgo : Bois de Rhode, bois de rose (à cause de l'odeur des fleurs), bois Chypre. Rich., *Cuba*, t. 59; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 175, f. 16. — Arbre de taille moyenne, à tronc légèrement anfractueux, à écorce grise, rude. Feuilles oblongues-lancéolées ou elliptiques-oblongues, pointues, entières, coriaces, grisâtres en dessous. Fleurs blanches, parfumées, en panicules étalées, à branches terminées par des glomérules ombelliformes; calice à dix côtes, obovoïde-cylindrique, tomenteux, à cinq dents petites et égales. Fruit sec. — Fl. en janvier, février et mars. — Le bois sert pour les constructions à l'intérieur et à l'extérieur. — Dans les bois secs du littoral et les mornes pierreux inférieurs : Pigeon, Bouillante, Pointe-Noire, Deshaies, Vieux-Fort, etc. [N° 2585.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois de Chypre. — Prêcheur, Anses-d'Arlet, Trois-Ilets, Rivière-Salée, etc. [N° 1415.]

C. *alba* Roem. et Schult.; Cordia à fleurs blanches. Vulgo : Herbe à couronne, arbre à raisins, bois-zizi (au Moule). Desc., vol. VI, t. 529, p. 324. — Arbre de taille moyenne, à branches inclinées et souvent très penchées, divariquées, à tronc anfractueux à la base. Feuilles glabres en dessus, scabres en dessous, elliptiques-arrondies, dentées-ondulées. Fleurs blanches, larges, odorantes.

en cymes corymbiformes, larges, très nombreuses; calice cupuliforme-turbiné, à lobes irrégulièrement émarginés et arrondis, deux fois plus court que la corolle, qui est plissée, infundibuliforme, à cinq lobes courts. Drupe blanche à la maturité, globuleuse, très lisse, luisante et comme transparente, à pulpe gluante, d'une saveur douceâtre, de la grosseur d'un grain de raisin. — Les enfants en mangent les fruits, et, au moyen de la pulpe, mélangée avec de la terre glaise, ils préparent une glu pour prendre les petits oiseaux. — Trouvé en fleurs et en fruits en août et septembre : Moule (le long du canal et dans les environs), Saint-François, Marie-Galante (Grand-Bourg). [N° 2757.]

Martinique. Vulgo : Mapou blanc, mahot blanc, mapou-baril. — Assez rare : hauteurs inférieures et sèches de Case-Pilote, seul endroit où j'aie trouvé cet arbre. [N° 285.]

C. *Sebestena* L. (du mot persan « Sébestan » ou de Sébesta », ville de la Samarie, dans les environs de laquelle cette plante pousse en abondance, **C.** *speciosa* Salisb. Vulgo : Bois-rape (à cause de la rudesse de ses feuilles). Desc., vol. IV, t. 277, p. 205; Sl., t. 161. — Petit arbre, droit, ou quelquefois tortueux, haut de 4-6 mèt., à écorce rude, gercée, brunâtre, à branches étalées. Feuilles très scabres, larges, ovées, subentières. Inflorescence en cymes corymbiformes, terminales; fleurs pédicellées; corolle écarlate, plissée, à six lobes ovés-rondâtres. Drupe blanche à la maturité, subglobuleuse, pointue au sommet, de la grosseur d'une petite noix, à noyau pourvu de 5-6 sillons profonds et longitudinaux. — Fl. durant toute l'année. — Descourtilz en range les fruits parmi les béchiques adoucissants ; dans le pays, on n'en fait pas d'usage et l'arbre est à peine connu. — Se rencontre çà et là autour des habitations, où il est cultivé comme plante d'ornement : environs de la Basse-Terre (habitation l'Espérance), Sainte-Rose (cimetière), Désirade (planté en allée à l'extrémité nord du bourg), Port-Louis, etc. [N° 2751.]

Martinique. Vulgo : Sébestier, mapou rouge. — Environs de Saint-Pierre. Jardin botanique, Carbet, Lamentin, Trinité. [N° 458.]

C. *Collococca* L. (du grec « kolla », colle, et « kokka », baie, parce que les drupes contiennent une pulpe très gluante[1]). Vulgo : Mapou-rivière. Sl., t. 203, f. 2. — Arbre de taille moyenne et souvent au-dessus de la moyenne, à tronc fort, court, à cyme arrondie, à branches horizontales, divariquées, à écorce blanchâtre. Feuilles obovées ou obovées-elliptiques, très luisantes en dessus. Inflorescence en cymes corymbiformes, pubescentes ; fleurs blanc pâle, petites, à odeur peu agréable ; calice globuleux, pubescent, mou, à 3-5 dents. Drupe globuleuse, vert clair, lisse, de la grosseur d'un petit grain de raisin, à pulpe très gluante, dont les enfants se servent pour faire de la glu. — A l'époque

1. Tous les *Cordia* à fruits succulents ont été employés en médecine contre les affections de la poitrine : on utilisait ces fruits sous le nom de *Sébestes*, notamment ceux de **C.** *Myxa* L., *Sebestena* L., etc., qui sont émollients et légèrement laxatifs. (E. H.)

de la floraison, l'arbre se dépouille partiellement, et, sur les vieux pieds, entièrement de ses feuilles. — Fl. en mai, juin, juillet. — Le bois est mou et n'a pas de valeur pour les constructions, car les insectes l'attaquent facilement. — Assez abondant le long des rivières et cours d'eau de la basse région : Moule, les Abymes, Gozier, Baillif, Marie-Galante, etc. [N° 2577.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mahot-bré, bois puant. — Abondant le long des rivières du Lamentin, de Ducos, de la Rivière-Salée, des Trois-Ilets, etc. [N° 282.]

C. *lævigata* Lam. ; Cordia à feuilles lisses. Vulgo : Mapou-lélé (au Camp-Jacob). — Arbre approchant de la taille moyenne, droit, à branches habituellement fastigiées, les inférieures étalées ou inclinées. Feuilles d'un vert sombre, luisantes en dessus, légèrement gaufrées, elliptiques, pointues, entières, à veines réticulées des deux côtés. Inflorescence en cymes corymbiformes, petites, garnies d'un duvet couleur de rouille. Fleurs blanches, odorantes; calice ellipsoïde, strié, à 3-5 lobes; corolle à 5 lobes ovés, trois fois plus courts que son tube. Drupe blanche à la maturité, ovoïde-ventrue, légèrement courbe, terminée par une pointe allongée. — Fl. et fructifie presque toute l'année. — Abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe proprement dite, mais surtout dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes et du Matouba. Alt. 300-800 mèt. [N° 2584.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mahot siffleur. — Abondant dans tous les grands bois de la partie nord de l'île, et dans les hauteurs de la Rivière-Salée et de la Régale. [N° 1422.]

C. *elliptica* Sw. ; Cordia à feuilles elliptiques. Vulgo : Mapou grand-bois. — Arbre de taille moyenne, rarement de grande taille dans nos colonies, droit, très branchu, à rameaux allongés, droits : les branches inférieures, souvent tombantes. Feuilles d'un vert très sombre, rigides, ovées-elliptiques, arrondies à la base. Fleurs blanches, petites, très odorantes : lobes de la corolle recourbés, ovés-oblongs, une fois plus courts qne son tube. Drupe globuleuse, blanchâtre, terminée par une pointe courte ; ressemble de prime abord au précédent ; il en diffère : par ses feuilles plus petites et non gaufrées; par sa corolle cylindrique et plus allongée, mais surtout par la forme de ses drupes, plus petites et globuleuses. — Fl. en juin, juillet, août. — Rare. Çà et là dans les hauteurs des Trois-Ilets, de la Rivière-Salée, de la Régale, de Sainte-Luce, etc. — Le bois se fend facilement : on en fait des merrains. [N° 242.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *macrophylla* L. ; Cordia à larges feuilles. Vulgo : Mahot grand-feuille, bois-flot, bois de liège. Sl., t. 221, f. 1. — Le plus souvent petit arbre, rarement arbuste de taille moyenne, à branches inférieures toujours étalées horizontalement, à rameaux striés ; à rameaux, pétioles, pédoncules, pédicelles, calice et face inférieure des feuilles revêtus d'un duvet plus ou moins long,

plus ou moins serré, toujours brun. Feuilles très larges, scabres en dessus, ovées ou ovées-oblongues, pointues, entières ou subcordées à la base. Inflorescence en panicules corymbiformes étalées, à branches souvent scorpioïdes; fleurs blanc pâle, petites; calice obové, globuleux. Fruit rondâtre, blanc à la maturité, lisse, de la grosseur d'un pois. — Fl. en juin, juillet, août. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions de la Guadeloupe proprement dite; çà et là dans les gorges des grands fonds, du Moule, du Gozier, des Abymes, etc. Alt. 50-700 mèt. [N° 3074.]

Martinique. Vulgo : Mapou ou mahot grand-feuille. — Trou-Vaillant, Carbet, Parnasse, Champflore, Fontaine Didier, etc. [Nos 1206, 1426.]

C. *salviæfolia* H. B. et Kth.; **C.** *cylindristachya* Roem. et Schult., **Varronia** *curassavica* Bertero; Cordia à feuilles de sauge. Vulgo : Bois de bré, mapou noir. — Grand arbuste, habituellement très branchu, nu dans le bas, haut de 1-3 mèt. Feuilles hispides-tuberculées en dessus, pubescentes et blanchâtres en dessous, à poils épaissis à la base, ovées-lancéolées, acuminées, terminées en pointe courte, dentées en scie. Fleurs en cymes corymbiformes, terminales, courtes, arrondies; corolle blanche, à 4-5 lobes arrondis, quatre ou cinq fois plus courts que son tube; calice obové, hirsute, à 4-5 dents courtes. Drupe ovoïde-globuleuse, de la grosseur d'une graine de poivre. — Abondant dans les endroits marécageux ou secs de la basse région : Désirade, Moule, Saint-François, Marie-Galante, les Saintes. Alt. 0-30 mèt. [N° 2749.]

Martinique. Vulgo : Mahot noir. — Très abondant dans les endroits pierreux, secs ou humides près du bord de mer. — Trinité (Galion), Caravelle, Carbet, Case-Pilote, Trois-Ilets, etc. [N° 287.]

C. *ulmifolia* Juss.; Cordia à feuilles d'orme. Vulgo : Petit mahot. Sl., t. 191, f. 3. — Grand arbuste, à branches alternes, disposées sur le même plan, allongées, droites : les vieilles, très infléchies ou tombantes, à rameaux pubescents. Feuilles rigides, pubescentes-scabres, ovées ou ovées-lancéolées, acuminées, pubescentes et blanchâtres en dessous, dentées en scie au-dessus de la base, à dents aiguës. Inflorescence en panicules courtes, à branches terminées par des glomérules de 10-15 fleurs; pédoncules communs adnés à la base des pétioles; fleurs petites, blanc pâle; calice ovoïde, strigeux, à cinq dents, de moitié plus court que la corolle, qui est infundibuliforme, terminée par cinq crénelures. Drupe globuleuse, beaucoup plus petite qu'une graine de poivre. — Abondant dans les haies et les broussailles des régions inférieure et infra-moyenne : Gourbeyre, Trois-Rivières, Ravine-Chaude, Lamentin, Moule, Morne-à-l'Eau, Marie-Galante, etc. [N° 2576.]

Martinique. Vulgo : Mahot fin. — Très abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Carbet, hauteurs des Trois-Ilets, du Diamant, Lamentin (Roches-Carrées), Marin, etc. [N° 1421.]

C. *cylindristachya* Roem. et Schult., C. *macrostachya* Spreng.; Cordia à fleurs cylindriques. Vulgo : Mahot bord-de-mer. — Grand arbuste, très branchu, nu dans le bas, à écorce noirâtre et rude, à rameaux pubescents, souvent couverts de lenticelles blanches. Feuilles oblongues-lancéolées ou lancéolées, dentées en scie au-dessus de la base ou crénelées. Fleurs blanchâtres, en épis allongés, terminaux; corolle petite, infundibuliforme, deux fois plus longue que le calice, qui est globuleux, à cinq dents deltoïdes. Drupe globuleuse-ovoïde, rouge. On en rencontre deux variétés : *a*) C. *cinerascens* DC., à feuilles crénelées et blanchâtres en dessous [N° 288]; *b*) C. *interrupta* DC., à épis interrompus, à feuilles plus larges et verdâtres en dessous. [N° 289.] — Abondant à la Trinité (Galion), Caravelle, Sainte-Anne, Marin. — Je ne les ai pas trouvées à la Guadeloupe.

C. *martinicensis* Roem. et Schult.; Cordia de la Martinique. Vulgo : Mahot noir. (**Varronia** P. Br. *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 32, p. 41.) — Grand arbuste, ornemental, scabre dans toutes ses parties, haut de 2-3 m 50, à branches inclinées et souvent tombantes. Feuilles très rudes, ovées, acuminées, pubescentes en dessous, inégalement serretées, à dents très aiguës; pétiole articulé au milieu. Fleurs blanc pâle, en épis terminaux, serrés, plus grands que dans le précédent; corolle infundibuliforme, exserte, à cinq lobes courts, arrondis; calice obovoïde-globuleux et pubescent. Drupe subglobuleuse, complètement renfermée dans le calice persistant et gonflé. — Les racines et les feuilles, pilées, sont employées comme vulnéraires. — Abondant dans les haies et les broussailles de la région inférieure : Parnasse, Case-Pilote, Marin (mornes Sulpice et Pérou), Prêcheur, Grande-Rivière. [N° 1423.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *dasycephala* H. B. et Kth.; Cordia à fleurs serrées en capitules globuleux. Vulgo : Herbe à bouc (aux Saintes), Guérit-tout, bonbon rond (au Baillif) (**Varronia** P. Br.). — Grand arbuste, droit ou tortueux, extrêmement branchu dans le haut, à frondaison arrondie, à branches et rameaux hispides-ruguleux, garnis de lenticelles blanches, à ramuscules courts et pubescents. Feuilles petites, scabres, ovales-elliptiques, acuminées, couvertes, en dessus, de nombreuses lenticelles, pubescentes en dessous, surtout sur les nervures, dentées en scie au-dessus de la base. Fleurs blanc pâle, en capitules globuleux, terminaux, brièvement pédonculés; calice à cinq lobes filiformes, garnis de longs poils et de cils; corolle infundibuliforme, deux fois plus longue que le tube du calice, à lobes très courts. Drupe subglobuleuse, incluse aux deux tiers dans le calice persistant. — Fl. de mars en juillet. — Assez rare : endroits secs, pierreux et arides de la basse région : Baillif, route de la Basse-Terre à Gourbeyre, Capesterre (Guadeloupe), Capesterre (Marie-Galante), les Saintes (Terre-de-Haut). [N° 2575.]

Martinique. Vulgo : Bonbon rond. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Carbet, Case-Pilote, Marin, Sainte-Anne, Caravelle. [N° 1424.]

Le **Cordia** *amplifolia* A. DC., vulgo : Tek d'Arabie, est cultivé dans les mornes du Jardin botanique de Saint-Pierre, où il fleurit avec une grande abondance en avril et mai. [N° 284.] — Patrie inconnue.

Beurreria Jacq. (dédié à J.-A. Beurrer, pharmacien à Nuremberg.

B. *succulenta* Jacq., **Ehretia** *Beurreria* Linn.; Beurrérie à fruits pulpeux. Vulgo : Acomat-côtelette. — Grand arbuste ou petit arbre, entièrement glabre, droit, à écorce rougeâtre, à branches allongées, droites, habituellement fastigiées, à bois très fragile. Feuilles membraneuses, obovées-oblongues ou oblongues, ou obovées-arrondies, pétiolées. Fleurs blanches, odorantes, en corymbes larges, nombreux, étalés, souvent penchés, pédonculés; calice cupuliforme, à 5 lobes valvaires; tube de la corolle aussi long que ses lobes obovés, lesquels sont plus longs que le calice. Drupe globuleuse, obtusément mucronée, jaunâtre à la maturité, pulpeuse, de la grosseur d'une très petite cerise; semences 4, tétragones. — Très abondant dans les endroits morneux, secs et pierreux : Vieux-Fort, Trois-Rivières, Ravine-Chaude, Sainte-Rose, Moule, Morne-à-l'Eau, les Abymes, Gozier, Marie-Galante, etc. [N° 2752.]

Martinique. Vulgo : Bois-cabrit bâtard. — Abondant : environs des Trois-Ponts, Carbet, Trois-Ilets (plateau), Marin (morne Gommier), Saint-Esprit (Régale), hauteurs de Sainte-Luce, etc. [N° 241.]

Rochefortia Sw. (dédié à François César de Rochefort, qui, en 1639, a publié une histoire naturelle des Antilles.)

R. *cuneata* Sw.; Rochefortie à feuilles cunées. Vulgo : Bois vert, bois d'ébène vert (aux Saintes). — Arbrisseau élégant, très touffu, à tiges nombreuses, ou plus rarement petit arbre, haut de 3 m 50, à branches fastigiées, étroites. Feuilles très vertes, luisantes, obovées, arrondies au sommet et souvent émarginées, rétrécies, à la base, en un court pétiole. Fleurs blanches, petites, en cymes pédonculées, terminales et axillaires, naissant sur des protubérances ligneuses; calice à trois lobes ovés, arrondis, ciliés, aussi longs que le tube de la corolle, à segments ovés, obtus, deux fois plus longs que son tube. Drupe jaunâtre à la maturité, un peu plus petite qu'une graine de poivre verte. — Fl. en juin, juillet, août. — Peu abondant. Endroits pierreux, secs, arides de la basse région : les Saintes (Terre-de-Haut), sur le chemin du Chameau, et Terre-de-Bas), Vieux-Fort. Alt. 40-80 mèt. [N° 2753.]

Martinique. Vulgo : Bois vert. — Caravelle (environs du Phare). [N° 1420.]

Tournefortia L. (dédié à Jos. Pitton de Tournefort, né en 1656, à Aix; en 1683, professeur de botanique à Paris; voyagea en Portugal, en Espagne, en Angleterre et en Hollande, dans un intérêt botanique; alla, en 1700, en Grèce, en Roumélie, dans l'archipel grec, en Asie Mineure, en Syrie et en Égypte; de retour, en 1702, il devint professeur de médecine à Aix, et

mourut en 1708. Il a écrit : *Éléments de botanique*; *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris*; *Institutiones rei herbariæ*; *Voyage du Levant*.)

T. *gnaphalodes* R. Br.; Tournefortie à feuilles de Gnaphalium. Vulgo : Bois de lance noir. — Arbuste haut de 60-95 cm., rarement plus haut, droit ou tortueux, ornemental, très rameux, à branches, rameaux, feuilles, pétioles, pédoncules et calices garnis d'un duvet blanc argenté, à tige glabre et noire dans le bas. Feuilles spatulées-linéaires, épaisses, allongées, obtuses au sommet, sessiles. Fleurs blanches, en épis terminaux, scorpioïdes, formant souvent un corymbe peu branchu; corolle petite, à tube laineux, à lobes arrondis, ovés. Drupe ovée-conique. — Fl. en toute saison. — Sur les pierres et les rochers calcaires ou madréporiques du bord de mer : Désirade, Moule, Marie-Galante (Capesterre). [N° 2748.]

Martinique. Vulgo : Romarin blanc bord-de-mer. — Rare : Vauclin (sur un petit îlot, à l'entrée du port du Macabou). [N° 246.]

T. *hirsutissima* L., T. *corymbosa* Sieb.; Tournefortie très hirsute. Vulgo : Liane à chique poilue. Sl., t. 212, f. 1; Desc., vol. IV, t. 253, p. 89; Plum., édit. Burm., t. 229. — Arbrisseau sarmenteux, à tige et branches d'abord droites, devenant peu à peu volubles et à la fin tombantes, pouvant atteindre 4-5 mèt. d'élévation, à jeune tige, branches, pédoncules, pétioles et calice revêtus d'une couche de poils rudes, brun foncé. Feuilles elliptiques, larges, pointues, garnies en dessous d'un duvet roux, scabres en dessus. Fleurs blanches, petites, en épis courts, scorpioïdes, nombreux, formant ensemble un large corymbe. Drupe très blanche à la maturité, subglobuleuse et velue. — Fl. en août, septembre, octobre et novembre. — La plante a, selon Descourtilz, des vertus diurétiques excitantes; dans le pays, on ne fait aucun usage de cette liane. — Assez abondant dans les falaises des mornes inférieurs et dans les grandes haies qui bordent les savanes : Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), les Abymes, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 2747.]

Martinique. Vulgo : Herbe malingre. — Vallée du Carbet, hauteurs de la Rivière-Salée, Anses-d'Arlet, etc. [N° 1207.]

T. *fœtidissima* L.; Tournefortie très puante. Vulgo : Mapou puant, z'erbe à chiques. Plum., éd. Burm., t. 130. — Suffrutescent, arbuste touffu, haut de 0m 90-1m 50, à écorce noire, glabre. Feuilles très larges, glabres, elliptiques, à base lentement rétrécie en un court pétiole, limbe de 10-14 nervures. Fleurs blanches, en épis allongés, corymbiformes, formant une panicule plus ou moins penchée. Drupe subglobuleuse, glabre, blanchâtre à la maturité. — Fl. de mai à juillet. — Çà et là dans les ravines profondes de Houëlmont. [N° 2848.] — Il n'existe pas à la Martinique.

T. *filiflora* Griseb., T. *cymosa* Griseb. Pl. caraïbes); Tournefortie à épis filiformes. Vulgo : Zerbe à chiques. — Ressemble de prime abord au précé-

dent. Il en diffère : par ses fleurs en épis allongés, divariqués, formant un corymbe paniculé, toujours pendant ; par sa corolle filiforme, quatre ou cinq fois plus longue que le calice, dont les lobes sont ovés-arrondis et mucronés ; par ses drupes plus petites, globuleuses, d'un blanc pur à la maturité. Rare : çà et là sur les lisières des bois du Morne-Rouge, du Prêcheur et des hauteurs des Trois-Ilets. [N° 247.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

T. *bicolor* Sw. ; Tournefortie à feuilles bicolores. Vulgo : Liane à chiques. — Arbrisseau sarmenteux, haut de 2-4 mèt., à branches d'abord droites, ensuite sarmenteuses, peu flexibles, glabres, cylindriques. Feuilles elliptiques ou elliptiques-oblongues, ou ovées, pétiolées, à 4-6 paires de nervures. Fleurs blanc verdâtre, en épis terminaux et axillaires, plus ou moins allongés, flexueux, non penchés ; tube de la corolle pubescent, campanulé-cylindrique, trois fois plus long que le calice. Drupe blanchâtre. — Fl. d'avril à juin. — Capesterre (Guadeloupe, habitations Longmont et Saint-Sauveur), environs de la Pointe-à-Pitre, etc. [N° 2579.]

Martinique. Vulgo : Liane à chiques. — Hauteurs de l'habitation Pécoul, Diamant (près du bord de mer), Trois-Ilets et Rivière-Salée. [N° 248.]

T. *volubilis* L. ; Tournefortie voluble. Vulgo : Liane noire, petit chique. Sl., t. 143, f. 2. — Vivace, voluble, haut de 2-5 mèt., à tiges et branches cylindriques, rouges ou noirâtres, flexibles, très enchevêtrées. Feuilles glabres (dans mes spécimens), ovées ou oblongues. Fleurs vertes, très petites, en épis allongés, nombreux, filiformes, formant ensemble des corymbes pendants ; tube de la corolle pubescent, filiforme. Drupe petite, rouge, très souvent marquée de quatre taches, très blanches et rondes. — Fl. d'avril à juillet. — Cette plante est douée, dit-on, de vertus vulnéraires. Les habitants en pilent les feuilles et les jeunes tiges, y ajoutent un peu de sel et appliquent le tout sur les blessures, les écorchures, etc. — Assez abondant dans les haies et les broussailles de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2582.]

Martinique. Vulgo : Liane caraïbe. — Abondant : Lamentin, Ducos, Marin (morne Sulpice), Sainte-Anne, Robert, Caravelle. Alt. 15-300 mèt. [N° 350.]

T. *ferruginea* Lam., **T.** *scandens* Mill. ; Tournefortie à poils couleur de rouille. Vulgo : Liane caraïbe. — Vivace, voluble, peu rameux, à rameaux, pétioles, pédoncules et nervures des feuilles garnis d'une couche de poils raides, de couleur brun foncé. Feuilles ovées-lancéolées ou ovées, ou oblongues, pointues. Fleurs petites, verdâtres, en épis courts, formant ensemble un corymbe plus ou moins contracté ; tube de la corolle filiforme, environ deux fois plus long que les lobes linéaires-filiformes du calice. Drupe déprimée-globuleuse, à l'état vert ; à 3-4 semences. — Peu abondant : çà et là dans les haies de la basse région du Lamentin (environs de l'usine), Caravelle, Sainte-Anne (près du Calvaire). [N° 244.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Guadeloupe.

T. *tomentosa* Mill. ; Tournefortie à feuilles tomenteuses en dessous. Vulgo : Liane à chiques. — Vivace, voluble, haut de 2-4^{m} 80, à tige cylindrique, peu rameux, à rameaux et pédoncules garnis d'un duvet grisâtre, fin, court et couché. Feuilles ovées-lancéolées ou ovées-oblongues, acuminées, revêtues, en dessous, d'un duvet blanchâtre et court. Fleurs vertes, en épis allongés, minces, constituant un corymbe arrondi ; tube de la corolle pubescent, un peu plus long que les lobes filiformes du calice. Drupe petite, à deux semences. — Fl. en mai, juin, juillet. — Çà et là dans les haies des Trois-Rivières. [N° 2582 *b*.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Martinique.

Heliotropium L. (du grec « helios », soleil, et « trepo », je tourne, parce que, d'après Dioscoride, IV, 185, et Pline, II, 42 ; XXII, 2, l'**Heliotropium** *villosum* Desf. se tourne du côté du soleil.)

H. *indicum* L. ; Héliotrope de l'Inde Occidentale. Vulgo : Crête à coq, crête co-d'Inde, verveine à pians, grosse verveine, verveine crête à coq. Desc., vol. VII, t. 483, p. 135. — Herbe annuelle ou bisannuelle, droite, grosse, haute de 35-90 cm., très feuillue, d'un aspect gris, à racine pivotante, allongée, forte et blanche, à jeune tige, pétioles et feuilles garnis de poils longs, dressés sur la tige et les pétioles, plus courts et couchés sur les feuilles. Feuilles larges, gaufrées, ovées, contractées à la base en un long pétiole, ondulées sur les bords ou irrégulièrement et grossièrement crénelées au-dessus de la base. Inflorescence en épis courbes, très allongés ; fleurs bleuâtres, rarement blanches, disposées sur quatre rangs tournés en haut. Fruits 4, unis par la base, en deux paires bilobées. Selon Descourtilz, les feuilles seraient détersives, désicatives et résolutives[1]. — Assez abondant dans les savanes fertiles et les terres cultivées, sur les décombres et le long des routes des régions inférieure et basse de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2581.]

Martinique. Vulgo : Herbe à verrues, herbe à malingres, herbe à pians. — Abondant dans toute l'île. [N° 1419.]

H. *parviflorum* L. ; Héliotrope à petites fleurs. Vulgo : Herbe scorpion, petite verveine. Dill., *Elth.*, t. 146. — Annuel ou suffrutescent, haut de 0^{m} 30-1^{m} 40 : les jeunes pieds, droits, sans branches ; les pieds adultes, très branchus, à branches inclinées, souvent sarmenteuses, à tiges et branches brunes, velues dans le haut. Feuilles flasques, gaufrées, vert clair, ovées-elliptiques ou ovées, ou lancéolées oblongues, pointues. Inflorescence en épis

1. D'après Bocquillon-Limousin (*loc. cit.*), on ferait, dans l'Inde et en Afrique, des applications de suc de feuilles sur la morsure des serpents venimeux, en même temps qu'on ferait infuser le résidu de l'expression et qu'on le donnerait à boire au patient. On emploierait aussi le suc contre les furoncles, dans la pharyngite et la tonsillite. En Cochinchine, à la Réunion, à Rio Nunez, on emploierait les feuilles en cataplasmes comme maturatifs contre les plaies et l'anthrax, et pour provoquer de la diurèse ; le suc serait employé contre l'ophtalmie. (E. H.)

scorpioïdes, allongés, axillaires et terminaux; fleurs blanches, petites, disposées sur quatre rangs, à la surface supérieure de l'épi. Fruits 4, unis par la base. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Très abondant sur les décombres, dans les terres abandonnées et cultivées, sur les vieux murs, etc., des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [N° 2583.]

Martinique. Vulgo : Petite verveine. — Abondant dans toute l'île. Alt. 0-600 mèt. [N° 1418.]

H. *curassavicum* L.; Héliotrope de Curaçao. Vulgo : Verveine bord-de-mer, absinthe bord-de-mer (au Moule), quinquina bord-de-mer (à Port-Louis), verveine blanche, romarin blanc. Sl., t. 132, f. 3. — Suffrutescent ou vivace, d'un aspect gris, très branchu, à tige et branches noires, à tige plus ou moins couchée et radicante, relevée à l'extrémité, haute de 20-65 cm. Feuilles lancéolées ou oblongues, subsessiles, charnues, glauques, ce qui leur donne un aspect qui tranche fortement avec les herbes vertes ambiantes. Inflorescence en épis scorpioïdes, simples ou bifides; fleurs petites, blanches ou très légèrement violacées. Fruit comme dans l'espèce précédente, mais noir. — Forme souvent gazon dans les endroits arrosés par l'eau de mer et dans les savanes humides ou lieux aquatiques situés près du bord de mer, où il fleurit toute l'année : Moule, Saint-François, Sainte-Anne, Port-Louis, Anses-Bertrand, Petit-Canal, Marie-Galante, les Saintes. [N° 2755.]

Martinique. Vulgo : Verveine bord-de-mer. — Vauclin, Sainte-Anne, Marin, Trinité (Galion), François, etc. [N° 1416.]

H. *fruticosum* L.; Héliotrope frutiqueux. Vulgo : Verveine blanche savane. Pl., édit. Burm., t. 227, f. 2. — Frutescent, ornemental, tortueux ou droit, d'un aspect gris, haut de 60-90 cm., nu dans le bas, très branchu dans le haut, à branches inclinées et divariquées, à rameaux garnis d'une pubescence grise, qui s'étend aux pétioles, à la face inférieure des feuilles, aux pédoncules et aux calices. Feuilles petites, grisâtres : les adultes, scabres en dessus et garnies de poils courts tuberculés à la base, lancéolées-linéaires, acuminées, subsessiles, roulées sur les bords. Inflorescence en épis courts, scorpioïdes, d'abord sessiles, ensuite pédonculés; fleurs blanches, odorantes, plus larges que dans toutes les espèces précédentes. — Fl. toute l'année, excepté pendant les sécheresses prolongées. — Vit en société, souvent sur d'assez grandes étendues, dans les savanes sèches, arides, pierreuses de la basse région : Désirade (très abondant sur le plateau); çà et là sur la côte entre Baillif et les Vieux-Habitants. [N°s 2570, 2756.

Martinique. Vulgo : Verveine-savane. — Case-Pilote (abondant), Caravelle (rare). [N° 1417.]

L'**Heliotropium** *peruvianum* L. (Héliotrope du Pérou) est cultivé dans les jardins des deux colonies comme plante d'ornement, à odeur suave, et le

Symphytum *officinale* L. (grande consoudé comme plante médicinale; cette dernière fleurit abondamment. [N° 3511.] — Martinique. [N° 1415.]

CENT VINGT-DEUXIÈME FAMILLE. — LABIÉES.

Ocimum L. (du grec « okimon », de « ozein », sentir, parce que ces plantes émettent une odeur forte et agréable.)

O. *Basilicum* L. (du grec « basilicos », royal, digne d'un roi.) Vulgo : Basilic. Desc., vol. IV, t. 301, p. 317. — Suffrutescent, touffu, haut de 30-75 cm., originaire de l'Asie occidentale et tropicale, naturalisé et cultivé dans toutes les Antilles comme plante médicinale et culinaire. — Elle fleurit toute l'année. [N° 2151.]

Martinique. Vulgo : Basilic. [N° 27.] — On en cultive deux variétés : la grande et la petite; la dernière est moins haute, les feuilles en sont plus petites, les branches plus ramassées et moins longues; elle forme un joli sous-arbrisseau.

O. *micranthum* Willd.; Basilic à petites fleurs. Vulgo : Petit framboisin, petit basilic. — Annuel ou plus rarement suffrutescent, ligneux dans le bas, haut de 20-60 cm., droit, peu branchu, à branches fastigiées. Feuilles ovées, pointues, serretées, contractées à la base en un court pétiole. Fleurs blanches, en grappes courtes, spiciformes, interrompues; calice élargi à la base; dents de la lèvre supérieure, ovées, obtuses, concaves, décurrentes jusqu'à la base du tube : les quatre dents inférieures, subulées. — Assez abondant dans les savanes et les terres en friches des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — Toute la plante est aromatique, et, dans les campagnes, on fait avec les feuilles et les jeunes tiges un extrait qu'on emploie avec succès contre toutes sortes d'indispositions. [N° 2155.]

Martinique. Vulgo : Petit framboisin. — Abondant dans les savanes. [N° 399.]

O. *gratissimum* L.; Basilic à odeur très agréable. Vulgo : Grand framboisin, grand baume. — Herbe annuelle, très droite, haute de 0 m 90-1 m 60, à tige forte, carrée-sillonnée, branchue dans le haut, à branches fastigiées. Feuilles ovées-lancéolées (les jeunes lancéolées), dentées en scie, rétrécies, à la base, en un pétiole, tantôt long, tantôt court, légèrement pubescentes en dessous. Fleurs blanches, en grappes spiciformes, allongées, formant ensemble une panicule souvent très large. — Toute la plante, surtout les fleurs, exhalent une odeur aromatique, forte et agréable. — Abondant sur les décombres, les vieux murs, dans les endroits abandonnés de la région inférieure : envi-

rons de Saint-Pierre, Carbet, Prêcheur, Marin, Sainte-Anne. Alt. 0-400 mèt. [N° 400.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Coleus Lour. (du grec « koleos », étui, fourreau, parce que les étamines sont concrescentes inférieurement en un tube qui entoure le pistil.

C. *amboinicus* Lour., **C.** *aromaticus* Benth.; Coléus d'Amboine. Vulgo : Gros thym. — Vivace, aromatique et stolonifère, d'abord plus ou moins couché, ensuite sarmenteux, à tige grosse, cylindrique, succulente, à branches velues. Feuilles épaisses, charnues, velues des deux côtés, ovées, pointues, brusquement rétrécies à la base. Fleurs violettes, en grappes spiciformes, très allongées, simples ou composées à la base, terminales. — Fl. en juin, juillet, août. — Naturalisé et cultivé comme plante sudorifique et insecticide. — Se rencontre souvent à l'état sauvage dans les endroits autrefois habités et maintenant abandonnés : Basse-Terre, Baillif (batterie La Madeleine, où il est devenu envahissant), Vieux-Fort (batterie), Moule, Gozier, etc. [N° 2936.]

Martinique. Vulgo : Thym de l'Inde. — Çà et là dans les jardins et à l'état sauvage. [N° 1975.] Les beaux **Coleus** *Verschaffeltii* Lem. et *Blumei* Benth., vulgo : Robe à l'évêque, introduits des établissements horticoles d'Europe, sont devenus communs dans les jardins et dans les endroits abandonnés de la région humide du Camp-Jacob, du Matouba, de Gourbeyre, etc., où ils viennent spontanément. [N°s 2157, 2129.]

Martinique. Vulgo : Herbe panachée. — Morne-Rouge, Gros-Morne, Lamentin, Saint-Pierre, Fort-de-France, etc. [N° 401.]

Marsypianthes Mart. (du grec « marsupion », bourse, et « anthos », fleur, allusion à la lèvre supérieure de la corolle qui forme une sorte de petit sac.

M. *hyptoides* Mart.; Marsypianthe ressemblant à un Hyptis. Vulgo : Verveine-terre. — Herbe annuelle, couchée, molle, plus ou moins relevée aux extrémités, à tiges et branches nombreuses et carrées. Feuilles flasques, ovées ou ovées-lancéolées, dentées en scie. Fleurs pourpres, en capitules globuleux, nombreux, habituellement pédonculés; calice 5-fide, laineux; corolle renfermée dans le calice persistant; étamines 4. Fruits 4, cymbiformes, entourés d'un bourrelet. — Dans les mornes sablonneux et herbeux de la région inférieure : Baie-Mahault, où il forme souvent gazon, Sainte-Rose, les Abymes, Moule, etc. [N° 2938.]

Martinique. Vulgo : Herbe couchée, herbe courante, Trou-Vaillant, Sainte-Anne, Trois-Ilets, Marin, Saint-Esprit, Rivière-Pilote, etc. [N° 919.

Hyptis Jacq. (du grec « huptios », replié, allusion à la forme de la corolle.

H. *capitata* Jacq.; Hyptis à fleurs en capitules. Vulgo : Mélisse à boutons. Sl., t. 109, f. 2; Desc., vol. VIII, t. 576, p. 172. — Herbe annuelle, très droite, haute de 0^m 70-1^m 30, nue dans le bas, habituellement peu branchue

et peu feuillue, à branches distantes et décussées, à tige grosse et vigoureuse, à tige et branches carrées. Feuilles pétiolées, ovées-oblongues, pointues, rétrécies à la base, grossièrement dentées en scie : les florales, oblongues-lancéolées. Fleurs petites, en capitules globuleux, longuement pédonculés, axillaires, opposés par deux, confinés dans les parties supérieures de la tige et des branches ; dents du calice 5, subulées, sétiformes et dressées ; corolle blanc pâle, souvent tachetée de petits points ronds. — On se sert des parties tendres de cette herbe en décoction comme sudorifiques contre les fièvres, les rhumes, les fluxions de poitrine, la toux, etc. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Assez abondant le long des cours d'eau, dans les endroits humides et ombragés de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [N° 2159.]

MARTINIQUE. Vulgo : Pompon blanc, mélisse à tête. — Dans les endroits humides et ombragés de toute l'île. [N° 920.]

H. *atrorubens* Poit. ; Hyptis à fleur pourpre noir. Vulgo : Herbe à miel, bouton à vonvon, petit thym à lapins (à Gourbeyre), véronique (au Lamentin), blanc mauve (au Moule). — Herbe flasque, à tige d'abord couchée, rampante et radicante, ensuite ascendante, à branches nombreuses, à branches et tige pubescentes dans le haut. Feuilles petites, brièvement ovées ou ovées-oblongues, dentées en scie : les florales toujours ovées. Fleurs en capitules globuleux, axillaires, brièvement pédonculés, à pédoncules aussi longs que les capitules ; corolle pourpre noir, panachée de blanc ; dents du calice sétiformes et hispides. — Cette plante est sudorifique au même titre que la précédente et s'emploie souvent dans la médecine domestique. — Extrêmement abondante dans la région supérieure, où elle constitue souvent presque l'unique herbe fourragère des savanes ; plus rare dans les savanes sèches inférieures. Alt. 5-900 mèt. [N° 2159.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à mouches (parce que les insectes ailés les fréquentent pour sucer le nectar des fleurs), herbe à miel. — Fort abondante dans toutes les savanes. [N° 404.]

H. *spicata* Poit. ; Hyptis à inflorescence en épis. Vulgo : Herbe-mélisse, framboisin. — Annuel, très droit, haut de 0 m 80-1 m 50, rarement plus haut, à tige forte, carrée, nue dans le bas, à branches distantes, décussées. Feuilles petites : les caulinaires, ovées, pointues, inégalement dentées en scie ; les florales, lancéolées. Fleurs en grappes simples ou composées, allongées, terminales, constituées par des glomérules pauciflores, un peu distantes ; corolle blanchâtre, tachetée de violet, à tube cylindrique, à lèvre largement ouverte ; calice ventru à la base, à dents courtes, sétiformes et droites, beaucoup plus courtes que le tube de la corolle. — Abondant dans toutes sortes de terrains, le long des ruisseaux, sur les vieux murs, sur les décombres de la région inférieure : Basse-Terre et environs, Baillif, Pointe-

Noire, Anse-Bertrand, Port-Louis, Moule, Gozier, Marie-Galante, etc. [N° 2154.]

MARTINIQUE. Vulgo : Framboisin. — Abondant : Saint-Pierre, Case-Pilote, Marin, Vauclin, Trois-Ilets, etc. [N° 1217 *a*.]

H. *suaveolens* Poit. ; Hyptis à odeur suave. Vulgo : Gros baume, démarré, gros du thym. Sl., t. 101, f. 2; Br., *Jam.*, t. 18, f. 3; Desc., vol. V, t. 418, p. 282. — Annuel, très droit, haut de 0m 70-1m 80, quelquefois plus haut, selon le terrain, nu dans le bas, très feuillu et branchu dans le haut, à jeune tige et branches plus ou moins carrées, toujours fortement garnies de poils gris et longs. Feuilles caulinaires, ovées, doublement serretées : les inférieures, cordées; les florales, petites, lancéolées, sétiformes. Fleurs petites, en glomérules subsessiles, multiflores, constituant une grappe allongée, feuillue ou non feuillue; corolle bleu pâle, brièvement exserte; calice brièvement pédicellé, à tube garni de dix côtes, à dents subulées, rigides, spinescentes et acérées. — Fl. de décembre à mars. — Toute la plante est aromatique, et on se sert des feuilles et des parties tendres des branches pour parfumer les bains. — Vit souvent en société dans les terres arides, sèches et pierreuses des côtes de la basse région : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Vieux-Fort, Pointe-Noire, Marie-Galante, les Saintes, etc. [N° 2161.]

MARTINIQUE. Vulgo : Baume. — Saint-Pierre (environs de la batterie Sainte-Marthe), Carbet, Case-Pilote, Vauclin, Sainte-Anne, Marin. [N° 1972.]

H. *pectinata* Poit. ; Hyptis à fleurs en glomérules, disposées en peigne. Vulgo : Baume-z'anglais camphré, guérit-tout. — Herbe très droite, haute de 0m 80 à 1m 80, et parfois de 2m 80, à tige nettement carrée, forte, nue dans le bas, à branches décussées, à jeune tige et branches souvent pubescentes. Feuilles petites : les caulinaires, ovées, inégalement dentées en scie, velues en dessous; les florales (quand elles existent), lancéolées ou sétiformes. Inflorescence en petites cymes contractées, nombreuses, tournées en biais, constituant ensemble une grappe paniculée, souvent très allongée; cymules pédonculées, multiflores, à fleurs disposées sur deux rangs, tournés en haut et d'un seul côté; calice brièvement pédicellé, à tube à dix stries, à dents aiguës et légèrement courbes, plus courtes que son tube : ouverture du tube du calice tronquée et garnie de poils laineux; corolle blanc pâle, petite, à lèvres largement ouvertes et souvent ponctuées de noir. — Fl. pendant et après l'hivernage. — Abondant dans les terres sèches, tufières ou sablonneuses de la région inférieure de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2166.]

MARTINIQUE. Vulgo : Baume-savane, herbe-muraille. — Abondant dans toute l'île. [N° 402.]

H. *verticillata* Jacq., Stachys *patens* Sw. ; Hyptis à glomérules verticillées. Vulgo : Grand baume. — Suffrutescent et frutescent, haut de 2 à 2m 80, droit, ornemental, très branchu dans le haut, à branches droites, étalées, longues.

Feuilles brièvement pétiolées, oblongues-lancéolées, dentées en scie : les florales très petites, sétiformes ou avortées. Inflorescence en glomérules verticillées, très nombreuses, disposées sur des grappes spiciformes, interrompues, allongées, axillaires et terminales, formant ensemble une très large panicule [1]. — Peu répandu : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts et dans le lit de la Roxelane). [N° 1217.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Salvia L. (du latin « salvare », sauver, conserver, par allusion aux vertus médicinales de ces plantes.)

S. *occidentalis* Sw., **Hyptis** *glandulosa* Sieber ; Sauge de l'Inde Occidentale. Vulgo : Herbe à couleuvre. Sl., t. 107, f. 2. — Herbe annuelle, à tige couchée, radicante, rampant en tout sens, longue de 0m 40 à 90 cm., rarement plus longue, très branchue, cylindrique, rougeâtre ou noirâtre. Feuilles gaufrées, ovées, pointues, cunées à la base, dentées en scies, garnies de poils épars sur les deux faces. Fleurs en glomérules verticillées, à 2-6 rayons, distantes, constituant une grappe spiciforme, mince, allongée, terminale; tube du calice garni de poils glanduleux, courts, visqueux, de moitié moins long que le tube de la corolle, qui est bleue. — Fl. à toutes les saisons. — Dans beaucoup de savanes humides des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. — Est considérée comme un assez bon fourrage. Dans le pays, on se sert du suc (extrait des feuilles et des tiges) qu'on instille par gouttelettes dans les yeux pour faire disparaître les taies de la cornée. Alt. 10-700 mèt. [N° 2153.]

Martinique. Vulgo : Petite violette. — Dans toutes les savanes de l'île. [N° 1978.]

S. *micrantha* Vahl, **S.** *tenella* Sw.; Sauge à petites fleurs. Vulgo : Herbe-muraille. — Suffrutescent, aromatique, haut de 20-35 cm., nu dans le bas, très touffu par le haut. Feuilles deltoïdes, garnies des deux côtés d'un duvet soyeux et gris. Inflorescences en verticilles de 2-6 fleurs, disposées en grappes courtes, interrompues et terminales. — Peu répandu : çà et là sur les décombres et les vieux murs du bourg de Saint-François. [N° 2160.] — Il n'existe pas à la Martinique.

On cultive souvent dans les jardins : 1° le **Salvia** *splendens* Ker.-Gawl., du Brésil, vulgo : Sauge rouge, sous-arbrisseau à fleurs écarlates, subspontané au Camp-Jacob, au Matouba [N° 2160], au Morne-Rouge et au Gros-Morne (Martinique [N° 1977]) ; 2° le **S.** *farinacea* Benth., du Mexique, vulgo : Sauge blanche, à tiges plus ou moins couchées, à feuilles et pédoncules d'un blanc

1. Sous le nom vulgaire d'*Azier maringouin*, *Raquet maringouin*, cette plante, qui a été introduite à Cayenne venant des Antilles, est employée en Guyane comme pectorale, emménagogue, céphalique. On la donne aussi en infusion contre les indigestions, comme excitant diffusible au même titre que les autres Hyptis signalées ci-dessus comme aromatiques. (E. H.)

farineux, à fleurs violettes, en glomérules verticellées sur de longs épis nombreux [N° 2934]; 3° le S. *coccinea* Juss., d'Amérique tropicale, herbe annuelle, droite, haute de 40-60 cm., à tige et branches carrées, poilues ou glabres, à fleurs cramoisies. [N° 2935]. — MARTINIQUE. [N° 1214.]

Le S. *lamiifolia* Jacq., suffrutescent, plus ou moins droit, haut de 60-90 cm., à fleurs d'un violet très foncé, se trouve dans la région montagneuse de l'île de Sainte-Lucie. [N° 1218.]

Stachys L. (du grec « stachys », épi, allusion à la forme de l'inflorescence.)

S. *arvensis* L.; Épiaire des prés. Vulgo : Herbe graine-z'oiseau. — Petite herbe flasque, très branchue, plus ou moins diffuse, haute de 10-15 cm.; s'est naturalisée dans les jardins du Morne-Rouge. — Introduite sans doute de France par les graines de plantes potagères. [N° 397.

Leonurus L. (du grec « leon », lion, et « oura », queue, par allusion plus ou moins forcée aux glomérules florales rappelant un peu une queue de lion.)

L. *sibiricus* L.; Agripaume de Sibérie. Vulgo : Herbe-savon (à la Basse-Terre), herbe Madame Lalie. — Herbe annuelle ou bisannuelle, droite, ornementale, haute de 60-95 cm., à tige carrée-sillonnée, fortement branchue dans le haut. Feuilles palmipartites ou les supérieures entières. Fleurs pourpres, en glomérules verticillées, axillaires; calice à cinq dents spinescentes et à cinq nervures; corolle à deux lèvres : lèvre supérieure, concave, entière, droite; lèvre inférieure, à trois lobes; étamines didynames, parallèles : les deux inférieures plus longues. — Herbe très répandue dans la région inférieure de toutes les Antilles, originaire de la Sibérie. — Fl. surtout pendant et après l'hivernage. — Avec les feuilles, mêlées à celles du curage (**Commelina** *cayennensis* Rich. et des bourgeons du gommier rouge **Bursera** *gummifera* L.), on prépare une décoction contre la toux invétérée. [N° 2162.]
MARTINIQUE. Vulgo : Chandelier. — Abondant. [N° 1976.]

Leucas Burm. (du grec « leucas », blanc, à cause de la couleur des fleurs.)

L. *martinicensis* R. Br., **Phlomis** *caribæa* Jacq.; Leucas de la Martinique. Vulgo : Herbe à boutons. (**Phlomis** L.) Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 177, f. 75. — Herbe annuelle, haute de 20-60 cm., droite, peu branchue, d'un aspect grisâtre. Feuilles flasques, ovées-lancéolées ou ovées, obtusément dentées en scie. Fleurs en glomérules larges, verticillées, multiflores, distantes, à bractées linéaires-acuminées; calice oblique, recourbé, à dix dents spinescentes et sétacées, subulées à la base; corolle blanche, renfermée dans le tube du calice. — Dans le pays, on se sert des feuilles en décoction contre les fluxions de poitrine. — Assez abondant dans les terres sablonneuses et fertiles de la basse région : environs de la Basse-Terre.

Baillif, Pigeon, Vieux-Habitants, Désirade, Moule, Pointe-à-Pitre, etc. Alt. 5-180 mèt. [N° 2165.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bouton blanc, pompon blanc. — Carbet, Case-Pilote, route du Lamentin à la Trinité, Robert. [N° 1221.]

Leonotis R. Br. (du grec « leon », lion, et « ous », oreille, parce que la lèvre supérieure de la corolle, large, dressée, concave et laineuse, aurait une certaine ressemblance avec une oreille de lion.)

L. *nepetæfolia* R. Br. ; Léonotis à feuilles de Népéta (autre espèce de Labiée). Vulgo : Herbe à mouton, gros bouton (au Moule). — Herbe annuelle, très droite, ornementale, haute de 60-95 cm., rarement plus élevée, glabre, à tige carrée-sillonnée. Feuilles ovées, crénelées-dentées, longuement pétiolées. Fleurs en glomérules solitaires, globuleuses, très larges, axillaires-verticillées, distantes ; corolle écarlate, large, pubescente en dessous, deux fois plus longue que le calice, à lèvre supérieure allongée, beaucoup plus longue que l'inférieure, qui est trifide ; calice à dix nervures, à 8-10 dents inégales, spinescentes, très rigides et acérées, lancéolées-linéaires : les supérieures, beaucoup plus longues et subulées. — Abondant dans les terres sablonneuses, ou calcaires ou tufières de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 5-600 mèt. [N° 2164.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-chandelle, pompon rouge, gros pompon. — Alt. 5-350 mèt. [N° 1958.]

Scutellaria Riv. (du latin « scutella », écuelle, assiette, tasse, à cause de l'appendice en forme d'écuelle que porte la lèvre supérieure du calice.)

S. *purpurascens* Sw. ; Scutellaire à fleurs tirant sur le pourpre. Vulgo : Violette-savane, toque de la Havane. — Annuel ou bisannuel, ornemental, haut de 15-30 cm., stolonifère, plus ou moins diffus, quelquefois très droit. Feuilles relativement larges, ovées ou deltoïdes, dentées en scie, à dents peu nombreuses et larges. Fleurs pourpres, panachées de blanc, en glomérules verticillées, distantes, pauciflores, formant ensemble une grappe courte, terminale ; calice à deux lèvres entières : la supérieure portant sur le dos un appendice scutelliforme ; corolle à deux lèvres : la supérieure fortement voûtée et rapprochée de l'inférieure ; tube de la corolle allongé, dilaté vers le sommet. — Fl. presque toute l'année. — Peu répandu. Çà et là dans les endroits ombragés, sablonneux, secs ou humides : environs de la Basse-Terre (Ravine de Belost), Pointe-Noire (au Gommier et au Pérou). Alt. 50-600 mèt. [N° 2163.]

MARTINIQUE. Vulgo : Muguet bleu. — Prêcheur (habitation Céron), Grande-Rivière, etc. ; se cultive quelquefois dans les jardins. [N° 1974.]

De la famille des Labiées, on cultive dans les jardins des deux colonies, comme plantes condimenteuses ou médicinales : le **Rosmarinus** *officinalis* L., vulgo : Romarin de France [N° 2168], Martinique [N° 800] ; l'**Origanum**

Majorana L., vulgo : La Marjolaine de France [N° 2939], Martinique [N° 801] ; le **Pogostemon** *Patchouly* Pellet, vulgo : Thym de l'Inde [N° 2169], Martinique [N° 1222]; le **Mentha** *piperita* L., vulgo : Menthe poivrée, avec les variétés à tiges rouges ou vertes, vulgo : Petit thym. [N° 3193]. — Toutes ces plantes fleurissent facilement, à l'exception du patchouly.

CENT VINGT-TROISIÈME FAMILLE. — VERBÉNACÉES.

Priva Adans. (anagramme d'un nom inconnu.)

P. *echinata* Juss.; Priva à fruits hispides. Vulgo : Collant, guérit-tout. Sl., t. 110, f. 1. — Herbe annuelle, d'un aspect gris, pubescente ou glabre, à tige souvent couchée, ensuite ascendante, haute de 60-90 cm., habituellement très branchue. Feuilles ovées, pointues, rétrécies à la base ou subtronquées, crénelées-dentées, flasques. Fleurs violet pâle, en grappes spiciformes, courbes, allongées; calice ventru, à cinq dents, garni de poils crochus, gris et visqueux; corolle obliquement 5-lobée. Fruits à quatre angles, composé de deux coques cohérentes, à angles fortement muriqués. — Constitue un bon fourrage pour le grand bétail. — Abondant le long des routes, dans les savanes sablonneuses et humides des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-700 mèt. [N° 2393.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à l'angine. — Abondant dans toute l'île. — Avec les feuilles et les tiges, on prépare une décoction, qui est employée en gargarismes contre l'angine couanneuse et les inflammations de la gorge. [N° 1961.]

Stachytarpha Link. (du grec « stachys », épi, et « tarpha », épais, dru, serré, parce que, dans les espèces-types, les inflorescences sont en épis doués de ce caractère.)

S. *jamaicensis* Vahl, **Verbena** *jamaicensis* L. : Stachytarphe de la Jamaïque. Vulgo : Verveine queue-de-rat. Sl., t. 107, f. 1; Desc., vol. VI, t. 392, p. 42. — Herbe annuelle, droite, haute de 25-90 cm., à racine pivotante, forte, blanche, à tige grosse, nue dans le bas, généralement peu branchue dans le haut. Feuilles larges, d'un aspect grisâtre, gaufrées, ovales, grossièrement serretées, contractées en coin à la base. Fleurs bleu tendre, en épis légèrement courbes, allongés, pouvant atteindre jusqu'à 30 cm. de long; bractées recourbées, subulées ; calice à quatre dents; corolle à tube légèrement courbe, à cinq lobes arrondis. Fruits linéaires, couchés dans de petites fossettes. — Abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances[1]. Alt. 0-700 mèt. [N° 2393.]

1. Sous le nom vulgaire de *Verveine* ou de *Crête d'Inde*, cette espèce est réputée astringente à la Guyane et y rend, avec la suivante (St. *cayennensis*), les plus grands services

MARTINIQUE. Vulgo : Verveine queue-de-rat, verveine caraïbe. — Dans toute l'île. [N° 1963.]

S. *cayennensis* Vahl; Stachytarphe de Cayenne. Vulgo : Petite verveine queue-de-rat, petite queue-de-rat. — Suffrutescent, glabre, pouvant atteindre 1m 50 de haut, à tige d'abord droite, ensuite tortueuse, à branches nombreuses, à tige et branches grêles, quelquefois subsarmenteuses, penchées ou tombantes. Feuilles vertes, beaucoup plus petites que dans le précédent, ovées, obtuses, dentées en scie, contractées à la base. Fleurs violettes ou violet pâle, en épis très allongés, filiformes, légèrement courbés; bractées linéaires-acuminées, séteuses vers l'extrémité; calice à 4 dents. Fruit disposé comme dans le précédent. — Abondant dans les savanes et les haies de la moyenne région; plus rare dans le bas. Toute la Guadeloupe et ses dépendances. Alt. 5-800 mèt. [N° 3282.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petite verveine queue-de-rat. — Commune dans toute l'île. Alt. 0-600 mèt. [N° 1962.]

Lippia Houst. (dédié à Auguste Lipp, né en 1678, à Paris; alla, en 1707, comme médecin, avec une société de savants, à Habbech, en Afrique, petit port sur la mer Rouge, où il fut massacré. A laissé plusieurs écrits ayant trait à la botanique et à l'histoire naturelle.)

L. *nodiflora* Rich.; Lippia à fleurs portées sur des pédoncules naissant à l'aisselle des feuilles. Vulgo : Verveine courante. — Herbe suffrutescente ou annuelle, à tige couchée, radicante, rampant en tout sens à une distance de plusieurs mètres, à extrémités souvent relevées. Feuilles petites, spatulées, dentées en scie au-dessus de la base, à dents aiguës ou émoussées. Fleurs en capitules d'abord ovoïdes, ensuite ovoïdes-allongés, portées sur des pédoncules filiformes solitaires, et trois fois plus longs que les feuilles; bractées ovales, arrondies, cunées à la base, un peu plus courtes que la corolle qui est blanche ou très légèrement violacée; calice bifide du côté postérieur, bipartite du côté antérieur, un peu plus court que le tube de la corolle. Fruit à deux coques cohérentes. — Fl. toute l'année. — Abondant dans les endroits humides ou secs du bord de la mer et souvent aussi un peu dans les terres : environs de la Pointe-à-Pitre, Port-Louis, Anse-Bertrand, Saint-François, etc. [N° 2941.]

MARTINIQUE. Vulgo : Verveine courante. — Commun au Vauclin, à Sainte-Anne, à la Caravelle, etc. [N° 415.]

L. *reptans* H. B. Kth.; Lippia rampant. Vulgo : Verveine courante. — Herbe suffrutescente, couchée, radicante, s'étendant en tout sens à une dis-

contre la dysenterie : ses feuilles sont aussi employées en cataplasmes résolutifs. Une cuillerée du suc récent de ses feuilles suffirait pour apaiser les coliques et les tranchées dans la dysenterie. (E. H.)

tance indéterminée. — Feuilles comme dans le précédent. — Fleurs en capitules d'abord ovoïdes, devenant plus tard ovoïdes-allongés, portés sur des pédoncules comprimés, un peu plus courts que les feuilles; corolle violet pâle ou blanche. Ressemble beaucoup au précédent; il s'en différencie surtout : par ses pédoncules constamment beaucoup plus courts; par son calice bicaréné-comprimé, bidenté au sommet, et par les cils qui garnissent les deux carènes. — Même habitat que l'autre, mais moins abondant. [N° 2937.]

Martinique. Vulgo : Petite verveine. — Vauclin, Sainte-Anne, Trois-Ilets, Robert. [N° 414.]

L. *geminata* H. B. et Kunth; Lippia à glomérules géminées à l'aisselle des feuilles. Vulgo : Sauge du Brésil. — Arbrisseau ornemental, d'un aspect gris blanchâtre, très droit, haut de 0m 80-1m 30, à une ou plusieurs tiges, très peu branchues (à l'état sauvage), à tiges et branches pubescentes. Feuilles petites, ovées ou ovées-oblongues, finement dentées en scie, scabres-pubescentes. Fleurs en capitules subglobuleux-oblongs, portés sur des pédoncules axillaires, opposés, plus longs que les pétioles et plus courts que les feuilles; bractées ovées, pointues, un peu plus courtes que la corolle qui est rose; calice bifide, trois fois plus court que la corolle. — Rare : çà et là aux Abymes, au Morne-à-l'Eau et dans les environs de la Basse-Terre (quartier de l'Arsenal). [N° 3281.]

Martinique. Vulgo : Sauge de la Barbade. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. — On se sert des feuilles et des jeunes tiges en tisanes sudorifiques contre les refroidissements, les rhumes, la toux, etc. — Grande-Rivière (près du bord de mer); Case-Pilote, Marin. [N° 416.]

Le **Lippia** *citriodora* H. B. et Kth, d'Amérique australe, vulgo : Citronnelle, sous-arbrisseau à branches plus ou moins couchées, à feuilles rudes, lancéolées, à fleurs en panicules spiciformes, est cultivé dans beaucoup de jardins de la Martinique et de la Guadeloupe comme plante très sudorifique. — Originaire de l'Amérique australe. [N° 2124.]

Lantana L. (du latin « lentare », plier, parce qu'un grand nombre de ces espèces ont des branches flexibles comme le Lantana des Anciens, qui appartient au genre Viburnum, et qu'en outre les feuilles et les fruits noirs lui ressemblent aussi.)

L. *Camara* L., **L.** *aculeata* L. (nom de la plante chez les indigènes de l'Amérique du Sud.) Vulgo : Mavisou (à la Basse-Terre), mille-fleurs, sauge, herbe à plomb. Sl., t. 195, f. 2; Desc., vol. IV, t. 304, p. 330, et vol. V, t. 370, p. 250; Pl., éd. Burm., t. 71, f. 1. — Arbrisseau ou grand arbuste, ne dépassant que rarement 3 mèt. d'élévation, nu dans le bas, à branches nombreuses, divariquées, penchées ou tombantes, ou parfois un peu sarmenteuses, à tige et branches quadrangulaires, garnies sur les angles de piquants recourbés, acérés, jaunes ou jaunâtres. Feuilles ovées ou ovées-oblongues,

dentées en scie, à dents obtuses. Fleurs odorantes, en capitules axillaires, solitaires ou géminés, ou réunis par 3, portées sur des pédoncules plus longs, ou aussi longs et plus courts que les feuilles; calice à 2 dents, quelquefois à 4, petit; bractées lancéolées, une fois plus courtes que la corolle. Drupes noires, luisantes, souvent épineuses. — Sur les mêmes capitules, on trouve toujours des fleurs de deux, souvent de trois couleurs différentes: celles du centre sont jaunes d'abord, deviennent ensuite lilas, et avant de tomber elles tournent très souvent au blanc; la gorge des fleurs, lilas et blanches, demeurant du reste jaune [1]. — Fl. d'un bout à l'autre de l'année. — Extrêmement abondant dans la basse région sèche de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2380.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-genou. — Très abondant dans toute l'île. [N°s 418, 687.]

L. *crocea* Jacq.; Lantana à fleurs couleur de safran. Vulgo: Petit baume, bois mille-fleurs jaunes. — Ressemble beaucoup au précédent; il en diffère : par sa taille plus élevée, ses branches plus allongées et souvent sarmenteuses; par la corolle, qui est constamment d'un jaune de safran, passant ensuite à l'orangé; par ses bractées linéaires-acuminées, environ trois fois plus courtes que la corolle. — Moins abondant, mais même habitat que le précédent. [N° 2383.]

MARTINIQUE. Vulgo : Baume safran. — Abondant. [N° 687.]

L. *involucrata* L.; Lantana à fleurs enveloppées de larges involucres. Vulgo : Petit baume, baume blanc. — Arbrisseau ornemental, d'un aspect grisâtre, très droit, haut de 1-2^m 50, tantôt peu, tantôt fortement branchu, à rameaux droits, grêles, plus ou moins fastigiés. Feuilles petites, ovées ou ovales, crénelées, pubescentes, grisâtres. Fleurs d'un blanc pur ou lilas tendre, odorantes, portées sur des pédoncules droits, plus longs ou aussi longs que les feuilles, situés un de chaque côté des quatre dernières feuilles de la branche; capitules 3-4, plus petits que dans les deux précédentes espèces, à bractées involucrales largement ovées, pubescentes, aussi longues que les fleurs. — Fl. en août, septembre, octobre et novembre. — Abondant sur la côte sèche et aride entre Baillif et les Vieux-Habitants : Deshaies, Moule, Gozier, Marie-Galante, les Saintes, etc. [2]. [N°s 2391, 2945, 2746.]

1. Cette plante est utilisée à la Guyane, sous le nom de *Marie-Crabe* ou de *Marie-Crabe épineux*, comme aromatique et antispasmodique. La décoction de toute la plante est préconisée en bains contre le tétanos, les rhumatismes, la fièvre palustre. C'est un tonique puissant très employé contre l'atonie des viscères abdominaux. L'infusion des feuilles est stomachique, digestive; elle faciliterait, dit-on, le travail intellectuel. Les bourgeons, macérés dans le vin de Malaga, servent de topique contre les aphtes des enfants. On en fait un thé sudorifique un peu amer, et avec les feuilles, froissées et bouillies, des bains fortifiants : l'infusion est donnée contre les coliques. Negrete en a extrait la *lantanine*, alcaloïde qui, à la dose de 2 gr., serait plus actif que la quinine contre les fièvres. (E. H.)

2. Cette espèce pourrait recevoir sans doute les mêmes emplois médicinaux que **L.**

MARTINIQUE. Vulgo : Baume blanc : Carbet, Case-Pilote, Sainte-Anne, Caravelle. [N° 417.]

Citharexylum Mill. (du grec « kithara », guitare, et « xulon », bois, parce que le bois de ces plantes se prête particulièrement à la fabrication des instruments de musique, comme violons, violoncelles, guitare, etc.)

C. *quadrangulare* Jacq., **C.** *coriaceum* Desf., **C.** *caudatum* Sw. ; Citharéxylon à branches quadrangulaires. Vulgo : Bois carré, bois de fer blanc. St., t. 200, f. 3, 4. — Arbre de taille moyenne, à tronc anfractueux, à branches tantôt fastigiées, tantôt divariquées, tantôt penchées, surtout les inférieures, à écorce grise, à jeunes branches constamment quadrangulaires. Feuilles luisantes, d'abord flasques, ensuite cartilagineuses, elliptiques-oblongues ou elliptiques, pointues ou obtuses au sommet, glabres des deux côtés. Fleurs blanches, à odeur forte et agréable, petites, en grappes allongées, spiciformes, noueuses, axillaires et terminales, souvent réunies en groupe ; calice à cinq dents tronquées, subsessile, ou brièvement pédicellé, à pédicelles plus courts que la bractée ; corolle en forme d'assiette. Drupe d'abord rouge, ensuite noire, luisante et polie, ovoïde. — Le bois, mou, n'est guère employé pour la construction. — Fl. d'août à novembre et aussi en mai, juin et juillet. — Çà et là dans les grandes haies, dans les falaises, le long des rivières des basse et infra-moyenne régions : Vieux-Fort, Gourbeyre, Capesterre (Guadeloupe), les Abymes, Morne-à-l'Eau, Moule, Marie-Galante. [N° 2944.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-côtelette. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. — Dans tous les bois inférieurs du nord et du sud de l'île. [N° 2027 *a*.]

C. *lucidum* Cham. et Schlecht., **C.** *caudatum* L. ; Citharéxylon à feuilles luisantes. Vulgo : Bois-côtelette. — Ressemble au précédent ; il en diffère : par ses rameaux, qui sont d'abord quadrangulaires et deviennent ensuite plus ou moins cylindriques ; par ses grappes, plus nombreuses ; par ses pédicelles, aussi longs et souvent plus longs que le calice. — Fl. en avril, mai. — Assez abondant au Parnasse, au Prêcheur, dans les hauteurs de l'habitation Pécoul, dans le haut de la vallée du Carbet, de la Rivière-Salée, etc. [N° 2027.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Duranta L. (dédié à Castor Durante, médecin à Rome, mort en 1590, à Viterbe ; a écrit : *Herbario nuovo in versi latini*.)

D. *Plumieri* Jacq., **D.** *Ellisia* Jacq. : Durante de Plumier. Vulgo : Vanillier, fleurs vanille. Br., *Jam.*, t. 29 ; Desc., vol. VII, t. 488, p. 155 ; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 176, f. 76. — Grand arbuste ou petit arbre, droit ou tortueux, toujours anfractueux, armé de piquants de longueur variable ou

camera ; elle est usitée, sous le nom vulgaire de *Monjoly* en bains aromatiques que l'on prépare au moyen de la décoction de ses feuilles (à étudier comme composition chimique). (E. H.)

inerme, à branches divariquées : les inférieures presque toujours pendantes. Feuilles elliptiques-lancéolées, ou obovées-arrondies, subentières ou serretées-crénelées. Fleurs lilas, en grappes penchées ou pendantes, simples ou composées, terminales et axillaires : les dernières naissant à l'aisselle des feuilles de l'extrémité des branches; calice cylindrique, une fois plus court que le tube de la corolle, d'abord tubuleux, s'élargissant ensuite et renfermant complètement la drupe ; corolle en forme d'assiette ; tube de la corolle cylindrique, courbe ; lobes 5, légèrement irréguliers : les deux supérieurs plus étroits et parcourus d'une strie pourpre qui tranche fortement sur le fond lilas. Drupe ovoïde-ventrue, surmontée des cinq dents persistantes du calice, au milieu desquelles se dresse le style, persistant et droit ; péricarpe jaune à la maturité ; semences 4. — Rare à l'état sauvage, cultivé souvent dans les jardins et les cours comme plante d'ornement, état qui lui fait perdre habituellement les épines. — Selon Descourtilz, les feuilles sont détersives ; dans le pays, on n'en fait pas d'usage : on se sert seulement des grappes florales pour la confection de bouquets. [N° 2394.]

Martinique. Vulgo : Vanillier. — Se rencontre à l'état sauvage et armé de piquants dans les hauteurs de l'habitation Pécoul, du Prêcheur, et au Champflore, enfin à l'état de culture dans beaucoup de jardins. [N° 1960.]

Petrea Houst. (dédié au lord anglais R. J. Pètre, né en 1710, mort en 1742, possesseur d'une grande collection de plantes vivantes exotiques.)

P. *volubilis* L. ; Pétréa voluble. Vulgo : Liane rude, liane violette, liane Saint-Jean, liane à cercles, liane Pentecôte. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 114, p. 180. — Forte liane, très ornementale, pouvant atteindre les sommets de grands arbres, à tige anfractueuse, à écorce grise, à branches et grappes pendantes. Feuilles très rigides et scabres, elliptiques ou elliptiques-oblongues, luisantes en dessus ; pétiole court. Fleurs bleues, très belles, en grappes lâches, allongées, nombreuses ; calice double : l'extérieur, large, 5-partite, persistant et renfermant plus tard le fruit, à tube scabre ; l'intérieur, petit, à cinq dents arrondies ; corolle bleue, infundibuliforme ; étamines 4, incluses ; akène unique, par avortement de l'autre ovule. — Fl. de janvier à juillet, et souvent d'octobre à janvier. — Abondant dans les mornes inférieurs, le long des falaises et des rivières : Vieux-Fort, Houëlmont, Gourbeyre, Montéran, rivières Noire et Rouge, Pigeon, Bouillante, Deshaies, etc. [N° 2390.]

Martinique. Vulgo : Liane rude. — Abondant : hauteurs du Prêcheur, Trois-Ilets, la Régale, hauteurs du Diamant, etc. [N° 1964.]

Ægiphila Jacq. (du grec « aix », chèvre, et « philein », aimer, c'est-à-dire plantes aimées des chèvres.)

Æ. *martinicensis* Linn., **Æ.** *glabra* Lam., **Æ.** *Manabea* Sw. ; Ægiphile de la Martinique. Vulgo : Bois-cabrit, bois de fer, sureau gros. Lam., *Ill.*, t. 70, f. 1. — Grand arbuste, haut de 2-3^{m} 50, généralement assez peu branchu, à

branches allongées, très souvent penchées, à rameaux à quatre angles ou subcylindriques. Feuilles assez larges, membraneuses, lancéolées-oblongues, pointues ou acuminées, rétrécies à la base. Fleurs jaunâtres ou blanc sale, en panicules terminales et axillaires, composées de cymes corymbiformes, trichotomes; calice turbiné-infundibuliforme, à 4 lobes tronqués, deux ou trois fois plus court que le tube de la corolle; étamines 4, exsertes. Drupe jaune à la maturité, lisse, ovoïde-globuleuse, contenant quatre semences. — Fl. presque toute l'année. — Assez abondant dans toute la région inférieure : Gourbeyre, Montéran, Vieux-Fort, Deshaies, Pointe-Noire, Sainte-Rose, Ravine-Chaude, Moule, les Abymes, Morne-à-l'Eau, Marie-Galante, etc. Alt. 20-100 mèt. [N° 2389.]

MARTINIQUE. Vulgo : Bois-cabrit. — Abondant. Environs de Saint-Pierre : Carbet, Grand-Anse, Macouba, Basse-Pointe, Marin (morne Gommier)[1]. [N° 1966.]

Clerodendron L. (du grec « kleros », sort, hasard, et « dendron », arbre, allusion aux vertus bonnes ou mauvaises qui sont propres aux différentes espèces de ces plantes.)

C. *aculeatum* Schlecht., **Volkameria** L.; Clérodendre épineux. Vulgo : Amourette. Sl., t. 166, f. 43; Br., *Jam.*, t. 30, f. 2. — Buisson ornemental, très touffu et très feuillu, haut de 0^{m} 95-2^{m} 50, rarement plus haut, à branches droites, fastigiées, armées de piquants courts et subconiques. Feuilles petites, elliptiques ou elliptiques-lancéolées, entières. Fleurs blanches, en cymes nombreuses, portant 3-7 pédicelles; calice beaucoup plus court que la corolle, à 5 lobes ovés-deltoïdes; corolle infundibuliforme, à lobes oblongs, environ trois fois plus courts que le tube; étamines longuement exsertes, de couleur pourpré. Drupe jaunâtre, quand elle est mûre, lisse, globuleuse, renfermant quatre semences. — Fl. surtout de décembre à avril. — Très abondant dans les terres sèches et pierreuses du littoral : Vieux-Fort, Capesterre (Guadeloupe), toute la côte entre la Basse-Terre et Deshaies, Marie-Galante (Capesterre et Saint-Louis), les Saintes, Moule, Gozier, Saint-François, Petit-Canal, etc. [N° 2387.]

MARTINIQUE. Vulgo : Thé bord-de-mer. — Abondant : Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet, Case-Pilote, Case-Navire, Sainte-Anne, Trinité, etc. [N° 1968.]

C. *fragrans* Willd.; Clérodendre à forte odeur. Vulgo : Herbe puante, herbe à Madame Villaret. — Arbrisseau haut de 0^{m} 60-1^{m} 4, herbacé par la tige, très vivace par ses racines fortes et stolonifères, droit, pubescent. Feuilles très larges, très rapprochées, ovées-deltoïdes, inégalement et grossièrement dentées, longuement pétiolées, pointues. Fleurs roses, ou rose pâle ou

1. Cette espèce se différencie peu d'*Æ. villosa* Vahl, qui, sous le nom vulgaire de *bois-tabac*, est employé à la Guyane, dans ses feuilles, à titre d'excitant sudorifique. (E. H.)

blanches, en cymes courtes, ramassées; corolle toujours double. — Originaire de la Chine, naturalisé et très envahissant. — Les feuilles émettent une odeur forte et désagréable; les fleurs, au contraire, sentent bon. — Fl. presque toute l'année, mais surtout pendant et après l'hivernage. — Environs du Camp-Jacob, Montéran, Sainte-Rose, Lamentin, Pointe-à-Pitre, Morne-à-l'Eau, les Abymes, etc. [N° 2386.]

Martinique. Vulgo : Herbe puante. — Abondant sur les décombres et le long des cours d'eau : Saint-Pierre, Trois-Ilets, Carbet, Marin, etc. [N° 1969.]

C. *siphonanthus* R. Br. : Clérodendre à fleurs à long tube. Vulgo : Herbe à long cou. — Vivace par ses racines fortes et stolonifères, herbacé par la tige, haut de 0m 80-1m 60, droit, peu feuillu, à tige grosse, carrée, remplie de moelle blanche. Feuilles verticillées par 3, lancéolées, acuminées : les supérieures, oblongues-linéaires. Fleurs blanc pâle, en cymes feuillues, axillaires et terminales, formant ensemble une large panicule; pédicelles droits; calice long de 5-6 mm., à lobes arrondis; tube de la corolle cylindrique-filiforme, long de 6-8 cm., à lobes obovés, réfléchis; étamines exsertes. Fruit noir, grand, pulpeux, luisant, contenant quatre semences. — Fl. en mai, juin, juillet. — Dans les savanes et terres cultivées, où on est obligé de déraciner les pieds pour empêcher leur trop grand envahissement : Lamentin, Sainte-Rose, Gourbeyre (Dolé), environs de la Basse-Terre, Trois-Rivières, etc. [N° 2943.]

Martinique. — Herbe à long cou. — Saint-Pierre (cimetière du Fort), Prêcheur, Trois-Ilets, Parnasse, Lamentin. [N° 1229.]

De ce genre, on cultive fréquemment dans les jardins des deux colonies le **C.** *nutans* Wall. (*Bot. Mag.*, vol. LXXXVIII, t. 5313), grand arbuste, droit, à écorce noire, à branches et grappes pendantes, à fleurs blanches [N° 3280], Martinique [N° 1970]; **C.** *Thompsonæ* Balf., liane, à fleurs rouges, avec un calice grand et blanc, plante très florifère et ornementale (*Bot. Mag.*, vol. LXXXVIII, t. 5313; *Ill. horticole*, anno 1863, t. 358); **C.** *Kaempferi* Fisch. (*Ill. horticole*, anno 1863, t. 10) [Nos 1971, 2375], sous-arbrisseau, haut de 1-2m 40, à feuilles larges, pubescentes, à fleurs écarlates, en larges panicules terminales.

Au Jardin botanique de Saint-Pierre, on rencontre le **C.** *squamatum* Vahl, *Bot. Reg.*, vol. VIII, t. 649, qui tend à se naturaliser [N° 1972]; **C.** *violaceum* Hort. et **C.** *Balfouri* Hort. : le premier fleurit continuellement et rapporte des fruits; le second est aussi toujours en fleurs, mais ne produit pas de graines.

Cornutia L. (dédié au médecin français Jacq.-Phil. Cornuti; a exploré le Canada; mort à Paris, en 1651; a écrit : *Historia plantarum Canadensium*; *Enchiridium botanicum parisiense*.)

C. *pyramidata* L.; Cornutie à fleurs en grappes pyramidales. Vulgo : Bois de savane, bois-cac, bois-caral (à Vieux-Fort). Plum., éd. Burm., t. 106, f. 1. — Grand arbuste, très touffu, d'un aspect gris, à tiges nombreuses, ou petit arbre pouvant atteindre jusqu'à 6 mèt. d'élévation, à écorce gris blanchâtre, lisse dans les jeunes pieds, longitudinalement gercée dans les grands, à rameaux carrés, droits, fastigiés et très cassants. Feuilles longuement elliptiques, pointues, en coin à la base, vert grisâtre en dessus, garnies en dessous d'un duvet blanchâtre et fin. Fleurs odorantes, en cymes dichotomes, constituant une large panicule pyramidale, pédonculée, terminale; corolle bleue, à deux lèvres : la supérieure, subentière; l'inférieure, à 3 lobes. Drupe bleu foncé à la maturité, globuleuse, de la grosseur d'une graine de poivre, et légèrement duvetée. — Fl. de mai à juillet. — Cette belle plante ne se plaît que dans les endroits secs, pierreux ou rocailleux des mornes inférieurs : Vieux-Fort (abondant), Deshaies, Pointe-Noire, Pigeon, Bouillante. [N° 2384.][1]

Martinique. Vulgo : Bois-cassave, mouri-debout (à la Caravelle, parce que les pieds morts restent longtemps debout). — Abondant : Case-Pilote, Trois-Ilets, hauteur de la Rivière-Salée, Prêcheur, Caravelle, etc. [N° 1965.]

Vitex L. (du latin « viere », lier, tresse, parce que les branches servent à faire des paniers et que les feuilles ont de la ressemblance avec celles du saule, lequel sert par excellence à lier; le saule s'appelait autrefois *Vitilia*; Pline, XXIV, 38.)

V. *divaricata* Sw., **V.** *multiflora* Miq.; Gattilier à branches divariquées. Vulgo : Bois à agouti. — Le plus souvent arbre de taille moyenne, très ornemental, à cause de la richesse de ses belles fleurs, anfractueux, à branches divariquées, plus rarement fastigiées, droites, très fragiles. Feuilles membraneuses, trifoliées, à folioles elliptiques ou elliptiques-oblongues, entières, brièvement pétiolulées. Fleurs bleues, très nombreuses, en cymes axillaires, dichotomes, constituant des corymbes paniculés, situés le long des branches. Drupe jaunâtre, lisse, luisante, de la forme et de la grosseur d'une olive. — Fl. en mai, juin, juillet. — Peu abondant. Çà et là dans les mornes et les falaises des basse et infra-moyenne régions : Camp-Jacob, Montéran, bords des rivières Noire et Rouge, Gourbeyre, Trois-Rivières, Sainte-Rose, etc. — A l'époque de la floraison, les pieds adultes se dépouillent complètement de leurs feuilles; le bois est résistant et élastique, assez facile à travailler : il se conserve longtemps dans l'eau et dans la terre, et les termites ne l'attaquent pas; il est recherché par les charpentiers, par les menuisiers et surtout par les charrons. Alt. 10-500 mèt. [N° 2385.

Martinique. Vulgo : Bois-lézard. — Parnasse, Case-Pilote, Carbet (vallée), Trois-Ilets, La Régale, Rivière-Pilote, etc. [N° 1967.

1. Sous le nom vulgaire de *bois-savane*, cette espèce est employée à la Guyane comme émolliente et rafraîchissante. (E. H.)

Le **Vitex** *agnus-castus* L., Gattilier-agneau chaste, vulgo : Muguet bleu, petit arbre (dans nos colonies), ornemental, à feuilles à 5-7 folioles entières ou incisées-dentées, blanches, tomenteuses en dessous, ainsi que les calices, les jeunes branches et les pédoncules, à fleurs bleuâtres, en petites grappes, presque sessiles, formant une panicule allongée, a été introduit aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre, d'où il s'est répandu dans les jardins et y fleurit abondamment de mai à octobre. [N° 2396.] — Martinique. [N° 422.] — Originaire du Midi de la France.

Avicennia L. (dédié à Avicenne, né en 980, à Afschana, petite ville de la Perse, médecin, mort vizir, en 1036, à Hamadan; a écrit plusieurs ouvrages sur la médecine.)

A. *nitida* Jacq.; Avicennie à feuilles luisantes en dessus. Vulgo : Bois de mèche, mangle blanc (à la Grande-Terre), palétuvier blanc. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 112, p. 177. — Petit arbre, haut de 5-7 mèt., rarement plus haut, à branches nombreuses, souvent fortement inclinées, à écorce gris bleuâtre, lisse ou un peu gercée dans le bas. Feuilles coriaces, lancéolées ou lancéolées-elliptiques, garnies, en dessous, d'un duvet farineux blanc. Fleurs blanches, en cymes trichotomes, contractées, terminales et axillaires : les dernières confinées aux extrémités des branches; calice quadripartite; corolle subrotacée, à 4 lobes, dont un plus grand; étamines 4, brièvement exsertes. Fruit cordiforme, comprimé, coriace, s'ouvrant tardivement en deux valves; semence 1. — Dès que les graines tombent à terre, elles se mettent à germer. — Le bois est excellent pour le chauffage; l'écorce contient du tanin : on l'utilise pour les tanneries de la Basse-Terre. — Vit en société avec les palétuviers rouges, dans les marécages maritimes. — Fl. surtout de mai à juillet. — Pointe-à-Pitre, Port-Louis, Petit-Canal, Saint-François, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut, Marigot), etc. [N° 2942.]

Martinique. Vulgo : Mangle blanc, mangle gris, palétuvier gris. — Lamentin, Rivière-Salée, Robert, François, Trinité (Galion). [N° 1224.]

De la famille des Verbénacées, on cultive aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre, le **Tectona** *grandis* L. fils, vulgo : Tek, grand arbre, très droit, anfractueux, à écorce blanchâtre, à branches fastigiées, à feuilles très larges, coriaces, garnies, en dessous, d'un duvet farineux blanc, à fleurs blanc pâle, en cymes larges, formant une énorme panicule pyramidale; étamines 6. — Fl. en juin ou juillet; fruits mûrs en octobre-novembre. — Le bois est dur et compact; c'est le meilleur qu'on connaisse, pour les constructions navales. — Originaire des montagnes de Malabar et du Pégou. [N° 3786.]

Le **Hastingia** *coccinea* Sm. (**Halmskioldia** Retz.), vulgo : Chapeau chinois, grand arbuste à branches allongées, très inclinées ou tombantes, à fleurs rouge orangé, avec un calice en forme de chapeau chinois, se rencontre souvent

dans les jardins; il est originaire de Madagascar et fleurit d'un bout à l'autre de l'année. [N° 2391.]

CENT VINGT-QUATRIÈME FAMILLE. — MYOPORINÉES.

Bontia L. (dédié à Jacq. Bontius, né à Leyde; alla, en 1627, comme médecin à Batavia, où il mourut en 1631; a écrit : *Historia naturalis et medica indiæ orientalis.*)

B. *daphnoides* L.; Bontia ressemblant au Daphne. Vulgo : Olivier bâtard, olivier bord-de-mer (à Marie-Galante). Desc., vol. VI, t. 386, p. 22; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 173, f. 46 (la fleur et le fruit). — Grand arbuste ou petit arbre, souvent tortueux, à écorce rude, gercée dans les vieux pieds : les branches inférieures, horizontales et divariquées. Feuilles lancéolées, acuminées, glabres, subcharnues-flasques. Fleurs solitaires ou géminées à l'aisselle des feuilles; calice à cinq segments subulés et ciliés; corolle rouge jaunâtre et panachée de pourpre, à deux lèvres laineuses en dedans : l'inférieure penchée en avant et roulée. Drupe ovée, jaunâtre à la maturité, de la grosseur et un peu de la forme d'une petite olive, surmontée du style persistant. — A la Guadeloupe, on cultive quelquefois ce petit arbre dans les jardins; il devient alors très beau, et par la taille on lui donne toutes les formes voulues. — Selon Descourtilz, les feuilles passent pour un excellent vulnéraire; l'huile, extraite des fruits, est très émolliente, et la décoction des fleurs est utilement employée contre les ophtalmies aiguës; l'huile est recommandée dans les lavements qu'on administre contre les coliques, les irritations intestinales même, causées par la présence d'un tænia, et contre le ténesme et les douleurs dysentériques. — Peu abondant : Anse-Bertrand (bord de mer), Port-Louis. [N° 3788.]

Martinique. Vulgo : Olivier bord-de-mer, olivier de pays. — Beaucoup plus abondant qu'à la Guadeloupe. — On en fait souvent des haies vives, qui, soumises à une taille régulière, deviennent très belles et très touffues. — Fl. toute l'année. — Rivière-Salée, Lamentin, Ducos, Trois-Ilets, Prêcheur, Trinité. Alt. 0-120 mèt. [N° 1959.]

II. MONOCOTYLÉDONES.

CENT VINGT-CINQUIÈME FAMILLE. — ALISMACÉES.

Echinodorus Rich. (du grec « echinos », hérisson, et « doros », outre en cuir, sac, parce que les fruits, de la consistance du cuir, forment un capitule hérissé de pointes.)

E. *cordifolius* Griseb., **E.** *rostratus* Engel.; Echinodore à feuilles en cœur. Vulgo : Plantain d'eau. Pl., éd. Burm., t. 234, f. 2. (**Alisma** *Berteroanum* Balb.) — Herbe aquatique, haute de 30-70 cm., très droite, à racines fibreuses, très nombreuses et longues. Feuilles radicales, rosulées, cordées-rondâtres, ondulées ou subcrénelées sur les bords, un peu plus larges que longues, à sinus très ouvert, à 7-9 nervures, très longuement pétiolées, à pétioles creusés en gouttière vers la base. Fleurs blanches, en capitules ovoïdes, pédicellés, verticillés par 3-9 sur des branches opposées-décussées et terminées par des ombelles, formant ensemble une large panicule pyramidale, portée sur une hampe radicale, pentagone, vigoureuse, lisse; sépales 3; pétales 3, imbriqués; étamines 12-15; ovaires très nombreux, insérés sur un réceptacle ovoïde; carpide à 10-12 sillons, surmonté du style persistant, durci, qui forme une pointe crochue. — Fl. de janvier à juillet. — Peu répandu. Dans les mares d'eau douce : à Marie-Galante (Grand-Bourg, habitation Maréchal, et à la Capesterre.) [N° 3652.] — Il n'existe pas à la Martinique.

CENT VINGT-SIXIÈME FAMILLE. — HYDROCHARIDÉES.

Limnobium Rich. (du grec « limné », étang, et « bioun », vivre, c'est-à-dire plantes qui vivent dans l'eau.)

L. *stoloniferum* Griseb.; Limnobie à racines stolonifères. Vulgo : Herbe-étang, herbe-mare. — Vivace, flottant, stolonifère, d'un aspect gris, long de 10-15 cm. Feuilles petites, flottantes, ovales-oblongues ou ovées-rondâtres, spongieuses en dessous et faites pour flotter ainsi que les longs pétioles. Fleurs unisexuées, petites, blanchâtres, solitaires, portées sur des hampes filigranes; sépales 3; pétales 3, presque filiformes et une fois plus longs que les sépales; étamines 6. — Çà et là dans les petits étangs d'eau douce de Sainte-Anne et de la Caravelle. Alt. 10-80 mèt. [N° 1959.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Guadeloupe.

CENT VINGT-SEPTIÈME FAMILLE. — NAJADÉES.

Potamogeton L. (du grec « potamos », fleuve, et « geiton », voisin, parent, parce que ces plantes ont une vie essentiellement aquatique.)

P. *fluitans* Roth; Potamot nageant. Vulgo : Herbe d'eau, herbe-rivière. — Vivace, vivant immergé dans l'eau douce courante, à tige prolifère, filiforme, s'étendant à une distance indéterminée. Feuilles cartilagineuses, longuement pétiolées : les plus proches de la racine, flottantes; les autres, submergées, lancéolées-oblongues, garnies de stipules. Fleurs glomérulées, en épi inter-

rompu, porté sur un long pédoncule vigoureux, comprimé. — Dans le canal de l'usine de Lareinty et dans les rivières du Lamentin, près de l'embouchure. — Dans les eaux à fort courant, les feuilles s'allongent et deviennent lancéolées-linéaires; dans les eaux à courant faible, elles sont presque elliptiques. [Nos 1952 *a* et 1952 *b*.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Ruppia L. (dédié à Hen.-Bern. Ruppius, né à Giessen, dans le grand-duché de Hesse-Darmstadt, mort en 1719; a écrit la *Flore d'Iéna*.

R. *maritima* L.; Ruppie maritime. — Petite herbe vivace, à rhizome traçant, radicant, stolonifère, filiforme. Feuilles capillaires, longues, entourées, à la base, d'une gaine. Fleurs et fruits inconnus. — Vit dans l'eau de mer, dans les endroits peu profonds et vaseux : Marin, Sainte-Anne, Sainte-Luce, Trois-Ilets, etc. [N° 1953.] — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe.

Cymodocea Koen. (du grec « kuma », onde, et « dokeuin », observer, parce que ces plantes se rencontrent dans l'eau de mer.)

C. *manatorum* Aschers.; Cymodocée des Lamantins (*manatus*, lamantin). — Herbe vivace, stolonifère, à rhizome rampant et articulé. Feuilles très nombreuses, linéaires, longues de 40-48 cm., engainées à la base. Fleurs et fruits non vus. — Vit complètement submergé dans les endroits peu profonds et vaseux : Saint-François, Sainte-Anne, Cul-de-Sac (Pointe-à-Pitre), etc. [N° 3801.]

Martinique. — Trois-Ilets, Robert, François, Rivière-Salée, etc. [N° 1954.]

Thalassia Banks (du grec « thalassé », la mer, parce que ces plantes vivent dans l'eau de mer.)

T. *testudinum* Koen.; Thalassie des tortues. — Vivace, à rhizome rampant, gros, d'une longueur indéterminée. Feuilles rosulées, en forme de ruban, longues de 17-35 cm. sur 4-5 cm. de large, très vertes, enveloppées, à la base, d'une gaine membraneuse. Fleurs dioïques. Fruits non vus. — Extrêmement abondant dans l'eau de mer, près du bord et dans les endroits peu profonds des culs-de-sac, où il forme souvent un épais gazon sur une grande étendue. [N° 3803.] — Martinique. [N° 1956.]

CENT VINGT-HUITIÈME FAMILLE. — AROÏDÉES.

Anthurium Schott (du grec « anthos », fleur, et « oura », queue, parce que ces plantes ont une inflorescence en spadice allongé et cylindrique, ressemblant à une queue de serpent.)

A. *violaceum* Schott, **Anthurium** *scandens* Engl.; Anthurium à spadice violet. Vulgo : Siguine violet. — Vivace, rampant ou grimpant sur les arbres et

les pierres, haut de 30-70 cm. Feuilles longues de 25-32 cm. sur 7-9 cm. de large, enveloppées, à la base, d'une bourre fibreuse, elliptiques-lancéolées, entières, pointues au sommet, rétrécies à la base, à nervure unique, très large et aplatie en dessus, en carène en dessous, nervilles communiquant avec deux arcs filiformes, dont le premier est très près et le second à quelque distance du bord ; pétiole court, amplexicaule, épaissi et géniculé au sommet. Pédoncule axillaire, court ; spadice violet, droit, long de 12-13 cm., cylindrique, graduellement atténué vers le sommet obtus ; spathe verte, entière, plane, presque aussi longue que le spadice, réfléchie, lancéolée, brusquement pointue au sommet. — Peu abondant : çà et là dans les hauteurs pierreuses de Deshaies et des Vieux-Habitants. [N° 3787.] — Il n'existe pas à la Martinique.

A. *lanceolatum* Kth ; Anthurium à feuilles lancéolées. Vulgo : Petite Siguine. Pl., *Descript.*, t. 62. — Se distingue du précédent, auquel il ressemble : par l'absence de la tige ; par ses feuilles vert pâle, plus longues, plus larges, nettement lancéolées et lentement rétrécies à la base ; par les arcs, dont l'un est aussi près du bord que possible, et l'autre à une assez grande distance ; par sa spathe, plus courte et plus étroite. — Abondant dans les endroits secs, pierreux des hauteurs des Trois-Ilets. [N°s 2143, 2144.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

A. *Huegelii* Schott ; Anthurium de Huegel. Vulgo : Siguine rouge. — Plante très ornementale, épidendre, à tige très courte, à racines nombreuses, vertes, cylindriques, de l'épaisseur d'un crayon : les unes pendantes, les autres attachées au tronc, souvent longues de 10-12 mèt., si les pieds se trouvent dans le haut d'un arbre. Feuilles rosulées, nombreuses, longues de 0^m^ 60-1 mèt. sur 15-37 cm. de large, cartilagineuses, très vertes, obovales-oblongues : celles du centre, plus courtes ; toutes formant ensemble une vaste corbeille, à ouverture de 60-80 cm. de diamèt., à nervure médiane, très large, aplatie en dessus, fortement carénée et saillante en dessous, à nervures secondaires de 9-12 paires, courbes, alternes, distantes ; arc marginal aussi près que possible du bord ; pétiole robuste, court, bossu au sommet, du côté du dos ; pédoncule radical, latéral, un peu plus court que les feuilles, relativement faible, d'abord plus court, ensuite plus long que le spadice. Spadice violet, uni à la base, d'une odeur très suave à l'époque de la floraison, long de 30-40 cm., d'abord droit, ensuite penché en dehors de la corbeille. — Fleurs stériles, dans la partie supérieure et terminale ; étamines vert clair. Fruit long de 3 mm. sur 1 mm. d'épaisseur, violet avant la maturité, laissant voir, à travers la pulpe gluante et transparente, les deux semences noires, juxtaposées et munies, au sommet, d'une tache verte. — Fl. de février à mai ; fruits mûrs en juin, juillet. — Avec les racines, on fait des liens, des paniers, quelquefois des nattes grossières ; certains oiseaux des bois se servent de la bourre fibreuse qui enveloppe les pétioles pour construire leurs nids, et des

graines mûres pour nourrir leurs petits. — Abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, des hauteurs de Bouillante et de Pigeon ; plus rare dans les bois intérieurs de la Ravine-Chaude. Cette belle plante est aussi très abondante à la Dominique, à Sainte-Lucie ; mais fait complètement défaut à la Martinique. [N° 3298.]

A. *dominicense* Schott ; Anthurium de la Dominique. Vulgo : Siguine. — Vivace, terrestre, à tige courte, couchée. Feuilles cartilagineuses, acuminées-oblongues, cordées à la base, à sinus très ouvert, palmi-pédatinerviées, longues de 30-40 cm. sur 11-13 cm. de large à la base, et de 7-9 cm. au milieu du limbe ; nervures secondaires communiquant avec un arc courant à 6-8 mm. de distance des deux bords ; pétiole long ; pédoncule radical, élancé, aussi long que les feuilles. Spathe oblongue-lancéolée, environ trois fois plus courte que le spadice ; spadice long de 9-11 cm., presque entièrement couvert de fleurs fertiles. — Assez rare : çà et là dans les terres calcaires des hauteurs des Trois-Ilets. [N° 525.] Spécimen imparfait. — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

A. *Guildingii* Schott ; **Pothos** *cordatus* L. ; Anthurium de Guilding (botaniste anglais, directeur du Jardin botanique de Saint-Vincent). Vulgo : Siguine. Pl., éd. Burm., t. 38. — Ornemental, vivace, terrestre, à tige courte, plus ou moins couchée. Feuilles 4-6, sur une tige, larges : les plus grandes pouvant mesurer jusqu'à 72 cm. de long, avec un limbe de 20-35 cm. de long sur 15-18 cm. de large, cordées-ovées à la base ; à sinus très profond dans les feuilles adultes, cartilagineuses, luisantes, roulées sur les bords, brusquement acuminées au sommet ; à côte carénée et saillante en dessous ; à quatre paires de nervures : la dernière paire formant un aréa ovale avec de nombreuses nervures secondaires, droites ; pétiole canaliculé, renflé à la base, toujours plus long que le limbe. Spathe longue de 7-9 cm., ovale-lancéolée, brusquement contractée au sommet et terminée en pointe, d'abord presque aussi longue que le spadice, ensuite plus courte ; spadice droit, gros, nu à la base, sur une courte étendue, long de 10-12 cm., chargé de fleurs fertiles presque jusqu'à l'extrémité. Fruit mûr blanc. — C'est de tous les Anthurium, qui poussent à terre, le plus abondant : il se rencontre dans tous les grands bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 400-950 mèt. [N° 3585.]

Martinique. Vulgo : Siguine. — Dans tous les grands bois. [N° 2145.]

A. *grandifolium* Kth. **Pothos** *grandifolius* Jacq. ; Anthurium à grandes feuilles. Vulgo : Siguine blanche, langue à bœuf. Pl., *Descript.*, t. 63, 51 *t.* — Vivace, grimpant, radicant, rarement terrestre. Feuilles cartilagineuses, dont les plus grandes peuvent atteindre jusqu'à 72 cm. de long sur 45 cm. de large dans leur plus grande largeur, largement cordées-ovées, pointues au sommet ; à sinus peu ou très profond ; à lobes basilaires, arrondis, palmi-

pédatinerviés; à 7-9 paires de nervures qui, ainsi que la grande côte, sont plus saillantes en dessous qu'en dessus; pétiole vigoureux, pouvant mesurer jusqu'à 84 cm. de long, légèrement cannelé en haut; pédoncule plus court ou plus long que le pétiole. Spathe longue de 18-24 cm., lancéolée-linéaire, pointue au sommet, rétrécie à la base, pendante; spadice long de 74 cm., effilé, violet, d'abord droit, ensuite pendant. Fleurs à odeur suave : les fertiles situées sous le premier quart inférieur du spadice. Fruit violet avant maturité ensuite blanc. — Avec ses racines, longues et filiformes, on fabrique aussi des paniers et quelquefois des nattes. — Abondant dans les bois des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, des hauteurs de Bouillante, etc. Dans les bois des Bains, j'ai trouvé plusieurs pieds à spadices jaunâtres. Alt. 380-800 mèt. [Nos 3296, 3606.]

Martinique. Vulgo : Grande Siguine. — Dans tous les grands bois. [No 524.]

A. *palmatum* Kunth; Anthurium à feuilles palmées. Vulgo : Bénéfice (au Morne-à-l'Eau et à la Ravine-Chaude), Gagne-Petit (partout ailleurs). Pl., *Descript.*, t. 64, 65. (**Pothos** L.) — Vivace, grimpant, radicant, haut de 3-5 mèt., très ornemental, sans branches ou rarement branchu, à tige cylindrique-comprimée. Feuilles très vertes, ramassées à l'extrémité de la tige, coriaces : celles des jeunes pieds, entières, petites, elliptiques, ensuite ovées-elliptiques, pointues, puis trilobées, plus tard 5-lobées, à l'âge adulte 7-9, et plus rarement 11-partites, à segments lancéolés, pointus : les plus longs mesurant jusqu'à 40 cm. de long; pétiole vigoureux, légèrement cannelé en dessus, variable quant à la longueur, habituellement plus long que les feuilles; pédoncule délicat, cylindrique, penché, environ de la même longueur que le pétiole. Spathe linéaire, acuminée, longue de 14-16 cm. sur 6-7 cm. de large, d'abord aussi longue que le spadice, ensuite plus courte. Spadice violet, odorant, recourbé au sommet, nu à la base, sur une petite étendue. — Fl. en avril, mai, et aussi en octobre et novembre. — Grands bois humides : Ravine-Chaude, Trois-Rivières, Pointe-Noire, Morne-à-l'Eau (bois marécageux du canal des Rotours et Vieux-Bourg). Alt. 0-600 mèt. [No 3274.]

Martinique. Vulgo : Bénéfice. — Bois de la Grand'Anse, de Sainte-Marie, de la Régale; çà et là dans les bois des environs de la fontaine Didier, etc. [No 520.]

L'**Anthurium** *gracile* Lindl., petite espèce très belle, originaire de la Trinidad, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre.

Nota. — Les fruits de tous les Anthurium que j'ai observés sont, avant de tomber, suspendus, pendant plusieurs jours, à un fil mince, qui s'allonge peu à peu et peut atteindre jusqu'à 11 mm. de long.

Monstera Ad. (l'origine de ce nom nous est inconnue.)

M. *pertusa* de Vriese; Monstera à feuilles percées de trous. Vulgo : Bois

de couleuvre, liane franche, liane percée, caroal. Pl., *Descript.*, t. 56, 57; Desc., vol. III, t. 229, p. 351. — Vivace, grimpant, à tige cylindrique, fortement pressée contre les troncs d'arbres, haut de 5-10 mèt. Feuilles membraneuses, ovées, entières : les plus grandes mesurant jusqu'à 45 cm. de long; les jeunes, sans trous; les adultes, percées de 3-7 trous ovales-arrondis, obliquement situés; pétioles longs, engainants, élargis du sommet à la base. Spathe pédonculée, verte dans sa partie inférieure et grosse, blanc jaunâtre par le haut et large; spadice d'abord blanc, ensuite très légèrement jaunâtre, libre, portant des fleurs fertiles de la base au sommet, environ une fois plus court que la spathe; étamines 4[1]. — Assez abondant sur les arbres de la région inférieure des grands bois des Bains-Jaunes, du Gommier et des bords des rivières Noire et Rouge. — Fl. de septembre à janvier. — Les racines, filiformes et longues, servent à faire des cribles, des nattes et des liens. — Alt. 300-600 mèt.; rare à une altitude moindre. [N° 3304.]

Martinique. Vulgo : Siguine-couleuvre. — Le suc de la racine est un alexitère interne, et sert dans le pays contre la morsure du serpent. — Parnasse, hauteurs de l'habitation Périnell, Ajoupa-Bouillon, fontaines Didier et Absalon, la Régale, etc. [N° 522.]

Dieffenbachia Schott (dédié à Jean-Fr. Dieffenbach, né en 1794, à Kœnigsberg, médecin et chirurgien célèbre, professeur de la Charité, à Berlin; mort en 1842.)

D. *Seguine* Schott; Dieffenbachie Siguine. Vulgo : Canne marronne, canne brûlante, canne-rivière, canne-siguine. Pl., *Descript.*, t. 61, 51; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 151. — Vivace, stolonifère, généralement droit, haut de $0^{m}90$-$1^{m}90$, rarement plus haut, à tige cylindrique, marquée de cicatrices annulaires nombreuses et rapprochées. Feuilles ramassées aux extrémités de la tige, larges, ovées-oblongues, pointues, souvent marquées de taches blanches, engainantes, peu nombreuses, à 9-15 paires de nervures; spathe verdâtre; spadice soudé dans la partie inférieure qui porte les fleurs femelles, libre dans la partie supérieure qui contient les fleurs mâles. — Le suc de toute la plante est extrêmement caustique[2]. — Abondant et vivant souvent en société dans les lits et sur les bords des rivières, dans les mares, les étangs et endroits aquatiques : environs de la Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-Noire (le long de la rivière), Pigeon, Lamentin (canal et marécages), Pointe-à-Pitre, Gozier, Sainte-Anne, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3790.]

1. Ce spadice devient, à l'égal du fruit de l'ananas, succulent dans toutes ses parties et si agréablement parfumé (odeur de fraise et d'ananas), qu'on le consomme aujourd'hui couramment, même quand la maturation de ce fruit a été obtenue artificiellement dans nos serres chaudes de l'Europe. (E. H.)

2. Cette espèce, commune à Cayenne, entrerait, d'après Baillon, dans la composition du curare de la Guyane française. Elle est connue dans ce pays sous le nom de *canne-feu*, à cause de l'extrême causticité du suc de sa tige ou de ses feuilles. (E. H.)

MARTINIQUE. Vulgo : Siguine d'eau, canne d'eau. — Très abondant. [N° 2149 *b*.]

Le **Dieffenbachia** *Barraquiniana* Versch. et Lem. (*Ill. horticole*, anno 1864), à feuilles panachées, a été introduit d'Amérique tropicale et se cultive dans beaucoup de jardins comme plante d'ornement.

Montrichardia Crueg. (l'origine de ce nom générique nous échappe.)

M. *arborescens* Schott; **Arum** *arborescens* L.; Montrichardie arborescente. Vulgo : Malanga-gratter, malanga-rivière. Pl., *Descript.*, t. 60, 50 *g*. — Vivace, stolonifère, droit, haut de 2-2m80, à tige cylindrique, nue, d'une épaisseur de 4-5 cm., marquée de cicatrices annulaires. Feuilles ramassées au sommet de la tige, très vertes, luisantes, polies, membraneuses, sagittées, à lobes arrondis-pointus, plus longs que la nervure médiane, divergents; pétiole plus long que la feuille, portant une gaine large, qui prend naissance au milieu de ce pétiole et se dilate graduellement vers la base, à veines communiquant avec un arc marginal. Spathe verte en dehors, blanche en dedans et pourpre à la base, à moitié enveloppée par une bractée. Spadice long de 7-9 cm., libre, pédonculé, à pédoncule presque aussi long que la spathe, entièrement couvert de fleurs : les mâles, dans le haut, et les femelles, dans le bas. — Après la chute de la spathe et des fleurs mâles, la partie du spadice portant les fleurs femelles forme une sorte de cône ovoïde, grand, contenant des semences anguleuses, blanches et farineuses en dedans, de la grosseur d'une prune. Elles sont comestibles [1]. — Fl. d'avril à juillet; mais en certains endroits, les pieds fleurissent toute l'année. Il faut environ six mois pour la maturation des fruits. — Vit en société dans les endroits inondés et aquatiques, le long des rivières et des fossés remplis d'eau de la basse région : environs de la Pointe-à-Pitre, grand fond du Gozier, où il abonde. [N° 3791.]

MARTINIQUE. Vulgo : Malanga bâtard, malanga d'eau. — Endroits aquatiques, de Duços, du Petit-Bourg, du François, du Robert, etc. [N° 999.]

M. *aculeatum* Crueg.; Montrichardie à piquants. Vulgo : Malanga sauvage. — Ressemble au précédent quant à la taille, au port, etc.; il en diffère par les tiges garnies de petits piquants et par les lobes basilaires des feuilles plus divergents. — Même habitat et même époque de floraison. [N° 3792.]

MARTINIQUE. Vulgo : Malanga d'eau. — Ducos, Sainte-Luce, Rivière-Pilote, etc. [N° 1000.]

Philodendron Schott (du grec « philein », aimer, et « dendron », arbre, parce que ces plantes grimpent sur les arbres.)

1. Cette espèce, connue à la Guyane sous le nom vulgaire d'« Arum du pays », donne un suc corrosif employé contre les cors et les verrues : les ménagères s'en servent aussi pour marquer le linge. (E. H.)

P. *dispar* Schott, P. *Karstenianum* Schott; Philodendre dissemblable. Vulgo : Siguine rouge, liane à hébichet. Sl., t. 27, f. 3; Plum., édit. Burm., t. 31. — Vivace, radicant, grimpant, à tiges nombreuses, très feuillues, fortement attachées aux troncs des arbres, haut de 4-6 mèt. Feuilles alternes, largement ovées-oblongues, mucronées au sommet, subcordées à la base, environ de même longueur que le pétiole; pétiole marginé depuis le sommet, à marge graduellement dilatée vers la base et formant une large gouttière. Spathe verte en dehors, concave, blanc jaunâtre en dedans, longue de 17-19 cm.; spadice blanc, libre, un peu plus court que la spathe, acuminé vers le sommet. Fleurs mâles, situées dans la partie supérieure; les femelles, à la base, séparées des mâles par un espace contenant des fleurs stériles; pédoncule garni d'une bractée d'abord plus courte, ensuite plus longue que la spathe. — Cette espèce de siguine enveloppe si bien les troncs des arbres qu'elle finit par les faire mourir; les racines, longues et filiformes, servent à faire des petits paniers, des corbeilles, etc. — Dans les hauteurs de la Capesterre (Guadeloupe), les bûcherons extraient le suc de la racine et de la tige et l'emploient pour purifier les plaies. — Fl. à diverses époques de l'année. — Assez abondant dans les endroits abrités contre les vents des grands bois inférieurs : Camp-Jacob (environs de la cascade de Vauchelet), falaises de la rivière Rouge, Gommier, Trois-Rivières. Alt. 300-700 mèt. [N° 3297.]

MARTINIQUE. Vulgo : Siguine grand-bois. — Abondant dans le bois de l'Ajoupa-Bouillon, près des bords de la Capote, Champflore, fontaine Didier, etc. [N° 2149 *b*.]

P. *hederaceum* Schott; Philodendre grimpant comme le lierre. Vulgo : Liane brûlante, herbe à méchant. Desc., vol. III, t. 168, p. 71; Plum., *Descript.*, t. 55, 51 *d*; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 159. — Vivace, grimpant, haut de 15-20 mèt.; à tige glabre, cylindrique, d'une épaisseur de 3-5 cm.; à branches souvent détachées et flottant librement dans l'air : extrémités des rameaux terminées par un bourgeon pointu et allongé. Feuilles larges, cordiformes, très lisses, membraneuses, caduques, à 4-5 paires de nervures; pétiole cylindrique, presque aussi long que les feuilles. Spathe grande, verte en dehors, jaune verdâtre en dedans, brièvement pédonculée; pédoncule axillaire, naissant à la base des feuilles, long de 10-12 cm., plus long que le spadice; spadice cylindrique, un peu plus court que la spathe. — La plante est toxique, corrosive; dans le pays, on n'en fait aucun usage. — Fl. en avril, mai, juin. — Çà et là dans presque tous les grands bois : Camp-Jacob (Bagatelle), Gommier, Gourbeyre (morne Goblin), Trois-Rivières, hauteurs des Vieux-Habitants. Alt. 400-800 mèt. [N° 3794.]

MARTINIQUE. Vulgo : Siguine-liane, siguine rouge. — Assez abondant. Pointe-Fine, Parnasse, Champflore, fontaine Didier, Fonds-Saint-Denis (Porte-de-l'Enfer). [N° 2149 *c*.]

P. *giganteum* Schott; Philodendre géant. Vulgo : Siguine blanc. —

Vivace, terrestre ou arboricole ; à tige couchée, longue de 20-30 cm., souvent plus longue, très épaisse et volumineuse ; à racines funiformes, vertes, très longues, quand les pieds sont grimpants. Feuilles vert bronzé, luisantes, atteignant jusqu'à 85 cm. de long sur 25-30 cm. de large, cordées à la base ; à sinus profond, arrondi ; à lobes arrondis, larges ; à nervures médianes carénées en dessous : les nervures secondaires, à cinq paires, aplaties en dessus, saillantes en dessous ; pétiole cylindrique, gros, diminuant de volume du sommet à la base, un peu plus court que le limbe de la feuille et enveloppé, à la base, d'un tissu fibreux qui, en même temps, couvre partiellement la tige. Spathe d'abord sessile, ensuite brièvement pédonculée, enveloppée d'une bractée très large, bifide, roussâtre et portant sur le dos une large aile longitudinale : partie inférieure de la spathe, verte, ventrue-ovale ; la partie supérieure, très blanche. Spadice très blanc, exhalant une odeur forte et suave, long de 15-18 cm., un peu plus court que la spathe. Fleurs disposées comme dans les précédents. — Fl. rarement et à des époques indéterminées. — Les feuilles, membraneuses et de consistance forte, se récoltent et se vendent dans les magasins d'épicerie, où elles servent à envelopper toutes sortes de denrées. — Très abondant dans les bois supérieurs : Savane à Mulets (source du Galion), cône de la Soufrière, où il est souvent rabougri, Matouba, Matelyane, Savane aux Ananas, etc. Alt. 400-1400 mèt. [Nos 3303, 3626.]

MARTINIQUE. Vulgo : Malanga bâtard, chou caraïbe sauvage. — Plus rare qu'à la Guadeloupe : Prêcheur (habitation Céron, sur les rochers), vallée du Carbet, Lamentin (Roches-Carrées), Rocher du François. Alt. 150-400 mèt. [No 517.]

Acontias Schott (du grec « akontias », mot par lequel on désignait une espèce de serpent, allusion à la longueur du pédoncule qui porte le spadice, ou aussi à la couleur des pétioles.)

A. *helleborifolius* Schott, **Xanthosoma** *helleborifolium* Schott ; Acontias à feuilles d'Ellébore. Vulgo : Malanga bâtard, malanga-poison, malanga-cochon. — Herbe acaule, vivace par ses tubercules, droite, ornementale, haute de 40-60 cm. Feuilles radicales 4-6 pour un pied, pédatipartites, ressemblant bien à celles de l'Ellébore de France, sauf la couleur ; à 5-11 segments lancéolés-oblongs, pointus : les extérieurs beaucoup plus petits ; à nervures communiquant avec un arc marginal ; pétiole panaché ou bariolé de blanc pâle, de brun et de vert ; pédoncule radical, plus court que les feuilles. Spathe dressée, blanc pâle, corymbiforme, allongée et pointue ; spadice blanc pâle, plus court que la spathe. Fleurs mâles, à anthères connées au milieu. — Les tubercules sont arrondis, jaunes en dedans et ne se mangent pas. — Dans le pays, on les pile, et avec le suc on se frotte les parties du corps affectées de douleurs rhumatismales. — Dans les caféières de Houëlmont, du Camp-Jacob, du Gommier, de Gourbeyre, des Trois-Rivières, etc. Alt. 20-600 mèt. [No 3295.]

MARTINIQUE. Vulgo : Chou-diable, calalou-diable. — Trois-Ponts, parc du collège, Parnasse, Morne-Rouge, Carbet, Trois-Ilets, etc. [N° 2149 c.]

Xanthosoma Schott (du grec « xanthos », jaune, et « soma », corps, parce que les stigmates sont couverts d'une sorte de matière jaune et visqueuse.)

X. *sagittifolium* Schott ; Xanthosome à feuilles sagittées. Vulgo : Malanga. Desc., vol. VIII, t. 533, p. 1 ; Pl., édit. Burm., t. 35, p. 21. — Vivace, à tige nulle ou très courte. Feuilles très larges, vert clair, sagittées, à lobes basilaires, pointus, presque en triangle ; spathe jaune serin, acuminée, plus longue que le spadice, blanc pâle, teinté de jaune. — Fl. habituellement de septembre à décembre. — Cultivé dans toutes les Antilles comme plante alimentaire ; on en compte une dizaine de variétés. Alt. 0-700 mèt. [N° 2149 d.] — MARTINIQUE. Vulgo : Chou-caraïbe.

X *hastifolium* C. Koch, **X.** *hastatum* Egg. ; Xanthosome à feuilles en forme de hallebarde. Vulgo : Calalou, z'herbe à calalou. — Vivace, à feuilles radicales, hautes de 30-80 cm. Feuilles pédatinerviées, à lobes hastés-auriculés et très divergents, à sinus très ouvert. Spathe, blanche dans sa partie supérieure, longue, pointue ; verdâtre, dans sa partie ventrue ; spadice blanc, un peu plus court que la spathe. — Les tubercules sont blanchâtres, assez gros et légèrement rugueux ; cuits, on les donne habituellement aux porcs ; les feuilles seules sont employées pour la cuisine et on les mange dans la soupe comme le chou ordinaire de France ; elles servent, en outre, avec les feuilles de l'espèce précédente, de base à plusieurs mets particuliers aux colonies, entre autres au fameux Calalou. — On appelle Calalou un met exquis préparé avec des feuilles du **X.** *hastifolium*, de petits concombres épineux (**Cucumis** *Anguria* L.), des feuilles du Mouzambi (**Cleome** *pentaphylla* L.), de la petite valériane, à feuilles argentées en dessous, vulgairement nommée Patagon (**Boerhaavia** *paniculata* Rich.), de la morelle (**Solanum** *nodiflorum* Jacq.), du pourpier, de l'oseille de France, des feuilles tendres de patate, des jeunes fruits de gombo (**Abelmoschus** *esculentus* W.), de l'oseille de Guinée (**Hibiscus** *Sabdariffa* L.), des tomates, et enfin du piment. Quand on veut donner au plat encore plus de relevé, on ajoute un peu de vin blanc, quelques clous de girofle, un peu de muscade et d'écorce de cannelle râpés. On doit cuire le tout avec du lard, un os de jambon, du bœuf salé ou des crabes (vulgo : Ciriques). Le Calalou est toujours servi avec du riz cuit, en grains. — Fl. en mai, juin, juillet. — Cultivé dans toutes les Antilles. [N° 3692.] — MARTINIQUE. Vulgo : Calalou. [N° 2149.]

X. *atrovirens* C. Koch et Bouché ; Xanthosome à feuilles d'un noir vert. Vulgo : Malanga sauvage, malanga bâtard, malanga-cochon. Sl., t. 116, f. 2 (*ex parte*). — Vivace, à tige nulle ou très courte, même à l'état adulte. Feuilles d'un vert noirâtre, sagittées, à lobes pointus et divergents, limbes à huit paires de nervures, reliées par un arc marginal. Spathe rose ; spa-

dice blanc, odorant, latéralement comprimé. — Les tubercules de cette espèce sont assez fortement rugueux, mais cuits ils peuvent servir de nourriture aux porcs. — Dans les haies, et le long des routes et des ruisseaux : route de la Basse-Terre à Montéran et à Gourbeyre, Trois-Rivières, Lamentin, Baie-Mahault, Pointe-à-Pitre, Marie-Galante, etc. Alt. 10-500 mèt. [N° 3795.]

Martinique. Vulgo : Chou-cochon, chou bâtard. — Saint-Pierre (Boulevard), Grande-Rivière, Basse-Pointe, Trinité, etc. (Spécimen manque.)

Colocasia Schott (de « kolkas » ou « kulkas », mot arabe pour désigner une espèce de colocasia. Le vrai kolokasion des Anciens est le **Nelumbo** *speciosus*, composé du mot « kolon », nourriture, et « kazein », orner, c'est-à-dire racine qui sert de nourriture, et fleur qui sert à orner.)

C. *esculenta* Schott, **C.** *antiquorum* Schott ; Colocasie mangeable. Vulgo : Madère. (**Arum** L.) — Introduit des Indes Orientales et cultivé dans toutes les Antilles; à tubercules rondâtres et noirâtres en dehors. Feuilles radicales, très différentes de celles du Malaga, peltées, cordées à la base, oblongues, pointues, à veines principales reliées par un arc marginal. Spathe légèrement jaunâtre; spadice odorant, libre, nu à la base. Fleurs mâles dans le haut et les femelles dans le bas, les unes séparées des autres par un espace à fleurs stériles, visqueuses, noires. — Fl. de septembre à décembre. — Cultivé dans toutes les Antilles comme plante alimentaire. — Les feuilles de cette espèce ne se mangent pas. Du corps du tubercule qui, comme celui du Malanga (**Xanthosoma** *sagittifolium*), peut devenir très gros, partent une masse de tiges souterraines, allongées, pyriformes-obconiques, pouvant atteindre jusqu'à 35 cm. de long : les grosses se détachent pour être livrées à l'alimentation; les petites, on les laisse en terre pour avoir de nouveaux pieds. L'extérieur des tubercules de Madères est uni et presque poli; celui du Malanga est rugueux. Les Madères aiment les endroits frais et humides. Alt. 0-700 mèt. [N° 3796.]

L'**Alocasia** *macrorhiza* Schott, variété *foliis variegatis* (*Ill. hort.*, anno 1861), à feuilles larges, panachées de blanc sur fond vert, à tige cylindrique, marquée de gros anneaux, haute de 0m 40-1 mèt. et au delà, à suc très caustique, a été introduit comme plante d'ornement et est devenu extrêmement abondant. Il est originaire des Indes Orientales, particulièrement de l'île de Ceylan.

Caladium Vent. (mot indien employé d'abord par Rhumphius pour désigner l'**Arum** *esculentum* ou Madère, et dont Ventenat s'est servi pour faire le genre Caladium.)

C. *bicolor* Vent.; Caladium à deux couleurs. Vulgo : Madère bâtard, petit Madère. — Vivace, haut de 15-35 cm., très ornemental et remarquable par ses feuilles d'un rouge cramoisi très vif au milieu du limbe, passant assez

brusquement au vert foncé ou au rouge cerise à la circonférence, à racines coniques, munies de fibres charnues et caustiques. Feuilles radicales ; à limbe horizontal, sagitté, ondulé, pointu ou souvent obtus au sommet, de dimension variable ; à pétiole bordé de deux membranes veinées. Pédoncule solitaires ou 2-3, un peu plus courts que les pétioles ; spathe d'un blanc de lait dans sa partie supérieure, acuminée, coriace, verdâtre dans sa partie ventrue ; spadice plus court que la spathe, aminci vers l'extrémité et légèrement teinté de rose, rouge vif inférieurement ; ovaires très serrés, d'un violet tendre ; stigmates sessiles, simples, couverts d'une matière visqueuse. — On en connaît plusieurs variétés à couleurs moins vives, à limbe plus large et marqué de quelques taches blanches, qui sont cultivées souvent dans les jardins. — Assez abondant dans les champs humides et le long des routes : Camp-Jacob, Montéran, Gourbeyre, Sainte-Rose, Lamentin, Baie-Mahault, Trois-Rivières, etc. Alt. 10-600 mèt. [N° 3306.]

Martinique. Vulgo : Calalou sauvage. — Abondant dans les champs de cannes et les plantations : Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Trois-Ilets, Saint-Esprit, François, Robert, etc. [N°s 515, 516, 998.

Dans les jardins des deux colonies, on cultive fréquemment plusieurs espèces très belles de **Caladium**, provenant des établissements horticoles d'Europe, entre autres : **C.** *argyrites* Ch. Lem. (*Ill. horticole*, anno 1858) ; **C.** *Belleymii* Hort. (*Ill. hort.*, 1860) ; **C.** *Chantini* Ch. Lem. (*Ill. hort.*, 1855), etc.

Le **Syngonium** *podophyllum* Schott, puissante liane, dont les feuilles ressemblent à celles de l'Ellébore, se rencontre au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans d'autres jardins de l'île. [N° 2194.

Pistia L. (du grec « pistos », aquatique, allusion à l'habitat de la plante.)

P. *occidentalis* Blum., **P.** *stratiotes* Lin. ; Pistia des Indes Occidentales. Vulgo : Godapail, herbe à la chance. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 148, p. 234. — Herbe flottante, stolonifère, à racines blanches, très nombreuses, souvent très allongées, filiformes, sans tige. Feuilles rosulées, blanchâtres, spongieuses, molles, obovées-rhomboïdes, tronquées-arrondies au sommet et à deux ou trois échancrures, longues de 8-12 cm., largement sessiles à la base ; spathe très petite, cymbiforme ; spadice adné à la spathe, à deux fleurs : la supérieure, mâle et portée sur un disque scutelliforme ; l'inférieure, femelle, latéralement adnée au spadice et séparée de la mâle par un appendice écailleux. — Çà et là dans les étangs d'eau douce et les mares, où il se propage avec rapidité, protège l'eau contre l'ardeur du soleil et la conserve fraiche et limpide : Gourbeyre, Capesterre, Marie-Galante, Moule, les Abymes, Iles des Saintes, etc. [N° 3798.]

Martinique. Vulgo : Chance. — Trois-Ilets, Rivière-Salée, Sainte-Anne, Caravelle, etc. [N° 2147.]

Lemna L. (du grec « limné », étang, allusion à l'habitat de la plante.)

L. *paucicostata* Hegelm.; Lemna à peu de côtes. — Très petite plante flottante, d'un aspect gris, qui forme à la surface des étangs et des mares d'eau douce une couche plus ou moins épaisse qui conserve l'eau fraîche et limpide. Feuilles 2-3, longues de 1.5 mm., ovales, épaisses; racines capillaires longues de 3-6 mm. — Étangs de Sainte-Anne, hauteurs des Trois-Ilets, Vauclin, etc. [N° 2148.] — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

L. *Valdiviana* Phil. — Diffère extérieurement du précédent par ses racines plus longues et ses feuilles plus minces. — Camp-Jacob (ruisseaux de la ravine Malanga, où il abonde), Marie-Galante (Capesterre), les Saintes. [N° 3302.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

CENT VINGT-NEUVIÈME FAMILLE. — CYCLANTHÉES.

Carludovica R. P. (dédié à Charles IV, roi d'Espagne, né en 1748, à Naples, mort en 1819, à Rome, et à son épouse, Marie-Louise, née en 1751, à Parme, morte en 1819, tous deux protecteurs des botanistes.)

C. *Plumieri* Kth.; Carludovice de Plumier. Vulgo : Ailes à mouches. Pl., *Descript.*, t. 59, f. *c.* — Vivace, radicant, grimpant à une grande hauteur, à racines fibreuses, longues, à tige comprimée, verte. Feuilles rosulées, allongées, rétrécies à la base, de longueur variable, selon que les pieds viennent à l'ombre ou au soleil : les plus longues mesurant 70-78 cm. sur 14-17 cm. de large, fendues dans les deux premiers tiers en deux segments, à nervure propre allant jusqu'à la bifurcation; pétiole cannelé, environ trois fois plus court que les feuilles; spathe à cinq parties, blanches, distantes, alternes, concaves : les inférieures, plus longues; spadice blanc. Fleurs mâles, disposées par quatre phalanges opposées aux femelles; filaments stériles 4, blancs, longs, caducs, accompagnant les fleurs femelles groupées par 4; ovaire mûr noir, tétragone, contenant de nombreuses petites semences. — Fl. de février à mai. — Abondant dans tous les grands bois de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 380-900 mèt. [N° 3607.]

Martinique. Vugo : Cachibou, peltau. — Dans tous les grands bois. [N° 2008.]

C. *gracilis* Sieb., **C.** *angustifolia* Seem.; Carludovice grêle. Vulgo : Ailes à mouches. — Diffère du précédent par les lobes des feuilles plus étroites et le spadice entouré d'une spathe à trois éléments seulement. — Dans les grands bois et de préférence dans les endroits plus ou moins secs : Houëlmont, Gommier, Trois-Rivières, etc. [N° 3312.]

Martinique. Vulgo : Cachibou. — Fontaine Didier, Camp de l'Alma, bois du Gros-Morne, etc. (Spécimen absent.)

C. *insignis* Duchass.; Carludovice superbe. Vulgo : Siguine bâtard, langue à bœuf. — Vivace, terrestre, haut de 1-2 mèt., à tige grosse, tortueuse ou droite, rarement couchée, garnie de nombreuses racines adventives, filiformes, grises. Feuilles beaucoup plus larges que dans les deux précédentes espèces et mesurant (avec le pétiole) jusqu'à 1 mèt. de long et davantage, sur 12-15 cm. de large, bifides au sommet, à lobes arrondis, longs de 16 cm., et à trois côtes principales dont les deux latérales expirent au-dessous du milieu du limbe; spathe à quatre parties, disposées comme dans les précédentes espèces, mais plus larges et plus longues. — Abondant dans les endroits humides des grands bois : Bains-Jaunes, Matouba, Trois-Rivières, etc. [N° 3804.]

Martinique. Vulgo : Cachibou. — Bois des Fonds-Saint-Denis, du Camp de l'Alma, du Lorrain, etc. [N° 24.]

Cyclanthus Poit. (du grec « kuklos », cercle, et « anthos », fleur, parce que les fleurs des deux sexes sont disposées alternativement en cercles sur le spadice.)

C. *Plumieri* Poit.; Cyclanthe de Plumier. — Vivace, haut de 2m50-3 mèt., cespiteux, sans tige. Feuilles radicales, bipartites, pétiole long, cylindrique, en forme de baguette, de l'épaisseur du petit doigt, lisse, verdâtre; pédoncule radical, droit, cylindrique, presque aussi gros que le pétiole et presque aussi long; spathe formée de quatre parties : les deux extérieures plus larges et munies d'un appendice au sommet; spadice cylindrique, verdâtre, odorant. Fleurs monoïques : les mâles et les femelles disposées en cycles alternants. — De cette plante intéressante, je n'ai trouvé que quelques grandes touffes le long de la rivière de Ducos, près du sentier qui conduit au Petit-Bourg, et quelques touffes moins grosses sur la rivière de Sainte-Luce. — Spécimen manque. — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Le **Carludovica** *palmata* Ruiz et Pav., qui fournit la paille pour les chapeaux dits de Guayaquil et nommés vulgairement chapeaux de Panama, est cultivé aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre.

CENT TRENTIÈME FAMILLE. — PANDANÉES.

Pandanus Rumph. (du mot malais « Pandany » qui désigne un Pandanus.

P. *utilis* Bory; Pandanus utile. Vulgo : Vacoua ou Bacoua. — Ornemental : jeunes pieds, sans branches, à feuilles très rapprochées formant une spirale autour du tronc; pieds adultes, hauts de 6-9 mèt., pyramidaux, à branches nues, peu nombreuses : les inférieures horizontalement étalées, marquées de cicatrices très nombreuses, très rapprochées, à écorce grise, unie, à tronc garni, à la base, de nombreuses racines adventives, cylindriques.

Feuilles droites et fermes, ramassées aux extrémités des branches, imbriquées sur trois rangs et tournant en spirale, linéaires-lancéolées, graduellement acuminées de la base au sommet, sessiles, finement dentelées en scie, de couleur grise. Fleurs dioïques, situées près de l'extrémité des branches : les mâles apérianthées, en chatons rameux, pendants, à odeur forte et agréable, à branches renfermées avant l'ouverture dans une bractée large, blanche, membraneuse, caduque, acuminée, ciliée-dentée au-dessus du milieu; étamines 8-12, insérées au sommet sur un pédicelle long de 7-9 mm., filiforme; pédicelles très nombreux couvrant les branches d'une extrémité à l'autre; anthères à deux loges, à déhiscence longitudinale, tournées en tire-bouchon à la maturité : les femelles insérées sur un spadice globuleux ou ovoïde, à stigmates sessiles, distincts. Fruits constitués par des drupes fibreuses, contenant 2-5 semences allongées, nichées séparément dans une substance très dure. Un spadice peut contenir 100-180 fruits : ceux du sommet commencent à mûrir les premiers; la surface nue du spadice est couverte d'une matière sucrée qui attire une masse d'abeilles. — Avec les feuilles, fendues en lanières au préalable, on fabrique des sacs, des chapeaux grossiers, des nattes, etc. — Originaire des îles de la mer du Sud, introduit, naturalisé et cultivé çà et là autour des maisons : Camp-Jacob (Choisy, habitation Rollin), Capesterre (Guadeloupe), Sainte-Rose, Baie-Mahault, etc.

Martinique. — Beaucoup plus abondant : environs de Saint-Pierre, Ajoupa-Bouillon, Morne-Rouge, Parnasse, Fort-de-France, Trinité, etc. [N° 2009.]

Le **Pandanus** *odoratissimus* L., Desc., vol. VIII, t. 540, est cultivé aux Jardins botaniques de la Basse-Terre et de Saint-Pierre.

CENT TRENTE-UNIÈME FAMILLE. — PALMIERS.

Thrinax L. f. (du grec « thrinax », éventail, allusion à la forme des feuilles.)

T. *barbadensis* Lodd.; Thrinax de la Barbade. Vulgo : Latanier, palmier à balai. — Très ornemental, pouvant atteindre jusqu'à 15 mèt. de haut et davantage, à stipe cylindrique, de 14-17 cm. de diamèt., souvent beaucoup plus mince dans les vieux pieds. Feuilles larges, flabelliformes, palmifides, à segments longs de 10-12 cm., acuminés; pétiole inerme, comprimé-convexe des deux côtés, environ de la même longueur que les feuilles, enveloppé, à la base, par un tissu fibreux, fort. Régimes larges, unilatéraux, longs de 25-45 cm., composés de panicules partielles, pyramidales, alternes, au nombre de 4-10, très glabres, blanc mat, contenant chacune de 10-23 grappes simples, spiciformes : panicule partielle renfermée dans une gaine membraneuse, fermée dans sa moitié inférieure; ouverte, acuminée, concave dans sa partie supérieure. Fleurs hermaphrodites, blanc mat, à

odeur forte et peu agréable, attirant néanmoins une masse d'abeilles; pédoncule court, un peu plus long que les étamines; périgone nul; étamines 8-12, hypogynes, à filets subulés, élargis, comprimés et connés à la base, un peu plus courts que l'ovaire; anthères droites, biloculaires, basifixes, bifides aux deux extrémités; pistil un peu plus court que l'ovaire, dressé, tubuleux, élargi et creux au sommet; ovaire unique, à un seul ovule. Fruit globuleux, de la grosseur d'un pois ou, dans les jeunes pieds, de la dimension d'une petite cerise, pulpeux, à chair noire, contenant un suc rouge noir; surface de la coque irrégulièrement sillonnée-fendillée. — Fl. deux fois dans l'année, souvent cinq fois dans l'espace de deux ans. — Assez abondant sur les mornes calcaires et secs des grands fonds du Morne-à-l'Eau, du Gozier, de Marie-Galante, de la Désirade, etc. — Se rencontre souvent à l'état de culture; les jeunes pieds servent à l'ornementation des salons et des autels pour les grandes fêtes religieuses. [N° 3797.]

Martinique. Vulgo : Palmier à balai. — Hauteurs des Trois-Ilets : çà et là sur les mornes calcaires de Sainte-Anne. — Est souvent cultivé dans les jardins.

On cultive dans les deux colonies : le **T.** *argentea* Lodd., haut de 5-10 mèt., à feuilles plus ou moins argentées en dessous; le **T.** *radiata* Lodd., originaires de Cuba et de Panama; le **T.** *parviflora* Sw., originaire de la Jamaïque et de Saint-Domingue; le **Latania** *borbonica* Lam.; le **Sabal** *umbraculiferum* Mart., et au Jardin botanique de Saint-Pierre et dans les jardins de la ville, le **Rapis** *flabelliformis* L'Hérit., petit palmier cespiteux, haut de 1-1m 20, d'une grande beauté.

Oreodoxa Willd. (du grec « oreos », montagne, et « doxa », gloire, c'est-à-dire arbre qui fait la beauté des montagnes.)

O. *oleracea* Mart. (**Areca** L.); Oreodoxa dont les jeunes fleurs et feuilles servent de légumes. Vulgo : Chou-palmiste, chou-colonne, palmiste franc. Sl., t. 215 (la feuille et le fruit); Desc., vol. IV, t. 265, p. 140; Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 110, p. 278. — Palmier majestueux, le plus élevé des Antilles, haut de 30-35 mèt.: jeunes pieds fortement renflés à la base. Feuilles longues de 2m 50-3 mèt. et même au delà, penniséquées, à segments longs, lancéolés-linéaires, bifides à l'extrémité, longs de 28-30 cm., creusés en gouttière à la base; pétiole long, creusé aussi en gouttière, engainant à la base et terminé par un tissu fibreux, très fort. Fleurs monoïques dans le même spadice, situées à la base du cylindre formé par les gaines, disposées en larges panicules, d'abord renfermées hermétiquement dans une spathe longue de 60-80 cm., renflée au milieu en forme de fuseau, verdâtre, lisse, caduque; panicule blanche au sortir de la spathe, à branches deux ou trois fois ramifiées, à ramuscules déliés; périgone double : l'extérieur et l'intérieur, triphylles; l'intérieur, un peu plus long; celui des fleurs mâles, imbriqué; celui

des fleurs femelles, valvaire; étamines 6-9; stigmates 3, sessiles, ovaire assis sur une petite cupule 6-denté. Fruit baccien, monosperme, oblong, obtus, légèrement recourbé, bleu pourpre, de la grosseur d'une petite olive; coque dure, adhérente à l'albumen corné, brun. — La partie extérieure du stipe, sur une épaisseur de 6 cm., est dure, compacte et brune, et se détache facilement de la partie molle et fibreuse de l'intérieur : on s'en sert pour faire des bâtons, des lattes pour les clôtures, etc. La plus jeune feuille, centrale, dont les segments ne se sont pas encore déroulés et qui émerge verticalement comme une sorte de bâton, prend le nom de *flèche de chou-palmiste*; elle est toujours penchée du côté du vent. — Avec les feuilles, encore tendres et blanches, renfermées dans le cœur de la touffe qui couronne l'arbre, on prépare un aliment sain et très apprécié, connu sous le nom de « chou-palmiste »; il est d'un goût délicat, analogue à celui de la noisette de France, tout en rappelant un peu le goût de l'artichaut : on peut le manger cru, mais le plus souvent on l'apprête en salade ou bouilli avec du sel et servi avec du beurre frais ou une sauce mayonnaise. A la Guadeloupe et surtout à la Martinique, on trouve des coupeurs de chou-palmiste qui montent régulièrement dans les grands bois élevés et reviennent avec de lourdes charges qu'ils vendent à bon prix sur le marché. Environ deux mois après qu'on a coupé la tête du chou-palmiste, on trouve, dans le stipe, une grosse larve blanche, appelée vulgairement ver-palmiste (**Calandra** *palmarum* Fabric.) C'est celle d'un coléoptère qui pond dans la moelle : on la mange crue ou simplement rôtie, ou rôtie avec du jus de citron, du sel et du piment. Certains gourmets font grand cas de ces vers cuits sur le gril. Avec les fleurs, encore renfermées dans la spathe, on fait aussi une bonne salade, mais elle est un peu amère et ne vaut pas celle qu'on compose avec les feuilles tendres. — Ce palmier n'atteint sa plus grande dimension que dans les basse et infra-basse régions : au milieu des bois élevés, il n'arrive qu'à une élévation de 8-12 mèt. — Abondant dans toutes les grandes forêts de la Guadeloupe : çà et là dans les bois des grands fonds de la Grande-Terre. Dans la basse région, on le plante souvent en allées. [Nº 3797.] — MARTINIQUE. (Spécimen absent.)

Areca (nom indien « arec », de l'arbre qui donne la noix d'Arec, et qui est **Areca** *Catechu* L.)

A. *regia* Kth. ; Areca royal. Vulgo : Chou franc, chou-palmiste franc, chou-palmiste-montagne, chou amer. — Droit, haut de 1m50-3 mèt., dans les endroits escarpés et exposés aux grands vents, de 5-6 mèt. dans les endroits plats et abrités contre les vents, dans les régions infra-moyenne et basse, où on le rencontre quelquefois. Il peut s'élever à 12 mèt. de haut et même davantage. Stipe d'une épaisseur de 13-20 cm. Feuilles longues de 0m 50-1m 80 et au delà, à segments très rigides et très rapprochés, surtout dans les pieds rabougris des hautes montagnes. Quand le vent souffle à travers les segments

foliaires, il se produit un sifflement aigu qu'on entend d'assez loin. Fleurs renfermées dans des spathes courtes, noirâtres; panicule très blanche; étamines 6-9. Fruit baccien, sphérique, pulpeux, de la grosseur d'une cerise ordinaire. — Abondant dans la haute région aérée, où il reste rabougri. Dans la région infra-supérieure, les coupeurs de chou-palmiste le recherchent; les morceaux ou tronçons qui contiennent les jeunes feuilles sont tout aussi bien appréciés que ceux du grand palmiste : Savane à Mulets, Grande-Découverte, Savane aux Ananas, Nez-Cassé, etc. [N° 3800.]

Martinique. Vulgo : Chou-montagne. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : mornes escarpés et presque inaccessibles entre le Champflore et les Fonds-Saint-Denis, Pitons-du-Carbet, sommet des mornes des environs du Camp de l'Alma, etc. [N° 23.]

L'**Areca** *Catechu* L. Vulgo : Aréquier Bétel, noix de Bétel, haut de 5-8 mèt., à stipe marqué d'anneaux, à fruits jaunes d'or, de la grosseur d'un petit œuf de poule, est assez fréquemment cultivé dans les jardins et les cours comme plante d'ornement. Les travailleurs indiens récoltent les noix, qui leur servent, avec un peu de chaux pulvérisée et quelques feuilles de Bétel (**Piper** *Betel* L.), à préparer leur fameux masticatoire. On sait que cette même noix, réduite en poudre, est un des meilleurs dentifrices qu'on possède[1]. Il est originaire des Indes Orientales. — On cultive souvent dans les deux colonies l'**Areca** *rubra* Bory, beau palmier, haut de 5-8 mèt., à stipe annelé et à feuilles rougeâtres.

Acrocomia Mart. (du grec « akron », pointe, et « komé », chevelure, parce que les pétioles et les spathes sont garnis de piquants et que les fleurs forment de larges bouquets dans les inflorescences.)

A. *sclerocarpa* Mart.; Acrocomia à fruits durs. Vulgo : Dindé, palmier-dindé. — Haut de 6-10 mèt., rarement plus haut, à tronc ventru au-dessus de la base dans les jeunes pieds, peu ventru ou cylindrique dans les pieds adultes, d'un diamèt. de 30-50 cm., garni, de la base au sommet, de nombreuses épines noires, acérées, d'une longueur moyenne de 10 cm. Feuilles longues, fortes, penniséquées, à segments lancéolés-linéaires, acuminés, glabres, distants; pétiole garni de piquants droits, noirs. Inflorescence en spadices dressés, larges, pyramidaux, renfermés d'abord dans une spathe épaisse, glabre, longue de 40-50 cm., revêtue de piquants brun noir, très acérés, longs de 3-6 mm.

1. On sait de plus que, outre ces propriétés, la graine de cet Aréquier est un excellent vermifuge : elle donne, par des ébullitions successives dans l'eau, des extraits aqueux qui sont des cachous dépourvus de catéchine (Fluckiger). Cette graine contient une huile (*laurine* et *myristine*, d'après Fluckiger), une matière tannique rouge et cinq alcaloïdes (isolés par Jahns, 1892), parmi lesquels l'*arécoline* (liquide huileux) est très actif et donne un bromhydrate cristallisant facilement. Ce serait le principe tænifuge et il agirait comme la *pelletiérine*, la *muscarine* et la *pilocarpine*. Il serait intéressant de voir si les **A.** *regia rubra*, etc., renfermeraient les mêmes principes. (E. H.)

Fleurs monoïques, insérées dans de petites alvéoles : les mâles, situées à l'extrémité des 80-100 divisions de la panicule, la partie inférieure étant réservée aux fleurs femelles, sessiles, dont deux ou trois seulement se développent ; branches de la panicule droites, non ramifiées ; périgone intérieur et extérieur à trois écailles ; étamines 6 ; stigmates 3. Fruit sec, dur, de la forme et de la grosseur d'une pomme-reinette, marqué de trois ouvertures, près du sommet ; l'albumen est blanc et peut se manger comme celui du coco. — Assez abondant : environs de la Basse-Terre (habitation La Jacinthe), Lamentin, Sainte-Rose, Baie-Mahault. [N° 3805.]

MARTINIQUE. Vulgo : Glouglou. — Ducos, environs du Petit-Bourg, François. (Spécimen manque.)

Martinezia Ruiz et Pav. (dédié à Balth. Martinez, archevêque de la Nouvelle-Grenade, naturaliste, et à Quer Josef y Martinez, professeur à Cadix, mort en 1764 ; il a écrit la flore de l'Espagne.)

M. *corallina* Mart. ; Martinezia à fruits couleur de corail. (**Aiphanes** Wendl.) Vulgo : Palmier grigri. — Palmier élancé, très droit, haut de 6-8 mèt., à stipe d'une épaisseur de 7-10 cm. à l'âge adulte, garni, de la base au sommet, de piquants noirs disposés en spirales. Feuilles très vertes, longues de 2 mèt., à segments longs de 44 cm. sur 7 cm. de large, revêtues des deux côtés de piquants longs, séteux, droits ; spathe couverte de piquants couchés ; spadice droit, à branches non ramifiées ; pédoncule court, pourvu de piquants droits, noirs, de longueur variable. Fleurs monoïques dans le même spadice : les mâles, dans le haut des branches ; périgone double ; étamines 6 ; ovaire triloculaire. Drupe sphérique, lisse, luisante, de la grosseur d'une cerise, à pulpe rouge corail ; coque dure, garnie de nombreux petits sillons irréguliers et de petites cavités. — Originaire du Brésil ; introduit et naturalisé : Camp-Jacob (habitation Michaux), Basse-Terre, Pointe-à-Pitre. [N° 3815.]

MARTINIQUE. Vulgo : Grigri, glouglou rouge. — Carbet (cimetière et jardin du presbytère), Saint-Pierre, Prêcheur, Trinité (habitation Saint-Joseph), etc. [N° 19.]

Sagus Rumph. (nom indien de ce palmier.)

S. *vinifera* Pers. ; Sagoutier vinifère. Vulgo : Sagouier, palmier-sagou. (**Metroxylon** Rottb., **Raphia** Pal. de Beauv.) Desc., vol. I, t. 33, p. 157. — Palmier inerme, haut de 8-10 mèt., à stipe fusiforme, surtout dans le jeune âge, plus gros vers le sommet. Feuilles très longues et très nombreuses, à pétiole garni de petits piquants dans toute sa longueur et entouré, à la base, d'une masse fibreuse épaisse ; régime pendant mesurant 2-3^{m}50, divisé en un grand nombre de régimes partiels, rapprochés, inégaux, long de 28-33 cm., à pédoncules longs de 7-8 cm. et enveloppés d'écailles, glabres, luisantes, membraneuses ; branches du régime partiel 50-60, très rapprochées, latéralement situées sur deux rangs : les inférieures, longues de 13-15 cm. ; les supé-

rieures, graduellement plus courtes. Fleurs monoïques sur le même régime, disposées alternativement et latéralement tout le long des branches : les mâles, plus nombreuses, occupant la partie supérieure; les femelles, au nombre de 1-3, situées à la base; les mâles et les femelles entourées, à la base, de bractées orbiculaires, membraneuses, très apprimées, imbriquées; périgone 6-phylle : les 3 écailles extérieures formant une alvéole; les 3 intérieures et supérieures, plus longues, exsertes, lancéolées, concaves, pointues; étamines 6, à anthères dressées, sagittées; stigmates 3, subulés, connés. Fruit ovoïde, long de 4-5 cm., strobiliforme, surmonté d'une pointe conique et forte; écailles du strobile soudées, renversées, polies, luisantes : celles du sommet graduellement plus petites et plus rapprochées; amande ou albumen dur, détaché à la maturité, garni, à la surface, de cavités et de petits enfoncements irréguliers. — On obtient le vin de ce palmier en perforant la tige jusqu'à la moelle; à deux pieds au-dessus de la terre, il coule presqu'à l'instant une liqueur agréable, stomachique et antiscorbutique. — Route de Fort-de-France au Camp-Balata, bords de la rivière Monsieur, environs des bains Moutte, etc. [N° 20.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe, mais on m'a assuré qu'il existe à Sainte-Rose et ailleurs.

Geonoma Willd. (du grec « geonomos », expérimenté dans l'art de l'agriculture, parce que les pieds donnent des stolons qui produisent de nouveaux pieds.)

G. *vaga* Gr. et Wendl.; Géonome vagabond. Vulgo : Coco-macaque. — Haut de 3-4 mèt., solitaire et alors droit, ou en touffe de 4-7 pieds et alors plus ou moins tortueux, à stipe cylindrique, lisse, marqué de cicatrices annulaires, distancées, très régulières, de l'épaisseur d'une forte canne à sucre, plein et ne fournissant pas de substance farineuse comme les autres palmiers, à bois fibreux et élastique, capable de résister aux vents les plus violents. Feuilles très vertes, striées, au nombre de 4-6, longues de 0^{m} 90-1^{m} 30, engainantes à la base, penniséquées, à 6-10 segments adnés à la base, les uns larges, les autres étroits, obliquement acuminés : les inférieurs, distants; les supérieurs, rapprochés; spathes 2, longues de 7-10 cm., l'une couvrant l'autre en partie, et revêtues d'un duvet ferrugineux : l'extérieure, plus grande et concave; l'intérieure, fusiforme, beaucoup moins concave; spadice, dans les spathes entr'ouvertes, gros comme un œuf d'oie blanc, ressemblant à une boule de vers entrelacés, après son entier développement, long de 40-55 cm., couvert d'une pubescence roux noir ou roux grisâtre; branches du spadice nombreuses, fastigiées, cylindriques, rigides, de même épaisseur dans toute leur longueur, penchées ou pendantes à l'époque de la maturité des fruits. Fleurs d'un blanc pur, petites, à odeur forte et suave, monoïques, insérées chacune dans une alvéole tri-quadridentée : les mâles et les femelles mélangées, disposées sur

quatre rangs, les mâles pourvues d'un carpelle rudimentaire; périgone double : l'extérieur de la fleur mâle, à 3 écailles concaves; l'intérieur, à 3 écailles plus longues, plus ou moins plates; les 3 écailles extérieures de la fleur femelle distinctes, les 3 intérieures gomopétales trifides; étamines 6, monadelphes, à tube staminal plus long que les filets noirâtres; styles 3, ayant chacun son stigmate. Fruit assis dans une cupule formée par les lobes profonds et durcis du périgone intérieur, monosperme, sphérique, à pulpe mince, rouge foncé. — Fl. de février à mai; graines mûres de juillet à décembre. — Avec les stipes de ce palmier, on fabrique des bâtons très solides. — Çà et là dans tous les grands bois de la Guadeloupe proprement dite, mais plus abondant dans les bois des Bains-Jaunes que partout ailleurs. Alt. 600-950 mèt. [N° 3313.]

Martinique. Vulgo : Aile à ravet. — Pitons-du-Carbet, où il forme souvent de grandes touffes; çà et là dans les bois du Lorrain, etc. [N° 22.]

Cocos L. (du grec « Kokkos », noix.)

C. *nucifera* L.; Cocos à grosse noix. Vulgo : Cocotier. Desc., vol. I, t. 21, 22, p. 99; Tuss., *Fl.*, IV, t. 34. — Haut de 18-20 mèt., à stipe flexueux, relativement grêle, souvent incliné et tortueux, très rarement droit, quelquefois aminci au milieu, toujours épaissi à la base, marqué de cicatrices demi-circulaires, rapprochées, composé de paquets de fibres qui le rendent souple et capable de résister aux vents les plus violents. Feuilles au nombre de 10-14, longues de 2 m 50-3 mèt., à segments nombreux, lancéolés-linéaires, acuminés, à pétiole très large à la base et semi-amplexicaule; spathe obovale, pointue, épaisse, verdâtre, longitudinalement fendillée en dehors, blanchâtre en dedans, d'une longueur maximum de 1 m 20; spadice glabre, lisse, jaune verdâtre, paniculé, à 20-35 branches simples, droites, garnies de deux bosses au point d'insertion; pédoncule très vigoureux et en rapport avec la charge qu'il doit porter plus tard, légèrement comprimé. Fleurs sessiles, monoïques sur le même spadice : les mâles très nombreuses, avec un carpelle rudimentaire petit (à 3 styles subulés, courts et dépourvus de stigmates), situées sur six rangs irrégulièrement disposés; les femelles 1-3, placées vers la base des branches, formant un corps arrondi, déprimé, plus large que long, du volume d'une grosse châtaigne; périgone double, 6-phylle : les 3 écailles extérieures de la fleur mâle très petites, inégales, souvent avortées; les 3 écailles intérieures six ou huit fois plus longues, valvaires, ovées, fermes, souvent difformes; écailles de la fleur femelle imbriquées, arrondies, très épaisses à la base, plus larges que longues, fortement apprimées : les 3 extérieures plus courtes, les 3 intérieures beaucoup plus longues et couvrant complètement l'ovaire, toutes acrescentes et formant plus tard la cupule sur laquelle le fruit est assis; étamines 6, dont 3 fortement courbées en dehors (dans les fleurs ouvertes) entre les écailles écartées : les 3 autres dressées et opposées à ces

mêmes écailles; filet comprimé, noirâtre; anthères d'abord dressées, ensuite horizontales, submédianifixes, subsagittées; ovaire légèrement pubescent au sommet; stigmates nuls ou indiqués par trois petites saillies à peine perceptibles, tant que l'ovaire est enfermé sous les écailles. Plus tard, les trois stigmates rigides se forment et la fécondation s'opère. Fruit ovoïde-oblong, légèrement triangulaire, à saillies angulaires, plus prononcées vers le sommet, long de 22-25 cm. sur 11-16 cm. d'épaisseur, possédant un brou ferme, filandreux, élastique, plus ou moins spongieux, épais, que recouvre une peau vert pâle[1]; coque ou noix monosperme, ovale rondâtre, ligneuse-cornée, creusée autour de l'extrémité attachée à la base de trois trous ronds, dont un plus grand, de perforation facile, et deux plus petits, durs à percer. — En débouchant une de ses ouvertures, il coule de la noix un liquide blanchâtre, un peu sucré, parfois légèrement acidulé, selon les variétés, très frais et très agréable à boire. Un coco de taille moyenne peut en fournir environ un demi-litre : il en contient le maximum quand il est à moitié mûr. Le jeune fruit ne renferme que de l'eau; à mesure qu'il grandit, il se dépose, sur les parois encore peu épaisses et molles de la coque, une matière blanche, de la consistance du lait caillé, d'un aspect gélatineux (endosperme), qu'on mange à la cuiller. Au bout d'environ huit mois, le fruit est devenu sec, léger, tout le liquide a disparu et s'est changé en un albumen solide, appelé vulgairement amande de coco (*Coprah*); elle se mange crue, ou râpée et rôtie ou de toute autre manière. L'eau de coco est stomachique, antiscorbutique et rafraîchissante. C'est le matin à jeun qu'on la boit habituellement. L'amande, séchée et mangée à jeun plusieurs jours de suite, détruit, dit-on, le ténia ou ver solitaire. En incisant la spathe à la base, à l'époque où la fleur n'est pas encore sortie de cette enveloppe, comme cela se pratique dans certaines localités de la Martinique, on obtient une liqueur agréable qui fermente facilement et qu'on appelle *vin de cocotier*. D'après Cossigny (vol. III, p. 235), il constitue, après qu'on a ajouté des graines de coriandre, un remède agréable à prendre, contre les néphrites et les affections de la vessie. On administre au malade ce remède, dit cet auteur, plusieurs fois dans la journée, pendant plusieurs jours de suite, et il provoque l'expulsion par les urines d'une quantité considérable de graviers. La noix de coco, brûlée sur les cendres chaudes, laisse exsuder une matière huileuse dont l'odeur approche beaucoup de celle de la *créosote* et qui est employée contre les maux de dent. Le brou du coco (fibres) peut servir à calfater les canots et à faire des cordages; avec la coque, dure, on peut faire toutes sortes d'ustensiles et de

1. Ce brou, d'après les observations du Dr Martialis, serait un anthelminthique de premier ordre, comparable à la graine de courge et aussi inoffensif pour le patient que ce dernier remède. Cette action sur le ténia serait due à une résine spéciale (analogue sans doute à celle que j'ai nommée *péporésine* dans la courge) qui y est assez abondante : on râpe ce brou et on le donne au malade à la dose de 80 gr., après un jeûne de 12 heures. (E. H.)

petits travaux. Le bois du stipe est assez dur pour servir à la construction. Les feuilles, encore tendres, peuvent se manger en salade au même titre que celles du *chou-palmiste*; elles ont cependant une saveur beaucoup moins agréable[1]. — Dans les pays chauds, le cocotier fleurit et rapporte toute l'année. — On le croit indigène de la côte occidentale de Panama; il se plaît de préférence dans les sables du bord de mer, mais il pousse également bien dans l'intérieur et sur les mornes inférieurs exposés au vent. — Cultivé dans tous les pays chauds et subtropicaux du monde entier. [N° 386.]

Syagrus Mart. (du grec « sus », porc, et « agrios », sauvage. Pline, XIII, 9, désigne par ce mot une espèce de palmier, sans donner d'autres explications.)

S. *amara* Mart.; Syagre amer. Vulgo : Petit coco. (**Cocos** Lin.) — Palmier élancé, très droit, dépassant rarement 15 mèt. d'élévation dans nos colonies, à stipe d'une épaisseur de 14-16 cm. : celui des jeunes pieds est plus gros. Semblable au cocotier par les feuilles, la spathe, les fleurs, le spadice, mais les écailles du périgone sont plus épaisses : les intérieures de la fleur mâle sont linéaires-oblongues. Fruit ovoïde, deux ou trois fois plus grand qu'un œuf de poule, jaune en dehors, possédant un brou drupacé-filandreux, avec un suc jaunâtre; coque dure, un peu plus grosse qu'un œuf de poule, marquée de trois sillons plus ou moins prononcés. — L'amande se mange comme celle du coco ordinaire. — Çà et là à l'état sauvage dans les mornes inférieurs; se rencontre plus souvent à l'état de culture dans les parcs et autour des maisons, comme arbre d'ornement : Camp-Jacob, Matouba (habitation Rollin et la Joséphine, où il y en a toute une allée), Gourbeyre (Dolé), les Palmistes, Trois-Rivières. [N° 3817.]

Martinique. Vulgo : Petit coco. — Assez abondant à la Rivière-Salée (habitation La Reprise), Petit-Bourg, La Régale, Saint-Esprit, François. [N° 18.]

L'**Elaeis** *guineensis* L., vulgo : Palmier de Guinée, palmier à l'huile (Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 173, p. 280; Tuss., *Fl.*, IV, t. 34), originaire de l'Afrique chaude, haut de 9-11 mèt., à stipe droit, marqué de larges cicatrices demi-annulaires, à feuilles longues, nombreuses, qui ne tombent pas d'une seule pièce, comme dans les autres palmiers, mais se flétrissent et pourrissent à partir de l'extrémité, de sorte que la partie supérieure du tronc est toujours

1. Il est à peine besoin de rappeler ici que l'amande de cocotier fournit, sous le nom de *coprah*, une matière oléagineuse de première utilité pour l'industrie des savonneries et des stéarineries en Europe. Cette amande renferme de 40 à 50 0/0 d'une huile dite de *coprah* qui sert encore comme matière alimentaire quand elle est fraîche et qui, quand elle a ranci, est transformée en une axonge végétale très agréable, qui est encore journellement utilisée dans l'alimentation publique sous le nom spécial de *Taline*. On peut dire que le cocotier est, par ses produits, un des végétaux les plus utiles à l'homme non seulement dans les climats où il végète, mais encore à l'industrie de tous les peuples civilisés. (E. H.)

garnie de vieilles feuilles et de vieux pétioles, à pétioles garnis sur les deux bords d'une rangée de piquants, à fleurs monoïques, sur des spadices distincts et renfermés dans une double spathe, à fruits pourvus d'une enveloppe jaune à l'état frais, huileuse, à coque très dure, à albumen dur et creux, et le **Phœnix** *dactylifera* L., vulgo : Dattier, originaire de la Phénicie et de l'Afrique septentrionale, à fleurs dioïques, et dont les fruits arrivent en plusieurs endroits à une parfaite maturité, se rencontrent couramment dans les deux colonies.

Les palmiers étant des arbres d'ornement par excellence, les directeurs des Jardins botaniques, les amateurs de plantes se sont appliqués à en introduire un certain nombre des plus belles espèces. Citons parmi ceux dont les feuilles sont en éventail : **Latania** *Commersonii* J. F. Gmel., **Licuala** *spinosa* Thunb., **Chamerops** *excelsa* Thunb., **Corypha** *umbraculifera* L. et *rotundifolia* Lam.; parmi les palmiers à feuilles pennées : **Phœnix** *reclinata* Jacq. et *sylvestris* Roxb., **Attalea** *Maripa* Mart.[1], **Euterpe** *edulis* Mart., **Arenga** *saccharifera* Labill., vulgo : Crin végétal, à stipe garni de très longs piquants noirs, **A.** *Wightii* Greff., **Caryota** *urens* L., **Martinezia** *truncata* Brongn., et *caryotæfolia* H. B. Kth., de Java, **Maximiliana** *regia* Mart., **Bactris** *socialis* Mart., **Seaforthia** *elegans* R. Br., etc.

CENT TRENTE-DEUXIÈME FAMILLE. — COMMÉLYNÉES.

Tradescantia Rupp. (dédié à l'Anglais John Tradescant, jardinier de Charles Ier, roi d'Angleterre, promoteur de l'histoire naturelle, possesseur d'une riche collection d'objets d'histoire naturelle, dont il a publié la nomenclature en 1656.)

T. *geniculata* Jacq.; Tradescantia à tiges géniculées. Vulgo : Curage des bois. Plum., édit. Burm., t. 116, f. 2. — Herbe annuelle, diffuse, velue, peu branchue, longue de 10-90 cm., radicante et à extrémités souvent plus ou moins relevées. Feuilles cordées-ovées, cuspidées, finement ciliées sur les bords, à gaine lâche, revêtue, sur le bord supérieur, de longs poils soyeux, ou plus rarement sans poils. Fleurs purpurines (ou blanches dans les endroits ombragés), en cymes ouvertes, terminales et axillaires : celles-ci naissant dans les deux ou trois dernières feuilles des rameaux; pédicelles délicats, capillaires, longs; sépales 3, verts, persistants; pétales 3, sessiles; étamines 6, garnies de poils; anthères toutes fertiles, globuleuses. Capsule triloculaire, s'ouvrant en trois valves membraneuses; graines 3-5. — On en rencontre trois variétés :

1. A la Guyane française, sa patrie, l'huile extraite de la graine de ce palmier est employée en frictions contre les rhumatismes. (E. H.)

a, variété *effusa* Mart. (T. *floribunda* Kth.), à feuilles ovées-obtuses, larges, à fleurs en cymes larges. — Abondant dans les caféières et le long des chemins à travers les bois peu élevés, inférieurs : Houëlmont, Camp-Jacob, les Palmistes, Gourbeyre (Dolé), Gommier, Bagatelle, etc. — Fl. d'avril à juillet. [N° 3292.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe grasse des bois. — Prêcheur, Macouba, dans les caféières des hauteurs des Trois-Ilets, Fonds-Saint-Denis, etc. [N° 1014.]

b, variété à feuilles courtes, cordées-ovées, à cymes courtes, petites. — Sur les rochers humides : Marin (morne Gommier), vallée du Carbet, etc. [Nos 1016, 1021.] — Je ne l'ai pas vue à la Guadeloupe.

c, variété à feuilles et cymes très petites, poilues. — Sur les rochers humides et très ombragés : vallée du Carbet, Parnasse (le long des rivières), Morne-Rouge (entre le bourg et le Champflore). [N° 1020.] — Je ne l'ai pas trouvée à la Guadeloupe.

T. *elongata* G. F. W. Mey.; Tradescantia à tige allongée. Vulgo : Curage-rivière. — Vivace par ses stolons, haut de 70-95 cm., radicant et souvent couché à la base, droit ou tortueux par le haut; la tige et souvent le dessous des feuilles sont bleu verdâtre, toujours glabres. Feuilles oblongues-lancéolées, pointues, à gaine très lâche, laineuse-ciliée. Fleurs pourpres, en ombelles contractées, beaucoup plus courtes que dans le précédent; pédicelles filiformes; étamines poilues, à poils pourpres. — Peu répandu. Çà et là en société dans les lits des rivières et des ruisseaux : Capesterre (habitation Longmont), Trois-Rivières (Trou-aux-Chiens). [N° 3619.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe grasse rivière. — Carbet (le long de la rivière), Gros-Morne, Trinité (rivière du Galion). [N° 1024.] [1]

T. *discolor* Sw.; Tradescantia à feuilles à deux couleurs. Vulgo : Gros curage. (**Rhoeo** Hance.) — Vivace par ses stolons, haut de 30-70 cm., droit, à tige grosse, succulente, nue dans le bas. Feuilles charnues, ramassées au sommet, longues, noir bleuâtre en dessus, pourpre foncé en dessous, oblongues-linéaires, pointues, élargies à la base et amplexicaules, mesurant 25-37 cm. de long sur 4 cm. de large. Fleurs bractéolées, en ombelles sessiles, multiflores, renfermées dans deux bractées pourpres, veinées, très larges, plus larges que longues, cordiformes, opposées : l'extérieure couvrant en partie l'intérieure; pédoncules communs, longs de 3-4,8 cm., solitaires, plus rarement géminés, renfermés dans une gaine cylindrique, qui s'élargit au sommet, se fend latéralement et forme deux plis; ombelles 2, multiflores, d'abord soudées à la base, ensuite distinctes, chacune entourée

1. Cette espèce, comme la suivante, passe pour jouir de propriétés diurétiques et rafraîchissantes; c'est à ce titre qu'elle est employée, sinon aux Antilles, du moins à la Guyane française, sous le nom vulgaire de *Raguet-crapaud*. (E. H.)

d'une bractée purpurine, mince, transparente, plus courte que les pédicelles ; pédicelles longs de 8-18 mm. ; sépales petits, étroits, pourpres en dehors, largement ovales, plus courts que les pétales blancs ; étamines de longueur inégale, garnies de poils blancs ; anthères triangulaires ; ovaire blanc ; pistil droit, caché dans les étamines et plus court qu'elles ; stigmate capité. Fruit capsulaire, s'ouvrant en trois valves comme dans toutes les espèces de ce genre ; semences arquées, munies, du côté intérieur, d'une fossette longitudinale. — Çà et là sur les rochers humides de Houëlmont ; abondant sur les murs humides des cimetières et sur les vieilles tombes : habitation Ducharmois, Vieux-Habitants, Basse-Terre, Pointe-Noire, Sainte-Anne, etc. [N° 3291.]

Martinique. Vulgo : Grosse herbe grasse. — Carbet (sur les rochers humides, dans le haut de la vallée, le long de la rivière), Rivière-Pilote, Lamentin (Roches-Carrées). — On le cultive souvent dans les jardins comme plante d'ornement et aussi pour ses vertus diurétiques. [N° 1015.]

Callisia L. (du grec « kallos », beau, parce que les feuilles sont purpurines sur les bords.)

C. *repens* L. ; Callisia rampant. Vulgo : Petit curage. Jacq., *Sel. Am. st. hist.*, t. 11, p. 11. — Petite herbe fourragère, annuelle, délicate, rampante et radicante, à tiges nombreuses, filiformes, longues de 50-90 cm. Feuilles petites, cordées-deltoïdes, cuspidées, ciliées sur les bords, plus courtes que les entrenœuds, souvent pourprées sur les bords, amplexicaules-engainantes : les supérieures plus petites et plus rapprochées. Fleurs en glomérules sessiles, situées à l'aisselle des quatre ou six dernières feuilles ; calice à 3 sépales persistants ; corolle blanche, à pétales très caducs ; étamines 3. Fruit à 3 loges. — Çà et là sur les rochers humides, sur les vieux toits, etc. : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Camp-Jacob, Trois-Rivières, Morne-à-l'Eau, Sainte-Anne, etc. [N° 3287.]

Martinique. Vulgo : Petite herbe grasse. — Ducos (ravine), Marin (rochers humides du Gommier), Vauclin (montagne), etc. [N° 1018.]

C. *umbellulata* Lam. ; Callisia à fleurs en ombellules. Vulgo : Petit curage. — Port et taille du précédent. Feuilles ovales, irrégulières à la base et arrondies, cuspidées au sommet : celles de la base des ombellules beaucoup plus courtes et souvent réduites à de petites écailles. Fleurs blanches, en petites cymes ombelliformes, et en ombelles pédonculées ; pédoncules filiformes, de longueur variable ; sépales 2-3, égaux ; étamine 1, rarement 2. Capsule à 2-3 valves arrondies ; semences déprimées-orbiculaires, rugulenses-striées. — Fourrage assez abondant dans les savanes sablonneuses, dans les plantations de Malangas et de Madères, dans les champs de cannes : Matouba, Camp-Jacob, Gourbeyre, etc. [N°s 3288, 3696.]

Martinique. Vulgo : Petite herbe grasse. — Sur les vieux toits, le long

des routes et dans les champs de cannes : Marin, Lamentin, Trois-Ilets, Grande-Rivière. [N° 1086.]

Commelyna Plum. (dédié à Commelyn, né en 1667, à Amsterdam, professeur de botanique dans cette ville, mort en 1731 ; a écrit : *Flora malabarica*; *Præludia botanica*; *Horti med. Amstel. plantæ rariores*; *Botanographia malabarica*.)

C. *cayennensis* Rich.; Commelyne de Cayenne. Vulgo : Curage. — Herbe rampante, radicante, parfois grimpante, mesurant 0 m 60-1 m 60 de long, à tige molle. Feuilles ovées-oblongues ou oblongues-lancéolées; gaine lâche, striée, ciliée au sommet. Inflorescence en cymes pédonculées, 3-5-flores; fleurs renfermées dans deux bractées cordées-ovées, pointues, pliées en deux; pétales bleus, plus rarement blancs; étamines 5-6 dont 3 plus longues, fertiles, 2-3 stériles avec des anthères rudimentaires en forme de crosse. Fruit à trois loges, dont deux contiennent deux semences et l'autre une seule. — Fl. toute l'année. — Très abondant dans les endroits fertiles, humides des basse et moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — Elle constitue un succulent fourrage pour le bétail, mais surtout pour les lapins et les porcs; on s'en sert souvent dans les bains et aussi en cataplasmes, à cause de ses vertus émollientes. [N° 3290.]

Martinique. Vulgo : Herbe grasse. — Abondant dans toute l'île. [N° 1017.]

C. *elegans* Kth; Commelyne élégante. Vulgo : Curage. — Petite herbe d'abord droite, ensuite plus ou moins diffuse, haute de 15-40 cm. Feuilles petites, subcharnues, lancéolées, finement ciliées sur les bords : la dernière feuille de l'extrémité ovée, sessile; gaine courte, ciliée-velue. Fleurs en petites cymes terminales, sessiles à l'aisselle de la dernière feuille, renfermées d'abord dans deux et en dernier lieu dans onze paires de bractées semi-lunaires, cuculiformes, pointues, horizontalement placées, lâchement imbriquées; sépales concaves, carénés au sommet, à l'extérieur; pétales bleus; étamines 6, dont 3 fertiles et 3 stériles, toutes enveloppées, à la base, de poils bleus laineux; ovaire dépassé par les 3 sépales persistants; semences anguleuses, coniques, tronquées aux deux extrémités, scrobiculées. — Assez répandue dans les jardins; plus rare dans les savanes des basse et moyenne régions : Basse-Terre, Camp-Jacob, Trois-Rivières, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 3289.]

Martinique. Vulgo : Herbe grasse. — Carbet (cimetière), Prêcheur (cimetière), Parnasse, Morne-Rouge, Saint-Pierre, etc. [N° 1022.]

Dichorisandra Mik. (du grec « dis », double, « chorizein », séparer, et « aner », organe mâle, parce que les six étamines sont toutes fertiles, mais séparées en deux groupes de trois, dont l'un, l'intérieur, est formé d'étamines plus grandes.)

D. *Aubletiana* Schult.; Dichorisandre d'Aublet. Vulgo : Herbe-ravine. — Sarmenteux, grêle, haut de 1-2 mèt., peu branchu, à gaine et pédicelles poilus. Feuilles oblongues, pointues, arrondies à la base, glabres, finement ciliées sur les bords. Fleurs bleu foncé, en grappes courtes, pyramidales, terminales; calice à 3 sépales persistants ; corolle à 3 pétales obovés, également persistants; ovaire à 3 loges; semences garnies d'un arille rouge orangé. — Très rare : Basse-Pointe (ravine de l'habitation Gradis). [N° 1019.

Le **Dichorisandra** *thyrsiflora* Mik., haut de 0^{m} 60-1^{m} 20, vivace par ses racines, à fleurs bleu foncé, en thyrse terminal, longuement pédonculé, est cultivé aux Jardins botaniques des deux colonies et dans d'autres jardins comme plante d'ornement. Originaire du Brésil.

CENT TRENTE-TROISIÈME FAMILLE. — GRAMINÉES.

Les espèces marquées d'un * sont fourragères.

TRIBU I. POACÉES. — SOUS-TRIBU I. BAMBUSÉES.

Bambusa Schreb (des mots indiens « bambos, ou bambu ou mambu »).

B. *vulgaris* Schrad., **B.** *arundinacea* Ait., **B.** *Thouarsii* Kth; Bambou commun. Vulgo : Bambou. Desc., vol. IV, t. 293, p. 281. — Haut de 15-20 mèt., rarement plus haut, cespiteux, formant avec le temps des souches aériennes énormes, hautes de 0^{m} 60-1^{m} 30, à tiges droites, infléchies dans le haut, très glabres, luisantes, rameuses dès la base, noueuses, creuses entre les entrenœuds et marquées en dehors par des anneaux saillants. Feuilles alternes sur le même plan, linéaires-oblongues, acuminées, arrondies à la base, brièvement pétiolées, engainantes. Rameaux naissant par 3-5 : celui du milieu toujours très allongé et plus fort, tous très épaissis à la base et enveloppés de 1-6 paires de bractées écailleuses, imbriquées, très appliquées, largement ovées et pointues; bourgeon produisant les rameaux gros, complètement entouré d'une spathe mesurant jusqu'à 37 cm. de long sur presque autant de large, membraneuse, polie en dedans, garnie en dehors d'une couche de poils séteux, couchés, roussâtres, longs de 2 mm. : spathes des grosses tiges et branches surmontées d'un appendice large, cordé-conique et pointu; celles des rameaux graduellement plus petites et dépourvues d'appendice. A mesure que les bourgeons se développent, la spathe protectrice tombe. Inflorescence en panicule longue, souvent de plus d'un mètre, pyramidale, terminale, à ramifications rigides : épillets rapprochés, alternant trois par trois, sessiles, comprimés, lancéolés : chacun muni, à la base, de trois glumes inégales; fleurs environ 5, à deux glumelles inégales, roulées sur elles-mêmes; étamines 6, très courtes, à anthères oblongues; stigmates 3, velus;

style long, velu; ovaire à deux glumellules membraneuses et pubescentes; caryopse oblong, ressemblant à celui de l'avoine cultivée.

Le bambou des Antilles ne produit que très rarement des fleurs, encore ne les trouve-t-on que sur des pieds qui poussent dans les endroits secs. Les jeunes pousses renferment une moelle spongieuse, d'une saveur agréable et sucrée, et lorsqu'elles ont acquis plus de solidité, il découle naturellement de leurs nœuds une liqueur mielleuse, qui se coagule et se convertit en larmes concrètes constituant un véritable sucre dont on faisait grand usage avant la culture de la canne à sucre. Avec les jeunes pousses, on prépare aussi une salade agréable et saine. — Les malfaiteurs, sous l'empire d'un désir de vengeance, grattent les poils qui recouvrent les spathes, les ramassent et les mêlent aux herbes destinées au bétail; ces poils se fixent dans la gorge et le tube digestif de l'animal qui ne tarde pas à dépérir pour mourir enfin d'inanition au bout d'un certain temps. On se sert des nœuds de bambou en guise de pots à fleurs; avec les tiges, on fait des gouttières, des clôtures, des cercles, des ustensiles à boire, des mâts pour les petits canots, des gaules pour la pêche, etc. Les feuilles forment un bon fourrage pour les animaux. La décoction des feuilles est employée, en beaucoup d'endroits, contre les rhumes et les catarrhes. — Abondant dans la basse et surtout dans la moyenne région jusqu'à une altitude de 700-950 mèt. [N° 3135.]

Martinique. Vulgo : Bambou. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe. [N° 1285.]

SOUS-TRIBU II. FESTUCÉES. — *1re Division. — Bromées.*

Arundo Tournf. (du mot celte « aru », eau, allusion à l'habitat de la plante, ou de « arere », être sec, à cause de la tige sèche qui caractérise ce genre de végétaux, ou de « ruere », faire du bruit.)

A. *Donax* L. (du grec « donax », roseau.) Vulgo : Bambou indien. — Ornemental, haut de 2-4 mèt., stolonifère, d'un aspect gris, souvent tortueux, à panaches blancs, pyramidaux, allongés. — Probablement introduit, naturalisé; çà et là à l'état sauvage et cultivé dans les jardins comme plante d'ornement : Moule, Baie-Mahault, environs de la Pointe-à-Pitre. [Nos 3145, 3471.]

Martinique. Vulgo : Roseau des mares. — Prêcheur (rivière du Céron), Carbet (embouchure de la rivière), Lamentin, etc. [N° 564.]

Phragmites Trin. (du grec « phragmis », haie, parce que, dans le Midi de la France, on fait des haies avec ces plantes.)

P. *martinicensis* Trin., **Arundo** *occidentalis* Sieb.; Phragmites de la Martinique. Vulgo : Petit roseau. Sl., t. 67. — Haut de 2-4 mèt., droit, stolonifère. Feuilles linéaires, acuminées, légèrement scabres sur les bords; bord de la ligule cilié; panache large, penché, branches du panache verticillées.

— Endroits marécageux près de la mer : Anses-d'Arlet, Carbet (rare), Robert, François, Trinité (Tartane). [N° 1283.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Gynerium Humb. et Bompl. (du grec « guné », femme, et « erion », laine, parce que les fruits sont garnis d'un duvet laineux.

G. *saccharoides* Humb. et Bonpl.; Gynérium ressemblant à une canne à sucre. Vulgo : Roseau d'Inde, grand roseau, roseau de rivière. — Vivace par ses stolons, haut de 4-6 mèt., très droit. Feuilles de canne à sucre; panache très long, penché, à branches unilatérales. Fleurs petites. — On se sert des tiges pour latter les toits des chaumières, pour palissader les cases; on en fait aussi des nasses et des paniers à capturer le poisson. — Assez abondant dans les endroits humides ou aquatiques de la basse région : Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Sainte-Rose, Lamentin, Morne-à-l'Eau, etc. [N° 3138.]

Martinique. Vulgo : Grand roseau. — Prêcheur (Céron), Carbet, Marin, Anses-d'Arlet, etc. [N° 1284.]

Orthoclada Pal. Beauv. (du grec « orthos », droit, et « klados », branche, parce que les branches de la panicule sont droites et rigides.)

***O.** *rariflora* Nees; Orthoclade à fleurs peu nombreuses. — Vivace, stolonifère, cespiteux, haut de 60-80 cm., droit. Feuilles longues de 14-16 cm., ovales-lancéolées, acuminées, à pétiole long de 3 cm.; panicule ramassée, allongée, à branches filiformes, rigides, nues dans le bas. — Vit en société dans les endroits ombragés et souvent inondés, ou marécageux : Baie-Mahault (dans la vaste forêt de l'îlet La Jaille, seul endroit où j'aie trouvé cette belle graminée). [N° 3522.] — Elle n'existe pas à la Martinique.

Eragrostis Host. (de la particule grecque « eri », beaucoup, et « agrostis », herbe, parce que les épillets sont multiflores et forment habituellement une grande panicule.)

E. *gigantea* Trin.; Eragrostis géant. Vulgo : Herbe à chapeau (au Moule). — Vivace, cespiteux, rigide, droit, haut de 0 m 80-1 m 20. Feuilles très longues, rapprochées dans le bas, distancées dans le haut, linéaires, longuement acuminées, souvent roulées; panicule longue de 30-43 cm., allongée, fortement penchée, portée sur un chaume nu dans le haut; épillets bruns. — Assez abondant dans les terres sablonneuses près du bord de mer : Baillif, Moule, Gozier, Marie-Galante, etc. [N° 3142.]

Martinique. Vulgo : Herbe à chapeau. — Prêcheur (embouchure de la rivière Sèche), Trois-Ilets (abondant au bord de mer près de l'embarcadère), Marin, etc. [N° 565.]

E. *prolifera* Steudel; Eragrostis prolifère. Vulgo : Herbe à chapeau. — Se distingue du précédent : par sa taille beaucoup plus élevée, ses tiges geniculées,

branchues; par ses feuilles inférieures courtes; par sa panicule lâche, ses épillets plus larges et plus bruns. — Pointe-Noire (près du bord de mer), Baillif, Vieux-Habitants, etc. [N° 3422. — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

* **E.** *plumosa* Link; Eragrostis plumeux. Vulgo : Herbe à bouquets. — Annuel, cespiteux, plus ou moins droit, haut de 12-18 cm., ornemental, Feuilles peu nombreuses, ovales-lancéolées, acuminées, courtes; chaume filiforme, géniculé; panicule dressée, ramassée, ovoïde, longue de 4-7 cm. : partie nue du chaume trois fois plus longue que la panicule. — Autour des maisons, dans les jardins et les champs cultivés : Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Moule, Saint-François, etc. [N° 3143 *b*.]

Martinique. Vulgo : Herbe à bouquets. — Dans les jardins abandonnés et les terres cultivées : Saint-Pierre, Carbet (cimetière), Case-Pilote. [N° 566.]

* **E.** *pilosa* Beauv.; Eragrostis à épillets poilus. Vulgo : Herbe à bouquets. — Annuel, cespiteux, de taille et de port très variables, tantôt diffus et haut de 5-10 cm., tantôt élancé, peu touffu et haut de 50-65 cm., surtout quand il vit en société avec d'autres herbes. Feuilles assez courtes, linéaires, roulées; épillets souvent pourprés. — Abondant dans les rues peu fréquentées, dans les terres sablonneuses, dans les savanes humides des basse et moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 3143.]

Martinique. Vulgo : Herbe à bouquets. — Abondant dans toute l'île. [N° 793.] — Introduit probablement du Midi de la France.

* **E.** *reptans* Nees; Eragrostis rampant. Mich., *Fl. de l'Amérique boréale*, vol. II, t. 11. — Haut de 4-6 cm., cespiteux, à tiges géniculées, filiformes, diffuses. Feuilles courtes, linéaires, acuminées. Épis au nombre de 6-12, longs de 4-7 mm., formant ensemble une petite grappe simple. — Diamant et Marin (dans les savanes sèches près du bord de mer). [N° 739 *b*.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *ciliaris* Link; Eragrostis à épillets ciliés. Vulgo : Herbe à bouquets. — Annuel, cespiteux, haut de 30-42 cm., plus ou moins diffus, plus rarement droit. Feuilles ovales-linéaires, acuminées; panicule contractée, longue de 4-6 cm. : partie nue de la tige, entre la dernière feuille et la panicule, longue de 8-10 cm. — Abondant autour des maisons, dans les cultures des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [N° 2706] (avec la variété à panicules minces et allongées.)

Martinique. Vulgo : Herbe à bouquets. — Abondant dans toute l'île. [Nos 1305, 2710, forme ordinaire.] [Nos 1307, 2707, *forma minor*.]

2e Division. — Agrostidées.

Sporobolus R. Br. (du grec « spora », semence, et « ballein », jeter, parce que les caryopses se détachent facilement et de bonne heure.)

* **S.** *virginicus* Kth; Sporobole de la Virginie. Trin., t. 48. (**Agrostis** L., **Vilfa** P. B.) — Vivace, droit, haut de 40-75 cm., à stolons rampants. Feuilles distiques, courtes, filiformes, acuminées, à gaine poilue ou glabre; panicule spiciforme, relativement courte. — Vit en société sur le littoral sec ou humide, pierreux ou non, et souvent dans les sables. [N° 3140.]

MARTINIQUE. — Extrêmement abondant sur presque toutes les plages et souvent un peu à l'intérieur. [N° 1277.]

S. *littoralis* Kth; Sporobole du bord de mer. — Vivace, droit, haut de 1-2 m 50, à stolons nombreux, très longs, profondément enterrés. Feuilles toujours roulées, linéaires-sétiformes, très acuminées; gaine cylindrique, légèrement poilue ou glabre; panicule allongée, spiciforme, renfermée à la base par les dernières feuilles du chaume. — Fl. rarement. — Vit en société sur les plages, où il maintient les sables, que le vent impétueux tend à porter dans l'intérieur des terres : Moule, Saint-François, Sainte-Anne, Port-Louis, etc. [N° 3162.]

MARTINIQUE. — Diamant (toute la plage), Trois-Rivières, Marin, Sainte-Anne. [N° 562.]

* **S.** *indicus* R. Br., **S.** *tenacissimus* P. B.; Sporobole indien. Vulgo : Mâle-foin (au Moule), Mabouge. Sl., t. 73, f. 1; Trin., *Ic.*, t. 60. — Droit, cespiteux, haut de 40-80 cm., à chaume sec, tenace. Feuilles roulées, linéaires-acuminées, longues. Fleurs purpurines, plus rarement blanches; panicule contractée, longue de 25-35 cm. : les branches inférieures distantes. — Vit en société dans la région sèche, inférieure et basse, où il constitue souvent l'unique herbe des savanes; moins abondant dans la région moyenne. — Jeune, il forme un bon fourrage pour les moutons et les chevaux. — Toute la Guadeloupe et ses dépendances. Alt. 0-800 mèt. [N° 3141.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cabouya. — Très abondant dans toutes les savanes sèches de l'île. [N° 1278.]

* **S.** *Jacquemontii* Kth; Sporobole de Jacquemont. Vulgo : Mabouge. — Ne diffère du précédent que par ses gaines cylindriques et striées, par ses panicules plus ouvertes et à branches moins allongées. — Moins abondant, mais même habitat. Alt. 0-500 mèt. [N° 3141 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cabouya. — Même habitat que le précédent. [N° 1279.]

3e Division. — Stipacées.

Aristida L. (du latin « arista », barbe d'épi, arête, parce que les épillets ont des glumes terminées par trois arêtes trifides.

* **A.** *americana* L., **A.** *stricta* Mich.; Aristide américaine. Vulgo : Barbe à blé. — Annuel, cespiteux, stolonifère, plus ou moins droit, ne dépassant guère 60 cm. de haut. Feuilles roulées, filiformes : bord de la ligule légère-

ment cilié; épillets uniflores, barbus, à barbes trifides, capillaires, droites, terminant la glume fertile; panicule droite, effilée, lâche, délicate. — Endroits secs, chauds, sablonneux et pierreux de la côte entre la Basse-Terre et la rivière des Pères, Pigeon, Bouillante, Baillif. Alt. 40-350 mèt. [N° 3159.]

Martinique. Vulgo : Barbe à blé. — Abondant aux Fonds-Saint-Denis (dans les friches), hauteurs des Trois-Ilets et du Robert, etc. [N° 1326.]

4e Division. — Oryzées.

Oryza *sativa* L. Vulgo : Riz. — Haut de 0m 80-1 m 20, droit, à épillets en panicule contractée, penchée, est cultivé çà et là à la Guadeloupe [N° 3144] et à la Martinique, au Gros-Morne, dans les hauteurs de Fort-de France. [N° 1287.] — La récolte se fait habituellement en septembre et octobre.

Leersia Soland. (dédié à John Daniel Leers, né en 1727, à Wunsiedel, apothicaire de l'université de Herborn, mort en 1774; a écrit : *Flora herbornensis.*)

L. *monandra* Sw.; Leersie à une seule étamine. Vulgo : Riz bâtard. — Cespiteux, formant des touffes compactes, hautes de 60-90 cm. Feuilles lancéolées-linéaires, acuminées, scabres; ligule courte; panicule d'abord étroite, courte, ensuite allongée, à branches étalées, subunilatérales, distantes; épillets pâles. Fleurs à une étamine; glumes sans arêtes. — Peu répandu : çà et là dans les bois secs des hauteurs du Diamant (habitation Kikandon). Alt. 300-450 mèt. [N° 775.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

5e Division. — Phalaridées.

Olyra L. (du grec « oluein », avoir peu de valeur, parce que les semences contiennent peu de farine. L'Olyra d'Homère, *Iliade* V et VIII, était une espèce d'orge, qui servait à nourrir les chevaux. Link et Sprengel croient que le **Triticum** *zea* Hort. actuel est l'Olyra des anciens.)

O. *latifolia* L., **O.** *paniculata* Sw.; Olyre à feuilles larges. Vulgo : Calumet. Sl., t. 64, f. 2; Trin., *Ic.*, t. 346. — Vivace, sarmenteux, haut de 3-5 mèt., à tige ligneuse, cylindrique, polie, d'une épaisseur de 8-9 mm., contractée aux nœuds, à branches pendantes. Feuilles vert pâle, membraneuses, ovées-oblongues ou ovées-lancéolées, acuminées, inégales à la base. Inflorescence en panicule pyramidale, terminale; fleurs monoïques sur la même panicule : les femelles, solitaires, pédicellées et situées aux extrémités des branches; les mâles, dans le bas; glume de la fleur femelle très acuminée et terminée par une longue barbe, l'autre à barbe plus courte; caryopse blanc, libre, ellipsoïde, dur, poli et très luisant. — Abondant dans les mornes secs ou humides : Gourbeyre (Dolé, mornes Boucanier, Dos-d'Ane, les Palmistes),

Houëlmont, Vieux-Fort, Trois-Rivières, Pointe-Noire, dans tous les grands-fonds de Grande-Terre, Marie-Galante, etc. Alt. 40-480 mèt. [N° 2701.]

Martinique. Vulgo : Calumet. — Abondant : hauteurs du Prêcheur, de Case-Pilote, des Trois-Ilets, de la Rivière-Salée, de la Régale, de la Rivière-Pilote. [N° 1286.]

* **O.** *pauciflora* Sw. ; Olyre à fleurs peu nombreuses. Vulgo : Petit calumet. — Vivace ou annuel, stolonifère, cespiteux, à 6-10 tiges, hautes de 40-60 cm. Feuilles comme dans le précédent, mais plus petites. Inflorescence en panicule très courte, axillaire, naissant à l'aisselle des trois ou quatre dernières feuilles ; caryopse blanc, obovoïde, tronqué, arrondi au sommet et muni d'un bec latéral très court. — Dans les mornes inférieurs, secs et pierreux de Houëlmont, de Baillif, de la Pointe-Noire, de Deshaies (Gros-Morne), etc. Alt. 150-400 mèt. [N° 3148.]

Martinique. Vulgo : Petit calumet. — Hauteurs du Prêcheur, de la Grande-Rivière, du Fort-de-France, des Trois-Ilets, du Diamant, etc. [N° 733.]

Pharus P. Br. (du grec « pharos », enveloppe, habit, parce que les Noirs de la Jamaïque se servaient autrefois de ses feuilles pour se couvrir.)

P. *latifolius* L., **P.** *scaber* H. B. Kth, **P.** *ovalifolius* Ham. ; Sl., t. 73, f. 2 ; Br., *Jam.*, t. 38, f. 3. — Vivace, stolonifère, peu cespiteux, haut de 40-85 cm. Feuilles distiques, larges, scabres en dessous, vert noir, souvent panachées-zébrées, obovées-oblongues ou elliptiques-oblongues, cuspidées au sommet, longuement pétiolées, penninerviées, à nervures secondaires courbes, insérées à angle aigu : partie supérieure du pétiole légèrement creusée en gouttière; partie inférieure ailée, à aile s'élargissant graduellement vers la base. Inflorescence en panicule très ouverte, terminale, à branches spiciformes ; pédoncules et surtout pédicelles pubescents ; fleurs monoïques sur la même panicule ; épillets biflores : les fleurs mâles, portées sur un pédicelle filiforme ; les femelles, sessiles ; étamines 6 ; stigmates 3 ; glumes fertiles plus longues que les stériles et pubescentes au sommet ; caryopse cylindrique, libre, noirâtre, long de 9-11 mm., garni de poils courts, crochus, muni au sommet d'un bec dur et crochu. — Fl. d'avril à juillet. — Abondant dans les mornes abrupts et secs de la région inférieure : Massif de Houëlmont, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Baillif, Deshaies. Alt. 300-600 mèt. [N° 3147.]

Martinique. Vulgo : Avoine bâtard, collant. — Hauteurs boisées et sèches du Diamant, des Trois-Ilets, de la Grande-Rivière. [N° 781.]

P. *glaber* H. B. et Kth ; Pharus à feuilles glabres. Vulgo : Avoine à chien. Tuss., *Fl.*, II, t. 8 ; Desc., vol VI, t. 398, p. 65. — Ne diffère du précédent que par sa taille plus élevée, ses feuilles plus longues, plus étroites et complètement glabres, ses caryopses plus courts et presque glabres. — Même habitat et tout aussi abondant que son congénère. [N° 3150.]

MARTINIQUE. Vulgo : Avoine bâtard. — Variété à pédoncules et pédicelles glabres. — Plus abondant que le précédent. Alt. 350-600 mèt. [N° 780.]

6e Division. — Pappophorées.

Pappophorum Schreb. (du grec « pappos », aigrette, duvet, et « pherein », porter.)

P. *laguroideum* Schrad., **P.** *alopecuroideum* Vahl ; Pappophore à queue de lièvre. Vulgo : Queue-de-renard, herbe à laine. Vahl, *Symb.*, t. 51. — Vivace par ses rhizomes, droit, très cespiteux et très ornemental, haut de 60-90 cm., rarement plus haut, entièrement glabre. Feuilles très longues, étroitement linéaires-acuminées, roulées, rapprochées de la base du chaume. Inflorescence en panicule allongée, blanche, longue de 25-30 cm., cylindrique, spiciforme, composée d'épis courts et simples, dans les pieds maigres, fastigiée et constituée d'épis longs et composés, dans les pieds gras ; épillets : les uns, sessiles ; les autres, pédicellés, presque toujours réunis par paire, triflores. La première fleur, hermaphrodite, est sessile ou pédicellée ; la deuxième, plus petite, pédicellée, est imparfaite ; un peu au-dessus de celle-ci, la troisième, est également stérile, ou réduite à un simple rudiment de fleur ; les deux stériles, sont étroitement adossées contre l'hermaphrodite. Glumes stériles de la fleur complète ou hermaphrodite, membraneuses, transparentes, ovées-lancéolées, uninerviées, à arêtes, et restant attachées au rachis après la chute de l'épillet : l'extérieure, légèrement plus longue ; toutes les autres glumes, tant celles de la fleur complète que celles des stériles, garnies de 7-14 poils, plus longs que l'épillet, rigides, de longueur inégale, blancs et formant comme une aigrette semblable à celles des Synanthérées. — Peu répandu. Endroits secs ou sablonneux de la région inférieure et de la région du littoral : Basse-Terre (La Pintade où il vit en société sur une petite étendue), Pointe-Noire (entre le bourg et le bord de mer). — Alt. 5-100 mèt. [N° 3164.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe queue-de-renard. — Fond-Canonville, Prêcheur. Alt. 0-50 mèt. [N° 1329.]

SOUS-TRIBU III. CHLORIDÉES.

Bouteloua Lag. (dédié à l'Espagnol Boutelou, de Madrid, botaniste ; a écrit un ouvrage sur l'horticulture, en 1813.)

* **B.** *litigiosa* Lag. Vulgo : Herbe sèche. Sw., *Observ.*, t. 2, f. 2. — Haut de 45-60 cm., cespiteux, plus ou moins droit, à chaume sec, géniculé, filiforme. Feuilles inférieures, courtes, plates ; les supérieures, plus longues. Inflorescence en panicule allongée, étroite, composée d'épis courts ; ligule brièvement ciliée ; épillets distants, à 6-12 sur un épi. — Très abondant dans les

endroits secs, pierreux ou rocailleux, ou sablonneux des basses côtes de Baillif, des Vieux-Habitants, de Pigeon, de Bouillante, où il forme gazon, souvent sur une assez grande étendue. Alt. 0-300 mèt. [Nos 2313, 3160.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-savane. — Environs de Saint-Pierre, Case-Pilote, Grande-Rivière. [No 779.]

Leptochloa P. Beauv. (du grec « leptos », mince, et « chloé », foin, herbe, c'est-à-dire herbe à épis minces et allongés.

* **L.** *filiformis* Roem. et Schult.; Leptochloa à épis filiformes. Vulgo : Herbe fine. — Annuel, très droit, cespiteux, haut de 45-80 cm. Feuilles flasques, plates, peu nombreuses, linéaires-acuminées; chaume sec, à nœuds noirs et contractés; panicule lâche, pouvant atteindre 40 cm. de long, à épis longs, filiformes, légèrement penchés, longs de 8-15 cm.; épillets distiques, distants, bi-quadriflores; glumes barbues; pédicelles glabres. — Çà et là dans les terres sablonneuses des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. [No 3807.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe fine. — Dans toute l'île, sans être abondant nulle part. [No 532.]

* **L.** *virgata* P. B.; Leptochloa droit comme une baguette. Vulgo : Pied-poule de Saint-Domingue. Sl., t. 70, f. 2. — Annuel, haut de 0m 80-1 mèt., très vert, cespiteux; panicule longue de 10-14 cm., à épis rapprochés, penchés d'un côté : les inférieurs, longs de 8-12 cm.; les supérieurs, plus courts; épillets rapprochés, très nombreux, 3-6-flores, glumes ciliées, toutes brièvement barbues. Variable quant à la couleur, au nombre et à la longueur des épis. — Répandu dans la région inférieure de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-500 mèt. [No 3156.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe droite, herbe aux chevaux. — Dans toute l'île, mais surtout aux environs de Saint-Pierre, Carbet, Parnasse, Basse-Pointe. [No 531.]

Chloris Sw. (du grec « chloros », vert jaune, parce que la plupart des espèces ont cette couleur.)

* **C.** *radiata* Sw.; Chloris à épis disposés en ombelle. Vulgo : Petit pied-poule. — Annuel, droit, cespiteux, haut de 30-45 cm. Feuilles courtes, membraneuses, rapprochées, distiques, continées dans le bas de la tige, largement linéaires, plates, obtuses au sommet, souvent ciliées à la base; chaume à nœuds retrécis, bruns; panicule contractée, longue de 6-8 mm. Épis digités, rapprochés, spiciformes, au nombre de 10-20 : l'inférieur habituellement distant des autres; épillets très brièvement pédicellés, uniflores : ceux du bas de l'épi habituellement distiques; les supérieurs, tournés d'un seul côté; glumes extérieures longuement barbues, les autres à barbes beaucoup plus courtes. — Très abondant le long des chemins, dans les terres en friches ou

cultivées de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-500 mèt. [N° 2708.]

Martinique. Vulgo : Petit pied-poule. — Très abondant dans la région inférieure de toute l'île. [N° 1272.]

* **C.** *barbata* Sw. ; Chloris à épillets barbus. Vulgo : Petit pied-poule. Trin., *Ic.*, t. 306. — Annuel, haut de 40-70 cm., droit, rarement couché à la base, à chaume grêle. Feuilles situées vers la base du chaume, linéaires-acuminées, plates ; panicule très contractée, comptant 5-8 épis longs de 4 cm. ; épillets tronqués au sommet, à trois barbes noirâtres, longues. — Peu abondant : chemin de la Basse-Terre à Gourbeyre, Baillif, Vieux-Habitants. Alt. 0-300 mèt. [N° 3158.]

Martinique. Vulgo : Herbe à barbes. — Environs du port des Transatlantiques, de Fort-de-France, Trois-Ilets (environs du bourg). [N° 782.]

* **C.** *ciliata* Sw. ; Chloris à épillets ciliés. Vulgo : Petit pied de poule, Trin., *Ic.*, t. 307. — Annuel, droit, haut de 40-60 cm. Feuilles plus longues et plus larges que dans les deux précédents. Épis digités, au nombre de 4-6, longs de 5-7 cm. ; épillets triflores ; glumes garnies de cils soyeux, blanchâtres tout le long du bord ; barbes courtes. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits abandonnés et le long des routes : Trois-Rivières (environs du bourg), Capesterre (Guadeloupe), Marie-Galante (Saint-Louis). Alt. 5-308 mèt. [N° 3158 *b*.]

Martinique. Vulgo : Petit pied-poule. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Rivière-Salée (bord des chemins), Rivière-Pilote, Marin, Sainte-Luce. [N° 1273.]

Dactyloctenium Willd. (du grec « dactylos », doigt, et « ktenion », diminutif de « kteis », peigne, parce que les épis sont disposés comme les doigts de la main et les épillets comme les dents d'un peigne.)

* **D.** *ægyptiacum* Willd. ; Dactyloctène d'Égypte. Vulgo : Trin., *Ic.*, t. 69. — Annuel, très cespiteux, diffus ou plus ou moins droit, haut de 30-45 cm. Feuilles plates, rigides, garnies de poils fins et droits. Épis 2-4, digités, longs de 12-15 mm. ; épillets bruns noirs, bi-quadriflores, sessiles, étroitement imbriqués sur deux rangs, du côté supérieur du rachis ; glumes brièvement barbues ; péricarpe du caryopse utriculaire. — Dans les endroits sablonneux et les savanes sèches des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe : Marie-Galante, les Saintes, etc. [N° 2711.]

Martinique. Vulgo : Herbe fine. — Basse région de toute l'île. [N° 1271.]

Eleusine Gaertn. (du nom de la ville grecque « Eleusis », où Cérès, la déesse du blé, fut particulièrement honorée ; les semences de cette graminée donnent de la farine comme les grains de blé.)

* **E.** *indica* Gaertn. ; Eleusine indien. Vulgo : Pied-poule. Trin., *Ic.*, t. 71.

— Cespiteux, haut de 30-70 cm., le plus souvent droit, stolonifère, fortement feuillu dans le bas; à chaume comprimé. Feuilles linéaires-acuminées, plates. Épis longs de 7-10 cm., rarement plus longs, réunis par 3-6; un de ces épis distants des autres; épillets sans barbe. — Commun dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — Les racines, prises en infusion ou en décoction dans du riz, sont, dans les colonies, d'un fréquent usage comme rafraîchissantes et calmantes. [N° 2704.]

Martinique. Vulgo : Pied-poule. — Abondant dans toute l'île. [N° 1270.]

Cynodon Rich. (formé de deux mots grecs qui veulent dire dent de chien : « xuon », chien, et « odous », dent.)

* **C.** *Dactylon* Pers.; Cynodon à épis disposés comme les doigts de la main. Vulgo : Petit chiendent. — Vivace, très stolonifère, haut de 20-60 cm., diffus à la base; dressé aux extrémités, à chaume ligneux dans les vieux pieds, délicat, filiforme dans le haut. Feuilles très vertes, courtes, linéaires-acuminées, roulées. Épis réunis par 4-5, filiformes, divergents, longs de 4-5 cm., à rachis étroit; épillets uniflores; glumes imberbes. — Abondant sur les bords des chemins, dans les rues peu fréquentées, sur les vieux murs des basse et infra-moyenne régions de toutes les Antilles. [N° 2715.] — Probablement introduit d'Europe.

Martinique. Vulgo : Chiendent. [N° 1274.]

TRIBU II. PANICÉES. — SOUS-TRIBU I. PASPALÉES.

Paspalum L. (du grec « paspalos », millet, d'après Hippocrate (forme de « pas », entier, et « palé », farine), c'est-à-dire plante dont les semences donnent beaucoup de farine; le genre Paspalum est voisin du genre millet.)

* **P.** *platycaule* Poir., **P.** *compressum* Nees, **P.** *guadalupense* Steud.; Paspale à chaume large. Vulgo : Herbe-sûre mâle. Trin., *Ic.*, t. 118. — Diffus ou plus ou moins droit, très feuillu dans le bas; à stolons rampants et radicants; à chaume comprimé et souvent branchu. Feuilles plates, très vertes, le plus souvent ciliées. Épis 2-6, distants, filiformes, les plus longs mesurant 9-10 cm; épillets petits, distants, disposés sur deux rangs, brièvement pédicellés, dépourvus d'involucre. — Dans toutes les savanes humides ou plus ou moins sèches de toute la Guadeloupe; plus rare à la Grande-Terre, à la Désirade et à Marie-Galante. Alt. 0-600 mèt. [N° 2678.]

Martinique. Vulgo : Herbe-sûre. — Dans toutes les savanes jusqu'à une altitude de 530 mèt. [N° 776, 777.]

* **P.** *conjugatum* Berg, **P.** *ciliatum* Lam.; Paspale à épillets conjugués. Vulgo : Herbe-sûre, herbe-sûre mâle, herbe fine, herbe-mouton femelle, herbe-gazon. Trin., *Ic.*, t. 102. — Stolonifère, radicant à la base; à chaume

faible, grêle, haut de 40-60 cm. Feuilles plates, ciliées; gaine comprimée; nœuds rétrécis, noirs. Épis 2, rarement 3, longs de 8-12 cm., filiformes, divergents, courbes, dont 1 toujours placé à distance; épillets très brièvement pédicellés, disposés sur deux rangs qui se touchent; rachis linéaire, légèrement cannelé sur le dos; glumes stériles à 2 nervures; caryopse ové, aplati. — Constitue une des meilleures herbes fourragères des Antilles. — Très abondant dans toutes les savanes, où il forme souvent gazon. Alt. 0-850 mèt. [N° 3154.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-mouton, herbe fine. Alt. 0-700 mèt. [N° 1276.]

* P. *distichum* L.; Paspale à feuilles distiques. Vulgo : Herbe à cabrit. Trin., *Ic.*, t. 112 et t. 120. — Vivace ou annuel, haut de 35-60 cm., à rhizome rampant, stolonifère, gros, à chaume droit ou plus ou moins couché. Feuilles courtes, roulées, glabres ou poilues à la base. Épis 2, longs de 4-5 cm., divergents d'abord, ensuite convergents, dont 1 toujours situé plus bas; épillets sur deux rangs, ovés, larges; glume stérile, à 3-5 nervures; rachis linéaire, aplati sur le dos. — Dans les savanes et endroits humides, ou aquatiques : Gourbeyre, Camp-Jacob, Trois-Rivières, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3609.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-mouton, herbe-cabrit. — Parnasse, Fort-de-France, Lamentin, Ducos, Rivière-Salée, Case-Pilote, Robert, François, etc. [N° 545.]

* P. *pusillum* Vent.; Paspale petit et mince. — Rampant, radicant, à chaume filiforme, long de 30-60 cm. Feuilles petites, vert très pâle, plates, souvent pubescentes, aussi longues que les entrenœuds. Épis 2-5, rapprochés, longs de 5-7 mm.; rachis linéaire, plat sur le dos; épillets sur deux rangs, brièvement pédicellés, rondâtres. — Peu abondant. Çà et là le long des chemins, dans les champs de cannes, les plantations de manioc, etc. : Fontaine Didier, Prêcheur, Parnasse, Carbet, etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 565.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

* P. *notatum* Flügg.; Paspale très caractéristique. Vulgo : Herbe-sûre femelle. Trin., *Ic.*, t. 114; Sw., *Observ.*, t. 2, f. 1. — Herbe à rhizome stolonifère, plus ou moins rampant, à chaume droit ou incliné, haut de 35-55 cm. Feuilles distiques, glauques, confinées vers la base : les supérieures peu nombreuses, distantes et courtes; chaume comprimé. Épis 2, divergents, longs de 6-8 cm. : le terminal plus haut; épillets ovés, obtus, glabres, larges; glume fertile, à 3-5 nervures, insérées sur deux rangs; rachis linéaire, plat sur le dos. — Cette espèce ressemble de prime abord au P. *distichum*; mais il en diffère surtout par ses feuilles vert glauque, ses stolons très longs, et ne se rencontre que le long des ruisseaux, dans les lits des rivières et sur le bord des mares : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Lamentin, Baie-Mahault, Moule, Marie-Galante, etc. Alt. 0-600 mèt. [N°s 2675, 3610.]

Martinique. Vulgo : Zerbe à mouton. — Endroits aquatiques, bords des ruisseaux, le long des canaux, etc. [N° 558.]

* P. *setaceum* Mich.; Paspale séteux. Trin., *Ic.*, t. 129 et 130. — Annuel, délicat, à rhizome rampant, radicant, long; chaume géniculé, couché ou plus ou moins ascendant, haut de 40-60 cm. Feuilles glabres, flasques, longues, penchées, plates. Épis 1-2, dont un très distant, longs de 4-5 cm., arqués, portés sur un chaume grêle et filiforme, ou naissant à l'aisselle du dernier nœud; épillets glabres, insérés sur trois rangs; rachis glabre, plat sur le dos. — Peu abondant. — Endroits ombragés et humides des environs du Camp-Jacob (chemin de la Cascade de Vauchelet), Gommier, Matouba, bois inférieurs des Bains-Jaunes, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 2673.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

* P. *fimbriatum* H. B. Kth; Paspale à épillets frangés. — Annuel, ornemental, cespiteux, très droit, haut de 40-60 cm. Feuilles plates, ciliées; épis 2-5, rarement 7, longs de 4-5 cm. : les inférieurs, très distants; les supérieurs, plus courts et plus rapprochés; rachis trigone, plat sur le dos, large; glumes stériles, trinerviées, garnies d'une aile large, frangée-lacérée; épillets ovés, obtus, mucronés, pédicellés. — Assez abondant sur la route de la Basse-Terre à Gourbeyre et du Camp-Jacob, Trois-Rivières (dans les chemins des caféières), etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 2679.]

Martinique. — Environs de Fort-de-France, route du Lamentin à Ducos, hauteurs de la Rivière-Salée, Marin, etc. [N° 1276.]

P. *glabrum* Poir.; Paspale glabre. Vulgo : Herbe-café. Trin., *Ic.*, t. 126. — Cespiteux, haut de 50-70 cm., plus ou moins diffus. Feuilles longues, plates. Épis 3-9, filiformes, distants, longs de 5-7 cm. : les supérieurs plus courts; rachis linéaire, convexe sur le dos; épillets sur quatre rangs, plus rarement sur trois, obovés-oblongs ou elliptiques-oblongs, souvent légèrement pubescents. — Abondant dans les terres sèches, sablonneuses ou calcaires des mornes inférieurs : Vieux-Fort, Vieux-Habitants, Deshaies, Désirade, Marie-Galante, grands fonds de la Grande-Terre. [N°s 2671, 3153.

Martinique. Vulgo : Herbe-sûre bâtard. — Endroits secs des hauteurs inférieures de Case-Pilote, de Case-Navire, du Marin, des Trois-Ilets, etc. [N° 550.]

* P. *plicatulum* Mich., P. *undulatum* Poir.; Paspale à feuilles légèrement plissées. Vulgo : Herbe-café. Trin., *Ic.*, t. 140. — Annuel, cespiteux, très droit, haut de 50-80 cm.; à racines filiformes, fortes; à chaume comprimé. Feuilles ondulées sur les bords, rigides, droites, larges, ciliées à la base; ligule garnie au sommet et sur les deux bords de poils plus ou moins nombreux. Épis 5-7, un terminal, les autres distants, longs de 4-6 cm. : les supérieurs plus courts; rachis trigone, plat sur le dos; épillets sur quatre rangs, ovales-obtus, pédicellés; glumes stériles, à 5 nervures. — Abondant dans

les savanes herbeuses et sablonneuses, dans les chemins des caféières, dans les plantations de manioc des régions moyenne et basse : Basse-Terre (champ d'Arbaud), Gourbeyre, Baillif, Trois-Rivières, Montéran, etc. Alt. 30-400 mèt. [Nos 2676, 3608.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à cheval. — Parnasse, hauteurs de Périnell, Trois-Ilets, Anses-d'Arlet (abondant), La Régale, Saint-Esprit, etc. [Nos 548, 720.]

* **P.** *virgatum* L.; Paspale très droit. Vulgo : Herbe rude. Trin., *Ic.*, t. 133; Sl., t. 69, f. 2. — Cespiteux, formant de grandes touffes, haut de 0m 80-1m 30. Feuilles larges, longues, glabres, plates, scabres sur les bords; gaine assez souvent ciliée. Épis 8-12, d'une longueur moyenne de 10 cm. : les supérieurs souvent plus courts, un terminal, les autres distants; rachis vigoureux, trigone; épillets obovés ou rondâtres elliptiques, quelquefois pubescents sur les bords. — C'est de tous les Paspalum l'espèce la plus vigoureuse, possédant les caryopses les plus volumineux. — Endroits fertiles et le long des chemins de campagne des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe proprement dite; plus rare à la Grande-Terre. Alt. 0-500 mèt. [No 2680.]

MARTINIQUE. — Herbe à cheval. — Case-Pilote (Fond Layette et Fond Brûlé), Case-Navire, Lamentin, Fort-de-France (environs), Trois-Rivières, Robert, etc. [No 552.]

* **P.** *paniculatum* L.; Paspale à épis en panicule. Vulgo : Herbe à cheval. Trin., *Ic.*, t. 127; Sl., t. 72, f. 2. — Droit, cespiteux, ornemental, haut de 70-95 cm., à chaume comprimé. Feuilles longues, relativement larges; gaine couverte de poils luisants, couchés; ligule longuement ciliée et garnie de poils courts et luisants. Épis droits, 30-40 : les inférieurs, longs de 5-6 cm.; les supérieurs, plus courts et plus rapprochés, constituant ensemble une belle panicule pyramidale; épillets petits, insérés sur quatre rangs, arrondis ou ovés-rondâtres; rachis trigone, légèrement convexe sur le dos; épillets petits, insérés sur quatre rangs, arrondis ou ovés-rondâtres. — Espèce facile à reconnaître à cause de sa panicule à épis nombreux. — Abondant dans les terres sablonneuses et les savanes humides de la région inférieure : route de la Basse-Terre à Montéran, Camp-Jacob, Gourbeyre (grande savane près du Valcanard), Trois-Rivières, Lamentin, Sainte-Rose (Sofaya), Morne-à-l'Eau, Moule, Sainte-Anne, etc. [No 2677.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à mulet, herbe à cheval. — Abondant : Carbet (vallée), Case-Pilote (Fond Layette, Fond Brûlé, Belle-Fontaine), Case-Navire, Lamentin, Ducos, Trinité, Robert, etc. [Nos 549, 551.]

P. *saccharoides* Nees; Paspale à panache de canne à sucre. Vulgo : Calumet. Trin., *Ic.*, t. 107. (**Tricholæna** Schrad.) — Vivace par ses stolons, à chaume fort, ligneux, creux, trois fois plus gros à la base qu'une plume d'oie, renflé aux nœuds, toujours tortueux, géniculé, branchu, presque tou-

jours à branches penchées, haut de $1^m 50$-3 mèt. Feuilles distiques, relativement courtes, laineuses en dessus, linéaires-acuminées, cinq à sept fois plus longues que les entrenœuds ; gaine glabre ou légèrement poilue ; ligule glabre. Épis 20-28, longs de 20-26 cm., toujours penchés, filiformes, formant une panicule corymbiforme, courte ; épillets blancs, laineux-soyeux, lancéolés, acuminés, brièvement pédicellés ; rachis glabre. — Abondant sur les talus et dans les falaises abruptes et humides des régions moyenne et infra-moyenne : Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, Matouba, Trois-Rivières (environs du Trou-au-Chien). Alt. 350-900 mèt. [N° 3366.]

MARTINIQUE. Vulgo : Calumet blanc. — Très abondant : route de la Trace, Camp de l'Alma, fontaine Absalon, route des Deux-Choux au Gros-Morne, et à la Trinité, etc. [N° 1317.]

Eriochloa H. B. et Kth (du grec « erion », laine, et « chloa », foin, parce que les épillets sont garnis de poils fins et laineux.)

* **E.** *punctata* Ham. ; Eriochloa ponctulé. Vulgo : Herbe à laine. Trin., *Ic.*, t. 153. — Vivace par ses rhizomes, ornemental, droit, cespiteux, haut de $0^m 80$-$1^m 10$, à chaume cylindrique. Feuilles largement linéaires-acuminées, glabres, souvent pubescentes aux nœuds, à gaines et ligules glabres. Inflorescence en grappes dressées, allongées, longues de 10-11 cm., composées de 10-14 épis : les inférieurs, distants, longs de 3-5 cm. ; les supérieurs, plus courts et plus rapprochés ; rachis et pédicelles pubescents ; épillets subsessiles, alternes, ovés-lancéolés, garnis d'un duvet fin, soyeux et luisant. — Le long des routes, dans les savanes herbeuses, humides et fertiles de la région inférieure et basse : environs de la Basse-Terre, Montéran, Ducharmois, Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux-Fort, Pointe-Noire. Alt. 40-400 mèt. [N° 2709.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à laine. — Peu abondant : environs de Fort-de-France, Port des Transatlantiques, Lamentin, Rivière-Salée, habitation Saint-Pée. [N° 540.]

Stenotaphrum Trin. (du grec « stenos », court, et « taphros », fosse, parce que les glumes sont concaves et les épillets couchés dans les petites fossettes du rachis.)

* **S.** *americanum* Schrk., **S**, *glabrum* Trin. ; Stenotaphre américain. Vulgo : Gros chiendent. — Vivace, très stolonifère, rampant et radicant à la base, plus ou moins dressé aux extrémités, haut de 30-90 cm., branchu, à chaume comprimé. Feuilles rigides, distiques, obtuses, courtes, naissant par deux à l'aisselle des nœuds ; gaine comprimée, glabre ; ligule glabre. Épis solitaires, longs de 6-7 cm., axillaires et terminaux : ces derniers, plus longs ; épillets bilatéraux, bitrisériés, couchés dans les cavités du rachis ; glumes très concaves, imberbes, pointues, dures, oblongues-lancéolées.

— Abondant dans les basse et infra-moyenne régions, où il forme souvent

gazon sur d'assez grandes étendues : Vieux-Fort (près du bord de mer), Camp-Jacob, Montéran, Matouba, Pigeon, Trois-Rivières, et dans les grands fonds de la Grande-Terre. Alt. 10-640 mèt. [N° 3151.]

MARTINIQUE. Vulgo : Gros chiendent. — Savanes du Morne-Rouge, hauteurs de Périnell, du Prêcheur, du Lamentin, du Saint-Esprit, etc. [N° 1324.]

Oplismenus Beauv. (du grec « hoplizein », armer, parce que les glumes sont pourvues de longues arêtes.)

O. *setarius* R. et Sch. ; Oplismène séteux. Vulgo : Herbe à barbes. **Orthopogon** R. Br.) — Annuel (ou vivace dans les endroits humides), rampant, radicant, long de 0m 40-1m 20, souvent ascendant aux extrémités, à chaume grêle, branchu, filiforme dans le haut. Feuilles ovées-lancéolées ou lancéolées, brièvement acuminées, parsemées en dessus de quelques poils ; gaine ciliée. Épis 5-9, longs de 1-3 cm., très distants, en panicule terminale, longue de 10-13 cm. ; épillets 5-11, dans un épi ; glumes stériles 3, ciliées, longuement barbues : les 2 supérieures à barbes plus courtes ; rachis commun, glabre ; le secondaire, hispidulé. — Très abondant dans les chemins des caféières, cacaoyères, dans les clairières des grands bois : Matouba, Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, les Palmistes, hauteurs des Vieux-Habitants, des Trois-Rivières, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 3826.]

MARTINIQUE. Vulgo : Z'erbe à barbes. — Abondant : fontaines Didier et Absalon, hauteurs de Case-Pilote, Parnasse, Champflore, Basse-Pointe, etc. [N° 778.

O. *loliaceus* Beauv. Oplismène ressemblant à l'ivraie. (**Orthopogon** R. Br.) — Ressemble beaucoup au précédent quant au port et à la forme des feuilles ; il en diffère surtout par sa taille et ses feuilles plus petites, ses épillets non ciliés. — Peu abondant : endroits ombragés de Montéran, de Gourbeyre, des mornes inférieurs de Houëlmont, etc. Alt. 100-300 mèt. [N° 2714.]

MARTINIQUE. — Plus abondant : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts et Jardin botanique), Prêcheur, Grande-Rivière, etc. [N° 778 *b*.]

L'**Oplismenus** *africanus* Beauv., **O.** *compositus* Beauv., vulgo : Herbe panachée, vivace, radicante, rampante, à feuilles ovales-lancéolées, zébrées de blanc, à tiges filiformes, est naturalisé et cultivé dans les jardins et les parcs comme herbe d'ornement. — Originaire de l'Afrique. [N° 3155.] — MARTINIQUE. [N° 1325.]

Panicum L. (du latin « panis », pain, parce qu'autrefois on fabriquait du pain avec ses semences ; le **Panicum** de Pline, XVIII, 10, 25, est le **Holcus** *Sorghum* L. actuel.)

* **P.** *paspaloides* Pers., **P.** *truncatum* Tr. ; Panis ressemblant à un Paspalum. Vulgo : Herbe à riz. Trin., *Ic.*, t. 168. — Vivace, cespiteux, plus ou moins

droit, haut de 60-85 cm. Feuilles rigides, linéaires-acuminées, à ligule brièvement ciliée, à nœuds noirs ou bruns. Épis 7-12, alternes : les inférieurs très distants, longs de 2-3 cm.; les supérieurs, graduellement plus rapprochés et plus courts, formant ensemble une panicule terminale, très allongée; épillets très brièvement pédicellés, ellipsoïdes, pointus, insérés sur deux rangs; glumes sans arêtes. — Peu abondant. Çà et là dans les régions inférieure et basse : environs de la Basse-Terre (le long des cours d'eau), Vieux-Fort (dans les savanes herbeuses), Lamentin (environs de la Ravine-Chaude), Baie-Mahault, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 3384.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à riz. — Sainte-Anne (endroits aquatiques), Case-Pilote (rivière du Fond Layette), et Fond Brûlé. [N° 1293.]

P. *colonum* L., P. *pseudocolonum* Roth, P. *Daltoni* Parlat.: Panis des colons. Vulgo : Herbe à riz. Trin., *Ic.*, t. 160. — Annuel, droit, haut de 30-80 cm., rarement plus haut. Feuilles flasques, glabres, linéaires-acuminées, sans ligule; nœuds bruns, rétrécis. Épis environ de même longueur que les entrenœuds, en panicule longue de 8-12 cm.; épillets insérés sur quatre rangs; glumes stériles, mucronées. — Abondant dans les savanes fertiles, le long des routes de la basse région de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-300 mèt. [N° 2684.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à riz. — Abondant dans toute l'île. Alt. 0-300 mèt. [N° 1322.]

* P. *Crus-galli* L.; Panis à crête de coq. Vulgo : Herbe à riz. Trin., *Ic.*, t. 161. — Annuel, cespiteux, haut de 50-80 cm., stolonifère, géniculé à la base et haut de 1 m 20 dans les endroits aquatiques. Feuilles glabres, linéaires-acuminées; ligule nulle. Épis longs de 2,5-3 cm., plus longs que les entrenœuds, en panicule terminale; épillets sur quatre ou six rangs, brièvement pédicellés, hispidulés; glumes stériles mucronées, la troisième garnie d'une arête qui devient souvent très longue dans la variété aquatique. — Assez rare. Çà et là sur le bord des fosses et des ruisseaux, souvent dans les ruisseaux peu profonds : Baie-Mahault, Petit-Canal (environs du bourg). Alt. 0-300 mèt. [N° 3161.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à riz[1]. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe et répandu dans presque toutes les parties basses de l'île. [N° 512.]

* P. *prostratum* Lam., P. *procumbens* Nees, P. *umbrosum* Retz., P. *insularum* Steud.; Panis couché. Trin., *Ic.*, t. 184, 185. — Annuel, couché, radicant à la base, long de 25-60 cm., à nœuds géniculés, à chaume filiforme. Feuilles courtes, ondulées, souvent ciliées à la base, lancéolées-acuminées ou

1. Cette plante, originaire d'Orient, mais actuellement très répandue en Europe où elle s'accommode de tous les terrains, même les plus sableux, peut être pâturée par les bestiaux dès le premier printemps, mais c'est son seul usage. Les espèces décrites par Linné, sous le nom de P. *colonum* et P. *crus-corvi*, n'en sont que des variétés. (E. H.)

ovées-lancéolées, amplexicaule; gaine finement ciliée au sommet. Épis 8-12, fastigiés, en panicule courte, ne dépassant guère 7 cm. de long; épillets glabres, sur trois rangs; glumes de la fleur fertile légèrement mucronées, toutes les autres obtuses; la deuxième à 7 et la troisième à 5 nervures. — Assez abondant sur le bord des chemins, dans les champs de cannes du Moule, de Sainte-Anne, de Saint-François, de Port-Louis, etc. Alt. 5-90 mèt. [N° 3529.]

MARTINIQUE. — Prêcheur, Trou-Vaillant, Trinité. Alt. 10-400 mèt. [N° 1296.]

* P. *grossarium* L.; Panis à gros caryopses (de *grossus*, petite figure). Trin., *Ic.*, t. 169. — Petit, annuel, haut de 20-40 cm., cespiteux, souvent couché à la base, ensuite ascendant. Feuilles courtes, lancéolées, cuspidées, ciliées à la base; gaine souvent ciliée sur les bords. Épis 3-7, longs de 1-2 cm., en panicule courte; épillets glabres, dressés, irrégulièrement situés d'un seul côté; première glume à 5 nervures très prononcées. — Peu abondant. Çà et là dans les endroits secs, sablonneux et calcaires : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants (où il forme quelquefois un gazon épais), Deshaies. Alt. 5-300 mèt. [N° 3180.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

P. *frumentaceum* Roxb., L.; Panis à blé. Vulgo : Herbe queue-de-renard. — Vivace par ses rhizomes, droit, vert pâle, très ornemental, haut de 1m 50-2 mèt., rarement plus haut, à chaume glabre, cylindrique, rétréci aux nœuds; nœuds bruns. Feuilles longues, plates, linéaires-acuminées, deux fois plus longues que les entrenœuds; ligule garnie de longs et de nombreux poils soyeux; gaine striée, poilue sur les bords. Épis jusqu'à 46, en panicule allongée, terminale, pouvant atteindre jusqu'à 40 cm.; rachis primaire anguleux, glabre; épillets pédicellés, ovoïdes, trisériés : les deux glumes inférieures mucronées, à 1 nervure[1]. — Assez abondant sur le bord des fossés, dans les faubourgs de la Pointe-à-Pitre et dans les endroits humides ou aquatiques des environs : les Abymes (rare). Alt. 0-30 mèt. [N° 3176.] — Il n'existe pas à la Martinique,

* P. *fuscum* Sw.; Panis jaune noirâtre. Vulgo : Herbe à riz. — Annuel, plus ou moins droit, à base souvent couchée et radicante, haut de 35-65 cm. Feuilles linéaires-acuminées, glabres; ligule courte, ciliée; gaine finement striée, souvent pubescente sur les bords. Épis 7-13, simples, allongés : les supérieurs, plus longs, en panicule raccourcie, longue de 7-11 cm.; épillets gros, jaunes ou noirâtres à la maturité, irrégulièrement tournés d'un côté; glume extérieure deltoïde, à 3 nervures; caryopse transversalement sillonné. — Peu abondant. Dans les terres et savanes fertiles, le long des routes, au pied des murs : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Moule, les Abymes, Vieux-Fort, etc. Alt. 0-200 mèt. [N° 2691.]

1. C'est le *Schamalo* ou *Blé du Deccan*, originaire de l'Asie méridionale, plante très fourrageuse et produisant beaucoup de graines, aujourd'hui très répandue et aussi bien cultivée comme céréale pour son grain que comme fourragère. (E. H.)

Martinique. — Rivière-Salée, Saint-Esprit, Trois-Ilets, Sainte-Luce. [Nos 387, 537.]

* P. *flavescens* Sw.; Panis à épillets jaunâtres. Vulgo : Herbe à riz. — Annuel, plus ou moins droit, flasque, à base assez souvent couchée et radicante, à chaume mou, haut de 60-90 cm. Feuilles elliptiques-lancéolées, longitudinalement et légèrement plissées, et pourvues de petites côtes, rétrécies à la base, poilues en dessous et quelquefois en dessus ; ligule étroite, garnie de poils fins ; gaine pubescente. Épis simples, 10-20 : les inférieurs, souvent composés ; les supérieurs, graduellement plus courts, en panicule pyramidale, longue de 7-15 cm. ; épillets insérés sur deux rangs ; rachis primaires et secondaires pubescents et portant, en outre, de petites soies droites ; glume inférieure ovée, à 3 nervures ; la deuxième, à 5 nervures ; caryopse pointu-ellipsoïde, comprimé sur le dos, transversalement sillonné et ponctulé. — Abondant dans les haies, le long des routes et dans les savanes herbeuses de la région inférieure : Basse-Terre, Capesterre (Guadeloupe), Trois-Rivières, Lamentin (Ravine-Chaude), Sainte-Rose ; çà et là dans les grands fonds de la Grande-Terre. Alt. 0-300 mèt. [Nos 3682, 3175.]

Martinique. Vulgo : Herbe à riz. — Dans toute l'île, mais plus abondant dans le Nord et surtout aux environs de Saint-Pierre et au Parnasse. [No 511.]

* P. *palmifolium* Poir., P. *plicatum haitiense* Kth ; Panis à feuilles de palmier. Vulgo : Petit bambou, herbe à bambou. Trin., *Ic.*, t. 223. — Vivace par ses rhizomes et stolons, glabre, droit, plus ou moins sarmenteux quand il vit en société avec des arbustes, vert pâle, haut de 0m90-1m70. Feuilles longues de 25-52 cm. (le pétiole compris) sur 4-6 cm. de large, longitudinalement plissées et pourvues de côtes, elliptiques-lancéolées, étroitement acuminées, légèrement et lentement atténuées vers la base : les jeunes, velues ; les adultes, plus ou moins glabres ; ligule poilue, gaine finement striée et poilue sur les bords. Épis composés, très distants, allongés, filiformes, longs quelquefois de 30 cm., formant une panicule d'abord compacte, ensuite très lâche, pyramidale-allongée, large à la base, pouvant atteindre jusqu'à 70 cm. de long et au delà, à branches à la fin tournées d'un seul côté ; épillets apprimés contre le rachis, glabres, irrégulièrement tournés d'un côté. Glume inférieure, ovée-oblongue, obtusément pointue, à 3-5 ; la deuxième, à 5-7 ; la troisième, à 5 nervures. Rachis secondaires et tertiaires garnis de soies peu rigides et presque droites. — C'est de toutes les Graminées des Antilles celle qui a les plus larges feuilles. — Peu répandu : çà et là aux environs de Montéran ; abondant dans la ravine de la rivière Noire (habitation Ducharmois). Alt. 250-400 mèt. [No 3185.]

Martinique. Vulgo : Petit bambou. — Introduit au Jardin botanique, où il pousse spontanément et d'où il s'est répandu dans les environs : [illegible]. [No 1292.]

** P. *molle* Sw., P. *barbinode* Trin., P. *sarmentosum* Roxb., P. *guadaloupense* Steud.; Panis à chaume mou. Vulgo : Herbe de Para. — Vivace par ses rhizomes, rampant à la base et radicant, ensuite plus ou moins ascendant, à chaume cylindrique, mou dans le haut, à nœuds renflés et garnis de poils droits, fins et blanchâtres. Feuilles molles, relativement courtes, linéaires-acuminées, glabrescentes ; gaine finement striée et le plus souvent pubescente, ciliée sur les bords ; ligule glabre, brune. Épis simples : les inférieurs, souvent composés à la base et longs de 5-6 cm. ; les supérieurs plus courts, tous beaucoup plus longs que les entrenœuds, en panicule pyramidale longue de 10-20 cm. ; épillets glabres, tournés d'un côté ; glume inférieure, deltoïde, étroite, uninerviée ; les deux supérieures, à 5 nervures ; caryopse demi-cylindrique, légèrement ponctulé. — Introduit du Brésil, naturalisé et cultivé pour la nourriture des chevaux et du bétail. — Abondant dans nos deux colonies et dans presque toutes les Antilles. Alt. 0-600 mèt. [N° 2689.] [1]

Martinique. Vulgo : Herbe de Para. [N° 539.]

* P. *diffusum* Sw. ; Panis diffus. Vulgo : Herbe-cabrit. Trin., *Ic.*, t. 263. — Annuel, très cespiteux, glabre, haut de 15-55 cm., toujours plus ou moins couché à la base, ensuite ascendant, à chaume filiforme. Feuilles étroites, linéaires-acuminées. Épis solitaires ou réunis par 2-7, étalés, souvent branchus à la base, formant une panicule courte, très lâche, pyramidale, terminale, n'excédant jamais 8 cm. de long ; épillets bruns, irrégulièrement tournés d'un côté. — Propre au terrain sec, rocailleux ou sablonneux, ou calcaire de la basse région, où il forme souvent gazon sur une assez grande étendue : Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pigeon, Pointe-Noire, Deshaies, Vieux-Fort. — Constitue un fourrage recherché des chèvres et des moutons. Alt. 5-240 mèt. [N° 3181.]

Martinique Vulgo : Herbe à cabrit. — Endroits secs entre les Anses-d'Arlet et le Marin. [N° 536.]

P. *rivulare* Tr. ; Panis des rivières. — Vivace par ses rhizomes, très droit, ornemental, haut de 1-1 m 20. Feuilles glabres, lancéolées, longuement acuminées, graduellement rétrécies à la base, longue de 15-25 cm. sur près de 3 cm. de large ; gaine finement striée : celles des feuilles inférieures, garnies de poils serrés, couchés et de cils droits. Épis nombreux, composés, en panicule fastigiée, dressée, rétrécie à la base, élargie au sommet, longue de 30 cm. ; rachis principal, glabre, robuste ; rachis secondaires et tertiaires filiformes ; épillets irrégulièrement unilatéraux, petits. — Rare : sur les bords de quelques petites rivières, dans les hauteurs entre la Rivière-Salée et Sainte-Luce. Alt. 280-350 mèt. [N° 708.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

1. Cette grande espèce fourragère, originaire de l'Amérique chaude, de l'Afrique et de l'Asie méridionale, constitue un superbe et excellent fourrage, atteignant jusqu'à deux mètres de haut ; elle donne un produit abondant dans les terres arrosées, mais ne peut prospérer que dans les régions chaudes. (E. H.)

* P. *distichum* Lam., *pilosum* Sw.; Panis à feuilles distiques. Vulgo : Herbe à blé, herbe fine. Trin., *Ic.*, t. 213. — Stolonifère, tantôt très droit, tantôt plus ou moins droit, cespiteux, haut de 40-80 cm., entièrement glabre. Feuilles lancéolées-acuminées. Épis filiformes : les inférieurs, composés, en panicule pyramidale, large à la base, pouvant atteindre jusqu'à 23 cm. de long, et les épis inférieurs jusqu'à 10 cm.; épillets ovés, glabres, unilatéraux et attachés du côté inférieur du rachis, ce qui leur donne un aspect très caractéristique; glume inférieure, à 3; les deux supérieures, à 5 nervures. Très abondant dans les savanes des moyenne et infra-moyenne régions, où il vit en société sur des étendues souvent considérables : Camp-Jacob, Matouba, Gommier, les Palmistes, Trois-Rivières, etc. Alt. 250-300 mèt. [Nos 2687, 3179.]

Martinique. Vulgo : Herbe-savane, herbe fine. — Très abondant : Champflore, Ajoupa-Bouillon, hauteurs de la Basse-Pointe, de la Grand'Anse, de la Rivière-Salée, etc. [Nos 534, 735, forme *uberior*.]

* P. *maximum* Jacq., P. *jumentorum* Pers.; Panis très élevé. Vulgo : Herbe de Guinée. — Vivace, très droit, haut (à l'état de culture) de 0m80-1m50 (à l'état sauvage), de 3-4m50 et alors à chaume ligneux, de l'épaisseur du petit doigt. Feuilles linéaires-acuminées, à ligule laineuse, à gaine souvent pubescente dans le haut. Épis d'une longueur moyenne de 3 cm., étalés, verticillés, en panicule racémiforme; pédicelles anguleux; glume inférieure, à 3-5, et les deux supérieures, à 7-9 nervures; caryopse ellipsoïde, glabre, luisant. — Originaire de la Guinée [1]. — Introduit dans les colonies pour la nourriture des chevaux de la Gendarmerie. — Naturalisé et cultivé dans toutes les Antilles. Alt. 0-750 mèt. [N° 3186.]

Martinique. Vulgo : Herbe de Guinée. [N° 1288.]

* P. *Cayennense* Lam.; Panis de Cayenne. Vulgo : Herbe de Guinée bâtard. — Droit ou légèrement incliné, quelquefois couché à la base, surtout dans les endroits aquatiques, haut de 40-70 cm. Feuilles rigides, étroites, souvent roulées, longuement acuminées, très pubescentes, surtout en dessous, plus rarement glabres, glauques en dessous; gaine poilue, à poils gris et droits. Épis en panicule lâche, d'abord fastigiée, ensuite étalée, longue de 1-2 cm., à branches non verticillées : les inférieures, composées et plus courtes que les supérieures; pédicelles filiformes, rigides; pédicellules capillaires; épillets ellipsoïdes; première glume, deltoïde, tronquée, trois fois plus courte que l'épillet; les deux supérieures, stériles, de même longueur et à 5 nervures;

1. Ce grand panis est aujourd'hui cultivé dans presque toutes les régions chaudes et on le considère, avec raison, comme un des meilleurs fourrages à faire consommer vert, en ayant soin de l'associer à d'autres herbages pour l'alimentation des bestiaux. Il est même introduit en France et va jusqu'à la Loire, depuis le Midi; on le multiplie de graines qu'il produit en petite quantité, et plus ordinairement par les fragments de rhizome. (L. H.)

caryopse convexe sur le dos, poli et luisant, blanchâtre, comprimé et pourvu de sillons du côté du ventre. Ressemble de prime abord à des pieds maigres de l'herbe de Guinée. — Assez abondant dans les endroits sablonneux des environs de la Basse-Terre ; çà et là à Gourbeyre (bords du Vaïcanard) ; beaucoup plus abondant dans les savanes des environs du Moule, où il forme gazon sur une étendue souvent considérable. Alt. 0-350 mèt. [N° 3184, variété à feuilles pubescentes.] [N° 3178, variété à feuilles glabres.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

P. *nemorosum* Sw., **Ichnanthus** *nemorosus* Sw. ; Panis des bois. Trin., *Ic.*, t. 210. — Annuel, rampant, radicant, long de 35-70 cm., branchu, glabrescent, délicat. Feuilles ovées ou ovées-lancéolées, pointues, obliques à la base, demi-amplexicaules ; gaine légèrement pubescente. Épis simples, rarement composés, solitaires ou en panicule courte, pyramidale ; épillets assez volumineux, elliptiques-oblongs, dressés, à pédicelles courts : les trois glumes stériles, subégales, l'extérieure à 3, les deux supérieures à 5 nervures, et la troisième munie de glumellules. — Assez abondant dans les chemins des caféières et cacaoyères, des bois de petite futaie, secs ou humides : fontaines Didier et Absalon, Morne-Vert, La Régale, Gros-Morne. Alt. 300-650 mèt. [N° 773.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

P. *pulchellum* Raddi ; Panis petit et gracieux. — Annuel, rampant, radicant, délicat, glabre, peu feuillu, long de 30-50 cm., à chaume filiforme. Feuilles courtes, ovées, pointues ; gaine courte, ciliée. Épis 7-21, allongés, simples : les inférieurs, très distants ; les supérieurs, plus rapprochés et plus courts, constituant ensemble une panicule très lâche, fastigiée, étroite, longue de 10 cm. ; épillets distants, unilatéraux, souvent avortés, ovoïdes-pointus ; glume inférieure, deltoïde, deux fois plus courte que l'épillet, à 1 nervure ; les deux supérieures, à 3 nervures. — Rare : çà et là dans les endroits ombragés des environs de la fontaine Didier et des hauteurs du Carbet. Alt. 20-400 mèt. [N° 767.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

* **P.** *pallens* Sw. ; Panis à couleurs pâles. Trin., *Ic.*, t. 211. — Annuel, branchu, rampant, radicant, souvent ascendant, long de 30-90 cm. Feuilles nombreuses, rapprochées, ovées-lancéolées ou lancéolées, brièvement ou longuement acuminées, sessiles, inégales, glabres ou ciliées à la base ; ligule glabre (dans tous mes spécimens) ; gaine glabrescente. Épis racémiformes, le plus souvent légèrement composés, en panicule axillaire et terminale, acuminée à la base et élargie au sommet, longue de 7-10 cm. : les panicules axillaires plus courtes ; pédicelles anguleux ; épillets elliptiques-oblongs. Glume extérieure, trois fois plus courte que l'épillet, à 3-5 ; les deux supérieures, à 5-7 nervures. Fleurs fertiles, munies, à la base, de deux appendices liguliformes ; caryopse à base garnie de deux petits prolongements. — Abondant dans les sentiers des caféières et cacaoyères, des bois humides, etc., de toute

la Guadeloupe proprement dite ; assez rare sur les mornes des Grands-Fonds. Alt. 90-800 mèt. [N° 2686.]

Martinique. — Abondant dans les chemins des plantations, mais surtout dans celles de la fontaine Didier, du Morne-Vert et du Morne-Rouge. Alt. 50-600 mèt. [N° 773.]

* P. *divaricatum* L., P. *bambusoides* Hamilt.; Panis à branches divariquées. Vulgo : Petit bambou, calumet. Lam., *Ill.*, t. 13, f. 3 sup. — Vivace par ses rhizomes, sarmenteux, pouvant atteindre jusqu'à 7 mèt. d'élévation, très branchu, à branches tombantes, grêles, divariquées, à chaume ligneux dans le bas, plus gros qu'une plume d'oie, renflé aux nœuds. Feuilles étroites, lancéolées-linéaires, acuminées, courtes, distiques, glabres ou légèrement pubescentes. Épis en panicule peu branchue, à branches simples ou composées (selon la fertilité du terrain); pédicelles inégaux ; épillets obovés, très verts; glume inférieure, très concave-ventrue, déviée ou souvent presque horizontale, à 7 nervures; les deux supérieures, stériles, polies et luisantes, de même longueur, surmontées d'une petite touffe de poils soyeux, blancs; caryopse convexe sur le dos, aplati du côté ventral. — Abondant dans les bois secs, pierreux des mornes inférieurs de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 5-400 mèt. [N° 3182.]

Martinique. Vulgo : Petit calumet. — Hauteurs de Case-Pilote, du Carbet, des Trois-Ilets, de la Régale, du Diamant, etc. [N° 769.]

P. *Sloanei* Griseb., P. *arborescens* Sieb.; Panis de Sloane. Vulgo : Calumet. Sl., t. 71, f. 3. — Vivace par ses rhizomes, sarmenteux, haut de 3-5 mèt. et au delà, branchu, à branches pubescentes ; chaume ligneux, deux fois plus gros dans le bas qu'une plume d'oie, à nœuds larges, renflés. Feuilles obovales-lancéolées, acuminées, finement pubescentes en dessous et glauques, souvent inégales à la base; gaine pubescente ou seulement ciliée sur les bords, à l'état adulte, fortement poilue dans la jeunesse, finement striée et garnie de nombreux petits tubercules au fond des stries. Épis en panicule obovée ou pyramidale, lâche, longue de 13 cm., à branches divergentes, peu distantes et peu composées : les plus basses souvent renfermées dans la gaine de la dernière feuille; épillets obovés-obtus, verts ou noirâtres; glumes stériles, arrondies : les deux supérieures, légèrement inégales et à 11 nervures. — Abondant dans les haies et les lisières des mornes inférieurs, secs ou humides, dans les clairières des bois de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-600 mèt. [N° 3613.]

Martinique. Vulgo : Calumet. — Dans tous les bois jusqu'à une altitude de 550 mèt. [N° 770.]

P. *compactum* Sw.; Panis à panaches compacts. Vulgo : Calumet. — Diffère du précédent, auquel il ressemble beaucoup : par sa taille moins élevée, ses feuilles plus étroites; par les panicules, dont les branches inférieures sont

toujours renfermées dans la dernière gaine du chaume. — Même habitat et tout aussi abondant. [Nos 3683, 3183.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

* P. *brevifolium* L.; Panis à feuilles courtes. Vulgo : Petite avoine. Sl., t. 72, f. 3. — Annuel, délicat, très ornemental, droit, cespiteux. Feuilles courtes, confinées vers le bas du chaume, oblongues-lancéolées, acuminées, arrondies à la base; gaine pubescente. Épis en panicule pyramidale, droite, longue de 11-14 cm., à branches distantes : les inférieures, deux fois; les supérieures, une fois composées; pédicelles longs, capillaires; épillets obovés, confinés aux extrémités des pédicelles, petits, légèrement pubescents; glume inférieure à moitié aussi longue que les épillets; les deux supérieures égales, à 3 nervures; la troisième, étroite, garnie d'une petite glumellule. — Endroits ombragés des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances, sans être abondant nulle part. Alt. 0-600 mèt. [No 2681.

Martinique. Vulgo : Herbe fine. — Çà et là dans les terres en friches et les savanes de toute l'île, [No 1321.]

P. *leucophaeum* H. B. et Kth, P. *Duchassaingii* Steud., **Tricholæna** *insularis* Griseb., P. *lanatum* Rottb.; Panis à panicule d'un blanc éclatant. Vulgo : Herbe à blé. Sl., t. 14, f. 2; Trin., *Ic.*, t. 220; Desc., vol. IV, t. 238, p. 11. (**Andropogon** L.) — Vivace par ses stolons, cespiteux, droit, haut de 0m 80-1m 20. Feuilles flasques, glabres, linéaires, acuminées ou lancéolées-linéaires : les inférieures, plus longues, toujours plus ou moins penchées. Épis tournés d'un côté, verticillés, en panicule terminale, longue de 15-20 cm., penchée au sommet; pédicelles inégaux, géminés; épillets articulés à la base, lancéolés-acuminés, imberbes; glume inférieure, petite, glabre; les deux supérieures, de longueur égale, membraneuses et garnies de poils soyeux et blanc argenté. — Descourtilz place, avec raison, cette plante parmi les diurétiques-excitantes. Dans les Antilles, les racines, prises en infusion, sont d'un usage fréquent comme très rafraîchissantes et diurétiques. — Abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-600 mèt. [Nos 2507, 3187.]

Martinique. Vulgo : Herbe à blé. — Dans toute l'île. [No 1318.]

P. *sanguinale* Lin., **Milium** *digitatum* Sw.; Panis couleur de sang. Vulgo : Herbe fine mâle. Trin., *Ic.*, t. 93. — Annuel, couché à la base ; à rhizome rampant, radicant, géniculé, à chaume ascendant ou plus ou moins droit, filiforme, délicat. Feuilles lancéolées-acuminées, peu nombreuses, confinées dans la partie inférieure du chaume. Épis 5-13, filiformes, allongés, étalés, longs de 8-9 cm., en panicule courte, digitiforme; épillets étroits, disposés par deux dans chaque paire (l'un est pédicillé et plus haut, l'autre subsessile), lancéolés ou oblongs-lancéolés, pointus; glume inférieure, petite ou rudimentaire : la deuxième, plus longue que les fleurs; la troisième, pubescente sur les

bords et à 5 nervures; rachis des épis à 3 ailes. — On rencontre, de cette espèce, plusieurs variétés, dont la différence porte : sur les feuilles, qui sont tantôt glabres, tantôt finement pubescentes; sur la gaine, qui est pubescente ou garnie de longs poils droits; sur le nombre et la longueur des épis, dont les premiers sont souvent verticillés par 3-4; la largeur des ailes des rachis; la grosseur des épillets et des caryopses. — Abondant dans les terres sablonneuses, humides des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [Nos 2692, 2693, 3592.

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe fine. — Abondant. — La variété à longs poils porte le nom de « Herbe fine femelle ». Alt. 0-450 mèt. [N° 1323.

P. *amplexicaule* Rudge; Panis à feuilles embrassantes. Vulgo : Herbe queue-de-rat. Trin., *Ic.*, t. 205. — Vivace, à rhizomes rampants, radicants, très allongés, à chaume couché dans le bas, ensuite ascendant, haut de 1-2m 10. Feuilles larges, glabres, cordées à la base et amplexicaules, lancéolées-acuminées ou les supérieures lancéolées-linéaires; gaines et ligules glabres; nœuds contractés, noirs. Épis en panicule spiciforme, acuminée, allongée, étroite, cylindrique, longue de 25-32 cm.; épillets petits, brièvement pédicellés, lancéolés-acuminés; glume inférieure, deux fois plus courte que l'épillet; les deux supérieures, inégales, à 3-5 nervures : glume de la fleur fertile, cartilagineuse, ne durcissant pas avec la maturité du caryopse. — Vit en société dans les étangs et les mares : Gourbeyre (Valcanard), Trois-Rivières (étang de l'habitation Roussel), Moule (étang du Cocoyer), etc. Alt. 0-400 mèt. [N° 3372.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe queue-de-rat. — Fort-de-France, La Dillon, Lamentin, Rivière-Salée, etc. [N° 1313.]

Isachne R. Br. (du grec « isos », égal, et « achné », paillette, glume, parce que les deux premières glumes inférieures sont de même longueur.

I. *arundinacea* Griseb., **Panicum** *arundinaceum* Sw., **P.** *dispermum* Lamk.; Isachne roseau. Vulgo : Petit bambou, calumet. — Ornemental, vivace par ses stolons, sarmenteux, haut de 1-4 mèt., très branchu; à chaume ligneux, très glabre, cylindrique, un peu plus gros dans le bas qu'une plume d'oie; à nœuds bruns, renflés; à branches toujours plus ou moins inclinées ou tombantes. Feuilles lancéolées, longuement ou brièvement acuminées, très glabres. Épis nombreux, rapprochés, jaunâtre doré, composés, filiformes, en panicule pouvant atteindre 20 cm. de long, ovale-pyramidale; pédicelles courts, inégaux, capillaires; épillets petits, ovoïdes; les deux glumes inférieures, de longueur égale, à 5 petites côtes, glabres. — Herbe caractéristique par ses glumes et par ses panicules jaune doré, facile à distinguer des autres Panicum sarmenteux, auxquels il ressemble par le port. — Assez abondant dans les clairières et les falaises, sur les talus des bois supérieurs de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 500-1100 mèt. [N° 3189.

MARTINIQUE. Vulgo : Calumet, petit bambou. — Abondant. — Alt. 400-1000 mèt. [N° 1341.]

I. *rigens* Trin.; Isachné à feuilles rigides. Vulgo : Petit calumet. — Ornemental, vivace par ses rhizomes, haut de 26-50 cm., très branchu, d'un aspect gris ou vert très pâle; à racines fortes, longues et très nombreuses; à chaume souvent couché à la base et radicant, ensuite droit. Feuilles distiques, courtes, très rapprochées, rigides, linéaires-acuminées, scabres; gaines courtes, laissant après la chute des feuilles des protubérances annulaires. Épis courts, en panicule courte, rigide, droite, ovale-pyramidale, longue de 6-8 cm.; pédicelles courts et inégaux; épillets obovoïdes; les deux glumes inférieures, inégales, à 7 nervures. — Assez abondant dans la haute région où il vit souvent en société sur d'assez grandes étendues : Savane à Mulets, Savane aux Ananas, Grande-Découverte, Nez-Cassé, etc. Alt. 1200-1480 mèt. [N° 2705] et [N° 3190] la grande variété.

MARTINIQUE. Vulgo : Petit calumet. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet. [N° 1312.]

Setaria P. Beauv. (du latin « seta », soie de porc, parce que le rachis des épis porte de nombreux faisceaux de soies droites et rigides.)

S. *glauca* P. Beauv., variété *penicillata* Griseb.; Sétaire à feuilles glauques. Vulgo : Herbe-salon. Trin., *Ic.*, t. 195. — Annuel ou bisannuel, cespiteux, d'un aspect grisâtre; à racines souvent rampantes dans les vieux pieds; à chaume le plus souvent penché, haut de 40-70 cm.; à nœuds presque toujours géniculés dans le bas. Feuilles glauques, rigides, droites, étalées, plates, linéaires-acuminées, rétrécies à la base; gaines et ligules glabres. Inflorescence en épis vert jaunâtre, cylindriques, longs de 8-13 cm., solitaires, terminaux; épillets rapprochés, solitaires, subverticillés, uniflores, insérés sur quatre ou six rangs, pédicellés, chaque pédicelle portant, à la base, un faisceau de soies jaunâtres (à la maturité), quatre ou cinq fois plus longues que l'épillet, et barbelées, à barbules tournées de bas en haut; glume extérieure deux fois plus courte; la deuxième, carénée et une fois plus courte que les épillets; glumes fertiles égales; étamines 3, à anthères brunes; caryopse transversalement sillonné, convexe sur le dos, plat sur le côté ventral. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. — Les épis se conservent longtemps : on les cueille pour en faire des bouquets de salons. Alt. 0-600 mèt. [N° 2694.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-salon, herbe à bouquets. — Dans toute l'île. Alt. 0-500 mèt. [N° 1314.] Introduit probablement de France dans les deux colonies.

S. *italica* P. Beauv.; Sétaire d'Italie. Vulgo : Petite queue-de-renard. Trin., *Ic.*, t. 198. — Annuel, glabre, droit, ornemental, haut de 60-80 cm. Feuilles plus larges et plus longues que dans le précédent. Épis rapprochés,

courts, formant une panicule serrée, longue de 11-13 cm. sur 4 cm. de diamèt., oblongue; soies involucrales 5-8, cinq fois plus longues que les épillets, réunies à la base sur une longueur de 1,5 mm.; épillets elliptiques, oblongs; caryopse finement pointillé. Facile à distinguer du précédent : par son port, sa panicule courte et épaisse; par sa taille beaucoup plus vigoureuse. — Probablement introduit d'Europe. — Rare : çà et là dans les environs du bourg du Marin, dans les terres fertiles et cultivées. [N° 1315. — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

S. *verticillata* P. Beauv.; Sétaire verticillé. — Annuel, glabre, haut de 35-45 cm., droit, beaucoup plus délicat que les deux précédents; chaume à nœuds noirs. Épis très courts, en glomérules verticillés par 4, formant ensemble une panicule longue de 4-6 cm., serrée, cylindrique; épillets sessiles, cinq ou six dans un glomérule; soies involucrales 2-4, droites, courtes, inégales : la plus longue dépassant une fois l'épillet. — Probablement introduit de France. — Assez rare : terres sablonnes des environs du Marin et dans les plaines entre le Marin et Sainte-Anne. Alt. 0-80 mèt. [N° 787.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

S. *setosa* P. Beauv.; Sétaire séteux. Vulgo : Avoine-savane. Trin., *Ic.*, t. 96, A 95. — Annuel, grêle, haut de 50-85 cm., rarement plus haut; à rhizome rampant dans les vieux pieds; à chaume d'abord droit, ensuite incliné, nu dans le haut, sur une étendue de 6-20 cm. Feuilles peu nombreuses, linéaires-acuminées, roulées. Épis courts : les inférieurs, très distants, longs de 2-3 cm.; les supérieurs, graduellement plus rapprochés et plus courts, formant ensemble une panicule très allongée, souvent longue de 20 cm., fastigiée; épillets elliptiques, pointus; caryopse transversalement strié; soies involucrales 1-3, trois ou quatre fois plus longues que les épillets, quelquefois presque nulles; axe des épis garni de petits poils. — Très abondant dans les terres sèches, arides, calcaires ou sablonneuses de Baillif, de Bouillante, de Pigeon, de Deshaies, de Vieux-Fort, des Saintes (Terre-de-Haut), de Marie-Galante, etc. — Alt. 15-200 mèt. [N°s 2697, 2698, 3188.

MARTINIQUE. Vulgo : Avoine bâtard. — Hauteurs du Diamant, Gros-Ilets des Trois-Ilets, rochers du bord de mer de Sainte-Luce. Alt. 4-280 mèt. [N° 541.]

Pennisetum Rich. (du latin « penna », plume, et « seta », soie de porc, parce que les soies involucrales sont plumeuses à la base

P. *setosum* Rich.; Pennisetum séteux. Vulgo : Herbe à soies. — Vivace par ses rhizomes, cespiteux, haut de $0^{m}90$-$1^{m}50$, droit, ornemental. Feuilles plates, droites, assez rigides, linéaires-acuminées, rétrécies à la base; ligule garnie de poils soyeux; gaine des feuilles inférieures bordée de cils. Inflorescence en épis longs de 12-18 cm., cylindriques, pointus, légèrement inclinés au sommet; épillets biflores, à fleurs pourpres, sessiles, quadrisériés, imbri-

sur de petites protubérances du rachis, chacun niché au fond d'un faisceau de soies; soies unies à la base : les quatre extérieures, longues, dont une très longue; les intérieures, plus courtes, toutes plumeuses à la base; glumes inégales, concaves, mutiques : l'inférieure, petite ou avortée; les glumes stériles, au nombre de 3; glumellules 3; étamines 3; style 2; étamines et styles pourpres. — Assez peu répandu : çà et là dans les terres sablonneuses des environs de Saint-Pierre (Boulevard), de Fort-de-France, Trois-Ilets (rare). Alt. 5-150 mèt. [N° 1316.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

Cenchrus L. (du grec « kenchron », millet, à cause de la ressemblance du caryopse avec un grain de millet.)

* **C.** *echinatus* L.; Cenchrus hérissé de piquants. Vulgo : Herbe rude, herbe-collant, herbe piquante (aux Vieux-Habitants), herbe-poule mâle (au Moule). — Annuel, haut de 40-70 cm., presque toujours couché et radicant à la base, ensuite ascendant; à chaume mou, supérieurement branchu, très feuillu. Feuilles relativement larges, allongées, linéaires-acuminées. Inflorescence en épis terminaux, cylindriques, longs de 7-9 cm.; épillets bi-quadriflores, insérés sur quatre rangs, renfermés dans un involucre large, ventru, très dur; à 9 lobes linéaires, séteux et spinescents, inégaux : les uns, droits; les autres, infléchis et se croisant entre eux; involucre entouré, à la base, de 18-20 soies adhérentes, infléchies, séteuses : les unes, plus courtes; les autres, plus longues que cet involucre; glumes 2, minces, transparentes, renfermant un caryopse libre, sessile, comprimé, presque aussi large que long, et surmonté d'une pointe courte, émoussée et brune. — Assez abondant dans les savanes herbeuses de la basse région de toute la Guadeloupe proprement dite : plus rare à la Grande-Terre, à la Désirade et à Marie-Galante. Alt. 0-250 mèt. [N° 2718.]

Martinique. Vulgo : Herbe rude. — Dans la région inférieure de toute l'île. [N° 790.]

* **C.** *tribuloides* L.; Cenchrus dont les épillets ressemblent à un fruit de Tribulus. Vulgo : Herbe rude, pied-poule mâle (au Moule). Sl., t. 65, f. 1. (**C.** *spinifex* Cav.). — Diffère du précédent : par sa taille moins élevée; par son chaume plus couché et moins branchu; par ses épillets moins volumineux; par ses soies involucrales, moins nombreuses, multisériées, noirâtres, divergentes, très acérées, droites ou subuliformes, lancéolées; par les lobes de l'involucre plus courts, fendus jusque près de la base, plus rigides et moins nombreux. — Espèce variable quant à la longueur des soies. — Les fruits mûrs des deux espèces de Cenchrus se détachent facilement et s'attachent fortement à tout ce qui les touche, au moyen des pointes propres aux feuilles involucrales. — Plus petit que le précédent et abondant dans toutes les savanes des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-600 mèt. [N° 3173.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe rude. — Abondant dans toute l'île. [N° 791.]

Anthephora Schreb. (du grec « anthos », fleur, et « pherein », porter, parce que, dans les espèces-types, les épillets portent une fleur neutre et une fleur hermaphrodite.)

* **A.** *elegans* Schreb., **Tripsacum** *hermaphroditum* L. ; Anthéphore élégant. Vulgo : Herbe-collant. — Annuel, élégant, très droit, haut de 30-60 cm., rarement plus haut ; à chaume mou, glabre ; à ligules et gaines glabres. Feuilles linéaires-acuminées. Inflorescence en épis cylindriques, minces, allongés, solitaires, longs de 9-12 cm. ; épillets alternes, insérés sur deux rangs, sessiles, tous hermaphrodites ; involucre unisérié, divisé presque jusqu'à la base en quatre segments ovés-lancéolés, rétrécis à la base, durs, presque osseux, formant quatre fentes ; fleurs à deux glumes membraneuses, plus courtes que l'involucre ; stigmates 2, courts, glabres, capillaires, presque sessiles, très aigus ; caryopses petits, glabres. — Assez abondant dans toutes les savanes herbeuses, humides de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-500 mèt. [N° 2717.]

MARTINIQUE. — Abondant dans toute l'île. [N° 1319.]

Arundinella Raddi (diminutif de « arundo », roseau.

A. *martinicensis* Trin. ; Arundinelle de la Martinique. Vulgo : Petit roseau. — Vivace par ses rhizomes forts et longs, très droit, haut de 1 m 20-1 m 80 ; à chaume ligneux dans le bas, deux ou trois fois plus gros qu'une plume d'oie. Feuilles longues, peu nombreuses, linéaires-acuminées, scabres ; gaine à peine pubescente. Fleurs en panicule allongée, fastigiée, droite, longue de 30-35 cm., constituée par des épis filiformes, légèrement composés, disposés par faisceaux subverticillés ; épillets biflores, jaunâtres, distants, lancéolés, petits, géminés ; glumes inégales, à 3-5 nervures ; glumes stériles, 3 : celles des fleurs fertiles, cartilagineuses, surmontées d'une arête droite (dans mes spécimens). — Peu répandu : hauteurs du Fond Layette (Case-Pilote), route de Fort-de-France à la fontaine Didier. Alt. 250-300 mèt. [N° 559.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

SOUS-TRIBU II. SACCHARÉES.

Manisuris Sw. (du grec « manos », rare, lâche, mince, et « oura », queue, allusion aux épis courts ressemblant à une petite queue, qui caractérisent ce genre de plantes.)

M. *granularis* Sw. ; Manisure granuleux. Vulgo : Petit millet. Sl., t. 80. — Annuel, cespiteux, droit, très branchu, haut de 40-70 cm., rarement plus haut et alors penché ou tombant ; à chaume mou. Feuilles fermes, légèrement velues ; gaine laineuse, à poils droits, grisâtres, rudes. Épis axillaires, articulés, longs de 1, 5-2 cm., composés de 10-18 épillets uniflores, imberbes,

géminés, alternativement fertiles et neutres; fleurs fertiles, à deux glumes concaves, dures, dont l'une inférieure et l'autre supérieure et plus longue; fleur stérile, à deux glumes presque égales; étamines 3; caryopse orbiculaire, comprimé, scrobiculé, blanc à la maturité, de la grosseur d'une tête d'épingle. — Çà et là dans les champs sablonneux, fertiles de la région inférieure : route de la Basse-Terre à Gourbeyre, Trois-Rivières, Moule, Gozier, etc. Alt. 0-360 mèt. [N° 3172.]

Martinique. Vulgo : Herbe queue-de-souris, petit millet. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : Trou-Vaillant, chemins des champs de cannes de la Basse-Pointe, Macouba, Parnasse, Ajoupa-Bouillon. [N° 1275.]

Andropogon L. (du grec « aner », homme, et « pogon », barbe, allusion aux poils et arêtes des épillets et de l'axe des épis.)

A. *saccharoides* Sw.; Andropogon à épillets semblables à ceux de la flèche de la canne à sucre. — Annuel, haut de 45-70 cm., droit, grêle, rarement couché à la base; à chaume nu dans le bas. Feuilles distiques, courtes, très rapprochées, glabres ou plus rarement velues; ligule poilue; gaine glabre. Épis articulés, longs de 3-5 cm., au nombre de 5-7, formant un faisceau paniculé, long de 4-7 cm.; épillets fertiles, sessiles, munis d'une longue arête; épillets neutres pédicellés; axe de l'épi garni de poils fins. — Assez abondant dans les endroits rocailleux et secs de la basse région : Baillif, falaises du Galion, les Saintes (Terres de Haut et de Bas). Alt. 0-200 mèt. [N° 3170.]

Martinique. — Diamant, Sainte-Luce (sur les rochers près du bord de mer), Trois-Ilets (rochers de la pointe Salomon), Anses-d'Arlet (pente du morne Larcher). [N° 1296.]

A. *contortus* L. (ex parte)., **A.** *secundus* Willd.; Andropogon à barbes longues et entrelacées. — Annuel, cespiteux, droit, haut de 45-90 cm., branchu, à gaine et ligule glabres. Feuilles allongées, linéaires-acuminées. Épis solitaires, longs (la barbe y comprise) de 11 cm.; épillets allongés, 12-15, dont les 6-9 inférieurs sont mâles et à glume extérieure lancéolée-acuminée, à deux ailes ciliées sur les bords; les 6-7 supérieures, fertiles, chacun muni d'une arête légèrement géniculée, brune, longue de 7-10 cm.; arêtes s'entrelaçant en spirale dans la moitié supérieure, poilues et libres dans la partie inférieure, au-dessous du genou. — Peu répandu : dans la partie basse, le long de la route qui va du bourg à l'habitation Sainte-Sophie (Baillif). [N° 3137.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

A. *condensatus* H. B. et Kth, variété *paniculatus* Hack.; Andropogon à panicule dense. Vulgo : Herbe à bonhomme. — Vivace par ses rhizomes, très droit, très cespiteux, rigide, haut de 0 m 80-1 m 20. Feuilles rigides : les inférieures, assez courtes; les supérieures, très courtes. Épis alternes, en partie cachés dans une bractée très étroite, latéralement comprimée, allongée, longue de 3 cm. et garnie, à la base, d'une petite touffe de poils très fins; pédicelles

capillaires, élargis et épais au sommet; panicule longue de 25-30 cm. : articulations du rachis élargies, garnies de poils fins, soyeux et blancs; glumes extérieures de la fleur fertile acuminées et munies d'une arête légèrement géniculée. — On se sert des panaches pour orner les salons et du chaume pour couvrir les cases. — Assez abondant sur les coteaux secs des basse et infra-moyenne régions de toute l'île : Vieux-Fort, Vieux-Habitants, Deshaies, Bouillante, etc. Alt. 50-400 mèt. [N° 3817.]

Martinique. Vulgo : Herbe-panache. — Environs de Saint-Pierre, Sainte-Anne, Marin (mornes Sulpice et Gommier). Alt. 0-110 mèt. [N° 1299.]

A. *Nardus* L., variété *cerifera* Hack., **A.** *citratus* DC. Vulgo : Citronnelle. — Vivace par ses rhizomes stolonifères, plus ou moins rampants, blancs, durs, ligneux et épais; à chaume droit, haut de 1-1 m 70. Feuilles longues, penchées, étroites. Fleurs en panicule très lâche, allongée, longue de 30-45 cm., composée d'épis courts, peu nombreux, géminés, garnis, à la base, d'une bractée spathacée, concave, très aiguë, rougeâtre, apprimée, pliée en deux; pédicelles filiformes, noirs, articulés près du sommet; articulations du rachis garnies de poils à la base. — Fl. en août, septembre et octobre. — Introduit et cultivé comme plante sudorifique; originaire de l'Inde et de l'Arabie. — Basse-Terre, Moule, les Abymes (abondant au cimetière). [N° 3169.][1]

Martinique. Vulgo : Citronnelle. — Cultivé dans les jardins comme plante médicinale. [N° 560.]

A. *squarrosus* L. fils, **Vetiveria** *arundinacea* Griseb., **V.** *odorata* Virey., **Anatherum** *muricatum* P. Beauv., **Andropogon** *muricatus* Retz.; Andropogon muriqué. Vulgo : Vétiver. — Vivace par ses rhizomes, très cespiteux, haut de 1 m 50-2 mèt., à feuilles très longues, inclinées; à épis en panicule large, pyramidale; à épillets muriqués. — Se cultive à la Guadeloupe, où on le plante à côté des routes pour fixer les terres. — L'odeur forte des racines chasse la vermine qui, dans les pays chauds, attaque si facilement les vêtements de laine : cette particularité vaut à la racine un emploi journalier dans les deux colonies; son chaume, dur, sert à couvrir les cases. — Originaire des Indes Orientales. [N° 3167.][2]

1. C'est la citronnelle de l'Inde qui est cultivée à Ceylan et à Singapoore où elle atteint une hauteur de 1 m 80 et davantage. Elle se distingue des espèces voisines par sa couleur rousseâtre, ses feuilles étroites et ses épis courts. On en extrait, par la distillation, une essence d'un jaune verdâtre clair, offrant une couleur comparable à celle d'un mélange de citron et de rose. Cette essence est connue dans le commerce anglais sous le nom de *Citronnelle oil* et elle sert, dit-on, en France, à sophistiquer l'essence de mélisse officinale dont elle a un peu l'odeur. (E. H.)

2. La racine de cette plante est aujourd'hui dans le commerce européen ; elle est employée soit comme drogue, soit comme parfum. Elle se présente en paquets formés de racines fibreuses, grêles, dures, ligneuses, de couleur jaune pâle, et dont les radicelles, très nombreuses, sont entremêlées d'une façon inextricable. En économie domestique, elles sont

Martinique. Vulgo : Vétiver : çà et là dans les jardins et autour des maisons. [N° 1303.]

A. *imberbis* Hack., variété *muticus* Hack.; Andropogon sans arêtes. — Vivace par les rhizomes, plus ou moins droit, haut de 40-60 cm. Feuilles extrêmement nombreuses, imbriquées à la base, confinées dans le bas du chaume, très longues, roulées, linéaires-acuminées, glabres. Épis solitaires, longs de 7-8 cm., axillaires et terminaux, renfermés à la base dans la gaine; épillets glabres, alternes, couchés dans les cavités du rachis imberbe et articulé. — Abondant. Endroits secs et rocailleux près de la mer : Vieux-Fort, Baillif. [N° 3171.]

Martinique. — Rochers du bord de mer entre Sainte-Luce et Rivière-Pilote. [N° 784.]

A. *bicornis* L., **Anatherum** *bicorne* P. Beauv.; Andropogon à épillets bicornés. Vulgo : Herbe au pauvre homme. Sl., t. 15. — Vivace par ses rhizomes, très cespiteux, droit, haut de 0m 80-1m 20, rarement plus haut. Feuilles distiques, linéaires-acuminées, très longues, rigides, souvent légèrement poilues vers la base, scabres sur les bords : les inférieures, tombantes, très nombreuses et rapprochées de la base du chaume; les supérieures, distantes, plus courtes; ligule souvent ciliée; gaine glabre. Inflorescence en panicule très large, rétrécie à la base, supérieurement élargie, composée de panicules secondaires formées d'épis digités par 2-3, verdâtres, renfermés d'abord complètement dans une bractée cylindrique-comprimée, acuminée, verte, longue de 2-3 cm.; pédoncules secondaires longs, filiformes, rigides; rachis des épis articulés, chaque articulation munie de poils fins, très soyeux, et d'une fleur mâle et femelle : la mâle, avortant ou se réduisant à un simple pédicelle; la femelle, dépourvue d'arêtes. — On se sert, pour la couverture des cases, du chaume qui est très tenace et dure longtemps. — Abondant dans les savanes sèches, souvent arides des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 90-900 mèt. [N° 3168.]

Martinique. Vulgo : Herbe-panache. — Abondant dans toute l'île. Alt. 50-600 mèt. [N° 1302.]

A. *leucostachyus* H. B. et Kth, **Anatherum** *domingense* Rœm. et Schult.; Andropogon à épis blancs. Vulgo : Herbe au pauvre homme, paille du pauvre homme. Sl., t. 68, f. 2. — Diffère du précédent, auquel il ressemble beaucoup : par sa taille moins élevée, ses épis et ses panicules plus courts,

employées pour parfumer le linge, les étoffes et en éloigner les insectes. En médecine, c'est surtout un stimulant. Dans l'Inde, on en fait même des paniers et des stores odorants. On y a trouvé une résine, une matière extractive amère et une huile essentielle employée en parfumerie. Cette plante est cultivée depuis longtemps en Algérie pour les besoins de la parfumerie locale. (E. H.)

ses bractées plus larges, mais surtout par la longue arête, droite, que porte la fleur femelle de chaque épillet. — Mêmes localités et même altitude, mais moins abondant. [N° 3548.]

Martinique. Vulgo : Herbe à panache. — Trois-Ilets, Morne-Rouge, Diamant, Gros-Morne, etc. [N° 1301.]

A. *Sorghum* Brot., **Sorghum** *vulgare* Pers.; Vulgo : Sorgho à mil, gros millet. Desc., vol. VII, t. 541. — Haut de 2-3 mèt. — Introduit et cultivé çà et là en petite quantité, principalement pour la nourriture des oiseaux [1]. [N° 3191] : 1° à caryopses blanchâtres, variété *effusus* Hack. [N° 3191 *b*]; 2° à caryopses noirs, variété *niger* Hack.

Martinique. Vulgo : Sorgho, gros millet : [N° 1327], variété *effusus*, qu'on rencontre çà et là à l'état sauvage ; [N° 788], variété *vulgaris*, et [N° 788 *b*], variété *niger*.

Arthraxon P. Beauv.

A. *ciliaris* P. Beauv., variété : *Quintinianus* Hack.; Arthraxon cilié. Vulgo : Herbe-savane. — Vivace par ses rhizomes, longs, rampants et noueux, couché et radicant à la base, ensuite plus ou moins ascendant, haut de 20-45 cm. ; à chaume branchu, mou, délicat, capillaire dans le haut. Feuilles petites, cordées à la base, ornées, pointues, ciliées à la base ; ligules et gaines glabres. Inflorescence en panicules digitiformes, axillaires et terminales, composées de trois à huit épis d'inégale longueur, les plus longs mesurant 3 cm. ; épillets alternes, allongés, sessiles, noirâtres ; glume extérieure noire, surmontée d'une arête géniculée au-dessus de la base. — Très abondant dans les savanes herbeuses du Gommier et de l'habitation Mousine, où il vit en société sur une grande étendue : Bagatelle, Parnasse, etc. Alt. 400-600 mèt. [N° 3136.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Themeda Forsk. (du mot arabe « Thæmed ».)

T. *ciliata* Hack.; Thémédé à feuilles ciliées. (**Anthistiria** L.) — Haut de 50-80 cm., vivace, plus ou moins droit, très branchu, rarement couché à la base et alors radicant et géniculé ; à chaume ligneux dans le bas ; à ligule et gaine glabres (dans mes spécimens). Feuilles étroites, glabres. Inflorescence en épis longs de 7-8 mm. (sans l'arête), solitaires, chacun renfermé, avant son épanouissement, dans une feuille spathiforme, ovale-lancéolée, pointue, garnie, à la base, de cils longs, droits, qui sortent d'un gland basilaire ; épis

1. Sous le nom de *Grand millet de l'Inde*, *blé de Guinée* et *Dourra*, cette plante est cultivée dans l'Inde et en Afrique, où elle forme la base de l'alimentation des indigènes (*Couscous* des Arabes et des nègres). Sous les climats chauds et en terre arrosée, cette graminée est très productive. Coupée avant la formation du grain, elle constitue un excellent fourrage. Sa culture est très ancienne, aussi a-t-elle donné une foule de variétés, notamment une d'entre elles, nommée *Sorgho cernuum* par quelques botanistes, et qui est remarquable par la blancheur et la grosseur de son grain. (E. H.

formant des faisceaux paniculés, pédonculés, distiques, qui, à leur tour, constituent une panicule allongée, interrompue et toujours penchée; pédoncules et pédicelles glabres. Épis à sept épillets : les quatre premiers à fleurs mâles, sessiles, verticillées, couvrant les autres, chacune ayant deux glumes extérieures rigides, aiguës, roulées sur les bords et quelquefois ciliées, qui restent attachées au rachis après la chute de l'épillet, et deux glumes intérieures, ovales, minces et transparentes; au-dessus des épillets mâles, un épillet hermaphrodite, cylindrique, sessile, à une glume extérieure, coriace, roulée, velue à la base, et à deux glumes intérieures, oblongues, presque égales, légèrement obtuses; à trois étamines pourvues de filets courts portant des anthères droites, oblongues; à deux styles avec des stygmates pileux et en massue; à un ovaire de la base duquel part une arête légèrement pubescente, longue de 40-43 mm., tortueuse et filiforme dans sa moitié inférieure, géniculée un peu au-dessus du milieu, capillaire et droite au-dessus du genou; de chaque côté de la fleur hermaphrodite, un épillet stérile, pédicellé : l'un, légèrement plus court et plus étroit que l'autre, les deux, lancéolés et pointus aux deux extrémités; base de la fleur hermaphrodite garnie d'une touffe serrée de poils courts; caryopse mûr très brun, dur, oblong, enveloppé par la glume. — Peu répandu : assez abondant sur les terres argileuses de l'habitation Sainte-Catherine, près de Fort-de-France. Alt. 40-130 mèt. [N°s 333, 1304.]

Ischæmum Lin., du grec « ischein », arrêter, et « aima », sang, parce que la plante servait autrefois à titre d'hémostatique.)

I. *latifolium* Kth; Ischæme à larges feuilles. (**Ischæmopogon** Griseb.) Vulgo : Pied-poule-falaise. — Vivace par les rhizomes rampants, haut de 0^m90-1^m40, quelquefois sarmenteux et haut de plus de 3 mèt.; à chaume géniculé, renflé aux nœuds, rarement droit, le plus souvent tortueux. Feuilles largement lancéolées-linéaires, glabres, lisses, plates, acuminées; à ligule garnie de poils droits, blancs; gaine glabre. Inflorescence en panicule digitée, composée de 8-15 épis racémiformes, de longueur variable : les plus longs mesurant 9 cm.; épillets biflores, pourpres, lancéolés, pédicellés, à pédicelles articulés au-dessus du milieu et garnis de poils très fins aussi longs que les pédicelles mêmes : les deux glumes inférieures, stériles, cartilagineuses, cuspidées, noirâtres, sans arêtes; la troisième, mâle, avec une glumellule; la quatrième, femelle, avec une glumellule et garnie d'une arête tordue ou droite, légèrement géniculée; étamines 3, pourpres, à anthères dressées. — Abondant dans les endroits non boisés, humides et aquatiques des régions infra et supra-moyenne de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 200-1000 mèt. [N° 3366.]

Martinique. Vulgo : Herbe à laine. — Dans les clairières et falaises humides de toute la partie montagneuse de l'île. [N° 783.]

Saccharum L. (du grec « sakchar, sakcharon », sucre, en arabe « soukar ».)

S. *officinarum* L. ; Saccharum officinal. Vulgo : Canne à sucre. Tuss., *Fl.*, I, t. 23-25 ; Desc., vol. IV, t. 287 ; vol. I, t. 493. — Vivace par ses stolons, haut de 1m 80 à 3 mèt., rarement plus haut (certaines variétés peuvent cependant, dans une terre fertile, atteindre 4-5 mèt.). Feuilles distiques, amplexicaules, finement serretées sur les bords : celles du milieu, longues de 1-1m 50 sur 6-7 cm. de large dans leur plus grande largeur, graduellement acuminées, glabres, légèrement rétrécies vers la base et souvent garnies de poils, parcourues d'une côte large, blanche ; les supérieures, plus courtes et formant une sorte d'éventail terminal et dressé ; celles du milieu et du bas, penchées à l'extrémité. Toutes les feuilles se fanent et se détachent à mesure que la canne mûrit ; ligule le plus souvent garnie de poils ; gaines longues de 30-40 cm., fendue du sommet jusqu'à près de la base ; jeunes nœuds légèrement pubescents et couverts d'une poussière glauque ; chaume cylindrique, lisse, d'une épaisseur moyenne de 4 cm. ; intervalle d'un nœud à l'autre, d'une longueur moyenne de 11 cm. Inflorescence en panicule pyramidale, nommée vulgairement « flèche » dans nos colonies, longue de 30-40 cm., composée d'épis ramifiés à la base, longs de 15-30 cm., articulés, à articulations garnies, à la base, d'une touffe de poils soyeux, fins et deux ou trois fois plus longs que les épillets ; rachis commun et secondaires sillonnés ; épillets petits, biflores : la fleur inférieure, sessile, mâle, renfermée dans deux glumes ; la supérieure, pédicellée, femelle ou hermaphrodite, également renfermée dans deux glumes ; glume involucrale sans arête et souvent nulle ; étamines 2-3, brunes ou noirâtres ; styles 2, allongés, à stigmates plumeux ; caryopse sessile, très petit, ou manquant ou avorté. — Les feuilles constituent un bon fourrage pour les chevaux et le bétail. — Originaire de l'Asie méridionale ; introduit à Saint-Domingue, en 1506, par Pierre d'Arranca ; le Catalan Michel Balestro fut le premier qui en exprima le jus, et Gonzale de Celosa le premier qui en fit du sucre. — On en cultive plusieurs variétés, dont les principales sont : la canne créole, la canne violette ou de Batavia, la canne noire, la canne de Salangor, la canne blanche et la canne de Taïti ; c'est cette dernière qui est le plus souvent cultivée. — Dans l'année 1896, la Guadeloupe a exporté 43.299.757 kilog. de sucre d'usine. Alt. 0-500 mèt. [N° 1328.] — MARTINIQUE. Vulgo : Canne à sucre. (Spécimen manque.)

Imperata Cyr. [dédié à l'Italien Ferrante Imperate, qui vivait au XVIe siècle ; il a écrit un ouvrage sur l'histoire naturelle (Naples, 1599.)

I. *caudata* Trin., **I.** *contractum* H. B. et Kth ; Imperata en panicule à queue de renard. Vulgo : Herbe queue blanche. Sl., t. 70, f. 1 (Saccharum L.). — Vivace par ses rhizomes, ornemental, haut de 0m 80-1 mèt., droit, élancé ; à chaume sous-ligneux à la base, cylindrique. Feuilles peu nombreuses, lancéolées-linéaires, plates ; ligule glabre (dans mon spécimen) ; gaine égale-

ment glabre. Inflorescence en panicule droite, pyramidale-allongée, longue de 20-26 cm., composée d'épis plus longs dans le bas de la panicule que dans le haut ; rachis des épis non articulé ; épillets non articulés, laineux, géminés, biflores, inégalement pédicellés, garnis, à la base, d'une touffe de poils soyeux, blancs, et quatre ou cinq fois plus longs que les épillets : les deux glumes inférieures, stériles, membraneuses ; les deux glumes fertiles, sans arêtes ; la troisième renfermée, dépourvue de glumelles ; étamine 1 ; styles 2, à stygmates plumeux ; caryopse oblong, libre. — Peu abondant et peu répandu : çà et là dans les terres sèches et rocailleuses des environs du bourg du Diamant. Alt. 10-80 mèt. [N° 1306.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Coix L. (du grec « koïx » (Théophraste), qui est un palmier : *Hyphaene coriacea* Gaertn. — Linné croyait que Théophraste avait voulu désigner par ce nom une graminée.)

C. *Lacryma* L. ; Coïx-larme (par allusion aux caryopses blanchâtres, luisants et ovoïdes rappelant la forme d'une larme.) Vulgo : Larmes de Job. — Vivace par ses rhizomes, plus rarement annuel, droit, haut de 0m60-1m60, branchu dans le haut ; à chaume ligneux dans le bas. Feuilles comme celles de la canne à sucre, mais plus courtes, alternes, glabres, traversées par une côte blanche, cordées à la base ; ligule glabre, marquée de chaque côté d'une tache brune ; gaine courte, lâche, élargie au sommet. Inflorescence en panicule extrêmement lâche, feuillue, terminale, composée d'épis longuement et inégalement pédicellés, sortant par 2-3 des gaines des feuilles de la panicule ; fleurs monoïques : les femelles 1-2, rarement 3, situées à la base de l'épi ; à 3 glumes stériles, membraneuses ; à style bipartite ; à stigmates longs, saillants, corniculés et pubescents ; à caryopse entouré par la glumelle durcie, osseuse, luisante, ovale-conique, ou en forme de toupie, de la grosseur d'un pois, traversée par l'axe qui porte les fleurs mâles ; épillets à fleurs mâles, biflores, sessiles, à deux glumes ovales-oblongues, mutiques, et à deux glumelles glabres, mutiques, presque aussi longues que les glumes ; étamines 3, ovaire, sessile. — On se sert des fruits pour fabriquer des colliers, des chapelets, etc. — Originaire des Indes Orientales ; introduit et naturalisé. Çà et là autour des maisons, dans les savanes et les lieux abandonnés : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Moule, Sainte-Anne, Marie-Galante, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 2702.]

Martinique. Vulgo : Larmes de Job. — Saint-Pierre, Prêcheur, Carbet, Sainte-Anne, Trinité, etc. [N° 1280.]

Zea L. (du grec « zaein », vivre, c'est-à-dire plante fournissant une bonne nourriture. Le Zea ou Zeia des anciens est le **Triticum** *Spelta* L.)

Z. *Mays* L. Vulgo : Maïs (nom de la plante chez les Indigènes de l'Amérique du Sud.) Desc., vol. VIII, t. 544, p. 56. — Annuel, haut de 0m 80-2 mèt. et quelquefois au delà, droit, branchu ; à feuilles ressemblant à celle de la

canne à sucre ; à fleurs monoïques séparées sur le même pied : les mâles, situées dans le haut en une panicule terminale composée de 10-15 épis, longs de 10-15 cm., à épillets alternes biflores, géminés, à 3 étamines ; les femelles, axillaires, situées au-dessous des mâles, appliquées en dix rangées, sur une sorte de spadice cylindrique et renfermé dans plusieurs spathes membraneuses, blanchâtres ; spadice surmonté d'un faisceau de filaments longs, d'abord droits, ensuite pendants, qui ne sont que des étamines superflues. — Originaire de l'Amérique continentale chaude ; cultivé dans les deux colonies principalement pour la nourriture de la volaille. Alt. 0-600 mèt. [N° 3163.

CENT TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE. — CYPÉRACÉES.

Les espèces marquées d'un * sont fourragères.

TRIBU I. CYPÉRÉES.

Cyperus L. (du mot « kuperos ou kuperon » des anciens, probablement dérivé de « kupris », Vénus, à cause des vertus aphrodisiaques du **Cyperus** *rotondus* L., localisées dans les racines odorantes. Bauhin croit que le mot vient de « kupuros », vase, à cause de la forme ovale du tubercule de ce même souchet comestible.)

C. *polystachyus* Rottb. ; Souchet à épis nombreux. Rottb., *Desc.*, t. 11, f. 1. — Annuel ou bisannuel, droit, cespiteux, très vert, haut de 40-65 cm. ; à rhizomes courts ; à chaume triangulaire, nu dans le haut. Feuilles confinées dans le bas. Inflorescence en ombelle contractée, composée de 7-9 épis, constitués par un grand nombre d'épillets ; pédicelles de longueur variable ; feuilles involucrales longues de 3-6 cm. — Abondant dans les savanes humides et sablonneuses des régions inférieure et basse de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. Alt. 0-300 mèt. [N°s 3104, 3669.

Martinique. — Variété major. — Abondant dans toute l'île. [N° 691.

C. *compressus* L. ; Souchet à épis comprimés. Sl., t. 76, f. 1 ; Rottb., *Desc.*, t. 9, f. 3. — Annuel, plus ou moins couché, très feuillu, haut de 20-30 cm., cespiteux ; à chaume triangulaire. Feuilles étroites, plates. Inflorescence en ombelles à 3-5 rayons pédicellés, de longueur inégale, une des ombellules sessile au centre de l'ombelle ; ombellules paniculées portant 3-6 épis, longs de 10-14 mm. — Rare dans les champs ; plus abondant dans les rues peu fréquentées et le long des routes : Basse-Terre, chemin de la Basse-Terre à Gourbeyre, Pointe-à-Pitre, Trois-Rivières, etc. Alt. 0-180 mèt. [N° 3818.]

Martinique. — Saint-Pierre, Trois-Ponts, Fort-de-France (dans les rues peu fréquentées), Marin (abondant), Trinité. [N° 700 *a*.]

C. *alopecuroides* Rottb. ; Souchet à queue de renard. Rottb., *Desc.*, t. 8, f. 2. — Vivace par ses rhizomes, très droit, très ornemental, haut de 0^m^ 70-

1m 20, nu dans le haut. Feuilles longues, confinées dans le bas, très élargies à la base ; à chaume triquètre. Inflorescence en ombelles trois fois composées, portant 5-7 ombellules, à pédicelles de longueur très inégale : les plus longs mesurant 13 cm. ; ombellules à 7-11 épis inégaux : le plus long mesurant près de 4 cm. ; ombellules secondaires peu nombreuses, composées de 3-4 épis ; épillets très rapprochés ; feuilles involucrales de l'ombelle, très longues, au nombre de 3-5, de longueur inégale ; celles des ombellules primaires, 3-4, sétiformes, courtes ; celles des ombellules secondaires, nulles. — Ne se trouve à la Guadeloupe que dans les fosses remplies d'eau de certains faubourgs de la Pointe-à-Pitre. [Nº 3105.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

C. *confertus* Sw. ; Souchet à épis courts et ramassés. — Vivace, droit, délicat ; à chaume comprimé, haut de 40 cm. ; à feuilles longues, nombreuses, confinées à la base. Inflorescence en ombelles simples ; à 4-6 branches pédicellées ; à pédicelles filiformes portant des glomérules courts, cylindriques, longs de 11-13 mm. ; composés d'épis au nombre de 18-25 ; quatre glomérules sessiles. Feuilles involucrales 4-6, plus courtes que les feuilles caulinaires. — Çà et là dans les savanes humides de la région inférieure : Carbet, Parnasse, environs de Saint-Pierre, Lamentin, Saint-François. Alt. 0-280 mèt. [Nº 453.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *umbellatus* Benth. ; Souchet à épis en ombelle. Rottb., *Desc.*, t. 4, f. 2. — Droit, ornemental, haut de 45-60 cm. ; à chaume nu dans le haut, très feuillu dans le bas ; à feuilles rapprochées. Inflorescence en ombelle simple, à 11-13 rayons portés sur des pédoncules fermes, d'inégale longueur ; épis cylindriques ; les plus longs mesurant 13 mm. Feuilles involucrales 7-11, inégales, alternes-distiques. — Peu répandu : abondant dans les terres sablonneuses du Quartier-Monsieur (Carbet). Alt. 25-120 mèt. [Nº 695.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *elegans* Walt., C. *flavicomus* Schlecht. ; Souchet élégant. — Vivace par ses rhizomes, très droit, haut de 35-50 cm. ; à chaume comprimé, nu dans le haut. Feuilles lancéolées, brusquement acuminées. Inflorescence en une ombelle trois fois composée, large, très lâche, à 9-12 rayons, dont le plus long mesure jusqu'à 15 cm. ; ombellules à 7-9 rayons, très inégaux : le plus long ayant 5 cm. ; ombellules secondaires à 3-6 rayons, dont 2-3 plus longs ; épis des ombellules secondaires, longs de 4 mm. Feuilles involucrales de l'ombelle lancéolées, presque aussi longues que les caulinaires, inégales, au nombre de 7, plus longues que l'ombelle ; celles de l'ombellule primaire 7, inégales : les plus plus petites, sétiformes ; les plus grandes, linéaires acuminées ; celles de l'ombellule secondaire, réduites à 2-3, sétiformes, très courtes. — Peu répandu et peu abondant : environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts, Jardin botanique, Trou-Vaillant). Alt. 15-90 mèt. [Nº 447.] — Il n'existe pas à la Guadeloupe.

C. *ochraceus* Vahl; Souchet à épis jaune d'ocre. — Vivace par ses rhizomes, ornemental, droit, cespiteux, haut de 45-50 cm.; à racines tuberculiformes; à chaume peu feuillu, nu dans le haut, nettement triangulaire. Inflorescence en ombelle arrondie, raccourcie, composée, à 7-15 rayons d'inégale longueur : le plus long ayant 4 cm.; épis fortement comprimés, d'un jaune d'ocre, longs de 8-12 cm. Feuilles involucrales, longues, linéaires-acuminées, d'inégale longueur, au nombre de 4-5; ombellules sans involucre. — Assez rare. Sur le bord des étangs et des mares : Marie-Galante (Capesterre, Grand-Bourg). [N° 3654.] — Il n'existe pas à la Martinique.

C. *alternifolius* L.; Souchet à feuilles alternes. — Vivace, très ornemental, formant des touffes très larges, hautes de 0m 80-1m 20; à feuilles très vertes, longues, rigides; à inflorescence en ombelles trois fois composées; à feuilles involucrales, larges, très nombreuses. — Est cultivé dans les fossés, les bassins et lieux aquatiques : Basse-Terre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre. [N° 3284.] — Martinique. [N° A.]

C. *viscosus* Sw., **C.** *elegans* L.; Souchet visqueux. Rottb., *Desc.*, t. 6, f. 4. — Vivace, très cespiteux, haut de 45-70 cm., plus ou moins droit, visqueux dans toutes ses parties; à feuilles peu nombreuses; à chaume obtusément triangulaire. Inflorescence en ombelles trois fois composées, à 9-11 rayons avec une ombelle sessile au centre; pédoncules de longueur inégale : le plus long ayant 11 cm. de long; ombelle secondaire à 2-3 rayons étalés; épis longs de 7-9 mm., comprimés. Feuilles de l'involucre général, 4-6, dont 1-2 très longues. — Abondant dans les endroits marécageux ou inondés par l'eau de mer : Deshaies, Pointe-à-Pitre, Gozier, etc. [N° 3340.]

Martinique. — Trois-Ilets (très abondant), François, Rivière-Salée, Trinité (Galion), etc. [N° 692 *a*.]

C. *surinamensis* Rottb., variété *viridis* Boek.; Souchet de Surinam. Rottb., *Desc.*, t. 16, f. 5. — Vivace, haut de 70-80 cm., peu cespiteux, droit, ornemental, peu feuillu. Feuilles longues; chaume comprimé, nu dans le haut. Inflorescence en ombelle arrondie, trois fois composée, à 15-20 rayons; à pédicelles filiformes, fermes, très inégaux; ombellules primaires, à 8-10 rayons, très inégaux : une sessile au centre; épis longs de 1,5-3 mm., en glomérules arrondis; épillets imbriqués, très rapprochés. — Peu abondant. Dans les savanes humides et aquatiques de la basse région : Moule (environs de l'usine Duchassaing), Gozier, les Abymes, etc. Alt. 0-100 mèt. [N° 3524.]

Martinique. — Petit-Bourg, Rivière-Salée, Lamentin, Anses-d'Arlet, etc. [N° 690.]

C. *Luzulæ* Rottb., **C.** *Trinitatis* Steud.; Souchet semblable au Luzula (Joncacée). Rottb., *Desc.*, t. 13, f. 2. — Vivace, glabre, haut de 25-45 cm., plus ou moins droit, ou rarement droit, peu cespiteux; à rhizome renflé, sto-

lonifère; à chaume vigoureux, triangulaire; à feuilles très vertes, glauques en dessous, plates. Inflorescence en ombelle simple, à 4-8 rayons courts, portant des glomérules ovoïdes-coniques; à épis très nombreux, petits, ramassés. — Peu répandu. Endroits très inondés et sur le bord des étangs : Gourbeyre (bords de l'étang de Valcanard), Trois-Rivières, etc. Alt. 5-350 mèt. [N° 3107.]

Martinique. — Saint-Esprit, Fort-de-France (bords de la rivière Madame), Trois-Ilets. Alt. 0-380 mèt. [N° 705 *a*.]

C. *articulatus* L.; Souchet à chaume articulé. Sl., t. 81, f. 1. — Haut de 0m 80-1 mèt., vivace; à rhizome gros; à chaume cylindrique, dépourvu de feuilles, enveloppé, à la base, de 3-4 gaines graduellement plus longues; à nœuds partitionnés et rapprochés. Inflorescence en panicule ombelliforme, à 6-9 rayons inégaux, chacun portant 5-6 épis minces, pointus, bruns, longs de 9-13 mm. ; épillets imbriqués. — Endroits aquatiques, bords des mares et des étangs, et fossés remplis d'eau : Trois-Ilets, route de Fort-de-France au Lamentin, Trinité, etc. Alt. 0-400 mèt. [N° 851.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

C. *rotundus* L., **C.** *hexastachyos* Rottb., **C.** *Hydra* Michx., **C.** *olivaris* Targ. : Souchet à tiges souterraines globuleuses. Vulgo : Petit coco. Rottb., *Desc.*, t. 14, f. 2. — Vivace par ses tiges souterraines en forme de tubercules rondâtres ou ovoïdes, de la grosseur d'une petite noisette; à racines fibreuses, noires; à feuilles très vertes; à chaume triangulaire, droit, haut de 25-30 cm. Inflorescence en ombelle composée, paniculiforme, à 4-6 rayons, très inégaux, avec une ombelle sessile au centre; ombellules à 4-6 épis comprimés, longs de 9-20 cm. — Extrêmement commun dans les terres cultivées, dans les savanes, le long des routes. — Ce souchet est une plante très nuisible et difficile à détruire; plus on en arrache les tiges, plus on en multiplie les pieds, quand on n'enlève pas en même temps les tubercules profondément enterrés. Alt. 0-800 mèt. [N° 3102.][1]

Martinique. Vulgo : Coco-chat, chien-coq. [N° 852.]

C. *sphacelatus* Rottb., **C.** *Balbisii* Kth; Souchet ergoté. — Ressemble au précédent quant aux feuilles, au port et à l'inflorescence; il en diffère par sa taille plus élevée, l'absence de tubercules, ses épis beaucoup plus nombreux. — Abondant dans les savanes humides, dans les terres cultivées des

1. Ce Souchet donne des tubercules ovoïdes unis par des prolongements radiciformes, ligneux. Noirs à l'extérieur et marqués d'anneaux circulaires, ces tubercules sont blancs, spongieux et comme subéreux à l'intérieur; leur saveur est un peu aromatique et leur saveur douce. Ils passent pour excitants et peut-être même aphrodisiaques. On les a employés en médecine sous le nom de *Souchet rond*. — Le **C.** *hexastachyos* Rottb. donne, d'après Holmès, un rhizome usité dans l'Inde contre le choléra, sous le nom de *Mootha*. (E. H.)

régions inférieure et infra-moyenne de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [N° 3655.]

Martinique. — Très abondant. [N°s 452, 460.

C. *brunneus* Sw., C. *purpurascens* Vahl, C. *planifolius* Rich.; Souchet à épis d'un brun foncé. Sl., t. 74, f. 2, 3. — Vivace, à souche grosse, noirâtre, droit, haut de 60-80 cm., ornemental, cespiteux; à feuilles larges, nombreuses, glauques en dessous, rigides, scabres sur les bords, plates, carénées en dessous, aussi longues ou plus longues que le chaume triangulaire et glabre. Inflorescence en ombelle composée, à 7-11 rayons d'inégale longueur; ombellules constituées par 25-35 épis, longs de 6-8 mm., comprimés, à épillets brun foncé. Feuilles involucrales 5-6, dont deux très longues. — Abondant dans les sables secs du bord de mer et dans les endroits inondés par la mer : Vieux-Fort, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pigeon, Pointe-Noire, sur toutes les plages sèches de la Grande-Terre, de la Désirade, de Marie-Galante. Alt. 0 mèt. [N° 3103.]

Martinique. — Sur toutes les plages sèches. [N° 765 *b*.

C. *purpureo-variegatus* Boekeler; Souchet brun panaché. — Vivace, haut de 45-50 cm., droit, à feuilles flasques, lancéolées-linéaires, un peu plus courtes que le chaume et confinées dans le bas. Inflorescence comme dans le Cyperus *rotundus*; épis comme dans le précédent. — Assez rare. Çà et là dans les sables secs, près du bord de mer et aussi dans l'intérieur, jusqu'à une altitude de 100 mèt. : Prêcheur, Case-Pilote, Ducos (dans les clairières des Mangles). [N° 449.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Ottonis* Boekeler; Souchet d'Otton. — Ressemble au C. *brunneus* Sw.; il en diffère par sa taille svelte, ses feuilles plus étroites et beaucoup moins nombreuses, ses ombelles plus courtes et peu fournies, ses épis moins allongés, ses épillets plus gros, plus bruns, ses caryopses plus courts et plus larges. — Savanes humides ou sèches près de la mer : Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Sainte-Luce, Marin, etc. Alt. 0-20 mèt. [N° 695.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *acicularis* With.; Souchet à épillets à pointe acérée. — Vivace par ses rhizomes gros et tubériformes, droit, haut de 60-70 cm.; à feuilles larges à la base; à chaume triangulaire. Inflorescence en ombelle composée, à 5-7 ombellules paniculées, constituées par des épis allongés; épillets à glume très pointue. Feuilles involucrales 5-7, larges : celles des ombellules, aussi longues que ces ombellules. — Assez rare : çà et là dans les savanes humides de Ducos, du Marin, de la Tartane. Alt. 0-140 mèt. [N° 708.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Hartii* Boekeler; Souchet de Hart. — Vivace par ses souches tubériformes; à chaume svelte, triquètre, haut de 20-25 cm.; à feuilles peu nom-

breuses, très étroites. Inflorescence en ombelle composée; à rayons paniculés, brièvement pédonculés, à ombelles allongées; épis minces, cylindriques, pointus. — Dans les savanes humides du Lamentin, de Ducos, du Petit-Bourg, des Anses-d'Arlet. Alt. 0-200 mèt. [N° 450 *b*.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

C. *esculentus* L.; Souchet comestible. — Vivace, droit, haut de 40-50 cm.; à souche grosse, tubériforme, subglobuleuse; à chaume vigoureux, triangulaire; à feuilles peu nombreuses, plates; à chaume et feuilles vert jaunâtre. Inflorescence en ombelle composée, dressée, à 7-9 pédicelles très inégaux, portant chacun une petite panicule constituée par 5-13 épis, longs de 1,5-2 cm., sessiles, comprimés, linéaires, souvent courbes. Feuilles involucrales 4-5, dont la plus longue ne dépasse pas l'ombelle. — Assez abondant dans les plaines humides ou aquatiques de la basse région : Marin, Sainte-Anne, Lamentin, Anses-d'Arlet. Alt. 0-300 mèt. [N°s 459, 470.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe[1].

C. *distans* L., C. *elatus* Rottb.; Souchet à épis et épillets distancés. Rottb., t. 10. — Vivace, à souche épaisse et noirâtre, haut de 60-75 cm., très droit; à chaume nettement triangulaire; à feuilles longues, penchées, plates, glauques en dessous. Inflorescence en une large ombelle jusqu'à trois fois composée, à 7-11 rayons, dont 2-3 longs de 15-23 cm., les autres plus courts, d'autres très courts; ombellule primaire à rayons nombreux; ombellules secondaires, paniculées, pyramidales; épis cylindriques, allongés, au nombre de 13-23; épillets linéaires, bruns. — Dans les savanes humides des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-300 mèt. [N°s 3365, 3668, 3576, 3377.]

MARTINIQUE. — Dans toutes les parties basses de l'île. Alt. 0-200 mèt. [N° 451.]

C. *odoratus* L.; Souchet odorant. Vulgo : Herbe-couteau. Sl., t. 74, f. 1. — Vivace par ses rhizomes, à souche grosse, tubériforme, à chaume très droit, robuste, triangulaire, haut de 30-60 cm., rarement plus haut. Feuilles longues, tombantes, glauques en dessous, larges. Inflorescence en ombelle simple (dans les pieds maigres), composée (dans les pieds gras) et très étalée, arrondie, à 5-6 pédicelles comprimés, très fermes; les plus longs mesurant 12 cm.; ombellules paniculées, à épis longs, cylindriques, à épillets distants, jaunâtre ou jaune doré; feuilles involucrales 6-12, très longues. — Çà et là

1. Le tubercule du *Souchet comestible* est ovoïde, de la grosseur d'une olive, marqué d'anneaux circulaires, jaune au dehors, blanc au dedans, et doué d'une saveur sucrée, huileuse, très agréable, qui rappelle celle de la noisette. On en fait grand cas en Espagne, en Italie et même dans le Midi de la France, où ces tubercules sont couramment vendus sous le nom de *soufflet*, ou *choufflet* (notamment à Marseille), altération du nom de *Souchet*. On lui prête encore aujourd'hui des propriétés aphrodisiaques plus que douteuses. (E. H.)

dans toutes les savanes humides de la région inférieure : Lamentin, Baie-Mahault, Moule, les Abymes, Petit-Canal, etc. Alt. 0-200 mèt. [N° 3106.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-razoir. — Ducos, Lamentin, Rivière-Salée, Anses-d'Arlet, Carbet, Trinité, etc. [N° 458.

C. *ferax* Rich. ; Souchet fertile. Vulgo : Herbe-couteau. — Vivace par ses souches tubériformes, très droit, haut de 55-75 cm. ; à chaume obtusément triangulaire, cannelé d'un côté ; à feuilles linéaires, longues, plates. Inflorescence en ombelle de 5-6 rayons, dont les plus grands seulement portent 1-5 ombellules allongées, à épis courts, cylindriques, longs de 1-7 cm. ; épillets cylindriques, distants, 3-4 dans chaque épi ; feuilles involucrales 6-8, dont 3-4 très longues. Facile à distinguer des congénères de la même section par sa taille svelte, la couleur pâle des feuilles, la petitesse des ombelles et la brièveté des épis. — Dans toutes les savanes humides ou aquatiques, sur le bord des étangs et des marais de toute la Guadeloupe et de la Grande-Terre. Alt. 0-700 mèt. [N° 3578.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe-razoir. — Dans toutes les plaines de la basse zone et les savanes humides de la moyenne région. [N°s 448, 450.]

C. *nitidus* Boekeler ; Souchet luisant. — Ressemble au précédent par sa taille, son port et son inflorescence ; il en diffère : par son chaume profondément et très nettement triquètre ; par l'ombelle plus fournie et à rayons plus nombreux ; par ses épis plus courts, ses épillets luisants et peu distants, ses caryopses plus allongés. — Dans les savanes humides de la région inférieure : Lamentin, Robert, François, Vauclin, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 688.] - Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

C. *trispicatus* Boekeler ; Souchet à trois épis. — Vivace par sa souche grosse, stolonifère, épaisse, arrondie ; à chaume triangulaire, svelte, haut de 28 cm. ; à feuilles glauques en dessous, très nombreuses, plus courtes que le chaume, très rapprochées. Inflorescence en ombelles composées à 9-11 rayons, dont 2-3 des plus longs portent deux épis latéraux plus petits et un central beaucoup plus grand. Épis minces, cylindriques, pointus, longs de 6-8 cm. ; feuilles involucrales 4-8, dont 4-6 plus longues que l'ombelle. — Assez rare : çà et là dans les savanes humides du Parnasse, du Morne-Vert, du Gros-Morne. Alt. 250-500 mèt. [N° 455.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Dussianus* Boekeler ; Souchet de Duss. — Annuel, haut de 40-70 cm., à feuilles longues, étroites. Inflorescence en ombelles, portant des rayons filiformes ; épis peu nombreux, cylindriques ; épillets bruns, pointus, à glume extérieure brun foncé sur le dos, blanche sur les bords. — Çà et là sur les coteaux secs ou humides des Trois-Ilets. Alt. 200-300 mèt. [N° 451 *b*. (Spécimen très imparfait.) — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *Martinicensis* Boekeler ; Souchet de la Martinique. — Vivace par ses rhizomes tubériformes, plus ou moins rampant, à chaume triquètre, haut de 0m 90-1 mèt., à feuilles très longues et peu nombreuses. Inflorescence en ombelle à 5-7 rayons très inégaux, portant des épis cylindriques simples ou composés ; épillets triflores, orientés de tous côtés ; feuilles involucrales 5-7, longues, carénées, trois ou quatre fois plus longues que l'ombelle. — Savanes humides de la Basse-Pointe, du Lamentin, du Saint-Esprit, de La Régale, etc. Alt. 0-300 mèt. [N° 471.] —Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

C. *flavamariscus* Griseb., **Mariscus** *flavus* Vahl ; Souchet à épis jaunâtres. — Vivace par ses souches rampantes, nombreuses, tubéreuses-ovoïdes, cespiteux, haut de 25-70 cm., peu feuillu ; à feuilles étroites, tombantes ; à chaume nettement triangulaire. Inflorescence en ombelle simple à 2-3 rayons, portant des épis courts, cylindriques-oblongs ; épillets jaunes ou jaunâtres, orientés de tous côtés, très rapprochés ; feuilles involucrales deux ou trois fois plus longues que l'ombelle. — Abondant dans toutes les savanes humides de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-600 mèt. [N° 3653.] — Martinique. — Dans toute l'île. [Nos 473, 564.]

Le **Cyperus** *Papyrus* L., de l'Afrique tropicale, haut de 1m 50-2 mèt., sans feuilles, à ombelles composées, très vastes, avec des pédicelles longs, étalés et engainés à la base, est cultivé dans l'eau chez quelques amateurs de plantes : Camp-Jacob (habitation Rollin). [N° 3829.]

Martinique. — Jardin botanique, Saint-Pierre, Fort-de-France, etc. (Spécimen B.)

Mariscus Gærtn. (du celtique « mar », marécage, parce que ces plantes se trouvent dans les endroits marécageux.)

M. *rufus* H. B. Kth ; Mariscus roux. Vulgo : Herbe-couteau. — Vivace par ses souches renflées, noirâtres, courtes, à chaume robuste, triquètre, strié, haut de 60-75 cm., quelquefois plus long, nu sur une longueur de 40-48 cm. Feuilles aussi longues que le chaume, glauques en dessous, striées, tuberculées et fortement carénées, très finement serretées sur les bords, brunes à la base. Inflorescence en ombelle composée, à 7-11 pédoncules comprimés, très inégaux, portant 3-5 épis, gros, coniques-obtus, à épillets bruns, rapprochés, verticalement insérés sur l'axe, très nombreux, 3-5-flores, orientés en tous sens. — Abondant dans les marécages d'eau salée, dans les terres inondées par la mer et dans les sables du littoral : Pointe-à-Pitre, Sainte-Anne, Baie-Mahault, Saint-François, etc. [N° 3683.]

Martinique. Vulgo : Herbe-razoir. — Fort-de-France (habitation de l'Échelle), Sainte-Anne, Marin, Trinité, etc. [N° 456.]

Kyllinga Rottb. (dédié au Danois Peter Kylling, mort en 1696 ; a écrit : *Viridarium danicum*, 1628.)

K. *squamulata* Vahl ; Kyllinga garni de squamules sur le bord des glumes. — Annuel, délicat, droit, haut de 32-40 cm. ; à feuilles flasques, linéaires-acuminées ; à chaume filiforme, nu sur une étendue de 25-30 cm. Inflorescence en un glomérule arrondi, sessile, composé de 10-12 épillets, entouré de trois feuilles involucrales ; glumes garnies, sur les bords, de squamules nombreuses formant une sorte de frange. — Assez abondant dans les endroits ombragés près du bord de mer : Carbet (près de l'embouchure de la rivière), Prêcheur. Alt. 0-20 mèt. [N° 461.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

* **K.** *odorata* Vahl, **K.** *triceps* Sw. ; Kyllinga odorant. Rottb., *Desc.*, t. 4, f. 4. — Annuel, cespiteux, haut de 5-20 cm., droit ou plus ou moins diffus ; à feuilles linéaires-acuminées, plates, peu nombreuses ; à chaume filiforme, nu. Inflorescence en capitules oblongs-obtus, réunis par trois : les deux latéraux beaucoup plus petits ; feuilles involucrales relativement plus longues. Abondant dans les prairies, dans les savanes herbeuses des basse et infra-moyenne régions, où il forme souvent gazon sur d'assez grandes étendues : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre, Matouba, Lamentin, Gozier, Sainte-Anne, Saint-François, Marie-Galante, etc. Alt. 0-700 mèt. [N° 3130.]

Martinique. — Environs de Saint-Pierre, de Fort-de-France, Parnasse, Lamentin, Robert, Gros-Morne, etc. [N° 474 *a*.]

* **K.** *brevifolia* Rottb. ; Kyllinga à feuilles courtes. Rottb., *Desc.*, t. 4, f. 3. — Haut de 30 cm. ; à rhizome rampant, vivace, noueux ; à feuilles courtes, rigides, linéaires : une ou deux seulement pour chaque chaume ; chaume triquètre, droit, svelte, filiforme-rigide. Inflorescence en capitules sessiles, petits, arrondis-solitaires ou géminés, entourés de trois feuilles involucrales dressées, dont une plus longue. — Peu répandu : assez abondant sur le bord des mares d'eau douce et dans les savanes aquatiques des environs de Saint-Louis. Alt. 0-30 mèt. [N° 3579.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

K. *cæspitosa* Ness, variété *elatior* Boekeler ; Kyllinga cespiteux. — Annuel ou vivace (dans les endroits très humides) ; à rhizome rampant ; à feuilles nombreuses, linéaires-acuminées, longues ; à chaume filiforme, ferme, sillonné, nu, haut de 20-22 cm., rarement plus haut. Inflorescence en capitules solitaires, largement ovoïdes, sessiles ; feuilles involucrales 3-4, dont une très longue. — Abondant dans toutes les savanes herbeuses, humides ou aquatiques de toute la Guadeloupe proprement dite, de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Alt. 0-800 mèt. [N° 3129.

Martinique. — Abondant dans les savanes humides ou aquatiques : Trois-Ilets, Rivière-Salée, Gros-Morne, Tartane, etc. [N° G 7.]

Abildgaardia Vahl (dédié à P. Chr. Abildgaard, né en 1740, à Copenhague, professeur d'histoire naturelle et secrétaire de la Société royale des sciences.

fondateur de l'École vétérinaire, en 1773, et de la Société d'histoire naturelle de Copenhague ; mort dans cette ville en 1801.)

A. *monostachya* Vahl ; Abildgaardie à un seul épi. Vulgo : Barbe à nègre, Sl., t. 79, f. 2 ; Rottb., *Desc.*, t. 13, f. 3. (**Cyperus** L. ; **Scirpus** Boekeler.) — Petite herbe, très cespiteuse, vivace, droite, haute de 5-30 cm. ; à feuilles très étroites, roulées, presque filiformes ; à chaume filiforme, nu, dépassant de beaucoup les feuilles. Inflorescence en épis comprimés-ovoïdes, pointus, longs de 6-13 mm. ; épillets imbriqués, couleur de paille, pluriflores ; les deux glumes extérieures vides, mucronées, les trois autres carénées et à trois nervures ; rachis ailé. — Assez abondant dans les clairières d'endroits secs et humides des mornes de Gourbeyre, du Camp-Jacob, de Bagatelle, du Gommier, du Matouba, des Vieux-Habitants, de Houëlmont. Alt. 200-450 mèt. [N° 3127.]

Martinique. Vulgo : Herbe fine, herbe à cheveux. — Sur les talus des routes et dans les endroits humides ou secs du Champflore, chemin de la Trace, fontaine Didier, hauteur de Fort-de-France, etc. [N° 466.]

TRIBU II. SCIRPÉES.

Heleocharis R. Br. (du grec « helos », marécage, et « charis », charme, beauté, c'est-à-dire plantes qui font l'ornement des marécages.)

H. *chætaria* Roem. et Schult. ; Héléocharide à feuilles fines comme des cheveux. Vulgo : Herbe à cheveux. — Annuel, haut de 12-20 cm., cespiteux ; à feuilles capillaires, plus longues que le chaume également capillaire. Inflorescence en épis courts, terminaux, solitaires, longs de 1,5-2 mm. — Forme gazon sur le bord des mares et dans les endroits aquatiques des montagnes : Camp-Jacob, Bagatelle, Matouba, Gommier, Vieux-Habitants, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 3737.]

Martinique. Vulgo : Herbe-cheveu. — Chemin de la Trace, environs du Camp Balata et de la fontaine Absalon, du Camp de l'Alma, etc. [N°s 470 *a*, 468.] — On le rencontre aussi sur le bord de l'étang de la Montagne-Pelée, à une altitude de 1250 mèt.

H. *punctulata* Boekeler, forma *major* ; Héléocharide pointillée. Vulgo : Barbe à mulâtre. — Cespiteux, vivace, haut de 8-32 cm., droit, sans feuilles ou avec quelques feuilles radicales et courtes ; à chaume filiforme, strié, terminé par un épi ovoïde-pointu, couleur de paille, long de 3-5 mm. Se distingue du précédent, en la société duquel on le rencontre souvent, par l'absence de ses feuilles, son chaume plus long, deux ou trois fois plus gros, ses épis plus longs et plus gros. — Mares et endroits aquatiques des montagnes : Savane à Mulets, Haut-Matouba, chemin du Matelyane à la Savane aux Ananas, etc. Alt. 400-1480 mèt. [N° 3124.]

Martinique. Vulgo : Barbe de mulâtre. — Champflore, Gros-Morne, Chemin de la Trace, Camp de l'Alma. [N° 467.

H. *Dussiana* Boekeler; Héléocharide de Duss. Vulgo : Barbe à mulâtre. — Diffère du précédent par ses rhizomes rampants, par sa taille plus élevée, son chaume plus rigide, ses épis noirs, pouvant atteindre jusqu'à 1 cm. de long. — Plus abondant : mares et endroits aquatiques du Champflore. [N° 466 *a*. (Spécimen imparfait.)

H *capitata* R. Br.; Héléocharide à épillets en capitules arrondis. Vulgo : Barbe à mulâtre. Sl., t. 75, f. 2; Rottb., *Desc.*, t. 15, f. 3. **Scirpus** L. — Vivace dans les endroits très humides, annuel dans les endroits secs et sablonneux, très cespiteux, ornemental, droit, ou plus ou moins penché, haut de 4-32 cm., à chaume sans feuilles, strié. Inflorescence en épis globuleux-coniques, multiflores ; glumes ovales-arrondies, obtuses; caryopse brun, luisant, biconvexe. — Assez abondant dans les marécages et endroits inondés par la mer : Port-Louis, Anse-Bertrand. Alt. 0 mèt. [N° 3126.

Martinique. Vulgo : Barbe-mulâtre. — Trinité (Galion), Robert, Tartane, Fort-de-France, etc. [Nos 457, 752.]

H. *maculosa* R. Br.; Héléocharide à épis mouchetés. Vulgo : Herbe-cheveu. (**Scirpus** L.) — Haut de 10-44 cm., à rhizomes rampants, à feuilles nulles. Épis noirs ou bruns, longs de 8-12 mm., ovoïdes-coniques, comprimés. — Endroits marécageux du Camp-Jacob, du Parnasse, des Vieux-Habitants, de Bouillante, où il vit souvent en société. — Dans les Sphagnums du cône de la Soufrière, à la Savane à Mulets et à la Savane aux Ananas, cette même herbe peut atteindre jusqu'à 84 cm. de haut. Alt. 100-1100 mèt. [Nos 3125, 3595.]

H. *plantaginea* R. Br.; Héléocharide tenant de la nature du plantain. Vulgo : Jonc. Sl., t. 81, f. 3. (**Scirpus** L.; **Limnochloa** P. Beauv.) — Vivace, haut de 0m 80-1 mèt., rarement plus haut, sans feuilles; à chaume cylindrique, noueux, engainé en son quart inférieur dans une gaine terminée par une pointe deltoïde. Épis cylindriques, un peu plus gros que le chaume et légèrement atténués au sommet, longs de 4-6 cm. ; épillets imbriqués; glumes ovées-arrondies, striées, cartilagineuses, membraneuses sur les bords; style trifide; caryopse obové, biconvexe, longitudinalement strié, muni, au sommet, d'une pointe conique et noire. — Çà et là dans les fosses pleines d'eau, dans les mares et les étangs peu profonds : Matouba, Trois-Rivières, Baie Mahault, Lamentin, Pointe-à-Pitre, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 3123.

Martinique. Vulgo : Jonc. — Parnasse, Champflore, Trinité (Galion), Gros-Morne, etc. [Nos 696, 753.]

H. *spiralis* R. Br. (emend.); Héléocharide à épillets disposés en spirale. Vulgo : Jonc. (**Scirpus** Rottb.; **Limnochloa** Nees.) — Vivace, sans feuilles, à

chaume nettement triquètre, inséré à la base dans une gaine courte, terminée par une pointe deltoïde. Épis cylindriques, longs de 3-5 cm., presque aussi gros que le chaume contracté au sommet; glumes deltoïdes, cartilagineuses, minces et membraneuses sur les bords; caryopse comme dans le précédent. — Çà et là dans les mares d'eau douce près du littoral : Pointe-à-Pitre, Gozier, Anse-Bertrand, Moule. Alt. 0-100 mèt. [N° 3441.]

MARTINIQUE. Vulgo : Jonc bâtard. — Trois-Ilets, Marin, Robert, etc. [N° 754.]

Fimbristylis Vahl (du latin « fimbria », frange, et « stylus », style, parce que les styles sont finement frangés ou ciliés.)

F. *autumnalis* R. et Sch. (emend.), **Trichelostylis** *mucronulata* Torr.; Fimbristylis d'automne. (**Scirpus** L.) — Cespiteux, haut de 45-75 cm., rarement plus haut, droit, à feuilles longues, linéaires, plates, nombreuses, dépassées par le chaume comprimé. Inflorescence en cymes composées, terminales, ombelliformes, plus longues que les feuilles involucrales dressées; épillets bruns, lancéolés-oblongs, pointus; glumes ovées, mucronées; style trifide; caryopse obové-rondâtre, trigone. — Abondant dans toutes les savanes humides de la basse et surtout de l'infra-moyenne région de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 150-600 mèt. [N° 3134.]

MARTINIQUE. — Abondant dans toute l'île. [N° 755.]

F. *polymorpha* Boekeler; Fimbristylis à formes variables. — Cespiteux, haut de 45-65 cm., à feuilles nombreuses, flasques, couvertes d'un duvet glauque, plus courtes que le chaume. Inflorescence en cymes ombelliformes, petites; épillets bruns, ovoïdes-pointus, petits, au nombre de 10-13 seulement sur chaque épi; caryopse brun, longitudinalement strié, ovoïde, comprimé, surmonté d'une pointe courte. Feuilles involucrales 3-5, dont 2 plus longues que la cyme. Se distingue facilement du précédent par sa taille plus petite et ses feuilles velues. — Abondant dans presque toutes les savanes humides, dans les mornes peu boisés de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 40-700 mèt. [N° 3288.]

MARTINIQUE. — Dans toutes les savanes et les endroits peu boisés. [N° 759.]

F. *spadicea* Vahl; Fimbristylis à épis allongés et cylindriques, en forme de spadice. Sl., t. 76, f. 2. (**Scirpus** L.) — Très cespiteux, formant des touffes très larges, vivace, haut de 60-80 cm., à feuilles filiformes, rigides, cannelées, brunes à la base; à chaume trigone-comprimé, le plus souvent penché. Inflorescence en cymes inégalement ombelliformes, composées, larges, longues de 10-14 cm. Feuilles involucrales de la cyme le plus souvent 2, dont l'extérieure beaucoup plus longue et l'intérieure plus courte que la cyme : les 2, brunes et élargies à la base. Épis longs de 7-9 mm., noirs, ovés, subcylindriques; feuilles involucrales des cymules 2-3, dont 1 plus longue; épillets pédicellés; style bifide, cilié; caryopse brun, obové-biconvexe, longitudina-

lement strié. — C'est, de tous les Fimbristylis des deux colonies, celui qui a les plus larges ombelles et les plus longs épis. — Assez abondant dans les endroits inondés par la mer et les savanes très sablonneuses du littoral : Fort-de-France, Trois-Ilets, Lamentin, François, Trinité (Galion), etc. Alt. 0 mèt. [Nos 756, 757.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

F. *ferruginea* Vahl; Fimbristylis à épis couleur rouille de fer. Sl., t. 77, f. 2. — Vivace, très cespiteux, à feuilles très étroites, glauques, rigides, cannelées, souvent visqueuses, à chaume subcomprimé, haut de 70-75 cm. Inflorescence en cymes ombelliformes, courtes, simples, plus rarement composées, compactes. Feuilles involucrales 2, plus courtes que la cyme, élargies et sans taches, brunes à la base; épillets bruns, pédicellés, ovés-coniques, larges; glumes ovées-rondâtres, mucronées, pubescentes sur le dos : caractère par lequel il se distingue facilement du précédent; caryopse obové, biconvexe, poli et sans stries. — C'est l'espèce dont les épillets sont les plus larges, mais non les plus longs. — Très abondant dans les terres basses inondées par la mer et dans les savanes sablonneuses et marécageuses, voisines du littoral : Deshaies, Pointe-à-Pitre, Gozier, Saint-François, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Haut, Grand'Anse), etc. Alt. 0-3 mèt. [N° 3133.]

Martinique. — Marin, Trinité (Galion), Trois-Ilets, Rivière-Salée, etc. [N° 704.]

F. *obtusifolia* Kth; Fimbristylis à feuilles courtes. — Droit, cespiteux, haut de 40-45 cm.; à chaume comprimé, sillonné, nu dans le haut; à feuilles courtes, rosulées, très rapprochées, fortement cannelées, obtuses au sommet, rigides, occupant le tiers inférieur du chaume. Inflorescence en cymes simples ou composées, plus ou moins contractées, plus longues que les deux feuilles involucrales, obtuses et rigides; épillets très allongés, ovoïdes; glumes brunes, ovées-oblongues, obtuses, carénées sur le dos, pâles sur les bords; caryopse obové, convexe d'un côté, ruguleux, caréné sur le dos. Assez rare : hauteurs inférieures des Vieux-Habitants. Alt. 250-300 mèt. [N° 3594.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

F. *spathacea* Roth.; Fimbristylis à feuilles à base spathiforme. — Vivace, cespiteux, haut de 12-14 cm., à souche volumineuse, tubériforme, allongée, noire; à feuilles rosulées, cannelées, courtes, très rigides, obtuses au sommet; à chaume nu et légèrement comprimé, de longueur variable. Inflorescence en cymes courtes, ombelliformes, simples ou composées; à feuilles involucrales rigides, dressées, plus courtes que les cymes; épillets petits, brun noir; caryopse noir, biconvexe, poli, luisant, surmonté d'une pointe courte et obtuse. — Peu répandu. Çà et là sur les rochers madréporiques, arrosés par la mer : Moule, seul endroit où j'aie pu trouver cette petite espèce. Alt. 0 mèt. [N° 3520.] — Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

F. *capillaris* A. Gray, variété *elatior*, S. *tenuifolius* Rudg.; Fimbristylis

à feuilles capillaires. (**Scirpus** L.; **Isolepis** R. Br.) — Annuel, cespiteux, droit, très ornemental, haut de 40-45 cm.; à feuilles rosulées, filiformes-séteuses, réfléchies; à gaine velue; à chaume filiforme, nu, tantôt plus long, tantôt plus court que les feuilles. Inflorescence en cymes très petites, inégalement ombelliformes, à 5-9 épis bruns, ovés-oblongs, obtus; glumes ovées, carénées, obtuses; caryopse trigone, obové, transversalement tuberculé et surmonté d'un petit tubercule mammiforme. — Assez abondant sur les talus des routes, dans les endroits sablonneux et peu boisés : Champflore, route de la Trace, des Fonds-Saint-Denis aux Deux-Choux, etc. Alt. 300-660 mèt. [N° 758.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Scirpus L. (du mot celte « Sirs », jonc. Cette racine celtique vient de « scirpare », lier, tresser.)

S. *Dussianus* Boekeler; Scirpe de Duss. — Annuel, cespiteux, très droit, haut de 15-20 cm., à feuilles filiformes-capillaires, séteuses, peu nombreuses, plus courtes que le chaume filiforme. Inflorescence en petits glomérules arrondis, composés de 8-15 épillets, courts, couleur paille. — Rare : çà et là quelques pieds dans le Champ de Pétrification, à Sainte-Anne. Alt. 4-15 mèt. [N° 478.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Hemicarpha Nees et Arn. (du grec « hemi », à moitié, « karpha », brin de paille, parce que les épillets n'ont qu'une paillette à l'axe de l'aisselle de la glume au lieu de deux.)

H. *subsquarrosa* Nees; Hemicarpha garni de petites pustules. **Scirpus** *micranthus* Vahl. — Petite herbe très délicate, plus ou moins droite, haute de 15-18 cm., cespiteuse; à chaume capillaire, portant à la base une feuille courte, capillaire. Inflorescence en capitules ovoïdes-comprimés 2-3, petits, dépassés par l'unique feuille involucrale dressée; glumes vert pâle, lancéolées, terminées en une pointe recourbée; étamine 1; caryopse subcylindrique-oblong. — Assez abondant dans les basse et infra-moyenne régions : endroits très humides des Trois-Ponts, dans les friches du Carbet, des Fonds-Saint-Denis, du Gros-Morne, du Robert, etc. Alt. 0-450 mèt. [N° 460, D 4.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Fuirena Rottb. (dédié au Danois Georg Fuiren, né en 1581, à Copenhague, médecin; a exploré la Scandinavie dans un intérêt botanique; mort en 1628.)

F. *umbellata* Rottb.; Fuirena à épis en ombelles. Rottb., *Desc.*, t. 19, f. 2. — Vivace par ses rhizomes, droit, haut de 0^{m} 80-1^{m} 80, rarement plus haut; à chaume mou, glabre; à feuilles glabres, relativement courtes, lancéolées, brièvement acuminées; à gaine à 5 angles, ligulée. Inflorescence en ombelles arrondies, axillaires et terminales, portées sur des pédoncules hispides; glumes pourvues d'une arête, à 3 nervures; caryopse trigone, supporté par 3 écailles obovées et dépourvues d'arêtes. — Très abondant dans les marécages et

endroits aquatiques des basse et moyenne régions où il vit souvent en société sur une grande étendue : Camp-Jacob, Bagatelle, Lamentin, Baie-Mahault, les Abymes, Petit-Canal, Port-Louis, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3128.]

MARTINIQUE. — Champflore, Ducos, Gros-Morne, François, Robert, etc. [N° 853.]

Cladium P. Br. (du grec « kladion », diminutif de « klados », rameau allusion au grand nombre de panicules très branchues de l'inflorescence.

C. *occidentale* Schrad., **Schœnus** *Cladium* Sw.; Cladium des Indes Occidentales. Vulgo : Herbe coupante. — Vivace, haut de 1 m 50-2 m 50, très droit, vert foncé; à chaume sous-ligneux à la base, obtusément triangulaire, demi-cylindrique dans le haut; à feuilles très longues, nombreuses, rigides, linéaires-acuminées, carénées, très finement serretées sur les bords; à dents rigides, distantes; à gaine apprimée. Inflorescence en panicules corymbiformes, interrompues : les inférieures, courtes; les supérieures et terminales, plus longues et plus larges; épillets brun foncé, ovés-lancéolés, disposés par 3 ou 5; étamines 2; style trifide; caryopse ellipsoïde, surmonté d'une pointe courte. — Séchée, cette Cypéracée sert de chaume pour couvrir les toits. — Vit en société sur de grandes étendues, dans les endroits marécageux et dans les tourbières des Abymes, du Morne-à-l'Eau, du Petit-Canal, de Port-Louis, qui avoisinent la mer; à Marie-Galante (entre le bois de Folle-Anse et les terres de l'usine de Retz); à Trois-Rivières (étang de Roussel au-dessus du bourg), Gourbeyre (étang du Valcanard). Alt. 0-350 mèt. [N° 3108.] — De cette plante, si commune à la Guadeloupe, on ne trouve pas trace à la Martinique, mais elle existe à Sainte-Lucie dans un étang au-dessus de la soufrière. [N° 469.]

Machærina Vahl (du grec « machaira », couteau, sabre, allusion à la forme des feuilles, qui sont recourbées, larges et polies.)

M. *restioides* Vahl; Machærine ressemblant à un Restio. — Vivace par ses souches, droit, cespiteux, haut de 55-65 cm., très ornemental; à chaume comprimé, poli; à feuilles distiques, imbriquées à la base, rigides, épaisses, ensiformes, légèrement courbées, très polies et luisantes : les supérieures, courtes et distantes. Inflorescence en panicule racemiforme, allongée, longue de 13-15 cm., large; panicules partielles alternes, entourées, à la base, d'une gaine ferme, comprimée, brune à la base; épillets pauciflores, noirs; glumes inférieures, vides; les supérieures, garnies d'une petite arête; étamines 3; style trifide; caryopse trigone, noir, surmonté d'un bec conique. — Rare dans la région des grands bois; abondant dans la région supérieure : Savane aux Ananas, Savane à Mulets, Matelyane, Grande-Découverte, Soufrière, etc. Alt. 600-1480 mèt. [N° 3130.]

MARTINIQUE. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet (abondant). [N° 760 a.]

Rynchospora Vahl (du grec « rhynchos », bec, et « spora », semence, parce que les caryopses sont surmontés d'un long bec, qui est le style persistant.)

R. *cyperoides* Mart., **R.** *polycephala* Wydl., **Schœnus** *polycephalus* Pers., **S.** *triceps* Vahl; Rynchospore ressemblant à un Cyperus. (**Schœnus** Lin.) — Vivace, très droit, svelte, ornemental, haut de 0m 80-1m 20, à feuilles peu nombreuses, très longues, linéaires, rigides, carénées; à carène très scabre; à gaine longue, apprimée; à chaume triangulaire. Inflorescence en capitules globuleux, disposés en une ombelle très inégale, à 1-3 capitules sessiles ou presque sessiles, les autres pédicellés. Feuilles involucrales du capitule sétiformes; épillets ovés, acuminés. Fleurs supportées par plusieurs barbes; glumes inférieures ovées, les supérieures ovées-lancéolées; caryopse obové, articulé avec le bec qui le surmonte; bec pâle, subulé, linéaire, environ de la même longueur que le caryopse. — Çà et là sur le bord des fosses remplies d'eau et des mares : Petit-Bourg, Petit-Canal, Goyave. Alt. 0-300 mèt. [N° 3821.]

Martinique. — Ducos, Gros-Morne, Trois-Ilets. [N° 761.]

R. *aurea* Vahl; **R.** *surinamensis* Nees; Rynchospore à épillets dorés. Vulgo : Paille-mare, herbe-razoir mâle. Rottb., *Desc.*, t. 21, f. 1. (**Schœnus** Lin.) — Vivace, haut de 0m 90-1m 50 et quelquefois au delà; à feuilles longues, largement linéaires, scabres sur les bords et sur la carène; à chaume à trois angles aigus. Inflorescence en panicules corymbiformes, interrompues, larges, arrondies, terminales et axillaires, dépassées par les feuilles; épillets jaune doré (à l'état frais); glumes inférieures ovées, les supérieures ovées-lancéolées; caryopse obové, brun, traversé longitudinalement de chaque côté d'un sillon profond, surmonté d'un bec conique, pointu, plus gros et un peu plus long que le caryopse lui-même. — Abondant dans les marécages du Lamentin, de la Baie-Mahault, du Petit-Canal, des Abymes, du Morne-à-l'Eau, où il vit en société avec le **Fuirena** *umbellata* Rottb., Gommier, Gourbeyre (Valcanard), Trois-Rivières, etc. Alt. 0-600 mèt. [Nos 3118, 3523, 3612.]

Martinique. Vulgo : Herbe à couteau. — Ducos, Trois-Ilets, Anses-d'Arlet, Gros-Morne, etc. [N° 761 *a*.]

R. *corymbifera* Nees; Rynchospore à inflorescence en corymbes. — Vivace par ses stolons, cespiteux, droit, très glabre, ornemental, haut de 65-75 cm.; à chaume triangulaire; à gaine ferme, lâche au sommet; à feuilles longues, plates, très légèrement carénées; à tiges et feuilles couleur de paille. Inflorescence en corymbes composés, axillaires et terminaux : les derniers beaucoup plus longs et larges; épillets cylindriques, allongés, bruns; caryopse brun, biconvexe, court, surmonté d'un bec conique-comprimé, qui lui-même est surmonté d'une barbe géniculée, longue de près de 1 cm. Se distingue facilement de ses congénères par ses longues feuilles, ses épillets et ses barbes

allongées. — Abondant dans la haute région : Savane à Mulets, Savane aux Ananas, Matelyane, Grande-Découverte, etc. Alt. 800-1300 mèt. [N° 3117.]

MARTINIQUE. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet, etc. [N°s 762, 763.]

R. *polyphylla* Vahl; **R.** *ferruginea* Sieb.; Rynchospore à feuilles nombreuses. (**Mitrospora** Nees; **Schœnus** Lin.) — Vivace, très cespiteux, droit ou souvent plus ou moins penché, haut de 70-90 cm.; à feuilles très longues, très nombreuses, tombantes, linéaires-acuminées; à 3 côtes en dessous; à chaume triangulaire. Inflorescence comme dans le précédent; épillets allongés, couleur paille, pluriflores; glumes inférieures ovées, les supérieures lancéolées; caryopse strié, dépourvu de barbe, finement tuberculé, aussi long que son bec tronqué et articulé. — Abondant dans les endroits ensoleillés des moyenne et infra-moyenne régions : bois des Bains-Jaunes, Savane à Mulets, Matelyane, Vieux-Habitants, Deshaies, Trois-Rivières. Alt. 400-1100 mèt. [N° 3116.]

MARTINIQUE. — Bois de la Montagne-Pelée, Champflore, fontaines Didier et Absalon, Trois-Ilets, la Régale, Gros-Morne, etc. [N° 761.]

R. *setacea* Boekeler, **R.** *spermodon* Griseb.; Rynchospore à feuilles sétiformes. (**Schœnus** Rottb., *Desc.*, t. 21, f. 2.) (**Dichromena** Kth.) — Cespiteux, annuel, haut de 32-40 cm., droit; à chaume rigide, filiforme; à feuilles filiformes plus longues que le chaume. Inflorescence en faisceaux corymbiformes, petits, axillaires et terminaux, plus courts que les feuilles à l'aisselle desquelles ils naissent; épillets bruns, allongés, petits, lancéolés-acuminés; glumes inférieures elliptiques, terminées par une courte pointe, les supérieures lancéolées; caryopse dépourvu de barbe, brun, rondâtre, transversalement sillonné, bidenté au sommet, plus long et plus large que le bec, comprimé-conique, qui le surmonte. — Endroits secs, rocailleux ou pierreux des mornes inférieurs et peu boisés : Houëlmont, les Saintes (Terre-de-Haut, route du Chameau), Marie-Galante; assez rare dans les endroits plus ou moins humides en général : Vieux-Habitants. Alt. 150-600 mèt. [N° 3121.]

MARTINIQUE. — Plateau des Trois-Ilets, Fonds-Saint-Denis, hauteurs de la Grand'Anse, Caravelle. [N° 760.]

R. *emaciata* Boekeler; Rynchospore très maigre. — Annuel, cespiteux, plus ou moins tombant, haut de 40-46 cm., à feuilles et chaume capillaires, très tenaces. Inflorescence en 1-3 faisceaux corymbiformes, terminaux et axillaires, très distants, composés de 2-3 épillets; glume inférieure carénée, petite, la deuxième brusquement pointue, les supérieures lancéolées-pointues; caryopse biconvexe, plus large que long, terminé par trois pointes courtes, distantes, situées sur le même plan. — Endroits secs, maigres, ombragés, souvent arides et pierreux : les Saintes (Terre-de-Haut, morne du Chameau). Abondant. Alt. 80-250 mèt. [N° 3122.]

Martinique. — Hauteurs du Diamant, chemin des Fonds-Saint-Denis aux Deux-Choux, Caravelle, hauteurs de Fort-de-France. [N° 693.]

R. *micrantha* Vahl, R. *sparsa* Sieb.; Rynchospore à petites fleurs. Vulgo : Herbe à cheveu. (**Dichromena** Kth.) Annuel, haut de 25-55 cm., délicat, flacide, plus ou moins droit; à chaume triangulaire, branchu; à feuilles linéaires, plates, nombreuses. Inflorescence en corymbes courts, délicats, divariqués, axillaires et terminaux, à pédicelles filiformes; épillets ovés-arrondis, petits; glumes lancéolées, obtuses; caryopse brunâtre, rondâtre, transversalement sillonné, marginé, trois fois plus long et plus large que son bec, court, comprimé-conique, pointu, et brièvement décurrent. — Endroits humides et peu boisés, bords des mares et des étangs, savanes aquatiques, où il vit souvent en société et forme gazon : Bains-Jaunes, Matouba, Camp-Jacob, Bagatelle, Parnasse, Gourbeyre, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, etc. Alt. 300-900 mèt. [N° 3119.]

Martinique. Vulgo : Herbe à cheveu. — Champflore (abondant), Trois-Ilets, Ajoupa-Bouillon, Grande-Rivière, etc. [N° 463.]

R. *pubera* Boekeler, forma *elatior*; Rynchospore pubescent. — Vivace (habituellement), cespiteux, plus ou moins droit, haut de 35 cm.; à rhizomes rampants; à feuilles nombreuses, linéaires-acuminées : les unes plus courtes, les autres aussi longues ou plus longues que le chaume comprimé, souvent tacheté de brun; à feuilles, gaines et chaume pubescents. Inflorescence en capitules arrondis, sessiles, terminaux, composés d'un petit nombre d'épillets et entourés de 3-5 feuilles involucrales, dont 2-3 très longues; épillets et glumes carénés; caryopse subglobuleux, transversalement sillonné-tuberculé, plus long que son bec obtus. — Abondant dans les terres cultivées et en friche de la région infra-moyenne de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 300-600 mèt. [Nos 3122, 3611.]

Martinique. — Fontaine Absalon, Camp Balata, Gros-Morne, etc. [N° 706.]

R. *Jelskiana* Boekeler ; Rynchospore de Jelske. — Vivace par ses rhizomes rampants, droit, haut de 35-38 cm., cespiteux, à feuilles peu nombreuses : les inférieures courtes, les supérieures plus longues, toutes flasques, réfléchies, légèrement pubescentes vers l'extrémité, plus pubescentes vers la base; gaine courte, ciliée sur les bords ; chaume sillonné, filiforme, rigide, dépassant de beaucoup les feuilles. Inflorescence en capitules arrondis, larges, blancs, composés d'épillets 5-6-flores ; glumes inférieures larges, ovées-membraneuses, les autres ovées-lancéolées, toutes carénées sur le dos ; caryopse ovoïde, légèrement comprimé, transversalement sillonné-tuberculé, un peu plus court que son bec blanc, articulé, comprimé et surmonté d'une pointe brune et courte. Se distingue facilement de ses congénères par son chaume noirâtre et ses feuilles courtes. — Environs des fontaines Didier et Absalon,

dans les friches et dans les terres cultivées du Gros-Morne. Alt. 350-600 mèt. [N° 465.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

R. *stellata* Griseb., Dichromena *leucocephala* Mich. ; Rynchospore à feuilles involucrales étoilées. Sl., t. 78, f. 1. — Haut de 40-45 cm., droit, cespiteux, à rhizomes vivaces, rampants, à feuilles glabres, linéaires-acuminées, peu rigides : les unes plus courtes, les autres plus longues que le chaume anguleux. Inflorescence en capitules compacts, larges, hémisphériques, blanchâtres, entourés de 3-5 feuilles involucrales étoilées, élargies et blanches à la base, sans cils, vertes à l'extrémité : 2-3 longues, les autres courtes ; épillets blancs, ovés-oblongs ; caryopse obové-rondâtre, à sillons transversaux, fins, deux fois aussi large et aussi long que son bec comprimé-conique et pointu ; barbe longue, noire. — Abondant dans les savanes herbeuses, très humides ou aquatiques des basse et infra-moyenne régions : Marie-Galante (environs du bois de Folle-Anse), Gourbeyre, Camp-Jacob, Pointe-à-Pitre, Gozier, Moule, les Abymes, Matouba, etc. Alt. 0-700 mèt. [N° 3131.]

Martinique. — Abondant : Saint-Esprit, La Régale, Rivière-Pilote, Trois-Ilets, Marin. [N° 665 *a*.]

R. *Dussii* Boekeler ; Rynchospore de Duss. — Haut de 40-45 cm., peu cespiteux, droit, à rhizome rampant, à feuilles lancéolées-linéaires, flasques, glabres, 6-8-nerviées, très vertes : celles de la base, courtes, avec une gaine également courte ; les supérieures, plus longues que le chaume filiforme, comprimé-anguleux. Capitules arrondis, composés de 6-8 épillets, blanc pâle, allongés, cylindriques, pointus, 4-5-flores ; feuilles involucrales vertes, au nombre de 5, dont 1-3 longues ; caryopse brun, ovoïde, transversalement sillonné-strié, deux fois plus long et plus large que son bec obtus, et surmonté d'une barbe noire un peu plus longue que les deux arêtes qui naissent à la base du caryopse. Facile à distinguer de ses congénères de la même section par ses feuilles larges. — Peu répandu : assez abondant dans une ravine du Morne-Vert, au pied des Pitons-du-Carbet. Alt. 750 mèt. [N° 462.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

TRIBU III. SCLÉRIÉES.

Scleria Berg. (du grec « skleros », dur, parce que les caryopses sont durs.

S. *pratensis* Lindl., S. *communis* Kth ; Sclérie des prés. Vulgo : Herbe-couteau. — Vivace par ses rhizomes rampants et forts, peu cespiteux. Feuilles longuement linéaires, scabres sur les bords, à chaume haut de 60-90 cm., à chaume et gaine triailés, à ligule herbacée, ovée-oblongue, obtuse. Inflorescence en panicule terminale, à branches triailées ; fleurs des épillets mâles, à 1 étamine ; glumes inférieures vides ; fleur femelle, à 1 style ;

caryopse globuleux, blanc à la maturité, très poli et luisant, d'un diamèt. de 1-5 mm., niché dans un double disque dont l'extérieur, à 3 lobes terminés en pointe allongée, se sépare facilement du second, qui est à 2 lobes et adhérent à ce caryopse. — Çà et là dans les savanes herbeuses, dans les haies, sur le bord des chemins des basse et infra-moyenne régions de toute la Guadeloupe, de la Grande-Terre et de Marie-Galante. Alt. 0-600 mèt. [N° 3824.]

Martinique. — Vulgo : Herbe à couteau. — Dans toute l'île. [N° 443.]

S. *microcarpa* Nees, variété *latifolia macrocarpa*. Vulgo : Herbe-razoir. — Vivace par ses rhizomes, haut de 1-2 mèt., rarement plus haut, droit, ornemental, à feuilles lancéolées-linéaires, scabres sur les bords, rigides, penchées à l'extrémité, à gaine fendue, au sommet, en deux lobes, garnie de trois ailes larges, allant en diminuant du sommet à la base et formant finalement trois carènes, à ligule deltoïde. Inflorescence en panicule souvent très allongée, étroite, interrompue, à branches trigones ; épillets mâles situés dans le bas des branches, chacun contenant trois fleurs avec trois étamines : les fleurs supérieures, femelles ; caryopse globuleux, blanc à la maturité, très poli et luisant, surmonté d'une pointe très noire ; disque double : l'extérieur, tronqué ; l'intérieur, trilobé. — Vit en société dans les endroits marécageux de l'intérieur des terres et dans les terres marécageuses et inondées du bord de la mer : Gourbeyre (étang du Valcanard), où il abonde, Petit-Canal (près du bord de mer), Baie-Mahault, Gozier, Lamentin. Alt. 0-350 mèt. [N° 3112.]

Martinique. Vulgo : Herbe-razoir. — Ducos, Lamentin (près de l'embarcadère de l'usine de Lareinty, etc.). [N° 445.]

S. *scindens* Nees ; Sclérie coupante. Vulgo : Herbe coupante. — Vivace par ses rhizomes, haut de 1 m 50-2 m 50, à feuilles rudes, très scabres sur les bords, longues, linéaires, étroites, penchées ; à gaine non ailée, mais à trois carènes finement serretées-scabres ; à ligule courte, arrondie-obtuse. Inflorescence en panicule longue de 7-9 cm., naissant près de la dernière feuille du chaume, à branches triquètres, étalées ; épillets mâles à trois fleurs, chacun à trois étamines ; caryopse comme dans le précédent : disque intérieur trilobé, supporté par un petit carpophore ; l'extérieur, ondulé. — Dans les bois secs, ou plus ou moins humides de l'infra-moyenne région de toute la Guadeloupe proprement dite, surtout dans le massif de Houëlmont, dans les bois de Deshaies, des Trois-Rivières, de Pigeon, des Vieux-Habitants, etc. Alt. 50-670 mèt. [N° 3111.]

Martinique. Vulgo : Herbe à couteau. — Dans les clairières et sur les lisières des bois inférieurs. [N° 446.]

S. *latifolia* Sw. ; Sclérie à larges feuilles. Vulgo : Herbe à couteau. — Vivace par ses rhizomes forts et volumineux, haut de 0 m 70-1 m 60, à feuilles larges, oblongues-lancéolées, ou lancéolées ; à chaume triangulaire ; gaine à

trois ailes, allant en diminuant du sommet vers le nœud; ligule dure, deltoïde, obtuse. Inflorescence en panicule compacte, plus large que dans le précédent : tantôt nettement pyramidale, tantôt arrondie, à branches triquètres, scabres; épillets mâles, à trois fleurs, chacune à trois étamines, droites; caryopse unique dans chaque épillet femelle; branches principales de la panicule armées, à la base, d'une longue arête, les branches secondaires d'une arête courte, subulée, celles des épillets mâles et femelles d'une arête plus longue qu'eux; caryopse blanc à la maturité, légèrement déprimé au sommet et terminé par une petite protubérance; disque intérieur inciso-denté et à trois lobes plus longs que le disque extérieur ouvert et ondulé. Facile à distinguer de ses congénères par ses larges feuilles. — Dans tous les bois plus ou moins humides de la région infra-moyenne de toute la Guadeloupe proprement dite. — On en rencontre deux variétés : l'une dont les branches de la panicule et les épillets sont d'un blanc pâle ou couleur paille; l'autre où ils sont noirâtres, bruns ou pourpres. Alt. 350-1100 mèt. N° 3113.

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à couteau. — Dans tous les bois humides ou plus ou moins secs. [N° 443 *a*.]

S. *reflexa* H. B. et Kth, S. *flagellum* Griseb.; Sclérie à branches tombantes. Vulgo : Herbe à couteau. Sl., t. 77, f. 1. — Vivace, grimpant, pouvant monter sur des arbres très élevés; à branches pendantes; à feuilles linéaires-acuminées, très scabres sur les bords; à gaine sans ailes, trigone, très finement serretée, avec des dents placées à rebours; à ligule scarieuse, courte, obtuse, noirâtre, souvent oblitérée. Les feuilles des S. *reflexa* H. B. et Kth, *latifolia* Sw. et *scindens* Nees sont très tranchantes : elles occasionnent des blessures profondes et douloureuses. Inflorescence en panicules terminales et axillaires, toutes courtes, compactes, pyramidales, à branches triquètres, pubescentes; épillets mâles à trois fleurs, chacune à trois étamines; épillets femelles placés plus haut, renfermant un caryopse globuleux-ovoïde, blanc, luisant, terminé par un petit mamelon; disque extérieur subentier, à bord renflé et noir, renfermant le petit disque intérieur. — Abondant dans les bois secs ou plus ou moins humides des moyenne et infra-moyenne régions des grands bois, où il forme souvent des fourrés impénétrables : Houëlmont, Gourbeyre, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Bouillante, Deshaies, etc. Alt. 300-800 mèt. [N° 3825.]

MARTINIQUE. Vulgo : Herbe à couteau. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : hauteurs de Sainte-Luce, des Trois-Ilets, La Régale, Grand'Anse, etc. [N° 444.]

S. *lithosperma* Sw. (emend), S. *filiformis* Sw., S. *purpurea* Poir.; Sclérie à semences pierreuses. — Vivace, cespiteux, ornemental, haut de 50-75 cm. droit; à feuilles étroitement linéaires, carénées, glabres; à chaume triangulaire, nu dans le haut; à ligule deltoïde, obtuse. Inflorescence en faisceaux

courts, pédonculés, axillaires et terminaux, très distants, composés d'un petit nombre d'épillets; bractée mère, longue, séteuse, rigide, droite ou subulée; épillets mâles à une étamine; caryopse globuleux, blanc, obtusément trigone à la base; disque trigone, noirâtre, simple, petit. — Abondant dans les mornes inférieurs peu boisés, secs et rocailleux de Vieux-Fort, des Vieux-Habitants, de Bouillante, de Pigeon, de Deshaies, etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 3114.]

MARTINIQUE. — Hauteurs du Diamant, des Trois-Ilets, Sainte-Luce (près du bord de mer.) [N° 446 *a*.]

TRIBU IV. CARICINÉES.

Carex L. (du latin « carere », manquer, parce que les épillets supérieurs sont mêlés et ne portent pas de semences.)

C. *Dussiana* Boekeler; Laiche de Duss. — Vivace, haut de 55-75 cm.; à chaume mince, penché, triangulaire; à feuilles très longues, très glabres, plates, beaucoup plus longues que le chaume, lancéolées-linéaires, très acuminées et graduellement rétrécies vers la base, presque toutes radicales, bi-tricaulinaires; ligule nulle; gaine triangulaire. Inflorescence en épis formant des panicules lâches, allongées, longuement pédonculées, fastigiées, biaxillaires et triterminales, toutes d'inégale longueur; épis longs de 8-12 mm., sessiles, obovés-allongés, garnis, à la base, d'une arête droite, barbelée, tantôt plus courte, tantôt de moitié moins longue que l'épi, et à 2-3 bractées vides; épillets distiques : les huit premiers renfermant des fleurs femelles, à trois styles, à caryopse comprimé-ovoïde, pointu, renfermé dans un utricule, persistant, ovoïde-allongé et muni, à la base, d'une écaille légèrement carénée, pointue, uninerviée; fleurs mâles dans la partie supérieure de l'épi, à trois étamines. — Peu répandu : çà et là dans les hauteurs du Morne-Vert. Alt. 500-700 mèt. [N° 763 *b*.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

CENT TRENTE-QUATRIÈME FAMILLE. — LILIACÉES.

ASPHODÉLÉES.

Aloe L. (du grec « Aloé », mot qui vient de la langue orientale, ou du mot arabe « Alhoch », en hébreux « Alal », brillant, amer.)

A. *vulgaris* Lam.; **A.** *barbadensis* Mill.; Aloé commun. Vulgo : Aloès. Desc., vol. II, t. 130, p. 160. — Vivace, stolonifère, à tige généralement courte. Feuilles rosulées, extrêmement épaisses, remplies d'un suc filant, verdâtre brun, lancéolées-acuminées, dentées; dents distantes, plus ou moins

épineuses. Hampe comprimée, haute de 70-85 cm., simple ou à 2-5 branches; inflorescence en grappes pouvant atteindre 15 cm. de long. Fleurs pédicellées, d'un jaune orange strié de vert, en clochettes 6-fides, pendantes, subcylindriques, bossues à la base, longues de 2-4 cm.; pédicelles garnis d'une bractée blanche, mince, ovée-lancéolée; étamines hypogynes, légèrement exsertes; anthères introrses; style exsert, simple; stigmate trilobé. — Fl. de février à mai, mais ne produit pas de fruits. — Introduit probablement de la région méditerranéenne. — Cultivé comme plante médicinale, mais se rencontre assez souvent à l'état sauvage dans les endroits très secs, pierreux et arides : côte entre Baillif et les Vieux-Habitants, bord de la rivière des Pères, mornes calcaires du Petit-Canal, environs du Moule. — Dans nos deux colonies, on met rarement à profit les propriétés purgatives bien connues de cet aloès, mais on en emploie souvent les feuilles comme très émollientes; on les préfère à toute autre substance contre les brûlures. [N° 3830.

MARTINIQUE. — Cultivé çà et là à l'état sauvage. — Hauteurs inférieures de Case-Pilote et du Diamant. [N° 1340.]

On cultive fréquemment dans les deux colonies le **Yucca** *gloriosa* L., qui montre sa belle et large panicule pyramidale en mai, juin ou juillet; il est originaire de l'Amérique; on rencontre plus rarement les **Yucca** *filamentosa* L., *flaccida* Haw et *aloifolia* L., enfin l'**Aspidistra** *elatior* Blum., etc.

Dans les jardins potagers, on voit partout : l'**Allium** *Porrum* L., vulgo : Poireau ou Porreau; l'**Allium** *fistulosum* L., vulgo : Ciboule; l'**Allium** *sativum* L., vulgo : Petit ail; l'**Allium** *cepa* L., vulgo : Oignon; l'**Allium** *ascalonicum* L., vulgo : Échalotte ou Chalotte. — Dans les hauteurs, les oignons fleurissent assez souvent.

CENT TRENTE-CINQUIÈME FAMILLE. — AMARYLLIDÉES.

Agave L. (du grec « Agauos », beau, fier, par allusion au port de la plante et à la beauté de ses fleurs.)

A. *americana* L.; Agave américaine. Vulgo : Langue à bœuf, Salsepareille. Lindley, *Vegetable Kingdom*, f. 116, p. 157. — Plante majestueuse, sans tige ou à tige courte. Feuilles nombreuses, rosulées, longues de 1^m-1^m 30 sur 2-4 cm. de large, épaisses, terminées par une pointe ligneuse, dure, acérée, droite, longue, noirâtre, garnies sur les bords d'épines recourbées et très élargies à la base. Hampe cylindrique, longue de 4-7 m. (dans nos colonies), garnie de distance en distance de bractées larges, deltoïdes, sessiles, mucronées, tournées de haut en bas. Inflorescence en panicule pyramidale, lâche, longue de 1^m 50-2^m 50; branches de la panicule très comprimées : les inférieures, horizontales, longues de 55-75 cm., et deux fois trichotomes; les

dernières divisions, courtes et terminées chacune par une ombelle contenant 5-10 fleurs. Fleurs d'un jaune très vif d'orange, longues de 8-9 cm.; ovaire infère, long de près de 3 cm.; périanthe à 6 segments ovés-lancéolés, obtus, garni au fond de plusieurs nectaires sécrétant une matière brune, mielleuse, demi-liquide qui attire des nuées d'insectes ailés; étamines exsertes, fixées à la base du tube, légèrement arquées; anthères dorsifixes; style plus long que les étamines, à stigmates trilobés-trigones. Capsule longue de 5 cm. sur 2 cm. de diamèt., s'ouvrant au sommet en 3 valves; graines très aplaties, noires en dehors, blanches en dedans, largement obovées ou irrégulièrement subquadrangulaires-arrondies. — Fl. en février, mars ou avril. — Endroits secs, rocailleux, souvent arides du bord de mer ou dans les mornes voisins de la mer : Moule, Sainte-Anne, Désirade, Marie-Galante, les Saintes (Terre-de-Bas). — Spécimen manque. Alt. 0-150 mèt.[1]

MARTINIQUE. Vulgo : Langue à bœuf. — Case-Pilote (Belle-Fontaine), Diamant, Caravelle. [N° 2136.]

On cultive souvent dans des pots ou en pleine terre, l'**A.** *americana foliis variegatis*. — Je ne l'ai jamais vu fleurir.

Fourcroya Vent. (dédié au Français Ant.-François Fourcroy, né à Paris, en 1755; en 1784, professeur de chimie au Jardin du roi, collaborateur de la nouvelle nomenclature de chimie, membre du comité de l'instruction publique et du salut public, fondateur des écoles de médecine de Paris, de Strasbourg et de Montpellier; mort en 1809.)

F. *gigantea* Vent., **Agave** *fœtida* L.; Fourcroya géant. Vulgo : Karatas. Tuss., *Fl.*, II, t. 25 et 26. — Sans tige ou à tige peu élevée. Feuilles rosulées, longues de 1m 20-1m 50 sur 16-18 cm. de large, linéaires-lancéolées, droites, épaisses, avec ou sans piquants sur les bords, terminées par une pointe acérée, cylindrique, ligneuse. Hampe longue de 7-10 m., cylindrique, très droite, garnie de bractées larges, deltoïdes, apprimées. Inflorescence en une panicule nettement pyramidale, longue de 2m 60-3m 50, à branches paniculées, distantes, alternes : les inférieures, horizontales; les supérieures, fastigiées. Fleurs à odeur forte et désagréable, blanc verdâtre, pendantes après l'éclosion, longues de près de 6 cm.; tube du périanthe filiforme, long de 2-5 cm.; lobes du périanthe, elliptiques, finement veinés, plus courts que le tube : les 3 extérieurs, plus étroits; les 3 intérieurs, plus larges; étamines 6, incluses, inférieurement dilatées; ovaire presque toujours transformé en un bulbille ové-lancéolé, acuminé. — Les racines, mises dans l'eau, sont purgatives, mais on s'en sert rarement; le suc des feuilles est

1. Cette plante reçoit des usages divers : ses feuilles donnent un textile apprécié; ses racines sont dites sudorifiques et antisyphilitiques (contiennent peut-être de la *saponine*); la tige laisse exsuder, ainsi que les feuilles, après incision, un suc sucré qui, par fermentation, donne un liquide alcoolique (*poulqué* des Mexicains), qui serait, dit-on, laxatif. (E. H.)

légèrement caustique, et avec des fragments de feuilles pilées on prépare une sorte de pâte à laquelle on ajoute du sel et du tafia, et qu'on applique contre les plaies, les blessures et les foulures des chevaux et des mulets ; les bulbilles sont acides et astringents : on en fait, à la Martinique, une espèce de sirop contre les dysenteries chroniques. Avec le bois mou et spongieux de la hampe, après dessication, on fabrique, dans les Antilles, d'excellents repassoirs pour les rasoirs, les instruments de chirurgie et les canifs. Tout le monde sait que les feuilles de cette espèce et de la précédente contiennent une filasse forte semblable à celle du chanvre. — Fl. en juin, juillet, août. — Assez abondant dans les mornes inférieurs, secs, arides et pierreux : côte de Baillif et de Deshaies, Vieux-Fort ; çà et là au Moule, au Gozier, à Marie-Galante, à la Désirade (environs de la Léproserie), etc. Alt. 0-250 mèt. [N° 3602.]

Martinique. Vulgo : Karatas, langue à bœuf, bois-chique. — Côtes sèches entre le Carbet, Case-Navire, Diamant, Anses-d'Arlet, Caravelle, Gros-Morne (où on en fait des haies). [N° 2125.]

Hymenocallis Salisb. (du grec « hymen », pellicule, et « kallos », beauté, allusion aux segments longs, tendres et délicats du périanthe qui font la beauté de la fleur.)

H. *caribæa* Herb., **Pancratium** *caribæum* L., **P.** *amœnum* Salisb., **P.** *declinatum* Jacq. ; Hyménocalle des Caraïbes. Vulgo : Lis blanc, oignon de lis, lis à l'huile. Desc., vol. VIII, t. 556, p. 135. — Haut de 45-80 cm., à bulbe rondâtre, blanc. Feuilles lancéolées-oblongues, inclinées, se rétrécissant lentement en un pétiole largement cannelé. Hampe comprimée, plus longue que les feuilles, surmontée d'une ombelle de 6-12 fleurs ; ombelle enveloppée, à la base, de deux spathes foliacées, blanches en dedans, vertes en dehors, deltoïdes, allongées. Fleurs longues de 15-22 cm., d'un parfum très suave et fort, sessiles ; tube du périanthe droit, filiforme, tantôt plus court, tantôt plus long que les lobes étroits, inclinés et plus larges au milieu qu'aux extrémités ; étamines insérées sur une couronne infondibuliforme et alternant avec ses dents pointues ; filets filiformes, vert foncé dans la moitié supérieure ; anthères fixées un peu au-dessus du milieu ; style filiforme, dépassant un peu les étamines, vert foncé dans la moitié supérieure ; ovaire trigone. — La décoction des bulbes est vomitive, et s'emploie contre l'asthme. — Fl. habituellement deux fois dans l'année. — Dans toute la Guadeloupe et ses dépendances. Est souvent cultivé dans les jardins. Alt. 0-700 mèt. [N° 3406.]

Martinique. Vulgo : Lis blanc, lis à l'huile. — Dans toute l'île. [N° 2133.]

Crinum L. (du grec « krinon », lis.)

C. *amabile* Don. — Crinole aimable. Vulgo : Grand lis rouge. — Haut de 1-1 m 40, à bulbe blanchâtre, gigantesque, formant au-dessus du sol une colonne cylindrique, haute de 40-75 cm. et d'un diamèt. de 20 cm., la partie

souterraine étant plus grosse et arrondie. Feuilles longues de 0^{m} 85-1^{m} 20 sur 12-18 cm. de large, inclinées, vert très tendre, épaisses, ondulées sur les bords, cannelées et rétrécies à la base, terminées au sommet par une pointe ferme. Hampe latérale rouge, plus longue que les feuilles, droite ou souvent tortueuse et tombante, large de 3-4 cm., comprimée, portant une ombelle composée de 15-25 fleurs. Ombelle entourée, à la base, de deux spathes concaves, allongées, blanches en dedans, d'abord dressées, ensuite fortement rejetées sur la hampe. Fleurs à odeur forte et exquise, longuement pédicellées, à tube mince, long de 5-7 cm., légèrement infondibuliforme; segments longs de 20-25 cm., rose foncé, striés de rose moins foncé, lancéolés-linéaires, finement veinés : les 3 extérieurs moins larges; étamines insérées au sommet du tube, plus courtes que les segments; ovaire allongé, ne produisant pas de semences. — Fl. principalement de janvier à mai. — Originaire de Sumatra. — Très répandu dans l'île. On le plante rarement dans les parterres, parce qu'il est trop encombrant, mais il abonde souvent dans les cimetières, dans les parcs, dans les grandes cours et dans les environs des maisons de campagne. Alt. 0-500 mèt. [N° 3831.]

Martinique. Vulgo : Gros lis rouge. — Dans toute l'île. [N° 2141.]

C. *longiflorum* Herb.; Crinole à longues fleurs. Vulgo : Lis panaché. — Haut de 65-75 cm., à bulbe rondâtre, très filandreux-spongieux, très profondément enterré, trois ou quatre fois plus grand qu'un œuf de poule. Feuilles fortement infléchies-tombantes, ondulées, oblongues-linéaires, lentement acuminées, légèrement scabres sur les bords, à nervures parallèles. Hampe droite, latérale, dépassant de beaucoup les feuilles, comprimée, rouge ou rouge vert, surmontée d'une ombelle sessile de 5-7 fleurs, longues de 18-22 cm., toujours penchée, renfermée, à la base, dans deux spathes herbacées, deltoïdes, très allongées, pointues, presque aussi longues que le tube de la fleur. Tube du périanthe filiforme, plus court que les lobes, graduellement dilaté vers le sommet en six segments oblongs-lancéolés, acuminés, blanchâtres en dedans, rose foncé, et traversés de deux stries longitudinales blanc pâle; étamines recourbées au sommet, plus courtes que les segments. — Fl. de mars à août. — Çà et là dans les endroits aquatiques ou très humides et le long des ruisseaux : environs de la Basse-Terre, Gourbeyre (habitation Saint-Charles), Trois-Rivières, Lamentin. Alt. 0-300 mèt. [N° 3833.]

Martinique. Vulgo : Lis penché. — Parc du Collège, habitation Pécoul (grand parc), Carbet, Ducos, Sainte-Anne, etc. [N° 2134.]

On rencontre encore çà et là dans les deux îles le **Crinum** *americanum* L., vulgo : Grand lis blanc, haut de 0^{m} 90-1^{m} 40, à feuilles allongées, assez étroites et rigides, à fleurs blanches, peu odorantes, disposées en ombelle [N°s 3491, 3716], et le **Crinum** *giganteum* Andr., vulgo : Grand lis blanc, qui diffère de l'*americanum* par ses fleurs à tube plus allongé et plus mince, à

segments lancéolés plus courts, et par ses étamines recourbées au sommet. [N° 2142.]

Hippeastrum Herb. (du grec « hippos », cheval, et « astron », étoile, parce que les feuilles sont équitantes et les lobes de la corolle étoilés.

H. *equestre* Herb., **H.** *occidentale* Roem., **Amaryllis** *equestris* Ait.; Hippéastre à feuilles chevauchantes. Vulgo : Lis rouge. — Haut de 15-75 cm., à bulbe arrondi, rouge en dehors, deux ou trois fois de la grosseur d'un œuf de poule. Feuilles disposées latéralement sur deux rangs, chevauchantes, oblongues-linéaires, obtusément pointues, inclinées, peu atténuées à la base. Hampe creuse, droite, glauque, dépassant les feuilles, subcylindrique, rétrécie au sommet, très souvent munie de deux sillons longitudinaux, profonds latéraux. Ombelle à 2-4 fleurs pédicellées; pédicelle vert noirâtre, long de 3-3,5 cm., dressé jusqu'au niveau de l'ovaire où il tourne à angle droit et fait prendre à la fleur une direction horizontale; spathes de l'ombelle très vertes, deltoïdes, aussi longues que la partie droite du pédicelle; tube du périanthe long de 2-3 cm., obtusément trigone, se dilatant graduellement en 6 lobes étalés, longs de 10 cm., rouge cinabre vif en dehors, blanchâtres en dedans vers la base et garnis d'une touffe longitudinale de poils blanchâtres; sépales ovales-elliptiques, subégaux; pétales plus étroits, et le troisième, opposé aux étamines, bien plus étroit et lancéolé; étamines plus courtes que les lobes, horizontales, redressées à l'extrémité : les trois externes un peu plus courtes et plus minces; anthères semilunaires, submédiafixes; pistil suivant la direction des étamines, plus long qu'elles et redressé à l'extrémité; stigmate trilobé, triangulaire. — Répandu dans toute la Guadeloupe et ses dépendances, mais particulièrement abondant dans les savanes des Trois-Rivières. — Fl. en février, mars, avril et mai. — Alt. 0-500 mèt. [N° 3316 *b*.

Martinique. Vulgo : Fleur-trompette, lis rouge. — Dans toute l'île, mais moins abondant. [N° 2143.]

Amaryllis L. (dédié à la belle nymphe Amaryllis, de « amarussein », briller.)

A. *tubispatha* L'Hérit.; Amaryllis à spathe tubuleuse. Vulgo : Petit lis blanc. (**Zephyranthes** Herb.) — Haut de 25-30 cm., à bulbe ovoïde-rondâtre et noirâtre en dehors, deux ou trois fois plus volumineux qu'un œuf de pigeon. Feuilles plates, linéaires-rubanées. Hampe filiforme, à peu près de la même longueur que les feuilles; spathe simple, tubuleuse, située au-dessous de l'ovaire, bifide, égalant à peu près en longueur la moitié des pédicelles ; tube du périanthe très court ; lobes de ce périanthe d'un blanc étincelant, verdâtre à la base, étalés, longs de 2 cm., ovés-oblongs, [illegible] longs que le pédicelle. Étamines incluses : trois plus longues et trois plus courtes, les longues deux fois plus courtes que les lobes ; pistil inclus, dépassant un peu les étamines ; style trifide. — Fl. habituellement de juillet

à octobre. — Abondant dans les jardins, où on le plante en bordures ; çà et là dans les savanes et les terres cultivées : Moule, Gozier, les Abymes, Morne-à-l'Eau, Gourbeyre, Marie-Galante, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3314 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit lis blanc, lis-savane. — Dans les jardins et à l'état sauvage. [N° 2138.]

A. *carinata* Spreng. ; Amaryllis à spathe carénée. Vulgo : Petit lis rose. (**Zephyranthes** Herb.) — Diffère du précédent : par sa taille un peu moindre, ses feuilles un peu plus étroites ; par sa spathe fendue et légèrement carénée, enveloppant la moitié inférieure du pédicelle ; par son périanthe rose, à lobes obovés-oblongs et pointus, un peu plus longs que le pédicelle et une fois plus longs que les étamines subégales. — Fl. de juillet à octobre. — Plus abondant que son congénère; cultivé et à l'état sauvage, on en fait souvent des bordures dans les parterres : Basse-Terre, Gourbeyre (dans les terres cultivées de l'habitation Saint-Charles), Vieux-Fort, Trois-Rivières (environs du Bourg). Alt. 0-500 mèt. [N° 3313 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit lis rose, lis à bordures. — Dans les jardins et à l'état sauvage. [N° 2138 *b*.]

On cultive fréquemment dans les jardins des deux colonies : 1° le bel **Eucharis** *grandiflora* Planch. (**E.** *amazonica* Linden), vulgo : Couronne de la Vierge, lis de saint Joseph, originaire des bords du fleuve des Amazones [N° 3334], Martinique [N° 2137] ; 2° le **Lilium** *longiflorum* Thunb., variété *Harrisii* Hort., vulgo : Lis de France [N° 3850] ; 3° un peu moins souvent, l'**Amaryllis** *vittata* L'Hérit. ; 4° les **Hemerocallis** *fulva* L. et *flava* L. ; 5° l'**Amaryllis** *Atamasco* L., à feuilles cylindriques et creuses. [N° 3315 *b*], Martinique [N° 2138 *c*] ; 6° le **Polyanthes** *tuberosa* L., vulgo : Tubéreuse ; 7° assez rarement l'**Agapanthus** *umbellatus* Ait., qui fleurit difficilement.

Hypoxis L. (du grec « hypo », avec la signification de quelque peu, et « oxus », pointu. Les feuilles et les lobes du périanthe sont pointus.)

H. *procumbens* L. ; Hypoxide à feuilles tombantes. Vulgo : Petit safran. — Vivace par son bulbe ovoïde-obconique, arrondi à la base, jaunâtre en dedans. Feuilles radicales, rosulées, flasques, tombantes, linéaires-acuminées, ressemblant à celles d'une Graminée, légèrement poilues : les plus longues mesurant de 20-23 cm. sur 4-8 mm. de large. Hampes 1-6, tombantes, filiformes, comprimées, très flexibles, pubescentes, plus courtes que les feuilles. Inflorescence en cyme lâche, bi-triflore (fleur rarement solitaire) ; périanthe jaune vif, petit, supporté par deux bractées filiformes plus longues que le pédicelle ; tube du périanthe complètement adné à l'ovaire, divisions 6-partites, rotacées, ovés-lancéolées, pointues ; étamines courtes, incluses. Capsule longue de 1,6-2 cm., obtusément quadrangulaire-oblongue, légèrement recourbée ; semences noires, subglobuleuses, attachées par un large funicule. — Fl. en tout temps. — Dans les savanes humides, dans les sentiers des

caféières et cacaoyères : Houëlmont, Gourbeyre (Grande Savane, Parnasse, les Palmistes, etc. Alt. 350-800 mèt. [N° 3317 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Petit safran. — Morne-Rouge, Trois-Ilets, Marin (morne-Gommier), Case-Pilote, etc. [N° 2011.] [1]

CENT TRENTE-SIXIÈME FAMILLE. — SMILACÉES.

Smilax L. (du grec « smilé », grattoir, allusion aux fortes aspérités des tiges.)

S. *macrophylla* Willd.; Salsepareille à larges feuilles. Vulgo : Liane-bamboche. Pl., éd. Burm., t. 84. — Liane vivace pouvant atteindre le sommet de très grands arbres, à tige inférieurement anguleuse, rarement subcylindrique et armée de forts aiguillons, longs ou courts, distancés ou rapprochés, noirs ou jaunâtres, pointus ou émoussés, rarement sans piquants, supérieurement cylindrique, très lisse et garnie de petits aiguillons, à branches lisses ; vrilles stipulaires, ligneuses, longues, insérées au-dessus du milieu du pétiole. Feuilles larges, obtuses ou brusquement pointues, lisses, luisantes, rigides, de la consistance du parchemin : les inférieures, ovées, cordées ou subcordées ; les supérieures et les florales, ovées-lancéolées ; les jeunes, lancéolées, toutes palminerviées, à 3-5 nervures principales et à nombreuses nervilles divariquées et saillantes des deux côtés. Inflorescence en ombelle à 18-20 fleurs pédicellées, à pédicelles un peu plus courts que le pétiole ; boutons des fleurs lancéolés. Fleurs dioïques, petites, vertes. Les mâles, périanthées à 6 lobes ; étamines insérées à la base du périanthe ; filets dressés ; anthères grises, plus longues et aussi larges que les filets. Fleur femelle à style trifide. Fruit baccien, rondâtre, d'abord très vert, devenant noir à la maturité, environ deux fois plus grand qu'une graine de poivre verte ; semences 2-3, rondes. — Fl. en juillet et août. — Assez abondant sur les lisières et dans les clairières des bois de la région infra-moyenne : Houëlmont, Gourbeyre, Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, Trois-Rivières, Vieux-Habitants, Deshaies, Sainte-Rose, etc. Alt. 250-600 mèt. [N° 3311.]

MARTINIQUE. Vulgo : Boyau-chat, liane-boyau. — Trois-Ilets, Case-Pilote, fontaine Didier, Ajoupa-Bouillon, etc. [N°s 1017, 1017 *b*.]

De cette famille, on rencontre en abondance, comme plantes introduites et cultivées, le **Dracæna** *Sieberi* Planch., vulgo : Roseau des Indes, haut de 2-3 mèt., à fleurs roses, en panicule droite, terminale ; l'**Aletris** *fragrans* L., haut de 5-6 mèt., à fleurs très odorantes, en grappes axillaires, longues, pendantes

1. L'**Hypoxis** *decumbens* Aublet (**Curculigo** *scorzoneræfolia* Baker) est employé à la Guyane : ses fleurs y passent pour emménagogues, et ses feuilles pour antispasmodiques. Il est probable que l'espèce des Antilles jouit des mêmes propriétés (à vérifier). E. H.

et interrompues. — Avec ces deux espèces, on fait très souvent des clôtures. On cultive plus rarement le **Dracæna** *umbraculifera* Jacq. — Au Jardin botanique de Saint-Pierre, on remarque le **Dracæna** *stricta* Sims, le **D.** *marginata* Lam., le **D.** *indivisa* Forst., le **D.** *Guilfoylei* Veitch, le **D.** *draco* L. — Plusieurs de ces espèces se sont répandues dans le pays, mais n'y fleurissent que rarement.

Le **Sanseviera** *zeylanica* Willd., à feuilles panachées, à fleurs d'une odeur forte et exquise, portées sur une hampe radicale presque aussi longue que les feuilles, orne souvent les jardins ; il se multiplie très rapidement par ses stolons.

CENT TRENTE-SEPTIÈME FAMILLE. — DIOSCORÉES.

Dioscorea L. (dédié au Grec Dioscorides Pedanius, d'Anazarbe, dans la Cilicie, qui vivait dans le Ier siècle de l'ère chrétienne. Il a écrit un traité de botanique en cinq volumes et un traité sur la *Matière médicale*.)

D. *alata* L. ; Igname à tige ailée. Vulgo : Igname blanc. Desc., vol. VIII, t. 537. — Grimpant, voluble, à tige garnie de quatre ailes, plus ou moins larges, très souvent ondulées. Feuilles très ternes, opposées, longuement pétiolées : les adultes, oblongues, cordées, ovées, à sinus profonds, à 5-7 nervures principales ; les jeunes, ovées et à 3 nervures, toutes brusquement terminées en pointe. Bulbes aériens, ruguleux, noirâtres, avec ou sans piquants. Fleurs dioïques, blanchâtres : les mâles, très petites, en panicules axillaires et terminales, verticillées, quelquefois géminées et opposées : étamines 6 ; les femelles, en épis simples, géminés ou verticellés par 3, pouvant atteindre 4 cm. de long ; ovaire infère ; stigmate tripartite, large. Capsule elliptique, longue de 1,6-2 cm., subsessile, à trois ailes, dont une ou deux fois plus étroite que les autres. — Originaire de l'Archipel océanien. — Çà et là à l'état sauvage et cultivé dans toute la Guadeloupe, la Grande-Terre et à Marie-Galante.

On en rencontre plusieurs variétés sous les noms de : *Igname d'eau*, à bulbes aériens, muriqués, à tubercules tendres et faciles à cuire ; *Igname portugaise*, à tige épineuse dans le bas, à tubercule large et noir en dehors ; *Igname Pacala*, à tubercule très large. — Fl. habituellement en septembre. Alt. 0-500 mèt. [Nos 3309, 3544.]

MARTINIQUE. Vulgo : Igname Saint-Martin. — Cultivé dans toute l'île. — Çà et là dans les halliers à l'état sauvage. [N° 512.]

D. *pilosiuscula* Berter. ; Igname pubescente. Vulgo : Igname bâtard. — Grimpant, à tige mince, très flexueuse, subcylindrique, striée finement et

légèrement pubescente, à bulbilles rondâtres ou ovoïdes, nombreux : les jeunes, lisses; les adultes, muriqués. Feuilles subcordées, ovées, brusquement acuminées, pubescentes en dessous : les adultes, à 5-7 ; les jeunes, à 3 nervures principales. Fleurs dioïques : les femelles, distantes, en épis solitaires, axiliaires, filiformes, pendants, longs de 2,5-3,5 cm., à pédicelles, rachis et ovaires pubescents ; fleurs mâles inconnues.

Le tubercule de cette espèce est aplati, long de près de 20 cm. sur 10 cm. de large et de 5 cm. d'épaisseur ; il peut se manger, mais il est peu apprécié à cause de son goût amer. — Fl. en octobre ou en novembre. — Rare : Houëlmont (environs de l'habitation Bisdary) [N° 3809.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

D. *multiflora* Presl, **D.** *altissima* Sieb. ; Igname à fleurs nombreuses. Vulgo : Igname bâtard, Igname marron, Igname grand-bois. Pl., éd. Burm., t. 117, f. 1. — Grimpant, pouvant atteindre plus de 15 mèt. d'élévation, à tige cylindrique, très glabre, à branches très allongées, pendantes, filiformes. Feuilles larges, ternes, quelquefois panachées en dessus et violettes en dessous, cordées, deltoïdes, cuspidées : les adultes, à 5-7 ; les jeunes, à 3 nervures principales ; bulbilles grands, peu nombreux, mangeables, rondâtres, ou ovoïdes-allongés, jamais muriqués. Fleurs dioïques : les mâles très petites, en glomérules sessiles, distants, disposés en épis filiformes, allongés, solitaires ou géminés, ou en panicule très lâche et très longue ; étamine 6, 3 fertiles et 3 stériles, insérées à la base des lobes rotacés du périanthe ; fleurs femelles en épis simples, solitaires ou réunis en grappe. Capsule échancrée au sommet, rondâtre, longue de 2-2,4 cm., un peu plus large que longue, à 3 ailes inégales ; semences très aplaties, complètement entourées d'une aile membraneuse et très fragile. — Ses tubercules sont allongés, souvent presque cylindriques, à chair blanche et comestible. — Fl. en novembre et décembre. — Assez abondant dans tous les bois secs ou humides de la région infra-moyenne de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 300-600 mèt. [N°s 3547, 3565.]

MARTINIQUE. Vulgo : Igname marron. — Dans tous les bois. [N° 1013.]

D. *Cayennensis* Lam., **D.** *Berteroana* Kth ; Igname de Cayenne. Vulgo : Igname-Guinée. — Grimpant, à tige souvent noire ou noirâtre, cylindrique ou anguleuse ou anfractueuse dans le bas, ligneuse, garnie d'aiguillons habituellement noirs, acérés, de longueur très variable. Feuilles très vertes, luisantes, membraneuses : les adultes, cordées-rondâtres et à 5-7 nervures ; les jeunes, cordées-deltoïdes et à 3 nervures. Fleurs dioïques : les mâles en épis simples, solitaires ou plus souvent deux opposées, naissant à l'aisselle de chaque feuille, tout le long des jeunes branches, rarement en panicule composée de 7-12 épis racémiformes ; périanthe blanc pâle : étamines 6, toutes fertiles ; anthères subglobuleuses presque aussi longues que

les filets courts. — Je n'ai jamais pu trouver des pieds à fleurs femelles. — Originaire de la côte occidentale d'Afrique. Généralement cultivé dans toutes les Antilles, on en rencontre de nombreuses variétés qui diffèrent entre elles par la couleur et la forme des tubercules, le nombre des épis. Les principales sont : l'*Igname carême*, parce qu'on les récolte habituellement pendant le carême, à piquants noirs, et les branches garnies, à la base, d'une bractée charnue, épaisse, ovale ou ovale-deltoïde, à tubercule jaune ; l'*Igname Grand Monsieur* ou *Monsieur*, parce que ses tubercules l'emportent en excellence sur les autres variétés ; l'*Igname jaune grosse-tête*, à tubercules jaunes et larges, etc. [Nos 3286, 3543, 3546, 3564.]

MARTINIQUE. Vulgo : Igname-Guinée, igname-ouaoua. [Nos 510, 513, 514.]

D. *trifida* L. ; Ignane à feuilles trilobées. Vulgo : Cousse-couche, couche-couche. — Grimpant, vigoureux, à tige anguleuse ou pourvue de quatre ailes courtes ; bulbilles arrondis, glabres. Feuilles alternes, larges, ternes, fendues jusqu'au delà du milieu du limbe en trois lobes ovés-oblongs et pointus : celui du milieu, beaucoup plus large et plus long ; les deux latéraux, à un lobe basilaire, arrondi. Fleurs dioïques, axillaires : les mâles, pédicellées, distantes, vertes, en grappes allongées racémiformes et réunies par 3-7, pendantes ; étamines 6, toutes fertiles, insérées sur le tube très court du périanthe infondibuliforme ; les femelles distantes, en épis pendants, toujours géminés, pouvant atteindre jusqu'à 42 cm. de long; rachis légèrement pubescent. Capsule longue de 2,7-3 cm., triailée, surmontée du style persistant. — Fl. en novembre et décembre. — Introduit, origine incertaine. Cultivé dans toutes les Antilles. — Cette espèce produit habituellement un grand nombre de tubercules allongés ou fusiformes, attachés à un fil comme ceux du Topinambour et fournissent un aliment délicat, très appétissant et recherché, qui l'emporte de beaucoup sur les autres ignames par sa valeur. [No 3560.]

MARTINIQUE. Vulgo : Cousse-couche. [No 996.]

D. *tuberosa* Vell. ; Igname tubérifère. Vulgo : Patte à cheval, Igname-Bonda. — Diffère du précédent par ses tiges moins élevées, les lobes de la feuille beaucoup moins allongés, ses fleurs moins nombreuses, ses tubercules plus larges, blancs en dedans et aplatis comme le dessous d'un sabot de cheval. — Cultivé dans toute la Guadeloupe et aussi à la Martinique. (Spécimens manquent.)

Rajania L. (dédié à l'Anglais John Ray (Wray), né en 1622, à Blak-Notley, dans l'Essexhire, théologien et naturaliste ; mort en 1705, dans son lieu de naissance ; a écrit : *Catalogus plantarum circa Cantabrigiam nascentium* ; *Catalogus plantarum Angliæ et insularum adjacentium* ; *Methodus plantarum*, etc.)

R. *cordata* L. ; Rajanie à feuilles en cœur. Vulgo : Igname-pas-possible, igname-bamboche, igname-bamboche bâtard. — Grimpant, ornemental, à

tige cylindrique, sans épines. Feuilles membraneuses, vert pâle, deltoïdes-pointues, cordées, à sinus profond et largement ouvert, lobes basilaires arrondis, limbes à 9 nervures ; pétiole plus court que le limbe ; bulbilles nuls. Fleurs vertes, dioïques, pédicellées : les mâles en panicules géminées ou réunies par 4, composées de grappes spiciformes, courtes, 3-6-flores ; étamines 6, insérées au fond du périanthe ; fleurs femelles en grappes allongées, pendantes, réunies par 4-6, longues de 20-35 cm. ; pédicelles des fleurs mâles et femelles capillaires et garnis, à la base, d'une bractée courte, cylindrique, pointue et souvent accompagnée d'une fleur avortée. Fruit indéhiscent, samaroïde, obtus, membraneux, blanchâtre, portant inférieurement un bec latéral, qui est le style persistant, et supérieurement une aile membraneuse, obtuse, semi-ovale, longue de 1,5-1-8 cm., ayant la forme d'une petite lame de couteau courte ; semence 1. — Tubercule mangeable, mais amer, cylindrique, verticalement enfoncé dans la terre. — Assez abondant dans les bois secs de tout le massif de Houëlmont ; plus rare dans les bois inférieurs des Trois-Rivières. Alt. 300-560 mèt. [Nº 3285.]

Martinique. Vulgo : Igname-ououa. — Rare : çà et là dans les bois entre le Camp Balata et le bourg de Saint-Joseph. [Nº 511.]

CENT TRENTE-HUITIÈME FAMILLE. — IRIDÉES.

Cipura Aubl. (nom indigène de la plante à la Guyane française.

C. *martinicensis* H. B. et Kth ; Cipura de la Martinique. Vulgo : L'Envers mâle. Pl., édit. Burm., t. 261, f. 2 ; Desc., vol. IV, f. 252, p. 85 (Iris L.). Haut de 40-80 cm., ornemental, très droit, vivace par son tubercule conique. Feuilles radicales, équitantes, lancéolées-linéaires, plates, 3-6 pour chaque pied, plus courtes ou plus longues que la tige ; feuilles caulinaires 1-2, spathiformes, engainantes à la base. Inflorescence en une sorte de cyme bi-quadriflore, portée sur un pédoncule nu, subcylindrique ; cyme garnie, à la base, de deux spathes ovées, pliées en deux, tantôt rapprochées, tantôt distantes l'une de l'autre et couvrant partiellement ou entièrement les pédicelles et les bractées minces, longues et luisantes des fleurs. Périanthe caduc, à six lobes profonds, uniformément jaune ou plus souvent pourvu au-dessous du milieu d'une large strie noire, transverse : les trois lobes extérieurs (calice), plus grands, obovés, réfléchis, longs de 11-18 mm. ; les trois intérieurs (corolle), plus étroits et environ une fois plus courts. Étamines 3, oppositisépales ; anthères extrorses ; style tripartite ; stigmate large ; ovaire infère à trois loges multiovulées. Capsule trigone, à angles arrondis, oblongue, s'ouvrant au sommet par trois ouvertures rondes ; semences brun noir, de la grosseur d'une graine de radis. — Selon Descourtilz, la plante est diuré-

tique-excitante, et les racines, employées comme purgatives, vomitives et astringentes, seraient, selon le Dr Renaud, un puissant emménagogue. D'après des renseignements précis, cette herbe ne jouit d'aucun crédit ni à la Guadeloupe ni à la Martinique, où son usage dans la médecine domestique est nul. — Fl. presque toute l'année dans les endroits humides. — Abondant dans toutes les savanes de la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt. 0-700 mèt. [N° 3312 *b*.]

MARTINIQUE. Vulgo : Lis jaune savane. — Abondant dans toute l'île. [N° 1951.]

C. *plicata* Griseb., **Sisyrinchium** *latifolium* Sw.; Cipura à feuilles plissées. Vulgo : L'Envers femelle, chance. (**Moræa** Sw., **Marica** Curt.) — Haut de 40-60 cm., formant des touffes larges, vivace par son tubercule ovoïde-anguleux, noirâtre en dehors, blanc en dedans, long de 4-6 cm. Feuilles radicales, rosulées, plissées, à six côtes, longuement lancéolées-acuminées au sommet et lentement acuminées à la base, plus longues que la tige, 4-5 pour chaque pied : les adultes, tombantes; les jeunes, dressées. Tige sillonnée. Inflorescence en une cyme terminale naissant à l'aisselle d'une feuille allongée, spathiforme et portant un nombre variable de fleurs très inégalement pédicellées, dont chacune est entourée, à la base, d'une bractée courte et très concave. Périanthe à six lobes blancs, subégaux. — Les ovules de cette espèce avortent presque toujours. — Fl. de juin à novembre. — Abondant dans les savanes argilo-ferrugineuses du Lamentin et de Baie-Mahault. Alt. 10-150 mèt. [N° 3836.]

MARTINIQUE. Vulgo : Chalotte-bois, chalotte-savane. — Les bulbes, réduits en pâte et mis dans le tafia, sont employés en friction contre les rhumatismes[1]. — Çà et là dans les bois et les savanes inférieurs de Case-Pilote et des Trois-Ilets. Alt. 200-300 mèt. [N° 1950.]

Le **Belamcanda** *chinensis* Red. (**Pardanthus** *sinensis* Van-Houtte), vulgo : Iris tigré, haut de 0m 90-1 mèt., à fleurs tigrées, en cymes larges et lâches, est assez souvent cultivé dans les jardins des deux colonies. Originaire de la Chine. [N° 1949.]

CENT TRENTE-NEUVIÈME FAMILLE. — PONTÉDÉRIACÉES.

On cultive dans les étangs, les bassins et les mares d'eau douce des deux colonies, l'**Eichhornia** *crassipes* Solms, vulgo : Gayeul bleu (**Pontederia** Lin.), haut (dans les mares profondes) de 0m 90-1m 20, remarquable par ses feuilles

1. A la Guyane, on utilise, sous le nom d'Envers, le **Cipura** *paludosa* Aublet comme un antispasmodique éprouvé; on l'emploie, mêlé au laudanum, contre les convulsions des enfants. Si ces propriétés étaient bien établies, on les retrouverait, probablement à un égal degré, dans les deux espèces des Antilles. (E. H.)

très vertes, luisantes, réniformes-cordées, ses pétioles gros, vésiculeux, renflés au-dessous du milieu, mais surtout par ses grandes fleurs bleues en épi large terminal. — Il se multiplie si facilement que, tous les ans, il faut en détruire une masse de pieds. — Fl. de mars à juillet. — Originaire du Sud des États-Unis. — Les Saintes (Terres de Haut et de Bas), Saint-François (habitation Richeplaine), etc. [N° 3331.] — MARTINIQUE. — Lamentin, Fort-de-France, Saint-Pierre, etc. (Spécimen manque.)

CENT QUARANTIÈME FAMILLE. — BROMÉLIACÉES.

TRIBU I. BROMÉLIÉES (ovaire infère, baie)

Ananassa Lindl. (de Anana, Anassa ou Nana, chez les Tupis du Brésil pour désigner une Broméliacée semblable à l'Ananas.)

A. *sativa* Lindl.; Ananas cultivé. Vulgo : Ananas. — Originaire de l'Amérique continentale équatoriale, répandu maintenant dans toutes les parties intertropicales du monde entier, cultivé en serres dans les pays tempérés et froids. — On en rencontre de nombreuses variétés dans les colonies, dont les principales sont : l'*Ananas jaune ordinaire*, l'*Ananas anglais*, l'*Ananas-bouteille*, l'*Ananas vert*, l'*Ananas pain-de-sucre*, l'*Ananas pot-à-eau*, l'*Ananas Barbade*, l'*Ananas de Cayenne* ou *Barot*, l'*Ananas-porcelaine*. (Spécimen manque.)

Bromelia L. (dédié à Olaüs Bromel, né en 1639, à Gothembourg, en Suède, médecin et botaniste; mort en 1705; a écrit *Chloris gothica*.)

B. *Karatas* L. Vulgo : Karatas (du nom indigène brésilien « Karaguata-acanga ».) — Terrestre, vivace par ses stolons. Feuilles radicales nombreuses, longues de 1 m 20-1 m 50 sur 3,3 cm. de large, gracieusement recourbées, acuminées, glauques-pulvérulentes en dessous, élargies à la base, légèrement cannelées, et bordées d'aiguillons courts, recourbés, acérés, distants et tournés vers le haut; base de la feuille, garnie de poils roux, brillants, couchés. Fleurs nombreuses, roses, sessiles, insérées sur un réceptacle ou une tête large, située au fond de la corbeille formée par les feuilles. Tube du calice, cylindrique, garni de poils laineux, couchés; lobes du calice, oblongs-lancéolés, une fois plus courts que le tube de la corolle et aussi longs que le tube du calice. Fruit long de 8 cm., subcylindrique au milieu, atténué au sommet et à la base, à trois loges contenant chacune un grand nombre de semences brunâtres. — Le fruit, chargé de poils courts, se mange; il est acidule, très rafraîchissant et d'une saveur très agréable[1]. — Peu abondant. Çà et là dans

1. Sous le nom vulgaire de Carata, on utilise de cette plante à la Guyane française : le suc des feuilles et de la tige pour la cicatrisation des plaies récentes; la teinture alcoo-

les endroits secs, rocailleux, peu boisés près de la mer et dans les mornes inférieurs : Deshaies, Pigeon, Pointe-Noire, Bouillante. Alt. 5-300 mèt. [N° 3319.]

MARTINIQUE. Vulgo : Karatas. — Case-Pilote, Case-Navire, Trois-Ilets. [N° 994.]

Wittmackia Mez.

W. *lingulata* Mez; Wittmackie à pétales munis d'un appendice linguliforme. Vulgo : Ananas sauvage. Pl., édit. Burm., t. 64, f. 1. (**Chevalliera** Gaudich.) — Haut de 66-95 cm. Feuilles larges, rigides, brusquement acuminées au sommet, bordées de dents noires, crochues, acérées, courtes. Hampe plus longue que les feuilles, garnie de bractées apprimées, lancéolées-acuminées. Inflorescence en une panicule large, composée de 5-7 branches allongées, distantes, cylindriques, longues de 15-18 cm., et munies, à la base, d'une bractée semblable à celles de la hampe, mais plus petite. Fleurs subsessiles, beaucoup plus longues que la bractéole subulée de chacune d'elles. Calice rigide, plus long que la bractéole, à lobes obliquement obovés, arrondis et plus longs que la pointe qui les termine. Corolle blanchâtre ou rose; pétales distincts, munis d'une sorte d'appendice linguliforme et dilaté à la base. Baie ovoïde, surmontée des trois pointes rigides, acérées et persistantes du calice. — Fl. en avril et mai. — Çà et là dans les bois humides ou secs : Gourbeyre (morne Goblin), Houëlmont (environ de la batterie), Camp-Jacob, Pointe-Noire, Ravine-Chaude. Alt. 200-700 mèt. [N° 3317.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ananas-marron. — Champflore, plateau des Trois-Ilets, hauteurs de La Régale, etc. [N° 273.]

Æchmea R. P. (du grec « aichmé », piquant, parce que les lobes du calice sont terminés par une arête et les feuilles sont bordées de piquants.)

A. *serrata* Mez, **A.** *dichlamydea* Baker; Aechmea à feuilles serretées. Vulgo : Ananas sauvage. — Haut de 70-85 cm., très ornemental, arboricole. Feuilles rigides, ovales-lancéolées : les plus longues mesurant jusqu'à 85 cm. sur 5 cm. de large, très élargies à la base, brusquement mucronées au sommet, glauques en dessous, bordées dans toute leur longueur de dents noires ou noirâtres, acérées, élargies à leur base. Hampe un peu plus longue que les feuilles, noirâtre, garnie de bractées blanches, alternes, renversées, lancéolées, membraneuses. Inflorescence en panicule cylindrique-pointue, longue de 28-35 cm. sur une épaisseur de 9-12 cm., composée d'un grand nombre d'épis comprimés, longs de 5-7 cm. et portant 1-4 paires de fleurs distiques et sessiles; pédicelles des épis garnis d'une bractée blanche, laineuse, presque aussi longue que l'épi; rachis et pédicelles couverts d'un

lique des feuilles est employée comme détersive des ulcères. Le suc, qui est amer, pourrait, dit-on, remplacer le savon et contient peut-être de la saponine. (E. H.)

duvet laineux, court, caduc, brun; fleurs pourpre foncé, peu ouvertes, chacune entourée d'une bractéole très concave, ovale, pointue, couverte d'un duvet farineux et caduc. Baie bleu foncé à la maturité, ovale, pointue; semences rondâtres. — Çà et là sur les arbres, dans les bois inférieurs, secs et aussi dans les endroits boisés près du bord de mer : Gourbeyre (morne Goblin), Houëlmont (batterie), Pointe-Noire (Gommier), Deshaies (près de la mer). Alt. 25-600 mèt. [N° 3325.]

Martinique. Vulgo : Ananas sauvage. — Carbet (le long de la rivière), Trois-Ilets, La Régale, Anses-d'Arlet (morne Larger), etc. [N° 272.]

Dans les jardins, on cultive fréquemment l'**Aechmea** *fulgens* Brongn.

TRIBU II. TILLANDSIÉES (ovaire supère, capsule).

Pitcairnia L'Hérit. (dédié à Archib. Pitcairn, né en 1662, à Édimbourg, professeur de médecine à Leyde, en 1692, et à Édimbourg, en 1693, où il est mort en 1713.)

P. *penduliflora* A. Rich.; Pitcairnie à fleurs pendantes. Vulgo : Ananas grand-bois. — Haut de 0m 90-1m 60, et exceptionnellement bien au delà, droit. Feuilles rigides, souvent longues de plus de 1 mèt. sur 14 cm. de large, peu recourbées. Hampe grosse, très vigoureuse, garnie de bractées larges, rapprochées dans le bas, graduellement plus petites dans le haut. Inflorescence en panicule large, nettement pyramidale, à branches inférieures horizontales ou souvent penchées; fleurs confinées aux extrémités des branches nues et cylindriques, disposées en épis distiques, 4-6-flores; corolle jaune, très peu ouverte. C'est de toutes les Broméliacées arboricoles des Antilles, celle qui offre les plus grandes dimensions. — Assez abondant dans les grands bois humides des Bains-Jaunes, du Matouba, des Trois-Rivières, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 3837.]

Martinique. Vulgo : Ananas sauvage. — Calebasse, Fonds-Saint-Denis, Gros-Morne, Grand'Anse, bords supérieurs du Lorrain. [N° 278.]

P. *bracteata* Dry., **P.** *latifolia* Red., **P.** *sulfurea* Andr.; Pitcairnie à fleurs garnies de larges bractées. Vulgo : Ananas rouge montagne, fleur rouge montagne. — Terrestre, haut de 60-80 cm., généralement droit. Feuilles linéaires-acuminées, bordées d'aiguillons noirâtres dans le bas, et à la face inférieure, revêtues, vers la base, d'une poussière blanchâtre; celles de la base, peu développées : les supérieures, longues, fortement recourbées-tombantes, ondulées; celles de la hampe, bractéiformes, deltoïdes-acuminées, graduellement plus courtes. Hampe dépassant de beaucoup les feuilles. Inflorescence en un épi dense, cylindrique, pouvant atteindre jusqu'à 23 cm. de long; fleurs brièvement pédicellées, chacune garnie d'une bractée concave,

rouge foncé, pluscourte que la corolle; corolle longue de 4-5 cm., écarlate, d'une grande beauté, quelquefois d'un jaune de soufre dans les régions où émergent des sources sulfureuses, exceptionnellement blanchâtre jaune. Lobes du calice pointus, une fois plus courts que la corolle, beaucoup plus longs que le pédicelle. Pétales distincts, voûtés au sommet et garnis, à la base et à l'intérieur, d'une écaille deltoïde-arrondie, large, longue de près de 3 mm.; filets filiformes; anthères quatre fois plus courtes que les filets; stigmate tordu. Ovaire trigone; semences fusiformes, portant à chaque extrémité un prolongement filiforme. — Fl. surtout de février à juillet. — Très abondant dans la haute région des montagnes : Savane aux Ananas, Savane à Mulets, cône et plateau de la Soufrière, Grande-Découverte, etc. Alt. 1000-1480 mèt. [Nos 3314, 3315.]

Martinique. Vulgo : Ananas-montagne. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet, Calebasse (rare), hauteurs de la Grande-Rivière. Alt. 600-900 mèt. [N° 995.]

P. *ramosa* Jacq.; Pitcairnie à hampe ramifiée. Vulgo : Ananas rouge bâtard. — Le plus souvent terrestre, cespiteux, haut de 70-90 cm., droit. Feuilles recourbées-penchées, longuement acuminées, à bords garnis d'aiguillons à la base. Hampe munie de 5-6 bractées serretées, deltoïdes-acuminées, graduellement plus petites. Inflorescence en une panicule très lâche, large, à branches longues, peu nombreuses, distantes : les inférieures horizontales, toutes portant, à la base, une bractée rouge, lancéolée-deltoïde. Corolle rouge foncé ou rouge pâle, à deux lèvres; pétales étroits, longs de 2-4 cm.; écailles de l'intérieur insérées au-dessus de la base des pétales et dentelées; segments du calice rouges, lancéolés, plus courts que la corolle; appendices des semences tronqués. — Fl. de février à juillet. — Abondant sur les terres rocailleuses et dans les falaises du bord de mer, dans les endroits exposés au grand vent, sur les rochers humides ou secs et dans les falaises des mornes des basse et infra-moyenne régions; rare au delà de 500 mèt. d'altitude : Vieux-Fort, Gourbeyre, Houëlmont, rivières Rouge et Noire, Vieux-Habitants, Pointe-Noire, Deshaies, etc. [N° 3461.]

Martinique. — Rocher du Diamant, hauteurs de Case-Pilote, des Trois-Ilets, rochers de Sainte-Luce et de Rivière-Pilote, etc. [N° 994 *a*.]

Tillandsia L. (dédié à Elias Til-Lands, professeur de médecine à Abo, dans la Finlande; publia en 1673 son catalogue des plantes des environs d'Abo.

T. *fasciculata* Sw.; Tillandsie à épis fasciculés. Vulgo : Ananas sauvage. — Arboricole, très beau, haut de 40-50 cm. Feuilles rigides, épaisses, longuement et graduellement acuminées, élargies à la base, entièrement couvertes, en dessus et moins en dessous, de squamules grises. Inflorescence en panicule composée de 3-7 épis très comprimés, rapprochés, longs de 14-16 cm. : les latéraux presque aussi longs que le terminal. Hampe plus longue que les feuilles. Bractées florales imbriquées, distiques, ovées-oblongues, pointues,

aussi longues que le calice. Corolle peu ouverte, d'un pourpre foncé très riche dans sa portion exserte; pétales linéaires; étamines tordues en spirale au sommet; anthères exsertes; pistil plus long que les étamines; stigmate gros, pourpre, roulé en spirale. — Fl. de décembre à mai. — Peu répandu. Dans les falaises le long des rivières : Rivière-Noire, Vieux-Habitants (route du presbytère à l'habitation La Grivelière), Deshaies. Alt. 20-300 mèt. [N° 3404.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

T. *polystachya* L.; Tillandsie à épis nombreux. Vulgo : Ananas sauvage. — Épidendre, haut de 40-60 cm. Feuilles vertes, acuminées : celles de la base très courtes, les supérieures plus longues, toutes largement ovées à la base; celles de la hampe graduellement plus petites, lancéolées-linéaires-acuminées. Hampe verte, dépassant de beaucoup les feuilles. Inflorescence en épis composés de 3-7 branches courtes, inégales et renfermées dans une bractée. Corolle inconnue. Endocarpe de la capsule très noir, luisant et poli. — Peu répandu : assez abondant dans les bois des marécages du littoral de Port-Louis. Alt. 0 mèt. [N° 3402.]

Martinique. Vulgo : Ananas sauvage. — Lamentin, Ducos (dans les endroits boisés près du bord de mer). [N° 280.]

T. *bulbosa* Hook.; Tillandsia bulbeux. Vulgo : Ananas-marron. — Arboricole, haut de 35-40 cm. Feuilles vertes, rosulées, brusquement dilatées à la base, autour de la tige fortement renflée : les supérieures allongées, acuminées, roulées. Hampe plus longue que les feuilles. Inflorescence en panicule composée de 2-7 épis comprimés, longs de 4-6 cm.; bractées florales distiques, imbriquées; sépales du calice beaucoup plus courts que la corolle; pétales spatulés-linéaires, violets au sommet; anthères exsertes. — Peu répandu : çà et là au Camp-Jacob, à Bagatelle, à Choisy, au Parnasse, dans les hauteurs de Deshaies, etc. Alt. 400-600 mèt. [N° 3316.] — Il n'existe pas à la Martinique.

T. *utriculata* L.; Tillandsia à feuilles utriculées. Vulgo : Ananas sauvage. Pl., édit. Burm., t. 237. — Arboricole, très variable quant à la taille, de 0m 25 cm. jusqu'à 1m 20 d'élévation. Feuilles rigides, lancéolées-acuminées, se rétrécissant graduellement à partir de leur base, ovée, vert gris, couvertes de nombreuses petites squamules. Hampe nue, beaucoup plus longue que les feuilles. Inflorescence en une panicule pyramidale, très lâche, à branches paniculées : les inférieures, horizontales; les supérieures, fastigiées; bractée de chaque branche lancéolée, embrassante. Fleurs distiques, distantes, confinées aux extrémités des branches; bractées florales finement striées, une fois plus courtes que le calice, vertes avec une marge mince et rouge; lobes du calice verts bordés de rouge; corolle blanc verdâtre; filets tordus en spirale; stigmate tordu. Capsule deux fois plus longue que le calice. — C'est de toutes les Broméliacées la plus commune. Elle se rencontre surtout sur les fromagers

(**Bombax**), les orangers, les citronniers, les calebassiers (**Cescentia**), et les immortels bâtards de toute la Guadeloupe et de ses dépendances. Alt 0-600 mèt. [N° 3320.]

MARTINIQUE. Vulgo : Ananas sauvage. — Très abondant. [N° 280.]

T. *pulchella* Hook.; Tillandsie gracieux. Vulgo : Petit ananas sauvage. — Haut de 20-25 cm., arboricole, à tige recourbée et nue dans le bas, à 2-3 branches dans le haut; partie nue longue de 15 cm. Feuilles confinées aux extrémités des branches, imbriquées, linéaires-acuminées à partir de la base élargie, rigides, droites, couvertes de squamules brunes. Inflorescence en un épi portant 4-8 fleurs. Bractées florales rosées, oblongues-lancéolées, membraneuses; sépales deux fois plus courts que les pétales blancs, spatulés-linéaires; étamines inégales, droites. Capsule aussi longue que le calice; semences dépourvues d'aigrette. — Rare : sur les petits arbres, dans les mornes inférieurs, secs et pierreux du Fond Layette (Case-Pilote). Alt. 280 mèt. [N° 179.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

T. *recurvata* L.; Tillandsie à feuilles fortement recourbées. Vulgo : Barbe à nègre. Sl., t. 121, f. 1. — Arboricole, cespiteux, haut de 10-23 cm. Feuilles filiformes-comprimées, nombreuses, confinées à la base de la tige, fortement recourbées et entièrement recouvertes de squamules blanchâtres ainsi que les tiges et les bractées. Tige unique, courte, donnant naissance à 3-6 branches rapprochées dont chacune porte une hampe nue, filiforme, droite et plus longue que les feuilles. Inflorescence en 1-2 épis uniflores, dont un situé plus haut que l'autre, tous les deux sont entourés, à la base, de deux bractées embrassantes et couvrant la bractéole de l'épi supérieur. Calice à trois segments membraneux, minces, rigides, deux fois plus courts que la corolle; étamines incluses, à filets droits, à anthères dressées; stigmate trilobé, porté sur un style court. — Fl. en janvier et février. — Assez peu répandu. Çà et là sur les calebassiers ou sur d'autres petits arbres des mornes inférieurs secs : Vieux-Habitants, Pointe-Noire. Alt. 60-150 mèt. [N° 3401.]

MARTINIQUE. Vulgo : Barbe-z'arbre. — Plus abondant qu'à la Guadeloupe : collines sèches de Fond-Canonville, du Prêcheur, de la Rivière-Pilote, du Marin (morne Gommier). Alt. 40-220 mèt. [N° 992.]

T. *usneoides* L.; Tillandsie ressemblant à un Usnea (genre de lichen). Vulgo : Barbe à l'arbre. Sl., t. 122, f. 2, 3. — Épidendre, pendant, d'une longueur très variable, formant des touffes très enchevêtrées, qui, dans certains endroits abrités contre les vents, peuvent atteindre 5-6 mèt. de long et ressemblent à d'immenses queues de cheval. Feuilles et tiges couvertes d'écailles grisâtres. Feuilles distiques, filiformes, recourbées. Tiges filiformes, recourbées, donnant successivement et alternativement naissance à d'autres tiges, dont chacune porte une branche latérale garnie de 3-6 feuilles d'inégale longueur. Hampe uniflore, plus courte que les feuilles. Calice à trois segments

plus longs que la corolle ; pétales pourpres, spatulés ; étamines incluses ; stigmates 3. Capsule trois fois plus longue que le calice ; endocarpe pourpre brun en dedans. — Fl. rarement. — Abondant dans les falaises abruptes de la rivière Noire, au-dessous du Camp-Jacob, et dans les mornes élevés de Houëlmont. Alt. 200-700 mèt. [N° 3322.]

Martinique. Vulgo : Queue-de-cheval, cheveux-de-mulâtre. — Rochers des environs de la Rivière-Pilote, hauteur des Trois-Ilets, etc. N° 993.

Le **Tillandsia** *splendens* Brongn., espèce introduite de la Guyane, se rencontre souvent dans les jardins où il se propage avec beaucoup de facilité.

Vriesia Lindl. (dédié au Hollandais W. H. Van Vriesse, professeur de botanique à Amsterdam ; a écrit sur la physiologie des plantes une *Chloris medica*, et a collaboré à un journal botanique.

V. *guadalupensis* Mez ; Vriésie de la Guadeloupe. Vulgo : Ananas grand-bois. Haut de 0m86-1 mèt., arboricole. Feuilles très vertes, nombreuses, rosulées, lancéolées, brusquement pointues, se rétrécissant lentement à partir de la base élargie, les plus longues mesurant 65 cm., les supérieures passant graduellement à l'état de gaines apprimées, amplexicaules, deltoïdes-acuminées. Hampe toujours inclinée, dépassant de beaucoup les feuilles. Inflorescence en un épi long de 30-38 cm., portant de 10-12 paires de fleurs distiques ; fleur entourée de 4 bractées, dont l'extérieure très verte, plus grande, largement ovée-pointue, longue de 4,3 cm. sur presque autant de largeur, les trois autres plus petites, toutes imbriquées. Calice beaucoup plus court que la corolle ; pétales écarlates, concaves, longs de 4,3 cm. : le postérieur voûté au sommet et un peu plus long que les deux autres. Etamines presque aussi longues que les pétales, à filets filiformes, dressés ; style un peu plus long que les filets ; stigmate trifide. Capsule subovoïde, pointue ; endocarpe pourpre foncé en dedans ; semences brunes, fusiformes, longues de 3 mm., à aigrette non dépliée, longue de 1 cm. — Fl. en juin, juillet, août et septembre. — Abondant dans les bois du Gommier, des environs de Bagatelle, des Palmistes, des hauteurs des Vieux-Habitants, de la Pointe-Noire, des Trois-Rivières, etc. Alt. 400-900 mèt. [N° 3321.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Guzmania R. P. dédié à l'Espagnol Guzman, grand collectionneur d'objets d'histoire naturelle.)

G. *Dussii* Mez ; Guzmannie de Duss. Vulgo : Ananas grand-bois. — Arboricole, haut de 70-80 cm. Feuilles rosulées, très vertes, lancéolées-graduellement et peu rétrécies à partir de la base élargie, brusquement pointues au sommet : celles de la hampe membraneuses, minces, nombreuses, engainantes à la base, longuement acuminées, graduellement plus petites, imbriquées. Hampe plus longue que les feuilles inférieures. Inflorescence en une

panicule longue de 15-30 cm., à 3-5 branches très inégales ; fleurs solitaires, distantes, alternes, chacune à moitié enveloppée d'une bractée large, concave, rougeâtre, pointue, plus longue que le calice ; lobes du calice droits, pointus, de un tiers plus courts que les corolles ; pétales écarlates, longs de 4 cm. : le postérieur, un peu plus long, à sommet voûté et arrondi ; étamines dressées, un peu plus courtes que les pétales ; anthères deux fois plus courtes que les filets ; style exsert, épaissi au sommet, à stigmate trifide, penché. Capsule inconnue. — Rare : çà et là dans les bois du Haut-Matouba, du Gommier, des Bains-Jaunes, etc. Alt. 500-900 mèt. [N° 3326.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Guzmania R. et Pav.

G. *lingulata* Mez ; Gusmanie à pétales munis d'un appendice linguliforme. Vulgo : Ananas-bois. Sl., t. 120. — Arboricole, haut de 45-50 cm. Feuilles nombreuses, très vertes, rosulées, oblongues, mucronées, dilatées à la base, recourbées : celles de la hampe, courtes, imbriquées, et entourant la base de la hampe. Hampe un peu plus courte que les feuilles. Fleurs en un capitule large, chacune garnie d'une bractée rouge aussi longue que la corolle ; lobes de la corolle jaunes, inférieurement soudés en un tube cylindrique ; sépales du calice lancéolés-acuminés, égalant en longueur la moitié du tube de la corolle. Capsule longue de 3 cm., atténuée à la base. — Assez abondant dans les bois inférieurs de Houëlmont, des Trois-Rivières. Alt. 300-700 mèt. [N° 3403.]

Martinique. Vulgo : Ananas-marron. — Bois de la Calebasse, de l'Ajoupa-Bouillon, du Lorrain, du Camp de l'Alma, etc. [N° 275.]

G. *megastachya* Mez ; Gusmanie à grand épi. Vulgo : Ananas-bois.— Haut de 60-70 cm. Feuilles comme dans le précédent, mais beaucoup plus larges et plus longues : celles de la hampe graduellement plus courtes. Hampe plus longue que les feuilles inférieures. Inflorescence en un épi composé, long de 14-22 cm., portant de 12-18 faisceaux bi-quadriflores ; chaque faisceau enveloppé à moitié dans une bractée large, ovée, cymbiforme, pointue, plus longue que le faisceau lui-même ; chaque fleur garnie d'une bractée secondaire ovale-lancéolée, aussi longue que la capsule. Segments du calice membraneux, lancéolés-acuminés, aussi longs que la capsule. Corolle inconnue. — Capsule longue de 3 cm., obtusément trigone, pédonculée. — Assez abondant dans la région supra-moyenne des bois humides : Bains-Jaunes, Matouba (Matelyane), bois supérieurs du Gommier ; rare au-dessous de 500 mèt. d'altitude. [N° 3405.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

G. *Plumieri* Mez ; Gusmanie de Plumier. Vulgo : Ananas sauvage montagne. — Terrestre, haut de $0^{m}80$-1 mèt. Feuilles lancéolées, brusquement terminées en une pointe rigide : celles de la hampe passant brusquement à l'état de feuilles bractéiformes, amplexicaules. Hampe deux fois plus

longue que les plus longues feuilles. Inflorescence en panicule longue de 35-40 cm., portant 8-9 branches distantes, alternes : celles du milieu plus longues que les inférieures. Bractée de chaque branche, large, ovée, membraneuse : bractées florales, ovées-lancéolées, très rigides, rouges et couvertes de squamules écailleuses; rachis principal noueux, rachis secondaire anguleux. Lobes du calice spatulés-linéaires, environ une fois plus courts que la bractée florale ; corolle jaune brun, plus longue que le calice et ne s'ouvrant qu'à moitié. — Fl. principalement de janvier à juillet. — Très abondant dans la région supérieure des montagnes : Savane aux Ananas, Savane à Mulets, cône et plateau de la Soufrière, Grande-Découverte, etc. Alt. 900-1840 mèt. [Nº 3443.]

Martinique. Vulgo : Ananas-montagne. — Montagne-Pelée, Pitons-du-Carbet, Piton-Gelé. [Nº 277.]

Catopsis Griseb. (du grec « katopsis », vue de haut en bas, c'est-à-dire plante à hampe penchée.)

C. *nutans* Griseb. ; Catopside penché. Vulgo : Ananas sauvage. — Haut de 40-65 cm., arboricole. Feuilles vertes, ovées-lancéolées, lentement acuminées au sommet, très élargies à la base, plus de la moitié plus courtes que la hampe : les inférieures, rosulées ; les supérieures, graduellement plus courtes et bractéiformes. Inflorescence en une panicule penchée-pendante, longue de 10-20 cm., portant 5-8 branches longuement pédonculées et divisées en deux épis ; rachis glabres. Bractées des branches, ovées-lancéolées, plus petites que les feuilles de la hampe : les bractées florales, longues de 3-4 mm. Fleurs petites ; sépales spatulés, plus courts que la bractéole ; pétales spatulés, blancs, ou souvent légèrement roses ; stigmate subsessile. Capsule deux fois plus longue que le calice ; aigrette deux fois pliée sur elle-même. Fl. presque toute l'année, mais principalement d'octobre à mars. — Abondant sur les arbres épineux, de petite taille, comme les citronniers et les orangers ; plus rare sur d'autres arbres : Gourbeyre, Deshaies, Pointe-Noire, Gommier, les Palmistes, Trois-Rivières. Alt. 350-600 mèt. [Nº 3323.]

Martinique. Vulgo : Ananas sauvage. — Hauteurs de Case-Pilote et de Case-Navire. [Nº 270.]

C. *nitida* Griseb. ; Catopside luisant. Vulgo : Ananas sauvage. — Diffère du précédent : par sa taille plus petite, ses feuilles obtuses, souvent échancrées au sommet, glauques en dessous, et plus courtes ; par sa hampe moins penchée, plus grêle et pourvue de bractées caulinaires, très petites ; par sa panicule moins composée ou à inflorescence réduite à un seul épi ; par ses bractéoles et ses fleurs plus larges. — Même habitat., même altitude et même époque de floraison. [Nº 3324.]

Martinique. Vulgo : Ananas sauvage. — Trois-Ilets, La Régale, etc. [Nº 270 *b*.]

CENT QUARANTE-UNIÈME FAMILLE. — MUSACÉES.

Musa L. (de l'arabe « Mauz », mais Linné a dédié ce genre au frère d'Euphorbus, médecin du roi Juba, Antonius Musa, lui-même médecin de l'empereur Auguste ; il a écrit : *De botanica*.)

De cette famille, on cultive en abondance, comme plantes alimentaires dans les Antilles et dans tous les pays intertropicaux du monde entier, les espèces suivantes :

a. — **Musa** *paradisiaca* L. ; Bananier du paradis terrestre [1]. Vulgo : Bananier, banane. — On en rencontre de nombreuses variétés, dont les principales sont : *banane franche*, *banane Potau*, *banane-serpent*, *banane jaune*, *banane blanche*, etc. — A la Martinique, on cultive les variétés : *banane colossale*, ou *banane d'Aris* ou *banane à quatorze pattes*, elle est très productive et la plus élevée de toutes, ses régimes ont quatorze à quinze pattes, dont chacun porte jusqu'à 22 bananes : un seul régime pèse en moyenne 60 kilos, et il faut près de deux ans pour qu'il parvienne à maturité ; la *banane noire*, à régime de 8-10 pattes, dont chacune compte environ 18 bananes ; la *banane-puce*, à régime de 5-7 pattes, dont chacune compte environ 15 bananes tachées de noir ; la *banane sans nombril*, à régime de 9-10 pattes, contenant environ 18 bananes effilées ; la *banane à cornes*, à 4-5 pattes, portant 5-6 bananes d'une grosseur et d'une longueur considérables.

b. — Le **Musa** *sapientum* L., Bananier des sages. Vulgo : Banane-figue ou figue-banane, banane sucrée. — Ses variétés sont également nombreuses, ce sont : *figue-café*, ou *grosse figue*, *figue naine*, *figue Raimbaud*, *figue-pomme*, *figue rose*, *figue Jacob*, etc. — A la Martinique : *figue-créole*, *figue-prune*, *figue-pomme*, *figue-cochon*, *figue verte*, *figue-vipère* ou *Cacanbourg*, *figue naine*, etc.

c. — Le **Musa** *Cavendishii* Lamb. Vulgo : Banane naine, banane de Chine.

Les bananes se mangent habituellement cuites ou frites, tandis que les bananes-figues se mangent crues.

Comme plante textile ou d'ornement, on cultive : le **Musa** *textilis* Née, Bananier textile, vulgo : Banane-corde, Abaca, qui fournit des fibres longues, fines et très tenaces ; Martinique, vulgo : Banane-corde ; le **Musa** *rosacea* Jacq., vulgo : Bananier rose ; enfin le **Musa** *coccinea* Andr., vulgo : Bananier rouge,

1. Cette espèce et le **M.** *sapientum* L., originaires d'Asie, sont employés à la Guyane française : les feuilles pour panser les vésicatoires ; le fruit vert à titre d'astringent et même d'abortif par son épicarpe ; la sève est considérée comme astringente et hémostatique. (E. H.

haut de 1-1m 60, et au Jardin botanique de la Basse-Terre, le **Musa** *superba* Roxb. ; le **Ravenala** *madagascarensis* J. F. Gmel. (nom indigène de la plante à Madagascar), vulgo : Arbre du voyageur. **Urania** *speciosa* Willd qui donne une graine féculente, pourvue d'un arille pulpeux, agréable.

Heliconia L. (du mont Hélicon, dans la Béotie, voisine du Parnasse, consacrée aux neuf Muses et à Apollon.)

H. *Bihai* L. (mot d'origine américaine.) **H.** *luteofusca* Jacq. Vulgo : Balisier rouge. Sw., *Observ.*, t. 5, f. 2. — Vivace par ses stolons, haut de 2m 50-3m 20, à tige courte, cylindrique, formée par les gaines des feuilles. Feuilles 6-8, en forme d'éventail, beaucoup plus longues que la hampe, à limbe long de 0m 90-1m 30 sur 20-23 cm. de large, brusquement pointues au sommet, atténuées à la base, à nervures parallèles, insérées presqu'à angle droit ; pétiole longuement engainant et presque aussi long que le limbe ; pédoncule de la hampe nu, lisse, légèrement comprimé, inséré entre les deux dernières feuilles. Inflorescence en un épi long de 25-30 cm., droit, portant 7-9 bractées, rouge carmin vif, épaisses, horizontales, cymbiformes, distiques, larges à la base, pointues au sommet, embrassantes : les inférieures, distantes, longues de 18 cm., terminées en une pointe très allongée ; les supérieures, graduellement plus courtes, imbriquées à la base. Fleurs situées sur deux rangs, disposées en épis, longues de 6-8 cm., et renfermées dans les bractées, au nombre de 5-6, blanches : chaque paire renfermée dans une bractéole blanche, membraneuse, délicate, légèrement concave, longue de 7-8 cm. Périanthe inférieurement tubuleux, largement cannelé, divisé supérieurement en cinq dents insérées sur deux rangs : les deux dents de la lèvre postérieure, recourbées ; les trois dents de la lèvre antérieure, plus courtes, dressées ; étamines 6 : l'inférieure, stérile ; les autres, fertiles, toutes blanches, exsertes, recourbées et ensuite dressées à l'extrémité ; ovaire à 8 loges uniovulées, ovules avortant, à l'exception de 2-3. Fruit bleu foncé, drupacé, trigone ou tétragone, long de 8-9 mm. sur 5-6 mm. d'épaisseur, subtronqué aux deux extrémités, divisé en 2-3 coques, bosselées-ruguleuses. — Fl. de février à juillet — Abondant dans les bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 400-900 mèt. [No 3838.]

MARTINIQUE. Vulgo : Balisier rouge. — Dans tous les bois humides. (Spécimen manque.)

H. *caribæa* Lam. ; Héliconie des Caraïbes. Vulgo : Balisier jaune. Pl., éd. Burm., t. 57 ; Desc., vol. IV, t. 260, p. 116. — Ressemble au précédent par la taille, le port et les fruits ; il en diffère : par ses feuilles arrondies à la base, ses bractées jaunes, moins larges, moins nombreuses et plus distantes ; par sa lèvre supérieure, à trois dents. — Même habitat, même altitude et même époque de floraison [1]. [No 3839.]

1. Ces deux espèces, confondues en une seule par la plupart des auteurs actuels, sont

MARTINIQUE. Vulgo : Balisier jaune. — Dans tous les grands bois humides. — On en trouve une variété à pétioles couverts d'une poussière blanche et farineuse. (Spécimen manque.)

L'**Heliconia** *psittacorum* Sw. ; Héliconie des perroquets, vulgo : Petit balisier (**H.** *cannoidea* A. Rich., *Flore des Jardiniers*, vol. II, t. 67), très ornemental, vivace par ses stolons traçants, haut de 0 m 90-1 m 20, à feuilles lancéolées-elliptiques, longuement pétiolées, à hampe longue et filiforme, à fleurs larges, jaune rougeâtre, noires au sommet, est cultivé dans beaucoup de jardins, où il fleurit abondamment et se propage avec une grande rapidité. — Originaire du Brésil. [N° 3318.] — MARTINIQUE. Vulgo : Petit balisier. [N° D.]

CENT QUARANTE-DEUXIÈME FAMILLE. — SCITAMINÉES.

TRIBU I. ZINGIBÉRACÉES.

Renealmia L. fils (dédié au Français Paul Reneaulme, botaniste, qui, en 1611, publia un ouvrage sous le titre de : *Specimen historiæ plantarum*.

R. *caribæa* Griseb.; **R.** *racemosa* R. et Sch.; Rénéalmie des Caraïbes. Vulgo : Lavande blanche, Lavande grand-bois. Plum., édit. Burm., t. 20. — Haut de 1 m 10-1 m 75, herbacé, annuel par la tige, vivace par ses stolons gros et traçants. Tige toujours plus ou moins penchée. Feuilles largement lancéolées ou oblongues, ou plus rarement elliptiques, ligulées, longuement engainantes, longues de 30-40 cm. sur 7-9 cm. de large, glabres, à nervures se détachant à angle très aigu. Inflorescence en panicule terminale, lâche, longue de 18-25 cm., dépassée par la dernière feuille de la tige ; pédoncule épaissi au sommet et donnant naissance à une bractée verte, demi-embrassante, longue de 7-8 cm. et souvent terminée par une feuille rudimentaire ; branches de la panicule courtes, à pédicelles garnis, à la base, d'une bractée blanche, membraneuse, habituellement plus longue que la branche ; rachis et pédicelles blancs. Fleurs blanches, odorantes, le plus souvent géminées, entièrement renfermées, avant leur épanouissement, dans une bractéole blanche, très mince, caduque ; calice tubuleux, apprimé, à 3 lobes obtus et écartés ; corolle infondibuliforme ; labelle obové, à 3 lobes arrondis ; étamine presque sessile ; style filiforme ; stigmate échancré, connivent avec l'anthère. Capsule longue de près de 2 cm., ovoïde, à déhiscence loculicide : les valves restant unies au sommet surmonté des débris du périanthe ; semences jaune brun, rondâtres-anguleux, arillées, percées d'un trou à la base. — Très abondant dans

employées à la Guyane française : les feuilles pour en extraire des fibres textiles, et les racines comme diurétiques. (E. H.)

tous les bois de la Guadeloupe proprement dite. — Fl. de février à juillet[1]. — Alt. 400-900 mèt. [N° 3328.]

Martinique. Vulgo : Gingembre grand-bois. — Abondant dans tous les bois. [N° 2117 *b*.]

R. *exaltata* L. ; Rénéalmie élevée. Vulgo : Lavande rouge. — Vivace par ses stolons larges, noueux, haut de 1 m 20-1 m 50, et formant des touffes très amples. Feuilles très vertes, mucronées, oblongues ou elliptiques, souvent atténuées vers la base, longues de 25-35 cm. sur 6-8 cm. de large, ligulées, engainantes. Hampe radicale, très droite, longue de 15-60 cm., garnie, à la base, de feuilles bractéiformes, ovoïdes, arrondies, rapprochées : les inférieures, courtes ; les supérieures, graduellement plus longues, lancéolées, toutes engainantes et rouges. Inflorescence en grappe longue de 12-18 cm. ; rachis et pédicelles revêtus d'une pubescence couleur de rouille ; pédicelles longs de 8-12 mm., portant à la base une bractée vert rougeâtre, plus longue que la fleur. Fleurs solitaires, rouge brun ; bractée spirale de la fleur ventrue-tubuleuse, brièvement bifide ; calice tridenté ; corolle presque aussi longue que le calice ; lobes de la corolle oblongs-ovales, plus courts que le tube ; labelle subinclus, entier. Capsule longue de 2,5-3 cm. sur 1,9 cm. de diamèt., loculicide, surmontée des débris durcis du périanthe ; semences rouge foncé (à l'état frais), lisses, luisantes, faiblement arillées, plus petites que dans le précédent, mais à ouverture basilaire plus large. — Rare. Çà et là dans les endroits aquatiques des basse et infra-moyenne régions, exceptionnellement dans les endroits secs : Capesterre (le long de la rivière, sous le pont de l'usine du Marquisat), Deshaies (près du presbytère dans un sol sec et rocailleux), Pointe-Noire (habitation Pérou). Alt. 10-400 mèt. [N° 3328.

Martinique. Vulgo : Grand gingembre. — Sainte-Luce (près de la mer, bois inférieurs du Lorrain, sur le bord d'un endroit aquatique). [N° 2109.

Costus L. (du grec « Kostos », mot par lequel les anciens désignaient une plante aromatique, en arabe « Koost ».)

C. *spicatus* Sw. ; Costus à fleurs en épi. Vulgo : Canne-Congo. Rosc., *Monand.*, t. 77. — Vivace par ses rhizomes larges et rampants, haut de 0 m 90-2 m 50, à tige cylindrique, droite ou souvent plus ou moins tortueuse. Feuilles molles, subcharnues, oblongues, larges, pointues, glabres, quelquefois subcordées à la base ; pétiole court, large, attaché au-dessous du sommet subtronqué d'une gaine longue de 4-5 cm., longuement ciliée sur les bords, à cils apprimés. Inflorescence en épi serré, terminal, strobiliforme, obtus, pouvant atteindre jusqu'à 20 cm. de long. Bractées très rapprochées, imbriquées, cou-

1. Sous le nom vulgaire de Balisier génipa, cette espèce est employée en médecine à la Guyane française ; son rhizome, aromatique, est considéré comme un bon remède contre les douleurs rhumatismales : on le fait macérer dans le rhum ou le vermouth, et cette boisson est absorbée à jeun. (E. H.

geâtres, longues de 4 cm. sur à peu près autant de large, légèrement carénées sur le dos, au sommet. Corolle longue de 3,3 cm., jaune pâle, à moitié exserte, tubuleuse; labelle rejeté en arrière, obtusément trilobé; étamine pétaloïde, spatulée; stigmate garni de deux petites cornes sur le dos, au sommet. Capsule légèrement pulpeuse, loculicide, triloculaire; semences petites, arillées, nombreuses, violet pâle (à l'état frais). — Fl. en mars, avril, mai. — Peu abondant. Çà et là dans les bois humides et le long des ruisseaux des basse et infra-moyenne régions : Vieux-Fort (ravine du haut de la rivière Blondeau), Capesterre (environs du Grand-Étang), rivière Noire (au-dessous du Camp-Jacob). Alt. 200-500 mèt. [N°s 3701, 3704.]

Martinique. Vulgo : Petit dégonflé. — Ajoupa-Bouillon, route des Fonds-Saint-Denis aux Deux-Choux, Camp de l'Alma, etc. [N° 2109.]

On rencontre souvent dans les deux colonies le **Costus** *speciosus* Smith., à fleurs très larges, blanches, en épi globuleux, garni de bractées d'un rouge vif noirâtre. Originaire des Indes Orientales, introduit en Angleterre en 1794. (*Illust. horticole*, de Linden, t. III, avril 1896.) [N° 3329.][1]

Hedychium Koenig (du grec « hedus », doux, agréable, allusion à l'odeur agréable des fleurs.)

H. *coronarium* Koenig; Hedychium à fleurs en bouquet. Vulgo : Canne d'eau. Rosc., *Monand.*, t. 51. — Haut de 0m 80-1 mèt., rarement plus haut, à rhizome rampant et noueux. Tige très droite, cylindrique, grosse. Feuilles distiques, lancéolées-acuminées, glauques, imbriquées, à limbe long de 25-33 cm. sur 5-7 cm. de large; ligule deltoïde, large, membraneuse, mince; gaine fendue. Inflorescence en épi raccourci, obovoïde, strobiliforme, terminal, naissant à l'aisselle de la dernière feuille, long de 10-12 cm. Bractées de l'épi spathiformes, imbriquées, vert pâle, minces et blanchâtres sur les bords, obovales, arrondies, plus longues que larges; bractées basilaires de l'épi pointues, de 1 à 3 prolongées en un limbe foliiforme souvent long. Fleurs d'un blanc très pur, extrêmement odorantes, à odeur exquise et forte. Périanthe tubuleux, à tube cylindrique, filiforme, long de 5-6,5 cm., renfermé, à la base, dans trois bractéoles minces, membraneuses, longues de 2-3 cm. : les trois segments extérieurs du périanthe, longs de 3 cm. sur 2 mm. de large, égaux, pointus, étalés; les deux segments latéraux intérieurs, larges, obovés, obtus, plus longs que les trois extérieurs; labelle très large, obcordé, brusquement et étroitement rétréci à la base, long de 4,2 cm., plus large que long; étamine à filet comprimé; anthère longue, jaune, toujours penchée; stigmate infondibuliforme; ovaire subsessile, triloculaire. Capsule large,

1. Sous le nom de Canne-Congo on utilise à la Guyane française les rhizomes du **Costus** *arabicus* L., originaire des Indes Orientales; ce rhizome, à fine odeur de violette, y sert à faire une tisane dépurative et diurétique. Il est probable que les deux **Costus** ci-dessus décrits jouissent des mêmes propriétés. (E. H.)

obovoïde, loculicide; semences jaunâtres, arillées. — Fl. d'avril à juillet. Introduit et naturalisé. Originaire de l'Asie tropicale. — Vit en société sur d'assez grandes étendues, dans les endroits aquatiques et le long des ruisseaux : Camp-Jacob, Basse-Terre (ravine de Belost, Gourbeyre (étang du Valcanard), Pointe-Noire (le long de la rivière), Pigeon (bords de la rivière Lostau), Trois-Rivières, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 3330.]

Martinique. Vulgo : Canne-rivière, canne d'eau. — Saint-Pierre (rivière des Pères), Carbet (le long de la rivière), etc. [N° 2116.]

Au Camp-Jacob et dans beaucoup de jardins de la Martinique, on cultive les superbes **Hedychium** *flavum* Wall. (Rosc., *Monand.*), t. 49 [N° 2005 *b*], et *Gardnerianum* Wall. (Rosc., *Monand.*, t. 62) [N° 2004 ; ils fleurissent en mai, juin et juillet, et sont originaires de l'Asie tropicale.

De la tribu des Zingibéracées, on rencontre souvent :

1° Le **Zingiber** *officinale* Rosc. Vulgo : Gingembre. Rosc., *Monand.*, t. 83. — Ses racines, excitantes, servent dans la médecine domestique. — Fl. en septembre ou octobre, ou novembre, mais ne produit pas de fruit. — Il se trouve aussi à l'état sauvage autour des vieilles habitations en ruine ; il est originaire des Indes Orientales. [N° 3840.] — Martinique. [N° 2004 *c*.]

2° L'**Alpinia** *nutans* Rosc. (**Globba** *nutans* L.). Vulgo : Lavande. — Haut de 1 m 50-2 m 50, à tiges et grappes penchées, à fleurs très parfumées. — Originaire des Indes Orientales. [N° 3441.] — Martinique. Vulgo : Dégonflé (parce qu'on emploie la décoction des feuilles contre le météorisme. [N° 200 *b*.]

3° Le **Kaempferia** *longa* Jacq. Vulgo : Fleur de mai, qui, en avril, mai ou juin, époque de la floraison, perd complètement ses feuilles panachées, et dont les fleurs, radicales, blanches, striées et lavées de violet carminé, répandent une odeur exquise. [N° 3844.] — Martinique. Vulgo : Iris de Florence. [N° 2111 *b*.]

4° Le **Curcuma** *longa* L. Vulgo : Curcuma. — A fleurs d'un blanc pur, portées sur une hampe radicale ; à racines jaune safran, d'une odeur forte et pénétrante. — Elles entrent dans la préparation du fameux mets créole, nommé à la Guadeloupe le « Colombo ». — Le suc des racines est employé chez les femmes de la campagne pour teindre les mouchoirs, les foulards, les toques, appelées vulgairement « Madras » : il constitue un excellent antiscorbutique que les travailleurs indiens du pays emploient souvent ; il passe en outre pour être un contrepoison du Mancenillier. [N° 3333.] — Martinique. Vulgo : Safran du pays, safran-cooli. [N° 2117.]

TRIBU II. MARANTÉES.

Calathea Mey. (du grec « kalathos », corbeille, allusion à la forme particulière du labelle.)

C. *discolor* Mey., **Maranta** *Cachibou* Jacq., **M.** *lutea* Lam. : Calathée à feuilles pourvues de deux couleurs. Vulgo : Cachibou, roseau-mare. Rosc., *Monand.*, t. 43. — Vivace, cespiteux, à racines stolonifères, formant une masse compacte, à tiges hautes de 3-4m50, en baguettes très droites, nues, creuses, lisses, cylindriques, de l'épaisseur d'un doigt. Feuilles confinées aux extrémités des tiges, ovales, obtuses au sommet, habituellement arrondies à la base, longues de 45-60 cm. sur 23-60 cm. de large, de la consistance du parchemin, vert pâle en dessus, blanches, poudreuses en dessous ; pétiole légèrement comprimé, pouvant atteindre jusqu'à 70 cm. de long, renflé près de la base du limbe. Inflorescence en 2-4 épis strobiliformes, naissant de la gaine de la dernière ou des deux dernières feuilles, comprimés-cylindriques, longs de 9-11 cm., pédonculés, à pédoncules longs, très inégaux, entourés d'une bractée générale extérieure, très longue, couvrant les bractées intérieures beaucoup plus courtes, et spéciales à chaque pédoncule. Bractées du strobile brunes sur les bords, très coriaces, plus larges que longues, largement obovoïdes, subtronquées au sommet, imbriquées. Fleurs jaunes, de moitié moins longues que les bractées, fasciculées : le faisceau garni d'une bractéole cannelée sur le dos ; calice à trois segments ; corolle à tube filiforme, et à six lobes : les trois extérieurs, lancéolés ; les deux intérieurs, obtus ; labelle large, en forme de cuiller ; étamine pétaloïde ; stigmate rond. — Fl. presque toute l'année. — Endroits aquatiques : çà et là dans l'étang de Valcanard (Gourbeyre) ; plus abondant dans les marécages du Lamentin et de la Baie-Mahault. Alt. 0-400 mèt. [N° 3334.]

Martinique. Vulgo : Cachibou. — Rare : Champflore (sur le bord de la Capotte), Sainte-Marie (endroits marécageux des bois inférieurs), etc. [N° 2117 *b*.]

Le **Calathea** *Allouia* Lindl., **Maranta** *Allouia* Aublet., vulgo : Topitambourg (pour Topinambourg) (Rosc., *Monand.*, t. 38 ; Desc., vol. I, t. 26, p. 127), à racines portant des tubercules alimentaires, ovoïdes, globuleux, légèrement hérissés de petits piquants, à fleurs blanches disposées en tête, ovoïde, naissant de la gaine de la dernière feuille, est cultivé dans les deux colonies et dans toutes les Antilles. — Fl. en juin, juillet. — Alt. 10-600 mèt. [N° 3842.] [1] — Martinique. Vulgo : Topitambourg. [N° 2110 *c*.]

Ischnosiphon Koern. (du grec « ischnos », mince, maigre, et « siphon », tube, allusion aux bractées tubuleuses des épis.)

I. *Arouma* Koern., **Maranta** *juncea* Lam., **M.** *petiolata* Rudge. Vulgo : Arouma (de « aruna », nom de la plante chez les Garipons et les Galibis de la Guyane.) (**Maranta** Jacq.) Vivace, formant des touffes très larges, compactes

1. Sous le nom vulgaire de Galanga, cette espèce est employée à la Guyane française : ses rhizomes, tubéreux et féculents, y donnent un excellent salep. (E. H.)

et très ornementales par leur port, hautes de 2 m 50-3 mèt., à tiges comme dans le **Calathea** *discolor* Mey., mais beaucoup moins grosses. Feuilles réunies aux extrémités des tiges, au nombre de 4-5, à limbe long de 20-25 cm. sur 12-14 cm. de large, ovale, obliquement pointu au sommet et à côte médiane déviée et courbe ; pétiole long de 23-30 cm., engainant dans les trois quarts inférieurs, renflé au-dessus du limbe sur une étendue de 2,3-3 cm., subcylindrique entre le renflement et la gaine. Inflorescence en épis cylindriques, très minces, fasciculés ou solitaires, très inégaux en longueur : les plus longs mesurant jusqu'à 11 cm., naissant tous des gaines disposées sur un pédoncule qui s'élève du nœud formé par le faisceau des pétioles. Bractées des épis alternes, imbriquées, obliques au sommet et rouges sur le bord. Fleurs jaunes, avec de nombreux points rouge brun ; calice renfermé dans la bractée et garni de plusieurs bractéoles ; corolle à tube filiforme, dilaté au sommet, exsert, plus long que les segments : les trois segments extérieurs, lancéolés-linéaires ; les deux internes, latéraux, aussi longs, mais lancéolés ; labelle spatulé ; étamine filiforme, à anthère libre. Capsule inconnue. — Trouvé en fleurs en août. — Peu abondant : çà et là dans les grands marécages d'eau douce du Lamentin. Alt. 5 mèt. [N° 3541.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique [1].

Maranta L. (dédié au Vénitien Barth. Maranta, médecin, mort en 1754 ; a écrit : *Méthode pour connaître les plantes.*)

De ce genre, on cultive dans les deux colonies, comme du reste dans toutes les Antilles :

1° Le **Maranta** *arundinacea* L., vulgo : Dictame (l' « Arrow-root » des Anglais) (Sl., t. 149 Rosc., *Monand.* t. 25), à fleurs blanches, en cymes terminales, très lâches et dichotomes. — Originaire de l'Amérique méridionale. [N° 3843.] — Martinique. Vulgo : L'Envers blanc. [N°s 2107, 2110.]

2° Le **Maranta** *indica* Tussac, vulgo : Dictame de la Barbade, Moussache de la Barbade (Rosc., *Monand.*, t. 26 ; Tuss., *Fl.*, I, t. 26 ; Desc., vol. VIII, t. 549) ; il ressemble au précédent, mais est plus élevé. — Originaire des Indes Orientales.

Les rhizomes de ces deux espèces produisent des tubercules comprimés, écailleux, allongés, pointus, qui contiennent une fécule blanc nacré, très appétissante, nourrissante et facile à digérer : elle est connue dans les colonies sous le nom de « farine de Moussache ». [N° 3332.] — Martinique. Vulgo : Moussache de la Bardade. [N° 2110 *b*.]

1. Cette espèce, très commune à la Guyane française, y est connue vulgairement sous le nom d'Arouman : le suc de ses feuilles et de sa tige serait caustique comme celui de la *Canne-feu* (**Dieffenbachia** *Seguine* Schott) ; les graines donnent une huile employée à Cayenne comme cosmétique pour les cheveux ; enfin le rhizome, tuberculeux, renferme une fécule alimentaire. (E. H.)

On rencontre souvent dans les jardins de nos deux colonies le beau **Maranta** *zebrina* Sims, remarquable par ses larges feuilles rayées de brun velouté et de jaune en dessus, d'un beau violet en dessous. — Il est originaire du Brésil.

TRIBU II. CANNÉES.

Canna L. (du mot celte « can ou cana », roseau, en grec « kanna », en hébreu « kanak ».)

C. *indica* L.; Canna de l'Inde occidentale. Vulgo : Balisier rouge. Desc., vol. IV, t. 240, p. 30; Rosc., *Monand.*, t. 1. — Vivace par ses rhizomes, à tige haute de 0^{m} 90-2 mèt. — Feuilles ovées ou ovées-oblongues, pointues, engainantes, sans ligule. Inflorescence en une grappe simple, terminale, plus rarement composée, quelquefois en deux grappes par la division du pédoncule primaire; pédoncules primaires et branches de la grappe garnis de 1-3 gaines. Fleurs rouges, striées de jaune; bractée de la fleur, glauque, cymbiforme, plus long que l'ovaire. Périanthe à six segments : les trois extérieurs, inégaux, lancéolés-acuminés; les trois intérieurs, formant deux lèvres : lèvre supérieure, à segments lancéolés, subégaux, un des segments bipartite; la lèvre inférieure, entière, projetée en avant, roulée en dedans et plus vivement colorée que la supérieure; style pétaloïde, large, spatulé; ovaire infère, surmonté de trois appendices glauques, dressés, deltoïdes-acuminés, persistants. Capsule triloculaire, loculicide, hérissée, noire à la maturité; semences noires, sphériques. — Fl. en juin, juillet, août. — On se sert des graines pour faire des chapelets. — Cultivé et à l'état sauvage : Basse-Terre, Gourbeyre, Trois-Rivières, Capesterre, Marie-Galante, Pointe-à-Pitre, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3554.]

Martinique. Vulgo : Balisier rouge, balisier à chapelets. — Çà et là dans toute l'île. [N° 2112 *b*.] [1]

C. *coccinea* Mill.; Canna à fleurs écarlates. Vulgo : Balisier rouge. Rosc., *Monand.*, t. 11. — Ressemble au précédent quant aux racines et à la taille; il en diffère : par ses feuilles mucronées, par les segments de la lèvre supérieure, échancrés, lancéolés, inégaux et surtout par la lèvre inférieure échancrée, striée de jaune, tandis que dans le précédent tous les segments des deux lèvres sont striés de jaune. — Même habitat et même altitude. [N° 3554 *b*.]

Martinique. Vulgo : Balisier rouge. — Cultivé çà et là et à l'état sauvage dans toute l'île. [N° 2112.]

1. Cette espèce, bien connue et largement cultivée en France et en Europe, est réputée diurétique et diaphorétique par son rhizome qui contient une fécule connue et exploitée comme aliment sous le nom d'*Arrow-rott de Queensland*. (E. H.)

C. *edulis* Ker Gawl ; Canne comestible. Vulgo : Toloman. Rosc., *Monand.*, t. 5. — Vivace par ses rhizomes tubérifiés, volumineux et allongés, à tige haute de 1 m 50-2 m 50. Feuilles larges, ovées ou ovées oblongues, pointues ou arrondies au sommet, contractées, à la base, en une gaine longue, non apprimée. Corolle écarlate ; segments de la lèvre supérieure, subégaux, dressés, sans échancrure ; lèvre inférieure, échancrée, projetée. — Fl. principalement en septembre, octobre et novembre. — Assez souvent cultivé pour ses tubercules comestibles ; plus rare à l'état sauvage : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Fort, Capesterre, Morne-à-l'Eau, Gozier, etc. Alt. 0-600 mèt. [N° 3558.]

Martinique. Vulgo : Toloman. — Dans toute l'île. [N°s 2111 *a*, *b*, *c*.

C. *pallida* Rosc., **C.** *lutea* Mill. ; Canna à fleurs jaune pâle. Vulgo : Balisier jaune. Rosc., *Monand.*, t. 19, 20. — Haut de 1-1 m 80, rarement plus haut. Feuilles larges, ovées-oblongues ou ovées, habituellement très glauques en dessous, à gaines et bractées glauques. Corolle large, jaune pâle, à lèvre supérieure dressée, ses deux segments égaux et entiers, souvent légèrement rétus, à lèvre inférieure tachetée d'orange brun. Capsule muriquée. — Assez abondant. Cultivé et à l'état sauvage dans les endroits humides et aquatiques : Camp-Jacob, Gourbeyre (habitation Saint-Charles), Baillif, Pigeon (environs de l'usine), Trois-Rivières (habitation Roussel), Pointe-Noire, Moule, Marie-Galante, environs de Saint-Louis, etc. Alt. 5-500 mèt. [N°s 3566, 3723.

Martinique. Vulgo : Toloman bâtard. — Environs de Saint-Pierre (Trois-Ponts), Carbet, Case-Navire, Marin, Gros-Morne, etc. [N° 2114.]

C. *glauca* L. ; Canna à feuilles très glauques. Vulgo : Balisier jaune. Rosc., *Monand.*, t. 17. — Haut de 0 m 80-1 m 50. — Feuilles plus étroites que dans toutes les espèces précédentes, elliptiques, acuminées au sommet et lentement atténuées, à la base, en une longue gaine étroite. Fleurs larges, d'un jaune assez vif ; segments de la lèvre supérieure, obovés-spatulés, inégaux, entiers, larges ; lèvre inférieure, oblongue-linéaire, échancrée, fortement projetée et roulée. Capsule muriquée. — Cultivé et à l'état sauvage dans les endroits humides et aquatiques, et le long des rivières : Pigeon, Camp-Jacob (Montéran), Baillif, Capesterre, Lamentin, etc. Alt. 0-500 mèt. [N° 3335.

Martinique. Vulgo : Balisier jaune. — Rivière-Pilote (le long de la rivière), Ducos (ravine), Trinité, La Régale, etc. [N° 2113.]

CENT QUARANTE-TROISIÈME FAMILLE. — BURMANNIACÉES.

Apteria Nutt. (du grec « apteros », sans ailes, parce que la capsule est couverte, à la base, par le périanthe non ailé.)

A. *setacea* Nutt., **A.** *lilacina* Miers, **A.** *hymenanthera* Miq. ; Aptérie à

feuilles séteuses. *Traité général de Botanique descriptive*, de Le Maout et Decaisne, 1876, 2e édition, p. 566, figure. — Haut de 4-6 cm., à tige droite, filiforme, sans ou avec 2-3 branches. Feuilles réduites, à quelques écailles engainantes, linéaires. Fleurs bleues, 1-3, longues de 3-4 mm., terminales. Périanthe infondibuliforme, adné à la base de l'ovaire, à 6 lobes d'inégale largeur ; étamine 3, incluses, à filets très courts, insérées un peu au-dessus du milieu du périanthe et garnies sur le dos d'un petit appendice obcordé ; style inclus, trifide ; ovaire uniloculaire, multiovulé. Capsule médianicide au sommet. — Trouvé fleuri en août. — Très rare : Trois-Rivières (sur les racines d'un manguier, non loin de l'habitation Trou-aux-Chiens). Alt. 340 mèt. [N° 2856.]

CENT QUARANTE-QUATRIÈME FAMILLE. — ORCHIDÉES.

TRIBU I. MALAXIDÉES.

Pleurothallis R. Br. (du grec « pleura », côté, flanc, et « thallos », branche, parce que les fleurs naissent sur le côté au sommet de la tige.)

P. *ruscifolia* R. Br. ; Pleurothalle à feuilles de Ruscus (une espèce de Fragon de la famille des Asparaginées). Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 133, f. 3. (**Dendrobium** Sw.) — Arboricole, haut de 8-30 cm., sans bulbe ; à racines rampantes ; à tige cylindrique, droite, rigide, garnie, à la base et au-dessous du milieu, d'une gaine. Feuille 1, elliptique-lancéolée, atténuée au sommet et à la base, pétiolée. Inflorescence en un fascicule arrondi, situé latéralement au sommet de la tige, plus long ou aussi long que le pétiole et entouré, à la base, d'une bractée bifide, engainante, de laquelle sortent 3-16 fleurs, petites, pédicellées, verdâtre pâle. Divisions extérieures du périanthe lancéolées-acuminées, dont deux sont cohérentes jusqu'au sommet : divisions intérieures, une fois plus courtes et libres ; lèvre très petite, ovée-oblongue, articulée avec le gynostème. — Fl. durant les mois de mars et octobre. — Abondant dans les bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 300-900 mèt. [N° 3343.]

Martinique. — Dans tous les bois. [Nos 395, 2069.]

P. *aristata* Hook. ; Pleurothalle à divisions extérieures terminées par un prolongement en forme d'arête. — Arboricole, haut de 4-5 cm., cespiteux. Feuilles naissant près de la racine, longues de 1,2-2 cm., spatulées, assez brusquement atténuées vers la base. Inflorescence en grappe droite, dépassant de beaucoup la feuille. Rachis en zigzacs très réguliers : rachis, pédoncules et pédicelles capillaires. Fleurs pourpre noir. Divisions extérieures du périanthe larges à la base, brusquement atténuées, à partir du milieu, en

arête allongée : divisions intérieures, une fois plus courtes, ovées-lancéolées; lèvre ovée-oblongue, avec deux petits lobes latéraux. — Assez rare. Sur les troncs à une faible hauteur, vit souvent dans la mousse : Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, Matouba, Vieux-Habitants, Trois-Rivières. Alt. 500-900 mèt. [N° 3341.]

MARTINIQUE. — Calebasse, Ajoupa-Bouillon, Camp de l'Alma, Lorrain, etc. [N° 395 *b*.]

Stelis Sw. (du grec « stelis », par lequel les anciens désignaient une petite plante parasite. Théophraste, *Caus.*, 2, 23; Pline, XVI, 93.)

S. *ophioglossoides* Sw.; Stélide à feuilles en forme de langue de serpent. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 133, f. 2. (**Epidendron** L.) — Arboricole, sans bulbe, haut de 9-18 cm. Feuilles oblongues-lancéolées, épaisses à l'état vert, obtuses, lentement atténuées vers la base, plus longues que la tige et plus courtes que les pédoncules. Tige garnie de 2-3 gaines comprimées, non apprimées et élargies au sommet. Inflorescence en 1-4 grappes effilées, spiciformes, lâches, longues de 4-5 cm., naissant à la base du pétiole. Pédoncules droits, filiformes-capillaires, munis de 2-3 petites gaines courtes. Fleurs solitaires, pourpre noir, très petites, brièvement pédicellées, alternes (dans tous mes spécimens), assises dans une petite bractée concave et pointue; rachis disposé en zigzag. Caractères généraux de la fleur les mêmes que ceux des Pleurothalles : divisions extérieures, deltoïdes, d'égale longueur; les intérieures, tronquées; lèvre deltoïde-tronquée. — Assez abondant sur les troncs d'arbre à une faible hauteur et souvent couverts de mousses : Camp-Jacob, Bains-Jaunes, Bagatelle, Gommier, les Palmistes, Matouba, etc. Alt. 500-1000 mèt. [N° 3340.]

MARTINIQUE. — Deux-Choux, Piton-Gelé, Montagne-Pelée, etc. [N° 380.

Octomeria R. Br. (du grec « octo », huit, et « meros », partie, division, parce que ce genre a huit masses polliniques.)

O. *graminifolia* R. Br.; Octomérie à feuilles de graminées. — Haut de 11-13 cm., à rhizomes rampant au loin, noueux et garnis de gaines. Feuille 1, terminale, lancéolée-linéaire, environ de la même longueur que la tige comprimée et pourvue de gaines qui se divisent supérieurement en un grand nombre de fibres filiformes. Inflorescence en fascicules situés latéralement, comme dans les Pleurothalles, au sommet de la tige, et à base garnie de plusieurs bractées. Fleurs 1-5, jaunes, tachetées de points rouges : divisions extérieures du périanthe, ovées-lancéolées, presque distinctes; les intérieures semblables aux extérieures, mais plus courtes et insérées à la base du gynostème; lèvre articulée avec la base prolongée du gynostème, de moitié moins longue que les divisions intérieures, garnie de deux petites crêtes, et au milieu, sur les côtés, de deux petits lobes. — Dans le bas comme aussi sur le haut des arbres, où il forme souvent une sorte de gazon recouvrant des troncs entiers : dans

tous les bois humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 500-900 mèt. [N° 3699.]

MARTINIQUE. — Dans tous les bois. [N° 394.]

Microstylis Nutt. (du grec « micros », petit, et « stulos », style, allusion à la petitesse du gynostème.)

M. *spicata* Lindl.; Microstyle à fleurs en épi. Sw., *Fl.*, t. 28, inf. analyt. — Terrestre, haut de 35-46 cm., très droit, élégant. Feuilles 2, flasques, dont une plus grande que l'autre, opposées, nettement ovées, larges, très vertes, situées à 7-9 cm. au-dessus du sol, engainantes jusqu'à la base. Hampe terminale, subquadrangulaire, nue, radicale, filiforme, latérale, à un pseudobulbe blanchâtre, petit, légèrement comprimé. Inflorescence en racème long de 3-4 cm., terminal. Fleurs jaune verdâtre, petites, pédicellées, à pédicelles capillaires, garnis, à la base, d'une petite bractée subulée-lancéolée : divisions extérieures du périanthe, ovées; les intérieures, linéaires, toutes distinctes; lèvre sessile-embrassante, presque carrée, à trois lobes courts : celui du milieu, obtus. — Assez abondant dans les endroits humides et ombragés des grands bois : Bains-Jaunes, Gommier (partie supérieure), Matouba (Matelyane et Ravine-à-Déjeuner), etc. Alt. 600-900 mèt. [N° 3348.]

MARTINIQUE. — Bois des Pitons-du-Carbet, des environs du Camp de l'Alma et de la fontaine Absalon. [N° 383.]

TRIBU II. ÉPIDENDRÉES.

Epidendrum L. (du grec « épi », sur, et « dendron », arbre, parce que la plupart des espèces de ce vaste genre végètent sur les arbres.)

E. *ciliare* L.; Épidendre à lèvre garnie de longs cils. Plum., édit. Burm., t. 176, f. 1; Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 179, f. 89. — Haut de 30-40 cm. Tige à 3-4 nœuds, allongée en un pseudobulbe revêtant la forme d'une massue et long de 6-12 cm. Feuilles 2-3, épaisses, rigides, oblongues-lancéolées, presque toujours légèrement échancrées au sommet, plus courtes que la hampe. Hampe garnie de bractées oblongues-lancéolées, alternes-distiques, imbriquées : les inférieures, stériles; celles de la grappe beaucoup plus courtes que l'ovaire. Inflorescence en grappe étalée, aussi longue ou plus longue que la tige; fleurs blanches, larges, à odeur exquise : divisions du périanthe, linéaires-acuminées, étalées; lèvre adnée au gynostème, divisée en trois segments profonds : les deux latéraux, larges, longuement frangés-ciliés; le segment médian, étroitement lancéolé-linéaire, dépassant les autres en longueur. — Fl. habituellement d'octobre à janvier. — Assez abondant sur les arbres et les rochers, dans les endroits secs des mornes inférieurs : Houëlmont (environs de la batterie), Vieux-Fort (ravine Blondeau), rivière Noire, hauteurs des Vieux-Habitants, etc. Alt. 150-400 mèt. [N° 3358.]

Martinique. — Trois-Ilets (plateau, très abondant), hauteurs du Robert, Gros-Morne, etc. [N° 2077.]

E. *fuscatum* Sm.; Épidendre à fleurs sombres. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 138. — Haut de 70-80 cm., sans bulbes. Tige feuillue, horizontale ou penchée. Feuilles elliptiques-oblongues, ou oblongues-linéaires, distiques. Inflorescence en épi porté sur un pédoncule garni de bractées tachetées, comprimées, scarieuses. Fleurs pédicellées, brun verdâtre ou noirâtres : divisions du périanthe, obtuses; lèvre cordée-arrondie, à trois lobes très courts : les lobes extérieurs, arrondis; celui du milieu, émarginé. — Fl. de décembre à mai. — Assez abondant dans les bois supérieurs du Matouba, du Gommier, des Bains-Jaunes, de la montagne de la Madeleine, etc. Alt. 600-900 mèt. [N° 3486.]

Martinique. — Calebasse, Ajoupa-Bouillon, Champflore (morne de la Croix), Gros-Morne, Morne-Rouge. [N° 1028.]

E. *elongatum* Jacq.; Épidendre à tige allongée. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 137. — Très beau, terrestre, plus rarement arboricole, haut de 60-90 cm., à tige droite, nue dans le bas et feuillue au milieu. Feuilles rigides, oblongues-lancéolées, habituellement obtuses. Hampe allongée, lisse. Inflorescence en grappe terminale, simple ou branchue. Fleurs roses ou roses pâles, ou plus rarement blanches : divisions du périanthe, spatulées-lancéolées; lèvre pubescente en dedans, garnie, à la base, de deux tubérosités, trilobée, à lobes dentelés : celui du milieu, plus large et bifide. Gynostème tridenté au sommet, dilaté. — Fl. de janvier à août. — Très abondant dans toute la région supérieure des montagnes de la Guadeloupe, où il se plaît dans les sphagnums humides; moins abondant dans les bois inférieurs : çà et là dans les savanes argilo-ferrugineuses de l'intérieur du Lamentin. Alt. 85-1480 mèt. [N° 3360 avec une variété à lobes de la lèvre frangés.

Martinique. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon, du Gros-Morne, du Piton-Gelé, de la Calebasse, des Deux-Choux, etc. [N° 1029.]

E. *rigidum* Jacq.; Épidendre à feuilles rigides. — Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 134. — Arboricole, haut de 30-40 cm., à tige comprimée, feuillue. Feuilles rigides, oblongues, obtuses. Inflorescence en épi allongé, comprimé. Fleurs alternes, vert jaunâtre, naissant solitaires de l'aisselle d'une bractée cymbiforme, amplexicaule, voûtée, carénée, à carène décurrente : divisions extérieures du périanthe, ovales; les intérieures, lancéolées-linéaires; lèvre entière, ovée, obtuse. Gynostème denticulé au sommet. — Fl. presque toute l'année. — Assez abondant dans les bois humides des Bains-Jaunes, des bois inférieurs de Sofaya, de la Pointe-Noire, de la Ravine-Chaude. Alt. 250-900 mèt. [N° 3845.]

Martinique. — Bois du Lorrain, de la Calebasse, du Piton-Gelé, de la Grand'Anse, etc. [N° 1031.]

E. *strobiliferum* Rchb ; Épidendre en épi strobiliforme. — Haut de 16-22 cm., à tige branchue, comprimée. Feuilles distiques, petites, épaisses au milieu, plus minces sur les bords, lancéolées ou ovées-lancéolées, échancrées au sommet. Inflorescence en épis droits, strobiliformes, courts, terminaux ou axillaires, très comprimés. Fleurs distiques, blanchâtres ou verdâtres, petites ; bractées florales, voûtées-ovées, obtuses, non décurrentes, plus courtes que l'ovaire. Divisions extérieures du périanthe, ovées-oblongues : les internes, oblongues-linéaires ; lèvre entière, cordée-ovée, pointue, avec un disque concave sans callosités. — Dans la région basse, sur les tiges de petits arbres, surtout sur les cacaoyers : Ajoupa-Bouillon, Grand'Anse, Champflore, etc. Alt. 300-500 mèt. [N° 1033.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *ramosum* Jacq. ; Épidendre rameux. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 132. — De hauteur très variable : les plus longs pouvant atteindre 70-95 cm. et au delà, à tige très branchue, à branches toujours penchées ou pendantes dans les pieds adultes. Feuilles linéaires-lancéolées. Inflorescence en épis terminaux ; bractées florales, distiques, blanchâtres, ovées-oblongues, coriaces, concaves, obtuses, non décurrentes, plus longues que l'ovaire. Fleurs petites, vertes : divisions extérieures du périanthe, ovées-lancéolées ; les intérieures, linéaires ; lèvre indivise, cordée-ovée. Gynostème à disque concave avec deux petites bosses à la base. — Assez abondant sur les arbres, dans le bas comme dans le haut des troncs : Bains-Jaunes, Gommier, Matouba, Pointe-Noire, etc. Alt. 250-800 mèt. [N° 3361.]

Martinique. — Très abondant : Parnasse, Morne-Rouge, Prêcheur, Fonds-Saint-Denis, fontaines Didier et Absalon, etc. [N° 2075.]

E. *difforme* Jacq., E. *umbellatum* Sw. ; Épidendre difforme. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 136. — Haut de 14-18 cm., tortueux, à tige comprimée. Feuilles oblongues ou ovées-oblongues, obtuses ou émarginées, engainantes ; gaine comprimée, plus large au sommet, persistant après la chute des feuilles. Inflorescence en ombelle terminale, sessile, composée de 3-10 fleurs verdâtres, odorantes ; bractées florales, ovales, pointues. Divisions du périanthe, veinées : les extérieures, lancéolées ou oblongues ; les intérieures, linéaires, légèrement spatulées ; lèvre à trois lobes plus larges que longs, réniformes, portant en dedans deux callosités ; lobe du milieu, légèrement échancré. Gynostème tronqué-dentelé. — Fl. d'avril à juillet. — Assez abondant sur les arbres des régions moyenne et infra-moyenne, exposées au grand air : Camp-Jacob, Bagatelle, Gommier, hauteurs de Pigeon et des Trois-Rivières. Alt. 350-800 mèt. [N° 3362.]

Martinique. — Plus abondant : bois de l'Ajoupa-Bouillon, de la Calebasse, du Champflore, hauteurs de la Basse-Pointe, etc. [N° 1048.]

E. *paniculatum* R. P. ; Épidendre à fleurs en panicule. — Arboricole, haut de 60-70 cm., à tige très feuillue, inférieurement grosse, cylindrique, supé-

rieurement comprimée. Feuilles larges, obovées-elliptiques, acuminées. Inflorescence en panicule terminale, à branches allongées, penchées. Fleurs petites, nombreuses, pédicellées, à pédicelles capillaires plus longs que l'ovaire. Divisions extérieures du périanthe, étroites, spatulées, lentement atténuées vers la base ; les intérieures, blanches ; lèvre plus large que longue, cordée à la base, subcarrée au sommet, avec plusieurs petites échancrures sur les bords, et à deux cornes latérales plus longues que le corps de la levre même. — Fl. en avril et mai. — Très rare : bois de la Grand'Anse et d Sainte-Marie. Alt. 400-700 mèt. [N° 387.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

E. *nocturnum* L. ; Epidendre à fleurs très odorantes pendant la nuit. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 139. — Haut de 30-48 cm., à 2-4 feuilles confinées dans le haut de la tige. Tige cylindrique dans le bas, comprimée dans sa partie supérieure. Feuilles épaisses, rigides, très vertes, oblongues ou ovales, obtuses : des deux feuilles terminales, une est toujours plus large : toutes sont engainantes, à gaines très comprimées, élargies au sommet et articulées avec les feuilles. Inflorescence terminale ; fleurs larges, solitaires, rarement géminées, blanches, émettant une odeur des plus exquises, surtout le soir et pendant la nuit. Pédoncule presque aussi long que les feuilles. Bractées florales, ovées-lancéolées, très courtes ou réduites à quelques écailles, ou faisant complètement défaut. Divisions du périanthe, longues, linéaires-acuminées ; lèvre à trois lobes : les deux latéraux, ovés-oblongs, linéaires-sétacés. Capsule longue de 4-6 cm., acuminée aux deux extrémités. — A la partie inférieure des troncs d'arbre, dans les endroits plus ou moins humides et très aérés : Houëlmont, Gourbeyre, Vieux-Fort (ravine Blondeau), Pointe-Noire. — On en rencontre deux variétés : une plus grande, à feuilles plus larges et très peu nombreuses ; l'autre, à feuilles étroites, plus nombreuses. Alt. 300-670 mèt. [N° 3846] la grande variété ; [N° 3846 *b*] la petite variété.

Martinique. — Morne-Rouge, Ajoupa-Bouillon, Champflore, etc. [N° 2074] la grande variété ; [N° 1032] la petite variété.

E. *vincentinum* Lindl. ; Épidendre de Saint-Vincent. — Haut de 7-14 cm., à tige droite, délicate. Feuilles lancéolées-linéaires, acuminées. Inflorescence en panicule lâche, allongée, à branches filiformes. Bractées florales, comprimées, engainantes, très petites. Fleurs vert jaunâtre, à pédicelles beaucoup plus longs que les bractées. Divisions extérieures du périanthe, lancéolées ; les intérieures, linéaires ; lèvre entière, cordée, arrondie, ondulée-crispée. — Fl. en avril, mai, juin. — Rare. Çà et là sur les troncs de petits arbres et sur les souches pourries : Gommier (bords du Galion), Rivière-Noire, bois intérieurs de la Pointe-Noire. Alt. 500-900 mèt. [N° 2728.]

Martinique. — Fontaine Absalon, Camp de l'Alma, Piton-Gelé. [illegible]

E. *teretifolium* Sw.; Épidendre à feuilles cylindriques. — Haut de 18-23 cm., à tige jaune, légèrement comprimée, droite, ayant une épaisseur égale de la base au sommet. Feuilles jaune verdâtre, recourbées, distiques-alternes, obtuses, charnues, triquètres-subcylindriques; une seule fleur terminale, jaune verdâtre, brièvement pédicellée, à pédicelle garni, à la base, de 2-4 bractées scarieuses, blanchâtres, ovées. Divisions extérieures du périanthe, lancéolées, pointues, rigides : les intérieures, elliptiques, de moitié plus courtes que le calice; lèvre libre, entière, d'un bleu violet foncé, épaissie et triquètre à l'extrémité. — Rare : çà et là sur les arbres du Matouba et des Bains-Jaunes. Alt. 680-900 mèt. [N° 3597.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

E. *globosum* Jacq.; Épidendre à capsule globuleuse. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 134, f. 4. — Haut de 4-12 cm. Tige feuillue, droite, ayant la même épaisseur, de la base au sommet. Feuilles recourbées ou droites, distantes, alternes-distiques, obtuses, cannelées-cylindriques. Inflorescence en une petite ombelle sessile, terminale, entourée de bractées membraneuses, ovées, obtuses. Fleurs petites, jaunâtres, panachées de rouge. Divisions du périanthe, ovées : les intérieures, plus étroites; lèvre entière, pointue, concave. — Fl. habituellement de mai à juillet. — Abondant sur les arbres des grands bois de toute la Guadeloupe proprement dite. Alt. 500-980 mèt. [N° 3698.]
Martinique. — Dans tous les grands bois. [N° 2076.]

Brassavola R. Br. (dédié à l'Italien Ant. M. Brassavola, né en 1500, à Ferare, professeur de physique et de médecine dans cette ville, médecin particulier de plusieurs papes, médecin consultant de plusieurs princes, mort en 1555; a laissé plusieurs ouvrages ayant trait aux matières qu'il enseignait.)

B. *cucullata* R. Br.; Brassavola à lèvre en forme de cuiller. — Haut de 25-30 cm., cespiteux. Tige courte, noueuse, cylindrique à la base, supérieurement comprimée, garnie de 2-3 gaines blanches, membraneuses, dont la supérieure est beaucoup plus longue, fendue dans le haut et dépasse la base de la hampe courte. Feuilles solitaires, plus rarement géminées, charnues, glauques, subcylindriques, linéaires-acuminées, unisillonnées, naissant de la gaine supérieure. Fleur 1, terminale, d'un blanc très pur, exhalant, surtout pendant la nuit et le soir, une odeur des plus agréables; hampe courte, garnie de 2-3 gaines blanches de grandeur inégale, située au-dessus de l'insertion de la feuille; pédoncule de la fleur, long de 11-13 cm., filiforme, plus court que la feuille. Divisions du périanthe, longues de 8-9 cm., lancéolées-linéaires, très acuminées, subégales; lèvre libre, onguiculée, cannelée, en forme de cuiller, frangée sur tout le bord, et garnie, au milieu, d'un long appendice, linéaire-acuminé. Masses poliniques 8. — Fl. habituellement d'août à janvier. — Assez abondant sur les rochers et les arbres dans les endroits secs de la basse région : Vieux-Fort, Houëlmont, Désirade, etc. —

On le cultive quelquefois autour des maisons. Alt. 20-300 mèt. [N° 3398.] — Il n'existe pas à la Martinique.

Elleanthus Presl. (du grec « ellein », réunir par force, mettre ensemble, et « anthos », fleur, parce que les fleurs sont réunies en une tête et renfermées dans des bractées.)

E. *capitatus* Rchb fils; Elléanthe à fleurs en tête. **Evelyna** Poepp. — Haut de 0m65-1m20, sans pseudobulbes, très cespiteux, toujours penché, à tige grêle, rigide, feuillue de la base au sommet. Feuilles membraneuses, larges, oblongues, lancéolées, acuminées : les supérieures, lancéolées, toutes à 8 ou 10 côtes, avec des nervures accessoires plus fines. Inflorescence en capitule terminal, brièvement pédonculé, d'abord arrondi, ensuite allongé ; bractées florales imbriquées, foliacées, ovales, lancéolées, acuminées, rougeâtres, presque aussi longues que les fleurs, qui sont presque tubuleuses, pourpres et seulement un peu plus longues que les bractées. Labelle libre, sessile, presque aussi long que le tube, creusé en capuchon à la base, émarginé au sommet. Masses poliniques 8. — Fl. de mai à juin. — Sur les arbres, habituellement à une faible hauteur ; assez rare : Bains-Jaunes, Gommier. Alt. 450-900 mèt. [N° 3732.]

Martinique. — Bois de l'Ajoupa-Bouillon (assez abondant), des Fonds-Saint-Denis, etc. [N° 1037.]

Bletia Ruiz et Pav. (dédié à l'Espagnol L. Blet, pharmacien et botaniste à Madrid.)

B. *verecunda* R. Br. ; Blétie modeste. — Haut de 30-76 cm., rarement plus haut (et à l'état de culture seulement), terrestre, très beau, à pseudobulbe rondâtre-déprimé, lisse, marqué d'anneaux noirs provenant de la chute des feuilles, de la grosseur d'un oignon, terminé par une touffe de 1-5 feuilles plissées, longues de 30-40 cm. sur 3-4 cm. de large, d'abord lancéolées-acuminées, ensuite linéaires-acuminées. Inflorescence en grappe terminale, longue finalement de 20-30 cm., toujours penchée, portée sur une hampe latérale, panachée, plus longue que les feuilles, plus ou moins penchée, noueuse à la base, garnie de distance en distance de petites bractées deltoïdes-subulées. Fleurs lilas, demi-penchées, subunilatérales ; bractées florales semblables à celles de la hampe, mais beaucoup plus petites. Pièces du calice, ovées, pointues, recourbées ; pièces de la corolle, oblongues, obtuses, plus larges, légèrement plus longues et droites ; lèvre sensiblement bossue à la base, libre, courbe, presque tubuleuse-cylindrique dans sa moitié inférieure et garnie de cinq crêtes blanches, longitudinales, parallèles et lamelleuses, élargie vers le sommet en trois lobes : celui du milieu, beaucoup plus avancé, et profondément échancré, tous les trois crispés-ondulés sur les bords. Pollinies 8. — Fl. de janvier à mai. — Rare à l'état sauvage : çà et là dans les endroits marécageux de la Goyave et de Sainte-Marie. — Se

cultive fréquemment en pot, dans les jardins : les fleurs deviennent alors plus grandes, et la hampe, souvent vivement panachée, se termine par une panicule lâche. Alt. 0-50 mèt. [N° 3395.] — Elle n'existe pas à la Martinique.

Isochilus R. Br. (du grec « isos », égal, et « cheilos », lèvre, parce que la lèvre est presque de même forme que les autres divisions du périanthe.)

I. *linearis* R. Br. Vulgo : Lin bâtard. — Arboricole, sans bulbe, très cespiteux, haut de 40-55 cm., à tige grêle, rigide, très feuillue. Feuilles distiques, plates, linéaires, courtes, émarginées au sommet qui est obtus. Inflorescence en épi court, brièvement pédonculé ; bractées florales, ovées-lancéolées. Fleurs petites, unilatérales, pourpre foncé ou pourpre clair. Divisions du périanthe, égales ; lèvre spatulée-linéaire, libre, à onglet courbe. Pollinies 6, dont 4 plus larges et 2 plus petites et sessiles. — Fl. de mai à octobre. — Abondant, formant des touffes souvent très larges et très compactes : Gommier, Bains-Jaunes, Matouba, Vieux-Habitants, Bouillante, etc. Alt. 480-900 mèt. [N° 3349.]

MARTINIQUE. Vulgo : Lin bâtard. — Dans tous les bois humides. [N° 2075.]

TRIBU III. VANDÉES.

Dichæa Lindl. (du grec « diché ou dicha », double, parce que les tiges portent deux rangées de feuilles très rapprochées.)

D. *echinocarpa* Lindl., **Limodorum** *pendulum* Aubl. ; Dichée à capsule hérissée. Aubl., *Guy.*, t. 322. — Arboricole, cespiteux ou non, sans pseudobulbe, à tige simple ou branchue, poussant de haut en bas, légèrement radicante, ou souvent non radicante, flexible, comprimée, longue de 40-60 cm. Feuilles nombreuses, très rapprochées, oblongues, très mucronées, longues de 12-15 mm. sur 4-5 mm. de large ; pétioles larges, engainants, équitants. Fleurs solitaires, toujours très nombreuses, portées sur un pédoncule aussi long que les feuilles. Divisions du périanthe distinctes, toutes de même longueur, jaune pâle ; lèvre libre, entière, sagittée-oblongue, d'un bleu très vif ; gynostème nu ; masses polliniques 4 ; caudicule rétréci à la base. Capsule ovoïde, muriquée et velue. — Peu abondant : çà et là dans tous les grands bois humides de la région supérieure de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 600-1000 mèt. [N° 3354.]

MARTINIQUE. Vulgo : Mille-pattes. — Calebasse, bois du Lorrain et des Pitons-du-Carbet. [N° 2068.]

Ornithidium Salisb. (du grec « ornithidion », petit oiseau, parce que les fleurs sont petites et offrent, dans l'ensemble des différentes parties, une certaine ressemblance avec un oiseau.)

O. *coccineum* Salisb. ; Ornithidie à fleurs rouge vif. — Haut de 15-45 cm.,

arboricole, à tige branchue, souvent tortueuse, couverte d'écailles bractéiformes qui se décomposent en fibres très nombreuses, et garnie de pseudobulbes nombreux, distants, quelquefois rapprochés, ovales-comprimés, du sommet desquels naissent une ou plusieurs feuilles lancéolées ou lancéolées-linéaires, obtuses, et obliquement échancrées au sommet. Inflorescence en faisceaux axillaires; fleurs rouge vif, petites, longuement pédonculées, à pédoncules noueux, garnis, à la base, d'une bractée mince, luisante et engainante, et dans le haut de 2-4 bractées vertes, plus petites, acuminées, également engainantes. Pièces du calice et de la corolle égales, droites, ovées-lancéolées, terminées en une pointe subulée; lèvre ascendante, creusée en cuiller, contiguë à la base du gynostème, entière, oblongue-obtuse; gynostème nu, bossu; masses polliniques 4, caudicule linéaire. — Fl. de mars à juillet. — Assez abondant dans tous les bois élevés et humides de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 500-900 mèt. [N° 3396.]

Martinique. — Abondant dans tous les grands bois. [N° 2070.]

Polystachya Hook. (du grec « polus », beaucoup, et « stachus », épi, c'est-à-dire fleurs en panicule composée de beaucoup d'épis.

P. *luteola* Hook.; Polystachye à fleurs jaunâtres. — Plum., édit. Burm., t. 185, f. 1. — Haut de 17-42 cm. Tige à pseudobulbe à la base, droite, peu feuillue. Feuilles rigides, lancéolées-oblongues, obtuses, souvent recourbées, dépassées par la tige. Inflorescence en panicule composée de 2-5 épis unilatéraux; fleurs vert jaunâtre, petites. Divisions extérieures et latérales du périanthe, larges à la base et adnées au gynostème court et étroit, droites et dressées : les pièces de la corolle, plus courtes; labelle sessile, plat, articulé avec la base du gynostème, à trois lobes s'étendant jusqu'au milieu : les deux latéraux, très petits, obtus; celui du milieu, prolongé, obové-carré; gynostème nu, court, demi-cylindrique; masses polliniques 4, collatérales (2 et 2) cohérentes; caudicule filiforme. — Fl. durant la majeure partie de l'année. — Assez abondant sur les arbres de tous les grands bois de la Guadeloupe proprement dite. Alt. 450-900 mèt. [N° 3356.]

Martinique. — Dans tous les bois et sur les arbres fruitiers des habitations. [N° 2066.]

Cyrtopera Lindl. (du grec « kurtos », courbe, bossu, et « pera », sac, parce que le labelle, concave à la base et articulé avec le gynostème, forme un petit creux.]

C. *Woodfordii* Lindl.; Cyrtopère de Woodford. — Terrestre, haut de 40-95 cm., très droit, sans pseudobulbe. Feuilles plissées, engainantes, allongées, lancéolées, acuminées au sommet, longues de 35-46 cm. (sans la gaine) sur 4-5 cm. de large, naissant au nombre de 4-5, du sommet d'une racine tuberculeuse, fusiforme, grosse, très lisse, blanchâtre et profondément enterrée. Hampe latérale, beaucoup plus longue que les feuilles, tantôt rouge, tantôt

blanchâtre, cylindrique, succulente. Inflorescence en grappe allongée, terminale; fleur généralement pourpre foncé, avec des divisions légèrement jaunâtres à la base (je n'ai trouvé que dans deux spécimens des corolles pourpre violet au sommet et blanchâtres à la base), large, pédicellée, à pédicelles d'abord filiformes, ensuite plus gros, garnis d'une bractée lancéolée, subulée, plus courte que le pédicelle. Divisions du périanthe, ascendantes, oblongues, brusquement pointues : les deux latérales, extérieures, et les deux intérieures, adhérentes au gynostème; labelle articulé avec la base prolongée du gynostème, ventru-concave, trilobé, garni de deux callosités : lobes latéraux, très courts; celui du milieu, plat, arrondi, ové-oblong, plus large. Pollinies 4 : 2 postérieures et 2 antérieures. — Fl. en juin, juillet, août. — Çà et là dans les terres argilo-ferrugineuses de l'infra-moyenne région : Gourbeyre (Grande-Savane, Dolé et habitation Saint-Charles), Gommier, les Palmistes, Trois-Rivières. Alt. 250-600 mèt. [N° 3338.]

MARTINIQUE. — Fontaine Absalon, bois de la Grand'Anse (dans les clairières). [N° 378.]

Oncidium Sw. (du grec « oncos », enflure, exhaussement, à cause du renflement qui caractérise la base du gynostème.)

O. *tetrapetalum* Willd.; Oncidium à quatre pétales. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 142. — Haut de 25-60 cm., à tige horizontale ou penchée, rarement dressée. Feuilles peu nombreuses, confinées à la base de la tige, recourbées, équitantes, cannelées, oblongues-linéaires, acuminées, longues de 5-13 cm., beaucoup plus courtes que la tige grêle, rigide, noueuse, et garnie de petites bractées. Inflorescence en grappe ou en panicule; fleurs jaune d'or vif. Divisions du périanthe, étalées : les pièces du calice spatulées (les deux latérales étant soudées presque jusqu'au sommet); celles de la corolle, obovées, légèrement ondulées; labelle contigu à la base du gynostème et garni de crêtes lamelleuses, à trois lobes : les deux latéraux petits et arrondis; celui du milieu, bien plus large et plus long, réniforme, bilobé, ondulé, uni sur les bords ou crénelé. Gynostème court, garni, au sommet, de deux petites ailes demi-ovées-obtuses et entières. — Fl. en avril, mai, juin. — Assez abondant sur les petits arbres, plus rare sur les rochers, dans les endroits secs, chauds, pierreux des mornes inférieurs : Vieux-Fort, Houëlmont (bois de l'habitation Bisdary), rivière des Pères, Désirade, les Saintes (mornes du Chameau), Marie-Galante (bois de Folle-Anse et Capesterre). Alt. 5-380 mèt. [N° 3337.]

MARTINIQUE. — Trois-Ilets, hauteurs du Diamant, Marin (Gommier). [N° 377 *b*.]

O. *variegatum* Sw.; Oncidium à fleurs panachées. Sl., t. 148, f. 2. — Ressemble au précédent quant au port, à la taille et à la forme des feuilles; il en diffère : par les gaines de la tige cylindriques, plus courtes que les entrenœuds, blanches, ce qui tranche bien avec la tige verte; par ses grappes plus

courtes, enfin par ses fleurs blanches, panachées et striées de rose. — Sur les calebassiers (Crescentia *Cujete*) des hauteurs des Trois-Ilets. Alt. 250-380 mèt. [N° 376.] (Spécimen imparfait.) — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

O. *Cebolleta* Sw.; Oncidium Cébollette. Jacq., *Sel. Am. stirp. hist.*, t. 131, f. 2. — Haut de 55-75 cm., cespiteux. Feuilles radicales, droites ou recourbées, cylindriques, acuminées, striées, articulées à la base et entourées de 2-3 bractées membraneuses, blanches. Tige horizontale ou penchée, marquée de nœuds annelés, noirs à la base des gaines. Inflorescence en panicule lâche, toujours penchée, étalée, à branches alternes-distiques; fleurs jaunes, légèrement lavées de bistre. Divisions du périanthe, distinctes, obovées-oblongues; labelle pourvu d'une crête à la base, à trois lobes : les latéraux, très petits ou réduits à deux petits rudiments; celui du milieu, très distant, large, veiné, réniforme, bilobé. Ailes du gynostème plus ou moins en forme de faux. — Fl. en avril, mai, juin. — Sur les grosses pierres, les rochers et les arbres, dans les endroits secs des mornes et falaises inférieurs : Houëlmont (bois de l'habitation Bisdary), rivière Noire, Pointe-Noire, etc. Alt. 40-300 mèt. [N° 3847.]

Martinique. — Hauteurs de la Rivière-Salée, de La Régale, de Fort-de-France, etc. [N° 278.]

O. *altissimum* Sw.; Oncidium à hampe très longue. Vulgo : Papillon végétal. — Arboricole, long quelquefois de plus de 2 mèt., à tige nulle ou très courte, portant 4-8 feuilles, au-dessous d'un pseudobulbe comprimé, ridé, ové ou elliptique-oblong et surmonté de 1-2 feuilles terminales. Feuilles imbriquées-équitantes à la base, oblongues-lancéolées, ou lancéolées, brièvement acuminées, habituellement ondulées, 5-8 fois plus courtes que la hampe. Hampe latérale, ligneuse, toujours penchée, panachée de vert et de brun, très cylindrique, lisse, pouvant atteindre jusqu'à 1m 80 de long et quelquefois au delà, garnie dans le bas de bractées très apprimées, blanches, fendues jusqu'à la base, plus courtes que les entre-nœuds marqués d'un anneau noir. Panicule 4-5, plus longue que la partie nue de la hampe, à branches alternes, courtes; bractées florales courtes, blanchâtres, concaves, pointues, plus courtes que les pédicelles. Fleurs jaunes, panachées de brun. Divisions du périanthe, distinctes, égales, oblongues-lancéolées, ondulées; lèvre aussi longue que les divisions; base de la lèvre garnie d'une crête et de plusieurs tubercules; les lobes latéraux tantôt très développés, tantôt très petits ou rudimentaires : celui du milieu, distant, large, réniforme, souvent beaucoup plus large que long, échancré au milieu. Ailes du gynostème, courtes et arrondies. — Fl. en mai, juin, juillet. — On le rencontre assez souvent à l'état de culture; les fleurs deviennent alors plus larges et leur coloris se modifie beaucoup. C'est la plus belle de toutes les Orchidées arboricoles des

deux colonies. — Çà et là dans presque tous les bois inférieurs, mais plus abondant au Houëlmont, dans les hauteurs de Baillif, des Vieux-Habitants, de Deshaies. Alt. 150-550 mèt. [N° 3346.]

Martinique. Vulgo : Papillon végétal. — Assez abondant : Fonds-Saint-Denis, Champflore, Ajoupa-Bouillon, fontaine Didier, Trois-Ilets, Diamant, etc. [N° 2072.]

O. *luridum* Lindl. ; Oncidium à fleurs sombres. — Arboricole, haut de 70-95 cm., sans pseudobulbe. Feuilles longues de 25-30 cm., épaisses, rigides, plates, lancéolées-oblongues, avec une pointe terminale obtuse : deux à cinq, parmi les inférieures, sont beaucoup plus courtes. Hampe latérale, penchée, noueuse, à nœuds marqués d'un anneau noir ; bractées de la hampe blanchâtres, engainantes, cinq à six plus courtes que les entre-nœuds. Inflorescence en panicule allongée, lâche, à branches courtes. Fleurs d'un jaune très sombre, panaché de brun sombre. Divisions du périanthe, distinctes, obovées, assez brusquement onguiculées, à onglet de longueur variable ; labelle garni d'une crête à cinq tubercules ; lobes latéraux légèrement recourbés, pointus, à pointes tournées vers le gynostème : celui du milieu très distant, de même forme que dans le précédent. Ailes du gynostème charnues et arrondies. — Fl. en mai, juin, juillet. — Assez rare : çà et là dans la partie supérieure de la vallée du Carbet. Alt. 50-90 mèt. [N° 2073.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

On cultive assez souvent à la Martinique l'**Oncidium** *papilio* Lindl., originaire de la Trinidad. [N° 2071.]

Leochilus Knowles et Westc. (du grec « leios », lisse, glabre, et « cheilos », lèvre, parce que le labelle est entier et lisse.)

L. *cochlearis* Lindl. ; Leochile à lèvre en forme de cuiller. — Épidendre, minuscule, haut de 8-12 cm., à pseudobulbe court, comprimé, ové. Feuilles oblongues, fermes, au nombre de 3-5 : une d'entre elles surmonte le bulbe ; les deux ou quatre autres, radicales, sont situées au-dessous du bulbe. Hampe radicale, enveloppée à la base par le pétiole engainant, garnie de bractées ovées-lancéolées, très acuminées, distantes, engainantes vers la base. Inflorescence en grappe simple ou composée de 2-3 branches très courtes, portant 3-6 fleurs jaune pâle. Divisions du périanthe, droites, rigides, ovées, obtuses : les deux intérieures situées latéralement et cohérentes ; labelle libre, concave en dessous, sessile, entier, obové, garni à la base d'une crête en forme de fer à cheval ; gynostème court, garni de deux petites cornes tournées vers la lèvre. — Fl. en avril, mai, juin. — Peu répandu. Endroits secs ou humides : Gourbeyre (les Palmistes, sur des arbrisseaux), Port-Louis (sur de petits arbres du bord de mer), Petit-Canal (mornes calcaires), les Saintes (morne du Chameau) (rare). Alt. 0-400 mèt. [Nos 3391, 3731.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

Ionopsis H. B. et Kth (du grec « ion », violette, et « opsis », aspect, parce que les espèces-types n'ont pas de tige et ressemblent à des pieds de violette.)

I. *utricularioides* Lindl.; Inopside ressemblant à un Utriculaire. — Arboricole, haut de 35-52 cm., sans bulbe, et à racines fibreuses, blanches. Feuilles rigides, courtes, peu nombreuses, lancéolées, environ quatre fois plus courtes que la hampe. Hampe rigide, toujours inclinée, renflée à la base, à nœuds légèrement renflés, distants et garnis de bractées engainantes, courtes, souvent mal développées; bractées des fleurs très petites. Inflorescence en grappe ou plus souvent en panicule. Fleurs blanches, veinées de rouge. Divisions du périanthe, obtuses: les extérieures, latérales, adhérentes à la base et se prolongeant en un petit sac court au-dessous du labelle; lèvre attachée à la base du gynostème par un onglet cunéiforme et garni de deux callosités; limbe de la lèvre, grand, plat, bien plus long que les divisions du périanthe, bilobé, à lobes carrés-arrondis ou ronds; gynostème très court, nu; rostellum pointu; pollinies 2, sillonnées sur le dos. — Peu abondant: Gros-Morne (çà et là sur les calebassiers), Trinité, Robert. Alt. 200-400 mèt. [N° 377.] — Je ne l'ai pas vu à la Guadeloupe.

TRIBU IV. ARÉTHUSÉES.

Vanilla Plum. (du mot espagnol « vainilla », diminutif de vaina », gousse, à cause de la forme des fruits.)

V. *anaromatica* Sw. ; Vanillier à fruits sans arome. Vulgo : Vanillier sauvage, vanille sauvage. Plum., édit. Burm., t. 188. — Grimpant, radicant, à tige cylindrique ou subcylindrique. Feuilles subcharnues-membraneuses, nettement et largement ovales, pointues, à 28-34 nervures, avec des aréoles carrées et régulières; pétiole court, cannelé, demi-amplexicaule à la base. Inflorescence en grappes axiliaires, situées dans les parties supérieures des tiges; bractées de la grappe, larges, foliacées, elliptiques, sessiles. Fleurs inconnues (spécimens imparfaits). Gousses légèrement aplaties, pendantes, longues de 12-19 cm., sans parfum, le plus souvent fortement courbes, mais ayant une assez grande ressemblance avec la vanille du Mexique. — Peu abondant: Ajoupa-Bouillon (habitation Éden), fontaine Absalon (plus rare), Case-Pilote (plateau militaire). Alt. 400-640 mèt. [N° 2081.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe.

On cultive dans les deux colonies, surtout à la Guadeloupe, le **Vanilla** *planifolia* Andr., vulgo : Vanillier du Mexique, originaire du Mexique et du Brésil, à gousses subcylindriques, vert clair, qui atteignent ordinairement de 15-19 cm. de long [N° 3488], Martinique [N° 2080]; le **Vanilla** *claviculata* Sw., vulgo : Vanillon, à feuilles, fleurs et tiges plus grandes, à gousses vert

foncé brun, longues de 9-11 cm., oblongues. Desc., vol. V, t. 362, p. 221 [N° 3487], Martinique [N° 2080 *b*.]

A la Guadeloupe, on rencontre assez souvent le Vanillier du Mexique à l'état sauvage, autour des vieilles habitations abandonnées et en ruine, comme on en voit dans plusieurs quartiers du Gommier ; ces pieds, qui grimpent à une hauteur considérable, ne doivent pas être confondus avec le vanillier sauvage proprement dit.

TRIBU V. NÉOTTIÉES.

Ponthieva R. Br. (dédié à de Ponthieu, qui fournissait au botaniste anglais Banks des plantes d'Amérique.)

P. *petiolata* Lindl. : Ponthiève à feuilles longuement pétiolées. — Terrestre, haut de 55-75 cm., très droit, à racines fasciculées, blanchâtres, longues, velues, demi-cylindriques. Feuilles larges, radicales, rosulées, flasques, au nombre de 5-7, lancéolées-oblongues et amplexicaules à la base, de un tiers ou de un quart plus courtes que la hampe, qui est cylindrique, velue, grêle, à nœuds distants et garnis de poils couleur de rouille. Inflorescence en grappe longue de 15-20 cm. ; rachis, pédicelles, ovaires, bractées florales revêtus de poils de même couleur que ceux de la hampe. Divisions du périanthe, rosées, délicatement veinées, étalées : les deux extérieures, latérales, très légèrement courbes, oblongues-lancéolées ; la troisième, centrale, lancéolée-acuminée et plus étroite ; les deux intérieures, arquées, plus courtes, demi-cordées, adhérentes à leur sommet et en même temps avec le sommet de la division centrale extérieure, de manière à former un limbe ovale rondâtre, garni à l'extrémité de trois petites dents ; labelle situé en arrière, plus court que les autres divisions périanthiques, très concave, pointu, adhérent par sa base au gynostème et aux divisions intérieures, garni, en dehors, d'une pubescence courte et brune ; gynostème très court, nu ; pollinies 2. — Fl. de janvier à avril et d'août à octobre. — Endroits secs ou humides et ombragés des grands bois : bois inférieurs du Nez-Cassé, des mornes élevés de Deshaies, où il abonde ; plus rare dans les mornes de Houëlmont. Alt. 400-800 mèt. [N° 3337.]

Martinique. — Calebasse, bois de la Grand'Anse, du Lorrain, du Champflore. [N° 373.]

P. *glandulosa* R. Br. ; Ponthiève à poils glanduleux. — Terrestre, très droit, à tige ferme, haute de 15-28 cm., à racines fasciculées et courtes. Feuilles 3-4, lancéolées-elliptiques, pointues, beaucoup plus courtes que la hampe, et brièvement pétiolées, à pétiole engainant à la base ; hampe, rachis, pédicelles et ovaires revêtus de poils glanduleux courts, couleur de rouille ; bractées de la hampe concaves, ovées, pointues : les inférieures,

engainantes et plus longues que les entre-nœuds ; les supérieures, plus courtes ; celles du rachis, lancéolées et plus longues que les pédicelles. Inflorescence en grappe longue de 6-9 cm. Fleurs plus petites, mais de même couleur que dans le précédent. Divisions extérieures du périanthe, ovées-oblongues : les deux latérales, planes ; les deux intérieures, demi-cordées-deltoïdes, légèrement adhérentes entre elles par leur sommet et avec le sommet de la division extérieure centrale ; lèvre longuement onguiculée à la base, brusquement élargie, concave, et armée sur le dos, près du sommet, d'une petite corne droite. — Fl. de janvier à avril. — Rare : falaises abruptes des hauteurs des Vieux-Habitants (morne de l'habitation L'Héritier). Alt. 390-430 mèt. [N° 3614.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Cranichis Sw. (du grec « Kranos », casque, allusion à la forme du labelle.

C. *muscosa* Sw. ; Cranichide moussu. Sw., *Fl.*, t. 29, f. 3. — Haut de 30-40 cm., terrestre, très droit et élégant, à racines fasciculées-fibreuses, blanchâtres, velues. Feuilles 3-5, radicales, rosulées, de longueur inégale, obovées ou ovées-lancéolées, pointues, flasques, glabres, penchées : les plus longues, une fois plus courtes que la hampe ; pétioles de longueur variable, cannelés-ailés, élargis et engainants à la base ; feuilles de la hampe bractéiformes, longuement engainantes, ovées-rondâtres : les inférieures, plus larges, et en forme de cuiller ; les supérieures, graduellement plus courtes ; les 3-4 dernières et supérieures, étroites, lancéolées. Hampe glabre, grêle. Inflorescence en épi d'abord dense et pyramidal, ensuite allongé ; bractées de l'épi oblongues-lancéolées, un peu plus courtes que l'ovaire ; fleurs blanches, petites, subsessiles, plus longues que l'ovaire. Divisions du périanthe, distinctes, oblongues, droites, subégales ; lèvre en forme de casque, non adhérente au gynostème, sessile, aussi longue que les divisions du périanthe, obovée-oblongue, tuberculée en dedans. — Assez abondant dans les endroits ombragés et humides des grands bois : Camp-Jacob (cascade de Vauchelet), hauteurs de la rivière Noire, Bains-Jaunes, partie supérieure du Gommier, bois intérieurs de la Pointe-Noire, etc. Alt. 400-800 mèt. [N° 3355.]

Martinique. — Chemin des Fonds-Saint-Denis aux Deux-Choux, environs des Deux-Choux, bois des Pitons-du-Carbet, etc. [N° 385.]

Prescottia Lindl. (dédié à l'Anglais John Prescott, qui, établi à Saint-Pétersbourg, voyagea en Sibérie dans un intérêt botanique.

P. *stachyoides* Lindl. ; Prescottie ressemblant à un Stachys (Labiée). Sw., *Fl.*, t. 29, f. 4, analyt. — Terrestre, très élégant par son port, haut de 70-85 cm., à racines fasciculées, nombreuses, allongées, velues, blanchâtres. Feuilles 2-3, radicales, rosulées, environ une fois plus courtes que la hampe, à limbe long de 12-14 cm. sur 6-6,4 cm. de large, nettement elliptique, ferme, pointu, vert foncé et souvent strié de vert clair, assez brusquement rétréci

en un pétiole plus long que le limbe, étroit, plié en deux longitudinalement, élargi à la base et embrassant. Hampe grêle, glabre; feuilles de la hampe, bractéiformes, non apprimées, obovées-lancéolées, pointues, engainantes : celles du bas, presque aussi longues que les entre-nœuds ; celles du haut, graduellement plus courtes et plus distantes. Inflorescence en épi effilé, grêle, long de 18-24 cm. ; fleurs très petites, vertes : les inférieures, distantes ; bractées de l'épi lancéolées, acuminées, aussi longues que l'ovaire. Divisions du périanthe, obtuses; les extérieures, oblongues-linéaires; lèvre postérieure aux divisions du périanthe, charnue, en forme de cuiller profondément creusée, conique-obtuse, surmontant le sac obliquement adné aux divisions ; gynostème extrêmement court, garni, à la base, de deux appendices auriculaires, linéaires. — Fl. de mars à mai. — Assez abondant dans les mornes secs et pierreux de Houëlmont, des Vieux-Habitants, de Pigeon et de la Pointe-Noire. Alt. 300-600 mèt. [N° 3394.]

Martinique. — Hauteurs boisées des Trois-Ilets et du Diamant. [N° 372.]

P. *myurus* Griseb., **P.** *Myosurus* Reichb fils; Prescottie à inflorescence en queue de souris. Sw., *Fl.*, t. 29, f. 2, analyt. — Terrestre, très droit, haut de 18 cm., à racines fasciculées, blanchâtres, très velues. Feuilles 2-4, ovées ou elliptiques, longues de 3-3,5 cm., brièvement pétiolées, rosulées, très rapprochées du sol, environ quatre fois plus courtes que la hampe garnie de bractées lancéolées-acuminées, subulées. Épi long de 4 cm., effilé; bractées de l'épi, linéaires-acuminées, un peu plus courtes que l'ovaire. Fleurs rougeâtre blanc, très petites. Divisions extérieures latérales du périanthe, deltoïdes, dressées et renfermant la lèvre, qui est de forme hémisphérique-conique et obtuse : la division extérieure et antérieure et les deux divisions intérieures sont linéaires, obtuses et recourbées; appendices auriculaires de la base de la lèvre, extrêmement courts. — Très rare : dans les bois inférieurs des Bains-Jaunes, le long du canal de Montéran. Alt. 600-680 mèt. [N° 3849.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

Spiranthes Rich. (du grec « speira », spirale, et « anthos », fleur, parce que les fleurs de l'épi sont disposées en spirale.)

S. *tortilis* Rich.; Spiranthe tordu. Sw., *Fl.*, t. 28, f. *e*, analyt. — Terrestre, haut de 40-55 cm., droit, à racine tubériforme, profondément enterrée. Feuilles radicales, linéaires, disparaissant complètement à l'époque de la floraison. Hampe grêle, garnie de bractées lancéolées-acuminées, faiblement apprimées, engainantes, graduellement plus petites. Inflorescence en épi effilé, long de 8-11 cm.; fleurs légèrement pubescentes, blanc mat, courbes, unilatérales, disposées autour du rachis en 2-4 spirales; bractées de l'épi, concaves, plus longues que l'ovaire, largement ovées et terminées en une pointe rigide et subulée. Divisions du périanthe, oblongues-lancéolées : les deux extérieures, obliques à la base, aussi longues que la lèvre; la supé-

rieure, extérieure, et les deux intérieures, cohérentes à la base; lèvre cannelée, en forme de capuchon, bossue à la base, carénée sur le dos, embrassant la base du gynostème, ovale et ondulée-crispée à l'extrémité. — Fl. en mars, avril, mai. — Çà et là dans les savanes herbeuses du Bas-Matouba, des environs de la Ravine-Chaude, et dans les savanes de Sainte-Rose. Alt. 100-400 mèt. [N° 3393.]

Martinique. — Fonds-Saint-Denis, fontaine Didier, environs du Fort Desaix (Fort-de-France). [N° 379.]

Stenorhynchus Rich. (du grec « stenos », court, et « runchos », bec, parce que les divisions du périanthe, soudées inférieurement, forment un petit sac en bec arrondi.)

S. *orchioides* Rich., **S.** *aphyllus* Lindl.; Sténorhynche en forme d'orchis. Sw., *Fl.*, t. 28, f. *a*, *b*. — Terrestre, très droit, haut de 40-65 cm., à racines fasciculées, nombreuses, allongées, spongieuses, velues. Feuilles longues, largement lancéolées, pointues, insérées à la base de la hampe, disparaissant complètement à l'époque de la floraison, disposition qui imprime à la plante tout d'abord l'apparence d'une grande Orobanche. Hampe cylindrique, couverte, surtout dans le haut, d'une pubescence courte, couleur de rouille, munie de feuilles bractéiformes, légèrement pubescentes et rouges, ovées-lancéolées, pointues, non apprimées et engainantes à la base. Inflorescence en épi long de 9-13 cm.; bractées de l'épi, brunes, lancéolées-linéaires, acuminées, aussi longues que l'ovaire; fleurs rouge brun, garnies de très petites écailles. Divisions du périanthe, lancéolées-linéaires, très acuminées, subulées : les deux extérieures et latérales, soudées inférieurement en un sac allongé ou éperon adné à la moitié de l'ovaire et libre ensuite sur une petite étendue; division extérieure médiane et les deux intérieures libres, légèrement obliques; lèvre sans callosités, oblongue, pointue; gynostème muni d'un rostellum long et acuminé. — Fl. en mars, avril, mai. — Assez abondant dans les savanes herbeuses des basse et infra-moyenne régions : environs de la Basse-Terre, Montéran, Ducharmois, Gourbeyre (habitation Saint-Charles), Trois-Rivières, Bas-Matouba, etc. Alt. 10-400 mèt. [N° 3350.]

Martinique. — Fonds-Saint-Denis, vallée du Carbet, hauteurs de l'habitation Pécoul, Trois-Ilets, etc. [N° 371.]

Physurus Rich. (du grec « phusa », vessie », et « oura », queue, parce que la lèvre est garnie inférieurement d'une petite queue arrondie en forme de vessie.)

P. *plantagineus* Lindl.; Physure à feuilles de plantain. Sl., t. 147, f. 2; Rich., *Cub.*, t. 88. — Terrestre, haut de 40-55 cm., couché à la base et radicant, ensuite plus ou moins droit, à racines non fasciculées, spongieuses, velues, à tige succulente, simple ou branchue, noirâtre ou brune, épaisse, nue dans le bas. Feuilles distiques, au nombre de 3-5, ovées-elliptiques, ou ovées-

lancéolées, pointues, rétrécies à la base en un pétiole étroit qui ensuite s'élargit fortement pour devenir engainant; nervures 15-17, délicates. Hampe grêle, légèrement pubescente, garnie de bractées peu nombreuses, distantes, lancéolées, pointues : les inférieures, engainantes. Inflorescence en épi long de 7-14 cm.; bractées de l'épi, oblongues-lancéolées, plus longues que l'ovaire. Divisions extérieures du périanthe, vertes et pubescentes en dehors : les intérieures et la lèvre, blanches; les deux extérieures et latérales, oblongues-lancéolées et obtuses; les deux intérieures, adhérentes à la supérieure extérieure; lèvre située en avant, terminée au sommet par une feuille ovée-oblongue et à trois petits lobes, dont celui du milieu est exsert, acuminé et légèrement roulé en dedans; sac libre, en forme de massue, transparent à l'état frais, jaunâtre, descendant le long de l'ovaire et dépassant un peu en longueur la moitié de celui-ci, qui est brun foncé, poilu. — Fl. de décembre à mai. — Très abondant dans les endroits ombragés et très humides des bois des Bains-Jaunes, du Haut-Matouba, des bois élevés des Vieux-Habitants et de la Pointe-Noire, de Pigeon, de Bouillante, etc. [N° 3352.]

Martinique. — Abondant dans tous les bois humides supérieurs. Alt. 600-900 mèt. [N° 673.]

P. *hirtellus* Lindl.; Physure hérissé de poils. — Terrestre, haut de 35-43 cm., à tige couchée à la base et succulente, à racines fibreuses, spongieuses, plus petites et moins allongées que dans le précédent. Feuilles distiques : les deux ou trois inférieures, ovées-elliptiques; les supérieures, lancéolées, toutes pointues, subcharnues, vert noir et comme veloutées à la face supérieure, quelquefois striées au milieu de vert clair; pétiole étroit, élargi à la base et engainant. Hampe habituellement hérissée de poils courts et droits, ainsi que le rachis et l'ovaire, le plus souvent rouge, tantôt longue et alors très grêle, tantôt courte; bractées de la hampe peu nombreuses, distantes ou rapprochées, lancéolées-acuminées, légèrement engainantes. Épi long de 5-9 cm.; bractées de l'épi, blanchâtres, plus courtes que l'ovaire allongé et courbe. Fleurs vertes en dehors et d'un blanc très pur en dedans, un peu plus courtes et environ deux fois plus sveltes que dans le précédent. Divisions extérieures et latérales, lancéolées-linéaires, obtuses; lèvre exserte, dilatée à l'extrémité en une petite feuille ayant assez exactement la forme d'un fer à cheval, caractère qui distingue facilement cette espèce de la précédente. — Fl. de mars à juillet. — Abondant dans les endroits ombragés, très humides des grands bois des Bains-Jaunes (le long du canal de Montéran), du Gommier, du Nez-Cassé, de Bouillante, de Pigeon et de l'intérieur de la Pointe-Noire. Alt. 400-800 mèt. [N°s 3353, 3392.]

Martinique. — Bois de la Grand'Anse, du Lorrain, du Camp de l'Alma et des Deux-Choux. [N° 384.]

TRIBU VI. OPHRYDÉES.

Habenaria Willd. (du latin « habena », lanière, courroie, parce que la lèvre porte à la base un appendice très allongé.)

H. *maculosa* Lindl.; Habenaria tacheté. — Terrestre, très droit, haut de 35-90 cm., à racines fibreuses avec un tubercule généralement obovoïde. Feuilles vert noir, subcharnues et comme veloutées en dessus, bordées d'un liseré rouge jaunâtre, ovées-lancéolées, graduellement décrescentes, à limbe semi-amplexicaule à la base, passant à un pétiole engainant et fortement tacheté de noir. Tige feuillue un peu au-dessus de la base jusqu'à la grappe spiciforme, qui est longue de 8-16 cm. Fleurs blanc verdâtre, brièvement pédicellées; bractées florales, lancéolées-acuminées, à peu près aussi longues que l'ovaire courbe-infléchi. Divisions du périanthe, distinctes : les deux extérieures et latérales, ovées, réfléchies, dont une un peu plus large et souvent un peu plus longue; la troisième intérieure, ovée-lancéolée, chacune des deux intérieures très profondément divisées en deux segments, dont l'un large, droit, obtus; l'autre sétiforme et subulé, tous les quatre de même longueur, mesurant 4-5 mm.; lèvre libre, dressée, tripartite, à segments linéaires-sétiformes, égaux; stigmate garni de deux appendices en forme de faux; appendice de la lèvre long de 1,8-2,2 cm., descendant, un peu courbe, presque toujours fortement redressé, élargi vers l'extrémité pointue, habituellement aussi long, quelquefois un peu plus long que l'ovaire; loges de l'anthère divergentes; glandes des masses polliniques nues. — Fl. de novembre à mars ou avril. — Çà et là dans les savanes herbeuses, argilo-ferrugineuses du Lamentin, de Baie-Mahault, des hauteurs des Vieux-Habitants. Alt. 30-500 mèt. [N° 3586.]

Martinique. — Trinité (La Tartane), Saint-Esprit, Robert, Prêcheur. [N° 2067.]

H. *alata* Hook.; Habenaria à ovaire ailé. — Terrestre, haut de 40-83 cm., à port, racines et tubercule comme dans le précédent. Feuilles rougeâtres, lancéolées, engainantes : les supérieures, graduellement plus petites et plus acuminées. Tige rougeâtre, sans taches. Inflorescence en épi svelte, long de 12-15 cm.; bractées florales oblongues, lancéolées, rougeâtres, dépassant l'ovaire; fleurs vert brun foncé. Divisions extérieures, ovées : les deux latérales, réfléchies; les deux intérieures, lancéolées, entières. Lèvre entière, filiforme, aussi longue que les divisions périanthiques, garnie de deux petites dents à la base; appendice de la lèvre descendant, d'abord filiforme, ensuite en forme de massue, obtus, recourbé à l'extrémité, un peu plus court que l'ovaire 6-ailé; appendices du stigmate oblongs, obtus. — Fl. d'août à octobre. — Peu répandu : çà et là dans les savanes sablonneuses des hau-

teurs du Vieux-Fort, de Deshaies. Alt. 220-380 mèt. [Nos 2537, 3551.] — Je ne l'ai pas trouvé à la Martinique.

III. GYMNOSPERMES.

CENT QUARANTE-CINQUIÈME FAMILLE. — CONIFÈRES.

Podocarpus L'Hér. (du grec « pous », pied, et « karpos », fruit, allusion au support charnu qui porte le fruit.)

P. *salicifolius* Kl. et Karst. ; Podocarpe à feuilles de saule. Vulgo : Laurier rose. — Arbre haut de 10-14 mèt., rarement plus haut, peu élégant, souvent tortueux, à écorce noirâtre, fendillée, à tronc et branches nus, à branches divariquées. Feuilles coriaces, luisantes, très vertes, oblongues-linéaires ou lancéolées, longuement acuminées. Fleurs dioïques : les mâles en chatons blanc pâle, d'abord droits, ensuite plus ou moins penchés, longs de 3-4 cm., cylindriques, solitaires ou géminés ; les femelles, solitaires, confinées aux extrémités des branches. Fruit drupacé ; drupe de la grosseur d'une petite cerise, rouge écarlate, insérée sur un disque bilobé au sommet et latéralement comprimé, plus court que le pédoncule. — L'ensemble du fruit rappelle bien la forme d'un pied d'homme dont le talon est représenté par la drupe et le reste par le disque allongé. — Le bois, à nuances de jaune rouge veiné, est très apprécié pour la construction, mais surtout pour l'ébénisterie, la menuiserie. — Fl. de décembre à février ; fruits mûrs en avril, mai, juin. — Assez abondant dans tous les grands bois supérieurs du massif de la Soufrière. Alt. 600-950 mèt. [N° 2397.]

Martinique. Vulgo : Laurier-rose-montagne. — Assez abondant sur les crêtes très aérées des Pitons-du-Carbet. [N° 2097.]

Le **P.** *Purdieanus* Hook., grand arbre, droit, ressemblant à un peuplier d'Italie, originaire de la Jamaïque, est cultivé au Jardin botanique de Saint-Pierre. [N° 2096.]

De la famille des Conifères, on rencontre dans les deux colonies : l'**Araucaria** *excelsa* R. Br., le **Cupressus** (Cryptomeria) *japonica* L., le **Cupressus** *sempervirens* L., le **Thuya** *sinensis* Tournef., le **Cryptomeria** *elegans* Veitch, le **Taxodium** *distichum* Rich., etc.

CENT QUARANTE-SIXIÈME FAMILLE. — CYCADÉES.

Les **Cycas** *revoluta* Thunb., vulgo : Petite palme, et **Cycas** *circinalis* L., Desc., vol. VI, t. 449, p. 285 : le premier, originaire du Japon, et le second, des Indes Orientales, sont fréquemment cultivés dans nos deux colonies ; on se sert des feuilles pour les cérémonies du dimanche des Rameaux.

Au Jardin botanique de Saint-Pierre, on trouve encore le **Dioon** *edule* Lindl., originaire du Mexique, et le **Zamia** *muricata* Willd.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 67. — Au lieu de **Sida** *cordifolia* L. et ses synonymes **S.** *multiflora* Cav. et *hamulosa* Salzm., mettez :

S. *hamulosa* Salzm.; Sida à semences garnies de crochets en forme d'hameçon. Vulgo : Balai poilu. — Suffrutescent, haut de 0m 80-1 mèt., couvert en entier d'un duvet gris blanchâtre, étoilé, soyeux et fin. Tige striée. Feuilles cordées ou subcordées, arrondies au sommet, grossièrement dentées en scie. Fleurs petites, axillaires et terminales, ramassées en glomérules; corolle jaune, plus longue que le calice; tube du calice à 10 angles saillants; lobes du calice deltoïdes. Fruit à 10-12 carpides surmontés chacun de deux arêtes légèrement inégales, aussi longues que les carpides et garnies du sommet à la base de nombreux crochets tournés de haut en bas, caractère qui le distingue facilement de tous ses congénères. — Vit solitaire ou le plus souvent en société sur les coteaux secs, arides et graveleux : environs de la Basse-Terre, Baillif, Vieux-Habitants, Bouillante, Pigeon, Désirade, Marie-Galante, les Saintes, etc. [No 2335]. — Martinique. [Nos 870 *a* et *b*.]

Page 120. — Après la description de **Paullinia** *pinnata*, ajoutez la description suivante d'une espèce omise :

P. *Plumierii* Tr. et Planch., **P.** *curassavica* L. partim; Radlkofer, *Monog. Paulliniæ*, 1895-96, p. 309; Triana et Planchon, *Prod. Flor. Novo-Granat.* Ann. des Sc. nat., 1862. Vulgo : Liane-persil. — Arbrisseau grimpant, rameaux jeunes, presque ronds, recouverts d'une poussière jaune sale, discrète, plus âgés, glabrescents. Rameaux de 2-5 mm. de diamètre, couverts de lenticelles, à écorce rouge jaunâtre sur un épiderme blanchâtre. Feuilles de 5-18 cm. de long sur 5-12 cm. de large; folioles de 3-7 cm. de long sur 1-3 cm. de large, un peu recourbées sur les bords, brillantes ou presque obscures; pétiole commun rond, pubérule, 1-4 cm. de long; rachis le plus souvent un peu plus court. Stipules d'environ 1 mm. de long. Thyrses mesurant de 3-20 cm., sessiles ou pédonculés, portant de nombreux rameaux subspiciformes; rameaux sessiles, multiflores, contractés; bractées et bractéoles subulées, petites; pédicelles de 3-4 mm. de long, articulés au-dessus de leur milieu. Les deux sépales extérieurs égalent les deux tiers des intérieurs et sont couverts extérieurement de poils jaune sale; les intérieurs sont largement ovales : ils mesurent environ

3 mm. de long et sont submembraneux. Pétales oblongs, très tendres; écaille égalant les deux tiers des pétales, un peu villeux sur les bords : les supérieures, pourvues d'une courte crête suborbiculaire et d'un appendice déjeté et barbu. Glandes du torus suborbiculaires, pubérules, comme le torus lui-même. Filets staminaux aplatis, pileux; anthères glabres; ovaire recouvert d'un duvet court. Capsule triailée, de 1,8 cm. de long sur 1,7 cm. de larges sèche, jaune rougeâtre. Graine elliptique de presque 1 cm. de long sur environ 6 mm. de large, noirâtre. — Fl. en novembre, décembre et janvier.

Guadeloupe. — Rare. — Grands fonds du Morne-à-l'Eau, Capesterre (Guadeloupe), route de Saint-Sauveur à l'habitation Montlong. Alt. 100-40, mèt. [N° 2905.]

Martinique. Vulgo : Liane-persil. — Quartier du Prêcheur, vallée du Carbet, Case-Navire, etc. [N° 1481.]

Page 169. — Ajoutez à la famille des Polygonées :

L'**Antigonon** *leptopus* Hook. Vulgo : Belle Mexicaine. — Superbe liane à racines filipendulées, à fleurs tantôt rose tendre, tantôt rose foncé, tantôt blanches, en grappes pendantes, nombreuses, qui se succèdent toute l'année. — Originaire du Mexique, naturalisé et cultivé dans tous les jardins. [N° 2182.] — Martinique. Vulgo : Liane du Mexique. [N° 2093.]

Page 248. — Après **Acacia** *tamarindifolia* Willd., mettez :

A. *nudiflora* Willd., **Mimosa** *nudiflora* L., **M.** *muricata* Willd.; Acacia à fleurs nues. Vulgo : Tendre à caillou. Pl. édit. Burm., t. 11. — Grand arbre à tronc d'un diamètre de 50-65 cm., à écorce brun clair ou grisâtre dans les vieux pieds, crevassée peu adhérente. Branches longues, divariquées. Pétioles et jeunes rameaux glabres ou souvent légèrement pubescents; rameaux plus âgés tantôt glabres, tantôt finement muriqués, tantôt garnis de lenticelles et d'aspérités blanches. Feuilles deux fois composées, à 4-6 paires de pennes, portant 10-16 paires de folioles oblongues, noirâtres et luisantes en dessus, rougeâtres en dessous, inégales à la base, arrondies au sommet; pétiole principal garni, entre chaque penne ou seulement entre la première et la dernière, d'une glande large, scutelliforme, elliptique ou arrondie. — Fleurs petites, blanches, en épis terminaux et axillaires, effilés, longs de 9-15 cm. Gousses brièvement stipitées, souvent courbes, oblongues-linéaires, fissurées, coriaces et noirâtres, de longueur très variable : les plus longues ne dépassant pas 14 cm., sur près de 2 cm. de large. Semences jusqu'à 12, rondâtres, amincies sur les bords et teintées d'un liseré vert jaunâtre.

Le *Tendre à caillou* fournit un bois des plus précieux. L'aubier est jaunâtre et dure peu de temps; le cœur, au contraire, d'une teinte rougeâtre à l'état frais, tournant ensuite au gris noirâtre, est dur, lourd, incorruptible dans l'eau et dans la terre; ses fibres, très longues et très pressées, ne laissent

pas, malgré leur compacité, d'être élastiques. A cause de sa dureté, on l'emploie rarement pour les constructions, mais on le préfère à tout autre pour seuils, pilotis, poteaux, traverses de chemin de fer, etc. On en fait aussi des pièces d'engrenage, des outils de menuiserie, des leviers, des moyeux, des timons, etc. Ce bois se vend couramment dans les magasins de bois de la Basse-Terre et de la Pointe-à-Pitre, aussi les grands pieds de ce végétal commencent-ils à devenir assez rares. — Fl. en mars, avril, mai. — Endroits secs, rocailleux de la région inférieure : Vieux-Fort (peu abondant), P[illegible], Bouillante, Pointe-Noire, Deshaies. [N° 3013.]

MARTINIQUE. Vulgo : Tendre à caillou. — Était autrefois abondant dans les hauteurs du Lamentin, du Ducos, du Diamant, du Marin, de la Trinité, etc. ; maintenant on n'en rencontre plus que çà et là quelques pieds. [N° 1159.]

Page 290. — Au lieu de **Ammannia** *humilis* Mich., mettez :

Rotala L. (du latin « rota », roue, parce que les feuilles verticillées forment comme une roue autour de la tige.)

R. *ramosior* Koehne.

Page 299. — **Hufelandia** *pendula* Nees. Au lieu de : « Je ne l'ai pas trouvé à la Guadeloupe », mettez :

GUADELOUPE. Vulgo : Muscadier, muscadier à grives. — Arbre de grande taille (à la Guadeloupe), à tronc nu sur une longueur de 13-17 mèt. — Son bois, rouge en dedans, craint l'eau et l'humidité, mais il est recherché pour les constructions à l'intérieur et pour la menuiserie. Les oiseaux sont très friands de ses graines noires et pulpeuses. — Fl. habituellement en octobre et novembre; graines mûres en avril et mai — Assez abondant dans les grands bois des Bains-Jaunes, du Matouba, et des bois entre la Pointe-Noire et la Ravine-Chaude. [N° 137.]

Page 327. — A l'article **Loranthus** *americanus* Jacq., ajoutez :

MARTINIQUE. Vulgo : Haut-bois. — Côte sèche de Sainte-Luce, bois du Champflore et de la fontaine Absalon. [N° 1376.]

Page 329. — A l'article **Dendrophtora** *macrostachya* Eich., ajoutez :

D. *elliptica* Kr. et Urb., var. *platyphylla* Kr. et Urb. — Arbrisseau parasite, à branches plus ou moins pendantes, long de 0 m 70-1 m 20, à feuilles subcharnues, petites, elliptiques-obovales, souvent échancrées au sommet, ressemblant à celles du **Loranthus** *emarginatus* Sw., à fleurs petites, vert jaunâtre. — Fl. en mars et avril. — Bois du Nez-Cassé. [N° 3852.] Je ne l'ai pas vu à la Martinique.

Page 388. — A la suite de **Bumelia** Sw., ajoutez :

B. *cuneata* Sw., **B.** *myrsinifolia* A. DC. ; Bumélie à feuilles en coin.

Vulgo : Bois de bouis, petit bouis. — Arbrisseau ou grand arbuste extrêmement touffu et feuillu, haut de 1 m 50-3 mèt., ressemblant beaucoup, quant au port et au feuillage, au **Myrsine** *floribunda* R. Br. Jeunes rameaux garnis d'un duvet très léger. Feuilles petites, obovées, arrondies ou rétuses au sommet, rétrécies à la base en un pétiole très court. Inflorescence axillaire, en fascicules de 5-8 rayons courts. Fleurs blanches, petites. Fruit très petit, long de 4-6 mm., cylindrique-obovoïde, pulpeux, rempli d'un suc laiteux, visqueux, surmonté du style persistant. — Fl. en août, septembre et octobre. — Peu abondant : côte et plateau calcaires de la Désirade; çà et là sur les mornes calcaires du Petit-Canal, et des mornes entre Port-Louis et l'Anse-Bertrand. [N° 2910.]

Martinique. Vulgo : Bois buis, bois de fer. — Endroits pierreux de la Caravelle (environs du Phare), mornes calcaires de Sainte-Anne (abondant). [N° 260.]

Page 391. — A la suite du **Diospyros** *Ebenaster* Retz., mettez :

D. *Philippensis* Gürke, **D.** *discolor* Willd. Vulgo : Mabolo. — Arbre superbe, très droit, à fruits ronds, fortement veloutés, du volume d'une grosse sapotille. — Originaire des îles Philippines, cultivé çà et là dans les parcs et autour des maisons : Sainte-Rose, Petit-Bourg (habitation Bel), etc. — Fl. en avril et mai. [N° 2574.]

Martinique. Vulgo : Mabolo. — Au Jardin botanique et sur plusieurs habitations. [N° 1922.]

Le **D.** *Kaki* Roxb., originaire de la Chine, est cultivé sur l'habitation d'Ad. Cabre, au Matouba, où il rapporte régulièrement tous les ans. (Spécimen manque.)

TABLE DES MATIÈRES

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Omission dans la table

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

